



HAL
open science

Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde gréco-romain, du II^e siècle avant notre ère au II^e siècle de notre ère : de la caractérisation technique aux valeurs symboliques

Jonathan Devogelaere

► To cite this version:

Jonathan Devogelaere. Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde gréco-romain, du II^e siècle avant notre ère au II^e siècle de notre ère : de la caractérisation technique aux valeurs symboliques. Archéologie et Préhistoire. Aix-Marseille Université, 2018. Français. NNT : . tel-03575661

HAL Id: tel-03575661

<https://shs.hal.science/tel-03575661>

Submitted on 15 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

ÉCOLE DOCTORALE 355 ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉS

LABEXMED

CENTRE CAMILLE JULLIAN

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Archéologie

Jonathan DEVOGELAERE

**Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde
gréco-romain, du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. :
de la caractérisation technique aux valeurs symboliques**

Volume I : Texte



Soutenue le samedi 08 décembre 2018 devant le jury :

M. Philippe JOCKEY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille/Université Paris Nanterre, Directeur de thèse.

Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, Rapporteur.

M. Stéphane VERGER, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Rapporteur.

M. François QUANTIN, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Hélène AURIGNY, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Sophie DESCAMPS-LEQUIME, Conservateur général du patrimoine au Musée du Louvre, Examineur.

**Les couleurs du mobilier d'apparat en
bronze dans le monde gréco-romain, du
II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. :
de la caractérisation technique aux
valeurs symboliques**

RÉSUMÉ

Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde gréco-romain, du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. : de la caractérisation technique aux valeurs symboliques

Ma thèse a pour objet l'étude des couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde gréco-romain, produit entre le II^e siècle avant notre ère et le II^e siècle de notre ère en Méditerranée. Elle place au cœur de sa démarche historique la caractérisation des couleurs, leur analyse technique et l'étude de leurs valeurs symboliques, associées à des contextes de production et de réception précis.

Redonner en effet aux couleurs toute leur place dans l'ameublement de luxe en bronze, en conduire l'étude typologique, iconographique et technique, les replacer dans leur contexte de réception permet de comprendre non seulement l'impact visuel recherché par le maître de maison, mais aussi et surtout leurs valeurs spécifiques dans l'élaboration du discours de l'élite gréco-romaine à destination de ses semblables et des autres classes de la société.

Pour identifier et comprendre ces grammaires décoratives polychromes, mon étude repose sur la mise en place d'une démarche interdisciplinaire combinant des méthodologies archéologiques, archéométriques et sociologiques. Cela implique l'examen optique, photographique et microscopique du mobilier, mais aussi l'exploitation de données archéométriques, la mise en œuvre d'expérimentations archéologiques, la consultation des sources littéraires et épigraphiques antiques grecques et latines et l'emploi de concepts liés au social.

Cinq cent trente-huit pièces de mobilier en bronze à décors polychromes sont ainsi recensées et réparties dans diverses catégories : lit de table, marchepied, table, trépied à couronnement amovible, coffre, armoire, candélabre, porte-lampe, lampe et encensoir. Ces multiples données sont par ailleurs réunies et mises en relation grâce à la création et l'utilisation d'une base de données relationnelle nommée « Iris ».

La convergence de ces méthodes et de ces angles d'attaque du matériel étudié vise à un seul but : apprécier la valeur des couleurs et des autres traitements de surface de ces objets de luxe d'inspiration grecque dans le processus général d'acculturation des populations et provinces romaines au modèle gréco-romain, un modèle défini par Paul Veyne comme propre à un Empire où « la culture y était hellénique et le pouvoir était romain » (Paul Veyne, *L'Empire gréco-romain*, Seuil, Paris, 2005, p. 11).

Mot-clés : couleur, bronze antique, mobilier, éclat, luxe, antiquité gréco-romaine.

ABSTRACT

The colours of bronze ceremonial furniture in the Greco-Roman world, between the 2nd century BCE and the 2nd century CE: from technical characterization to symbolic values

My thesis aims to study the colours of bronze ceremonial furniture produced by the Greco-Roman world between the 2nd century BCE and the 2nd century CE in the Mediterranean. The main objective is to characterize of colours, their technical properties, and symbolic values associated with specific production and reception contexts.

Consequently, the objective of this research is to characterize the specificity and originality of the use and visual impact of bronze in the elaboration of the discourse of the Greco-Roman *elite*, owner of this ostentatious furniture; this discourse is also aimed at this elite as other classes of Roman society.

My thesis explores as much the history of techniques as that of arts and mentalities. It combines archaeological, archaeometric, and sociological methodologies for an interdisciplinary approach. By using archaeological contexts, techno-typological and iconographic studies, optical, photographic, microscopic and physicochemical analyses, experimental archaeology, ancient Greek and Latin literary and epigraphic sources, and sociological concepts, the colours thus regain their role in the debate regarding luxury bronze furnishings.

Five hundred and thirty-eight pieces of bronze furniture with polychrome decorations are identified and divided into different categories: dining couch, footstool, table, tripod, chest, cupboard, candelabrum, lamp, and censer. Furthermore, these multiple data are also collected and linked through the creation and use of a relational database named “Iris”.

The convergence of these methods has a single purpose: to appreciate the significance of colours and to investigate other surface treatments on Greek inspired luxury furnishings. The gradual acculturation of “the Greek world” as a result of Roman expansion is evident in a study of this furniture, its colours, and other treatments using the same historical perspective as defined by Paul Veyne as: an Empire where “*la culture y était hellénique et le pouvoir était romain*” (Paul Veyne, *L’Empire gréco-romain*, Seuil, Paris, 2005, p. 11).

Keywords: colour, antique bronze, furniture, brightness, luxury, Greco-Roman antiquity.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à Philippe Jockey, Professeur d'Archéologie grecque à l'Université Paris Nanterre, qui a accepté d'encadrer mes recherches et de diriger cette thèse. À la suite d'un premier dialogue en avril 2013, et de quelques autres discussions ultérieures, un projet de thèse passionnant a en effet vu le jour en combinant mes jeunes connaissances dans le domaine de la métallurgie des alliages cuivreux et du mobilier antique – obtenues au cours de mon Master sous la direction d'Emmanuelle Rosso, Professeure d'Archéologie romaine à Sorbonne Université – et les couleurs, thème cher à Philippe Jockey. Je tiens ici à le remercier tout particulièrement de m'avoir encouragé et aidé tout au long de mes recherches ainsi que de m'avoir fait profiter de ses précieux conseils et relectures.

Je tiens également à adresser mes plus sincères remerciements à Guillaume Biard, Maître de conférence d'Histoire de l'art et d'Archéologie grecques à l'Université d'Aix-Marseille, pour ses relectures et ses pertinents conseils tout au long de ma phase d'écriture. Je souhaite par la même occasion remercier Hélène Aurigny, Maîtresse de conférence d'Histoire grecque à l'Université d'Aix-Marseille, qui m'a fait profiter de ses réflexions et suggestions avisées.

Cette recherche n'aurait pu se réaliser sans l'opportunité que m'a offerte le LabexMed en m'attribuant l'un de ses contrats doctoraux. Je tiens ainsi à exprimer ma gratitude à sa directrice, Brigitte Marin, Professeure d'Histoire moderne à l'Université d'Aix-Marseille, ainsi qu'à toute l'équipe de direction. Cette recherche n'aurait pu également aboutir sans l'appui, tant scientifique qu'administratif, de mon laboratoire, le Centre Camille Jullian. Je remercie par conséquent sa direction, antérieure et actuelle : Marie-Brigitte Carre, Chargée de recherche au CNRS, et Jean-Christophe Sourisseau, Professeur d'Archéologie à l'Université d'Aix-Marseille. Mes remerciements s'adressent aussi à mon école doctorale : à sa direction successivement Dominique Garcia, Professeur d'Archéologie nationale à l'Université d'Aix-Marseille, président de l'INRAP, et Sabine Luciani, Professeure de Langue et Littérature latines à l'Université d'Aix-Marseille, ainsi qu'à son équipe administrative, Sylvie Milhet et Laetitia Roux-Luzi.

L'acquisition de données sur le mobilier archéologique et les divers autres travaux de recherches m'ont amené à me rendre dans de nombreux musées, laboratoires et bibliothèques. J'ai eu ainsi la chance de voyager en Grèce, en Italie et en France. Je tiens à cette occasion à

remercier les Écoles françaises à l'étranger de m'avoir accordé des bourses d'études pour réaliser mes recherches dans les meilleures conditions. Pour la Grèce, mes remerciements vont à l'École française d'Athènes, à son directeur Alexandre Farnoux ainsi qu'aux directeurs des études avec qui j'ai pu m'entretenir, Julien Fournier et Amélie Perrier. Pour l'Italie, mes remerciements vont à l'École française de Rome, à sa directrice Catherine Virlovet et à son directeur des études pour l'Antiquité, qui fut également l'un de mes anciens professeurs d'Archéologie à Amiens, Stéphane Bourdin. De même, ma gratitude va au Centre Jean Bérard et à sa directrice Claude Pouzadoux qui m'ont accueilli lors de mon passage à Naples. Par ailleurs, je tiens à remercier l'ensemble des personnels de ces institutions pour les diverses aides qu'ils m'ont apporté au cours de mes séjours. Concernant, enfin, mes déplacements en France, je tiens à remercier la ville de Nice, Morgan, Clémence ainsi que ma famille de m'avoir hébergé à chaque fois quelques jours.

Je tiens à remercier les musées étrangers et leurs équipes qui m'ont ouvert les portes de leur établissement, mais aussi les caisses entreposées dans leurs réserves ainsi que leurs vitrines exposant les objets nécessaires à mon étude : le Musée archéologique de Corinthe ainsi que l'École américaine – l'American School of Classical Studies at Athens - étudiant cette cité antique, et en particulier Guy Sanders et l'équipe de conservation sur place ; le Musée archéologique de Délos, et son équipe, ainsi que l'École française d'Athènes et l'Éphorie des antiquités des Cyclades ; le Musée du Palazzo Massimo et la Surintendance de Rome, et en particulier Miria Roghi ; le laboratoire de restauration et de conservation du Musée national des Thermes de Dioclétien – je remercie tout particulièrement ici Olimpia Colacicchi et Marina Angelini pour leur aide et leur bienveillance – ; le Musée national étrusque de la Villa Giulia et Leonardo Bochicchio ; les Musées Capitolins – Centrale Montemartini et surtout Giusi Bruscia et Nadia Agnoli pour leur accueil ; le Musée archéologique de Modène et sa directrice Cristiana Zanasi ; le Musée archéologique national des Abruzzes à Chieti – je remercie tout particulièrement Marina Maria Serena Nuovo pour sa disponibilité – ; la Casa di Bacco à Pompéi et l'Antiquarium à Boscoreale ainsi que la Surintendance de Pompéi et les gardiens-chefs, Messieurs Busiello et Boccia. De même que le dépôt archéologique à Herculaneum, sa responsable Emanuela Santaniello et son assistant Luigi Sirano.

Mes sincères remerciements vont aussi aux divers musées français et leurs équipes qui m'ont aimablement accueilli lors de ma venue : le Musée archéologique de Nice-Cimiez et son directeur Bertrand Roussel ; le Musée de l'Arles antique et ses directeurs Claude Sintès et Alain Charron ; le Musée gallo-romain de Lyon et son régisseur des collections Georges Cardoso ; le

Musée des Beaux-Arts de Lyon et la conservatrice Geneviève Galliano ; le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon et l'un de ses employés Lucile Jeunot ; le Musée municipal d'Alise-Sainte-Reine – Musée d'Alésia et le conservateur Claude Grapin ; le Musée du Louvre et, tout particulièrement, les conservatrices Anne Dion et Sophie Descamps-Lequime ainsi que Catherine Bastien du service d'études et de documentation ; le Petit Palais et la conservatrice Paulette Pelletier-Hornby ; le Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye et la conservatrice Hélène Chew ; le Musée départemental des Antiquités de Rouen, sa directrice Caroline Dorion-Peyronnet ainsi que sa régisseuse des collections Laurence Lyncée ; le Forum antique de Bavay – Musée archéologique et son régisseur des collections Laurent Bouthor ; enfin, le Musée-Parc archéologique Arkéos à Douai et le conservateur Étienne Louis.

D'autres musées m'ont également apporté leur aide en me communiquant photographies et informations sur des objets appartenant à leur collection. Je tiens ici à remercier les équipes des musées allemands de Munich, de Karlsruhe et de Halle-sur-Saale et des musées suisses de Bâle, de Zurich, d'Augst, de Liestal et d'Avenches. Je remercie aussi le Musée royal de Mariemont, le Musée national de Copenhague et le Musée archéologique national de Sofia.

Mes recherches de thèse m'ont également amené à mettre en œuvre un projet d'archéologie expérimentale en faisant collaborer monde universitaire et fonderie d'art. Ce projet n'aurait pu se concrétiser sans l'assistance, le soutien et la générosité de nombreuses personnes. J'exprime mes vifs remerciements à Laurent Inquimbert et à toute son équipe de l'association Atelier 960, à Jacques Rebière et Françoise Mielcarek du Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches ainsi qu'à Philippe Walter, directeur du Laboratoire d'Archéologie Moléculaire et Structurale (LAMS UMR 8220, CNRS/UPMC, Sorbonne Université) qui m'a permis de bénéficier des structures de son laboratoire et du savoir de Matthias Alfeld, membre de son équipe.

Au cours de ces quelques années, à l'Université d'Aix-Marseille mais aussi lors de mes déplacements en France et à l'étranger, mon travail m'a permis de rencontrer des chercheurs qui ont aimablement accepté de discuter avec moi, de m'aider dans mes recherches ainsi que de me faire part de leurs justes conseils. Ils ont sans nul doute contribué à nourrir mes réflexions. Je tiens à exprimer à cette occasion ma gratitude à Anne-Marie Guimier-Sorbets, Professeure émérite d'Archéologie grecque à l'Université Paris Nanterre, Sophie Descamps-Lequime, Conservatrice générale du Patrimoine au Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre, François Quantin, Professeur d'Archéologie romaine à l'Université d'Aix-Marseille, Antoine Hermary, Professeur émérite d'Archéologie grecque à

l'Université d'Aix-Marseille, Pascal Boulhol, Professeur de Langue et Littérature latines à l'Université d'Aix-Marseille, François Queyrel, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section, Maia Pomadère, Maîtresse de conférence d'Archéologie grecque à l'Université Panthéon Sorbonne, Frédéric Trajber, Maître de conférence en Langue et Littérature grecques à l'Université d'Aix-Marseille, Cyril Courier, Maître de conférence d'Histoire romaine à l'Université d'Aix-Marseille, Camille Gerzaguet, Maîtresse de conférence de Langue et Littérature latines à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Stéphanie Satre, Ingénieure de recherche au CNRS (Centre Camille Jullian), Florence Mocci, Ingénieure de recherche au CNRS (Centre Camille Jullian), Vasiliki Kantarelou, Ingénieure de recherche au NCSR « DEMOKRITOS » à Athènes, Loïc Damelet, Photographe au Centre Camille Jullian ainsi qu'à Maud Mulliez, Docteure en Archéologie romaine, Artiste et Restauratrice.

Mes remerciements se tournent à présent vers mes collègues et amis qu'ils soient à Athènes, à Rome ou dans une université française. J'ai toutefois une pensée toute particulière pour ceux qui ont été présents quotidiennement lors du Caffè del Primo Piano durant ces années. Je vous remercie tous pour votre soutien.

Je veux enfin remercier tous mes proches, mes parents et ma sœur qui m'ont témoigné leur affection et m'ont soutenu tout du long. Ils ont contribué à l'accomplissement de ce travail.

INTRODUCTION

Ma recherche est née d'un constat : les couleurs des mondes grec et romain suscitent l'intérêt toujours plus grand des archéologues, des historiens, des philologues, un intérêt partagé et renouvelé par les chimistes et les physiciens de la matière¹. Au nombre des dernières à avoir été intégrées dans le concert polychrome antique, voilées trop longtemps par l'évidence visuelle souvent spectaculaire de la peinture murale, de la mosaïque ou des figurines de terre cuite, les couleurs de la sculpture, de la statuaire et de l'architecture des mondes grec et romain sont désormais un fait historique non seulement avéré et admis mais en outre abondé par un nombre de plus en plus important d'études archéométriques qui en enrichissent l'évidence matérielle et de colloques et tables rondes qui lui donnent un écho jamais atteint jusqu'alors².

À l'inverse, certains des supports et des vecteurs de cette polychromie omniprésente dans toutes les sphères de l'Antiquité sont restés en quelque sorte sur le bord de la route : parmi ceux-ci, le mobilier d'apparat en bronze de ces mêmes aires chrono-culturelles. Force, en effet, est de constater un relatif silence historiographique sur les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde gréco-romain, aux travaux de quelques chercheuses et chercheurs près, sur lesquels je me suis appuyé et sur lesquels je reviendrai au fil de mon étude. Si en effet, le corpus

¹ Les années 2000 ont été décisives, ici pour notre compréhension de la place des couleurs dans le monde méditerranéen antique : citons entre autres les publications majeures suivantes parues au cours de ces années-là : M. Tiverios, D. Tsiafakis, *Color in ancient Greece. The Role of Color in Ancient Greek Art and Architecture (700-31 B.C.)* (Tiverios, Tsiafakis 2002) ; L. Cleland, K. Stears, D. Glenys, *Colour in the ancient Mediterranean world* (Cleland, Stears, Glenys 2004) ; H. Brécoulaki, *La peinture funéraire de Macédoine : emplois et fonctions de la couleur, IVe-IIe s. av. J.-C.* (Brécoulaki 2006) ; S. Descamps-Lequime (dir.), *Peinture et couleur dans le monde grec antique* (Descamps-Lequime 2007). Parmi les publications les plus récentes : P. Jockey (dir.), *Les Arts de la couleur en Grèce ancienne...Et ailleurs. Approches interdisciplinaires* (Jockey 2018).

² De nombreuses publications, colloques et tables rondes ont, en moins de deux décennies, renouvelé notre perception de l'architecture et de la sculpture antiques polychromes. On pense notamment au colloque organisé par V. Brinkmann, O. Primavesi et M. Hollein en 2008, *Circumlitio. Internationales Colloquium zur Polychromie der antiken und mittelalterlichen Skulptur*, Frankfurt, Liebighaus, 10-12 décembre 2008 (Brinkmann, Primavesi, Hollein 2010), ainsi qu'au colloque organisé par C. Delevoie et M. Mulliez en 2017, *Virtual Retrospect 2017. Restituer les couleurs // Reconstruction of Polychromy*, Bordeaux-Pessac, 29 novembre-1^{er} décembre 2017 (à paraître). Concernant plus spécifiquement la sculpture antique polychrome et dorée, bilans des recherches et publications dans Jockey 2007 ; Grand-Clément 2009b ; Jockey 2014aa. Parmi les toutes dernières manifestations internationales, au moment où je dépose ce mémoire, citons la neuvième *Table Ronde internationale sur la Polychromie de la sculpture et de l'architecture antiques* (« 9th International Round Table on Polychromy in Ancient Sculpture and Architecture »), à Londres, au British Museum, les 9-10 novembre 2018, organisée par Thorsten Opper et Joanne Dyer (<https://www.9thpolychromyroundtable.com>). Cette table ronde fête à cette occasion le dixième anniversaire du réseau international de chercheurs travaillant sur la polychromie de la sculpture et de l'architecture antiques (première réunion à Copenhague en septembre 2009). Pour une liste et les programmes des manifestations précédentes : <https://www.9thpolychromyroundtable.com/Past-Meetings.php>

matériel des objets eux-mêmes existe potentiellement, celui de leur polychromie et, au-delà de l'ensemble de leurs traitements de surface – au mieux mentionnés dans les publications – restait à constituer au moment où je me suis engagé dans ma thèse. Pourtant, comment pouvions-nous négliger l'un des éléments-clés des sphères sacrée, publique ou privée, non seulement par ses fonctions mais aussi par ses couleurs ? Comment négliger la présence et nier l'importance de ce type de mobilier archéologique dans la construction même des discours portés par les aménagements opérés dans les salles ouvertes au public, quel que fût ce public, symposiaste grec ou client romain, pour ne prendre que ces deux exemples ? Quand, au même moment, peintures murales ou mosaïques de pavement faisaient l'objet d'une bibliographie renouvelée ?³ Quand on s'essayait à réinscrire la plastique grecque polychrome et dorée dans la syntaxe polychrome générale de ces lieux d'affichage de soi, qui connurent entre le II^e siècle avant notre ère et le II^e siècle de notre ère un développement fulgurant ?⁴ Comment ne pas se poser la question, dès lors, de l'interaction de ces différents acteurs avec un mobilier nécessairement présent dans ces mêmes salles – ne serait-ce que pour des raisons pratiques – lits de banquet, tables, lampes, et contribuant à leur apparat ? Il m'a semblé, dès lors, qu'il y avait une relative urgence à tenter de remédier à ces silences.

À ce constat d'une lacune importante à combler s'ajoutait depuis quelques années un contexte historiographique et épistémologique favorable, au-delà du seul cas déjà décisif de la sculpture, de la peinture murale et de la mosaïque. Les spécialistes du bronze antique – ou pour être plus précis des alliages cuivreux – et plus généralement de la métallurgie antique – montraient le chemin, depuis que Claude Rolley avait ouvert la voie de manière aussi magistrale que singulière pour son époque⁵. Comment ne pas citer les multiples travaux menés par Stéphane Verger sur le mobilier métallique notamment découvert en contexte funéraire ou sacré en Europe occidentale et dans le bassin méditerranéen protohistoriques⁶, ainsi que les recherches conduites par Lucia Pirzio Biroli Stefanelli sur le mobilier et la vaisselle métalliques romains⁷ ? La recherche française se distingue aujourd'hui tout particulièrement, comme le montrent, par

³ Les publications les plus récentes ont confirmé ces pistes majeures de compréhensions de ces savoir-faire polychromes : Brécoulaki 2014 ; Mulliez 2014 (peinture murale) ; Guimier-Sorbets 2016b ; 2016a, p. 211-215 (mosaïque).

⁴ Sur l'inscription de la plastique antique dans un cadre architectural : Montel 2008 ; 2014. Concernant plus spécifiquement cette interaction entre cadre architectural et groupes sculptés polychromes, cf. par exemple : Fauquet, Jockey 2015 ; 2018.

⁵ Rolley 1967 ; 1983 ; 1994. Un volume d'hommages lui a d'ailleurs été consacré en 2012 sous la direction de Martine Denoyelle, Sophie Descamps-Lequime, Benoît Mille, Stéphane Verger : Denoyelle *et al.* 2012. Cf. notamment, dans ce volume, les articles suivants : Descamps-Lequime 2012 ; Giunlia-Mair 2012 ; Rolley, Mille, Rossetti 2012 ; Tassinari 2012 ; Zimmer 2012.

⁶ Verger 1990 ; Verger *et al.* 2007 ; Verger 2008 ; Pace, Verger 2012.

⁷ Pirzio Biroli Stefanelli 1990.

exemple, les études menées par François Mathis⁸ et par le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et en particulier par Benoît Mille⁹ : le dernier numéro de la revue *Technè*, paru à ce jour, nommé *Bronzes grecs et romains : études récentes sur la statuaire antique* en est par ailleurs le témoin¹⁰.

Le sujet des couleurs des bronzes antiques a quant à lui été totalement renouvelé ces dernières années par les recherches de Sophie Descamps-Lequime, qu'elles portent sur les techniques antiques en général ou qu'il s'agisse d'études détaillées touchant à des objets archéologiques précis¹¹. Les derniers travaux d'Edilberto Formigli ont également nourri ma démarche notamment les multiples expérimentations qu'il a conduites en faisant interagir la matière et la lumière¹². Enfin, l'étude interdisciplinaire exhaustive et exemplaire sur le bronze et les décors colorés des lits en bronze découverts dans une riche demeure avenchoise, réalisée par l'équipe du site et du musée romain d'Avenches, a enrichi mes méthodes et protocoles de recherche¹³.

Au vu d'un tel contexte, les approches interdisciplinaires s'imposaient.

Le climat favorable des études d'histoire et d'archéologie des techniques antiques développées au sein de l'Université d'Aix-Marseille et du Centre Camille Jullian m'avait formé dès le Master à cette interdisciplinarité enrichie des démarches expérimentales et du concours des sciences dures. Elles m'ont préparé à inscrire mes recherches dans cette perspective à laquelle deux circonstances particulières ont permis de donner un contenu qui ne se limite pas à la seule prise en compte de la bibliographie existante. J'ai eu la chance, en effet, de rencontrer un fondeur d'art, Laurent Inquimbert, qui m'a généreusement accueilli dans son atelier¹⁴. J'ai pu, grâce à lui, mettre en place un protocole expérimental visant à vérifier concrètement les couleurs des alliages cuivreux, en fonction non seulement de la proportion de chacun des métaux les constituant mais aussi des différents traitements de surface que j'ai pu appliquer aux échantillons fondus en atelier même¹⁵.

Cette palette expérimentale – ce nuancier des bronzes – m'a été d'une grande utilité pour valider ma démarche comparative, dès lors que pouvait être attachée à chacun des échantillons la

⁸ Mathis 2005.

⁹ Bourgarit, Mille 2003 ; Mille 2017.

¹⁰ Aucouturier, Mathis, Robcis 2017 ; Azéma *et al.* 2017 ; Bouyia 2017 ; Descamps-Lequime *et al.* 2017 ; Descamps-Lequime, Mille 2017 ; Robcis *et al.* 2017.

¹¹ Descamps-Lequime 2006a ; 2006b ; 2014.

¹² Formigli 2013a ; 2013b ; 2013c ; 2015.

¹³ Delbarre-Bärtschi, Fischbacher, Krieg 2009 ; Duvauchelle *et al.* 2013 ; Delbarre-Bärtschi *et al.* 2015.

¹⁴ Cf. *infra*, Annexe 3, pour le détail des protocoles mis en œuvre.

¹⁵ De nouveau pour plus de précisions, cf. *infra*, Annexe 3.

constituant sa caractérisation élémentaire, en un mot sa signature physico-chimique. J'ai profité, pour cela, d'une opportunité rare : l'occupation par mon directeur de thèse, Philippe Jockey, de la chaire thématique sénior « Polyre » de Sorbonne Universités¹⁶, en 2015, rattachée au Laboratoire d'Archéologie Moléculaire et Structurale (LAMS, UMR 8220, UPMC/CNRS, dir. Philippe Walter). J'ai pu, dans ce cadre, soumettre à analyses XRF mes échantillons, analyses conduites par un jeune chercheur de ce laboratoire, Matthias Alfeld¹⁷. Ce fut une occasion exceptionnelle pour moi de confronter aux données visuelles directes ou collectées dans la bibliographie les signatures élémentaires associées aux couleurs de mes échantillons et à leurs différents modes de production et d'obtention.

État de la bibliographie, rencontres et circonstances exceptionnelles m'ont conduit à poser une méthode d'enquête et d'analyse qui part de la caractérisation technique des éléments de mobilier d'apparat, une fois défini ce dernier et son évidence matérielle, iconographique et textuelle rassemblée, jusqu'à l'étude de ses valeurs symboliques en passant par une cartographie précise, pour chaque objet retenu, des vestiges conservés ou des traces observées des techniques et traitements de surface visant à produire couleurs et éclat. Par valeurs symboliques j'entends l'ensemble des caractères attribués et partagés par le commanditaire et le récepteur aux couleurs de ce mobilier, touchant notamment à leurs fonctions sociales. Il m'a fallu pour cela mobiliser, dans une perspective interdisciplinaire, les méthodes de l'archéologie, de l'archéométrie et de la sociologie.

Méthodes suivies pour l'étude : sources, analyses, expérimentations, restitutions

Dans un premier temps, ma recherche s'est concentrée sur la collecte et l'étude des pièces ou éléments de mobilier en bronze à décors polychromes.

Une précision sur l'emploi dans le texte des termes « pièce » et « élément » pour le mobilier archéologique est ici nécessaire. Le terme « pièce » est employé pour désigner une partie du mobilier : la pièce de mobilier pour un meuble ou un appareil ; la pièce de meuble étant exclusivement réservée à un meuble. Par exemple, l'applique de *fulcrum* est une pièce du lit de table. Quant au terme « élément », il est employé le plus souvent de manière spécifique pour désigner les éléments conservés d'une pièce de meuble. Par exemple, la protomé est un élément de l'applique de *fulcrum*. Le terme « élément » peut également désigner une pièce de meuble en particulier : par exemple, l'élément de jambage de lit ou de table ou l'élément de support de

¹⁶ <http://www.sorbonne-universites.fr/actions/recherche/chaires-thematiques/polyre.html>

¹⁷ Cf. *infra*, Annexe 3.

porte-lampe. Enfin, le terme est parfois employé de manière générique pour parler d'un meuble qui est un élément de mobilier.

Pour constituer mon corpus d'étude, j'ai dépouillé les publications et les catalogues de musées, au format papier ou électronique et parcouru de visu les vitrines des musées, en France comme à l'étranger. J'ai eu également la chance d'analyser plus finement, après l'obtention d'autorisations, plusieurs objets archéologiques exposés, conservés ou en cours de restauration dans des musées, réserves et laboratoires français ou européens, notamment en Italie et en Grèce¹⁸. Néanmoins, mon étude ne prétend pas à l'exhaustivité : il est certain, en effet, que bien des objets en bronze demeurent encore inédits, qu'ils aient été découverts il y a plusieurs décennies ou plus récemment lors de fouilles préventives. La richesse des collections privées n'a d'égale ici en outre que la difficulté voire l'impossibilité de s'en faire une idée plus précise. Une telle situation nous prive de bien des attestations de ce mobilier d'apparat en bronze dont les exemplaires les plus riches et les mieux conservés pourraient bien demeurer aujourd'hui à l'abri des regards indiscrets des chercheurs.

Pour organiser au plus près de nos objectifs scientifiques l'enregistrement des diverses données, soit acquises sur le matériel archéologique même, notamment celles issues d'examens optiques, photographiques, voire microscopiques, soit issues de l'exploitation des données archéométriques provenant des études publiées – regroupées en Annexe 2 –, une base de données relationnelle sous logiciel Microsoft Access a été créée et utilisée et porte le nom d' « Iris »¹⁹.

Le nom de ma base de données fait référence à la déesse Iris, la messagère des dieux. Cette déesse aux ailes dorées transmet les messages sur Terre depuis l'Olympe en glissant, invisible, sur l'arc-en-ciel. Dans ma base, chaque couleur de l'arc-en-ciel – nuances comprises – correspond à un meuble ou à un appareil étudié : violet pour le marchepied/repose-pieds ; indigo pour le lit ; bleu et cyan pour les meubles-supports que sont la table et le trépied à couronnement amovible ; vert et ses nuances pour les meubles de rangement que sont le coffre et l'armoire ;

¹⁸ Le champ « observation » dans le corpus d'étude précise le degré de l'analyse réalisée sur l'objet : *Non vidi* se rapporte aux objets dont les données n'ont été acquises qu'à partir de publications ; *Vidi (sans étude technique)* se rapporte aux objets que je n'ai pu observer qu'à travers la vitrine d'exposition ; *Vidi (avec étude technique)* se rapporte aux objets que j'ai pu manipuler, ou du moins observer de près, et étudier de façon plus détaillée.

¹⁹ Tous mes remerciements vont ici à Stéphanie Satre, Ingénieure de recherche au CNRS, spécialiste des bases de données relationnelles au sein du Centre Camille Jullian (UMR 7299). Le dialogue noué à cette occasion a été des plus précieux pour donner à cette base sa structure complexe définitive.

jaune et ses nuances pour le luminaire ; orange pour l'encensoir ; et rouge pour les pièces de meuble non définies (Fig. 1).

Le corpus d'étude recense ainsi cinq-cent-trente-huit pièces de mobilier en bronze à décors polychromes hellénistico-romains, qui appartiennent pour la majorité d'entre elles à des ornements de lits de table. Le classement du mobilier archéologique se fait en premier par meubles et appareils, puis à l'intérieur de chaque catégorie par pièces de mobilier ordonnées par ordre alphabétique et enfin, à l'intérieur de chaque type d'objets par noms des villes des lieux de conservation également ordonnés par ordre alphabétique.

Notre corpus d'étude intègre donc une double perspective techno-typologique en mettant en relation des données métriques, chronologiques, stylistiques, iconographiques, techniques, colorimétriques et archéométriques. Cette lecture originale permet de caractériser le plus précisément possible le rendu polychrome des pièces et éléments de mobilier d'apparat en bronze.

Outre l'acquisition et l'analyse de ces données archéologiques, mon étude s'appuie également sur les résultats provenant d'expérimentations que j'ai définies et conduites personnellement. J'ai en effet développé un programme d'archéologie expérimentale entre les années 2015 et 2016. Il visait à réaliser un nuancier des bronzes antiques, comme on l'a vu plus haut. Protocole et résultats de cet important outil de recherches sont détaillés en Annexe 3.

Rappelons cependant ici les principes et le but de l'archéologie expérimentale, pour mieux exposer dans quelle perspective épistémologique je me place et donner d'ores et déjà quelques résultats obtenus dans ce cadre.

L'archéologie expérimentale est une discipline scientifique qui vise à la compréhension des techniques, des usages et des fonctions de vestiges archéologiques par l'expérimentation. Cette discipline permet de vérifier des hypothèses fonctionnelles encadrées dans un protocole établi au préalable. L'observation, la reconstitution et la comparaison des résultats obtenus par l'expérimentation avec le mobilier archéologique sont les trois fondements complémentaires de l'archéologie expérimentale. Néanmoins, cette discipline connaît des limites, comme le manque d'expérience technique ou l'absence de contextes culturels et artisanaux antiques. Ce qui oblige à être prudent et à nuancer la validité des résultats²⁰.

²⁰ Pour une description plus complète des méthodes et enjeux de l'archéologie expérimentale : Reynolds 1994 ; 1999.

Les plaquettes de bronze de notre nuancier ont été fabriquées par la technique de la fonte à la cire perdue. Plusieurs d'entre elles ont subi ensuite des traitements de surface visant à l'obtention d'un rendu polychrome. Les résultats issus des expérimentations montrent distinctement un spectre de couleurs possibles pour des bronzes antiques : des alliages allant du rouge clair au jaune doré suivant leur composition. De plus, des traitements de surface, tels que la dorure, la patine ou des incrustations de métaux ou matières colorés, offrent de multiples possibilités d'autres couleurs ou d'effets polychromes.

Outre les données archéologiques, provenant du mobilier en lui-même ou des expérimentations, ma recherche s'est attachée à dépouiller les sources littéraires et épigraphiques antiques, qu'elles soient grecques ou latines. Ces références littéraires et épigraphiques sont rassemblées en Annexe 1. L'organisation en est la suivante : sources grecques et latines, puis au sein de cette distinction, sources littéraires et épigraphiques. Pour terminer, le classement à l'intérieur des catégories se fait par ordre alphabétique (nom de l'auteur) ou par la référence (corpus épigraphique).

Les sources utilisées couvrent une large chronologie, indispensable à l'étude des productions de ces bronzes et de leurs couleurs et à la prise en compte de l'évolution des meubles au cours de l'Antiquité, notamment entre la fin de la République et le début de l'Empire romain. Les sources littéraires et épigraphiques ont été sollicitées au titre des informations qu'elles pouvaient livrer sur les techniques et sur la notion d'apparat des meubles.

Dans une même perspective, mon étude a impliqué la consultation systématique de sources iconographiques visant à recueillir des indices supplémentaires sur les procédés techniques et à repérer des éléments comparatifs concernant le mobilier d'apparat dans sa globalité, ainsi que sa disposition en contexte d'exposition entre le II^e siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è.

Enfin, dans une démarche interdisciplinaire, j'ai été conduit à caractériser et à employer des concepts empruntés à la sociologie. Je pense en particulier aux concepts touchant au fait social et à la fonction sociale, tels qu'ils ont été définis par Émile Durkheim²¹. En effet, dans la dernière partie de mon étude, je m'interroge sur les usages sociaux de ce mobilier d'apparat hellénistico-romain dans le discours de l'élite gréco-romaine à destination de ses semblables et

²¹ Sans ignorer le développement d'une bibliographie plus récente, j'ai choisi de m'en tenir à un « grand ancêtre », souvent plus stimulant pour explorer un sujet que les toutes dernières publications du domaine : Durkheim 2004 (1^{er} édition 1895) ; voir également Javeau 2005.

des autres classes de la société, en prenant tout particulièrement en compte, bien sûr ses rendus et syntaxes polychromes et disposition dans l'espace.

Ajoutons encore deux précisions sur les méthodes employées pour l'étude. Premièrement, en m'appuyant sur l'ensemble des données recueillies auprès de tous les types de sources, j'ai réalisé des dessins de restitution colorés de certains objets du corpus d'étude afin d'aider à la visualisation de la polychromie des pièces de mobilier d'apparat en bronze. L'un de ces dessins illustre la description d'un objet en particulier dans la première partie ; de nombreux autres, en troisième partie, accompagnent la description et la cartographie précise des couleurs du mobilier d'apparat en bronze.

Pour simplifier la lecture des dessins, une légende des couleurs des métaux, alliages cuivreux et patines utilisés a été définie (Fig. 2). Néanmoins, la coloration des dessins a été réalisée par des aplats de couleur uniforme. En réalité, le bronze – qu'il soit de surface plate ou modelée – réfléchit la lumière de manière plus subtile, apportant ainsi un jeu polychrome beaucoup plus complexe, avec de nombreuses variations de teintes. L'artisan était conscient de ces nuances et jouait avec la matière. De ce fait, les dessins de restitution colorés donnent seulement une première indication sur la couleur de l'alliage et des motifs colorés. Il resterait, j'en suis conscient, à poursuivre cette démarche de restitution en s'aidant de l'outil numérique permettant d'obtenir de meilleurs résultats en termes de rendu des couleurs et des nuances, testées dans des environnements virtuels 3D. Le temps ici m'a manqué, compte tenu de l'ampleur des tâches précédentes.

Les planches, qui sont regroupées dans le dernier volume, correspondent uniquement aux photographies des objets du corpus d'étude, qu'elles soient issues de publications, d'acquisitions auprès des musées ou de prises réalisées au cours de la recherche.

En revanche, les figures correspondent à des cartes et des légendes comme nous l'avons vu, mais aussi aux sources iconographiques, aux dessins de restitution colorés d'objets du corpus, aux dessins schématiques de mobilier d'apparat, aux dessins de fouilles, aux plans, aux photographies du mobilier archéologique comparatif, aux tableaux et graphiques de synthèse des données issues du corpus et aux photographies, tableaux et graphiques relatifs au projet d'archéologie expérimentale.

Les figures sont regroupées en dehors du texte et classées volontairement par groupe thématique pour une meilleure organisation visuelle de l'ensemble ; de ce fait, quelques-unes d'entre elles

ne sont pas classées en fonction du premier renvoi dans le texte. Une seule exception concerne les figures du nuancier des bronzes antiques qui sont intégrées avec le texte en Annexe 3.

Enjeux et organisation de l'étude

Les enjeux de mon étude sont doubles et indissociables : la caractérisation technique et les valeurs symboliques des couleurs du mobilier d'apparat hellénistico-romain en bronze et à décors polychromes. Pour des raisons de clarté d'exposition, mon étude aborde en premier lieu les couleurs et l'éclat du bronze et des autres traitements de surface d'un point de vue technique, afin d'assurer bonne lecture et compréhension de la polychromie de ce matériel. C'est sur l'ensemble des données recueillies et établies que je tente ensuite une approche des couleurs d'un point de vue symbolique. Cette approche vise à une meilleure compréhension des fonctions sociales de celles-ci et des thématiques décoratives du mobilier d'apparat mises en œuvre par les classes élevées de la société romaine.

Ces réflexions se font toujours en replaçant précisément les diverses couleurs sur le mobilier, mais aussi en replaçant les meubles et les appareils dans leurs contextes de production et de réception pour percevoir le jeu esthétique, voire idéologique, porté par ses décors polychromes. On vise ainsi à l'établissement de cartographies chromatiques multiples, à l'échelle de l'objet comme à celle de son lieu d'exposition.

Le plan que j'ai suivi vise à répondre au mieux à ces enjeux archéologiques et historiques. Une mise au point générale sur les couleurs des bronzes antiques, qu'elles proviennent des alliages cuivreux en eux-mêmes ou des divers traitements de surface participant à leur rendu. Une fois ces clarifications techniques apportées, une analyse précise de l'ensemble des pièces de mobilier en bronze et à décors polychromes du corpus d'étude est proposée, accompagnée d'un classement typologique de ces derniers. J'ai choisi d'attacher à chaque meuble et appareil un résumé historique, nécessaire selon moi à une meilleure compréhension de ce mobilier d'apparat hellénistico-romain. L'analyse du matériel d'étude me permet ensuite de spécifier les diverses pièces les composant et l'iconographie qu'elles portaient. C'est à ce stade que se place une première cartographie chromatique, qui précise la répartition des couleurs sur chaque élément de mobilier. En croisant en effet les caractéristiques techniques du bronze et l'étude analytique de chaque meuble et appareil gréco-romain, il nous est en effet permis de définir et cartographier le rendu polychrome des représentations iconographiques et des motifs décoratifs ornant le mobilier d'apparat en bronze.

Enfin, pour répondre au second enjeu de ma recherche, qui touche cette fois à l'histoire culturelle et sociale des couleurs, le mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes est d'une part replacé dans son contexte d'exposition au sein des riches demeures des élites grecques et romaines et d'autre part restitué au cœur des pratiques sociales recourant à l'ostentation.

À partir du II^e siècle av. n. è., en effet, les demeures romaines évoluent significativement par de nouveaux apports culturels liés à des manières de vie grecques : cette vie « à la grecque » importée dans l'*Vrbs* et dans les provinces républicaines et désirée par les classes élevées de la société romaine se traduit tant dans l'architecture de leur maison que dans le mobilier qui aménage et décore les multiples pièces.

Ces changements sont des indicateurs archéologiques allant dans le sens des problématiques historiques sur la compréhension du processus général d'acculturation des populations et provinces romaines au modèle gréco-romain, inscrites entre la fin de la République et le début de l'Empire romain ; un modèle défini par Paul Veyne comme celui d'un Empire où « la culture y était hellénique et le pouvoir était romain »²².

Le fait social « grécisant » se compose en plus de nouveaux divertissements et plaisirs liés à l'*otium*, notamment accomplis au cours des banquets – pouvant maintenant être dénommés des « banquets gréco-romains »²³. Pour accentuer ce phénomène et l'ostentation qui en découle, une partie du mobilier ornant les riches demeures devient luxueux. La notion de luxe est en effet permise grâce à l'apparat du mobilier. Le mobilier d'apparat grec, puis d'inspiration grecque, est ainsi réalisé avec l'emploi de matières précieuses, et en particulier le bronze au vu des nombreuses découvertes archéologiques, et par le rôle que jouent les couleurs et l'éclat dans le retentissement visuel recherché.

Questions, définitions, délimitations

En prélude à mon enquête, je crois nécessaire de rappeler les définitions auxquelles je me suis conformé au fil de mon étude, touchant respectivement à la couleur, au bronze et au mobilier.

²² Veyne 2005, p. 11.

²³ Pour une étude complète sur la notion « gréco-romaine » du banquet et du repas à la fin de la République et au début de l'Empire : Nadeau 2010.

La couleur

Qu'est-ce que la couleur ? Comment perçoit-on une couleur ? Quels en sont ses principes physiques ? Et quel rôle social les couleurs ont-elles joué dans les sociétés grecques et romaines ?

La couleur est un phénomène physique visible conditionné par la longueur d'onde de la lumière émise, réfléchi, diffusée ou transmise par un corps et qui permet à l'œil de distinguer un objet de son environnement et des autres objets qui l'entourent, indépendamment de sa nature et de sa forme.

La colorimétrie se fait à partir de trois propriétés : la tonalité qui permet de positionner une couleur dans le spectre visible, du violet au rouge ; la clarté qui correspond à la variation de l'intensité lumineuse réfléchi ; et la saturation qui caractérise l'intensité chromatique d'une teinte.

Par exemple, un corps lumineux qui émet une lumière blanche, tel que les rayons du soleil, signifie que celui-ci émet toutes les fréquences électromagnétiques du spectre visible. La flamme d'une bougie émet, pour sa part, une lumière bleue, une lumière blanche et une lumière jaune orangé en fonction de la température au contact de l'oxygène.

L'arc-en-ciel permet d'observer le phénomène de diffraction de la lumière blanche émise par les rayons du soleil, c'est-à-dire la décomposition du spectre visible de la lumière incidente. En effet, quand les rayons du soleil traversent les gouttes d'eau tombant ou en suspension dans l'atmosphère, se produit une décomposition de la lumière blanche qui fait apparaître les sept couleurs visibles par l'œil humain : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge.

En revanche, un corps non-lumineux, tel qu'un mobilier en bronze poli qui nous apparaît de couleur jaune, contient des électrons dans ses couches superficielles qui absorbent sélectivement à une certaine longueur d'onde et qui ne réfléchissent, dans le cas de notre exemple, que la composante jaune de la lumière incidente.

Nous pouvons encore citer deux autres exemples : si le corps non-lumineux est noir, cela signifie que ce dernier absorbe toutes les composantes spectrales de la lumière ; à l'inverse, si le corps est blanc, cela signifie qu'il réémet l'ensemble des composantes de la lumière²⁴.

²⁴ Imbert 2003 ; Valeur 2011, p. 6-10, 24-30 et 38-40 ; Darque-Ceretti, Aucouturier 2012, p. 17-18.

Les Grecs de l'Antiquité désignent la « couleur » par le terme de *χρῶμα* : la couleur de la surface de l'Homme, sa peau, mais aussi celle de la surface des objets. Dès l'époque classique, le terme grec est également employé au cours de discussions philosophiques traitant de la rhétorique, de l'art ou de la musique comme un effet de style pour marquer notamment l'embellissement d'une personne ou l'ornementation d'un objet.

Il en est de même avec le terme latin de *color* car il désigne tout d'abord la « couleur » d'une personne ou d'un objet, puis il devient en plus, à la fin du I^{er} siècle av. n. è., un terme technique largement employé dans les registres rhétoriques, artistiques, musicaux et littéraires²⁵.

Cela vient du fait que les couleurs ne renvoient pas qu'à de simples nuances avec des teintes claires ou sombres et des aspects brillants ou mats ; en effet, d'un point de vue social, les couleurs et l'éclat, ainsi que les noms qui leur sont attribués, sont emprunts d'une signification d'ordre moral, culturel, médical, politique ou religieux.

Même si, comme l'indique le philosophe Favorinus dans le courant du II^e siècle de n. è., « il y a plus de nuances dans la sensation des yeux que dans les mots et les noms de couleur »²⁶, les significations culturelles et idéologiques assignées aux couleurs par les sociétés grecque et romaine des époques antiques peuvent toutefois être complexes. Elles ne nous sont par ailleurs pas toutes comprises, et ne le seront probablement pas²⁷.

En somme, en reprenant les mots de Ph. Jockey, « la Grèce et Rome ont donc fait très largement couleurs communes, les Romains ajoutant une dimension plus idéologique encore à leur utilisation, mais dans la continuité des périodes précédentes, notamment de l'époque hellénistique »²⁸.

Le bronze

Deuxièmement, qu'est-ce que le bronze, en particulier celui qui était produit dans l'Antiquité gréco-romaine ? Quelles sont ses couleurs ? Et quels sont les possibles traitements appliqués à sa surface pour lui donner un rendu polychrome ?

²⁵ Ernout, Meillet, André 1994, p. 133 ; Gage 2008, p. 227-228 ; Bradley 2009, p. 56-57, 68-73, 111-127 et 221 ; Carastro 2009 ; Chantraine 2009, p. 1233-1234 ; Grand-Clément 2011, p. 33-42.

²⁶ Aulu-Gelle, *Les nuits attiques*, II, 26, 3 (Annexe 1).

²⁷ Marganne 1978 ; Raina 2003 ; Romano 2003 ; Sassi 2003 ; Wolff 2007 ; Gage 2008, p. 11-27, 79-80 ; Grand-Clément 2009a ; Bradley 2013 ; Jockey 2013, p. 17-86.

²⁸ Jockey 2013, p. 59.

Ces questions seront plus amplement abordées dans la première partie de notre étude, en complément d'informations obtenues grâce à des expérimentations archéologiques dont le protocole et les résultats sont réunis en Annexe 3.

Néanmoins, rappelons ici que le bronze est un alliage cuivreux composé de cuivre et étain, avec parfois un ajout de plomb pour les bronzes romains. Ajoutons d'emblée que le bronze n'est pas vert ; l'alliage cuivreux poli possède généralement une couleur jaune, avec des nuances dorées, brunes ou rougeâtres suivant sa composition élémentaire et brille d'un éclat métallique.

Le rendu polychrome d'un bronze se fait quant à lui par divers traitements de surface réalisés soit par des traitements plastiques qui modifient localement la réflexion de la lumière incidente, soit par l'incrustation d'autres métaux ou matières colorés qui accentuent ou créent des détails ou décors colorés, soit, enfin, par des recouvrements métalliques ou des patines qui produisent également un jeu polychrome décoratif.

Le terme d'« alliage cuivreux » est employé pour qualifier de nombreux objets du corpus d'étude. Il est plus prudent en effet d'employer ce terme générique, compte tenu du manque d'informations physico-chimiques sur la composition élémentaire des objets. En effet, certains d'entre eux pourraient par exemple être des laitons, c'est-à-dire des alliages cuivreux composés de cuivre et de zinc, et non des bronzes. Même si cela s'avère exact, ces pièces de mobilier seraient peu nombreuses d'après les données actuelles.

Le terme « bronze » pour qualifier certains objets du corpus d'étude n'a donc été employé que sur la base des données archéométriques permettant de clarifier leurs compositions élémentaires et de connaître leurs éléments majeurs que sont principalement le cuivre et l'étain.

Le mobilier

Enfin, qu'appelle-t-on mobilier ? Qu'est-ce qu'un meuble ? Qu'est-ce qu'un appareil ? Comment se matérialise l'apparat sur le mobilier domestique romain de la fin de la République et du début de l'Empire ?

Pour répondre en partie à ces questions introductives, nous pouvons nous fonder sur le *Digeste* du *Corpus de Droit Civil* de Justinien, et plus particulièrement sur un passage concernant *Les legs du mobilier* extrait des écrits du jurisconsulte romain Publius Iuventius Celsus du II^e siècle de n. è., qui reprend lui-même, entre autres, les dires des jurisconsultes Marcus Antistius Labeo et de Quintus Aelius Tubero, tous deux en activité à la fin du I^{er} siècle av. n. è. et au début du I^{er} siècle de n. è. :

« Labéon dit que le mot de mobilier trouve son origine dans le fait qu'autrefois ceux qui partaient en mission et avaient l'habitude de placer dans des tentes en peau ce dont ils auraient besoin.

Tubéron tente d'expliquer ainsi ce qu'est le mobilier : l'ameublement est un ensemble d'objets communs destinés à l'usage quotidien d'un père de famille, qui ne conviennent pas à un autre usage particulier : tels par exemple les provisions de bouche, l'argenterie, l'habillement, les bijoux, les outils agricoles ou pour la maison. Il n'est pas étonnant que cette dénomination ait connu différent changement, suivant les mœurs de la cité et l'usage des objets : car l'ensemble des meubles était autrefois en argile, en bois, en verre, ou enfin en bronze ; ensuite nous avons utilisé du mobilier en ivoire, en écailles de tortue et en argent ; enfin dorénavant nous avons du mobilier en or et en pierres précieuses. Ainsi, c'est plutôt l'usage des objets que la matière qu'il faut considérer pour savoir si nous devons les rapporter au mobilier, à l'argenterie ou à l'habillement. »²⁹

Le mobilier correspond ainsi à l'ensemble des meubles, c'est-à-dire aux objets communs, maniables et mobiles, qui servent à l'aménagement d'une pièce, publique ou privée³⁰. Dans le cadre de notre étude, le mobilier se limite aux meubles à usage domestique que sont les lits de table avec les marchepieds, les tables, les trépieds à couronnement amovible, les candélabres et les porte-lampes.

On exclut du mobilier par définition les murs de la maison – qui correspondent à l'immobilier –, mais aussi d'autres biens domestiques comme les outils, la literie, les vêtements et la vaisselle.

Pour cette dernière, nous pouvons néanmoins nous poser la question de savoir – après les juristes romains eux-mêmes, sans tous être d'accord³¹ – si la vaisselle de banquet, notamment de luxe, pouvait être considérée comme faisant partie du mobilier. En effet, un cratère rempli d'un mélange de vin et d'eau est un objet fonctionnel, imposant mais maniable, pouvant être considéré comme meublant une pièce de réception durant les banquets. En dépit de cette interrogation, la vaisselle d'apparat en bronze, dans sa totalité, n'a pas été prise en compte dans le corpus d'étude.

²⁹ Justinien, *Corpus de Droit Civil, Digeste*, XXXIII, X, 7, 1 (Annexe 1).

³⁰ Un passage de Pollux, qui s'appuie sur la *Périnthienne* de Ménandre, mentionne également que les meubles (*μαλακά*) sont des « objets utiles pour la maison » et sont « faciles à manier ». Pollux, *Onomasticon*, X, 11-12 (Fr. 4 (3)) (Annexe 1).

³¹ Justinien, *Corpus de Droit Civil, Digeste*, XXXIII, X.

Les deux derniers types d'objets intégrés au corpus d'étude ne sont pas des meubles stricto sensu ; ils sont associés néanmoins, directement ou indirectement, à l'ameublement et font partie du « mobilier ». Ces types d'objets sont la lampe et l'encensoir : le premier est un appareil d'éclairage ; le second est un appareil sollicitant le sens olfactif.

L'appareil se définit donc comme un ensemble d'éléments techniques organisés en un ensemble plus abouti qu'un outil et qui possède une fonction : la lampe est l'élément fonctionnel et indispensable en relation avec le porte-lampe ; l'encensoir est un objet fonctionnel utile à la compréhension de pratiques sociales gréco-romaines. Seuls deux encensoirs en bronze à décors polychromes sont connus de nous. Ils ont été facilement intégrés au corpus d'étude.

Concernant l'apparat du mobilier, au témoignage du passage juridique susmentionné, nous voyons qu'il est mis en œuvre et progressivement exalté au cours des siècles par divers matériaux employés pour confectionner les meubles tout entiers, du moins des pièces d'ornementations ostentatoires qui garnissaient ces derniers. Une partie de ces matériaux peut clairement être qualifiée de *λαμπρός* en grec ancien ou de *fulgens* en latin, c'est-à-dire d'« éclatant » et de « brillant »³².

Cadre géographique, bornes chronologiques et contextes archéologiques de l'étude

Les cadres géographiques et chronologiques de l'étude ont été déterminés par la confrontation des sources textuelles traitant de cette catégorie d'objets et des découvertes archéologiques de pièces de meuble en bronze à décors polychromes, voire, dans le meilleur des cas, de meubles complets présentant ces mêmes critères d'apparat, faites dans le bassin méditerranéen et plus largement dans l'empire romain, républicain puis impérial (Fig. 3).

Les bornes assignées à mon étude posent d'abord la question des matériaux de ce mobilier d'apparat et de leur utilisation dans le temps.

Tubéron place tout d'abord l'argile, le bois, le verre et le bronze dans un passé lointain du sien. Le bronze, comme nous le verrons plus précisément pour chaque meuble en deuxième partie d'étude, perdure cependant jusqu'au II^e siècle de n. è. Ce même auteur signale une évolution dans le choix des matériaux de l'ornementation du mobilier : l'ivoire, les écailles de tortue et l'argent. Pline l'Ancien, Martial et Juvénal font de même, pour décrire ou critiquer ce nouveau luxe qui menace l'ordre ancien. Les informations recueillies par ces auteurs nous permettent de situer l'utilisation de l'ivoire et l'argent dès le II^e siècle av. n. è., celle des écailles de tortue au

³² Ernout, Meillet, André 1994, p. 259 ; Chantraine 2009, p. 592-593.

cours du I^{er} siècle de n. è. Enfin, le juriste mentionne l'emploi de l'or et de pierres précieuses pour embellir le mobilier de son époque, donc au début de l'Empire romain.

L'évidence archéologique nous permet de préciser et rectifier les bornes chronologiques proposées par les seules sources textuelles. Nous constatons en effet un emploi du bronze comme moyen d'ostentation du mobilier domestique du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. Plus précisément, la présence de couleurs, par l'ajout de métaux précieux ou de pierres colorées, pour accentuer l'apparat de ce mobilier en bronze au cours de ces siècles, se manifeste surtout durant le I^{er} siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è. Ces couleurs – qui ont vocation à embellir des motifs ou des personnages principalement en relation avec le monde bacchique – et leur cartographie sur le mobilier seront analysées en troisième partie.

Les contextes de trouvailles ne sont pas moins capitaux que l'évidence des matériaux et du mobilier. Le mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes provient pour l'essentiel de cinq grands contextes archéologiques³³ : artisanal, ateliers compris ; commercial, incluant boutiques et cargaisons des épaves, témoins des échanges commerciaux et culturels en Méditerranée ; funéraire, témoins des rites et pratiques funéraires en l'honneur du défunt ; publics (bâtiments publics en liaison avec des activités communautaires) ; domestique, l'habitat représentant le contexte central de notre étude, témoin pour partie des pratiques sociales entre le maître de maison et ses convives.

Les délimitations de l'étude prennent en compte, en outre, les événements politiques et militaires qui ont joué quoiqu'indirectement un rôle majeur dans l'apparition et le développement d'un mobilier de luxe d'inspiration hellénique à Rome. Nous les verrons également plus en détail en quatrième, et dernière, partie d'étude.

L'aire géographique couverte est en étroite relation avec ces événements majeurs. En effet, les conquêtes militaires romaines, entraînant pillages, migrations d'artisans et découvertes et acculturations de nouveaux modes de vie, ont abouti à la création de plusieurs provinces entourant la Méditerranée. L'Empire romain, fondé en 27 av. n. è. par Auguste, a accentué l'unification, tant politique que culturelle, du bassin méditerranéen, et même au-delà : pour former un monde « gréco-romain ».

Toutefois, la *Pax Romana* dans l'Empire romain, déjà affaiblie une première fois lors de l'année des quatre empereurs, prit fin définitivement au cours du II^e siècle de n. è., après la mort de

³³ J'y reviendrai naturellement plus en détails en début de quatrième partie, cf. *infra*, p. 361 *sq.*

Marc Aurèle en 180 de n. è. À partir de la fin de ce siècle, le rôle à la fois unificateur et globalisant de l'Empire s'estompe progressivement à cause des crises politiques, des invasions et des dissidences régionales envers Rome.

Ce phénomène entraîne de profondes mutations dans la société romaine, tant politiques que culturelles. La majorité de l'élite de la société ne prétend plus à des manifestations ostentatoires dans la maison car elles n'ont plus d'utilités sociales ; seuls quelques palais imitent encore les résidences impériales. Une bienséance sociale s'instaure. Le goût pour les effets plastiques et les contrastes de couleurs des métaux et autres matières sur le mobilier domestique de bonne facture s'estompe *de facto*.

PREMIÈRE PARTIE

MISE AU POINT TECHNIQUE SUR LA POLYCHROMIE DES BRONZES

Il [Homère] qualifie de daidalon, « fait avec art » selon la traduction habituelle, toutes sortes de beaux objets, dont le fameux bouclier fait par Héphaïstos pour Achille. Il est notable que la plupart des objets appelés daidala par le poète sont faits de plusieurs matières, qui font jouer les couleurs [...]

Claude Rolley, *La sculpture grecque, 1. Des origines au milieu du V^e siècle*,
Picard, Paris, 1994, p. 54

La synthèse développée dans cette première partie est en étroite relation avec les expérimentations archéologiques réalisées dans le cadre du doctorat et décrites en Annexe 3. De nombreux renvois à cette annexe sont donc faits au sein des deux prochains chapitres.

Chapitre 1 : Couleurs des métaux, bronzes et autres alliages cuivreux

1.1 Le bronze, ses couleurs et ses nuances

1.1.1 Dénominations antiques

Compte tenu de l'emploi que je vais faire, au fil de ma thèse, des termes suivants, j'ai choisi d'en rappeler dès maintenant le sens. Comme on le sait, le mot grec de « χαλκός » désigne tant le « cuivre » que le « bronze », voire de manière générique les « alliages cuivreux », anciennement dénommés « airain »³⁴.

Χαλκός trouve son pendant dans le latin *aes* qui désigne communément le « cuivre » et le « bronze ». Pline l'Ancien emploie les termes d'*aeris metalla* pour désigner le « cuivre » et les « alliages cuivreux » dans son introduction au Livre XXXIV de son *Histoire naturelle* :

« Aussitôt après <l'or et l'argent>, nous traiterons des mines de cuivre (*aeris metalla*), métal que son utilité classe immédiatement après ces métaux pour la valeur, ou plutôt qui vient avant l'argent, et presque même avant l'or, du moins pour le bronze de Corinthe. »³⁵

En revanche, à la différence de l'argent et de l'or³⁶, *aes* désigne purement et simplement l'objet fait dans cette matière et ne se laisse pas analyser sémantiquement à travers ses propriétés mécaniques ou physiques ou sa couleur³⁷.

Le « cuivre de Chypre », ou « cuivre pur », ou « cuivre rouge », est nommé en grec χαλκός Κύπριος et renvoie aux mines de cuivre exploitées sur l'île de Chypre³⁸. Le minerai de cuivre extrait était de bonne qualité. Il faisait l'objet d'un commerce important dans le bassin méditerranéen à date haute, comme le suggèrent ses mentions dans les poèmes homériques³⁹.

En latin, le « cuivre pur » est aussi nommé *aes cyprium* par analogie avec la localisation de l'exploitation. Le terme *cuprum* (*cyprum*) apparaît plus tardivement. Il est mentionné pour la

³⁴ Chantraine 2009, p. 1199-1200.

³⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 1 (1) ; Isidore de Séville, *Étymologies*, XVI, 20, 2 (Annexe 1) ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 13 et 401.

³⁶ Cf. *infra*, p. 43 *sq.*

³⁷ Ernout, Meillet, André 1994, p. 12-13 et 45-46.

³⁸ Chantraine 2009, p. 578.

³⁹ Homère, *Odyssée*, I, 184 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 2 (2) (Annexe 1).

première par Pline l’Ancien dans cette dénomination en rapport à l’emploi de cuivre dans la fabrication d’un type de verre⁴⁰.

En syriaque, dans une traduction du IX^e siècle de n. è. du Livre VI, nommé « Lettre waw », du *Traité d’alchimie* de Zosime de Panopolis sur le *Travail du cuivre et des traitements de surface pour une coloration*, le terme *ἀφροδ* (*aphrod*) est employé pour désigner le cuivre pur chypriote, en référence à la déesse tutélaire de l’île⁴¹.

L’ « étain » est nommé en grec *κασσίτερος*. L’étymologie du mot ferait écho au métal exploité par les Cassites, peuple installé dans les monts Zagros, près de la Basse Mésopotamie, au cours des II^e et I^{er} millénaires av. n. è.⁴².

Le terme latin de *cassiterum* est un emprunt au terme grec pour désigner le métal⁴³. Les îles Cassitérides – actuelles îles Scilly en mer Celtique – où les Grecs et les Romains ont commercé et exploité les minerais d’étain, tirent leur nom de là. Pline l’Ancien le mentionne en ces termes :

« Ce dernier [l’étain] est très précieux ; c’est celui que les Grecs appellent *cassitéros* et dont leurs fables racontent qu’on va le chercher dans des îles de l’océan Atlantique et qu’on le rapporte dans des barques d’osier recouvertes de peaux cousues. »⁴⁴

On notera qu’à partir du I^{er} siècle av. n. è., l’étain est nommé *plumbum album* et *plumbum candidum* à partir du I^{er} siècle de n. è., c’est-à-dire littéralement le « plomb blanc »⁴⁵.

Le métal argenté est également appelé, en rapport à sa couleur, *plumbum argentarium*. Mais son emploi est rare et le terme, utilisé par Pline l’Ancien, est probablement issu du langage technique de la fonderie⁴⁶.

Le *stagnum* (*stannum*) est plus difficile à déterminer : il pourrait s’agir d’étain ou plutôt de plomb argentifère natif ou d’un alliage de plomb et d’argent. Une contrefaçon de cet alliage, nommé *argentarium*, est décrite par Pline l’Ancien : il serait dépourvu d’argent, mais uniquement composé d’étain et de plomb moins coûteux⁴⁷.

⁴⁰ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVI, 66 (193) (Annexe 1) ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 159.

⁴¹ Giunlia-Mair 2002, p. 319 ; cf. *infra*, p. 51.

⁴² Chantraine 2009, p. 484.

⁴³ Ernout, Meillet, André 1994, p. 103.

⁴⁴ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 47 (156) (Annexe 1).

⁴⁵ Lucrèce, *De la nature*, VI, 1079 ; Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, 47 (156) ; 48 (161) (Annexe 1).

⁴⁶ Boucher 1973.

⁴⁷ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 48 (160) (Annexe 1) ; Le Bonniec 1953, p. 311 ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 646 ; Boucher 1973, p. 64.

Le « plomb » est nommé en grec *μόλυβδος* et en latin *plumbum*, et même plus précisément *plumbum nigrum* (plomb noir) en distinction à l'étain (plomb blanc)⁴⁸. Malgré leur origine obscure, comme plusieurs autres noms de métaux, ces deux mots grec et latin pourraient être emprunts du terme de la langue ibère⁴⁹. Le plomb est, en effet, en partie exploité au cours de l'Antiquité dans la péninsule ibérique comme le précise Pline l'Ancien :

« [...] on l'extrait à grand-peine en Espagne et sur toute l'étendue des Gaules ; en Grande-Bretagne, par contre, on le trouve à la surface du sol en telle abondance qu'une loi interdit même d'en produire plus d'une certaine quantité. »⁵⁰

Les analyses isotopiques du plomb nous renseignent aujourd'hui fort heureusement sur l'origine du minerai, même lorsqu'on a affaire à un mélange de plombs de différentes provenances⁵¹. Les analyses effectuées sur deux pièces de meuble en bronze découvertes dans l'épave de Mahdia (cat. n°166 et 339) montrent que le plomb issu de ces alliages provient des minerais de plomb de la mer Égée (Chalcidique, Syros, Thasos) (Annexe 2)⁵².

Enfin, certains bronzes antiques, dont la qualité, la fonction, l'alliage ou la couleur sont différents⁵³, sont nommés suivant leur lieu de production : le célèbre bronze de Délos (*aes deliacum*) utilisé pour la fabrication, entre autres, des pieds et des appliques de *fulcrum* de lit de table⁵⁴ ; le bronze d'Égine (*aes aegineticum*) employé, dans le mobilier, pour les appliques de couronnement et plateau supérieur de porte-lampe⁵⁵ ; le bronze de Tarente (*aes tarentum*) également réservé dans l'ameublement pour la confection des fûts de porte-lampe⁵⁶ ; le bronze de Campanie (*aes campanum*), notamment celui des ateliers de Capoue et de Nola, pour la vaisselle en bronze⁵⁷ ; ou encore l'énigmatique et très prisé bronze de Corinthe (*aes corinthium*)⁵⁸.

⁴⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 47 (156) (Annexe 1).

⁴⁹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 516 ; Chantraine 2009, p. 683-684.

⁵⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 49 (164) (Annexe 1).

⁵¹ Begemann, Schmitt-Strecker 1994 ; Schwab *et al.* 2008, p. 19-20.

⁵² Schwab *et al.* 2008, p. 19, fig. 8.

⁵³ Concernant plus précisément la désignation des bronzes comme marqueur de qualité et de luxe grec : cf. *infra*, p. 385 *sqq.*

⁵⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 4 (9) (Annexe 1) ; cf. *infra*, p. 131 *sq.*

⁵⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 5-6 (10-11) (Annexe 1) ; cf. *infra*, p. 234.

⁵⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 6 (11) (Annexe 1) ; cf. *infra*, p. 234.

⁵⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (95) ; Caton l'Ancien, *De l'agriculture*, CXLIV, 135, 2 (Annexe 1).

⁵⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 1 (1) (Annexe 1) ; cf. *infra*, p. 49.

1.1.2 Compositions élémentaires des bronzes antiques

Notre propos est ici de confronter les caractéristiques physico-chimiques des différents alliages cuivreux attestés à ce jour aux données antiques disponibles. Je rappelle d'abord les premières avant d'évaluer leur degré de connaissance et d'exploitation par les Anciens pour la réalisation des éléments entrant dans la composition du mobilier d'apparat de notre corpus d'étude.

Les sources sont ici de deux ordres : les textes, principalement ceux de Pline l'Ancien et – mais dans une moindre mesure – ceux d'Aristote ; les données issues des analyses physico-chimiques conduites sur les bronzes antiques.

Au sens actuel, plus restreint, comme on le sait, le bronze est un alliage cuivreux composé d'étain comme second élément majeur⁵⁹. Le bronze est dans ce cas binaire, uniquement composé volontairement de cuivre (Cu) et d'étain (Sn).

De nombreux éléments traces sont toutefois présents dans l'alliage. Ils ne sont pas des ajouts volontaires du bronzier. Ils proviennent en effet majoritairement des impuretés naturelles du minerai ou des outils – en fer – utilisés au cours du processus de fabrication (Annexe 2). Néanmoins, il reste difficile de juger de l'apport intentionnel ou non du plomb quand la teneur analysée est aux alentours de 2%⁶⁰.

La statuaire en bronze grecque, jusqu'à l'époque classique, suit la composition binaire pour une gestion de la coloration⁶¹. Mais certains bronzes hellénistiques et romains conservent également cette composition pour ses propriétés mécaniques et de ses couleurs : la majorité des pièces de meuble en bronze hellénistico-romains, dont la composition élémentaire est connue, sont des bronzes binaires (Fig. 4).

Les alliages des pièces de lits des épaves *Fourmigue C* et de Mahdia, d'Avenches et de Bourgoin-Jallieu présentent une composition élémentaire similaire et proviennent vraisemblablement d'une zone de production géographiquement proche, où les ateliers étaient approvisionnés en minerais d'une même source, voire d'un seul et même atelier de fabrication,

⁵⁹ Il est également employé les termes d' « élément d'alliage » ou d' « élément d'addition » pour parler des éléments majeurs.

⁶⁰ Il est défini qu'un élément dont la teneur est de moins de 2 % dans la composition élémentaire de l'alliage ne peut être considéré comme un ajout volontaire, le plomb peut être à ce moment-là une impureté du cuivre. Michel Pernot va même jusqu'à 3% pour parler d'une possible impureté du cuivre (Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 155).

⁶¹ Rolley 1994, p. 65.

peut-être délien (Annexe 2 ; cat. n°72, 110, 111, 166, 220, 221, 273, 274, 275, 277, 278, 280-283, 339, 362, 364, 367, 369, 370, 373, 375, 378)⁶².

Le bronze est ternaire quand du plomb (Pb) est ajouté dans l'alliage comme troisième élément majeur.

Certains bronzes grecs d'Occident et certains bronzes étrusques sont dès la fin de l'époque archaïque des bronzes ternaires. L'ajout de plomb dans l'alliage est dû à un souci d'économie : l'approvisionnement du plomb est plus aisé, du moins à l'époque romaine, et la qualité des divers minerais est semblable, ce qui n'impose pas une sélection de minerais quelque soit le bronze souhaité⁶³ ; l'étain est à l'inverse plus difficile à se procurer et donc plus cher⁶⁴.

À partir du IV^e siècle av. n. è., les artisans grecs réalisent des bronzes ternaires comportant une teneur en plomb approchant les 15%. Ce type de bronze est courant dans la statuaire romaine⁶⁵. Il est cependant peu représenté dans les quelques objets archéologiques analysés : seuls quelques pièces de meuble ou éléments de ces derniers, datant de la seconde moitié du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle de n. è., présente un alliage intégrant un peu plus de 2% de plomb (Fig. 4 ; cat. n°110, 131, 155, 274, 500 et 503).

Trois autres pièces de mobilier datant des deux premiers siècles de n. è. – une lampe (cat. n°504), une applique de couronnement de porte-lampe (cat. n°468) et une gaine de plateau de table (cat. n°405) – sont des bronzes au plomb : le plomb est ici le deuxième élément majeur de l'alliage, devant l'étain (Fig. 4). Les alliages ont une teneur en plomb comprise entre 13 et 24,5% (Annexe 2).

Une lampe romaine du I^{er} siècle de n. è. illustre un dernier type d'alliage (cat. n°501) : l'alliage est quaternaire et réunit cuivre, plomb, étain et zinc (Zn) (Annexe 2). Les métaux sont mentionnés par teneurs décroissantes, ce qui fait de cet alliage quaternaire un bronze au plomb.

⁶² Pernicka, Eggert 1994, p. 1050 ; Duvauchelle *et al.* 2013, p. 14-19 et 67.

⁶³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 49 (164) (Annexe 1).

⁶⁴ L'étain est par exemple présent dans les monts Zagros, en Espagne et dans les îles Cassitérides. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 47 (156) ; 48 (161) ; Pour une étude plus approfondie sur les mines et les minerais : Rolley 1983, p. 14 ; 1994, p. 64 ; Domergue 2003 ; 2008.

⁶⁵ Rolley 1994, p. 65 ; Pour une étude plus approfondie sur les bronzes de Gaule romaine : Picon, Condamin, Boucher 1966 ; 1967 ; 1968.

Durant l'Antiquité, l'ajout de zinc dans un alliage se fait soit à l'aide d'un minerai riche en oxyde de zinc (*ὀρείχαλκος*⁶⁶), soit à l'aide de la calamine⁶⁷. La présence d'au moins 2% de zinc dans un bronze romain, notamment pour les vases anthropomorphes, confirme une fabrication d'origine occidentale. En revanche, l'absence de zinc ne signifie pas forcément une fabrication en Orient⁶⁸.

1.1.3 Propriétés chimiques, physiques et mécaniques

Outre la parfaite maîtrise de la fabrication des moules de coulée et de la température des fours⁶⁹, le fondeur définit précisément la composition et les teneurs des éléments majeurs de l'alliage pour réaliser le bronze voulu. Diverses propriétés des métaux sont prises en compte pour confectionner un bronze de bonne qualité : les propriétés chimiques (constitution d'un alliage, résistance à la corrosion, traitement de surface), les propriétés physiques (conductibilité, point de fusion) et les propriétés mécaniques (fluidité, ductilité, malléabilité, plasticité, soudabilité, usinabilité, traitement de surface).

En raison de ses propriétés chimiques, le cuivre est un très bon métal pour réaliser un alliage, notamment le bronze. En revanche, le cuivre a une mauvaise résistance à la corrosion, défaut qui devient un atout lorsqu'on souhaite obtenir un bronze patiné⁷⁰.

Au chapitre XX du Livre XXXIV de l'*Histoire naturelle*, Pline l'Ancien donne, entre autres, de nombreux détails sur les propriétés mécaniques des métaux, alliés entre eux pour former l'alliage, et des précisions quantitatives et techniques pour obtenir le bronze désiré.

L'affinage des métaux est un préalable essentiel à la réalisation d'un bronze de bonne qualité. Pline l'Ancien explique que le bronze de Campanie, réputé pour sa qualité et sa couleur, est fait à partir d'un cuivre fondu à plusieurs reprises ; alors que le bronze gaulois, critique-t-il, n'est réalisé qu'à partir d'un cuivre refondu une seule fois⁷¹.

⁶⁶ Le zinc est également le second élément majeur du laiton. Le laiton est un alliage à base de cuivre et de zinc. Il n'est pas attesté par des analyses chimiques dans notre corpus d'étude, mais il est fabriqué à l'époque romaine. Cf. *infra*, p. 44.

⁶⁷ Gorecki 1999, p. 104 ; il ne faut pas confondre la calamine issue de minéraux (oxyde de zinc) avec la calamine provenant d'activités métallurgiques (oxyde de fer), comme la couche d'oxydation sur les bronzes « bruts de fonderie » (Annexe 3, p. 739, n°24).

⁶⁸ Marti-Clercx, Mille 2002.

⁶⁹ Annexe 3, p. 730 *sqq.*

⁷⁰ Cf. *infra*, p. 99.

⁷¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (95-96) (Annexe 1).

L'affinage du cuivre est important pour une bonne ductilité de l'alliage. Le cuivre de Chypre est naturellement malléable en raison de sa très grande pureté, alors que les autres cuivres doivent être plus longuement affinés comme l'explique le même auteur :

« [Le cuivre de Chypre] est malléable, comme disent certains, propriété commune à tout le cuivre de Chypre. Mais, même dans les autres mines, c'est le travail qui différencie le cuivre *en barre* (lingot de cuivre affiné) et le *caldarium* (cuivre avec des impuretés) ; car toute espèce de cuivre que l'on a soigneusement épuré en brûlant ses impuretés est du cuivre en barre. »⁷²

Le cuivre est en outre un matériau qui se recycle. On sait que la refonte du bronze était courante dans l'Antiquité. L'épave *SM 4* des Saintes-Maries-de-la-Mer, où provient l'applique de couronnement d'un trépied à couronnement amovible (cat. n°413), transportait une cargaison d'objets réunis en vue du recyclage de leurs métaux et alliages cuivreux comme le suggère en tout cas leur état fragmentaire ou détérioré.

Pline l'Ancien parle de cuivre ou de bronze de récupération et prête à ce dernier une qualité particulière⁷³. Le bronze de récupération, en effet, ayant déjà subi plusieurs fusions, est peu sujet aux risques de ségrégation entre le cuivre et l'étain. Le bronze est ainsi employé au même titre qu'un alliage ayant été au préalable lingoté⁷⁴.

L'étain se mélange mal au cuivre, comme Aristote l'observait déjà au IV^e siècle av. n. è. :

« Certains êtres hésitent en effet et sont indécis dans leur rapport mutuel – ils apparaissent alors même comme assez faiblement miscibles et comme si l'un était réceptacle et l'autre forme. C'est précisément ce qui a lieu dans le cas considéré : l'étain, comme s'il était une affection sans matière du cuivre, disparaît presque, ayant été mélangé dans son intégralité, et ne laisse qu'une couleur – [...] »⁷⁵

L'ordre d'incorporation des métaux dans le creuset est primordial : dans les paragraphes descriptifs du chapitre XX de l'ouvrage susmentionné, le cuivre est toujours incorporé en premier, puis viennent les autres métaux⁷⁶.

⁷² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (94) (Annexe 1).

⁷³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (97) (Annexe 1).

⁷⁴ Voir le lingotage lors des expérimentations : Annexe 3, p. 735 *sq.*

⁷⁵ Aristote, *De la génération et la corruption*, I, 10 (328b, 5-13) (Annexe 1).

⁷⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (95 et 97-98) (Annexe 1) ; il en est de même lors des expérimentations réalisées (Annexe 3).

Cet ordre découle d'une connaissance précise du point de fusion des métaux. Elle permet une meilleure gestion de la coulée : le point de fusion du cuivre pur est à 1084°C, celui de l'étain à 232°C et celui du plomb à 327°C. Plus les teneurs en étain sont importantes dans l'alliage cuivreux, plus le point de fusion de l'alliage baisse (Fig. 5). Il en est de même avec la teneur en plomb.

À titre d'exemple, un alliage à 10% d'étain⁷⁷ a un point de fusion à 1005°C alors qu'un bronze dont la composition élémentaire est de 9% d'étain et de 9% de plomb⁷⁸ a un point de fusion à 950°C.

Concernant les deux principaux métaux alliés au cuivre, l'étain et le plomb. Pline l'Ancien les caractérise probablement en fonction de leur propriété mécanique dans le bronze :

« Le plomb blanc (l'étain) est d'une nature plus sèche ; au contraire le plomb noir (le plomb) est tout humidité. »⁷⁹

En effet, l'étain et le plomb abaissent le point de fusion de l'alliage et améliorent sa coulabilité lors de la coulée. En revanche, l'étain durcit le bronze, il serait donc plutôt « sec » pour le naturaliste romain, alors que le plomb rend l'alliage plus ductile, il serait donc plutôt « humide ».

Callistrate définit également un beau Éros en bronze comme étant « humide sans être mou », il semblerait ainsi que le bronze contenait un pourcentage de plomb pour lui donner de bonnes propriétés mécaniques. Il en était, semble-t-il, de même pour une statue de Dionysos et le Diadumène de Praxitèle⁸⁰.

Dans quelle mesure ces propriétés « sèches » ou « humides » avaient-elles un effet sur la perception qu'avaient les Romains de leur mobilier en bronze est une question à laquelle j'essaierai de répondre un peu plus loin.

Un bronze à 10% d'étain est plus facile à polir et à ciseler et donne de belles patines ; lorsqu'il présente en revanche un pourcentage égal à 12% d'étain, il est déjà plus difficile à travailler à froid, même si cela reste possible. Les expérimentations que j'ai conduites le confirment⁸¹. Un

⁷⁷ L'alliage n°3 des expérimentations archéologiques (Annexe 3).

⁷⁸ L'alliage n°9 des expérimentations archéologiques (Annexe 3).

⁷⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 48 (161) (Annexe 1).

⁸⁰ Callistrate, *Descriptions de statues*, 3 ; *Descriptions de statues*, 8 ; *Descriptions de statues*, 11 (Annexe 1).

⁸¹ Voir le polissage des plaquettes non patinées : Annexe 3, p. 745 ; ainsi que la réalisation d'une damasquinure sur un bronze à 12% d'étain (plaquette 3.1) : Annexe 3, p. 745 *sq.* ; pour le polissage et le ciselage des divers bronzes, en particulier les alliages n°1 (CuSn10) et n°3 (CuSn12) ; voir également les résultats des patines expérimentées sur les alliages aux teneurs en étain élevées : Annexe 3, p. 773.

pourcentage à prendre en compte dans notre analyse des couleurs et patines des objets constituant notre corpus.

La dureté du bronze est proportionnelle à sa teneur de l'étain. Celle-ci ne doit pas cependant excéder les 20% pour éviter que le bronze ne soit trop fragile et cassant. Dans l'Antiquité, seul le « bronze à miroir » faisait exception : sa très forte teneur en étain était requise par sa fonction. Outre le coloris argenté, presque blanc, et les propriétés réfléchissantes que l'on obtenait ainsi, cette teneur garantissait une meilleure résistance à la corrosion⁸².

La présence de plomb, rendant l'alliage plus ductile, est bénéfique lors de la coulée et au cours des travaux à froid. En effet, le plomb est insoluble dans le bronze et s'isole sous forme de globules dont la finesse et l'homogénéité de répartition offrent des caractéristiques mécaniques particulières pour ce type d'alliage, telles qu'une meilleure coulabilité des pièces plastiques, une meilleure résistance à la corrosion et d'excellentes propriétés de frottement et d'usinabilité, telle que le travail à froid à l'aide d'un outil, le ciselage, par exemple⁸³. Ce caractère propre à un tel alliage est également à prendre en compte dans l'analyse des éléments de mobilier appartenant à notre corpus. Dans quelle mesure les bronzes coloristes l'ont-ils exploité ? Quand ? Pour quel type d'objet ? Nous le reverrons plus loin.

En revanche, la teneur ne dépasse généralement pas les 5% – excepté des alliages singuliers comme le bronze au plomb⁸⁴ – afin d'éviter le phénomène de liquation : c'est-à-dire une possible séparation au moment de la coulée du métal très fusible, tel que le plomb, avec les autres métaux moins fusibles⁸⁵.

Le zinc – qui est un métal rarement présent dans les bronzes antiques, seule une lampe romaine de notre corpus d'étude contient du zinc (cat. n°501), mais plutôt employé comme laiton⁸⁶ – améliore quant à lui la coulabilité et la malléabilité de l'alliage. Il joue de plus un rôle de désoxydant dans l'alliage, d'où son incorporation en fin de fusion (2% à 3%).

⁸² Ce type de bronze est employé, comme son nom l'indique, pour les miroirs, mais aussi pour les cloches et les instruments de musique à percussion (Rama 1995, p. 20 et 279-280 ; Callewaert 2010, p. 47 ; Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 182).

⁸³ Il est à noter que du fait de la non solubilité du plomb avec le cuivre – le plomb se solidifie en une phase séparée –, la teneur en plomb ne peut être homogène au sein de l'objet. La mesure physico-chimique de la teneur en plomb est par conséquent relativement imprécise avec un seul prélèvement (Bourgarit, Mille 2003, p. 13).

⁸⁴ Voir les pièces de meubles du corpus d'étude (Fig. 4) et les alliages n°9 et 10 des expérimentations (Annexe 3).

⁸⁵ Rama 1995, p. 280.

⁸⁶ À la différence des bronzes contemporains où le zinc est couramment employé en fonderie d'art : par exemple, les bronzes UE5 (CuSn5Pb3Zn5) et UE7 (CuSn7Pb6Zn4).

En revanche, la perte au feu du zinc est importante lors de la montée en température. Elle varie entre 3% et 8%. Il est nécessaire, de nos jours, d'incorporer le zinc à l'alliage en fusion en dernier et, parfois, de compenser la perte au feu par un ajout au dernier moment. Durant l'Antiquité, le processus de fusion d'un laiton – ou d'un alliage cuivreux avec quelques pourcents de zinc – devait plutôt se faire par la cémentation au creuset : cuivre, charbon de bois et calamine (oxyde de zinc) étaient portés en température au-dessus du point de fusion dans un creuset scellé hermétiquement⁸⁷. De ce fait, les vapeurs de zinc – qui forment un halo bleu toxique – se dissolvent dans le cuivre pour créer du laiton⁸⁸.

Tels étaient les qualités des alliages connues des Anciens et exploitées par eux. Peut-on aller plus loin et les confronter aux bronzes composant le mobilier d'apparat étudié dans ma thèse ?

Nous sommes ici tributaires de l'ampleur et de la qualité diverses des dossiers archéométriques constitués au fil des ans et des progrès des approches physico-chimiques.

J'ai rappelé en Annexe 2 les principaux traits qui les caractérisent. Avec toute la prudence qui s'impose, par conséquent, on peut néanmoins formuler les premières observations suivantes.

Certains pièces de meuble en bronze sont fabriquées lors d'une seule coulée, donc avec le même alliage, telles que les gaines de cadre du lit de Monteleone di Spoleto (cat. n°320-338)⁸⁹, alors que d'autres pièces de meuble, voire les éléments composant une pièce, sont parfois réalisés dans des alliages différents suivant la qualité, la fonction ou le travail à froid et le traitement de surface recherchés (Annexe 2).

Au vu des analyses archéométriques (Annexe 2), le socle des lampes était composé, semble-t-il, d'un alliage plus riche en plomb que le reste des autres éléments (cat. n°500 et 503). L'alliage des socles a probablement été choisi pour ses propriétés mécaniques, alors que les autres éléments constituant la lampe, qui avaient entre autres une fonction plus décorative et étaient plus visibles, étaient réalisés dans des alliages avec un rendu visuel plus éclatant car leur critère esthétique était plus important.

Les deux appliques de *fulcrum* découvertes dans l'épave *Fourmigue C* et qui ornaient les accoudoirs en bois de lit de table présentent divers alliages relatifs à leur fonction soit d'armature, soit d'élément décoratif (cat. n°110 et 111) (Annexe 2). Malgré l'imprécision des éléments analysés – les données d'analyse ne sont pas associées à un élément de l'objet –, nous

⁸⁷ Callewaert 2010, p. 47.

⁸⁸ Rama 1995, p. 280 ; Hook, Craddock 1998, p. 124-125 ; Aucouturier 2003, p. 11.

⁸⁹ Stock, Giunlia-Mair 2002, p. 559-560.

pouvons émettre l'hypothèse que les alliages comprenant environ 2% de plomb correspondent à l'armature, pour une bonne coulabilité de l'élément, et à la garniture du champ médian, pour faciliter le travail de ciselure et de damasquinage grâce à une meilleure ductilité. Les alliages binaires – moins de 1% de plomb et entre 10 et 13% d'étain – seraient à attribuer aux éléments décoratifs eux-mêmes, protomé et buste-médaille. Par un travail de polissage, ce sont ces alliages qui auraient donné aux éléments décoratifs modelés une couleur jaune rougeâtre ou jaune avec une finition brillante⁹⁰.

1.1.4 Propriétés optiques : couleurs et éclat

Nous venons de voir dans quelle mesure la composition élémentaire des alliages avait été prise en compte par les Anciens. Reste à évaluer ce qu'il en était de leurs propriétés optiques.

Les propriétés optiques des métaux et alliages sont en effet également prises en compte et maîtrisées par le fondeur pour donner à un bronze la couleur et à l'éclat métallique souhaités.

Je m'appuie ici sur trois types d'informations : les données publiées ; les observations conduites auprès du fondeur d'art qui m'a accueilli en 2015 et 2016 ; et mes propres expérimentations réalisées dans son atelier et réunies en Annexe 3.

Ces propriétés sont exploitées en fonction de critères esthétiques. Elles donnent en effet au bronze, dans son rendu final après polissage, une couleur ou une nuance différentes suivant la composition élémentaire de l'alliage préalable défini.

Une maîtrise de la teneur des éléments majeurs – cuivre, étain, plomb – de l'alliage permet de donner au bronze une couleur voulue par le commanditaire et l'artisan. Le savoir-faire des fondeurs pour réaliser un bronze aux critères esthétiques particuliers est employé au même titre que le savoir-faire requis pour la fabrication d'alliages aux propriétés mécaniques spécifiques, telles que la ductilité pour un meilleur travail de ciselure, comme on l'a vu *supra*⁹¹.

Le bronze est flamboyant, de la couleur du feu, oscillant entre le rouge et le jaune rougeâtre. C'est déjà la manière dont Homère en caractérisait le coloris en employant l'adjectif *αἴθρα*⁹² et en comparant sa colorimétrie à celle du vin :

⁹⁰ Cf. Annexe 3, p. 745.

⁹¹ Cf. *supra*, p. 36.

⁹² Les références homériques de l'emploi de l'adjectif *αἴθρα* : Homère, *Iliade*, IX, 123 ; IX, 265 ; XIX, 244 ; XXIV, 233. Les références homériques de l'emploi de l'adjectif *αἴθρα* : Homère, *Iliade*, IV, 495 ; V, 562 ; V, 681 ; XII, 305 ; XVII, 3 ; XVII, 87 ; XVII, 592 ; XVIII, 522 ; XX, 111 ; XX, 117 ; Homère, *Odyssée*, XXI, 434.

« Car Homère appelle *aĩthopa* non le vin sombre, mais le vin translucide et brillant ; sinon il ne qualifierait pas non plus *aĩthopa* le bronze, ‘attribut des guerriers’ et ‘soutien du regard’. »⁹³

Pierre Chantraine propose pour *αἶθοπα* l’étymologie suivante : l’adjectif *αἶθος* (accusatif *αἶθοπα*), ainsi que le doublet *αἶθων*, signifient, pour Homère, « brûlant, couleur de feu » en parlant respectivement du bronze ou du vin et du bronze ou d’animaux. Ces adjectifs sont apparentés au verbe *αἶθω* qui signifie « brûler », mais qui implique aussi la notion de lumière et d’éclat d’une matière. De ce fait, ces termes sont employés de diverses manières : ils peuvent se rapporter à l’éclat du feu ou du bronze, ainsi qu’à la couleur noire de ce qui est brûlé. *Αἶθος* signifie à la fois « brillant » et « brûlé »⁹⁴.

Un bronze rouge clair est dû à une forte teneur en cuivre ; l’étain ne représente dans l’alliage que 5% à 8%⁹⁵. Plus la teneur en étain est importante, plus la couleur du bronze s’éclaircit. Un bronze ayant une teneur en étain entre 10% et 12% passe d’un jaune rougeâtre à différentes nuances de jaune orangé et de jaune plus clair⁹⁶. Puis autour des 15% d’étain, le bronze est jaune doré⁹⁷. La couleur tend enfin vers le gris argenté, comme nous l’avons déjà expliqué pour le bronze à miroir, avec environ 20% à 25% d’étain.

La présence d’une faible teneur en plomb – moins de 5% – dans l’alliage baisse légèrement la saturation de la couleur⁹⁸. Il en est de même pour un bronze ternaire avec une teneur équivalente en étain et en plomb⁹⁹. En revanche un bronze au plomb, dont la teneur du deuxième élément majeur est plus importante et *de facto* celle du cuivre plus faible, a une couleur plus pâle : un alliage comprenant 8% d’étain et 14% de plomb donne un bronze jaune pâle¹⁰⁰.

Pline l’Ancien donne ainsi la composition élémentaire d’un bronze au plomb, avec 10% de plomb et 5% d’étain (plomb argentifère), permettant de confectionner un bronze facile à couler dans un moule et ayant une belle couleur souhaitée, dite *grécanique* :

⁹³ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, VI, 7, 2 (692 F) (Annexe 1).

⁹⁴ Chantraine 2009, p. 31-32.

⁹⁵ Les alliages n°1, 4 et 7 des expérimentations (Annexe 3) ; Fig. 223.

⁹⁶ Les alliages n°2, 3, 5 et 6 des expérimentations (Annexe 3) ; Fig. 223.

⁹⁷ L’alliage n°8 des expérimentations (Annexe 3) ; Fig. 223.

⁹⁸ Les alliages n°4, 5 et 6 des expérimentations (Annexe 3) ; Fig. 223.

⁹⁹ L’alliage n°9 des expérimentations (Annexe 3) ; Fig. 223.

¹⁰⁰ L’alliage n°10 des expérimentations (Annexe 3) ; Fig. 223.

« En outre on appelle bronze à faire des moules un alliage qui donne un métal très tendre, puisqu'on ajoute au cuivre un dixième de plomb noir et un vingtième de plomb argentifère ; c'est ainsi qu'il prend le mieux la couleur dite *grécanique*. »¹⁰¹

La couleur *grécanique* de l'alliage (CuSn5Pb10) serait, au vu des expérimentations archéologiques effectuées et de la compréhension des propriétés des métaux, un rouge légèrement pâle : car la faible teneur en étain se rapproche de l'alliage n°1 expérimenté (CuSn8), qui est d'un rouge clair, et l'une des caractéristiques du plomb est d'abaisser la saturation de la couleur de l'alliage¹⁰².

Ainsi le *χαλκὸν ἐρυθρὸν*, le « bronze rouge », qu'Achille souhaite emporter hors de la plaine de Troie pourrait être l'équivalent homérique de la dénomination de *grécanique* du bronze rougeâtre¹⁰³.

Quant à l'ajout de zinc dans l'alliage, il entraîne une augmentation de la saturation de la couleur : le bronze est plus doré et brillant. Il tend à imiter l'or¹⁰⁴.

Un refroidissement à l'air ou un traitement thermique (trempe) des bronzes après décochage n'apporte pas la même couleur finale à l'alliage. Lors d'un refroidissement à froid, la couleur du bronze est déterminée par la teneur des éléments majeurs¹⁰⁵. En revanche, un traitement thermique lors du refroidissement tend à dorer l'alliage par un jaunissement de la couleur¹⁰⁶, sans pour autant entraîner un recouvrement de la surface du bronze comme le ferait une patine¹⁰⁷.

La surface du bronze est toujours brillante après le polissage, ce dernier augmente la clarté de la couleur¹⁰⁸. Il convient de souligner ici que l'éclat d'un bronze dit à tort « doré » quand il n'est pas stricto sensu le fruit d'une dorure à la feuille, provient du seul polissage de finition de l'alliage cuivreux même. Bronze poli et bronze doré stricto sensu partageaient cette même qualité, la première à moindre coût que l'autre. Une différence de taille, cependant : l'éclat

¹⁰¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (98) (Annexe 1).

¹⁰² Cf. Annexe 3, p. 741 sq.

¹⁰³ Homère, *Iliade*, IX, 364-368 (Annexe 1).

¹⁰⁴ Stock, Giunlia-Mair 2002, p. 561 ; Bourgarit, Mille 2003, p. 15.

¹⁰⁵ Il peut parfois se produire une ségrégation inverse (ou ségrégation superficielle) des métaux sur des bronzes entre 8% et 15% d'étain à cause d'une mauvaise homogénéisation et d'un moule trop chaud. En effet « lors du refroidissement d'un objet, les derniers restes d'alliage en fusion, 25,5% d'étain, remontent du cœur vers la surface pour se solidifier en formant une structure eutectoïde $\alpha + \delta$ argentée » (la phase α est riche en Cu et la phase δ est riche en étain) (Scott 1991, p. 5-6 ; Aucouturier 2003, p. 4 et 6 ; Callewaert 2010, p. 46).

¹⁰⁶ Fang, McDonnell 2011, p. 59-60.

¹⁰⁷ Cf. *infra*, p. 99 sqq.

¹⁰⁸ Cf. Annexe 3, p. 741 sq. et 745, Fig. 224.

produit par la feuille d'or était permanent, celui résultant du polissage du bronze, non. Il m'a fallu prêter la plus grande attention aux mentions de « bronze doré » dans les publications anciennes¹⁰⁹.

Si l'on croit l'évidence matérielle de cette technique de polissage, relayée par l'emploi du verbe de *χαλκίζω*, qui possède le sens de « briller comme l'airain », lorsqu'il est employé à propos d'un objet¹¹⁰, le mobilier d'apparat en bronze hellénistico-romain devait selon toute vraisemblance briller de tout son éclat, un éclat entretenu par un lustrage d'entretien. Les objets de notre corpus en témoignent : les meubles resplendissaient généralement d'un jaune aux nuances rougeâtres, orangés, brunes ou dorés. Prenons ici quelques exemples empruntés à notre corpus. Je les présente ici par éléments de mobilier et par tons.

Le lit de table de Monteleone di Spoleto est orné de pièces en bronze poli aux couleurs des alliages variant entre le rouge clair et le jaune rougeâtre (cat. n°214, 215, 320-338, 340 et 341). Le lit de table d'Avenches pourrait, si l'on en croit l'une des restitutions proposées¹¹¹, avoir été décoré de pièces de meuble en bronze poli jaune et éclatant (cat. n°220-225)¹¹². De même, certains des pièces en bronze qui décorent le lit funéraire probablement découvert dans l'hypogée Lagrasta I sont d'un jaune rougeâtre, qui a finalement tendu vers le brun, en raison de son confinement et faute d'entretien. Il s'agit des socles des pieds de lit et d'une des gaines du cadre (cat. n°226 et 342-345).

La couleur originelle de l'alliage composant la garniture du champ médian d'applique de *fulcrum* de Corinthe est d'un rouge clair aux reflets brillants, aujourd'hui occulté par une corrosion vert sombre et terne (cat. n°48). La couleur de l'armature de l'une des appliques de *fulcrum* découvertes aux Roches-de-Condrieu est, pour sa part, d'un jaune rougeâtre obtenu par la présence de 9% d'étain et de 9% de plomb dans l'alliage.

Le buste-médailon de Silène de Monseugny, qui ornait l'accoudoir d'un lit de table, offre un alliage jaune à la nuance dorée et aux reflets chatoyants (cat. n°44). D'autres éléments décoratifs d'appliques de *fulcrum* – protomés et bustes-médallons – provenant de l'épave d'Anticythère (cat. n°13-15) ou découverts sur l'Esquilin (cat. n°127-129) et à Volubilis (cat. n°136 et 138)

¹⁰⁹ Voir les mentions dans les objets : cat. n°65 et 489.

¹¹⁰ Chantraine 2009, p. 1200.

¹¹¹ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 33-34, fig. 27, a

¹¹² Pour plus de détails sur les hypothèses de restitutions (bronze poli, bronze obscurci par des traitements de surface, bronze patiné en noir) : Duvauchelle *et al.* 2013, p. 33-34.

offrent plutôt des couleurs jaunes plus saturées au vu des teneurs en étain et en plomb de leurs alliages respectifs.

Le plateau inférieur du porte-lampe sur pied de l'épave *Fourmigue C*, dont la composition élémentaire est très proche de celle de l'alliage provenant de l'expérimentation n°6¹¹³, est jaune (cat. n°477). Les gaines de cadre et les socles de pied de lit, découverts dans la même cargaison, sont également jaunes, offrant des nuances rougeâtres ou légèrement plus dorées ou brunes (cat. n°273-286 et 361-378).

L'applique de couronnement du porte-lampe sur pied d'Oplontis est quant à lui un bronze au plomb qui donne un alliage jaune pâle (cat. n°468). Il en est de même pour la couleur du cadre de plateau de table d'Aviano (cat. n°405).

Un certain nombre de lampes romaines, au nombre desquelles les numéros du corpus 500 et 503 précédemment décrits, possèdent des propriétés mécaniques voulues pour les socles : les autres éléments qui les composent, décoratifs et fonctionnels, ont été réalisés dans un alliage binaire offrant un rendu coloré jaune rougeâtre plus éclatant (cat. n°500, 502 et 503).

C'est la présence de zinc qui donne à la lampe du British Museum en bronze quaternaire sa teinte jaune doré (cat. n°501), alors que la lampe en bronze au plomb conservée dans ce même musée tend vers un jaune plus pâle (cat. n°504).

Le pagne couvrant les hanches du Silène, porteur de lampes, est quant à lui jaune : les nuances de couleur correspondent aux reliefs des plis du vêtement (cat. n°496).

À cette réalité technique des couleurs des alliages, avérée par les documents archéologiques et les données expérimentales, qui montre à quel point une faible variation dans le pourcentage de tel ou tel élément avait un impact sur le coloris final, les auteurs anciens ont associé des considérations esthétiques et morales.

Dans ses *Descriptions de statues*, le sophiste Callistrate souligne à quel point le rougeoiement des bronzes confère réalisme et vitalité aux personnages qu'il décrit¹¹⁴. Nul doute que ces reflets rougeâtres n'aient été assurés par une teneur élevée en cuivre dans l'alliage.

¹¹³ Cf. Annexe 3, p. 471 sq.

¹¹⁴ Callistrate, *Descriptions de statues*, 3 ; *Descriptions de statues*, 6 ; *Descriptions de statues*, 8 ; *Descriptions de statues*, 11 (Annexe 1).

De même, certains écrivains ont suggéré que l'ajout d'argent permettait de modifier la teinte d'un bronze¹¹⁵. On pense ici, par exemple, à la couleur blanchâtre du bronze décrite par Plutarque dans ses *Propos de table*, à propos de la statue de Jocaste mourante. Silanion aurait, d'après les dires du moraliste, réalisé le visage de la statue en mêlant un peu d'argent à l'alliage cuivreux pour donner à ce dernier la blancheur et la pâleur d'un corps en train de mourir¹¹⁶.

À l'inverse, il est plus difficile de concevoir que du fer puisse fusionner et rouiller dans un bronze¹¹⁷. Tel aurait été le cas, pourtant, de la statue d'Athamas du bronzier Aristonidas, décrite par Pline l'Ancien, où le fer, mêlé à l'alliage, se serait corrodé pour donner une nuance rougeâtre au bronze :

« L'artiste Aristonidas voulait exprimer comment la fureur d'Athamas contre son fils Léarchos céda au remords, lorsque celui-ci fut précipité : il mêla du fer au bronze, afin que la rouille luisant dans l'éclat du bronze exprime la rougeur de la honte. Cette statue existe encore à Rhodes. »¹¹⁸

1.2 Les couleurs des métaux et autres alliages cuivreux employés lors de traitements de surface pour apporter une polychromie au bronze : cuivre rouge, or, argent, laiton

Les couleurs du mobilier d'apparat ne se limitaient pas à la seule nature de l'alliage principal.

D'autres métaux et alliages cuivreux contribuaient au rendu polychrome final de l'objet ; mais cette fois, ils n'étaient pas fusionnés à l'alliage comme éléments majeurs, mais appliqués à la surface du bronze, par divers traitements de surface¹¹⁹, pour créer une décoration polychrome.

Le cuivre pur, cuivre rouge, qui, comme nous l'avons déjà signalé, participait à la confection d'un bon alliage, était aussi employé comme métal d'incrustation. L'or, l'argent et mais aussi d'autres alliages cuivreux, tels que le laiton, contribuent au rendu coloré du bronze.

1.2.1 Dénominations antiques

On a vu que le « cuivre rouge » était nommé en grec *χαλκός Κύπριος* et en latin *aes cyprium* et *cuprum (cyprum)*¹²⁰.

¹¹⁵ Zimmer 2012.

¹¹⁶ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, V, 1, 2 (Annexe 1).

¹¹⁷ Descamps-Lequime 2006a, p. 82 ; Muller-Dufeu 2006, p. 94.

¹¹⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 40 (140) (Annexe 1).

¹¹⁹ Cf. *infra*, p. 59 *sq.*

¹²⁰ Cf. *supra*, p. 28 *sq.*

L' « or » est nommé en grec χρυσός et en latin *aurum*¹²¹. Très tôt, au moins dès le V^e millénaire av. n. è.¹²², l'or est un métal précieux et très prisé pour sa couleur jaune et son éclat. Il est demeuré au cours de l'Antiquité le premier métal pour sa valeur¹²³. Il a été employé pour confectionner de nombreux ustensiles, statues et meubles, ainsi que pour dorer ou rehausser de motifs dorés des œuvres réalisées dans d'autres matériaux, tels que le marbre, l'ivoire, le bois ou le bronze.

L' « argent » est nommé en grec ἄργυρος et en latin *argentum*¹²⁴. L'étymologie de ces deux vocables évoque l'aspect d'un « blanc brillant », sens du terme ἀργός en grec¹²⁵. Comme l'or, il est utilisé très tôt durant l'Antiquité, au moins dès le IV^e millénaire av. n. è.¹²⁶, et se place en deuxième position pour sa valeur, très proche néanmoins du cuivre comme le décrit Pline l'Ancien, et même derrière le bronze de Corinthe¹²⁷.

Le « laiton », qui est un alliage de cuivre et de zinc, est nommé en grec ὀρείχαλκος et en latin *aurichalcum*¹²⁸. Les termes signifient littéralement « bronze de la montagne ». Ils évoquent les rares zones montagneuses où était exploité ce minerai de cuivre riche en oxyde de zinc. Le minerai orichalque semble avoir été très prisé par les Romains, plus que le cuivre de Chypre, probablement parce qu'il permettait de fabriquer des laitons « semblable à l'or »¹²⁹. Mais les filons du minerai paraissent avoir été épuisés avant la période impériale, aux dires de Pline l'Ancien :

« [...] ; mais il [le cuivre de Chypre] ne tarda à être complètement déprécié, lorsqu'on eut trouvé, dans d'autres pays, des minerais de qualité supérieure, et en particulier l'*orichalque*, qui fut longtemps le meilleur et le plus recherché mais qu'on ne trouve plus depuis bien des années, la terre étant lasse d'enfanter. »¹³⁰

1.2.2 Compositions élémentaires des métaux et du laiton

Les métaux employés comme incrustations décoratives sur les pièces de meuble ou appareil en bronze hellénistico-romains sont essentiellement du cuivre et de l'argent (Ag). Les métaux sont purs ou faiblement alliés, d'après les douze analyses physico-chimiques réalisées sur quelques

¹²¹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 60 ; Chantraine 2009, p. 1232-1233.

¹²² Darque-Ceretti, Aucouturier 2012, p. 7.

¹²³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 1 (1) (Annexe 1).

¹²⁴ Ernout, Meillet, André 1994, p. 45-46 ; Chantraine 2009, p. 100-101.

¹²⁵ Chantraine 2009, p. 99-100.

¹²⁶ Domergue 2008, p. 84.

¹²⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 1 (1) (Annexe 1).

¹²⁸ Halleux 1981, p. 224 ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 59 ; Chantraine 2009, p. 1199.

¹²⁹ Isidore de Séville, *Étymologies*, XVI, 20, 3 (Annexe 1).

¹³⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 2 (2) (Annexe 1).

pièces de lit et de table datant de la fin du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. dont nous disposons (Fig. 6)¹³¹.

Le cuivre employé pour réaliser des motifs rouges à la surface des bronzes est quasiment pur, à environ 99% ; seuls quelques éléments traces sont présents.

L'argent incrusté pour un rendu gris brillant du décor est majoritairement allié avec quelques pourcents de cuivre, de plomb et d'or (Au). L'argent embellissant les pièces de lit de table de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°110, 281 et 282) fait exception : l'argent est plus fortement allié avec du cuivre (environ 6%) pour deux des pièces et le métal est, pour le dernier élément, considérablement allié avec de l'étain (environ 5%) et du plomb (environ 26%). Ce dernier alliage argenté possède des propriétés mécaniques particulières qui touchent à la ductilité et la malléabilité mais présente une couleur plus terne.

D'autres métaux ou alliages cuivreux ont été employés pour colorer certains motifs sur le mobilier d'apparat gréco-romain. Les analyses physico-chimiques indispensables pour confirmer leur composition élémentaire n'ont pas été réalisées. Le travail reste donc à faire.

Des feuilles d'or ont pu recouvrir le buste-médaille d'Artémis de la tombe d'Amphipolis (cat. n°65), mais la couleur dorée d'un bronze n'est pas forcément due à un traitement de surface comme nous l'avons précédemment dit. Un fragment de feuille d'or semble également être conservé à l'endroit du motif de grecques sur l'élément de jambage de table découverte dans le Tibre (cat. n°403).

Enfin, des alliages cuivreux ont pu être incrustés pour apporter une polychromie au décor, tels que du laiton ou un bronze dans une teinte différente de celle de la pièce de meuble. Les deux protomés de mule des Roches-de-Condrieu semblent être décorées de grecques réalisées dans un alliage jaune brun (cat. n°125 et 126). De même, l'applique centrale du coffre de la *Villa B* d'Oplontis a un chatoyant décor composé, en plus de cuivre rouge et d'argent, de deux nuances de jaune qui pourraient provenir d'alliages cuivreux aux caractéristiques esthétiques différentes.

1.2.3 Propriétés chimiques, physiques et mécaniques

Les propriétés du cuivre ont déjà été décrites, avec celles de l'étain et du plomb, pour la fabrication du bronze. Le cuivre, pur ou en alliage, est ductile pour un bon façonnage, mais il n'a pas de résistance à la corrosion.

¹³¹ Pour plus de renseignements sous forme de tableaux sur les données archéométriques issues de plusieurs publications : Annexe 2.

Les propriétés du laiton ont également été décrites en rapport à son second élément majeur : le zinc. L'alliage cuivreux a de bonnes caractéristiques mécaniques grâce au cuivre et une bonne résistance à la corrosion grâce au zinc.

Concernant l'or, le métal natif est pur – légères impuretés de cuivre et d'argent – et sa purification est simple¹³². Les propriétés chimiques de ce métal le rendent inoxydable – l'oxyde qui se crée à la surface de l'or est instable et ne peut exister à l'équilibre –, comme le poétise Théognis de Mégare¹³³ ou le décrit Pline l'Ancien :

« De plus, aucune rouille, aucun vert-de-gris, aucune altération n'en détruisent la qualité ni n'en diminuent le poids. »¹³⁴

Cette caractéristique – conserver son éclat – a déterminé l'utilisation de l'or comme matériau d'ornementation de luxe, ou de recouvrement d'un autre matériau.

Les propriétés physiques de l'or donnent un point de fusion classique à ce métal parmi les métaux (1062°C), mais surtout lui confèrent une grande réflectivité de la lumière incidente dans le spectre visible, ainsi que dans l'infrarouge. En revanche, l'énergie de surface de l'or solide est importante, ce qui entraîne des difficultés d'adhésion de ce métal sur certaines surfaces d'autres matériaux.

Les propriétés mécaniques, proches de celles du cuivre pur et de l'argent, permettent au métal doré d'avoir, entre autres, une très bonne ductilité, malléabilité et usinabilité. Pour réaliser au mieux ces traitements plastiques, le métal est travaillé en alternant des phases d'écrouissage et de recuit, car celles-ci modifient différemment ses propriétés. Ces caractéristiques mécaniques exceptionnelles ont ainsi permis à l'or d'être employé dans la réalisation de fines feuilles réalisées par martelage¹³⁵.

Concernant l'argent, son point de fusion est à 961°C et l'impureté principale du métal précieux est le cuivre, ce qui accélère son altération et baisse sa résistance à la corrosion. En revanche, l'argent offre une résistance à la rupture très haute, juste en-dessous de l'or, ce qui permet d'étirer le métal en fil pour la réalisation de décor damasquiné¹³⁶.

¹³² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 19 (62) (Annexe 1).

¹³³ Théognis de Mégare, *Poèmes élégiaques*, I, 447-452 (Annexe 1).

¹³⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 19 (62) (Annexe 1).

¹³⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 19 (59 et 61) (Annexe 1) ; Aucouturier 2003, p. 11-12 ; Darque-Ceretti, Aucouturier 2012, p. 11-14

¹³⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 31 (98) (Annexe 1) ; Aucouturier 2003, p. 12 ; Darque-Ceretti, Aucouturier 2012, p. 13.

1.2.4 Propriétés optiques : couleurs et éclat

Les propriétés optiques du cuivre pur ou faiblement allié déterminent une couleur dans la gamme des rouges.

Pline l’Ancien donne la composition élémentaire d’un cuivre allié de couleur pourpre servant à colorer les *clavi*¹³⁷ des toges des statues en bronze de magistrats curules ou de garçons de 15 à 16 ans :

« Si on ajoute du plomb au cuivre de Chypre, on obtient la couleur pourpre dans la toge prétexte des statues. »¹³⁸

La statue en bronze d’Auguste découverte en mer Égée présente ainsi une *clavus* en cuivre sur la tunique (Fig. 24)¹³⁹. De même, des bustes-médallions d’Attis et d’un jeune garçon ornant des lits de table portent des tuniques décorées de bandes verticales rouge pourpre (cat. n°30, 58, 427 et 428) ; seule la tunique portée par un homme est incrustée de bandes en argent (cat. n°42).

L’or, grâce à sa grande réflectivité de la lumière, permet à la vision de l’œil humain de renvoyer une couleur située dans le jaune et légèrement dans le rouge – le pic d’absorption de l’or se situe entre le bleu et le vert du spectre visible.

La couleur de l’or est plus éclatante et attire davantage le regard que celle du bronze. On pense ici à Lucien comparant ces deux métaux avec le plumage du paon :

« Cela se produit surtout sur les cercles qu’il porte aux extrémités des plumes, chacun entouré d’une sorte d’arc-en-ciel. Ce qui jusqu’alors était du bronze devient, lorsqu’il se penche un peu, de l’or pour le regard ; ce qui, au soleil, avait un éclat bleu, en passant à l’ombre, prend un éclat verdoyant. Ainsi change à la lumière la parure du plumage. »¹⁴⁰

Des alliages à base d’or, principalement alliés avec du cuivre et/ou de l’argent, offrent cependant des possibilités de nuancer la couleur : or rouge/rose avec un ajout de cuivre ; or vert avec moins de 25% de masse d’argent ; or blanc avec plus de 50% de masse d’argent (Fig. 7).

Le laiton, par la teneur importante du zinc dans l’alliage, est d’un jaune éclatant. Il est employé comme une imitation de l’or. L’étude de S. Descamps-Lequime sur l’encrier de Vaison-la-Romaine a ainsi montré le jeu complexe des couleurs entre les alliages employés pour

¹³⁷ Pour une étude sur les *clavi* dans le textile romain : Cantarella, Jacobelli 2011, p. 114 ; Bender Jørgensen 2011.

¹³⁸ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 19 (98) (Annexe 1)

¹³⁹ La statue en bronze est conservée au Musée National d’Athènes (inv. X. 23322).

¹⁴⁰ Lucien, *Œuvres, Opuscule 10, La salle*, 11 (Annexe 1).

confectionner l'objet (laiton et bronze au plomb) et les métaux incrustés pour rehausser le décor (cuivre rouge, or, argent, bronze de Corinthe noir) (Fig. 25-28)¹⁴¹.

Enfin, la réflectivité de l'argent, à la différence du cuivre et de l'or, est moins perceptible pour l'œil humain – l'absorption de l'argent est dans l'ultraviolet –, ce qui ne donne pas une couleur particulière à ce métal : l'argent est un gris éclatant.

L'éclat de l'argent est intense comme nous le voyons sur les décors argentés de nombreuses pièces de mobilier du corpus d'étude. De la même manière, Pline l'Ancien, ainsi qu'Apulée¹⁴², évoquent l'éclat comme la principale caractéristique esthétique de l'argent :

« [...] car celle [la couleur] de l'argent est plus claire et ressemble plus à la lumière du jour ; aussi l'argent est-il plus habituel dans les enseignes militaires, parce que son éclat porte au loin. »¹⁴³

1.3 Le bronze de Corinthe : un alliage cuivreux aux multiples couleurs

1.3.1 Dénominations antiques

Avant la dénomination romaine de l'alliage dit « bronze de Corinthe », les Grecs de l'époque archaïque emploient sûrement le mot *κόβανος* pour désigner un cuivre ou un alliage cuivreux à la surface bleu sombre, voire noire¹⁴⁴.

Le terme grec *κόβανος*, qui est un emprunt du mycénien *kuwano*, nomme divers matériaux de couleur bleu foncé : smalt, émail, pâte de verre, azurite, lapis lazuli (plus tardivement) et cuivre et alliage cuivreux patinés en bleu sombre. De même, le terme *κβάνεος* apporte la coloration d'un matériau « d'un bleu très foncé » et parfois « noir »¹⁴⁵.

Le cuivre ou l'alliage patiné en noir est connu, dès le début du II^e millénaire av. n. è., des Égyptiens de la XII^e dynastie, puis des Minoens et Mycéniens¹⁴⁶. À la fin de ce millénaire, la

¹⁴¹ Descamps-Lequime 2006b.

¹⁴² Apulée, *Les Métamorphoses*, II, XIX, 1-4 (Annexe 1).

¹⁴³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 19 (58) (Annexe 1).

¹⁴⁴ Descamps-Lequime 2006a, p. 91-92 ; Grand-Clément 2011, p. 63 et 123.

¹⁴⁵ Halleux 1969 ; Giunlia-Mair, Craddock 1993, p. 22-23 ; Raina 2003, p. 29 ; Descamps-Lequime 2006a, p. 91-92 ; Chantraine 2009, p. 571.

¹⁴⁶ (Giunlia-Mair, Craddock 1993, p. 14-21 ; Descamps-Lequime 2006b, p. 29-34) ; Pour une étude précise sur plusieurs objets archéologiques en bronze aux décors noirs de la civilisation égyptienne conservés au Musée du Louvre : Mathis 2005, p. 136-141, Annexe 6 ; Pour une étude d'objets archéologiques de la civilisation mycénienne, et notamment les poignards décorés de motifs noirs : Xenaki-Sakellariou, Chatziliou 1989 ; Photos, Jones, Papadopoulos 1994 ; Giunlia-Mair 2013 (la publication de 1989 définit l'alliage patiné en noir comme du nielle – mélange de sulfure métallique de cuivre, d'argent et de plomb –, mais les analyses réalisées en 1994 ont prouvé que l'alliage à la surface noire est en réalité un alliage cuivre-or avec une faible teneur d'argent et peut-

maîtrise de fabrication et de patinage de l'alliage précieux semble s'oublier ; seuls les poètes grecs décrivent encore sa couleur sombre si particulière. Homère évoque ainsi l'un des motifs incrustés en métal noir par Héphaïstos sur le bouclier d'Achille :

« Autour, une fosse bleu sombre [ou noire, *κτανέην*], entourée d'une palissade d'étain ; [...] »¹⁴⁷

Hésiode, dans *Les Travaux et les Jours*, compare la peau foncée des Éthiopiens avec la couleur noir bleuté de l'alliage patiné :

« Le soleil ne lui montre pas de pacage où courir, car il roule au-dessus du peuple et de la cité des hommes noirs [*κτανέων*] et tarde à éclairer les Hellènes. »¹⁴⁸

Après une éclipse de plusieurs siècles, le processus de fabrication du bronze de Corinthe est de nouveau attesté à l'époque hellénistique. Les contacts avec l'Égypte qui en avait conservé les connaissances techniques ont dû jouer. Plusieurs histoires, plus ou moins fabuleuses, ont tenté d'expliquer la redécouverte de cet alliage si prisé des Romains¹⁴⁹ ; l'une d'entre elles a connu une plus grande fortune que les autres, en avançant que l'alliage avait été créé durant le sac de la cité de Corinthe en 146 av. n. è., donnant ainsi au précieux alliage sa dénomination d'*aes corinthium*¹⁵⁰.

1.3.2 Composition élémentaire du bronze de Corinthe

Nos connaissances sur la composition élémentaire du bronze de Corinthe sont de deux ordres : les sources littéraires antiques, tel le Livre VI du *Traité d'alchimie* de Zosime de Panopolis (nommé « Lettre waw », *Travail du cuivre et des traitements de surface pour une coloration*) qui évoque entre autres des procédés de coloration des métaux par la composition élémentaire et par le patinage¹⁵¹ ; les analyses archéométriques réalisées sur du mobilier archéologique romain.

être d'étain. L'étude de 2013 a permis de définir la solution de la patine comme étant une solution aqueuse aux sulfates de cuivre et d'alun).

¹⁴⁷ Homère, *Iliade*, XVIII, 564-565 (Annexe 1).

¹⁴⁸ Hésiode, *Les travaux et les Jours*, 527 (Annexe 1) ; Grand-Clément 2011, p. 252.

¹⁴⁹ Properce, *Élégies*, III, 5, 6 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (6) ; Pétrone, *Satyricon*, 50 ; Plutarque, *Œuvres morales, Dialogues pythiques, Les Navarques*, 395 B et 395 C ; Florus, *Œuvres*, I, 32 ; Isidore de Séville, *Étymologies*, XVI, 20, 4 (Annexe 1).

¹⁵⁰ Giurlia-Mair, Craddock 1993, p. 23-26 ; Mattusch 2003.

¹⁵¹ Pour le patinage comme traitement de surface sur les bronzes, cf. *infra*, p. 99 *sqq.*

Rappelons d'abord que le bronze de Corinthe n'est pas stricto sensu un bronze, car il ne contient pas d'étain ; c'est en réalité un alliage cuivreux contenant de faibles teneurs en or et en argent. Pline l'Ancien résume explicitement la composition élémentaire de cet alliage en précisant :

« [...] d'allier l'argent à l'or pour faire l'électrum, d'y ajouter le cuivre, pour obtenir le bronze de Corinthe. »¹⁵²

L'électrum, en latin *electrum* et en grec *ἤλεκτρον*, est un « alliage d'or avec de l'argent » (or blanc) pouvant être naturel ou intentionnel, comme en témoigne Théon qui est l'un des hommes d'un groupe visitant et décrivant Delphes :

« [...] il s'agit sans doute seulement d'un mélange et d'une préparation obtenus (le bronze de Corinthe) comme, de nos jours, lorsqu'en alliant de l'or à l'argent (électrum) on forme une composition spéciale et très prisée, bien que, pour ma part, je lui trouve une pâleur maladive et un teint défait, sans aucune beauté. »¹⁵³

La teneur de l'argent dans l'électrum se situe entre 20% et 50%¹⁵⁴. La finition de l'alliage est « brillante » (*ἠλέκτωρ*)¹⁵⁵.

Quant à la teneur des deux métaux précieux formant le bronze de Corinthe – le cuivre restant le premier élément majeur –, elle varie légèrement suivant les attentes mécaniques ou esthétiques de l'artisan ; d'après des analyses archéométriques réalisées sur divers objets archéologiques dans le cadre de plusieurs études les teneurs d'or et d'argent varient entre 0,5% et 3%¹⁵⁶.

Deux recettes du Livre VI du traité de Zosime de Panopolis, célèbre alchimiste originaire de la province de Thébaïde (Haute-Égypte) de la fin du III^e siècle et du début du IV^e siècle de n. è.¹⁵⁷, apportent des précisions sur les processus de fabrication du bronze de Corinthe pour lui donner diverses couleurs, dont la noire¹⁵⁸ :

La première recette – il s'agit du point 2 du traité – explique comment fabriquer de fines bandes en bronze de Corinthe noir, pour ensuite en décorer des pièces de bronze par incrustation, en

¹⁵² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX, 40 (139) (Annexe 1).

¹⁵³ Plutarque, *Œuvres morales, Dialogues pythiques, Les Navarques*, 395 C et 395 D (Annexe 1).

¹⁵⁴ Darque-Ceretti, Aucouturier 2012, p. 14.

¹⁵⁵ Chantraine 2009, p. 392.

¹⁵⁶ Giunlia-Mair 2002, p. 317.

¹⁵⁷ Pour plus de précisions historiques sur Zosime de Panopolis : Mertens 1995, p. XII-XIX.

¹⁵⁸ Berthelot 1893, p. 222-232 ; Mertens 1995, p. LXXIV ; Hunter 2002 ; Giunlia-Mair 2002 ; Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie, VI, « Lettre waw »*, *Travail du cuivre et des traitements de surface pour une coloration* (Annexe 1).

conciliant d'une part fusion de cuivre de Chypre avec de l'argent et de l'or à part égale – Alessandra Giunlia-Mair donne une composition de l'alliage de 82,6% de cuivre, 6,9% d'argent et 6,9% d' « essence de l'or »¹⁵⁹ – et d'autre part action d'agents corrosifs (soufre et sel d'ammoniac) pour un noircissement (*μελάνωσις*) de l'alliage. À quoi succédait l'application d'une solution à l'acétate de cuivre (vinaigre et vert-de-gris) et le chauffage de l'alliage pour la formation d'une patine.

La seconde recette – il s'agit des points 8 et 9 du traité de Zosime – traite du processus de patinage d'un personnage incrusté d'or. L'alliage est d'un rouge foncé (teinte de l'huile de ricin ou du *caldarium* (cuivre avec ses impuretés)) pour un homme ; d'un rouge plus clair (ou beige argenté) avec une finition brillante pour une femme (électrum ou bronze de Corinthe par un ajout implicite de cuivre pur et avec une teneur en argent plus importante que l'or). La recette rappelle également que le bronze de Corinthe noir est réalisé avec les trois métaux – cuivre pur (*ἀφροδ*), or et argent. Il mentionne d'autres mélanges, qui concernent sans doute l'application d'une solution corrosive pour la création d'une patine. Enfin, Zosime de Panopolis évoque à propos du bronze de Corinthe noir une finition mate.

Outre le témoignage des textes, un certain nombre d'artefacts, d'époque romaine, datés du I^{er} siècle de n. è. et au-delà, ont été analysés dans le cadre d'études sur le bronze de Corinthe noir¹⁶⁰.

S'agissant de pièces de meuble décorées de motifs noirs par un bronze de Corinthe, il convient de mentionner en tout premier lieu les recherches conduites par Fr. Mathis, dans le cadre de sa thèse de doctorat, en collaboration avec le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Son étude portait en effet sur les incrustations de métal noir du motif floral (baie et rinceau) décorant la garniture du champ médian de l'une des deux appliques de *fulcrum* des Roches-de-Condrieu (cat. n°155) : l'alliage incrusté est un alliage cuivreux avec environ 4% d'argent et 1% d'or (Annexe 2)¹⁶¹. C'est cette composition élémentaire que j'ai retenue lors des expérimentations que j'ai conduites pour fabriquer le bronze de Corinthe (Annexe 3).

¹⁵⁹ L' « essence de l'or » est un alliage cuivreux contenant de l'or et de l'argent (Giunlia-Mair 2002, p. 319).

¹⁶⁰ Pour l'étude des motifs noirs en bronze de Corinthe patiné décorant l'encrier de Vaison-la-Romaine (himation de Vénus et ailes des Amours), voir Fig. 24-28 et Descamps-Lequime 2006b ; pour l'étude des motifs noirs incrustés sur le fragment du *paludamentum* de Volubilis : Aucouturier, Mathis, Robcis 2017, p. 117-119 ; pour l'étude de motifs noirs en bronze de Corinthe patiné incrustés dans d'autres objets en bronze romains (scalpel, coupe de Césarée de Palestine) : Mathis 2005, p. 144-145 et 148-149, Annexe 6 ; pour l'étude d'une statuette réalisée en partie en bronze de Corinthe noir (partie supérieure du corps) : Mathis 2005, p. 146-148, Annexe 6.

¹⁶¹ Mathis 2005, p. 145-146, Annexe 6.

La seconde applique de *fulcrum* est décorée du même décor floral avec des incrustations noires, ce qui laisse à penser qu'elles sont réalisées à l'aide de bronze de Corinthe (cat. n°156).

D'autres motifs décorant des pièces de meuble en bronze d'époque romaine (lit, porte-lampe) sont également de couleur noire et sont cités ci-dessous en fonction du type du motif. S'agit-il ici encore de bronze de Corinthe noir ? Aucune analyse physico-chimique n'a été effectuée pour confirmer la composition élémentaire de l'alliage. Les pièces de meuble datent du I^{er} ou II^e siècle de n. è., exception faite de quelques exemplaires qui datent de la fin du I^{er} siècle av. n. è.

La majorité des détails noirs sont floraux, tels que les feuilles de palmette et les pétales de fleur d'acanthé arborescente (cat. n°43, 48, 98, 147, 148, 155, 216, 217, 300-303 et 307-310) ou les feuilles, ramilles et cupules de rameau de lierre ou de chêne (cat. n°150, 212, 484 et 501).

Les autres motifs sont géométriques et représentent une bande, un losange, une spirale ou des dents-de-loup (cat. n°42, 210, 263, 264 et 461). Et ils sont plus rarement fauniques, comme les ocelles de la panthère (cat. n°483) ou le magnifique oiseau trichromatique (argent, rouge, noir) d'un des lits d'Amiternum (cat. n°43).

Ces détails décoratifs noirs sont insérés sous forme de fil ou de fine plaque d'alliage¹⁶². Ils rappellent les motifs en bronze de Corinthe noir décrits par Zosime de Panopolis, qu'il associe à l'une de ses recettes pour fabriquer le précieux alliage et qu'il explique dans la prescription de sa recette :

« Pour fabriquer une lanière en bronze de Corinthe noir au cours de la fabrication d'idoles ou de ces petites statues anthropomorphes que vous voulez en noir.

Qu'il s'agisse de petites statues anthropomorphes ou d'arbres, oiseaux, poissons ou animaux – les lanières servent pour tout ce que vous avez à l'esprit. »¹⁶³

1.3.3 Propriétés chimiques, physiques, mécaniques

Le bronze de Corinthe présente les propriétés particulières suivant : son point de fusion est à plus de 1000°C ; la constitution de l'alliage est rapidement homogène ; l'alliage est très fluide et sans réelle accroche mécanique au contact de la lingotière (Annexe 3).

¹⁶² Pour les techniques d'incrustations, cf. *infra*, p. 73 *sqq.*

¹⁶³ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 2 (Annexe 1).

La propriété chimique principale du bronze de Corinthe, en raison de la présence d'or, est d'offrir une grande résistance à la corrosion, qui lui permet de conserver ainsi son éclat. C'est probablement l'une des caractéristiques qui ont fait le succès de cet alliage, comme le rappelle Cicéron en comparant la résistance de l'alliage face à l'oxydation à celle des hommes face à la maladie :

« D'autre part il y a une différence entre les gens d'esprit et les imbéciles : c'est que les gens intelligents, comparables au bronze de Corinthe qui s'oxyde difficilement, opposent assez de résistance à la maladie et s'en relèvent assez vite, ce qui n'est pas le cas des imbéciles. »¹⁶⁴

Enfin, le bronze de Corinthe possède de très bonnes propriétés mécaniques pour être étiré, martelé et transformé en fines plaques, voire des feuilles. Pline l'Ancien précise à ce propos qu'un ajout d'environ 4% d'or pour une once de cuivre pur permet de réaliser de fines feuilles d'un alliage rouge éclatant¹⁶⁵.

Le bronze de Corinthe est très ductile et malléable. Ses propriétés mécaniques peuvent légèrement varier suivant les proportions des métaux, comme le précise à deux reprises Zosime de Panopolis dans son *Traité d'alchimie* :

« De même, suivant la proportion, [...] pour l'amollissement et le martelage des métaux. [...] Prenez et étirez [l'alliage]. Ne pas l'étirer plus de deux doigts. »¹⁶⁶

Les expérimentations archéologiques que j'ai conduites démontrent également les très bonnes propriétés mécaniques de l'alliage : les lingots ont pu être étirés, en alternant des phases de martelage et de recuit, jusqu'à former de fines plaques d'1 mm d'épaisseur (Annexe 3).

Grâce à ce type de propriétés mécaniques, le bronze de Corinthe fut employé, au vu des découvertes archéologiques, comme alliage d'incrustation dans un bronze pour réaliser un

¹⁶⁴ Cicéron, *Tusculanes*, IV, XIV (32) (Annexe 1).

¹⁶⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (94) (Annexe 1).

¹⁶⁶ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 1-2 (Annexe 1).

décor polychrome¹⁶⁷. Les sources littéraires antiques lui prêtent un autre usage, son emploi pour des statues, peut-être des meubles et assurément pour la vaisselle de banquet¹⁶⁸.

1.3.4 Propriétés optiques : couleurs et éclat

Les couleurs du bronze de Corinthe varient selon la teneur des trois éléments majeurs qui le composent. Pline l'Ancien mentionne trois sortes de compositions élémentaires aux couleurs variées :

« Il y a trois sortes de bronze de Corinthe : le blanc, rappelant tout à fait l'éclat de l'argent, qui domine dans cet alliage ; le second, où domine la couleur fauve de l'or ; le troisième, où l'alliage des trois métaux se fait par parties égales. »¹⁶⁹

Le bronze de Corinthe blanc/gris argenté à la finition brillante possède au moins 50% en masse d'argent. Le cuivre et l'or présentent en revanche des pourcentages de masse aux alentours de 20% (Fig. 8).

La couleur fauve de l'alliage, qui correspond à un jaune rougeâtre, est due à la teneur plus importante de l'or par rapport à celle de l'argent : le bronze de Corinthe jaune rougeâtre a entre 50% et 70% de masse de cuivre et au moins 30% de masse d'or. La teneur en argent dans l'alliage reste faible (Fig. 8).

Le dernier bronze de Corinthe mentionné se compose d'une part égale des trois métaux (33% de masse) : la couleur est ainsi d'un jaune pâle, à la finition néanmoins brillante (Fig. 8).

L'une des recettes de Zosime de Panopolis – il s'agit des points 8 et 9 du traité – précise également, nous l'avons déjà mentionné, les compositions élémentaires nécessaires à la réalisation de deux types de bronze de Corinthe¹⁷⁰ :

¹⁶⁷ Nous ne pouvons attester de l'incrustation du bronze de Corinthe que sur deux objets du corpus, grâce à des études physico-chimiques (cat. n°155 et 156), mais cet alliage semble également présent sur d'autres objets, uniquement à partir d'observations visuelles ou de descriptions (cat. n°11, 42, 43, 48, 98, 147, 148, 150, 210, 212, 216-219, 263, 300-303, 306-310, 461, 483, 498, 501 et 538). Des analyses archéométriques devraient être réalisées sur ces derniers pour confirmer ces propositions.

¹⁶⁸ Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès*, II, LXXII, 176 ; Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès*, IV, LIX, 131 ; Cicéron, *Discours, Pour Sextus Roscius*, XLVI, 133 ; Isidore de Séville, *Étymologies*, XVI, 20, 4 ; Justinien, *Corpus de Droit Civil*, XXXII, 52, 9 ; Martial, *Épigrammes*, IX, LIX ; Martial, *Épigrammes*, XIV, XLIII (?) ; Pétrone, *Satyricon*, 50 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (7) ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 6 (12) (?) ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVII, 6 (12) ; Pline le Jeune, *Lettres*, III, 6 (1-5) ; Properce, *Élégies*, III, 5, 3-6 ; Sénèque, *Dialogues, De la brièveté de la vie*, XII, 2 ; Suétone, *Vies des douze Césars, Vie d'Auguste*, LXX.

¹⁶⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (8) ; information reprise par Isidore de Séville : Isidore de Séville, *Étymologies*, XVI, 20, 4 (Annexe 1).

¹⁷⁰ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie, VI, « Lettre waw »*, 8-9 (Annexe 1).

L'un « à la teinte de l'huile de ricin (ou du *calcarium*, c'est-à-dire le cuivre avec ses impuretés) » qui devait avoir une couleur rouge sombre grâce à l'ajout de cuivre pur¹⁷¹ (Fig. 9).

Et le second « à la chair féminine » et « brillant comme un éclair » qui devait avoir une couleur soit rouge rosâtre, soit beige éclatant grâce à la forte teneur en argent¹⁷² (Fig. 9).

L'une des incrustations en bronze de Corinthe patiné en noir dessinant une tige du décor floral sur les appliques de *fulcrum* des Roches-de-Condrieu a partiellement perdu sa patine, perte qui permet de distinguer la couleur rouge orangé de l'alliage (cat. n°156, pl. 47.6). De même, le bronze de Corinthe produit par expérimentation reproduit la composition élémentaire de cet alliage incrusté, à partir des données archéométriques : le bronze de Corinthe expérimenté est également rouge (Fig. 10 ; Annexe 3, Fig. 227).

Mais le bronze de Corinthe avec de faibles teneurs en argent et en or n'a été majoritairement analysé qu'en tant qu'alliage incrusté avec un rendu de surface bleu sombre ou noir. La faible teneur des deux métaux précieux répond selon moi à la volonté de préserver les propriétés chimiques et mécaniques particulières de l'alliage, outre, peut-être aussi, une volonté d'économie étant donné que l'alliage est patiné.

Dans ce sens, à l'exception de Zosime de Panopolis qui décrit le processus de fabrication de fines plaques en bronze de Corinthe noir pour réaliser des incrustations décoratives contrastées¹⁷³, aucun autre auteur antique ne nous informe clairement sur la couleur noire des objets en bronze de Corinthe. Tous ou presque évoquent surtout la grande valeur des statues, vases et autre mobilier réalisés totalement ou partiellement en bronze de Corinthe.

On retiendra seulement un rapprochement possible entre un vase en bronze de Corinthe rendu noir par l'application d'une patine contenant du soufre et une épigramme de Martial qui mentionne l'odorat comme moyen de détection d'un vrai bronze corinthien : de fait, la solution sulfurique chauffée pour former la patine noire délivre une odeur âcre et nauséabonde¹⁷⁴ :

« Il a consulté ses narines pour savoir si des vases de bronze sentaient le véritable Corinthe, [...] »¹⁷⁵

¹⁷¹ Giunlia-Mair 2002, p. 320.

¹⁷² A. Giunlia-Mair compare cet alliage à l'alliage japonais *shibuichi* qui se compose d'une teneur en cuivre de 60% à 75% et d'une teneur en argent de 25% à 40% et qui est d'un beige brillant (Giunlia-Mair 2002, p. 321 ; Hughes, Rowe 1991, p. 349).

¹⁷³ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 2 (Annexe 1).

¹⁷⁴ Ce rapprochement m'est venu après avoir fabriqué la patine sulfurique sur les plaquettes du nuancier : une forte odeur âcre et nauséabonde (d'œuf pourri) s'en est alors dégagée en effet (Annexe 3, patine n°5).

¹⁷⁵ Martial, *Épigrammes*, IX, LIX (Annexe 1).

Cette désagréable odeur prêtée à la vaisselle en bronze de Corinthe noir éclairerait également le reproche que lui fait Trimalcion :

« Vous me pardonnerez si je dis que personnellement je préfère le verre ; le verre au moins ne sent pas [...] »¹⁷⁶

Ainsi, le métal incrusté à la coloration bleu foncé ou noire décrit par les auteurs grecs archaïques (*κόανος*), le bronze de Corinthe noir de Zosime de Panopolis et le métal noir incrustés dans le mobilier archéologique résultent en réalité d'un traitement de surface par recouvrement : la patine¹⁷⁷.

1.3.5 Essai de synthèse historique et colorimétrique

Pour conclure sur le bronze de Corinthe, un essai de synthèse historique et colorimétrique peut être tenté à partir des premiers chapitres du Livre XXXIV de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien :

L'auteur est conscient de la première disparition du savoir-faire de l'alliage précieux :

« Autrefois le cuivre était uni et allié à l'or et à l'argent, cependant l'art avait encore plus de prix que la matière ; [...] »¹⁷⁸

Il connaît également la (mythique) redécouverte fortuite de l'alliage lors de la prise de Corinthe en 146 av. n. è. :

« Parmi ces fameux bronzes antiques, c'est celui de Corinthe qui est le plus apprécié. Le hasard en fit l'alliage dans l'incendie qui suivit la prise de Corinthe. »¹⁷⁹

Pline note aussi l'engouement des élites romaines, pour les vases de Corinthe surtout, au cours du I^{er} siècle av. n. è., un engouement accompagné parfois de jalousie et de convoitise telles celles de Marc-Antoine à l'encontre de Verrès en 43 av. n. è. :

« Il suscite un incroyable engouement : en effet, le seul motif, dit-on, qui fit proscrire Verrès par Antoine, avec Cicéron, qui l'avait fait condamner, a été son refus de céder au triumvir ses bronzes de Corinthe. »¹⁸⁰

Pline signale celui d'Auguste au cours de ces mêmes proscriptions du Second triumvirat :

¹⁷⁶ Pétrone, *Satyricon*, 50 (Annexe 1).

¹⁷⁷ Pour les aspects techniques de la fabrication d'une patine, cf. *infra*, p. 99 *sqq.*

¹⁷⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (5) (Annexe 1).

¹⁷⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (6) (Annexe 1).

¹⁸⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (6) (Annexe 1).

« On l'accusa [Auguste] également d'être passionné pour le mobilier luxueux et pour les vases de Corinthe, et de trop aimer les jeux de hasard. Ainsi, au temps des proscriptions, on inscrivit sur sa statue :

Mon père était argentier, moi je suis bronzier de Corinthe,

Parce qu'on le soupçonnait d'avoir fait mettre certaines personnes au nombre des proscrits, pour s'approprier leurs vases de Corinthe ; [...] »¹⁸¹

En dépit du succès de cet alliage, l'auteur regrette la disparition du savoir-faire lié à sa production au cours de son époque, au I^{er} siècle de n. è. :

« Aujourd'hui le procédé de fonte du bronze précieux s'est si bien perdu que le hasard lui-même est depuis longtemps incapable de se substituer en ce domaine à l'art défaillant. »¹⁸²

Zosime de Panopolis, plus de deux siècles après Pline l'Ancien, jugera quant à lui :

« [...] que les Anciens, par suite de leur esprit de jalousie, n'écrivirent pas ces choses (les compositions élémentaires des alliages et les recettes des patines) ; mais ils les firent connaître en secret aux prêtres seuls »¹⁸³

Pline l'Ancien critique également ses contemporains, avides de l'alliage précieux, qui nomment en réalité tous les bronzes des « bronzes de Corinthe » et méconnaissent l'authenticité du vrai bronze corinthien, qu'il soit patiné en noir ou de la couleur de son alliage (blanc argenté, jaune rougeâtre, jaune pâle)¹⁸⁴.

Seuls quelques ustensiles en bronze de Corinthe sont encore utilisés à son époque et sont issus de biens d'héritage :

« Corinthe fut prise la troisième année de la cent cinquante-huitième Olympiade, l'an 608 de Rome [146 av. n. è.], à une date où, depuis des siècles, avaient cessé de vivre ces artistes célèbres dont aujourd'hui nos amateurs qualifient toutes les œuvres de « bronzes Corinthiens ». [...] Les seuls vases Corinthiens authentiques sont donc ceux que nos

¹⁸¹ Suétone, *Vies des douze Césars – Vie d'Auguste*, LXX (Annexe 1).

¹⁸² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (5) (Annexe 1).

¹⁸³ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 31 (Annexe 1).

¹⁸⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (8) (Annexe 1).

déliçats utilisent tantôt comme plats, tantôt comme lampes ou comme cuvettes, sans se soucier de leur valeur artistique. »¹⁸⁵

De même, pour une reconnaissance sociale publique, son neveu Pline le Jeune achète une statue en bronze de Corinthe qu'il offre à sa cité natale de *Novum Comum* au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. Elle semble avoir été réalisée plusieurs siècles auparavant :

« Quant au bronze, à en juger par sa couleur naturelle, il est antique et vénérable. »¹⁸⁶

Il est certain que des authentiques bronzes de Corinthe du II^e siècle av. n. è. devaient être rares, chers et de grande valeur pour des amateurs, connaisseurs ou collectionneurs du début de n. è. D'où le classement de Pline l'Ancien, en introduction de son Livre XXXIV, du bronze de Corinthe pour sa valeur :

« Aussitôt après <l'or et l'argent>, nous traiterons des mines de cuivre, métal que son utilité classe immédiatement après ces métaux pour la valeur, ou plutôt qui vient avant l'argent, et presque même avant l'or, du moins pour le bronze de Corinthe. »¹⁸⁷

Toutefois, d'autres alliages cuivreux mêlant or et argent ou des bronzes patinés en noir imitant ainsi l'une des couleurs symbolisant le précieux alliage, également tous nommés « bronze de Corinthe » pour le prestige, sont produits au I^{er} siècle de n. è.

Le mobilier archéologique en est la preuve ; le savoir-faire du bronze de Corinthe n'a pas disparu, car des motifs réalisés dans un alliage de cuivre, d'or et d'argent patiné en noir ornent plusieurs bronzes romains à partir du I^{er} siècle de n. è., comme nous l'avons vu¹⁸⁸. De même que des recettes de Zosime de Panopolis, datant du III^e siècle de n. è., permettent encore de fabriquer des bronzes corinthiens de diverses couleurs : rouge avec ses nuances ou patiné en noir.

¹⁸⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (7) (Annexe 1).

¹⁸⁶ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 6 (3) (Annexe 1).

¹⁸⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 1 (1) (Annexe 1).

¹⁸⁸ Cette évidence archéologique démontre que le bronze de Corinthe a bien existé au début de n. è. et oppose cette vérité à celles et ceux qui dénigrent sans preuve l'existence du bronze corinthien (Baroin 2005, p. 112-134).

Chapitre 2 : Traitements de surface et colorisation des bronzes

Outre la maîtrise dans la variation des teneurs des métaux procurant aux alliages cuivreux diverses teintes, les artisans de l'Antiquité ont excellé dans de nombreuses autres *τέχναι*, c'est-à-dire des « techniques, arts, savoir-faire dans un métier »¹⁸⁹, pour produire des effets chromatiques à la surface du bronze.

Plutarque dans sa *Vie de Périclès*, évoque l'ancienneté de ces *τέχναι* très spécifiques, ces traitements de surface qu'il associe aux autres savoir-faire dans sa célébration des artisanats du Siècle de Périclès :

« On disposait, comme matières premières, de marbre, cuivre, ivoire, or, ébène, cyprès ; on avait, pour les travailler et les mettre en œuvre, des corps de métiers : charpentiers, sculpteurs, forgerons, tailleurs de pierre, doreurs, ivoiriers, peintres, incrustateurs, ciseleurs [...] »¹⁹⁰

2.1 Ce que nous disent les mots

On note en grec une étroite relation entre termes techniques et rendus colorés dans la métallurgie et dans les savoir-faire liés au textile.

Ces deux arts permettent de colorer la surface de leur matière respective : le tissage de fils colorés, a fortiori quand il s'agit de fils d'or, peut être rapproché du damasquinage de fils de cuivre rouge, d'argent et d'or à la surface du bronze ; la teinture des textiles dans des bains de mordantage et de teinture naturelle peut être mise en relation avec les techniques par recouvrement, et principalement le patinage qui mêle réaction chimique d'une solution corrosive pour une coloration superficielle du bronze.

En grec, le verbe *δαιδάλλω* et l'adjectif *πολυδαίδαλος*, qui signifient respectivement « façonner avec art » et « richement travaillé », s'emploient surtout pour le travail du métal mais aussi du bois et des étoffes¹⁹¹. Homère emploie par exemple ce verbe pour décrire le savoir-faire mis en œuvre par Héphaïstos pour réaliser un riche décor coloré sur le futur bouclier d'Achille :

« Il fait d'abord un grand bouclier solide,

¹⁸⁹ Chantraine 2009, p. 1073.

¹⁹⁰ Plutarque, *Vie de Périclès*, III, 12, 6 (Annexe 1).

¹⁹¹ Rolley 1994, p. 54 ; Chantraine 2009, p. 236.

qu'il façonna (*δαιδάλλον*) sur toute sa surface [...]
[...] et sur sa surface,
en ses pensers savants, il grava bien des objets ouvragés (*δαίδαλα*). »¹⁹²

Le terme *ποικίλος* renvoie également à divers sujets « de toutes couleurs, bigarrés », que cela soit du mobilier (étoffe, arme, meuble), des éléments architecturaux ou le pelage tacheté et ocellé d'animaux (panthère, faon, serpent, paon)¹⁹³. Le verbe *ποικίλλω* dérive de la racine indo-européenne **peik-/pik-* dont le sens originel signifie « piquer, marquer »¹⁹⁴. Ces actions renvoient donc à « tailler, inciser » la matière, voire par métaphore au fait de « réaliser un travail compliqué, habile, subtil » tel le nœud réalisé par Ulysse pour fermer le coffre¹⁹⁵ ou, plus proche de notre sujet et déjà mentionné, le travail effectué par Héphestos pour « orner, embellir de couleurs » le bouclier de bronze¹⁹⁶.

L'adjectif *ποικίλος* se dit d'objets en bronze au métal travaillés en relief et dont le rendu polychrome vient du concours d'autres métaux et matériaux¹⁹⁷. Par extension, l'adjectif peut signifier « couvert de peinture, de tableaux » : on connaît la *ποικίλη στοά* (portique peint) aussi dénommée *Ποικίλη* (Pœcile), peinte par Polygnote que Pausanias évoque lorsqu'il parcourt l'agora d'Athènes mais ce même terme qualifie aussi chez lui d'autres portiques peints à Sparte et à Olympie¹⁹⁸. En effet, l'« art du *poikilon* », comme le nomme Adeline Grand-Clément, ne concerne que la surface de l'œuvre ; l'auteur précise que cet art « relèverait de ce que l'on appelle aujourd'hui le 'traitement de surface' et qui inclut le recours à des patines, peintures, ciselures, laques, incrustations, gravures, voire à l'émaillage »¹⁹⁹.

¹⁹² Homère, *Iliade*, XVIII, 478-479 et 481-482 (Annexe 1) ; pour d'autres références de ces termes : voir la cuirasse en bronze de Pâris (Homère, *Iliade*, III, 358), le cratère en argent ciselé par des artisans phéniciens de Sidon (Homère, *Iliade*, XXIII, 743), la chambre décorée de boiseries ouvragées de Nausicaa (Homère, *Odyssée*, VI, 15), le lit en bois d'olivier incrusté d'or, d'argent et d'ivoire d'Ulysse (Homère, *Odyssée*, XXIII, 200) et l'art du tissage d'Athéna Ergané appris à Pandore (Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 64).

¹⁹³ Grand-Clément 2011, p. 54-56.

¹⁹⁴ Chantraine 2009, p. 890-891.

¹⁹⁵ Homère, *Odyssée*, VIII, 448 (Annexe 1) ; cf. *infra*, p. 214 *sq.* ; la complexité sémantique du terme *ποικίλος* se traduit aussi dans l'un des surnoms d'Ulysse : le *ποικιλοσμήτης*, c'est-à-dire l'« astucieux », le « rusé », « celui qui s'adapte à toutes les situations ».

¹⁹⁶ Homère, *Iliade*, XVIII, 590 : sur le bouclier, Héphestos cisèle, orne de couleurs et/ou réalise par un travail subtil une danse complexe de jeunes garçons et filles comme celle imitant le dédale du labyrinthe crétois (Annexe 1).

¹⁹⁷ Références homériques à ce terme : voir les armes des Grecs face aux Troyens (Homère, *Iliade*, IV, 432), les armes de Nestor (Homère, *Iliade*, X, 75), la cuirasse de Patrocle (Homère, *Iliade*, XVI, 134) et la chaise ornée de mosaïques de Télémaque (Homère, *Odyssée*, I, 132).

¹⁹⁸ Pausanias, *Description de la Grèce*, III, *La Laconie*, 15, 8 ; *Description de la Grèce*, V, *L'Élide (I)*, 11, 6 ; 21, 17.

¹⁹⁹ Grand-Clément 2011, p. 430.

L'adjectif *αἰόλος*, qui signifie en partie « scintillant, étincelant » s'agissant notamment de l'éclat métallique, est l'équivalent presque strict de *ποικίλος* dans cette acception. L'adjectif permet de décrire l'éclat chatoyant du métal ainsi que la bigarrure issue des incrustations décoratives d'autres métaux éclatants lors de traitements de surface du bronze²⁰⁰.

Les deux adjectifs ont connu une même évolution sémantique et prennent au figuré le sens de « changeant, compliqué, subtil, divers, trompeur ». Comme le précise M. Mulliez, « à l'époque classique, et surtout en contexte athénien, c'est cette [...] connotation qui prend le dessus et la *poikilia* devient l'attribut du barbare, du Perse en particulier, symbolisant le luxe, la profusion et la mollesse qui en découlent. Certes, à l'époque hellénistique, le sens sous-jacent se transforme à nouveau et c'est plutôt le raffinement bigarré qu'en retiendront les Romains. »²⁰¹

Les deux adjectifs désigneraient alors deux modes d'organisation différentes de la bigarrure : l'*αἰόλος* serait plutôt en rapport avec les motifs colorés en lanières et bandes, tels les *clavi* rouge pourpré des tuniques (cat. n°30, 58, 427 et 428) ; alors que le *ποικίλος* renverrait aux motifs colorés sous forme de taches, comme par exemple les ocelles argentés, cuivrés et noirâtres du pelage des panthères (cat. n°443, 147, 148 et 483)²⁰². Le mobilier en bronze à décors polychromes hellénistico-romain devient ainsi un objet luxueux et d'apparat où les savoir-faire artisanaux des traitements de surface sont parfaitement maîtrisés et symbolisent un travail d'excellence et une bonne facture.

La terminologie latine est moins claire quand il s'agit de nommer les bronzes colorés par des traitements de surface. De même, la comparaison des artisanats du métal et du textile est moins immédiate. On retiendra néanmoins plusieurs termes en rapport avec la polychromie et les techniques de rendu polychrome, particulièrement dans le textile, le marbre et la peinture.

Le verbe *pingo* et l'adjectif *pictus* se rattachent à la broderie avec des fils de différentes couleurs, au tatouage et à l'action de « peindre », tant au sens propre qu'au sens figuré de « colorer, embellir ». En effet, la racine de ces termes latins est issue du groupe **peik-/pik-* précédemment mentionné, signifiant « orner, embellir de couleurs »²⁰³.

²⁰⁰ Références homériques à ce terme : voir le ceinturon de Ménélas (Homère, *Iliade*, IV, 186 ; IV, 215), les armes de Pandare (Homère, *Iliade*, V, 295), le bouclier de bronze d'Ajax (Homère, *Iliade*, VII, 222 ; XVI, 107), les armes de Nestor (Homère, *Iliade*, X, 77), le ceinturon en argent d'Agamemnon (Homère, *Iliade*, XI, 236), la cuirasse d'Agastrophe (Homère, *Iliade*, XI, 374), le bouclier de bronze d'Antiloque (Homère, *Iliade*, XIII, 552) et l'épithète d'Arès *κορυθαίολος*, « celui au casque étincelant », (Homère, *Iliade*, XX, 38).

²⁰¹ Mulliez 2014, p. 39 ; Chantraine 2009, p. 35 et 890.

²⁰² Chantraine 2009, p. 35-36 ; Grand-Clément 2011, p. 83-91.

²⁰³ Ernout, Meillet, André 1994, p. 508.

L'adjectif *varius* signifie « varié, nuancé, moucheté, tacheté, bigarré » en parlant de la peau des hommes et du pelage des animaux²⁰⁴, mais s'emploie aussi pour signaler toutes sortes de dissemblances. Cicéron le souligne dans son ouvrage philosophique *Des termes extrêmes des Biens et des Maux* où le terme *uarietas* pourrait être compris comme une traduction pour l'auteur de la *ποικιλία* grecque :

« [...] 'Variété' (*uarietas*) est, en effet, un mot bien latin, qui s'emploie au propre pour marquer des dissemblances de couleurs, mais qui, au figuré, s'applique à toutes sortes de dissemblances : on dit un poème varié, un discours varié, des caractères variés, une fortune variée ; on dit aussi parfois un plaisir varié à propos d'un plaisir qui résulte de plusieurs choses différentes produisant chacune un plaisir différent. »²⁰⁵

De manière plus générale, le verbe *variare* et les adjectifs *varius* et *versicolor* renvoient aux sujets « diversement colorés », soit au moyen de plusieurs couleurs – on parle alors de bigarrure –, ou grâce à des variations de teintes, qui caractérisent le chatoiement²⁰⁶.

Cette « *uarietas* » des couleurs est un concept en vogue dans la sphère aristocratique du I^{er} siècle av. n. è., appliqué aux marbres et aux peintures murales qui ornent les pièces des riches demeures d'alors²⁰⁷. Au vu du nombre élevé d'attestations archéologiques répertoriées dans notre corpus d'étude, cette *uarietas* des couleurs est également présente et appréciée dans le mobilier d'apparat en bronze, grâce notamment à leurs traitements de surface, présent dans ces mêmes demeures fierté de l'élite romaine.

2.2 Les techniques par traitement plastique : des effets colorés entre ombre et lumière

Le traitement plastique de la surface d'un bronze engendre des jeux d'ombre et de lumière qui animent l'œuvre par la réflexion de la lumière incidente. Le façonnage est ainsi similaire à la peinture ombrée qui trompe la perception visuelle sur le modelé d'un objet, comme le décrit Platon :

²⁰⁴ Par exemple, les lynx tachetés de Bacchus (Virgile, *Géorgiques*, III, 264).

²⁰⁵ Cicéron, *Des termes extrêmes des Biens et des Maux*, II, 3, 10 (Annexe 1).

²⁰⁶ Ernout, Meillet, André 1994, p. 713-714 ; Mulliez 2014, p. 38-40.

²⁰⁷ Pour des études globales et précises des sols en mortier avec des éclats de marbre colorés ou des pavements en mosaïque polychromes des époques hellénistique et romaine : Blanc, Blanc-Bijon 1996 ; Dunbabin 1999 ; Guimier-Sorbets 2007 ; 2017. Pour une étude approfondie des peintures murales de la fin de la République romaine imitant les marbres, les métaux et d'autres matières par un assemblage de couleurs : Mulliez 2014.

« Et les mêmes objets paraissent [...] concaves ou convexes suivant une autre illusion visuelle produite par les couleurs, et il est évident que tout cela jette le trouble dans notre âme. C'est à cette infirmité de notre nature que la peinture ombrée, l'art du charlatan et cent autres inventions du même genre s'adressent et appliquent tous les prestiges de la magie. »²⁰⁸

Ces jeux d'ombres et de lumière ne se limitaient pas au seul façonnage d'un bronze. D'« autres inventions » produisent également des illusions visuelles, ou du moins attiraient le regard, par les couleurs et l'éclat, telles que la dorure et les patines comme nous le verrons plus en détail par la suite²⁰⁹.

Le talent et la parfaite maîtrise du modelage et des traitements plastiques de certains artisans grecs leur ont permis de rechercher un « effet de réel »²¹⁰ et ainsi de donner une impression de vie aux œuvres.

Plusieurs auteurs ont décrit l'impression de vie de statues de bronze grâce en partie à leur traitement plastique qui engendrait, avec la couleur de l'alliage comme complément indissociable, des effets colorés par des jeux d'ombres et de lumières :

Pline le Jeune décrit ainsi la statuette en bronze de Corinthe d'un vieillard qu'il vient d'acquérir comme ayant « l'apparence de la vie » car les détails anatomiques du personnage (os, muscles, tendons, veines, rides) sont bien modelés²¹¹.

Nicéas Choniatès donne, en 1204, la dernière description de l'Athéna *Promachos* de Phidias avant sa destruction ; la statue de bronze vieille de plus de 1600 ans est pour l'auteur un chef-d'œuvre de l'Antiquité grecque :

« Le bronze se pliait si bien à l'imitation de chaque élément que ses lèvres donnaient l'impression que si l'on attendait un peu, une voix mélodieuse en sortirait pour frapper les oreilles. On distinguait la tension des veines, tout le corps se courbait comme avec souplesse partout où il le fallait, et quoique privé de vie, il participait à la splendeur de la vie, en inondant totalement ses yeux de désir. »²¹²

²⁰⁸ Platon, *La République*, X, 5 (Annexe 1).

²⁰⁹ Cf. *infra*, p. 94 *sqq.*

²¹⁰ Queyrel 2016, p. 99.

²¹¹ Pline le Jeune, *Lettres*, III, 6 (1-5) (Annexe 1).

²¹² Nicéas Choniatès, *Histoire, Les monuments détruits ou mutilés par les croisés en 1204*, II, p. 559 (Annexe 1).

Pétrone est nostalgique du talent des artistes grecs de l'époque classique, tel que celui de Myron « [...] qui avait presque réussi à enfermer dans le bronze l'âme des hommes et des animaux [...] »²¹³.

Enfin, Properce glorifie le talent de Lysippe d'arriver à « former des statues respirant la vie »²¹⁴ et le sophiste Callistrate dans ses *Descriptions des statues* détaille, pour des chefs-d'œuvre des bronziers que sont Praxitèle et Lysippe, ce semblant de vie et de mouvement par le rougeoiement du bronze et la finesse de la plastique²¹⁵.

2.2.1 Traitements plastiques sur le modèle en cire

Certains traitements de surface se font avant la coulée, directement sur le modèle en cire. Ils permettent de modeler la cire et de façonner des décors incisés pour donner des effets à la matière qui se voit, après la coulée, à la surface du bronze.

Les effets sur la matière peuvent être voulus pour modifier localement la teinte de l'alliage, voire en changer la couleur. Des jeux de lumières se créent, en effet, grâce aux différences de réflexion de la lumière incidente et de la perception de l'œil face aux irrégularités présentes à la surface du bronze par les macro et micro reliefs²¹⁶.

D'un point de vue technique, comme le précise Cl. Rolley, « [...] l'importance du polissage et de la ciselure rendent souvent difficile d'apprécier, dans le détail gravé, ce qui vient du modèle en cire et ce qui a été fait entièrement après fonte. » Mais grâce à une observation méticuleuse de la surface des bronzes, l'auteur précise qu'« en principe, des sillons qui montrent, avec une forte loupe, un profil en U ont été faits dans la cire [...] »²¹⁷.

Les traitements plastiques sont réalisés directement par les mains du *πλάστης* sur le modèle en cire, c'est-à-dire le modelleur, mais aussi à l'aide d'une multitude d'instruments confectionnés par l'artisan pour unir plusieurs éléments en cire ou créer une incision ou une empreinte en négatif dans la matière ; l'artisan confectionne ses outils grâce à de nombreux matériaux réemployés (bois, fer, pierre rugueuse, pierre polie, coquillage, etc.)²¹⁸.

²¹³ Pétrone, *Satyricon*, 88 (Annexe 1).

²¹⁴ Properce, *Élégies*, III, 9, 9 (Annexe 1).

²¹⁵ Callistrate, *Descriptions des statues*, 3 ; 6 ; 8 ; 11 : l'*Éros* de Praxitèle (3), le *Dionysos* de Praxitèle (8), le *Diadumène* de Praxitèle (11) et la statue allégorique du *Kairos* de Sicyone de Lysippe (6) (Annexe 1) ; voir également Muller-Dufeu 2006, p. 98-102.

²¹⁶ Coluzza, Formigli 2013 ; Formigli 2013c.

²¹⁷ Rolley 1983, p. 19.

²¹⁸ J'ai remarqué cette diversité des matériaux réemployés lors des expérimentations dans l'atelier de fonderie ; tous les objets à la surface irrégulière pouvant marquer la cire sont utilisables. Au cours des expérimentations, la

Par exemple, Mentor, célèbre ciseleur grec du V^e siècle av. n. è., semble avoir œuvré directement sur le modèle en cire pour réaliser ses décors d'après un passage des *Élégies* de Properce :

« [...] des scènes font partie de la mise en forme spécialement chez Mentor [...] »²¹⁹

Semblablement, les traces d'un outil à surface plate – du type spatule – ayant modelé la cire sont encore visibles à l'arrière de l'aile gauche du buste-médaille d'Éros ornant le lit d'Amiternum (cat. n°43)²²⁰.

L'adjonction d'éléments modelés secondaires en cire au modèle principal, qui est soit entièrement en cire (fonte pleine)²²¹, soit un noyau en matériau réfractaire recouvert d'une couche de cire (fonte en creux)²²², est nécessaire pour ajouter de la matière, donner du relief à la pièce et ainsi jouer sur des effets d'ombre et de lumière.

Le buste-médaille de Silène d'Alésia (cat. n°9), par exemple, est couronné d'un rameau de lierre dont les tiges entrelacées, les feuilles et les baies en corymbes – par surcroît incrustées de cuivre rouge après coulée – sont des éléments en cire assemblés au modèle principal. Néanmoins, certaines parties de la couronne trop détachées de la pièce ont dû être soudées

plaquette 6.6, encore en cire, a par exemple été marquée d'un piquetage sur toute sa surface à l'aide d'une petite bosse métallique. Après coulée, les irrégularités à la surface du bronze sont légèrement visibles (Annexe 3).

²¹⁹ Properce, *Élégies*, III, 9, 13 (Annexe 1).

²²⁰ Des traces de spatule similaires sont présentes à la surface interne de la tête en bronze de Seuthès III : Formigli 2015, p. 3-4, fig. 6a.

²²¹ Pour le processus de fabrication d'une fonte pleine à la cire perdue : Annexe 3.

²²² Concernant la fonte en creux, deux procédés sont réalisables : soit par procédé direct (sur positif), soit par procédé indirect (sur négatif). La fonte en creux par procédé direct se réalise par un noyau en matériau réfractaire (argile, plâtre) sur lequel est recouvert une couche de cire plus ou moins épaisse qui est modelée, incisée et complétée par des éléments secondaires en cire pour former la pièce de bronze souhaitée. La fonte en creux par procédé indirect consiste à réaliser un modèle en argile de la pièce souhaitée et à en faire un premier moule dont un modèle en plâtre est réalisé ; de ce modèle en plâtre des moules sont réalisés suivant les contre-dépouilles de la pièce ; les moules sont assemblés et de la cire liquide est coulée à l'intérieur puis évacuée pour recouvrir d'une fine couche, assez homogène, la paroi interne du moule ; un matériau réfractaire est ajouté pour remplir entièrement le moule et former le noyau ; le moule est délicatement retiré suivant les contre-dépouilles ; la paroi externe de la pièce en cire peut être complétée d'incisions pour accentuer des détails ou d'éléments rapportés en cire pour apporter d'autres détails en relief. Les étapes suivant du processus de fabrication concernent les deux procédés : des événements, des jets de coulée et un pot de coulée en cire sont assemblés autour de la pièce en cire ; des aiguilles métalliques sont piquées pour traverser la cire et se figer d'une part dans le noyau et d'autre part dans le futur moule de coulée, ces aiguilles distanciatrices servent à maintenir en place le noyau après le décirage et ainsi conserver l'épaisseur de la pièce de bronze souhaitée ; un moule en matériau réfractaire recouvre le modèle et tous les éléments de coulée en cire ; le moule de coulée est retourné et cuit et le décirage est effectué, l'espace anciennement occupé par la cire est donc vide ; par le pot de coulée, le bronze en fusion est coulé à l'intérieur du moule ; enfin plusieurs travaux à froid sont effectués (décochage, ébarbage, polissage, ciselure). Pour un exemple du modelage d'un modèle en argile, voir le décor sur une œnochoé attique à figures rouges : Athéna façonne une statue d'un cheval en argile pour probablement réaliser une grande bronze en fonte en creux à la cire perdue par procédé indirect (Antikensammlung de Berlin, inv. F 2415 ; Fig. 13) ; voir également les moules de coulée en argile avec aiguille distanciatrice en bon état de conservation pour une fonte en creux à la cire perdue par procédé indirect découverts dans un quartier artisanal de Lyon et datant du I^{er} siècle de n. è. (Rabeisen 2015).

ultérieurement. Les poils du torse de Silène et le pelage de la nébride sont quant à eux finement incisés. Quant à la barbe du compagnon de Dionysos, des incisions plus larges aux extrémités des mèches ont été réalisées dès le modèle en cire pour joindre de manière esthétique les mèches volumineuses au reste du visage.

De même, les crinières des équidés qui ornent plusieurs lits de table sont des éléments secondaires assemblés permettant de créer du volume (pour exemple, nos objets du cat. n°30, 57, 110, 111 et 134)²²³. Les mèches de ces crinières sont par ailleurs marquées d'incisions pour plus de réalisme et d'autres mèches sont directement incisées dans la cire au niveau du chanfrein pour compléter le crin (cat. n°57).

Certains revers du tapis des protomés de mule semblent également être des éléments en cire ajoutés avant la coulée : la pardalide située au-dessous, en effet, n'est pas travaillée (cat. n°125 et 126), alors que d'autres protomés ont clairement un revers de tapis ajouté comme élément rapporté après coulée : on distingue la rainure d'assemblage pour le sertissage (cat. n°135)²²⁴.

De plus, les incisions dans le modèle en cire servent à créer un décor gravé qui est marqué en creux, de seulement quelques millimètres, sur la surface du bronze.

Les rainures décoratives encadrant des armatures d'applique de *fulcrum* ou des gaines de cadre de lit ou de coffre en sont des exemples particulièrement éloquents (pour exemple les objet du cat. n°85-87, 98, 150, 151, 156, 263, 265, 266, 299-309, 311, 312, 314, 315, 450-460, 484 et 521).

La visée d'une autre catégorie d'incisions est davantage d'ordre mimétique : elles permettent en effet de préciser par une légère concavité des détails anatomiques ou du pelage ; on pense ici à l'œil et à la fourrure de la pardalide présente sur la protomé de mule de la maison de l'Éphèbe à Pompéi (cat. n°132), au plumage des protomés de canard (cat. n°78, 112, 168, 169, 172), aux écailles du serpent enroulé autour du torse du Satyre (cat. n°526) ou encore à la musculature d'Hercule même (cat. n°519 et 495).

Les détails en relief dans les chevelures, barbes et poils des divers personnages n'ont pas d'autre but. À titre d'exemple, nous pouvons citer les incisions ondulées réalisées dans la coiffure de l'applique féminine conservée au Musée des Beaux-Arts de Lyon (cat. n°521) et de celle d'un enfant découverte à Besançon (cat. n°518).

²²³ Pour plus de détails stylistiques sur les crinières chevaux, cf. *infra*, p. 327.

²²⁴ Pour une étude comparative des tapis couvrant le garrot des protomés de mule, cf. *infra*, p. 318 *sqq.*

À côté de ces « incisions mimétiques », d'autres types d'incisions peuvent servir cette fois de tracés préliminaires que le toreute reprend, après la coulée, pour accentuer le décor gravé souhaité.

Les incisions aident aussi à accentuer l'effet de profondeur et d'ombrage des plis des vêtements, comme nous pouvons l'observer avec le pagne couvrant les cuisses de Silène (cat. n°496 et 497).

D'autres incisions dans la cire permettent, enfin, par le retrait de la matière, de former par opposition le décor en bas-relief. Le fût d'un porte-lampe sur pied d'Herculanum présente de profondes incisions longitudinales destinées à former les cannelures (cat. n°466). Les motifs de rais-de-cœur, d'oves et de godrons sont incisés, essentiellement au niveau des contours, pour marquer leur relief (cat. n°257, 258, 412, 477 et 484).

Pour conclure avec un dernier exemple, le buste-médailon masculin ornant l'applique de *fulcrum* d'un des lits d'Amiternum combine divers traitements plastiques (cat. n°42) : la chevelure et la barbe torsadée sont composées d'un grand nombre d'éléments secondaires assemblés, qui plus est finement incisés pour accentuer les détails ; les rides du front sont également incisées ; la chlamyde, enfin, couvrant les deux épaules est marquée de nombreux plis dont les incisions soulignent le relief par un effet ombré.

2.2.2 Toreutique, l'art de travailler en relief le bronze : martelage, ciselure, gravure, repoussé

Après la fonte, des traitements de surface sont réalisés sur la surface du bronze par façonnage, grâce aux propriétés mécaniques de l'alliage. En effet, comme nous l'avons vu, certains alliages cuivreux, notamment le bronze contenant quelques pourcentages de plomb et le bronze de Corinthe, ont une très bonne ductilité pour la toreutique²²⁵.

La toreutique est l'art de travailler en relief la matière par diverses techniques : le martelage, la ciselure, la gravure, le repoussé. Ces techniques représentent, pour l'artisan, des moyens privilégiés pour concevoir des jeux de nuances de couleur et d'éclat en jouant de l'inclinaison de la surface du bronze et la réflexion de la lumière incidente.

En effet, suivant le modelé du bronze, la clarté de la couleur de l'alliage peut être perçue différemment : une réflexion de la lumière dirigée vers l'observateur donne une couleur plus vive alors qu'une réflexion dirigée vers un autre point donne localement une teinte plus sombre

²²⁵ Cf. *supra*, p. 52 *sqq.* ; Annexe 3.

de la surface. De plus, par la finesse du travail à froid, une complexification des zones d'ombre et de lumière est opérée sur l'objet quand la lumière se reflète et se multiplie à divers endroits à la surface du bronze.

Le martelage est l'action sinon toujours l'art de frapper au marteau pour déformer la surface du bronze²²⁶. Il pouvait aller jusqu'à façonner un objet, si l'on en croit du moins le casque fiché sur une enclume à tige et mis en forme au marteau par un artisan, peint sur le couvercle d'une pyxide par Thaliarchos à la fin du VI^e siècle av. n. è. (Fig. 15)²²⁷.

Qu'il soit en alliage cuivreux ou en fer, le marteau employé a généralement une table à la surface bombée : cette forme engendre de meilleures marques à la surface du bronze car elle diminue les risques de défauts de frappe. Plusieurs marteaux sont utilisés ou accrochés au mur sur la *kylix* du Peintre de la Fonderie, dont un marteau d'orfèvre suspendu au côté d'un ciseau courbé (Fig. 14)²²⁸.

Mais, comme le rappelle Cl. Rolley, « le martelage, outre qu'il permet d'obtenir des objets plus légers et dépensant moins de métal, modifie la structure du bronze (on parle d'écrouissage), qui devient plus rigide. Quand il faut modifier profondément les dimensions ou la forme de l'ébauche coulée, on interrompt le martelage par des recuits, aussi nombreux qu'il est nécessaire, car au bout d'un moment la tôle de bronze devient cassante »²²⁹.

Un probable atelier métallurgique avec un four de recuit a récemment été découvert à Pompéi : au cours de la troisième phase d'une occupation artisanale de la boutique N20, située dans la zone suburbaine de *Porta Ercolano*, cet atelier présente l'organisation suivante : une fosse de coulée pérenne ; une amphore vinaire locale réemployée horizontalement en four de recuit ; une possible forge sur table aménagée au centre de la pièce de façade pour un travail du fer. Ces trois dispositifs ont été les principales installations modifiant structurellement et fonctionnellement la boutique en espace polymétallurgique (alliage cuivreux, fer)²³⁰.

²²⁶ L'emploi du terme laminage est à éviter, comme le souligne Cl. Rolley, car ce terme évoque les laminoirs modernes (Rolley 1983, p. 19). La première représentation d'un laminoir qui nous est parvenu vient d'un dessin de Léonard de Vinci (manuscrit de Paris, folio 48 v., vers 1497).

²²⁷ Pour une étude de la fabrication et de la décoration des armes en bronze des époques homérique et archaïque : Bol 1985, p. 41-64

²²⁸ L'objet est conservé à l'Antikensammlung du Staatliche Museen de Berlin (inv. F 2294) ; de plus, des marteaux romains pour un travail à froid du métal (orfèvre, repoussé) sont par exemple conservés au Musée romain d'Avenches (inv. AV70/7338 et AVSA/863) et au Musée départemental de l'Arles antique (inv. ESP.76.04.71). Pour une étude plus précise des outils pour le travail du métal : Duvauchelle 1990, p. 8-13.

²²⁹ Rolley 1983, p. 19.

²³⁰ Zanella *et al.* 2017, p. 29-36.

Le martelage, alternant avec des phases d'écrouissage et de recuit de cristallisation (structure dendritique), est indispensable pour étirer et affiner des plaques de métal, qui sont ensuite utilisées comme incrustation colorée à la surface des bronzes. De fines plaques de cuivre rouge, d'argent et de bronze de Corinthe noir apportent ainsi aux motifs géométriques, floraux et figurés décorant le mobilier d'apparat en bronze une bigarrure²³¹.

La ciselure et la gravure – qui correspondent aux actions des verbes grecs *γράφω* et *γλύφω* et latins *scalpere* et *insculpere* signifiant « érafler, tracer, entailler, inciser, graver, dessiner »²³², consistent dans le cadre de notre étude à marquer un décor de traits et de surfaces légèrement creusés à la surface du bronze.

Si les deux techniques ont une même finalité, elles diffèrent dans leur mise en œuvre au moyen de divers outils (ciseau, ciselet, maillet) : la ciselure ne retire pas de matière, en effet, à la différence de la gravure. La première crée seulement de fins renforcements de l'alliage, à l'aide de ciselets se terminant par diverses formes, pour apporter des détails décoratifs incisés, telle « l'acanthé de Mys (ciseleur grec du V^e siècle av. n. è.) serpent[ant] en un chemin exigü »²³³.

La ciselure et la gravure sont également des travaux à froid de finition pour retoucher la pièce de bronze. Elles servent par exemple à corriger les défauts de coulée des décors préalablement incisés dans la cire – une technique que nous avons précédemment expliquée.

Enfin, le repoussé est un travail à froid qui consiste, par un martelage et une ciselure de précision, à « repousser » la surface métallique depuis l'intérieur pour créer une décoration en léger relief²³⁴. Cette technique, au même titre que le martelage et la ciselure, ne retire pas de matière et provoque à la surface du bronze des jeux de lumières qui sont dus au relief de la matière.

Deux pièces de meuble en alliage cuivreux sont décorées d'un travail au repoussé : une applique insérée sur la face antérieure du coffre de la maison de Romulus et Rémus à Pompéi est décorée au repoussé d'une scène de sacrifice à Zeus (cat. n°441) et un fragment d'une plaque, probablement une garniture du champ médian d'applique de *fulcrum*, découvert dans la maison

²³¹ Voir les nombreux objets recensés dans le corpus d'étude.

²³² Chantraine 2009, p. 220 et 226-227 ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 598-599.

²³³ Properce, *Élégies*, III, 9, 14 (Annexe 1).

²³⁴ Des poinçons de bronze destinés au travail au repoussé ont été découverts sur un site fortifié thrace, situé près de Dragoevo dans la région de Choumen (Bulgarie) et datant du V^e au II^e siècle av. n. è. Les figurations des poinçons sont une fleur de lotus avec rosette, une tête féminine et une tête de lion. À côté de cela, un moule de coulée en forme de tête d'oiseau stylisé et divers outils d'orfèvres (marteaux, pincettes, ciseaux et burins) ont également été découverts (Tonkova 1994, p. 175 et 190, note 3).

à la Citerne de Volubilis est orné en bas-relief d'une scène mythologique avec Hercule (Fig. 164 et 165)²³⁵.

2.2.3 Polissage de finition

Le polissage est une technique par traitement plastique qui consiste à frotter de façon prolongée le bronze pour en modifier ou en régulariser la surface, sur une épaisseur de quelques millimètres seulement. Plusieurs actions de polissage sont effectuées au cours de l'élaboration d'une pièce de bronze après sa fonte pour « mettre à nu » la surface de l'alliage et ainsi faciliter les étapes ultérieures de fabrication ; mais un ultime polissage, le polissage de finition, est effectué comme technique de décoration pour rendre le bronze le plus éclatant possible.

L'éclat métallique permet de donner une profondeur à la couleur de l'alliage²³⁶ ; comme avec le martelage, à une échelle microscopique, les stries issues du polissage sont maîtrisées pour jouer avec la réflexion de la lumière à la surface du bronze et donc modifier localement la perception de l'objet, son éclat et sa couleur.

De nombreux meubles d'apparat hellénistico-romains en bronze, ou du moins ornés d'appliques en bronze, étaient sûrement finement polis pour un rendu visuel des plus éclatants au quotidien ; un léger polissage pouvait être un traitement de surface d'entretien.

Malheureusement, il est très difficile de pouvoir distinguer des traces de polissage de finition sur des objets archéologiques recouverts d'une couche de corrosion. De plus, il est important de faire attention aux traces laissées par des décapages mécaniques ou chimiques plus ou moins agressifs et abusifs, au cours de restaurations modernes, qui sont par surcroît généralement pas ou peu documentés (cat. n°45, 105, 108, 152, 314, 315, 433-435, 438-440, 446, 461, 489, 500, 489).

De manière générale, le polissage, parfois complété par un traitement de recouvrement d'une substance, est exprimé par les verbes grecs de *ξέω*, signifiant « racler, gratter, polir », de *γάνος*, signifiant « faire briller, lustrer, polir » et de *γάνωσις*, signifiant « fait de rendre brillant, de polir », et par le verbe latin de *polire*, signifiant « donner le poli ou le fini à un objet » ; ces termes sont employés pour définir tant l'action technique que le rendu esthétique du polissage²³⁷.

²³⁵ Cf. *infra*, p. 297 *sq.*

²³⁶ Voir les plaquettes non patinées (patine n°1) pour juger de l'éclat métallique des bronzes (Annexe 3, Fig. 224).

²³⁷ Chantraine 2009, p. 201-202 et 737 ; le verbe grec *ξέω* semble toutefois être plus adapté à d'autres matières que les métaux et alliages, comme la pierre, le bois, l'os, l'ivoire, etc. ; voir également les traitements de surface par recouvrement, cf. *infra*, p 86 *sqq.*

Deux méthodes s'emploient pour polir un bronze : soit par un polissage à émeulage avec des outils lithiques (grès, pierre ponce) ou des peaux abrasives ou des os de seiche, soit par un polissage à abrasion avec du sable ou de la roche émeri en poudre²³⁸.

Le polissage de finition se réalise plus facilement par un polissage à abrasion : le polissage se fait avec des abrasifs de plus en plus fins pour arriver à un lustrage. Les expérimentations archéologiques ont montré que la granulométrie de l'abrasif et le sens du geste du polissage, ainsi que la composition de l'alliage, permettent de réguler l'intensité de la réflexion de la lumière suivant la finesse et l'orientation des stries (Annexe 3)²³⁹.

Au cours de l'Antiquité, la roche émeri est essentiellement extraite sur l'île de Naxos jusqu'à porter son nom : la pierre de Naxos – l'exploitation de l'émeri avec celle du marbre ont fait la richesse de la cité. L'émeri est utilisé pour aiguiser et polir les bronzes²⁴⁰, comme le poète Pindare :

« [...] l'homme ressemble parmi les athlètes
à ce qu'est à Naxos parmi toutes les pierres l'affiloir dompte-bronze ! »²⁴¹

L'émeri est réduit en poudre, en grains de différentes grosseurs, et mélangé à de l'huile pour être appliqué et polir la surface du bronze.

Zosime de Panopolis donne des recettes pour nettoyer les cuivres ; il ne mentionne pas l'émeri mais la pierre ponce ou la craie en poudre et le sable ou la terre saline ou nitreuse mélangés avec de l'eau chaude et du vinaigre²⁴².

Nous pouvons ainsi interpréter un polissage à abrasion de finition à travers le geste d'Héphaïstos représenté sur une amphore de Nola attique à figures rouges attribuée au Peintre

²³⁸ Des blocs de grès fixes ou mobiles employés comme polissoir ont par exemple été découverts dans le quartier d'activité métallurgique à Autun (Chardon-Picault, Pernot 1999, p. 183-185) ; la pierre ponce est une roche volcanique très poreuse et tendre (Photos-Jones, Hall 2014, p. 34-35) ; l'émeri est une roche métamorphique, très dure, composée de corindon et de spinelle et, généralement, associée à la magnétite (Pearl 1955, p. 126) ; pour une démonstration technique : Annexe 3.

²³⁹ Concernant la composition élémentaire de l'alliage, par exemple un bronze à 10% d'étain est plus facile à polir qu'un bronze à 12% d'étain car l'étain durcit le bronze, alors que le plomb rend plus ductile l'alliage – ce qui permet un meilleur polissage – mais donne un bronze moins éclatant (cf. *supra*, p. 35 sq.).

²⁴⁰ D'après Pline l'Ancien, la pierre de Naxos est privilégiée pour le polissage du marbre et des pierres précieuses, des pierres dures de l'île de Chypre portent le même nom et des pierres venues d'Arménie sont ensuite favorisées comme polissoir (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVI, 10 (54)) ; pour une étude complète sur l'utilisation de l'émeri en Grèce au cours de la Protohistoire et de l'Antiquité : Boletti 2017.

²⁴¹ Pindare, *Isthmique*, VI, 72-73 (Annexe 1).

²⁴² Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 32-39 (Annexe 1).

de Dutuit : sous le regard de Thétis, le dieu est en train de polir le futur bouclier d'Achille à l'aide d'un abrasif, possiblement de l'émeri en poudre, appliqué sur un tissu (Fig. 16)²⁴³.

De même, pour conclure, sur la *kylix* du Peintre de la Fonderie, concernant la dernière étape du processus de fabrication, deux artisans s'emploient à des travaux à froid de finition sur la statue du guerrier de bronze : l'artisan debout, à droite de la statue, s'active à dégrossir par un polissage les défauts et les couches d'oxydation issues de la coulée à l'aide d'un racloir – alias strigile²⁴⁴ ; le second artisan assis, à gauche de la statue, semble s'affairer à un polissage de finition à l'aide d'un abrasif, soit par émeulage, soit par abrasion. Suspendus au mur, sont présents deux autres racloirs et deux outils sphériques, symbolisant peut-être pour ces derniers des abrasifs : pierre ponce ou émeri.

2.3 Les techniques par incrustation : des rehauts par l'ajout de matières colorées

L'incrustation est une technique décorative permettant de réaliser un décor de métaux ou de matières de diverses couleurs pour un rendu d'ensemble polychrome. L'incrustation est soit un métal incrusté dans un autre métal ou alliage, tels que le damasquinage et le placage, soit une autre matière incrustée dans le métal ou l'alliage, telle l'incrustation de pâte de verre, d'os, d'ivoire, de pierre, d'émail, de nielle²⁴⁵, etc., soit un métal incrusté dans une autre matière comme le bois, l'os, l'ivoire, la pierre, etc.

Dans le cadre de notre étude, nous nous concentrerons sur les traitements de surface impliquant l'incrustation de métaux et de quelques autres matières dans le bronze, notamment pour ces dernières concernant l'incrustation des yeux des personnages et animaux, et formant de riches et nets décors et détails colorés.

²⁴³ L'objet est conservé au Museum of Fine Arts de Boston (inv. 13.188) ; nous pouvons également ajouter l'effet lustré des armes d'Achille, et notamment du bouclier, à travers une représentation plus tardive sur une peinture murale du IV^e style réalisée dans la maison de Paccius Alexander à Pompéi où l'image de Thétis admirant le bouclier se reflète sur ce dernier (Fig. 46).

²⁴⁴ Sur le retrait des couches d'oxydation issues de la coulée, voir également les expérimentations archéologiques (Annexe 3, Fig. 221 et 222).

²⁴⁵ Le nielle – le procédé est nommé le niellage ou la niellure – est une composition métallique noirâtre, plus ou moins grise ou bleutée, formée par des sulfures de cuivre et d'argent. Pline l'Ancien donne la composition d'un nielle égyptien constitué d'argent (300 g), de cuivre (100 g) et de soufre (300 g) pour colorer des pièces en argent (vases, statues) (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 46 (131) (Annexe 1)). Le nielle s'applique dans des traits gravés, mais aussi sur des surfaces lisses, et décore essentiellement l'argent et l'or, beaucoup plus rarement des objets en alliage cuivreux (bronze, laiton) (Xenaki-Sakellariou, Chatziliou 1989, p. 9 ; Arminjon, Bilimoff 2010, p. 172-175). C'est pour cette raison, au-delà d'une confirmation par des analyses physico-chimiques, que les motifs noirs incrustés dans les pièces en bronze de meuble hellénistico-romains sembleraient plutôt être des incrustations de bronze de Corinthe noir. Cela tend à être confirmé par de récentes études sur du mobilier archéologique (Descamps-Lequime 2006a, p. 85-92 ; Aucouturier, Mathis, Robcis 2017, p. 117).

2.3.1 Damasquinage et placage

Le damasquinage est l'incrustation à froid, au marteau, de petits fils de métal ou alliage cuivreux (cuivre rouge, argent, or, laiton, bronze de Corinthe noir) dans le bronze pour composer un décor coloré. Dans un des sens techniques du terme²⁴⁶, le placage est l'incrustation à froid de fines plaques de métal pour également participer à la coloration d'un décor.

La terminologie et l'analyse techniques

Le terme « damasquinage » désigne aussi bien la technique que, par métonymie, le résultat ; il en est de même pour le terme « placage ». La « damasquinure » ne renvoie quant à elle qu'aux ornements d'un métal damasquiné.

Le damasquinage dérive du verbe « damasquiner » qui apparaît en 1553 et de l'adjectif « damasquin » qui est relatif à la cité de Damas où cet art décoratif est populaire surtout sur des armes en fer et en acier. Néanmoins, le terme « damasquinage » ne semble être employé qu'à partir de 1611²⁴⁷.

Dans la langue grecque ancienne, l'*ἐνθεσις* correspond à l' « action de placer dans, de déposer dans »²⁴⁸. Ce qui renverrait, dans le langage technique de la métallurgie, à faire une « insertion, incrustation » d'un métal ou d'un autre matériau dans la matière, donc en partie un « placage » ou un « damasquinage ».

Dans la langue latine, les damasquinures semblent avoir été associées à un terme technique issu de l'activité du textile : les *barbarica*. Les *barbarica* sont les « broderies d'or » réalisées par un *barbaricarius*²⁴⁹. Effectivement, les similitudes du rendu d'un décor doré effilé dans une étoffe peuvent se rapprocher de celles d'une damasquinure en fils d'or à la surface d'un bronze.

De plus, le terme de *barbarica* est un nom pluriel formé à partir de l'adjectif *barbaricus*, dont ce dernier est dérivé de *barbarus*. Le terme de *barbarus* qui est un emprunt du grec *βάρβαρος*, signifie « barbare, étranger ». Cela concerne tout d'abord des peuples autres que les Grecs, puis des peuples autres que les Romains. De même, au I^{er} siècle de n. è., Silius Italicus utilise le terme de *barbaricum* comme un adverbe de manière pour désigner un cri de guerre « à la manière des barbares »²⁵⁰. L'emploi du nom *barbarica* pour nommer les broderies et

²⁴⁶ Le placage peut également être un traitement de surface par recouvrement qui consiste à recouvrir un métal ou alliage d'une fine plaque d'un métal ou alliage plus noble ou résistant : cf. *infra*, p. 73 sqq.

²⁴⁷ Arminjon, Bilimoff 2010, p. 162.

²⁴⁸ Chantraine 2009, p. 1077-1078.

²⁴⁹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 66 ; Arminjon, Bilimoff 2010, p. 162. Sur les emplois du mot « *barbaricus* » en latin : Ndiaye 2002.

²⁵⁰ Silius Italicus, *La guerre punique*, XII, 417-418.

damasquinures renverrait ainsi à une technique, voire un art, dans laquelle des populations ni grecques ni romaines excellaient.

D'un point de vue technique²⁵¹, la réalisation de damasquinures et de placages à la surface du bronze débute par la création d'une rainure étroite pour la première technique et d'une surface creusée ou simplement d'un sillon en pourtour pour la seconde.

Le creusement de l'alliage cuivreux est réalisé à l'aide d'un petit ciseau ou burin. L'outil retire de la matière, crée des stries au fond de la rainure ou de la surface creusée pour une meilleure adhésion du métal incrusté et forme des lèvres à la limite du creusement.

L'incrustation du fil ou de la fine plaque métallique se fait à l'aide d'un marteau à la table bombée et de poinçons. Ces outils enfoncent le métal dans la rainure striée et aplatissent les lèvres sur le métal pour maintenir l'incrustation.

Enfin, un polissage de finition est effectué pour effacer toutes traces d'outils et régulariser les surfaces du bronze et de son décor incrusté. Exception faite de quelques détails anatomiques en légère saillie qui ont un placage en relief, tels que le téton en cuivre rouge de Silène en forme de pointe (cat. n°9).

À titre d'exemples, et grâce à l'état de conservation partiel des incrustations, nous remarquons les rainures creusées, parfois striées, pour le damasquinage sur plusieurs revers de tapis ornant des protomés de mule (cat. n°55, 125, 126 et 132), sur une garniture du champ médian d'applique de *fulcrum* (cat. n°85) ou sur une applique de couronnement de porte-lampe sur pied (cat. n°469).

Il est à noter que certaines damasquinures décorant les protomés des Roches-de-Condrieu semblent être faites par la technique de la granulation²⁵² à l'intérieur d'une rainure : des petites billes en alliage cuivreux auraient été insérées et soudées les unes aux autres dans la rainure (cat. n°125 et 126).

En revanche, certaines rainures dans le bronze ne concernent pas le damasquinage. Elles servent à insérer un élément rapporté en cuivre rouge ou en bronze, comme nous l'avons déjà mentionné

²⁵¹ Le processus de décoration par incrustation d'autres métaux et alliages a été expérimenté sur la plaquette 3.1 du nuancier : une damasquinure de cuivre rouge linéaire et un placage de bronze de Corinthe noir circulaire (Annexe 3, Fig. 224 et 228).

²⁵² La granulation est une technique décorative consistant à déposer à la surface d'un métal des granules d'or par soudage pour réaliser un décor en relief. Cette technique est parfaitement maîtrisée dans l'orfèvrerie minoenne (voir le pendentif des « abeilles de Malia » découvert dans une tombe de la nécropole de Chrysolakkos et datant de la fin de l'époque proto-palatiale (MMII)), mais aussi proche-orientale, égyptienne, grecque et étrusque.

pour quelques revers de tapis de protomé de mule. Il en est même pour les rebords de nébride portée par des personnages bacchiques en applique de couronnement de trépied à couronnement amovible (cat. n°413-416, 419, 420, 426, 430 et 431).

Concernant le placage, l'état de conservation partiel d'incrustations sur plusieurs pièces de meuble en bronze permet de concevoir la technicité du traitement de surface : les surfaces creusées et striées ou au pourtour incisé servant à plaquer des feuilles argentées ou cuivrées et des baies rouges ou noires d'un décor végétal se voient sur plusieurs garnitures du champ médian d'applique de *fulcrum* (cat. n°155), sur une gaine de dossier (cat. n°150) ou sur des gaines de cadre de lit (cat. n°220, 221, 223, 314 et 315).

Le rebord de la nébride de Silène ornant l'un des lits découverts dans l'épave *Fourmigue C* était également plaqué, tout comme son téton gauche (cat. n°110). La perte du placage du vêtement montre le sillon en pourtour et les irrégularités de la surface creusée pour améliorer l'adhésion de fixation de la fine plaque. Cette dernière devait probablement être en cuivre rouge si nous faisons des comparaisons avec la nébride de la Ménade de Çatal Tepe (cat. n°158) et du Silène d'Éphèse (cat. n°108).

Des traces d'outil de martelage ou du polissage de finition sont beaucoup plus difficiles à percevoir : le buisson d'une acanthe en argent ornant la garniture du champ médian de Corinthe conserve quelques stries issues du polissage (cat. n°48). Pareillement, quelques feuilles en argent des rameaux de laurier ou d'olivier incrustés dans la garniture du champ médian de Lyon gardent probablement des traces de martelage (cat. n°85).

Il faut toutefois faire attention aux traces de micro-incisions provenant des décapages mécaniques de restauration, comme celles ayant décapé certains ocelles rouges de la nébride du Silène d'Alésia (cat. n°9) ou celles présentes sur le fragment de la garniture du champ médian conservé au Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia à Rome (cat. n°194).

Toujours d'un point de vue technique, une évolution et complexification du placage apparaît à la fin du I^{er} siècle av. n. è. : la technique dite du « double placage » très prisée au cours du I^{er} siècle de n. è.

En effet, le placage simple correspond uniquement à l'incrustation d'un métal dans la surface ou le sillon creusé ; il peut s'agir d'un seul métal ou plusieurs métaux accolés tel le motif de parallélogrammes rouge et argent entourant la garniture du champ médian de l'applique de *fulcrum* de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°30).

En revanche, la technique du « double placage » correspond à l'incrustation d'un premier métal dans un autre métal, dont l'ensemble est ensuite incrusté dans la pièce de bronze. Cette technique permet d'enrichir la bigarrure du décor par une superposition de métaux colorés.

Nous retrouvons, par exemple, le « double placage » partiellement conservé sur le revers du tapis de la protomé de mule de l'Esquilin (cat. n°128) : une rainure encadrée par des sillons maintenait le placage d'une lanière de cuivre rouge, elle-même incrustée d'une frise de postes en argent.

Les motifs en argent incrustés dans le cuivre sont majoritairement des postes décorant diverses pièces de meuble romains²⁵³, mais aussi les ocelles argentés et cuivrés des panthères ornant l'accoudoir de la *Lettiga Capitolina* (cat. n°147 et 148), les vêtements de personnages illustrant les scènes de vendanges sur le *Bisellio Capitolino* (cat. n°145 et 146) et le masque de Silène alliant incrustations de cuivre rouge, d'argent et de divers alliages cuivreux sur le coffre de la *villa* de Lucius Crassius Tertius (cat. n°442).

Il est à noter enfin que la perception visuelle des décors incrustés sur un bronze dont l'éclat métallique est visible est différente de celle où les incrustations sont réalisées sur un bronze patiné, encore plus sur un bronze corrodé comme la grande majorité des objets archéologiques de notre corpus d'étude.

En effet, le rapport des teintes claires et foncées entre la couleur de l'alliage et celle(s) du ou des métaux incrustés est inversé : des incrustations de cuivre, d'argent, de bronze de Corinthe noir ont une teinte plus sombre que celle du bronze poli à la couleur jaune et à la finition brillante ; à l'inverse un bronze recouvert d'une corrosion verte et terne donne l'impression que les couleurs du décor incrusté ont des teintes plus claires que celles en fond du support.

La garniture du champ médian d'applique de *fulcrum* de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi permet cependant de se rendre compte de la clarté des couleurs et du rapport visuel entre l'élément de bronze et son décor polychrome incrusté (cat. n°30) : l'acanthé arborescente en argent et en cuivre rouge est plus foncée que la couleur jaune doré du bronze.

Ce constat du rapport des couleurs est également compréhensible à travers la plaquette 3.1 du nuancier des bronzes antiques (Annexe 3, Fig. 224).

²⁵³ Pour plus de détails, cf. *infra*, p. 348 *sqq.*

De l'exposé technique à l'évidence textuelle, iconographique et matérielle antique

Après cet exposé purement technique et optique des incrustations de métaux dans le bronze, voyons succinctement les attestations et les emplois décoratifs de ces techniques au cours de l'Antiquité. Les techniques d'incrustations métalliques sont attestées depuis le II^e millénaire av. n. è. en Égypte et dans les civilisations minoenne et mycénienne, comme nous l'avons vu entre autres à travers les incrustations en bronze noir²⁵⁴.

Les sources littéraires homériques mentionnent des incrustations métalliques décoratives de diverses couleurs (jaune doré, rouge, argent, *κράνεος* (noir)) dessinant des scènes de vie homériques à la surface du bouclier de bronze d'Achille, armes que nous avons déjà mentionnées²⁵⁵. Les métaux incrustés colorent par exemple : des dieux aux vêtements en or ou tachés par le sang rouge des hommes (incrustation de cuivre ?), des armes d'apparat en or et en argent portées par de jeunes hommes, des animaux en or et en étain, des installations agricoles en *κράνεος*, en étain et en argent, des vignes en or aux grappes de raisin noires et une terre noire fraîchement labourée (incrustations de *κράνεος* (bronze noir) ?).

En dehors de l'incrustation des yeux, les damasquinures et placages sont présents sur quelques pièces de meuble en bronze gréco-romains à partir II^e siècle av. n. è., essentiellement dans la seconde moitié, voire à la fin de ce siècle (cat. n°55, 78, 79, 91, 134, 166, 167, 287, 288, 339, 464, 475 et 478).

Mais ce n'est qu'au cours du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. que cet l'engouement pour des décors polychromes incrustés à la surface des meubles en bronze, que cela soit des motifs géométriques, floraux et figurés ou des détails anatomiques, se diffuse et atteint son apogée. Les nombreuses découvertes archéologiques de mobilier romain faites dans l'ensemble du bassin méditerranéen en témoignent aujourd'hui (Fig. 3).

Les sources textuelles se font-elles l'écho de cette évolution ?

Un texte d'Apollonios de Tyane, connu par le truchement de Philostrate d'Athènes, célèbre la technique elle-même, en décrivant une décoration polychrome incrustée par divers métaux visible sur les murs de l'enceinte du temple de Taxilès :

²⁵⁴ Cf. *supra*, p. 48 sq.

²⁵⁵ Homère, *Iliade*, XVIII, 481-599 (Annexe 1) ; Hésiode donne une description similaire sur le bouclier d'Héraclès, notamment les vignes aux feuilles argentées et aux grappes de raisin noires (Hésiode, *Le bouclier*, 296-300) ; voir également l'étude de S. Dubel sur l'*ekphrasis* colorée d'Homère concernant le bouclier d'Achille (Dubel 2006).

« Sur chaque mur [de l'enceinte du temple de Taxilès], des panneaux de bronze cloués illustrent les exploits d'Alexandre [le Grand] et de Porus (raja du royaume indien des Paurava jusqu'à la bataille de l'Hydaspe en 326 av. n. è.). Sur eux, en laiton, en argent, en or et en bronze noir, sont représentés des éléphants, des chevaux, des soldats, des casques et des boucliers, avec des lances, des javelots et des épées tout en fer. Tout comme on dit d'un tableau célèbre, par exemple celui de Zeuxis, Polygnotus ou Euphranor, que les artistes aimaient l'ombre, la vraisemblance et la perspective, le même effet, disent-ils, est visible ici aussi, et les matériaux sont mélangés comme couleurs. »²⁵⁶

Quelques paragraphes plus loin, le philosophe compare les incrustations colorées sur les panneaux de bronze avec celles décrites par Homère sur le bouclier d'Achille et fait un parallèle entre l'art du damasquinage et l'art pictural qui permettent, tous deux, une ornementation polychrome :

« Ces images ciselées de Poros, Damis, nous ne devons pas dire qu'elles relèvent exclusivement de l'art du bronzier, car elles semblent peintes, ou de celui du peintre, puisqu'elles ont été réalisées dans le bronze : considérons qu'elles sont l'œuvre savante d'un seul homme à la fois habile peintre et bronzier, comme on le voit chez Homère pour Héphaïstos lorsqu'il travaille au bouclier d'Achille. Ces images sont en effet pleines de figures qui tuent et qui sont tuées, et tu pourras dire que la terre a pris la couleur du sang, bien qu'elle soit de bronze. »²⁵⁷

Si l'on quitte l'espace sacré pour le sujet qui nous occupe, le mobilier d'apparat, au I^{er} siècle de n. è., Martial, dans l'une de ses *Épigrammes*, mentionne ce que l'on peut interpréter comme une feuille en or appartenant à une décoration florale plaquée sur une applique de *fulcrum*, possiblement en bronze :

« [...] ou n'est-ce pas plutôt une plaquette de métal qu'un esclave astucieux a détachée de son ongle, et que je présume avoir appartenu à l'accoudoir de ton lit ? »²⁵⁸

²⁵⁶ Philostrate d'Athènes, *Vie d'Apollonios de Tyane*, II, 20, 2 (Annexe 1).

²⁵⁷ Philostrate d'Athènes, *Vie d'Apollonios de Tyane*, II, 22, 5 (Annexe 1).

²⁵⁸ Martial, *Épigrammes*, VIII, XXXIII (Annexe 1).

Enfin, les décors colorés incrustés par damasquinage et/ou placage sur les meubles d'apparat hellénistico-romains sont souvent des motifs géométriques et floraux assez simples. Ils sont parfois exceptionnellement plus complexes, motifs figurés ou paysages idylliques²⁵⁹.

La polychromie par incrustation d'autres métaux ou matériaux ne se limitait pas à ces motifs géométriques, floraux ou figurés. On en reconnaît l'usage, en effet, dans les rehauts de détails anatomiques (lèvre, téton, dent, ongle, poil, écaille, ocelle, sang)²⁶⁰ cherchant à imiter le réel, et même à animer les personnages et animaux grâce à l'incrustation des yeux comme nous le verrons plus précisément par la suite.

L'« effet du réel » repose ici sur des conventions « métallo-chromatiques » : les lèvres, les tétons, les sourcils et les traces de sang sont souvent incrustés en cuivre pur pour marquer la couleur rouge ; les dents, les ongles, les cornes et la sclérotique des yeux sont en argent pour symboliser la couleur blanche.

Les lèvres et les tétons des petits bronzes hellénistiques et romains sont généralement découpés dans des plaques de cuivre rouge et incrustés dans le bronze au témoignage de nombreux personnages du corpus d'étude (cat. n°9, 10, 19, 32, 41, 56, 80, 98, 105, 108, 116, 157, 391, 497, 514, 531 et 535)²⁶¹. Par la perte des incrustations métalliques des lèvres du Satyre de l'épave de Mahdia, les creusements pour le placage sont en revanche distinctement visibles (cat. n°167)²⁶².

Les tétons (cat. n°486, 489, 491 et 492) et les lèvres de certaines statues de bronze (cat. n°486, 490 et 492) sont de même plaqués de cuivre rouge.

Cette technique diffère de celle que l'on observe pour la réalisation des lèvres d'autres statues de bronze de diverses époques : là, les lèvres en cuivre sont des éléments coulés et rapportés au bronze. Qu'on se rappelle seulement les statues grecques d'époque classique de l'Aurige de Delphes (Fig. 17), des Bronzes de Riace (Fig. 18) et de l'Éphèbe d'Anticythère (Fig. 19) ou le Pugiliste des Thermes (Fig. 21) de la fin de l'époque hellénistique ou encore le lampadophore

²⁵⁹ Cf. *infra*, p. 335 *sqq.*

²⁶⁰ D'autres détails anatomiques sont également dans un autre métal mais ce sont des éléments rapportés : cornes, défenses, glandes et ailes (cat. n°49, 56, 91, 145, 167 et 421-423).

²⁶¹ Seuls les tétons des Sphinges et de trois bustes de Bacchus sont plaqués en argent (cat. n°1, 2 et 433-435).

²⁶² Voir également l'étude de Barbara Cüppers sur les techniques d'incrustation de métaux dans le bronze (Cüppers 1994).

en forme d'Éphèbe du I^{er} siècle de n. è. découvert dans la maison éponyme à Pompéi (cat. n°489)²⁶³.

Des coulures de sang entaillent la jambe gauche du bronze de l'Amazone blessée de Bavay (cat. n°514) ; ces coulures sont réalisées par des damasquinures de cuivre rouge en léger relief et sont semblables à celles présentes sur l'avant du corps meurtri du Pugiliste des Thermes (Fig. 22). Ces deux bronzes sont par ailleurs des inspirations d'œuvres d'époque classique²⁶⁴.

Qu'en est-il à présent des incrustations d'argent ? Deux personnages, une Ménade et Pan, ornements de lits de table romains, révèlent des dents plaquées d'argent (cat. n°66 et 159). Pour autant, ces incrustations ne sont pas une nouveauté de notre corpus ou du II^e siècle av. n. è. : le placage argenté pour ce détail anatomique se retrouve déjà sur l'Aurige de Delphes – à peine visible – et le Bronze A de Riace plusieurs siècles auparavant (Fig. 17 et 18).

Les poils grisonnants de Silène sont également matérialisés par des damasquinures ou placages d'argent (cat. n°108, 115 et 175).

Enfin, une lampe plastique romaine en forme de pied humain présente des ongles plaqués d'argent (cat. n°505). Ce détail anatomique argenté, qu'il soit situé aux pieds ou aux mains, est déjà attesté sur une statue de bronze réalisée par Cléoitas, artiste grec d'Élis œuvrant au cours du IV^e siècle av. n. è., comme le rapporte Pausanias en décrivant cette statue sur l'Acropole d'Athènes :

« D'autre part, si l'on fait passer les réussites de l'art avant l'antiquité des œuvres, on peut aussi voir ce qui suit : il y a un homme qui porte un casque, œuvre de Cléoitas, et Cléoitas lui a fait des ongles d'argent. »²⁶⁵

2.3.2 Incrustation des yeux : simulacre d'une vitalité

En physiognomonie – l'art de décrypter les traits du visage pour comprendre les expressions humaines et apporter un rapport entre l'âme et le corps –, les yeux sont les fenêtres de l'âme car saisir le regard c'est comprendre l'émotion de la personne.

²⁶³ Pour des études techniques précises et liées à des expérimentations archéologiques des lèvres incrustées sur des statues antiques, mais aussi les dents, les sourcils, les tétons, les yeux et diverses autres incrustations, voir également Bol 1985, p. 148-156 ; Formigli 2013a. De plus, une nouvelle étude concernant la polychromie de l'Aurige de Delphes est en cours par S. Descamps-Lequime et B. Mille, sous l'égide de l'Éphorie des Antiquités de Phocide, de l'École française d'Athènes et du Musée du Louvre.

²⁶⁴ Le Pugiliste des Thermes est un bronze de la fin de l'époque hellénistique (II^e ou I^{er} siècle av. n. è.) mais d'inspiration de la statuaire grecque lysipienne (IV^e siècle av. n. è.) ; pour l'Amazone blessée, voir l'étude sur l'Amazone de Bavay : cf. *infra*, p. 300 *sqq.*

²⁶⁵ Pausanias, *Description de la Grèce, I, L'Attique*, 24, 3 (Annexe 1).

L'œil est le détail anatomique le plus important qui ait été mis en valeur par l'incrustation d'un ou de plusieurs métaux et autres matières colorées pour produire un « effet du réel », et plus précisément offrir un simulacre de vie aux personnages et animaux de bronze.

Pour reprendre les termes de Fr. Queyrel, « c'est la *charis* (χαρίς), l'éclat charmant, qui se conjugue avec la *poikilia* (ποικιλία) pour exprimer dans l'esthétique hellénistique le chatolement de la vie, la diversité des couleurs et des matières qui captive le regard. Un aspect important de la polychromie est en effet lié au jeu des matières : l'incrustation des yeux des statues aussi bien en bronze qu'en marbre donne de la vie au regard »²⁶⁶.

La précision dans le réalisme de l'œil est néanmoins variable selon l'époque de fabrication et les dimensions du sujet représenté : elle va de la simple représentation de la sclérotique par un placage d'argent au sertissage d'un globe oculaire en élément rapporté faits de plaquettes de bronze matérialisant les cils et de diverses matières symbolisant le blanc de l'œil, l'iris, la pupille et même la caroncule lacrymale.

Le témoignage de la grande statuaire de bronze : un modèle pour le mobilier d'apparat ?

La grande statuaire de bronze témoigne d'une grande technicité dans l'incrustation des yeux²⁶⁷. Les artisans mésopotamiens et égyptiens incrustent les yeux de leurs statues de plusieurs matières dures, de même que les artisans grecs d'époque archaïque. La parfaite maîtrise d'une « ocularisation »²⁶⁸ du globe oculaire en élément rapporté est attestée dans la statuaire classique grecque, telles les statues déjà citées de l'Aurige de Delphes et du Bronze A de Riace (Fig. 17 et 18)²⁶⁹.

La statuaire d'époque hellénistique ne déroge pas à cette pratique : qu'on en juge seulement par la tête en bronze de Seuthes III, roi du royaume des Odryses, découverte récemment – septembre 2004 – dans son tombeau à Kazanlak. Les yeux sont richement travaillés et présentent des incrustations d'albâtre pour la sclérotique, une pâte de verre verdâtre (cuivre et fer) pour l'auréole de l'iris, une pâte de verre marron clair (fer et rubidium) pour l'iris, une pâte

²⁶⁶ Queyrel 2016, p. 102.

²⁶⁷ Pour une expérimentation archéologique concernant les techniques de fabrication d'un œil en diverses matières dures (marbre, os) enchâssées dans des lamelles de cuivre : Formigli 2013a, p. 5-9.

²⁶⁸ L'« ocularisation » est un mot inventé par moi pour désigner l'incrustation totale du globe oculaire dans un bronze par sertissage ; il est le pendant de l'énucléation qui est l'ablation du globe oculaire.

²⁶⁹ Les yeux du Bronze A de Riace ont encore de conservés le marbre pour le blanc d'œil et une matière colorée en rose pour la caroncule lacrymale (Formigli 2013a, p. 8, fig. 28).

de verre marron foncé (fer et manganèse) pour la pupille et un oxyde de cuivre pour la caroncule lacrymale (Fig. 20)²⁷⁰.

Les statues de bronze romaines présentent des globes oculaires incrustés après coulée par sertissage, du moins jusqu'au II^e siècle de n. è. Un artisan, nommé *faber oculariarius*²⁷¹, est même spécialisé dans la fabrication des globes oculaires polychromes²⁷². À partir de l'époque d'Hadrien, une évolution technique permet en revanche de réaliser les yeux directement au moment de la coulée de la tête²⁷³.

Concernant, à présent, le rendu polychrome des yeux dont le fond de l'œil est soit partiellement percé, soit totalement creux, il est créé d'une part grâce aux matières incrustées et d'autre part grâce à la cavité trouée. En effet, l'iris et la pupille, étant matérialisés par des matières dures, colorés et translucides (pâte de verre ou pierre polie), laissent passer la lumière ; cette dernière les traverse, se réfléchit à la surface interne du bronze et ressort en traversant de nouveau les matières translucides. Cette réflexion de la lumière dans l'œil coloré engendre un semblant de vie dans le regard du personnage ou de l'animal.

Dans notre corpus d'étude, le rendu coloré d'une « ocularisation » complète peut toutefois être rapprochée de celle des grands bronzes avec celle de quelques statues porteuses de luminaire. En effet, les quelques statues porteuses de torche ou de lampes ont la surface trouée au niveau des yeux pour une « ocularisation » du globe oculaire intégrale. Plusieurs matières finement travaillées marquent chaque élément de l'œil : de l'os ou de l'ivoire poli pour la sclérotique, de la pâte de verre ou une pierre colorée pour l'iris et une pierre noire pour la pupille (cat. n°487-490).

Les diverses techniques d'incrustation des yeux sur les petits bronzes figurés

Des petits bronzes – statuettes, protomés ou bustes-médallions – ont déjà les yeux incrustés de divers matériaux à l'époque archaïque, voire dès la fin de l'époque géométrique, si l'on en croit

²⁷⁰ Formigli 2013a, p. 11-12, fig. 39 ; 2015, p. 10-13, fig. 20-26 ; pour une étude complète, technique, stylistique et historique de la tête en bronze de Seuthès III : Saladino, Formigli 2012 ; pour une étude complète de la restauration de la tête de bronze : Formigli 2015. D'autres bronzes hellénistiques ont également les yeux incrustés de manière similaire, voir par exemple les bustes d'Ariane et de Dionysos ornant des éléments de bronze de l'épave de Mahdia (inv. F 108) (Brunnengräber 1994).

²⁷¹ *CIL* VI, 2, 9402 (Annexe 1).

²⁷² Une technique particulière de fabrication des yeux a été mise en évidence pour les yeux des bustes d'Auguste et de Livie du Musée du Louvre (inv. Br 28 et Br 29) lors d'une récente étude en collaboration avec le C2RMF : un verre blanc opaque (sclérotique) et des verres gris et noir (iris) – seuls les yeux de Livie ont le verre gris – sont fusionnés sous forme de poudre dans un moule pour former l'œil. La pupille est quant à elle marquée d'une incision (Descamps-Lequime *et al.* 2017, p. 88-93).

²⁷³ Formigli 2013a, p. 1-4 ; Morel-Deledalle 2015, p. 52.

l'Apollon offert par Mantiklos, qui a malheureusement perdu ses incrustations²⁷⁴. Dans la seconde moitié du VII^e siècle av. n. è., de nombreuses protomés de griffon de Samos, que nous avons déjà mentionnées, ainsi que sept autres découvertes à Delphes ont – ou avaient – les globes oculaires sertis dans d'autres matières colorées (ivoire et os) à moins qu'ils ne présentent que les pupilles incrustées de métal²⁷⁵.

En dehors des statues porteuses de luminaire, les pièces de meuble figurées en bronze des époques hellénistique et romaine, représentant un personnage ou animal – ou ornées d'éléments représentant des personnages ou animaux –, illustrent diverses techniques pour matérialiser les yeux.

Certains sujets n'ont pas les yeux colorés par l'incrustation d'autres matières ; seul un travail par traitement plastique, avant et/ou après coulée, a permis de marquer le contour de l'œil et la pupille, voire parfois l'iris. Les fines incisions et le renforcement de la matière permettent de jouer sur les effets d'ombrage pour animer le regard. Pour preuve, les quelques exemples de mule couronnant des appliques de *fulcrum* de forme III qui semblent n'avoir des yeux qu'incisés (cat. n°18, 125, 126 et 151).

D'autres éléments figurés sur le mobilier d'apparat ont en revanche les yeux incrustés par une ou plusieurs matières, soit partiellement, soit complètement. L'argent est le métal le plus largement employé pour colorer les yeux d'un placage.

Le placage d'argent peut recouvrir complètement l'œil et symboliser la sclérotique. Par son état de conservation partiel au niveau des yeux, le buste-médaille d'Hercule servant de cache serrure à un coffre romain découvert à *Mediolanum Biturigum* est un excellent exemple (cat. n°444) : le fond de l'œil est plein et légèrement convexe avec un sillon en pourtour et un surcreusement au centre pour marquer la pupille. Le sillon permet de maintenir la plaque d'argent et le surcreusement, qui est également marqué dans la plaque après martelage, crée une ombre au fond de la cavité, ce qui apporte de la profondeur et donne un « effet de réel » à la pupille.

De la pâte de verre ou une pierre colorée complète généralement le rendu polychrome par son incrustation dans un surcreusement assez profond correspondant à l'iris et à la pupille. Parfois, le fond de l'iris est partiellement percé pour animer encore plus le regard par un jeu de lumières,

²⁷⁴ L'objet est conservé au Musée of Fine Arts de Boston (inv. 03.997) MFA s. d. V.

²⁷⁵ Gehrig 2004, p. 139-140, voir en particulier les objets n°88, 106, 138 et 141 pour des restes de matériaux organiques comme incrustations de globe oculaire et l'objet n°176 pour l'incrustation de la pupille ; concernant les protomés de griffons de Delphes : Aurigny 2018 (à paraître).

tel que nous pouvons le voir dans l'œil gauche de la protomé de cheval d'Herculanum (cat. n°57).

Mais ces matières incrustées ne sont que très peu conservées notre corpus d'étude est ici très pauvre : la statuette d'Alexandre Hélios conserve l'incrustation d'un matériau sombre (pâte de verre ?) pour matérialiser les iris entourés d'un placage d'argent (cat. n°494) ; de même, une protomé de mule découverte dans les environs de Naples a les yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et incrustés d'un autre matériau pour les iris et pupilles (cat. n°71).

Un cas particulier concerne le placage d'argent des yeux d'un chien – pièce de bronze modelée servant de lampe –, ce placage correspond à la sclérotique qui est surcreusée dans l'alliage cuivreux. L'iris et la pupille sont quant eux formés par le bronze légèrement convexe (cat. n°504).

À l'inverse, le placage d'argent peut n'être présent qu'au centre de l'œil et caractériser l'iris d'une couleur argentée. Le buste-médailion d'enfant de Besançon est un exemple en bon état de conservation (cat. n°518), de même que la statuette de l'acteur de théâtre servant d'encensoir (cat. n°515).

L'incrustation d'argent semble même être visuellement un simple liseré circulaire pour l'auréole des iris de deux Éros du lit de table de l'Esquilin car l'extrémité de la plaque forme un fin bourrelet. La sclérotique correspond donc au bronze jaune brun et l'iris et la pupille étaient à l'origine incrustés d'autres matières (cat. n°147 et 148). Nous pouvons également distinguer de fines traces de martelage sur la plaque d'argent, qui sont sûrement des témoins de l'incrustation dans la cavité ou des témoins des micros reliefs aidant à l'incrustation des autres matières colorées.

La protomé de mule de Besançon semble en revanche différente quant au métal employé pour le placage ; ce dernier n'est pas en argent mais semble être en alliage cuivreux (cat. n°24).

Les yeux colorés d'autres personnages et animaux ne sont pas plaqués, que cela soit partiellement ou totalement, mais sont incrustés d'autres matières.

Sur quelques pièces de bronze d'époque hellénistique, les globes oculaires sont entièrement incrustés en pâte de verre colorée (cat. n°12, 25, 73 et 517). Si l'on prend l'exemple de la protomé du British Museum, la pâte de verre est polychrome et marque précisément chaque élément de l'œil : la sclérotique est blanche, l'iris semble être marron et la pupille est noire (cat. n°73).

Un autre cas singulier concerne la poignée en bronze en forme de dauphin car c'est le seul exemple où la pupille est uniquement représentée par une bille en verre ou en pierre polie de couleur bleu sombre incrustée dans le bronze (cat. n°446).

Enfin, quelques petits bronzes ornant du mobilier d'apparat ont les yeux complètement troués : ils ne livrent malheureusement par conséquent aucune information sur les globes oculaires qui y étaient enchâssés. Citons par exemple le buste-médaille d'Artémis de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°111) et celui d'une Bacchante de Pompéi (cat. n°524).

La pratique d'une « ocularisation » des petits bronzes en fonte creuse date plutôt, d'après les objets du corpus d'étude, des deux derniers siècles av. n. è. (cat. n°111, 112, 166-172, 258 et 536), exception faite de la Bacchante pompéienne qui date du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°524)²⁷⁶.

Un point technique : le collage des éléments rapportés dans un autre matériau

Sur l'ensemble des découvertes archéologiques, incluant dont les pièces de meuble en bronze gréco-romain sont recensées dans notre corpus d'étude, de nombreux bronzes antiques ont perdu les placages d'argent, les matières dures incrustées ou les globes oculaires sertis. L'énucléation est due principalement à la faiblesse de la fixation des éléments rapportés. Les plaques métalliques n'étaient pas soudées mais simplement insérées dans un sillon ou dans le trou et les matières dures sont fixées à l'aide d'une substance adhésive (cire d'abeille, résine siccatrice, sève, bitume). Ces produits organiques étant fragiles et dégradables n'ont pas pu conserver leur rôle de fixateur après plusieurs siècles d'application²⁷⁷.

On observe précisément les traces de matières organiques sur le Silène de Délos (cat. n°51) : le fond de l'œil n'est pas percé et la cavité est remplie d'une matière blanchâtre, qui symbolise probablement la sclérotique, et d'une matière organique jaunâtre, qui est sûrement une substance ayant servi à la fixation d'une matière dure (pâte de verre, pierre)²⁷⁸. Des analyses chimiques seraient ici les bienvenues pour confirmer leur composition et comprendre précisément leur rôle dans l'incrustation d'yeux colorés.

²⁷⁶ Une autre applique a les yeux totalement troués mais l'objet semble être moderne (cat. n°38).

²⁷⁷ Des traces d'une substance collante ayant servi de fixateur sont encore visibles dans l'un des yeux du Bronze A de Riace (Formigli 2013a, p. 7, fig. 24), des traces d'une substance bitumeuse ayant peut-être servi à l'incrustation sont présentes autour des yeux de la tête de Seuthès III (Saladino, Formigli 2012, p. 185, fig. 48-49 ; Formigli 2015, p. 14) et des traces de cire d'abeille mélangée avec de l'huile végétale siccatrice sont encore présentes dans la cavité de l'œil droit du buste de Livie du Musée du Louvre (inv. Br 28) (Descamps-Lequime *et al.* 2017, p. 93, fig. 8).

²⁷⁸ Pour une étude précise sur la production artisanale et les diverses utilisations de verres en Grèce aux époques classique et hellénistique : Nenna 1999 ; pour une autre étude plus synthétique de l'époque archaïque à l'époque hellénistique : Sanidas 2013, p. 197-198.

2.4 Les techniques par recouvrement : des (ré)actions mécaniques ou chimiques pour un rendu polychrome

Diverses techniques par recouvrement de la surface du bronze, réalisées par des actions mécaniques pouvant engendrer des réactions chimiques, permettent de protéger l'alliage cuivreux des altérations de surface et de le faire resplendir ou de colorer intentionnellement sa surface.

2.4.1 Instabilité chimique naturelle du bronze

L'enjeu décisif ici, pour les coloristes bronziers antiques, était tout à la fois de combattre une instabilité chimique naturelle du bronze, entraînant une altération rapide de la surface colorée, et d'assurer à celle-ci ses justes tonalité et éclat.

En effet, étant un alliage, le bronze est instable et cherche à se stabiliser avec son milieu environnant²⁷⁹. Le bronze tend naturellement à retourner à un état initial de minerai et se recouvre d'une corrosion terne, que l'on nomme patine naturelle. Nous perdons à ce moment-là la couleur de surface originelle de l'alliage au profit d'une teinte nommée en grec ancien *ίός* ou *ίόδης*, en latin *aerugo* ou *aeruca* et communément de nos jours « vert-de-gris »²⁸⁰.

La patine naturelle se forme par le recouvrement d'une couche d'oxyde de dépôts et de combinaisons chimiques diverses sur les éléments majeurs composant l'alliage cuivreux (Cu, Sn, Pb), notamment sur le cuivre. Les oxydes métalliques correspondent à la combinaison d'un élément métallique de l'alliage avec l'oxygène contenu dans l'air, par exemple l'oxyde de cuivre (ténorite, CuO, noir) ou l'oxydure de cuivre (cuprite, Cu₂O, rouge).

La patine naturelle se forme plus ou moins rapidement dans le temps : un bronze non protégé, non entretenu et de surcroît exposé aux agents atmosphériques à l'intérieur d'une pièce, ne met comme on vient de le voir que quelques mois à s'altérer par oxydation²⁸¹ !

À propos de ces états de surface qui résultent d'un traitement volontaire ou d'une simple altération, S. Descamps suggère que « l'*hépatizon* décrit par Pline comme un alliage spécifique d'une 'teinte particulière tirant sur la couleur du foie' était plus vraisemblablement le résultat

²⁷⁹ Pernot 1994.

²⁸⁰ Ernout, Meillet, André 1994, p. 12 ; Chantraine 2009, p. 448.

²⁸¹ L'expérimentation réalisée par G. Zimmer en recréant le groupe de l'étrangleur d'oie a montré qu'au bout de quelques mois, en raison de l'action de l'air, la surface du bronze s'est assombrie dans un rouge-brun sombre (Zimmer 2012, p. 11).

de l'assombrissement naturel des bronzes »²⁸². On ne peut que rejoindre cet avis ne serait-ce que parce que Pline l'Ancien décrit dans ce passage, outre le bronze de Corinthe, un alliage pour des statues de bronze d'un certain âge pour l'auteur lui-même – environ de deux siècles²⁸³ –, ayant donc subi une oxydation qui a formé une patine naturelle brun rougeâtre. Mais on n'exclura pas, comme nous allons le voir, que l'*hépatizon* ait pu être un bronze ancien entretenu par l'application de substances huileuses, bitumeuses ou cireuses.

Une exposition du bronze aux intempéries extérieures cette fois entraîne plus rapidement encore la formation d'une patine naturelle « vert-de-gris ».

La patine naturelle « vert-de-gris » présente une coloration qui varie en fonction de la composition de l'alliage et de la nature de l'atmosphère qui entoure le bronze (humidité, température, lumière, pression, pollution, etc.). Pour ne citer que quelques produits de corrosions au nombre des plus connus, outre la cuprite, rouge, et de la ténorite, noire, déjà mentionnées, on trouve la malachite, verte, qui est un carbonate du cuivre ($\text{CuCO}_3 \cdot \text{Cu}(\text{OH})_2$) ; l'azurite, bleue, qui est un carbonate hydraté du cuivre ($2\text{CuCO}_3 \cdot \text{Cu}(\text{OH})_2$) ; l'atacamite, vert émeraude, qui est un oxychlorure de cuivre ($\text{Cu}_2(\text{OH})_3\text{Cl}$) ; ou encore la brochantite, verte, qui est un sulfate de cuivre ($\text{Cu}_4\text{SO}_4(\text{OH})_6$)²⁸⁴.

On comprend mieux pourquoi des objets archéologiques enfouis ou immergés depuis plusieurs siècles se recouvrent naturellement d'une corrosion, souvent verte ou brune, comme nous pouvons le constater à travers la grande majorité des pièces de meuble en bronze du corpus d'étude. Il est important de préciser que les patines naturelles d'oxydes – sous l'action de la terre (matières organiques et minérales) – ou de chlorures – sous l'action de l'eau marine – se forment à la surface de l'objet en bronze qu'il ait été intentionnellement patiné ou non par le bronzier antique.

Après son exhumation, étant soumis à un nouveau milieu environnant, le bronze cherche de nouveau à se stabiliser, ce qui peut entraîner une corrosion active. Afin d'éviter son altération, plusieurs traitements de restauration et de conservation sont mis en œuvre par dégagements mécaniques, traitements chimiques de stabilisation et d'inhibition et applications de couches de protection²⁸⁵.

²⁸² Descamps-Lequime 2006a, p. 84 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (8) (Annexe 1).

²⁸³ Cf. *supra*, p. 56 *sqq.*

²⁸⁴ Pour plus de produits de corrosion des alliages cuivreux : Duvauchelle *et al.* 2013, p. 28, fig. 22.

²⁸⁵ La restauration permet de ramener l'objet à son hypothétique condition originelle et la conservation permet d'éviter une détérioration ultérieure de l'objet. Certaines restaurations ont en revanche été trop abusives en

Un passage des *Dialogues pythiques* de Plutarque évoquant les statues de bronze des Navarques (les fameux amiraux spartiates vainqueurs des Athéniens à la bataille d'Aigos Potamos en 405 av. n. è.) qui avaient été consacrées dans le sanctuaire d'Apollon à Delphes, est au cœur de notre sujet, ici. Le prêtre d'Apollon décrit leur coloration superficielle d'un bleu sombre brillant :

« [...] il (l'étranger) s'étonnait que la patine du bronze ne ressemblât pas à la crasse ou à du vert-de-gris, mais à une teinture d'un bleu sombre et brillant (*κράνον στίλβοντος*) [...] »

Le groupe de visiteurs cherche ensuite à expliquer les causes de cette coloration en lui imputant les effets de l'action de l'air et des agents atmosphériques de Delphes sur l'alliage cuivreux ; Théon donne en premier son explication :

« [...] il (Théon) continua : 'L'air de Delphes est consistant et dense, d'une tension causée par l'obstacle et la résistance que lui opposent les montagnes ; mais il est en même temps ténu et mordant, comme en témoigne sans doute la façon dont s'y opèrent les digestions. Sa ténuité lui permet de pénétrer le bronze et de l'entamer pour en faire sortir beaucoup de vert-de-gris, d'aspect terreux ; mais sa consistance, à son tour, protège et maintient ce vert-de-gris en l'empêchant de se disperser. C'est alors que le dépôt ainsi formé produit par sa quantité une efflorescence et acquiert un éclat et un brillant superficiel.' »

Puis, l'étranger poursuit en précisant :

« [...] qu'il suffisait pour résoudre le problème d'une seule des deux hypothèses émises : 'La ténuité de l'air, dit-il, paraîtra contradictoire avec la consistance qui lui est reconnue, et il n'est pas nécessaire de l'admettre ; car le bronze peut, avec le temps, dégager et produire de lui-même ce vert-de-gris, que la consistance de l'air retient et épaissit en sorte que sa quantité le rend visible.' »

Théon conclut ces réflexions sur les propriétés physiques de l'air delphien en ces termes :

décapant le bronze puis en le patinant ou le peignant pour imiter la couleur vert « antique », malheureusement sans rapport avec la couleur originelle souhaitée par l'artisan antique, voir par exemple la protomé de mule de Banasa (cat. n°140). Pour des études récentes de restauration et de conservation de bronzes antiques, voir par exemple les statues de l'Éros et de l'Enfant Romain du Cap d'Agde (Rossetti, Memet 2003) et les bronzes de l'épave de Mahdia (Eggert 1994a). Pour comprendre les enjeux des traitements de restauration et de conservation sur le rendu final (couleur et éclat) d'un objet archéologique en alliage cuivreux : Loeper-Attia 2003.

« [...] D'ailleurs, non seulement la ténuité de l'air peut servir à expliquer la formation du vert-de-gris, mais encore c'est elle qui en rend la couleur, à ce qu'il semble, plus agréable et plus brillante, en rehaussant sa teinte bleue de l'éclat lumineux du jour. »²⁸⁶

Par conséquent, la patine naturelle d'un bleu sombre brillant recouvrant les statues de bronze delphiennes serait la conséquence des agents atmosphériques constituant l'air de Delphes : un air qui est « consistant et dense » à cause du haut taux d'humidité engendré par l'accumulation des nuages et qui est « ténu et mordant » à cause d'une acidification pouvant être liée aux oxydes d'azote produits par la foudre²⁸⁷.

La patine naturelle bleu sombre brillant serait en définitive soit une couche d'azurite, soit une transformation hydratée par pseudomorphose de l'oxydure du cuivre au contact de l'eau de pluie ou de l'air humide, soit une oxydation du cuivre accompagnée d'une ammonisation naturelle de l'azote atmosphérique due à l'humidité et à l'acidification de l'air delphien.

Pour conclure ce développement introductif, les Anciens ont eux-mêmes cherché dans certains cas, tel que pour le mobilier d'apparat en bronze, à ralentir les altérations à la surface des bronzes pour conserver soit la couleur et l'éclat originels de l'alliage, soit la coloration et la finition de surface souhaitées. Ils ont ainsi mis en œuvre diverses techniques par recouvrement que nous allons détailler : un entretien régulier par l'application de substances huileuses ou cireuses et plusieurs types de recouvrement comme ultime étape du processus de fabrication et de décoration, tels que la dorure, l'étamage ou le patinage.

2.4.2 Applications de substances pour un entretien de surface

Les sources textuelles, l'évidence archéologique et la vérification expérimentale

Suivant la substance liquide, visqueuse ou pâteuse appliquée à la surface du bronze pour un entretien, deux effets distincts sont produits : soit un décapage pour faire resplendir la couleur

²⁸⁶ Plutarque, *Œuvres morales, Discours pythiques, Les Navarques*, 395 A-396 C) (Annexe 1).

²⁸⁷ À propos d'un possible air soufré à Delphes dû à des émissions volcaniques, des études américaines en « géomythologie » – science étudiant les contextes géologiques des mythes humains – ont tenté de montrer que des fissures dans le sol delphien, causées par une faille sismique, auraient pu dégager des gaz comme le dioxyde de carbone, le sulfure d'hydrogène, le méthane ou l'éthylène. Des gaz qui seraient le *πνεῦμα* d'Apollon – le souffle prophétique du dieu – et auraient permis à la pythie d'entrer en transe (Masse *et al.* 2007, p. 16). Mais des explorations géologiques anciennes ou récentes sous le temple ont montré, comme l'écrit G. Rougemont, que « sur le roc vierge, il n'y a ni fissure ni crevasse. D'ailleurs, il est géologiquement invraisemblable qu'une crevasse aujourd'hui refermée ait jamais existé à cet endroit et qu'il y ait jamais eu à Delphes des émanations volcaniques » (Rougemont 2013, p. 54). À ce propos, Hélène Aurigny m'a fait remarquer qu'il n'est pas question dans les textes anciens de vapeur ou de « pneuma » avant le I^{er} siècle de n. è.

de l'alliage, soit un recouvrement d'une pellicule organique pour une protection superficielle et une finition brillante.

Le décapage de surface d'un bronze par l'application d'une substance liquide se fait par le frottement d'une substance dont les propriétés permettent d'enlever la couche d'oxyde et les impuretés ; elle a les mêmes finalités qu'un polissage de finition²⁸⁸.

Aristote, dont les propos sont rapportés par Plutarque dans le passage sur les statues de bronze des Navarques à Delphes, mentionne des liquides, autres que l'huile, « [...] qui cause[nt] la dissolution insensible et la dispersion du vert-de-gris [...] »²⁸⁹.

À ce titre, Pline l'Ancien mentionne plus précisément la bile – ou fiel – de taureau ou de bœuf qui est un liquide basique contenant des sels biliaries ayant des propriétés détergentes pour décaper le cuivre ou le bronze et lui donner une coloration dorée :

« Le plus puissant est le fiel de taureau, au point qu'on l'utilise pour dorer les statues et les vases de bronze. »²⁹⁰

L'auteur latin évoque également une autre substance plus pâteuse composée de vinaigre et de craie, probablement en poudre, pour décaper à des endroits voulus une patine intentionnelle noirâtre sur de l'argent²⁹¹. Ces mêmes matériaux, et plusieurs autres pouvant être mélangés ensemble comme par exemple de l'eau chaude, du sable, de la pierre ponce en poudre, de la chaux, sont mentionnés par Zosime de Panopolis pour nettoyer des cuivres par un décapage, qui devient dans ce cas une technique proche du polissage dont nous avons précédemment expliqué les processus²⁹².

Grâce à leurs propriétés mécaniques, les matières dures en poudre aident au décapage, comme un polissage, alors que le vinaigre étant une solution aqueuse avec une faible teneur en acide acétique permet de dissoudre les impuretés calcaires qui ont pu se déposer à la surface des bronzes. Un nettoyage à l'eau chaude est ensuite effectué pour stopper la réaction chimique du vinaigre, entraînant sans quoi la formation d'une patine non intentionnelle.

²⁸⁸ Cf. *supra*, p. 70 *sqq.*

²⁸⁹ Plutarque, *Œuvres morales, Dialogues pythiques*, 395 F (Annexe 1).

²⁹⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXVIII, 40 (146) ; l'auteur mentionne une autre fois la bile pour décaper et dorer le cuivre : « Battu en feuilles minces et teint du fiel de taureau, le cuivre *coronaire* imite l'or dans les couronnes des histrions » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (94)).

²⁹¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 46 (131) (Annexe 1).

²⁹² Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie, VI, « Lettre waw »*, 32-39 (Annexe 1).

En somme, la substance détergente retire l'oxydation formée à la surface du bronze, faisant ainsi paraître « comme neuf » la couleur de l'alliage et son éclat initial. Le décapage ne se réalise évidemment pas sur un bronze patiné car il aurait pour effet la disparition de la patine colorée. En revanche, le décapage ne permet pas de protéger le bronze contre la corrosion, qui tend continuellement à se stabiliser, ce qui oblige dans ce cas à entretenir le bronze par un nettoyage régulier pour conserver la couleur et l'éclat souhaités.

Par la minutie, la lenteur et le coût du travail d'entretien à effectuer, le décapage d'un bronze visant à conserver la couleur et l'éclat métallique de l'alliage devait probablement se faire en priorité sur des statues, statuettes, ustensiles de culte, mobilier de luxe et autres éléments décoratifs d'intérieur dont l'éclat métallique avait une grande importance et qui étaient plutôt situés à l'intérieur des édifices. Ces bronzes sont assurément moins sujets aux fortes altérations, à l'exception de l'oxydation par l'air et par la fumée des torches et lampes à huile. Un entretien de surface par décapage devait, me semble-t-il, être le cas pour une majorité des meubles de luxe en bronze hellénistico-romains dont le propriétaire souhaitait mettre en lumière tout l'éclat.

Certaines statues en extérieur sont néanmoins entretenues de la sorte, telle la statue d'un tyranoctone exposée sur l'*agora* d'une cité ionienne dont une inscription du III^e siècle av. n. è. mentionne la restauration – à cause de détériorations dues à des troubles politiques – et l'entretien pour éviter une corrosion et conserver la finition brillante, parlant sûrement ici de l'éclat de l'alliage²⁹³.

Mais la majorité des bronzes en extérieur, ornant les lieux publics ou les jardins de riches demeures et étant soumis plus intensément aux intempéries, semble être entretenue par l'application d'une substance huileuse ou cireuse permettant en priorité de les protéger d'une oxydation et d'une dégradation qui obligeraient à les refondre.

Le verbe grec *γανόω*, signifiant « faire briller, lustrer, polir », et le terme *γάνωσις*, signifiant « fait de rendre brillant, de polir » sont déjà attestés dans les inventaires de Délos pour le nettoyage des statues. Comme le rappelle A. Grand-Clément pour le marbre, « selon l'opinion communément admise, le terme *ganôsis* [...] désigne l'application d'une légère couche de cire chaude et d'huile sur des statues, reliefs et éléments architecturaux en marbre, suivie d'un polissage des surfaces au moyen de tissus de lin. On estime généralement qu'il s'agit d'un processus distinct de la peinture elle-même ; en fait, l'opération apparaît comme le complément nécessaire et indissociable de la mise en couleur de l'objet. Le but d'une telle manipulation est

²⁹³ Descamps-Lequime 2006a, p. 83.

tant de protéger les parties peintes, le glacis préservant les surfaces de l'action des agents atmosphériques, que de donner à l'ensemble un aspect poli et brillant. La *ganôsis* répond donc à des exigences à la fois techniques et 'esthétiques' »²⁹⁴.

Ce traitement de surface par recouvrement d'une couche de cire ou d'huile s'applique également parfaitement à la surface d'un bronze pour le protéger de la corrosion et lui donner une finition brillante.

On trouve chez Pline l'Ancien l'écho de ces pratiques d'entretien de surface par l'application de substances :

« Les bronzes se couvrent plus vite de vert-de-gris quand on les nettoie que quand on les néglige, à moins qu'on ne les enduise entièrement d'huile. On dit qu'ils se conservent au mieux dans de la poix liquide. »²⁹⁵

L'huile, notamment l'huile d'olive mais aussi la poix liquide étaient employées pour entretenir et protéger la surface du bronze²⁹⁶. D'autres substances organiques sont également connues au cours de l'Antiquité pour le même usage : la cire d'abeille, le bitume, ainsi que l'amurque.

Les traces archéologiques d'une pellicule de cire d'abeille sont peu conservées et difficiles à déceler ; un exemple pourtant, non pas sur du bronze mais sur du marbre, a encore des traces de cirage. La récente étude de Brigitte Bourgeois sur la tête en marbre blanc peint et doré de Bérénice II, reine ptolémaïque de la seconde moitié du III^e siècle av. n. è., a en effet montré le traitement de surface d'une *γάνωσις* à la cire d'abeille²⁹⁷.

J'ai voulu vérifier par l'expérimentation ces attestations textuelles et cette évidence archéologique. C'est ainsi que dans le cadre de la démarche expérimentale que j'ai mise en œuvre et en suivant les conseils du fondeur d'art qui m'avait accueilli, j'ai pu appliquer une couche de cire d'abeille sur les plaquettes de bronze poli et patiné pour donner une finition de surface brillante (Annexe 3).

La cire n'est pas le seul matériau de ces traitements de surface. L'emploi du bitume est également attesté aux époques qui nous concernent. Il était employé dilué pour obtenir une substance moins visqueuse, translucide et d'une couleur brunâtre. La substance bitumeuse est

²⁹⁴ Grand-Clément 2011, p. 275 ; voir également pour la *γάνωσις* et plus généralement sur la *θεραπεία*, c'est-à-dire les opérations d'entretien sur des artefacts par des artisans spécialités – des sculptures en marbre grecques hellénistiques (Bourgeois 2014).

²⁹⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 21 (99) (Annexe 1).

²⁹⁶ Pour une étude sur les emplois antiques de la poix et d'autres résines : André 1964.

²⁹⁷ Bourgeois 2014, p. 75-79.

mentionnée à deux reprises par Pline l’Ancien dans son *Histoire naturelle* pour enduire les statues de bronze²⁹⁸. La récente étude d’E. Formigli sur la tête en bronze de Seuthès III a également mis en évidence qu’outre une substance bitumeuse mélangée avec de la cire dans les yeux²⁹⁹, une autre substance huileuse et translucide avait été appliquée sur le bronze³⁰⁰.

Quant à l’amurque, en grec *ἀμόργη* et en latin *amurca* ou *amurga*³⁰¹, la fameuse eau de pression des olives, on en trouve également la mention dans les textes antiques. Elle est facilement extraite, car l’huile est moins dense. Elle servait entre autres comme traitement de surface du bois contre les vers et protégeait les cuivres et alliages cuivreux de la corrosion, les faisait briller et ravivait leurs couleurs, comme le préconise Caton l’Ancien :

« [...] enduisez aussi tous les cuivres, mais d’abord, nettoyez-les bien ; après cela, une fois enduits, quand vous voudrez les utiliser, nettoyez-les : ils reluiront davantage et ne seront pas attaqués par le vert-de-gris. »³⁰²

Les effets paradoxaux de ces traitements protecteurs

Ces différents types de pellicules de protection brillantes et translucides protègent certes l’alliage et lui donnent dans un premier temps une belle finition brillante, mais cette protection n’est qu’éphémère : la couche de protection entraîne à moyen terme un assombrissement de la surface du bronze. En effet, les substances huileuse, bitumeuse ou cireuse employées sont organiques et se corrodent également au contact de l’air³⁰³.

Il n’est pas à exclure que l’hépatizon de Pline l’Ancien³⁰⁴, ce fameux bronze ancien à la coloration brun rougeâtre déjà évoqué *supra*³⁰⁵, ait été en réalité un bronze entretenu régulièrement par l’application de l’une de ces substances, sujette à l’oxydation au fil du temps, au point d’avoir pris une coloration de surface de la couleur du foie, celle-là même que Pline l’Ancien avait sous les yeux ou dont il se faisait l’écho.

La couleur de surface de l’alliage peut aller à plus long terme jusqu’à un noircissement, comme le prouve, la patine noire lucide (sulfure de cuivre) dont on observe la formation sur la nuque

²⁹⁸ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 9 (15) ; XXXV, 51 (182) (Annexe 1).

²⁹⁹ Cf. *supra*, p. 85.

³⁰⁰ Formigli 2015, p. 13-14.

³⁰¹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 30.

³⁰² Caton l’Ancien, *De l’agriculture*, CVII, 98, 2 ; voir aussi Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XV, 8 (34) (Annexe 1).

³⁰³ Un passage de la discussion rapportée par Plutarque de la visite de Delphes retrace des tentatives d’explications concernant l’assombrissement des bronzes à cause de l’application d’huile à leur surface : Plutarque, *Œuvres morales, Dialogues pythiques*, 395 E-395 F (Annexe 1).

³⁰⁴ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 3 (8) (Annexe 1).

³⁰⁵ Cf. *supra*, p. 86 sq.

du bronze de Seuthès III, due aux sulfures présentes dans la substance huileuse³⁰⁶ et que l'on retrouve aussi sur le Bronze A de Riace³⁰⁷.

Après plusieurs décennies, malgré un nettoyage et l'application d'une nouvelle pellicule de protection, le rendu coloré de la surface du bronze n'est ainsi plus le même que celui qu'on observe à la sortie de l'atelier, après le polissage de finition, exception faite si un léger décapage de surface est accompli régulièrement sur le bronze.

2.4.3 Recouvrements métalliques : dorure, argenture et étamage

Les techniques par recouvrement métallique, que sont la dorure, l'argenture et l'étamage, sont employées à la surface des bronzes pour d'une part donner une couleur dorée ou argentée plus éclatante et luxueuse et d'autre part protéger le bronze contre la corrosion plus efficacement et plus longtemps que ne le fait l'application régulière d'une substance huileuse ou bitumeuse.

À ce sujet, Pline l'Ancien mentionne l'emploi et l'engouement pour la dorure des statues de bronze pour entre autres remplacer l'application de bitume afin d'obtenir une meilleure protection de surface :

« Les Anciens enduisaient les statues de bitume, ce qui rend encore plus étonnant qu'on se soit plu <ensuite> à les recouvrir d'or. »³⁰⁸

Ces techniques par recouvrement peuvent totalement recouvrir la surface du bronze, notamment pour une visée protectrice, ou seulement partiellement, pour rehausser et sublimer un ou plusieurs détails ou décors par une couleur jaune doré ou argent et à la finition brillante. L'artisan cherche par ce traitement de surface à attirer le regard sur des zones de l'œuvre en particulier, zones qu'il désire mettre en avant grâce à la plus forte réflexion lumineuse des métaux appliqués superficiellement.

La dorure consiste à appliquer à la surface du bronze, patiné ou non, un revêtement d'or. Comme nous l'avons vu précédemment, l'or a de très bonnes propriétés pour un recouvrement de surface : le métal précieux est ductile, éclatant et très peu oxydable. Il peut toutefois présenter des difficultés d'adhérence, mais peu sur le cuivre et le bronze ayant de faibles teneurs en étain et en plomb³⁰⁹.

³⁰⁶ La patine noire provoquée par les sulfures présents dans la substance a été préservée sous la corrosion d'une patine naturelle de pseudomalachite (phosphate de cuivre) ; Formigli 2015, p. 14 et 16.

³⁰⁷ Formigli 2013b, p. 53-54 ; Coluzza, Formigli 2013, p. 68.

³⁰⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 9 (15) (Annexe 1).

³⁰⁹ Cf. *supra*, p. 46 ; par exemple, le groupe statuaire d'un quadrigé romain nommé les Chevaux de Saint-Marc est en cuivre presque pur (Cu98Sn1Pb1) pour faciliter l'adhésion de la dorure au mercure (Rolley 1994, p. 65).

La « dorure » ou l' « action de dorer » est nommée en grec *χρῶσις* et en latin *auratura* ; ce dernier est un terme technique rare datant probablement du début de l'Empire³¹⁰.

Plusieurs techniques sont pratiquées durant l'Antiquité pour faire adhérer de l'or à la surface des bronzes, par procédés mécaniques ou chimiques³¹¹.

La première de ces techniques de revêtement est le placage. Il est employé pour revêtir la surface d'un bronze d'une plaque de quelques millimètres d'épaisseur. Plusieurs techniques concurrentes sont attestées : le pliage de la plaque autour de l'objet ; le rivetage de plaques ; la superposition des extrémités de plaques et le poinçonnage pour réunir les bords de ces mêmes plaques superposées ; le brunissage pour faire adhérer les plaques au support grâce à un polissage et une forte pression ; un léger chauffage, enfin, pour créer une soudure par interdiffusion entre l'alliage cuivreux et la plaque d'or.

Deux autres techniques sont employées pour un bronze : la dorure à la feuille et la dorure au mercure en amalgame. Ces deux techniques ont été utilisées de manière simultanée dans les ateliers romains.

La feuille d'or est obtenue par le battage. Cette technique d'amincissement mécanique de l'or est réalisée à l'aide d'un maillet en bois frappant l'or posé sur un support dur en pierre, comme l'explique Martial³¹² ; les feuilles d'or de 1 à 2 µm d'épaisseur obtenues sont appelées en latin les *bractae*. Les feuilles d'or sont appliquées à l'aide de pinceaux dont quelques supports en alliages cuivreux semblent avoir été découverts en Europe, et récemment en Gaule³¹³.

La dorure à la feuille est réalisée de diverses manières : par le brunissage, comme pour les plaques, qui permet de faire adhérer les feuilles d'or au bronze ; par le collage à l'aide d'un adhésif de nature organique (huile de lin, blanc d'œuf, alun, colle animale), appliqué au pinceau, qui peut être précédé ou non d'une couche de préparation (gypse ou calcite) pour rendre plus lisse la surface à recouvrir³¹⁴ ; par le collage à froid au mercure employé comme un adhésif. Pline l'Ancien qualifie cette dernière technique de « procédé trompeur » et en explique le processus : après dégraissage de la surface métallique, on lui applique une fine couche de

³¹⁰ Le Bonniec 1953, p. 179, note 7.

³¹¹ Pour une étude historique et technique précise de la dorure sur le bronze mais aussi sur d'autres supports : en particulier Bol 1985, p. 157-160 ; Arminjon, Bilimoff 2010, p. 260-295 ; Callewaert 2010, p. 47-50 ; Darque-Ceretti, Aucouturier 2012.

³¹² Martial, *Épigrammes*, XII, LVII, 9-10 (Annexe 1).

³¹³ Raux, Widehen 2015.

³¹⁴ Lors des expérimentations archéologiques, la feuille d'or a été appliquée sur la plaquette 6.9 avec un vernis gras d'huile de lin (dorure à l'huile à la « mixtion »).

mercure liquide pur et, par-dessus, d'une feuille d'or (l'auteur omet cependant de mentionner un recuit final du bronze doré pour accélérer l'évaporation du mercure)³¹⁵.

Le mercure est également employé à chaud sous la forme d'un amalgame d'or. Il est connu du monde gréco-romain à partir du I^{er} siècle av. n. è, selon toute probabilité.

L'amalgame d'or est un alliage de poudre d'or dissout dans du mercure liquide par un chauffage entre 150°C et 200°C³¹⁶. L'amalgame est appliqué uniformément à la surface du bronze, qui a été préalablement désoxydée et rendue rugueuse grâce à l'application d'une solution corrosive. L'amalgame est de nouveau chauffé à environ 400°C pour faire évaporer le mercure et laisser une couche rugueuse d'or. La pellicule d'or est finalement brunie pour homogénéiser son épaisseur à environ 2 ou 3 µm et pour la faire resplendir de tout son éclat.

Il est important de préciser que la couleur de la dorure à l'amalgame peut être choisie suivant la composition élémentaire de l'alliage confectionné : l'or peut être pur pour un rendu coloré jaune doré ou allié à du cuivre et/ou à de l'argent pour un rendu coloré plus rougeâtre, rosé, verdâtre ou argenté³¹⁷.

La dorure à la feuille et à l'amalgame, on le sait, est employée dès la haute Antiquité proche-orientale et égyptienne sur des objets de diverses matières (bois, ivoire, terre cuite, marbre, bronze), elle est connue dans les mondes macédonien et grec classiques comme le prouve le lit funéraire chryséléphantin de la « tombe de Philippe II » à Vergina. Elle se diffuse fortement au cours des époques hellénistique et romaine notamment dans la statuaire et la sculpture grecques.

Pour exemple de son emploi sur la sculpture en marbre, on peut citer les études, fondées sur un ensemble d'analyses optiques, microscopiques et archéométriques de la sculpture hellénistique de Délos, qui ont confirmé l'existence d'une dorure à la feuille, associée ou non à de la peinture (œuvre « chrysochrome »), sur les œuvres les plus diverses : une copie du Diadumène de Polyclète, le Gaulois blessé, la statue de jeune homme (Apollon ?), Artémis, Tychè, ou encore deux statuettes de divinités féminines et l'Anubis à tête de chien³¹⁸.

³¹⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 20 (64-65) ; XXXIII, 32 (100) ; XXXIII, 42 (125) (Annexe 1).

³¹⁶ Darque-Ceretti, Aucouturier 2012, p. 55.

³¹⁷ Pour les couleurs des alliages base or, cf. *supra*, p. 47.

³¹⁸ Les statuettes féminines, Anubis, le jeune homme (Apollon ?), Artémis et Tychè sont conservés au musée de Délos (inv. A 4134, A 5357, A 5280, A 4135, A 4126 et A 4129) et le Diadumène et le Gaulois sont conservés au Musée national d'Athènes (inv. MN 1826, MN 247) (Bourgeois, Jockey 2004 ; 2005 ; 2007 ; Bourgeois 2014, p. 74-75).

La statuaire n'est pas en reste : l'Apollon de Lillebonne, une statue romaine de bronze entièrement dorée du II^e siècle de n. è., offre aujourd'hui un beau dossier archéométrique. Les études ont permis en effet de caractériser la technique d'application à la feuille d'or sans préparation et les phases de restauration antique par des « redorures »³¹⁹.

Qu'en est-il du mobilier d'apparat en bronze ? Face à une telle abondance archéologique avérée pour la plastique grecque et romaine, notre mobilier d'apparat en bronze paraît bien pauvre. Peu de pièces de meuble en bronze hellénistico-romains semblent avoir été dorées, ou du moins avoir conservé des traces de dorure. Ces dernières doivent d'ailleurs encore être confirmées par des analyses plus approfondies.

Deux objets de notre corpus auraient ainsi conservé les vestiges de leur dorure originelle. La première dorure a été anciennement décrite et la seconde a été observée au cours de mon étude : un buste-médaille d'applique de *fulcrum* d'Artémis, découvert dans une tombe d'Amphipolis (cat. n°65), primitivement (ou pas) doré ; un élément de jambage de table romaine, découvert dans le Tibre et encore inédit, présente une décoration de grecques supposées dorées (cat. n°403).

L'argenture est une deuxième technique par recouvrement métallique pour sublimer d'un éclat argenté la pièce de bronze, cherchant ainsi à imiter l'apparence du métal précieux lui-même. En grec « argenter, plaquer d'argent » se dit *ἀργυρόω* et en latin *argentea bractea sublinere* ; Pline l'Ancien en attribue l'invention technique aux Bituriges³²⁰.

Le *stagnum*, probablement un alliage de plomb et d'argent³²¹, appliqué sur des vases de cuivre permettrait, comme le précise Pline l'Ancien, de « les rend[re] plus agréables au goût et empêche[rait] le poison du vert-de-gris de s'y former »³²².

Deux procédés antiques pourraient être attestés pour l'argenture. Le premier consiste à plonger le bronze dans un bain d'argent pur ou composé d'un alliage d'argent et de cuivre en fusion. Cette technique rend difficile, cependant, la formation d'un revêtement homogène. Le second

³¹⁹ L'objet est conservé au Musée du Louvre (inv. Br 37) : la dorure à la feuille a été réalisée par un collage sans couche de préparation grâce un recouvrement des bords des feuilles d'or de forme carrée, de 11 cm² pour la première dorure et de 9 cm² pour la redorure, et épaisseurs de 1,3 µm ((Robcis *et al.* 2017), en particulier concernant la dorure p. 108-109).

³²⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 48 (162) (Annexe 1) ; Chantraine 2009, p. 101.

³²¹ Cf. *supra*, p. 29.

³²² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 48 (160) (Annexe 1).

procédé consiste à appliquer à la surface du bronze un alliage d'argent et de cuivre en poudre qui est ensuite chauffé pour être fixé grâce à une soudure par interdiffusion³²³.

L'argenture oblige toutefois à un entretien de surface délicat et régulier pour retirer la patine naturelle noire qui se forme à cause de la sulfuration de l'argent.

Seul notre Éphèbe lampadophore, découvert dans le *pagus Augustus Felix Suburbanus* de Pompéi (cat. n°488), présente peut-être à ce jour les vestiges d'une argenture.

L'étamage, enfin, est la troisième et dernière technique par recouvrement métallique cherchant à imiter les objets en argent plus luxueux, notamment la vaisselle de banquet, les miroirs et des pièces de parure. L'étamage se nomme en latin *stannatio* et en grec *κασσιτερόω*, littéralement « couvrir d'étain » ; comme pour l'argenture, Pline l'Ancien en attribue l'invention aux Gaulois³²⁴.

L'étamage est réalisé sur un bronze soit en plongeant l'objet préalablement nettoyé et chauffé dans un bain d'étain en fusion à 260°C, soit en appliquant à la surface du bronze dégraissée et chauffée des fragments ou feuilles d'étain qui sont ensuite fondus et étalés à l'aide d'un tissu. La surface étamée de finition mate est finalement polie pour obtenir un éclat argenté³²⁵.

Seules les gaines de dossier des appliques de *fulcrum* des Roches-de-Condrieu, datant du I^{er} siècle de n. è., sont dans notre corpus d'étude des éléments de bronze partiellement étamés sur leur face antérieure (cat. n°155 et 156).

Pour conclure sur ce dossier des recouvrements métalliques, Pline l'Ancien rapporte à leur propos qu'ils sont réalisés à son époque, au cours du I^{er} siècle de n. è., sur des pièces décoratives de char comme signe de luxe, qu'il s'agisse de l'étamage, de l'argenture ou la dorure :

« Aujourd'hui le raffinement va jusqu'à y fixer des figurines, non plus seulement argentées, mais dorées ; ces ornements qui passaient pour une prodigalité quand on les voyait sur des coupes, nous les usons aujourd'hui sur nos voitures : voilà ce qu'on appelle la civilisation ! »³²⁶

Il est intéressant de noter que certaines pièces décoratives de char sont semblables à celles de meubles d'apparat, notamment les bustes-médallions de lit de table. Ainsi il n'est pas interdit

³²³ La Niece, Craddock 1993, p. 201-210 ; Callewaert 2010, p. 50.

³²⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 48 (162) (Annexe 1) ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 646 ; Chantraine 2009, p. 484.

³²⁵ Arminjon, Bilimoff 2010, p. 295-297 ; Callewaert 2010, p. 50-51.

³²⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 48 (163) (Annexe 1).

de penser que d'autres pièces de meuble romains aient pu être colorées par un recouvrement métallique.

2.4.4 Patinage

La dernière technique par recouvrement pour notamment colorer superficiellement un bronze dans une teinte souhaitée est le patinage.

Définitions et témoignages, par l'attestation des sources antiques et des analyses archéométriques

Définition moderne et lexique antique

La patine, qu'elle soit naturelle³²⁷ ou intentionnelle, est une coloration superficielle, d'un éclat non métallique, qui résulte de la présence d'une couche relativement adhérente formée par une attaque chimique du métal lui-même, et particulièrement par l'oxydation du cuivre. C'est ce procédé qu'on appelle patinage.

Dans ses commentaires conclusifs d'une recette, Zosime de Panopolis, le célèbre alchimiste égyptien du III^e siècle de n. è., livre très utilement la terminologie grecque de la patine :

« La teinture est celle que l'on appelle *πίνοϋς* (patine, traitement de surface). Cette teinture est destinée à la surface ; elle comprend toute sorte de couleurs et d'espèces métalliques. La teinture blanche (*λευκόπινοϋς*, traitement qui s'enfonce dans l'alliage et change sa composition grâce à l' « essence de l'or ») est celle qui pénètre, au moyen d'ingrédients, dans la profondeur du corps. »³²⁸

De la sorte, la patine intentionnelle est créée par l'artisan comme un ultime traitement de surface ; l'artisan confectionne une solution avec divers agents corrosifs à appliquer, avec une grande maîtrise, sur la surface du bronze dont il connaît le rendu coloré après la réaction chimique.

³²⁷ Concernant la patine naturelle et sa formation à la surface des bronzes, voir l'introduction de cette sous-partie : cf. *supra*, p. 86 *sqq.*

³²⁸ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 11 ; le *πίνοϋς* correspond à la patine en tant que telle, alors que le *λευκόπινοϋς* renvoie plutôt au traitement de surface dès la composition de l'alliage, comme pour le bronze de Corinthe noir, ou à la cémentation (Giulia-Mair 2002, p. 321-322) ; la cémentation est un processus consistant à enrober d'une pâte (le ciment) le bronze et de le faire chauffer pour modifier par diffusion la composition élémentaire et les propriétés de l'alliage, dont sa coloration de surface (Halleux 2017) (à paraître *Savoir & Faire : le métal*, Actes Sud/Fondation d'entreprise Hermès, octobre 2018).

Localisation et fonctions des patines intentionnelles

Première de ses fonctions, la patine intentionnelle permet au bronzier de cacher les défauts de coulée et les traces d'outils apparues lors des activités de fabrication, protégeant en outre par ce moyen plus durablement le bronze contre d'autres altérations de surface.

La patine intentionnelle remplit en second lieu une fonction de coloration : en recouvrant soit entièrement la surface du bronze pour lui conférer une coloration globale, soit partiellement, pour créer un contraste opposant par exemple une couleur mate pour un détail en particulier et l'éclat métallique général de l'alliage cuivreux.

Enfin, les Alchimistes antiques font état d'un troisième usage de ces patines intentionnelles : l'imitation – pas nécessairement la falsification, qui vise elle à tromper – des métaux précieux que sont l'or et l'argent. Le *Papyrus de Leyde* et le *Papyrus de Stockholm* offrent des témoignages saisissant de cet art de produire et d'imiter ces faux or et argent³²⁹. Zosime de Panopolis précise à la fin d'une recette pour blanchir le cuivre que « c'est là un des mélanges de notre art ; car tous ces procédés rentrent dans notre art »³³⁰.

La « Lettre waw » du traité d'alchimie de Zosime de Panopolis, que nous avons déjà mentionnée, est le seul texte antique connu à ce jour qui traite clairement de la composition élémentaire d'alliages cuivreux et de recettes de solutions corrosives pour créer diverses patines vertes, bleues, corail, grises ou noires, et notamment les recettes pour patiner en noir le bronze de Corinthe³³¹.

L'alchimiste semble avoir été contre les « secrets d'atelier » ; il voulait faire perdurer les connaissances de la teinte des métaux et les étendre au plus grand nombre. Toutefois, les recettes écrites sont des descriptions partielles du savoir-faire ; la transmission des techniques métallurgiques est difficile. Le savoir du geste, les connaissances visuelles et les ressentis de la matière ne s'apprennent qu'en pratiquant de nombreuses fois, durant des années. Les observations des pratiques techniques et les transmissions orales au sein d'un atelier se font

³²⁹ Pour une étude complète sur les *Papyrus de Leyde et de Stockholm* : Halleux 1981 ; l'auteur résume ainsi le travail des alchimistes où « toutes ces techniques s'enracinent profondément dans la pratique métallurgique de l'Antiquité. On sait la virtuosité à laquelle les Anciens étaient arrivés dans la composition des alliages. La cémentation et la coloration des métaux étaient parmi les fondements de la métallurgie » (Halleux 1981, p. 41).

³³⁰ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 20 (Annexe 1).

³³¹ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw » (Annexe 1) ; concernant plus précisément les compositions élémentaires du bronze de Corinthe données par l'alchimiste, cf. *supra*, p. 49 *sqq.*

essentiellement, dans l'Antiquité et encore de nos jours, entre le père et le fils, le maître et l'apprenti³³².

Les patines intentionnelles antiques : une difficulté à les mettre en évidence

Malheureusement, les seuls objets archéologiques, selon les chercheuses suisses du musée romain d'Avenches, rendrait difficile voire impossible « la distinction entre patines naturelles et intentionnelles, dans la mesure où leurs composantes sont souvent très semblables. Les alliages cuivreux possèdent une large gamme de produits de corrosions colorés, passant du vert (malachite), bleu (azurite), rouge (cuprite) au noir (ténorite). De plus, une patine artificielle (d'ailleurs tout comme une patine naturelle) subit des transformations massives dans le sol, ce qui rend sa détection très difficile »³³³.

Peut-on néanmoins aller au-delà de ce constat d'impuissance ? Des études physico-chimiques précises, réalisées grâce à l'interprétation de données d'analyses élémentaires et structurales, tendent à prouver la présence de patines intentionnelles sur des bronzes antiques. La connaissance de la composition élémentaire de l'alliage et de la patine à sa surface, ainsi que la compréhension du milieu environnant d'enfouissement de l'artefact, sont des atouts pour témoigner ou non l'intentionnalité et l'époque de création de la patine³³⁴.

Certaines patines intentionnelles peuvent du moins être attestées par une observation visuelle, voire microscopique, suivant leur processus de fabrication, l'état de conservation de l'objet et la situation même de la patine sur l'objet. En effet si, outre son patinage, le bronze est décoré par des incrustations d'autres métaux – damasquinure ou placage –, la patine peut avoir été réalisée après la création de la rainure d'incrustation mais avant l'incrustation du métal coloré dans cette rainure.

Ainsi, selon le principe même de l'étude stratigraphique d'un site archéologique, la patine se situant sous le métal incrusté est forcément antérieure à l'incrustation, cette dernière ayant été réalisée par l'artisan comme l'un des derniers traitements de surface. Ce cas de figure dans la chaîne opératoire pour un rendu polychrome du bronze confirme à coup sûr l'intentionnalité de la patine et d'autre part une potentielle contemporanéité de la patine et du décor coloré incrusté.

³³² Il est intéressant de remarquer que cette mentalité des « secrets d'atelier » est toujours d'actualité chez certains fondeurs d'art et patineurs ; à ce titre, je tiens à remercier chaleureusement L. Inquimbert de m'avoir transmis ses connaissances sur les techniques de fabrication du bronze et de patines.

³³³ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 27.

³³⁴ Pour des études physico-chimiques de patines sur des objets en alliage cuivreux, voir notamment la thèse de doctorat de Fr. Mathis (Mathis 2005) et d'autres publications (Piccardo 2003 ; Aucouturier 2007 ; Duvauchelle *et al.* 2013, p. 27-34 ; Ferro, Formigli, Bovani 2013 ; Aucouturier, Mathis, Robcis 2017).

Quelle en est ici l'évidence archéologique ? L'une des gaines de cadre de lit découvertes dans la cargaison de l'épave de Mahdia semble aller dans ce sens. L'étude de Fr. Willer a permis de déceler en effet, grâce à l'état de conservation partielle de la damasquinure, la présence d'une patine noire au soufre à l'intérieur de la rainure et se prolongeant sous le fil d'argent (cat. n°339, et en particulier la planche n°59.3)³³⁵. Peut-on, sur le même modèle méthodologique, mettre en évidence d'autres attestations ? Nous le verrons avec notre objet campanien.

Témoignages textuels et indices iconographiques et archéologiques

C'est essentiellement grâce au bronze de Corinthe noir, connu à l'époque homérique sous le nom de *κόavoς*, que nous pouvons affirmer, par des sources archéologiques et littéraires, que le patinage d'un alliage cuivreux est pratiqué au II^e millénaire av. n. è. en Égypte et dans les civilisations minoennes et mycéniennes, ainsi qu'à l'époque homérique. Cet alliage recouvert d'une patine bleu sombre ou noire semble disparaître, de même que la technique, après l'époque d'Homère et réapparaît à l'époque hellénistique sous le nom de bronze de Corinthe pouvant être patiné en noir³³⁶.

À l'époque classique, le recouvrement de surface des bronzes semble plutôt se faire par l'application de substances huileuses, cireuses et bitumeuses d'après le mobilier archéologique³³⁷. Le savoir-faire technique du patinage aurait disparu.

Dans les sources littéraires d'époque classique, un passage dans l'*Agamemnon* d'Eschyle apparaît comme un témoignage du savoir-faire technique disparu du patinage par un bain du bronze dans une solution. Le patinage qui est une technique non connue par Clytemnestre est mis en parallèle dans cette réplique où elle évoque sa fidélité envers son mari parti assiéger la cité de Troie et qu'elle tente de faire croire :

« Clytemnestre. – « [...] Le plaisir adultère, même un simple bruit médisant, sont choses que j'ignore tout autant que l'art de teindre le bronze. »³³⁸

Dans les sources iconographiques, le futur bouclier d'Achille en train d'être poli par Héphaïstos peint sur une amphore de Nola du début de l'époque classique est orné en son centre d'une représentation du *gorgonéion* dont les cheveux serpentés et la langue tirée sont noirs (Fig. 16)

³³⁵ Willer 1994 ; Eggert 1994b ; cette affirmation a été néanmoins mise en doute par une autre étude quelques années plus tard : elle affirme en effet que la patine noire pourrait être naturelle et s'être formée grâce au contexte anaérobie du milieu d'immersion (Schwab *et al.* 2008, p. 20-21). Ceci illustre parfaitement les difficultés rencontrées pour affirmer qu'une patine est naturelle ou intentionnelle.

³³⁶ Cf. *supra*, p. 48 *sq.*

³³⁷ Cf. *supra*, p. 89 *sqq.*

³³⁸ Eschyle, *Agamemnon*, 611-612 (Annexe 1).

³³⁹ : sont-ce des représentations de patines plus sombres exprimées par le peintre en souvenir des textes homériques sur ce même bouclier d'Achille richement coloré ou sur celui d'Agamemnon également décoré en son centre d'une bossette bleu sombre (*κράνεος*) ornée du *gorgonéion* ?

À la fin de l'époque hellénistique et à l'époque romaine, il semble y avoir une volonté et un goût manifeste de recouvrir les bronzes d'une patine sombre pour les protéger plus durablement de la corrosion et imiter les antiques bronzes noircis par les substances liquides ou le très prisé bronze de Corinthe noir³⁴⁰. En sont ainsi des exemples les bronzes de l'épave de Mahdia et la statue de Domitilla d'Herculanum patinée à chaud d'une solution au soufre³⁴¹.

Mais les patines permettent aussi de jouer ponctuellement avec un nuancier de couleurs mates ou translucides, comme on l'a signalé plus haut. On l'observe à la surface des bronzes des époques hellénistique et romaine pour accentuer par la couleur de certains détails jugés capitaux pour la lecture de l'œuvre, tels l'hématome autour de l'œil droit du Pugiliste des Thermes probablement patiné dans une couleur plus sombre (Fig. 21)³⁴², les sabots du cheval et le visage du Jockey du Cap Artémision patinés en noir pour marquer le caractère ethnique du cavalier (Fig. 23)³⁴³, les feuilles et le motif en damier sur un strigile romain patinés en rouge-orange³⁴⁴, le bandeau de cuivre ornant une œnochoé en forme de tête humaine patiné au soufre pour une couleur noire³⁴⁵, les incrustations de cuivre décorant les gaines des lits d'Avenches possiblement patinées dans une couleur plus sombre avec une solution ammoniacale (cat. n°220-225)³⁴⁶ ou encore les bandes horizontales de la draperie posée sur la protomé de cheval d'Herculanum patinées en rouge et en bleu comme nous l'allons le voir (cat. n°57).

Une étude de cas : mon enquête autoptique en Campanie

Au cours de mes recherches en Campanie, j'ai découvert plusieurs patines qui semblent bien avoir été intentionnelles sur la protomé de cheval d'applique de *fulcrum* d'Herculanum (cat. n°57) : une patine vert sombre aux reflets bleutés partiellement conservée ; deux autres patines,

³³⁹ Homère, *Iliade*, XI, 35-36 ; XVIII, 468-599 (Annexe 1).

³⁴⁰ Heilmeyer 1994 ; Haynes 1992, p. 114 ; Descamps-Lequime 2006a, p. 84 ; Formigli 2013b ; Descamps-Lequime 2014, p. 53

³⁴¹ Concernant des pièces de meuble en bronze de l'épave de Mahdia, voir cat. n°339 et 478 ; concernant la statue de bronze de Domitilla : Ferro, Formigli, Bovani 2013.

³⁴² Colacicchi Alessandri, Ferretti, Formigli 2013.

³⁴³ Queyrel 2016, p. 186 et 355.

³⁴⁴ L'objet est conservé au musée du Louvre (Br 1582) (Mathis 2005, p. 151-152 et 160-162).

³⁴⁵ L'objet est conservé au musée du Louvre (Br 4448) (Mathis 2005, p. 150 et 162-163).

³⁴⁶ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 33-34.

l'une rouge à la finition mate et la seconde bleue à la finition semi-mate, décorant les bandes du tapis noué au garrot de l'animal (Fig. 12).

La patine vert sombre est homogène et lisse, mais il est difficile d'affirmer qu'elle soit intentionnelle et antique ; en bas à gauche du chanfrein de la protomé où une réparation antique n'est plus conservée, une nette délimitation montre distinctement la perte de la patine vert sombre aux reflets bleutés (cat. n°57, pl. 22.7). Mais cette perte, et le non recouvrement de la patine dans le creusement de la réparation – la patine vert clair à cet endroit est assurément naturelle –, n'affirme ni antiquité ni intentionnalité de la patine, car elle a pu être réalisée par l'artisan pour cacher le défaut de coulée comme elle a pu se former au cours de l'enfouissement – et la réparation ne se serait détachée qu'au moment de la découverte de la protomé en 1933.

En revanche, la situation des deux autres patines rouge et bleue décorant le tapis, sous les incrustations d'argent, prouvent que nous avons affaire très certainement à des patines intentionnelles antiques.

Les damasquinures et les petites pastilles marquées d'une croix, par leur état de conservation moyen, permettent aussi d'affirmer que les patines ont été réalisées avant l'incrustation du métal argenté : sinon, les patines ne seraient pas présentes sous l'incrustation.

Enfin, la linéarité des bords des bandeaux suggère que les zones non patinées dans l'une des deux couleurs étaient recouvertes de cire ou d'argile afin de les protéger de la réaction chimique de la solution appliquée par un badigeonnage à froid et pour éviter les traces de coulure indésirables ; les zones patinées étaient à leur tour recouvertes et les autres zones à patiner recevaient à ce moment-là l'application d'une solution pour obtenir la couleur superficielle souhaitée.

Caractérisation technique, au témoignage des sources antiques et des expérimentations archéologiques

Les « ingrédients » des recettes antiques de patines

Les réactifs employés par les artisans antiques dans la confection de solutions sont de diverses natures minérales, végétales et animales. Ils sont rarement purs et généralement dilués dans de l'eau ou de l'huile, ainsi les principes actifs sont faibles et les réactions chimiques souvent lentes.

Plusieurs sources littéraires antiques, et notamment les traités d'alchimie (*Papyrus de Leyde*, *Papyrus de Stockholm*, Traités d'alchimie de Zosime de Panopolis)³⁴⁷, mentionnent l'emploi d'agents corrosifs acides ou basiques pour patiner des bronzes et d'autres métaux, mais aussi des textiles et des cuirs. Les produits employés pour la teinturerie ont également pu servir dans des recettes de patines pour apporter une couleur superficielle ou jouer le rôle de mordant.

Les données issues des analyses chimiques des patines encore présentes sur des objets archéologiques apportent aussi des indications sur les éléments composants les patines et permettent de proposer et de tester des solutions corrosives pour définir les produits utilisés au cours de l'Antiquité. Quelques pièces de meuble en bronze hellénistico-romains ont été analysées dans le cadre de diverses études. Les résultats ont été regroupés ici (Fig. 11).

C'est à partir de ces différentes données, complétées par des rencontres et des dialogues, tant sur le savoir-faire technique artisanal que sur la compréhension des données chimiques, avec le fondeur d'art Laurent Inquimbert et avec les chimistes les plus au fait de l'archéologie des métaux et des couleurs antiques Philippe Walter et Matthias Alfeld, que j'ai eu la chance de réaliser un nuancier expérimental des bronzes antiques.

En effet, en plus de la réalisation des plaquettes de bronze, diverses recettes pour patinage ont été appliquées sur plusieurs d'entre elles pour créer des patines de diverses couleurs (Annexe 3, Fig. 229, 231-234, 236-240, 242 et 244).

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons retenir quelques produits bien attestés ou probablement utilisés comme ingrédients de recettes de patine³⁴⁸.

Le **sel commun** ou chlorure de sodium est indiqué à plusieurs reprises par Pline l'Ancien. L'auteur précise tout d'abord que le sel « corrode toute chose »³⁴⁹. Le sel mélangé avec de l'huile, décrit ensuite l'auteur, permet de créer une solution corrosive qui patine un bronze de moins bonne qualité pour lui donner la teinte du bronze de Campanie³⁵⁰.

L'**alun** est un minéral sulfurique présent en milieu désertique ou dans les régions volcaniques, généralement composé de disulfate de potassium et d'aluminium³⁵¹. Il est connu pour être

³⁴⁷ Pour les références de produits comme agent réactif, les terminologies grecques et les renvois dans les *Papyrus de Leyde et de Stockholm* : Halleux 1981, p. 205-235.

³⁴⁸ Pour une étude précise et complète des recettes de patines modernes, des applications et des rendus colorés finaux : Hiorns 1907 ; Chaplet 1936 ; Hughes, Rowe 1991 ; Rama 1995, p. 332-344 ; Quentin 2005.

³⁴⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXI, 45 (98) (Annexe 1).

³⁵⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (95) (Annexe 1).

³⁵¹ Pour une étude plus précise de l'alun en métallurgie : Borgard 2001, p. 39-53 ; Giumlia-Mair 2005.

utilisé comme mordant en teinturerie : en effet, quand il est pur et dépourvu de fer, il permet de fixer les couleurs³⁵². Mais son utilisation est également attestée en patinage : c'est en effet un acide faible en solution pouvant corroder le bronze tout en étant efficace grâce au soufre qu'il contient quand il est chauffé (son point de fusion est à 92,5°C)³⁵³.

D'autres sels, tels que le **sel d'ammoniac** (le chlorure d'ammonium), le **natron** (carbonate de sodium), l'**alun lamelleux** (sulfate de fer) ou des **sels sulfuriques** provenant de sources chaudes, sont aussi employés comme ingrédients dans les recettes de Zosime de Panopolis³⁵⁴.

Le **soufre** est un minéral très souvent utilisé pour former une patine noire sur le bronze ou le bronze de Corinthe. Marc Aucouturier, François Mathis et Dominique Robcis ont récemment « [signalé] que les patines de bronzes noirs antiques contiennent toujours du soufre, ce qui pourrait être une indication sur la composition des recettes de l'Antiquité »³⁵⁵. Zosime de Panopolis prescrit souvent l'emploi de soufre dans ses recettes³⁵⁶. De même, les patines noires du décor en bronze de Corinthe et de la gaine de cadre de lit de l'épave de Mahdia analysées contiennent du soufre (Fig. 11) ; la patine de la gaine de cadre serait une patine au soufre comme le confirment les analyses archéométriques réalisées sur la plaquette du nuancier patiné au soufre (plaquette 5.5) dont les teneurs en soufre sont élevées (43% pour la gaine de cadre de lit et 35,88% pour la plaquette 5.5) (Annexe 3).

L'**orpiment** est un minéral composé de trisulfures d'arsenic, mentionné par Pline l'Ancien comme l'*auripigmentum* et employé par les Alchimistes, comme le rappelle R. Halleux, pour ses sulfures d'arsenic permettant de former un cuivre ou un bronze blanc³⁵⁷.

Le **nitre** est un minéral composé de nitrate de potassium. Pline l'Ancien en signale l'exploitation en Égypte : le nitre impur sert « pour colorer en pourpre et pour toutes sortes de teintures »³⁵⁸. Le nitre est l'un des ingrédients de Zosime de Panopolis pour teindre un bronze

³⁵² *Papyrus de Stockholm*, 143 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 52 (183) (Annexe 1, uniquement le Papyrus de Stockholm).

³⁵³ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 12-16, 18, 44-53, 60 et 62-63 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 20 (65) ; XXXV, 52 (185) ; Halleux 1981, p. 31 ; Photos-Jones, Hall 2014, p. 52-56 et 171-172.

³⁵⁴ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 2-3, 12-17, 20, 25, 40-41, 59-61 (Annexe 1) ; voir aussi pour le sel de sources chaudes, Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXI, 45 (98) (Annexe 1) ; Photos-Jones, Hall 2014, p. 43.

³⁵⁵ Aucouturier, Mathis, Robcis 2017, p. 120.

³⁵⁶ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 2-3, 5-6, 11-16 et 42-43 (Annexe 1).

³⁵⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 22 (79) ; Halleux 2017 (à paraître *Savoir & Faire : le métal*, Actes Sud/Fondation d'entreprise Hermès, octobre 2018).

³⁵⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXI, 46 (110) (Annexe 1).

en noir³⁵⁹. Dans le cadre des expérimentations archéologiques, l'une des solutions que j'ai retenues est composée de sel de Barèges qui est un polysulfure de potassium (Annexe 3, patine n°7) : la patine créée est brun rougeâtre foncé, mais selon la dilution du produit la patine peut tendre vers le noir.

De plus, de l'acide nitrique peut être obtenu en chauffant et distillant du nitre, puis cet acide combiné à du cuivre permet d'obtenir du nitrate de cuivre. La patine n°4 des expérimentations est réalisée à partir d'une solution au nitrate de cuivre. Cette dernière produit sur la surface des bronzes une patine vert très clair à la finition mate (Annexe 3, patine n°4).

De nombreuses recettes de patines emploient du **vinaigre de vin**, qui est un acide acétique non pur formé par du vin gâté ayant subi une double fermentation alcoolique et acéteuse³⁶⁰. Le vinaigre combiné avec des limailles de cuivre permet de créer de l'acétate de cuivre, correspondant à du vert-de-gris artificiel. L'acétate de cuivre donne, d'après les expérimentations réalisées, une patine rouge très sombre qui, suivant la dilution, peut varier en des teintes plus claires ou tirer sur le noir (Annexe 3, patine n°9). La solution acétique est mentionnée chez Zosime de Panopolis³⁶¹ et les techniques pour obtenir de l'acétate de cuivre, notamment par évaporation dans une enceinte hermétique, sont décrites par Pline l'Ancien et Vitruve³⁶².

L'ajout de soufre à de l'acétate de cuivre forme un sulfate de cuivre qui permettrait de créer une patine noire à la surface du bronze ; seul Pline l'Ancien mentionne du sulfate de cuivre (*atramentum sutorium*) pour teindre les cuirs en noir³⁶³.

Le vinaigre est également combiné avec du plomb pour former de la céruse ou blanc de plomb, c'est-à-dire un carbonate de plomb basique. Les techniques de fabrication de la solution sont de nouveau décrites par Pline l'Ancien et Vitruve³⁶⁴. La céruse est employée par Zosime de

³⁵⁹ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 12-16 (Annexe 1).

³⁶⁰ Halleux 1981, p. 31-32.

³⁶¹ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 2, 12-16 et 42-43 (Annexe 1).

³⁶² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 26 (110) ; Vitruve, *De l'architecture*, VII, 12 (Annexe 1, uniquement Vitruve).

³⁶³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 32 (123).

³⁶⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 54 (175) ; Vitruve, *De l'architecture*, VII, 12 (Annexe 1, uniquement Vitruve) ; de plus, la technique de fabrication du blanc de plomb dans une enceinte hermétique est très bien présentée au Musée de l'Acropole d'Athènes dans la vitrine concernant les différents pigments connus dans l'Antiquité.

Panopolis dans une solution corrosive pour former une patine blanche par une mise en couleur ressemblant à l'argent³⁶⁵.

L'emploi d'**acides impurs de fruit** dans les recettes était par ailleurs pratiqué : Zosime de Panopolis mentionne l'acide de grenade combiné à des limailles de plomb, du natron, du sel et de l'alun lamelleux pour patiner le cuivre d'une couleur or³⁶⁶.

L'**urine** est un autre produit employé dans les solutions comme mordant et comme réactif chimique. L'urine est une solution alcaline et ammoniacale car, au contact de l'air, l'urée présente dans le liquide se transforme en carbonate d'ammoniaque. Dans les recettes de patine, il est souvent mentionné des urines animales, ayant une teneur plus importante en ammoniaque, ou une urine d'enfant, comme le précise Zosime de Panopolis³⁶⁷ ; car le préjugé sur des propriétés chimiques particulières liées à la virginité était très répandu dans l'Antiquité³⁶⁸.

Il convient de mentionner pour finir un ultime procédé de coloration de la surface des bronzes : la fixation de pigments à l'aide d'une solution acéteuse. Il ne s'agit pas stricto sensu d'une patine, compte tenu de matière colorée. On appelle aujourd'hui cette technique une « mise en couleur ». Les pigments possiblement employés sont de la céruse (pigment synthétique à base de plomb, blanc) comme nous l'avons déjà mentionné, le kaolin (pigment minéral composé de silicate d'aluminium, blanc mat), le cinabre (pigment minéral composé de sulfure de mercure, rouge vif), le minium (pigment synthétique d'oxyde de plomb, rouge) ou encore de la sanguine (pigment minéral d'oxyde de fer, rouge ou rouge orangé) que j'ai expérimentée³⁶⁹.

Les techniques d'applications des patines

Qu'en est-il à présent des techniques d'applications mêmes de ces solutions ? Plusieurs options sont attestées pour la vaste période qui nous occupe. L'application peut se faire par immersion du bronze, chauffé ou non, dans un bain de solution corrosive, comme on l'observe pour la coloration des textiles (en grec *βάπτω* et en latin *immergere* « être plongé dans » ou en grec *τέγγω* et en latin *tingere* « plonger dans un liquide, tremper, teindre »)³⁷⁰. La patine peut aussi

³⁶⁵ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 44-53 (Annexe 1) ; c'est une solution que j'aurais souhaité réaliser au cours des expérimentations archéologiques mais je n'ai pas eu la possibilité de le faire.

³⁶⁶ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 61 (Annexe 1).

³⁶⁷ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 44-53 (Annexe 1).

³⁶⁸ Halleux 1981, p. 32-33.

³⁶⁹ Zosime de Panopolis utilise dans ses recettes du cinabre et du minium pour réaliser une patine corail (Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 23 (Annexe 1) ; le kaolin a été exploité sur l'île de Mélos, c'est un pigment blanc mais mélangé à de la sanguine (exploitée dans les mines du Laurion). Leur réunion donne un pigment rose (Photos-Jones, Hall 2014, p. 43 et 45) ; pour la mise en couleur du bronze par une solution d'acide acétique et de sanguine, voir la patine n°10 des expérimentations (Annexe 3, patine n°10).

³⁷⁰ Chantraine 2009, p. 156 et 1060 ; Grand-Clément 2011, p. 40 et 56-60 ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 692.

être appliquée par confinement dans une enceinte hermétique et diffusé par évaporation comme pour créer de l'acétate de cuivre ou de la céruse. On peut aussi procéder par un badigeonnage à froid ou à chaud de la solution. C'est ici la technique la plus adéquate pour créer une patine dans une coloration souhaitée³⁷¹. En outre, suivant la solution corrosive badigeonnée, un processus de cémentation peut être effectué³⁷². Dernière option, la voie thermique uniquement.

Le badigeonnage permet même, suivant le niveau de technicité de l'artisan, de travailler en camaïeu la couleur de la patine pour créer des effets de nuances. Le badigeonnage, avec certaines solutions, et la patine par voie thermique permettent aussi de créer de fines patines translucides qui laissent passer la lumière se réfléchissant ainsi à la surface du bronze. Elles permettent même de créer des patines iridescentes³⁷³.

D'autres solutions, ou une application prolongée de la solution corrosive, créent en revanche une patine opaque qui ne renvoie pas la lumière et rend la surface du bronze plus mate. Ce jeu de réflexion de la lumière et d'opacité donne à l'artisan les moyens d'attirer le regard ou de souligner la plastique du bronze, en renforçant la perception du relief, à moins qu'il ne s'agisse au contraire de l'atténuer.

Les patines du bronze de Corinthe : l'évidence textuelle et archéologique et l'apport du nuancier expérimental

À ce stade de notre enquête sur ce traitement de surface, le patinage du bronze de Corinthe reste encore en partie énigmatique, notamment pour tout ce qui touche à la composition exacte des solutions, à leurs applications, à leurs réactions chimiques au contact de la surface de l'alliage et à leurs couleurs variant entre un noir aux reflets bleutés ou pourpres, un bleu sombre et une patine iridescente. N'est demeurée alors pour nous qu'une option, celle de nouveau de l'approche expérimentale, visant à reproduire au plus près, dans un atelier, ces patinages très

³⁷¹ Pour plus de détails sur le processus de l'application d'une solution, se reporter à l'Annexe 3.

³⁷² Pour une définition de la cémentation, cf. *supra* note n°328.

³⁷³ L'irisation (ou iridescence) de la patine serait due au fait que sa couleur est structurale et change selon l'angle sous lequel on regarde l'objet. La couche d'oxydation de la patine d'un bronze est généralement de quelques micromètres, ainsi la lumière incidente est absorbée, renvoyée à une seule longueur d'onde et donne une couleur par phénomènes chimiques (couleur chimique) ; en revanche une couche d'oxydation plus fine (moins de 1 µm) est trop mince par rapport à la longueur d'onde du spectre visible, ainsi se crée un jeu de couleurs par phénomènes d'interférences géométriques suivant l'angle lumineux et la distance d'observation (couleur structurale). Ce jeu polychrome se rencontre par exemple avec les ailes des papillons, le plumage du cou de la colombe et de la queue du paon (voir pour ces derniers un passage du poème de Lucrèce (Lucrèce, *De la nature*, II, 799-809)) ou la bulle de savon, ainsi que sur des métaux comme le titane (Faucheu 2017) (à paraître *Savoir & Faire : le métal*, Actes Sud/Fondation d'entreprise Hermès, octobre 2018).

spécifiques et les patines correspondantes, en croisant des données textuelles et archéométriques.

La réalisation du nuancier expérimental a porté pour une bonne part sur trois patines appliquées sur le bronze de Corinthe au moyen de diverses solutions corrosives soit partiellement connues par les analyses archéométriques, soit décrites, plus ou moins précisément, dans des sources littéraires antiques³⁷⁴.

La première patine expérimentée a été réalisée à partir d'une solution d'alun et de soufre (plaquette 11.5). Elle se base en partie sur la composition élémentaire du décor floral en bronze de Corinthe noir ornant les appliques de *fulcrum* des Roches-de-Condrieu, dont la patine a de faibles teneurs en soufre et en chlorure de sodium (?) (cat. n°155 ; Fig. 11). Comme on l'a vu, le soufre paraît avoir été un ingrédient constant dans les recettes de patine sur les bronzes et le bronze de Corinthe³⁷⁵. En revanche, la solution sulfurique exclusivement au soufre forme bien une patine noire, mais celle-ci a des difficultés à tenir à la surface de l'alliage malgré la présence de l'alun comme mordant.

La deuxième patine expérimentée se compose d'une solution à l'acétate de cuivre (plaquette 11.9), qui est l'une des étapes dans la recette du bronze de Corinthe noir de Zosime de Panopolis.

Le bronze de Corinthe noir décrit par l'alchimiste combine, au moment de la fusion, les trois métaux plus du soufre et du sel d'ammoniac. Ce procédé permet le noircissement de l'alliage (*μελάνωσις*), néanmoins ce dernier reste d'une couleur rouge après la coulée³⁷⁶.

Puis, après le martelage pour étirer l'alliage, le bronze de Corinthe est patiné à chaud à l'aide d'une solution d'acétate de cuivre (vinaigre et vert-de-gris) pour former une patine noire grâce à la présence de l'or, de l'argent et des sulfures dans l'alliage. L'auteur précise en notes finales de sa recette que :

« L'alliage cuivreux garde sa noirceur quand il est limé et quand il est réduit en poudre. Et quand il est fondu, il conserve sa noirceur »³⁷⁷.

³⁷⁴ Les plaquettes du nuancier concernées sont les plaquettes 11.5, 11.9 et 11.11 (Annexe 3, Fig. 235, 241, 243 et 245).

³⁷⁵ Cf. *supra*, p. 106.

³⁷⁶ Le noircissement de l'alliage est également mentionné dans le passage du *Protreptique* de Clément d'Alexandrie décrivant la fabrication d'une statue de Sarapis noire au début du II^e millénaire av. n. è., mais la composition élémentaire de l'alliage est fantaisiste car l'artisan aurait mêlé des métaux, des pierres précieuses et des aromates des funérailles d'Osiris et d'Apis (Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, IV, 48, 5-6) (Annexe 1).

³⁷⁷ Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 2 (Annexe 1).

Comme le rapporte A. Giunlia-Mair, des expérimentations de ce type d'alliage – en particulier l'alliage japonais *shakudo* (noir corbeau)³⁷⁸ – ont permis d'observer que : « [...] even if damaged or worn down to the red metal, naturally reverts to black. Experiments have shown that the black patina can be restored, in case of scratches, just by handling the object with sweaty hands »³⁷⁹.

D'autres récentes études physico-chimiques conduites par Fr. Mathis sur ce sujet montrent bien que la surface de l'alliage traitée par voie chimique se recouvre d'une couche de cuprite (oxyde de cuivre), qui est normalement rouge, mais par la présence des nanoparticules ellipsoïdales métalliques de l'or et/ou de l'argent et par un effet dit *surface plasmon resonance* la teinte paraît noire ou bleu sombre³⁸⁰.

Les expérimentations archéologiques réalisées dans le cadre de notre étude ont également permis de former, sur l'une des plaquettes de bronze corinthien, une belle patine rouge foncé à l'aide d'une solution à l'acétate de cuivre (Annexe 3, Fig. 241).

Cette couleur pourrait être assombrie par la présence de sulfure dans l'alliage, et ainsi donner une patine tirant sur le noir aux reflets pourpres. De plus, une teneur d'or plus importante dans l'alliage semble produire une patine plus uniforme ainsi qu'une teinte plus noirâtre aux reflets bleus³⁸¹.

Enfin, en commentaires conclusifs d'une recette sur ce bronze de Corinthe noir³⁸², Zosime de Panopolis donne une ultime précision sur le rendu coloré de cet alliage précieux patiné avec cette solution : le bronze de Corinthe noir a une finition mate.

La dernière patine expérimentée (plaquette 11.11) s'appuie notamment sur un passage de Pausanias qui décrit la coloration du bronze de Corinthe par le chauffage de l'alliage et le bain (*βάπτεισθαι*) dans une fontaine de la cité de Corinthe :

« [...] et on dit que le bronze de Corinthe, lorsqu'il est rougi par le feu, est trempé dans cette eau [...] »³⁸³.

³⁷⁸ Hughes, Rowe 1991, p. 349 ; Craddock, Giunlia-Mair 1995 ; Giunlia-Mair 2002, p. 319 ; Bourgarit, Mille 2003, p. 11 ; Mathis 2005, p. 166, Annexe 7 ; Aucouturier, Mathis, Robcis 2017, p. 119-120.

³⁷⁹ « [...] même s'il est endommagé ou usé jusqu'au métal rouge, il revient naturellement au noir. Des expériences ont montré que la patine noire peut être restaurée, en cas de rayures, en manipulant simplement l'objet avec des mains moites. » (Giunlia-Mair 2002, p. 320).

³⁸⁰ Aucouturier, Mathis, Robcis 2017, p. 120-122.

³⁸¹ Benzonelli, Freestone, Martín-Torres 2017.

³⁸² Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 8-9 (Annexe 1).

³⁸³ Pausanias, *Description de la Grèce*, Corinthe, 3, 3 (Annexe 1).

L'expérimentation a permis de créer une belle patine gris foncé aux reflets bleutés et à la finition brillante ; une patine chatoyante et légèrement iridescente : est-ce la réelle couleur du *κόανος* mentionnée dans les épopées homériques ?

Cela semble possible en rapprochant cette technique de patinage par voie thermique avec la description faite par l'étranger accompagnant Plutarque à Delphes et observant et commentant, comme nous l'avons précédemment expliqué, les statues de bronzes et notamment les Navarques patinés naturellement en bleu sombre et à la finition brillante.

L'homme se demande, avant de poursuivre sur la création mythique du bronze de Corinthe, si un traitement de surface oublié à son époque n'a pas existé pour colorer l'alliage et fait une comparaison avec l'art légendaire des épées en bronze trempé (*στόμωσις*) :

« ‘Les artistes d'autrefois, dit-il, connaissaient-ils donc pour le bronze une préparation ou un traitement – comparable à ce que l'on appelle la trempe des épées – dont l'oubli valut à cet alliage, après les œuvres guerrières, une trêve pacifique ? [...]’ »³⁸⁴

L'homme pourrait par conséquent s'interroger à ce moment-là sur le patinage du *κόανος* décorant les armes homériques en faisant référence au procédé de la trempe, dont nous savons que la technique était déjà utilisée à l'époque homérique pour durcir les épées de fer³⁸⁵. La trempe est une technique par traitements thermiques consistant à chauffer le métal ou l'alliage à une haute température pour atteindre un changement de phase, puis à le plonger assez rapidement dans l'eau pour le refroidir et emprisonner des éléments chimiques dans les mailles cristallines lors du changement de phase inverse. C'est cette même technique que décrit succinctement Pausanias pour sûrement patiner le bronze de Corinthe. C'est bien celle-ci que nous avons tenté de reproduire.

³⁸⁴ Plutarque, *Œuvres morales, Dialogues pythiques, Les Navarques*, 395 B (Annexe 1).

³⁸⁵ Homère, *Odyssée*, IX, 391-393 (Annexe 1).

DEUXIÈME PARTIE

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU

MOBILIER D'APPARAT EN

BRONZE À DÉCORS

POLYCHROMES

On retrouve au musée de Naples l'ameublement tout entier des habitations de Pompéi ; mais malgré l'intérêt inépuisable qu'y prend l'archéologue, on regrette de ne pas voir ces précieux restes à leur place primitive.

Alfred de Champeaux, *Le meuble, Tome 1 : Antiquité, Moyen Âge et Renaissance*,
A. Quantin, Paris, 1885, p. 29

L'étude analytique du mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes produit entre le II^e siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è. se divisent tout d'abord en sept chapitres pour faciliter l'étude individuelle de chaque meuble ou appareil : le marchepied/repose-pieds, le lit de table, les meubles-supports que sont la table et le trépied à couronnement amovible, les meubles de rangement que sont le coffre, l'armoire et le buffet, le luminaire que sont le candélabre, le porte-lampe et la lampe, l'encensoir et enfin les pièces de meuble non définies. Les différentes pièces de meuble en bronze à décors polychromes sont également classées au sein de ces catégories dans le corpus d'étude (Fig. 1).

Chaque chapitre est ensuite découpé en deux parties : la première partie correspond à des explications générales sur le meuble ou le groupe de meubles en croisant diverses sources archéologiques, littéraires, épigraphiques et iconographiques. Ces sources datent de l'époque minoenne à l'Antiquité tardive pour mieux comprendre la genèse du meuble, ses possibles évolutions, ses couleurs, son éventuel appareil et sa diffusion dans le bassin méditerranéen jusqu'à la fin de l'Antiquité.

En revanche, la seconde partie se concentrent sur une étude spécifique du mobilier d'apparat en bronze, ou en partie constitués de pièces de bronze, à décors polychromes qui datent de la fin de la République aux deux premiers siècles de l'Empire romain. La lecture de cette étude est ainsi en étroite relation avec les pièces de meuble recensées dans notre corpus d'étude.

Chapitre 1 : Le marchepied/repose-pieds

Grec ancien : *ὑποπόδιον, ὑπόθημα*.

Latin : *scamnum, scabellum*.

Italien : *poggiapiedi, scalino*.

Anglais : *footstool*.

Allemand : *tritt, fußttritt*.

Le marchepied et/ou reposer-pieds est la partie d'un meuble ou un élément de mobilier à part entière situé à l'avant d'un siège, d'un trône ou d'un lit de table. Il sert d'une part de marchepied pour faciliter la montée sur le meuble et d'autre part d'appui pour reposer les pieds.

1.1 Le marchepied/repose-pieds : histoire, forme, fonction

1.1.1 Historiographie

Le marchepied n'a pas été un meuble central dans les études du mobilier antique. Deux récentes études traitent entre autres des marchepieds/repose-pieds égyptiens datant essentiellement du Nouvel Empire³⁸⁶, mais la publication de référence pour notre étude a été celle de G. M. A. Richter, publiée en 1966, qui traite en partie des reposer-pieds égéens, grecs, étrusques et romains³⁸⁷. Elle rassemble de nombreux exemples et fait une étude comparative et typologique de ce mobilier dont elle distingue trois types³⁸⁸.

1.1.2 Dénominations antiques

La première dénomination connue du marchepied semble être le mot mycénien *taranu*, parfois accompagné par le mot *tono* qui pourrait signifier « trône » et l'idéogramme d'un objet rectangulaire, gravé sur des tablettes en linaire B découvertes dans la salle des archives du « Palais de Nestor » à Pylos. Homère emploie le terme *θρῆνυς*, formé sur la même racine que *taranu*, qui signifie « tabouret de pied ».

Mais le terme grec le plus commun pour cet élément de mobilier est *ὑποπόδιον*, qui signifie « ce que l'on place sous les pieds », comme le retranscrit Athénée de Naucratis³⁸⁹. Pausanias

³⁸⁶ Killen 1994 ; El Gabry 2014.

³⁸⁷ Richter 1966, p. 8, 49-52, 93 et 104-105.

³⁸⁸ Cf. *infra*, p. 118 *sqq.*

³⁸⁹ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 20 (192 e) (Annexe 1).

emploie quant à lui le mot *ὑπόθημα* qui désigne littéralement « ce que l'on met dessous »³⁹⁰. En somme, le meuble que l'on met sous les pieds.

La langue latine nomme quant à elle le marchepied/repose-pieds *scamnum* ou *scabellum* en rapport à sa fonction permettant de « monter » car il se base sur le verbe *scandere*³⁹¹. À ce titre, Varron dans son ouvrage sur la langue latine nous en donne une explication claire et précise :

« Le marchepied (*scansio*) simple, qui permettait de monter (*scandebant*) dans un lit pas trop haut, s'appelait *scabellum* (petit banc) ; pour un lit plus élevé, c'était le *scamnum* (tabouret). Le marchepied double se nomme *gradus* parce que la marche d'en bas y supporte (*gerit*) la marche d'en haut. »³⁹²

1.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels

Les repose-pieds ont pu être réalisés dans différents matériaux : bois³⁹³, os, ivoire, métal. Mais, nous avons peu de restes archéologiques de ce meuble datant entre la basse période hellénistique et le Haut-Empire. Un repose-pieds du type 2 b³⁹⁴ plaqué d'os, sculpté en forme d'Éros et de panthères et incrusté de pâte de verre a été découvert, au côté d'un lit de table fait des mêmes matériaux, dans la villa du co-empereur Lucius Aurelius Verus, située près de Rome sur la *Via Cassia*. Le repose-pieds mesure 23,5 cm de hauteur, 44,5 cm de profondeur et 64,8 cm de largeur et daterait du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. (Fig. 51)³⁹⁵.

Notre corpus d'étude regroupe deux marchepied/repose-pieds composés d'éléments en alliage cuivreux à décors polychromes. L'un a été découvert, avec un lit funéraire, dans l'une des tombes d'Amiternum dite « tombe de Livie », datant du début du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°1, 2 et 8). Le second provient du *torcularium* (pressoir) de la Villa della Pisanella à Boscoreale et daterait du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°3-7).

Pour ce dernier, cependant, la fonction de repose-pieds n'est pas certaine. Les pièces de meuble découvertes, quatre pieds (inv. 16642 A-D) (Fig. 53) et des fragments de gaines de plateau incrustées (cat. n°3-7), ont été définies comme appartenant à des lits mais leurs dimensions me paraissent trop petites pour correspondre à ce type de meuble. La hauteur des gaines de plateau

³⁹⁰ Richter 1966, p. 8 ; Chantraine 2009, p. 422.

³⁹¹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 599.

³⁹² Varron, *De la langue latine*, V, 35 (168) (Annexe 1).

³⁹³ Deux repose-pieds en bois sont mentionnés, comme nous l'avons vu précédemment dans les sources épigraphiques, dans une inscription crétoise (*IC III.II.1*, l. 8-9) et dans une inscription de Kos (*IG XII,4,2* 853, l. 8-9) (Annexe 1).

³⁹⁴ Cf. *infra*, p. 119.

³⁹⁵ Le meuble est exposé au Metropolitan Museum de New York (inv. 17.190.2076) (MET s. d. IX).

est de 2 cm – alors que celle des gaines de cadre de lit est d'environ 4 à 5 cm³⁹⁶ – et surtout la hauteur des pieds est comprise entre 23 et 27,2 cm³⁹⁷ – alors que celle d'un pied de lit mesure entre 75 et 100 cm³⁹⁸. De plus, ces objets semblent trop petits pour provenir d'un siège à pieds droits tournés de cette époque car la hauteur de l'assise est d'environ 45 à 50 cm³⁹⁹. J'ai ainsi envisagé, au vu de ces petites dimensions, que les pièces puissent plutôt appartenir à un marchepied/repose-pieds ou alors à une table basse.

1.1.4 Chronologie, diffusion

Le marchepied/repose-pieds est fréquemment utilisé dès les civilisations minoenne et mycénienne⁴⁰⁰. Il se diffuse ensuite, à toutes les époques, dans l'ensemble de la Méditerranée. De nombreuses représentations sur des vases ou des reliefs de stèles funéraires ou de divers monuments l'attestent au Proche Orient⁴⁰¹, en Égypte pharaonique⁴⁰², en Grèce⁴⁰³ et dans la péninsule italique chez les Étrusques⁴⁰⁴ et les Romains⁴⁰⁵.

Les sources textuelles antiques ne sont pas en reste, Homère mentionne par deux fois la présence de ce meuble : une première fois dans l'*Illiade* où il précise que le meuble est placé au pied d'un siège en or et qu'il peut servir lors des banquets⁴⁰⁶ et une seconde fois dans l'*Odyssée* où il vient en complément d'un siège plaqué d'ivoire et d'argent recouvert d'une toison⁴⁰⁷. Athénée de Naucratis le rappelle également dans *Le Banquet des Sophistes*⁴⁰⁸.

Le voyageur Pausanias, dans le courant du II^e siècle de n. è., décrit dans son livre sur l'Arcadie les deux statues de Déméter et de la nymphe Despoina trônant à Lykosoura⁴⁰⁹. Il précise que leur trône est muni d'un repose-pieds et que l'ensemble est fait d'un seul bloc de pierre.

³⁹⁶ Cf. *infra*, p. 157 *sqq.*

³⁹⁷ De Carolis, Fergola 1988, p. 64-65, n°44.

³⁹⁸ Cf. *infra*, p. 155.

³⁹⁹ D'après la typologie de De Carolis : siège à dossier vertical type A (De Carolis 2007, p. 171-173, pl. XI).

⁴⁰⁰ Des mentions de repose-pieds semblent être inscrites sur des tablettes en linéaire B découvertes dans la salle des archives du « Palais de Nestor » à Pylos (cf. *supra*, p. 115) et des miniatures en terre cuites ont été découvertes à Mycènes (Richter 1966, p. 8).

⁴⁰¹ Voir par exemple le relief de Ninive conservé au British Museum (inv. 124920) où un trône est muni d'un repose-pieds (British Museum s. d. XXIII) ou le relief de Persépolis conservé au Musée National d'Iran à Tehran représente Darius sur son trône.

⁴⁰² Killen 1994 ; El Gabry 2014.

⁴⁰³ Voir par exemple la stèle funéraire découverte à Rhénée, datant de la fin du II^e siècle av. n. è., représentant une femme assise sur un siège et posant ses pieds sur un repose-pieds orné de pattes de lion. L'objet est conservé au Musée National d'Athènes (inv. 1154) (Fig. 44) ; Richter 1966, p. 49-52.

⁴⁰⁴ Voir par exemple l'urne funéraire découverte à Chiusi (Fig. 69) ; Richter 1966, p. 93.

⁴⁰⁵ Richter 1966, p. 104-105.

⁴⁰⁶ Homère, *Illiade*, XIV, 240 (Annexe 1).

⁴⁰⁷ Homère, *Odyssée*, XIX, 57 (Annexe 1).

⁴⁰⁸ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 20 (192 e) (Annexe 1).

⁴⁰⁹ Pausanias, *Description de la Grèce, L'Arcadie*, 37, 3 (Annexe 1).

Enfin, dans une source plus tardive du VI^e siècle de n. è., celle des *Dialogues* du pape Grégoire le Grand⁴¹⁰, est évoquée la présence dans un monastère d'un *scabellum suppedanum*, donc probablement un marchepied datant de cette époque.

Toujours au titre des sources textuelles, mais épigraphiques, cette fois, les inscriptions grecques nous livrent d'autres mentions de l'utilisation d'un marchepied/repose-pieds. Trois exemplaires d'*ὀποπόδιον* sont par exemple mentionnés dans les inventaires du Parthénon au IV^e siècle av. n. è.⁴¹¹ ; des exemplaires en bois, fabriqués avant le V^e siècle av. n. è., sont indiqués dans une inscription crétoise du sanctuaire du mont Dikté qui date de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è.⁴¹² ; enfin un repose-pieds complète un trône en buis mentionné dans une inscription de Kos du II^e siècle de n. è.⁴¹³.

1.1.5 Évolutions stylistiques

Type 1

Le marchepied peut être de différentes formes. La forme la plus ancienne et la plus simple, le type 1 défini par G. M. A. Richter⁴¹⁴, comporte un plateau posé sur quatre pieds perpendiculaires. Les bords du plateau peuvent dépasser des pieds.

À titre d'illustration de ce premier type, mentionnons un exemplaire, situé sous les pieds d'Héra assise sur son trône, peint sur le vase François qui date vers 575 av. n. è. (Fig. 42). Un autre est peint, avec Zeus, sur une coupe à figures noires du peintre de Naucratis et datant vers 560 av. n. è. (Fig. 43).

Type 2 a

À partir de l'époque classique et jusqu'à la période impériale comprise, une autre forme de repose-pieds – le type 2 a⁴¹⁵ – plus finement travaillé et plus harmonieux avec le siège ou le lit de table qu'il accompagne se développe, tant en Grèce qu'en Étrurie et dans le monde romain.

⁴¹⁰ Grégoire le Grand, *Dialogues*, I, 2, 8 (94-97) (Annexe 1).

⁴¹¹ *JG* II² 1394, l. 15 (Annexe 1).

⁴¹² *IC* III.II.1 : l'inscription mentionne la restauration, au cours de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è., d'un groupe statuaire ancien et en bois, d'après l'étude de M. Guarducci. Les statues d'Athéna, d'Artémis, d'Atlas et des Sphinges sont redorées, les repose-pieds semblent être restaurés avec des chevilles en bois (le verbe *ἀστραγαλίσαι* signifie littéralement « faire des astragales », peut-être renvoie-t-il à l'action de refaire l'armature des repose-pieds à l'aide de chevilles en bois) et les visages d'autres statues semblent être repeints avec de la couleur (Annexe 1).

⁴¹³ *JG* XII, 4, 2 853, l. 8-9 (Annexe 1).

⁴¹⁴ Richter 1966, p. 50.

⁴¹⁵ Richter 1966, p. 50-51 ; la lettre « a » est un sous-type que j'ai créé pour permettre une distinction avec la variante nommée « type 2 b ».

Le repose-pieds est rectangulaire et repose sur quatre pieds pleins, incurvés et généralement ornés de pattes de lion. En sont des exemples le meuble qui figure aux pieds de Dionysos et d'Ariane sur le cratère à volute à figures rouges du peintre Pronomos (Fig. 60) ou celui représenté sur l'urne cinéraire en terre cuite découverte à Chiusi (Fig. 69).

Des repose-pieds figurent également sur des peintures murales du IV^e style pompéien : les pieds de Thétis reposent sur ce type de meuble, probablement en ivoire au vu de la couleur blanche, sur une peinture murale de la maison de Paccius Alexander à Pompéi (Fig. 46) ; Amphitryon, assis sur son trône, appuie l'un de ses pieds sur un repose-pieds jaune doré sur une fresque de la paroi gauche de l'*œcus* n de la maison des Vettii (Fig. 47).

La face antérieure est quant à elle embellie de gaines de plateau à décors polychromes comme le montrent les exemples précités. Les faces latérales du meuble de type 2 a, à la jonction des deux pieds, offrent parfois un élément décoratif floral que l'on retrouve sur certains types de porte-lampes romains⁴¹⁶.

Type 2 b

Une variante étrusque et romaine⁴¹⁷ de cette forme de marchepied/repose-pieds – le type 2 b – existe avec des pieds très bas supportant un plateau rectangulaire décoré sur plusieurs côtés, tel que celui présent sous les pieds d'Aphrodite peint sur le mur gauche du *cubiculum* B de la Villa della Farnesina à Rome (Fig. 45).

Les courts éléments de jambage prennent diverses formes, patte animale ou statuette complète comme les Éros en os de la *villa* de Lucius Aurelius Verus (Fig. 51) ou les Sphinxes d'Amiternum (cat. n°1 et 2).

Type 3

Durant la période classique, semble-t-il uniquement dans le monde grec, une autre forme – le type 3⁴¹⁸ – est produite. Le repose-pieds ressemble à une boîte ; il n'est pas posé sur quatre pieds mais ses faces sont pleines. Elles sont droites ou incurvées et souvent décorées.

Un cratère en calice attique à figures rouges datant vers 480-470 av. n. è. est décoré de deux personnages centraux (Poséidon et l'une des Néréides) assis sur un siège et posant leurs pieds sur des repose-pieds de type 3, bas et ornés de motifs (Fig. 48 et 49). Un autre cratère en calice, apulien cette fois-ci, à figures rouges et datant vers 350-340 av. n. è. représente, entre autres,

⁴¹⁶ Les types I et III des porte-lampes, cf. *infra*, p. 236 *sqq.*

⁴¹⁷ Richter 1966, p. 105.

⁴¹⁸ Richter 1966, p. 51-52.

Phèdre assis sur un siège en rehaut blanc et croisant les jambes. Sa jambe gauche pose sur un repose-pieds en forme de boîte (Fig. 50).

1.2 Le marchepied/repose-pieds aux pièces en bronze à décors polychromes

1.2.1 Composition, montage, iconographie

Le pied : pied tourné, statuette

Le possible marchepied retrouvé dans la Villa della Pisanella a des pieds fins et tournés – 23 à 27,2 cm de hauteur et 4,3 et 4,6 cm de diamètre – mais sans décor incrusté⁴¹⁹. Ce repose-pieds pourrait être une adaptation du type 2 b du début de l'Empire avec des pieds droits et tournés, mais il est difficile d'être plus précis en raison du faible nombre des découvertes archéologiques et, par conséquent, des comparaisons iconographiques possibles pour ce type de meuble.

Le second meuble, qui est formellement identifié et reconstitué comme un marchepied/repose-pieds, est un élément de mobilier funéraire découvert dans l'une des tombes d'Amiternum. Ses pieds se composent de deux Sphinges assises, réalisées en fonte pleine et mesurant 13 cm de hauteur (cat. n°1 et 2). La figure hybride est posée sur une base circulaire moulurée et sur une petite plinthe quadrangulaire. Son regard est dirigé vers le haut du fait de son positionnement de faible hauteur. Ses pattes et ses ailes sont finement ciselées, ses yeux et tétons sont plaqués d'argent et sa chevelure abondante et ondulée peut être rapprochée de celles des représentations d'Alexandre le Grand⁴²⁰.

Des statuettes de Sphinges placées dans une position similaire ornent deux autres marchepieds, mais représentés, cette fois, sur des objets. Le premier est un miroir étrusque en bronze datant du premier quart du V^e siècle av. n. è., dont le revers est décoré d'une scène gravé représentant Aphrodite, Hélène et sa fille Hermione tout juste née. Au pied du lit où est allongée Hélène, un repose-pieds est représenté de profil et orné d'une Sphinge. La créature hybride est assise avec la patte avant gauche légèrement levée. Le second parallèle est une statuette en bronze de Fortuna datée du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle de n. è. : la déesse, installée sur un trône, pose les pieds sur un petit meuble porté par deux Sphinges campées sur une base circulaire (Fig. 54)⁴²¹.

⁴¹⁹ De Carolis, Fergola 1988, p. 64-65.

⁴²⁰ Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 263

⁴²¹ L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 111697).

Le plateau : gaine de plateau

Les deux repose-pieds découverts possédaient probablement un plateau en bois qui n'est pas conservé. Seules les gaines en alliage cuivreux en sont parvenues jusqu'à nous. Elles présentent un profil en U pour s'insérer dans les tranches du plateau. Le plateau du repose-pieds d'Amiternum (cat. n°8) mesurait 86 cm de longueur pour 35 cm de largeur et celui de la Villa della Pisanella (cat. n°3-7) avait une longueur de 82 cm (Fig. 29) si nous alignons les gaines de plateau les plus longues comme le sont par soudage celles d'Amiternum.

L'armature des gaines d'Amiternum se compose sur trois faces d'une fine barrette moulurée et décorée en relief d'une frise de rais-de-cœur. De plus, dans la restitution actuelle, deux barrettes semblables se prolongent sur les faces latérales du repose-pieds. Il est à noter que le plateau en bois tel qu'il est reconstitué aujourd'hui présente un plan incliné, hypothèse de restitution peu vraisemblable au vu des représentations iconographiques qui montrent un plateau positionné au contraire horizontalement.

L'armature des gaines de la Villa della Pisanella est plus commune à l'ensemble des gaines de cadre de meubles ornés d'appiques en alliage cuivreux. Elle forme en effet une section en U moulée en une seule pièce et décorée d'une double moulure. La profondeur de l'armature de 2,9 cm est également similaire, même si elle est plus petite que celle des gaines de cadre de lit.

Concernant enfin les plaques médianes décorées de motifs polychromes, les décors en sont réalisés par damasquinage et placage de cuivre rouge et d'argent. Les plaques médianes ornant le repose-pieds d'Amiternum sont décorées sur leur pourtour d'un bandeau de postes en cuivre rouge et dans leur partie centrale d'une succession de dix panneaux rectangulaires séparés par des petites colonnes et ornements de trois types de fleurs argentées et rougeâtres. Les plaques médianes des gaines de plateau découvertes à Boscoreale ne sont quant à elles décorées que d'une frise florale alternant palmettes à cinq feuilles et bouquets de trois feuilles lancéolées.

1.2.2 Répartition de la polychromie

La polychromie des marchepieds en alliage cuivreux résultait de la combinaison de plusieurs procédés : les couleurs du plateau en bois lui-même, introduisant des variations suivant l'essence utilisée mais celle-ci n'est malheureusement plus conservée (à rapprocher sans doute des essences employées pour fabriquer d'autres meubles⁴²²) ; les possibles traitements de

⁴²² Pour les lits, cf. *infra*, p. 136 sq. ; pour les tables, cf. *infra*, p. 178 sqq.

surface tels que la peinture ou le recouvrement par un tissu coloré ; enfin les couleurs des éléments en alliage cuivreux et à décors polychromes.

Les gaines de plateau des deux exemplaires étudiés présentent un alliage jaune doré ; les statuettes de Sphinges ornant les socles ont une couleur jaune brun. À cela s'ajoutent enfin les couleurs rouge et argent des incrustations de métaux pour réaliser les décors floraux sur les gaines ou certains détails anatomiques (tétou, œil) des Sphinges (Fig. 30).

Les zones les plus richement colorées se répartissent entre les gaines de plateau des faces antérieure et postérieure du marchepied de la Villa della Pisanella (Fig. 29) ; elles sont limitées, en revanche, à la face antérieure du marchepied d'Amiternum (Fig. 30).

Enfin, on notera une analogie du schéma décoratif et de la répartition polychrome entre les gaines de plateau du repose-pieds et les gaines de cadre du lit funéraire découvertes à Amiternum. Nous retrouvons dans les deux cas les mêmes décors constitués d'un bandeau de postes et des trois types de fleurs ouvertes aux pétales soit lancéolés, soit cordiformes, soit en palmette. La seule différence concerne le rendu polychrome des postes : sur les gaines de cadre de lit, les postes sont en argent plaqués sur un bandeau en cuivre rouge (voir cat. n°297, pl. 57.4) alors que, sur les gaines du repose-pieds, ils sont en cuivre rouge incrustés dans le bronze (voir cat. n°8, pl. 2.2).

À ce détail, au témoignage de cette parenté décorative et polychrome, on peut affirmer sans grand risque d'erreur que le mobilier funéraire déposé dans la tombe d'Amiternum a été réalisé par un seul et même atelier dans un souci d'harmonisation esthétique de l'ameublement.

On retrouve cette même volonté d'harmonisation esthétique de l'ameublement sur le lit et le repose-pieds ornant le miroir en bronze étrusque découvert à Pérouse : les gaines de ces deux meubles sont décorées en effet d'une même succession de petits cercles encadrant une frise de postes (Fig. 52).

Chapitre 2 : Le lit de table

Grec ancien : κλίνη.

Latin : *lectus tricliniaris*.

Italien : letto tricliniare, letto da banquetto.

Anglais : dining couch, banquet couch.

Allemand : speisebett.

Le lit de table, de banquet ou d'apparat est un meuble important présent dans les salles à manger et les pièces de réception des demeures grecques, à l'image de l'*ἀνδρῶν*, ou romaines – *domus*, *villae* – telles que le *triclinium* ou l'*æcus*.

Il est principalement utilisé pour un usage domestique lors des banquets organisés par les classes supérieures grecques et romaines, mais il peut également être présent comme mobilier funéraire. Il est dans ce cas utilisé, dans la chambre funéraire même, comme mobilier d'exposition du corps ou comme lit de table symbolisant le dernier banquet en l'honneur du défunt.

2.1 Le lit de table : histoire, forme, fonction

2.1.1 Historiographie

Les premières études faites sur les lits en bronze parurent dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles s'attachent dans un premier temps à comprendre la fonction et le positionnement de ses différents éléments en bronze essentiellement découverts dans les contextes vésuviens et à tenter des reconstitutions, mais ces diverses études sont pour la plupart fondées sur une restitution erronée du mobilier.

L'une des premières études sur ce sujet a été conduite en 1862 par Aimé Roux et Louis Barré et reprise en 1867 par F. Robiou sur des pièces de lit découvertes à Pompéi (cat. n°96, 97, 99, 185-200, 259-262, 267-270 et 355-358). Les uns et les autres reconnaissent à tort dans ces objets en bronze des appliques de *bisellium*⁴²³. Le *bisellium* est un siège honorifique où deux personnes peuvent prendre place. Il est attribué à un citoyen comme récompense ou comme insigne de sa fonction dans un municipes⁴²⁴. Quelques années plus tard, V. Chapot voit plutôt

⁴²³ Robiou 1867, p. 27-28, pl. 26.

⁴²⁴ Saglio 1877e.

dans un de ces sièges, mais également à tort, un *subsellium*, découvert selon lui dans le théâtre d'Herculanum⁴²⁵. Le *subsellium* est un siège en forme de banc pouvant supporter plusieurs personnes ou une seule allongée.

D'autres études et reconstitutions vont être réalisées à partir d'autres découvertes, Augusto Castellani, en 1874, étudie le mobilier funéraire découvert dans une tombe à Amiternum (cat. n°145, 146, 297, 298, 384 et 385). Il restitue aussi à tort en *bisellium*, le célèbre *Bisellio Capitolino*⁴²⁶, ces éléments qui sont de nos jours reconstitués en lit à double accoudoir et exposés aux Musées Capitolins – Centrale Montemartini.

Quelques années plus tard, en 1880, A. Castellani reconstitue, en assemblant plusieurs pièces de meubles et de char découverts en 1874 dans une maison sur l'Esquilin (cat. n°147, 148, 209-212, 300-303, 305, 308, 310-312 et 386), une litière connue sous le nom de *Lettiga Capitolina*⁴²⁷. La litière connaît à Rome une réelle importance, malgré certaines restrictions, à partir de la fin de la République romaine et sous l'Empire comme moyen de transport grâce notamment à l'habileté des porteurs (*lecticarii*)⁴²⁸. Cette reconstitution, quoique fautive, est encore visible aujourd'hui aux Musei Capitolini – Centrale Montemartini.

Malgré ces approximations, A. Castellani demeure un pionnier dans la compréhension de la fonction des appliques de *fulcrum* en forme de S incliné. Il a en effet ajouté des accoudoirs en bois au *bisellium* et à la litière et il les a ornés, à leurs extrémités, de ces appliques en bronze à décors polychromes.

À la même période, deux autres chercheurs étudient spécifiquement les appliques de *fulcrum* en bronze du British Museum. Ils s'appuient pour cela sur les sources littéraires antiques et sur les autres reconstitutions du Musée du Louvre (cat. n°287 et 288) et des Musées Capitolins, qu'ils commentent et comparent : en 1866, A. Barbey publie un article sur la protomé de mule découverte à Brasles dans l'Aisne⁴²⁹ (cat. n°77) ; en 1889 W. C. F. Anderson étudie les deux appliques de *fulcrum* découvertes dans les environs de Naples⁴³⁰ (cat. n°68 et 69).

⁴²⁵ Chapot 1877, p. 1551, fig. 6679 ; Cagnat, Chapot 1920, p. 416, fig. 610.

⁴²⁶ Castellani 1874.

⁴²⁷ Castellani 1880.

⁴²⁸ Girard 1877a, p. 1002-1004.

⁴²⁹ Barbey 1866.

⁴³⁰ Anderson 1889.

À la fin du XIX^e siècle, enfin, le chercheur allemand E. Peterson poursuit l'étude des appliques de *fulcrum* en relation avec Aphrodite en élargissant ses recherches à d'autres meubles et à d'autres matériaux⁴³¹.

Apparaissent, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles, les premières reconstitutions en *bisellium* des éléments de Bourgoin-Jallieu (cat. n°86, 87, 252-256 et 354), de Karderesi (cat. n°60, 179, 180 et 243) et de Canosa d'Apulie (cat. n°226 et 342-345). Ces derniers sont de nouveau reconstitués mais cette fois-ci en lit à double accoudoir lors de leur installation au Walters Art Museum à Baltimore en 1949.

L'Un des premiers à comprendre que les pièces en bronze ne proviennent ni d'un *bisellium* ni d'un *subsellium* est Walther Amelung en 1902 dans son étude sur le *Bisellio Capitolino*. Il conteste dans son article « *Das Capitolinische 'Bisellium'* » la reconstitution faite par A. Castellani et propose ainsi une restitution des lits plus proche de la réalité en se fondant sur l'iconographie de certains monuments funéraires, dont une urne cinéraire représentant un lit à double accoudoir.

La première reconstitution en lit de table concerne néanmoins les éléments de lit découverts dans le *triclinium* de la maison de Caius Vibius à Pompéi (cat. n°98, 201-204, 263-266, 359, 360) : elle est représentée sur une planche colorée de l'ouvrage *Le case ed i monumenti di Pompei. Disegnati e descritti* de Fausto et Felice Niccolini daté de 1862⁴³².

D'autres reconstitutions vont ensuite être réalisées : celles des lits de la Villa du Trésor d'Argent de Boscoreale exposés au Vieux Musée de Berlin (cat. n°21, 227-230 et 346) ; celle aussi du lit découvert dans la chambre B de la maison n°XIV à Priène et exposé au Musée antique de Berlin (inv. 10053-10054)⁴³³. Les dimensions restituées données au lit de la Villa du Trésor d'Argent (L : 232 cm ; l : 120,5 cm) n'ont rien d'arbitraire. Elles se fondent en effet sur les traces laissées par les pieds du meuble sur le sol du *triclinium*⁴³⁴. Il en est de même pour le lit d'Amiternum exposé au Musée de Chieti (cat. n°42, 43, 241, 242, 347 et 348). Angiolo Pasqui, dans l'article qu'il consacre à cette nouvelle découverte⁴³⁵, explique qu'il a intégré les réelles dimensions du

⁴³¹ Petersen 1892.

⁴³² Niccolini, Niccolini 1862 pl. XXXV.

⁴³³ Ransom 1905, p. 30.

⁴³⁴ Pernice 1900, p. 178.

⁴³⁵ Pasqui 1907.

lit funéraire (L : 180 cm ; l : 46 cm) en prenant aussi en compte les traces laissées par les pieds du meuble sur le sol de la tombe⁴³⁶.

Il est ensuite important de souligner le tournant majeur au début du XX^e siècle que représente la notice « *Lectus* » parue en 1877 sous la plume de P. Girard dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* et qui demeure aujourd'hui encore une solide référence. L'auteur y retrace de manière concise l'histoire des types et des usages des lits grecs, étrusques et romains et fait par conséquent mention du lit de table : « Les Romains, comme les Grecs, mangeaient à demi couchés, et le lit de table (*lectus tricliniaris*) était chez eux un meuble de luxe sur lequel se donnait carrière la verve ingénieuse des fabricants. »⁴³⁷.

Ce travail est précurseur : il inaugure en effet une importante série d'ouvrages de synthèse traitant de manière typologique et technique ces meubles antiques, auxquels viendront s'ajouter par la suite de nombreux articles intégrant, au fil de leur découverte, les nouveaux éléments de lit en alliage cuivreux.

La première monographie est publiée en 1905 par Caroline Louise Ransom ; elle traite de manière très détaillée les différents lits antiques minoens-mycéniens, étrusques, grecs et romains et se concentre sur l'étude technique de leur fabrication⁴³⁸.

En 1930, Adolf Greifenhagen est le premier à répertorier les appliques de *fulcrum* en bronze. Il recense soixante-trois éléments, essentiellement des protomés et des médaillons, et il les catégorise en deux groupes : les appliques moulées en une seule pièce et celles dont les garnitures se soudent à l'armature⁴³⁹. Il poursuit son étude en s'interrogeant sur les origines de ces lits de table en bronze et publie en 1932 un article nommé « *Delische Betten* ». Il y reprend et commente les sources antiques, notamment la mention de Pline l'Ancien sur les réputés lits déliens⁴⁴⁰. En première partie de ce même article, son collègue Karl Anton Neugebauer poursuit quant à lui le catalogage et affine les distinctions typo-chronologiques de ces éléments⁴⁴¹.

Une importante étude sur les objets en bronze découverts en Maurétanie Tingitane est réalisée par Christine Boube-Piccot entre 1960 et 1975⁴⁴². Elle recense six cent cinquante-six objets d'ameublement en alliage cuivreux découverts dans plusieurs villes marocaines (Lixus,

⁴³⁶ Pasqui 1907, p. 146.

⁴³⁷ Girard 1877b, p. 1021.

⁴³⁸ Ransom 1905.

⁴³⁹ Greifenhagen 1930 : la liste des objets recensés se situe aux pages 143 à 146.

⁴⁴⁰ Greifenhagen 1932 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 51 (144) (Annexe 1).

⁴⁴¹ Neugebauer 1932.

⁴⁴² Piccot-Boube 1960a ; Boube-Piccot 1975.

Tamuda, Fès, Volubilis, Rirha, Banasa, Thamusida et Salé). Dans son Appendice 1, elle classe par datation et par lieu de découverte plus de deux cents éléments de lit de table en alliage cuivreux et quelques-uns dans d'autres matériaux découverts dans le monde gréco-romain⁴⁴³. Chr. Boube-Piccot effectue également les premières analyses physico-chimiques sur deux protomés de mule fabriquées selon la technique de la fonte en creux à la cire perdue pour connaître exactement leur composition élémentaire (cat. n°136 et 138)⁴⁴⁴.

En 1966, Gisela Marie Augusta Richter publie dans la continuité stricte de l'étude de C. L. Ransom une nouvelle monographie complète et richement illustrée de l'ensemble du mobilier minoen-mycénien, grec, étrusque et romain (siège, trône, tabouret, repose-pieds, table, lit, coffre)⁴⁴⁵. La même année, Hollis S. Baker publie quant à elle une monographie sur le même type d'ameublement mais oriental (Proche-Orient, Égypte, monde égéen) et en partie plus ancien (3100 à 475 av. n. è.). Les deux chercheuses rassemblent et comparent des découvertes archéologiques dans divers matériaux et de nombreuses représentations iconographiques pour accomplir un classement typologique de l'ameublement antique. Enfin en 1979, Stephan Steingräber publie une étude similaire mais limitée au seul mobilier étrusque⁴⁴⁶.

Des études historiques, stylistiques et iconographiques portant plus précisément sur certains éléments de lit de table ou personnages paraissent dans les années 1980 et 1990. Beryl Barr-Sharrar publie en 1987 son fameux ouvrage qui traite des bustes-médallions des appliques en bronze de l'époque hellénistique et du début de l'Empire⁴⁴⁷.

Cette même année, Ivonne Manfrini Aragno publie sa thèse de doctorat ayant pour sujet *Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains : les artisans et leur répertoire*⁴⁴⁸. Son étude technique réunit essentiellement des appliques bacchiques de lits et de trépieds à couronnement amovible.

En 1989, la thèse de doctorat de Sabine Faust est publiée dans l'ouvrage *Fulcra: figürlicher und ornamentaler Schmuck an antiken Betten*⁴⁴⁹. Cette étude demeure à ce jour la plus complète sur les appliques de *fulcrum*. L'auteur a recensé cinq-cent-vingt-neuf éléments d'accoudoir de

⁴⁴³ Boube-Piccot 1975, p. 359-402.

⁴⁴⁴ Piccot-Boube 1960a, p. 236.

⁴⁴⁵ Richter 1966.

⁴⁴⁶ Steingräber 1979.

⁴⁴⁷ Barr-Sharrar 1987.

⁴⁴⁸ Manfrini Aragno 1987.

⁴⁴⁹ Faust 1989.

lit de divers matériaux et les a regroupées dans un classement typo-chronologique précis que j'ai en partie repris mais également adapté à mon propos⁴⁵⁰.

En 1990, Emilia Talamo Vattimo écrit une notice « Letti » dans l'ouvrage *Il bronzo dei Romani : arredo e suppellettile* publié sous la direction de Lucia Pirzio Biroli Stefanelli⁴⁵¹.

Enfin, plus récemment, trois ouvrages apportent des précisions historiques, techniques et typologiques sur les lits. Le premier est l'ouvrage d'Ernesto De Carolis, paru en 2007, qui a étudié le mobilier d'ameublement de Pompéi et d'Herculanum du début de l'époque impériale⁴⁵². Il conçoit une typologie des meubles comprenant entre autres les lits à simple ou double accoudoir (types A1 et A2)⁴⁵³.

Le deuxième est l'ouvrage de Dimitra Andrianou publié en 2009 qui traite des éléments de mobilier découverts en Grèce et en Macédoine dans des contextes domestiques et funéraires⁴⁵⁴.

Le dernier ouvrage est issu du travail doctoral d'Anselme Cormier soutenu en 2015 et intitulé *Les lits ornés d'ivoire de Cumes : Art et mémoire dans les funérailles aristocratiques romaines, I^{er} s. av. - I^{er} s. ap. J.-C.*⁴⁵⁵. L'auteur traite des lits funéraires décorés d'ivoire et spécifiquement de ceux récemment découverts à Cumes. Un volet historiographique est consacré aux études portant sur les lits⁴⁵⁶. Il nous propose aussi une analyse typologique plus générale de ce meuble. Il crée à cet effet une nouvelle typologie fondée sur les caractéristiques formelles de ce type de mobilier en s'attachant tout particulièrement à celle des pieds de lit⁴⁵⁷.

Comme nous l'avons précisé précédemment, de nombreuses études de cas liées aux nouvelles découvertes de pièces de lit en bronze sont publiées au cours des XX^e et XXI^e siècles pour enrichir et compléter les études techno-typologiques.

Comment passer ici sous silence l'importante découverte faite dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°166-172 et 339) ? Fouillée et publiée par Alfred Merlin entre les années 1908 et 1913, elle est ensuite étudiée par Werner Fuchs en 1963, étude reprise pour l'exposition « *Das Wrack – Der antike Schiffsfund von Madhia* » au musée régional rhénan de Bonn en 1994, avant

⁴⁵⁰ Cf. *infra*, p. 143 *sqq.*

⁴⁵¹ Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 68-79.

⁴⁵² De Carolis 2007.

⁴⁵³ De Carolis 2007, p. 81, pl. I et II.

⁴⁵⁴ Andrianou 2006 ; 2009.

⁴⁵⁵ Cormier 2015.

⁴⁵⁶ L'auteur fournit un tableau synthétique des différents ouvrages traitant des lits fabriqués en divers matériaux (Cormier 2015, p. 32-50).

⁴⁵⁷ Les lits munis d'accoudoir sont répartis dans la forme 3210 variante 3213, la forme 3320 variante 3321 et la forme 3630 (Cormier 2015, p. 114-145).

qu'un article publié en 2008 se consacre essentiellement aux analyses archéométriques de certains objets découverts dans la cargaison⁴⁵⁸.

Deux autres épaves contenant du mobilier d'apparat hellénique ont également été découvertes : l'épave d'Anticythère (cat. n°13-15) fouillée en 1900 et 1901 et qui a fait l'objet d'une nouvelle étude en 2012 à l'occasion d'une exposition au musée national d'Athènes⁴⁵⁹ et l'épave *Foumigie C* à Golfe-Juan (cat. n°110-112, 273-286, 361-378 et 477) fouillée en 1981 et publiée par Catherine Baudoin, Bernard Liou et Luc Long en 1994⁴⁶⁰.

D'autres éléments en alliage cuivreux découverts sur des sites terrestres sont également connus. Rappelons les travaux de Waldémar Deonna et Gérard Siebert à Délos, l'importance de l'îlot des Bronzes (cat. n°50, 51 et 349) fouillé par l'École française d'Athènes en 1974 et 1975⁴⁶¹ ; les études d'Amedeo Maiuri, Antonio D'Ambrosio, Pietro Giovanni Guzzo, Marisa Mastroroberto, Maria Rosaria Borriello, Stefano De Caro, Grete Stefani, Eva Cantarella, Luciana Jacobelli et Penelope Allison à Pompéi, portant essentiellement sur les trouvailles dans la maison de Ménandre (cat. n°31-34, 231-237 et 240) fouillée en 1928⁴⁶² ; celles de G. V. Gentili, Jacopo Ortalli, Maria Grazia Maioli, Aanna Musile Tanzi, Gianfranco Paruccini et Federica Giacobello portant sur le lit d'une *domus* romaine à Modène (cat. n°266, 267) fouillée en 1964⁴⁶³ ; ou enfin les travaux de John W. Hayes, Susan Stock et Alessandra Giumlia-Mair sur les pièces en bronze de lits découverts à Monteleone di Spoleto et conservés au Musée Royal de l'Ontario à Toronto (cat. n°214, 215, 320-338, 340 et 341)⁴⁶⁴.

Les nombreuses publications étudiant les lits de table en bronze citées *supra* n'abordent cependant pas, ou sinon que très rarement et de manière sommaire, la notion de couleurs du bronze ou de ses décors. L'Un des seuls auteurs des siècles précédents à en faire mention est E. Saglio dans sa notice « Chrysographia » du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*⁴⁶⁵.

Sinon il faut attendre les années 2000 pour voir apparaître les premières études sur ce sujet portant spécifiquement sur la polychromie des éléments de lit. En 2005, Fr. Mathis soutient sa thèse de doctorat intitulée *Croissance et propriétés des couches d'oxydation et de patines à la*

⁴⁵⁸ Merlin 1908 ; 1909 ; 1910 ; 1911 ; 1913 ; Fuchs 1963 ; Faust 1994 ; Sobottka-Braun 1994 ; Schwab *et al.* 2008.

⁴⁵⁹ Kaltsas, Vlachogianni, Bouyia 2012.

⁴⁶⁰ Baudoin, Liou, Long 1994.

⁴⁶¹ Deonna 1938 ; Siebert 1973 ; 1975 ; 1976 ; 1979 ; 2001.

⁴⁶² Maiuri 1932 ; Borriello *et al.* 1996 ; D'Ambrosio, Guzzo, Mastroroberto 2003 ; Allison 2006.

⁴⁶³ Gentili 1973 ; Ortalli *et al.* 1989 ; Giacobello 2010.

⁴⁶⁴ Hayes 1984 ; Stock, Giumlia-Mair 2002.

⁴⁶⁵ Saglio 1877k, p. 1136-1137.

surface d'alliages cuivreux d'intérêt archéologique ou artistique : il y a notamment étudié la patine intentionnelle et les décors incrustés de l'une des appliques de *fulcrum* des Roches-de-Condrieu, découverte en 1861 et conservée au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (cat. n°155)⁴⁶⁶.

Enfin, en 2013 est publiée dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico* la remarquable et complète étude des lits de table découverts dans un complexe résidentiel à Avenches par Anika Duvauchelle, Myriam Krieg, Sophie Delbarre-Bärtschi et Anne Bielman Sanchez⁴⁶⁷. Outre une étude technique, stylistique et épigraphique approfondie des différentes pièces en bronze découvertes (cat. n°220-225), ces chercheuses suisses ont réalisé des analyses physico-chimiques et quelques expérimentations archéologiques afin de connaître et comprendre la composition des alliages, des incrustations et des patines et pour permettre, sur la base des résultats obtenus, des restitutions virtuelles du rendu final polychrome des lits avenchois.

2.1.2 Dénominations antiques

En grec, le nom *κλίνη* se dit du lit en général et du lit de table en particulier, une dénomination qui ne donne aucune précision sur sa fonction⁴⁶⁸.

La terminologie latine est au contraire plus spécialisée⁴⁶⁹. Le *lectus tricliniaris*, le lit de table pour trois personnes, est luxueux, installé dans les pièces publiques de la maison, telles que le *triclinium* ; en revanche le *lectus cubicularis*, placé comme son nom l'indique dans la chambre à coucher, par conséquent dans une pièce privée de la maison, généralement encastré dans le renforcement de la pièce, est plus sobre.

Le *lectus cubicularis* se compose d'un dossier haut sur ses trois côtés⁴⁷⁰ et d'un châssis en bois peut. Ce dernier pouvait être peint ou décoré par marqueterie mais il n'est pas garni d'appliques et le lit était probablement uniquement recouvert de draperies. C'est ainsi qu'ont été découverts à Herculaneum, carbonisés, huit lits à coucher à trois hauts dossiers. L'un d'entre eux est décoré par marqueterie de motifs géométriques (Fig. 65-66)⁴⁷¹.

⁴⁶⁶ Mathis 2005, p. 145-146 et 269-270.

⁴⁶⁷ Delbarre-Bärtschi, Fischbacher, Krieg 2009 ; Duvauchelle *et al.* 2013 ; Delbarre-Bärtschi *et al.* 2015.

⁴⁶⁸ Chantraine 2009, p. 523.

⁴⁶⁹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 348.

⁴⁷⁰ De Carolis 2007, p. 90 et 92.

⁴⁷¹ Le lit de bois décoré de motifs géométriques a été découvert dans la chambre a de l'habitation (Ins. Or. II, n°10) ; Mols 1999, p. 167-169, fig. 87-93 ; D'Ambrosio, Guzzo, Mastroberto 2003, p. 110-111 ; De Carolis 2007, p. 86, fig. 53.

Le latin connaît aussi le *lectus grabatus* qui est un autre lit à coucher en bois, très simple, sans ornementation, utilisé par les classes inférieures et moyennes de la société romaine.

Le *lectus lucubratorius* servait, quant à lui lors des sessions de travail du soir, comme le narre Suétone quant il décrit le quotidien de l'empereur Auguste après son repas du soir et avant d'aller se coucher⁴⁷². Connu plus généralement de l'aristocratie romaine, il était probablement installé soit dans un *cubiculum* – cette pièce conjuguant les fonctions de chambre à coucher et d'espace de travail au calme⁴⁷³ – soit dans le tablinum. Cette pièce faisait office de bureau et de salle des archives du maître de maison. Ce lit pouvait aussi servir de meuble d'apparat pour ce dernier lorsqu'il recevait ses *clientes* pour la *salutatio* dans cette pièce.

On observe par conséquent dans le monde romain une grande variété de lits dont témoignent les dénominations rappelées ci-dessus, installés dans différentes pièces de la demeure, selon leur fonction. Ils étaient fabriqués dans des matières variées, ou plus exactement ils pouvaient être embellis et colorés au moyen d'autres matériaux. C'est le cas du *lectus tricliniaris* que Varron décrit dans un passage de son livre VIII *De la langue latine* :

« Par conséquent les pièces semblables et de même fonction sont peintes différemment, les lits n'ont pas tous la même hauteur ni la même forme. Si la similitude était une condition nécessaire d'un bel ameublement, tous les lits auraient la même forme ; ils seraient tous ornés d'un accoudoir ou bien n'en auraient pas ; le rang des lits de table serait le même que celui des lits à coucher ; et la vue de meubles ornés d'ivoire, ou que l'art a embellis d'ornements divers, ne réjouissait pas plus nos yeux que celles de ces lits simples qui ont presque tous la même forme et sont faits du même matériau. »⁴⁷⁴

L'Antiquité a distingué les genres de lits selon d'autres modalités, aussi : non pas par leur fonction, mais par leur origine, se confondant avec le lieu de fabrication ou le nom de l'artisan.

Le lit de table orné d'appliques en bronze, éventuellement à décor polychrome et sur lequel notre étude se concentre, serait ce *lectus deliacus* produit, au moins à ses origines, sur l'île de Délos. Puis, en raison de son importante diffusion d'abord en Grèce, puis à Rome et enfin dans tout l'empire, ce lit appliqué de bronze devint un style de lit, sans qu'il ne fût plus forcément fabriqué sur l'île.

⁴⁷² Suétone, *Vies des douze Césars, Vie d'Auguste*, LXXVIII (Annexe 1).

⁴⁷³ Carucci 2012, p. 171 et 177.

⁴⁷⁴ Varron, *De la langue latine*, VIII, 16 (32) (Annexe 1).

Cette dénomination serait apparue, comme l'explique en 1932 A. Greifenhagen dans l'article « *Delische Betten* »⁴⁷⁵, dans l'*Vrbs* impériale pour qualifier les lits grecs garnis de bronze. Synonyme d'excellence, il évoquait la réputation qu'avait acquise dans tout le bassin méditerranéen l'île de Délos, renommée pour son *aes deliacum*. C'était bien cet alliage qui était utilisé dans la confection des éléments de jambage et des appliques de *fulcrum* de lit de table, au témoignage de Pline l'Ancien :

« Le bronze le plus anciennement célèbre fut celui de Délos ; comme le monde entier fréquentait le marché de cette île, on y travaillait avec zèle dans les ateliers. Les pieds et les accoudoirs des lits de table qu'on y fabriquait donnèrent au bronze sa première célébrité. »⁴⁷⁶

Un autre style de lit, le *lectus punicanus*, est également mentionné par Pline en comparaison à celui de Délos :

« Quant aux lits des femmes, il y a longtemps qu'ils sont entièrement plaqués d'argent, tout comme certains lits de table. D'après la tradition, c'est Carvilius Pollion, un chevalier romain, qui fut le premier à mettre des ornements en argent à ces lits, mais sans les en plaquer, et en leur donnant non pas le style de Délos mais celui de Carthage. Il en fit aussi dans ce style qui étaient garnis d'or, et peu après les lits à garniture d'argent imitèrent ceux de Délos. La guerre civile de Sylla a fait expier tout cela. »⁴⁷⁷

Le lit punique est plus court et moins haut. Il n'était à l'origine, qu'en bois et paraît avoir été plus sobre⁴⁷⁸. On songe à son propos au lit phénicien plus ancien qui aurait été amené à Carthage par les colons de la cité phénicienne de Tyr dès la fin du IX^e siècle av. n. è. Ce type de lit se serait diffusé en Sicile via les colonies carthaginoises et aurait été importé à Rome après les Guerres Puniqes, à l'occasion des triomphes des généraux romains vainqueurs des Carthaginois : Scipion l'Africain à la bataille de Zama en 202 av. n. è. ; Scipion Émilien après le siège et la destruction de Carthage en 146 av. n. è.

Le lit punique, influencé par les nouvelles modes gréco-romaines du II^e siècle av. n. è., s'embellit d'ornementations. Le premier à avoir ajouté des appliques en argent au type originel,

⁴⁷⁵ Greifenhagen 1932, p. 41.

⁴⁷⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 4 (9) (Annexe 1)

⁴⁷⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 51 (144) (Annexe 1).

⁴⁷⁸ Cicéron, *Discours, Pour Muréna*, XXXVI, 75 ; Isidore de Séville, *Étymologies*, XX, 11, 3 (Annexe 1).

d'après la tradition rapportée par Pline l'Ancien, aurait été le chevalier romain Carvilius Pollion⁴⁷⁹.

Cet embellissement par l'argent et l'or touche aussi sur les lits déliens, mais cet étalage du luxe s'arrête, toujours d'après Pline l'Ancien, au moment des guerres civiles de Sylla (88-87 et 82 av. n. è.). Les appliques en argent et en or sur les lits de table ne vont probablement pas au-delà du début du I^{er} siècle av. n. è., un phénomène qui ne touche pas, cependant, les appliques en bronze au vu des nombreuses découvertes archéologiques (Fig. 3).

Auteurs antiques et inscriptions épigraphiques nous ont transmis les noms d'artisans spécialisés dans la fabrication des lits. Ces artisans ont souvent un statut d'esclave, ce que suggérait déjà, au IV^e siècle av. n. è., le témoignage de Démosthène⁴⁸⁰ et, à l'époque romaine, plusieurs inscriptions latines⁴⁸¹. Certains de ces artisans sont par ailleurs grecs⁴⁸².

Les étapes de fabrication du meuble sollicitaient de multiples artisanats : menuiserie ou ébénisterie pour la confection du châssis, des pieds en bois et des décorations sur ce matériau ; artisanat du bronze pour la fabrication des appliques ou encore toreutique pour la décoration de ces mêmes appliques en alliage cuivreux ou réalisées dans d'autres métaux. Mais nous connaissons mal la répartition ou la polyvalence de ces compétences artisanales multiples exigées pour la réalisation d'un lit de ce type.

La documentation iconographique est ici d'un maigre secours. Une stèle funéraire du Musée du Louvre pourrait bien spécifier les compétences de l'artisan grec Beitenus pour le travail du bois. La stèle est ornée d'outils dévolus au travail du bois : rabot, équerre à deux branches, compas et une cerce ou peut-être d'un accoudoir de lit vu de profil. L'épithète nous conserve le nom de Tiberius Beitenus Hermès, cinnu comme un fabricant de lits d'une île grecque (Délос ?) à l'époque romaine (Fig. 67)⁴⁸³.

Qu'en est-il des signatures d'artisans ? Sur une gaine de cadre de lit en argent actuellement conservée au Musée Allerheiligen de Schaffhouse, le nom du maître d'atelier Pausanias, ainsi

⁴⁷⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 51 (144) (Annexe 1).

⁴⁸⁰ Démosthène, *Plaidoyers civils, Discours XXVII, Contre Aphobos*, 31 (Annexe 1).

⁴⁸¹ *CIL* VI, 7882 ; *CIL* VI, 7988 ; *CIL* VI, 9503 ; *CIL* XI, 5439 (Annexe 1).

⁴⁸² Ransom 1905, p. 61.

⁴⁸³ Boeckh 1843, p. 171 ; Froehner 1865, p. 230, n°130 ; 1871, p. 6 ; De Villefosse 1877, p. 104, fig. 5328 ; Ransom 1905, p. 61 ; Deonna 1932, p. 425, 442 et 456, fig. 7.1.

que ceux de ses assistants Aphrodisios et Protion qui ont fabriqué le lit plaqué d'argent, sont gravés au pointillé sur l'une des ailes de la gaine (Annexe 1 ; Fig. 68)⁴⁸⁴.

Il en est probablement de même pour le nom de l'artisan affranchi P. Quinctius Salvius inscrit dans la partie inférieure de l'armature d'applique de *fulcrum* de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°30), pour les noms abrégés ΓPA et NIK des artisans qui ont fabriqué les lits d'Avenches et pour l'abréviation ΔA faisant référence à leur maître d'atelier⁴⁸⁵ et pour le sigle MNΔA présent sur le pommeau d'un lit de Bourgoin-Jallieu⁴⁸⁶.

Les sources littéraires nous ont transmis elles aussi des noms d'artisans du lit, dans des contextes parfois peu flatteurs. Nous connaissons par exemple deux artisans du I^{er} siècle de n. è. confectionnant des lits : un certain Archias fabricant des lits modestes, mentionné par Horace⁴⁸⁷ ; un dénommé Soterichus évoqué par Sénèque. Sans doute s'agissait-il d'un fabricant de lits de mauvaise qualité, si l'on en croit la comparaison critique faite par l'auteur entre les lits de Soterichus et les vers d'Ennius en l'honneur du consul M. Cornélius Céthégus⁴⁸⁸.

On connaît les *lecti boethiaci* productions du célèbre sculpteur grec Boéthos de Chalcédoine du II^e siècle av. n. è., installé à Lindos vers 184 puis à Délos vers 164, et de ses successeurs au sein d'une entreprise familiale qui a perduré pendant plusieurs générations vraisemblablement à Athènes. On a supposé que des éléments de lits en bronze découverts dans l'épave de Mahdia (cat. n°166-172 et 339) pourraient provenir de ce même atelier, au même titre que son célèbre pilier d'Hermès en bronze également découvert dans la cargaison de l'épave. Mais rien ne peut à ce jour permettre d'affirmer plus précisément cette hypothèse des *lecti boethiaci*⁴⁸⁹.

On trouve en latin d'autres modes encore de dénomination de ces lits : ils pouvaient être désignés par le matériau plaqué au châssis tels le *lectus acere operta aut citro* plaqué d'un bois plus précieux et de différentes couleurs (thuya, érable)⁴⁹⁰, le *lectus aeratus* plaqué de bronze⁴⁹¹,

⁴⁸⁴ L'objet est conservé au Musée Allerheiligen de Schaffhouse en Suisse (inv. n°Eb21078.09) ; Zingg 2012, p. 173-176, fig. 3-5.

⁴⁸⁵ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 35, 42 et 44.

⁴⁸⁶ Boucher 1982, p. 187-188. S. Boucher nous informe également d'une autre inscription découverte sous un pommeau de lit conservé au Musée du Louvre et inscrite au trait, mais dont nous ne connaissons pas le sens : H V ⊙ Boucher 1982, p. 188. Il en est de même pour les sigles inscrits en latin mentionnés par E. Pernice sur trois éléments de lits découverts à Boscoreale (Pernice 1900, p. 178, note 5).

⁴⁸⁷ Horace, *Épîtres*, Livre I, V, 1 (Annexe 1).

⁴⁸⁸ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Livre XXII, Lettre 125, 11 (Annexe 1).

⁴⁸⁹ Greifenhagen 1932, p. 43 ; Neugebauer 1932, p. 39 ; Fuchs 1963, p. 31-32, n°37-39 ; Boube-Piccot 1975, p. 8 et 364 ; Barr-Sharrar 1987, p. 23-26 ; Linfert 1994, p. 843.

⁴⁹⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 27 (16) ; XXXIII, 52 (146) (Annexe 1).

⁴⁹¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) ; XXXVII, 6 (12) ; Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, VI, 7 (Annexe 1).

le *lectus argenteus* plaqué d'argent⁴⁹², le *lectus aureus* plaqué d'or⁴⁹³, le *lectus eburneus* plaqué d'ivoire⁴⁹⁴ ou encore le *lectus testudineus* plaqué d'écailles de tortue⁴⁹⁵.

Certains lits, enfin, sont connus sous un nom se rapportant par analogie à leur aspect ou à leur forme. Le *lectus pauoninus* décrit par Martial dans ses *Épigrammes*⁴⁹⁶ fait référence à l'aspect de surface du bois plaqué par marqueterie au lit, ou au bois du châssis lui-même, ressemblant aux plumes bariolées du paon, et plus précisément aux nœuds du bois d'une teinte différente comme le sont les plumes ocellées de la queue du volatile. Pline l'Ancien nous livre même l'une des essences employées, ici l'érable :

« Une seconde espèce [d'érable], parsemée de taches ondées, qui, dans sa plus belle qualité, a été nommée d'après sa ressemblance avec la queue du paon »⁴⁹⁷.

Un autre lit est décrit par Fénestella coonu une fois encore par l'entremise de Pline l'Ancien : le *lectus tympanum* qui serait apparu lorsque Fénestella était un jeune homme⁴⁹⁸. Hubert Zehnacker le traduit par « lit à tambourin ». Je préfère quant à moi employer la traduction de « lit à tambour » pour la raison qui suit.

Étymologiquement, le terme *tympanum*, du grec *τύμπανον*, désigne l'instrument de musique : le tambour ou le tambourin⁴⁹⁹. Il pourrait ainsi faire référence à la draperie tendue et recouvrant le lit⁵⁰⁰, spécifiquement le lit maçonné ou peut-être le *stibadium* – même si les années où Fénestella est un jeune homme daterait plutôt de la fin du I^{er} siècle av. n. è. ou du début du I^{er} siècle de n. è., à une époque où ce type de lit ne semble pas encore apparu.

Plus probablement, le *lectus tympanum* pourrait renvoyer au *lectus tricliniaris* dont les pieds sont constitués d'éléments en bronze de différentes formes, également nommé *lectus deliacus*

⁴⁹² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 51 (144) ; XXXIII, 52 (146) ; Suétone, *Vies des douze Césars – Vie de Caligula*, XXXII (Annexe 1).

⁴⁹³ Cicéron, *Tusculanes*, V, XXI (61) ; Martial, *Épigrammes*, IX, XXII ; Suétone, *Vies des douze Césars – Vie de César*, XLIX (Annexe 1).

⁴⁹⁴ Suétone, *Vies des douze Césars – Vie de César*, LXXXIV ; Varron, *De la langue latine*, VIII, 16 (32) (Annexe 1).

⁴⁹⁵ Juvénal, *Satires*, XI, 90-98 ; Martial, *Épigrammes*, IX, LIX ; XII, LXVI ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX, 12 (14) ; XVI, 84 (43) ; XXXIII, 52 (146) ; Justinien, *Corpus de Droit Civil, Digeste*, XXXII, 100, 4 (Annexe 1)

⁴⁹⁶ Martial, *Épigrammes*, XIV, LXXXV (Annexe 1).

⁴⁹⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 26 (15) (Annexe 1).

⁴⁹⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 52 (146) (Annexe 1). Il est à préciser que l'on situe plus ordinairement la mort de Fénestella en 19 de n. è., et non vers les années 30 comme le dit Pline l'Ancien (Zehnacker 1983, p. 225, note 2).

⁴⁹⁹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 709 ; Chantraine 2009, p. 1104-1105.

⁵⁰⁰ Varron, *De la langue latine*, V, XXXV, 168 : *peristromata* (parure de lit) et *peripetasmata* (tentures de lit) (Annexe 1) ; cf. *infra*, p. 137 sq.

et attesté par des exemples archéologiques découverts entre autres à Pompéi (cat. n°118-121 et 134-149). Car dans ce même paragraphe, Pline l'Ancien décrit en partie, je pense, l'évolution des pieds de lit et pourrait, sous le nom de *lectus tympanum*, faire une comparaison entre la forme du pied de lit et une autre signification plus technique de *tympanum* employée par Lucrèce et Vitruve. En effet, ses auteurs utilisent ce terme pour désigner le tambour ou la roue d'engrenage de machine⁵⁰¹, c'est-à-dire une série de cylindres, de disques et de poulies, dont l'emboîtement des éléments en bronze de pieds de lit pourrait visuellement s'y rapprocher.

2.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels

Le lit de table on l'a vu est tout d'abord constitué d'un châssis en bois. Plusieurs essences ont pu être utilisées pour le confectionner.

Comme nous l'avons également mentionné précédemment, Pline l'Ancien décrit l'érable comme un bois ressemblant aux plumes du paon, suggérant un rapprochement avec le *lectus pauoninus* de Martial⁵⁰². L'érable est un bois clair quasiment blanc avec des nuances rougeâtres. Quoique ses qualités soient variables, il s'agit généralement d'un bois dur. Il peut par conséquent être le matériau du châssis du lit même ou d'un placage décoratif.

Ovide décrit dans *Les métamorphoses* un lit de table au cadre et aux pieds en saule ainsi qu'un lit en ébène recouvert d'une draperie de même couleur sombre⁵⁰³. Le saule est un bois léger, tendre, de couleur rose blanchâtre, facile à sculpter. Il peut être noirci pour imiter l'ébène, un bois dur par excellence, noir aux reflets brillants, beaucoup plus rare et importé d'Inde et d'Éthiopie⁵⁰⁴.

Que savons-nous de ces essences, au témoignage de l'archéologie, cette fois ? Des fragments de bois ont été conservés sur quelques pièces de lit (applique de *fulcrum*, gaine de cadre, socle de pied). Ils ont été soit carbonisés (Corinthe, Modène, Pompéi), soit conservés en milieu anaérobie (épave d'Anticythère, épave *Fourmigue C*) (Fig. 31). Des analyses ont été réalisées pour connaître l'essence du bois sur le fragment d'accoudoir provenant de l'épave d'Anticythère (cat. n°14) et sur des fragments de lit de la maison de Caius Iulius Polybius à Pompéi⁵⁰⁵. L'essence du bois du fragment provenant de l'épave est du frêne (*fraxinus*), quant

⁵⁰¹ Lucrèce, *De la nature*, IV, 905 ; Vitruve, *De l'architecture*, X, II, 5 (Annexe 1).

⁵⁰² Cf. *supra*, p. 135.

⁵⁰³ Ovide, *Les Métamorphoses*, VIII, 655-656^a ; XI, 610 (Annexe 1).

⁵⁰⁴ Diosono 2008, p. 40.

⁵⁰⁵ Auricchio 2001, p. 209 ; Caramiello, Fioravanti, Faccio 2001, p. 141.

aux fragments provenant de Pompéi, ceux de la structure du lit sont en frêne et ceux de l'accoudoir en sapin blanc (*abies alba*).

Le frêne est un bois clair de couleur blanche ou jaune nacré. Il est dur, dense, solide, très bon au polissage et flexible grâce à ses caractéristiques d'élasticité dues à son grand nombre de veines⁵⁰⁶. Il s'utilise par conséquent parfaitement tant pour la structure du lit grâce à sa solidité que pour l'accoudoir grâce à sa flexibilité pour façonner des courbes.

Le sapin blanc est quant à lui un bois résineux clair de couleur blanc jaunâtre semi-mat. Il est tendre, léger et facilement ouvrable. Il convient par conséquent plus à un élément supportant peu de charge comme l'accoudoir de lit⁵⁰⁷.

Le bois du lit pouvait être simplement peint comme l'attestent par exemple des traces de couleur rouge, malheureusement juste préservées au moment de la découverte et décrites par A. Maiuri⁵⁰⁸, sur les dossiers en bois du lit découvert dans le quartier de service de la Maison de Ménandre à Pompéi⁵⁰⁹. Autre évidence archéologique, les traces noires décorant en bandeau l'élément sphérique d'un pied de lit en bois découvert sur le site de la Bourse à Marseille (Fig. 62)⁵¹⁰.

Au châssis du lit du type connu par la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (Fig. 70)⁵¹¹ ou par celle de l'épave de Mahdia⁵¹², s'ajoutent des lanières de cuirs ou lamelles – en bois ou en alliage cuivreux – percées et disposées en quadrillage pour former le sommier.

Le sommier supporte un matelas bloqué par les quatre pommeaux des pieds de lit. Ce matelas est recouvert de tissus, vraisemblablement fins, colorés, brodés ou dorés⁵¹³ et agrémenté de coussins (*pulvinus*). Le lit de table en est ainsi rendu plus confortable⁵¹⁴.

⁵⁰⁶ Ovide nous indique qu'il est utilisé pour fabriquer les lances des javelots : Ovide, *Métamorphoses*, X, 93.

⁵⁰⁷ Le sapin blanc a également été employé pour confectionner des meubles de rangement découverts à Herculaneum, cf. *infra*, p. 204.

⁵⁰⁸ Maiuri 1932, p. 210.

⁵⁰⁹ De Carolis 2007, p. 92, note 47.

⁵¹⁰ L'objet est exposé au Musée d'Histoire de Marseille (inv. 83.2.112).

⁵¹¹ Les objets sont conservés au Musée archéologique de Nice-Cimiez (inv. CIM SMD 94.8.4.189 et 190bis) (Baudoin, Liou, Long 1994, p. 41 et 45, fig. 21).

⁵¹² Les objets sont conservés au Musée national du Bardo (inv. s. n.) (Fuchs 1963, p. 31, pl. 45 ; Faust 1994, p. 588-589 et 592).

⁵¹³ *CIL* IV, 7698 a ; Apulée, *Métamorphoses*, II, XIX, 1 : « lits recouverts d'étoffes tissées d'or » (Annexe 1) ; voir également le couvercle de sarcophage de Phèdre et Hippolyte en marbre du Musée de l'Arles antique où le lit est recouvert d'une draperie brodée de centaures marins et de motifs floraux représentés par un traitement en très bas-relief (Gaggadis-Robin 2005, p. 84-85) (Fig. 75).

⁵¹⁴ Saglio 1877f.

Qu'en était-il à présent de la parure de ces lits ? Les sources textuelles et iconographiques nous sont ici de quelques secours. Varron nous livre en effet deux termes grecs pour désigner la draperie romaine de luxe⁵¹⁵ : les *peristromata* (περιστρόματα) sont une parure de lit ornée et colorée ; le *peripetasma* (περιπετάσματα) est une tenture de lit, également colorée, disposée en large frange autour du lit.

La draperie ne devait pas dissimuler les appliques du lit en alliage cuivreux à l'exemple du lit représenté sur une scène érotique décorant une lampe en terre cuite découverte dans les fouilles du Rhône (Fig. 72)⁵¹⁶. Cette exigence évolue progressivement à partir du II^e siècle de n. è., moment où la draperie recouvre en quasi totalité le lit de type *sigma* ou *stibadium* et tend logiquement à faire disparaître les pièces en bronze à décors polychromes.

Outre ces premiers types de parure, le bois pouvait être garni d'éléments décoratifs. Ces garnitures, que nous détaillerons plus précisément par la suite, pouvaient être fabriquées dans un autre matériau que le bronze tels la terre cuite, dorée ou peinte⁵¹⁷, le verre⁵¹⁸, l'ivoire⁵¹⁹,

⁵¹⁵ Varron, *De la langue latine*, V, 35 (168) (Annexe 1) ; Collart 1954, p. 253.

⁵¹⁶ L'objet est conservé au Musée de l'Arles antique (inv. RHO.2004.Z2.180) (Long, Picard 2009, p. 321-322, n°9).

⁵¹⁷ Pour des appliques figurées en terre cuite, dorée ou peinte, ornant du mobilier domestique ou funéraire macédonien et égyptien de l'époque ptolémaïque : Guimier-Sorbets 2016a, p. 218-222.

⁵¹⁸ Pour des éléments décoratifs en verre incolore incrustés sur des lits funéraires macédoniens en bois : Ignatiadou 2007.

⁵¹⁹ La thèse soutenue en 2015 par A. Cormier sur les lits ornés d'ivoire de Cumes en offre de très bons exemples (Cormier 2015). Voir également pour d'autres pièces de lit : Boube-Piccot 1975, p. 393-396 ; Reeder *et al.* 1988, p. 210-212, n°110-111 ; Faust 1989, p. 144-145, 160, 177-179, 187 et 189, n°28, 158, 159, 165, 171, 225 et 237, pl. 30, 79 et 80 ; Cambon, Jarrige, Bernard 2006, p. 155, n°21-22. Plus particulièrement sur la polychromie et la dorure d'éléments de lits en ivoire, voir les récentes études d'éléments de lits phéniciens et macédoniens : Fontan, Reiche 2011 ; Reiche *et al.* 2013 ; Brécoulaki *et al.* 2014.

l'os⁵²⁰, le marbre⁵²¹, l'or et l'argent⁵²². Pour ces deux derniers, nous renvoyons à Pline l'Ancien et au passage déjà cité concernant les lits du chevalier Carvilius Pollion⁵²³.

Les pièces ou éléments isolés en alliage cuivreux représentent néanmoins la part la plus importante des découvertes archéologiques faites à ce jour, au regard des informations livrées par les autres types de sources. Certains ne sont pas rehaussés de décors polychromes, d'autres le sont. J'ai rassemblé l'ensemble de la documentation disponible sur ces derniers dans le corpus d'étude placé en fin de volume : on y trouvera la description et l'analyse des trois-cent-quatre-vingt-deux pièces ou éléments à décors polychromes appartenant à un nombre minimal de cent-quatre-vingt-quatre lits de table du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è.⁵²⁴.

2.1.4 Chronologie, diffusion

Le lit de table romain est inspiré de la *κλίνη* hellénique, qui apparaît dès le VI^e siècle av. n. è. Nos sources sont ici la céramique grecque archaïque, les stèles funéraires et les peintures murales de tombes, où figurent de telles représentations⁵²⁵. Le lit grec se caractérise par des pieds en bois de section rectangulaire, décorés de palmettes et surmontés par des volutes ioniques.

⁵²⁰ Boube-Piccot 1975, p. 393-396 ; Nicholls 1979 ; Faust 1989, p. 144-145 ; voir également l'étude sur les lits funéraires en os du Latium et des Abruzzes réalisée pour une exposition (Sapelli Ragni 2008) et celle récente du lit en os de la tombe 4 de la nécropole de Navelli à l'Aquila qui a été réalisée dans le cadre d'une nouvelle présentation muséale (De Palma, d'Ercole, Donati 2013).

⁵²¹ Un exemplaire fragmentaire d'une applique de *fulcrum* de forme III est conservé au Museo Archeologico de La Spezia (inv. 74). L'applique se compose d'un buste-médaille d'enfant tenant un anatidé et des fruits et d'une garniture du champ médian décorée d'une acanthe arborescente ((Faust 1989, p. 176, n°146, pl. 22)).

⁵²² Quatre éléments d'appliques de *fulcrum* en argent ont été découverts (armature avec médaillon en bas-relief et garniture du champ médian décorée d'une acanthe arborescente, armature avec protomé de mule et buste-médaille de Silène, buste-médaille d'enfant et protomé de chien) et certains de ces éléments ont des traces de dorure : La Baume 1964, p. 231 et 234, n°215 ; Richter 1966, p. 108, fig. 547 ; Rosi Bonci 1979, p. 191-192 ; Faust 1989, p. 142-143, 162, 211 et 218, n°41, 386 et 457, pl. 24,1 et 55,2 ; Giacobello 2010, p. 164-165, fig. 4 ; Zingg 2012, p. 166, fig. 6-8. Une gaine de cadre de lit en argent est conservée au Musée Allerheiligen de Schaffhouse (inv. n°Eb21078.09) (Fig. 68) (Faust 1989, p. 218, n°457 ; Zingg 2012 ; Duvauchelle *et al.* 2013, p. 42). De fines plaques d'argent ornaient les pièces de bois du cadre et du dossier de lits découverts dans la maison de Caius Vibius à Pompéi (Fig. 61), dans celle de Iulius Polibius également à Pompéi (Auricchio 2001, p. 210 et 294-296) (Fig. 63) et dans la *domus* d'Avenches ((Delbarre-Bärtschi, Fischbacher, Krieg 2009, p. 22-23 ; Duvauchelle *et al.* 2013, p. 19 et 57-59)) (en relation avec cat. n°220-225). Pline l'Ancien et Suétone mentionnent également le placage d'argent sur des lits de table (*Histoire naturelle*, XXXIII, 52 (146) ; *Vie des douze Césars – Vie de Caligula*, XXXII (Annexe 1)).

⁵²³ Cf. *supra*, p. 132 *sq.* ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 51 (144) (Annexe 1).

⁵²⁴ Il est néanmoins difficile de pouvoir chiffrer avec certitude le nombre de lits de table par rapport aux objets découverts car ils ont pu être regroupés lors d'anciennes mauvaises reconstitutions ou être dispersés lors de partage ou de vente au marché d'art ou encore être découverts de manière disloquée surtout dans le contexte de cargaison d'épaves.

⁵²⁵ Dentzer 1971, p. 215-216 ; Richter 1966, p. 58-63 ; Dunbabin 2003, p. 11-18.

D'autres exemples similaires produits dans la seconde moitié du VI^e siècle av. n. è. en Étrurie nous sont également parvenus. Citons par exemple, les deux magnifiques lits funéraires en terre cuite peinte représentés sur les sarcophages des Époux découverts à Cerveteri (Fig. 55 et 56)⁵²⁶.

Une autre caractéristique de ces lits grecs appartenant au courant artistique ionique est l'absence d'accoudoir en bois. Seuls les pieds d'un côté latéral du lit sont légèrement surélevés. Un matelas et un gros coussin rembourré sont posés au-dessus du châssis du lit et font office de repose-coude ou de repose-tête.

Le lit adopte ensuite généralement une autre formule : les pieds de lit sont tournés et fins, également en bois, comme les illustrent les peintures murales de la « Tombe du Plongeur » de Paestum datées du début du V^e siècle av. n. è. (Fig. 57). En réalité, ce type de lit est une adaptation de lits de table plus anciens originaires des royaumes araméen et phénicien – qui pratiquent probablement dès le IX^e siècle av. n. è. la coutume du banquet couché – ou d'Assyrie dès le VII^e siècle av. n. è.⁵²⁷.

À partir de la fin du V^e siècle av. n. è., le lit grec est agrémenté d'un accoudoir en bois et parfois d'appliques à ses extrémités. La plus ancienne représentation d'un lit muni d'un accoudoir incurvé est celle qu'a exécutée le peintre Aison sur la *kylix* à figures rouges dite « Coupe d'Aison » (Fig. 58)⁵²⁸. Les scènes peintes sur la coupe retracent les exploits de Thésée notamment contre le tortionnaire Procuste, représenté allongé sur son propre lit de supplices⁵²⁹.

Deux autres peintures du IV^e siècle av. n. è., l'une sur un cratère apulien (Fig. 59)⁵³⁰, l'autre sur un cratère à volutes peint par le peintre Pronomos (Fig. 60)⁵³¹, représentent Dionysos et Ariane assis sur un lit aux pieds tournés et muni d'accoudoirs. La présence de deux accoudoirs, de part et d'autre du meuble, est également décrite par Pollux dans son *Onomasticon* par l'emploi de *κλίνη ἀμφικνέφαλλος* pour désigner un lit d'Alcibiade confisqué et vendu à la suite du scandale

⁵²⁶ L'un est conservé au Musée du Louvre et l'autre au Musée étrusque de la Villa Giulia (Richter 1966, p. 91, fig. 451 et 454 ; Louvre s. d. VIII ; Villa Giulia s. d. I). La polychromie du sarcophage des Époux conservé au Musée du Louvre est actuellement analysée et étudiée par le C2RMF, d'après les premiers résultats non publiés la draperie recouvrant le lit est décorée de bandes de différentes épaisseurs et de plusieurs couleurs (vermillon/rouge, bleu égyptien/bleu, manganèse/noir) et de motifs géométriques polychromes (Boust, Maigret, Pagès-Camagna 2017) ; pour une étude sur le banquet étrusque : Dunbabin 2003, p. 25-33.

⁵²⁷ Baker 1966, p. 190 ; Dentzer 1971, p. 299 ; Dunbabin 2003, p. 11-18.

⁵²⁸ Il est exposé au Museo Arqueológico Nacional de Madrid (inv. 11265) (MAN s. d. III).

⁵²⁹ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 282.

⁵³⁰ Il est conservé au Musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg (inv. 295) (Richter 1966, p. 56, fig. 300).

⁵³¹ Il est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 81673) (Richter 1966, p. 56-57, fig. 305).

religieux des Hermocopides et du procès de ses protagonistes qui s'ensuivit en 415 av. n. è. à Athènes⁵³².

Un autre témoignage, celui de Démosthène sur son héritage paternel, nous apprend que son père possédait entre autres un atelier comptant vingt artisans de fabrication de lits en bois décorés d'ivoire ou de bronze⁵³³.

Mais c'est surtout à partir du III^e siècle av. n. è. que nous connaissons ces lits à accoudoir grâce aux quelques découvertes d'applique de *fulcrum* de forme I en alliage cuivreux dans des contextes archéologiques en Macédoine et en Grande Grèce⁵³⁴.

Le lit de table se diffuse ensuite de manière plus significative à Rome et dans la péninsule italienne, conséquence des conquêtes militaires romaines en Grèce. Tite-Live et Pline l'Ancien relatent son arrivée dans l'*Vrbs* comme butin de guerre. De tels lits sont exhibés lors du triomphe de Cnaeus Manlius Vulso, général vainqueur des Galates en 187 av. n. è.⁵³⁵.

Le lit de table est par la suite, durant la République et les premiers siècles de l'Empire, diffusé dans l'ensemble des provinces romaines. On peut y reconnaître la volonté des élites locales d'adopter les modes d'ameublement romaines. Le lit de table devient ainsi un marqueur de la romanisation sinon de ses limites et frontières.

Outre ces évolutions et diffusion générales, on observe également à partir du II^e siècle av. n. è., le succès croissant des lits parés de décors polychromes sur les éléments en alliage cuivreux. Le désir de montrer sa richesse et son importance au sein de la société se traduit en effet aussi par l'exposition de meubles de luxe ! L'escalade dans l'ostentation aboutit même, au cours du I^{er} siècle de n. è., à l'utilisation d'écailles de tortue comme placages décoratifs sur le *lectus tricliniaris*⁵³⁶, ce qui conduit le poète satirique Juvénal à en faire la critique :

« Quand chacun craignait les Fabius, le rude Caton, les Scaurus, les Fabricius, quand le censeur lui-même redoutait la sévérité de son collègue, personne ne considérait comme chose sérieuse et d'importance de savoir quelle tortue, nageant dans les flots de l'Océan, décorerait un lit superbe et prestigieux pour les descendants des Troyens. »⁵³⁷

⁵³² Pollux, *Onomasticon*, X, 36 (Annexe 1) ; Girard 1877b ; Bethe 1967, p. 199 ; Chantraine 2009, p. 77.

⁵³³ Démosthène, *Plaidoyers civils*, *Discours XXVII, Contre Aphobos*, 9-10 et 31 (Annexe 1).

⁵³⁴ Cf. *infra*, p. 143 sq.

⁵³⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) ; XXXVII, 6 (12) ; Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, VI, 7 (Annexe 1).

⁵³⁶ Martial, *Épigrammes*, Livre IX, LIX ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX, 12 (14) ; XXXIII, 52 (146) (Annexe 1).

⁵³⁷ Juvénal, *Satires*, XI, 90-98 (Annexe 1).

La diffusion du lit de table se poursuit enfin jusqu'au II^e siècle de n. è. dans le bassin méditerranéen. Il est alors progressivement remplacé par un autre lit d'un tout autre type, le *sigma* ou *stibadium*, qui fait son apparition durant les premiers siècles de l'ère chrétienne⁵³⁸.

Le *stibadium* a une forme semi-circulaire et il peut accueillir plus de convives, comme l'indique Martial dans ses *Épigrammes* :

« Reçois un lit en fer-à-cheval, incrusté d'écailles en croissant de lune. Huit personnes y peuvent prendre place ; viennent tous mes amis ! »⁵³⁹

Il est parfois incrusté d'autres matériaux ou est entièrement recouvert de draperies, mais dans tous les cas son accoudoir se compose uniquement d'un traversin en tissu comme l'est avant lui le *triclinium* maçonné situé dans une pièce de la maison ou dans le jardin. Le remplacement du lit de table avec accoudoir par le *stibadium* marque l'arrêt de la production d'appliches de lit en bronze à décors polychromes.

Des peintures murales de la maison du Triclinium à Pompéi offrent des exemples datés du milieu du I^{er} siècle de n. è. de *triclinia* maçonnés, reconnaissables au profil de leur podium en U avec une face intérieure d'aplomb et une face supérieure inclinée vers l'extérieur. Ils sont agrémentés d'un traversin cylindrique et le tout est recouvert d'une draperie, soit de couleurs bleue et verte, soit de couleur jaune et décorée d'un double liseré rouge dans sa partie inférieure (Fig. 206-208)⁵⁴⁰.

Le fragment de couvercle de sarcophage en marbre découvert à Arles, daté du IV^e siècle de n. è., permet de visualiser un *stibadium* lors d'un banquet paléochrétien où les convives semblent être allongés sur un lit, tout en étant accoudés sur le traversin et se servant sur une table placée au centre du lit (Fig. 64).

2.1.5 Évolutions stylistiques

L'étude formelle et stylistique de certaines pièces de lit en bronze, notamment les appliches de *fulcrum* et les socles de pied, permet de proposer une typologie et d'aider à cerner, tant chronologiquement que géographiquement, l'apparition et l'apport des couleurs sur ce meuble d'apparat.

⁵³⁸ Dunbabin 1991 ; Morvillez 1996 ; Dunbabin 2003, p. 141-202.

⁵³⁹ Martial, *Épigrammes*, XIV, LXXXVII (Annexe 1).

⁵⁴⁰ Les peintures murales sont conservées au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 120029, 120030 et 120031).

L'armature d'applique de fulcrum

La forme des armatures permet de proposer une datation relative de l'objet car celle-ci a légèrement évolué au cours du temps, tout en gardant néanmoins sa forme principale d'un S plus ou moins incliné correspondant au profil de l'accoudoir du lit de banquet. Quatre formes principales et une forme de transition peuvent en effet être définies (Fig. 32).

Concernant spécifiquement le lit funéraire, il n'est pas différent du lit de table par sa taille, ses pièces en bronze et ses décors polychromes mais, par les représentations iconographiques⁵⁴¹ et les découvertes archéologiques⁵⁴². Toutefois, il me semble qu'il possède plus généralement deux accoudoirs qui sont chacun présents de part et d'autre du meuble et parfois d'un dossier haut comme le *lectus cubicularis*.

Forme I

La forme de l'armature a évolué au cours des siècles de production. Sans trop détailler les appliques de *fulcrum* de forme I qui ne reçoivent pas de décor polychrome, nous pouvons affirmer que ces appliques ne possèdent pas une armature clairement définie⁵⁴³. L'applique, qui est coulée en une seule pièce, est étroite et étirée. La courbure inférieure prend la forme d'une petite pointe (Fig. 32) et une représentation complète en demi-ronde-bosse d'une divinité orne sa partie médiane. Le système de fixation se fait enfin par des clous sur la face antérieure, à la différence des autres formes plus tardives qui présentent une cornière permettant une fixation sur la face latérale.

Pour illustrer cette première forme d'applique de *fulcrum*, détaillons la plus ancienne applique en bronze découverte à ce jour : elle date de la première moitié du III^e siècle av. n. è. et provient du *tumulus* d'Artijukhov à Phanagoria (Fig. 159)⁵⁴⁴, colonie fondée en 545 av. n. è. par la cité ionienne Téos⁵⁴⁵. Phanagoria est la plus importante cité située dans la péninsule de Taman, sur

⁵⁴¹ Nous pouvons par exemple citer le lit présent sur une urne funéraire d'époque hellénistique conservée au Musée étrusque de la Villa Giulia (inv. s.n.) (Fig. 69), la scène funéraire avec un lit sur un sarcophage d'époque romaine conservé aux musées du Vatican (inv. 9538-9) (Fig. 73), la représentation d'un lit comme couvercle d'un sarcophage en marbre du milieu du II^e siècle de n. è. conservé aux Musées du Vatican (inv. 1365) (Fig. 74), ou encore celle comme couvercle de sarcophage de Phèdre et Hippolyte datant du milieu du III^e siècle de n. è. et conservé au Musée de l'Arles antique (inv. FAN.92.00.541/2681) (Fig. 75).

⁵⁴² Trois lits funéraires en bronze à double accoudoir ont été découverts : un dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie (cat. n°226 et 342-345) et deux autres dans des tombes à Amiternum (cat. n°42, 43, 145, 146, 241, 242, 297, 298, 347, 348, 384 et 385).

⁵⁴³ Faust 1989, p. 34-38.

⁵⁴⁴ Boube-Piccot 1975, p. 12 et 359-360 ; Barr-Sharrar 1987, p. 19, 57 et 163, n°C 95 bis et FA 1, pl. 77 ; Faust 1989, p. 34 et 176, n°148, pl. 1,1.

⁵⁴⁵ Orrieux, Schmitt Pantel 1995, p. 77-79.

la rive orientale du Bosphore cimmérien. Elle est devenue un grand *emporion* grâce au transit de marchandises venues du Nord du Pont-Euxin et des différentes provinces de l'Asie Mineure.

Le *tumulus* d'Artijukhov se compose de trois tombes ; celle où le lit était exposé était une chambre funéraire en pierre contenant deux défunts, un homme et une femme. Elle est datée par deux pièces de monnaie : l'une fut frappée sous le roi du Bosphore cimmérien Pairisadès II (284 à 245 av. n. è.), la seconde est une monnaie posthume du diadoque Lysimaque (361 à 281 av. n. è.)⁵⁴⁶. Cela donne un *terminus post quem* de 281 av. n. è.

L'applique de *fulcrum* en bronze est de forme I. Elle est étroite, moulée en une seule pièce, mesure 31 centimètres de longueur et était fixée par quatre rivets sur l'accoudoir en bois, dont des restes brûlés ont également été découverts. Elle est décorée en relief pour la protomé et le buste-médailon de bustes d'Éros et sur le champ médian figure Aphrodite allongée et entourée de deux Éros musiciens. Cette applique de *fulcrum* est néanmoins sans décor polychrome, comme l'ensemble des autres appliques de *fulcrum* de forme I découvertes à ce jour⁵⁴⁷.

Forme II

C'est à partir du II^e siècle av. n. è. que l'armature prend réellement une première forme qui perdure jusqu'au début du I^{er} siècle av. n. è. : la forme II⁵⁴⁸ (cat. n°12-14, 55, 64, 78, 109, 130, 134, 166, 167, et 172). L'armature se caractérise essentiellement par un angle droit souligné d'une volute incisée dans sa partie inférieure (Fig. 32). Certaines armatures sont moulées avec la protomé (cat. n°55, 78, 109, 134), alors que d'autres appliques offrent des garnitures soudées à l'armature comme cela devient la coutume à partir des appliques de *fulcrum* de forme III.

L'armature de forme II est allongée et présente des longueurs variant de 38 à 48 cm. Il est possible de distinguer un raccourcissement de la longueur de l'armature au cours du II^e siècle av. n. è., à exception de l'applique de *fulcrum* découverte dans la maison nord du bloc n°3 à Pella qui mesure 38 cm de longueur (cat. n°130). Le redressement des appliques de *fulcrum* est toutefois un marqueur chronologique, comme nous le verrons avec les autres formes d'appliques. Il est à noter enfin que l'armature de l'applique provenant de Mélos est moderne (cat. n°64).

Le II^e siècle av. n. è. voit également émerger un courant artistique nouveau, le néo-atticisme, qui voit les Romains, comme on le sait, en revenir aux fondamentaux de l'art grec classique,

⁵⁴⁶ Kondakoff, Tolstoï, Reinach 1891, p. 38 et 41 ; Barr-Sharrar 1987, p. 19.

⁵⁴⁷ Faust 1989, p. 34-38.

⁵⁴⁸ Faust 1989, p. 41-47.

entraînant en retour un renouveau d'un artisanat grec soucieux de satisfaire une clientèle romaine⁵⁴⁹. Le lit de banquet en bronze d'inspiration grecque fait à ce moment-là son apparition dans la culture romaine, de nouvelles productions se créent et de ce fait l'armature de certaines appliques de *fulcrum* connaît de légères modifications stylistiques. Leur analyse plus approfondie permet de proposer une typologie plus fine des appliques de *fulcrum* de forme II en précisant, quand cela est possible, une provenance : grecque ou romaine.

Les armatures des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°12-14, 64, 78, 130, 166, 167 et 172) ont été découvertes dans quatre contextes : deux épaves, l'épave d'Anticythère et l'épave de Mahdia – le premier navire serait parti d'Asie Mineure⁵⁵⁰ et le second du port du Pirée en Attique⁵⁵¹ – ; deux cités, celle de Pella dans le royaume de Macédoine et celle de Mélos dans les Cyclades.

Les provenances respectives des appliques de *fulcrum* du British Museum (cat. n°78), du Metropolitan Museum de New York (cat. n°109), de la Fondation Gandur pour l'Art (cat. n°55) et du Rhode Island School of Design Museum de Providence (cat. n°134) ne sont quant à elles pas connues, mais leur origine peut être précisée grâce à une étude comparative. L'armature conservée des appliques est similaire (cat. n°12, 14, 78, 130, 167 et 172), avec un angle droit et une volute incisée fortement marquée (Fig. 32).

Concernant les trois fragments d'armature conservés (cat. n°55, 109 et 134), il est possible de préciser leur origine grecque grâce à des parallèles faits sur les protomés. La protomé de cheval du Metropolitan Museum de New York (cat. n°109) est semblable, surtout au niveau de l'agencement des mèches de la crinière et de la forme de la pardalide, à une applique de *fulcrum* complète mais sans décor polychrome découverte à Pella⁵⁵².

La protomé de mule de la Fondation Gandur pour l'Art (cat. n°55) peut être mise en parallèle avec les protomés découvertes à Pella (cat. n°12 et 130) par la cloche pendue autour du cou des animaux qui est un détail iconographique peu répandu⁵⁵³.

Enfin, la protomé de cheval du Rhode Island School of Design Museum de Providence ressemble fortement à celle découverte dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°166).

⁵⁴⁹ Chevallier 1991, p. 55 ; Baratte 1995, p. 215.

⁵⁵⁰ Barr-Sharrar 1987, p. 22.

⁵⁵¹ Carcopino 1933, p. 168-169 ; 1947, p. 250-253 ; Hellenkemper 1994, p. 153-164 ; Baratte 1995, p. 213.

⁵⁵² Faust 1989, p. 197, n°294, pl. 12,1.

⁵⁵³ Il existe une autre protomé de mule portant une cloche autour du cou (cat. n°73) mais elle serait plutôt de forme III car le revers du tapis est damasquiné de motifs de postes en argent qui est un élément iconographique caractéristique de cette forme d'applique de *fulcrum*.

Les deux chevaux ont d'une part une crinière semblable avec des départs de mèches striées puis des pointes torsadées, et d'autre part une pardalide avec peu de relief et les ocelles plaquées de métal.

D'autres appliques similaires par la forme de leur armature mais sans décor polychrome ont également été découvertes et peuvent être rattachées à cette forme II d'origine grecque⁵⁵⁴.

À la différence des précédentes, les appliques de *fulcrum* d'origine romaine ont une volute incisée dans la partie inférieure moins prononcée et l'angle, qui n'est désormais plus droit, prend la forme d'une pointe (Fig. 32). Il préfigure ainsi les appliques de forme III qui présentent un éperon aigu.

Les appliques de forme II d'origine romaine ne semblent pas avoir été polychromes. Elles ont été découvertes, pour le petit nombre d'objets dont la provenance est connue, à Rome⁵⁵⁵ et dans des cités étrusques ou influées par les Étrusques puis soumises au cours du III^e siècle av. n. è. par Rome, telles que Pérouse⁵⁵⁶ et Civitella d'Arno⁵⁵⁷.

Les autres appliques de *fulcrum* sans lieu de découverte peuvent être regroupées sous la dénomination de la forme II d'origine romaine par les rapprochements stylistiques de l'armature mais également par celles des garnitures extérieures (protomé et buste-médaille) ornant l'applique⁵⁵⁸.

Forme III

L'armature de l'applique de *fulcrum* connaît au début du I^{er} siècle av. n. è. d'importants changements morphologiques : le profil de l'applique se raccourcit et se redresse et la partie inférieure de l'armature est constituée d'un éperon aigu, très saillant et sans volute (Fig. 32). Ces appliques entrent dans la typologie de la forme III⁵⁵⁹ (cat. n°21, 30, 42, 43, 60, 68, 69, 96, 97, 100, 110, 111, 145-148 et 151).

⁵⁵⁴ Faust 1989, p. 160, 162, 181-182, 192, 194-195, 197 et 219-220, n°27, 43-44, 185, 188, 261, 277, 294 et 466, pl. 9,2, 12,1, 13,1, 13,2, 14,1, 14,2, 15,1, 15,2, 16,1, 17,2, 37,2, 38,1, 56,2 et 64,1 ; Long, Picard 2009, p. 368-369, n°30 ; les appliques de *fulcrum* exposées au Walters Art Museum de Baltimore et découvertes probablement dans l'hypogée Lagrasta I n'ont pas de décor polychrome mais d'autres pièces du lit, les socles et une gaine de cadre de lit, ont un décor polychrome (cat. n°226 et 342-345).

⁵⁵⁵ Faust 1989, p. 116, n°286, pl. 9,1, 36,3 et 63,1.

⁵⁵⁶ Faust 1989, p. 198, n°296, pl. 6,1 et 37,1.

⁵⁵⁷ Faust 1989, p. 197, n°295, pl. 10,2.

⁵⁵⁸ Faust 1989 p. 160, 170, 181, 195-196, 212-213, 224, n°30, 93, 186-187, 283-284, 394, 401 et 503, pl. 6,2, 7,1, 7,2, 8,1, 8,2, 11,1, 11,2, 17,1, 34,1, 34,2, 35,1, 35,2, 44,1, 44,3, 69, 1 et 79,5 ; les appliques de *fulcrum* exposées au Musée du Louvre n'ont pas de décor polychrome mais deux gaines de cadre du même lit étaient damasquinées d'un motif dit « candélabre » (cat. n°287 et 288).

⁵⁵⁹ Faust 1989, p. 50-53.

Les appliques de *fulcrum* de forme III, qui se composent de quatre éléments coulés séparément et soudés entre eux, sont les appliques ayant le plus souvent une décoration polychrome.

Elles sont également les plus diffusées dans le bassin méditerranéen, et même plus généralement dans l'Empire romain. Les lits de table en bronze ornés d'applique de *fulcrum* de forme III correspondent par conséquent à l'apogée de ce type de lit. Les armatures découvertes à ce jour proviennent essentiellement des cités de Campanie ensevelies lors de l'éruption du Vésuve (cat. n°21, 30, 68, 69, 96, 97 et 100). Une autre applique provient de Karderesi en Turquie (cat. n°60), deux autres ont été découvertes dans la cargaison de l'épave *Foumigue C* à Golfe-Juan (cat. n°110 et 111), deux autres appliques de *fulcrum* sont des pièces de meuble en alliage cuivreux découvertes dans une maison sur l'Esquilin lors des fouilles de la zone de la gare Rome-Termini et elles sont reconstituées de nos jours dans la *Lettiga Capitolina* des Musées Capitolins à Rome (cat. n°147 et 148), quatre autres appliques proviennent de deux lits funéraires découverts dans deux tombes à Amiternum (cat. n°42, 43, 145 et 146), et enfin la dernière n'a pas de provenance connue (cat. n°151).

Les dimensions enregistrées, ainsi que l'examen visuel opéré à partir des photographies des objets que je n'ai pu étudier de plus près, permettent de dégager une évolution et de préciser la datation de ces objets. Les deux appliques de *fulcrum* découvertes à Pompéi dont les lieux précis de découverte sont inconnus (cat. n°96 et 97) dateraient du I^{er} siècle av. n. è. : leurs armatures ont en effet un profil allongé, encore très proche de celui des appliques de *fulcrum* de forme II.

Les deux appliques d'accoudoir qui ornent le lit funéraire de l'une des deux tombes d'Amiternum sont également allongées, longues de 41 à 40 cm. On peut les dater plus finement de la fin du I^{er} siècle av. n. è. L'une des garnitures du champ médian, en effet, présente un décor polychrome d'acanthe arborescente (cat. n°43). Or ce décor ne fait son apparition qu'au cours de l'époque augustéenne (27 av. n. è. - 14 de n. è.)⁵⁶⁰.

Les deux appliques de *fulcrum*, dont les armatures ont été conservées, découvertes dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°110 et 111) peuvent être précisément datées grâce au reste de la cargaison qui date le naufrage vers 70-60 av. n. è. Ces appliques sont raccourcies, avec une longueur respective de 39 et de 37 cm, et redressées, avec une hauteur commune de 24 cm.

⁵⁶⁰ Cf. *infra*, p. 165.

Cette évolution morphologique se poursuit au cours du début du I^{er} siècle de n. è. où la hauteur de l'applique s'agrandissant et sa longueur diminuant pour se stabiliser à 28 cm de longueur. On peut y reconnaître ici la mode d'un accoudoir de plus en plus droit et haut.

Les deux appliques, l'une conservée au Museo Nazionale delle Terme à Rome (cat. n°151) et l'autre de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°30), sont des exemples de cette évolution. Elles mesurent respectivement 24 cm de hauteur pour 32 cm de longueur et 22 cm de hauteur pour 31 cm de longueur.

Les autres appliques de *fulcrum* de forme III dont la longueur est connue se stabilisent ensuite à 28 cm (cat. n°60, 68, 69, 145 et 146) et seule la hauteur de 32 cm de l'applique découverte à Karderesi (cat. n°60) est connue, mais celle-ci confirme le redressement de l'accoudoir du lit.

Les appliques de *fulcrum* dont nous ne connaissons pas les dimensions ou qui sont fragmentaires ont quand même pu être datées approximativement. L'applique découverte dans le *triclinium* de la villa du Trésor d'argent à Boscoreale (cat. n°21) peut avoir été fabriquée au début du I^{er} siècle car sa forme n'est pas totalement redressée à la différence des appliques découvertes dans la rue de l'Abondance à Pompéi (cat. n°100) et dans une maison sur l'Esquilin (cat. n°147 et 148) qui, elles, possèdent une armature plus courte et bombée dans la partie inférieure. Leur datation serait par conséquent plus tardive au cours du I^{er} siècle de n. è.

Forme de transition III-IV

Dans le courant du I^{er} siècle de n. è. apparaît une nouvelle évolution morphologique qui marque toujours cette tendance du redressement de l'accoudoir de lit de table. On ajoute alors, en effet, un dossier en bois à l'accoudoir. Pour en garnir les extrémités un nouvel élément en bronze est fixé au-dessus de l'applique : une gaine de dossier. J'ai créé, pour bien isoler les appliques munies de cette gaine de dossier, une forme de transition nommée forme de transition III-IV, dans laquelle les armatures ressemblent toujours à celles de la forme III (Fig. 32).

Notre corpus recense dix appliques de *fulcrum* à décors polychromes de forme de transition III-IV : six ont conservé leur armature et leur gaine de dossier (cat. n°31-34, 155 et 156), trois n'ont conservé que leur gaine de dossier (cat. n°86, 87 et 150) ; de la dernière applique n'est conservée que l'armature mais des éléments en argent ont été restitués sur le dossier en bois (cat. n°98), attestant que l'armature est une forme de transition III-IV. Il est possible de restituer, grâce aux informations livrées par les lieux de découverte, au moins six lits différents qui datent du I^{er} siècle de n. è.

Les armatures des appliques de forme de transition III-IV présentent un profil semblable aux armatures de forme III, ainsi qu'une même longueur de 28 cm pour les éléments en alliage cuivreux constituant les lits découverts dans la pièce n°8 de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°31-34). Les gaines de dossier ont quant à elles une section en U fermée à leur extrémité supérieure. Cette extrémité peut être plate (cat. n°86, 87 et 150) ou arrondie (cat. n°31-34, 155 et 156). Cette section permet à la gaine de s'insérer aux extrémités du dossier en bois. Elle y est maintenue par des clous généralement fixés sur les faces latérales⁵⁶¹.

La gaine de dossier est également rectiligne et présente une hauteur comprise entre 25 et 26 cm, excepté pour les pièces découvertes aux Roches-de-Condrieu (cat. n°155 et 156) qui offrent un profil en S incliné que nous décrirons plus précisément par la suite. Ces caractéristiques permettent par conséquent de restituer une hauteur de 25 à 26 cm pour le dossier également, qui représente uniquement la partie supérieure de l'accoudoir. Si nous ajoutons à cela la hauteur de l'armature qui est par exemple de 25 cm pour les appliques des lits de la maison de Ménandre, nous obtenons une hauteur approximative de 50 cm pour l'ensemble de l'accoudoir.

Les éléments de Bourgoin-Jallieu présentent des gaines de dossier (cat. n°86 et 87) beaucoup plus hautes. Elles mesurent en effet, environ 41 cm, ce qui en fait une exception au sein du corpus des gaines de dossier rectilignes découvertes à ce jour. Elles ont été découvertes avec un ensemble d'autres éléments constitutifs de deux lits au moins : des éléments de jambage dont un décoré (cat. n°354) et cinq gaines de cadre de lit (cat. n°252-256). Il est à noter que les deux gaines de dossier étaient encore inédites avant mon étude. Elles venaient en effet d'être reconditionnées avec les gaines de cadre de lit.

Partant du principe qu'elles font bien parties des mêmes meubles, je leur ai attribuées la fonction de gaine de dossier : leurs dimensions étaient inférieures en effet à celles des gaines de cadre de lit et ne pouvaient donc pas s'insérer dans l'armature en bois du cadre de lit. La largeur des gaines de dossier va de 3,7 à 3,8 cm pour une hauteur des gaines de cadre de lit comprise entre 4,5 et 4,6 cm. La hauteur est pour l'une de 41,2 cm et pour la seconde de 41,7 cm pour une longueur des gaines de cadre de lit de 49 cm. Et leur profondeur est respectivement de 3,6 et 3,5 cm alors que la profondeur des gaines de cadre est de 4,1 cm⁵⁶².

⁵⁶¹ La même section en U mais plus large et le même système de fixation sont utilisés pour les gaines de cadre de lit. Cela peut amener des difficultés à définir précisément la fonction d'une pièce, comme cela est le cas pour celles découvertes à Bourgoin-Jallieu.

⁵⁶² Il n'est pas à exclure au vu de l'incertitude de la provenance que ces deux pièces ne fassent peut-être pas partie des découvertes faites à Bourgoin-Jallieu. Il serait alors probable qu'elles soient des gaines de cadre provenant

Une autre particularité concerne les appliques découvertes aux Roches-de-Condrieu (cat. n°155 et 156). Les armatures en sont tout d'abord des plaques en bronze remployées, épaisses d'environ 3 mm et présentant une forte teneur en plomb. L'une d'elles a même conservé sur sa face arrière une inscription latine partielle (cat. n°156). Les garnitures du champ médian décorées de motifs végétaux polychromes ne sont par conséquent pas ici des éléments séparés : elles ont été travaillées directement dans la plaque en bronze. Ont été ajoutées les garnitures extérieures suivantes : un buste-médaille, partiellement conservé sur l'une des armatures, et les protomés de mule (cat. n°125 et 126) entreposées de nos jours au musée du Louvre ont pu être rassemblées grâce à l'étude d'Hélène Chew⁵⁶³.

Son étude sur les objets en bronze des Roches-de-Condrieu a permis également de restituer deux gaines de dossier qui avaient été dans un premier temps interprétées comme des pieds de chaises pliantes découverts aux Roches-de-Condrieu. Elles sont doublement atypiques : par leur forme non rectiligne, même si l'on peut leur trouver des parallèles iconographiques⁵⁶⁴ ; par leur traitement de surface par étamage. Le profil de la gaine est toujours de section en U mais il prend la forme d'un S fortement incliné, s'affinant vers l'extérieur et se terminant par un bout arrondi. La restitution de l'accoudoir qui peut être proposée montre qu'il est ici plus incliné, étant donné que le dossier se trouverait dans le prolongement de la partie supérieure de l'armature. Les dimensions de l'accoudoir possèderaient une hauteur d'environ 43 cm pour une largeur d'environ 53 cm⁵⁶⁵.

Forme IV

Dans le courant du I^{er} siècle de n. è., l'accoudoir connaît une ultime évolution conduisant à son redressement vertical. Il est donc plus étroit et fait un angle droit avec le cadre de lit. Ces modifications morphologiques entraînent bien évidemment les mêmes modifications sur les appliques de *fulcrum* : cela correspond à la forme IV (Fig. 2.4).

L'armature de l'applique est redressée verticalement, sa partie inférieure se compose d'un éperon plus petit, aigu ou à bord plat et elle est posée directement sur le cadre de lit, ce qui fait parfois disparaître le pommeau situé à l'extrémité supérieure du jambage.

d'un autre lit plus petit et plus ancien, car les autres éléments de lit avec un motif « candélabre » incrusté sont des gaines de cadre de lit (cf. *infra*, p. 353 *sq.*).

⁵⁶³ Chew 1996.

⁵⁶⁴ Nous pouvons citer par exemple le fragment de lit en marbre composé d'un accoudoir surmonté d'un dossier incurvé découvert dans le nymphée de la pointe de l'Épithaphe à Baïes (inv. s. n.) (Faust 1989, p. 159, n°22-23, pl. 31, 1-3).

⁵⁶⁵ La proposition de restitution se base uniquement sur l'objet cat. n°156 étant donné que l'autre objet est fragmentaire dans la partie supérieure de la gaine de dossier (cat. n°155).

Notre corpus recense uniquement deux appliques de *fulcrum* de forme IV à décors polychromes, mais seule celle de l'Allard Pierson Museum, datée de l'époque d'Hadrien, a conservé son armature ornée d'une protomé de mule et une garniture du champ médian décorée d'une acanthe arborescente à palmettes (cat. n°11) ; l'autre n'a conservé que sa protomé de mule très étroite et redressée (cat. n°17).

Néanmoins des appliques de *fulcrum* de forme IV sans décor polychrome, ont été découvertes, essentiellement à Pompéi, moulées surtout en une seule pièce et surmontées pour certaines d'un dossier en bois. Quatre d'entre elles ont été découvertes dans la pièce EE de la maison de Caius Iulius Polybius : deux d'entre-elles se composent d'une protomé de cheval, d'un buste-médaille féminin et d'une plaque aniconique dans sa partie médiane, les deux autres étant entièrement aniconiques⁵⁶⁶. L'accoudoir est surmonté d'un dossier en bois qui n'est pas orné de gaines à ses extrémités. Si l'on en croit le journal de fouilles, cependant, la face extérieure du dossier était probablement décorée de lamelles d'argent comme l'a été, nous l'avons vu, le dossier du lit de la maison de Caius Vibius. D'après les croquis réalisés lors de la fouille il semblerait également que les appliques de *fulcrum* aient reposé sur des pommeaux. Je les intègre néanmoins comme des appliques de forme IV étant donné leur forme affinée et leur redressement vertical qui est un marqueur singulier de cette forme IV⁵⁶⁷.

Une autre applique de *fulcrum* de forme IV sans décor polychrome a été découverte à Pompéi, probablement dans la maison d'Aulus Trebius Valens⁵⁶⁸. Le médaillon circulaire, la garniture du champ médian et l'armature sont une même plaque redressée verticalement. La protomé est une tête de canard ou d'oie⁵⁶⁹.

Enfin, une dernière applique de forme IV de provenance inconnue cette fois se compose d'une armature verticale, avec un petit éperon à bord plat, aniconique et sans autre élément rapporté. Un trou de fixation est présent sur sa cornière supérieure. Elle est en outre surmontée d'une gaine de dossier légèrement incurvée, décorée d'incisions et se terminant par un bout arrondi. La hauteur de cet ensemble, accoudoir et dossier, mesure 55,2 cm et peut par conséquent dater du I^{er} ou II^e siècle de n. è.⁵⁷⁰.

⁵⁶⁶ Les objets sont conservés au magazzino della Soprintendenza Archeologica de Pompéi (inv. 2273/21748 et 2294/21757).

⁵⁶⁷ Faust 1989, p. 27, 55, 65, 76, 138, 140, 150 et 200, n°312-313 ; Auricchio 2001, p. 209-210 et 294-296 ; Guzzo 2003, p. 163.

⁵⁶⁸ L'objet est conservé au magazzino della Soprintendenza Archeologica de Pompéi (inv. 729).

⁵⁶⁹ Faust 1989, p. 31, 55-56, 65, 93, 115 et 199, n°304, fig. 4.

⁵⁷⁰ L'objet a été vendu lors d'une vente d'objets d'art à Londres en 1980 (inv. s. n.) (Faust 1989, p. 59 et 220, n°474, pl. 32,1).

Le socle de pied de lit

Les formes des éléments de jambage des pieds de lit en alliage cuivreux assemblés entre eux cherchent à imiter les exemplaires de pieds de lit en bois façonnés par un tour d'ébéniste. La forme de ces éléments évolue légèrement entre ceux de la basse époque hellénistique et ceux datant de l'époque romaine.

Les éléments de jambage des lits hellénistiques ne comportent pas de décor polychrome. Ils sont plus fins et élancés, surtout dès qu'il s'agit des éléments tronconiques tels que les éléments découverts à Canosa d'Apulie⁵⁷¹ ou ceux de l'épave de Mahdia. Les éléments de jambage des pieds de lit tournés en bronze peuvent aussi avoir été coulés en une seule pièce, tels ceux découverts à Modène (Fig. 78)⁵⁷² ou tels que nous le comprenons à travers quelques pièces en alliage cuivreux et le moule bivalve en plâtre découverts à Délos (Fig. 76)⁵⁷³.

À l'inverse, les éléments de jambage des lits romains à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è. peuvent recevoir un décor polychrome incrusté. Ils sont également plus courts et tassés, à l'image des éléments en forme de cloche situés dans la partie médiane du pied, tels ceux des lits du *triclinium* de la *villa* du Trésor d'argent de Boscoreale⁵⁷⁴.

Néanmoins, l'évolution la plus significative concerne les socles de pied de lit. Une première forme – la forme I – a été découverte dans trois contextes : l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie (cat. n°342-345), l'épave *Fourmigue C* (cat. n°361-378) et à Délos (cat. n°349). Elle date uniquement de la fin du II^e siècle au I^{er} siècle av. n. è.

La seconde forme – la forme II – apparaît quant à elle dès la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. En témoignent les socles très abîmés de la cargaison de l'épave d'Anticythère⁵⁷⁵. Les socles de forme II se retrouvent également dans l'épave de Mahdia⁵⁷⁶, sur le lit du Musée du Louvre (Fig. 77) et sur ceux découverts à Avenches⁵⁷⁷ datés entre le milieu du II^e siècle et le début du I^{er} siècle av. n. è. Cependant, les socles supportant ces lits sont tous aniconiques.

⁵⁷¹ Voir cat. n°342-345.

⁵⁷² Cf. cat. n°257 et 258 ; Ortalli *et al.* 1989, p. 352.

⁵⁷³ Le moule en plâtre n'a pas dû servir à couler des pieds de lit en bronze car aucune trace de métal en fusion n'est présente : ce n'est pas un moule de coulée (Rolley 1983, p. 15). En revanche, étant réutilisable, le moule a dû servir soit à couler des modèles en cire, soit à couler des modèles en plâtre. Si le moule a servi à fabriquer des modèles en cire du pied de lit, l'épaisseur de la cire – puis celle du bronze – n'était pas uniforme et la fonte en creux était faite par procédé indirect (sur négatif) avec réemploi du moule de modèle. Si le moule a servi à fabriquer des modèles en plâtre, ces derniers étaient des noyaux de coulée et la fonte en creux était faite par procédé direct (sur positif).

⁵⁷⁴ Voir cat. n°346, pl. 8.1.

⁵⁷⁵ Kaltsas, Vlachogianni, Bouyia 2012, p. 125-126, n°72-74.

⁵⁷⁶ Faust 1994, p. 592-600.

⁵⁷⁷ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 68-69, élément 1.

L'arrivée du décor polychrome sur les socles de forme II à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è. et surtout durant tout le I^{er} siècle de n. è. représente une étape et un marqueur chronologiques notables. Citons pour exemple les éléments découverts sur l'Esquilin à Rome (cat. n°386), à Ostie (cat. n°379), à Amiternum (cat. n°347, 348, 384 et 385), à Isera (cat. n°389), en Campanie (cat. n°346, 350-353, 355-360, 380 et 381), en Maurétanie Tingitane (cat. n°390, 382 et 383), à Bourgoin-Jallieu (cat. n°354), ainsi que les deux éléments de provenance inconnue (cat. n°387 et 388).

Il est à noter cependant que deux socles de forme II aniconiques coexistent généralement avec deux autres à décors polychromes sur le même lit, en tant qu'éléments situés sur la face postérieure moins visible et dans une même logique de répartition polychrome que celle des appliques de *fulcrum*, comme nous pouvons le voir à travers les exemples des lits d'Amiternum ou ceux de la maison de Marcus Fabius Rufus (cat. n°380 et 381) et de la maison de Caius Vibius (cat. n°359 et 360) à Pompéi.

Forme I

Le socle de forme I représente sur sa face antérieure deux pattes de lion opposées. Elles sont modelées en léger relief et ciselées de fines stries pour accentuer le pelage du félin dans sa partie inférieure. La partie supérieure de cette même face a quant à elle deux tenons quadrangulaires qui ressortent de quelques millimètres, comme nous le comprenons avec l'un des socles en bon état de conservation découvert dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°369). Ils servent peut-être d'élément de fixation pour un élément rapporté en alliage cuivreux ou dans un autre matériau, qui a malheureusement disparu de nos jours, car une délimitation nette se fait entre la partie inférieure modelée et ciselée, donc visible, et la zone autour des tenons plate et aniconique, probablement masquée par l'élément rapporté.

Les pieds de meubles en forme de patte de lion sont répandus dans l'Antiquité. L'animal a une valeur apotropaïque dans les sociétés anciennes, tant dans les contextes domestiques comme protecteur du foyer que funéraires comme gardien des tombes. L'animal est présent très tôt chez les Égyptiens comme représentation de lit funéraire (lit léontomorphe), il est ensuite largement repris dans le monde grec comme pied de lit ou de trône⁵⁷⁸. Nous retrouvons également la patte de lion munie de ses griffes comme socle de table (cat. n°409) ou de trépied (cat. n°401, 404 et 438-440) aux époques hellénistiques et romaines⁵⁷⁹.

⁵⁷⁸ Richter 1966, p. 54-55.

⁵⁷⁹ Cf. *infra*, p. 311.

Forme II

Les socles de forme II ne représentent pas des pattes de lion mais ont sensiblement le même profil composé de moulures que les socles de forme I. Ils n'ont pas, non plus, de tenon mais uniquement une face antérieure plate qui peut recevoir un décor polychrome à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è.

Ce décor est réalisé par damasquinage et par placage d'argent et de cuivre rouge et représente soit une palmette (cat. n°347, 348, 350-353, 380 et 381), soit un rameau de laurier ou d'olivier (cat. n°346, 355-360, 379, 382, 383, 386, 389 et 390) ou de lierre (cat. n°384, 385, 387 et 388) avec ou sans fleur ouverte et palmette, soit un motif de grecques pour le socle de pied de lit de Bourgoin-Jallieu (cat. n°354).

Le socle hexagonal du lit de Modène

Les éléments de lits en alliage cuivreux de la *domus* située sous la Via Università à Modène comprennent deux gaines de cadre damasquinées d'un motif de grecques en argent (cat. n°257 et 258), huit pieds de lit coulés en une seule pièce dont quatre décorés en bas-relief de scènes de combat de Thésée et Héraclès contre les Centaures et d'un socle de pied de lit de forme hexagonale⁵⁸⁰.

Ce type de socle de pied de lit est le seul connu à ce jour (Fig. 78). Il daterait du troisième quart du I^{er} siècle av. n. è. Il mesure 3,6 cm de hauteur pour 8,6 cm de largeur au maximum, il est coulé en fonte en creux à la cire perdue et il ne présente pas de décor polychrome. Il se compose d'un corps lisse à six faces posé sur une plinthe et surmonté d'une moulure arrondie. Sur cette dernière, chaque angle de l'hexagone a une proéminence sphérique. Le sommet du socle se compose enfin d'une calotte convexe décorée de feuilles d'eau percée en son centre d'un trou circulaire pour permettre l'insertion de l'embout du pied de lit.

2.2 Le lit de table aux pièces en bronze à décors polychromes

2.2.1 Composition, montage, iconographie

Le pied de lit : socle, éléments de jambage, pommeau

Le lit de banquet se compose d'un châssis en bois formant un cadre quadrangulaire prenant place entre deux éléments supérieurs de jambage et reposant sur quatre pieds, comme le rappelle Lucilius dans le livre IV de ses *Satires*⁵⁸¹. Ces derniers sont constitués d'éléments en alliage

⁵⁸⁰ Les pieds de lit ont le numéro d'inventaire SAER 6413 (Ortalli *et al.* 1989, p. 343, n°1c, fig. 277,1 et 278).

⁵⁸¹ Lucilius, *Satires*, IV, 12 (Annexe 1).

cuivreux s'emboîtant les uns dans les autres autour d'une tige en fer. Creux, ils sont remplis de pièces de bois introduites à l'intérieur pour en renforcer ainsi la structure et permettre au meuble de supporter la charge⁵⁸².

De bas en haut, les éléments d'un pied de lit sont formés d'un socle, des éléments de jambage de forme sphérique, cylindrique, tronconique ou annulaire et d'un pommeau (Fig. 33). La reconstitution des lits de table d'Avenches montre qu'ils sont composés dans leur ensemble de quinze éléments et mesurent environ 65 cm de hauteur⁵⁸³. Il en est de même pour la reconstitution d'un des lits découverts dans l'épave de Mahdia à la hauteur des pieds près, comprises entre 93 et 99 cm les éléments en bois compris⁵⁸⁴.

De nouveau, dans le fragment suivant de ses *Satires* qui nous est parvenu, Lucilius décrit le lit de table et plus particulièrement la composition de ses éléments de jambage, esquissant même une comparaison avec le squelette humain :

« Il (le lit) tient à la partie postérieure par des joints et des articulations : c'est comme pour nous la cheville et le genou »⁵⁸⁵.

Notre corpus d'étude regroupe quatre-vingt-onze éléments de pieds de lit en alliage cuivreux et à décors polychromes. Ils sont tous fabriqués selon la technique de la fonte en creux à la cire perdue. Le décor incrusté se situe exclusivement sur cinq éléments composant le pied de lit : le socle, trois éléments de jambage et le pommeau.

Concernant ce dernier élément, seul le lit de Monteleone di Spoleto datant du I^{er} siècle de n. è. présente un décor polychrome floral et géométrique sur deux de ses pommeaux (cat. n°340 et 341). À l'intérieur du pommeau, il est également possible de voir le trou quadrangulaire permettant la fixation de la tige en fer dont il reste des traces.

Les socles de pieds de lit sont au nombre de quarante-neuf et se répartissent en deux catégories en fonction de leur décor, catégories que j'ai nommées forme I et forme II⁵⁸⁶. Leurs dimensions

⁵⁸² Des fragments de bois ont été conservés à l'intérieur d'un socle de pied de lit découvert dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°367) et des éléments de bois tournés ont été découverts carbonisés autour de tiges en fer dans deux maisons à Herculaneum, la maison de la Cloison en bois (Ins. III, n°11-12) et la maison de Neptune et Amphitrite (Ins. V, n°6-7) (Fig. 71) (Boube-Piccot 1975, p. 15-16 ; Mols 1999, p. 100, n°1 et 8, fig. 27, 34-35 et 61 ; Guidobaldi 2012, p. 163 et 166 ; Duvauchelle *et al.* 2013, p. 55-56).

⁵⁸³ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 51-54 et 59-61. Les dimensions totales, et arbitraires, des reconstitutions des lits d'Avenches sont de 212 cm de longueur pour 100 cm de largeur et 75 à 100 cm de hauteur.

⁵⁸⁴ La hauteur des pieds sans les éléments en bois reconstitués est d'environ 88 cm (Faust 1994, p. 592-600, fig. 31 et 32 ; Sobottka-Braun 1994).

⁵⁸⁵ Lucilius, *Satires*, IV, 13 (Annexe 1).

⁵⁸⁶ Cf. *supra*, p. 152 *sqq.* ; il existe également un socle de forme hexagonal mais sans polychromie qui a été découvert dans la *domus* de la Via Università à Modène.

changent légèrement d'un meuble à l'autre avec une hauteur d'environ 5 à 7 cm, une longueur comprise entre 11 et 16 cm et une profondeur de 5 à 9 cm. Ces différences et variations n'ont pas de valeur chronologique. Seule la présence d'un décor polychrome sur la face antérieure du socle de forme II permet de dire, sur la base des découvertes archéologiques que la fabrication de l'élément, et a fortiori du lit, nous donne un *terminus post quem* de la fin du I^{er} siècle av. n. è.

Tous les socles sont constitués d'une base rectangulaire et de flans décorés de moulures. À leur extrémité supérieure on trouve soit une base d'ordre toscan (plinthe, tore et gorge)⁵⁸⁷ (cas du socle découvert à Délos (cat. n°349)), soit une petite plinthe percée permettant l'emboîtement et le maintien de l'élément de jambage supérieur, qui prend à ce moment-là la forme d'une base d'ordre toscan. Pour illustration, les exemplaires découverts dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°361-363, 365-371 et 378). La partie supérieure du socle reste dans tous les cas percée pour permettre le passage de la tige en fer du pied de lit.

Ajoutons que la majorité des socles sont ouverts et légèrement évasés sur leur face postérieure pour permettre l'insertion d'un socle latéral en bois comme nous pouvons le voir sur les quelques reconstitutions de lits tels que celui du Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj à Chieti (cat. n°347 et 348) ou celui de la maison de Caius Vibius à Pompéi (cat. n°359 et 360).

Ces particularités ne se retrouvent pas toujours. Les lits appartenant à la cargaison de l'épave *Fourmigue C* présentaient en effet des éléments postérieurs de socle. Ils complétaient et fermaient ce dernier (cat. n°364 et 372-377). S'ils présentent une face antérieure similaire aux autres éléments, incluant une représentation en pattes de lion et deux tenons (forme I), leur profondeur est inférieure à environ 1 cm. Ils possèdent par ailleurs, sur leur face intérieure, deux autres tenons plus longs et percés certainement pour permettre de fixer et maintenir la tige en fer du pied de lit.

Enfin, les trois éléments de jambage rehaussés d'un décor polychrome ne datent que du I^{er} siècle de n. è. et sont soit de forme tronconique plus ou moins effilée et allongée, soit de forme annulaire. Les éléments de forme tronconique effilée (11,4 cm)⁵⁸⁸ possèdent un décor végétal

⁵⁸⁷ La plinthe est un élément de plan quadrangulaire ou polygonal, de forme plate, disposé sous la base d'une colonne, ou encore sous ou sur son piédestal. Le tore est une moulure dont le profil est un segment de cercle convexe à plan de symétrie horizontal. La gorge est une moulure creuse dont le profil concave comporte un plan de symétrie horizontal (Ginouès, Martin 1985, p. 158-159 ; Ginouès 1992, p. 69 et 72).

⁵⁸⁸ Les dimensions correspondent aux éléments de jambage découverts à Monleone di Spoleto (cat. n°214 et 215).

vertical de rameaux de laurier ou d'olivier en argent (cat. n°179, 180, 214 et 215) alors que les éléments tronconiques plus larges et annulaires présentent un décor horizontal.

Ce dernier type d'élément tronconique est décoré dans sa partie centrale d'un placage réalisé soit uniquement en argent pour certains des éléments découverts dans les environs de Naples (cat. n°181-184), soit plus généralement sous la forme d'un double placage. Un premier placage en alliage cuivreux fait tout le tour du cylindre, puis, sur cette plaque, un décor est incrusté. Il représente un rameau de laurier ou d'olivier damasquiné et plaqué au moins de cuivre rouge (cat. n°178, 185, 193, 194, 196, 197, 199-202) ou une frise de losanges et de spirales plaquée probablement de bronze de Corinthe noir (cat. n°210).

Cet élément tronconique peut également être simplement décoré d'un liseré en relief ou être réalisé en deux parties et permettre l'insertion d'une seconde traverse en bois comme le montrent les reconstitutions des lits d'Avenches (éléments de jambage 6 et 7)⁵⁸⁹.

Le dernier élément de jambage à décor polychrome est de forme annulaire et convexe, telle une bague : il s'emboîte entre deux éléments hémisphériques comme nous le constatons par exemple avec l'élément découvert à Lixus (cat. n°213). Outre le fait que son alliage pourrait être d'une composition et d'une couleur différentes des autres éléments de jambage qui l'entourent, participant ainsi au rendu polychrome du pied de lit comme ceux composant le lit découvert sur l'Esquilin (cat. n°209, 211 et 212), l'élément annulaire est exclusivement décoré d'un rameau de laurier ou d'olivier d'argent et de cuivre rouge (cat. n°203, 204, 186-192 et 198, 207-209 et 213) et peut-être de bronze corinthien noir pour un élément découvert sur l'Esquilin (cat. n°212). Une seule exception existe sur un autre élément trouvé sur l'Esquilin qui est quant à lui orné d'un rameau de lierre aux feuilles cordiformes en cuivre rouge (cat. n°211).

Le cadre du lit : gaine de cadre

Le cadre quadrangulaire du châssis en bois, généralement en bois de frêne (Fig. 31), se compose de quatre traverses correspondant aux faces latérales et longitudinales du lit. Le châssis est parfois renforcé par une seconde traverse passant cette fois-ci entre deux éléments de jambage situés au milieu du pied de lit comme nous l'avons précédemment montré pour les lits d'Avenches.

⁵⁸⁹ Duvauchelle *et al.* 2013, p. 51, fig. 51.

Le cadre du lit peut être décoré à ses extrémités de gaines en alliage cuivreux⁵⁹⁰. Cette option est réservée aux exemplaires les plus luxueux, comme Juvénal le suggère en tout cas, dans sa critique du luxe de son époque :

« Les lits étroits offraient leurs flancs sans ornements »⁵⁹¹.

Les gaines de cadre ornant les lits s'emboîtent dans le châssis grâce à leur section en U (Fig. 33). Elles se composent par conséquent d'une armature avec ce type de section et d'une plaque médiane recevant le décor incrusté. Ses deux éléments peuvent être moulés en une seule pièce ou séparément. Les ailes de la gaine, c'est-à-dire les faces supérieure et inférieure, sont larges d'environ 3 à 4 cm et ont à leurs extrémités et au centre des trous de fixation permettant le passage d'un rivet en alliage cuivreux traversant le bois et fixant la gaine à celui-ci. Ainsi, un rivet de section quadrangulaire est entièrement conservé sur l'une des gaines de cadre découvertes dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°276, pl. 56.3). Les gaines de cadre peuvent également former un angle droit pour couvrir les angles du châssis comme l'illustrent certains éléments découverts à Monteleone di Spoleto (cat. n°328-330).

L'armature est majoritairement fabriquée selon la technique de la fonte en cire perdue. Elle est directement façonnée en cire avec un profil en U puis coulée en bronze. Nous distinguons parfois les traces de façonnage à l'arrière des angles des gaines. Le noyau de coulée en matériau réfractaire devait être présent à l'intérieur de la gaine, avant d'être retiré après coulée lors du décochage de la pièce.

Deux gaines de cadre découvertes dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* témoignent cependant d'un mode de fabrication différent (cat. n°276 et 278). Ici, les armatures semblent ne pas avoir été moulées mais pliées et découpées pour former une section en U. On a d'abord plié en trois une plaque en bronze d'1 mm d'épaisseur et d'environ 4 cm de largeur. Sa plus petite face d'environ 4 cm correspond à la hauteur finale de la gaine et les deux autres faces de la même longueur – environ 44 cm – correspondent à la longueur finale de la gaine. Puis, au niveau des angles droits formés par le pliage, la plaque a été entaillée sur 1 cm et les extrémités coupées en biseau. Les bandeaux d'1 cm ont ensuite été repliés vers l'intérieur pour former un angle de 90° et permettre la fixation par l'arrière de la plaque médiane décorée. Ils ont

⁵⁹⁰ Il existe également d'autres lits ornés à leur cadre de placage d'ivoire, d'os et même d'écailles de tortue d'après Juvénal (*Satires*, XI, 90-98) (Annexe 1).

⁵⁹¹ Juvénal, *Satires*, XI, 96 (Annexe 1).

également été recuits et martelés pour créer une moulure comme nous pouvons le voir à travers une illustration (cat. n°278, pl. 56.4).

Quant à la plaque médiane, elle est fabriquée en fonte pleine. Elle est quadrangulaire, épaisse d'environ 2 mm, s'insère comme nous l'avons dit par l'arrière de l'armature et se fixe à celle-ci grâce à un bandeau de quelques millimètres de largeur comme nous pouvons le voir avec un fragment découvert dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°285). Elle est enfin l'élément recevant le décor polychrome par damasquinage et par placage d'autres métaux.

La gaine de cadre du lit de l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie datée de la fin du II^e ou du début I^{er} siècle av. n. è. (cat. n°226) semble néanmoins présenter deux autres techniques de décoration : le décor floral ornant la partie gauche de la gaine et partiellement conservé aurait été réalisé par soudage et rivetage. La tige du rameau aurait été soudée à la plaque médiane et la plaque formant les feuilles aurait été fixée par un petit rivet à cette dernière.

Notre corpus d'étude regroupe cent vingt-quatre éléments décorés de motifs géométriques ou floraux tels que les rameaux de laurier ou d'olivier, l'acanthé arborescente, le motif de grecques ou celui de « candélabre »⁵⁹². L'ensemble s'étend de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. à la première moitié du II^e siècle de n. è. Les éléments ont été souvent découverts avec d'autres éléments composant le lit.

Les dimensions des gaines de cadre de lit varient légèrement pendant ces quatre siècles de production, sans que l'on puisse pour autant observer une évolution chronologique dans les dimensions. La hauteur des gaines se situe majoritairement entre 4 et 5 cm et la longueur des gaines ornant les parties longitudinales du lit est comprise, pour les objets découverts encore complets, entre 30 cm et 58,5 cm avec une moyenne à 46 cm.

L'accoudoir du lit : applique de fulcrum

L'accoudoir est situé au sommet de l'un ou des deux côtés latéraux du meuble et repose donc sur le châssis en bois (Fig. 33).

Son terme latin *fulcrum* est issu du verbe *fulcire* qui signifie « soutenir ou supporter »⁵⁹³, il s'agit bien ici en effet de supporter le coude du convive allongé sur le lit.

Dans la littérature antique, la plus ancienne mention connue du terme *fulcrum* date de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. et se trouve dans l'un des textes des *Satires* du premier poète

⁵⁹² Cf. *infra*, p. 353 sq.

⁵⁹³ Ernout, Meillet, André 1994, p. 258-259.

satirique romain Lucilius. Il n'en donne malheureusement pas de description. Il faut attendre l'époque augustéenne et l'histoire *Quis quid invenerit (Les inventeurs et leurs auteurs)* dans les *Fabulae* du grammairien Hygin pour rencontrer de nouveau le terme *fulcrum*. On y trouve une description plus détaillée, incluant celle de la protomé de mule ornant l'applique. Il en est de même quasiment un siècle plus tard dans l'œuvre satirique de Juvénal qui décrit les protomés ornant les lits de ses ancêtres, de loin préférables à ceux, bien trop fastueux de son époque, décorés d'écailles de tortue. Dans un autre passage de cette œuvre, Juvénal ironise même sur le rôle protecteur du génie ornant l'applique de *fulcrum*⁵⁹⁴.

Concernant la fonction même du *fulcrum* sur le lit, nous devons nous faire appel à d'autres auteurs. Suétone, dans la *Vie de Claude*, observe que les enfants de haute naissance pouvaient prendre place lors des banquets sur le *fulcrum* du lit, signifiant par conséquent ici son accoudoir⁵⁹⁵. Enfin, deux autres auteurs plus tardifs mentionnent explicitement la fonction du *fulcrum* sur le lit.

Le premier, à la fin du IV^e siècle de n. è., est le grammairien païen Servius qui dans ses *Commentarii in Vergilii Aeneidos libros* nous précise d'une part la fonction et reprend d'autre part la couleur dorée de l'accoudoir décrite par Virgile :

« Les accoudoirs de lit dorés : sur lesquels on s'adosse, c'est-à-dire on s'appuie »⁵⁹⁶.

Le second, au cours du VII^e siècle de n. è., est Isidore de Séville dans son encyclopédie *Etymologiae* qui reprend la description et ajoute le terme *reclinatoria* pour préciser que les accoudoirs se situent à l'arrière du lit, ayant par conséquent dans ce cas plutôt une fonction de dossier :

« Les accoudoirs sont des ornements de lit, ils sont ainsi nommés parce qu'on s'adosse dessus, c'est-à-dire qu'on s'en sert de support, ou, si vous voulez parce qu'ils soutiennent des coussins ou la tête ; les gens mentionnent qu'ils sont à l'arrière du lit »⁵⁹⁷.

L'accoudoir était réalisé dans le même matériau périssable que le châssis et il est orné à ses extrémités d'appliques richement décorées. Celles-ci sont composées d'une armature munie d'une cornière permettant sa fixation sur l'accoudoir et à laquelle se fixent une protomé en

⁵⁹⁴ Juvénal, *Satires*, VI, 21-22 (Annexe 1).

⁵⁹⁵ Suétone, *Vie des douze Césars, Vie de Claude*, XXXII (Annexe 1).

⁵⁹⁶ Virgile, *Énéide*, VI, 603-605 ; Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, VI, 604 (Annexe 1).

⁵⁹⁷ Isidore de Séville, *Étymologies*, XIX, 26, 3 (Annexe 1).

demi-ronde-bosse dans sa partie supérieure, un médaillon généralement en demi-ronde-bosse dans celle inférieure et une plaque comme garniture du champ médian (Fig. 34). Une forme spécifique d'applique de *fulcrum* munie d'un dossier, la forme de transition III-IV, s'ajoute une gaine de dossier en alliage cuivreux⁵⁹⁸. Certains de ces éléments, en fonction de leur période de production, ont été moulés soit en une seule pièce soit en plusieurs puis soudées entre-elles.

L'armature

L'armature est un élément simple dont la fonction est de permettre l'assemblage des autres éléments plus richement décorés et en relief. Elle se fixe par ailleurs sur la tranche de l'accoudoir en bois, grâce à sa cornière. Sa forme est par conséquent serpentée pour correspondre au profil de l'accoudoir⁵⁹⁹.

Les armatures des appliques de *fulcrum* que j'ai recensées pour mon étude sont au nombre de trente-sept (cat. n°11-14, 21, 30-34, 42, 43, 55, 60, 64, 68, 69, 78, 96-98, 100, 109-111, 130, 134, 145-148, 151, 155, 156, 166, 167 et 172). Elles ont été intégrées parce que d'autres éléments polychromes (protomé, buste-médaille, garniture du champ médian) sont fixés à elles depuis l'Antiquité ou à l'occasion d'une restauration moderne.

En effet, l'armature d'applique de *fulcrum* ne possède pas d'ornementation polychrome sauf une, provenant probablement de Karderesi en Turquie (cat. n°60). Son pourtour est décoré d'un liseré de parallélogrammes plaqués par alternance d'argent et de cuivre rouge. Ce même liseré se dessine également sur le pourtour de la garniture du champ médian qui orne sa partie centrale.

Pour l'ensemble des autres armatures l'ornementation se limite à une moulure simple et une incision réalisées dès le modèle en cire et reprises à froid, à l'exception de deux appliques de *fulcrum* provenant d'un lit funéraire d'Amiternum (cat. n°145 et 146). Ces armatures présentent un bandeau décoré en relief d'anthémions de rosettes et de palmettes ouvertes à cinq feuilles⁶⁰⁰.

La protomé

Dans la grande majorité des cas, la protomé est une représentation animale telle que le cheval, la mule, le lion, la panthère, le chien, l'éléphant ou le canard, à l'exception des lits de table découverts dans le *tablinum* de la maison de Ménandre à Pompéi où les protomés sont des Éros bacchiques aux yeux incrustés d'argent, aux lèvres plaquées de cuivre rouge, tenant une oie qui

⁵⁹⁸ Cf. *supra*, p. 148 *sqq.*

⁵⁹⁹ Les formes et les dimensions des armatures sont décrites plus en détail *supra* : cf. *supra*, p. 143 *sqq.*

⁶⁰⁰ Ginouvès, Martin 1985, p. 178-179.

tente de manger des grains de raisin (cat. n°32 et 33). À l'exception, aussi, du lit découvert dans la maison de Caius Vibius, également située dans la même cité vésuvienne, où la protomé est un Éros aux détails physiques polychromes, tenant cette fois-ci une grappe de raisin et un canard (cat. n°98).

Notre corpus d'étude recense quatre-vingt-sept protomés en alliage cuivreux à décors polychromes⁶⁰¹. Elles ont été découvertes avec d'autres éléments de l'applique ou seule. Elles ornent les appliques de *fulcrum* de la forme II sans précision d'origine (cat. n°25, 84, 91 et 174), de la forme II d'origine grecque (cat. n°12, 13, 15, 50, 55, 64, 78, 90, 109, 130, 134, 166-169, 171 et 172), de la forme III⁶⁰² (cat. n°18, 21-24, 30, 37, 42-44, 53, 54, 57, 61, 62, 68, 69, 71-73, 77, 81, 89, 94-97, 99-103, 106, 107, 110-113, 125, 126, 128, 132, 135, 136, 138, 140, 145-149, 151 et 161), de la forme de transition III-IV (cat. n°31-34 et 98), de la forme IV (cat. n°11 et 17) et également des appliques dont la forme n'est pas définie (cat. n°121-124, 153 et 154).

Les protomés coulées avec l'armature proviennent uniquement d'applique de *fulcrum* de forme II datant du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. n. è. (cat. n°55, 78, 84, 109 et 134). Après et jusqu'au II^e siècle de n. è., moment qui correspond à la fin de production des ornements en alliage cuivreux de ce type de lit de banquet, la protomé est fabriquée séparément et soudée à l'armature. Ces innovations et améliorations techniques permettent par conséquent de donner une fourchette chronologique allant du I^{er} siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. aux protomés assemblées après coulée à l'armature de l'applique de *fulcrum*.

Les dimensions des protomés de l'ensemble des appliques de *fulcrum* dont les mesures sont connues de moi varient au sein d'un même type de représentation iconographique, excepté pour les deux protomés de mule d'applique de forme IV de dimensions très inférieures. En effet, si l'on prend l'exemple des protomés de mule dont la quantité est la plus significative, les dimensions des protomés des appliques des formes II et III varient entre 9,5 cm et 20 cm avec une moyenne se situant aux alentours de 14 cm tant pour la hauteur que pour la longueur, alors que les dimensions des deux protomés de mule des appliques de *fulcrum* de forme IV sont

⁶⁰¹ Il faut néanmoins préciser que six protomés ne semblent pas présenter d'incrustation, mais elles ont été intégrées au corpus d'étude car elles ont été découvertes avec d'autres éléments à décors polychromes formant l'applique de *fulcrum* (buste-médaille et garniture du champ médian).

⁶⁰² Les protomés définies comme appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme III pourraient possiblement pour certaines appartenir à des appliques de forme de transition III-IV, mais à cause des similitudes entre ces deux formes et par manque de la certitude de la présence d'un dossier il a été préférable de les renseigner comme appartenant à des appliques de forme III.

respectivement de 6 cm de hauteur pour la première (cat. n°17) et 5,4 cm de hauteur pour 2,3 cm de longueur pour la seconde (cat. n°11).

Ces dernières dimensions montrent un raccourcissement et un raidissement des protomés qui ornent les appliques de forme IV. Ce raidissement va dans le même sens que celui de l'applique dans son intégralité car, comme nous l'avons vu précédemment, elle s'adapte à la volonté d'un accoudoir plus haut et horizontal⁶⁰³.

Le médaillon

Le médaillon est un élément décoratif en alliage cuivreux ornant la partie inférieure de l'applique de *fulcrum* des lits de table. Seul des bustes-médailles ont un rendu polychrome, à l'exception d'un médaillon du British Museum représentant un disque plein décoré de cercles concentriques et d'une frise de postes probablement incrustés d'argent (cat. n°78). Les autres médaillons en disque plein découverts à ce jour sont soit décorés d'incisions circulaires, soit décorés d'un masque de Méduse en bas-relief⁶⁰⁴, soit aniconiques : ils ornent des appliques de *fulcrum* dont la protomé est un canard (cat. n°21, 31 et 34)⁶⁰⁵.

Cette constatation peut s'expliquer par le fait qu'une applique de *fulcrum* située sur la partie postérieure du lit, donc contre le mur, n'a pas besoin d'être richement décorée et d'être embellie par des couleurs car elle est peu visible. À la différence des éléments ornant la partie antérieure du lit, telle que l'applique de l'accoudoir dont la direction est majoritairement vers la gauche⁶⁰⁶, On en trouve confirmation dans la grande majorité des bustes-médailles à décors polychromes découverts qui ornent ou ornaient des appliques de *fulcrum* dirigées vers la gauche.

Le buste-médaille est en demi-ronde-bosse (ou en très haut relief) : il représente une divinité, masculine ou féminine, une créature mythologique souvent liée au cortège dionysiaque ou un être humain (homme, femme, enfant). Les bustes-médailles à décors polychromes sont tous fabriqués selon la technique de la fonte en creux à la cire perdue. Ils sont également des éléments coulés séparément au reste de l'applique, puis assemblés à l'armature⁶⁰⁷.

⁶⁰³ Cf. *supra*, p. 150 *sq.*

⁶⁰⁴ Par exemple deux des appliques de *fulcrum* découvertes dans les environs de Naples (en relation avec cat. n°68 et 69 ; Fig. 177) sont composées d'une protomé de canard et d'un médaillon en tête de Méduse.

⁶⁰⁵ Les trois médaillons cités sont présents dans notre corpus d'étude car ils sont d'une part encore assemblés à l'armature de l'applique de l'accoudoir du lit et d'autre part que la protomé, également fixée à l'armature, a un décor polychrome. Autrement, il a été découvert d'autres médaillons ornant des appliques de *fulcrum* dont les éléments décoratifs n'ont pas de décor polychrome (Faust 1989, p. 115-116).

⁶⁰⁶ Cf. *infra*, p. 395.

⁶⁰⁷ Certains bustes-médailles, appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme I et de forme II d'origine romaine, sont néanmoins coulés en une seule pièce avec l'armature mais ils n'ont pas de décoration polychrome (Faust

Notre corpus d'étude regroupe quatre-vingt-seize buste-médailleurs en alliage cuivreux à décors polychromes datant du début du II^e siècle av. n. è. au milieu du II^e siècle de n. è.⁶⁰⁸. Ils ont été dans une grande majorité découverts de manière isolée. Certains ont également connu une seconde utilisation en tant que peson de balance, par l'ajout de plomb et d'un anneau de suspension (cat. n°9, 16, 20, 29, 36, 39, 47, 49, 79, 80, 82 (?), 115, 120, 131, 163, 164 (?), 165, 175, 176 (?) et 177), ou en tant qu'éléments décoratifs de char déposé en contexte funéraire, par l'ajout d'une fixation quadrangulaire à l'arrière du buste (cat. n°66, 105 (?), 157-159).

Les bustes-médailleurs à décors polychromes appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°12, 14, 51, 63-65, 119, 130, 166, 167, 170 et 171), de forme II sans possible précision d'origine (cat. n°52, 74, 79, 104, 114, 118 et 163), à un très grand nombre d'appliques de forme III⁶⁰⁹ (cat. n°9, 10, 19, 20, 26, 28-30, 35, 36, 40-43, 45-47, 49, 56, 58-60, 66-70, 75-, 80, 88, 92, 93, 105, 108, 110, 111, 115-117, 120, 127, 129, 131, 133, 137, 139, 141-143, 145-148, 151, 157-160, 162, 164, 165, 173 et 175-177)), à quelques appliques de forme de transition III-IV attestées car ils ont été découverts avec d'autres éléments constituant les lits de table dont, surtout pour cette forme spécifique, la gaine de dossier (cat. n°32, 33, 98 et 156), de quelques possibles appliques de *fulcrum* de forme IV (cat. n°16, 39 (?) et 76 (?)) et enfin de forme non définissable par manque d'informations (cat. n°82 et 83). Il faut ajouter à cette liste quatre bustes-médailleurs qui semblent être des productions modernes (cat. n°38, 64, 96 et 97).

Les dimensions des bustes-médailleurs varient de quelques centimètres au sein d'une même représentation iconographique ou d'une même forme d'applique de *fulcrum*. Les diamètres des médailleurs, dont les dimensions sont connues, varient essentiellement entre 6 et 8 centimètres, excepté pour quatre bustes-médailleurs datant du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. pour lesquels la largeur du buste dépasse les 10 centimètres (cat. n°58, 88, 141, 165).

Les hauteurs des bustes-médailleurs datant du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. n. è. varient entre 7 et 13 centimètres, avec une moyenne d'environ 10 centimètres. Les hauteurs des bustes, appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme III ou de forme de transition III-IV et datant du I^{er} siècle av. n. è. au début du II^e siècle de n. è., s'échelonnent entre 5 et 19,5 centimètres

1989, p. 162-163, 173, 176, 181-182, 196, 198, 212-213, 219-220 et 223, n°120, 148, 163, 170, 185-187, 192, 286, 296, 394-395, 401, 466 et 495, pl. 1, 2, 5, 6, 8, 9,1, 16,1, 17, 18,3 et 79,5).

⁶⁰⁸ Il a également été découvert des bustes-médailleurs semblables mais ne présentant pas de polychromie (Barr-Sharrar 1987 ; Manfrini Aragno 1987 ; Faust 1989).

⁶⁰⁹ Certains bustes-médailleurs, comme certaines protomés décrites précédemment, pourraient possiblement appartenir à des appliques de forme de transition III-IV, mais nous ne possédons pas assez d'informations pour pouvoir les classer dans ce type.

avec une moyenne néanmoins de 11 centimètres. Enfin, les deux hauteurs connues des bustes-médallons d'applique de forme IV sont de 6,5 et 8,9 centimètres.

Malgré ces variations de dimensions sur l'ensemble des bustes-médallons étudiés, on constate une légère augmentation de taille des bustes pour les appliques de forme III. Il s'agit surtout des bustes découverts en Maurétanie Tingitane et plus particulièrement à Volubilis où les hauteurs atteignent jusqu'à 19,5 centimètres (cat. n°137, 141 et 142).

La garniture du champ médian

La garniture du champ médian est située dans la partie centrale de l'applique de *fulcrum*. Les premières garnitures appartenant à des appliques de forme I sont moulées avec les autres éléments et sont souvent décorées de scènes en relief qui représentent des personnages accoudés ou allongés dans une position lascive, avec le bras levé au-dessus de la tête ou replié et maintenant la tête et le corps placé de côté, tels qu'Aphrodite, Bacchus, Ariane ou le cyclope Polyphème⁶¹⁰.

Mais à partir de la fin du II^e siècle av. n. è., sur les appliques de forme II, les garnitures du champ médian deviennent des éléments coulés séparément et soudés à l'armature. Cette caractéristique se retrouve jusqu'au II^e siècle de n. è., sur les appliques de forme IV⁶¹¹.

Notre corpus d'étude recense trente-deux garnitures du champ médian (cat. n°11, 21, 27, 30-33, 42, 43, 48, 60, 68, 69, 85, 96-98, 100, 110, 111, 145-148, 151, 152, 155, 156, 166, 167 et 172) qui appartiennent majoritairement à des appliques de *fulcrum* de forme III.

Ce sont des plaques en fonte pleine épaisses d'environ 2 à 3 millimètres. Elles présentent un profil légèrement courbé pour s'adapter parfaitement à celui de l'armature de l'applique de *fulcrum*. Leur décor polychrome principal est en relation avec le monde végétal tel que les rameaux de laurier ou d'olivier et surtout les acanthes arborescentes qui apparaissent à la fin du I^{er} siècle av. n. è.

Les quelques dimensions connues de certains éléments montrent qu'elles varient peu, et qu'il est difficile de les prendre comme critères de classification. Au travers d'un seul exemple, en effet, celui des deux garnitures du champ médian contemporaines et découvertes dans l'épave

⁶¹⁰ Faust 1989, p. 161-163, 173, 176, 179, 218, 220, n°35, 45, 50, 120, 148, 170, 456 et 473, pl. 1, 2, 3,1, 4 et 5,1.

⁶¹¹ Il existe néanmoins deux exceptions, les garnitures du champ médian découvertes aux Roches-de-Condrieu où elles font partie intégrante des armatures car les appliques sont des plaques de réemploi (cat. n°155 et 156).

Fourmigue C (cat. n°110 et 111), nous voyons qu'elles représentent les longueurs maximales et minimales de l'ensemble des mesures connues.

La gaine de dossier

Nous l'avons vu, la gaine de dossier est uniquement présente sur les appliques de forme de transition III-IV. Le profil en U et la réalisation en fonte en creux à la cire perdue rapprochent la gaine de dossier de la gaine de cadre de lit. Seules les dimensions et parfois la forme rectiligne varient⁶¹².

Les décors des gaines de dossier se situent soit uniquement sur la face antérieure (cat. n°86, 87 et 150), soit sur les faces antérieure et intérieure (cat. n°31-34, 98, 155 et 156). Ils peuvent être des motifs en relief ou incisés dessinés dès le modèle en cire et retravaillés à froid après la coulée, comme les moulures ornant le pourtour des gaines. Certaines gaines sont agrémentées d'une statuette soudée à l'armature telle que la statuette d'Hercule décorant la partie supérieure de la face antérieure des gaines de dossier des lits de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°31-34).

Les décors sont parfois polychromes, utilisant pour cela rarement la technique de l'étamage comme pour les gaines de dossier des Roches-de-Condrieu (cat. n°155 et 156) ou plus généralement les techniques d'incrustation du placage et du damasquinage. Ces deux dernières techniques ont été plus largement utilisées pour incruster des métaux de différentes couleurs (cuivre rouge, argent, bronze corinthien) permettant de créer des motifs floraux ou géométriques polychromes.

Les plaques médianes des faces intérieures des gaines de dossier des lits de la maison de Ménandre ont un pourtour décoré d'un bandeau de parallélogrammes plaqués par alternance de cuivre rouge et d'argent⁶¹³ et elles sont décorées dans leur partie centrale d'un rameau de laurier ou d'olivier⁶¹⁴. La tige et les feuilles du rameau sont en argent alors que ses fruits sont en cuivre rouge.

⁶¹² Cf. *supra*, p. 148 *sqq.*

⁶¹³ Le bandeau de parallélogrammes polychrome se retrouve, comme il a déjà été mentionné, sur l'armature et la garniture du champ médian de l'applique de *fulcrum* découverte à Karderesi (cat. n°60), mais également sur les appliques de *fulcrum* de forme III provenant d'Herculanum et de la maison Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°18 et 30).

⁶¹⁴ Le rameau de laurier ou d'olivier est présent sur soixante-dix-huit objets de notre corpus d'étude (cat. n°31-34, 42, 68, 69, 85, 110, 111, 152, 178-180, 185-204, 207-209, 212, 214, 215, 220-226, 247, 271, 272, 278, 316, 317, 346, 355-360, 379, 382, 383, 386, 389, 390, 396, 397, 401, 404, 406, 411, 429, 448, 464, 467 et 468). Il y a différentes variantes : soit un seul rameau rectiligne comme sur les gaines de dossier ou soit deux rameaux en couronne ou en superposition ou alors, dans la majorité des cas, en opposition par leur sommet. Ce motif décore des gaines de dossier, des garnitures du champ médian et des protomés d'applique de *fulcrum*, des gaines de cadre

Les gaines de dossier découvertes aux Roches-de-Condrieu sont quant à elles décorées en argent d'un motif dit « candélabre » car il est formé, le long d'une tige centrale, d'une succession de motifs symétriques (alpha, volute, cœur, chapiteau ionique) ressemblant à un candélabre stylisé⁶¹⁵.

Enfin, un dernier type de décor est présent sur la gaine de dossier découvert dans le Tibre (cat. n°150) : un rameau de chêne⁶¹⁶.

Les inscriptions de montage

Certains éléments en alliage cuivreux découverts comportent des inscriptions, généralement grecques mais aussi latines, correspondant à des chiffres ou à de simples lettres.

La simple lettre grecque Δ est présente à l'arrière de certaines protomés et bustes-médallions d'applique de *fulcrum* provenant de l'épave de Mahdia (cat. n°168, 171 et 172), de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°110-112) et de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°31). Elle est en relief comme nous pouvons le voir à l'arrière de la protomé de canard découverte dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°112). Ce détail nous permet de préciser que la lettre a été réalisée sur le modèle en cire, probablement pour faciliter le réassemblage, après coulée, des pièces en bronze d'une même applique de *fulcrum*. Cette lettre grecque indique par conséquent une étape du mode opératoire d'un atelier hellénique. Elle permet aussi d'étayer plus solidement l'hypothèse que ces différents éléments de lit de table, découverts dans divers contextes, pourraient bien provenir d'un même atelier⁶¹⁷.

Les autres caractères inscrits sont des chiffres gravés en traits continus ou en pointillés et formant parfois une série continue. Ces chiffres grecs ou latins sont présents sur des éléments de jambage (cat. n°367 et 369-371) et des gaines de cadre de lit (cat. n°220, 221, 223 et 225). Ils servaient probablement à faciliter le remontage du meuble lors de son installation dans la pièce de réception, tel un mode d'emploi⁶¹⁸.

de lit et de table, des socles et des éléments de jambage de lit et de trépied et des couronnements de porte-lampe. Les métaux utilisés pour l'incrustation sont essentiellement du cuivre rouge et de l'argent, et peut-être en bronze corinthien pour les pièces découvertes dans une maison sur l'Esquilin. Un seul décor n'est pas incrusté mais son métal est soudé et riveté à la plaque médiane (cat. n°226) (cf. *infra*, p. 336 *sq.*).

⁶¹⁵ Le motif « candélabre » est également présent sur huit gaines de cadre de lit datant entre la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. et la première moitié du I^{er} siècle av. n. è. (cat. n°273, 274, 277, 280, 283, 287, 288 et 339). Les motifs, dont les incrustations sont conservées, sont tous en argent et présentent quelques variantes (cf. *infra*, p. 353 *sq.* ; Fig. 158).

⁶¹⁶ Cf. *infra*, p. 342.

⁶¹⁷ Cf. *supra*, p. 31 *sq.*

⁶¹⁸ Trois études ont été réalisées sur les inscriptions présentes sur des éléments en bronze de lit de table : une étude concerne les inscriptions sur les pièces de pied de lit découvertes dans l'épave *Fourmigue C* Baudoin, Liou, Long 1994, p. 34-37, une autre sur celles présentes sur les éléments de jambage découverts dans l'épave de Mahdia

2.2.2 Répartition de la polychromie

Sur certaines pièces en bronze constituant le lit, un décor ou des détails colorés peuvent être appliqués pour donner un rendu polychrome au meuble (Fig. 33). Ils se répartissent sur les trois parties du lit : l'accoudoir, le cadre et le pied de lit. Dans ce dernier cas, ce sont plus particulièrement le pommeau, certains éléments de jambage et le socle qui peuvent accueillir une ornementation polychrome.

Le décor polychrome sur une applique de *fulcrum* apparaît pour la première fois, au vu des découvertes archéologiques, sur des appliques de forme II et probablement uniquement de forme II d'origine grecque. La polychromie apparaît par conséquent sur les lits d'apparat à partir du II^e siècle av. n. è. Elle agrmente ensuite au cours du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. un très grand nombre d'éléments appartenant à des appliques de forme III – un peu plus d'une centaine d'objets ont été recensés dans le corpus d'étude – et de forme de transition III-IV, avec certitude au nombre de dix objets, au témoignage des découvertes archéologiques. L'ajout de couleurs sur les appliques de *fulcrum* s'observe enfin sur cinq éléments en alliage cuivreux d'applique d'accoudoir de lit de forme IV datant du II^e siècle de n. è.⁶¹⁹.

Les couleurs appliquées sur les protomés ont pour fonction de marquer les yeux des animaux, souligner des détails décoratifs sur les accessoires portés par ces derniers, comme nous le verrons plus en détail par la suite. Malheureusement, vingt-deux protomés n'ont pas conservé la matière incrustée de leur décor.

Le métal le plus utilisé dans les incrustations est l'argent. En seconde position vient le cuivre rouge. Certains détails polychromes semblent également être des incrustations d'un alliage cuivreux (cat. n°24, 125 et 126) alors que d'autres incrustations, qui apparaissent sur des protomés datant uniquement du II^e ou du I^{er} siècle av. n. è., sont des pâtes de verre colorées (cat. n°12, 25 et 73).

La polychromie des bustes-médallions se concentre sur les détails anatomiques des personnages et sur leurs vêtements ; nous allons également les détailler plus précisément par type de personnage dans un chapitre suivant⁶²⁰.

(Faust 1994, p. 586-600) et la dernière importante étude concerne les marques épigraphiques « bilingues » gravées sur les éléments de lit de table découverts dans un complexe résidentiel à Avenches détruit par le feu dans la seconde moitié du II^e siècle de n. è. (Duvauchelle *et al.* 2013, p. 34-51).

⁶¹⁹ Il est à noter que neuf objets ont une forme non définie à cause d'un manque d'informations permettant de préciser leur typologie (cat. n°38, 82, 83, 121-124, 153 et 154).

⁶²⁰ Cf. *infra*, p. 275 *sqq.*

Les matériaux utilisés pour ce jeu polychrome sont de nos jours encore conservés sur plus de la moitié des appliques découvertes⁶²¹. Le métal incrusté le plus employé est de nouveau l'argent, puis vient le cuivre rouge. L'incrustation d'une pâte de verre colorée est conservée sur un buste-médaille de Bacchus découvert dans une maison de Pella et datant de la première moitié du II^e siècle de n. è. (cat. n°12).

L'un des bustes-médailles de Silène de Délos, datant de la fin du II^e siècle av. n. è., pourrait avoir été incrusté de pâte de verre au niveau des yeux, mais nous n'avons conservé que des restes de matériaux organiques ayant possiblement servi de matière adhésive (cat. n°51).

Enfin, sur l'un des bustes-médailles de Diane, découvert dans une tombe d'Amphipolis et datant du début du II^e siècle av. n. è., sont mentionnées des traces de dorure (cat. n°65). Je ne peux confirmer cette information, n'ayant pu étudier l'objet de visu et ne possédant qu'un dessin réalisé avant restauration. Rester ouverte par conséquent la question de savoir si ces traces sont effectivement liées à de la dorure ou si elles ne correspondent qu'à la couleur jaune doré de la surface de l'alliage.

Par leur surface plate et assez grande, les garnitures du champ médian des appliques de *fulcrum* ont représenté un lieu d'expression privilégié des savoir-faire de ces artisans coloristes occupés à l'embellissement du lit d'apparat par l'ajout de décors polychromes. Certaines garnitures de notre corpus d'étude, six au total (cat. n°31, 96, 97, 100, 167 et 172), sont néanmoins aniconiques mais elles y sont recensées car elles sont encore fixées avec d'autres éléments de l'applique de *fulcrum* qui sont quant à eux décorés par un jeu de couleurs.

Les décors polychromes ornant les garnitures du champ médian sont essentiellement des motifs végétaux ou géométriques, à l'exception de deux décors provenant de l'un des lits funéraires d'Amiternum qui représentent des paysages sacro-idylliques (cat. n°145 et 146). Les motifs sont tous réalisés par placage et damasquinage. Ils mobilisent cuivre rouge, argent et un alliage de couleur noirâtre, très probablement du bronze corinthien. Identification avérée pour les décors floraux des garnitures du champ médian des Roches-de-Condrieu (cat. n°155 et 156)⁶²².

La polychromie du lit de table se déploie également sur les plaques médianes des gaines de cadre de lit dans un ensemble de motifs végétaux ou géométriques qui courent de manière longitudinale sur le châssis du lit. Les décors géométriques de rectangles, de grecques et de motifs « candélabre » sont généralement incrustés d'argent alors que les motifs floraux de

⁶²¹ Il y a quarante bustes-médailles dont le ou les matériaux incrustés n'ont pas été conservés.

⁶²² Cf. *supra*, p. 51.

rameaux et d'acanthé combinent plusieurs couleurs par l'incrustation de cuivre rouge, d'argent et de bronze corinthien noir dont les plus beaux et richement décorés sont les gaines de la maison sur l'Esquilin (cat. n°299-312).

La couleur de l'alliage présente majoritairement une couleur jaune avec ses nuances dorée, rougeâtre ou brune. Elle peut être aussi de couleur noire, comme en témoigne l'une des gaines de cadre découvertes dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°339). Sa surface est recouverte en effet d'une fine patine réalisée par une solution au soufre⁶²³. Sur la couleur noire de cette surface se détache enfin un motif « candélabre » en argent, en un ultime traitement.

Les décors polychromes se distribuent sur toute la longueur des pieds de lit (Fig. 33). La partie basse du pied est rehaussée de couleurs sur le socle. Elles se propagent ensuite sur les décors essentiellement végétaux de rameaux de laurier ou d'olivier présents sur trois éléments de jambage : un élément tronconique dans la partie basse et deux autres éléments dans la partie médiane du pied. Enfin, deux pommeaux situés au sommet du pied ont reçu exceptionnellement, d'après les découvertes connues à ce jour, un décor polychrome fait d'incrustation d'argent et de cuivre rouge pour le lit de Monteleone di Spoleto (cat. n°340 et 341).

Plusieurs nuances apportées à la couleur même de l'alliage peuvent se reconnaître sur un même lit, réparties sur les différentes pièces qui le composent, tel sur le susdit lit. Il est apparu grâce aux analyses physico-chimiques de plusieurs gaines de cadre en bronze (cat. n°325-327, 330, 331, 334 et 337) que leur composition élémentaire diffèrait légèrement en teneur d'étain – de 8% à 13% – et modifiait par conséquent la nuance du jaune, allant même jusqu'à une couleur rouge clair pour la gaine qui ne contenait que 8% d'étain (cat. n°334)⁶²⁴.

L'un des éléments de jambage a également été analysé (cat. n°214) : il contient environ 10 % d'étain, ce qui lui donne une couleur jaune rougeâtre et fait ainsi ressortir légèrement le rameau de laurier ou d'olivier en argent par un contraste de couleurs et d'éclats.

Les appliques en bronze du lit de table au châssis en bois de Monteleone di Spoleto ont donc une couleur dominante et éclatante jaune avec divers reflets dorés, rougeâtres ou plus sombres différemment répartis sur le meuble et sont décorées de rectangles, de grecques et de rameaux

⁶²³ Les patines noires sur les objets en alliage cuivreux de l'épave de Mahdia pourraient, d'après une étude, néanmoins être des patines naturelles dues au contexte anaérobie (Schwab *et al.* 2008, p. 20-21).

⁶²⁴ Cf. *supra*, p. 38 *sqq.* ; Annexe 3, p. 741 *sq.*

de laurier ou d'olivier en argent, de fleurs aux pétales argentés et rouges et de têtes de panthère en haut-relief.

Chapitre 3 : Les meubles-supports : table et trépied à couronnement amovible

Grec ancien : *τράπεζα ; τρίπους*.

Latin : *mensa ; tripus*.

Italien : *tavola, mensa ; tripode, treppiede*.

Anglais : *table ; tripod*.

Allemand : *tisch, tafel ; dreifuß, dreibein*.

Au centre des trois lits de table romains positionnés en U, se place une table commune servant à poser la nourriture consommée et la vaisselle utilisée pendant le banquet. Elle est généralement luxueuse, si l'on en croit Martial dans ses *Épigrammes* :

« [...] une table à trois pieds non dépourvue d'ornements supporte de la vaisselle d'argent et d'or. »⁶²⁵

Dans le monde grec la disposition des meubles lors du repas étant différente, on ne trouve pas une seule table collective mais plusieurs tables positionnées individuellement pour chaque lit⁶²⁶. Elles possèdent un plateau rectangulaire reposant généralement sur trois ou quatre pieds, alors que la table romaine installée dans le *triclinium* est circulaire et tripode. La table doit être légère et facilement déplaçable pour libérer l'espace quand elle n'est plus utilisée⁶²⁷. Elle n'en est pas moins indispensable comme le précise Plutarque dans ses *Propos de table* :

« Parmi les éléments qui interviennent dans les repas ou les banquets, Sosius Sénécion, les uns sont indispensables, tels le vin, le pain, le poisson et aussi, bien sûr, les lits et les tables. »⁶²⁸

En dehors du contexte de banquet, la table est un meuble très sollicité à l'occasion de nombreux événements, tant sacrés pour exposer les offrandes et les objets liés au culte⁶²⁹ que profanes pour y poser les ustensiles de la vie quotidienne.

⁶²⁵ Martial, *Épigrammes*, XII, LXVI (Annexe 1).

⁶²⁶ Nadeau 2010, p. 410 ; cf. *infra*, p. 401.

⁶²⁷ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, II, 32 (49 b) (Annexe 1).

⁶²⁸ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, II, Préambule (Annexe 1).

⁶²⁹ Une table en alliage cuivreux sans décor polychrome mais richement décorée en relief de Sphinges assises a été découverte dans le temple d'Isis à Pompéi. L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 72995) (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 261, n°24, fig. 110 et 112).

3.1 Les meubles-supports : histoire, forme, fonction

3.1.1 Historiographie

La première étude traitant des trépieds est réalisée par le bénédictin Dom Bernard de Montfaucon dans son fameux ouvrage *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* publié en 1719. Il définit le trépied, ses formes et ses utilisations et il opère un premier rapprochement avec le trépied d'Apollon de Delphes⁶³⁰.

De nombreux articles ont ensuite parus dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* dirigé par Charles-Victor Daremberg et Edmond Saglio. Les articles « *mensa* » d'André de Ridder, « *cartibulum* » et « *abacus* » d'E. Saglio et « *trapezophorus, trapezophorum* » de Henri Graillot proposent une première étude précise sur les tables en décrivant leurs diverses formes, leurs emplois, leurs matériaux de fabrication dans les civilisations grecque, étrusque et romaine. Une mention sur les pieds de table indique qu'« à l'époque alexandrine, ils deviennent de vrais objets d'art et de luxe » et qu'ils peuvent être « en bronze souvent incrustés ou plaqués d'argent »⁶³¹. Ces articles renvoient également à de nombreuses sources littéraires et picturales et à des exemples provenant essentiellement des nouvelles fouilles pompéiennes⁶³².

Il en est de même pour l'étude des trépieds : l'article « *tripus* » de Charles Dubois et dans une moindre mesure ceux d'E Saglio à l'entrée « *cortina* » et d'A. de Ridder à l'entrée « *lébès* » définissent distinctement les différents usages du meuble, tant sacrés, votifs ou domestiques, dans les trois mêmes civilisations⁶³³.

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, dans son ouvrage *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans* de 1966, G. M. A. Richter recueille de nombreux vestiges archéologiques et donne une première typologie des tables utilisées par les populations du pourtour du bassin méditerranéen⁶³⁴. Elle définit cinq types de tables grecques en fonction du nombre de pieds ou de la forme du plateau qui perdurent ensuite, de manière plus ou moins importante suivant les types, durant la Rome républicaine et impériale.

⁶³⁰ Montfaucon 1719, p. 136-138, pl. LII-LIII.

⁶³¹ Graillot 1877, p. 410.

⁶³² de Ridder 1877b ; Graillot 1877 ; Saglio 1877a ; 1877i.

⁶³³ de Ridder 1877a ; Dubois 1877 ; Saglio 1877l.

⁶³⁴ Richter 1966, p. 9-10, 63-72, 93-95 et 110-113.

Quelques années plus tard, Chr. Piccot-Boube, dans sa publication sur les bronzes du Maroc de 1975, procède à un recensement exhaustif des pièces en alliage cuivreux de tables et de trépieds découverts dans les cités antiques de Maurétanie Tingitane. Elle distingue les deux meubles. S'agissant des tables, elle reprend essentiellement la typologie de G. M. A. Richter⁶³⁵. Quant aux trépieds, la chercheuse conduit une étude synthétique mais très claire sur les fonctions du meuble, sur ses décors et sur son mécanisme d'ouverture et de fermeture⁶³⁶. Outre l'étude des objets marocains, l'auteure réalise un inventaire de cent-vingt-et-un éléments en alliage cuivreux, avec ou sans décor incrusté, de tables et de trépieds à couronnement amovible pliants conservés dans les musées européens et nord africains⁶³⁷.

S'agissant plus spécifiquement des appliques de couronnement de tréped de Bacchus, I. Manfrini Aragno établit une typologie, en deux principaux types, des quarante-quatre éléments en alliage cuivreux dans le cadre de ses recherches doctorales, publiées en 1987⁶³⁸. Je reprends sa classification stylistique des bustes de Bacchus pour les quelques appliques de couronnement à décors polychromes rassemblées dans notre corpus d'étude⁶³⁹.

Au début des années 1990, un condensé des connaissances sur les tables et trépieds en bronze romains est écrit par Maddalena Cima di Puolo dans l'ouvrage *Il bronzo dei Romani: arredo e suppellettile* publié sous la direction de L. Pirzio Biroli Stefanelli⁶⁴⁰. L'ouvrage est complété par un catalogue des objets en bronze essentiellement conservés au Museo Archeologico Nazionale de Naples et par de très belles planches couleurs.

À la fin du XX^e siècle, Stephan Mols publie un ouvrage intitulé *Wooden furniture in Herculaneum: form, technique and function*. Ouvrage qui traite par conséquent des meubles en bois, et en particulier des tables, retrouvés carbonisés à Herculaneum par l'éruption du Vésuve en 79 de n. è. Certaines de ces tables présentent en outre une décoration par incrustation d'autres matériaux. Le catalogue est très précis et fait une large part aux analyses xylologiques.

Enfin en 2007, E. De Carolis publie son ouvrage *Il mobile a Pompei ed Ercolano : letti, tavoli, sidie e armadi*, dans lequel il réalise une étude surtout typologique des tables, établie sur la comparaison entre les objets archéologiques de divers matériaux découverts dans les cités vésuviennes, les extraits d'auteurs latins les évoquant et les fresques représentant des tables

⁶³⁵ Boube-Piccot 1975, p. 27-33.

⁶³⁶ Boube-Piccot 1975, p. 35-40.

⁶³⁷ Boube-Piccot 1975, p. 403-423, Appendice II.

⁶³⁸ Manfrini Aragno 1987, p. 108-113.

⁶³⁹ Cf. *infra*, p. 188 *sqq.*

⁶⁴⁰ Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 63-68.

dans des contextes principalement de banquet, fresques qui décoraient les parois des tombes et des murs des salons et salles à manger des demeures de Pompéi et d’Herculanum. E. De Carolis crée cinq types de tables (types A, B, C, D, E) qui reprennent dans l’ensemble les types déjà définis, entre le plateau rectangulaire ou circulaire et le support à un, trois ou quatre pieds, droits ou incurvés et fixes ou pliables⁶⁴¹.

3.1.2 Dénominations antiques

La table est généralement nommée en grec *τράπεζα* et en latin *mensa* ; elle peut être comme nous l’avons vu monopode, à pied unique, *τράπεζα μονόπους* ou *monopodium*, ou tripode, *τράπεζα τρίπους* ou *mensa tripodis*. Cette dernière forme à trois pieds est la plus diffusée pendant la République et l’Empire romain. Ce sont ces trois pieds qui ont induit le rapprochement avec le trépied delphien et l’emploi de l’adjectif *delphica* à la table : *mensa delphica*.

Le terme *τράπεζα* est probablement issu de la forme des premières tables grecques qui avaient quatre pieds⁶⁴². Le mot a désigné ensuite de manière générale la table sans distinction du nombre de supports, comme le retranscrit, par de subtils jeux de mots, Athénée de Naucratis dans *Le Banquet des Sophistes* :

« Lorsqu’un cynique, appela « trépied » (*τρίποδα*) la table, Ulpien, un convive, s’indigne et déclare : “Aujourd’hui je ferai des affaires sans rien faire ! Où celui-ci prend-il donc son « trépied » ? À moins qu’additionnant le bâton de Diogène à ses deux pieds cet homme ne l’ait appelé « trépied », quand tout le monde appelle « tables » (*τραπέζας*) les meubles que voici”.

[...]

Épicharme : *Qu’est-ce donc que ceci ?*

- *Cela se voit : un trépied (τρίπους).*
- *Mais alors pourquoi a-t-il quatre pieds ? Ce n’est pas un trépied, c’est, je pense, un quadrupied.*
- *Il a nom trépied, mais il a quatre pieds, voilà tout !*

⁶⁴¹ De Carolis 2007, p. 93-113 et 222-228, pl. VI-X.

⁶⁴² Chantraine 2009, p. 1089-1090.

- *Bon ! Nous avions jadis Œdipe (Οἰδίπους « pied enflé »⁶⁴³) pour comprendre les énigmes.*

Aristophane :

Apporte-nous une table ayant trois pieds, et qu'elle n'en ait pas quatre.

- *Et où prendrai-je une table trépied ? »⁶⁴⁴*

Quant au terme *mensa*, en passant dans la langue commune, il a pris le sens de « support sur lequel on place des mets », et plus généralement de « table à manger »⁶⁴⁵. Varron dans son ouvrage *De la langue latine*, nous livre les informations suivantes : un autre mot, *cilliba*, pour désigner l'ancienne table à plateau carré, probablement dans la langue des soldats car il est encore utilisé, au I^{er} av. n. è., dans les camps militaires⁶⁴⁶ ; un indice sur l'évolution formelle du plateau de table, dont la forme est ronde à son époque – I^{er} siècle av. n. è. – ; enfin, une étymologie, suggérant que *mensa* dériverait peut-être du mot grec μέσος, qui signifie « qui est au milieu »⁶⁴⁷, en rapport avec la place précise de la table à manger au milieu des trois lits de banquet ou peut-être en relation avec le fait de découper à une certaine dimension (*mensa*) la nourriture pour la présenter sur la table⁶⁴⁸.

Il existe également le terme latin *cartibulum* pour désigner une table en pierre ou en marbre, par conséquent massive, et installée dans l'*atrium* ou à l'extérieur dans le péristyle⁶⁴⁹.

Le *τραπεζοφόρον*, en latin *trapezophorum*, désigne plus précisément le pied de table richement décoré à partir de l'époque hellénistique. Dans les quelques vers précédant le passage susmentionné du *Banquet des Sophistes* Cratinos parle de *τράπεζαι τρισκελεῖς*⁶⁵⁰, expression qui signifie littéralement « des tables à trois jambes ». L'adjectif *τρικελής* est rare, il permet ici d'animer de manière poétique les pieds de table et de préciser, selon moi, leur forme en jambe de cheval⁶⁵¹, à l'image de la table pliante aux quatre pieds d'équidé conservée au Museo Archeologico Nazionale de Naples (Fig. 85)⁶⁵². De même, nous pouvons nous demander si

⁶⁴³ Chantraine 2009, p. 753.

⁶⁴⁴ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, II, 32 (49 a-49 d) (Annexe 1).

⁶⁴⁵ Ernout, Meillet, André 1994, p. 397.

⁶⁴⁶ Ernout, Meillet, André 1994, p. 120.

⁶⁴⁷ Chantraine 2009, p. 662-663.

⁶⁴⁸ Varron, *De la langue latine*, V, 25 (118) (Annexe 1).

⁶⁴⁹ Cf. *infra*, p. 184.

⁶⁵⁰ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, II, 32 (49 a) (Annexe 1).

⁶⁵¹ Chantraine 2009, p. 978.

⁶⁵² Le numéro de l'objet est 4550.

l'emploi de *δελφίδος τραπέζης* par Lucien dans le *Lexiphanes*⁶⁵³ ne fait pas référence à un élément de jambage de table en forme de dauphin, comparable au *monopodium* découvert dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°410).

Quant à l'*abacus*, sans doute bâti sur le génitif *ἄβακος*⁶⁵⁴, le terme est utilisé par les auteurs latins ou grecs de l'époque romaine. Il correspond au plateau de table, puis désigne par extension la table ou le buffet dans sa totalité sur lequel on place la vaisselle de luxe et d'autres objets précieux pour les exposer aux regards de ses invités⁶⁵⁵.

Concernant enfin le trépied à couronnement amovible, nommé *τρίπους* et *tripus*, il est composé de trois pieds sur lesquels repose un bassin, soit sur un cerclage pour les modèles plus anciens, soit sur trois appliques de couronnement pour les modèles des premiers siècles de n. è. Ce bassin hémisphérique en bronze se nomme en grec *χέρνιβον* et en latin *cortina* comme l'indique Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle* par la mention de *cortinas tripodum*⁶⁵⁶.

Le *χέρνιβον* est mentionné par Pollux dans son *Onomasticon*⁶⁵⁷. Il semble intéressant de s'arrêter plus longuement sur ce passage : Pollux décrit les objets indispensables pour se laver les mains lors d'usages quotidiens, et en particulier en début de repas comme il le rappelle en citant un passage de l'*Iliade* (XXIV, 304). Le lexicographe emploie tout d'abord le terme *χέρνιβον* pour désigner l'eau pour se laver les mains⁶⁵⁸. Le terme *λέβης* caractérise le trépied surmonté d'un bassin : le premier sens du terme correspond au chaudron pour faire cuire la viande ou, chez Homère⁶⁵⁹, au vase pour laver les pieds ou les mains mais le *λέβης* étant indissociable du trépied, il devient le meuble dans son ensemble⁶⁶⁰. Le terme *πρόχους* désigne le vase pour verser l'eau sur les mains et le terme *χέρνιβιον* la cuvette recevant l'eau (ou également appelé le rince-doigts), qui peut être portée dans une main. Ces deux derniers objets sont me semble-t-il ceux-là mêmes que la servante d'Hector porte chez Homère, si l'on en croit l'expression *ἐν χερσὶν ἔχω*.

Au début d'un banquet, au moment de l'ablution des mains des convives, un trépied à bassin hémisphérique (*λέβης*) amovible, qui contient l'eau pour l'ablution (*χέρνιβον*), était installé dans l'*ἀνδρών*. Celui-ci étant trop lourd et difficilement maniable quand il est rempli d'eau pour être

⁶⁵³ Lucien de Samosate, *Lexiphanes*, 7 (Annexe 1).

⁶⁵⁴ Ernout, Meillet, André 1994, p. 3 ; Chantraine 2009, p. 3.

⁶⁵⁵ Cf. *infra*, p. 203.

⁶⁵⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) (Annexe 1).

⁶⁵⁷ Pollux, *Onomasticon*, X, 90 (Annexe 1).

⁶⁵⁸ Chantraine 2009, p. 1209-1210.

⁶⁵⁹ Homère, *Odyssée*, I, 137 ; XIX, 386.

⁶⁶⁰ de Ridder 1877a, p. 1001.

amené devant chaque convive allongé sur les lits de table, un esclave portant le vase à eau (*πρόχους*) et la cuvette recevant le liquide (*χερνίβιον*) passait devant les convives pour verser de l'eau sur leurs mains. Quand l'ablution était terminée, le serviteur, pouvant être aidé par d'autres, emportait les objets tenus dans ses mains et retirait du trépied le bassin hémisphérique rempli d'eau ainsi que le trépied, éventuellement pliable.

3.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels

Comme nous l'avons vu, les tables les plus anciennes sont généralement en bois, ainsi qu'une grande majorité de tables datant des époques hellénistique et impériale. Elles n'ont pu être conservées, du fait de la fragilité du matériau organique. On a néanmoins découvert des tables en bois dans des contextes arides, telle la table à trois pieds à protomé de cygne de Louxor (Fig. 83)⁶⁶¹, ou dans des contextes d'incendie, telles les nombreuses tables carbonisées d'Herculanum⁶⁶². Les éléments en bois – éléments de jambage et plateau – étaient assemblés et fixés par des clous.

Le bois peut être utilisé pour la confection du seul plateau de table ou de trépied à couronnement amovible. Les autres pièces – élément de jambage et socle – sont par exemple en alliage cuivreux, en ivoire⁶⁶³ ou en argent⁶⁶⁴ et ont été, dans une certaine mesure, plus facilement conservés. Les essences de bois de table sont connues par quelques analyses xylogiques (buis, noyer, charme), mais le sont surtout par les auteurs anciens.

Par exemple, l'une des tables découvertes à Herculanum, décorée de pieds en forme de lévrier, a les éléments de jambage faits en charme⁶⁶⁵. Le charme (en grec *όστράα* ou *όστρός* et en latin *carpinus*)⁶⁶⁶ est un bois très dur, dense, aux veines irrégulières et de couleur blanchâtre. Il provient des régions tempérées telles l'Asie Mineure ou l'Europe, surtout l'Europe centrale. Il est difficile à travailler mais peut quand même être faiblement sculpté.

⁶⁶¹ L'objet est conservé au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles (inv. A 1857).

⁶⁶² Mols 1999, p. 170-181, n°14-26.

⁶⁶³ L'ivoire a été utilisé comme pied de table (Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, II, 32, 49 a ; Juvénal, *Satires*, XI, 120-127 (Annexe 1)) ou comme incrustation dans du bois pour des détails anatomiques polychromes (cf. la table aux pieds en protomés de griffon aux yeux incrustés d'ivoire découverte à Herculanum (Mols 1999, p. 176, n°18)).

⁶⁶⁴ L'argent a également été utilisé pour confectionner des tables ou des trépieds à couronnement amovible. Juvénal dans les critiques de sa société mentionne que les tables luxueuses d'antan étaient en pied d'argent (Juvénal, *Satires*, XI, 128-129 (Annexe 1)). Deux trépieds en argent ont été découverts : le premier provient du trésor d'Hildesheimer (La Baume 1964, p. 299-300, fig. 285) et le second a été découvert à Polgárdi en Hongrie ((Boube-Piccot 1975, p. 405, n°A10)).

⁶⁶⁵ Mols 1999, p. 174-175, n°17, fig. 106-110.

⁶⁶⁶ Ernout, Meillet, André 1994, p. 101 ; Chantraine 2009, p. 804.

Une autre table carbonisée découverte dans la maison du Mobilier Carbonisé d'Herculanum⁶⁶⁷ a été analysée à deux endroits : le pied est en buis alors que son plateau est en noyer. Ces deux essences proviennent d'Europe méridionale ou d'Asie Mineure. Le buis (en grec *πυξός* et en latin *buxus*)⁶⁶⁸ est un bois dur de couleur jaune pâle, qui se patine légèrement à la lumière et à l'air, alors que le noyer (en grec *καρύα* et en latin *nuces*)⁶⁶⁹ est un bois dur, aux veines ondées, de couleur gris brun et à la finition brillante. Dans ses *Satires*, Juvénal mentionne aussi l'utilisation, à une époque antérieure à la sienne, du noyer comme bois pour réaliser des tables⁶⁷⁰.

Les auteurs antiques mentionnent deux autres essences très luxueuses principalement utilisées pour la fabrication de table : l'érable et le thuya. Le citronnier ou le cédrat/cédratier (en grec *κίτριον* et en latin *citrus*)⁶⁷¹ semble, quoique dans une moindre mesure, peut-être avoir été aussi utilisé pour confectionner des tables. En effet, Martial mentionne plusieurs fois dans les *Épigrammes* des tables peu communes en bois de citronnier ou de cédrat venant de Maurétanie. S'agissait-il en réalité des tables en thuya à cause de la ressemblance étymologique des deux mots ? L'auteur précise cependant dans l'un des passages que l'arbre est fruitier. Il ferait par conséquent référence à un arbre de la famille des agrumes⁶⁷².

L'érable est une essence de bois clair, blanchâtre ou parfois rougeâtre, nommé en grec *σφένδαμνος*⁶⁷³ et en latin *acer*⁶⁷⁴. Il est utilisé pour confectionner le châssis du lit de table ou un placage décoratif sur ce dernier⁶⁷⁵ ainsi que des coffres⁶⁷⁶. L'érable a pu être utilisé pour confectionner intégralement des tables, telles que la *mensa acerna* de Martial⁶⁷⁷, mais il semblerait que le bois ait été plutôt réservé pour le plateau. Celui-ci étant supporté par des pieds en bronze ou en ivoire comme le décrit Athénée de Naucratis :

« Tables à pieds d'ivoire dont le dessus est fait de ce qu'on appelle érable (*σφένδαμνος*). »⁶⁷⁸

⁶⁶⁷ L'objet est conservé dans le magasin archéologique d'Herculanum (inv. E 2052) (Mols 1999, p. 171-172, n°15, fig. 97-101).

⁶⁶⁸ Ernout, Meillet, André 1994, p. 79 ; Chantraine 2009, p. 921.

⁶⁶⁹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 453 ; Chantraine 2009, p. 482.

⁶⁷⁰ Juvénal, *Satires*, XI, 117-119 (Annexe 1).

⁶⁷¹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 123-124 ; Chantraine 2009, p. 515.

⁶⁷² Martial, *Épigrammes*, IX, LIX ; XII, LXVI (Annexe 1).

⁶⁷³ Chantraine 2009, p. 1039.

⁶⁷⁴ Ernout, Meillet, André 1994, p. 6.

⁶⁷⁵ Cf. *supra*, p. 136.

⁶⁷⁶ Cf. *infra*, p. 204.

⁶⁷⁷ Martial, *Épigrammes*, XIV, XC (Annexe 1).

⁶⁷⁸ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, II, 32 (49 a) (Annexe 1).

Pline l’Ancien précise de son côté que les excroissances des racines de l’arbre sont également utilisées pour les tables : elles sont plus recherchées et chères car rares. Elles se classent en deux catégories suivant le veinage, le *molluscum* et le *bruscum*, cette dernière catégorie produit des tables de couleur noire⁶⁷⁹.

Le thuya, en grec *θυία*⁶⁸⁰ et en latin *citrus* – le même mot que le cédrat⁶⁸¹ –, est un bois exploité durant l’Antiquité en Maurétanie. Il est parfumé⁶⁸², très prisé et son essence la plus estimée est déjà épuisée au premier siècle de n. è.⁶⁸³. Une table en thuya, probablement pour le plateau, et en ivoire, probablement pour le pied, est mentionnée par Apulée comme une table luxueuse dont les matériaux brillent⁶⁸⁴. Mais cette essence a pu aussi être utilisée en placage décoratif.

Le thuya est un bois très dur, de couleur brune et le fil du bois se tourmente autour de nœuds plus sombres. Pline l’Ancien développe plus en détails les types de veinage et de couleurs affectionnés pour confectionner les plateaux de table⁶⁸⁵. C’est l’aspect décoratif du bois veiné qui donne ici sa qualité et son nom à la table : elle peut être tigrée avec des veines longitudinales ; panthérine quand elles sont en spirale. Les tables en bois les plus prisées, comme dans le cas des lits, déjà traité⁶⁸⁶, sont celles dont les madrures sont en forme d’ocelles de queue de paon ; la table est dite persillée quand les madrures sont serrées. La qualité de la table diminue aussi à cause de l’aspect du bois, si celui-ci est fendu, uniforme, au veinage sans dessin ou sans veinage.

La teinte du bois joue un rôle essentiel comme signe de qualité et de luxe : la plus prisée est celle qui présente la couleur du vin miellé – le *mulsum*⁶⁸⁷ – une couleur brune aux reflets rubis. À l’inverse, la teinte du bois peut aussi jouer en défaveur de la qualité du plateau de table, en raison d’une bande ou d’un piquetage noir traversant le bois ou d’une bigarrure mal assortie et non harmonieuse. Le plateau de bois doit néanmoins avoir une finition brillante et éclatante.

Des plateaux de table circulaire en ardoise ont été découverts sur l’île de Délos, dont une magnifique moitié de plateau découverte dans la Maison II C du quartier du théâtre et reconstituée (Fig. 84)⁶⁸⁸. Par sa fragilité, l’ardoise est la marque d’un très grand luxe pour ces

⁶⁷⁹ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 27 (16) (Annexe 1).

⁶⁸⁰ Chantraine 2009, p. 431.

⁶⁸¹ Cf. *supra* p. 179 ; Ernout, Meillet, André 1994, p. 123-124.

⁶⁸² Voir également son utilisation dans les brûle-parfums : cf. *infra*, p. 256.

⁶⁸³ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, IX, 12 (14) (Annexe 1).

⁶⁸⁴ Apulée, *Les Métamorphoses*, II, XIX, 1 (Annexe 1).

⁶⁸⁵ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XIII, 29-30 (15) (Annexe 1).

⁶⁸⁶ Cf. *supra*, p. 135.

⁶⁸⁷ Tchernia, Brun 1999, p. 8.

⁶⁸⁸ L’objet est conservé au musée de Délos (inv. 171) (Deonna 1938, p. 59-61, fig. 87-88).

meubles. La face supérieure du plateau de table de la Maison II C est décorée de motifs gravés, géométriques, végétaux et fauniques, rehaussés en rose, en contraste total avec la noirceur de l'ardoise, à l'aide d'une pâte qui remplissait les creux.

Des plateaux de table en marbre ont également été découverts ; ils sont enchâssés dans une gaine de plateau et supportés par des pieds en alliage cuivreux, parfois avec des incrustations colorées (cat. n°408-410). D'autres tables, comme le *cartibulum* ou la *mensa delphica*, sont totalement en marbre et finement sculptées⁶⁸⁹.

Le marbre est désigné, par les Grecs de l'époque classique, *λίθος λευκός*, la « pierre blanche » ou plus exactement la « pierre éclatante »⁶⁹⁰. Le terme grec *μάρμαρος* est un dérivé de *μαρμαίρω* qui signifie « resplendir, étinceler, briller de mille éclats »⁶⁹¹. Durant la République et l'Empire romain, le marbre est extrait des carrières italiennes, dont le célèbre marbre de Carrare, des îles des Cyclades, de l'Attique ou d'autres provinces romaines essentiellement d'Égypte, de Numidie ou d'Asie Mineure. Les ateliers grecs d'Athènes et de Délos et les ateliers micrasiatiques approvisionnent le marché romain dès le II^e siècle av. n. è.⁶⁹².

Le marbre a une surface cristalline et translucide, il peut être blanc, nervuré, ou coloré. Le plateau en marbre ornant la table de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°409) est en marbre *pavonazzetto* (*Afyon Tansankane*). Ce marbre est extrait des carrières de *Docimium* en Asie Mineure, plus précisément en Phrygie, à côté de la cité d'Iscehisar (*Afyon*). C'est un marbre cristallin blanc ou ivoire aux veines rouge sombre à grain très fin⁶⁹³.

La table et le trépied à couronnement amovible sont aussi parfois en alliage cuivreux, intégralement ou en partie, et pour certains rehaussés de décors en cuivre rouge, en argent ou en or. Lorsque Varron mentionne un plateau de table (*abacus*) orné d'argent, nous pouvons penser qu'il décrit ici une gaine de plateau en bronze incrustée d'un décor argenté ou orné d'éléments rapportés dans ce métal⁶⁹⁴.

Notre corpus d'étude recense vingt-deux pièces de table en bronze colorés qui correspondent à vingt meubles, et vingt-huit pièces de trépieds à couronnement amovible qui eux mêmes correspondent à quatorze meubles. Tous ces objets sont datés entre la fin du I^{er} siècle av. n. è.

⁶⁸⁹ Richter 1966, p. 112 ; Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, IV, XXIV, 59 (Annexe 1).

⁶⁹⁰ Pour des études récentes sur les marbres et autres roches employaient au cours de l'Antiquité : Jockey 2009.

⁶⁹¹ Chantraine 2009, p. 607-608, 614-615 et 643 ; Grand-Clément 2011, p. 176-177.

⁶⁹² Lazzarini 2002 ; Pensabene 2013 ; Tortorella 2014, p. 196-199.

⁶⁹³ Monna, Pensabene 1977, p. 29-77 ; Pensabene 2013, p. 360-387, pl. 16.

⁶⁹⁴ Varron, *De la langue latine*, IX, 33 (46) (Annexe 1).

et le II^e siècle de n. è. Un seul objet de notre corpus a fait l'objet d'analyses physico-chimiques : la gaine de plateau d'Aviano (cat. n°405) est un bronze au plomb (CuSn8Pb14) et son incrustation est en argent allié avec 2% de cuivre.

Pour conclure sur les types de métaux ou d'alliage utilisés pour la réalisation d'une table, un passage du *Digeste* de Justinien⁶⁹⁵, qui est édité au VI^e siècle de n. è. par l'empereur mais qui reprend des extraits d'œuvres de jurisconsultes romains du I^{er} siècle av. n. è. au IV^e siècle de n. è., mentionne des pieds de table en bronze ainsi qu'en bronze de Corinthe, un alliage cuivreux pouvant être patiné en noir et très estimé des Romains⁶⁹⁶.

3.1.4 Chronologie, diffusion

La table est présente dans les civilisations orientales, égyptiennes et égéennes dès les époques très anciennes. Par exemple, les civilisations minoennes et mycéniennes fabriquent déjà plusieurs types de tables : de nombreux exemplaires ont été découverts à Pylos dont un plateau circulaire d'environ 50 cm de diamètre, légèrement concave et orné d'un décor incisé sur la face supérieure⁶⁹⁷.

La table grecque est munie d'un, trois ou quatre pieds et possède un plateau rectangulaire ou circulaire⁶⁹⁸. La forme la plus célèbre, nommée *mensa delphica* à cause de sa ressemblance avec le trépied d'Apollon à Delphes⁶⁹⁹, est originaire d'Orient et apparaît en Grèce au cours du IV^e siècle av. n. è.⁷⁰⁰. Elle côtoie et remplace progressivement la table rectangulaire à trois pieds, populaire à partir du début du VI^e siècle jusqu'au IV^e siècle av. n. è.⁷⁰¹ et héritière des influences égyptiennes⁷⁰².

⁶⁹⁵ Justinien, *Corpus de Droit Civil, Digeste*, XXXII, 100, 3-4 (Annexe 1).

⁶⁹⁶ Cf. *supra*, p. 109 *sqq.*

⁶⁹⁷ Richter 1966, p. 9-10.

⁶⁹⁸ Richter 1966, p. 66-72.

⁶⁹⁹ Le trépied d'Apollon est par exemple représenté sur le fronton est du Trésor de Siphnos à Delphes lors du vol de ce meuble par Héraclès (Picard 1927, p. 153-162).

⁷⁰⁰ Richter 1966, p. 70-71 ; Boube-Piccot 1975, p. 30-31.

⁷⁰¹ La scène du banquet de la « Tombe du Plongeur » datant du début du V^e siècle av. n. è. est meublée de tables rectangulaires à trois pieds (Fig. 57), alors que celles représentées sur des cratères en cloche de Campanie, conservés au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. s.n. et 82570) et datant de la seconde moitié du IV^e siècle av. n. è., se composent pour l'une d'une table rectangulaire à trois pieds et d'une table circulaire à trois pieds et pour l'autre uniquement une table circulaire à trois pieds (Fig. 80 et 81). Il en est de même dans la scène de banquet peinte sur la façade de la tombe « macédonienne » III d'Aghios Athanassios datant du dernier quart du IV^e siècle av. n. è. qui se compose entre autres d'une table à trois pieds droits et à plateau quadrangulaire et d'une table à trois pieds en patte féline et à plateau circulaire ; les deux tables sont jaune brun, soit en bois, soit en bronze (Fig. 82).

⁷⁰² Une table égyptienne en bois peint datant de la XVIII^e dynastie (1550 à 1292 av. n. è.) est conservée au British Museum (inv. EA2469), elle mesure 50,8 cm de hauteur pour 68,6 cm de longueur et ses pieds sont incurvés (Richter 1966, p. 66 ; British Museum s. d. XXIV).

La *mensa delphica* se diffuse très largement dans le bassin méditerranéen aux époques hellénistique et romaine, Diodore de Sicile commente l'origine de la fabrication du trépied delphique et mentionne que des imitations en bronze sont encore fabriquées à son époque, c'est-à-dire au cours du I^{er} siècle av. n. è.⁷⁰³. Les éléments de jambage de la table sont des pattes animales, parfois réunies entre elles par des traverses horizontales pour renforcer leur solidité. Il en existe plusieurs variantes que nous développerons ultérieurement⁷⁰⁴.

Au VI^e siècle de n. è., Procope de Césarée nous indique dans son ouvrage *La guerre contre les Vandales* que la table delphique est encore utilisée à son époque lors des banquets, qu'elle est associée aux *stibadia*, qui sont maintenant les meubles adoptés⁷⁰⁵, et que le nom grec « delphique » désigne même la salle à manger à Byzance et dans l'empire⁷⁰⁶.

Dès la fin de l'époque hellénistique, les *mensae* sont plus massives et trapues, surtout les exemplaires en marbre⁷⁰⁷. Elles sont richement décorées et polychromes du fait de l'affection des Romains de cette époque pour le mobilier d'apparat. La table à trois pieds est la forme la plus commune. Perdurent néanmoins les autres types de tables à un et quatre pieds et à plateau circulaire ou rectangulaire⁷⁰⁸. Nous reconnaissons une table en alliage cuivreux peinte sur la paroi nord de la tombe de C. Vestorius Priscus à la Porte Vésuve à Pompéi (Fig. 87)⁷⁰⁹. Elle possède quatre pieds, un plateau rectangulaire et est incrustée d'argent sur la gaine de plateau et sur les éléments de jambage. Certaines de ces tables à quatre pieds sont également pliantes, bénéficiant d'un mécanisme coulissant⁷¹⁰ : deux tables en alliage cuivreux sont conservées au Museo Archeologico Nazionale de Naples (Fig. 85 et 86)⁷¹¹ et deux fragments découverts dans la maison de Ménandre appartiennent probablement de ce genre de table (cat. n°398 et 399).

Un autre type de table présent dans les demeures aristocratiques romaines est la table à un seul support : le *monopodium*. Si elle est déjà produite sous la XVIII^e dynastie égyptienne, elle est peu utilisée par les Grecs de l'époque classique, mais devient par la suite populaire dans le monde romain⁷¹². Nous savons qu'elle était présente dans le monde égéen par quelques

⁷⁰³ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XVI, 26, 5 (Annexe 1).

⁷⁰⁴ Cf. *infra*, p. 186 *sqq.*

⁷⁰⁵ Cf. *supra*, p. 142.

⁷⁰⁶ Procope de Césarée, *La guerre contre les Vandales, Guerres de Justinien*, III, XXI, 1-3 (Annexe 1).

⁷⁰⁷ Boube-Piccot 1975, p. 33.

⁷⁰⁸ Richter 1966, p. 110-113.

⁷⁰⁹ La peinture murale est du 4^e style (De Carolis 2007, p. 95-96, fig. 61).

⁷¹⁰ Cf. *infra* p. 196 *sq.*

⁷¹¹ Les numéros d'inventaire des objets sont 4550 et 72995 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 260, n°19-20, fig. 105-108).

⁷¹² Graillot 1877, p. 410 ; Richter 1966, p. 70 et 112, fig. 37.

représentations iconographiques mais ce sont surtout les écrits de Tite-Live et de Pline l' Ancien qui l'attestent. Ils mentionnent son apparition à Rome comme butin de guerre après les conquêtes militaires en Grèce, tout comme les lits de table, et Tite-Live précise même que le *monopodium* est un meuble de luxe dès son arrivée dans l' *Vrbs* :

« Car les premières manifestations du luxe étranger ont été introduites dans la cité par l'armée d'Asie. Ce furent ces soldats qui, les premiers, rapportèrent à Rome des lits décorés de bronze, des tapis précieux, tentures et autres étoffes et ces objets étaient alors considérés comme les éléments d'un ameublement de luxe : les tables à un pied et les dessertes. »⁷¹³

En effet, les découvertes archéologiques de tables romaines à un seul pied confirment ce luxe, dont la polychromie est un aspect essentiel, par la combinaison du bronze et du marbre et par l'ajout d'incrustations ou d'éléments rapportés en cuivre rouge, en argent ou en or. Les premières sont présentes sur les éléments de jambage et sur les gaines de plateau. Le pied de *monopodium* est positionné verticalement⁷¹⁴ et est parfois agrémenté d'un pilier hermaïque⁷¹⁵ (cat. n°395 et 403) ou d'une statuette divine ou animale, telle la table du I^{er} siècle de n. è. découverte dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°410) combinant un plateau en marbre, une gaine décorée de motifs floraux argentés et d'un pied en alliage cuivreux en forme de dauphin chevauché par Éros.

Une autre sorte de table, le *cartibulum*, issue de modèles hellénistiques et populaire dans la Rome impériale, est massive – elle est en marbre – et se compose de deux supports richement sculptés qui sont positionnés sur les petits côtés du plateau rectangulaire en marbre ou en bois. Les motifs en relief sont des lions, des sphinges, des griffons, des cornes d'abondance ou des motifs floraux comme une palmette ou une acanthe arborescente. La table est située à l'extérieur, dans le jardin péristyle des *domus*, ou dans l'*atrium* près de l'*impluvium*, en réminiscence de la fonction principale de cette pièce dans les anciennes maisons romaines⁷¹⁶. Deux trapézophores en marbre ont par exemple été découverts *in situ* dans l'*atrium* de la maison de Cornelius Rufus et deux autres dans celui de la maison de Méléagre à Pompéi⁷¹⁷.

⁷¹³ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, VI, 7 (Annexe 1) ; et pour l'autre mention faite par Pline l' Ancien (Pline l' Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) (Annexe 1)).

⁷¹⁴ Cf. *infra*, p. 187.

⁷¹⁵ Une table en marbre avec un support en pilier hermaïque de Bacchante a également été découverte dans l'appartement du *procurator* Q. Poppaeus Eros de la maison de Ménandre à Pompéi (De Carolis 2007, p. 107, fig. 72).

⁷¹⁶ Saglio 1877i ; Boube-Piccot 1975 ; Gros 2006.

⁷¹⁷ Richter 1966, p. 113 ; De Carolis 2007, p. 109-113, fig. 74.

Pour conclure sur les meubles de support, il existe des trépieds en bronze couronnés de divers supports : un bassin hémisphérique qui est utilisé lors des rites religieux pour contenir le vin des libations et semble indispensable lors des banquets⁷¹⁸ comme pour se laver les mains⁷¹⁹ ; un récipient à fond plat recevant des braises pour faire cuire des aliments lors d'un repas sacré ou être utilisé comme un brasero dans un contexte domestique ; ou tout simplement un plateau en bois circulaire pour faire une table.

Les premiers modèles grecs sont à cuve fixe ; cette dernière est assemblée aux éléments de jambage par des rivets, comme sur les exemplaires de Delphes⁷²⁰. En effet le sanctuaire d'Apollon Pythien⁷²¹, ainsi que d'autres sanctuaires du monde grec⁷²², est un lieu privilégié pour conserver des objets votifs de ce genre car le trépied est un attribut d'Apollon et de nombreux trépieds en bronze lui ont été offerts comme ex-voto, comme le rappelle Pline l'Ancien :

« On fabriquait aussi en bronze des cuves de trépieds, appelées *Delphiques* parce qu'elles servaient surtout d'offrandes consacrées à l'Apollon de Delphes. »⁷²³

La symbolique apollinienne du trépied est effectivement encore très présente au cours du I^{er} siècle de n. è. Une peinture murale nous en donne un exemple : la peinture est située dans une maison de l'*insula V* à Herculaneum et représente des Érotés décorant de bandes de tissu et de végétaux un grand trépied en bronze pour Apollon (Fig. 93). Ce symbole apollinien est primordial pour Auguste dans son schéma politique et le trépied en est un instrument. En conséquence, il consacre deux trépieds en or à Apollon dans son temple sur le Palatin⁷²⁴.

Le trépied est également, jusqu'à la seconde moitié du V^e siècle av. n. è., une récompense aux vainqueurs des concours sportifs, théâtraux, musicaux et poétiques. Il se nomme dans ce cas le trépied agonistique et peut être gardé par le vainqueur comme objets pratiques ou décoratifs ou

⁷¹⁸ Pollux, *Onomasticon*, X, 90 (Annexe 1).

⁷¹⁹ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, II, 32 (49 c) (Annexe 1).

⁷²⁰ Rolley 1977.

⁷²¹ Plusieurs bases de trépied ont été retrouvées dans le sanctuaire d'Apollon et sont, avec le trépied en bronze, les offrandes de cités ou de tyrans et commémorent un événement en particulier (Amandry 1987).

⁷²² Des bases de trépied ont été découvertes à Coronée, en Béotie, et proviennent probablement du sanctuaire d'Athéna Itonia (Amandry 1978).

⁷²³ Pline l'Ancien, *Histoires naturelle*, XXXIV, 8 (14) (Annexe 1).

⁷²⁴ Suétone, *Vies des douze Césars – Vie d'Auguste*, LII (Annexe 1) ; voir également l'autel pour le culte d'Auguste (dit « Base d'Auguste ») découvert à Sorrente (Fig. 92) : le côté A représente une scène se déroulant dans une aire en relation avec la maison du Princeps et le sanctuaire de Vesta sur le Palatin ; le côté B représente les statues du culte du temple d'Apollon Palatin, Apollon avec entre autres le trépied delphique sur un piédestal, Diane avec une torche et Latone en compagnie de Sybille assise à ses pieds (peut-être le symbole du dépôt des livres sibyllins par Auguste dans le nouveau temple consacré à Apollon sur le Palatin) (Rizzo 1933 ; Tortorella 1981, p. 71-72 ; Cecamore 2004 ; La Rocca 2014, p. 212 ; Tortorella 2014, p. 200).

être consacré à une divinité⁷²⁵. Tel celui donné en récompense au vainqueur de l'épreuve de la lutte lors des jeux en l'honneur de Patrocle dans l'*Illiade* d'Homère⁷²⁶.

Le trépied est aussi, au cours du IV^e siècle av. n. è., une récompense offerte aux chœurs des tribus participant aux concours théâtraux, comme lors des Dionysies ou des Thargélies à Athènes⁷²⁷. Le trophée se nomme trépied chorégique et il est consacré, en reprenant l'exemple des Dionysies, à Dionysos, dans son sanctuaire à Athènes, le long de la rue des Trépieds et autour du théâtre⁷²⁸.

D'autres modèles de trépieds, originaires d'Ionie, sont quant à eux à cuve mobile et sont fabriqués dans la seconde moitié du IV^e av. n. è. en Grèce, en Grande Grèce et en Étrurie⁷²⁹. Les éléments de jambage sont droits, simples, fixes et peuvent être renforcés par un ou deux cerclages. Les appliques de couronnement sont richement ornées de statuettes divines ou animales et de motifs de palmettes, comme le trépied étrusque attribué à la cité de Vulci, datant des VI^e et V^e siècles av. n. è. et découvert dans le dépôt archéologique sous-marin de *La Tour du Castell* (Fig. 90).

Au I^{er} siècle de n. è., les Romains inventent le trépied à couronnement amovible pliant, en utilisant le même mécanisme que celui des tables⁷³⁰. Grâce à son utilisation très pratique, il est un meuble indispensable dans l'ameublement domestique et se diffuse dans tout l'Empire romain pendant plusieurs siècles au vu des nombreux lieux de découverte de ce type d'objets dans les maisons de plusieurs classes sociales et dans les tombes comme mobilier funéraire⁷³¹. Certains trépieds à couronnement amovible sont cependant plus luxueux par un ajout d'autres métaux pour une décoration colorée (cat. n°413-440) et leurs propriétaires devaient appartenir à une classe plus élevée de la société romaine.

3.1.5 Évolutions stylistiques

L'élément de jambage de table

Les gaines de plateau de table sont similaires dans leur forme, elles ont toutes une section en U. Un seul plateau en alliage cuivreux possède un décor en argent. Il est de forme circulaire.

⁷²⁵ Dubois 1877, p. 477-478.

⁷²⁶ Homère, *Illiade*, *Chant XXIII*, 701-702 et 717-718 (Annexe 1).

⁷²⁷ De nombreuses bases de trépieds en marbre, parfois gravées d'une dédicace, ont été découvertes à Athènes, et plus généralement en Attique, mais aussi en Béotie, à Délos (Ducat, Amandry 1973 ; Amandry, Spyropoulos 1974 ; Amandry 1976 ; 1977).

⁷²⁸ Dubois 1877, p. 478-480 ; Moretti 2011, p. 86, 88 et 219-228.

⁷²⁹ Boube-Piccot 1975, p. 35-36.

⁷³⁰ Cf. *infra*, p. 196 *sq.*

⁷³¹ Hill 1953, p. 42 ; Boube-Piccot 1975, p. 35-36.

En revanche, il est possible de différencier les éléments de jambage de table, ou trapézophores, selon le choix de la forme figurée ou de la forme animale.

Forme figurée

Les pieds de table de forme figurée ont un support, circulaire ou de section quadrangulaire et en alliage cuivreux ou en bois, positionné verticalement. À quoi s'ajoute, en applique, une statuette en alliage cuivreux fixée par un tenon ou par soudage au pied (cat. n°391-394).

Les éléments de jambage de forme figurée appartiennent à des *monopodia* (cat. n°394, 395, 402, 403 et 408-410). Tous ne sont pas décorés par des incrustations colorées, et datent des premiers siècles de n. è. Les exemplaires qui sont les plus richement décorés de motifs floraux et géométriques dans d'autres couleurs sont les deux éléments de jambage découverts dans le Tibre. Ils devaient constituer un pied de table en forme de pilier hermaïque (cat. n°402 et 403).

Forme animale

D'autres tables à trois ou quatre pieds présentent en revanche des éléments de jambage représentant des pattes animales. Ils peuvent se classer en trois catégories.

Première catégorie. Les pieds de la table sont droits, cannelés sur la face externe, posés sur une patte de lion. Ils se terminent par une saillie interne décorée d'une volute et munie d'une encoche dans lequel le plateau circulaire s'emboîte. Des fragments de pieds de table datant du IV^e siècle av. n. è., en bronze et en marbre, ont par exemple été découverts à Palerme ou à Delphes⁷³². Une table similaire, complète, en alliage cuivreux, incrustée d'argent, mais plus récente du I^{er} siècle de n. è., a été découverte dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°412).

Une seconde catégorie comprend les éléments de jambage de forme animale – féline, équine ou de cervidés –, incurvés et plus ou moins élancés. La patte ou le sabot sont traités de manière réaliste, ce qui permet de les caractériser, alors que le reste du jambage s'éloigne généralement des réalités anatomiques. On pense aux pieds aux sabots biongulés de la table peinte sur un lékané datant du milieu du IV^e siècle av. n. è. (Fig. 79), à ceux de la table sculptée sur le bas-relief du Musée Sainte-Sophie d'Istanbul (Fig. 175), ou encore à ceux de la table représentée par la technique du repoussé sur l'un des gobelets aux squelettes en argent du Trésor de Boscoreale (fin du I^{er} siècle av. n. è. ou de la première moitié du I^{er} siècle de n. è. (Fig. 88)). Citons encore les tables, l'une à patte féline et l'autre à jambe de cervidé, peintes sur les murs

⁷³² Richter 1966, p. 68, fig. 350-360.

du *triclinium* de la maison des Chastes Amants de Pompéi (Fig. 205). Les fragments au sabot biongulé d'une probable table à quatre pieds de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°398 et 399) en sont également des exemples avec un décor polychrome incrusté sur l'ensemble des jambages conservés.

Enfin, les pieds peuvent être de forme animale, semblable aux tables susdites mais avec en plus, au-dessus de la poignée, une protomé et un tenon d'encastrement au sommet de l'élément de jambage servant à fixer le plateau comme le fragment découvert à Banasa nous l'illustre (cat. n°400).

Une table en bois d'époque hellénistique aux protomés de cygne a été découverte à Louxor (Fig. 83)⁷³³ ; une autre aux protomés de lévrier, a été ensevelie dans le salon du collège des prêtres d'Auguste à Herculaneum⁷³⁴. La majorité des protomés, cependant, représentent des têtes félines telles les panthères d'une table en alliage cuivreux provenant aussi d'Herculaneum (cat. n°396 et 367) ou d'une autre représentée sur une mosaïque d'Antioche du III^e siècle de n. è. (Fig. 89).

Sur certains éléments de jambage en alliage cuivreux de cette dernière forme, un décor d'un rameau de laurier ou d'olivier, incrusté de cuivre rouge et d'argent, se déploie verticalement dans la partie basse du pied de table. De tels éléments, découverts en Italie, surtout dans les cités campaniennes et dans les cités de Maurétanie Tingitane (cat. n°396, 397, 401 et 404) sont datés de la fin du I^{er} siècle av. n. è. et du II^e siècle de n. è.

L'applique de couronnement de Bacchus du trépied à couronnement amovible

Seules certaines appliques de couronnement représentant Bacchus, ainsi que la Bacchante par ses ressemblances iconographiques, peuvent être classées par type⁷³⁵. Les autres personnages – Attis, Satyre, Mercure, Hercule, pugiliste – des appliques de couronnement à décors polychromes sont demeurés en nombre insuffisant pour pouvoir définir des différences stylistiques.

Type I a

Le buste de Bacchus⁷³⁶ de type I a (cat. n°413-416, 419, 420, 426, 429, 431) date du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. Il est surtout diffusé dans la partie occidentale de l'Empire. Il émerge d'un calice floral. Sa tête est droite ou légèrement tournée vers la gauche, son visage est ovale avec

⁷³³ L'objet est exposé au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles (inv. A 1857).

⁷³⁴ Mols 1999, p. 174-175, n°17, fig. 106-110.

⁷³⁵ La classification reprend celle faite par I. Manfrini Aragno (Manfrini Aragno 1987, p. 108-113).

⁷³⁶ De même que le buste de Bacchante par ses ressemblances iconographiques (cat. n°413).

de grands yeux en argent, un nez large et une bouche entrouverte ; celle de la Bacchante était incrustée. Bacchus est coiffé de deux tresses portées vers l'arrière et nouées en chignon au niveau de la nuque. La coiffure est couronnée d'un diadème floral composé de deux feuilles et d'une fleur ouverte, généralement colorée, et de deux grappes de raisin retombant sur les tempes. Le buste est partiellement vêtu d'une nébride incrustée d'autres métaux ; le vêtement est porté sur l'épaule gauche et laisse nue son autre épaule sauf pour la Bacchante (cat. n°413) et pour deux bustes de Bacchus découverts dans la maison dite de Flavius Germanus à Volubilis (cat. n°430 et 431) qui portent la nébride sur l'autre épaule.

Type I b

Le buste de Bacchus de type I b⁷³⁷ (cat. n°417 et 418) date de la seconde moitié du II^e siècle de n. è. Un seul lieu de découverte en est connu à ce jour⁷³⁸ : Xanten, la *Colonia Ulpia Traiana* de la province romaine de Germanie inférieure. La forme du buste et du visage sont sensiblement les mêmes que celles du type précédent avec néanmoins quelques variantes, outre un crochet de suspension en forme de fleur. Le visage est légèrement tourné et penché vers la droite et le diadème floral, en plus faible relief, est davantage plaqué sur le crâne. La différence stylistique principale concerne le vêtement qui est une exomide portée sur l'épaule gauche. Le vêtement est rempli de grappes de raisin qu'un lièvre a entrepris de manger.

Formes uniques

Quelques autres appliques de couronnement de Bacchus à décors polychromes ont été découvertes : trois proviennent du trépied d'Industria (cat. n°433-435) ; la dernière est conservée au Musée August Kestner à Hanovre (cat. n°424). Les premières datent de la seconde moitié du II^e siècle de n. è. ; la dernière date du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. Les bustes sont différents des autres types par leur nudité et par leur coiffure, mais ils sont également légèrement différents entre eux. Il est impossible, par conséquent, ni de les réunir en un seul type ni toutefois d'en faire des formes uniques.

Les bustes de Bacchus du trépied d'Industria ne sortent pas d'un calice floral. Le dieu est nu et les tétons sont plaqués d'argent. La tête est légèrement tournée vers la droite et le visage est ovale avec une bouche fermée. La chevelure est coiffée en deux tresses nouées à l'arrière par un bandeau dont les extrémités retombent sur les épaules de Bacchus. Le crâne est ceint d'un

⁷³⁷ I. Manfrini Aragno le nomme « Type I₁ b », je l'ai simplifié en « Type I b ».

⁷³⁸ Une autre applique de couronnement similaire a été découverte aux Pays-Bas mais elle ne semble pas avoir d'incrustation (Manfrini Aragno 1987, p. 110, n°1, fig. 196).

rameau de lierre qui a néanmoins conservé la fleur sommitale incrustée d'argent du diadème des autres types.

Sur l'applique de couronnement du musée d'Hanovre, qui est fortement corrodée, Bacchus est similaire aux représentations d'Industria mais il sort d'un calice floral et il ne semble pas être couronné d'un rameau de lierre.

3.2 Les meubles-supports en bronze à décors polychromes

3.2.1 Composition, montage, iconographie

La table

Le pied : socle, élément de jambage

La table se compose de deux parties principales : un ou plusieurs pieds, positionnés verticalement ou légèrement inclinés, sur le(s)quel(s) repose horizontalement un plateau qui est maintenu par des tenons. Sa hauteur peut varier d'environ 60 cm à 1 m.

Notre corpus recense quatorze éléments de jambage en alliage cuivreux rehaussé de décors polychromes datant entre le I^{er} siècle et le II^e siècle de n. è. (cat. n°391-404).

Les tables à un seul pied en bronze sont posées sur un socle quadrangulaire muni généralement de quatre pattes félines⁷³⁹. Le pied peut être un simple tube cylindrique comme celui de la table découverte dans la maison de Ménandre à Pompéi (cf. cat. n°409) ou être une double barre de section carrée se terminant en fer à cheval telle la table découverte dans la maison de l'Ara Massima à Pompéi (cat. n°394). Le sommet du pied de cette table est incrusté d'un rameau de lierre en argent entourant à l'origine une fleur de lotus également en argent – remplacée par un buste-médaille d'Athéna casquée lors d'une restauration – alors que son socle quadrangulaire supporte une très belle statuette de Sphinx couché et tenant probablement entre ses mains un vase.

Le pied de table peut intégrer une statuette comme Éros chevauchant un dauphin (cf. cat. n°410) ou intégrer une applique réalisée par la technique de la fonte en creux à la cire perdue, qui se fixe sur un support en bronze ou en bois. La statuette de Bacchus découverte à Avenches (cat. n°391) en est probablement un exemple avec l'ouverture rectangulaire dans le dos du personnage, le tenon qui en sortait pour permettre la fixation et un travail de finition moins

⁷³⁹ La table découverte à Boscoreale, dont les gaines de plateau sont décorées (cat. n°408), a en revanche un pied unique en marbre posé sur un trépied en pattes de lion comme celui des candélabres.

important sur la face arrière car celle-ci était masquée par le support de la table. Cette technique de fabrication semble être la même pour la statuette d'une divinité du J. Paul Getty Museum (cat. n°393), alors que l'applique de Bacchus tenant probablement son thyrsos et un canthare et accompagné d'une panthère découverte au Thuit (cat. n°392) aurait plutôt été fixée au pied de table au niveau de son socle et par une soudure située entre les épaules⁷⁴⁰.

Enfin, le *monopodium* peut être constitué d'une barre creuse et de section quadrangulaire, à quoi vient s'ajouter sur l'une des faces un pilier hermaïque richement décoré telle la table en bronze découverte dans la cour d'une *fullonica* à Ostie (cat. n°395). La table mesure 76 cm de hauteur et elle est composée d'un socle posé sur quatre petits pieds en forme de goutte ; au-dessus se dressent verticalement une barre de section rectangulaire et un pilier hermaïque, plus petit, décoré de motifs végétaux en argent, stabilisé par deux pieds humains et surmonté d'une tête féminine aux yeux argentés. Le pied de table est couronné d'un élément cruciforme sur lequel devait reposer un plateau malheureusement non conservé. Deux autres pièces en bronze découvertes dans le Tibre à Rome (cat. n°402 et 403) sont semblables au pilier hermaïque et ont dû avoir les mêmes fonctions de pied de table⁷⁴¹. La base du pilier quasiment complet – 49 cm de hauteur – se compose de deux pieds humains alors que celle du second est simplement moulurée. Ils sont également incrustés de motifs végétaux, fleurs et palmettes, et de grecques qui remontent sur toute la hauteur de l'élément de jambage.

D'autres tables possèdent trois ou quatre pieds, fixes ou pliables⁷⁴². Les éléments de jambage se composent généralement d'une patte de lion, parfois posée sur une base circulaire moulurée, et d'un jambage de section quadrangulaire, comme sur l'une des tables de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cf. cat. n°412), ou plus souvent d'un jambage en forme de membre antérieur stylisé de félin. La table pliante découverte à Herculaneum (cat. n°396 et 397) en est un exemple en très bon état de conservation et d'une très bonne facture⁷⁴³. Les pieds mesurent 65 cm de hauteur et se composent de deux parties en fonte creuse : la première est un membre antérieur stylisé de félin, à décors polychromes, légèrement incurvé et se terminant par une patte de lion posée sur une base circulaire ; la seconde est une poignée surmontée d'une tête de panthère rugissante en relief et d'une barre de section rectangulaire moulurée et couronnée d'un

⁷⁴⁰ Il n'est pas à exclure, à cause de l'état de conservation trop partiel de ces appliques (cat. n°391-393), qu'elles puissent appartenir à des éléments de char.

⁷⁴¹ Il n'est pas à exclure, cependant, que l'un des piliers (cat. n°402) puisse être un élément de support de porte-lampe sur socle : voir pour comparaison deux autres supports (cf. cat. n°483 et 485). Ces deux supports ont une section quadrangulaire et sont moulurés, mais ils n'ont en revanche pas d'entaille sur les faces latérales.

⁷⁴² Cf. *infra*, p. 196 sq.

⁷⁴³ L'un des trois éléments de jambage est néanmoins moderne.

tenon vertical servant à fixer le plateau. Deux fragments inférieurs d'éléments de jambage similaires, avec la patte de lion et le décor incrusté d'un rameau de laurier ou d'olivier, ont été découverts à Trente (cat. n°404) et à Volubilis (cat. n°401) et un fragment de la partie supérieure de ce type de table, avec la tête de panthère et le tenon, a été trouvé à Banasa (cat. n°400).

Pour ce genre de table à trois pieds, l'élément de jambage stylisé peut également être une fine patte d'un animal biongulé, probablement un faon. On pense ici aux deux fragments provenant du même meuble, richement décorés de motifs floraux et géométriques en cuivre rouge et en argent, découverts dans le péristyle de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°398 et 399). Est conservée la partie basse de deux des trois pieds de table, avec en plus la poignée pour l'un des fragments.

Le plateau : gaine de plateau, plateau

Le plateau est la partie sommitale de la table, sur lequel reposent la nourriture, la vaisselle ou d'autres ustensiles utilisés lors des banquets ou d'autres activités domestiques. Il peut être circulaire ou quadrangulaire. Le plateau quadrangulaire, souvent en marbre, est enchâssé par une gaine de plateau qui présente une section en U et est parfois décorée de motifs floraux colorés. Notre corpus compte sept gaines de plateau à décors polychromes (cat. n°405-411) et un seul plateau en alliage cuivreux incrusté d'un autre métal (cat. n°412).

La table au plateau en alliage cuivreux a été découverte dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°412). Le plateau est circulaire, mesure 67,5 cm de diamètre. Il a été réalisé selon la technique de la fonte en creux à la cire perdue. Sa tranche est décorée d'un bandeau de godron⁷⁴⁴ en relief alors que sa face supérieure est richement incrustée en argent d'une étoile entourée d'un rameau de vigne.

Les gaines de plateau ne sont en revanche présentes que sur les plateaux quadrangulaires appartenant à des tables à un ou quatre pieds⁷⁴⁵. Les trois tables complètes découvertes en Campanie, à Pompéi (cat. n°409 et 410) et à Boscoreale (cat. n°408), nous permettent de restituer la longueur du plateau à environ 80 cm et la largeur entre 46 et 65 cm. Les autres gaines de plateau découvertes de manière isolée (cat. n°405-407 et 410) sont d'une longueur d'environ

⁷⁴⁴ Ginouvès, Martin 1985, p. 171.

⁷⁴⁵ Deux tables pliantes à quatre pieds mais sans décor polychrome ont été découvertes à Pompéi. La première se compose d'éléments de jambage en forme de jambe de cheval et ornés de protomé d'équidé au sommet des poignets et d'un plateau en marbre encadré par une gaine en alliage cuivreux aniconique. La seconde est semblable mais avec des pattes de lion et des enfants tenant un lapin et sortant d'un calice d'acanthé. Les objets sont conservés au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 4550 et 72995) (Fig. 85 et 86) ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 150-153 et 260, n°19-20, fig. 105-108 ; De Carolis 2007, p. 96 et 99, fig. 63.

60 cm, excepté celle découverte à Banasa qui ne mesure que 32,7 cm de longueur et qui ne serait par conséquent probablement qu'un fragment.

Les gaines de plateau découvertes seules ont pu être attribuées à des tables par leurs dimensions et par la comparaison de leur décor avec celui des tables complètes de la maison de Marcus Fabius Rufus (cat. n°410) et de Boscoreale (cat. n°408). En effet, les gaines de plateau ont un décor floral symétrique autour d'une fleur ou d'un motif cruciforme central. Par exemple, le décor de la gaine de plateau de la table de Boscoreale (cat. n°408) se compose sur toute la longueur de trois panneaux moulurés et séparés par des fleurs ouvertes. Les panneaux sont ornés en leur centre d'une fleur ouverte et de chaque côté d'une succession de bouquets de laurier ou d'olivier. Les motifs floraux des gaines de plateau isolées sont différents mais ils conservent cette répartition symétrique et cette fleur centrale. Les deux gaines découvertes à Pompéi (cat. n°406 et 407) ont respectivement des rameaux de laurier ou d'olivier en argent se distribuant de part et d'autre de la fleur ou des rameaux de vigne également en argent. La gaine de plateau découverte à Aviano (cat. n°405) a quant à elle un décor floral beaucoup plus stylisé : la fleur centrale se compose de quatre motifs cordiformes regroupés, des filets obliques encadrent la fleur et les parties extérieures de la gaine sont ornées d'un double motif « candélabre » avec de nombreuses volutes, peut-être la représentation d'une acanthe arborescente stylisée.

Enfin, la table découverte dans la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°409) est différente car sa gaine de plateau est décorée par soudage au plomb, sur l'une des faces, de trois petites appliques de lion accroupi en argent.

Le trépied à couronnement amovible

Le pied : socle, élément de jambage

Le trépied à couronnement amovible se compose, comme son nom l'indique, de trois pieds⁷⁴⁶. Les éléments de jambage en alliage cuivreux sont dans un premier temps très simples et sans décor polychrome, comme l'un des trépieds du Museo Archeologico Nazionale de Naples⁷⁴⁷ dont les éléments de jambage sont quadrangulaires, aux bords légèrement en relief et se terminant par des pattes de lion. Le trépied n'est pas pliable : les trois pieds sont joints par deux anneaux de raccord en alliage cuivreux.

⁷⁴⁶ Cf. *supra*, p. 177.

⁷⁴⁷ Le numéro d'inventaire de l'objet est 1572 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 144 et 259, n°14, fig. 91 et 92).

À partir du I^{er} siècle de n. è., le trépied devient pliable grâce à un mécanisme de fermeture et d'ouverture, que nous détaillerons par la suite⁷⁴⁸. Il est en outre souvent muni d'une poignée pour le transport⁷⁴⁹. Sa hauteur varie entre 60 cm et 1 m 10. Les éléments de jambage, réalisés en fonte pleine, sont de section quadrangulaire et se terminent souvent par des socles en forme de patte de lion. Deux des trois éléments de jambage restent simples, souvent ornés de cannelures, alors que le dernier élément de jambage reçoit à mi-hauteur une poignée incurvée, en forme de feuille d'acanthé et couronnée d'une protomé de panthère rugissante. Cette poignée est parfois rehaussée de décors polychromes, comme sur la poignée des trépieds découverts à Augst (cat. n°436) et à Bavay (cat. n°437)⁷⁵⁰, avec un cratère à godrons plaqué d'argent et, pour l'exemplaire de Bavay, aux anses damasquinées de cuivre rouge. Ce vase argenté est probablement une représentation de la vaisselle métallique utilisée durant le banquet romain, car il est également complété par des rinceaux de lierre (cat. n°436) ou de vigne (cat. n°437) incisés dans l'alliage cuivreux.

Le trépied à couronnement amovible d'Industria constitue un cas à part : les trois éléments de jambage (cat. n°438-440) sont en effet richement ornés de statuettes et possèdent chacun une poignée. Le trépied date de la seconde moitié du II^e siècle de n. è. Il mesure 98 cm de hauteur pour une largeur maximale d'ouverture de 46 cm. Les éléments de jambage se composent d'une barre pleine à section quadrangulaire qui est équipée à mi-hauteur d'une poignée en feuilles d'acanthé partiellement plaquées d'argent. Ils s'affinent ensuite, s'incurvent vers l'extérieur et se terminent par un socle composé d'une statuette de Silène aux yeux argentés sortant d'une patte de lion posée sur une base circulaire moulurée. L'élément de jambage est également orné de deux autres statuettes aux yeux plaqués d'argent : une Sphinge assise sur l'extrémité supérieure de la poignée et, juste au-dessus, une Victoire marchant sur un globe.

Le couronnement : applique de couronnement, plateau, bassin, récipient à fond plat

Chaque élément de jambage est surmonté d'une applique de couronnement qui mesure entre 7,5 et 10 cm de hauteur et représente un buste émergeant d'un calice floral posé sur un piédouche. Le buste figure souvent Bacchus (cat. n°414-420, 424, 426, 430, 431 et 433-435) parfois une bacchante (cat. n°413)⁷⁵¹, un Satyre (cat. n°422 et 423), Attis (cat. n°427 et 428),

⁷⁴⁸ Cf. *infra* Le mécanisme du trépied pliable.

⁷⁴⁹ Le trépied découvert de manière fragmentaire dans une tombe princière germanique à Gommern n'a pas de poignée à l'un de ses éléments de jambage (cf. cat. n°421-423).

⁷⁵⁰ Le trépied découvert à Nocera et conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 73951) ne semble pas avoir reçu d'incrustations d'autres métaux (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 144 et 259, n°14, fig. 91 et 92).

⁷⁵¹ Le buste de l'applique de couronnement découvert dans l'épave *SM 4* aux Saintes-Maries-de-la-Mer semble plutôt être une Bacchante-Ménade du fait que sa poitrine est plus développée.

Mercuré (cat. n°432) ou un pugiliste (cat. n°425). Détails anatomiques ou vestimentaires ou éléments de parure peuvent être rehaussés de couleurs⁷⁵².

Le piédouche est creux, permettant à l'applique de couronnement de s'imbriquer dans l'élément de jambage. Il est lisse et formé de moulures concave et convexe encadrées par deux listels. Néanmoins, le piédouche des appliques de couronnement du trépied de Bavay (cat. n°419 et 420) est lui décoré de feuilles d'acanthé qui devaient être par endroit plaquées d'un autre métal car nous distinguons des rainures d'incrustations.

Les appliques de couronnement sont fabriquées en fonte pleine⁷⁵³ et sont munies d'un crochet de suspension à l'arrière du buste, situé entre les omoplates ou dans le bas du dos sauf pour les appliques de couronnement du trépied de Gommern (cat. n°421-423) où le crochet prend naissance sur la nuque du Satyre. Les trois crochets situés vers l'intérieur du trépied servent à poser et à maintenir le couronnement amovible. Ils semblent être moulés avec le reste de l'applique⁷⁵⁴ et mesurent environ 3 cm de longueur pour 3 cm de hauteur. Le crochet se présente sous la forme d'une barre de section quadrangulaire à angle droit, sauf pour deux d'entre eux qui symbolisent un motif végétal (cat. n°417 et 418).

Il existe enfin d'autres appliques de couronnement avec le même système de crochet de suspension mais légèrement plus grandes. Elles datent des I^{er}, II^e et III^e siècles de n. è. Elles ne présentent pas de décor polychrome, sauf une découverte à côté de la maison de l'Éphèbe à Volubilis (cat. n°429). Elles représentent des groupes de personnages comme des centaures⁷⁵⁵, des néréides⁷⁵⁶, des chevaux (Fig. 96)⁷⁵⁷ et, pour l'applique de couronnement colorée, Hercule combattant la divinité fluviale Achéloos. L'état de conservation de cette dernière est mauvais mais le groupe de personnages repose sur un chapiteau corinthien décoré de motifs végétaux encore partiellement incrustés de cuivre rouge et d'argent.

⁷⁵² De nombreuses appliques de couronnement découvertes n'ont cependant pas de décor polychrome (Boube-Piccot 1975, p. 403-423, Appendice II).

⁷⁵³ En revanche, deux appliques de couronnement découvertes dans la maison dite de Flavius Germanus à Volubilis (cat. n°430 et 431) sont fabriquées à la fonte en creux car on aperçoit un matériau friable à l'intérieur d'un des bustes cassés, probablement des restes du noyau du moule.

⁷⁵⁴ Sur l'une des appliques de couronnement découvertes dans la *villa* romaine de Munzach (cat. n°428) le crochet de suspension est cassé à environ 1 cm de la jonction avec l'arrière du buste d'Attis, alors que si le crochet avait été soudé au buste la cassure aurait probablement eu lieu au point de soudure.

⁷⁵⁵ Boube-Piccot 1975, p. 38, 403 et 408, n°4 et 27.

⁷⁵⁶ Wuilleumier 1928, p. 128-149 ; Boube-Piccot 1975, p. 38, 405, 415 et 417, n°10, 76-95.

⁷⁵⁷ The J. Paul Getty Museum s. d. V.

Le couronnement amovible du trépied est la pièce de meuble reposant sur les trois crochets des appliques de couronnement. Il peut être composé de divers matériaux – alliage cuivreux, fer, bois, marbre – et avoir plusieurs fonctions.

Un bassin hémisphérique en alliage cuivreux peut prendre place au sommet du trépied. Certains d'entre eux ont été découverts avec les éléments du jambage comme le trépied sans ajout de couleurs découvert à Nocera (Fig. 94)⁷⁵⁸. D'autres, possiblement antiques mais provenant d'autres lieux de découverte, ont été ajoutés lors de reconstitutions en musée (cat. n°414-416 et 436)⁷⁵⁹.

Le support amovible peut également être un plateau circulaire en bois, éventuellement en marbre, pour faire du trépied une table. Nous ne connaissons pas de plateau découvert avec le reste du trépied ; le trépied de Gommern (cat. n°421-423) a été reconstitué avec un plateau en bois moderne.

Le trépied peut enfin avoir une fonction de brasero, et en même temps d'encensoir suivant le combustible utilisé. Le brasero est utilisé comme système de chauffage dans les maisons. Le couronnement est dans ce cas un récipient à fond plat et à paroi élevée en alliage cuivreux. Aucun récipient de ce type en relation directe avec des éléments de jambage pliables n'a été découvert, mais un magnifique brasero constitué de trois pieds en Satyres ithyphalliques a été découvert dans la maison de Julia Felix à Pompéi (Fig. 95)⁷⁶⁰.

Le mécanisme du meuble pliable

À partir du début de l'Empire romain, les trépieds à couronnement amovible ainsi que certaines tables à trois ou quatre pieds connaissent une amélioration technique qui permet de plier le meuble, et par conséquent de faciliter son transport et son rangement.

Les éléments de jambage sont assemblés deux à deux par des barres de renfort à croisillon qui sont maintenues à leurs extrémités et à leur intersection par des rivets entre deux pattes

⁷⁵⁸ L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 73951), il fait 1,11 m de hauteur et le bassin mesure 43 cm de diamètre (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 145 et 259, n°15, fig. 93 et 94).

⁷⁵⁹ Des bassins en alliage cuivreux à décors polychromes ont peu été conservés : il a été découvert dans l'épave de Mahdia un bassin en bronze décoré sur le rebord d'une frise de grecques en argent (inv. F 282) (Fig. 91), mais R. Petrovsky précise qu'il ne provient pas d'un couronnement de trépied, car il n'a que deux volutes ornementales en relief – il en aurait eu trois si le bassin était posé sur un trépied –, mais plutôt d'un couronnement de piédestal. Néanmoins par sa forme hémisphérique, son diamètre d'ouverture de 45 cm et son rebord pouvant s'insérer dans les trois crochets de suspension des appliques de couronnement, ce bassin pourrait fortement ressembler à ceux d'un trépied (Cüppers 1994, p. 1015 ; Pernicka, Eggert 1994, p. 1060, Tableau 9, n°2283 ; Petrovsky 1994, p. 687-688, n°37, fig. 37, pl. 32).

⁷⁶⁰ L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 27874), il n'a pas de décor polychrome, il mesure 91,5 cm de hauteur et son bassin fait 47 cm de diamètre (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 154, 156 et 260-261, n°23, fig. 109 et 111).

circulaires. Les pattes situées aux extrémités supérieures des barres sont directement soudées sur la face interne des éléments de jambage, alors que celles des extrémités inférieures sont fixées à une bague coulissante de section carrée insérée dans l'élément de jambage pour les trépieds à couronnement amovible (Fig. 36) ou à un anneau passé dans une tige soudée sur la face interne des éléments de jambage de table (cat. n°396-399 et 401 (?))⁷⁶¹. Ce mécanisme de bagues coulissantes ou d'anneau et de rivets, et avec l'aide d'une ou de plusieurs poignées situées sur les éléments de jambage, permet d'ouvrir et de refermer le trépied.

Pour les trépieds à couronnement amovible, ce système pliable permet de poser des couronnements mobiles de dimensions variables, dans la limite tout de même de l'écartement maximal des barres de renfort. Le trépied peut ainsi soutenir de manière très stable plusieurs types de couronnements amovibles aux fonctions diverses. En effet, le support installé empêche aux éléments de jambage de se refermer et les crochets des appliques de couronnement s'insérant sous son rebord permettent d'éviter aux pieds de s'écarter.

3.2.2. Répartition de la polychromie

Les pièces à décors polychromes des tables romaines sont essentiellement les gaines de plateau et les éléments de jambage (Fig. 35). Seul le plateau de la table circulaire de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°412) présente des décors incrustés d'argent en son centre.

Les inserts décoratifs sont exclusivement en cuivre rouge et en argent. Le motif de grecques ornant l'élément de jambage découvert dans le Tibre (cat. n°403) serait le seul décor doré à la feuille⁷⁶². Nous retrouvons les incrustations comme détails anatomiques ou vestimentaires sur les statuettes des éléments de jambage ou comme motifs floraux sur les éléments de jambage et les gaines de plateau. En revanche, la gaine de plateau de la table de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°409) est décorée d'éléments rapportés en argent représentant des lions.

Enfin, la gaine de plateau de table découverte à Aviano (cat. n°405) est un bronze au plomb (CuSn7Pb14) (Annexe 2) qui d'après mes expérimentations archéologiques, produit un alliage

⁷⁶¹ Deux autres tables sans ajout de couleurs conservées au Museo Archeologico Nazionale de Naples sont en très bon état de conservation et ont ce système d'ouverture et de fermeture (inv. 4550 et 72995) (Fig. 85 et 86).

⁷⁶² Un léger décapage mécanique et une étude au microscope ont été réalisés avec l'aide de la restauratrice Marina Angelini de la Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici de Rome sur l'objet, ce qui a permis de faire apparaître la couleur jaune de l'alliage et un fragment d'une feuille d'or. Cette information serait cependant à confirmer par des analyses physico-chimiques.

de couleur jaune pâle (Annexe 3, alliage n°10, Fig. 224). Le décor floral stylisé est quant à lui argenté pour créer un contraste de couleurs et d'éclats.

Quant à la polychromie des trépieds à couronnement amovible, elle se répartit sur les appliques de couronnement et la poignée de l'élément de jambage (Fig. 36).

L'ajout de couleurs sur les bustes d'applique de couronnement se fait à divers endroits, tels que les détails anatomiques. Les yeux sont souvent incrustés d'argent pour la sclérotique alors que les iris sont justes creusés (cat. n°41-423, 427, 428, 430, 431, 433-435). Il arrive parfois que l'iris soit plaqué d'argent et que la pupille soit creusée comme sur le buste de Bacchus découvert à Miedum (cat. n°426). La bouche de la Bacchante (cat. n°413) est fortement incisée, ce qui laisse à penser qu'elle était anciennement damasquinée. Les tétons de Bacchus sur le trépied d'Industria (cat. n°433-435) sont plaqués d'argent. Enfin, les bustes de Satyre du trépied de Gommern (cat. n°421-423) ont, outre la sclérotique plaquée d'argent, les cornes et les glandes figurées dans ce même métal argenté.

Certains éléments de parure, comme le diadème floral porté par Bacchus, sont embellis par de la couleur. La fleur sommitale du diadème peut avoir un pistil en argent (cat. n°433-435) ou une corolle en cuivre rouge (cat. n°419, 420, 430 et 431) et les grappes de raisin tombant sur les tempes sont parfois incrustées d'autres métaux (cat. n°413, 419, 420, 430, 431, 433-435).

Il en est de même pour le vêtement. Attis (cat. n°427 et 428) est vêtu d'un chiton dont la partie centrale de la tunique est plaquée de cuivre rouge. Mais c'est surtout la nébride portée par Bacchus qui exprime le mieux un jeu de couleurs : il ne reste parfois que la rainure traversant diagonalement le buste pour attester cette incrustation (cat. n°413 et 426), mais d'autres appliques de couronnement ont conservé l'élément rapporté en cuivre rouge qui marque, en relief, le bord replié de la peau de bête (cat. n°414-416, 419, 420, 430 et 431). Les bustes de Bacchus des appliques de couronnement du trépied de Bavay sont les plus richement colorés car la nébride, en plus d'avoir les bords du vêtement rouge, est incrustée d'un placage d'argent décoré d'incisions ondulées pour marquer le pelage (cat. n°419).

Chapitre 4 : Les meubles de rangement : coffre, armoire et buffet

Grec ancien : *χηλός, λάρναξ, πυξίς, κιβωτός; έγγυθήκη, σκευοθήκη, πυργίς; άγγοθήκη, κυλικεΐον.*

Latin : *arca, arca ferrata; armarium; incitega, abacus.*

Italien : *cassa, cassa di sicurezza, forziere; armadio; credenza, dispensa.*

Anglais : *chest, coffer; cupboard; sideboard.*

Allemand : *koffer; schrank, speiseschrank; büfett.*

Les meubles de rangement sont des éléments de mobilier de diverses dimensions permettant par définition de ranger de nombreux produits et ustensiles de la vie domestique (vêtement, literie, nourriture, outil, arme, vaisselle) et de garder enfermés des biens précieux (argent, bijoux, archives, biens familiaux), publics ou privés, contre les voleurs, comme l'indique Varron dans son ouvrage *De la langue latine* :

« Coffre vient du fait que, une fois le coffre fermé, les voleurs en étaient écartés. »⁷⁶³

Des coffres sont également présents dans les temples grecs et romains, et plus particulièrement dans l'opisthodomé ou l'*adyton*, pour conserver les objets de culte et les ex-voto précieux⁷⁶⁴.

Mais les coffres, armoires, buffets et autres meubles de rangement sont aussi des éléments de mobilier ostentatoires. Ils sont pour certains richement ornés d'appliques en matière précieuse ou en métal rehaussées de motifs polychromes. Ils sont installés dans les pièces publiques et de réception des maisons et permettent d'exposer les biens religieux ou de valeur du propriétaire, telles que les statuettes du lairair, les *imagines maiorum* ou la vaisselle luxueuse du banquet.

4.1 Les meubles de rangement : histoire, forme, fonction

4.1.1 Historiographie

Au début du XX^e siècle, quelques articles concernant les meubles de rangement sont écrits par E. Saglio dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* sous les noms « Arca »,

⁷⁶³ Varron, *De la langue latine*, V, 28 (128) (Annexe 1).

⁷⁶⁴ Deux inscriptions du Parthénon du début du IV^e siècle av. n. è. mentionnent des coffres présents dans l'opisthodomé du Brauronéion (temple d'Artémis Brauronia) sur l'Acropole d'Athènes : *IG II² 1388*, l. 73 et *IG II² 1400*, l. 61 (Annexe 1).

« Armarium » et « Bibliotheca ». Il retrace de façon synthétique les différents types de meuble, leurs fonctions et leurs évolutions dans les civilisations antiques méditerranéennes⁷⁶⁵.

En 1932, Erich Pernice réalise une étude plus précise des coffres-forts découverts aux XIX^e siècle et début XX^e siècle dans la cité de Pompéi, en décrivant et étudiant d'un point de vue technique et stylistique ces meubles et leurs décorations colorées⁷⁶⁶. Puis, en 1939, un premier travail de recensement et de typologie, intitulé *Armarium und κιβωτός : ein Beitrag zur geschichte des antiken mobiliars*, est effectué par E. G. Budde sur les armoires et étagères grecques et romaines. Il établit un premier inventaire, de plus de soixante-dix objets, à partir des découvertes archéologiques et des représentations iconographiques, notamment sur les armoires romaines de l'époque impériale au début de l'ère chrétienne⁷⁶⁷.

Au cours de la seconde moitié XX^e siècle, plusieurs recherches sont publiées sur les meubles de rangement dans divers matériaux. En 1966, G. M. A. Richter publie dans son ouvrage de référence sur les meubles antiques des chapitres sur les coffres, armoires et buffets présents dans les civilisations minoennes, mycéniennes, grecques, étrusques et romaines⁷⁶⁸. Elle reprend, précise et contredit, notamment concernant les supposées armoires grecques des époques archaïque et classique⁷⁶⁹, la première étude faite par E. G. Budde. Son étude rassemble ainsi une large documentation littéraire, iconographique et archéologique.

En 1990, quelques pages synthétiques sur le coffre-fort romain, l'*arca ferrata*, sont écrites par M. Cima di Puolo dans l'ouvrage *Il bronzo dei Romani : arredo e suppellettile*. L'auteur décrit les matériaux de fabrication et les représentations figurées du meuble à partir des quelques exemples de Pompéi et d'Herculanum⁷⁷⁰.

Concernant spécifiquement les meubles de rangement en bois découvert à Herculanum, S. Mols réalise en 1999 une étude technique, stylistique et typologique précise et complétée par des analyses xylologiques. Son corpus d'étude recense quinze coffres, étagères, armoires et édicules, complets ou fragmentaires et carbonisés par l'éruption du Vésuve⁷⁷¹.

Enfin, en 2007, deux publications traitent des meubles de rangement. Un article de G. Coqueugnot, intitulé « Coffre, casier et armoire : la *kibôtos* et le mobilier des archives et

⁷⁶⁵ Saglio 1877b ; 1877c ; 1877d.

⁷⁶⁶ Pernice 1932, p. 71-94.

⁷⁶⁷ Budde 1939.

⁷⁶⁸ Richter 1966.

⁷⁶⁹ Voir également Richter 1957.

⁷⁷⁰ Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 58-60.

⁷⁷¹ Mols 1999, p. 55-63, 130-137 et 188-219, n°27-41.

des bibliothèques grecques », se concentre sur la compréhension des rangements de documents et de manuscrits grecs au IV^e siècle av. n. è. et à l'époque hellénistique. L'auteur s'interroge notamment sur une signification plus large du terme *κιβωτός* comme meuble de rangement, voire de bibliothèque⁷⁷².

La seconde publication est l'étude, la plus récente à ce jour, d'E. De Carolis sur les meubles découverts à Pompéi et à Herculaneum dont une partie se rapporte aux meubles de rangement. Il réalise une synthèse historique et crée une typologie des coffres et armoires romains à partir des exemples campaniens⁷⁷³.

4.1.2 Dénominations antiques

Le « meuble de rangement » peut se nommer en grec l'*έγγυθήκη/έγγυοθήκη* qui est un composé que l'on peut gloser ainsi : « meuble où l'on range des objets précieux en sécurité »⁷⁷⁴, principalement la vaisselle de luxe sur un « buffet »⁷⁷⁵ mais aussi de l'argent dans un « coffre »⁷⁷⁶.

Plus généralement, nous retrouvons parfois le terme *σκευοθήκη*⁷⁷⁷ pour qualifier un « meuble où l'on range toutes sortes d'ustensiles et de récipients »⁷⁷⁸. De même que l'*άγγυοθήκη*⁷⁷⁹ qui est un autre terme plus tardif pour désigner le « buffet » ; c'est un composé du mot *άγγος* qui signifie de manière générique un « récipient qui peut contenir des liquides ou des produits secs »⁷⁸⁰.

Le terme grec *κυλικεῖον* désigne une « armoire où l'on range les coupes ». Il est un composé du mot *κόλιξ*, une « coupe à boire » notamment pour le vin⁷⁸¹, qu'elle soit en terre cuite ou en argent comme le rappelle Athénée de Naucratis⁷⁸². Mais ce terme semble également renvoyer à des meubles de rangement à multiples fonctions, si l'on en croit de nouveau les analyses d'Athénée de Naucratis⁷⁸³ : le meuble pourrait s'aménager en édicule votif et exposer la statuette d'une divinité ou le *κυλικεῖον* pourrait conserver le registre public d'une cité.

⁷⁷² Coqueugniot 2007.

⁷⁷³ De Carolis 2007, p. 132-143 et 188-191, n°7-8.

⁷⁷⁴ Chantraine 2009, p. 417.

⁷⁷⁵ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (209 e- 210 b) (Annexe 1).

⁷⁷⁶ Lucien, *Lexiphanes*, 2 (Annexe 1) ; le terme *άγγυοθήκη* renvoie aussi au « meuble où l'on range son argent » (Chantraine 2009, p. 100-101).

⁷⁷⁷ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, XI, 3 (460 d) (Annexe 1).

⁷⁷⁸ Chantraine 2009, p. 980.

⁷⁷⁹ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (210 c) (Annexe 1).

⁷⁸⁰ Chantraine 2009, p. 8.

⁷⁸¹ Chantraine 2009, p. 575.

⁷⁸² Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, XI, 60 (480 b) (Annexe 1).

⁷⁸³ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, XI, 3 (460 e-f) (Annexe 1).

Les termes grecs de *πυργίς*, *πυργίδος* et *πυργίσκος*, diminutifs du *πύργος*, la « tour »⁷⁸⁴, désignent aussi l' « armoire » car ce meuble est élancé comme une tour.

Les termes grecs communément employés, notamment chez Homère, pour désigner le « coffre » sont *χηλός* – terme ancien – et *λάρναξ*. Ils concernent particulièrement le rangement des objets précieux, voire des os incinérés ou inhumés placés dans une urne funéraire ou un sarcophage⁷⁸⁵. Le terme *φοριαμός* ferait, quant à lui, plus précisément référence au « coffre à vêtement »⁷⁸⁶. Le « couvercle », mis au-dessus de la caisse (*ἐπίθημα*), se nomme en grec *πῶμα*⁷⁸⁷ et son mécanisme d'attache se perfectionne au fil des siècles, comme nous le verrons.

La *πυξίς*, « boîte en bois », désigne de manière plus générique à partir de l'époque hellénistique tout type de « boîte ». La pyxide est une petite boîte généralement circulaire, élancée et à fond plat. Elle servait on le sait notamment de contenant pour des produits cosmétiques ou de coffret à bijoux⁷⁸⁸.

Un autre terme, *κιβωτός*, signifie la « boîte, caisse de bois » et le « coffre de bois », dont le diminutif *κιβώτιον* renvoie au « coffret »⁷⁸⁹. G. Coqueugniot donne une définition plus large de *κιβωτός* suivant le contexte : « Puisque le terme *kibôtos* peut de fait désigner toutes sortes de meubles, qu'ils soient complètement fermés ou ouverts sur un côté, il semble plus judicieux d'accorder à certaines occurrences de ce terme une acceptation moins restrictive que le sens 'coffre', si souvent retenu, et de lui préférer la traduction plus vague de 'boîte' ou de 'meuble de rangement', voire de 'bibliothèque' (comme meuble). »⁷⁹⁰.

Κιβωτός renverrait à un meuble de rangement en bois et de forme quadrangulaire⁷⁹¹, même si Pausanias utilise une fois ce terme pour désigner une ciste, c'est-à-dire un panier cylindrique dont le terme grec est plutôt *κίστη*⁷⁹² et ceux latins *cista*⁷⁹³ et, à partir du I^{er} siècle av. n. è., *capsa*⁷⁹⁴.

⁷⁸⁴ Chantraine 2009, p. 923.

⁷⁸⁵ Chantraine 2009, p. 596 et 1211 ; voir Homère, *Odyssée*, VIII, 438 ; XIII, 10 ; Pollux, *Onomasticon*, VII, 79. Notamment l'intéressante mention au Chant XIII de l'*Odyssée* de l'*εὐξέστη χηλός* qui signifie le « coffre », plutôt en bois ou peut-être en bronze, « bien poli » (Annexe 1).

⁷⁸⁶ Chantraine 2009, p. 1193 ; voir Homère, *Iliade*, XXIV, 228 (Annexe 1).

⁷⁸⁷ Chantraine 2009, p. 926-927.

⁷⁸⁸ Chantraine 2009, p. 921.

⁷⁸⁹ Chantraine 2009, p. 508.

⁷⁹⁰ Coqueugniot 2007, p. 304 ; de plus il est à noter que le terme *κιβωτός* désigne également l'arche de Noé.

⁷⁹¹ Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLVII, 7, 4-5 (Annexe 1).

⁷⁹² Chantraine 2009, p. 515 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 28, 3 (Annexe 1).

⁷⁹³ Ernout, Meillet, André 1994, p. 123.

⁷⁹⁴ Ernout, Meillet, André 1994, p. 97.

En latin, les termes qui renvoient aux meubles de rangement et d'exposition de la vaisselle ou d'autres objets précieux sont le mot *incitega* qui désigne un « support de vaisselle », tel que le buffet, et qui est un emprunt du grec *ἐγγυθήκη* venu peut-être par l'étrusque⁷⁹⁵. Le second terme est l'*abacus* que nous avons déjà mentionné au sujet des tables car le buffet peut se présenter sous cette forme⁷⁹⁶.

Le « coffre », la « boîte » et la « caisse » sont communément nommés l'*arca* et le « coffret » l'*arcula*⁷⁹⁷ ou le *loculus/locellus*⁷⁹⁸. D'autres termes lui sont associés pour donner une précision technique et fonctionnelle. L'*arca vestiaria* est par exemple le « coffre pour les vêtements »⁷⁹⁹ ; l'*arca aerata* se dit d'un « coffre en bronze »⁸⁰⁰ ; l'*arca ferrata* désigne le « coffre-fort » qui est renforcé par des plaques de fer⁸⁰¹.

Pour conclure cette exploration des termes latins, l'armoire, nommée *armarium* – ou *armaria* dans un doublet féminin⁸⁰² – a dû signifier dans un premier temps « arsenal ». Il a pris dans le langage commun le sens général d' « armoire, coffre, bibliothèque »⁸⁰³. Il s'agit en somme d'un meuble pour ranger toutes sortes d'objets, souvent précieux – le meuble peut être équipé d'une serrure –, il peut être aménagé de diverses façons suivant ses fonctions⁸⁰⁴. Malgré cela, il faut noter qu'au début du VII^e siècle de n. è., Isidore de Séville limite l'emploi de l'armoire au rangement des livres⁸⁰⁵.

4.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels

De nombreux meubles de rangement de grandes dimensions sont simples et ne se composent que d'une structure en bois, d'autres sont en métal tel le coffre en bronze découvert sur l'*oppidum de Mediolanum Biturigum* (cf. cat. n°444)⁸⁰⁶.

⁷⁹⁵ Ernout, Meillet, André 1994, p. 314.

⁷⁹⁶ Cf. *supra*, p. 177.

⁷⁹⁷ Ernout, Meillet, André 1994, p. 43.

⁷⁹⁸ Ernout, Meillet, André 1994, p. 365 ; Justinien, *Corpus de Droit Civil, Digeste*, XXXII, 52, 9 (Annexe 1).

⁷⁹⁹ Caton l'Ancien, *De l'agriculture*, XIII, 11, 3 (Annexe 1).

⁸⁰⁰ Juvénal, *Satires*, XIV, 259-260 (Annexe 1).

⁸⁰¹ Juvénal, *Satires*, XI, 26-27 (Annexe 1) ; voir pour les précisions techniques : cf. *infra*, p. 205.

⁸⁰² Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, I, 177 (Annexe 1).

⁸⁰³ Ernout, Meillet, André 1994, p. 47 ; Varron, *De la langue latine*, V, 28 (128) (Annexe 1).

⁸⁰⁴ Cf. *infra*, p. 207, 211 *sqq.* et 216 *sq.*

⁸⁰⁵ Isidore de Séville, *Étymologies*, XV, 5, 4 (Annexe 1).

⁸⁰⁶ Dans la peinture et la littérature antiques, de grands meubles en métal, dont la structure peut être en bois, sont également décrits. Dans *Le Banquet des Sophistes*, Athénée de Naucratis mentionne deux grands buffets en argent dans le cortège de Dionysos. D'après la description, les buffets mesurent environ 5,28 m de longueur pour 2,64 m de hauteur (Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 29 (199 c)) ; il rapporte aussi les dires de Lysias qui a fait réparer son buffet en bronze décoré de figures de Satyres et de têtes de bœuf (Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (210 a)) ; il décrit une sorte de buffet en fer, réalisé par le métallurgiste Glaucos de Chios au VII^e siècle av. n. è. et dédié au sanctuaire de Delphes, qui est décoré d'animaux et de végétaux en relief (Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (210 b-210 c)) ; enfin, il mentionne les buffets

En revanche, d'autres meubles sont renforcés d'éléments en fer ou en bronze et présentent des décors réalisés dans d'autres essences de bois, en métal ou dans une autre matière, ivoire, os ou marbre, qui en font des meubles d'apparat au rendu polychrome.

Pausanias décrit à ce sujet le luxueux coffre de la famille corinthienne des Kypsélides :

« Un coffre a été fait en cèdre, portant des figures d'ivoire, d'or et d'autres sculptées à même le cèdre. »⁸⁰⁷

Le cèdre, en grec *κέδρος* – tout comme le genévrier – et en latin *cedrus*⁸⁰⁸, est originaire des régions du Proche-Orient, et particulièrement de la Phénicie, et de l'Afrique du Nord, sur les pentes de l'Atlas. C'est un bois résineux à veine fine et droite, sa couleur est brun-jaune clair, voire brun-rougeâtre, avec des veines plus foncées et il a un beau fini. C'est un bois tendre et gras – à cause de la résine –, facile à travailler mais assez cassant ; il a été utilisé dans la construction d'habitations et en architecture navale mais surtout en ébénisterie, tant pour le coffrage que pour la décoration sculptée ou en placage de meubles.

Tout comme le thuya, le cèdre est spécifiquement utilisé pour les meubles de rangement car il éloigne mites, insectes et vers grâce à son odeur particulière issue de la térébenthine qu'il contient naturellement⁸⁰⁹.

D'autres essences de bois ont été employées pour confectionner des meubles de rangement, les analyses xylogiques réalisées par S. Mols sur les meubles en bois carbonisés découverts à Herculaneum permettent de savoir que le sapin blanc (*abies alba*) est employé pour confectionner les rangements à amphores et des armoires⁸¹⁰ et que l'érable est le bois clair composant le coffre découvert sur le *Decumanus Maximus* de la cité campanienne (Fig. 115 et 116)⁸¹¹. Ces deux essences sont également employées pour fabriquer d'autres meubles déjà mentionnés⁸¹².

d'Alexandrie, en bois pour les pauvres et en bronze ou en argent pour les riches (Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (210 c) (Annexe 1).

⁸⁰⁷ Pausanias, *Description de la Grèce*, V, 17, 5 (Annexe 1).

⁸⁰⁸ Ernout, Meillet, André 1994, p. 110 ; Chantraine 2009, p. 489.

⁸⁰⁹ Le cèdre est employé en Égypte ancienne pour embaumer les momies et il est employé durant l'Antiquité comme bois à brûler dans les encensoirs (cf. *infra*, p. 256).

⁸¹⁰ Mols 1999, p. 200-202 et 207-208, n°31 et 35, fig. 148-149 et 156.

⁸¹¹ L'objet est conservé au Magazzino archeologico d'Herculaneum (inv. E 2323) et il mesure 47,7 cm de hauteur, 103,5 cm de longueur et 62,7 cm de largeur (Mols 1999, p. 217-219, n°41, fig. 167-171).

⁸¹² Se référer pour l'origine, l'aspect, la couleur et la finition des essences de bois : pour le sapin blanc, voir le lit de table, cf. *supra*, p. 137 ; pour l'érable, voir les meubles-supports, cf. *supra*, p. 179 sq.

Les meubles de rangement présentent des éléments fonctionnels et décoratifs de diverses natures. Pour réaliser un décor coloré en marqueterie, on emploiera une ou plusieurs essences de bois différentes de celles utilisées pour la structure du meuble, à l'instar de l'armoire à édicule de la maison du Petit Sanctuaire de Bois à Herculaneum, dont les charnières de la partie inférieure du meuble sont en plus taillées dans l'os⁸¹³.

Les colonnes en bois de l'édicule de l'armoire provenant de la maison du Salon Noir d'Herculaneum présentent quant à elles des éléments décoratifs en marbre, en l'occurrence des chapiteaux corinthiens ayant conservés des traces de pigment rouge⁸¹⁴.

Comme le rappelle Juvénal⁸¹⁵ et comme l'attestent les découvertes archéologiques, certains coffres sont renforcés de plaques en fer, *arca ferrata*, ou en bronze, *arca aerata*. La structure du coffre est en bois, mais l'intérieur est renforcé par d'épaisses plaques de fer et l'extérieur par d'autres plaques plus fines fixées à l'aide de clous en bronze, tel les coffres-forts découverts dans les cités campaniennes⁸¹⁶.

D'autres meubles sont renforcés aux angles par des gaines de cadre en alliage cuivreux, dont certains sont embellis de décors polychromes. Notre corpus d'étude regroupe seize gaines de cadre, ou fragments de même meuble, en alliage cuivreux et à décors polychromes, issues probablement de coffres datant du I^{er} siècle av. n. è. au I^{er} siècle de n. è. (cat. n°448-463).

À cela s'ajoutent sur les meubles de rangement, d'autres éléments fonctionnels (poignée, cache-serrure) ou décoratifs (appliques) en alliage cuivreux et pour certains rehaussés de décors polychromes. Notre corpus d'étude recense une poignée en alliage cuivreux et incrustée de cuivre rouge (cat. n°446), un cache-serrure aux détails plaqués d'argent (cat. n°444), une applique figurée et polychrome (cat. n°443) et quatre plaques décoratives aux motifs colorés (cat. n°441, 442, 445 et 447).

4.1.4 Chronologie, diffusion

Les meubles de rangement apparaissent très tôt dans les civilisations minoennes, mycéniennes et égyptiennes, notamment le coffre dont des sarcophages en terre cuite minoens prennent la

⁸¹³ Mols 1999, p. 192-197, n°29, fig. 139-145.

⁸¹⁴ Mols 1999, p. 197-200, n°30, fig. 146-147 ; De Carolis 2007, p. 140, fig. 105.

⁸¹⁵ Juvénal, *Satires*, XI, 26 ; XIV, 259 (Annexe 1).

⁸¹⁶ Voir les coffres-forts pompéiens de la maison d'Obellius Firmus (Fig. 112), de la maison des CC. Vibii (Fig. 113) et de la maison de Romulus et Rémus (cat. n°441 et 448) et le coffre-fort de la *Villa B* d'Oplontis (cat. n°442 et 449).

forme⁸¹⁷ ; des exemples en bois, en très bon état de conservation, ont été découverts en Égypte et datent du Nouvel Empire (Fig. 98)⁸¹⁸.

Les Troyens et les Grecs emploient également le coffre comme meuble de rangement. Priam, dans l'*Iliade* d'Homère, ouvre les couvercles de ses coffres remplis de vêtements et de couvertures luxueuses qu'il souhaite offrir, parmi tant d'autres précieux présents, à Achille en échange de la restitution de la dépouille de son fils Hector⁸¹⁹ ; et Ulysse, dans l'*Odyssée*, reçoit deux magnifiques coffres : le premier de la part d'Arété, dont le couvercle est séparé du châssis, qui lui impose de réaliser un nœud complexe pour sceller les deux éléments et protéger son contenu ; le second de la part des Phéaciens qui le remplissent entre autres de vêtements et d'objets en or ciselés⁸²⁰.

En Grèce, à partir de l'époque archaïque, le coffre est un meuble indispensable tant dans la sphère domestique, pour ranger ses affaires ou s'en servir de siège quand le couvercle est plat, que dans les temples⁸²¹. Sa forme générale reste quasiment la même⁸²², mais il en existe de différentes tailles et certains sont richement décorés et colorés comme nous pouvons le voir sur de nombreuses céramiques à figures rouges.

Plusieurs histoires et mythes grecs mentionnent l'utilisation de coffre pour enfermer une ou plusieurs personnes, enfants ou adultes, dans le but de les protéger ou de les abandonner : tel le coffre d'une très grande valeur, décoré d'or et d'ivoire comme nous l'avons vu, qui aurait permis à Kypsélos, encore en bas âge, d'être caché par sa mère de la riche famille corinthienne des Bacchiades dans la première moitié du VII^e siècle av. n. è.⁸²³ ; ou la représentation sur des hydries attiques à figures rouges du V^e siècle av. n. è. du mythe de Danaé et de son jeune fils Persée enfermés dans un coffre et jetés à la mer par son père Acrisios, roi d'Argos (Fig. 99 et 100)⁸²⁴.

⁸¹⁷ Richter 1966, p. 10-11, fig. 29-30.

⁸¹⁸ Par exemple, un coffre funéraire en bois peint au nom de Mesrê a été retrouvé. Il date du Nouvel Empire (1550-1069 av. n. è.), il mesure 29 cm de hauteur, 30,8 cm de longueur et 43,5 cm de largeur et une formule d'offrande au dieu Osiris est écrite sur le couvercle. L'objet est conservé au Musée du Louvre (inv. N 2666).

⁸¹⁹ Homère, *Iliade*, XXIV, 228 (Annexe 1).

⁸²⁰ Homère, *Odyssée*, VIII, 438-439 et 446-448 ; XIII, 10-12 (Annexe 1).

⁸²¹ *IG II²* 1388, l. 73, et *IG II²* 1400, l. 61 (dans l'opisthodomé du Vieux Temple sur l'Acropole) (Annexe 1).

⁸²² Cf. *infra*, p. 213.

⁸²³ Pausanias, *Description de la Grèce*, V, 17, 5 (Annexe 1).

⁸²⁴ Les deux hydries sont conservées au Museum of Fine Arts de Boston (inv. 13.200 et 03.792) (MFA s. d. II ; s. d. III) ; d'autres mythes indiquent l'emploi d'un coffre pour cacher une personne : Hypsipyle qui sauve son père du massacre des hommes en le faisant dériver dans un coffre depuis l'île de Lesbos ou Adonis qui est envoyé dans un coffre en bois par Aphrodite à Perséphone.

Nous retrouvons évidemment le coffre en Grande Grèce, dont le type comportant un couvercle à pignon ou arqué⁸²⁵ est populaire à partir du IV^e siècle av. n. è.⁸²⁶. De même, le coffre à couvercle plat est diffusé comme nous le voyons à travers la peinture d'une scène de comédie classique attique, où le vieil avare protège son coffre en bois rempli d'argent contre deux voleurs, sur un cratère à calice fabriqué à Poseidonia/Paestum au milieu du IV^e siècle av. n. è. (Fig. 102)⁸²⁷. Il en est de même en observant le décor à figures rouges représentant une femme portant un coffre sur un lécythe attique découvert comme mobilier funéraire dans une tombe d'époque préromaine à Pompéi (Fig. 101)⁸²⁸.

Les Grecs connaissent également le buffet, qui est un autre meuble de rangement mais aussi d'exposition, surtout de la vaisselle métallique de luxe. Il semble être connu au moins à partir du VII^e siècle av. n. è. comme en témoigne l'ouvrage tronconique en bandes de fer soudées⁸²⁹ et décorées de motifs en relief réalisé par Glaucos de Chios et consacré, ainsi qu'une coupe, par le roi de Lydie Alyatte II au sanctuaire de Delphes. Ce meuble a été vu par Hérodote au V^e siècle av. n. è., par Hégésandre de Delphes au III^e siècle av. n. è., puis par Pausanias et Athénée de Naucratis au cours du II^e siècle de n. è. qui précise, pour ce dernier, que :

« [le buffet] est capable de soutenir des cratères et autres vases à boire. »⁸³⁰

Le buffet est attesté au V^e siècle av. n. è. grâce à une référence d'Athénée de Naucratis à la pièce *Les Laboureurs* d'Aristophane qui mentionne un buffet où sont entreposés les vases à boire :

« Une autre question que nous devrions aborder avant de faire le catalogage des vases à boire dont ce buffet (*κνλικεῖον*) est rempli – c'est le terme qu'Aristophane utilise dans *Les Laboureurs* pour un meuble de rangement (*σκενοθήκη*) des vases à boire :

Il est étendu devant, comme le rideau de lin d'un buffet. »⁸³¹

⁸²⁵ Cf. *infra*, p. 214.

⁸²⁶ Richter 1966, p. 77.

⁸²⁷ L'objet est conservé dans l'Antikensammlung du Staatliche Museen de Berlin (inv. 3044) (Antikensammlung Berlin s. d. IV).

⁸²⁸ L'objet est conservé à la surintendance de Pompéi (inv. 30056-03), il date de la fin du V^e siècle av. n. è. et sa hauteur conservée est de 8 cm (Osanna, Rescigno 2017, p. 168, n°9B, 2).

⁸²⁹ Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 16, 1-2 (Annexe 1).

⁸³⁰ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (210 b-c) (Annexe 1).

⁸³¹ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, XI, 3 (460 d-e) (Annexe 1).

Le meuble peut donc être équipé d'une fine étoffe, en principe en lin (*óθóvιον*)⁸³², pour recouvrir la vaisselle et la protéger de la poussière.

Le buffet est popularisé à partir du IV^e siècle av. n. è. et durant l'époque hellénistique⁸³³. Il se présente comme une table ou un trépied⁸³⁴ ou comme un meuble assez haut, volumineux et à plusieurs étages comme le décrit Athénée de Naucratis d'après un tableau présentant un cortège dionysiaque⁸³⁵ ou comme celui représenté en rouge cinabre et portant des phiales dorées et de la vaisselle métalliques (argent, or) dans une scène de symposium peinte, dans le dernier quart du IV^e siècle av. n. è., sur la façade de la tombe « macédonienne » III d'Aghios Athanassios (Fig. 103)⁸³⁶.

L'armoire, enfin, qui est un meuble de rangement haut et s'ouvrant sur sa partie frontale, ne semble pas être utilisée par les Grecs aux époques archaïque et classique. Elle n'est introduite qu'à partir de l'époque hellénistique au moment où la possession de biens matériels s'accroît et que les bibliothèques apparaissent⁸³⁷. Des poètes comiques athéniens du IV^e siècle av. n. è., dont Athénée de Naucratis cite des passages dans *Le Banquet des Sophistes*⁸³⁸, semblent parler d'armoires – en utilisant néanmoins le terme *κνλικεῖον* – pour désigner des meubles, pour l'un, exposant une statuette en pierre votive d'Hermès et, pour le second, conservant le registre public de la cité. Le meuble de rangement se développe, en revanche, distinctement à l'époque romaine comme nous allons le voir par la suite.

Chez les Étrusques, l'utilisation de meubles de rangement est essentiellement attestée à travers le mobilier et les structures funéraires. Citons ici, par exemple, une urne funéraire en forme de coffre trouvée à Cerveteri⁸³⁹ ; un coffre-fort équipé d'une serrure qui meublait une chambre funéraire de Cerveteri⁸⁴⁰ ; un buffet, enfin, en forme de table à étagère intermédiaire, peint à fresque dans la tombe Querciola, située à Tarquinia et datant de la fin du V^e siècle av. n. è. (Fig.

⁸³² Chantraine 2009, p. 750.

⁸³³ Richter 1966, p. 84.

⁸³⁴ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (209 e-210 c) (Annexe 1).

⁸³⁵ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 29 (199 c) (Annexe 1). D'autres buffets sont probablement décrits – suivant les éditions du texte grec – par Flavius Joseph concernant les cadeaux offerts par Ptolémée II Philadelphe aux traducteurs juifs venus à Alexandrie et au grand prêtre de Jérusalem dans le courant de la première moitié du III^e siècle av. n. è. Flavius Joseph, *Les Antiquités judaïques*, XII, 116-117 (Annexe 1).

⁸³⁶ Brécoulaki 2006, p. 270, pl. 92.1 ; il est également à noter que des traces d'un lit funéraire en ivoire ont été découvertes dans la chambre funéraire de cette tombe.

⁸³⁷ Richter 1966, p. 79-81.

⁸³⁸ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, XI, 3 (460 e-f) (Annexe 1).

⁸³⁹ Richter 1966, p. 96, fig. 475.

⁸⁴⁰ Saglio 1877c, p. 363, fig. 457.

104)⁸⁴¹. Dans ce buffet est entreposée et exposée la vaisselle utilisée durant le banquet pour conserver, servir et déguster le vin : un cratère en calice, deux *stamnoi* et deux œnochoés sont présentés sur le plateau supérieur, des kylix sont empilées à l'envers sur l'étagère inférieure et d'autres vases à boire sont posés au sol.

Toutefois, tranchant avec ces attestations strictement funéraires, un coffre en bronze a été découvert, peut-être en contexte domestique, dans la capitale des Falisques, alliés des Étrusques, à Faléries (actuellement Civita Castellana). Le coffre date du VII^e siècle av. n. è. Le coffre est quadrangulaire, à pieds droits et possède un couvercle à pignon surmonté d'une rangée de doubles piques au faîtage. Il est décoré, probablement au repoussé, de motifs géométriques simples formant des panneaux rectangulaires (Fig. 106)⁸⁴².

À Rome, au cours de la période républicaine, les meubles de rangement semblent être simplement utilisés pour des besoins d'aménagement, en quantité limitée et dans le modèle du *mos maiorum*, d'après l'inventaire énuméré, vers 160 av. n. è., par Caton l'Ancien pour meubler la *pars urbana* d'un *latifundium*⁸⁴³. Des meubles de rangement en bois à moindre coût devaient ainsi aménager tous types d'habitation. Mais à partir du II^e siècle av. n. è. et surtout durant l'époque impériale, les meubles de rangement se multiplient. Certains d'entre eux ont aussi fonction ostentatoires : placés dans les pièces publiques des riches demeures romaines ils représentent un « signe intérieur de richesse » parmi d'autres.

Les *arcae ferratae*, les coffres-forts d'invention romaine servant à sécuriser l'argent, sont aussi des meubles d'apparat par leur raffinement et leur position dans la maison. Ils ont été découverts dans quelques *atria*, ou pièces adjacentes (*ala*) et péristyles, des maisons pompéiennes (maison des Dioscures, maison des Vettii, maison de Marcus Obellius Firmus, maison des CC. Vibii, maison de Romulus et Rémus) (cat. n°441 et 448, pl. 68.1 ; Fig. 112 et 113)⁸⁴⁴ et *villae* campaniennes (*Villa B* d'Oplontis) (cat. n°442 et 449, pl. 68.2 et 69.1)⁸⁴⁵. Le coffre-fort est

⁸⁴¹ Richter 1966, p. 94 ; la peinture murale étrusque est la plus ancienne représentation d'un buffet, avec celle, datant un siècle plus tard, présente sur la façade de la tombe « macédonienne » III d'Aghios Athanassios.

⁸⁴² L'objet est conservé au Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia à Rome (inv. s.n.).

⁸⁴³ Caton l'Ancien, *De l'agriculture*, XIII, 11, 3 (Annexe 1).

⁸⁴⁴ Pugliese Carratelli 1993, p. 883, n°50 ; 1994, p. 474, n°4 ; 1996, p. 586-587 ; 2003, p. 371, n°16 ; l'anecdote de la découverte et de l'émerveillement du coffre-fort de la maison des Dioscures est d'ailleurs retranscrite dans le journal de fouille de l'époque : « Il di' 8 luglio [del 1828] si rinvenne una cassa di legno fissata con fabbrica nel suolo, abbellita di meandri, di fogliami, di bassirilievi, e di ogni sorta di ornati di bronzo, che le servivano elegantemente di fortezza e di decorazione. È un gran danno per le arti e per l'archeologia, di non essersi preso dal mio predecessore un disegno, o fatta una descrizione di questo monumento unico di antichità. [...] » (Fiorelli 1860, p. 214, vol. II).

⁸⁴⁵ Le coffre-fort de la *Villa B* d'Oplontis (cat. n°442 et 449) a été découvert dans le péristyle de la *villa*, mais il serait tombé de l'étage.

placé contre un mur de la pièce et dans un lieu fixe de la maison, car il est impossible à déplacer étant arrimé au sol ou sur un bloc par un clou qui traverse le fond du meuble et qui est scellé dans le sol ou dans le bloc. Ainsi, le meuble est imposant et luxueux et donne une impression de solidité et d'inviolabilité par ses placages en fer, sa serrure et son ancrage au sol.

Des coffres ont été fabriqués à Pompéi : la maison de Velusius Iuvenus et d'Equitia⁸⁴⁶, dans laquelle de nombreux outils de menuiserie et d'ébénisterie ont été retrouvés – l'atelier y serait accolé (Reg. I, Ins. 10, n°6) – est la maison d'un fabricant de coffres et de meubles en bois et de marqueterie plus généralement, par conséquent d'un *faber arcarius*⁸⁴⁷ ou *faber intestinarius*⁸⁴⁸.

De plus, la fabrication des coffres est réalisée, pour au moins une partie d'entre eux, par des artisans grecs d'après l'inscription présente sur le coffre de la *Villa B* d'Oplontis (cf. cat. n°442 et 449). Ils sont, semble-t-il, installés à Industria, en Italie septentrionale⁸⁴⁹.

Enfin, des appliques et éléments en bronze sans décor polychrome (bustes d'Hermès, buste du Satyre rieur, poignée en tête de lion avec un anneau dans la gueule, applique décorative d'un chien au repos, fragment de pied, clous à tête bombée, clef, serrure et cache-serrure en forme de sexe masculin) (Fig. 107-110)⁸⁵⁰ découverts dans l'habitation VII de l'îlot des bronzes à Délos – au côté d'éléments en bronze à décors polychromes de lit de table (cat. n°50 et 51) – appartiennent à un coffre-fort similaire à ceux campaniens⁸⁵¹.

Cet ensemble d'exemples montre d'une part une migration des artisans, ou du moins des savoir-faire, et d'autre part une large diffusion de ce type de meuble dans le bassin méditerranéen au cours des deux derniers siècles av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è.

D'autres coffres amovibles et de grande taille meublent également les demeures romaines. Une anecdote, mentionnée entre autres par Dion Cassius et située lors des proscriptions d'Octave en 43 av. n. è., raconte qu'un proscrit est caché par sa femme, Tanusia, dans le coffre d'un de ses affranchis pour le sauver, mais par la suite – probablement après les proscriptions –, Tanusia

⁸⁴⁶ Cette maison pompéienne de M. Velusius (Volusius) Iuvenus et d'Equitia (Reg. I, Ins. 10, n°7) est nommée en italien Casa del Fabbro, c'est-à-dire la maison du Forgeron, ce qui semble incorrect d'après le métier de M. Velusius Iuvenus. Le nom français serait plutôt la maison de l'Ébéniste, dans le même rapprochement avec la traduction anglaise House of the Cabinet Maker.

⁸⁴⁷ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 15.

⁸⁴⁸ Della Corte 1965, p. 299-300.

⁸⁴⁹ Cf. *infra*, p. 218 *sq.*

⁸⁵⁰ Les objets sont exposés et conservés au musée archéologique de Délos (inv. F 133, E 218, F 119, F 118, E 938) : pour quelques objets : Fig. 107-110 ; pour l'ensemble des objets : Siebert 1973.

⁸⁵¹ Siebert 1973, p. 565-567 et 571-573, n°4-8, fig. 8-14 et 19-20.

révèle son geste à Octave et lui apporte le coffre. Le *triumvir*, par cette franchise, épargne les protagonistes et fait même chevalier l'affranchi Philopoemen⁸⁵².

Quant au buffet, il semble apparaître à Rome, au même titre que le lit de table et le *monopodium*⁸⁵³, lors du triomphe de Cnaeus Manlius Vulso en 187 av. n. è.⁸⁵⁴. Ce meuble hellénique est, ainsi que le rappelle Tite-Live, considéré comme un élément d'un ameublement de luxe : un meuble faisant pleinement partie du mobilier d'apparat nécessaire au nouveau mode de vie « à la grecque » apprécié par les classes supérieures de la société romaine⁸⁵⁵.

Le buffet se présente toujours sous la forme d'un meuble à plusieurs étages, tel qu'il est représenté, parmi d'autres meubles, ornant l'intérieur de la cuve du sarcophage de Simpelveld datant de la fin du II^e siècle ou de la première moitié du III^e siècle de n. è. (Fig. 121)⁸⁵⁶. Mais il pouvait également n'être qu'une table à plateau quadrangulaire permettant d'exposer la vaisselle métallique luxueuse comme le laisse à penser la représentation d'une table présentant des rhytons finement décorés et d'autres vases à boire partiellement dorés sur deux magnifiques *skyphoi* en argent d'époque julio-claudienne (Fig. 105)⁸⁵⁷.

L'armoire, enfin, est un meuble de rangement pleinement employé dans la société romaine au cours de la République et à l'époque impériale, tant dans la sphère domestique que dans le monde de l'administration publique et de l'artisanat.

L'armoire est un meuble haut permettant de stocker toutes sortes d'objets⁸⁵⁸. Sur des peintures murales du quatrième style de maisons campaniennes, des armoires sont par exemple représentées dans le cadre d'activités artisanales idylliques : une grande armoire aux battants se refermant sur eux-mêmes est présente dans un atelier de fabrication de chaussures peint dans la maison des Cerfs à Herculaneum (Fig. 117)⁸⁵⁹ ; une autre, plus raffinée avec un sommet en forme

⁸⁵² Don Cassius, *Histoire romaine*, XLVII, 7, 4-5 (Annexe 1) ; l'événement est également décrit par Suétone (Suétone, *Vies des douze Césars – Vie d'Auguste*, XXVII) et par Appien (Appien, *Histoires des guerres civiles de la République romaine*, IV, 6, 44).

⁸⁵³ Cf. *supra*, p. 141 et 184.

⁸⁵⁴ Tite-Live, *Histoire romain*, XXXIX, VI, 7 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) (Annexe 1).

⁸⁵⁵ Voir également Lucien, *Lexiphanes*, 7 (Annexe 1).

⁸⁵⁶ L'objet est conservé au Rijksmuseum van Oudheden de Leyde (inv. I 1930/12.1) (RMO Leyde s. d. I).

⁸⁵⁷ Les objets font partie du trésor de Berthouville et sont conservés à la Bibliothèque Nationale de France (inv. 56.6 et 56.7) ; Avisseau-Broustet, *Colonna* 2017, p. 216-223, n°60.

⁸⁵⁸ Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, I, 177 (Annexe 1) ; cf. *supra*, p. 203.

⁸⁵⁹ La peinture murale est conservée au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 9179) (Saglio 1877c, p. 432, fig. 522 ; Richter 1966, p. 81, fig. 420 ; De Carolis 2007, p. 94, fig. 59).

de tympan, est un meuble de rangement dans un atelier de fabrication d'huiles parfumées peint dans la maison des Vettii à Pompéi (Fig. 118)⁸⁶⁰.

L'armoire peut stocker les rouleaux de parchemin ou autres archives, publiques ou privées, comme le raconte Vitruve en parlant des armoires qui conservent les manuscrits de la bibliothèque d'Alexandrie⁸⁶¹. Isidore de Séville, au début du VII^e siècle de n. è., limite même son utilisation au rangement des livres⁸⁶². Elle peut, en plus, être surmontée d'un pupitre pour l'écriture, tel que l'illustre le décor sur un sarcophage romain du début du IV^e siècle de n. è. découvert à Ostie (Fig. 120)⁸⁶³.

Ce meuble est également un élément de mobilier dans les riches demeures romaines, surtout installé dans l'*atrium*. De nombreuses armoires en bois ont été découvertes *in situ*, carbonisées, dans les demeures d'Herculanum⁸⁶⁴. La peinture murale de la tombe de la Via Laurentina à Ostie, datant du milieu du II^e siècle de n. è., montre dans l'un des cadres une scène de banquet où figurent un lit de table à trois dossiers, un siège à dossier haut, des repose-pieds, un candélabre à tige végétale, une table à plateau circulaire et à trois pieds léonins ainsi qu'une armoire à deux battants et à tiroir dans sa partie inférieure (Fig. 202)⁸⁶⁵. Le sarcophage de Simpelveld est décoré de deux armoires : la première, située à côté du buffet, est composée d'un toit plat et de portes ornées de moulures et la seconde, située à l'extrémité droite du décor, est totalement ouverte, telle une vitrine (Fig. 121-122).

Dans la littérature antique, Pétrone dans le *Satyricon* décrit la maison de Trimalcion, et en particulier l'*atrium* où est située une armoire :

« Je vis aussi dans un coin [de l'*atrium*] une énorme armoire dans laquelle se trouvait un édicule où étaient disposés des Lares d'argent ainsi qu'une statue en marbre de Vénus et un coffret en or pas tout petit, où disait-on, était enfermée la barbe du maître de maison. »⁸⁶⁶

⁸⁶⁰ La peinture murale est située sur la paroi est de la salle q de la maison des Vettii (De Carolis 2007, p. 136, fig. 101).

⁸⁶¹ Vitruve, *De l'architecture*, VII, Préface, 7 (Annexe 1) : Vitruve fait référence à un événement qui se déroule au début du II^e siècle av. n. è.

⁸⁶² Isidore de Séville, *Étymologies*, XV, 5, 4 (Annexe 1).

⁸⁶³ L'objet est conservé au Metropolitan Museum of Art de New York (inv. 48.76.1) (MET s. d. X).

⁸⁶⁴ Mols 1999, p. 55-62.

⁸⁶⁵ De Carolis 2007, p. 89-90, fig. 55.

⁸⁶⁶ Pétrone, *Satyricon*, 29 (Annexe 1).

Une armoire en bois aménagée d'un laraire – type B1⁸⁶⁷ –, très similaire, a été découverte à Herculaneum dans une chambre de la maison du Petit Sanctuaire en Bois. Elle se compose dans la partie basse d'un compartiment fermé par une double porte à quatre battants et dans sa partie supérieure d'un édicule encadré par deux colonnes corinthiennes (Fig. 119)⁸⁶⁸. Ce petit aménagement peut également abriter, outre les statuettes votives, les *imagines maiorum* du maître de maison.

L'armoire revêt aussi un caractère de meuble sûr et (normalement) inviolable, comme un coffre-fort, car elle peut être équipée d'une serrure et renforcée de plaques métalliques (fer ou bronze) pour garder et protéger des biens précieux et des valeurs⁸⁶⁹. Il arrive cependant que ce meuble en bois, malgré ses protections, soit défaillant au niveau du fond et qu'il puisse être fracturé comme le raconte Cicéron dans son *Plaidoyer pour A. Cluentius* :

« Il y avait dans la maison une armoire où il savait se trouver une grande quantité de pièces de monnaie et d'or brut. [...] Il scia lui-même le fond de l'armoire et emporta une somme de [texte manquant] sesterces et cinq livres d'or [...] »⁸⁷⁰

Enfin, il semblerait qu'un des types d'armoire romaine, nommée par Plaute « *armariola Graeca* »⁸⁷¹, pourrait être la marque de qualité d'un meuble de luxe de fabrication grecque ou de « style grec ».

4.1.5 Évolutions stylistiques

Quelle que soit l'époque antique, la forme quadrangulaire, plus ou moins allongée, est la principale caractéristique stylistique des coffres⁸⁷² ; exception faite des cistes, utilisées pour un usage quotidien ou lors des cultes à mystères⁸⁷³, qui ont une forme circulaire. La ciste est réalisée dans un premier temps en osier – une ciste en osier est par exemple représentée sur la tête du Silène porteur de plateau (cat. n°496) –, puis également en bronze comme l'attestent les nombreuses cistes étrusques découvertes⁸⁷⁴.

⁸⁶⁷ Cf. *infra*, p. 216.

⁸⁶⁸ Mols 1999, p. 192-197, n°29, fig. 139-145 ; De Carolis 2007, p. 138-139, fig. 104.

⁸⁶⁹ Plaute, *Les Ménechmes*, III, III, 531 ; Plaute, *Épidique*, II, III, 308-309 ; Cicéron, *Discours, Pro Caelius*, XXI, 52 ; Justinien, *Corpus de Droit Civil, Digeste*, XXXII, 52, 9 (Annexe 1).

⁸⁷⁰ Cicéron, *Discours, Plaidoyer pour A. Cluentius*, LXIV, 179 (Annexe 1).

⁸⁷¹ Plaute, *Le Brutal*, I, I, 55 (Annexe 1).

⁸⁷² Je ne prends pas en compte ici les boîtes à bijoux qui ont diverses formes : quadrangulaire, hexagonale, circulaire.

⁸⁷³ Nous pouvons par exemple citer la peinture des *Enfers* de Polygnote, décrite par Pausanias, où Cléobée tient sur ses genoux une ciste lors du culte à mystères de Déméter. Pausanias, *La Description de la Grèce*, X, 28, 3 (Annexe 1).

⁸⁷⁴ Hus 1975, p. 47-48, pl. 72-73.

Outre les différentes tailles, le coffre connaît des évolutions techniques et stylistiques, mais aussi des continuités, durant l'Antiquité au niveau du couvercle, des pieds et du système de fermeture.

En reprenant la typologie définie par G. M. A. Richter pour les coffres grecs, le couvercle peut être plat ou à pignon ou arqué⁸⁷⁵. Les pieds, dans la prolongation du châssis, sont droits et, à partir du V^e siècle av. n. è., se terminent souvent en patte de lion (Fig. 99 et 100)⁸⁷⁶. Seul le coffre à couvercle plat et à pieds droits semble ensuite se généraliser à Rome et dans son empire, ainsi E. De Carolis attribut le type A1 pour ce type de coffre⁸⁷⁷.

D'autres caractéristiques typologiques peuvent être constatées sur les coffres antiques, en bois ou en métal, en prenant en compte les types de fermeture du meuble. Tout d'abord, le rattachement du couvercle à la caisse : les premiers coffres homériques, minoens ou égyptiens ont un couvercle détaché, tels le coffre en bois égyptien de Mesrê (Fig. 97) ou celui offert par la reine Arété, dont Ulysse « ajuste sur » (*ἐπαρτώω*) la caisse le couvercle pour le fermer⁸⁷⁸.

Plus fréquemment, à partir de l'époque archaïque, le couvercle du coffre est rattaché à la caisse par des charnières à l'image du coffre où Danaé et Persée sont enfermés, peint sur l'hydrie attique (Fig. 100) ou comme l'illustre le coffre en érable carbonisé – dont les charnières sont elles-mêmes en bois – découvert sur le *Decumanus Maximus* d'Herculanum (Fig. 115 et 116)⁸⁷⁹.

D'autres coffres, enfin, ont un couvercle à glissière comme par exemple le coffret en bois de Tchès datant du début du Moyen Empire égyptien (vers 2000 av. n. è.) (Fig. 97)⁸⁸⁰ ou l'*arca aerata* du II^e siècle de n. è. découvert au fond d'un puits sur l'*oppidum* de *Mediolanum Biturigum* (cf. cat. n°444).

L'autre caractéristique liée à la fermeture du coffre concerne le mécanisme de fermeture. Pour les plus anciens coffres, en reprenant l'exemple du coffre d'Ulysse, après avoir ajusté le couvercle, le roi d'Ithaque bloque l'ensemble à l'aide d'une corde nouée par un savant nœud

⁸⁷⁵ Richter 1966, p. 73-78.

⁸⁷⁶ Richter 1966, p. 74.

⁸⁷⁷ De Carolis 2007, p. 140-141 et 188, pl. XXVI.

⁸⁷⁸ Homère, *Odyssée*, VIII, 446-447 (Annexe 1).

⁸⁷⁹ Mols 1999, p. 217-219, n°41, fig. 167-171.

⁸⁸⁰ L'objet est conservé au Musée du Louvre (inv. E 22302).

(l'adjectif *ποικίλος* prend ici le sens d'une manipulation complexe et savante) qu'il a appris au contact de la magicienne Circé⁸⁸¹.

La fermeture à l'aide d'une corde nouée semble encore présente au début du V^e siècle av. n. è. sur l'hydrie attique du Peintre de Gallatin (Fig. 99) : un menuisier est en train de percer un trou dans le couvercle du coffre pour probablement y passer une corde et permettre la fermeture du meuble.

Puis, le mécanisme de fermeture évolue et se complexifie avec l'apparition d'une serrure à clef, sûrement au cours du II^e siècle av. n. è.⁸⁸² ; ce siècle qui correspond au plein essor des activités bancaires romaines effectuées tant par l'aristocratie que par des professionnels de l'argent, notamment les *argentarii*, qui ont besoin de sécuriser leur dépôt d'argent⁸⁸³.

Certains coffres romains deviennent ainsi des meubles plus sécurisés et imposants avec, en plus, l'ajout de renforts métalliques. C'est-à-dire des coffres-forts, nommés du type B1 par E. De Carolis⁸⁸⁴, dont des exemples ont été trouvés dans les cités entourant le Vésuve (cf. cat. n°442, 449 et 527). Des coffres équipés d'une serrure sont encore attestés aux II^e et III^e siècles de n. è. avec le fragment de coffre découvert sur l'*oppidum* de *Mediolanum Biturigum* (cat. n°444) et la représentation en relief d'un meuble troué d'une serrure sur l'un des petits côtés de la cuve du sarcophage de Simpelveld (Fig. 121 et 122).

Le buffet ne connaît pas d'évolution significative à travers les époques ; c'est un meuble à deux ou trois étages dès le IV^e siècle av. n. è., époque où il est représenté dans la tombe « macédonienne » III d'Aghios Athanassios, et encore au cours de la première moitié du III^e siècle de n. è., lorsqu'il est représenté sur le sarcophage de Simpelveld. Il peut également prendre la forme d'une table à plateau rectangulaire avec une étagère intermédiaire (Fig. 121)⁸⁸⁵. Enfin, pour les Alexandrins, le buffet serait un simple support triangulaire – probablement un trépied – et creux en son centre pour caler une amphore, une jarre ou un autre grand vase⁸⁸⁶.

Enfin, l'armoire est un meuble au coffrage rectangulaire et vertical et posé sur quatre pieds bas, pouvant être droits ou en forme de pattes léonines. Sur la face antérieure, l'armoire se compose

⁸⁸¹ Homère, *Odyssée*, VIII, 447-448 (Annexe 1).

⁸⁸² Voir les éléments de serrurerie découverts à Délos : Deonna 1938, p. 249-251 ; Siebert 1973, p. 569-571, fig. 18.

⁸⁸³ Andreau 2001, p. 34-36, 66-67 et 80-81.

⁸⁸⁴ De Carolis 2007, p. 142-143 et 188-189.

⁸⁸⁵ Cf. *infra*, p. 211.

⁸⁸⁶ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 45 (210 c) (Annexe 1).

d'une ouverture principale, généralement fermée par un ou plusieurs battants aux panneaux pleins ou en grille, et parfois d'autres ouvertures plus petites, à battant ou en tiroir. Elle peut enfin être aménagée d'un édicule dans sa partie supérieure pour recevoir un autel votif.

Trois grands types d'armoire ont été définis par E. De Carolis suivant la dimension et la composition du meuble⁸⁸⁷. Le premier type est une grande armoire faisant 2 m à 2,20 m de hauteur pour 1,40 m à 1,50 m de largeur et 50 à 60 cm de profondeur (type A). Elle a quatre sous-types : soit elle a une ou plusieurs petites portes sous l'ouverture principale (type A1)⁸⁸⁸, soit elle a une seule ouverture principale à un ou deux battants (type A2)⁸⁸⁹, soit elle a deux portes, un sommet en forme de tympan et des pieds en patte de lion (type A3)⁸⁹⁰, soit elle a des portes à battants pliants et des pieds élevés (type A4)⁸⁹¹.

Le second type (type B) est une armoire aménagée d'un édicule pour les Lares (type B1) qui fait entre 1 m et 1,65 m de hauteur pour 70 cm à 1,15 m de largeur et 35 à 60 cm de profondeur⁸⁹². Un autre sous-type peut y être ajouté, en considérant ce type comme une armoire aménagée d'une structure dans sa partie supérieure, avec l'exemple plus tardif d'une armoire surmontée d'un pupitre⁸⁹³.

Le troisième type est une petite armoire ne faisant que 50 cm à 1 m de hauteur pour 45 à 55 cm de largeur et 40 à 60 cm de profondeur (type C)⁸⁹⁴. Elle a deux sous-types : à un seul battant – son rebord supérieur est surélevé sur trois côtés et elle possède une étagère intérieure (type C1) –, à deux battants et un tiroir dans le haut de la partie frontale (type C2).

Un quatrième type est à ajouter en considérant une armoire à plusieurs ouvertures mais sans battant, tel un meuble ouvert à casiers ou une vitrine (type D)⁸⁹⁵.

4.2 Les meubles de rangement aux pièces en bronze à décors polychromes

⁸⁸⁷ De Carolis 2007, p. 132-140 et 189-191, n°8, pl. XXVII-XXIX.

⁸⁸⁸ Voir par exemple la peinture de la tombe de la Via Laurentina (Fig. 202).

⁸⁸⁹ Voir par exemple le sarcophage de Simpelveld (armoire située à côté du buffet) (Fig. 121).

⁸⁹⁰ Voir la peinture de la maison des Vettii à Pompéi (Fig. 118).

⁸⁹¹ Voir la peinture de la maison du Cerf à Herculanium (Fig. 117).

⁸⁹² Voir l'armoire en bois carbonisée de la maison du Petit Sanctuaire en Bois d'Herculanium. (Fig. 119).

⁸⁹³ Voir le sarcophage d'Ostie conservé au Metropolitan Museum of Art à New York (inv. 48.76.1) (Fig. 120).

⁸⁹⁴ Aucun témoignage pictural n'existe de ce type d'armoire, ne sont connus que deux exemples en bois carbonisés découverts à Herculanium (De Carolis 2007, p. 136 et 138, fig. 103).

⁸⁹⁵ Voir le sarcophage de Simpelveld (armoire située à l'extrémité droite) (Fig. 121).

4.2.1 Composition, montage, iconographie

Le cadre : gaine de cadre, applique

Les meubles de rangement, notamment armoire et coffre, sont faits d'un châssis en bois ou en métal et peuvent être renforcés et décorés par des gaines de cadre situées aux arêtes verticales et horizontales du châssis ou du couvercle et décorés par des appliques, figurées ou non (Fig. 37).

La gaine de cadre a une section en L qui lui permet ainsi d'épouser l'angle droit de l'arête. Les exemplaires en alliage cuivreux (cat. n°450-463) sont en fonte pleine et fixés à la structure en bois par quelques clous situés sur l'aile. En effet, la gaine est tout d'abord une plaque coulée de quelques millimètres, puis elle est pliée à chaud pour former une aile perpendiculaire à la face antérieure. Des bavures métalliques se créent ainsi à l'intérieur du pli à cause de l'action mécanique, comme il a été constaté sur la gaine de cadre d'Industria (cat. n°461)⁸⁹⁶.

Concernant les *arcae ferratae*, les plaques de renforts en alliage ferreux sont légèrement superposées pour être assemblées entre elles par de nombreux clous en alliage cuivreux à tête bombée. Ces derniers sont disposés de manière régulière et serrés et ont une fonction décorative par un agencement linéaire ou en motif géométrique et par une différenciation de couleur (cat. n°448 et 449). La gaine de cadre semble avoir une petite aile s'établissant sur le dessus du couvercle du coffre et l'armature est fixée par les mêmes clous à tête bombée.

Peu de dimensions ont pu être mesurées sur ces objets archéologiques. Mais, à partir des exemples d'Industria et de Vado Sabatia et par les ressemblances de ceux trouvés sur l'Esquilin, la hauteur des gaines de cadre des coffres est d'environ 4 cm, la profondeur est de 2,5 cm et la longueur de la gaine complète de Vado Sabatia (cat. n°463) est de 42 cm. La hauteur des plaques médianes de la gaine de cadre du coffre de la maison de Romulus et Rémus font 8,5 cm de hauteur (cat. n°448).

Ainsi, les dimensions des gaines de cadre sont variables en fonction de la grandeur du meuble de rangement : un coffret, un coffre et une armoire ne font pas les mêmes tailles. À titre

⁸⁹⁶ Mercado, Zanda 1998, p. 137, n°199 : « La piccola lastra è stata ripiegata a caldo, come si può notare dalle sbavature di metallo presenti sul retro, all'interno della piega. » Il est à préciser que l'emploi du terme « bavure » dans ce cas correspond aux fines lamelles résultant des petites cassures produites par le pliage de la plaque, et non comme sur une pièce en bronze coulée au moule aux bavures correspondant aux excédents d'alliage apparaissant à cause des irrégularités du moule et que l'on doit enlever par un travail à froid après coulée (ébarbage) (Annexe 3, p. 739).

d'exemple, le coffre-fort de la maison des CC. Vibii à Pompéi mesure 91 cm de hauteur, 102 cm de longueur et 59 cm de profondeur (Fgi. 113).

Les décors polychromes sur les gaines de cadre de coffre se situent uniquement sur leur face antérieure, soit aux extrémités, soit encadrés par une moulure. Les motifs aux extrémités des gaines sont géométriques – losanges, cercles et étoiles ou triangles (cat. n°449 et 455) –, mais le plus souvent floraux – palmettes circonscrites (cat. n°454, 456, 458, 459 et 462) ou fleurs ouvertes sur une, deux ou trois rangées (cat. n°453, 457, 458, 460, 461 et 463)⁸⁹⁷.

Les motifs colorés dans les panneaux sont quant à eux tous floraux, exception faite des deux panneaux extérieurs du coffre de la *Villa B* d'Oplontis, qui sont décorés d'une frise de grecques, et de l'encadrement de son panneau central, qui est marqué d'une inscription grecque mentionnant les noms des ouvriers qui ont fabriqué le coffre (cat. n°449).

Le décor floral est symétrique et représente soit des rameaux de laurier ou d'olivier (cat. n°448), soit un rameau avec des fleurs à quatre pétales (cat. n°451, 452 (?), 457 et 460), soit un rameau avec des fleurs à huit pétales plaqués d'argent et de cuivre rouge (cat. n°450, 453 et 455), soit deux rameaux de vigne parfois noués à une extrémité (cat. n°454, 456, 458, 459 et 461), soit une acanthe arborescente (cat. n°449), soit un décor de palmettes et de fleurs à six pétales (cat. n°463).

Enfin, grâce à cette étude iconographique, un rapprochement nouveau peut être proposé entre un fragment de gaine de cadre découvert sur l'Esquilin (cat. n°458) et le fragment découvert à Industria (cat. n°461). Les deux fragments en alliage cuivreux et datant du I^{er} siècle de n. è. ont le même décor floral principal : le rameau de vigne est composé d'une tige principale ondulée, de ramilles se terminant en deux volutes symétriques, de feuilles au bord du limbe denté et de grappes de raisin marquées par de petites incrustations circulaires.

Seul le décor extérieur au panneau est légèrement différent : le premier se compose de deux rangées de fleurs à huit pétales encadrées par des motifs en forme de goutte d'eau, alors que le second se compose de trois rangées de fleurs à dix pétales et de demi-fleurs à cinq pétales plaqués d'argent à leur extrémité mises en valeur dans un rond jaune brun et délimitées par un fond noir soit patiné, soit plaqué de bronze corinthien.

⁸⁹⁷ Les coffres-forts de la maison de Marcus Obellius Firmus et de la maison des CC. Vibii sont concrétionnés, mais leurs gaines de cadre sont probablement décorées de motifs (Fig. 112 et 113).

Ces décors semblables, voire identiques pour les rameaux de vigne, permettent de présumer que les deux gaines de cadre ont été fabriquées à partir d'un même modèle et de supposer qu'elles ont été fabriquées et décorées par un seul et même atelier, peut-être situé en Italie septentrionale et plus particulièrement dans la colonie romaine d'Industria qui est, à partir du I^{er} siècle de n. è., un important centre, artisanal et commercial, dans les activités métallurgiques de la région⁸⁹⁸.

Le meuble de rangement d'apparat est également décoré par des appliques, figurées ou non et pouvant être rehaussées de détails ou de motifs colorés, comme nous le voyons avec les exemples quasiment complets et similaires découverts dans la région vésuvienne : le coffre-fort de la *villa* de Lucius Crassius Tertius à Oplontis (cat. n°442 et 449) et les autres coffres trouvés à Pompéi, celui de la maison des CC. Vibii (Fig. 113)⁸⁹⁹, celui aux bustes de divinités (Fig. 114)⁹⁰⁰ et le dernier orné d'une scène de sacrifice pour Zeus (cat. n°441).

L'applique décorative peut se situer au sommet du coffre, sur le couvercle, telles les appliques en alliage cuivreux sans ajout d'incrustation de chien couché ornant le coffre de la *Villa B* d'Oplontis (cf. cat. n°442 et 449). L'applique représentant une panthère aux ocelles rouge et argent, rugissante et montée en amazone par Éros et découverte dans un *latifundium* à Reinheim (cat. n°443) semblerait également décorer le sommet d'un coffre. En effet, ses dimensions sont adéquates – 4,7 cm de hauteur pour 6,6 de longueur – et la position allongée du fauve permet une commode fixation sur un plan horizontal comme le sont les chiens susmentionnés.

D'autres appliques se présentent sur la face antérieure du meuble (Fig. 37). Cela peut être une plaque en alliage cuivreux décorée d'un motif polychrome ou un buste-médaille.

Une plaque carrée, richement décorée et colorée, orne le centre de la partie frontale du coffre-fort de la *Villa B* d'Oplontis (cat. n°442). Elle est embellie, à l'aide d'incrustation de plusieurs

⁸⁹⁸ Mercado, Zanda 1998, p. 37-38 ; le rapprochement de ces gaines de cadre peut également être fait avec six autres gaines de cadre conservées au Musées d'Art de Harvard depuis 1992 (inv. 1992.316 à 1992.321) – la découverte de ces objets a été cependant toute récente pour moi et je n'ai pu malheureusement les intégrer au corpus d'étude. En effet, le décor floral se compose des mêmes rameaux de vigne incrustés d'argent et de cuivre rouge. En revanche, le pourtour du panneau est orné en relief d'une frise de rais-de-cœur et d'oves et les extrémités de la gaine sont décorées de fleurs à douze pétales, en cuivre rouge et en argent, encadrées par des losanges rouges. Les gaines sont fragmentaires et font 4,3 cm de hauteur pour 4 mm d'épaisseur (Anderson 2014, p. 94-97, fig. 4.1 ; Eremin 2014, fig. 3.9a-3.9c).

⁸⁹⁹ Les appliques (Artémis vêtue d'un chiton tombant de son épaule gauche, Éros, Psyché, masque de théâtre, sanglier, chien) du coffre découvert dans la maison des CC. Vibii à Pompéi ne semblent pas avoir de décor polychrome.

⁹⁰⁰ L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 73 022). Les six bustes-médailles représentent, de gauche à droite, Athéna, Hermès, Dionysos, Héra, Apollon et Artémis et ils pourraient avoir été plaqués d'argent (?) (Pernice 1932, p. 88-91, pl. 52,2, 55 et 56,1).

métaux (alliage cuivreux, cuivre rouge, argent), d'étoiles aux quatre coins, d'une couronne de lierre jaune doré et, en son centre, d'un masque de théâtre comique polychrome. D'autres plaques incrustées de motifs de grecques entourent quant à elles la scène de sacrifice pour Zeus sur l'un des autres coffres pompéiens (cat. n°441).

Deux autres fragments de plaque en alliage cuivreux jaune brun plaquaient des meubles de rangement en bois datant du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°445 et 447). Ils ont été découverts à Industria. Les plaques sont réalisées en fonte pleine avec une moulure décorative sur le pourtour et des trous de fixation sont présents sur cette moulure. Les appliques ont un décor floral en argent et cuivre rouge, soit un rameau encerclant des fleurs à quatre pétales (cat. n°447), soit des acanthes arborescentes aux angles (cat. n°445).

Analysons plus précisément, pour terminer, le plus grand fragment décoré d'acanthes arborescentes (cat. n°445). Il mesure, suivant l'orientation donnée, 25 cm de largeur pour 17 cm de hauteur. La plaque est découpée d'une ouverture centrale ; celle-ci pourrait correspondre à l'encadrement d'une ou de deux portes battantes d'un petit meuble de rangement vertical – ayant 25 cm de largeur – ou d'une partie d'une armoire⁹⁰¹. En effet, le découpage semble symétrique et correspondre à la partie supérieure de l'encadrement. De plus, les trous proches de l'ouverture pourraient avoir reçus des charnières pour maintenir les battants au meuble et le trou sommital pourrait correspondre à un système de fermeture de la porte (ou des portes) à l'aide d'un crochet.

Les éléments fonctionnels : cache serrure, poignée

À côté de cette ornementation colorée sur les meubles de rangement, d'autres pièces ont une utilité beaucoup plus fonctionnelle. Ils servent de cache-serrure du coffre ou de poignée pour faciliter le transport du meuble⁹⁰² ou pour ouvrir et fermer les battants de porte.

Deux pièces en alliage cuivreux ayant l'une de ces fonctions sont avivées d'incrustations colorées : un buste-médaille d'Hercule encapuchonné de la peau du lion de Némée fait office de cache-serrure d'un coffre quadrangulaire à pieds droits et à couvercle coulissant (cat. n°444)

⁹⁰¹ Cf. *supra*, p. 216.

⁹⁰² Une poignée en tête de lion munie d'un anneau et un cache-serrure en sexe masculin ont été découverts dans l'îlot des bronzes à Délos (cf. *supra*, p. 210) (Fig. 109). Une autre petite poignée en tête de lion avec un anneau orne le couvercle du coffre de la maison de Romulus et Rémus (cat. n°448). Une poignée en alliage cuivreux mais sans ajout de décor polychrome a été découverte, avec les autres éléments, dans une maison sur l'Esquilin et complète la restauration de la « Lettiga Capitolina ». Cette poignée horizontale avait probablement pour fonction soit de transporter le meuble, avec une autre identique située de l'autre côté du coffre, soit d'ouvrir le coffre, se situant dans ce cas sur le couvercle du meuble (Fig. 111).

et une applique de dauphin, par sa forme ergonomique, doit être la poignée verticale d'une porte, peut-être d'un meuble à battants telle une armoire (cat. n°446).

Le buste-médaille d'Hercule, encore lié à la tôle du coffre en métal, a été découvert au fond d'un puits creusé sur l'*oppidum* de *Mediolanum Biturigum*, actuellement situé sur la commune de Châteaumeillant. Le comblement du puits date de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle de n. è. Le buste mesure 8,8 cm de hauteur, 6,2 cm de largeur et 4,4 cm de profondeur et il est réalisé en fonte pleine. Hercule est imberbe, chevelu et vêtu d'un chiton agrafé par une fibule et de la peau de lion. Ses yeux sont creusés dans l'alliage pour marquer les iris/pupilles par un effet d'ombrage et plaqués d'argent pour représenter la sclérotique.

Le mécanisme de rotation du buste pour cacher ou accéder au trou de la serrure à clef droit est compréhensible en observant la face postérieure de la tôle (cat. n°444, pl. 69.3) : cette dernière est percée d'une fente linéaire de 4 cm de longueur, perpendiculaire au trou de la serrure et plus large du côté de ce même trou. Le buste est maintenu le long de la fente par un petit tenon bloqué par une rondelle en métal blanc. Le cache-serrure pouvait ainsi glisser de droite à gauche et pivoter à 90° pour masquer complètement le trou de la serrure.

Enfin, la poignée en forme de dauphin – ou une créature marine hybride à cause de la composition anatomique de diverses espèces⁹⁰³ – est un objet inédit conservé au dépôt du musée municipal d'Alise-Sainte-Reine (cat. n°446). Sa datation n'est pas aisée à définir mais, par une approche des techniques de décorations, l'objet pourrait dater des deux premiers siècles de n. è., voire du III^e siècle. Il est réalisé en fonte pleine dans un alliage cuivreux jaune doré, peut-être un laiton, et mesure 16,8 cm de longueur pour 5,3 cm de largeur et 6,7 cm de profondeur. Le dauphin est richement coloré d'incrustations de cuivre rouge pour les écailles et de pierres (ou pâte de verre ?) bleu sombre pour les yeux ronds.

La poignée est ergonomique grâce à la posture ondulée du dauphin. Elle était fixée au meuble par deux tenons soudés au reste de la poignée et positionnés au niveau du bec et de la partie postérieure du corps du mammifère. La poignée devait, enfin, être installée verticalement pour une bonne prise en main et permettre l'ouverture du battant d'une porte d'armoire.

4.2.2 Répartition de la polychromie

La répartition des couleurs sur les meubles de rangement est variable. Certains peuvent être uniquement ornés d'une pièce de meuble colorée comme le buste-médaille d'Hercule faisant

⁹⁰³ Cf. *infra*, p. 331 *sq.*

office de cache-serrure d'*arca aerata* (cat. n°444), alors que d'autres meubles en bois – dont l'essence, la teinte ou la peinture apportent une couleur de fond – sont partiellement décorés de gaines de cadre ou d'appliques en bronze à décors polychromes ou quasiment recouverts, en plus, par des plaques de fer maintenues par des clous en bronze (Fig. 37).

Le recouvrement total par divers métaux accentue ainsi l'effet polychrome et éclatant du meuble, tel que le dépeint E. Pernice à propos du coffre de la maison de Romulus et Rémus à Pompéi (cat. n°441 et 448) : « Die Vorderseite bildet ein mannigfaltiges Zusammen von Eisen, Bronze und Silber, vielleicht auch Kupfer, das in seinen zarten Farbentönen einmal von großem Reiz gewesen sein muß. »⁹⁰⁴.

Un tel jeu subtil de couleurs s'imagine également à travers l'exemple du coffre-fort de la *villa* de Lucius Crassius Tertius à Oplontis (cat. n°442 et 449) : les moulures des pieds et du bas du coffre sont recouvertes de baguettes en alliages cuivreux, une gaine de cadre richement décorée entoure le couvercle et les appliques décoratives, en relief ou non, se situent sur le châssis en bois, et plus précisément sur sa face antérieure, mais aussi sur le dessus du couvercle.

La couleur principale des appliques en alliage cuivreux du meuble, tirant probablement sur un jaune brun, et les motifs colorés rouges, jaune doré, jaune pâle et argentés devaient contraster avec les plaques de fer qui avaient quant à elles un aspect gris brillant. Sans oublier, bien évidemment, les clous en alliage cuivreux apportant du volume et une couleur jaune brun sur l'ensemble du meuble.

⁹⁰⁴ « Le devant [du coffre] forme une composition variée de fer, de bronze et d'argent, peut-être aussi de cuivre, qui, dans ses subtiles couleurs, a dû être jadis d'un grand attrait. » (Pernice 1932, p. 77).

Chapitre 5 : Le luminaire : candélabre, porte-lampe et lampe

Grec ancien : *λυχνεῖον* ; *λύχνος*.

Latin : *candelabrum*, *funale* ; *lucerna*.

Italien : *candelabro*, *doppiere* ; *portalucerna* ; *lucerna*, *lucerna a olio*.

Anglais : *candelabrum* ; *flat candlestick* ; *lamp*, *oil-lamp*.

Allemand : *kandelaber* ; *armleuchter* ; *lampe*, *öllampe*.

La lampe est la pièce de meuble principale du luminaire, c'est elle qui procure la lumière artificielle permettant d'éclairer les pièces relativement sombres des temples et maisons grecs et romains. L'éclairage naturel du soleil, grâce parfois à une orientation artificielle, est toutefois employé au mieux pour éclairer ces espaces ; mais les lampes sont indispensables au bon déroulement du banquet et d'autres activités domestiques, surtout à la nuit tombée.

Lucien dans deux passages de son œuvre *Le banquet ou les Lapithes* nous éclaire sur l'importance de la lumière, du nombre limité des lampes – probablement une seule – et de la difficulté de s'en procurer rapidement une autre lors du banquet :

« En effet un esclave se présenta au milieu de nous, disant qu'il venait de la part du stoïcien Hétoimoclès et tenant un libelle ; il dit que son maître lui avait ordonné de le lire dans l'assemblée de façon à être entendu de tous, puis de s'en retourner. Avec la permission d'Aristénète, il s'approcha donc de la lampe et lisait. [...] À la fin Alcidamas renversa le lampadaire et fit une obscurité profonde ; l'affaire, comme tu peux le penser, devint bien pire. En effet il fut difficile d'obtenir une autre source de lumière et il se fit beaucoup de choses indignes dans l'obscurité. »⁹⁰⁵

Pour faciliter leur installation et leur utilisation, les lampes sont généralement placées sur divers supports que l'on nomme des porte-lampes. Elles sont soit posées, soit suspendues sur ces derniers. Mais elles peuvent également être pendues au plafond, au même titre que des lanternes⁹⁰⁶, comme lors du banquet organisé par Didon, reine de Carthage, en l'honneur des Troyens et notamment d'Énée :

⁹⁰⁵ Lucien, *Œuvres, Opuscule 17, Le banquet ou les Lapithes*, 21 et 46 (Annexe 1).

⁹⁰⁶ Pour exemple, datant du I^{er} siècle de n. è., une lanterne en bronze à la paroi en parchemin ou en vessie animale – non conservée – a été retrouvée dans la rue de l'Abondance à Pompéi. L'objet est conservé au Magazzino della Soprintendenza Archeologica de Pompéi (inv. SAP 5798) (Guzzo *et al.* 2003, p. 134-135, fig. 1).

« Après une première pause dans le banquet, après les tables desservies, on apporte les grands cratères, on pose des couronnes sur les vins. Le palais s’emplit de bruit, les voix roulent à travers les vastes salles, des lampes allumées pendent aux lambris d’or, la flamme des flambeaux triomphe de la nuit. »⁹⁰⁷

5.1 Le luminaire : histoire, forme, fonction

5.1.1 Historiographie

E. Saglio dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* écrit un article nommé « *Candelabrum* » où il recense et compare, à travers des sources iconographiques et archéologiques, les divers types de candélabre, porte-flambeaux et autres supports grecs et étrusques, ainsi que les porte-lampes romains provenant majoritairement des découvertes de Pompéi et d’Herculanum⁹⁰⁸.

En effet, les objets archéologiques découverts dans les cités vésuviennes ont permis à E. Pernice de publier en 1925 la première typo-chronologie des candélabres et porte-lampes sur pied en alliage cuivreux⁹⁰⁹. Ayant eu accès à de nombreux objets en très bon état de conservation, E. Pernice a établi trois groupes rassemblant la majorité des luminaires : le premier groupe (Groupe I) réunit les candélabres étrusques et italiques des V^e et IV^e siècles av. n. è. qui ont trois ou quatre pointes recourbées au sommet du fût pour piquer des chandelles ou bougies ; le second (Groupe II) regroupe les porte-lampes d’époque augustéenne qui se caractérisent par une absence de base et d’élément rapporté sur le trépied mais par l’ajout d’un plateau inférieur et d’un pommeau entre le fût ; et le troisième groupe (Groupe III) comprend les porte-lampes plus anciens, du II^e siècle et de la fin du I^{er} siècle av. n. è., qui ont une applique de couronnement davantage moulurée et un fût soit lisse, soit végétal, soit cannelé pour les plus récents exemplaires. À ces groupes, doit s’ajouter plusieurs autres porte-lampes mélangeant les styles ou ornés, par exemple, d’une statuette pour le couronnement ou encore ayant un fût réglable en hauteur.

En se fondant sur la typologie d’E. Pernice, Chr. Piccot-Boube, dans son étude sur les bronzes du Maroc publiée en 1975, étudie et classe les porte-lampes des grandes cités mauritaniennes

⁹⁰⁷ Virgile, *Énéide*, I, 723-728 (Annexe 1).

⁹⁰⁸ Saglio 1877h.

⁹⁰⁹ Pernice 1925, p. 43-57, n°VI ; E. Pernice fait également une étude typologique de porte-lampes de plus petite taille, moins luxueux et se composant d’un plateau circulaire posé sur trois pattes félines (Pernice 1925, p. 57-64, n°VII).

(Lixus, Volubilis, Banasa et Thamusida)⁹¹⁰. Les quatre-vingt-huit pièces ou fragments de pièce de porte-lampes, dont certains ont un décor incrusté (cat. n°471-474), appartiennent essentiellement aux groupes II et III⁹¹¹.

En 1989, une nouvelle étude typologique est réalisée par Antonella Testa sur les candélabres étrusques, ainsi que sur les porte-lampes romains dans une moindre mesure. Elle définit neuf types de candélabres étrusques (Aa, A, B, Ba, Bb, C1, C2, C3 et C4) qui datent de la seconde moitié du VI^e siècle au III^e siècle av. n. è.⁹¹² et reprend principalement la typologie d'E. Pernice pour les porte-lampes campaniens en créant néanmoins quatre types (I, II, III, IV)⁹¹³.

Dans les années 1990, Barbara Pettinau écrit, dans l'ouvrage *Il bronzo dei Romani*, une synthèse sur le luminaire des maisons romaines, tant sur les lampes que sur les porte-lampes, en apportant de nombreuses références littéraires antiques⁹¹⁴.

Puis en 1994, François Baratte, Friederike Naumann-Steckner, Mitarbeit von Tanja Raeder et Frnk Willer réalisent une étude précise, complétée par des analyses archéométriques, sur les éléments en bronze de cinq porte-lampes sur pied, fixes et coulissants, et sur les quelques fragments d'éléments de suspension d'un porte-lampe sur socle découverts dans la cargaison de l'épave de Mahdia⁹¹⁵. Certaines pièces des porte-lampes sur pied d'origine grecque et d'époque hellénistique ont un décor incrusté coloré (cat. n°475 et 478)⁹¹⁶.

Dans les deux premières décennies du XXI^e siècle, deux nouvelles études stylistiques sont effectuées sur les porte-lampes romains en bronze découverts dans les régions d'Italie septentrionale concernant la publication de F. Giacobello⁹¹⁷ et en Italie centrale, plus précisément dans la région des Marches, pour celle de Nicoletta Frapiccini⁹¹⁸.

Enfin, dans le récent manuel sur la sculpture hellénistique de François Queyrel, au chapitre des sculptures « d'appartement », des statues lumineuses sont recensées et décrites : une distinction

⁹¹⁰ Boube-Piccot 1975.

⁹¹¹ Boube-Piccot 1975, p. 51.

⁹¹² Testa 1989, p. 147-174.

⁹¹³ Je me base sur cette typologie pour étudier les évolutions stylistiques des éléments à décors polychromes (Testa 1989, p. 140-141) : cf. *infra*, p. 235 *sqq.*

⁹¹⁴ Pettinau 1990, p. 81-101.

⁹¹⁵ Baratte 1994 ; Naumann-Steckner, von Tanja Raeder, Willer 1994.

⁹¹⁶ Baratte 1994, p. 619-621.

⁹¹⁷ Giacobello 2005.

⁹¹⁸ Frapiccini 2015.

stylistique est établie entre le porteur de flambeaux (lampadophore) et le porteur de plateau sur lequel des lampes, ou de la vaisselle luxueuse, pouvaient être posées (trapézophore)⁹¹⁹.

Si l'on vient à présent aux lampes elles-mêmes, un long article a été publié dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* par J. Toutain⁹²⁰. L'auteur y présente de manière complète l'utilisation de la lampe par les populations antiques du bassin méditerranéen, de la simple lampe en forme d'écuelle phénicienne et chypriote à la description des lampes chrétiennes en passant par les diverses lampes en terre cuite ou en bronze grecques et romaines. Il décrit aussi les inscriptions sur les lampes en terre cuite romaines et tout particulièrement les signatures de potier qui sont « de véritables marques de fabrique »⁹²¹.

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, trois études stylistiques et formelles ont été réalisées pour essayer de créer une typologie des lampes en bronze antiques : la première, en 1914, est faite par H. B. Walters à partir de cent-vingt-deux lampes grecques et romaines conservées au British Museum et provenant de divers lieux de découverte, mais elle ne propose pas de chronologie⁹²² ; la deuxième, en 1919, est réalisée par Siegfried Loeschke d'après vingt-sept lampes découvertes dans le camp militaire romain de Vindonissa, près de Baden, du I^{er} siècle de n. è.⁹²³ ; et la dernière, en 1935, est proposée par Dóra Iványi à partir de soixante-dix-sept lampes qu'elle date entre le I^{er} et le II^e siècle de n. è.⁹²⁴.

Une autre étude typo-chronologique, sur laquelle se fonde le classement des lampes en bronze à décors polychromes de notre étude⁹²⁵, a été réalisée, en 1983, par Marisa Conticello De Spagnolis et Ernesto De Carolis sur cent-dix-neuf lampes et fragments provenant des collections du Musée National Romain. Ils classent les lampes en vingt-quatre types⁹²⁶. Cette étude a été complétée, en 1988, par les mêmes auteurs de cent-cinquante-et-une lampes en bronze sans décor incrusté, découvertes à Pompéi et Herculaneum et conservées dans les dépôts de ces sites archéologiques⁹²⁷.

Des publications de lampes en bronze provenant de contextes de découverte précis ont été faites par Chr. Boube-Piccot sur les quatre-vingt lampes trouvées dans les cités de Maurétanie

⁹¹⁹ Queyrel 2016, p. 332-333 ; cf. *infra*, p. 229.

⁹²⁰ Toutain 1877b.

⁹²¹ Toutain 1877b, p. 1329.

⁹²² Walters 1914, p. 1-19 et 222, n°1-117 et 1468-1472, pl. I-VIII.

⁹²³ Loeschke 1919, p. 321-327, pl. II-XXI.

⁹²⁴ Iványi 1935, p. 22-24, pl. LIX-LXIV.

⁹²⁵ Cf. *infra*, p. 238 *sqq.*

⁹²⁶ De Spagnolis, De Carolis 1983.

⁹²⁷ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988.

Tingitane (Lixus, Tamuda, Fès, Volubilis, Rirha, Banasa, Thamusida et Sala)⁹²⁸ et par B. Barr-Sharrar, en 1994, sur les quelques lampes de la cargaison de l'épave de Mahdia⁹²⁹.

Enfin, en 1996, Donald M. Bailey publie, dans un quatrième volume sur les lampes du British Museum, un catalogue des lampes en métal et en pierre et des porte-lampes⁹³⁰. Cette étude donne une description précise du mobilier datant de la fin de l'Âge du Bronze chypriote à la fin de l'Empire romain, qui est complétée par de nombreuses planches d'illustration et surtout par des analyses physico-chimiques. Ces dernières permettent de connaître la composition élémentaire des lampes et porte-lampes en bronze, dont certaines ont un décor incrusté (cat. n°468, 496 et 501-504), et ainsi connaître la couleur de leur alliage.

5.1.2 Dénominations antiques

À l'origine, le terme *candelabrum* désigne le support d'une *candela*, par conséquent une chandelle ou une bougie dont la mèche (*funis*) est imbibée de cire, de suif ou de poix. L'étymologie du mot vient du verbe *candeo* qui signifie « être enflammé, brûler » et par rapprochement « briller de blancheur »⁹³¹.

Quant au terme *funale*, il correspond au support romain d'un *funalis*, c'est-à-dire un flambeau également composé d'une mèche enduite d'une matière combustible telle que le *funalis cereus* (flambeau de cire), ou d'une *lampas* (en grec *λαμπάς*) qui désigne tout objet qui produit de la lumière par la combustion de matières solides⁹³². C'est dans ce sens qu'Ovide décrit l'un des luminaires du palais prit par le Centaure Amycus lors du banquet célébrant le mariage de Pirithoos, roi des Lapithes, et de Hippodamie :

« Le premier, il saisit dans le palais un candélabre (*funale*) sur lequel se pressait une multitude de flambeaux (*lampadibus*) resplendissants. »⁹³³

Varron décrit à son tour, dans son ouvrage *De la langue latine*, le *candelabrum* et mentionne l'apparition plus tardive, à Rome, de la *lucerna*, c'est-à-dire la lampe à huile :

« *Candelabrum* (candélabre) vient de *candela* (chandelle) ; aux candélabres en effet étaient accrochées des mèches enflammées. La lampe (*lucerna*) fut inventée par la suite,

⁹²⁸ Piccot-Boube 1960b ; Boube-Piccot 1975.

⁹²⁹ Barr-Sharrar 1994.

⁹³⁰ Bailey 1996.

⁹³¹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 91-92.

⁹³² Le terme *lampas* désigne à l'époque classique la torche, puis par la suite la lampe à huile Lafaye 1877a ; 1877b ; Saglio 1877g ; 1877h ; Toutain 1877a ; Podvin 2011, p. 26.

⁹³³ Ovide, *Les Métamorphoses, Combats des Lapithes et des Centaures*, XII, 246-247 (Annexe 1).

elle tire son nom de *lux* (lumière) ou bien du fait que les Grecs l'appellent *λύχνος* (lampe). »⁹³⁴

En effet à partir du I^{er} siècle de n. è., le mot *candelabrum* se généralise et désigne en plus les porte-lampes, du fait de l'utilisation prédominante et quasiment exclusive des lampes dont l'origine est hellénique. À ce titre, les termes *λυχνεῖον*, *λυχνίον*, *λυχνῶχος* ou *λυχνοῦχος* signifient en grec « support de lampe » et correspondent par conséquent au porte-lampe⁹³⁵.

De manière plus précise, d'après un passage de Pline l'Ancien sur les ateliers de fabrication de ce luminaire⁹³⁶, le fût se nomme en latin *scapus* alors que le plateau supérieur, voire l'applique de couronnement, est désigné par le mot *superficies* en rapport à sa position sommitale⁹³⁷.

Quant au nom *lucerna*, il est issu de la racine latine *luc-* signifiant « être lumineux, éclairer »⁹³⁸ sens et sans doute racine partagés avec le grec *λόκη* qui renvoie à la « lumière qui précède le matin »⁹³⁹. Le mot *lucerna* remplace progressivement le terme *lychnus* qui provient du grec *λύχνος*, ce dernier désignant de manière courante « la lampe que l'on porte »⁹⁴⁰.

La lampe peut avoir un ou plusieurs becs⁹⁴¹, telle celle à deux becs (*lucerna bilychnis*) suspendue à l'entrée du *triclinium* de la *domus* de Trimalcion⁹⁴² ou encore celle à plusieurs mèches (*lucerna polymyxos*) décrite par Martial :

« Bien que j'éclaire de ma flamme la salle du festin tout entière et que je porte tant de mèches, on me dit une lampe unique. »⁹⁴³

Elle peut également être en suspension : elle est dite à ce moment-là, du moins au IV^e siècle de n. è., *κρεμαστή λυχνία*⁹⁴⁴.

Pour terminer sur la diversité du vocabulaire ayant trait au luminaire, il nous reste à présenter les porteurs de flambeau ou de plateau. Ce sont des statues plus petites que nature, d'une très

⁹³⁴ Varron, *De la langue latine*, V, 25 (119) (Annexe 1).

⁹³⁵ Cadario 2005, p. 14-17 ; Chantraine 2009, p. 626 ; Podvin 2011, p. 25.

⁹³⁶ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 6 (11-12) (Annexe 1).

⁹³⁷ Ernout, Meillet, André 1994, p. 600 et 667.

⁹³⁸ Ernout, Meillet, André 1994, p. 372-374.

⁹³⁹ Chantraine 2009, p. 624.

⁹⁴⁰ Chantraine 2009, p. 626 ; Podvin 2011, p. 23 et 26.

⁹⁴¹ Ernout, Meillet, André 1994, p. 427 ; Chantraine 2009, p. 695 et 698-699.

⁹⁴² Petrone, *Satyricon*, 30 (Annexe 1).

⁹⁴³ Martial, *Épigrammes*, XIV, XLI (Annexe 1).

⁹⁴⁴ Chantraine 2009, p. 558 ; Podvin 2011, p. 25.

haute facture et fortement appréciées par l'aristocratie romaine du début de l'Empire romain pour orner les pièces de réception de leur demeure.

Le porteur de flambeau, de torche ou de lampe se dit lampadophore, lychnophore ou dadophore. Les trois noms sont issus de termes grecs : le *λαμπαδηφόρος* est initialement la « course aux flambeaux » ; le *λυχνοφόρος* est « celui qui porte une lampe » ; et le *δαδοφόρος* est « celui qui porte une torche ou un flambeau »⁹⁴⁵.

Il faut, enfin, distinguer la statue qui tient non pas un flambeau dans sa main mais un plateau sur lequel repose des lampes. D'après Fr. Queyrel, le porteur de plateau est donc nommé le *τραπεζοφόρος*, par extension au « support de table »⁹⁴⁶.

5.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels

La majorité des candélabres étrusques découverts est en alliage cuivreux, mais certains sont en fer⁹⁴⁷ ou en plomb⁹⁴⁸. Leur production se limite, pour les premiers, à la fin du IV^e siècle av. n. è. et au début du III^e siècle de n. è., et, pour les seconds, entre la seconde moitié du IV^e siècle et la première moitié du III^e siècle av. n. è. À cause de la mauvaise conservation de ces métaux, il est difficile de définir précisément une zone de production, excepté pour les exemplaires en plomb qui semblent se limiter à la seule cité étrusque située en bord de mer, Populonia.

La chandelle est constituée d'une mèche en fibre végétale – chanvre, lin ou papyrus par exemple –, et d'une matière solide et combustible – suif ou poix par exemple. Son inconvénient est qu'elle dégage une forte odeur et une fumée noire. À la différence de la bougie, plus chère, qui est constituée d'une même sorte de mèche mais entourée de cire d'abeille⁹⁴⁹. Cette matière est blanche. Nous pouvons observer sur ce critère que ce sont bien des bougies qui sont représentées sur la peinture murale de la Tombe Golini I à Orvieto (Fig. 124).

À la même époque dans le monde grec, ce sont des lampes à huile posées sur des porte-lampes qui sont utilisées et ce luminaire se diffuse, les siècles suivants, dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

⁹⁴⁵ Chantraine 2009, p. 592 et 626.

⁹⁴⁶ Chantraine 2009, p. 1089 ; Queyrel 2016, p. 332 et 390.

⁹⁴⁷ Testa 1989, p. 77, n°26.

⁹⁴⁸ Testa 1989, p. 77-78, n°27-28.

⁹⁴⁹ Saglio 1877g ; 1877j.

Le porte-lampe est fait de diverses matières. L'une des épigrammes de Martial parle d'un *candelabrum ligneum*, c'est-à-dire d'un porte-lampe en bois facilement inflammable et difficilement trouvable en mobilier archéologique :

« Tu le vois, je suis en bois ; si tu ne prends garde à la flamme, à la place du candélabre tu auras une grande lampe. »⁹⁵⁰

Les inventaires des amphictyons du sanctuaire d'Apollon délien font mention, quant à eux, de porte-lampes en bronze et en fer⁹⁵¹. La production de porte-lampes en bronze grecs et romains semble être la plus importante ; de nombreux exemplaires ont été découverts surtout dans des contextes funéraires, des cargaisons d'épaves et dans les cités vésuviennes car ils ont échappé à la refonte.

Notre corpus d'étude recense trente-deux porte-lampes ou fragments de porte-lampes datant du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. et rehaussés d'incrustations colorées (cat. n°464-497).

Des porte-lampes sont également faits en métal plus précieux : Cicéron fait mention d'un magnifique porte-lampe probablement en or et incrusté de pierres précieuses offert par les derniers princes séleucides, et surtout par Antiochos XIII Philopator, pour le temple de Jupiter Capitolin à Rome, mais ce candélabre fut volé par Verrès⁹⁵². Martial nomme une de ses épigrammes *candelabrum Corinthium*⁹⁵³, faisant peut-être référence à un porte-lampe fabriqué en bronze de Corinthe. Deux candélabres réglables en hauteur en argent et décorés de motifs en nielle ont été découverts dans des trésors datant de l'Antiquité tardive (Fig. 135)⁹⁵⁴.

Qu'en est-il des matériaux des lampes ? Elles ont été fabriquées, comme on le sait, dans de nombreuses matières : argile, pierre, verre, bronze, argent, or. L'huile utilisée pour les alimenter peut être minérale ou animale mais elle est surtout végétale grâce à l'exploitation des oliviers. La mèche est comme pour celle des chandelles et bougies en matière végétale, Pausanias fait par exemple mention d'une mèche en « lin de Carpasos » pour la grande lampe en or réalisée par Callimachos et offerte à Athéna dans l'Érechthéion sur l'Acropole d'Athènes⁹⁵⁵.

⁹⁵⁰ Martial, *Épigrammes*, XIV, XLIV (Annexe 1).

⁹⁵¹ *ID* 104, 104-10 et 104-12 (Annexe 1).

⁹⁵² Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, IV, XXIV, 28-30 (Annexe 1).

⁹⁵³ Martial, *Épigrammes*, XIV, XLIII (Annexe 1).

⁹⁵⁴ Le premier candélabre a été retrouvé dans le trésor de Beurains et il est conservé au British Museum (inv. GR 1924.5-14.1) ; le second provient du trésor de Kaiseraugst et il est conservé au Musée romain d'Augst (inv. 62.58) (Baratte, Painter 1989, p. 257-258 et 268-269, n°221 et 233 ; Baratte 1994, p. 610 ; Bailey 1996, p. 103, n° Q3917, pl. 132-133).

⁹⁵⁵ Pausanias, *Description de la Grèce, I, Attique*, 26, 6-7 (Annexe 1).

Le très grand nombre de lampes en terre cuite découvertes démontre l'utilisation généralisée de ce type d'appareils dans toutes les classes sociales de la population romaine, alors que les lampes en bronze, moins nombreuses, étaient à l'évidence réservées à une clientèle socialement plus élevée en raison de son coût⁹⁵⁶. Il faut néanmoins tenir compte du fait que les lampes en terre cuite se brisent plus facilement, sont plus facilement remplacées et se retrouvent plus facilement dans les couches archéologiques de destruction et d'abandon, quand les exemplaires en bronze ont une durée d'utilisation plus longue et sont refondues.

Le rapport entre les quantités de lampes en argile et en alliage cuivreux est cependant sans appel. Les lampes en bronze appartiennent au mobilier de luxe. Esquissons quelques comparaisons : quatre mille trois-cent-dix-neuf lampes en terre cuite ont été découvertes en Pannonie pour soixante-dix-sept en bronze ; mille cinquante-quatre lampes en bronze ont été découvertes dans le camp romain de Vindonissa pour vingt-sept en bronze ; deux mille en argile ont été retrouvées à Délos pour une dizaine en alliage cuivreux et en plomb ; au moins cinq-cent-trente-sept en terre cuite ont été découvertes dans les cités de Maurétanie Tingitane pour seulement quatre-vingt en bronze⁹⁵⁷.

Ce même rapport semble se dessiner dans les *domus* à Pompéi et à Herculaneum, même si nous ne disposons pas de toutes les données quantitatives des lampes en terre cuite pour chaque maison. L'exemple de la maison de Caius Julius Polybius à Pompéi est éloquent : une seule lampe en bronze a été découverte ainsi que trois porte-lampes – ce qui laisse à penser la possible présence de trois autres lampes en bronze – pour un total de soixante-sept lampes en argile⁹⁵⁸.

Il est à noter que les lampes en bronze à décors polychromes datant du I^{er} siècle av. n. è. au I^{er} siècle de n. è. et découvertes dans le monde gréco-romain sont encore moins nombreuses : douze sont cataloguées dans le corpus d'étude (cat. n°498-509).

Pour conclure, citons deux derniers exemples. Une lampe plastique en argent allié de cuivre et datant du I^{er} siècle de n. è. a été découverte en Suisse⁹⁵⁹. Elle prend la forme d'une barque où est installé le jeune Hercule étranglant, de ses mains, deux serpents. Enfin, une lampe à deux becs en or a été découverte à Pompéi et date du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle de n. è. (Fig.

⁹⁵⁶ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 20 ; De Carolis 2003, p. 132.

⁹⁵⁷ Chr. Piccot-Boube fait, en 1975, ce résumé des rapports entre les lampes en terre cuite et en bronze des divers sites et provinces, elle précise également qu'au Maroc de nombreuses lampes en argile sont encore inédites (Boube-Piccot 1975, p. 41).

⁹⁵⁸ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 16 et 17.

⁹⁵⁹ L'objet est conservé au British Museum (inv. Q3567) (Bailey 1996, p. 14, n°Q3567, pl. 9).

133)⁹⁶⁰. Elle est décorée de motifs de godrons réalisés au repoussé et surmontée d'un élément réflecteur en forme de palmette.

5.1.4 Chronologie, diffusion

Au V^e siècle av. n. è., les Grecs utilisent déjà la lampe à huile et son support, comme nous le voyons sur la *kylix* à figure rouge découverte à Chiusi et représentant une scène de *symposion* (Fig. 123)⁹⁶¹. Le mobilier indispensable au banquet y est figuré : lit, table et porte-lampe sur pied surmonté d'une lampe. Dans les actes administratifs de l'amphictionie athénienne du sanctuaire d'Apollon délien d'époque classique – années 364/363, 358/357, 355/354 et 354/353 –, des porte-lampes (*λυχνεῖα* ; *λυχνοῦχοι*) en bronze sont également déclarés dans les inventaires⁹⁶².

L'exploitation d'huiles minérales ou végétales, surtout issues des oliviers, en Grèce et dans les territoires hellénisés a permis l'utilisation et le développement de ces objets⁹⁶³. La lumière artificielle de la lampe est produite par la combustion d'une mèche imbibée d'huile dans laquelle du sel peut être ajouté, d'après Plutarque, pour augmenter l'intensité de la flamme :

« car les sels contiennent de la graisse, et, quand on en met dans les lampes, celles-ci brûlent mieux [...] »⁹⁶⁴

À la différence de l'Étrurie et des communautés d'Italie centrale qui, aux V^e et IV^e siècles av. n. è., utilisent une autre matière première : la cire d'abeille. L'exploitation apicole a, entre autres, permis la production de bougies et par conséquent de candélabres pour permettre de fixer, de différentes manières⁹⁶⁵, ces combustibles de matière solide à un support⁹⁶⁶.

De nombreux exemplaires en bronze et richement ornés ont été découverts en Étrurie⁹⁶⁷ et dans d'autres régions de la péninsule⁹⁶⁸ : le candélabre en alliage cuivreux découvert à Bolsena est un exemple parmi d'autres (Fig. 125)⁹⁶⁹. Le système de fixation des bougies sur ce genre de candélabre nous est connu grâce à sa représentation sur une peinture murale de la Tombe Golini

⁹⁶⁰ L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 25000) (Ferrari *et al.* 1986, p. 80 et 218, n°80).

⁹⁶¹ L'objet est exposé au Museo Archeologico de Florence (inv. 3922 ou V 48).

⁹⁶² ID 104, ligne 137 ; ID 104-11, face B, ligne 29 (restitué) ; ID 104-12, ligne 107 ; ID 104 -28, ligne 23 (Annexe 1).

⁹⁶³ Testa 1989, p. 140 ; Giacobello 2005, p. 119.

⁹⁶⁴ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, I, 9, 3 (627 C) (Annexe 1).

⁹⁶⁵ Saglio 1877h, p. 869-872.

⁹⁶⁶ Hus 1975, p. 37-39 ; Testa 1989, p. 140 ; Giacobello 2005, p. 119.

⁹⁶⁷ A. Testa a réalisé une étude typo-chronologique sur les candélabres étrusques (Testa 1989, p. 147-174).

⁹⁶⁸ Un candélabre sur pied a notamment été découvert à Herculaneum (Pernice 1925, p. 43-44, fig. 53).

⁹⁶⁹ L'objet est exposé au Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia (inv. s.n.).

I à Orvieto : les bougies, positionnées verticalement, sont piquées sur les pointes horizontales situées au sommet du candélabre et, dans le cas de cette peinture, en forme de bec d'oiseau (Fig. 124).

À partir du III^e siècle av. n. è., l'usage du porte-lampe se développe néanmoins progressivement dans toutes les régions du bassin méditerranéen et s'affirme définitivement au cours du II^e siècle av. n. è.⁹⁷⁰. Seuls quelques exemples de candélabres en bronze, datant des premiers siècles de n. è., ont été découverts, dont deux sont à décors polychromes (cat. n°510-513)⁹⁷¹. Leur datation du I^{er} ou II^e siècle de n. è. est proposée à partir des comparaisons faites sur les éléments de jambage de trépieds à couronnement amovible, et plus particulièrement sur la poignée surmontée d'une tête de panthère et du cratère à godrons plaqué d'argent (cat. n°436 et 437).

C'est pour cette raison que le terme *candelabrum*, candélabre, devient, à partir du I^{er} siècle de n. è., le mot usuel pour désigner les supports de lampe, maintenant prédominants, en plus des anciens supports pour les bougies, chandelles et flambeaux⁹⁷². L'une des épigrammes de Martial intitulée *Candelabrum Corinthium* explique cette apparition tardive de la lampe à huile à Rome :

« Je dois à la chandelle mon nom antique : la lampe à huile n'avait pas fait connaissance avec nos économes aïeux. »⁹⁷³

En effet, l'huile utilisée pour remplir les lampes est chère. La lampe à huile reste à la fin du I^{er} et au II^e siècle de n. è. un produit de luxe dont le combustible est à économiser, du fait de son coût, comme nous pouvons le déduire des dires de Florus rapportés dans les *Propos de table* de Plutarque :

« [...] [les Romains] d'aujourd'hui éteignent la lumière aussitôt après le dîner pour ne pas consommer d'huile inutilement. »⁹⁷⁴

À la fin de l'époque hellénistique, les types de lampes et de porte-lampes diffusés sont uniformes car les centres de production sont peu nombreux. En revanche, nous assistons au cours du I^{er} de n. è., à une multiplication de grands centres de production. Les ateliers sont situés

⁹⁷⁰Ferrari *et al.* 1986, p. 79-82 ; Pettinau 1990, p. 95 ; Tortorella 2014, p. 210-211.

⁹⁷¹ Une épigramme de Martial mentionne également l'utilisation de bougie en cire due à la perte de la lampe à huile. Martial, *Épigrammes*, XIV, XLII (Annexe 1).

⁹⁷² Cf. *supra*, p. 227 sq. ; et surtout la mention de Varron (Varron, *De la langue latine*, V, 25 (119)).

⁹⁷³ Martial, *Épigrammes*, XIV, XLIV (Annexe 1).

⁹⁷⁴ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, VII, 4, 1 (702 D) (Annexe 1).

probablement à Capoue et à Pompéi, en Campanie, pour la production des lampes en bronze⁹⁷⁵, dans plusieurs cités du nord de l'Italie, telles que Vérone, Industria et Brescia, pour une production de luminaire⁹⁷⁶, et surtout à Égine et à Tarente, d'après Pline l'Ancien, où les ateliers des deux cités se spécialisent dans une pièce de porte-lampe et s'unissent pour fabriquer des porte-lampes de qualité :

« Égine était spécialisée dans le travail de la partie supérieure de candélabres [applique de couronnement et plateau supérieur], de même que Tarente dans celui des fûts. Ainsi dans leur fabrication s'unissait le renom de deux ateliers. On n'a pas honte de payer de la solde d'un tribun militaire un objet dont le nom lui-même vient évidemment de l'éclairage à la chandelle. »⁹⁷⁷

Les porte-lampes et les lampes en bronze ne sont par conséquent pas seulement un mobilier fonctionnel et décoratif, comme peuvent l'être les chandelles et les lampes en terre cuite plus communes, mais ils sont aussi un mobilier de luxe qui coûte cher comme le note avec ironie Pline l'Ancien à la fin du passage cité ci-dessus.

Les lampes en bronze romaines tirent toutes leur origine de formes hellénistiques⁹⁷⁸ ; elles sont rares, en nombre limité et réservées aux classes supérieures. La quantité de ce type de mobilier dans une maison atteste de la richesse du propriétaire, par exemple les maisons pompéiennes où deux à trois lampes en bronze ont été découvertes témoignent de la richesse du propriétaire, ainsi que de son raffinement et de son mode de vie hellénisé. Six lampes ont même été découvertes dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi, en plus de la statue de Bacchus en porteur de plateau (cat. n°491), ce qui en fait l'une des maisons les plus riches de la cité⁹⁷⁹.

Les lampes plastiques, humaines ou animales, d'influences hellénistique et alexandrine sont moins nombreuses que les autres types de lampes car elles sont probablement plus onéreuses du fait de leur technique de fabrication plus complexe⁹⁸⁰. Il en serait de même pour les luminaires à décors polychromes de la fin de la République et du début de l'Empire qui semblent être, au vu du nombre restreint des découvertes archéologiques, un marqueur de luxe encore plus important.

⁹⁷⁵ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 19 ; Pettinau 1990, p. 93 ; De Carolis 2003, p. 132.

⁹⁷⁶ Giacobello 2005, p. 120-121.

⁹⁷⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 6 (11-12) (Annexe 1).

⁹⁷⁸ Pettinau 1990, p. 88.

⁹⁷⁹ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 17 et 20.

⁹⁸⁰ Pettinau 1990, p. 92.

Au II^e siècle de n. è., la production des lampes en bronze continue à suivre les modèles traditionnels grecs, alors que celle des lampes en terre cuite élabore des modèles exclusivement romains. Par exemple, les lampes de type *firmalampen* (type X) sont communes en argile et très rares en alliage cuivreux, à la différence des lampes piriformes (type V) qui sont communes en bronze et absentes en terre cuite⁹⁸¹.

Les porte-lampes et lampes en alliage cuivreux perdurent après le II^e siècle de n. è. et ont toujours cette fonction d'éclairer les pièces sombres des habitations, églises, basiliques ou catacombes, mais il est plus difficile d'en définir une typo-chronologie.

Les formes des luminaires semblent peu évoluer, comme nous pouvons le voir à travers le plateau inférieur d'un porte-lampe découvert dans un contexte domestique qui date du IV^e siècle de n. è. (Fig. 132)⁹⁸². Néanmoins, les décors des lampes des IV^e et VI^e siècles de n. è., qui représentent des scènes liées à la vie du Christ ou à la symbolique chrétienne (croix, chrisme, poisson), permettent de définir la lampe comme une « lampe chrétienne »⁹⁸³.

5.1.5 Évolutions stylistiques

Le porte-lampe sur pied

Le porte-lampe sur pied est un luminaire dont la composition des éléments évolue entre le V^e siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è. Suivant les types, de nouveaux éléments apparaissent alors que d'autres changent stylistiquement. Une typologie du mobilier a été définie par E. Pernice dans le premier quart du XX^e siècle, puis reprise par A. Testa quelques décennies plus tard⁹⁸⁴. A. Testa classe ce mobilier en quatre principaux types (Fig. 38), mais il existe de nombreuses variantes. Ce qui rend difficile une datation précise.

Les porte-lampes sur pied rehaussés d'incrustations colorées sont majoritairement classés dans les types II et III, excepté l'applique de couronnement ornée d'un enfant bacchique découverte

⁹⁸¹ De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 45 et 58 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 20, 137-139 et 201-202 ; cf. *infra*, p. 240 *sq.*

⁹⁸² L'objet est conservé au Museo Nacional de Arte Romano de Mérida (inv. 24240). Le plateau inférieur du porte-lampe est en alliage cuivreux, mesure 49 cm de diamètre et est décoré de quatorze appliques allégoriques (trois muses et Apollon sont conservés) et de motifs végétaux (rameaux de vigne, feuilles d'acanthe, oves) en relief ou incrustés d'argent et peut-être en or. L'objet est grand et d'une très bonne facture ; il est difficile de trouver d'autres objets similaires pour des comparaisons. Il daterait du IV^e siècle de n. è. car il a été retrouvé dans une pièce où les peintures murales datent de ce siècle, mais il pourrait être plus ancien car c'est un objet luxueux qui a pu être utilisé pendant plusieurs générations avant son abandon et son enfouissement (Arce, Ensoli, La Rocca 1997, p. 363, n°109).

⁹⁸³ Toutain 1877b, p. 1328-1329 et 1339 ; Boube-Piccot 1975, p. 42 ; De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 81-82.

⁹⁸⁴ Cf. *supra*, p. 224 *sq.*

à Banasa (cat. n°473) qui ressemble à une adaptation tardive des candélabres étrusques couronnés d'une statuette.

Type I

Le porte-lampe de type I a les caractéristiques du candélabre étrusque mais il est surmonté d'un plateau circulaire. Sa production ne dépasse pas le IV^e siècle av. n. è.⁹⁸⁵.

Le trépied en pattes de lion repose sur de petits socles circulaires ou quadrangulaires et une palmette en saillie s'intercale entre les pieds. Une bague en forme de bourgeon fait la transition entre le trépied et le fût, qui peut être lisse ou cannelé. L'applique, qui couronne le fût, prend la forme d'un cratère et supporte le plateau supérieur.

Type II

À la différence des autres porte-lampes, celui de type II combine plus de pièces : sept pièces sont coulées séparément et assemblées par superposition (Fig. 39).

Le trépied ne repose sur aucun support. Les pieds sont souvent en forme de pattes félines et sont striés dans leur partie supérieure, ce qui est une spécificité du type II, et aucun élément en saillie ne s'intercale entre eux. Le plateau inférieur, qui est une autre caractéristique particulière, est circulaire et richement décoré de motifs végétaux ou bacchiques⁹⁸⁶ en relief (cf. cat. n°465 et 479) ou incrustés (cat. n°476 et 477). Une bague s'insère ensuite entre le plateau et le fût, ce dernier est généralement cannelé. La partie supérieure du porte-lampe se compose enfin d'un pommeau, dernière spécificité de ce type, d'une applique de couronnement, en forme de coupe campaniforme, et d'un plateau porte-lampe.

La décoration du pommeau et de l'applique de couronnement se répartit dans plusieurs registres horizontaux et superposés. Les motifs en relief sont végétaux, animaux ou géométriques et sont partiellement rehaussés d'un placage d'argent (cat. n°465, 474, 479-482).

Une datation plus haute de l'apparition du porte-lampe de type II peut être envisagée car un plateau inférieur a été découvert dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°477), avec le trépied simple du porte-lampe (Fig. 126), et cette épave date du deuxième quart du I^{er} siècle av. n. è.⁹⁸⁷. Le début de la production grecque des plateaux inférieurs de porte-lampe serait par

⁹⁸⁵ Frapiccini 2015, p. 188.

⁹⁸⁶ Un plateau inférieur a par exemple été découvert dans l'une des pièces du sous-sol de la maison de Mars et Rhéa à Lixus, il n'a pas de décors polychromes mais il est orné de masques bacchiques, d'une scène de chasse et d'une frise d'oves (Boube-Piccot 1975, p. 95-97, n°74, pl. 26-28).

⁹⁸⁷ Baudoin, Liou, Long 1994, p. 9, 90 et 105-106.

conséquent de la première moitié du I^{er} siècle av. n. è., plutôt que de l'époque augustéenne comme le proposent les autres chercheurs⁹⁸⁸.

Pour terminer, le porte-lampe découvert dans la palestra d'Herculanum (cat. n°466 et 476) est une adaptation des types II et III. En effet, le porte-lampe se compose d'un plateau inférieur mais il n'a pas de pommeau ovoïdal et son applique de couronnement ressemble à celle du porte-lampe de type III.

Type III

Le porte-lampe de type III semble suivre chronologiquement le porte-lampe de type I. Sa production va du II^e siècle av. n. è. jusqu'au milieu du I^{er} siècle de n. è.⁹⁸⁹. Les modèles campaniens seraient, d'après une étude du musée du Louvre, dans la tranche la plus récente : « Ces candélabres, autrefois datés de la fin de l'époque hellénistique, sont sans doute plus récents, étant donné le grand nombre d'exemplaires découverts à Pompéi et à Herculanum. Certains conservaient encore des lampes soudées sur leur plateau, qui appartiennent à des types bien répertoriés du milieu du I^{er} siècle après J.-C. Ces candélabres étaient probablement fabriqués dans la région de Pompéi au I^{er} siècle après J.-C. et peut-être même dès la fin du I^{er} siècle avant J.-C. » (Fig. 129)⁹⁹⁰.

Le trépied a une assise large et se compose de pattes félines émergeant d'une gaine végétale et reposant, ou non, sur de petits socles. Une feuille de lierre remplace la palmette du porte-lampe de type I et se rattache, par son pédoncule, à la douille surmontant le trépied. La bague qui surmonte le trépied est décorée d'une moulure simple ou double ; celle de Mahdia (cat. n°478) pourrait en être un exemplaire avec une plinthe et datant de la fin du II^e siècle av. n. è. Le fût du porte-lampe est lisse ou orné de cannelures. L'applique de couronnement est composée d'une succession de moulures et d'un cratère trapu pouvant être richement décoré de motifs végétaux argentés – rameau de vigne, rameau de laurier/olivier, rameau de lierre – (cat. n°464 et 466-472). La tranche du plateau supérieur, enfin, est décorée d'un liseré ou d'oves en relief.

L'applique de couronnement découverte dans une maison de l'agora d'Athènes (cat. n°464) est différente au niveau des moulures inférieures et des boutons en saillie décorant le bas du cratère, mais elle ressemble aux appliques de couronnement de type III avec un cratère trapu, évasé et

⁹⁸⁸ Pernice 1925, p. 47 ; Boube-Piccot 1975, p. 48-50 ; Giacobello 2005, p. 122 ; Frapiccini 2015, p. 188.

⁹⁸⁹ Frapiccini 2015, p. 188.

⁹⁹⁰ Descamps-Lequime, Denoyelle 2008, p. 112-113, n°34.

incrusté d'un rameau de laurier ou d'olivier. Par sa forme et son lieu de découverte, elle daterait des deux premiers siècles av. n. è.

Enfin, le porte-lampe découvert à Oplontis (cat. n°468) combine d'une part une applique de couronnement de type III, incrustée d'un rameau de laurier ou d'olivier en argent, et d'autre part un trépied et un fût phytomorphes, caractéristiques des porte-lampes de type IV.

Type IV

Le porte-lampe de type IV est beaucoup plus végétal dans sa forme que les autres types. Sa production daterait du milieu du I^{er} siècle de n. è. Le porte-lampe sur socle peut être de petite taille (h. 30 à 40 cm) et être installé sur une table ou de grande taille (h. 1,20 à 1,30 m) et reposer au sol⁹⁹¹.

Une peinture populaire, j'entends ici une représentation d'un épisode de la vie quotidienne, datée entre 50 et 79 de n. è. et peinte dans une niche du jardin de la maison du Larario del Sarno, fait figurer ce type de porte-lampe posé au sol dans une scène de banquet : un lit de table à double dossier et à pieds tournés, sur lequel une femme est allongée, est situé au centre de la scène, une table à trois pieds et à plateau circulaire est positionnée devant ce meuble et un porte-lampe en forme de roseau est situé à la gauche du lit⁹⁹².

La structure du porte-lampe, du trépied à l'applique de couronnement, est phytomorphe, en forme soit de roseau (Fig. 130)⁹⁹³, soit de branche écotée (Fig. 131)⁹⁹⁴. Le trépied est cylindrique et simplement incurvé et des feuilles ou des ramilles s'intercalent entre les pieds. Le fût est filiforme et se termine par trois branches qui s'écartent – elles remplacent l'applique de couronnement – et sur lesquelles repose un plateau circulaire.

Il est à noter, enfin, que certains porte-lampes sur socle ont aussi des éléments de support de lampes en forme de tige végétale (cat. n°493-495).

La lampe

Plusieurs typologies de lampes en bronze ont été réalisées au cours du XX^e siècle⁹⁹⁵. Notre étude classe les quelques lampes en alliage cuivreux et à décors polychromes à partir des vingt-quatre types définis par M. Conticello De Spagnolis et d'E. De Carolis.

⁹⁹¹ Testa 1989, p. 126, n°61 ; Giacobello 2005, p. 124-125, n°5, fig. 6.

⁹⁹² Pugliese Carratelli 1990b, p. 944, n°9 ; De Carolis 2007, p. 88-89, fig. 54.

⁹⁹³ Un porte-lampe en forme de roseau est exposé au Musée du Louvre (inv. Br 3161).

⁹⁹⁴ Un porte-lampe en forme de tige écotée est exposé au Musée du Louvre (inv. Br. 3159).

⁹⁹⁵ Cf. *supra*, p. 226 *sq.*

Tous les types de lampes ne sont par conséquent pas représentés, telles par exemple les lampes à bec court et relevé (type I) dérivées de prototype hellénistique et grandement diffusées dans la première moitié du I^{er} siècle de n. è.⁹⁹⁶ ou les lampes de type *Firmalampen* (type X) produites en Italie septentrionale à partir du troisième quart du I^{er} siècle de n. è. et jusqu'au II^e siècle⁹⁹⁷.

Seules les lampes de type II (cat. n°498, 502 et 503), de type III (cat. n°500), de type V (cat. n°499 et 506-509) et de type XXIV (cat. n°501, 504 et 505) ont parfois reçu un décor incrusté d'un ou de plusieurs autres métaux.

Type II : lampe à volutes doubles

La lampe à volutes doubles est un type de lampe déjà produit à l'époque hellénistique, aux II^e et I^{er} siècles av. n. è., se diffusant très largement au début de l'époque impériale et cessant d'être produit vers la fin de la première moitié du I^{er} siècle de n. è. Elle peut se subdiviser en trois grands groupes : « il primo più antico detto *tipo Mahdià*, il secondo a *volute strette e ben delineate* (tipo Loeschcke XVI), et il terzo a *volute ridotte a semplici apofisi* (tipo Loeschcke XVIII) »⁹⁹⁸.

Le premier groupe, c'est-à-dire la lampe à volutes doubles du type Mahdia (type II a)⁹⁹⁹, n'est pas représenté dans les lampes en bronze à décors polychromes. Elles sont, au début de l'époque impériale, remplacées par les deux autres groupes.

En revanche, le corpus d'étude comprend deux lampes à volutes étroites et bien définies (type II b), qui sont incrustées d'un décor floral et géométrique (cat. n°498 et 502), et une lampe à volutes réduites à simples apophyses (type II c), qui est une grande lampe à deux becs et en suspension (cat. n°503).

Les lampes à volutes doubles ont un corps approximativement hémisphérique dont la face supérieure est fréquemment entourée d'un bourrelet. L'orifice d'alimentation du réservoir est encavé pour faciliter le remplissage de l'huile et pour maintenir un couvercle ; ce dernier peut être rattaché au reste de la lampe par une chaînette ou par un rivet (cat. n°502). L'anse, pour les lampes non suspendues, est plastique avec un anneau, simple (cat. n°502) ou double (cat. n°498), surmonté d'un croissant ou d'une feuille prenant diverses formes.

⁹⁹⁶ De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 11-15 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 17 et 23-28.

⁹⁹⁷ De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 58 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 19 et 201-211.

⁹⁹⁸ Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 39.

⁹⁹⁹ J'ai ajouté, pour une différenciation et une meilleure compréhension, une lettre aux trois groupes : Type II a, Type II b et Type II c.

La caractéristique principale de ce type de lampe concerne cependant le bec. Il est orné, de chaque côté, d'une double volute. Les volutes sont allongées, définies et protubérantes pour les exemplaires les plus anciens (type II a et type II b), puis elles se simplifient au cours du premier siècle de n. è. pour ne plus former qu'un fin liseré terminé par deux boutons, principalement des rosettes stylisées (cat. n°503).

Type III : lampe à demi-volutes

La lampe à demi-volutes (type III) est produite dès l'époque hellénistique et elle est largement diffusée dans le monde romain et dans l'espace danubien durant les deux premiers siècles de l'Empire romain¹⁰⁰⁰. L'apogée de sa production date de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. – de nombreuses lampes ont été découvertes à Pompéi et à Herculaneum – et son lieu de production pourrait être en Italie septentrionale et alpine (*Mediolanum*)¹⁰⁰¹.

Le réservoir de la lampe est globulaire avec un disque aplati au niveau du trou de remplissage. L'anse est généralement un élément réflecteur en forme soit de feuille, soit de triangle, soit de croissant. Ce dernier motif peut, en plus, être accompagné d'une figure (cat. n°500). En revanche, d'autres anses sont semi-circulaires et couronnées d'une protomé animale, comme le sont plus systématiquement les lampes à corps piriforme (type V). Le bec, enfin, est encadré par des demi-volutes dont les boutons se situent du côté du corps de la lampe.

Deux groupes peuvent être observés pour ce type de lampe en fonction de la forme du bec (type III a et type III b) : le bec de la lampe du premier groupe (type III a) est court, large et terminé en un demi-cercle bien formé ; la lampe du second (type III b) a un bec allongé, étroit et terminé en ogive moins bien délimitée (cat. n°500). Pour conclure, il semblerait que les lampes du type III a aient été produites plus longtemps que celles du type III b¹⁰⁰².

Type V : lampe à corps piriforme

La lampe à corps piriforme (type V) est la lampe en bronze la plus diffusée dans l'aire vésuvienne au moment de l'éruption du volcan en 79 de n. è. Ce type de lampe est probablement originaire d'Alexandrie et produit à partir du milieu du I^{er} siècle av. n. è. Il prend une forme définitive vers le milieu du I^{er} siècle de n. è., probablement dans des ateliers installés dans la

¹⁰⁰⁰ De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 30 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 18 et 63-64.

¹⁰⁰¹ Une lampe du type III a (inv. 2248), découverte dans le *cubiculum* de la maison à colonnade toscane à Herculaneum, a conservé la *tabula* rectangulaire où seraient inscrits, en abréviation, deux adjectifs : *augusta* et *mediolanense*. Cela appuie l'idée que ce type de lampe ait été produit à Milan ou dans sa région et qu'une voie commerciale terrestre ait existé entre Milan et les cités vésuviennes (Cerulli Irelli, Pozzi Paolini 1974, p. 126-130, n°52, fig. 120 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 64, 71 et 113, n°59).

¹⁰⁰² Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 64.

péninsule italienne. La production des lampes piriformes en terre cuite est, pour sa part, rare. En revanche, celle en alliage cuivreux se poursuit, grâce à la création de nombreux ateliers, dans tout l'empire romain durant les premières décennies du II^e siècle de n. è.¹⁰⁰³.

La caractéristique principale de ce type de lampe – qui lui a donné son nom – est la silhouette générale en forme de poire (piriforme) de la lampe (Fig. 40). Le corps est d'assez grande dimension, allongé et affiné. La face supérieure, légèrement concave, recouvre de manière continue le réservoir et le bec de la lampe. Le bec est arrondi avec des protubérances latérales. L'orifice d'alimentation est fait d'un ou de trois trous, en forme de cœur ou de trèfle. La lampe est soit apode, soit supportée par un socle annulaire très bas. Enfin, l'anse est haute, incurvée vers l'intérieur et se termine par un élément plastique : masque tragique avec une palmette mentonnière (cat. n°507), protomé de cheval sortant d'un calice floral (cat. n°499 et 506), protomé de taureau, protomé de dauphin, tête de panthère (cat. n°508 et 509), tête de canard, tête de cygne serrant une baie dans son bec, tête de coq, mais aussi des feuilles lancéolées ou cordiformes¹⁰⁰⁴.

Type XXIV : lampe plastique

Les lampes plastiques en bronze (type XXIV) sont déjà produites au milieu du III^e siècle av. n. è. en Grèce, notamment les lampes en forme de tête d'Africain ou d'Éros, puis se diffusent dans l'ensemble de l'empire romain avec un summum durant les deux premiers siècles de n. è. et au cours des IV^e et V^e siècles de n. è. La production des lampes plastiques en alliage cuivreux se fait en parallèle à celle en terre cuite, qui est en revanche beaucoup plus importante¹⁰⁰⁵.

La production de ce type de lampe est très diversifiée et certaines lampes découvertes sont parfois des *unica*. Trois lampes plastiques en alliage cuivreux sont rehaussées de décors polychromes : une lampe en forme de pied chaussé (cat. n°505), une lampe représentant Silène chevauchant une outre (cat. n°501)¹⁰⁰⁶ et une lampe en forme de tête de lévrier dont le bec, représentant un lièvre, sort de la gueule de l'animal (cat. n°504).

La lampe en forme de pied chaussé d'une sandale grecque pour homme (crépide) est issue d'une forme de lampe grecque. Elle est diffusée durant les deux premiers siècles de n. è., et surtout

¹⁰⁰³ De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 45-46 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 18 et 137-140.

¹⁰⁰⁴ De nombreux exemples sont par exemple répertoriés dans les études de M. Conticello De Spagnolis et d'E. De Carolis : De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 46-50, n°1-5 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 141-184, n°83-120.

¹⁰⁰⁵ De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 81-102 ; Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988, p. 227-229.

¹⁰⁰⁶ Une autre lampe similaire mais sans ajout d'incrustation est également conservée au British Museum (inv. Q3572 PRB) (Bailey 1996, p. 15, n°Q3572 PRB, pl. 12).

au cours du I^{er} siècle, dans l'empire romain¹⁰⁰⁷. Deux ou quatre groupes de ce type de lampe ont été distingués mais leur chronologie n'est pas acquise¹⁰⁰⁸ : les différences se basent essentiellement sur le positionnement du bec, tel celui qui sort du dessous du pied (cat. n°505) et qui daterait plutôt du I^{er} siècle de n. è.

5.2 Le luminaire en bronze à décors polychromes

5.2.1 Composition, montage, iconographie

Le porte-lampe sur pied

Le pied : trépied, plateau inférieur, plinthe

Le porte-lampe sur pied est posé au sol et mesure entre 1,20 et 1,40 m de hauteur¹⁰⁰⁹. Telle était la taille de Trimalcion quand il arriva en Italie :

« Quand je suis venu d'Asie, j'étais à peu près aussi grand que ce candélabre. En fait, je me mesurais tous les jours et oignais mes lèvres de l'huile de la lampe pour faire pousser plus vite ma barbe. »¹⁰¹⁰

Le porte-lampe se compose dans sa partie inférieure d'un trépied (Fig. 39) de forme simple, cannelée ou végétale ou en patte animale, féline ou bovine¹⁰¹¹. Les pieds peuvent reposer, suivant les types, sur de petites bases circulaires¹⁰¹² et ils peuvent être pliables ou même démontables¹⁰¹³. Le trépied du porte-lampe n'est cependant pas rehaussé de décor polychrome, à la différence de la plinthe ou du plateau inférieur qui le surmonte.

Une plinthe quadrangulaire de 8,5 cm de côté, patinée en noir et décorée de grecques en argent encadrées par un fil de cuivre rouge a été découverte dans la cargaison de l'épave de Mahdia

¹⁰⁰⁷ Deux lampes en forme de pied chaussé sont par exemple conservées au Musée National Romain (inv. 256323 et 67485) (De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 83 et 90-91, n° 3-4).

¹⁰⁰⁸ Loeschke 1919, p. 349-350 ; Thouvenot 1927, p. 125-126 ; De Spagnolis, De Carolis 1983, p. 81.

¹⁰⁰⁹ Il existe également des porte-lampes de plus petites tailles, environ 30 à 40 cm de hauteur, et moins décorés qui se posent sur une table (Pernice 1925, p. 57-63 ; Boube-Piccot 1975, p. 52-54 ; Giacobello 2005, p. 122).

¹⁰¹⁰ Petrone, *Satyricon*, 75. Annexe 1.

¹⁰¹¹ Le trépied d'Herculanum (cf. cat. n°466 et 476, pl. 71.3), celui d'Oplontis (cf. cat. n°468, pl. 71.4) ou celui découvert dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (Fig. 126 ; Baudoin, Liou, Long 1994, p. 90, fig. 80) sont des exemples.

¹⁰¹² Voir les types I et III : cf. *infra*, p. 236 sq ; Fig. 38.

¹⁰¹³ Un porte-lampe réglable en hauteur du Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. s. n.) a un trépied, qui est constitué de pattes ongulées surmontées d'une tête de lion, démontable (Pettinau 1990, p. 100, fig 49) et un porte-lampe découvert dans la *domus* de la Via Università à Modène (inv. 6408, 6410 et 6412) a son trépied aux pattes biongulées repliable (Giacobello 2005, p. 121 et 127-128, n°17, fig. 3).

(cat. n°478). Elle date de la fin du II^e siècle av. n. è. et pourrait être une variante du porte-lampe de type III.

En effet, les porte-lampes de type II ont, nous l'avons vu, un plateau inférieur comme caractéristique singulière. Le plateau inférieur peut être aniconique ou décoré d'un motif végétal. Ce dernier est soit en relief tel celui découvert à Scafati (cf. cat. n°465 et 479), soit incrusté d'une ou de plusieurs couleurs : un rameau de lierre en cuivre rouge et en argent orne le plateau de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°477) et un rameau de vigne en argent décore le plateau de 15 cm de diamètre d'Herculanum (cat. n°476).

Le fût

Le porte-lampe s'élève ensuite grâce à un fût d'environ 1 m de hauteur (Fig. 39). Cette pièce de meuble tronconique peut être lisse¹⁰¹⁴ ou plus généralement à cannelures (cf. cat. n°465-467, 469, 470, 475, 476 et 479) ou encore en forme de tige végétale (cat. n°468).

Outre ce léger décor en relief, le fût des porte-lampes hellénistico-romains ne présente pas d'incrustation de métaux ou d'autres matériaux, excepté celui de l'épave de Mahdia (cat. n°475) datant de la fin du II^e siècle av. n. è. et qui conserve très partiellement des damasquinures de cuivre rouge entre chaque cannelure.

Deux autres fûts de cette même épave sont constitués de deux barres pleines, plates et à section quadrangulaire qui, maintenues ensemble, permettraient de régler la hauteur du porte-lampe sur trois positions¹⁰¹⁵. Elles sont les premiers témoignages de porte-lampes à fût coulissant.

D'autres porte-lampes romains de la fin I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. – une variante du type III – sont également réglables en hauteur mais ont un mécanisme différent avec un fût de section rectangulaire, tels ceux sans rehaut coloré découverts à Pompéi (Fig. 127)¹⁰¹⁶. Le coulissement du fût est permis grâce à l'emboîtement d'une barre creuse dans une autre plus large qui est fixée au trépied. La barre fixe est surmontée d'une applique, généralement un pilier hermaïque, munie d'une chaînette et d'une goupille alors que la barre mobile est percée pour recevoir la goupille et maintenir le porte-lampe à une hauteur souhaitée.

¹⁰¹⁴ Un porte-lampe à fût lisse est pour exemple conservé au Musée du Louvre mais n'a pas de rehauts colorés (inv. Br 3169) (Fig. 129).

¹⁰¹⁵ Baratte 1994, p. 608-610.

¹⁰¹⁶ Pernice 1925, p. 55-56, fig. 74 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 210 et 276, n°81, fig. 187-188.

Le couronnement : pommeau, applique de couronnement, plateau supérieur

Le porte-lampe se termine par un couronnement où est installée la lampe. Il est composé pour la plupart des types (types I, III et IV) d'une applique de couronnement et d'un plateau supérieur décoré de cercles concentriques, mais sur les porte-lampes de type II vient s'ajouter, entre le fût et l'applique de couronnement, un pommeau décoratif réalisé en fonte pleine¹⁰¹⁷. La hauteur des pièces du couronnement, sans le pommeau, varie entre 5 et 10 cm ; à cela peut donc d'ajouter un pommeau qui mesure également entre 5 et 10 cm de hauteur.

Le couronnement est la partie la plus souvent ornée d'un décor coloré. Notre corpus d'étude recense douze appliques de couronnement et pommeaux de porte-lampes datant du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. et décorés, majoritairement en argent, de motifs végétaux et géométriques. Les décors des appliques de couronnement représentent des rameaux de vigne (cat. n°466), des rameaux de laurier ou d'olivier (cat. n°464, 467 et 468) et des rameaux de lierre (cat. n°469-472)¹⁰¹⁸. Les pommeaux, ainsi que les appliques de couronnement de Scafati (cat. n°465) et de Boscoreale (cat. n°480), ont des décors végétaux et géométriques en relief, directement réalisés sur le modèle en cire, dont certains sont plaqués d'argent (cat. n°479, 481 et 482).

Une possible applique de couronnement à décors polychromes est toutefois particulière, telle une adaptation tardive des candélabres étrusques. Elle a été découverte à Banasa et date du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°473). Elle mesure 9,5 cm de hauteur et représente un enfant aux yeux incrustés d'argent émergeant d'un calice d'acanthé et tenant des grappes de raisin. La base de l'applique est percée de trous ayant possiblement servi à fixer des tiges, de forme végétale, pour permettre la suspension de lampes.

Pour terminer, une applique de couronnement découverte dans l'épave de Mahdia est une pièce de meuble sans décor incrusté, mais très originale. L'applique de couronnement prend la forme d'un chapiteau corinthien composé de deux éléments emboîtés. Les éléments ont des compositions élémentaires différentes – le manchon intérieur est un bronze à très forte teneur en cuivre – donnant ainsi une couleur plus rougeâtre à l'intérieur de l'applique que sur la partie florale extérieure. Cela a permis à Fr. Baratte de conclure très justement que : « L'artisan avait

¹⁰¹⁷ Cf. *supra*, p. 235 *sqq.* ; Fig. 38.

¹⁰¹⁸ On a également découvert de nombreuses appliques de couronnement similaires mais sans décor coloré, ainsi que des formes plus originales comme une Sphinge assise sur un porte-lampe du Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. s. n.) (Pettinau 1990, p. 98, fig. 47).

donc introduit de cette manière un jeu de couleurs aux effets d'autant plus remarquables que l'éclairage mouvant de la flamme de la lampe le rendait encore plus chatoyant »¹⁰¹⁹.

Le porte-lampe sur socle

Le pied : socle

Le porte-lampe sur socle mesure entre 60 cm et 1,50 m de hauteur et se pose au sol, mais aussi sur une table ou un guéridon (cat. n°496) pour les petits modèles. Son socle est généralement composé, d'après les vestiges archéologiques, d'une base circulaire moulurée et/ou d'un socle quadrangulaire porté par quatre pattes félines, plus ou moins richement, décorées. Les porteurs de flambeau (cat. n°487-489) ou de plateau (cat. n°486 et 491) combinent généralement les deux. Le socle circulaire du Silène porteur de plateau découvert à Herculaneum (cat. n°497) est néanmoins différent dans sa forme, il s'évase à sa base pour probablement une meilleure stabilité.

L'un des porte-lampes conservés au Musée du Louvre (cat. n°484) est une adaptation entre le porte-lampe sur socle et celui sur pied. Il a été découvert à Herculaneum, mesure 1,295 m de hauteur, date de la première moitié du I^{er} siècle de n. è. et se compose d'un socle tronconique posé sur trois pattes de lion, d'un fût lisse et d'une applique de couronnement de type III. Le socle est décoré en relief, sur le rebord, d'oves et de perles et incrusté, sur la face supérieure, d'un rameau de lierre en argent et en bronze corinthien recouvert d'une patine noire.

Le fût : statuette, élément de support

L'élément de support des lampes des porte-lampes sur socle se présente soit sous la forme d'une statue de petites tailles, lampadophore (porteur de flambeau) ou trapézophore (porteur de plateau)¹⁰²⁰, tels Silène (cat. n°496 et 497), Bacchus (cat. n°487 et 491), Apollon (cat. n°490) ou un Éphèbe (cat. n°486, 488, 489 et 492), soit sous la forme de tige végétale (cat. n°493-495), soit de barre rectangulaire ou cylindrique (cat. n°483-485).

Les statues datent du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. et reprennent des œuvres grecques plus anciennes, archaïsantes (cat. n°490), polyclétéennes (cat. n°486-489 et 492), praxitéliennes (cat. n°491) ou hellénistiques (cat. n°496 et 497), très appréciées des commanditaires romains.

Silène est vêtu d'un pagne et porte, dans un effort visible, le plateau au-dessus de sa tête, alors que les autres personnages sont nus et athlétiques et tiennent gracieusement leur plateau – des

¹⁰¹⁹ Baratte 1994, p. 617.

¹⁰²⁰ Cf. *supra*, p. 229.

fragments des éléments de support en alliage cuivreux, représentant des rameaux de vigne, ont parfois été retrouvés près des statues (cat. n°486, 489 et 491) – ou leur flambeau de la main droite, comme le rappelle Lucrèce :

« Il est parfois plus agréable, et la nature est satisfaite,
si l'on ne possède pas [de] statues dorées d'éphèbes
tenant en main droite des flambeaux allumés
pour fournir leur lumière aux nocturnes festins, [...] »¹⁰²¹

Quant aux tiges végétales et aux barres rectangulaires, elles sont fixées verticalement au socle et se terminent par des petites branches ou volutes horizontales et recourbées qui permettent de suspendre une ou plusieurs lampes grâce à des chaînettes. L'aspect végétal de l'ensemble est décrit dans un passage de Pline l'Ancien :

« On aimait aussi dans les sanctuaires les lustres, ou les lampadaires chargés de lumières comme un arbre de ses fruits. »¹⁰²²

Deux exemples campaniens ont conservés leurs lampes (cat. n°483 et 485).

Des statuettes décoratives viennent également orner le porte-lampe sur socle ; elles sont généralement liées au monde bacchique et au banquet, mais aussi à des événements historiques ou mythologiques. Nous retrouvons un Satyre tenant un canthare (cat. n°493), Bacchus monté sur une panthère et tenant un rhyton plaqué d'argent (cat. n°483), Héraclès tenant les pommes d'or du jardin des Hespérides (cat. n°495) et probablement Alexandre Hélios vêtu en costume mède tel un prince arménien (cat. n°494).

La lampe

Le corps : réservoir, socle, bec

La lampe est posée au sommet d'un porte-lampe ou suspendue à lui par une chaînette. Notre corpus d'étude regroupe douze lampes, complètes ou fragmentaires, en bronze et à décors polychromes qui datent majoritairement du I^{er} siècle de n. è.

Les lampes en bronze de la fin de la République et du début de l'Empire romain sont multiples¹⁰²³. Comme nous l'avons vu, les éléments constituant le corps des lampes – réservoir, socle et bec – ont des formes variables suivant les types. Le corps des lampes est hémisphérique

¹⁰²¹ Lucrèce, *De la nature*, II, 23-26 (Annexe 1).

¹⁰²² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) (Annexe 1).

¹⁰²³ Cf. *supra*, p. 238 *sqq.*

(cat. n°498, 500, 502 et 503), piriforme (cat. n°499, 506 et 507) ou plastique (cat. n°501, 504 et 505). L'orifice d'alimentation en huile se situe généralement au centre du réservoir, ou parfois à l'arrière du corps. Le socle se situe sous le réservoir pour un meilleur équilibre, alors que le bec est en suspension (Fig. 40).

En revanche, la technique de fabrication du corps de la lampe est identique pour tous les types avec l'emploi de la fonte en creux à la cire perdue.

Les dimensions, à partir des données issues du corpus d'étude, varient entre 13 et 23 cm de longueur, 3 et 13 cm de largeur et 5 et 13 cm de hauteur. Exception faite de la lampe suspendue découverte dans les thermes de Julien à Paris (cat. n°503) qui est d'un plus grand gabarit avec une trentaine de centimètres.

La poignée : anse, réflecteur, élément de suspension

Les éléments de la poignée, anse et élément plastique pour la réflexion de la lumière ou la suspension, sont réalisés en fonte pleine et sont soudés au corps de la lampe dans un second temps.

L'anse sert à faciliter la prise en main de la lampe, elle est sur la majorité des types un anneau soudé à la verticale (cat. n°500-502 et 505) ou parfois une tige recourbée formant ainsi un crochet à double anneau (cat. n°498). Les lampes piriformes (type V) ont quant à elles une anse, plus haute, qui se courbe au-dessus du corps (Fig. 40). Elle représente souvent une tige végétale se terminant par un calice d'où émerge une protomé de cheval (cat. n°499 et 506) ou une tête de panthère (cat. n°508 et 509). D'autres poignées de lampes se terminent par une feuille (cat. n°502), un croissant lunaire (cat. n°500) ou un masque tragique (cat. n°507). Cet élément fait office de réflecteur de la lumière, émise par la flamme de la mèche, pour intensifier sa diffusion dans la pièce.

Le corps de la lampe peut être muni d'œillets pour faciliter l'attache de chaînettes permettant ainsi la suspension des lampes au porte-lampe. Certaines lampes ont ainsi été découvertes à côté des supports et des reconstitutions replacent les lampes suspendues sur des porte-lampes sur socle tels celui de la maison de Pansa à Pompéi (cat. n°483) et celui d'Herculanum (cat. n°485).

D'autres lampes ont des éléments de suspension plus ouvragés comme la lampe des thermes de Julien à Paris (cat. n°503) : deux dauphins plongeant sur des poulpes agrippés à un rocher se

rejoignent par leur nageoire caudale grâce à une boule. Cette dernière est munie d'un crochet permettant l'attache d'une chaînette à double maillon en bronze de 85 cm de longueur.

Le candélabre sur pied

Le pied : élément de jambage, poignée

Le candélabre sur pied n'est quasiment plus présent aux derniers siècles de n. è. ; il est supplanté par la lampe à huile et son support¹⁰²⁴. Néanmoins, cinq petits candélabres sur pied en alliage cuivreux datant des I^{er} et II^e siècles de n. è. ont été découverts et deux d'entre eux ont un décor polychrome (cat. n°510-513)¹⁰²⁵. Ils mesurent 11,2 cm de hauteur pour celui d'Épinay et 6,8 cm pour celui de Banasa, ce qui signifie qu'ils sont facilement transportables et qu'ils se posaient sur une table, un bureau ou dans une niche aménagée.

Le candélabre repose sur trois pieds réalisés en fonte pleine et reliés entre eux par une triple entretoise. Ils sont semblables, mais de plus petites dimensions et de moins bonnes factures, à certains éléments de jambages de table (cat. n°396, 397 et 400) et, plus encore, à certains trépieds à couronnement amovible qui ont le même cratère à godrons plaqué d'argent (cat. n°436 et 437)¹⁰²⁶.

Les éléments de jambage de candélabre se composent, de bas en haut, d'une patte de lion incurvée vers l'extérieur, d'une poignée surmontée d'une tête de panthère rugissante et laissant apparaître ses crocs et d'une barre à section rectangulaire incrustée de motifs colorés.

Les deux candélabres sur pied ont des décors incrustés d'argent et de cuivre rouge sur leurs éléments de jambage et entourant la tête de panthère en relief. Le candélabre de Banasa (cat. n°510) a un motif végétal argenté qui pourrait ressembler à celui ornant le fragment d'élément de jambage de table également découvert à Banasa (cat. n°400). Le candélabre d'Épinay a quant à lui, dans sa partie supérieure, un décor géométrique figurant un triangle rouge surmonté d'une goutte argentée et, sous la tête de la panthère, un cratère à godrons en argent symbolisant la vaisselle métallique romaine.

¹⁰²⁴ Cf. *supra*, p. 232 sq.

¹⁰²⁵ Les trois autres candélabres sur pied sont au British Museum (Walters 1914, p. 214-215, n°1413, fig. 338), au Musée de Saint-Germain-en-Laye (inv. 65718) et le dernier a été découvert à Veleia (D'Andria 1970, n°80, pl. XXIII).

¹⁰²⁶ Cf. *supra*, p. 193 sq.

Ces motifs, mis en parallèle avec ceux des autres meubles plus facilement datables, m'amènent à proposer une datation du I^{er} ou II^e siècle de n. è., voire du début du III^e siècle, pour les candélabres sur pied.

Le couronnement : récipient, pic

Le récipient est une vasque tronconique à fond plat ou légèrement convexe. Le récipient du candélabre d'Épinay mesure 6,9 cm de diamètre pour 3,3 cm de hauteur, tandis que celui de Banasa mesure 1,5 cm de hauteur.

La vasque est munie d'un pic en métal (bronze, fer), d'environ 2 mm de diamètre d'après le trou de fixation du candélabre d'Épinay (cf. cat. n°513) et qui est encore présent sur l'exemplaire du British Museum (Fig. 134)¹⁰²⁷. Ce pic sert à ficher une chandelle ou une bougie et la vasque, ou bobèche, réceptionne la matière brûlée par la flamme.

Le candélabre sur socle : l'Amazone blessée de Bavay

La statuette en alliage cuivreux d'une Amazone blessée¹⁰²⁸ a été découverte à Bavay en 1892 (cat. n°514). Elle date du I^{er} siècle de n. è. D'abord purement ornementale, la statuette a été modifiée, au cours de l'Antiquité, pour une utilisation pratique par l'ajout d'une tige pointue et d'un plateau circulaire servant de candélabre. Avec cet ajout, le candélabre sur socle mesure 50,2 cm de hauteur, la statuette ne faisant que 35 cm de hauteur.

L'année suivant la découverte archéologique, l'authenticité d'époque romaine de la statuette a été remise en question, mais comme le rappelle Ch. Picard : « il ne s'agit pas de ranimer cette querelle, qui paraît bien avoir été vaine, car la statuette Corroyer (Édouard Corroyer est l'acquéreur de la statuette en 1893) ne présente aucune trace moderne, aucun caractère inquiétant, ni pour son type, ni dans sa technique »¹⁰²⁹.

L'Amazone de Bavay est par conséquent une statuette polychrome, réaliste, d'une très bonne facture et s'inspirant de célèbres œuvres classiques¹⁰³⁰ qui a orné l'intérieur d'une riche demeure pour ensuite devenir un lampadaire unique après une adaptation, probablement gauloise, en lampadophore.

¹⁰²⁷ Walters 1914, p. 214-215, n°1413, fig. 338.

¹⁰²⁸ L'étude de Charles Picard de 1950 a clarifié et défini la statuette comme une Amazone : « On a voulu présenter à Bavai, comme support de lampadaire, une Amazone dotée extérieurement d'une musculature un peu virile, mais bien caractérisée comme femme par sa chevelure, l'ovale pur de son visage, ses joues lisses, son costume, ses attributs, et le reste » (Picard 1950, p. 113).

¹⁰²⁹ Picard 1950, p. 111.

¹⁰³⁰ Cf. *infra*, p. 300 *sqq.*

5.2.1 Répartition de la polychromie

Les décors polychromes sur les porte-lampes sur pied sont répartis sur des pièces situées aux extrémités du meuble (Fig. 39), excepté le fût découvert dans la cargaison de l'épave de Mahdia qui a sur le pourtour des cannelures rouges (cat. n°475). Ils sont présents d'une part sur la plinthe ou sur le plateau inférieur et d'autre part sur l'applique de couronnement et le pommeau.

Par exemple, pour illustrer les deux premières pièces de meuble, la plinthe de l'épave de Madhia (cat. n°478) a un alliage patiné en noir, grâce à une solution de sulfure de cuivre, et un décor géométrique rouge et argent et le plateau inférieur de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°477) est constitué d'un bronze à 12 % d'étain et 1,5 % de plomb, par conséquent de couleur jaune, et a, sur sa face supérieure, un décor floral somptueusement exécuté et incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Les éléments supérieurs du meuble – applique de couronnement et pommeau – sont ornés de décors végétaux à l'image de l'applique de couronnement du porte-lampe d'Oplontis (cat. n°468) qui est un bronze au plomb, probablement d'une couleur jaune pâle, embelli d'un rameau de laurier ou d'olivier en partie argenté.

Pour les porte-lampes sur socle, les couleurs se concentrent en revanche sur la face supérieure du socle et sur des détails anatomiques des personnages ornementaux ou porteurs du luminaire. Il en est de même, à ce titre, pour l'Amazone de Bavay employée comme candélabre (cat. n°514).

Le jaune éclatant de l'alliage de ces statues et statuettes, tel le Silène d'Aigion (cat. n°496), est complété par des yeux argentés ou polychromes, particulièrement pour les lampadophores et trapézophores, faits de pâte de verre, de pierre ou de matière animale, par des lèvres, des tétons et parfois des sourcils et du sang rehaussés de rouge ou encore par des motifs argentés sur les vêtements tels ceux du jeune Alexandre Hélios (cat. n°494). Seul un des lampadophores de Pompéi est différent avec, en plus, un traitement de surface par recouvrement par argenture (cat. n°488).

Pour terminer, l'alliage des lampes est généralement un bronze avec 1 à 2 % de plomb, parfois plus comme la lampe de Nuceria Alfaterna (cat. n°504). Les couleurs des alliages varient entre diverses nuances de jaune : rougeâtre, brun, doré ou pâle. L'une des lampes du British Museum

(cat. n°501) est même un bronze au plomb avec un ajout d'environ 2 % de zinc, par conséquent un alliage quaternaire – ce qui est rare pour l'époque antique – d'un jaune doré¹⁰³¹.

Le décor coloré sur le corps des lampes est présent autour des trous d'alimentation, telle sur la lampe du Musée du Louvre incrustée d'un rameau de lierre aux feuilles trilobées en argent (cat. n°506), ou sur les faces supérieure et latérales des becs (cat. n°498, 500 et 502). Dans ce cas les décors polychromes incrustés sont des motifs végétaux ou géométriques en argent, en cuivre rouge et en bronze de Corinthe noir.

Les décors peuvent également être en relief ou être des éléments rapportés tels les palmettes, les têtes de Pan et les lions rugissants aux yeux incrustés d'argent de la grande lampe du British Museum (cat. n°503).

Les corps des lampes plastiques, animales ou anthropomorphes, sont quant à eux rehaussés de couleurs des détails anatomiques, vestimentaires ou de parure (cat. n°501, 504 et 505).

La polychromie sur les anses concerne essentiellement les éléments parachevant les poignées des lampes piriformes (Fig. 40). Les yeux des animaux sont incrustés d'une autre matière comme les panthères aux yeux argentés découvertes à Banasa (cat. n°508 et 509). La protomé de cheval du Musée du Louvre (cat. n°506) a de son côté les yeux incisés, mais son chanfrein est plaqué de deux bandes d'argent comme si l'animal portait une muserolle ou un élément de parade.

¹⁰³¹ Cf. *supra*, p. 32.

Chapitre 6 : L'encensoir

Grec ancien : *θυμιατήριον*.

Latin : *turibulum*.

Italien : *incensiere, turibolo*.

Anglais : *censer, incensor, perfuming-pan*.

Allemand : *rauchfaß, weihrauchfaß*.

Au cours de la période archaïque, dans leurs pratiques religieuses, les Grecs s'initient à l'emploi des odeurs agréables de l'encens ; une union des sens est mise en œuvre.

Un passage de la tragédie *Œdipe roi* de Sophocle mentionne l'utilisation de l'encens lors des supplications et, probablement, pour masquer les odeurs morbides dues à la peste qui s'abat sur Thèbes :

« La ville est pleine tout ensemble et de vapeurs d'encens et de péans mêlés de plaintes. »¹⁰³²

Les odeurs, diffusées entre autres à l'aide d'un encensoir, jouent un rôle primordial lors des rituels sacrés, en accompagnant par exemple les chants des *Hymnes orphiques*¹⁰³³, qui se déroulent dans les sanctuaires et les temples et sur les autels domestiques, lors des funérailles pour honorer un défunt ou lors des banquets conviviaux¹⁰³⁴, comme le rapporte Plutarque dans ses *Propos de table* en parlant du bon déroulement et du luxe des festins :

« [...] si, par Zeus, un moment en particulier [du repas] est réservé pour les parfums, les couronnes et la joueuse de harpe [...] »¹⁰³⁵

De plus, elles possèdent pour les populations antiques des propriétés thérapeutiques. Les plantes, épices, bois, résines et fleurs odorantes utilisés pour les parfums, les fumigations dans les encensoirs et les couronnes des banquets sont les mêmes que ceux employés dans les

¹⁰³² Sophocle, *Œdipe roi*, 4-5 (Annexe 1).

¹⁰³³ Charvet 1995 ; Fayant 2014.

¹⁰³⁴ Ambrosini 2002, p. 61-62 ; Bodiou, Mehl 2008, p. 141 et 159 ; Briand 2008, p. 129 ; Massar 2008 ; de plus l'exposition *Rituels grecs. Une expérience sensible*, présentée au Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse, du 24 novembre 2017 au 25 mars 2018 et sous la direction d'Adeline Grand-Clément, montre les relations sensorielles développées par les Grecs dans le cadre de rituels religieux et funéraires, du banquet et du mariage.

¹⁰³⁵ Plutarque, *Propos de table*, I, 2, 2 (616 A) (Annexe 1).

*pharmaka*¹⁰³⁶. Leurs effets sont similaires ; par exemple, d'après les dires du médecin Tryphon, les couronnes de lierre ou de diverses fleurs (rose, violette) portées par les convives lors des banquets permettent d'atténuer les effets du vin¹⁰³⁷.

6.1 L'encensoir : histoire, forme, fonction

6.1.1 Historiographie

Dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, un article intitulé « Turibulum » de Maurice Besnier donne une première synthèse de quelques pages sur l'étymologie, l'emploi, les formes et la diffusion dans le bassin méditerranéen du brûle-parfum¹⁰³⁸.

Les études de cet élément de mobilier se concentrent dans un premier temps, grâce aux nombreuses découvertes archéologiques, sur les exemplaires en bronze étrusques. Par exemple, en 1984, Anne-Marie Adam publie les *Bronzes étrusques et italiques*, à l'exclusion des bronzes grecs d'Italie méridionale, issus des collections du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France, dont plusieurs objets sont des *thymiateria*¹⁰³⁹.

Cependant, la première étude typologique des encensoirs en bronze étrusques est réalisée par A. Testa, en 1989, dans son ouvrage déjà mentionné pour les candélabres étrusques¹⁰⁴⁰. Elle distingue deux groupes de *thymiateria* datant de la fin de l'époque archaïque à l'époque hellénistique¹⁰⁴¹.

En 2002, Laura Ambrosini complète cette étude avec un catalogue d'environ huit cents exemplaires en bronze soit sur trépied, soit portatifs (type *Curunas*). Elle compare les découvertes archéologiques avec les sources iconographiques étrusques, fait une étude technique du mobilier et termine par une analogie entre les *thymiateria* étrusques et les porte-lampes et candélabres romains¹⁰⁴².

En 1998, une étude spécifique sur le *thymiaterion* dans le monde grec est réalisée par Cristiana Zaccagnino¹⁰⁴³. L'auteur croise les sources littéraires, épigraphiques,

¹⁰³⁶ Massar 2005, p. 257-258 ; Briand 2008, p. 136.

¹⁰³⁷ Plutarque, *Propos de table*, III, 1, 3 (647 C et D) (Annexe 1) ; nous pouvons également mentionner le Livre XV du *Banquet des Sophistes* d'Athénée de Naucratis (689 A - 690 F) où un argumentaire est fait sur les parfums, leur provenance et leur utilisation dans le monde grec.

¹⁰³⁸ Besnier 1877.

¹⁰³⁹ Adam 1984, p. 42-50, n°44-49.

¹⁰⁴⁰ Cf. *supra*, p. 225.

¹⁰⁴¹ Testa 1989, p. 79-123, n°29-59 ; cf. *infra*, p. 260.

¹⁰⁴² Ambrosini 2002.

¹⁰⁴³ Zaccagnino 1998.

iconographiques et archéologiques pour définir ce meuble et surtout créer une typochronologie¹⁰⁴⁴.

Enfin, les deux encensoirs romains à décors colorés conservés au musée de la Villa Getty (cat. n°515 et 516) ont surtout fait l'objet d'études techniques et stylistiques ; les descriptions proposées dans le cadre d'études et expositions organisées par le musée américain mettent en avant leur relation avec les arts du spectacle¹⁰⁴⁵.

6.1.2 Dénominations antiques

Le *θυμιατήριον* est le terme grec usuel pour désigner l'encensoir, sans se référer à une forme spécifique¹⁰⁴⁶. Le *θυμιατήριον* dérive directement du verbe *θυμιάω*, qui signifie « faire fumer, brûler » principalement du parfum et de l'encens et qui appartient au groupe formé autour du verbe *θύω* et du nom *θύος*¹⁰⁴⁷.

Le verbe *θύω* exprime l'action d'« offrir un sacrifice aux dieux par la combustion », notamment de la nourriture et des prémices. La racine même de *θύω*, *dhu-, signifie « faire fumer, brûler ».

Le nom *θύος* désigne comme premier sens un « bois qui répand une odeur agréable en brûlant, bois parfumé » et renvoie, en contexte religieux, à une « offrande que l'on brûle » dont la fumée a une importance significative. Le *θύος* renverrait, plus précisément, à la notion de parfum et d'agréables odeurs avec le terme pluriel mycénien *tuwea* qui désigne les « produits aromatiques ».

D'autres termes grecs ont été plus rarement employés pour désigner le brûle-parfum, ou du moins des éléments le constituant ou en rapport avec lui.

Les termes *λιβανωτίδιον*, *λιβανωτὶς* et *λιβανωτρίς* sont les ustensiles, probablement les boîtes conservant l'encens, en rapport à *λίβανος*, aux « plantes qui fournissent l'encens »¹⁰⁴⁸.

Les éléments surmontant le fût des encensoirs sont nommés dans les inventaires des temples *φιάλη*, « coupelle », et *θήλη*, « mamelon »¹⁰⁴⁹. Ce dernier terme est à mettre en relation avec la

¹⁰⁴⁴ Cf. *infra*, p. 260.

¹⁰⁴⁵ Kozloff *et al.* 1988, p. 299-306, n°54 et 55 ; Webster 1995, p. 181 et 334, n°4XB 11f ; Hart 2010, p. 150, n°87 ; The J. Paul Getty Museum 2002, p. 178-179 ; s. d. II ; s. d. III.

¹⁰⁴⁶ Zaccagnino 1998, p. 41.

¹⁰⁴⁷ Chantraine 2009, p. 431.

¹⁰⁴⁸ Deonna 1938, p. 372 ; Zaccagnino 1998, p. 46 ; Chantraine 2009, p. 613-614 ; cf. *infra*, p. 257.

¹⁰⁴⁹ Zaccagnino 1998, p. 48 ; Chantraine 2009, p. 418 et 1159.

forme de la pièce sommitale de certains types de *thymiateria* grecs qui ressemblent à un sein surmonté d'un téton (type A¹, B¹, C¹, D, F¹)¹⁰⁵⁰.

L'adjectif *πομπικόν* est parfois attaché à l'encensoir. Il préciserait que ce dernier est soit lié aux processions, soit un mobilier d'apparat. En effet, l'adjectif dérive du terme *πομπή* ou *πομπός* et renvoie à ce « qui concerne une procession, un défilé », d'où sous une forme plus tardive à « magnifique, pompeux »¹⁰⁵¹.

D'autres termes grecs, une fois de plus, renverraient à l'encensoir, sans en être pour autant spécifiques. Le terme *ἔσχαρίς* définit un « réchaud », qui semble plutôt être un petit autel en liaison avec les pratiques culinaires lors des sacrifices¹⁰⁵². Le terme tardif *βωμίσκος* peut signifier une sorte de récipient et il est lié au *βωμός*, l'« autel élevé, fondé sur une base, sur lequel étaient offerts les sacrifices »¹⁰⁵³. Enfin, le terme *τριποδίσκος* nommerait un encensoir dont un élément en forme de disque est posé sur trois pieds¹⁰⁵⁴.

Pour terminer, dans la langue latine, l'encensoir est communément nommé *turibulum*. Il est un composé proprement latin du mot *tus*, qui est quant à lui un emprunt latinisé du grec *θύος*, désignant l'« encens »¹⁰⁵⁵.

Dans le vocabulaire religieux, provenant peut-être de l'étrusque, l'*acerra* est l'« autel où l'on brûlait l'encens devant les morts », mais aussi la « petite boîte à encens » nécessaire lors des sacrifices romains¹⁰⁵⁶.

6.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels

À travers les sources iconographiques, littéraires et archéologiques, nous savons que les encensoirs peuvent être de divers matériaux : terre cuite, marbre, or, argent, bronze, et parfois certains de ces matériaux sont même recouverts d'argent ou d'or.

Pour exemple, les encensoirs inventoriés dans le sanctuaire d'Apollon délien au cours du IV^e siècle av. n. è. semblent être majoritairement en bronze, avec pour certains un traitement de surface par recouvrement en or ou en argent. D'autres sans précision pourraient être en marbre et un encensoir en or avec un foyer en bronze est également mentionné¹⁰⁵⁷.

¹⁰⁵⁰ Zaccagnino 1998, p. 68-74 et 214, pl. 2 ; cf. *infra*, p. 260.

¹⁰⁵¹ Deonna 1938, p. 371 ; Zaccagnino 1998, p. 48-49 ; Chantraine 2009, p. 848.

¹⁰⁵² Deonna 1938, p. 372 ; Zaccagnino 1998, p. 44-45 ; Chantraine 2009, p. 362.

¹⁰⁵³ Zaccagnino 1998, p. 47 ; Chantraine 2009, p. 194

¹⁰⁵⁴ Zaccagnino 1998, p. 46-47 ; Chantraine 2009, p. 270.

¹⁰⁵⁵ Ernout, Meillet, André 1994, p. 709 ; Cadario 2005, p. 39-41 ; Chantraine 2009, p. 431.

¹⁰⁵⁶ Ernout, Meillet, André 1994, p. 6.

¹⁰⁵⁷ *ID 103, ID 104, ID 104-10, ID 104-11, ID 104-12 et ID 104-16* (Annexe 1).

Datant de la même période, un encensoir blanc – possiblement en argent, en bronze argenté ou en marbre – est figuré entre Dionysos et une Ménade sur un cratère en cloche apulien à figure rouge¹⁰⁵⁸.

Les deux encensoirs en alliage cuivreux datant des premières décennies de n. è., qui sont recensés dans notre corpus d'étude (cat. n°515 et 516), sont rehaussés de couleurs pour les détails anatomiques oculaires. Les yeux des personnages sont plaqués d'argent et incrustés d'un autre matériau coloré (pâte de verre ou pierre colorée ?).

L'autre matériau indispensable au fonctionnement de l'encensoir est le combustible à brûler. Les traces archéologiques de ces combustibles sont rares, du fait de leur caractère périssable. La fumigation se fait par la combustion d'une essence de bois (cèdre, thuya), d'une plante (baccar, nard, sauge, rose, violette), d'une épice (cannelle, safran), d'une résine (ladanum, térébenthine, styrax, encens, myrrhe) ou d'un charbon humecté de ces huiles parfumées ou saupoudré de ces substances broyées. Ce sont tous des produits luxueux.

Par exemple, les termes grecs *θύον*, *θύια* et *θύα*, qui sont à rapprocher des autres termes liés aux offrandes que l'on brûle pour les dieux¹⁰⁵⁹, désignent le « bois parfumé » et, plus particulièrement pour les deux derniers, le thuya¹⁰⁶⁰. Ce bois, dans sa forme séchée, est un parfait combustible dégageant une plaisante odeur boisée, au même titre que le cèdre, comme les sentit Hermès en arrivant chez la nymphe Calypso d'après l'*Odyssée* d'Homère :

« Il la trouva chez elle. Un grand feu flambait sur le foyer ; au loin, se répandait l'odeur du cèdre facile à fendre et du thuya, qui, en brûlant, embaumaient l'île entière. »¹⁰⁶¹

Mais les deux combustibles les plus utilisés durant l'Antiquité dans les encensoirs sont deux oléo-gomme-résines aromatiques orientales : l'encens et la myrrhe.

Ces deux résines à brûler sont mentionnées pour la première, au vu des sources littéraires connues à ce jour, par la poétesse grecque Sappho qui conte les noces d'Hector et d'Andromaque :

« ... La myrrhe, la cannelle et l'encens s'élèvent à leur rencontre. »¹⁰⁶²

¹⁰⁵⁸ L'objet est conservé au British Museum (inv. 1978,0414.33) et il est de type E¹

¹⁰⁵⁹ Cf. *supra*, p. 254.

¹⁰⁶⁰ Chantraine 2009, p. 431.

¹⁰⁶¹ Homère, *Odyssée*, V, 58-61 (Annexe 1).

¹⁰⁶² Sappho, *Livre II, Les noces d'Hector et d'Andromaque, fr. c (Papyrus d'Oxyrhyncus)*, 56 (Annexe 1).

Dans un registre plus naturaliste, Pline l’Ancien nous précise dans son *Histoire naturelle* que les deux résines n’ont pas d’odeur sauf quand elles sont brûlées¹⁰⁶³.

L’encens ou oliban, en latin *tus* ou plus tardivement *libanus* et en grec *λίβανος* pour l’arbre à encens et *λίβανωτός* pour la résine, est une résine aromatique produite à partir d’arbres du genre *Boswellia*, de la famille des Burséracées.

Un arbre à encens est rapporté dans le mythe grec concernant l’amour d’Hélios pour Leucothoé, fille d’Orchamos, roi de l’Empire achéménide : n’acceptant pas cette union, ce dernier enterre sa fille vivante et le dieu Hélios, pour exprimer son chagrin, fait pousser un arbre à encens sur sa tombe¹⁰⁶⁴.

L’encens est incolore ou de couleur jaune rougeâtre recouvert de poussière blanche et son odeur est balsamique et légèrement fleurie. Elle contient, enfin, des terpènes qui agissent, lors de la fumigation, sur les cellules cérébrales comme l’huile de cannabis et qui apaisent les sens¹⁰⁶⁵.

La myrrhe, du latin *myrrha* et du grec *μύρρα* ou plus tardivement *σμόςρη* – son nom a été donné à la ville de Smyrne qui en faisait un grand commerce¹⁰⁶⁶ –, est une résine aromatique produite à partir de l’arbre à myrrhe, qui appartient à la famille des *Commiphora*.

La résine est associée à l’érotisme durant l’Antiquité et ses fumées se prêtent parfaitement au contexte du banquet ; son nom a été associé par les Grecs à la légende de Myrrha, fille de Cinyras, roi de Chypre, qui aimait incestueusement son père et qui a été transformée, par les dieux et suite à sa volonté, en arbre à myrrhe¹⁰⁶⁷.

La myrrhe est d’une couleur rousse jaunâtre translucide. De plus, son terme dérive probablement de la racine sémitique occidentale *mrr* qui signifie « être amer »¹⁰⁶⁸, qui est l’une des caractéristiques du goût de la myrrhe, notamment dissoute dans du vin. Son odeur, pour conclure, est âcre, complexe et éveille les sens¹⁰⁶⁹.

6.1.4 Chronologie, diffusion

L’utilisation de l’encens et des huiles parfumées par fumigation est dans un premier temps en usage au Proche Orient et dans les civilisations de la Méditerranée orientale, surtout en Égypte.

¹⁰⁶³ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXI, 18 (7) (Annexe 1).

¹⁰⁶⁴ Ovide, *Les Métamorphoses*, IV, 254-255 (Annexe 1).

¹⁰⁶⁵ Faure 1987, p. 33 ; Amphoux 1996, p. 247 ; Zaccagnino 1998, p. 33-35 ; Ambrosini 2002, p. 59-60.

¹⁰⁶⁶ Chantraine 2009, p. 696-697 et 993.

¹⁰⁶⁷ Ovide, *Les Métamorphoses*, X, 501-502 (Annexe 1).

¹⁰⁶⁸ Chantraine 2009, p. 697.

¹⁰⁶⁹ Faure 1987, p. 30-35 ; Amphoux 1996, p. 247 ; Ambrosini 2002, p. 60

Sans oublier l'île de Chypre qui est, par sa position géographique sur les routes commerciales orientales, au cœur de la production et du commerce des parfums¹⁰⁷⁰.

Les Grecs introduisent clairement l'encens dans leurs pratiques religieuses au début du VII^e siècle av. n. è. : les premiers *thymiateria* connus datent de la première moitié de ce siècle. Une importante diffusion se produit ensuite entre 650 et 550 av. n. è. Il est cependant à mentionner qu'une probable utilisation de matières odorantes serait déjà attestée avant et pendant l'époque homérique, dès le II^e millénaire av. n. è., par la présence de la myrrhe dans la préparation d'onguents sur des tablettes en linéaire B découvertes à Cnossos en Crète¹⁰⁷¹.

Dans la première moitié du IV^e siècle av. n. è., les inventaires des amphictyons du sanctuaire d'Apollon délien dénombrent, comme nous l'avons vu, une quantité importante de brûle-parfums, majoritairement en bronze.

Dans la sphère privée grecque, l'emploi de l'encensoir apparaît au cours du IV^e siècle av. n. è. Sa possession devient un signe de richesse mais pas d'honneur, comme Démosthène en donne la critique dans son plaidoyer contre Androtion :

« [...] enfin que des coupes ou des encensoirs peuvent bien, à qui en possède à profusion, donner un renom d'opulence, mais que tirer vanité de choses misérables, ce n'est pas se faire honneur ; bien au contraire, c'est témoigner de son manque de goût »¹⁰⁷².

Puis, à partir de l'époque d'Alexandre le Grand, l'encens sert également lors des célébrations des souverains hellénistiques. Son emploi, ainsi que celui de la myrrhe, sont contrôlés par le roi¹⁰⁷³.

De l'autre côté de la Méditerranée, dès la fin du VIII^e siècle et au VII^e siècle av. n. è., les matières odorantes à brûler se diffusent, et essentiellement en Étrurie, grâce aux contacts des Phéniciens avec ces populations.

Ces nouvelles pratiques odorantes sont l'une des composantes qui ont entraîné d'importants changements dans le mode de vie et dans les arts étrusques aux périodes dites orientalisante et archaïque¹⁰⁷⁴. De nombreux encensoirs étrusques, en terre cuite ou en bronze, ont été découverts

¹⁰⁷⁰ Zaccagnino 1998, p. 33-34 ; Bodiou, Mehl 2008, p. 145.

¹⁰⁷¹ Zaccagnino 1998, p. 35-37.

¹⁰⁷² Démosthène, *Plaidoyers politiques, Discours XXII, Contre Androtion*, 75 (une interpolation de ce passage se retrouve dans le *Plaidoyers politiques, Discours XXIV, Contre Timocrate*, 183) (Annexe 1).

¹⁰⁷³ Ambrosini 2002, p. 60-61 ; Cadario 2005, p. 39.

¹⁰⁷⁴ Frère 2008, p. 205 ; Hugot 2008.

en Italie centrale ; ils sont richement décorés et ont des formes originales¹⁰⁷⁵. Nous retrouvons également, posé sur la table et à côté de la vaisselle de banquet, un encensoir sur la peinture murale de la Tombe Golini I à Orvieto datant de la seconde moitié du IV^e siècle av. n. è. (Fig. 124)¹⁰⁷⁶.

Malgré l'importante diffusion de l'encens dans le bassin méditerranéen, son usage lors des rites en l'honneur des dieux n'est pas considéré comme indispensable à Rome entre la seconde moitié du III^e siècle av. n. è. et la première moitié du II^e siècle av. n. è.¹⁰⁷⁷.

Toutefois, la possession du parfum et des encens est toujours un marqueur de luxe pour les élites hellénistico-romaines, ainsi que son usage à l'aide d'encensoirs qui prennent la fonction de mobilier d'apparat. Ses produits sont luxueux ; leur obtention permet de prouver son rang social et leur utilisation, à des fins communautaires, permet d'être influent et, dans des contextes privés, permet d'afficher sa richesse¹⁰⁷⁸.

Nous en avons par exemple la preuve dans la province de Sicile au cours de la première moitié du I^{er} siècle av. n. è. où, d'après Cicéron, toutes les maisons de propriétaires assez riches étaient meublées d'un encensoir pour, au minimum, les besoins du culte domestique et Verrès les a dérobé ou a dépouillé les ornements de ces objets d'art¹⁰⁷⁹.

Les deux encensoirs en alliage cuivreux et à décors polychromes datant de la première moitié du I^{er} siècle de n. è. en sont de rares et excellents exemples romains (cat. n°515 et 516). Ils participaient à la multisensorialité, voulue et dégagée lors des banquets, par leurs odeurs et leurs couleurs et à côté des autres meubles d'apparat et des divertissements musicaux et de danse.

De plus, par leur rapprochement avec l'art théâtral grec¹⁰⁸⁰, ces encensoirs symbolisent le raffinement et le philhellénisme des classes supérieures de la société romaine du début de n. è.

L'utilisation du brûle-parfum perdure, en définitive, pendant l'Empire romain¹⁰⁸¹ et aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Selon la tradition chrétienne, outre l'or, les deux autres

¹⁰⁷⁵ Cf. *infra*, p. 260.

¹⁰⁷⁶ L. Ambrosini a recensé les *thymateria* représentés dans les sources iconographiques étrusques datant de l'époque tardo-archaïque (V^e siècle av. n. è.) à l'époque médio-hellénistique (III^e siècle av. n. è.) (Ambrosini 2002, p. 69-96).

¹⁰⁷⁷ Ambrosini 2002, p. 61.

¹⁰⁷⁸ Bodiou, Mehl 2008, p. 150 ; Frère 2008, p. 205 ; Nadeau 2010, p. 379.

¹⁰⁷⁹ Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès*, Livre IV : Les œuvres d'art, XXI-XXII et XXIV, 46-47 et 54 (Annexe 1).

¹⁰⁸⁰ Cf. *infra*, p. 304 *sqq.*

¹⁰⁸¹ Un encensoir en terre cuite de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. a, par exemple, été découvert dans la *Villa de Poppée* à Oplontis (H : 44 cm ; Diam : 33 cm) (Fig. 137) ; un encensoir en bois aux extrémités en bronze est mentionné dans une inscription de Kos du II^e siècle de n. è. (*IG XII*, 4, 2 853, l. 8-9 (Annexe 1)).

prestigieux présents des Rois mages, venus d'Orient, offerts à Jésus sont les gommés-résines aromatiques déjà mentionnées : l'encens (ou oliban) et la myrrhe (ou smyrne)¹⁰⁸².

L'encensoir, sous la forme déjà connue d'une boîte à encens (*acerra*) ou d'un coffret suspendu à une chaînette, est employé par les chrétiens pour répandre des odeurs par fumigation dans leur lieu de culte¹⁰⁸³.

6.1.5 Évolutions stylistiques

Les données archéologiques et iconographiques ont permis de créer une typologie des encensoirs étrusques et grecs.

A. Testa a étudié les évolutions stylistiques des encensoirs étrusques et a distingué deux groupes de *thymiateria* : les encensoirs de type tardo-archaïque produits jusqu'au milieu du V^e siècle av. n. è. et ceux de type hellénistique dont certains datent néanmoins de l'époque classique. L'auteur subdivise ces deux groupes en plusieurs types suivant leur forme.

Le premier groupe – type tardo-archaïque – comprend des encensoirs soit portés par une caryatide (type I), soit à base tronco-pyramidale (type II), soit à base tronconique (type III), soit porté par un chariot (type IV).

Le second groupe – type hellénistique – est plus homogène ; le brûle-parfum se compose d'un trépied, d'un fût et d'une coupelle supérieure. Il se divise en quatre types suivant la forme du trépied ou du fût : à jambe humaine (type U), à jambe d'équidé (type E), à jambe léonine (type L) ou à fût figuré ou porté par une caryatide (type F)¹⁰⁸⁴.

C. Zaccagnino a quant à elle étudié les encensoirs grecs et a créé à partir de son étude vingt types, comprenant parfois plusieurs variantes numérotées en exposant : types A, B, C, D, E, F, G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R, S, *thymiateria* à fleurs, *thymiateria* à caryatide et *thymiateria* de l'aire syracusaine¹⁰⁸⁵.

Par exemple, le *thymiaterion* représenté sur le cratère en cloche apulien précédemment cité est du type E¹, un type très répandu : il est constitué d'une base élevée, tronco-pyramidale, généralement décorée et posée sur trois pieds et d'un fût cylindrique, fin et garni, à intervalle régulier, de disques concaves ou convexes¹⁰⁸⁶.

¹⁰⁸² Saint Matthieu, *Évangile*, 2, 11 (Annexe 1) ; cf. *supra*, p. 256 sq.

¹⁰⁸³ Besnier 1877, p. 542 ; Gauthier 2008 ; Lallemand 2008.

¹⁰⁸⁴ Testa 1989, p. 138-140 et 175-199.

¹⁰⁸⁵ Zaccagnino 1998, p. 67-84.

¹⁰⁸⁶ Zaccagnino 1998, p. 72-73 et 139, n°RT 151, pl. 9.

Concernant enfin les encensoirs romains du début de n. è., à partir des deux encensoirs du corpus d'étude (cat. n°515 et 516) et de deux autres encensoirs similaires mais sans ajout de décor polychrome, il est possible de créer le type « encensoir plastique ».

Les éléments plastiques sont des acteurs de théâtre¹⁰⁸⁷, soit le Premier esclave de la Nouvelle Comédie, soit un chanteur mime ; ils sont tous les deux assis sur un autel.

Le premier encensoir sans ajout de couleurs est de provenance inconnue, mesure 14,6 cm de hauteur et date du I^{er} siècle de n. è. Il représente le personnage du Premier esclave. Ce dernier a la main droite levée et il est assis sur un autel cylindrique décoré d'une guirlande de fleurs et de masques théâtraux. Le socle est quadrangulaire et posé sur quatre pattes félines (Fig. 139)¹⁰⁸⁸.

Le second encensoir sans détail coloré a été découvert en 1988-1989 à Saïs en Égypte (l'actuel village Sa el-Hagar). L'objet mesure 11,7 cm de hauteur et date du début de l'Empire romain, mais pas plus tard que la première moitié du I^{er} siècle de n. è. Un acteur comique, jouant toujours le rôle du Premier esclave, est assis sur un autel hexagonal aniconique et lève la main droite. Le socle est quadrangulaire et posé sur quatre pattes félines (Fig. 140)¹⁰⁸⁹.

Pour conclure, de manière plus spécifique sur l'autel des encensoirs, une analogie stylistique peut être faite avec les petits autels brûle-parfums cylindriques en pierre, en bronze, en argent¹⁰⁹⁰ ou en terre cuite découverts en grand nombre dans le bassin méditerranéen, et notamment à Délos¹⁰⁹¹.

Le petit autel, dont la cupule sommitale sert de foyer et a parfois conservé des traces de combustion de l'encens, a un usage cultuel dans les temples et les espaces privés. Cet objet pourrait renvoyer au terme grec *βωμίσκος*. Les flancs des autels brûle-parfums sont incurvés ou droits et sont parfois décorés, en peinture ou en relief, de guirlandes florales et de têtes de bœuf ou de taureau en couleurs.

6.2 L'encensoir en bronze à décors polychromes

¹⁰⁸⁷ Cf. *infra*, p. 304 *sqq.*

¹⁰⁸⁸ L'objet est conservé au Wadsworth Atheneum, Museum of Art de Hartford dans le Connecticut (inv. 1917.886) (Oliver 1993 ; Webster 1995, p. 332, n°4XB 8a, pl. 46).

¹⁰⁸⁹ L'objet est exposé au Musée de Tanta (inv. 3369) (el-Ghannam 1995 ; Kaufmann-Heinimann 2004, p. 253, fig. 8).

¹⁰⁹⁰ Un autel brûle-parfum en argent doré a une décoration similaire avec des bucranes. L'objet est conservé au Metropolitan Museum of Art à New York (inv. L.2006.12.12a-d) (Massar 2008, p. 191 et 201, fig. 6).

¹⁰⁹¹ Deonna 1938, p. 373-383.

6.2.1 Composition, montage, iconographie

Les deux encensoirs en alliage cuivreux rehaussés de couleurs (cat. n°515 et 516) sont quasiment constitués et montés de la même façon (Fig. 41). Ils mesurent respectivement 23,2 cm et 19 cm de hauteur et la base du premier fait 13,3 cm de largeur.

La partie fixe : socle, réservoir

Un socle quadrangulaire est posé sur quatre pieds, en patte de lion et soudés pour l'un (cat. n°515) et simples et moulés en une seule pièce pour l'autre (cat. n°516), et supporte un autel circulaire.

L'autel est un tube cylindrique creux et à flancs incurvés et fait office de réservoir pour contenir le combustible allumé. Pour entretenir la combustion, le socle est percé de petits trous servant de prise d'air et d'apport en oxygène, comme nous pouvons le voir sur l'un des encensoirs (cat. n°515, pl. 80.2).

La partie mobile : couvercle, conduit d'évacuation de la fumée

L'extrémité supérieure de l'autel est quant à elle obstruée par un couvercle circulaire pivotant sur un axe et surmonté d'un personnage de théâtre, le Premier esclave pour le premier (cat. n°515) et un mime pour le second (cat. n°516).

Ils datent de la première moitié du I^{er} siècle de n. è. Plus particulièrement, l'encensoir orné du chanteur mime peut être daté du début de l'époque impériale par comparaison avec la décoration de guirlandes et de bucranes de l'autel qui reprend l'iconographie des bas-reliefs de l'*Ara Pacis* d'Auguste, mais il est également possible d'attribuer une date plus tardive à l'objet si l'on compare la coiffure aux cheveux raides du chanteur avec celle des portraits impériaux julio-claudiens ou d'époque trajane¹⁰⁹².

Les personnages représentés sont d'un style iconographique peu commun dans les éléments d'ameublement. Outre les deux autres encensoirs déjà mentionnés et décrits, une probable applique de couronnement de porte-lampe représente un acteur comique assis sur un autel à flancs incurvés et sans décor. La statuette en bronze non incrustée d'autres métaux a été découverte dans la cargaison de l'épave de Mahdia et elle est plus ancienne, datant de la fin du II^e siècle av. n. è. (Fig. 138)¹⁰⁹³.

¹⁰⁹² Kozloff *et al.* 1988, p. 305-306.

¹⁰⁹³ L'objet est conservé au Musée national du Bardo à Tunis (inv. F 225) (Bauchhenss-Thüriedl 1994, p. 543-547, fig. 7-11, pl. 23).

Les personnages composant les encensoirs servent de poignée pour ouvrir et fermer cet appareil. Le mime est fabriqué en trois éléments soudés – la jambe gauche et le bras sont coulés séparément au reste du corps – et la perruque théâtrale tenue dans la main de l’esclave est un élément rapporté.

Ils sont par ailleurs réalisés en fonte creuse et percés de part en part – au centre du couvercle et au niveau de la bouche grande ouverte – pour faire office de conduit d’évacuation de la fumée. La fumée odoriférante s’évacue donc principalement par la bouche du personnage, même si elle devait, dans une moindre mesure, s’évacuer aussi par les trous situés sous le socle.

6.2.2 Répartition de la polychromie

Les deux encensoirs sont d’une très bonne facture et sont constitués de plusieurs pièces en alliage cuivreux assemblées entre elles. Aucune analyse archéométrique n’a été réalisée sur les pièces mais elles peuvent avoir une composition élémentaire ou un traitement de surface différent pour créer un jeu polychrome.

La seule certitude, encore visible de nos jours, concerne l’incrustation des yeux des personnages. Le contour du globe oculaire est simplement marqué par une incision, mais l’iris est incrusté d’une plaque en argent convexe et creusée en son centre pour indiquer la pupille. Cette dernière, concave, est comblée d’un autre matériau, dont il reste des traces dans les yeux du mime chanteur (cat. n°516), ainsi que, semble-t-il, dans l’œil droit de l’esclave (cat. n°515).

Chapitre 7 : Les pièces de meuble non définies

Vingt-deux pièces de meuble en alliage cuivreux et à décors polychromes – vingt-et-une appliques et une gaine de cadre – ne sont pas précisément rattachées à un meuble. Les découvertes isolées, les dimensions et les particularités stylistiques ou, à l'inverse, le manque de spécificités ne m'ont pas permis d'apparenter les pièces à un meuble distinct. Certaines pourraient même être des éléments décoratifs de char ou d'un autre support.

7.1 Les appliques

7.1.1 Le personnage complet

Une applique en alliage cuivreux (cat. n°519), datant du I^{er} ou du II^e siècle de n. è., a été découverte dans l'actuelle ville de Ringen. Cette ville est située au bord du Rhin et non loin de la *Colonia Julia Bonna* (Bonn) et de la *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* (Cologne), capitale de la Germanie inférieure à partir de 89 de n. è. Ringen est par conséquent localisé au *limes* de l'Empire romain.

L'applique mesure 24,6 cm de hauteur et représente Hercule, nu, musclé, barbu, aux yeux anciennement incrustés, portant sur son avant-bras la léonté et tenant dans sa main gauche une pomme d'or du jardin des Hespérides. La grande feuille surmontant Hercule pourrait être une feuille de palmier et symboliser le luxuriant jardin.

Le derrière de l'applique est constitué d'une entaille de plusieurs centimètres dans la statuette du héros, du bassin au sommet de son crâne. Elle permettait de fixer l'applique dans un mince support vertical, probablement en bois, qui était en plus maintenu par trois barrettes métalliques et qui était fixé à l'aide de quatre clous situés dans la feuille – il n'en reste que les clous.

7.1.2 Les bustes-médailles

Seize appliques en alliage cuivreux sont des bustes-médailles¹⁰⁹⁴ découverts de façon isolée et difficiles à rattacher à un meuble d'apparat en particulier. Certains pourraient avoir orné une applique de *fulcrum* ou un pied de *monopodium*, alors que d'autres sont plutôt à attribuer à des coffres ou à un autre meuble de rangement. Quelques bustes-médailles ont enfin été employés, dans une seconde utilisation, en peson car l'intérieur du bronze est rempli de plomb et un crochet

¹⁰⁹⁴ J'ai inclus dans ce comptage un médaillon en haut-relief d'une tête de chien (cat. n°536).

– dont il ne reste parfois que le trou de fixation – a été ajouté au sommet du crâne (cat. n°520 536).

Le plus ancien buste-médailleon provenant d'un meuble non défini est un buste de Dionysos, ou identifié comme étant l'un des premiers rois ptolémaïques couronnés de lierre (cat. n°517). Il a été découvert à Tarente et date du troisième quart du III^e siècle av. n. è. Le buste-médailleon est de bonne facture, réaliste et finement détaillé avec les yeux incrustés d'un autre matériau. Il mesure 19,2 cm de hauteur. Cette hauteur est trop grande pour le rattacher avec certitude aux bustes-médailleons d'applique de *fulcrum* de cette époque (forme II d'origine grecque), car ils mesuraient normalement une dizaine de centimètres. Seuls deux bustes-médailleons de Volubilis ont une hauteur semblable, un Silène de 19 cm (cat. n°142) et un Bacchus de 19,5 cm (cat. n°141), mais ils datent des premières décennies du I^{er} siècle de n. è.¹⁰⁹⁵. L'applique devait orner un autre type de mobilier.

Un médailleon de chien en haut-relief a été trouvé dans le « Palais Impérial » d'Ostie (cat. n°536). Il date du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle de n. è. L'alliage est de couleur jaune brun et les yeux de l'animal étaient entièrement incrustés par sertissage de globes oculaires faits dans une ou plusieurs autres matières. L'animal a la gueule ouverte, les crocs apparents et les oreilles dressées. Il ressemble fortement à une protomé de chien d'une applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque, non complète, découverte à Patras et datant de la même époque (cat. n°90). Mais le plan de soudure de l'applique d'Ostie est différent de celui d'une protomé ornant un lit de table, il est circulaire comme un médailleon. Il ne semblerait pas non plus s'apparenter aux médailleons d'applique de *fulcrum* car aucun médailleon ne représente un animal¹⁰⁹⁶.

Plusieurs bustes-médailleons à décors polychromes découverts dans les cités campaniennes de Pompéi (cat. n°524) et d'Herculanum (cat. n°525 et 526) et datant de la fin du I^{er} siècle av. n. è. au I^{er} siècle de n. è. ornaient des meubles ou d'autres supports métalliques ou en bois.

Le buste de Satyre (cat. n°526), d'une hauteur de 16 cm et d'une largeur de 13,5 cm, est percé de deux trous de fixation au niveau du cou. La divinité féminine (cat. n°525) est coiffée d'un bonnet phrygien et parée d'un collier en argent et elle porte des fruits. Ces appliques en alliage cuivreux finement réalisées ne semblent pas être en relation avec une ornementation de lit de table, car la largeur du premier buste me paraît trop grande par rapport aux autres bustes-

¹⁰⁹⁵ Cf. *supra*, p. 165.

¹⁰⁹⁶ Cf. *supra*, p. 163.

médailles clairement définies et le médaillon du second est concave ce qui ne permet pas de l'insérer sur une applique de *fulcrum*.

L'applique pompéienne (cat. n°524) représente une Bacchante, richement détaillée et aux yeux anciennement sertis de globe oculaire, émergeant d'une feuille de vigne. Cette dernière, large d'environ 20 cm et percée de quelques trous, servait d'élément de fixation, peut-être sur un coffre.

D'autres bustes-médailles romains, découverts en Maurétanie Tingitane et à Besançon ou de provenance inconnue, ont un plan de soudure, circulaire ou non, permettant de fixer l'applique à divers supports en alliage cuivreux (cat. n°518, 521, 522, 528, 531, 537). Le buste-médaille féminin découvert dans la maison à la Citerne à Volubilis (cat. n°531) a la particularité d'avoir un plan de soudure incliné, ce qui oblige également le support métallique à être incliné pour maintenir la position verticale du buste. D'après la hauteur de 8,5 cm du buste et une comparaison du corpus d'étude, l'applique rehaussée d'incrustations d'argent a pu orner un pilier hermaïque d'un *monopodium* à l'image de la table découverte dans la cour de la *fullonica* située sur le *Cardo Maximus* d'Ostie (cat. n°395).

Deux bustes-médailles datant entre le I^{er} et II^e siècles de n. è. ont un système de fixation par un tenon. Le premier de provenance inconnue est un buste d'enfant bacchique de 12 cm de hauteur (cat. n°520) dont l'arrière est constitué d'une plaque percée en son centre d'un trou de section carrée qui a pu servir à la fixation d'un tenon. Le second provenant de Banasa est un petit buste en fonte pleine de Bacchus fixé par un tenon à un médaillon mouluré de 6,3 cm de diamètre. Le tenon cylindrique de fer sort à l'arrière du médaillon pour permettre la fixation de l'applique à un élément de mobilier.

Enfin, quelques bustes-médailles d'Artémis ne se laissent pas aisément rattacher à un meuble en particulier.

Un buste-médaille d'Artémis aux yeux anciennement incrustés était présent, aux côtés d'autres bustes-médailles d'Artémis, d'Éros et de Psyché, sur le coffre des CC. Vibii (cat. n°527). Il n'est cependant pas certain que ce buste-médaille soit une applique d'origine du coffre car il est différent des autres bustes.

Deux autres bustes-médailles d'Artémis aux yeux anciennement incrustés et stylistiquement semblables, mais isolés et sans précision du lieu de découverte, sont également connus (cat.

n°529 et 530), ainsi que le buste-médaille d'Artémis, peut-être plaqué d'argent¹⁰⁹⁷, du coffre aux six bustes de divinités (Fig. 114).

Ces quatre bustes-médailles, datant entre le I^{er} siècle av. n. è. et la première moitié du I^{er} siècle de n. è., sont réputés être à des appliques de coffres, sur le modèle des appliques pompéiennes. Il n'est pourtant pas à exclure qu'ils puissent appartenir à des appliques de *fulcrum* de lit de table malgré certaines différences stylistiques : les trois bustes-médailles d'Artémis aux yeux incrustés mesurent entre 8,5 et 9 cm de hauteur ; la déesse est coiffée en couronne, porte dans son dos le carquois et est vêtue d'un péplos couvrant ses deux épaules et d'un himation habillant son épaule gauche.

Le carquois est l'attribut que l'on retrouve sur l'ensemble des bustes-médailles d'Artémis d'applique de *fulcrum*¹⁰⁹⁸. Un buste-médaille d'applique de *fulcrum* de forme II mesure également 9 cm de hauteur (cat. n°74). D'autres Artémis ornant les lits de table ont une coiffure similaire avec des mèches remontant en couronne au sommet du crâne et d'autres nouées en chignon sur la nuque (cat. n°36, 74, 93 et 111). Cependant, toutes ces Artémis ne sont pas vêtues d'un péplos et d'un himation : elles portent au contraire un chiton et une nébride laissant à nu une épaule. Seul le buste-médaille féminin découvert dans l'épave d'Anticythère, mesurant 7,5 cm de hauteur et datant de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. porte les mêmes vêtements mais n'a pas l'attribut caractéristique d'Artémis chasseresse (cat. n°14).

Enfin, dans l'autre sens, un buste-médaille d'Artémis vêtue d'un chiton et d'une nébride orne toujours le coffre-fort découvert dans la maison des CC. Vibii à Pompéi (Fig. 113).

Ces bustes-médailles appartiennent-ils bien à des éléments figurés de coffre ? S'agit-il d'erreurs faites lors d'anciennes restaurations des coffres pompéiens ? À moins que ces bustes-médailles ne s'en fussent allé orner divers meubles d'apparat ?

La dernière hypothèse semble probable : les artisans ont pu agrémenter divers meubles d'éléments en bronze semblables, tant par leurs dimensions que par leurs registres thématiques et stylistiques.

¹⁰⁹⁷ Cf. *supra*, p. 219.

¹⁰⁹⁸ Cf. *infra*, p. 298.

7.1.3 Les têtes

Quatre appliques, quasiment circulaires, représentent des têtes humaines ou animales : Méduse (cat. n°532), Dionysos ou un masque tragique (cat. n°523), Pan (cat. n°534) et un lion (cat. n°535). Elles ont possiblement dû orner des coffres.

Dionysos a été découvert à Boscoreale et mesure 9,2 cm de hauteur. Son alliage est jaune brun et la sclérotique des yeux est plaquée d'argent. L'applique d'époque augustéenne est en relief et finement détaillée.

Les trois autres appliques ont été trouvées à Volubilis et à Thamusida et sont quant à elles en bas-relief et d'une moins bonne facture : Méduse fait 4,5 cm de diamètre et a les yeux plaqués d'argent ; Pan fait 4 cm de hauteur pour 3,2 cm de largeur et a les yeux plaqués d'argent ; et la tête de lion fait 2,9 cm de diamètre et a les lèvres incrustées de cuivre rouge.

L'arrière de la tête de Pan est muni d'un tenon de fixation de 2,3 cm de longueur pour l'appliquer sur un support quand les deux autres petites appliques ont un plan pour une fixation par soudage.

Les têtes de Méduse et de lion ornaient probablement des coffres. Méduse est une protection contre le mauvais œil, ce qui peut légitimer sa présence sur un coffre-fort. La tête de lion, enfin, se retrouve souvent comme poignée de couvercle de coffre, comme celle conservée sur le coffre de la maison de Romulus et Rémus à Pompéi (cf. cat. n°448)¹⁰⁹⁹. Elle est dans ce cas équipée d'un anneau, ce dernier n'est peut-être pas conservé sur l'applique de Thamusida.

7.2 La gaine de cadre

Pour finir, un fragment de gaine de cadre a été découvert, avec de nombreux autres objets métalliques hétéroclites, dans une fosse près de la Basilique de Bavay (cat. n°538). La gaine date du I^{er} siècle de n. è., elle est moulée en une seule pièce et elle mesure 4,8 cm de hauteur pour 31,2 cm de longueur conservée et 3 cm de profondeur. Son alliage est jaune doré et elle est décorée par un encadrement en relief d'oves et de rais-de-cœur et d'un décor central de rameaux de lierre et de vigne rouge et argent.

La section de la gaine semble être en L, ce qui la rapproche des gaines de cadre de meuble à angles droits tels les coffres ou les armoires¹¹⁰⁰, mais il n'est pas à exclure que la gaine de cadre

¹⁰⁹⁹ Cf. *supra*, p. 220 *sq.*

¹¹⁰⁰ Cf. *supra*, p. 217 *sqq.*

ait une section en U, ce qui la classerait dans ce cas comme gaine de cadre de lit de table. Il est difficile d'être affirmatif sur la forme de la section à cause de l'arrachement de la gaine à son support et de la corrosion.

De plus pour appuyer l'hypothèse d'une gaine de cadre de lit, la hauteur de la gaine est semblable à celle des lits de table du I^{er} siècle de n. è. et un décor en relief ou floral similaire orne certaines gaines de ce meuble¹¹⁰¹. Pour exemple, un décor floral, incrusté en argent, de rameaux de lierre et de vigne s'entrelaçant est présent sur les gaines de cadre de lit découvertes à Bourgoin-Jallieu (cat. n°252-256). Ce décor est plus long et les rameaux sont séparés au centre par un losange, mais l'agencement général du décor floral est le même. D'autres gaines de cadre de lit, ainsi qu'une gaine de plateau de marchepied, ont aussi un pourtour décoré en relief, mais uniquement de rais-de-cœur (cat. n°8, 257, 258, 297, 298 et 331-338). Et certaines gaines provenant de Monteleone di Spoleto ont, en plus, une de leurs extrémités agrémentée soit d'un décor incrusté (cat. n°335-338), soit d'une applique à tête de panthère (cat. n°331 et 332).

Seul un socle de porte-lampe découvert dans la maison de la Pansa à Pompéi (cat. n°483) a sa tranche décorée en relief sur le bord supérieur d'une frise d'oves et sur le bord inférieur d'une moulure en rais-de-cœur, mais le bandeau central est aniconique et ce n'est pas une gaine.

¹¹⁰¹ Cf. *supra*, p. 157 *sqq.*

TROISIÈME PARTIE

LA POLYCHROMIE SUR LE MOBILIER D'APPARAT EN BRONZE : CARTOGRAPHIE ET DESCRIPTION

Dans toutes les civilisations et à tous les paliers de son histoire, l'homme porte à la couleur un intérêt certain, comme il ressort des découvertes préhistoriques, archéologiques et ethnologiques.

Dominique Zahan, *L'homme et la couleur*, dans *Histoire des mœurs*,
Gallimard, Paris, 1990, p. 115

Après avoir défini, à la fin de chaque chapitre de la deuxième partie, la répartition globale des couleurs sur les divers meubles et appareils étudiés, une étude plus approfondie de ces dernières sur les pièces ou éléments en bronze est à présent à effectuer. En effet, des similitudes colorées et thématiques, mais aussi parfois des singularités, sont observables sur l'ensemble du mobilier d'apparat hellénistico-romain en bronze et à décors polychromes.

Chapitre 1 : Les pièces de mobilier à décors polychromes

Les décors polychromes sur le mobilier d'apparat en bronze hellénistico-romain se répartissent sur plusieurs pièces de chaque meuble ou appareil, comme nous l'avons vu au cours de notre étude analytique¹¹⁰². Les détails et les motifs colorés embellissent soit directement ces pièces de mobilier non figurées ou figurées, soit uniquement, pour les pièces les plus complexes, certains éléments en alliage cuivreux les composant.

1.1 Les pièces de mobilier non figurées

Les pièces de mobilier ou éléments non figurés à décors polychromes sont présents dans toutes les catégories du corpus d'étude (Fig. 141). Ils présentent uniquement des motifs colorés, de divers types¹¹⁰³, incrustés sur leur(s) face(s) visible(s). Seule une gaine de plateau de table est ornée de petits éléments rapportés en argent (cat. n°409). Les décors sont réalisés soit sur des surfaces plates, soit sur des surfaces modelées.

1.1.1 Les surfaces plates

Les surfaces plates permettent généralement de réaliser de riches motifs colorés, voire des motifs très complexes à l'image des paysages sacro-idylliques sur deux garnitures de champ médian d'applique de *fulcrum* (cat. n°145 et 146).

Les rehauts sur des surfaces plates se retrouvent sur les plaques médianes de plusieurs meubles : celles des gaines de plateau de marchepied et de table, celles des gaines de cadre de lit, de coffre et d'armoire et celles des gaines de dossier de lit.

Les lits de table ont aussi, comme surface plate décorée, les garnitures de champ médian d'applique de *fulcrum*, un bandeau plat sur une armature d'applique de *fulcrum* de forme III (cat. n°60) et les socles de forme II d'époque impériale. Les socles de type I – socle qui a une face antérieure plane et deux tenons quadrangulaires – seraient des pièces de meuble non figurées accidentelles car elles pourraient avoir été ornées d'un élément rapporté fixé à l'aide des tenons¹¹⁰⁴.

¹¹⁰² Pour une synthèse visuelle de la répartition des décors polychromes sur chaque meuble : les dessins des répartitions polychromes (Fig. 30, 33, 35-37 et 39-41).

¹¹⁰³ Cf. *infra*, 335 *sqq.*

¹¹⁰⁴ Cf. *supra*, p. 153.

Un plateau de table sur sa face supérieure est incrusté d'un motif floral argenté (cat. n°412). Les autres surfaces plates décorées sur les tables concernent quelques éléments de jambage. Leur face antérieure a une décoration polychrome (cat. n°394, 395, 400, 402 et 403).

Il en est de même pour l'extrémité supérieure, au-dessus des protomés de panthère, des éléments de jambage des candélabres sur pied.

Les autres meubles du luminaire recevant un décor coloré sur une surface plate sont une plinthe de porte-lampe sur pied découverte dans l'épave de Mahdia (cat. n°478), deux socles de porte-lampe campanien (cat. n°483 et 485) et deux becs de lampe de type II c (cat. n°498 et 502).

Concernant enfin les meubles de rangement, quelques meubles et armoires ont une applique en forme de plaque décorant la face antérieure. L'applique du coffre-fort de la *Villa B* d'Oplontis est par exemple incrustée d'un magnifique masque de théâtre comique polychrome (cat. n°442).

1.1.2 Les surfaces modelées

Les surfaces modelées correspondent aux pièces de meuble ou éléments non figurés plastiques. Elles sont concaves ou convexes. Les pièces et les éléments sont réalisés en fonte pleine ou en fonte creuse et prennent, par exemple, la forme d'un disque bombé ou d'un élément tronconique, cylindrique, sphérique ou semi-sphérique.

Un médaillon d'applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque, dont le profil est convexe, est décoré de motifs géométriques probablement en argent (cat. n°78). Les autres pièces de lit ayant une surface modelée et un décor polychrome se situent sur les pieds de lit. Ce sont certains éléments de jambage de forme tronconique ou sphérique sur de nombreux lits de table et deux pommeaux couronnant deux des quatre pieds du lit de Monteleone di Spoleto (cat. n°340 et 341).

Les poignées des pieds de trépied à couronnement amovible et des candélabres ont un profil convexe et sont décorées de motifs incrustés, tels que le cratère en argent (cat. n°436, 437 et 511-513). Ces motifs colorés sont parfois assemblés avec un autre motif en relief (cat. n°438-440).

Pour finir, le luminaire possède diverses pièces de meuble non figurées à surface modelée qui reçoivent un décor polychrome : le plateau inférieur de porte-lampe sur pied qu'il ait un profil convexe (cat. n°477) ou concave (cat. n°476) ; le fût cylindrique cannelé de l'épave de Mahdia (cat. n°475) ; le socle bombé d'un des porte-lampes d'Herculanum (cat. n°484) ; les appliques de couronnement à la surface incrustée concave des porte-lampes sur pied de type III (cat. n°464

et 466-472) ; les appliques de couronnement et les pommeaux des porte-lampes sur pied de type II (cat. n°465, 474, 47 et, 480-482) ; et les lampes dont un bec aux faces latérales concaves est décoré d'un motif floral (cat. n°500) et deux réservoirs, l'un provenant d'une lampe de type II c et le second d'une lampe piriforme (type V), sont embellis de motifs argentés (cat. n°498 et 506).

1.2 Les pièces de mobilier figurées

Les pièces de mobilier ou éléments en bronze figurés à décors polychromes sont présents dans toutes les catégories du corpus d'étude, exception faite des candélabres sur pied (Fig. 142). Ce sont majoritairement les éléments figurés qui reçoivent un détail ou un motif coloré et non la pièce de meuble.

La grande majorité des éléments figurés étudiés concerne les protomés et les bustes-médallions ornant les appliques de *fulcrum* de lit de table, et plus particulièrement celles de forme III. Puis, nous retrouvons les bustes en applique de couronnement de trépied à couronnement amovible. Plusieurs statues et statuettes forment également des éléments ou pièces de meuble animés par des détails colorés, tels que les lampadophores, les encensoirs plastiques ou le candélabre sur socle. Enfin, des parties anatomiques humaines et surtout animales évoquent des éléments de jambage de table décorés de motifs polychromes et quelques lampes plastiques ou éléments de lampe aux détails colorés.

Les décors polychromes, qu'ils soient des damasquinures, des placages ou des éléments rapportés, sur les pièces de meuble et éléments figurés correspondent essentiellement à des détails anatomiques (œil, dent, lèvres, téton, ongle, corne, défense, glande, aile, poil, sang), vestimentaires (peau d'animal, chiton, tunique, manteau, chaussure) ou liés à des accessoires (parure, armement), et aussi, plus occasionnellement, à des motifs floraux ou géométriques¹¹⁰⁵.

Les pièces de meuble ou éléments figurés se répartissent en trois types de figuration : personnage, animal et hybride. L'étude de la description iconographique et de la cartographie des couleurs sur ces pièces et éléments a été organisée à partir de cette classification. Ce choix a permis d'associer plusieurs meubles ayant les mêmes représentations iconographiques qui participent ainsi à la scénographie générale de l'ameublement.

¹¹⁰⁵ Cf. *infra*, p. 335 *sqq.*

1.2.1 Les personnages

Les représentations de personnages anthropomorphes, divins ou humains, agrémentent majoritairement les lits de table (Fig. 142). Elles se situent exclusivement dans la partie basse de l'applique de *fulcrum* (le médaillon), excepté les bustes d'Éros en protomé et les statuettes d'Hercule sur les gaines de dossier des lits de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°31-34 et 98).

Les premiers personnages des bustes-médailles appartenant aux appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ou sans précision d'origine sont Artémis (cat. n°63, 65, 74, 79, 104, 163, 166 et 170) et Dionysos (cat. n°12, 118, 119 et 130), ainsi qu'un buste de femme sans attribut découvert dans la cargaison de l'épave d'Anticythère (cat. n°14). Apparaissent ensuite au vu des découvertes archéologiques, à partir de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è., Silène (cat. n°114, 51 et 52), puis à partir de la fin du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. n. è., les Satyres, grâce aux découvertes faites dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°167 et 171).

Ces personnages continuent, au prix cependant de quelques évolutions stylistiques, d'être les représentations des bustes-médailles des appliques de forme III, avec notamment une forte production de bustes de Silène. D'autres personnages font également leur apparition tels qu'Éros (cat. n°43, 70, 145, 146 et 156), les Ménades (cat. n°20, 29, 120, 139, 158 et 159) ou un autre personnage masculin (cat. n°42) dès la fin du I^{er} siècle av. n. è. Des bustes d'enfant (cat. n°26, 30, 40, 98, 127, 129, 147 et 148), du dieu Pan (cat. n°66) et d'Attis (cat. n°58) sont produits enfin à partir du I^{er} siècle de n. è.

Les trois bustes-médailles datés du II^e siècle de n. è. et appartenant probablement à des appliques d'accoudoir de forme IV se composent de deux bustes de Bacchantes (cat. n°16 et 39) et d'un buste de Silène (cat. n°76).

Il est à noter enfin qu'il existe deux autres personnages en bustes-médailles mais sans décor polychrome et appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque : un athlète vainqueur hellénistique portant une couronne de laurier¹¹⁰⁶, découvert dans un complexe de

¹¹⁰⁶ Il pourrait également s'agir d'un héros ou d'Antiochos III d'après une pièce de monnaie dont le portrait est similaire. Le buste-médaille est assemblé avec une protomé de cheval et une garniture du champ médian aniconique (Barr-Sharrar 1985, p. 691 ; 1987, p. 76 et 163, n°C171 bis et FA2, pl. 81 ; Faust 1989, p. 42, 44, 74, 103 et 197, n°294, pl. 12,1).

bâtiments à proximité d'un petit temple au nord de l'agora et au sud de l'acropole de Pella ; Héraclès vêtu de la peau du lion de Némée¹¹⁰⁷.

Les personnages anthropomorphes susmentionnés et d'autres personnages se retrouvent sur les autres meubles d'apparat en bronze à décors polychromes comme buste-médaille, mais aussi comme statue, statuette et applique en forme de tête (Fig. 142).

Bacchus est par exemple en buste d'applique de couronnement de trépied à couronnement amovible (cat. n°414-420, 424, 426, 430, 431, 433-435) et en statuette d'élément de jambage de table des premiers siècles de n. è. (cat. n°391 et 392). Attis est en buste d'applique de couronnement de trépied (cat. n°427 et 428). Des bustes-médailles de Diane ornent probablement des coffres-forts du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°527, 529 et 530). Silène est en socle d'un trépied à couronnement amovible de la seconde moitié du II^e siècle de n. è. (cat. n°438-440). Une statuette d'enfant surmonte une applique de couronnement de porte-lampe sur pied du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°473). Hercule est en statuette de porte-lampe sur socle (cat. n°495), d'applique de couronnement de trépied à couronnement amovible (cat. n°429) et d'un meuble non défini (cat. n°519) des I^{er} et II^e siècle de n. è. et en cache-serrure d'un coffre métallique du II^e siècle de n. è. (cat. n°444).

Nous retrouvons enfin d'autres personnages aux détails colorés, datés entre le I^{er} siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è., tels que Mercure en applique de couronnement de trépied (cat. n°432), une Amazone en candélabre sur socle (cat. n°514), des Victoires ornant les pieds d'un trépied (cat. n°438-440), des acteurs de théâtre comme élément d'encensoir (cat. n°515 et 516) et des statues de jeune homme en porte-lampe sur socle (cat. n°486, 488-490 et 492).

Les pièces de meuble ou éléments figurés se répartissent au moins en dix-sept personnages, certains sont plus ou moins bien caractérisés ; les personnages sont majoritairement en relation avec le monde dionysiaque.

Les personnages mythologiques

Dionysos-Liber Pater/Bacchus

Dionysos est principalement le dieu de la nature, de la vigne, du vin et de ses effets, notamment de l'ivresse et des débordements sexuels¹¹⁰⁸.

¹¹⁰⁷ L'objet est actuellement conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford (inv. 1971.384) et il est assemblé avec une protomé de lion et une garniture du champ médian aniconique (Faust 1989, p. 46, 49, 88, 103 et 192, n°261, pl. 14,1, 56,2 et 64,1).

¹¹⁰⁸ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 61-63 ; Morel-Deledalle 2015, p. 43-44 et 103-104.

Il est ainsi représenté sous ces traits dans une série typologique de bustes-médailles d'applique de *fulcrum*, datant essentiellement du II^e siècle av. n. è. et appartenant à des appliques de forme II (cat. n°12, 118, 119 et 130), et comme ornement d'un porte-lampe sur socle (cat. n°483).

Dionysos *Lyaeus*¹¹⁰⁹ est dans une posture lascive et ivre ; sa tête, couronnée de lierre, est penchée en arrière avec son bras droit posé dessus et il tient un canthare de sa main gauche. L'ébriété du dieu est même accentuée sur le buste-médaille du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France (cat. n°118) par une bouche entrouverte et des yeux mi-clos. Un buste-médaille, provenant de Volubilis et plus tardif du premier quart du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°141), reprend le type iconographique de la posture lascive avec le bras posé sur la tête mais l'artisan a remplacé le canthare par un rhyton et n'a pas couronné de lierre le dieu¹¹¹⁰. Le rhyton est également présent dans la main droite du Bacchus enfant chevauchant une panthère (cat. n°483).

Les deux autres bustes-médailles de Bacchus (cat. n°35 et 41), qui appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme III du I^{er} siècle de n. è., n'ont pas les bras modelés. Le dieu a néanmoins la tête tournée vers la gauche comme l'ensemble des autres bustes. Il est, pour celui découvert à Pompéi (cat. n°35), couronné de lierre et d'une mitra comme les bustes-médailles d'applique d'accouoir de forme II et, pour celui du Staatliche Kunstsammlungen de Cassel (cat. n°41), coiffé uniquement d'une mitra comme le buste découvert à Volubilis. Les deux bustes-médailles sont également vêtus différemment en portant un chiton couvrant les épaules du dieu et d'une peau de bête au-dessus.

Nous remarquons par conséquent une évolution du style vestimentaire, ou plus exactement un retour à une mode, à travers les deux groupes des bustes-médailles à décors polychromes dans le courant du I^{er} siècle de n. è.

Les bustes-médailles représentant Dionysos tenant le canthare sont vêtus d'une nébride, nouée et posée sur l'épaule gauche du dieu, et d'un himation, tombé de ses épaules et enroulé autour de ses bras. Le buste-médaille plus tardif de Volubilis, celui tenant un rhyton, en est également une variante car le dieu est vêtu non pas d'une nébride mais d'une pardalide et d'un himation

¹¹⁰⁹ *Lyaeus* est « celui qui délivre » de toute sorte de souci par les effets du vin (Wyler 2007, p. 513-515).

¹¹¹⁰ Il existe également un autre buste-médaille similaire, mais sans décor polychrome et d'une moins bonne facture. Il a été découvert dans une maison à Azaila en Espagne, daterait de la première moitié du I^{er} siècle av. n. è. et serait plutôt un objet d'adaptation locale au vu de la forme de l'applique de *fulcrum*. Bacchus-Dionysos a une posture semblable avec le bras levé au-dessus de la tête mais il tiendrait dans sa main un instrument de musique, un *tympanon* ou un *krotala* (Barr-Sharrar 1987, p. 8, 27, 69 et 164, n°C143 et FA7, pl. 44 et 79 ; Faust 1989, p. 48-49, 75, 87, 98, 105, 149 et 182, n°192, pl. 18,3 ; Arce 1990, p. 263, n°188) ; un buste-médaille de Bacchante prend aussi cette pose lascive, mais elle ne tient rien dans sa main (cat. n°29).

posé par-dessus. La pardalide est portée sur son épaule gauche, une patte de l'animal pend sous le nœud et la tête du fauve est modelée en bas-relief.

Alors que les deux autres bustes du I^{er} siècle de n. è. sont vêtus d'un chiton avec un col en V, l'un en relief (cat. n°41) et l'autre plaqué d'un décor de dents-de-loup (cat. n°35), et d'une peau de bête, l'une de lion (cat. n°35) et l'autre de faon (cat. n°41), portée sur l'épaule droite. La peau de bête n'est donc plus portée, comme dans le premier groupe du dieu tenant le canthare, sur la même épaule, directement au contact de la peau et elle n'est plus partiellement recouverte par l'himation. Mais au contraire elle remplace l'himation et recouvre une tunique plus habillée et élégante, comme cela est la représentation du dieu sur le médaillon plus ancien d'une applique de *fulcrum* de forme I (Fig. 160)¹¹¹¹.

Les statuettes d'éléments de jambage de table (cat. n°391 et 392), les appliques de couronnement de trépied (cat. n°414-420, 424, 426, 430, 431 et 433-435 et une applique d'un meuble non défini (cat. n°533), datant des premiers siècles de n. è. et représentant Bacchus, ont en revanche une coiffure différente. Elle reste néanmoins en relation avec la nature et le vin, car elle peut être composée d'une mitra ou d'un diadème orné d'une fleur ouverte et surtout de deux grappes de raisin qui retombent sur les tempes.

Le vêtement, quand le dieu en est vêtu, est sur ce type de pièces ou éléments de meuble une nébride rehaussée de couleurs ou une exomide en relief emplie de grappes de raisin en train d'être mangées par un lièvre (cat. n°417 et 418).

Une caractéristique commune à ces statuettes, bustes et bustes-médallions, ainsi que des lampadophores et des porteurs de plateau (cat. n°487 et 491), est la représentation de Dionysos sous les traits d'un jeune homme efféminé¹¹¹². Il est par conséquent imberbe, coiffé d'une longue chevelure bouclée qui tombe sur ses épaules et il est ceint d'une mitra, comme le rappelle Lucien dans son œuvre *Dionysos* ou Euripide dans sa tragédie *Les Bacchantes* (Annexe 1). La mitra est une mince bandelette qui orne le front et qui sert à relever et à maintenir la coiffure des femmes en laissant échapper quelques mèches bouclées.

Ces représentations iconographiques sont dans l'idéal grec les signes de féminisation¹¹¹³. La physionomie du dieu peut être encore plus féminine avec un visage allongé et une poitrine

¹¹¹¹ L'objet est conservé au Museum für Kunst und Gewerbe à Hambourg (inv. 1983.305) (Faust 1989, p. 35, 97, 129, 131 et 173, n°120, pl. 1,2).

¹¹¹² Sauf exception de la statuette ornant un porte-lampe sur socle de Pompéi où Bacchus est enfant (cat. n°483) et du buste-médaille de Tarente mais qui pourrait représenter un roi ptolémaïque (cat. n°517).

¹¹¹³ Wyler 2007, p. 664-665.

formée, tel le buste-médaille de la Bibliothèque nationale de France (cat. n°118), laissant ainsi le doute dans sa reconnaissance et sa différenciation avec une Ménade¹¹¹⁴.

Le type iconographique du dieu juvénile au sexe indéterminé apparaît dès la seconde moitié du V^e siècle av. n. è. dans la statuaire¹¹¹⁵, mais il est surtout introduit et développé par les œuvres de Praxitèle qui reprend les modèles de la période classique tout en renouvelant la représentation par de nouvelles recherches stylistiques, par de nouveaux types et une nouvelle pondération¹¹¹⁶.

Dionysos éphèbe est présent, pour la première fois sur une pièce de lit de banquet, sur le médaillon d'applique de *fulcrum* de forme I datant de la fin du III^e siècle av. n. è. (Fig. 160)¹¹¹⁷. Le dieu a un visage allongé, une longue chevelure, une couronne de lierre et il est également vêtu, comme nous venons de l'observer, d'un chiton et d'une nébride portée sur son épaule droite.

Dionysos efféminé porte, à ce moment-là, l'épiclèse *Pseudanôr* qui signifie le « faux homme » et qui a un rapport avec les rites mystiques et surtout les rites de passage des garçons et des filles à l'âge adulte¹¹¹⁸. Les fêtes en son honneur, les Dionysies chez les Grecs et les Bacchanales chez les Romains, ont une influence considérable et introduisent le sens du mystère dans la religion. Elles sont d'abord célébrées en secret parmi les femmes, puis elles deviennent publiques sous le contrôle de matrones respectables et sont axées sur des représentations théâtrales. Dans le courant du II^e siècle av. n. è., les Bacchanales se transforment en fêtes orgiaques nocturnes, où les hommes sont maintenant admis, et sont mal perçues à cause de l'ivresse publique et des libertés sexuelles qu'elles engendrent. Elles sont même interdites à partir de 186 av. n. è., et ce jusque sous Jules César, par un sénatus-consulte *De bacchanalibus* promulgué après le « scandale des Bacchanales »¹¹¹⁹.

¹¹¹⁴ Manfrini Aragno 1987, p. 101 ; cette même interrogation se pose également concernant certains bustes féminins ornant la partie inférieure d'anse de vases en bronze (Tassinari 2012, p. 17).

¹¹¹⁵ Dionysos est représenté en jeune homme, nu et allongé à la façon d'un banqueteur sur une peau de félin dans le fronton Est du Parthénon (Holtzmann 2003, p. 138).

¹¹¹⁶ Lenormant 1877, p. 616 et 629 ; Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 62.

¹¹¹⁷ L'objet est actuellement conservé au Museum für Kunst und Gewerbe de Hambourg (inv. 1983.305).

¹¹¹⁸ Voutiras 2011, p. 47.

¹¹¹⁹ Le « scandale des Bacchanales » de 186 av. n. è. est un scandale religieux sur fond d'affaire essentiellement politique et dans un contexte social difficile. En effet, le Sénat romain se méfie de ces fêtes orgiaques et de ces cultes à mystères car elles sèment le désordre et sont un risque pour l'État à cause du secret des mystes. Mais malgré cette interdiction, le culte dionysiaque semble continuer d'être pratiqué à Rome et dans les régions italiennes (Bruhl 1953, p. 139-144 ; Turcan 1972, p. 3-28 ; Cantarella, Jacobelli 2011, p. 144-145).

Néanmoins, cet esprit d'ivresse et d'érotisme me semble repris dans le style iconographique des personnages de bustes-médallions de lit de table, tels que les bustes de Dionysos en position lascive et tenant un verre à boire, et des autres meubles.

La représentation du dieu est également une référence à la Grèce et à sa culture¹¹²⁰, sa présence sur le mobilier d'apparat situé dans les pièces des demeures de l'aristocratie romaine est un signe de philhellénisme de cette classe dirigeante et, malgré leur interdiction, les initiations aux mystères dionysiaques restent très appréciées par l'aristocratie romaine car cela permet aux initiés d'appartenir à un cercle fermé et restreint d'une élite philhellène. Ainsi à partir de la fin de la République, les symboles dionysiaques se déplacent du terrain de la vie publique, où les Bacchanales sont prohibées, à celui de la vie privée, par conséquent dans les parties privées des *domus* et *villae* réservées aux *amici*¹¹²¹.

La couleur de l'alliage des objets n'est malheureusement pas connue, seules certaines appliques de couronnement de trépieds ont la couleur de l'alliage apparente allant du jaune doré (cat. n°413, 419, 420, 433-435) au jaune brun (cat. n°426).

Mais il est possible de décrire les couleurs de détails anatomiques et vestimentaires de certains éléments ayant conservé leur(s) incrustation(s). L'un des bustes de Dionysos découverts dans une maison de Pella (cat. n°12) a conservé l'incrustation de ses yeux en pâte de verre et deux autres bustes datant du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°41 et 141) ont leurs yeux incrustés d'argent pour matérialiser la sclérotique et leurs iris sont profondément creusés et étaient probablement incrustés d'un autre matériau. La sclérotique des yeux des statuettes de pied de table (cat. n°391 et 392) et des bustes de trépied (cat. n°419, 420, 426, 430, 431, 433-435) est également en argent.

Les yeux les plus complexes réalisés, techniquement parlant, sont ceux du lampadophore de Skaha (cat. n°487). Dionysos *Taurus* a les globes oculaires en éléments rapportés composés d'ivoire poli pour la sclérotique, de pâte de verre pour l'iris et d'une pierre noire pour marquer la pupille.

L'un des bustes d'applique de *fulcrum*, celui qui est conservé Staatliche Kunstsammlungen de Cassel (cat. n°41), plusieurs appliques de couronnement (cat. n°413, 419, 420, 430, 431, 433-

¹¹²⁰ Wyler 2005, p. 105-106, 119-120 et 123 ; 2011 ; Sauron 2013, p. 102 et 194-196.

¹¹²¹ Wyler 2004, p. 938-942 ; 2005, p. 118.

435) et le trapézophore (cat. n°491) sont même richement polychromes car les lèvres, les tétons, la mitra ou le diadème sont généralement plaqués de cuivre rouge ou plus rarement d'argent.

Enfin, le chiton porté par le buste de Bacchus découvert à Pompéi (cat. n°35) est décoré, au niveau du col, d'un bandeau de dents-de-loup plaquées d'un métal. Il n'est malheureusement pas possible de préciser la nature de ce métal à cause de la corrosion. La statuette de pied de table (cat. n°392) et des appliques de couronnement de trépied (cat. n°413-416, 419, 420, 426, 430 et 431) conservent quant à elles l'élément rapporté en cuivre rouge ou en argent, ou au moins la rainure d'incrustation, dessinant le bord de la nébride.

Silène

Silène est l'un des personnages les plus importants du cortège dionysiaque, il est le fils d'une Nymphe et du dieu Pan et il est surtout le précepteur de Dionysos.

Notre corpus d'étude regroupe quarante-deux bustes-médallions à décors polychromes de lit de table à son effigie ; Silène est le personnage le plus représenté sur les lits de table (Fig. 143). Il apparaît dès le II^e siècle av. n. è. pour orner des appliques de *fulcrum* de forme II (cat. n°51, 52 et 114), mais la représentation de Silène se diffuse surtout au cours du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. Trente-trois bustes-médallions de Silène appartiennent à des appliques de forme III et deux autres bustes, qui ont été découverts dans la maison de Ménandre à Pompéi, ornent des lits dont l'accoudoir est de forme de transition III-IV (cat. n°32 et 33). Un buste-médallion du British Museum datant de la première moitié du II^e siècle de n. è. pourrait néanmoins avoir appartenu à une applique de forme IV (cat. n°76). Il est à noter enfin que deux bustes-médallions de Silène, sur lesquels nous n'avons que très peu d'information, ne peuvent être rattachés avec certitude à une forme spécifique d'applique de *fulcrum* (cat. n°82 et 83). Par ailleurs, deux autres bustes conservés à Pompéi semblent être des fabrications modernes du XIX^e siècle. Ils ont été assemblés à d'autres pièces de lit lors d'une reconstitution erronée en *subsellium* (cat. n°96 et 97).

Silène est également présent, dans notre corpus d'étude, comme élément de jambage du trépied à couronnement amovible découvert à Industria et datant de la seconde moitié du II^e siècle de n. è. (cat. n°438-440). Il émerge d'un calice floral entièrement nu, il est ventru et porte une queue pour rappeler son appartenance animale. Comme lampe plastique où il chevauche une outre (cat. n°501). Et comme porteur de plateau sur deux porte-lampes datant entre la seconde moitié du I^{er} siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è. (cat. n°492 et 497). La statue est dans ce cas en pied ; il est couronné de lierre, vêtu d'un pagne noué à la taille et chaussé de sandales.

Les attributs tenus par Silène ont une portée symbolique en rapport à son caractère, à son univers sauvage et à son affiliation au monde dionysiaque. La grappe de raisin rappelle son penchant pour l'alcool et l'ivresse. En effet, l'ébriété est la seule condition de ses révélations prophétiques et de sa sagesse¹¹²². Un buste-médaille de Silène découvert à Rome et datant de la première moitié du I^{er} siècle de n. è.¹¹²³, mais ne présentant pas de décor polychrome, le représente avec une outre sur l'épaule, qui est également un attribut symbolisant le vin comme nous la retrouvons sur la lampe plastique précédemment citée (cat. n°501).

La grappe de raisin, les autres fruits et le bâton, qui pourrait être un *pedum*, le bâton du berger, ou un *lagobolon*, le bâton utilisé pour la chasse au lièvre, se rattachent aussi au monde sauvage, au monde de la nature et à son abondance.

Le bâton peut enfin symboliser le rôle joué par Silène dans l'éducation du jeune Dionysos¹¹²⁴. Il en est de même pour la ciste en osier que Silène porte sur la tête (cat. n°496). Cet objet est très important dans les cultes à mystères, notamment dionysiaques¹¹²⁵. En effet, la corbeille, fermée d'un couvercle, renferme et cache aux yeux des profanes les objets sacrés qui sont uniquement révélés aux mystes lors des initiations.

Ces attributs et leur symbolique semblent en tout cas en parfaite adéquation avec l'ambiance conviviale et élitiste dégagée durant un banquet romain.

La posture de Silène n'a que peu évolué au cours des siècles de production des bustes-médailles pour accouder de lit. Il semble qu'au II^e siècle av. n. è. les bustes de Silène ornant les appliques de *fulcrum* de forme II aient connu deux types iconographiques différents, puis seul l'un des deux perdure par la suite.

Le premier type se caractérise par Silène nu dont deux exemplaires nous sont parvenus : l'un provient de l'île de Délos (cat. n°51) et serait d'après S. Siebert vraisemblablement un type

¹¹²² Nicole 1877b, p. 1091 ; Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 272.

¹¹²³ L'objet est exposé au Musée du Louvre (inv. Br 572).

¹¹²⁴ Voir la scène de la flagellation sur l'une des garnitures de champ médian d'un des lits d'Amiternum : cf. *infra*, p. 357 *sq.*

¹¹²⁵ Proche du Silène en bronze de notre corpus d'étude, un Silène, habillé d'un pagne et portant sur sa tête une ciste, est peint dans un paysage sacro-idyllique en rapport à un sanctuaire de Cybèle ou de Rhéa (?) sur le mur nord de la pièce 8 (*cubiculum*) d'une maison pompéienne (Reg. VII, Ins. 6, n°28) ; la peinture murale est conservée au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 8845) (Bragantini, Sampaolo 2009, p. 252-253, n°101 ; Pugliese Carratelli 1997, p. 194-195, fig. 16).

inventé par les bronziers de l'île¹¹²⁶ et le second, qui n'a pas de décor polychrome, est exposé au Musée du Louvre¹¹²⁷.

Le second type, celui qui perdure et se diffuse largement au cours des siècles suivants, représente au contraire Silène vêtu d'une nébride posée sur son épaule. Un seul buste-médaille plus tardif, datant de la seconde moitié du I^{er} siècle ou de la première moitié du II^e siècle de n. è., fait exception car Silène est nu et ne porte qu'une sangle lui barrant la poitrine, mais sa physionomie plus rigide le rapproche d'autres bustes de ces périodes flavienne et antonine¹¹²⁸ (cat. n°67).

En buste-médaille, Silène a la tête tournée et légèrement levée, sauf pour le buste-médaille découvert dans l'ancienne Smyrne dont la tête est inclinée vers le bas (cat. n°80). La nébride est toujours posée sur l'épaule opposée à la direction du regard, sauf pour l'un des bustes du British Museum (cat. n°75).

Sur les pièces de meuble ou éléments, le visage de Silène est gras, tout comme sa poitrine, ce sont des traits constants marquant son obésité¹¹²⁹. Le trapézophore d'Herculanum le représente néanmoins avec une relativement bonne musculature (cat. n°497). Il a de grands yeux, un nez camus, d'épais sourcils froncés et généralement une bouche entrouverte lui donnant une expression pathétique. Une épaisse et tombante moustache ourle ses lèvres et rejoint une imposante barbe frisée. Cette dernière couvre son cou massif et les pointes des mèches tombent souvent sur son torse poilu.

Une évolution stylistique de la barbe peut être constatée sur les bustes-médailles. Elle est composée d'une dizaine de mèches calamistrées ; elle est moins imposante sur les plus anciens bustes dont les mèches sont espacées et marquées par de petites stries verticales pour accentuer le relief et l'effet torsadé (cat. n°51, 52 et 114), alors qu'à partir du I^{er} siècle av. n. è. la barbe de Silène est plus conventionnelle avec des mèches bien ordonnées et finement striées comme sur le buste découvert dans un *tumulus* à Philippopolis (Plovdiv) (cat. n°157). La barbe est également plus fournie, ayant parfois deux plans de mèches bouclées comme sur les bustes-médailles découverts en Maurétanie Tingitane (cat. n°137, 160 et 162). Deux bustes font néanmoins exceptions par rapport à ce trait physique car Silène est représenté avec une courte

¹¹²⁶ Siebert 1973, p. 583.

¹¹²⁷ Le numéro d'inventaire de l'objet est Br 3673 et il est en relation avec deux objets du corpus d'étude (cat. n°287 et 288).

¹¹²⁸ Greifenhagen 1930, p. 156-161 ; Hackens, Winkes 1985, p. 84 ; Barr-Sharrar 1987, p. 41.

¹¹²⁹ Lucien, *Œuvres, Opuscule 4, Dionysos*, 2. Annexe 1.

barbe frisée et abondante (cat. n°32 et 75). De plus, ces deux bustes du I^{er} siècle de n. è. sont semblables par un autre détail car, comme nous allons le voir plus en détail par la suite, Silène tient de la main droite un bâton posé sur son épaule et de la main gauche un pan de son vêtement empli de fruits.

Silène est chauve comme le décrit également l'un des fragments conservés de l'œuvre *Les Pêcheurs* d'Eschyle¹¹³⁰, seules quelques petites mèches de cheveux incisées sont présentes au-dessus des tempes et parfois au sommet du crâne. La chevelure est néanmoins plus abondante sur les statuettes du trépied d'Industria (cat. n°438-440).

Le crâne de Silène est par ailleurs ceint d'une couronne de lierre composée de feuilles et de baies disposées en corymbes sur le front et les tempes. Sur certains bustes-médallions, elle est en plus nouée à l'arrière par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les larges épaules arrondies de Silène. Sur la lampe plastique, la couronne de lierre est incrustée, probablement, de bronze corinthien (cat. n°501). Seuls trois bustes-médallions datant de la seconde moitié du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle de n. è. et les trois socles d'élément de jambage du trépied d'Industria ne sont pas couronnés (cat. n°46, 67, 117, 438-440).

Les bras de Silène sont naturellement modelés sur les statuettes, ainsi que sur certains bustes-médallions d'applique de *fulcrum* de Silène, qui datent uniquement du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°32, 60, 75 et 142). Les bras des bustes-médallion se classent en deux groupes distincts : un groupe présente Silène avec les bras dégagés du corps, tenant une grappe de raisin d'une main et récupérant des grains avec l'autre ; le second groupe montre à l'inverse Silène avec les bras près du corps, tenant d'une main un bâton et de l'autre un pan de son vêtement empli de fruits.

Les deux bustes du premier groupe sont similaires dans leur posture, avec néanmoins un effet de miroir et une différence de hauteur de quelques centimètres. Ils datent du début du I^{er} siècle de n. è., l'un a été découvert à Volubilis (cat. n°142) et l'autre à Karderesi (cat. n°60). Ce dernier n'est malheureusement pas complet, l'accessoire tenu par Silène de la main droite n'étant pas conservé mais la posture, les traits du visage, le positionnement des bras et la patte de la peau de bête posée sur l'avant-bras font que les deux bustes ont été, au vu de la différence de taille, inspirés par le même modèle dans l'atelier de production à moins que l'un des deux bustes n'ait inspiré la réalisation de l'autre par un artisan différent, peut-être un artisan local.

¹¹³⁰ Eschyle, *Les Pêcheurs, Silène à Persée, Papyrus Oxyrhynchos*, 2161, fr. 47a, col. I, 785-790 (Annexe 1).

Il en serait de même avec les deux autres bustes du second groupe. Le buste découvert à Pompéi (cat. n°32) est plus petit d'environ 2 cm que celui du British Museum (cat. n°75), mais il est d'une bien meilleure facture que le second. Cela laisse à penser que le buste de Silène du British Museum serait plutôt une adaptation à partir du modèle pompéien. Les deux bustes ont pu être réalisés à partir d'un même prototype avec néanmoins un changement dans l'orientation du regard.

Les ajouts de détails colorés par incrustation sur les pièces de meuble en alliage cuivreux dont les couleurs restituables sont jaune, jaune doré, jaune brun ou jaune rougeâtre sont limités : œil, téton, lèvres, poil, ocelle sur le pelage de la nébride. Les mêmes détails anatomiques sont polychromes, et ils le sont également par le métal incrusté : exclusivement de l'argent et du cuivre rouge sont conservés.

Les yeux de Silène sont souvent plaqués d'argent et probablement incrustés d'un autre matériau pour certains iris et pupilles mais celui-ci n'est pas conservé, seul l'iris de l'œil gauche d'un buste-médaille du British Museum a conservé des traces de son incrustation mais sa composition n'est pas connue (cat. n°75). Un buste de Silène datant du dernier quart du II^e siècle av. n. è. et découvert dans l'habitation VII de l'îlot des bronzes à Délos (cat. n°51) est également exceptionnel car ses yeux ont conservé des résidus de matériaux, probablement organiques, dans le fond des cavités oculaires. Un matériau est de couleur blanche sur le pourtour et un autre est jaune à l'intérieur. Le matériau blanc pourrait représenter la sclérotique de l'œil et celui de couleur jaune serait le résidu d'une colle pour fixer une pierre colorée ou une bille en pâte de verre.

Les autres éléments anatomiques du vieux Silène rehaussés de couleurs sont les tétons et les lèvres en cuivre rouge et les poils grisonnants sur le torse en argent. L'incrustation d'un autre métal, généralement par la technique du placage, pour ces détails anatomiques n'apparaît qu'à partir du I^{er} siècle av. n. è. L'incrustation peut ne concerner qu'un seul élément ou deux d'un même métal ou des deux métaux, argent et cuivre rouge.

Le buste-médaille découvert à Éphèse (cat. n°108) est singulier car il est le plus richement coloré : l'alliage ayant été décapé, le buste brille d'une couleur jaune doré, le téton et les lèvres sont plaqués de cuivre rouge, les poils sont en argent et les yeux n'ont malheureusement pas conservé leur incrustation. Il faut enfin ajouter les incrustations de cuivre rouge sur la nébride au niveau du bord du vêtement et des ocelles du pelage.

Le vêtement en peau d'animal est parfois plaqué de métaux. Le bord du vêtement peut être en cuivre rouge, ainsi que les ocelles sauf pour les ocelles du buste-médailleon découvert dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°110) qui sont, par alternance, des placages de cuivre rouge et d'argent de 2 mm de diamètre.

Une dernière exception concernant l'ajout de couleur est à remarquer sur le buste-médailleon de Silène découvert dans la pièce n°2 de la maison de Silène à Alésia (cat. n°9). Il est composé d'un alliage de couleur jaune rougeâtre et, comme d'autres bustes, il est embelli de cuivre rouge pour les lèvres, le téton et les ocelles de la nébride. Les yeux n'ont, comme beaucoup d'autres objets, pas conservé leur incrustation et les poils du torse sont uniquement marqués par des incisions en V. Ce sont, cependant, les baies de sa couronne de lierre qui en font une exception : elles sont en relief et plaquées de cuivre rouge et probablement d'un autre métal de couleur noire ou patiné en noir.

Pan-Faunus/Silvanus/Inuus

Pan est un dieu arcadien personnifiant la vie pastorale, il est d'abord présent dans le cycle d'Aphrodite puis passe dans celui de Dionysos au IV^e siècle av. n. è.¹¹³¹. Il est physiquement proche des Satyre et de Silène, mais il a mis plus de temps que ces derniers à se diffuser dans le monde grec. On peut également le voir comme un pendant d'Éros en se différenciant de lui par ses attraits physiques et par les instincts de sa nature et de ses plaisirs primitifs¹¹³².

Pan est représenté à la fois avec un visage humanisé et avec des traits de capriné. Ses attributs peuvent être le *pedum* pour symboliser le berger et le protecteur des troupeaux mais c'est surtout la syrinx qui le caractérise. Cette flûte constituée de sept roseaux d'inégale longueur lui attribue le rôle de maître de chœur du cortège dionysiaque en faisant chanter et danser les Ménades et les Satyres.

Notre corpus d'étude recense trois représentations antiques et à détails colorés de Pan¹¹³³. Les pièces de meuble et éléments figurés datent des deux premiers siècles de n. è.

Le buste-médailleon de Pan a été découvert dans un *tumulus* à Pautalia, l'actuelle ville de Kyustendil dans l'Ouest de la Bulgarie, comme élément de char (cat. n°66). Mais sa première

¹¹³¹ Charbonneaux 1958, p. 71 et 104.

¹¹³² Hild 1877, p. 296-297, 300 et 302 ; Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 126 et 216-217.

¹¹³³ Deux autres bustes-médailleons de Pan sont connus, mais le premier qui était assemblé avec une protomé de mule est moderne (cat. n°64) et l'autre qui était assemblé avec une protomé de cheval n'appartiendrait pas au même meuble et il est sans décor polychrome (cat. n°99).

fonction a pu être un élément d'applique de *fulcrum* au vu de ses dimensions et de la forme du médaillon.

Sur le buste-médaille, Pan a les oreilles pointues, de grandes cornes de bouc, des cheveux et une barbe hirsutes¹¹³⁴. Il est orné d'une couronne de lierre et il est vêtu d'une peau d'animal, probablement de chèvre. Les ajouts de couleur sur le buste ont été faits par des placages d'argent pour embellir ses grands yeux et pour faire ressortir ses dents.

La tête de Pan sur la lampe des Thermes Julien a les mêmes caractéristiques physiques, la sclérotique argentée et la couronne de lierre autour du front (cat. n°503). Alors que la petite tête de Pan provenant de Volubilis a les yeux argentés, mais les oreilles tombantes (cat. n°534).

Satyre-Faune

Dans le thiasse dionysiaque, et surtout lors des *symposia*, les servants par excellence de Dionysos sont les Satyres, accompagnés de Ménades. Ce sont des êtres de nature à demi animale originaires du Péloponnèse et, en particulier, de l'Arcadie et de ses espaces pastoraux. Ils sont ainsi fortement attachés aux éléments de la nature. Ils sont juvéniles, joyeux, en quête d'une partenaire sexuelle et légèrement ivres à la différence de Silène¹¹³⁵.

Ont été découverts à ce jour huit bustes-médailles d'applique de *fulcrum* en alliage cuivreux et à décors polychromes de Satyre¹¹³⁶. Deux appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque, ils ont été découverts dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°167 et 171). Les autres bustes-médailles sont plus tardifs, entre le courant du I^{er} siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è., et ils sont des éléments d'applique de forme III (cat. n°49, 68, 69, 88, 92 et 105).

Une réserve est à émettre cependant sur le buste-médaille découvert à Rome (cat. n°105), dont nous ne connaissons pas précisément le lieu de découverte, car un autre buste identique, tant par les dimensions que par le type, a été découvert comme élément de char funéraire dans le Sud-Est de la Bulgarie¹¹³⁷, sans que l'on puisse savoir si ce buste ait eu une première fonction en tant qu'applique de lit. Cela soulève la question de savoir si le buste de Rome est bien un élément d'applique de *fulcrum* ou plutôt de char comme le buste bulgare ou si ces bustes, sans

¹¹³⁴ Lucien, *Œuvres, Opuscule 4, Dionysos*, 2 (Annexe 1).

¹¹³⁵ Nicole 1877b, p. 1090 ; Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 265-266.

¹¹³⁶ Il a également été découvert deux autres bustes plus anciens de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. mais ils ne présentent pas de décor polychrome : un buste est conservé au Altes Museum de Berlin (inv. 8104) et se situe dans la partie supérieure d'une applique de *fulcrum* de forme I et le second buste se trouve à l'Antikenmuseum de Berlin (inv. 30167) et orne une applique de transition I-II (Faust 1989, p. 161-163, n°35 et 45, pl. 3,1 et 5,1).

¹¹³⁷ Barr-Sharrar 1984, p. 27, pl. XIII, 3 ; 1987, p. 60-61, n°C108, pl. 36.

distinction, ornaient du mobilier où repose le défunt, que cela soit un char funéraire ou un lit funéraire.

Notre corpus d'étude recense également une statuette d'un Satyre ornant un porte-lampe sur socle (cat. n°493). Le meuble a été découvert à Baden et date probablement du I^{er} siècle av. n. è. Le Satyre est nu et se tient dans une position lascive avec un bras au-dessus de la tête et un canthare dans la main gauche.

Trois appliques de couronnement de jeune Satyre garnissent un même trépied à couronnement amovible (cat. n°421-423). Le trépied date du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. et a été découvert parmi le mobilier funéraire de la tombe princière germanique de Gommern. Les jeunes Satyres ont les yeux, les cornes et les glandes sous le menton incrustés d'argent.

Dernier exemplaire de cette série, un très beau buste-médaille appartenant à un meuble non défini et découvert à Herculaneum (cat. n°526) : il représente un Satyre au visage expressif et tenant dans sa main droite un serpent.

Les représentations de Satyre apparaissent dans la grande sculpture au IV^e siècle av. n. è. avec les œuvres de Praxitèle dans des postures endormies ou dansantes, puis se développent à l'époque hellénistique dans différentes écoles avec des reprises d'œuvres du grand sculpteur Praxitèle ou dans un style plus naturaliste et rustre avec l'art pergaménien¹¹³⁸.

Le buste-médaille de l'Antikensmuseum de Berlin semble d'ailleurs correspondre à ce courant stylistique attalide car le jeune Satyre a les traits du visage sévères et peu joyeux (Fig. 161)¹¹³⁹. De plus, d'après leur ressemblance stylistique par les traits du visage et le port du vêtement posé sur les deux épaules et noué sous le cou, les bustes-médailles de Rome et de Bulgarie susmentionnés pourraient être des résurgences du II^e siècle de n. è. de ce modèle pergaménien.

En revanche, à partir de la basse période hellénistique, la représentation du Satyre jovial et ivre s'accroît, se diffuse et connaît également un grand succès à l'époque impériale dont la statuette du porte-lampe (cat. n°493) et la majorité des bustes-médailles de l'étude en sont des exemples.

Les Faunes des bustes-médailles ont la tête légèrement penchée vers l'arrière et le visage expressif et joyeux avec un sourire. Le buste-médaille découvert dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°167) est l'exemple le plus ancien en datant de l'époque hellénistique, puis

¹¹³⁸ Nicole 1877b, p. 1094 ; Queyrel 2016, p. 290-294.

¹¹³⁹ Le numéro d'inventaire de l'objet est 30167.

vient celui découvert à Worms (cat. n°49) datant de l'époque julio-claudienne, ainsi que ceux découverts dans les environs de Naples (cat. n°68 et 69) et enfin celui d'une probable production locale ibérique datant du I^{er} siècle ou du II^e siècle de n. è. (cat. n°88).

La physionomie du Satyre se rapproche de celle du dieu Pan par son anatomie caprine avec les oreilles pointues, les cornes sur le front et les petites glandes sous le menton qui imitent celle du bouc. Son visage et son torse sont imberbes en raison de son jeune âge ; il a de grosses joues, un nez camus et une bouche généralement entrouverte. Sa coiffure est courte mais dense et il est ceint d'une couronne de lierre, parfois nouée d'un lemnisque, qui rappelle son attachement à la nature et à Dionysos.

D'autres accessoires remémorent également cette appartenance : certains bustes-médallions ont les bras modelés et le Satyre caresse un lapin (cat. n°92) ou tient une multitude de fruits (cat. n°88 et 105). Par exemple, le Faune découvert à Tamara de Campos (cat. n°88) est vêtu d'une exomide et d'un himation, il porte des figues et des grappes de raisin dans un pan de son vêtement et tient une pomme ou une grenade dans la main droite, dont la position au-dessus de l'épaule est d'ailleurs d'une invraisemblance physique pour une attitude corporelle.

L'ajout de couleurs sur certains détails anatomiques et vestimentaires de ces éléments de meuble est dans son ensemble similaire aux autres groupes de personnages. Les yeux des Satyres sont plaqués d'argent et ont probablement perdu l'autre matière incrustée représentant l'iris et la pupille. Les bustes découverts dans l'épave de Mahdia (cat. n°417 et 420) ont néanmoins le fond de l'œil percé pour peut-être l'incrustation entière d'un globe oculaire dans une ou plusieurs autres matières.

Autrement, certains bustes ont le téton ou les lèvres plaqués d'un autre métal, du cuivre rouge est conservé pour la bouche du buste-médallion découvert à Rome.

Les caractéristiques singulières du Satyre sont de posséder deux petites cornes de chevreaux, comme le mentionne Lucien¹¹⁴⁰, au sommet de son front et deux glandes sous le menton. La majorité des bustes ont ces cornes directement moulées en relief avec le buste, alors que d'autres avaient, comme le Bacchus Taurus de la Fondation Gandur pour l'Art (cat. n°56), deux petites cornes en élément rapporté sûrement dans un autre métal et fixés par enchâssement. Celles-ci ne sont malheureusement pas aussi bien conservées, mais nous pouvons distinguer sur le front deux petits trous servant à la fixation des éléments rapportés (cat. n°49 et 167). Les trois

¹¹⁴⁰ Lucien, *Œuvres, Opuscule 4, Dionysos*, 1 (Annexe 1).

appliques de couronnement de trépied (cat. n°421-423) ont aussi les cornes plaquées d'argent, ainsi que les deux petites glandes sous le menton.

Le dernier détail du buste rehaussé de couleurs est le vêtement. Seul un buste-médaille d'un Faune a un vêtement polychrome ; il a été découvert à Worms et date du début de la période impériale (cat. n°49). La nébride couvrant le Satyre est en plus entièrement constituée d'éléments rapportés de cuivre rouge et d'argent. Ce qui en fait le seul buste dans l'ensemble des bustes-médailles d'applique de *fulcrum* à avoir un vêtement fabriqué de cette manière avec des pièces métalliques rapportées. Les parties avant et arrière du vêtement, ainsi que son pli oblique, sont en cuivre rouge alors que le nœud au niveau de l'épaule gauche, la bordure du vêtement passant sous le sein droit et la tête ainsi que le sabot pendant de l'animal sont en argent. Les poils du pelage, enfin, sont également en argent mais ils sont incrustés, par damasquinage, dans le cuivre rouge de la partie avant du vêtement.

Ménade-Bacchante

Aux côtés des Satyres pour accompagner Dionysos, on retrouve les Ménades. Ce sont des Nymphes dionysiaques ou des jeunes femmes possédées par le dieu. Elles sont en transe par les effets de la musique et de la danse, et non par ceux du vin comme les Satyres. Elles s'opposent farouchement aux avances de ces derniers et s'aventurent dans les montagnes et les forêts pour y célébrer les mystères du dieu. Elles forment généralement un cortège joyeux et ingénu, chantant et dansant continuellement autour du dieu, mais il leur arrive parfois de se transformer en un groupe de femmes meurtrières quand une fureur due à la transe les emporte comme lors de l'expédition du thiasse en Inde¹¹⁴¹. Elles peuvent dépecer par exemple le faon ou le chevreuil suivant le rite des Dionysies béotiennes pour en confectionner un vêtement, la nébride, porté ensuite par plusieurs personnages du thiasse¹¹⁴².

Notre corpus d'étude regroupe dix bustes-médailles de Ménade à décors polychromes et une applique de couronnement d'un trépied à couronnement amovible (cat. n°413). Les bustes-médailles appartiennent majoritairement à des appliques de *fulcrum* de forme III datant entre la seconde moitié du I^{er} siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è. (cat. n°20, 29, 120, 139, 158 et 159), excepté deux d'entre eux qui sont plus tardifs de la première moitié ou du milieu du II^e siècle de n. è. et qui appartiennent plus probablement à des appliques de forme IV (cat. n°16 et

¹¹⁴¹ Lucien dans ses *Œuvres* décrit ce moment de transe des Ménades (Annexe 1).

¹¹⁴² Lenormant 1877, p. 620 ; Legrand 1879 ; Aghion, Barbillion, Lissarrague 1994, p. 60-61.

39). Les deux derniers bustes-médallions n'ont en revanche pas été précisément rattachés à un meuble (cat. n°522 et 524).

La posture et les traits physiques des jeunes femmes sont très similaires. Elles ont la tête tournée vers la gauche ou la droite. Le visage est potelé avec un petit nez, une bouche entrouverte et des oreilles rondes (cat. n°159) ou pointues (cat. n°158), lui conférant à ce moment-là un aspect à demi-animal comme le Satyre ou Pasa (Pan féminin, Panesse)¹¹⁴³. Leur chevelure est longue et coiffée en chignon et leur poitrine est formée, ce qui permet de les caractériser comme des femmes.

Mais il peut être difficile de définir le personnage de Ménade car elles ne sont pas représentées avec leurs attributs singuliers comme les instruments de musique ou le thyrses entouré de lierre. Elles sont soit sans couronne (cat. n°139, 158 et 159), soit couronnées d'un diadème floral (cat. n°413), soit coiffées d'une couronne de lierre (cat. n°16, 29, 39, 120 et 524), de vigne (cat. n°20) ou de fleurs (cat. n°522). Elles sont majoritairement toutes vêtues d'une nébride, excepté certaines qui sont habillées d'un chiton, d'un péplos et d'une exomide, et parfois d'un himation par-dessus. La Bacchante découverte à Volubilis porte en plus des fruits dans un pan de son vêtement et un chevreau, qui est un animal de Dionysos¹¹⁴⁴, sur son épaule gauche (cat. n°139).

Ces caractéristiques restant communes au monde dionysiaque ne permettent pas toujours d'être totalement affirmatif sur le personnage. Par exemple, le buste-médallion du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France est identifié comme une Bacchante de par sa posture générale et sa poitrine formée (cat. n°120). Mais sa main gauche en bas-relief, cachant son sein, est une caractéristique unique et la mitra ceignant son front pourrait laisser à penser que le buste représente Dionysos *Pseudanôr*. Ce doute est également présent pour le buste-médallion de Pompéi où la Bacchante est ceinte d'une mitra et vêtue d'une exomide et d'un himation (cat. n°524).

La couleur de l'alliage de certains bustes est partiellement visible et peut être restituable, sans néanmoins avoir une confirmation par des analyses physico-chimiques. Il est jaune rougeâtre pour le buste découvert à l'angle nord-est de la Basilique de Bavay (cat. n°20), jaune doré pour l'applique de couronnement (cat. n°413) et jaune brun pour les deux bustes-médallions retrouvés dans le *tumulus* de Çatal Tepe en Bulgarie (cat. n°158 et 159).

¹¹⁴³ Pour une étude iconographique et diachronique de Pasa et des Panesses au cours de l'Antiquité : Quantin 2005.

¹¹⁴⁴ Lenormant 1877, p. 620.

Les ajouts de polychromie sur les bustes se situent communément au niveau des yeux par un placage d'argent et également, sur le buste-médailion découvert dans l'*atrium* de la Maison dite du roi maure à Volubilis (cat. n°139), au niveau de la bouche par un placage de cuivre rouge. L'une des Ménades découvertes dans le *tumulus* de Çatal Tepe aurait quant à elle un placage d'argent pour représenter ses dents.

Les deux bustes-médallions découverts dans ce *tumulus* bulgare en tant qu'éléments de char sont également les seuls dont le vêtement est richement décoré de couleurs et cela permet de penser qu'ils proviennent d'un même atelier. Les Ménades se font face. Elles sont toutes les deux vêtues d'une nébride, posée sur une épaule différente, et d'un autre vêtement par-dessous, probablement une exomide ou une tunique pour l'un des deux bustes.

Quoi qu'il en soit, ces bustes sont d'une très bonne facture et les vêtements n'ont pas le même jeu polychrome. L'une des Ménades (cat. n°159) est vêtue d'une exomide plaquée de cuivre rouge et la nébride posée par-dessus a les ocelles de son pelage également plaqués de cuivre rouge, alors que le second buste (cat. n°158) a le bord de la nébride en élément rapporté de cuivre rouge.

Ce dernier possède d'autres accessoires polychromes ; mais il est difficile de savoir si ce sont un collier à pendeloques et des bracelets de bras ou une tunique à manches courtes, proche du corps et décorée de motifs lancéolés car la rainure du damasquinage autour du cou se prolonge jusqu'à l'épaule gauche et le sein ne semble pas être à nu¹¹⁴⁵. Une certitude existe : les motifs sont composés d'un placage d'argent de forme lancéolée et d'un damasquinage circulaire de cuivre rouge (cat. n°158, pl. 48.3 et 48.4).

Éros, génie bacchique, enfant

Éros est le fils d'Aphrodite, il est un serviteur très dévoué envers sa mère¹¹⁴⁶ et le dieu de la passion et du désir amoureux. Il s'intègre parfaitement à ce titre dans l'ambiance orgiastique des banquets grecs et romains. On le retrouve d'ailleurs sur la plus ancienne applique de *fulcrum* découverte à ce jour et déjà susmentionnée : l'applique de forme I du lit funéraire du *tumulus* d'Artijukhov à Phanagoria. Le décor se compose d'Aphrodite, au centre, à demi-nue et entourée

¹¹⁴⁵ Un autre buste-médailion conservé au Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France est semblable avec un « collier », mais il est un peu plus grand (H : 12 cm) et il n'a pas de décor polychrome (Barr-Sharrar 1987, p. 71, n°C 151, pl. 45).

¹¹⁴⁶ Stuveras 1969, p. 127-135.

de quatre Éros : deux ornent les extrémités de l'applique et deux autres jouent de la lyre et de l'*aulos* pour la déesse (Fig. 159)¹¹⁴⁷.

Éros se rapproche également du cortège dionysiaque en étant vêtu d'une peau de bête, en portant autour du cou une guirlande de lierre et de fleurs ou en chevauchant en amazone une panthère. À partir de la fin du V^e siècle, une légère confusion se crée entre les cortèges de Dionysos et d'Aphrodite où la déesse et ses suivants prennent parfois place dans le thiasse¹¹⁴⁸.

Notre corpus regroupe une applique de coffre (cat. n°443) et cinq bustes-médailles (cat. n°43, 70, 145, 146 et 156) et trois protomés (cat. n°98, 32 et 33) de lit de table d'Éros à décors polychromes datant du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle notre ère¹¹⁴⁹. Trois de ces bustes-médailles ont été découverts dans les tombes d'Amiternum (cat. n°43, 145 et 146), un autre est conservé au British Museum (cat. n°70) et le dernier provenant des Roches-de-Condrieu et appartenant à une applique de forme de transition III-IV est fragmentaire mais il ressemble fortement, bien qu'il ne soit pas ailé, à deux bustes d'Amiternum par son vêtement et le bâton tenu dans sa main et posé sur son épaule (cat. n°156). Les lits de table ornés d'une protomé d'Éros n'ont été découverts qu'à Pompéi, dans la maison de Ménandre et celle de Caius Vibius, et sont en relation avec des bustes-médailles de Silène et d'enfant (Fig. 143).

Éros est ainsi vêtu, dans les bustes-médailles d'applique de *fulcrum*, d'une nébride ou d'une pardalide et porte parfois une couronne de lierre ou une guirlande autour du cou pour rappeler ce côté bacchique. Éros en protomé est accompagné d'anatidés, oie ou canard, et porte parfois des fruits. Et Éros ornant un coffre chevauche une panthère.

D'autres éléments figurés d'enfant – douze au total – sont plus difficilement identifiables comme étant Éros ; ils peuvent également être des génies romains des Saisons ou de simples enfants, tout en ayant néanmoins une relation avec Dionysos. Les deux enfants en médaille de la *Letitia Capitolina* sont limités à une représentation faciale coiffée d'un corybe (cat. n°147 et 148). L'enfant en buste-médaille du lit de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi a un visage joufflu et il est lié à une protomé de mule (cat. n°30). Les autres personnages ne sont pas ailés mais ont au moins un accessoire les rattachant au thiasse tels que la guirlande (cat. n°127

¹¹⁴⁷ Cf. *supra*, p. 143 sq. ; Barr-Sharrar 1987, p. 5, 7, 19-20, 57, 61-62 et 163, n°C95 bis, C114 bis et FA1, pl. 31, 36 et 77 ; Faust 1989, p. 26, 34, 40, 69, 96, 129, 131, 148 et 176, n°148, pl. 1,1.

¹¹⁴⁸ Nicole 1877a, p. 267 ; Stuveras 1969, p. 13-31 ; Calame 1996, p. 147.

¹¹⁴⁹ Deux autres bustes-médailles d'Éros sans décor polychrome sont conservés au British Museum (inv. 2563 et 2564). Ils appartiennent à des appliques de forme II d'origines grecque et romaine (Faust 1989, p. 48, 72, 76, 104-105 et 181, n°185-186, pl. 17). La table découverte dans la maison de Marcus Fabius Rufus est également ornée d'Éros chevauchant un dauphin, mais sans que l'élément de jambage soit à décors polychromes (cat. n°410).

et 129), la couronne de lierre ou de vigne (cat. n°26, 520 et 537), la peau de bête (cat. n°518) ou les rattachant aux sujet de genre¹¹⁵⁰ avec les fruits et les animaux (cat. n°98, 40 et 473)¹¹⁵¹.

La représentation d'Éros évolue à travers les époques : il est dans l'art grec archaïque et classique figuré sous les traits d'un adolescent ou d'un éphèbe, puis à partir de la fin du V^e siècle av. n. è. il prend un aspect de plus en plus enfantin. Dans l'art hellénistique et romain, il est souvent représenté comme un enfant joufflu¹¹⁵². Les éléments figurés des meubles en sont de parfaits exemples : il a un visage rond avec de grosses joues et un petit nez camus. Ses cheveux sont soit frisés soit coiffés d'un chignon au sommet du crâne. Seuls la protomé du lit de banquet de la maison de Caius Vibius à Pompéi (cat. n°98) et un buste-médaille, celui découvert dans une des tombes d'Amiternum (cat. n°43), représentent la créature ailée plus âgée avec un visage et un cou plus affinés et une musculature formée.

Quant à l'ajout de détails colorés sur Éros et les enfants, il concerne essentiellement les yeux par l'incrustation d'argent. L'incrustation est généralement un placage faisant figurer le blanc de l'œil, mais elle est composée, pour les deux têtes de la *Lettiga Capitolina*, d'un insert circulaire et concave en argent représentant l'iris et permettant en plus d'incruster un autre matériau pour marquer la pupille. Les autres détails anatomiques sur les bustes ne sont pas embellis par de la couleur, exception faite des lèvres en cuivre rouge de l'enfant découvert dans le *triclinium* de la maison de Caius Vibius à Pompéi (cat. n°98) et des protomés de la maison de Ménandre (cat. n°32 et 33) et des ailes d'un des Éros d'Amiternum (cat. n°145).

Quelques accessoires sont embellis par de la couleur. Les bustes d'une des tombes d'Amiternum sont exceptionnels par l'incrustation d'argent dans leur coiffure et sur les feuilles de lierre composant la couronne (cat. n°145 et 146). Les deux bustes-médailles découverts sur l'Esquilin ont pour leur part les fleurs de leur guirlande plaquées d'un autre métal (cat. n°127, 129 et 156). Et l'applique d'un meuble non défini a une fibule florale en élément rapporté en argent (cat. n°537).

Enfin, le dernier détail polychrome de ces jeunes personnages est le vêtement. Les peaux de bête sont parfois plaquées de cuivre rouge sur le bord et d'argent pour les ocelles du pelage (cat. n°145 et 146). Le buste de Besançon a quant à lui l'ensemble de la peau plaquée en argent, excepté le bord et la patte qui sont modelés dans le buste (cat. n°518). En revanche, deux des

¹¹⁵⁰ Queyrel 2016, p. 306-311.

¹¹⁵¹ Une applique de *fulcrum* similaire en marbre, avec un buste-médaille d'enfant tenant des fruits et un anatidé, a été découverte dans la colonie romaine de Luni (Faust 1989, p. 176, n°146, pl. 22,2).

¹¹⁵² Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 29.

bustes-médailleurs d'Amiternum ont la patte du félin comme élément rapporté en argent. Certains enfants ont pour terminer un chiton décoré de motifs géométriques dans un autre métal : des dents-de-loup en argent ou des bandes en cuivre rouge (cat. n°26 et 30).

Attis

Attis est un dieu phrygien, il est le parèdre de la déesse Magna Mater-Cybèle. Cybèle est très tôt en relation avec le cortège de Dionysos, et surtout associée avec Pan. Elle aurait de plus initié le dieu du vin aux Mystères¹¹⁵³. Le culte de Cybèle et d'Attis est très largement répandu en Asie Mineure, en Macédoine et jusqu'à Rome, par ses origines troyennes, où la déesse et son amant sont vénérés officiellement dès 204 av. n. è. ; c'est à partir de cette période que les cultes à mystères se développent dans l'*Vrbs*¹¹⁵⁴.

Le buste-médailleur d'applique de *fulcrum* représentant Attis (cat. n°58) a été découvert dans le vestibule de la palestine d'Herculanum et date du I^{er} siècle de n. è. Il est représenté jeune et imberbe, la tête tournée et légèrement relevée avec une expression mélancolique qui rappelle son triste sort. Ses yeux sont plaqués d'argent pour représenter la sclérotique et ses iris sont creux, anciennement incrustés d'un autre matériau. Sa chevelure se compose de longues mèches tombant sur ses épaules et elle est coiffée d'un bonnet phrygien, attribut caractéristique d'Attis. Il est enfin vêtu d'un chiton décoré de deux bandes plaquées de cuivre rouge et, par-dessus, d'une chlamyde finement incisée de décors, attachée sous son cou et pendant sur son épaule droite.

Deux autres bustes d'Attis similaires appartiennent à des appliques de couronnement d'un trépied découvert dans une *villa* romaine de Munzach près de Liestal (cat. n°427 et 428). Il est jeune et imberbe avec les yeux incrustés d'argent. Sa coiffure est plus courte mais elle est recouverte par un bonnet phrygien. Son vêtement est un chiton qui lui couvre les deux épaules et qui est plaqué de cuivre rouge dans la partie centrale.

Niké-Victoire

La déesse grecque Niké fait partie du cortège dionysiaque. Elle est représentée sous les traits d'une jeune femme ailée, vêtue d'une longue tunique, nu-tête et pieds nus et parée de bijoux.

¹¹⁵³ Morel-Deledalle 2015, p. 133.

¹¹⁵⁴ Decharme 1877, p. 1681 et 1684 ; Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 57 ; La Rocca 2014, p. 210 ; Morel-Deledalle 2015, p. 22 et 133-134.

Elle tend généralement une couronne de laurier qu'elle remet au vainqueur, ainsi qu'une palme ou un trophée¹¹⁵⁵, ou porte, dans le cortège dionysiaque, l'encensoir¹¹⁵⁶.

Son pendant romain est la Victoire. Elle est en plus la figure allégorique romaine de la réussite, surtout en rapport aux victoires militaires.

Les statuettes de Victoire ornant le trépied à couronnement amovible d'Industria (cat. n°438-440) ne tiennent pas d'attribut mais s'élancent pieds nus d'un globe. Elles peuvent symboliser la déesse tutélaire de l'Empire romain et être mises en relation avec la statue d'une Victoire marchant sur un globe et tenant une couronne et un trophée offert par Octave, en 29 av. n. è., pour orner le sommet du fronton de la Curie Julia à Rome et célébrer la victoire de la bataille d'Actium¹¹⁵⁷.

Héraclès-Hercule

Héraclès est un proche de Dionysos, il fait partie de son thiasos pour deux importantes raisons : Dionysos est premièrement un modèle à suivre pour Héraclès dans l'ensemble de ses travaux et épreuves. Ils sont tous les deux issus d'une union humaine et divine et sont des guerriers et des vainqueurs qui par leurs exploits sont passés du rang de héros à celui d'Olympiens.

La seconde raison de la présence d'Héraclès dans le thiasos dionysiaque tient au fait qu'il est le compagnon du dieu dans ses orgies et ses beuveries. Le dieu permet à ses hôtes de jouir d'une ivresse éternelle d'où la représentation souvent joyeuse d'Héraclès couronné de lierre ou tenant une coupelle à boire¹¹⁵⁸.

Notre corpus d'étude regroupe neuf pièces ou éléments à l'effigie d'Héraclès sur divers meubles : sur des lits de table aux appliques de *fulcrum* de forme de transition III-IV (cat. n°31-34), sur un trépied à couronnement amovible (cat. n°429), sur un porte-lampe sur socle (cat. n°495), sur un coffre (cat. n°444) et sur un meuble non défini (cat. n°519).

Hercule est présent sur les lits en tant que petites statuettes trônant au sommet des gaines de dossier des lits de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°31-34). Il est représenté comme un homme d'âge mûr portant la barbe et couronné d'un ruban dans un style créé dès le IV^e siècle av. n. è. Il est nu et debout, il tient de sa main droite son imposante massue en bois d'olivier qui

¹¹⁵⁵ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 301.

¹¹⁵⁶ Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, V, 27 (197 e) (Annexe 1).

¹¹⁵⁷ Plusieurs deniers d'Octavien représentent une Victoire sur un globe au faitage de la Curie Julia (Tortorici 1993, p. 333 ; Gros 2011, p. 262).

¹¹⁵⁸ Bruhl 1953, p. 311 ; Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 148-154.

est posée sur son épaule droite et il porte sur son avant-bras gauche la léonté qui pend jusqu'à ses pieds.

La léonté portée par Héraclès est celle qu'il a acquise en tuant, lors de son premier travail, le lion de Némée à Cléones en Argolide. Cette peau de fauve devient un de ses attributs par la suite. Nous la retrouvons coiffant Hercule, imberbe et aux yeux plaqués d'argent, en applique de cache serrure de coffre (cat. n°444). La léonté est également portée à l'épaule ou sur le bras gauche d'un buste-médaille d'applique de *fulcrum* en alliage cuivreux mais sans décor polychrome (Fig. 163)¹¹⁵⁹, de l'applique du meuble non défini (cat. n°519) et d'une applique de couronnement de trépied à couronnement amovible découverte dans la maison de l'Éphèbe à Volubilis et représentant Héraclès affrontant Achéloos métamorphosé en serpent géant (cat. n°429).

Le onzième travail du héros, enfin, est retracé dans quelques éléments de mobilier romain. Ce travail consiste pour Héraclès à voler les pommes d'or du jardin des Hespérides gardé par les trois Nymphes du Couchant, filles d'Atlas et d'Hespéris, et par le dragon Ladon envoyé par Héra pour les aider. Il est tout d'abord accueilli par les Nymphes où il lui est offert à boire l'ambrosie, le nectar des Dieux. Puis, le héros tue le dragon et s'empare des pommes d'or.

La première partie du mythe, celle du bon accueil d'Héraclès par les Nymphes, semble être figurée sur un élément de pièce de meuble non figuré et sans décor polychrome. C'est un fragment d'une fine plaque en alliage cuivreux décorée par la technique du repoussé, découverte dans la maison à la Citerne à Volubilis, datant du I^{er} siècle de n. è. et correspondant probablement, par sa forme supérieure arrondie, à un fragment d'une garniture du champ médian mais sans ajout de couleurs (Fig. 164 et 165)¹¹⁶⁰.

Le décor en bas-relief représente un homme au torse nu et musclé. Son visage est de profil, il a une abondante chevelure qui lui tombe sur la nuque et une barbe frisée. Il est allongé, s'accoude sur un cratère ou sur une amphore renversée et lève de sa main gauche une coupe à boire ou un rhyton. Il pourrait ainsi s'agir d'Héraclès buvant l'ambrosie, comme il est également figuré sur une pélikè à figures rouges provenant de Cyrénaïque ou d'Athènes et datant du IV^e siècle av. n. è. (Fig. 162)¹¹⁶¹.

¹¹⁵⁹ L'objet est conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford (inv. 1971. 384) ; cf. *infra*, p. 311.

¹¹⁶⁰ L'objet est conservé dans les réserves du Musée de Rabat (inv. 10470) (Zehnacker, Hallier 1964, p. 92-93, n°6, fig. 3 ; Boube-Piccot 1975, p. 129, n°143, pl. 57).

¹¹⁶¹ L'objet est conservé au Musée du Louvre (inv. M 11) (Louvre s. d. IX).

De plus pour appuyer l'hypothèse de cette scène du onzième travail, le fabuleux verger se situe à la limite occidentale du monde romain, donc dans la région de la Maurétanie, là où l'objet a été découvert. Cela pourrait concorder avec la volonté du propriétaire du meuble de l'orne d'une scène mythologique locale.

La seconde partie du mythe, celle qui relate de la mort du serpent et le vol des pommes d'or, est symbolisée à travers deux statuettes du corpus : l'une sur un porte-lampe sur socle (cat. n°495) et la seconde sur un meuble non défini (cat. n°519). Le personnage est nu et légèrement barbu, porte dans sa main gauche une ou trois pommes d'or et se tient, pour le porte-lampe, devant l'arbre dont Ladon, probablement mort, y est enroulé.

Artémis-Diane

La déesse Artémis est représentée sur onze bustes-médallions d'applique d'accouoir de lit de banquet et sur trois bustes-médallions de coffre sous les traits d'Artémis *Agrotéra*, la déesse de la chasse qui s'attaque aux bêtes dangereuses et protège le gibier, ou d'Artémis *Potnia Theron*, la « Maîtresse des animaux »¹¹⁶². Elle est par conséquent figurée comme une chasserresse avec systématiquement un carquois dans le dos et la sangle passant entre sa poitrine.

La sangle du carquois semble être décorée d'un autre métal pour l'un des bustes du British Museum (cat. n°79). Sur ce même buste, Artémis semble de plus porter un arc et une armure à la poitrine, sous la forme d'un losange plaqué d'un autre métal.

Pour symboliser davantage son appartenance au monde sauvage, la déesse est vêtue d'une nébride par-dessus son vêtement sur les bustes-médallions d'applique de *fulcrum*. La peau du faon est nouée et posée sur son épaule droite. Le pelage de l'animal peut être marqué par de fines stries comme l'atteste le buste découvert à Santo Stefano di Cloz (cat. n°163) ou par des placages de métal pour faire ressortir les ocelles par une différence de couleurs (cat. n°79). Autrement, les nébrides ont la patte de l'animal en relief qui pend sur l'épaule ou sur le sein droit de la déesse.

Malgré son affiliation au monde peu civilisé des forêts et des montagnes comme les Satyres et les Ménades, la déesse est l'idéal de la beauté virginale. Elle apparaît, toujours sur les appliques de *fulcrum*, élégante, vêtue d'un chiton qui a glissé de son épaule gauche, la laissant par conséquent nue. Le vêtement est attaché par plusieurs fibules au niveau des épaules. Ces attaches peuvent être bien modelées et même incrustées d'un autre métal tel le buste d'Artémis

¹¹⁶² Paris 1877, p. 142-146 ; Kaltsas, Vlachogianni, Bouyia 2012, p. 116.

du British Museum (cat. n°79). Le vêtement est élégant et rehaussé d'un bord de couleur rouge sur certains bustes par le damasquinage d'un fil de cuivre rouge (cat. n°111 et 79).

Les vêtements qui habillent Artémis sur les probables appliques de coffre (cat. n°527, 529 et 530) sont différents – ils sont semblables à ceux du buste-médailleon féminin d'applique de *fulcrum* découvert dans l'épave d'Anticythère (cat. n°14). Ils se composent d'un péplos attaché par deux fibules, posé sur les épaules de la déesse et formant un col en V et d'un himation fortement plissé et couvrant l'épaule gauche.

L'élégance d'Artémis se remarque également, sur tous les buste-médailleons, par le soin de sa coiffure, et parfois par le port de bijoux. Un autre buste du British Museum (cat. n°74) datant du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle de n. è. porte des boucles d'oreilles.

La coiffure de la déesse est généralement complexe avec des mèches de cheveux formant un bandeau horizontal sur le front, remontées en couronne sur les côtés et le sommet du crâne et nouées en chignon sur la nuque. Seuls les bustes-médailleons découverts dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°166 et 170) présentent une coiffure différente composée de mèches tirées vers l'arrière et nouées en chignon et d'un filet posé au-dessus.

La posture d'Artémis est néanmoins sensiblement la même au cours des siècles de production. Elle tourne la tête vers la gauche, excepté pour deux bustes-médailleons où la tête est dirigée vers la droite (cat. n°74 et 530).

Son visage est allongé avec un menton légèrement empâté, un nez droit et des lèvres gonflées. Ces dernières ont probablement dû être incrustées sur l'un des bustes d'Artémis découverts dans la cargaison de l'épave de Mahdia car sa bouche ne présente, de nos jours, plus qu'une ouverture (cat. n°166).

Les yeux de la déesse sont – ou ont été – incrustés d'un autre métal ou d'un autre matériau. Trois des bustes conservent leur placage d'argent (cat. n°65, 74 et 79) alors que les autres n'ont plus que le percement de leurs yeux pour attester d'une incrustation.

Enfin, dans la cargaison de l'épave d'Anticythère a été découvert un buste-médailleon de femme sans attribut et vêtue d'un péplos lui couvrant les deux épaules et d'un himation posé sur son épaule gauche (cat. n°14).

Il n'est ainsi pas possible de définir avec certitude le personnage. Mais d'une part, comme le mentionnent plusieurs chercheurs¹¹⁶³, le buste-médaille est trop proche stylistiquement de ceux représentant Artémis pour ne pas faire le rapprochement¹¹⁶⁴. Et d'autre part, comme nous l'avons précédemment décrit, d'autres bustes-médailles à décors polychromes, ornant des coffres (cat. n°527, 529 et 530) et identifiés avec certitude à Artémis grâce à sa coiffure et à son carquois dans le dos, sont vêtus d'un péplos et d'un himation.

Hermès-Mercure

Hermès est l'un des douze dieux olympiens ; il est le dieu du commerce, des voyageurs et des voleurs. Il est également le conducteur des morts vers l'au-delà et le messager des dieux, surtout de son père Zeus. Il tient souvent de ce fait un rôle secondaire dans les mythes, comme celui de recevoir par son père l'enfant Bacchus pour le remettre aux Nymphes¹¹⁶⁵.

À partir de la fin de l'époque classique¹¹⁶⁶, Hermès est représenté sous les traits d'un jeune homme musclé et imberbe. Ainsi, tel est-il figuré sur l'applique de couronnement d'un trépied à couronnement amovible romain découverte à Banasa (cat. n°432).

Il est nu, sa tête est légèrement tournée vers la droite, ses cheveux sont très courts et bouclés et deux petites ailes, qui le singularisent, sortent du sommet de son crâne. L'applique est de couleur jaune doré auquel viennent s'ajouter des incrustations d'argent au niveau des yeux pour animer le personnage.

Amazone

Les Amazones sont un peuple « légendaire » de femmes guerrières installées sur les rives de la Mer Noire, en Thrace ou en Scythie. Aucun homme ne vit avec elles. Ce sont d'excellentes cavalières armées d'un arc, d'une hache et d'un bouclier petit et léger en forme de croissant, nommé la *pelta*. Leurs vêtements sont simples, courts et rustres pour accentuer le côté barbare et sauvage¹¹⁶⁷.

¹¹⁶³ Greifenhagen 1930, p. 143 et 151 ; Bol 1972, p. 41-42 ; Kahil 1984, p. 683 ; Faust 1989, p. 96 ; Baudoin, Liou, Long 1994, p. 57.

¹¹⁶⁴ B. Barr-Sharrar propose néanmoins une autre interprétation, elle pense reconnaître dans ce buste-médaille le portrait de la reine Ptolémaïque Arsinoë III, femme de Ptolémée IV Philopator qui règne à la fin du III^e siècle av. n. è. (Barr-Sharrar 1987, p. 689-692).

¹¹⁶⁵ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 188-189.

¹¹⁶⁶ Nous pouvons par exemple citer la célèbre statue en bronze de Mercure assis découverte dans la Villa des Papyrus à Herculaneum qui date du I^{er} siècle av. n. è. mais qui est une copie d'un original, probablement de Lysippe, de la fin du IV^e siècle av. n. è. L'objet est exposé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 5625) (Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 189 ; Mattusch 2005, p. 216-222).

¹¹⁶⁷ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 27-28.

Elles sont présentes dans divers mythes grecs et rencontrent plusieurs héros : Achille, Héraclès, Thésée, Bellérophon. Elles sont fréquemment représentées, dès le VII^e siècle av. n. è., dans la céramique attique à figures noires et dans les frises sculptées des temples. Le thème iconographique de l'amazonomachie se diffuse dans les civilisations méditerranéennes et perdure durant l'Empire romain.

La statuette d'une Amazone blessée, datant du I^{er} siècle de n. è., est réemployée comme pièce de meuble atypique d'un candélabre sur socle (cat. n°514).

L'Amazone est à mettre en relation avec les célèbres sculptures du V^e siècle av. n. è. réalisées par de grands artistes grecs lors d'un concours en l'honneur d'Artémis et pour les consacrer dans son temple à Éphèse, d'après les dires de Pline l'Ancien¹¹⁶⁸. La statuette de Bavay est par conséquent une copie romaine du début de n. è. et à échelle réduite de ces chefs-œuvres classiques.

En effet, la statuette en alliage cuivreux semble être une œuvre éclectique qui reprend diverses caractéristiques des œuvres originales. L'écho que nous en avons par l'entremise des copies romaines¹¹⁶⁹ et des sources archéologiques et littéraires autorise des comparaisons.

Le geste du bras gauche replié sur soi, la tête inclinée vers le bas et le port d'une chlamyde, par-dessus l'exomide, posée sur l'épaule gauche et tombant jusqu'aux mollets, sont des spécificités que l'on retrouve dans l'Amazone de Polyclète.

La position des jambes, celle de droite en appui et celle de gauche légèrement en avant et au talon décollé du sol, sont des ressemblances à rapprocher des œuvres de Phidias et de Phradmon. De plus, la présence d'une lance attestée dans l'œuvre de Phidias par le commentaire de Polystratos et rapporté par Lucien est à ajouter aux similitudes du sculpteur athénien :

¹¹⁶⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 19 (53) (Annexe 1).

¹¹⁶⁹ L'Amazone du « Capitole » (Musei Capitolini, inv. MC0651) serait une copie de l'Amazone de Polyclète avec la signature du copiste Sosiclès (Fig. 166) ; l'Amazone « style Mattei » du Vatican ou des Musei Capitolini (inv. MC0733) serait une copie de celle de Phidias (Fig. 167) ; l'Amazone « style Sciarra » du Staatlichen Museen de Berlin (inv. SK 7) serait celle de Crésilas (Fig. 168) ; l'Amazone du Cydon est la même que celle de Crésilas, la confusion de Pline vient des noms car ils ne font qu'un seul homme : Crésilas de Cydonia (Crète) ; et l'Amazone de la Villa Doria Pamphilj (inv. n.c.) serait celle de Phradmon (Fig. 169) (le chien serait un ajout du sculpteur romain ; P.C. Sestieri émet des impossibilités d'appartenance de cette sculpture au groupe des Amazones d'Éphèse, il pense néanmoins que la partie inférieure est une copie de celle de Polyclète et que la tête pourrait être l'œuvre de Phradmon (Sestieri 1951, p. 18, 25 et 28-29) ; Picard 1939, p. 300-305 et 604-605, fig. 129, 242 et 243 ; 1950 ; Richter 1950, p. 229-230, 236 et 251-252 ; Sestieri 1951 ; Le Bonniec 1953, p. 215 ; Charbonneaux, Martin, Villard 1969, p. 174-175 ; Muller-Dufeu 2002, p. 373, 392 et 429.

« Quelle œuvre pourrait-elle être, sinon l’Athéna lemnienne, sur laquelle Phidias a daigné inscrire son nom ? Oh oui ! Et l’Amazone qui s’appuie sur sa lance. »¹¹⁷⁰

Il en va ainsi aussi du casque attique et de la *pelta* qui sont posés au sol, derrière l’Amazone de Phidias, traits que l’on retrouve dans la statuette romaine. Le casque est porté par la guerrière et son bouclier, non soudé au reste de l’objet, avait également été découvert mais n’est plus conservé de nos jours. La *pelta* est un motif très répandu dans les provinces romaines gauloises et germaniques¹¹⁷¹, par conséquent possiblement à Bavay aussi.

Une blessure ensanglantée, incrustée de trois damasquinures en cuivre rouge, sur la cuisse gauche, l’affaissement du personnage vers l’arrière et la mélancolie dans le visage de l’Amazone sont, enfin, à rapprocher des œuvres de Crésilas, d’où également le rapprochement – et la possible confusion – avec son autre œuvre, le *vulneratus deficiens* décrite par Pline l’Ancien :

« Crésilas [a fait] un Blessé mourant, dont l’expression fait sentir ce qui lui reste de vie. »¹¹⁷²

Le bras gauche au-dessus de la tête est en revanche une caractéristique commune aux œuvres, à la différence de la musculature masculine de la statuette de Bavay plus révélée que dans les statues classiques.

Enfin, deux intailles représentent une Amazone dans une posture semblable à notre personnage (Fig. 170 et 171)¹¹⁷³ : sur les deux gemmes, elle se tient debout en s’aidant d’une lance tenue entre ses mains ; on observe, sur l’intaille probablement perdue de nos jours, une même position respective des jambes ; et enfin, elle est vêtue, sur l’exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France, d’une exomide serrée à la taille par une cordelière, telle celle de couleur rouge de notre candélabre, et d’une chlamyde dont le tombant est assuré par des poids.

Méduse

Méduse est l’une des trois sœurs Gorgone, créatures mythologiques habitant dans l’extrême Occident. Elle seule est mortelle. C’est une belle femme au crâne ailé, à la chevelure entremêlée

¹¹⁷⁰ Lucien, *Portraits*, 4 (Annexe 1).

¹¹⁷¹ Walter 1976, p. 210.

¹¹⁷² Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 19 (74) (Annexe 1).

¹¹⁷³ Richter 1950, p. 231, fig. 619 ; BnF s. d. X.

de serpents et au regard mortel. Quiconque le croise est pétrifié. Elle se fait décapiter par Persée et sa tête, fixée sur le bouclier d'Athéna, joue un rôle apotropaïque¹¹⁷⁴.

Le masque de Méduse se retrouve ainsi, comme élément décoratif, sur de nombreux supports dès le VII^e siècle av. n. è. Sur les meubles en bronze hellénistico-romains, le masque de Méduse est parfois présent, en élément figuré en bas-relief, comme médaillon d'applique de *fulcrum* de lit de table, mais celui-ci n'est pas rehaussé de décor polychrome¹¹⁷⁵.

Seule une petite applique en masque de Méduse, découverte dans la maison à la mosaïque de Bacchus et des Quatre Saisons à Volubilis, a les yeux argentés (cat. n°532). Elle a pu être une applique de coffre-fort et ainsi servir à protéger le contenu contre le mauvais œil.

Les personnages réels

Jeune homme : Kouros et Éphèbe

Le *kouros* – qui pourrait également être Apollon – et les Éphèbes, porteurs de luminaire, sont de styles grecs archaïques ou classiques (cat. n°486, 488, 489, 490 et 492). Ces éléments de mobilier datent du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. et meublent les riches demeures romaines dans un rapport avec le philhellénisme de l'aristocratie romaine.

La caractéristique commune à ces statues est de représenter un jeune homme debout, nu et athlétique. L'Éphèbe de Volubilis est plus facilement apparenté au monde dionysiaque en raison de sa couronne, un rameau de lierre (cat. n°492).

Les détails anatomiques (lèvre, sourcil, téton) des statues sont avivés de rouge et les globes oculaires sont composés de matières rapportées et serties dans des cavités préalablement réalisées. L'Éphèbe de Pompéi a par exemple conservé la matière dure blanche travaillée (os ou ivoire) qui anime le blanc de ses yeux (cat. n°489). Les yeux du *kouros* du *triclinium* de la maison de Caius Julius Polybius sont quant à eux colorés par l'emploi d'os et de pierres de différentes couleurs (cat. n°490).

Enfin, l'Éphèbe découvert à l'extérieur de l'enceinte de Pompéi est un cas particulier car son corps semble être intégralement recouvert d'une argenture (cat. n°488).

¹¹⁷⁴ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 136-137.

¹¹⁷⁵ Cf. *supra*, p. 163.

Acteur de théâtre

Les acteurs de théâtre sont à rapprocher du monde dionysiaque car les représentations théâtrales – tragédie, dithyrambe et comédie – sont des épreuves musicales intégrées aux fêtes religieuses grecques en l'honneur de Dionysos. Le dieu est de ce fait associé à l'image du théâtre.

Les Grandes Dionysies, ou Dionysies urbaines, sont les plus importantes fêtes en l'honneur du dieu. Elles sont organisées à Athènes par l'archonte éponyme dès le début du V^e siècle av. n. è. Le concours musical comprend des épreuves de dithyrambe, de tragédie et de comique se déroulant dans le théâtre de Dionysos au pied de l'Acropole ; l'ensemble du concours, au V^e siècle av. n. è., compte vingt chœurs dithyrambiques et dix-sept pièces, créés uniquement pour une seule représentation. À côté de cette importante fête, les Dionysies rurales, plus petites, sont organisées dans certains dèmes pour honorer le dieu. Les Athéniens célèbrent aussi les Lénéennes pour Dionysos en faisant concourir des épreuves de tragédie et de comédie à partir du milieu du V^e siècle av. n. è. Enfin, les Anthestéries sont organisés, à la fin du mois de février, durant trois jours, dont le premier, nommé *Πιθογία* (« l'ouverture des jarres »), est réservé à l'ouverture et à la première dégustation du vin de l'année passée, après en avoir offert en libation à Dionysos. Un concours musical est à cette occasion organisé¹¹⁷⁶.

L'art théâtral grec est très apprécié aux époques hellénistique et romaine, surtout la Nouvelle Comédie qui est très populaire à Rome. La comédie nouvelle apparaît dans la seconde moitié du IV^e siècle av. n. è. ; elle se déroule en cinq actes, a pour cadre la maison et la vie domestique et a une intrigue amoureuse et dramatique avec un dénouement toujours heureux et moralement irréprochable. Le chœur s'efface pour laisser plus de place à un dialogue entre les acteurs. Ces derniers sont stéréotypés, tel le Premier esclave de la maison, toujours nommé Daos, qui est espiègle, malin mais sans grande malice. L'un des plus grands représentants, néanmoins reconnu à titre posthume, de ce genre comique de l'époque hellénistique est l'auteur grec Ménandre. Enfin, la Nouvelle Comédie est adaptée à partir de la seconde moitié du III^e siècle av. n. è. à Rome, sous le nom de *fabula palliata*, et les pièces de théâtre grecques ont été abondamment reprises par deux poètes comiques latins, Plaute et Térence¹¹⁷⁷.

Quatre pièces de meuble et éléments figurés, colorés et liés au monde théâtral sont recensés dans le corpus d'étude : deux pièces sont des conduites d'évacuation de la fumée d'encensoir

¹¹⁷⁶ Moretti 2011, p. 77-87.

¹¹⁷⁷ Moretti 2011, p. 53-56.

plastique romain (cat. n°515 et 516), un élément est un réflecteur d'une lampe piriforme (cat. n°507) et le dernier est une applique d'un meuble non défini (cat. n°523).

Le personnage composant l'un des deux encensoirs en alliage cuivreux est un parfait exemple de la Nouvelle Comédie (cat. n°515). Il est identifié comme un Premier esclave : il est vêtu de l'habit typique de l'acteur comique composé d'un sous-vêtement à manches longues, d'une courte tunique et d'un manteau cintré. Il porte un masque comique aux sourcils froncés, aux yeux enfoncés, au nez camus et à la bouche grande ouverte. Il est, enfin, coiffé à la *speira*, c'est-à-dire que ses cheveux sont nattés, ce qui est une caractéristique essentielle du personnage.

Le Premier esclave tient dans sa main droite une perruque théâtrale – l'élément est rapporté et a été restauré au reste de l'objet – qui pourrait être un indice pour rapprocher le personnage à celui de Daos, l'esclave pédagogue des fils de Simon, présent dans la pièce *L'Eunuque* de Ménandre. En effet, dans l'Acte II, scène III (?), Daos propose de déguiser le frère cadet de Chérestrate en vieil eunuque, d'où la présence de la perruque, pour permettre à celui-ci de s'introduire dans une demeure et de se rapprocher d'une jeune athénienne dont il est tombé amoureux¹¹⁷⁸.

Il pourrait par ailleurs s'agir de l'esclave Daos dans une autre pièce de Ménandre, *La Périnthienne*, car il est assis sur un autel. À la fin de l'Acte IV (?) de cette pièce, le vieillard Lachès décide de mettre le feu à l'autel où s'est réfugié Daos, l'esclave de la maison, pour l'enfumer, l'obliger à descendre et ainsi répondre de ses manigances pour faire annuler le mariage arrangé que Lachès avait prévu pour son fils¹¹⁷⁹. En allant plus loin dans cette proposition, l'enfumage décrit dans la scène pourrait être symbolisé par la fumée de l'encens, sortant de la bouche du personnage et du dessous de l'autel.

L'autre encensoir, probablement découvert avec le premier, représente un autre personnage assis sur un autel (cat. n°516). Il est vêtu de l'habit long de l'esclave, mais ne porte pas de masque, et il tient dans sa main droite un sistre qui est le symbole du culte égyptien d'Isis. Sans la présence du masque, qui est obligatoire dans les épreuves théâtrales comiques et tragiques, la scène pourrait être une représentation de mimes où l'acteur parodierait un prêtre d'Isis chantant¹¹⁸⁰.

¹¹⁷⁸ Térance, *L'Eunuque*, Acte II, scène 3 (Annexe 1) ; Hart 2010, p. 150, n°87 ; Blanchard 2016, p. 69-89.

¹¹⁷⁹ Ménandre, *La Périnthienne*, Acte IV (Annexe 1) ; Hart 2010, p. 150, n°87 ; Blanchard 2016, p. 289-301.

¹¹⁸⁰ Kozloff *et al.* 1988, p. 303-306 ; The J. Paul Getty Museum 2002, p. 179.

Ces performances scéniques, tant d'acteur, de chanteur ou de danseur, se font généralement en dehors des concours musicaux et, en effet, les acteurs, hommes ou femmes, ont la particularité de jouer sans masque. Elles sont très populaires à la fin de la République et au début de l'Empire romain et le mime, ainsi que la pantomime, succèdent respectivement à la comédie et à la tragédie¹¹⁸¹.

D'autres pièces de meuble romain font également référence au monde du théâtre : des lampes plastiques sont en forme de masque comique, mais n'ont pas de décor polychrome¹¹⁸², et des lampes piriformes (type V) ont des éléments réflecteurs représentant un masque tragique. Un élément réflecteur reproduisant un masque tragique aux yeux anciennement incrustés d'un autre matériau a été découvert dans une niche creusée dans l'un des murs de la maison située à l'ouest du Palais dit de Gordien à Volubilis (cat. n°507).

Enfin, une applique aux yeux incrustés d'argent découverte à Boscoreale (cat. n°523) pourrait représenter un masque de tragédie et évoquer Dionysos *κεχηνώς*, celui qui « est bouche bée »¹¹⁸³.

Alexandre Hélios

Alexandre Hélios orne un porte-lampe sur socle découvert possiblement à Alexandrie (cat. n°494). Le jeune garçon est identifié comme l'enfant de Cléopâtre VII et de Marc-Antoine car il est vêtu en costume traditionnel mède, pantalon oriental et haute coiffe pyramidale plaqués de triangles argentés, en référence à son statut de roi d'Arménie et de Médie¹¹⁸⁴.

Les personnages indéterminés

Personnages féminins non définis

Une statuette d'élément de jambage de table, datant du troisième quart du I^{er} siècle de n. è. et conservé au J. Paul Getty Museum, représente une déesse romaine (cat. n°393). Elle est vêtue d'un chiton (*stola*) et d'un himation (*palla*) et porte un diadème en forme de croissant. Elle tenait possiblement dans ses mains un spectre et une patère.

¹¹⁸¹ Moretti 2011, p. 100-105.

¹¹⁸² Par exemple, une lampe en alliage cuivreux en forme de masque comique a été découverte dans la tombe 21 de la nécropole de St. Matthias à Trèves, date de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. et est conservée dans le Rheinisches Landesmuseum de Trèves (inv. 04,798a). Une autre similaire a été découverte dans le camp romain de Grimlinghausen à Neuss, date du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. et est conservée au Rheinisches Landesmuseum de Bonn (inv. 8900) (Fig. 172 et 173) ; La Baume 1964, p. 217-218, fig. 200 ; Menzel 1966, p. 83, n°200, pl. 63 ; 1986, p. 104, n°242, pl. 113 ; Goethert 1994, p. 339-341, n°15, fig. 11.

¹¹⁸³ Chantraine 2009, p. 1195-1196.

¹¹⁸⁴ Plutarque, *Vie d'Antoine*, XIII, 54, 7-8 (Annexe 1).

Il est difficile d'identifier cette déesse. La pose et la draperie du vêtement sont directement inspirées de la grande statuaire de l'époque classique, vers 430-410 av. n. è., et pourrait représenter soit Salus, Clementia ou Cérès par des comparaisons numismatiques, soit Junon ou Vénus par la posture et le drapé¹¹⁸⁵.

D'autres personnages n'appartenant pas à des meubles définis sont également difficilement identifiables. Un buste-médaille féminin, découvert à Herculaneum, coiffé d'un bonnet phrygien, paré d'un collier en argent et portant des fruits dans un pli de son chiton pourrait être la Nympe Pomone ou la déesse Tyché/Fortuna (cat. n°525).

Un buste féminin provenant de Volubilis est vêtu d'un péplos mais ne porte pas d'attribut (cat. n°531). Il pourrait s'agir de la déesse Junon.

Enfin, un dernier buste féminin, vêtu d'un péplos et coiffé d'un bandeau, n'est pas identifiable (cat. n°521).

Personnages masculins non définis

Un buste-médaille d'applique de *fulcrum* est difficilement identifiable : il orne l'un des accoudoirs de lit funéraire découvert dans une tombe à Amiternum et datant de la fin du I^{er} siècle av. n. è. (cat. n°42).

Il représente un homme vêtu d'un chiton rouge décoré de deux bandes verticales en argent et d'une chlamyde bien ajustée autour du cou et attachée par une fibule au niveau de l'épaule droite. L'homme est coiffé d'une courte chevelure crépue, de type africain ou indien, mais il n'en a pas les autres traits physiques. Il ne porte enfin aucun attribut.

Le personnage pourrait s'agir du dieu chtonien Hadès ou d'un autre personnage lié au monde funéraire tel que Dionysos ou un génie bacchique. Il pourrait également évoquer Silène, en liaison avec la protomé de mule située au sommet de l'applique de *fulcrum*, dans un type non conventionnel mais tout en ayant les traits physiques des bustes-médailles d'appliques de *fulcrum* de forme III : d'épais sourcils, de grands yeux incrustés d'argent, un nez camus et une moustache et une barbe épaisses et frisées.

Une applique de couronnement d'un trépied à couronnement amovible du Musée égyptien du Caire représente un homme nu, musclé, imberbe et coiffé d'un bandeau (cat. n°425). Il n'a pas

¹¹⁸⁵ Kozloff *et al.* 1988, p. 336-340, n°65.

d'attribut spécifique pour être identifié, mais il pourrait s'agir d'un pugiliste à cause de ses oreilles en « chou-fleur » comme l'est également le Pugiliste au repos¹¹⁸⁶.

Enfin, un buste-médaille masculin, datant de la fin du I^{er} siècle ou du II^e siècle de n. è., représente un homme barbu, vêtu d'un himation et portant un couteau en bandoulière. Le personnage serait peut-être un germain (cat. n°528).

1.2.2 Les animaux

Les représentations animales à détails et motifs colorés présentes sur les lits de table se situent exclusivement sur les parties supérieures des appliques de *fulcrum* (la protomé) (Fig. 142). D'autres figurations animales sont présentes sur les lits de table, mais elles n'offrent pas de décor polychrome : les socles de pied de forme I en forme de patte de lion¹¹⁸⁷ et, plus rarement, les extrémités des gaines de cadre agrémentées de tête de panthère (cat. n°328, 331, 332 et 418).

Les protomés appartenant aux appliques de *fulcrum* de forme II, qui sont d'origine grecque ou non définie, représentent des mules, des chevaux, des canards, des lions, des chiens et un éléphant.

Les équidés et les canards sont des représentations qui se poursuivent à travers les formes d'appliques de *fulcrum* plus récentes, alors que les protomés de lion (cat. n°13 et 174) et de chien (cat. n°25, 84 et 90) se limitent à orner les appliques de forme II datant du II^e siècle av. n. è. Malgré le peu d'informations concernant deux autres protomés aux yeux incrustés d'argent, l'une de chien (cat. n°122) et l'autre de lion (cat. n°121), il serait possible de les attribuer à des appliques de *fulcrum* de forme II en considérant ce type de représentation animale comme singulière à cette forme d'applique de *fulcrum* du II^e siècle av. n. è.

La grande majorité des protomés à décors polychromes provient d'appliques de *fulcrum* de forme III – elles sont au nombre de cinquante-trois sur les quatre-vingt-sept recensées dans le corpus d'étude. Ces protomés sont des panthères, des canards, des chevaux et surtout des mules.

Ce dernier animal devient, avec son pendant Silène en buste-médaille, un modèle iconographique pour cette forme d'applique de *fulcrum* (Fig. 143). Il est également l'animal présent sur les deux protomés d'appliques de forme IV (cat. n°11 et 17).

¹¹⁸⁶ L'objet est exposé au Palazzo Massimo delle Terme à Rome (inv. 1055).

¹¹⁸⁷ Cf. *supra*, p. 153.

Certains animaux susmentionnés et quelques autres se retrouvent sur les autres meubles d'apparat en bronze à décors polychromes comme élément de support, élément fonctionnel et applique décorative (Fig. 142).

Les félins, panthère et lion, sont les représentations animales les plus diffusées dans les éléments de mobilier : plusieurs tables romaines d'époque impériale ont leurs éléments de jambage en patte féline décorés de motifs floraux polychromes et surmontés d'une tête de panthère sans détail coloré (cat. n°396, 397, 400, 401 et 404). La tête de panthère termine élégamment deux anses de lampes découvertes à Banasa (cat. n°508 et 509). Des demi-corps de lion bondissant sont en applique décorative d'une grande lampe (cat. n°503). Une applique de panthère en ronde-bosse et une tête de lion en bas-relief ornaient probablement des coffres (cat. n°443 et 535). Et une panthère sans détail coloré accompagne Dionysos sur un élément de jambage de table romaine (cat. n°392). Des protomés de cheval ornent des anses de lampes piriformes (cat. n°499 et 506). Une lampe plastique prend la forme d'une tête de chien tenant un lièvre dans la gueule (cat. n°504). Une tête de chien agrémentait, enfin, un meuble non défini (cat. n°536).

Nous retrouvons d'autres animaux aux détails colorés, datés des I^{er} et II^e siècles de n. è., comme pièces de meuble : deux pattes de faon sont des éléments de jambage d'une table de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°398 et 399) et une applique en dauphin servait de poignée d'armoire (cat. n°446).

Ajoutons enfin, la présence d'animaux comme éléments décoratifs en bronze mais sans décor polychrome : deux dauphins sont les éléments de support de la grande lampe ornée de lion (cat. n°503), une colombe surplombe le couvercle d'une lampe plastique de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°505), une statuette d'aigle orne l'anse annulaire d'une autre lampe (cat. n°500) et des serpents accompagnent Héraclès, Silène et un Satyre (cat. n°495, 497 et 526).

Les pièces de meuble ou éléments figurés à décors polychromes se répartissent en neuf animaux, terrestres ou marins ; les animaux sont majoritairement en relation avec le monde dionysiaque, ou du moins avec le monde sauvage.

Panthère

La panthère est un animal proche de Dionysos, elle guide son char. Le fauve est également proche d'Éros à l'époque romaine¹¹⁸⁸.

¹¹⁸⁸ Stuveras 1969, p. 20-21.

Les quatre têtes de panthère ornant le lit de Monteleone di Spoleto sortent d'une collerette de pétales et sont dans une posture de rugissement (cat. n°328, 329, 331, 332). Ce sont des éléments rapportés en haut-relief, probablement en fonte pleine, qui s'insèrent dans les carrés moulurés situés à une des extrémités des gaines longitudinales ou angulaires du lit. Elles complètent ainsi le décor aux côtés des motifs géométriques polychromes.

Les protomés d'éléments de jambage de table (cat. n°396, 397 et 400), de trépied à couronnement amovible (cat. n°436 et 437) et de candélabre (cat. n°510-513), ainsi que les têtes félines des anses de lampe (cat. n°508 et 509) et la panthère montée par Éros en applique de coffre (cat. n°443), sont également dans une posture de rugissement avec la gueule ouverte et les crocs apparents.

La panthère allongée et montée par Éros (cat. n°443) a en plus son pelage marqué par des ocelles damasquinés de cuivre rouge et d'argent.

Quant aux deux protomés de panthère ornant des appliques de *fulcrum*, elles sont d'une très bonne facture (cat. n°147 et 148)¹¹⁸⁹. Elles ont été découvertes dans une pièce, probablement un *triclinium*, d'une riche maison sur l'Esquilin à Rome.

Les protomés sont fixées à des appliques de *fulcrum* de forme III et associées à un buste-médaille d'enfant émergeant d'une double collerette de pétales et à une garniture du champ médian richement décorée d'une acanthe arborescente polychrome. Les différentes pièces du meuble sont tout autant richement colorées (cat. n°209-212, 300-312 et 386).

La panthère est jaune brun et sort d'un calice d'acanthe. Elle a la tête tournée, la gueule ouverte et les crocs légèrement apparents. Son pelage est marqué d'ocelles incrustés : certains sont simplement plaqués d'argent alors que d'autres, techniquement plus difficiles à réaliser, sont doublement plaqués par superposition de cuivre rouge et d'argent et entourés d'une damasquinure d'argent.

Les deux appliques de *fulcrum* au jeu polychrome complexe ont une direction opposée, ce qui laisse penser qu'elles ne faisaient pas parties du même lit. Au contraire, elles s'affrontaient et ornaient probablement deux lits car un tel travail technique sur les panthères, entre autres, devait être mis en valeur et être pleinement visible.

¹¹⁸⁹ Il est également conservé au Walters Art Gallery de Baltimore une autre protomé de panthère mais sans décor polychrome datant du II^e ou I^{er} siècle de n. è. L'animal tire la langue, son pelage est finement incisé et il porte une guirlande de lierre (Reeder *et al.* 1988, p. 161, n°69).

Lion

Dans l'art grec et romain, le lion fait figure de gardien. Il a une valeur apotropaïque, d'où la présence de patte de lion sur divers pieds de meuble : lit de table, meuble-support, porte-lampe et meuble de rangement. Dans la mythologie, les lions constituent l'attelage des chars de Cybèle¹¹⁹⁰. Ils accompagnent également Dionysos et les Ménades. Le lion, et plus particulièrement le lion de Némée, apparaît enfin dans le mythe herculéen ; Héraclès tue le lion de Némée et fait de sa peau son attribut¹¹⁹¹.

Outre la représentation des pattes de lion sur les socles de lit décrite précédemment¹¹⁹² et celle des pieds de table (cat. n°396, 397, 401 et 404)¹¹⁹³, les éléments décoratifs sur les meubles en bronze se limitent généralement à la figuration de la tête du fauve.

Les protomés de lion sur les appliques de *fulcrum* sont dans une posture menaçante avec la gueule ouverte et les crocs visibles. La petite tête de lion, appartenant peut-être à un coffre, a les lèvres en cuivre rouge mais elle est moins expressive (cat. n°535). Enfin, les lions en argent ornant la gaine de plateau de la table découverte dans le péristyle de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°409) sont accroupis, ce qui est une représentation moins commune aux époques hellénistiques et romaines¹¹⁹⁴.

La protomé de provenance inconnue est peu détaillée (cat. n°174). La gueule et le pelage sont peu marqués et la crinière du lion est schématique. L'autre protomé de provenance inconnue semble similaire, même si elle a conservé l'incrustation d'argent des yeux du fauve (cat. n°121).

Deux protomés de lion sans ajout de polychromie provenant probablement de l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie sont du même style, avec néanmoins une crinière plus fournie et des incisions ondulées sur l'encolure pour exprimer la fourrure. Elles sont moulées en une seule pièce avec l'armature d'une applique de forme II d'origine grecque et appartiennent à un lit funéraire en bronze à double accoudoir. L'une des gaines de cadre du lit est décorée d'un rameau de laurier ou d'olivier (cat. n°226) et les socles des pieds en forme de patte de lion ont sûrement été décorés d'élément rapporté (cat. n°342-345).

¹¹⁹⁰ Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994, p. 178.

¹¹⁹¹ Cf. *supra*, p. 297.

¹¹⁹² Cf. *supra*, p. 153.

¹¹⁹³ Ce sont des pattes de félin, je les ai rapprochées du lion mais il n'est pas à exclure qu'elles puissent être de panthère.

¹¹⁹⁴ Stefani 2003, p. 125, n°A13.

Enfin, la protomé provenant de l'épave d'Anticythère (cat. n°13), malgré son mauvais état de conservation, est d'une haute facture. Les détails anatomiques sont très réalistes comme les petites oreilles rondes, le museau, la langue, les dents en éléments rapportés, actuellement disparues, et les mèches de la crinière. Ils sont en relief pour certains, ce qui indique que le modèle en cire était déjà bien modelé et dessiné et qu'un travail à froid précis par ciselure a été effectué pour accentuer le relief¹¹⁹⁵.

Éléphant

L'éléphant peut être un animal de parade en relation par exemple au triomphe d'un *imperator*. Il peut aussi être un animal de guerre tels les éléphants africains utilisés par Hannibal lors de la Deuxième guerre punique (218 – 202 av. n. è.) ou ceux, cette fois-ci asiatiques, rencontrés lors du voyage mythique de Dionysos en Inde¹¹⁹⁶, comme le décrit Lucien dans ses *Œuvres* sur *Dionysos* :

« Dès ce moment ils [les Indiens] se hâtaient de prendre les armes ; ils sellèrent leurs éléphants, leur passèrent le mors et dressèrent les tours sur leur dos, puis ils firent une contre-attaque contre les ennemis »¹¹⁹⁷.

L'éléphant n'est ici présent qu'une seule fois comme élément aux détails colorés, alors que l'animal est un sujet favori pour les artistes pergaméniens et cyzicènes¹¹⁹⁸.

La protomé d'éléphant appartient probablement à une applique de forme II (cat. n°91). D'après S. Faust, cela se justifie par la formation plane du chanfrein, qui est l'élément de transition entre la partie inférieure de la protomé et le reste de l'applique¹¹⁹⁹. Il est néanmoins difficile de pouvoir préciser davantage une datation qui se situe entre la seconde moitié du II^e siècle et le I^{er} siècle av. n. è.

Il est également difficile d'affirmer exactement l'origine africaine ou asiatique de l'éléphant car l'animal a deux grandes oreilles dépassant le sommet de son crâne, ce qui est une caractéristique principale de l'éléphant d'Afrique. Mais il a également deux petites bosses frontales et

¹¹⁹⁵ Une autre protomé de lion similaire mais sans incrustation est exposée au Ashmolean Museum d'Oxford (inv. 1971.384) (Faust 1989, p. 192, n°261, pl. 14,1 et 56,2). Elle appartient à une applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque et elle est en relation avec un buste-médaille d'Hercule, ce qui peut laisser penser que le lion en protomé serait dans ce cas une représentation du lion de Némée.

¹¹⁹⁶ Wünsche, Steinhart 2009, p. 98.

¹¹⁹⁷ Lucien de Samosate, *Œuvres, Opuscules 4, Dionysos*, 3 (Annexe 1).

¹¹⁹⁸ Piccot-Boube 1960a, p. 252.

¹¹⁹⁹ Faust 1989, p. 91.

l'extrémité supérieure de ses oreilles retombe légèrement, ce qui sont des caractéristiques de l'éléphant d'Asie.

La couleur de l'alliage cuivreux n'est pas connue. La trompe et les défenses du pachyderme ne sont pas conservées. Ces dernières étaient des éléments rapportés, peut-être en argent ou en ivoire, fixés par enchâssement. Les veines à l'intérieur des oreilles sont damasquinées d'argent. Les yeux sont plaqués d'argent pour symboliser la sclérotique alors que les pupilles sont creuses.

Enfin, l'éléphant porte un tapis de protection formé de plaques argentées positionnées en écaille. Deux bandes décorées de postes en argent le traversent. Il est soit un élément de parade soit une armure.

Faon

Le faon est en relation avec le monde sauvage et la chasse ; il est un compagnon des Ménades, et parfois une victime de leur transe¹²⁰⁰.

Sa peau, confectionnée en vêtement par les Ménades, habille de nombreux personnages ornant le mobilier d'apparat en bronze : quatre-vingt-quatre personnages, essentiellement du thiasse dionysiaque, sont au minimum vêtus d'une nébride.

Ce sont surtout des bustes-médallions d'applique de *fulcrum* de lit de table (cat. n°41-43, 45-47, 49, 51, 52, 56, 58-60, 63-70, 74-76, 79, 80, 82, 83, 88, 92, 93, 96-98, 104, 105, 108, 110, 111, 114-120, 127, 129-131, 133, 137, 139, 141-143, 145-148, 151, 156-160, 162-167, 170-171, 173 et 175-177), mais aussi quelques appliques de couronnement de trépied à couronnement amovible (cat. n°413-416, 419-423, 426, 430 et 431), un élément de jambage de table (cat. n°392) et une applique d'un meuble non défini (cat. n°518).

Le pelage de la nébride peut être plaqué, partiellement ou totalement, de cuivre rouge ou d'argent, ou parfois ce sont uniquement les ocelles du pelage qui sont colorés par ces métaux¹²⁰¹.

Comme pièce de meuble figurée, pour conclure, la patte du faon constitue les éléments de jambage d'une table découverte dans la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°398 et 399). Les

¹²⁰⁰ Cf. *supra*, p. 290.

¹²⁰¹ Pour plus de détails sur les détails colorés des nébrides, il faut se référer aux paragraphes sur les vêtements de chaque personnage concerné.

deux fines pattes sont stylisées et se terminent par un sabot biongulé et des motifs géométriques et floraux rouges et argentés décorent toute leur longueur.

Mule

La mule est le compagnon par excellence de Silène ; elle l'accompagne, le prévient des dangers et le soutient quand il est ivre. La mule est aussi affiliée, dans une moindre mesure, aux autres personnages du thiasos (Fig. 143).

La mule est uniquement présente comme élément décoratif sur les lits de table ; elle est toutefois l'animal le plus représenté dans les protomés d'applique de *fulcrum* à décors polychromes (Fig. 143) : cinquante-huit sont recensées dans notre corpus d'étude¹²⁰².

Elles sont présentes dès le II^e siècle av. n. è. sur les appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°12, 55, 64, 130, 167 et 171). La protomé de mule découverte dans une maison de Pella (cat. n°130) serait même l'attestation la plus ancienne d'une protomé à décors polychromes connue à ce jour.

La protomé de mule rehaussée de couleurs devient ensuite l'animal le plus largement représenté sur les appliques de forme III avec quarante-six objets archéologiques découverts à ce jour (cat. n°18, 22-24, 30, 37, 42-44, 53, 54, 61, 62, 68, 69, 71-73, 77, 81, 89, 94-97, 100-103, 106, 107, 110, 113, 125, 126, 128, 132, 135, 136, 138, 140, 145, 146, 149, 151 et 161).

Les lieux de découvertes de ces protomés montrent qu'elles ont été largement diffusées dans l'ensemble du bassin méditerranéen entre le début du I^{er} siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è. (Fig. 3).

Les protomés de mule sont encore présentes jusqu'au II^e siècle de n. è. sur les appliques de *fulcrum* de forme IV, et elles en sont même la seule représentation animale dans les appliques de *fulcrum* rehaussées de couleurs (cat. n°11 et 17).

Il reste enfin quatre protomés de mule dont l'appartenance à une forme d'applique n'est pas précisément définie car je n'ai pu les étudier de visu, ou même à l'aide d'une photographie, et leur description n'est pas assez précise. Deux d'entre-elles ont été découvertes en 1864 dans le

¹²⁰² Seize autres protomés de mule mais sans incrustation pour un rendu polychrome ont par ailleurs été découvertes ((Faust 1989 p. 77-84)) : quatre protomés appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme II, dont trois certaines à des formes II d'origine romaine (Faust 1989, p. 159, 195-196 et 212, n°26, 283-284 et 395, pl. 11,1, 43,4, 44,1 et 44,3) (cat. n°287 et 288 en relation avec les gaines de cadre du lit à décors polychromes) ; six autres appartiennent à des appliques de forme III (D'Andria 1970, p. 96-97, n°144, pl. XXXI ; Faust 1989, p. 174, 184-185, 190, 195 et 207, n°128, 204, 214, 242, 278 et 359 ; Caylus-recueil s. d. II) ; et six autres encore appartiennent à des appliques de forme IV (Faust 1989, p. 164, 169, 178, 190 et 224, n°53, 84, 162, 243 et 501, pl. 53,1).

tumulus de Pastoucha dit « de l'Esprit » (Doukhova Moghila) à Philippopolis en Bulgarie : elles étaient conservées au château de Saint-Cloud et ont probablement été détruites lors de l'incendie du château durant la guerre franco-prussienne de 1870 (cat. n°153 et 154). Les deux dernières protomés ont quant à elles été mentionnées, avec une courte description, lors de ventes d'objets d'art à Paris, l'une en 1888 (cat. n°123) et l'autre en 1893 (cat. n°124).

La direction des protomés de mule des appliques de forme II d'origine grecque est exclusivement vers la gauche.

Les protomés de mule sont des éléments coulés séparément à l'armature, sauf exception d'une protomé d'applique de forme II d'origine grecque appartenant à la Fondation Gandur pour l'Art à Genève (cat. n°55) et de trois autres protomés sans décor polychrome d'applique de forme II d'origine romaine : l'une conservée au Museo Etrusco Guarnacci à Volterra¹²⁰³ et deux autres conservées au Musée du Louvre¹²⁰⁴.

Les mules ont une posture commune avec la tête tournée, les traits du visage tendus, la bouche généralement entrouverte, les lèvres saillantes, les naseaux dilatés et les longues oreilles toujours rabattues en arrière. Ces caractéristiques peuvent être les signes d'un animal énervé ou contrarié ou d'une mule effectuant le braiement comme l'animal de Silène lors de l'expédition en Inde :

« [...] l'âne de Silène fit entendre des braiements martiaux [...] »¹²⁰⁵.

La bouche de la mule connaît néanmoins de légères modifications au cours des quatre siècles de production¹²⁰⁶. Elle est fermée pour les protomés les plus anciennes, celles appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°12, 55, 64 et 130). Seules les protomés de mule d'appliques de forme II provenant de l'épave de Mahdia (cat. n°167 et 171) ont la bouche entrouverte comme cela devient, à partir du début du I^{er} siècle av. n. è., la forme stylistique la plus répandue pour les protomés d'appliques de forme III (cat. n°18, 24, 30, 37, 42, 43, 53, 68, 69, 71-73, 77, 94, 96, 97, 107, 110, 113, 125, 126, 128 et 161).

¹²⁰³ Le numéro d'inventaire de l'objet est 683/1 (Faust 1989, p. 212, n°395, pl. 44,3 et 79,5).

¹²⁰⁴ Le numéro d'inventaire de ces objets est Br 3673 et ils sont en relation avec les gaines de cadre de lit (cat. n°287 et 288) (Faust 1989, p. 195-196, n°283-284).

¹²⁰⁵ Lucien de Samosate, *Œuvres, Opuscules 4, Dionysos*, 4 (Annexe 1).

¹²⁰⁶ Il ne m'a pas été possible par manque d'information de définir précisément le positionnement de la mâchoire pour quelques mules (cat. n°22, 54, 61, 62, 89, 100, 101-103, 123, 124, 149, 153 et 154).

Certaines mules ont la lèvre inférieure plus pendante que d'autres et la protomé de mule du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon (cat. n°24) a les lèvres marquées par des stries obliques.

Toutefois, certaines protomés de mule appartenant à des appliques de forme III conservent une mâchoire fermée (cat. n°23, 132, 138 et 140).

Et la protomé de mule découverte à Hassanbeili en Asie Mineure (cat. n°23) est la seule à maintenir dans sa bouche un anneau : est-ce un ajout postérieur ou un élément d'harnachement ? La dernière hypothèse pourrait être possible car, comme nous le verrons, certaines mules semblent également équipées d'une muserolle.

L'un des derniers groupes de mules, toujours d'appliques de forme III, peut être mis en évidence car elles ont la bouche complètement ouverte (cat. n°44, 95, 106, 135, 136, 145 et 146). Elles datent uniquement du I^{er} siècle de n. è. Certaines sont encore plus détaillées avec la présence des dents et de la langue.

Concernant enfin les deux protomés de mule appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme IV (cat. n°11 et 17), elles semblent avoir la bouche fermée.

Comme les protomés de cheval, les mules ont les yeux grands ouverts et leurs techniques d'incrustation sont identiques¹²⁰⁷. L'état de conservation des yeux est pour certaines très bon, mais il est vrai que la grande majorité des incrustations oculaires n'est pas conservée.

Le fond de l'œil est plein ou creusé, tant pour les protomés de mule appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque que pour celles d'appliques de formes III et IV. Certaines mules ont les yeux légèrement incisés pour marquer le contour, la pupille et parfois l'iris. Ces yeux ont évidemment le fond plein avec un profil convexe, mais ils ne semblent pas avoir été pour autant incrustés (cat. n°11, 18, 53, 55, 125, 126, 130, 140, 151 et 161).

D'autres mules ont également le fond de l'œil plein mais soit avec un profil convexe et un contour incisé permettant l'insertion d'une plaque de métal pour un rendu polychrome (cat. n°44, 72, 77, 81, 96, 97, 106, 107, 110, 132, 136 et 138), soit avec un profil concave permettant probablement l'incrustation d'un autre matériau (pierre, pâte de verre) à l'aide d'une matière organique adhésive (cat. n°30, 62 (?) et 95).

¹²⁰⁷ Il ne m'a pas été possible de préciser pour certaines protomés de mule ni la forme du fond de l'œil ni le métal incrusté (cat. n°54, 61, 100-103, 123 et 149).

Les dernières mules, qui ont perdu l'incrustation des yeux, ont quant à elles un percement complet du fond de l'œil (cat. n°17, 128, 167, 171) ou seulement celui de l'iris (cat. n°37, 89 et 94 (?)) pour l'insertion d'un métal ou d'un autre matériau.

Les incrustations conservées des yeux sont des billes de pâte de verre de plusieurs couleurs (cat. n°12 et 73), des plaques en alliage cuivreux (cat. n°24) ou en argent (cat. n°22 et 135) et souvent des plaques en argent serties en leur centre d'un autre matériau (cat. n°23, 42, 43, 68, 69, 71, 145 et 146)¹²⁰⁸. Pour ce dernier type d'ajout de couleurs, les protomés de mule découvertes dans une tombe d'Amiternum (cat. n°145 et 146) et le fragment de protomé découvert dans les environs de Naples (cat. n°71) en sont des exemples en bon état de conservation : leurs yeux combinent des incrustations d'argent et probablement de pâte de verre.

La précision dans le réalisme de l'œil est par conséquent variable. La majorité des protomés de mule, qui appartiennent toutes à des appliques de *fulcrum* de forme III datant du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle de n. è., a l'œil entièrement plaqué d'argent pour matérialiser la sclérotique. Cette plaque d'argent a en plus un renforcement circulaire pour permettre l'incrustation d'un autre matériau, comme nous l'avons vu, pour symboliser l'iris et la pupille.

L'une des protomés de mule du British Museum (cat. n°73), appartenant également à l'une applique de forme III et dont les yeux sont en pâte de verre, est néanmoins, à mon sens, la protomé avec le plus grand réalisme dans les yeux. La pâte de verre comprend trois couleurs correspondant chacune à une partie anatomique de l'œil : le blanc pour la sclérotique, le marron pour l'iris et le noir pour la pupille.

L'ensemble des protomés de mule a également un accessoire posé sur leur garrot¹²⁰⁹. Deux protomés, appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque, provenant pour l'une d'une maison de Pella (cat. n°12) et pour l'autre de Mélos (cat. n°64) et datant respectivement de la première moitié du II^e siècle av. n. è. et de la fin du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. n. è., ont un rameau de vigne posé sur le garrot. Celui provenant de Mélos était malheureusement très mal conservé et la protomé a disparu lors de la Seconde Guerre Mondiale. À partir de l'étude de l'autre protomé, le rameau se compose de feuilles et de deux grosses

¹²⁰⁸ Deux protomés de mule ont les yeux incrustés d'argent mais il ne m'a pas été possible de préciser la technique d'incrustation oculaire (cat. n°64 et 124).

¹²⁰⁹ Deux protomés de mule sont cependant trop fragmentaires pour pouvoir préciser si elles étaient munies d'un accessoire sur leur garrot (cat. n°71 et 106) et deux autres protomés de mule, disparues de nos jours, n'ont pas une description assez détaillée pour permettre de préciser cet élément décoratif (cat. n°153 et 154).

grappes de raisin modelées en relief et finement travaillées à froid pour accentuer les détails des nervures des feuilles et des grains de raisin.

Quatre autres protomés de mule à décors polychromes sont couvertes d'un tapis sur le garrot. L'une appartient à une applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque, datant du II^e siècle av. n. è. et coulée en une seule pièce avec l'armature (cat. n°55). Elle est légèrement abîmée au niveau de l'extrémité inférieure de son revers. Une autre protomé provient d'une applique de forme IV découverte à Orange, date du I^{er} ou du II^e siècle de n. è. et son décor ne semble être qu'incisé (cat. n°17). Les deux dernières protomés de mule (cat. n°123 et 124) n'ont malheureusement que peu d'information ; nous savons seulement que le revers de leur tapis est décoré de damasquinures en argent.

La fonction même du tapis ne peut être précisée ; il peut s'agir d'un tapis de selle pour la montée ou seulement d'un tapis d'ornementation pour une parade. Le tapis se présente toujours de la même façon : posé sur le garrot de l'animal et replié à son extrémité supérieure. C'est le revers de cette extrémité repliée qui est décoré de motifs, majoritairement, polychromes.

Le tapis est modelé en relief dès le modèle en cire, sauf exception de revers qui sont ajoutés lors d'un travail à froid après coulée. Nous les verrons plus en détail par des exemples dans le prochain paragraphe traitant spécifiquement de la combinaison iconographique du tapis et de la pardalide.

Les motifs ornant le revers du tapis de deux des quatre protomés précitées sont des motifs géométriques. Le revers du tapis de la protomé de mule appartenant à la Fondation Gandur pour l'Art de Genève est décoré de deux bandes damasquinées d'un métal, partiellement conservées de nos jours (cat. n°55). Les deux bandes sont parallèles et forment un angle droit pour suivre le pourtour du tapis. L'une des deux bandes longe la bordure du tapis, alors que la seconde est située plus à l'intérieur.

Le revers du tapis de la protomé découvert à Orange (cat. n°17) est quant à lui décoré de deux petits cercles séparés par une bande, mais l'ensemble ne présente pas de trace d'incrustation pour un rendu polychrome.

La majorité des protomés de mule ont néanmoins comme accessoires portés sur leur garrot un tapis et une pardalide. Cette dernière est soit nouée sous l'encolure comme celle portée par la protomé de mule du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon (cat. n°24), soit simplement posée sur le garrot de l'animal telle celle portée par la protomé découverte dans

l'épave *Fourmigue C* à Golfe-Juan (cat. n°110, pl. 29.5). Le tapis se présente de la même manière que celui ornant les protomés précédemment décrites sauf qu'une pardalide le recouvre partiellement ; le recouvrement n'est que partiel car la pardalide est elle-même recouverte par le revers du tapis.

La pardalide est modelée dès le modèle en cire et reprise ensuite à froid par ciselure. Elle est plus ou moins réaliste, essentiellement au niveau de la gueule de l'animal et dans le détail du pelage en léger relief. La tête du fauve est toujours dirigée vers le bas, son œil est marqué par une incision longitudinale, son oreille ronde est dessinée et sa gueule est ouverte dont on distingue parfois les canines. La protomé de mule du musée de Besançon en est un exemple (cat. n°24, pl. 9.8).

Le pelage du fauve peut être classé suivant quatre catégories stylistiques¹²¹⁰ : la première correspond aux pardalides dont le pelage est peu représenté (cat. n°53, 89, 107, 130, 161 et 167) ; la deuxième comprend les pardalides dont la fourrure est marquée en relief uniquement à son extrémité inférieure (cat. n°37, 42, 62, 73, 96, 97 et 171) ; la troisième catégorie regroupe les fourrures complètement dessinées et finement travaillées (cat. n°11, 18, 22, 24, 30, 43, 44, 54, 61, 68, 69, 72, 77, 81, 94, 110, 113, 125, 126, 128, 132, 135, 136, 138, 140 et 151) ; et la dernière catégorie correspond aux pardalides ayant les ocelles de leur pelage représentés et, par placage, incrustés d'argent (cat. n°23, 95, 145 et 146).

Les protomés de mule munies d'une pardalide et appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ont la peau de panthère peu modelée en relief. La protomé provenant de Pella (cat. n°130) semble avoir une pardalide aniconique et les deux protomés provenant de la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°167 et 171) ont, pour la première, une pardalide marquée d'incisions longitudinales. La seconde protomé a même la fourrure de sa pardalide en relief dans la partie inférieure.

Les pardalides sur les protomés de mule d'applique de forme III ont des représentants dans les quatre catégories avec néanmoins une grande majorité pour la troisième : celle à la fourrure entièrement modelée en relief.

Ce style iconographique est présent dès le I^{er} siècle av. n. è. et ce jusqu'au I^{er} siècle de n. è., et même jusqu'à la fin du I^{er} siècle ou la première moitié du II^e siècle de n. è. avec l'exemple de

¹²¹⁰ Il ne m'a pas été possible de pouvoir préciser le style exact de cinq pardalides (cat. n°400, 451, 269, 437 et 438).

la seule protomé de mule couverte d'une pardalide d'applique de *fulcrum* de forme IV (cat. n°11).

Les incisions marquant le pelage de certaines pardalides de protomés appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme III sont également différentes. Nous retrouvons soit des incisions en V pour la pardalide posée sur la protomé de mule découverte dans la cour du *fanum* I à Martigny-la-Romaine (cat. n°61), soit des courtes incisions ondulées sur la pardalide d'une des protomés découvertes à Herculaneum (cat. n°18), soit des incisions longitudinales comme sur la pardalide de la protomé découverte dans la Maison de l'Éphèbe à Pompéi (cat. n°132) ou sur celles des protomés découvertes dans les environs de Naples (cat. n°68 et 69).

La protomé provenant d'Adana (cat. n°53) est quant à elle particulière car sa pardalide est très fine. Elle est marquée par des plis et les griffes du fauve sont représentées pendantes sur la partie inférieure du garrot de la mule.

Il est à noter également que les pardalides des protomés de mule, qui sont appliquées chacune à un accoudoir du lit découvert dans l'une des tombes à Amiternum et actuellement exposé au Museo Archeologico Nazionale de Chieti (cat. n°68 et 69), sont différentes : l'une présente une fourrure uniquement modelée dans l'extrémité inférieure, alors que la seconde a une fourrure entièrement en relief.

Pour conclure sur les pardalides ornant les garrots des mules, les plus beaux exemplaires proviennent des protomés de mule découvertes dans l'autre tombe à Amiternum et actuellement exposées au musée Centrale Montemartini à Rome (cat. n°145 et 146). Leur pardalide est modelée en relief avec la gueule du fauve ouverte et surtout avec une fourrure finement retravaillée à froid. Elle se compose de courtes mèches ondulées en relief situées aux extrémités et au niveau de la crinière, de longues incisions longitudinales, également ondulées, marquant l'intérieur et de petits placages d'argent circulaires représentant les ocelles du pelage.

Comme nous l'avons fait remarquer, la pardalide est posée sur un tapis dont l'un des angles est replié, ce qui forme un revers de forme triangulaire. L'angle du tapis se termine, généralement, par trois franges.

Le revers du tapis est l'élément de la protomé le plus richement coloré. Il peut être moulé avec le reste de la protomé, comme le laisse suggérer le travail de finition des deux protomés découvertes aux Roches-de-Condrieu (cat. n°125 et 126). En effet, la pardalide située en-dessous du revers du tapis n'est pas décorée à la différence de sa partie visible qui a le pelage

finement ciselé. Cela me laisse à penser que le revers du tapis a été ajouté au modèle en cire de la protomé et l'ensemble a été coulé en une seule fois, cela empêche donc un travail sur la totalité de la pardalide.

Le revers du tapis peut également être un élément rapporté fixé par incrustation, comme nous le voyons sur certaines protomés grâce à sa disparition et à la rainure d'insertion laissée apparente. La protomé de mule découverte sur la voie pavée proche de la maison à la mosaïque d'Orphée à Volubilis en est un excellent exemple (cat. n°135), ainsi que les deux protomés de mule découvertes dans l'une des tombes d'Amiternum (cat. n°145 et 146)¹²¹¹.

Les motifs décorant le tapis sont majoritairement géométriques : bande, grecque, dent-de-loup, cercle, losange, parallélogramme et motif pyramidal¹²¹². Excepté quelques décors qui sont des motifs végétaux : rinceau, fleur ouverte, rameau de laurier/olivier¹²¹³.

Le décor peut être simple, avec un seul motif, ou plus complexe, grâce à une combinaison de motifs, tel le revers de la protomé du Museo Nazionale delle Terme à Rome qui combine, pour son décor en argent, une damasquinure de perles, des motifs pyramidaux et de grecques (cat. n°151).

Le motif de grecques est le plus répandu des motifs sur les revers de tapis ; il est seul ou accompagné d'un ou de plusieurs autres motifs et il est exclusivement damasquiné d'argent¹²¹⁴.

L'argent est le seul métal incrusté pour les décors sur les revers de tapis, sauf pour quelques protomés de mule, datant du I^{er} siècle de n. è. et découvertes uniquement en Campanie, à Pompéi (cat. n°30 et 132) et à Herculaneum (cat. n°18), et dans la province romaine de Maurétanie Tingitane, à Lixus (cat. n°161), à Volubilis (cat. n°136 et 138) et à Banasa (cat. n°140). Ils combinent un jeu polychrome par des incrustations d'argent et de cuivre rouge¹²¹⁵.

¹²¹¹ Dans sa publication de 1960, Chr. Piccot-Boube nous donne une photographie des deux protomés avec leur revers de pardalide détaché (cat. n°145 et 146, pl. 38.2).

¹²¹² Cf. *infra*, p. 346 *sqq.*

¹²¹³ Cf. *infra*, p. 335 *sqq.*

¹²¹⁴ Le motif de grecques a plusieurs types qui seront détaillés plus particulièrement dans la partie traitant des motifs géométriques dans l'ensemble du mobilier d'apparat : cf. *infra*, p. 351 *sqq.*

¹²¹⁵ La protomé de mule découverte dans le deuxième bastion, situé à l'est de la Porte dite de Tanger, à Volubilis (cat. n°136) a son décor fortement abîmé et ne conserve qu'une incrustation partielle de cuivre rouge pour sa frise de dents-de-loup. Le motif central trop abîmé n'a pas conservé ses damasquinures, mais qui ont probablement dû être en argent.

Il faut également noter que les frises de perles décorant le pourtour des revers des tapis des protomés de mule provenant des Roches-de-Condrieu semblent être réalisées en alliage cuivreux et par la technique de la granulation (cat. n°125 et 175).

Et remarquer que le décor de postes polychrome ornant le revers du tapis de la protomé de mule découverte dans le *tablinium* de la maison à la mosaïque de Vénus à Volubilis (cat. n°138) est exécuté à l'aide d'une technique complexe de superposition de placages. Le décor se compose en effet d'une lamelle de cuivre rouge de 5 mm de largeur plaquée dans une rainure longeant les bords du tapis en alliage cuivreux et qui est, elle-même, incrustée de postes en argent.

Pour achever notre étude typologique et stylistique des protomés de mule à décors polychromes, il convient de décrire le ou les accessoires ornant la tête et l'encolure de l'animal.

Certaines mules ne portent aucun accessoire (cat. n°30, 53, 54, 68, 69, 89, 96, 97 et 107). Elles appartiennent toutes à des appliques de *fulcrum* de forme III datant du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle de n. è. Elles ont été découvertes soit à Adana en Turquie, soit à Fuente-Tójar dans le sud de l'Espagne, soit, pour la majorité d'entre-elles, en Campanie¹²¹⁶.

Le reste des protomés de mule, qui correspondent au plus grand nombre, est au minimum orné d'une couronne de lierre, faisant ainsi directement référence à la mule du thiasse dionysiaque. Elles sont par ailleurs mentionnées par Hygin et Juvénal dans leur œuvre, respectivement :

« Quant à nos ancêtres, ils avaient, sur les lits de leurs salles à manger, sur les montants, des têtes de petits ânes attachées avec de la vigne, signifiant qu'(ils en) avaient inventé l'agrément »¹²¹⁷.

« Les lits étroits offraient leurs flancs sans ornements ; à leur chevet d'airain, on voyait la tête grossière d'un âne couronné autour de laquelle folâtraient gaiement de rustiques enfants »¹²¹⁸.

Les protomés de mule couronnée de lierre sont présentes dès le II^e siècle av. n. è. sur les appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque et jusqu'au II^e siècle de n. è. sur les appliques de forme IV.

¹²¹⁶ Deux des protomés de mule sans ornementation au niveau de la tête et de l'encolure n'ont malheureusement pas de provenance connue (cat. n°54 et 107).

¹²¹⁷ Hygin, *Fables, Quis quid invenerit (Les inventeurs et les auteurs)*, 274, 1 (Annexe 1).

¹²¹⁸ Juvénal, *Satires*, XI, 96-98 (Annexe 1).

Il est néanmoins important de mentionner deux mules qui ne sont pas ornées d'une couronne de lierre : la première est conservée à l'Ashmolean Museum à Oxford (cat. n°113), elle date du I^{er} siècle av. n. è. ou du I^{er} siècle de n. è. et elle est couronnée d'un bandeau torsadé qui se prolonge en ruban sur son encolure et qui est damasquiné de deux liserés d'argent.

La seconde est la protomé découverte près de la maison à la mosaïque d'Orphée à Volubilis (cat. n°135), elle date du début du I^{er} siècle de n. è. et elle est couronnée de rameaux de vigne entrelacés et composés de feuilles dentelées et de petites grappes de raisin.

La couronne de lierre se compose de rameaux entrelacés au niveau du front de l'animal et passant sous ses oreilles et dans sa crinière. Elle se compose, généralement, de trois ou quatre feuilles cordiformes positionnées sur les tempes et l'encolure et de baies disposées en quatre corymbes sur le front.

La couronne de lierre est en relief, moulée avec le modèle en cire principal et finement travaillée, jusqu'à représenter par exemple les nervures des feuilles de lierre.

Certaines ramilles, situées entre les feuilles et le rameau, semblent néanmoins avoir été soudées telles celles qui ornaient la protomé de mule du Museo Civico Romano de Brescia (cat. n°37) ou celles de la protomé du Museo Nazionale delle Terme (cat. n°151) ou encore celle découverte à Banasa (cat. n°140). Concernant cette dernière protomé, l'ajout postérieur des ramilles a été confirmé par l'analyse radiographique qui a permis de distinguer des trous d'insertion au niveau des points d'attache des feuilles et du rameau¹²¹⁹.

Les couronnes de lierre des protomés de mule découvertes dans l'une des tombes d'Amiternum semblent également être des éléments rapportés, même en ce qui concerne les baies disposées en corymbe sur le front de l'animal (cat. n°145 et 146, pl. 40.3 et 40.4).

Certaines protomés de mule ont, en plus de la couronne de lierre, un lemnisque (cat. n°12, 23, 43, 55, 73, 95, 100, 101, 110, 130 et 151). C'est un ruban qui est attaché à la couronne et qui permet de la maintenir.

Le ruban est large et en bas-relief ; il passe dans la crinière, et parfois sur l'oreille de l'animal (cat. n°55, 73 et 95), il se prolonge le long de l'encolure, généralement de manière parallèle à la crinière, certains rubans se replient ensuite à angle droit (cat. n°23, 43, 100, 110 et 151), et il

¹²¹⁹ Piccot-Boube 1960a, p. 240.

se termine par un lacet sinueux (cat. n°12, 23, 73, 55, 110, 151) ou en un bout arrondi (cat. n°43 et 95).

Le ruban peut être décoré soit d'une simple incision le long des extrémités (cat. n°23 et 43), soit de damasquinures d'argent (cat. n°110), soit encore d'un placage d'argent (cat. n°151).

Les deux protomés de mule ornant le lit funéraire découvert dans une tombe d'Amiternum sont parées d'une couronne de lierre mais également, à la différence des autres protomés, d'un bandeau sur le front (cat. n°145 et 146). Le bandeau est plaqué de cuivre rouge, retombe sur chaque joue et se termine par quatre lacets sinueux.

D'autres accessoires agrémentent, en plus, certaines protomés de mule à décors polychromes. Trois protomés de mule appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°12, 55 et 130), dont deux proviennent de Pella, et à une applique de forme III (cat. n°73) ont une cloche pendue autour du cou.

La cloche est modelée en cire avec le reste de la protomé et sa sangle peut être décorée de stries obliques, telles celle découverte dans une maison à Pella (cat. n°12) ou celle du British Museum (cat. n°73).

Un autre accessoire, enfin, est présent sur quelques mules et semble être un élément d'harnachement, comme une muserolle, ou un élément de parade (cat. n°71, 106, 145 et 146). Il se présente comme une plaque protégeant le nez de l'animal. Elle est en argent et n'est conservée que sur deux des quatre protomés de mule (cat. n°145 et 146) – les deux autres ne conservent que la rainure du placage.

Cheval

Le cheval serait en relation à Artémis ; deux protomés de cheval sont associées à des bustes-médallions d'Artémis (Fig. 143). De plus, parfois paré de la pardalide, l'équidé est à associer au monde sauvage, voire au monde dionysiaque.

Les protomés de cheval d'applique de *fulcrum* enrichies par des détails polychromes sont au nombre de sept. Leur période de production s'étend du II^e siècle av. n. è. au I^{er} siècle de n. è. : quatre protomés appartiennent à des appliques de forme II d'origine grecque (cat. n°50, 109, 134 et 166) et trois appartiennent à des appliques de forme III (cat. n°57, 111 et 447)¹²²⁰.

¹²²⁰ Un ensemble de protomés de cheval sans décor polychrome existe également ; les chevaux sont similaires à ceux ayant des ajouts de couleurs par incrustations ou patines suivant leur appartenance à une forme d'applique de *fulcrum* (Faust 1989, p. 71-77). Il a néanmoins été découvert une protomé de cheval singulière qui est au British

Les protomés sont orientées vers la gauche, sauf la protomé découverte dans la boutique V d'Herculanum qui appartenait à une applique de *fulcrum* dirigée vers la droite¹²²¹ (cat. n°57) et peut-être le fragment d'une protomé de cheval aux yeux anciennement incrustés découvert dans une habitation de l'îlot des bronzes à Délos dont la direction ne peut être précisée (cat. n°50).

Les protomés de cheval sont également coulées séparément à l'armature, exception faite de deux protomés de provenance inconnue et appartenant à des appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°109 et 134).

Notre corpus d'étude recense également deux anses de lampe à corps piriforme romaine se terminant par une protomé de cheval émergeant d'un calice floral (cat. n°499 et 506). Seule la protomé de la lampe de Port-Jérôme a pu avoir des inserts dans les yeux.

Les chevaux ont une posture commune : celle du hennissement de colère. La tête de l'animal est tournée ; des plis sont marqués au niveau de l'encolure, surtout sur les protomés d'applique de forme II d'origine grecque (cat. n°109, 134 et 166). La bouche est ouverte ; les dents et parfois la langue (cat. n°111) sont figurées. Les oreilles sont dressées et les traits du chanfrein sont tendus avec les veines apparentes et les naseaux dilatés. Xénophon, sur cette dernière caractéristique, donne une explication dans son traité sur l'équitation :

« Les naseaux ouverts, en outre, sont meilleurs pour le souffle que les naseaux resserrés et sont un indice de fougue. En effet lorsqu'un cheval se met en colère contre un cheval, ou s'énerve au cours du travail, il dilate les naseaux.»¹²²².

Les yeux de l'animal sont également grands ouverts. Les deux protomés de cheval datées du courant du II^e siècle av. n. è., l'une découverte dans l'îlot des bronzes de Délos (cat. n°50) et l'autre de provenance inconnue (cat. n°109), ont le fond de l'œil plein. La seconde protomé a en plus un surcreusement du contour du globe oculaire et de la pupille. Pour interpréter cette particularité technique, on peut émettre l'hypothèse que l'œil était recouvert d'une plaque de métal, probablement d'argent, encastrée dans la rainure du contour de l'œil et renfoncée dans le surcreusement de la pupille pour marquer un effet d'ombre à cet endroit.

Museum (inv. 1772,0318.48) car l'animal est ailé et appartient à une applique de forme IV par sa position redressée et par ses dimensions (H : 66 mm ; l : 37 mm) (Faust 1989, p. 178, n°161, pl. 43,3 ; British Museum s. d. XXII).

¹²²¹ Il est à noter que l'illustration de la protomé publiée dans *Homo faber: natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei* (Ciarallo, De Carolis 1999, p. 150, n°149) et dans *Das Antiquarium von Herkulaneum* (Ascione, Pagano 2000, p. 104, n°49) est inversée et retouchée.

¹²²² Xénophon, *De l'art équestre*, I, 10 (Annexe 1).

Les autres protomés de cheval ont le fond de l'œil percé pour une technique d'incrustation différente : soit avec une plaque d'argent convexe et renfoncée au centre comme celles conservées sur les deux protomés découvertes en Campanie (cat. n°57 et 99), soit peut-être avec une autre matière telle que la pâte de verre ou une pierre colorée. Ces matières laissent passer la lumière qui se diffuserait alors à l'intérieur de la tête creuse de l'équidé, grâce au fond de l'œil percé. Cette diffusion de la lumière par un œil coloré donnerait vie à l'animal par le regard.

Le chanfrein du cheval de la lampe du Musée du Louvre (cat. n°506) est équipé d'une muserolle ou d'un équipement de parade symbolisé par un placage d'argent. Cet équipement se retrouve aussi sur quelques protomés de mule d'applique de *fulcrum*¹²²³.

Les crinières des chevaux sont différentes et peuvent se classer en trois catégories : le premier groupe se compose de la protomé de cheval du Metropolitan Museum de New York et datée au II^e siècle av. n. è. Elle a une crinière courte, plate et très épaisse (cat. n°109) ; elle est similaire à une protomé de cheval déjà mentionnée, découverte à Pella et sans détail coloré¹²²⁴.

Le second groupe typologique rassemble les chevaux ayant une crinière plus longue, très volumineuse et avec des mèches frisées dont une retombe entre les oreilles et sur le chanfrein (cat. n°111, 134 et 166)¹²²⁵.

Le dernier groupe typologique est similaire au second avec des mèches frisées dont celle tombant entre les oreilles, mais la crinière est différente car elle est plus touffue et ses mèches sont plus aplaties sur l'encolure (cat. n°57, 99, 499 et 506)¹²²⁶.

¹²²³ Cf. *supra*, p. 316.

¹²²⁴ Cf. *supra*, p. 286 ; Faust 1989, p. 197, n°294, pl. 12,1.

¹²²⁵ Les mèches torsadées en haut relief sont des détails modelés en cire dans des moules partiels puis assemblés au modèle principal de la protomé, également en cire. Ces mèches sont enfin finement retravaillées à froid par ciselure pour parfaitement s'intégrer au modèle et pour accentuer les détails et les effets de relief, comme nous le distinguons sur la protomé conservée au Rhode Island School of Design Museum de Providence (cat. n°134). Les quatre grandes mèches sur l'encolure sont identiques dans leur forme et leurs dimensions mais légèrement différentes dans le positionnement de leur pointe.

¹²²⁶ Les deux protomés de cheval d'applique de *fulcrum* avec ce type de crinière ont été découvertes en Campanie, l'une à Herculanium et l'autre à Pompéi – pour ce dernier lieu de découverte, il serait néanmoins différent pour R. Cagnat et V. Chapot qui indiquent que l'objet aurait été découvert dans le théâtre d'Herculanium (Cagnat, Chapot 1920, p. 416) –, et elles appartiennent à des appliques de *fulcrum* de direction opposée. Les mèches d'une même crinière semblent, dans ce cas, être façonnées en même temps que le modèle principal car chaque mèche est singulière. En revanche, les deux crinières, étant de direction opposée, ont été reproduites à l'identique à quelques détails près : la troisième mèche torsadée tombant sur l'encolure, en partant du haut de la crinière, a sa pointe beaucoup plus raide sur la protomé découverte dans la boutique V d'Herculanium (cat. n°57) que sur celle découverte à Pompéi (cat. n°99) et la dernière petite mèche tombant sur l'encolure proche du tapis est également plus marquée et en relief sur la protomé d'Herculanium que sur l'autre.

Le garrot des chevaux est couvert d'un accessoire probablement utilisé pour la montée ou comme élément de parade : la pardalide ou le tapis¹²²⁷.

La pardalide est présente tant sur la protomé de cheval d'applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°109, 134, et 166) que sur celle d'applique de forme III (cat. n°111). Alors que le tapis n'est présent que sur deux protomés de cheval appartenant à des appliques de forme III datées de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°57 et 99).

La pardalide couvre le garrot du cheval. Elle est nouée au niveau de son poitrail. Elle n'est pas un élément rapporté, mais elle est modelée en bas-relief dès le modèle en cire. Elle est toujours disposée de la même manière avec la tête du fauve vers le bas. Sa tête est également identique avec une gueule ouverte, les crocs apparents et l'oreille légèrement en relief. Elle peut cependant être plus détaillée par un travail de ciselure plus précis ou un ajout de couleur tel l'œil du fauve incrusté de cuivre rouge sur la protomé provenant de l'épave de Mahdia (cat. n°166).

Les différences notables de la pardalide concernent plus particulièrement les techniques de décoration du pelage. Il peut être représenté uniquement par des incisions longitudinales ondulées, comme pour la protomé du Metropolitan Museum de New York (cat. n°109), ou être plus finement travaillé dès le modèle en cire avec les bords de la fourrure en relief (cat. n°111 et 166). Il peut enfin être rehaussé de couleurs avec le placage d'un autre métal pour faire figurer et ressortir les ocelles de la fourrure du fauve (cat. n°134 et 166) ; les ocelles sont en cuivre rouge sur la protomé de l'épave de Mahdia.

Il existe, comme parallèle iconographique à la protomé de cheval portant une pardalide, une représentation équestre d'un jeune palefrenier africain et son cheval sur un relief funéraire découvert près de la gare de Larissa à Athènes en 1948 (Fig. 174)¹²²⁸. Le relief (H : 1,99 m ; l : 1,91 m) se compose de deux blocs en marbre pentélique et daterait soit du début de la période hellénistique, soit du I^{er} siècle av. n. è. car il serait plutôt issu d'un travail classicisant¹²²⁹. La scène présente un palefrenier essayant semble-t-il de maîtriser ou de calmer son cheval qui est dans une posture de hennissement – l'animal a la tête tournée, la bouche ouverte et les traits du

¹²²⁷ Il existe néanmoins deux protomés de cheval sans décor polychrome n'ayant pas de couverture couvrant le garrot de l'animal. Elles sont toutes les deux conservées au British Museum (inv. 2563 et 2564) et elles appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme II, l'une d'origine grecque et l'autre d'origine romaine (Faust 1989, p. 181, n°185-186, pl. 17,1 et 17,2).

¹²²⁸ L'objet est exposé au Musée National d'Athènes (inv. 4464).

¹²²⁹ Daux 1969, p. 950 ; Schuchhardt 1978.

visage tendus comme sur les protomés. Le cheval porte également une pardalide et la tête du fauve couvre entièrement le poitrail de l'équidé.

Le tapis qui couvre le garrot de deux protomés de cheval (cat. n°57 et 99) est une draperie nouée au niveau du poitrail. La draperie est décorée de bandes horizontales colorées, d'un quadrillage de damasquinures d'argent et de pastilles ornées d'une croix, plaquées également d'argent et situées au centre des grands rectangles du quadrillage.

Mon étude visuelle sur la protomé découverte dans la boutique V à Herculaneum (cat. n°57, pl. 22.1 à 22.7) m'a permis de redécouvrir des traces de couleurs sur les bandes horizontales du tapis, réalisées par l'application de patine¹²³⁰ : elles sont, par alternance, d'une couleur brun rougeâtre ou bleu vert brillant. Ces patines sont antiques car elles se situent sous les incrustations d'argent. En revanche, elles ont pu se ternir avec le temps, l'enfouissement de l'objet et les différentes restaurations contemporaines. Il est par conséquent probable que les patines se présentent durant l'Antiquité sous des couleurs plus franches d'un rouge et d'un bleu comme je vous les présente avec ce dessin de restitution (Fig. 12)¹²³¹.

Un même atelier de fabrication pourrait être défini pour certaines des protomés de cheval à décors polychromes au vu des fortes similitudes techniques et des mêmes détails iconographiques.

Les deux protomés de cheval portant le tapis décoré de bandes horizontales et d'un quadrillage en argent (cat. n°57 et 99) sont quasiment identiques en tout point : de la posture générale, même si elles ont un effet miroir, aux incrustations d'argent pour les yeux et le tapis en passant par les mèches de la crinière.

Il en serait de même pour les protomés découvertes dans la cargaison des épaves de Mahdia (cat. n°166) et *Fourmigue C* (cat. n°111) : la représentation générale des chevaux est en effet identique avec le fond de l'œil percé, les mèches de la crinière analogues tombant sur l'encolure et les mêmes nœuds et détails de la fourrure de la pardalide. Il n'en reste pas moins quelques différences : soit dans les détails par le placage de cuivre rouge pour les ocelles de la pardalide de la protomé provenant de l'épave de Mahdia, soit dans l'ensemble avec les dimensions des

¹²³⁰ Cf. *supra*, p. 103 *sq.* ; une étude plus approfondie serait à réaliser sur ces patines, grâce notamment à des analyses archéométriques pour connaître la composition élémentaire des agents corrosifs utilisés.

¹²³¹ Il est à noter que la couleur du reste de la protomé n'est pas figurée car également incertaine. Elle pourrait être de la couleur jaune brun de l'alliage ou peut-être de la couleur vert sombre aux reflets bleutés d'une patine, car cette dernière couleur est présente sur certaines parties de la protomé mais il est difficile d'affirmer qu'elle provienne d'une patine naturelle ou intentionnelle.

protomés ou la forme de l'armature de l'applique. La protomé de cheval de l'épave de Mahdia mesure 17 cm de hauteur et appartient à une applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque, alors que celle de l'épave *Fourmigue C* mesure 13,5 cm de hauteur et appartient à une applique de forme III.

D'après C. Baudoin, B. Liou et L. Long, « ces variantes morphologiques ne [...] paraissent donc pas avoir nécessairement une signification chronologique »¹²³². Cette affirmation est acceptable pour les dimensions des protomés des appliques de *fulcrum* des formes II et III car, comme je l'ai déjà mentionné, elles sont trop variables au sein même d'une forme. En revanche, je la crois inexacte si l'on observe la forme de l'armature en elle-même. En effet, le début du I^{er} siècle av. n. è., période à laquelle les deux protomés ont été fabriquées, correspond à ce changement de forme de l'armature : le passage de la forme II avec l'angle droit dessiné d'une volute à la forme III avec l'éperon aigu¹²³³.

L'atelier hellénique, en activité lors de ce changement, a probablement d'une part transmis ses modèles iconographiques à ses artisans et s'est très certainement adapté d'autre part aux nouvelles commandes.

Chien

Le chien ornant les meubles d'apparat en bronze est à associer à la déesse chasseresse Artémis.

Les protomés d'applique de *fulcrum* et l'applique d'un meuble non défini (cat. n°536) représentent un chien de chasse à la gueule imposante, aux crocs apparents, aux oreilles tombantes ou dressées et au pelage court et dense¹²³⁴. La tête de lévrier en lampe plastique (cat. n°504) est moins imposante, mais l'animal tient dans sa gueule un lièvre.

Les yeux du chien provenant du Barber Institute of Fine Arts de Birmingham (cat. n°25) ont une forme singulière en triangle et sont probablement incrustés de pâte de verre. Les deux autres protomés, de provenance inconnue et passées par le commerce d'objets d'art (cat. n°84 et 122), avaient ou ont encore les yeux entièrement incrustés d'un autre métal : l'une des protomés a conservé ses incrustations d'argent.

¹²³² Baudoin, Liou, Long 1994, p. 57.

¹²³³ Cf. *supra*, p. 146.

¹²³⁴ Quelques autres protomés de chien provenant d'appliques de *fulcrum* de forme II et avec les mêmes styles iconographiques mais sans décor polychrome ont également été découvertes (Faust 1989, p. 84-86), l'une d'entre elles provenant de Petescia di Arsoli en Italie centrale est une protomé en argent (Faust 1989, p. 162, n°41, pl. 55,2).

Ces deux mêmes chiens portent également un collier autour du cou. Le premier est un rameau de vigne en relief avec feuilles dentelées et grappes de raisin et le second est un collier en argent.

La protomé provenant de Patras (cat. n°90) et le médaillon d'Ostie (cat. n°536), probablement plus récents de quelques décennies, sont un peu différents. Le chien a une posture identique avec la tête tournée et la gueule ouverte, mais il est plus finement travaillé, ses oreilles sont redressées et sa crinière est plus longue. L'incrustation des yeux de la protomé est également différente : ses iris sont marqués par une incision circulaire et seules ses pupilles devaient être dans une autre matière, qui a malheureusement disparu de nos jours. Les yeux du chien en médaillon sont troués et n'ont malheureusement pas conservé les globes oculaires sertis.

Canard

Le canard est un animal lié au cycle mythologique d'Artémis¹²³⁵. Il n'est présent en élément à décor polychrome que sur cinq protomés d'applique de *fulcrum* de lit de table¹²³⁶.

Il apparaît très tôt sur ces pièces de meuble ; dès la forme II d'origine grecque, datant du II^e siècle ou du début du I^{er} siècle av. n. è., avec les découvertes faites dans les épaves d'Anticythère (cat. n°15) et de Mahdia (cat. n°168, 169 et 172). Sa figuration se poursuit sur les appliques de forme III, avec la découverte faite dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°112)¹²³⁷. D'autres protomés de canard ornent les appliques de *fulcrum* de forme de transition III-IV et IV, mais elles sont sans décor polychrome¹²³⁸.

La protomé de canard est toujours dans la même posture. Sa réalisation est exécutée avec une parfaite connaissance de la nature et avec un fort souci de réalisme, tels les replis cornés du bec, les narines et les dents très fines. L'anatidé a la tête pliée, quasiment parallèlement à son col, le bec légèrement ouvert et limité par une incision, les narines en relief et creuses, les yeux incisés et le plumage figuré par des incisions en V.

La direction des protomés de canard est majoritairement vers la droite (cat. n°15, 78, 112, 168, 169 et 172). Des exceptions sont connues, dont par exemple la représentation d'une applique

¹²³⁵ Kaltsas, Vlachogianni, Bouyia 2012, p. 124.

¹²³⁶ La tête de canard orne également plusieurs anses de lampes à corps piriforme (type V), mais elles n'ont pas de détail anatomique coloré (cf. *supra*, p. 240 *sq.*).

¹²³⁷ Une autre protomé de canard (inv. CIM-SMD-93-8-4-9) a également été découverte dans cette cargaison d'épave mais elle n'a pas d'incrustation au niveau des yeux à la différence de la première (Fig. 176) (Baudoin, Liou, Long 1994, p. 52-53, fig. 34).

¹²³⁸ Par exemple, des protomés de canard d'applique de forme de transition III-IV ont été découvertes dans les cités campaniennes (cat. n°21, 31 et 34). Une protomé de canard sur l'une applique de forme IV a été trouvée à Pompéi. L'objet est conservé au Magazzino della Soprintendenza Archeologica (inv. 729) (Faust 1989, p. 199, n°304).

de *fulcrum* ornée d'une protomé de canard sur un bas-relief conservé au Musée Sainte-Sophie d'Istanbul (Fig. 175).

La protomé est coulée séparément au reste de la pièce de meuble, sauf celle du British Museum (cat. n°78), celles découvertes dans un hypogée à Canosa d'Apulie¹²³⁹ et celle entreposée au Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France¹²⁴⁰.

Dans l'ensemble des découvertes archéologiques¹²⁴¹, la protomé de canard est sans décor polychrome (cat. n°21, 34 et 78). Exception faite de quelques protomés qui avaient les globes oculaires fixés par sertissage dans les cavités, malheureusement disparus de nos jours.

Ces protomés aux détails colorés proviennent sûrement d'un ou de plusieurs ateliers helléniques car elles ont été découvertes dans trois cargaisons d'épave dont les navires étaient en partance de la Grèce : l'épave d'Anticythère (cat. n°15), l'épave de Mahdia (cat. n°168, 169 et 172) et l'épave *Fourmigue C* (cat. n°112)¹²⁴².

Dauphin

Le dauphin est un animal en liaison avec Apollon ; son nom grec *δελφίς* est en concordance avec celui de Delphes et plus précisément avec le sanctuaire d'Apollon, comme le mentionne Homère dans ses *Hymnes à Apollon*¹²⁴³. Mais il est aussi un animal marin lié à Poséidon car ils aident le dieu à trouver la cachette d'Amphitrite¹²⁴⁴ et à Dionysos qui transforme les pirates tyrrhéniens, qui l'avaient capturé, en dauphin après qu'ils se soient jetés dans la mer¹²⁴⁵.

De nombreuses mosaïques noires et blanches décorant les sols des thermes romains représentent des dauphins accompagnant des tritons, des méduses ou autres créatures marines¹²⁴⁶.

Un dauphin, chevauché par Éros tenant un trident, est le support d'une table découvert dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°410) et deux dauphins plongeant sur des poulpes sont des éléments de suspension de la lampe des Thermes de Julien (cat. n°503).

¹²³⁹Les objets sont exposés au Walters Art Museum de Baltimore (inv. 542365) (Faust 1989, p. 160, n°27, pl. 15,2).

¹²⁴⁰ Faust 1989, p. 194, n°277, pl. 13,2.

¹²⁴¹ Faust 1989, p. 91-93.

¹²⁴² L'étude iconographique comparative de S. Faust sur les pièces de lit des épaves de Mahdia et *Fourmigue C* atteste d'un probable atelier de fabrication grec commun (Faust 1994, p. 581 et 588).

¹²⁴³ Homère, *Hymnes à Apollon*, 400-401 et 493-496 (Annexe 1).

¹²⁴⁴ Oppien de Corycos, *Les Halieutiques*, I, 383-385 (Annexe 1).

¹²⁴⁵ Homère, *Hymnes à Dionysos*, 50-53 (Annexe 1).

¹²⁴⁶ Nous pouvons citer à titre d'exemple la mosaïque d'un Triton entouré par des dauphins et autres créatures marines dans le *frigidarium* des thermes urbains d'Herculanum.

Oppien de Corycos dans *les Halieutiques* décrit également que le dauphin aurait été un homme avant l'intervention de Dionysos et que le mammifère a gardé son intelligence humaine¹²⁴⁷. Il est ainsi un animal très respecté durant l'Antiquité, mais les Romains le représentent souvent sous les traits de poissons.

Nous pouvons le constater à travers la poignée d'armoire en alliage cuivreux (cat. n°446) : la forme générale, et surtout la nageoire caudale horizontale, permet d'associer l'animal à un dauphin, mais les deux nageoires dorsales et surtout les écailles rouges d'un poisson montrent les adaptations et les méconnaissances anatomiques de l'artisan.

1.2.3 Les hybrides

Les pièces de meuble ornées d'un hybride en statuette aux détails colorés sont uniquement un marchepied et un trépied à couronnement amovible (Fig. 142). Une autre créature hybride décore une table pompéienne mais elle n'est pas rehaussée de détail coloré (cat. n°394). Ces meubles datent des deux premiers siècles de n. è.

Les hybrides représentés dans le mobilier d'apparat en bronze sont un Sphinx et une Sphinge, et seule la Sphinge a des détails colorés.

Sphinx

Le Sphinx est une créature hybride de la mythologie égyptienne, mais il est également connu par les Grecs comme *ἄνδρσφιγξ* qui signifie le « Sphinx mâle »¹²⁴⁸.

Le Sphinx est constitué d'un corps de lion et de la tête du pharaon, ce qui symbolise l'union du dieu solaire Rê et du pharaon. Il est ainsi coiffé du némès avec un uraeus – un cobra femelle dressé sous l'impulsion de la fureur – qui a pour fonction de protéger le pharaon contre ses ennemis. Le Sphinx a par conséquent une fonction apotropaïque, il est le gardien de la tombe et des temples du pharaon¹²⁴⁹.

Le Sphinx présent comme ornementation de la table découverte dans la maison de l'Ara Massima à Pompéi (cat. n°394) est un Sphinx couchant qui tend ses pattes pour présenter une offrande, probablement un vase.

Ce type iconographique est attesté dès la fin de l'Ancien Empire (6^e dynastie, 2374-2140 av. n. è.)¹²⁵⁰. Il est probablement repris ici, dans le courant du I^{er} siècle de n. è., comme symbole

¹²⁴⁷ Oppien de Corycos, *Les Halieutiques*, I, 649-653 (Annexe 1).

¹²⁴⁸ Chantraine 2009, p. 1040.

¹²⁴⁹ Warmenbol 2006, p. 13-35.

¹²⁵⁰ Warmenbol 2006, p. 22.

égyptien à la mode au même titre que les crocodiles, les paysages nilotiques présents dans les peintures murales et les mosaïques pompéiennes ou la fleur de lotus en argent qui ornaient à l'origine le sommet de l'élément de jambage de cette table.

Sphinge

La Sphinge est une créature hybride de la mythologie grecque. Nous la connaissons essentiellement à travers la légende d'Œdipe¹²⁵¹ et nous en avons une description physique dans un passage de la *Bibliothèque* d'Apollodore d'Athènes :

« Héra y envoya la Sphinge, dont la mère était Echidna et le père Typhon et qui avait un visage de femme, une poitrine, des pattes et une queue de lion et des ailes d'oiseau. »¹²⁵²

Mais plus généralement, la Sphinge est une créature liée au monde funéraire grâce à ses pouvoirs oraculaires¹²⁵³. Elle devient ainsi une figure psychopompe, c'est-à-dire une guide et une protectrice des défunts.

À ce titre nous la retrouvons à différents époques et lieux dans le bassin méditerranéen, par exemple au sommet de la Colonne des Naxiens dans le sanctuaire d'Apollon à Delphes datant vers 570-560 av. n. è.¹²⁵⁴ et à l'entrée des nécropoles étrusques de la période archaïque (statue étrusque dite « *Sphinge de Chiusi* »)¹²⁵⁵.

La Sphinge est également présente à l'époque augustéenne et dans le courant du I^{er} siècle de n. è. Elles sont des statuettes d'élément de jambage en alliage cuivreux sans décor polychrome d'un brasero à trois pieds découvert à Pompéi et faussement attribué au temple d'Isis¹²⁵⁶.

¹²⁵¹ La déesse Héra a en effet envoyé la Sphinge à Thèbes, en Béotie, pour punir la cité de l'enlèvement et du viol de Chrysis par son roi Laïos. Ce même roi est tué peu de temps après par son fils Œdipe, mais sans que ces derniers ne sachent leur lien de parenté car Œdipe avait été abandonné à sa naissance. La Sphinge sème dans la région la mort à ceux qui ne trouvent pas son énigme : « Quel est l'être désigné par un vocable unique qui a successivement quatre pieds, deux pieds et trois pieds ? » Pour mettre fin à ce massacre, le régent de Thèbes Créon promet la main de sa sœur Jocaste, la reine veuve, et la couronne de la cité à la personne qui libérera la Béotie de cette créature. De retour dans sa patrie, Œdipe rencontre la Sphinge et répond juste à l'énigme : le mot de l'énigme proposé par la créature était l'homme ; il a quatre pieds dans la première enfance, où il rampe sur ses quatre membres, il a deux pieds quand il est adulte, il a un bâton comme troisième jambe quand il est vieux. Par cette réponse positive, la créature se tue en se jetant de son rocher et Œdipe épouse sa mère Jocaste et devient roi de Thèbes. La prophétie de la Pythie, l'oracle de Delphes, révélée une première fois à Laïos et à Jocaste avant la naissance de leur fils et ensuite à Œdipe lui-même et prédisant que si le fils retournait dans sa patrie celui-ci tuerait son père et épouserait sa mère, s'accomplit finalement (Carrière, Massonnie 1991, p. 93-94).

¹²⁵² Apollodore (Ps.) d'Athènes, *La Bibliothèque*, III, 5, 8 (52) (Annexe 1).

¹²⁵³ Morel-Deledalle 2015, p. 31.

¹²⁵⁴ Amandry, Chamoux 1991, p. 31-33, fig. 1 ; Holtzmann 2010, p. 150-151, n°20.

¹²⁵⁵ Monaldini 1968, p. 18-20, n°7.

¹²⁵⁶ L'objet est conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 72995) (De Caro 1999, p. 119-120).

Elles sont des statuettes aux yeux argentés d'élément de jambage du marchepied découvert comme mobilier funéraire dans la tombe dit « la tombe de Livie » à Amiternum (cat. n°1 et 2)¹²⁵⁷.

Elles sont enfin des statuettes décoratives aux yeux argentés sur le trépied à couronnement amovible d'Industria, datant de la seconde moitié du II^e siècle de n. è. (cat. n°438-440).

¹²⁵⁷ Cf. *supra*, p. 120.

Chapitre 2 : Les types de décors polychromes

Les motifs colorés sont présents sur l'ensemble des pièces de meuble ou éléments non figurés (Fig. 141). En revanche, ils ne sont présents que sur quelques pièces de meuble ou éléments figurés (Fig. 142) : les protomés et les bustes-médallions d'applique de *fulcrum* de lit de table, les éléments de jambage de table en patte animal, une applique de couronnement de trépied à couronnement amovible et une statuette de porte-lampe sur socle.

Les motifs colorés décorent les meubles en bronze à partir du II^e siècle av. n. è. et jusqu'au II^e siècle de n. è., avec néanmoins une plus forte diffusion sur divers meubles au cours du I^{er} siècle de n. è.

Les métaux et alliages employés pour donner une coloration aux motifs sont majoritairement du cuivre rouge et de l'argent. Dans une moindre mesure, le bronze corinthien est incrusté pour donner une couleur noire à certains motifs ou détails du motif. D'autres alliages cuivreux semblent avoir été employés pour apporter des touches jaune doré et jaune pâle au motif figuré sur une applique de coffre (cat. n°442). Enfin, l'or pourrait avoir été utilisé pour faire resplendir un motif géométrique sur un élément de jambage de table (cat. n°403) (Fig. 141 et 142)¹²⁵⁸.

Les types de motifs se répartissent en quatre catégories : les motifs floraux, les motifs géométriques, les motifs figurés et les paysages idylliques.

2.1 Les motifs floraux

Le décor central des garnitures du champ médian d'applique de *fulcrum*, le décor des socles de pied de lit de forme II, le décor longitudinal des gaines de cadre de lit et de coffre et celui des gaines de plateau de table sont essentiellement des motifs floraux symétriques. En effet, dès le début du III^e siècle av. n. è., les cartons de rinceaux à organisation centrée tendent explicitement vers une stylisation et une géométrisation des formes¹²⁵⁹.

Le motif principal des pièces de meuble se compose soit de rameaux de laurier ou d'olivier, de lierre, de vigne ou de chêne, soit de bouquets de laurier ou d'olivier, soit d'une acanthe arborescente avec fleurs ou avec palmettes.

¹²⁵⁸ Une légende colorimétrique des métaux et alliages illustrés à travers les dessins de restitution des pièces de meuble est donnée en introduction (Fig. 2).

¹²⁵⁹ Coarelli, Sauron 1978, p. 715-716.

Le rameau est une ramification mineure, normalement souple, de l'arbre¹²⁶⁰. Il décore la gaine du cadre de lit de l'hypogée Lagrasta I (cat. n°226), mais il est réalisé non pas par incrustation mais par rivetage et il est le plus ancien décor floral d'une gaine de cadre de lit en alliage cuivreux.

Le rameau est présent sur l'une des garnitures du champ médian découvertes dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°166), mais elle est fragmentaire. Son rameau n'est pas commun aux autres : il est sinueux et composé de ramilles, est-ce un rameau de vigne ?

D'autres rameaux composés de ramilles vrillées et de fleurs aux pétales rouges et argent et décorant des gaines de cadre de meuble de rangement ne sont également pas assez explicites morphologiquement pour permettre de préciser l'espèce (cat. n°447, 450-453, 455, 457 et 460).

Enfin, il est difficile de distinguer avec certitude le rameau de laurier et celui d'olivier, à cause des fortes similitudes des feuilles et des baies. D'où le choix d'une dénomination commune d'un rameau de laurier/olivier¹²⁶¹.

2.1.1 Rameau de laurier/olivier

Le rameau de laurier ou d'olivier se compose d'une tige centrale et, par paire et par alternance, de feuilles et de baies.

Les rameaux de laurier ou d'olivier apparaissent dès le II^e siècle av. n. è. sur une applique de couronnement de porte-lampe sur pied de type III découverte dans l'agora d'Athènes (cat. n°464). Le motif est encore présent au cours du II^e siècle de n. è. sur une applique de couronnement de trépied à couronnement amovible (cat. n°429). Mais la majorité des pièces de meuble ou éléments décorés de ce motif date du I^e siècle de n. è.

Plus précisément sur les appliques de *fulcrum*, le rameau de laurier ou d'olivier existe du I^{er} siècle av. n. è. au I^{er} siècle de n. è. L'un des rameaux orne une garniture du champ médian de forme II d'origine grecque (cat. n°152) (Fig. 144), alors que tous les autres appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme III.

Enfin, sur les socles de pied de lit, les rameaux de laurier ou d'olivier datent tous du I^{er} siècle de n. è. ; ils embellissent uniquement des socles de forme II.

¹²⁶⁰ Ginouvès, Martin 1985, p. 22.

¹²⁶¹ Ginouvès, Martin 1985, p. 167.

Généralement, le rameau et les feuilles sont incrustés d'argent alors que les baies sont en cuivre rouge. Le ruban est également en cuivre rouge pour la garniture découverte sur la Place des Célestins à Lyon (cat. n°85) (Fig. 145) ou pour la gaine de plateau de table découvert à Banasa (cat. n°411).

Il existe plusieurs schémas décoratifs des rameaux de laurier ou d'olivier. Sur les gaines de cadre de lit, de coffre et d'armoire et les gaines de plateau de table, les rameaux sont au nombre de deux, opposés par leur sommet (cat. n°220-225, 271, 272, 276, 278, 316, 317, 406, 411 et 448), sauf pour la gaine de cadre du lit découvert dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie qui semble avoir un unique rameau horizontal (cat. n°226).

Le rameau de laurier ou d'olivier ornant les éléments de jambage de lit et de table et les appliques de couronnement de porte-lampes est individuel et positionné horizontalement (cat. n°178, 185-204, 207-209, 212, 396, 397, 401, 404, 464, 467 et 468).

Alors que les gaines de dossier des lits de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°31-34) sont décorées sur leurs faces intérieure et antérieure d'un rameau de laurier ou d'olivier positionné verticalement, plaqué d'argent et de cuivre rouge. Le rameau de la face intérieure est en plus encadré d'un bandeau de parallélogrammes de mêmes couleurs.

Sur la garniture du champ médian d'applique de *fulcrum*, les rameaux sont au nombre de deux. Ils sont majoritairement positionnés en opposition par leur sommet, comme sur les gaines de cadre (cat. n°68, 69, 85, 110, 111 et 152) (Fig. 146).

Il n'en est pas de même pour deux garnitures du champ médian : l'une, découverte dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°110), est décorée de rameaux positionnés en couronne (Fig. 147). La seconde, découverte dans une tombe d'Amiternum (cat. n°42), a ses rameaux superposés et positionnés dans un sens opposé (Fig. 149).

Pour terminer, sur les socles de pied de lit, le motif se compose de deux rameaux positionnés en oblique et opposés par leur sommet. Par exemple, le socle en bon état de conservation découvert à Ostie a ce motif floral qui alterne entre incrustations de cuivre rouge et d'argent (cat. n°379)

Les rameaux des socles de pied de lit peuvent enfin être surmontés d'une fleur ouverte polychrome (cat. n°355-358, 379, 382, 383 et 390).

2.1.2 Bouquet de laurier/olivier

La représentation du laurier ou de l'olivier ne se présente pas seulement sous la forme d'un rameau, elle peut également se constituer d'une succession de bouquets de feuilles.

Certaines gaines de cadre de lit, datant du second quart du I^{er} siècle av. n. è. et découvertes dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°275, 279, 281, 282 et 284), sont décorées de deux compositions florales se faisant face par leur sommet. Elles sont séparées par une fleur ouverte à quatre pétales.

Chaque composition a dix bouquets de trois feuilles argentées et de deux baies rouges. Un ruban rouge noue les bases des bouquets et se termine par un gros nœud. La fleur centrale a au moins deux de ses quatre pétales en argent¹²⁶².

Deux garnitures du champ médian sont également décorées de ce motif floral ; elles ont été découvertes aux Roches-de-Condrieu et appartiennent à des appliques de *fulcrum* de forme de transition III-IV, datant du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°155 et 156) (Fig. 149).

Le décor se forme de deux compositions de trois bouquets de laurier ou d'olivier opposées par leur sommet et séparées par un rond plaqué d'argent et par deux motifs cordiformes en cuivre rouge. Chaque bouquet se compose de trois feuilles en argent, de deux baies et de deux rinceaux en bronze corinthien. Leur base est nouée d'un fil noir.

Enfin, ont été découvertes deux tables du I^{er} siècle de n. è., l'une à Boscoreale (cat. n°408) et l'autre à Pompéi (cat. n°410), composées de gaines en alliage cuivreux encadrant le plateau en marbre.

Les gaines de plateau sont décorées, en rouge et en argent, d'une succession de bouquets de laurier ou d'olivier – ou peut-être de palmettes pour l'une des tables – se répartissant symétriquement sur toute la longueur. Les motifs floraux sont séparés par des fleurs ouvertes et des motifs cruciformes.

2.1.3 Rameau de vigne

La vigne est un végétal grimpant constitué de rameaux souples et de feuilles dentelées.

La vigne est le végétal par excellence consacré à Dionysos, car d'une part il est le dieu du vin, de la vigne et de ses plaisirs et d'autre part ce végétal, qui renaît au printemps, symbolise la

¹²⁶² Consulter en priorité l'une des gaines de cadre pour visualiser le motif floral coloré (cat. n°282, pl. 56.5).

double naissance du dieu : celle prématurée du ventre de sa mère mortelle Sémélé et celle à terme de la cuisse de son père Zeus¹²⁶³.

Le rameau de vigne est parfois associé au rameau de lierre, qui est un autre motif végétal affilié au dieu du vin (cat. n°252-256 et 538) (Fig. 151)¹²⁶⁴.

Le rameau décore, par incrustation, modelage ou ciselure, divers meubles datant du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. : les lits (cat. n°12, 20, 64, 84, 92, 135 et 252-256), les tables (cat. n°391, 407 et 412), les trépieds à couronnement amovible (cat. n°437), les porte-lampes (cat. n°466, 476, 483 et 497), les coffres/armoires (cat. n°454, 456, 458, 459 et 461) et un meuble non défini (cat. n°538).

Le rameau de vigne est essentiellement incrusté en argent, comme nous pouvons le voir sur le couronnement et le plateau inférieur du porte-lampe sur pied découvert dans la palestra d'Herculanum (cat. n°466 et 476).

Mais le végétal peut combiner des incrustations de cuivre rouge et d'argent, comme sur le socle du porte-lampe découvert dans la maison de Pansa à Pompéi (cat. n°483) : les rameaux et les grappes de raisin sont rouges et les feuilles dentelées sont en argent.

Enfin, le rameau de vigne figure en relief sur des personnages ornant surtout des appliques de *fulcrum* et une statuette d'une table. Il couronne Bacchus (cat. n°391), certains de ses assistants (cat. n°20 et 92) et une mule (cat. n°135).

Il se retrouve également posé sur le garrot de deux protomés de mule (cat. n°12 et 64) et d'une protomé de chien (cat. n°84) appartenant uniquement à des applique de *fulcrum* de forme II.

2.1.4 Rameau de lierre

Le lierre est un végétal grimpant qui se compose d'un rameau souple et de feuilles lobées, telles celles présentes et plaquées de cuivre rouge sur un élément annulaire de jambage du lit découvert sur l'Esquilin (cat. n°211).

Le rameau souple s'appréhende quant à lui en observant le décor floral des gaines de cadre de meuble découvertes à Bavay (cat. n°538) ou à Bourgoin-Jallieu (cat. n°252-256) (Fig. 151). Les motifs floraux combinent des rameaux de lierre et de vigne entrelacés.

¹²⁶³ Morel-Deledalle 2015, p. 43.

¹²⁶⁴ Cf. *infra*, p. 340.

Le lierre, comme la vigne, est un végétal consacré à Dionysos. À partir du V^e siècle av. n. è., il symbolise la puissance du dieu dans le domaine funéraire par l'allégorie de l'immortalité à travers la végétation qui est toujours verte et qui ne meurt jamais¹²⁶⁵. Le lierre est ainsi le protecteur des morts, identiquement aux lions et aux chiens.

Des feuilles de lierre sont présentes, probablement à ce titre, aux extrémités des palmettes ornant les socles d'un des lits funéraires d'Amiternum (cat. n°384 et 385).

Dans un autre registre, quand le lierre est lié avec des fleurs, le motif floral symbolise l'association de la déesse de l'amour Aphrodite et du dieu de la vigne Dionysos et s'accorde cette fois-ci aux habitudes du banquet¹²⁶⁶.

Des rameaux encadrés par quatre fleurs à huit pétales ornent par exemple les gaines de cadre du lit de Bourgoin-Jallieu (cat. n°252-256). D'autres motifs floraux, combinant rameau de vigne et fleurs, sont présents sur deux socles de pieds d'un *lectus tricliniaris* du début de n. è. (cat. n°387 et 388) et sur plusieurs pièces de porte-lampe et éléments de lampe du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°469-472, 477, 484 et 506).

Durant l'Antiquité, le lierre est directement lié aux habitudes du banquet comme remède contre les excès du vin. Dionysos en serait l'inventeur d'après les dires de Tryphon dans les *Propos de table* de Plutarque :

« Et si Dionysos fut considéré comme un médecin hors-pair, ce n'est pas seulement pour avoir découvert ce remède si puissant et en même temps si agréable qu'est le vin, mais aussi pour avoir mis en honneur le lierre, en raison de son action particulièrement efficace contre le vin, et enseigné aux bacchants à s'en faire une couronne pour moins souffrir des effets du vin, la froideur du lierre éteignant le feu de l'ivresse. »¹²⁶⁷

De nombreux personnages appartenant au thias bacchique sont de ce fait ceints d'une couronne de lierre. En premier lieu, Silène et sa mule qui portent très souvent une couronne de ce végétal, comme avec l'exemple découvert dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°110) ou celui du Museo Nazionale delle Terme à Rome (cat. n°151).

Il en est de même pour Dionysos (cat. n°12, 35, 38, 56, 118, 119 et 130), dont le très beau buste de Bacchus Taurus de la Fondation Gandur pour l'Art de Genève (cat. n°56). Ainsi que pour

¹²⁶⁵ Bruhl 1953, p. 311 ; Piccot-Boube 1960a, p. 255 ; Sauron 2000, p. 57.

¹²⁶⁶ Sauron 2000, p. 63 et 217.

¹²⁶⁷ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, III, 1,3 (647 A) (Annexe 1).

des Satyres (cat. n°49, 69, 88 et 167), des Bacchantes (cat. n°16, 39 et 120), Pan (cat. n°66) et Éros (cat. n°32, 33, 70, 145 et 146).

Enfin, le masque de théâtre comique décorant le coffre de la *Villa B* d'Oplontis est doublement couronné de rameaux de lierre (cat. n°442)¹²⁶⁸.

Le rameau de lierre décore de nombreuses pièces de divers meubles hellénistico-romains : ce sont majoritairement des éléments d'applique de *fulcrum*, de la forme II à la forme IV, mais aussi des pièces de luminaire, de meuble-support et d'un coffre¹²⁶⁹.

Sur les pièces de meuble non figurées aux surfaces plates ou modelées, le lierre est incrusté d'autres métaux pour un rendu polychrome. Les métaux majoritairement utilisés sont le cuivre et l'argent. La gaine de cadre de Bavay a les rameaux de lierre rouge, en contraste aux feuilles de vigne argentées, alors que les gaines de cadre de Bourgoin-Jallieu ont leur décor floral entièrement en argent.

La situation est différente pour deux pièces de porte-lampe : le premier est le plateau inférieur du porte-lampe sur pied de type II de l'épave *Fourmigue C* (cat. n°477) et le second est le socle d'un porte-lampe d'Herculanum (cat. n°484). Les feuilles cordiformes des rameaux sont colorées, par moitié, de deux couleurs contrastées : le plateau inférieur est décoré de feuilles rouges et argentées et le socle est décoré de feuilles noires et argentées.

Les rameaux de lierre décorant l'applique du coffre d'Oplontis sont encore différents car ils semblent être incrustés d'alliages cuivreux jaune brun et jaune pâle (cat. n°442, pl.69.1).

Sur les pièces de meuble figurées, le rameau de lierre est généralement façonné dès le modèle en cire. Il est parfois soudé comme élément rapporté après la coulée, pour donner encore plus de relief à la couronne. Certains détails sont quelquefois rehaussés par de la couleur telles les feuilles en argent des rameaux couronnant les personnages et animaux des lits d'Amiternum (cat. n°145 et 146, pl. 40.3) ou les baies rouges disposées en corymbe sur la couronne coiffant le Silène d'Alésia (cat. n°9, pl. 3.9).

Dernier motif recensé, la couronne de lierre entourant le crâne chauve du Silène modelé en lampe est incrusté d'un métal noir, probablement du bronze de Corinthe patiné en noir (cat. n°501).

¹²⁶⁸ Cf. *infra*, p. 355.

¹²⁶⁹ Cinq pièces ou éléments de meuble non défini ont également un motif en rameau de lierre (cat. n°505, 517, 523, 524 et 538).

2.1.5 Rameau de chêne

Le chêne est, dans la Rome antique, l'arbre consacré à Jupiter ; il est un symbole de puissance et de force.

Le rameau de chêne décore une gaine de dossier découvert dans le Tibre (cat. n°150). Ce décor est un *unicum* dans l'ensemble des décors polychromes du mobilier antique en bronze connu à ce jour.

Le rameau sur la gaine de dossier se compose de quatorze feuilles allongées et dentelées à bout arrondi et de quatorze glands dans leur cupule. Le rameau est noué à sa base (Fig. 152).

Les feuilles et les akènes sont plaqués de cuivre rouge, alors que les ramilles et les cupules sont faites d'un alliage de couleur noire (bronze corinthien ?)¹²⁷⁰.

2.1.6 Palmette

La palmette est une composition végétale imitant une branche de palmier. Elle est constituée d'un cœur et de plusieurs feuilles.

Le motif de palmettes s'organise uniquement sur une rangée pour les décors colorés des meubles en bronze recensés. Soit la palmette est le motif principal du décor, soit elle est associée à une fleur, à un rinceau ou à une composition florale plus importante comme une acanthe arborescente.

Les palmettes se retrouvent sur différents pièces et éléments de lit de table (cat. n°11, 145, 146, 216-219, 248-251, 293, 297, 298, 301, 306, 307, 310, 312, 314, 315, 347, 348, 350-353, 380, 381, 384 et 385), de marchepied (cat. n°3-8), de table (cat. n°402 et 411), de coffre/armoire (cat. n°454, 456, 462 et 463), de porte-lampe (cat. n°474 et 485) et de lampe (cat. n°498, 500, 502, 503 et 507). Ils datent de la fin du I^{er} siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è.

Les couleurs des palmettes sont majoritairement rouge et argent¹²⁷¹. Les feuilles sont avivées, par alternance, de ces deux couleurs.

¹²⁷⁰ Je tiens à remercier tout particulièrement les restauratrices de la Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Rome, Olimpia Colacicchi et Marina Angelini, de m'avoir permis d'étudier cet objet encore inédit.

¹²⁷¹ Sur les pièces de lit conservées à l'Allard Pierson Museum d'Amsterdam (cat. n°11 et 216-219) et sur une lampe découverte à Zülpich (cat. n°498), les palmettes semblent en revanche être incrustées d'argent et de bronze corinthien.

Le socle du porte-lampe d'Herculanum est un exemple en très bon état de conservation : le socle est décoré d'une acanthe arborescente constituée de palmettes à cinq feuilles arrondies rouges et argentées (cat. n°485).

Le cœur de la palmette prend la forme d'un simple triangle, d'un triangle orné de volutes, d'une écaille, d'une rosette ou être absent. Les feuilles sont quant à elles souvent arrondies et toujours en nombre impair – souvent cinq ou sept¹²⁷². La feuille centrale sert d'axe de symétrie vertical. Cette dernière peut avoir son extrémité pointue et être d'une autre couleur.

Les palmettes présentes sur les gaines de cadre du lit de la maison sur l'Esquilin se composent, par exemple, d'une feuille centrale pointue en cuivre rouge et de feuilles extérieures arrondies en argent (cat. n°306, 307, 310 et 312).

Le style iconographique de la palmette peut être précisé en fonction de la forme des feuilles¹²⁷³ ; trois types de palmettes sont représentés dans les motifs colorés :

Le premier type est la palmette ouverte. Ses feuilles forment une courbe concave ou elles sont droites (cat. n°502 et 503).

Le deuxième type est la palmette flammée fermée. Ses feuilles forment une double courbe concave et convexe – en forme de S – et se terminent vers l'intérieur, vers l'axe central.

Les socles de deux pieds du lit d'Amiternum sont décorés d'une palmette flammée fermée (cat. n°347 et 348). La palmette est au centre d'une composition florale constituée de rinceaux et de fleurs polychromes ; son cœur est rouge alors que ses feuilles pointues sont par alternance rouges et argentées.

Le dernier type est la palmette circonscrite. La palmette est encerclée par une ligne qui prend naissance dans la partie basse du cœur (cat. n°294, 314, 315, 462 et 474).

2.1.7 Acanthe arborescente

L'acanthé arborescente est le végétal emblématique, avec le laurier, du dieu Apollon.

Le rinceau à volutes puise son origine dans les courbes de l'ionisme grec, en particulier la spirale. Il se végétalise subtilement dans le courant du V^e siècle av. n. è. et se constitue

¹²⁷² Deux lampes ont des palmettes en relief à neuf, voire onze, feuilles droites (cat. n°502 et 503) et deux socles de pieds de lit sont décorés d'une palmette ouverte à neuf feuilles en argent (cat. n°384 et 385).

¹²⁷³ Ginouvès, Martin 1985, p. 171-173.

définitivement vers 400 av. n. è., en même temps qu'apparaît le chapiteau corinthien dont il a le même esprit décoratif.

À partir du I^{er} siècle av. n. è., la production néo-attique assemble les spirales des rinceaux pour former un « 8 »¹²⁷⁴. Nous le constatons sur la quasi-totalité des acanthes arborescentes ornant les garnitures du champ médian datant entre la fin du I^{er} siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è.

L'acanthé se compose d'une touffe de feuilles appelée culot ou buisson ; de ce buisson, naissent des bractées d'où émergent et se développent des rinceaux. Les rinceaux s'enroulent naturellement, comme le lierre ou la vigne, se prolongent en symétrie et sont agrémentés à leur extrémité de détails variés comme des fleurs, des bourgeons, des palmettes ou des fruits.

Le buisson d'acanthé est par conséquent l'axe central, les rinceaux découpent le décor en deux ensembles symétriques et les éléments floraux remplissent l'espace à l'intérieur de la volute¹²⁷⁵. Cette régularité montre que l'artiste ne fait pas une représentation réaliste mais emprunte juste un élément de la nature se terminant par des branches ou des rinceaux¹²⁷⁶.

L'acanthé est parfois entourée de motifs figurés, tels que des animaux¹²⁷⁷ ou de petits personnages¹²⁷⁸.

L'acanthé arborescente apparaît sur les pièces de meuble en bronze à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è. et se diffuse au cours du I^{er} siècle de n. è.¹²⁷⁹. Elle est présente sur de nombreuses garnitures de champ médian d'applique de *fulcrum* et gaines de cadre de lit (cat. n°27, 30, 32, 33, 43, 48, 60, 98, 144, 147, 148, 151, 293, 295, 299-312, 405, 445, 449 et 485), sur une gaine de plateau de table (cat. n°405), sur une gaine de cadre de meuble de rangement (cat. n°449), sur une applique d'armoire (cat. n°445) et sur un socle de porte-lampe (cat. n°485).

Le motif floral ornant les gaines de cadre de lit a seulement été découvert dans deux contextes : quatorze fragments de gaines de cadre ont été découverts dans une maison sur l'Esquilin et sont

¹²⁷⁴ Sauron 1979, p. 186.

¹²⁷⁵ Greifenhagen 1930, p. 162-165 ; Coarelli, Sauron 1978, p. 713 ; Sauron 1982, p. 706 ; Ginouvès, Martin 1985, p. 167, 168, 172 et 184 ; Faust 1989, p. 66-69.

¹²⁷⁶ Sauron 2000, p. 75 et 188.

¹²⁷⁷ Des oiseaux sont présents sur deux garnitures de champ médian : cf. *infra*, p. 355 sq.

¹²⁷⁸ De petits personnages entourent par exemple l'acanthé arborescente embellissant le magnifique cratère en argent du Trésor d'Hildesheim (I^{er} siècle de n. è.).

¹²⁷⁹ Une seule garniture du champ médian d'applique de *fulcrum* décorée d'une acanthé est plus récente, elle date du troisième ou quatrième quart du II^e siècle de n. è. mais les rinceaux de l'acanthé arborescente se terminent par des palmettes alors que les autres acanthes ont des fleurs ouvertes (cat. n°11).

reconstitués sur la *Lettiga Capitolina* (cat. n°300-312) et deux autres fragments proviennent de la cité de Lixus en Maurétanie Tingitane (cat. n°293 et 295).

La cartographie des couleurs de l'acanthé arborescente est sensiblement la même sur l'ensemble des garnitures du champ médian d'applique de *fulcrum* et des gaines de cadre du lit, avec toutefois des différences sur les très rares exemplaires de porte-lampe, d'armoire et de coffre (Fig. 153).

Le buisson d'acanthé et les rinceaux sont en argent et les bractées situées aux extrémités des feuilles du buisson sont souvent rouges (cat. n°27, 30, 48, 147, 148, 300-303 et 308-310).

Néanmoins, le buisson d'acanthé décorant une pièce de meuble non figurée d'armoire se compose de cuivre rouge dans sa partie inférieure et d'argent dans sa partie supérieure (cat. n°445). L'acanthé ornant la partie centrale de la gaine de cadre du second coffre ne semble, quant à elle, être incrustée que de cuivre rouge (cat. n°449).

Le bourgeon est rouge et/ou argent : il est soit plaqué de cuivre rouge (cat. n°27, 30 et 445), soit d'argent (cat. n°445 et 485), soit de cuivre rouge et d'argent en superposition (cat. n°48) (Fig. 150).

Les fleurs et les palmettes des acanthés sont enfin les éléments floraux les plus divers tant par leur forme que par leur jeu polychrome.

Les pétales des fleurs sont parfois uniquement plaqués d'argent (cat. n°30, 33 et 60), mais généralement ils sont plaqués de plusieurs métaux et alliages cuivreux en alternance : cuivre rouge, argent et probablement bronze corinthien pour la couleur noire.

Il en est de même pour les palmettes : l'acanthé de l'Allan Pierson Museum a les feuilles plaquées par alternance d'argent et de bronze corinthien ; celles ornant les gaines de cadre du lit découvert sur l'Esquilin sont plaquées d'argent pour les feuilles extérieures et de cuivre rouge pour la feuille centrale ; et celles du socle du porte-lampe d'Herculanum sont, en alternance, argentées et rouges.

Enfin, l'acanthé arborescente sur les garnitures du champ médian occupe la quasi-intégralité de l'espace. Un culot d'acanthé à trois lobes dentés à sinus profonds orne la partie centrale et des bractées et des rinceaux se propagent sur les côtés. Leurs rinceaux s'enroulent et donnent naissance à une fleur, ouverte ou fermée, à un bourgeon ou à une palmette du type flammé ouvert (cat. n°11).

Le nombre de fleurs remplissant l'espace est généralement au nombre de quatre (cat. n°32, 33, 48, 60, 98, 147, 148 et 151). Exception faite d'une acanthe constituée de deux fleurs ouvertes et d'un bourgeon (cat. n°30), d'une autre à sept fleurs de différentes formes et couleurs (cat. n°43) et d'une dernière à huit fleurs et huit bourgeons (cat. n°27)¹²⁸⁰. L'acanthé arborescente avec palmettes contient quant à elle sept palmettes flammées ouvertes noires et argentées.

L'acanthé décorant les autres pièces de meuble est plus arborescente, car elle se développe sur toute la longueur de la gaine ou du support.

Le buisson d'acanthé se situe au centre de la plaque ou aux angles et, de part et d'autre, se développent des rinceaux qui s'enroulent autour de fleurs aux pétales lancéolés ou cordiformes, de palmettes ou de grappes de fruits.

À travers l'étude des fragments de gaine de cadre conservés, et surtout grâce à l'une des gaines en bon état de conservation (cat. n°301), nous pouvons restituer le décor floral coloré du lit de table de la maison de l'Esquilin : sur les faces longitudinales du cadre, deux gaines jaune brun sont décorées d'une acanthé arborescente à seize éléments floraux rouge, argent et noir – huit fleurs et palmettes de chaque côté du buisson –, alors que sur les faces latérales, le décor polychrome n'est composé que de six éléments floraux – trois de chaque côté du buisson.

2.2 Les motifs géométriques

Les motifs géométriques colorés sont présents sur divers pièces et éléments de meuble (Fig. 141 et 142), et principalement sur les gaines de cadre ou de plateau et sur le revers du tapis des protomés de mule.

Les types de motifs géométriques vont de motifs simples à des compositions continues et plus complexes.

2.2.1 Motifs simples : bande, rectangle, carré, triangle, cercle, losange, étoile

Le motif géométrique peut être une simple bande. La bande est un ornement allongé et à côtés parallèles¹²⁸¹.

¹²⁸⁰ Il est à noter que nous n'avons que très peu d'informations concernant la garniture du champ médian provenant d'une vente lors d'un commerce d'objet d'art à Rome en 1906 (cat. n°144).

¹²⁸¹ Ginouvès, Martin 1985, p. 166.

Une bande en argent orne le cylindre de certains éléments tronconiques de jambage de lit (cat. n°181-184, 205 et 206). Une bande perlée décore plusieurs revers de tapis de protomé de mule (cat. n°53, 96, 97, 125, 126 et 151).

D'autres motifs géométriques simples sont représentés tels que le rectangle, le carré, le triangle, le cercle ou le losange.

Ils sont parfois le seul motif ornemental coloré sur la pièce de meuble en alliage cuivreux, comme les rectangles et les carrés damasquinés d'argent sur certaines gaines de cadre des lits de Monteleone di Spoleto (cat. n°320-330 et 335-338) ou les cercles damasquinés d'argent sur le revers du tapis d'une protomé de mule d'Herculanum (cat. n°94).

Toutefois, ils sont plus généralement liés avec d'autres motifs floraux ou géométriques.

Par exemple, les triangles rouges et argentés en relation avec les frises de grecques et de postes sur le revers du tapis des protomés de mule d'Amiternum (cat. n°42 et 43). Les losanges en argent au centre du décor floral de rameaux de lierre et de vigne des gaines de cadre des lits de Bourgoin-Jallieu (cat. n°252-256). L'étoile entourée d'un rameau de vigne au centre du plateau de la table de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°412). Les rectangles et les carrés s'insérant dans les méandres des grecques de diverses pièces de meuble (cat. n°42, 99, 241, 242, 263, 264, 313 et 354, pl. 16.4, et 54.2)¹²⁸². Les triangles allongés encadrant les panneaux décorés de frises de grecques et d'une acanthe arborescente sur la gaine de cadre du coffre de la *Villa B* d'Oplontis (cat. n°449). Les rectangles encadrant le motif floral de certaines gaines de cadre de lit découvertes dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°275, 279, 281, 282 et 284). Le rectangle encadrant la frise de grecques de la plinthe du porte-lampe sur pied découvert dans la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°478). Les deux liserés, l'un rouge et l'autre argent, encerclant le motif floral principal de la garniture du champ médian de la Place des Célestins à Lyon (cat. n°85, pl. 26.1 à 26.4 ; Fig. 145).

2.2.2 Parallélogramme

Le motif à chevrons est une composition linéaire de parallélogrammes contigus¹²⁸³. Le parallélogramme, ou chevron, est présent sur certains éléments de lit de table datant exclusivement du I^{er} siècle de n. è.

¹²⁸² Cf. *infra*, p. 351 *sqq.*

¹²⁸³ Ginouvès, Martin 1985, p. 179.

Il peut se composer par alternance de couleurs contrastées, en l'occurrence pour les objets de notre corpus de rouge et d'argent.

Sur les lits de la maison de Ménandre à Pompéi, le pourtour des garnitures du champ médian des appliques de *fulcrum* situées sur la face antérieure des lits est décoré de parallélogrammes (cat. n°32 et 33), ainsi que les faces intérieures des gaines de dossier (cat. n°31-34).

À Pompéi, de nouveau, le bandeau de chevrons rouges et argentés est présent sur la garniture du champ médian de l'applique d'accoudoir du lit de la maison de Marcus Fabius Rufus (cat. n°30 ; Fig. 155).

À Herculaneum, le revers du tapis posé sur une protomé est embelli d'un bandeau de parallélogrammes encadrant des grecques (cat. n°18).

L'applique de *fulcrum* découverte à Karderesi est décorée sur l'armature et sur la garniture du champ médian de bandeau de parallélogrammes (cat. n°60).

Enfin, une gaine de cadre de lit découverte à Volubilis a sa plaque médiane délimitée par des parallélogrammes (cat. n°290).

2.2.3 Damier

Le damier est une composition de surface de carrés contigus aux couleurs alternées¹²⁸⁴.

Le motif à damier est figuré au côté de dents-de-loup sur deux gaines de cadre du lit de table de la maison de Caius Vibius à Pompéi (cat. n°263 et 264).

Il se compose de sept lignes conjointes de sept carrés plaqués, en alternance, de cuivre rouge et de bronze corinthien noir ou d'argent (actuellement de couleur noirâtre).

2.2.4 Poste

La frise de postes est une succession continue et linéaire de crochets arrondis qui s'élargissent à leur base. L'enroulement des crochets peut présenter plusieurs degrés et son orientation peut être à droite ou à gauche¹²⁸⁵.

La frise de postes est généralement présente au pourtour des éléments qu'elle décore. Par exemple, elle se situe toujours à l'extrémité extérieure du revers du tapis posé sur la protomé. Elle encadre le motif principal des garnitures centrales d'applique d'accoudoir de lit (Fig. 148)

¹²⁸⁴ Ginouvès, Martin 1985, p. 179.

¹²⁸⁵ Ginouvès, Martin 1985, p. 183.

ou des gaines de cadre de lit ou de marchepied. Elle encercle le trou de remplissage d'une lampe (cat. n°498). Elle encadre le bandeau décoratif sur une applique de coffre (cat. n°441).

Seules les frises de postes sur une applique de coffre (cat. n°441) et sur les poignées d'éléments de jambage de trépied à couronnement amovible (cat. n°438-440) ont une frise de postes délimitant deux sections décoratives.

La frise de postes est un seul le seul motif coloré sur l'élément (cat. n°73), mais le plus souvent elle encadre d'autres motifs.

Elle accompagne une frise de grecques (cat. n°77, 113, 138, 227-230, 289, 318 et 319), une frise de grecques et une fleur ouverte (cat. n°128), des palmettes et des fleurs (cat. n°297 et 298), des rameaux de laurier ou d'olivier (cat. n°42, 68, 69, 110, 111, 152, 166, 220-225, 271, 272, 276, 278), des acanthes arborescentes (cat. n°60, 147, 148, 151), des motifs floraux non déterminés (cat. n°441) et, dans un jeu richement polychrome, une frise de grecques, une frise de dents-de-loup et des triangles (cat. n°42, pl. 16.4).

Un changement de couleur de ce motif apparaît à la fin du I^{er} siècle av. n. è. Les décors de postes plus anciens sont réalisés directement par un placage de cuivre rouge sur l'alliage cuivreux jaune de l'objet, comme sur la garniture du champ médian de l'applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque (cat. n°152) ou celle de forme III (cat. n°111) et sur les gaines de cadre des lits découverts à Avenches (cat. n°220 et 221) et dans l'épave *Fourmigue C* (cat. n°276, 278, 285 et 286)¹²⁸⁶.

Puis à la fin du I^{er} siècle av. n. è. et pendant le I^{er} siècle de n. è., et uniquement sur des lits aux appliques de *fulcrum* de forme III, le motif de postes devient argenté sur un fond rouge. En effet, les postes ne sont plus directement plaqués sur l'alliage cuivreux mais sur un bandeau en cuivre rouge¹²⁸⁷, qui est, pour sa part, incrusté dans une rainure et des sillons préalablement réalisés sur l'objet. Nous pouvons le constater, grâce à son état de conservation partiel, sur le revers du tapis de la protomé retrouvée sur l'Esquilin (cat. n°128).

Ce motif polychrome, rouge et argent, réalisé par la technique du double placage se retrouve sur d'autres revers de tapis de protomé de mule (cat. n°24 (?), 42, 73, 77, 113, 128 et 138 ; Fig. 148 et 155), mais également sur des garnitures de champ médian d'applique d'accoudoir (cat.

¹²⁸⁶ Une autre frise de postes ornant une garniture du champ médian d'une applique de *fulcrum* découverte dans la cargaison de l'épave de Mahdia n'a malheureusement pas conservé le métal incrusté (cat. n°166).

¹²⁸⁷ Le bandeau est peut-être en bronze corinthien patiné en noir pour le revers du tapis de la protomé découverte à Amiternum (cat. n°42).

n°27, 42, 68, 69, 110, 147, 148, 151), sur des plaques médianes de gaine de cadre (cat. n°227-230, 271, 272, 289, 297, 298, 318 et 319) et, probablement, sur le réservoir de la lampe découverte à Zülpich (cat. n°498).

Pour terminer, il est à noter que les lits de table découverts dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* et datant du troisième quart du I^{er} siècle av. n. è. combinent les deux types de postes : l'une des garnitures du champ médian (cat. n°111) et les gaines de cadre (cat. n°276, 285, 278 et 286) ont un décor de postes en cuivre rouge, alors que la seconde applique de *fulcrum* (cat. n°110) a sa garniture centrale décorée de postes en argent sur une lamelle de cuivre rouge. Le revers du tapis de la protomé de mule devait être décoré de ce même motif coloré, mais il ne reste de nos jours que la rainure d'incrustation.

2.2.5 Dent-de-loup

Les dents-de-loup sont une composition linéaire de triangles isocèles, posés sur une base et contigus. Les denticules se découpent sur un fond ayant un ornement complémentaire différencié par le relief et/ou la couleur¹²⁸⁸.

Nous retrouvons ce motif géométrique aux extrémités de gaines de cadre de lit (cat. n°332, 263 et 264) ou d'une table (cat. n°411), au revers de tapis posé sur le garrot de protomés de mule (cat. n°42, 44, 136 et 140) et comme décoration vestimentaire sur le chiton d'un buste-médailon d'enfant (cat. n°26) et sur celui de Dionysos découvert à Pompéi (cat. n°35) et sur la coiffe d'Alexandre Hélios (cat. n°494)¹²⁸⁹.

La frise de dents-de-loup est présente sur des objets datant du I^{er} siècle de n. è., exception faite de la statuette d'Alexandre Hélios et du tapis de la protomé de mule d'Amiternum qui datent de la fin du I^{er} siècle av. n. è.

La polychromie est légèrement variable d'un décor à un autre. Les dents peuvent être plaquées directement dans l'alliage cuivreux comme par exemple sur le buste-médailon de Bacchus (cat. n°35). Elles peuvent aussi être en contraste avec un fond noir comme nous le voyons sur le revers du tapis de la protomé de mule d'Amiternum (cat. n°42).

Les dents sont quant à elles plaquées d'un ou de deux métaux¹²⁹⁰. Elles sont parfois composées uniquement de cuivre rouge (cat. n°136 et 411) ou d'argent (cat. n°26, 42, 263 et 264), mais

¹²⁸⁸ Ginouvès, Martin 1985, p. 180.

¹²⁸⁹ Une frise de dents-de-loup décore le couvercle de la lampe plastique en forme de pied, mais elle est seulement incisée dans le bronze (cat. n°505).

¹²⁹⁰ L'incrustation n'est pas conservée sur deux objets (cat. n°35 et 44).

elles peuvent aussi être incrustées en alternance de ces deux métaux, telle l'a révélée la récente restauration de la protomé de mule découverte à Banasa (cat. n°140).

Enfin, une variante de ce motif existe sur deux revers de tapis de protomé de mule datant du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°132 et 151) : ce motif géométrique est non pas formé de dents mais de motifs pyramidaux. Ces derniers alternent, au vu des états de conservation, des incrustations rouges et argentées.

2.2.6 Grecque

La grecque, ou le méandre, est une composition continue linéaire, formée de lignes, normalement rectilignes, qui se coupent dans le cours de leur développement orthogonal pour former des svastikas¹²⁹¹.

L'ensemble des motifs de grecques de notre corpus d'étude forme des svastikas, seul un exemplaire est constitué d'un méandre simple en forme de U. Chaque méandre simple est rempli d'une fleur à quatre pétales (cat. n°296).

Le svastika est orienté soit à droite soit à gauche suivant la direction du premier angle droit situé en haut de son centre. Il est à simple ou à double niveau. Il est plus ou moins complexe par rapport au nombre total de lignes qu'il comporte – entre 3 et 9. Il est parfois combiné avec d'autres motifs tels que le rectangle, le carré, le liseré, la spirale ou encore la fleur ouverte (Fig. 157)¹²⁹².

La frise de grecques est un motif largement diffusé sur les pièces et éléments en alliage cuivreux de lit de table, et plus particulièrement sur les gaines de cadre (cat. n°227-242, 244-246, 257-270, 289-291, 296, 313, 318, 319 et 331-334) et les revers de tapis des protomés de mule (cat. n°18, 22-24, 30, 42-44, 53, 54, 61, 77, 81, 89, 100, 103, 107, 110, 113, 125, 126, 128, 132, 138, 149, 151 et 161). Un seul socle de pied de lit de table, appartenant au lit de Bourgoin-Jallieu (cat. n°354), est orné de ce motif géométrique.

Des pièces d'autres meubles sont également décorées d'une frise de grecques, mais elles sont uniques pour chaque meuble. Le motif est présent sur un pied de table découvert dans le Tibre à Rome (cat. n°403), sur une gaine de cadre de couvercle de coffre/armoire (cat. n°449), sur

¹²⁹¹ Ginouvès, Martin 1985, p. 181-182.

¹²⁹² Le motif en « labyrinthe » se base uniquement sur le dessin réalisé par Chr. Piccot-Boube d'une gaine de cadre de lit découverte à Volubilis (cat. n°290).

une applique de coffre (cat. n°441) et sur une plinthe de porte-lampe provenant de l'épave de Mahdia (cat. n°478).

Les grecques ornent par conséquent des pièces de meuble datant entre la fin du II^e siècle av. n. è., grâce à la découverte de la plinthe de l'épave de Mahdia, et le I^{er} ou II^e siècle de n. è. avec la découverte dans le Tibre du pied de table.

Les grecques sont majoritairement damasquinées d'argent¹²⁹³, excepté le décor en forme de U susdit qui est damasquiné de cuivre rouge, le décor de l'élément de jambage découvert dans le Tibre qui est probablement doré à la feuille (cat. n°403)¹²⁹⁴, les frises de la gaine de cadre du coffre de la *Villa* de Lucius Crassius Tertius à Oplontis qui sont en cuivre rouge ou en alliage cuivreux (cat. n°449) et les deux frises décorant les deux protomés de mule des Roches-de-Condrieu qui ont une incrustation d'un alliage jaune brun : peut-être du laiton ou un autre alliage cuivreux ? (cat. n°125 et 126).

Quant aux autres motifs floraux et géométriques accompagnant les grecques, ils sont en cuivre rouge et/ou en argent.

Sur les gaines de cadre de lit et de coffre, la frise de grecques se forme de manière longitudinale et occupe l'intégralité de la plaque médiane.

Nous pouvons par exemple décrire précisément plusieurs décors colorés : les frises de grecques ornant les gaines de cadre du lit d'une *domus* de Modène se composent horizontalement de svastikas en argent, dirigés à gauche, à sept lignes et à simple niveau (cat. n°257 et 258).

La frise de grecques décorant le fragment du Badisches Landesmuseum de Karlsruhe a des svastikas en argent, dirigés à gauche, à sept lignes et à double niveau et la frise est embellie par des fleurs rouges et argentées (cat. n°246).

Les frises de grecques chamarrant les gaines de cadre d'un des lits d'Amiternum ont des svastikas en argent, dirigés à droite et à gauche, à cinq lignes et à double niveau et elles sont comblées par des carrés rouges et argent et des liserés rouges (cat. n°241 et 242).

Alors que les frises de grecques ornant les protomés de mule s'adaptent souvent à la forme triangulaire du revers du tapis. Elles combinent ainsi plusieurs types de svastikas ou motifs suivant l'espace décoratif disponible.

¹²⁹³ Néanmoins, cinq motifs de grecques n'ont pas conservé leur incrustation (cat. n°103, 138, 290, 354 et 403).

¹²⁹⁴ Cf. *supra*, p. 197.

À titre d'exemples, les frises de grecques aux svastikas jaune brun dirigés à gauche et à droite, à cinq et sept lignes et se terminant en pointe occupent l'intérieur des revers des tapis des deux protomés de mule découvertes aux Roches-de-Condrieu et elles sont délimitées par des liserés perlés (cat. n°125 et 126).

La frise de grecques aux svastikas en argent, dirigés à droite et à cinq lignes de la protomé de mule du musée de Besançon se limite dans la partie centrale du revers du tapis et elle est encadrée par un double triangle rouge et une frise de postes argentés sur un bandeau rouge (cat. n°24 ; Fig. 154).

La frise de grecques ornant le revers de la protomé de mule de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi combine un svastika argenté, dirigé à droite et à sept lignes et une spirale en argent et elle est délimitée par un liseré de parallélogrammes rouges et argentés (cat. n°30 ; Fig. 155).

2.2.7 Motif « candélabre »

Le motif dit « candélabre » tire son nom des motifs géométriques et symétriques répartis sur une tige dont l'ensemble ressemble à un porte-lampe. Ce nom a été créé par C. Baudoin, B. Liou et L. Long au cours de leur étude réalisée sur les gaines de cadre de lit décorées de ce motif et découvertes dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C*¹²⁹⁵.

Le motif « candélabre » est présent sur dix gaines de cadre ou de dossier de lit découvertes dans quatre contextes archéologiques. Elles datent entre la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. et possiblement le I^{er} siècle de n. è.¹²⁹⁶.

Deux gaines de cadre d'un lit n'ont pas de lieu de découverte connu, elles sont exposées au Musée du Louvre et dateraient de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. (cat. n°287 et 288). Une autre gaine de cadre, datant de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle av. n. è., provient de la cargaison de l'épave de Mahdia (cat. n°339). Cinq autres gaines de cadre du troisième quart du I^{er} siècle av. n. è. ont été découvertes dans l'épave *Fourmigue C* à Golfe-Juan (cat. n°273, 274, 277, 280 et 283).

Les deux gaines de dossier proviendraient d'un des lits de Bourgoin-Jallieu et seraient du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°86 et 87).

¹²⁹⁵ Baudoin, Liou, Long 1994, p. 41.

¹²⁹⁶ Au vu des incertitudes du lieu de découverte des gaines de dossier de Bourgoin-Jallieu, il est également possible que ces objets soient des gaines de cadre de lit pouvant dater, d'après les autres objets, du II^e ou du I^{er} siècle av. n. è. : cf. *supra*, p. 149.

Le motif géométrique se dessine sur la face antérieure des gaines, et plus précisément sur le tiers intérieur de celle-ci. Il semble entièrement incrusté d'argent dans le bronze poli, sauf pour la gaine provenant de l'épave de Mahdia où il serait réalisé sur un bronze patiné en noir.

Le motif « candélabre » se construit toujours avec la même répartition et le même nombre de motifs, néanmoins ces derniers diffèrent légèrement dans leur taille, leur forme et leur orientation suivant leur contexte de découverte (Fig. 158).

Le motif « candélabre » se compose d'une tige aniconique jusqu'à mi-longueur, puis se développent des motifs symétriques le long de cet axe : un motif en forme d'alpha majuscule ou de deux alphas minuscules dans un effet de miroir. Ce premier motif est surmonté, plus ou moins loin de lui, de deux volutes inversées. Il s'ensuit un cœur pouvant être décoré à sa base de volutes normales ou inversées. Le « candélabre » se termine par un chapiteau ionique stylisé et couronné d'une barre perpendiculaire à la tige axiale (Fig. 156).

Le motif « candélabre » semble enfin se dessiner sur la gaine de plateau de table découverte à Aviano (cat. n°405). De part et d'autre de la gaine, un double motif « candélabre » se présente de manière symétrique, mais celui-ci est complété par de nombreuses volutes. Cela pourrait également laisser à penser à la représentation d'une acanthe arborescente fortement stylisée.

2.3 Les motifs figurés

Les motifs figurés colorés ne sont présents que sur quelques pièces de meuble non figurées (Fig. 141) : une garniture du champ médian d'applique de *fulcrum* de forme III (cat. n°43), deux gaines de cadre de lit du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°293 et 295), des poignées d'élément de jambage de trépied à couronnement amovible et de candélabre sur pied datant des premiers siècles de n. è. (cat. n°436, 437 et 511-513) et une applique de coffre-fort romain (cat. n°442)¹²⁹⁷.

Trois types de motif figuré décorent ces quelques meubles : un cratère à godron, un masque de théâtre comique et un oiseau.

2.3.1 Cratère à godrons

Le cratère à godrons est un vase métallique luxueux, généralement en argent, utilisé lors des banquets romains. Son décor de godrons en relief est réalisé par la technique du repoussé.

¹²⁹⁷ Des motifs figurés sont également présents sur deux garnitures de champ médian, mais ils forment une scénographie plus complexe : cf. *infra*, p. 356 *sqq.*

La poignée des trépieds découverts à Augst (cat. n°436) et à Bavay (cat. n°437)¹²⁹⁸ et celles du candélabre sur pied d'Épinay (cat. n°511-513) sont embellies d'un cratère à godrons en argent. L'exemplaire de Bavay a en plus les anses damasquinées de cuivre rouge.

Le cratère argenté rappellerait le contexte d'utilisation des meubles : le banquet. Pour affirmer ce contexte, le décor autour du cratère est complété par des rameaux de lierre ou de vigne incisés (cat. n°436 et 437).

2.3.2 Masque comique

Un masque comique (ou de Silène) orne l'applique centrale du coffre-fort de la *villa* de Lucius Crassius Tertius à Oplontis (cat. n°442).

Le masque est finement représenté et richement coloré avec la technique du double placage. Le masque rouge est détaillé par d'autres métaux plaqués : l'argent pour marquer la sclérotique des yeux et probablement les sourcils et les rides et un ou deux alliages cuivreux (bronze ou laiton) pour faire ressortir, par des jaunes doré et pâle, la bouche grande ouverte, le nez, la coiffure et la couronne de lierre.

De plus, le masque est encerclé par une couronne de lierre, jaune brun, aux feuilles cordiformes et aux baies regroupées en corymbes.

Pour terminer, quatre étoiles à huit branches, de même couleur que la couronne de lierre, ornent les quatre angles de l'applique.

2.3.3 Oiseau

Trois oiseaux aux couleurs chatoyantes ornent deux pièces de meuble : deux oiseaux picorent des baies d'une acanthe sur deux gaines de cadre de lit provenant de Lixus (cat. n°293 et 295) et un oiseau vole au-dessus du buisson d'acanthe sur la garniture du champ médian d'une applique de *fulcrum* du lit funéraire d'Amiternum (cat. n°43).

Les oiseaux de Lixus n'ont pas conservé leurs incrustations colorées ; elles devaient être rouges et/ou argentées.

En revanche, l'oiseau volant au-dessus de l'acanthe est finement réalisé en trichromie : le bec et les yeux sont noirs, le plumage du corps est argenté, les ailes sont noires et rehaussées de

¹²⁹⁸ Le trépied découvert à Nocera et conservé au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 73951) ne semble pas avoir reçu d'incrustations d'autres métaux (Pirzio Biroli Stefanelli 1990, p. 144 et 259, n°14, fig. 91-92).

reflets rouges et argentés et les trois longues plumes de la queue sont, par alternance, noires et rouges (cat. n°43, pl. 17.6).

2.4 Les paysages idylliques

L'un des derniers types de décor polychrome est présent sur deux garnitures du champ médian d'applique de *fulcrum* qui se font écho. Elles décorent un lit funéraire à double accoudoir découvert dans une tombe à Amiternum et datant du début de n. è. (cat. n°145 et 146).

Ce décor, richement coloré en rouge et en argent sur le fond jaune doré de l'alliage, représente un paysage sacro-idyllique.

Le paysage sacro-idyllique est une création moderne pour désigner un paysage à la fois pastoral et religieux et à mi-chemin entre réalité et mythe. Ce concept s'inspire néanmoins d'un type de poésie grecque hellénistique : les idylles. À l'image des idylles du poète bucolique grec Théocrite (vers 315-250 av. n. è.) qui évoquent notamment une nature pittoresque et la vie pastorale où des bouviers, paysans et bergers chantent des poèmes relatant des scènes de leur vie quotidienne et décrivant leurs mœurs et leur dévotion à des dieux champêtres comme Priape, Pan ou Dionysos¹²⁹⁹.

Ici, le cadre naturel du paysage idyllique est un vignoble entourant des scènes bacchiques et priapiques. La scène principale représente les différentes étapes de la chaîne opératoire des vendanges.

Les vendanges sont réalisées par des Satyres et des Ménades car ce sont l'une des activités célébrées en l'honneur du dieu Dionysos¹³⁰⁰. Aux extrémités supérieures des garnitures, une Ménade, vêtue d'un chiton rouge et argent, et six Satyres, peu vêtus et grimpés dans les vignes, cueillent les grappes de raisins.

Le foulage du raisin aux pieds, qui est la première opération débutant la vinification, est représenté sur l'une des extrémités d'une garniture (cat. n°146). On y voit ainsi deux protagonistes, dont l'un est vêtu d'un pagne rouge décoré de bandes argentées, fouler le raisin dans une cuve pour extraire son jus.

¹²⁹⁹ Wyler 2005, p. 120 ; Blanc 2008, p. 2.

¹³⁰⁰ Nicole 1877b, p. 1097 ; Bruhl 1953, p. 4.

À côté d'eux repose une amphore sur un pied de vigne ; elle symbolise probablement la dernière étape du processus de vinification, la « mise en amphore ».

Deux autres scènes sur la partie gauche d'une des garnitures (cat. n°145) dépeignent des événements liés au monde dionysiaque.

La première représente une Bacchante retirant une épine du pied d'un Satyre, elle s'inspire du sujet populaire dans la statuaire du *Tireur d'épine*. Il s'agit généralement d'un jeune garçon se retirant une épine du pied, mais nous connaissons également un groupe statuaire en marbre, datant du II^e siècle de n. è. et réalisé d'après un groupe créé vers 50 av. n. è., qui représente le dieu Pan *Ophélès*, le guérisseur, retirant une épine du pied d'un Satyre (Fig. 178)¹³⁰¹.

La seconde scène dionysiaque évoque une flagellation, peut-être rituelle. Elle serait soit une scène de genre représentant un vieil homme fouettant un esclave ayant fait tomber le panier de la récolte, soit une scène retraçant un passage de l'enfance de Dionysos où celui-ci est flagellé par son précepteur Silène.

La flagellation devient par la suite un rite dionysiaque dans l'initiation aux mystères. Cet acte remplace et symbolise la mort et la renaissance de la vie, comme le fait la végétation, et marque le passage à l'âge adulte¹³⁰².

Sur la garniture du champ médian, la mise en scène de la flagellation se fait entre deux hommes séparés par un panier renversé : l'un des personnages est jeune, nu et assis à terre, alors que le second est plus âgé, torse nu, agrippant de sa main gauche le bras du premier personnage et tenant de sa main droite un *lagobolon*. Le *lagobolon* pourrait prendre, dans ce cas, le sens d'un fouet rituel¹³⁰³.

Cette scène s'inspire d'un modèle iconographique originaire de l'art alexandrin du II^e siècle av. n. è. Elle est entre autres reprise dans les décors de sarcophage d'enfant sous l'Empire romain. Nous connaissons par exemple le sarcophage conservé aux Musei Capitolini ou les fragments d'un autre sarcophage exposés au Muzeum Pałac w Wilanowie à Varsovie où les décors des parois retracent l'enfance de Dionysos, dont le passage de la flagellation du jeune dieu par Silène¹³⁰⁴.

¹³⁰¹ L'objet est exposé au Musée du Louvre (inv. MR 193) (Hild 1877, p. 299 ; Queyrel 2016, p. 321-322 ; Louvre s. d. VII).

¹³⁰² Tkaczow 1971, p. 121-123 ; Lembessi 1991, p. 113-121.

¹³⁰³ Lembessi 1991, p. 18.

¹³⁰⁴ Tkaczow 1971.

La flagellation est également présente, toutefois sans probable connotation religieuse, dans la vaisselle romaine. Les anses de deux cruches en alliage cuivreux, découvertes dans l'aire vésuvienne et datant du I^{er} siècle de n. è., sont ornées d'un médaillon en relief représentant cette scène (Fig. 179)¹³⁰⁵. La posture, l'âge et la tenue vestimentaire des deux personnages, ainsi que le panier renversé, sont les mêmes que sur la garniture du champ médian d'applique de *fulcrum* d'Amiternum. Seul l'instrument de la flagellation est différent : c'est un fouet avec des lanières qui est représenté sur les anses.

Les paysages sacro-idylliques décorant les deux garnitures du champ médian sont enfin agrémentés d'autres détails, objets ou animaux, renvoyant à la symbolique pastorale et dionysiaque.

Les statues ithyphalliques sur un piédestal du dieu Priape, compagnon de Dionysos et gardien des jardins, des vergers et des tombes¹³⁰⁶. Il soulève son vêtement pour exhiber son sexe ou tient dans sa main une palme.

L'autel rehaussé d'argent et les torches, éteintes ou allumées, installées à côté des statues font un renvoi aux pratiques religieuses.

La chèvre entrant dans son enclos et le canard prenant son envol sont des animaux renvoyant à la vie pastorale et campagnarde.

Pour terminer, différents instruments de musique servant à rythmer le thiasos lors des banquets et des rites sont suspendus aux sarments des vignes et dispersés dans les scènes : les crotales, la flûte de Pan et le *tympanum* oriental constitué d'un cercle de bois ou de bronze orné de bandelettes et d'une peau tendue peinte d'une fleur.

Les motifs floraux, géométriques et figurés et les paysages idylliques présents sur le mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes hellénistico-romains embellissent pareillement les autres éléments décoratifs colorés – mosaïque et peinture murale – des pièces de réception des riches demeures grecques et romaines.

¹³⁰⁵ Les objets sont exposés au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 69500 et 69501). Je profite également de ce parallèle avec les anses de vases pour mentionner le très intéressant article de S. Tassinari sur l'étape de façonnage en cire de l'anse et de son décor dans le processus de fabrication des petits bronzes réalisés en fonte à la cire perdue (Tassinari 2001).

¹³⁰⁶ Grimal 1943, p. 50-53.

QUATRIÈME PARTIE

LE SENS DES COULEURS : INTERPRÉTATIONS HISTORIQUES ET CULTURELLES DU MOBILIER D'APPARAT EN BRONZE ET DE SON RENDU POLYCHROME

*L'apparat, au moyen du luxe, rehausse la richesse, mais il rehausse aussi les autres
supériorités dont la richesse est une partie et un indice, qu'elles soient politiques,
sociales ou religieuses.*

Paul Veyne, *Le pain et le cirque : sociologie historique d'un pluralisme politique*,
Seuil, Paris, 1976, p. 99

Dans cette dernière partie, nous proposons une approche de la fonction sociale des meubles de luxe colorés qui ne se limite plus à leur seul statut d'objet de luxe.

Nous souhaitons en effet, à travers l'analyse de la disposition de ces derniers dans les pièces de réception des maisons gréco-romaines et en prenant en compte la présence et de la répartition des couleurs sur ces meubles, explorer leur place éventuelle à côté ou aux côtés des autres dispositifs d'ostentation sociale, peintures murales, mosaïques et autres supports polychromes.

Les évidences matérielles, iconographiques et textuelles de la fin de la République et des premiers siècles de l'Empire sur la disposition des meubles d'apparat en bronze nous permettent-elles de mieux comprendre une organisation spatiale du mobilier au-delà de la seule connaissance de leur emplacement ? La disposition, dans l'espace des pièces ouvertes aux hôtes, des meubles d'apparat et le programme chromatique de ces derniers remplissaient-ils une quelconque fonction sociale, au-delà de leur strict caractère fonctionnel ? Le mobilier d'apparat à décors polychromes était-il un acteur de premier ordre dans l'effet visuel recherché par le maître de maison pour rappeler et/ou affirmer son statut ? Quelles étaient enfin les valeurs spécifiques de ce mobilier de luxe, comparées autres éléments polychromes luxueux décorant les pièces de réception, dans le discours de l'élite gréco-romaine à destination de ses semblables et des autres classes de la société ?

Chapitre 1 : Les meubles dans leur contexte d'exposition : un faisceau d'indices sur la disposition des meubles d'apparat dans les pièces de réception dévolues à l'ostentation

Dans le cadre de notre étude, les indices archéologiques, iconographiques et textuels formant potentiellement faisceau sont datés entre le II^e siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è. et appartiennent pour l'essentiel à l'aire méditerranéenne.

1.1 Les indices archéologiques

Les cinq cent trente-huit pièces de meuble en bronze grecques et romaines à décors polychromes datant entre le II^e siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è. et recensées dans notre corpus d'étude proviennent pour majorité de fouilles anciennes et sont connues soit parce qu'elles ont été publiées dans les rapports de fouilles ou par des chercheurs au cours de diverses études, soit parce qu'elles sont passées par le marché d'art et ont été cataloguées et publiées par le musée ou la collection privée qui les conservent.

Toutefois, onze de ces pièces de meuble sont inédites et ont pu être étudiées au cours de mes recherches et intégrées au corpus d'étude¹³⁰⁷. Ces pièces de meuble proviennent de sept contextes de découvertes différents (cat. n°35, 39, 85-87, 150, 314, 315, 402, 403, 446).

Nous ne connaissons malheureusement pas le lieu de découverte précis d'un peu plus de la moitié des objets du corpus d'étude, soit quatre-vingt-six pièces de meuble provenant au maximum de soixante-dix-neuf contextes. Au mieux connaissons-nous la ville de découverte de cent quatre-vingt-quatorze autres objets venant de cent sept contextes au maximum (Fig. 180 et 181).

Qu'en est-il du reste de notre corpus des pièces de meuble d'apparat en bronze à décors polychromes ? Nous en connaissons cette fois les contextes de découverte, qui relèvent de six grandes catégories : la production artisanale (locaux de production, tel un atelier de bronzier, par exemple) ; la sphère commerciale (transports commerciaux attestés par les épaves et locaux commerciaux eux-mêmes tels que boutiques ou *tabernae*) ; les activités communautaires sacrées ou publiques (temples, thermes ou palestres) ; l'habitat (maisons urbaines (*domus*) ou

¹³⁰⁷ À cette occasion, je tiens à remercier les conservateurs des musées, les responsables des réserves et les restaurateurs de m'avoir aimablement fait découvrir et étudier ces objets.

extra-urbaines (*villae*) et autres types de propriétés (*latifundia*) ; l'espace funéraire (tombes, hypogées, *tumuli*). À quoi s'ajoutent des contextes de découvertes d'un dernier type plus général, comme les fleuves, les puits, les rues, les fosses, les fossés, les remblais.

Si l'on rentre dans les détails (Fig. 181), on note qu'en contexte artisanal dix pièces de meuble ont chacune été découvertes dans cinq lieux de production différents. Certes, l'applique de *fulcrum* pompéienne a été découverte dans la rue de l'Abondance mais il est probable qu'elle ait été en relation avec l'atelier du bronzier Verus situé à proximité (cat. n°100).

En contexte commercial, cinquante objets ont été découverts dans quatre cargaisons d'épaves (épave d'Anticythère, épave de Mahdia, épave *Fourmigue C* et épave *SM 4*). Il s'agit majoritairement des éléments de lit de table. Quatre autres objets proviennent de quatre locaux commerciaux différents situés à Corinthe, Herculaneum et Volubilis.

En contexte d'activités communautaires, huit pièces de meuble en bronze ont été découvertes dans six bâtiments publics, religieux ou civils.

En contexte d'habitat, cent vingt-huit pièces de meuble ont été trouvées dans trente-cinq demeures urbaines ou extra-urbaines, notamment situées en Campanie et en Maurétanie Tingitane. Pour cent-un de ces derniers objets, nous connaissons plus précisément le lieu de leur découverte dans le bâtiment domestique et nous allons les étudier plus en détails par la suite.

En contexte funéraire, vingt-une pièces de meuble en bronze à décors polychromes proviennent de six tombes. Il s'agit notamment des deux magnifiques lits d'Amiternum et de neuf autres objets en bronze – éléments de lit et de char découverts dans cinq *tumuli* situés en Turquie et en Bulgarie actuelles. Cinq derniers objets appartiennent à un lit funéraire qui meublait probablement l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie (cat. n°226 et 342-345).

Enfin, vingt-trois objets proviennent de treize divers contextes qui ont été soit fouillés, soit dragués (cas des fleuves).

Seules cent-une pièces de meuble du corpus d'étude, correspondant à vingt-sept meubles d'apparat en bronze à décors polychromes, peuvent donc être restituées dans une pièce de la maison ; mais tous les meubles ne peuvent pas être replacés au sein de la pièce au vu des données recueillies (Fig. 182).

Les pièces d'habitation où les éléments de meuble ont été découverts sont essentiellement des pièces d'exposition, ou alors des lieux de dépôt. Pour ce dernier cas de figure, une étude de

l'ensemble de la maison permet parfois de proposer un possible lieu d'exposition, voire une disposition du meuble.

Les lits sont situés dans le *triclinium*, l'*æcus*, le *tablinum* et l'*atrium*. Les lits se trouvant dans le *triclinium* ou l'*æcus* sont des lits de table (*lectus triclinaris*) pour recevoir les convives lors des banquets, alors que les lits dans le *tablinum* ou l'*atrium* pourraient plutôt correspondre à des lits d'apparat pour le travail du soir (*lectus lucubratorius*) ou pour recevoir les clients lors de la *salutatio* ou d'autres occasions de clientélisme.

Les meubles-supports, table et trépied à couronnement amovible de bronze, sont attestés dans le péristyle, le *tablinum* et diverses pièces privées.

Les coffres ou armoires se situeraient dans le *triclinium* ou dans des pièces à l'étage supérieur, situées dans la partie privée de la demeure. Le coffre-fort (*arca ferrata*) est quant à lui attesté dans l'*atrium*, plutôt installé contre l'un des murs.

Les porte-lampes, qu'ils soient sur pied ou en lampadophore, semblent être disposés de préférence à l'entrée des pièces de la maison ou, pour l'un des porteurs de flambeau, être installés sur une base près du *triclinium* d'été aménageant le jardin de la *domus*.

Des meubles d'apparat en bronze à décors polychromes meublant une maison délienne et cinq *domus* pompéiennes peuvent ainsi être replacés au sein des pièces de réception : l'habitation VII de l'îlot des Bronzes à Délos et la maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22) ; la maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), la maison de l'Éphèbe (Reg. I, Ins. 7, n°11) ; la maison de Caius Iulius Polybius (Reg. IX, Ins. 13, n°1-3) et la maison de Romulus et Rémus (Reg. VII, In. 7, n°10-13) à Pompéi.

À Délos, l'habitation VII de l'îlot des Bronzes est une maison orientée Est-Ouest avec une entrée donnant sur la rue nord. Dans son dernier état, avant sa destruction par incendie en 69 av. n. è., la maison se compose de six pièces, dont un *æcus major* (pièce FU) situé à l'ouest de la pièce d'entrée, qui est, pour cette dernière, équipée d'une citerne (pièce FR) (Fig. 183)¹³⁰⁸.

Un important ensemble de pièces de mobilier en bronze – formant au moins un lit de table et un coffre – a été découvert dans la couche d'incendie¹³⁰⁹. Deux éléments d'applique de *fulcrum*

¹³⁰⁸ Siebert 2001, p. 81-84

¹³⁰⁹ Cf. *supra*, p. 210.

anciennement incrustés d'autres matériaux colorés (cat. n°50 et 51) semblent avoir été découverts non loin du mur ouest de l'*æcus major* qui délimite la pièce de ses deux annexes.

Toutefois, les objets ont été découverts dans la couche d'incendie, ce qui n'exclut pas que le lit puisse avoir été disposé dans une autre pièce d'apparat située à l'étage de l'habitation.

À Pompéi, la première maison est celle de Marcus Fabius Rufus. Comme nous l'avons déjà mentionné au cours de l'étude des lampes en bronze¹³¹⁰, c'est l'une des maisons les plus riches de la cité pompéienne au I^{er} siècle de n. è. La demeure est une *villa* urbaine à plusieurs étages accolée aux murs de l'*Insula Occidentalis* et avec vue sur la mer¹³¹¹.

La statue de Dionysos faisant fonction de luminaire et datant du dernier quart du I^{er} siècle av. n. è. (cat. n°491) a d'ailleurs été découverte non loin de l'*æcus* absidal du premier étage aménagé de trois fenêtres offrant une vue panoramique sur la baie. Le salon d'apparat est pavé en *opus sectile* et a des murs décorés de peintures du IV^e style représentant des panneaux noirs séparés par des éléments architecturaux dorés en trompe-l'œil et ornés, en partie centrale, de scènes mythologiques telles que Dionysos et Ariane sur le mur sud.

Le porte-lampe a néanmoins été retrouvé un peu plus loin, dans une partie plus privée de la maison, à l'extrémité du couloir et devant un *cubiculum*. La chambre est pavée d'une mosaïque blanche et noire décorée de croisillons noirs à la tesselle centrale blanche et peinte aux murs d'une décoration du II^e style imitant des marbres colorés, qui est par ailleurs plus contemporaine avec la datation du luminaire (Fig. 184)¹³¹².

Enfin, des éléments de lit en bronze (cat. n°30, 205, 206, 380 et 381) et deux tables, l'une circulaire rehaussée d'incrustations d'argent (cat. n°412) et la seconde au pied en forme de dauphin chevauché par Éros (cat. n°410), ont été découverts dans la demeure mais nous ne connaissons pas l'endroit exact.

La deuxième maison pompéienne est la maison de Ménandre. C'est une importante *domus*, l'une des plus prestigieuses de Pompéi, située un peu en retrait de la rue de l'Abondance. Le premier état de la maison date de la fin du III^e siècle av. n. è. À partir du milieu du I^{er} siècle av. n. è., la maison semble être la propriété de la *gens* Poppæa. En effet, une bague marquée d'un

¹³¹⁰ Cf. *supra*, p. 234.

¹³¹¹ Pugliese Carratelli 1997, p. 947-1125 ; Grimaldi 2014.

¹³¹² Pour une étude précise des imitations des marbres blancs ou polychromes en peinture murale datant de la fin de la République romaine : Mulliez 2014.

sigle au nom de Quintus Poppaeus Eros, l'affranchi de Poppaeus, a été découverte dans l'appartement du *procurator* (pièce 43) (Fig. 185)¹³¹³.

Au moment de l'éruption du Vésuve, la maison, d'une superficie d'environ 1700 m², est en travaux depuis plusieurs années, en partie à cause du tremblement de terre qui eut lieu en 62 de n. è., et semble être délaissée par ses propriétaires. Plusieurs meubles ont ainsi été retrouvés non pas dans leur pièce d'exposition mais plutôt rangés en dépôt dans le *tablinum* (pièce 8) ou mis à l'abri sous la galerie ouest du péristyle (pièce c).

Seul le porte-lampe au seuil du *cubiculum* ou de la pièce de service de l'intendant (pièce 43) devait encore être utilisé en 79 de n. è. Les corps d'un homme, probablement l'intendant, et d'une jeune fille ont été découverts dans cette pièce.

Les deux lits de table garnis d'appliches en bronze à décors polychromes (cat. n°31-34, 231-237-240) étaient donc rangés le long du mur occidental du *tablinum*, au côté d'une grande armoire. Au contraire, lors de leur utilisation au cours des banquets, ces meubles devaient plutôt être disposés dans le grand *triclinium* qui est ouvert sur le péristyle (pièce 18) (Fig. 185).

Les murs du *triclinium* sont peints dans le IV^e style avec des panneaux inférieurs noirs décorés de guirlandes dorées, de bucranes, de représentations du *gorgonéion*, de Pégase ou de végétation et des panneaux médians rouge sombre et jaunes, par alternance, décorés de scènes représentant des personnages bacchiques et de la faune marine.

Quant aux deux tables découvertes dans un angle du portique du péristyle, elles pourraient avoir été disposées dans l'*æcus* attenant. Ce dernier est nommé l'*æcus* vert car ses murs sont décorés de peintures du IV^e style formant des panneaux verts.

Ces panneaux sont séparés par des frises horizontales rouges et des frises verticales bleues ornées respectivement de Centaures et Lapithesses et de rameaux de vigne naissant de canthares et d'Éros ou de médaillons de visages de Satyres et de Ménades alternant avec des Sphinges assises. De plus, chaque panneau est agrémenté en son centre de scènes dionysiaques.

Le pavement de la pièce se compose, à partir du début du I^{er} siècle av. n. è., d'une mosaïque noire et blanche en quadrillage avec, au seuil, une frise polychrome de grecques et de fleurs

¹³¹³ Pugliese Carratelli 1990b, p. 240-397 ; Ling 1997, p. 47-144 ; Stefani 2003 ; Ling, Ling 2005, p. 3-106 ; Allison 2006, p. 56-157 et 298-334.

ouvertes à six pétales encadrées et, au centre de la pièce, un *emblema* d'une scène nilotique avec des pygmées en *opus vermiculatum* (Fig. 191 et 192).

La troisième *domus* est la maison de l'Éphèbe, qui doit son nom au lampadophore découvert dans l'*atrium* (cat. n°489). Au cours du I^{er} siècle de n. è., la *domus* devait en réalité appartenir à Publius Cornelius Tages, qui était un marchand de vin et un partisan dans la politique locale pompéienne. C'est un exemple d'un représentant de la classe moyenne ayant connu une réussite professionnelle et sociale ; il était de plus probablement collectionneur d'art et philhellène d'après le mobilier découvert dans sa demeure¹³¹⁴.

La maison datant de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. est le résultat de l'unification de plusieurs maisons à *atrium* construites à l'époque samnite : elle se compose ainsi de deux ensembles de pièces autour de deux *atria* (pièces A' et A'') et d'un jardin aménagé d'un *triclinium* d'été (pièce 23) (Fig. 186).

L'un des *triclinia* de l'habitation se situe entre le second *atrium* et le jardin, ouvert sur celui-ci (pièce 17) ; la salle à manger est de petites dimensions, mais elle est très somptueuse. Des pièces de lit en bronze, dont une très belle protomé de mule à décors polychromes (cat. n°132), y ont été découvertes. Au total, trois lits de table et probablement une table meublaient cet espace.

Les trois lits peuvent être replacés contre les murs nord, est et ouest de la pièce grâce au pavement : en effet, le bandeau en forme de U dans la partie extérieure du pavement est moins ouvragé (emploi d'un simple mortier non décoré) et permet de restituer le placement des lits ; par ailleurs, une reconstruction des lits dans l'angle nord-ouest de la pièce a été réalisée (Fig. 193)¹³¹⁵.

Alors que le pavement en forme de T, de l'espace central jusqu'au seuil de la pièce, est richement décoré en *opus sectile* de plaquettes carrées et triangulaires en marbres colorés et d'un *emblema* décoré de rosettes et de fleurs de lotus luxueusement polychromes grâce à l'emploi de verres colorés et de marbres précieux importés des quatre coins du bassin méditerranéen : serpentine (vert olive, Sparte), numidique (jaune, Chemtou), *pavonazzetto* (blanc aux veines rouges, Phrygie) et rouge antique (rouge foncé, Cap Ténare) (Fig. 194 et 195).

¹³¹⁴ Barbet 1985, p. 205-208 et 259, fig. 145 ; Pugliese Carratelli 1990a, p. 619-727.

¹³¹⁵ Pour des études sur les pavements en T+U des pièces de réception des maisons romaines : Dunbabin 1991 ; 1996 ; 1998 ; Morvillez 2005b ; 2005a.

Ce type de pavement luxueux conduit à penser qu'il était mis en valeur, comme signe d'ostentation, à l'intention des convives ; l'*emblema* devait simplement être agencé d'une table pour le service.

Le *triclinium* est en outre décoré de peintures murales du IV^e style. Ces peintures représentent des décorations colorées sur fond blanc. Dans la partie inférieure, partiellement masquée par les lits, on observe d'autres motifs peints, végétaux et ornementaux cette fois. La continuité de la scénographie devait être complétée par des draperies transparentes tendues sur les côtés latéraux. Les panneaux médians des murs sont en revanche peints d'éléments architecturaux et de candélabres en trompe-l'œil encadrant des fresques de personnages allégoriques des Saisons et, sur le mur ouest, d'un tableau d'Hélène et Ménélas dans la cité de Troie.

De plus, le plafond de la pièce se compose d'un bandeau encadrant une voûte centrale. Le bandeau est peint de motifs floraux, composés de fleurs encadrées par des acanthes arborescentes, qui flanquent des personnages mythologiques, dont un Triton, de dos et jouant de la trompe, est conservé sur la paroi est. La voûte était quant à elle ornée de carreaux de stuc doré en relief, dont seul un exemplaire est conservé : il représente, dans un cadre octogonal, un personnage féminin seulement vêtu d'un manteau retombant dans son dos et entre ses jambes ; cette représentation est par ailleurs similaire à celles peintes sur le mur nord de la pièce.

Enfin, la partie la plus somptueuse de la maison correspond à la zone du jardin (pièce 23). Elle est aménagée d'un *triclinium* d'été situé dans l'axe du *triclinium* que nous venons de décrire.

Le *triclinium* d'été est maçonné et couvert d'une toiture soutenue par quatre colonnes (Fig. 196). Les trois lits maçonnés ont un plan incliné et étaient recouverts de matelas et de draperies colorées ; de plus une table en marbre, avec probablement un plateau rectangulaire, occupait le centre de l'espace.

L'aménagement extérieur comprend en plus un nymphée accolé au mur méridional de la maison. Ce mur est peint d'une scène de chasse. La fontaine déversait de l'eau en cascade sur un escalier – sûrement à partir d'une statue en bronze de Vénus ou d'une nymphe (Pomone ?) qui a été découverte à proximité –, qui s'écoulait ensuite soit dans un bassin ornemental, soit dans un canal longeant le *triclinium* et irriguant l'*hortus*.

Les parois des lits sont d'ailleurs peintes en partie de scènes nilotiques, dans le IV^e style pictural, en rapport aux crues du Nil, ainsi que de paysages idylliques égyptiens. Les parois internes des lits sont aussi décorées de scènes idylliques en plein air, dont un banquet entre hommes.

Une base circulaire est enfin maçonnée au nord-ouest du *triclinium* d'été. Cette base a certainement servi comme socle à la statue de l'Éphèbe en bronze aux détails anatomiques colorés qui servait de luminaire pour les banquets nocturnes dans le jardin (cat. n°489).

Le lampadophore a néanmoins été découvert dans le second *atrium*, près de l'*antes* gauche du *tablinum* (pièce A''). La statue a sûrement été déplacée dans l'*atrium* pour la protéger après les premières phases de l'éruption du volcan ; la statue de bronze était même recouverte d'une draperie de lin ou de chanvre pour mieux la préserver.

Dans une même logique de sauvegarde, quatre statuettes et quatre hermès en marbre ont été entreposés au centre du *triclinium* (pièce 17). Ces éléments décoratifs devaient à l'origine orner le jardin. En revanche, les statuettes ont été découvertes brisées : la destruction s'est produite soit lors de la première phase de l'éruption et les habitants de la maison les auraient déplacées du jardin et entreposées dans la pièce, soit lors de l'ensevelissement de la maison et ses habitants les auraient mises à l'abri avant de prendre la fuite.

La quatrième maison est celle de Caius Iulius Polybius ; la *domus* devait probablement appartenir, au moment de l'ensevelissement de la cité, à une famille d'affranchis impériaux d'origine grecque, et plus précisément à Caius Iulius Philippus. Cette famille était également active dans la politique locale au vu des inscriptions peintes de propagande électorale qui ont été retrouvées et invitant à voter pour Caius Iulius Polybius pour la charge d'édile et de *duumvir*. Cette famille avait donc un rang peu élevé dans la société romaine, mais avec toutefois un niveau de vie moyen ou élevé¹³¹⁶.

La maison donne sur la rue de l'Abondance et couvre une superficie d'environ 900 m² ; la demeure a été bâtie entre la fin du III^e siècle et le début du II^e siècle av. n. è. sur un espace encore vierge d'habitations. La maison présente un plan quasiment rectangulaire avec deux secteurs distincts – celui du maître de maison et celui du personnel de service – qui sont séparés par un péristyle couvert sur trois de ses côtés (Fig. 187). Dans le courant du II^e siècle av. n. è., un étage supérieur est aménagé dans la partie méridionale de la *domus*.

L'habitation a subi des dommages à causes des tremblements de terre qui ont précédé l'éruption du volcan, plusieurs pièces étaient en travaux de restaurations mais la *domus* était encore habitée ; deux groupes, pour un total de douze personnes, ont été découverts dans deux pièces d'apparat attenantes situées dans la partie septentrionale de la maison (pièces HH et GG).

¹³¹⁶ Guzzo *et al.* 2003, p. 167 ; Pugliese Carratelli 2003, p. 183-356 ; Barbet 1985, p. 141, fig. 88.

Ainsi, les pièces de réception les plus luxueuses de la maison se situent au nord du péristyle (Fig. 187). Elles comprennent plusieurs *triclinia*, dont celui situé à l'extrémité ouest qui était richement meublé et fermé à clef (pièce EE).

C'est précisément dans cette pièce qu'a été découverte la statue de style archaïsant employée comme trapézophore (cat. n°490). Le luminaire était installé vers l'angle sud-ouest de la pièce. D'autres meubles de luxe mais sans décor polychrome ont également été découverts dans la pièce : trois lits de table garnis d'applique de bronze disposés au nord de la pièce, proche des murs ouest, nord et est, des porte-lampes et lampes en bronze et des éléments d'un coffre ou d'une armoire. Enfin, de la vaisselle de banquet luxueuse était présente dans la pièce. On y avait exposé, au titre de pièce de collection, un magnifique cratère en calice en bronze datant du II^e siècle av. n. è., décoré au repoussé et rehaussé de damasquinures de scènes de la tragédie grecque d'Eschyle *Les Sept contre Thèbes*¹³¹⁷.

Le pavement du *triclinium* (pièce EE) est un pavement en U+T fait en *opus signinum* : la zone en U où étaient disposés les lits est un simple mortier, alors que la zone en T est agrémentée d'importants fragments de marbres colorés. De plus, l'espace situé entre les trois lits est réalisé plus finement, mais toujours en *opus signinum* : la disposition des gros fragments de marbres est plus ordonnée et les quatre angles délimitant cette zone sont marqués de fragments de marbres triangulaires (Fig. 197-199).

Les peintures murales de la fin du III^e style sont décorées d'une frise inférieure noire ornée d'hermès et de personnages bacchiques, Ménade et Éros, d'une frise supérieure noire décorée d'éléments architecturaux et de panneaux médians rouges animés de figures féminines allégoriques et bacchiques alternant avec des panneaux principaux encadrés par un bandeau noir. Seul le panneau central du mur est réalisé – les murs nord et ouest sont seulement recouverts d'une couche préparatoire de plâtre gris – et représente une scène tragique de la mythologie grecque : le supplice de Dircé.

Enfin, le plafond voûté est peint d'une fresque – très fragmentaire aujourd'hui – représentant sur un fond noir un réseau d'étoiles à huit losanges jaunes alternant avec des carrés ornés de fleurs ouvertes en leur centre.

Citons enfin, au titre des indices archéologiques permettant éventuellement de connaître ou de vérifier la disposition originelle des meubles d'apparat, la mise au jour d'une *arca ferrata*

¹³¹⁷ L'objet est conservé au magasin de la Surintendance archéologique de Pompéi (inv. SAP 45180).

richement décorée et polychrome dans la maison de Romulus et Rémus, située près de la Porte Marine à Pompéi (cat. n°441 et 448).

Au moment de l'éruption du Vésuve, la maison agrémentée d'un péristyle est habitée mais elle est en cours de restauration à cause des dégâts causés par le tremblement de terre. Des parements des murs de l'*atrium* ne sont par exemple pas terminés ; seules les couches préparatoires sont apposées. Les portants des portes sont décorés de moulures en stuc blanc et le pavement de l'*atrium* est constitué d'une *opus signinum* en simple mortier décoré de grosses tesselles blanches disposées de manière aléatoire¹³¹⁸.

Le coffre-fort a été découvert dans l'*atrium* de la maison, près de l'*ala* (pièce g) située au Nord-Est de la pièce (Fig. 188). Deux autres indices archéologiques nous permettent de préciser son emplacement.

Tout d'abord, le coffre était accolé contre l'extrémité nord du mur est de l'*atrium* car des traces de rouille sont encore présentes sur le parement du mur (Fig. 200).

En second lieu, le meuble de rangement sécurisé était plus précisément disposé sur un bloc – encore en place – entaillé d'encoches à ses angles pour encastrier les pieds rectangulaires du coffre et muni en son centre d'une tige de fer qui traversait le fond du coffre pour rendre immobile ce dernier.

1.2 Les indices iconographiques

Les indices iconographiques sur la disposition des meubles peuvent se retrouver dans des bas-reliefs, des peintures sur vases, des fresques murales et des *emblemata* de mosaïque.

Si nous disposons de témoignages plus anciens qui nous donnent des informations sur la disposition des meubles utilisés lors des banquets grecs, concernant notamment le placement des lits et des tables¹³¹⁹, en revanche, il y a peu de témoignages iconographiques concernant la disposition du mobilier lors de banquets gréco-romains datant de la période qui nous intéresse, allant des derniers siècles de la République romaine aux deux premiers siècles de l'Empire.

¹³¹⁸ Pugliese Carratelli 1997, p. 258-276.

¹³¹⁹ Pour des représentations de banquets grecs avec des lits généralement pour deux personnes et alignés contre le mur et des tables placées devant chaque lit, voir par exemple les peintures murales sur les parois internes nord et sud de la « Tombe du Plongeur » à Paestum datant du début du V^e siècle av. n. è. (Fig. 56), la peinture sur l'une des *kylix* à figures rouges peint par Douris et datant vers 470 av. n. è. (Fig. 123), les peintures sur deux cratères en cloche de Campanie datant de la seconde moitié du IV^e siècle av. n. è. (Fig. 80 et 81) et la peinture murale dans la tombe « macédonienne » III d'Aghios Athanassios datant du dernier quart du IV^e siècle av. n. è. (Fig. 82).

Mentionnons tout d'abord, deux fresques représentant l'ensemble des meubles : on peut y reconnaître une mise en scène autour d'une personne montrant le mobilier d'apparat soit nécessaire au bon déroulement du banquet, soit devant être possédé par un maître de maison appartenant – ou voulant appartenir – à l'élite de la société.

La première fresque est la peinture populaire, datant entre 50 et 79 de n. è. et représentée au fond de la niche du mur ouest du jardin (pièce 9), de la maison du Larario del Sarno à Pompéi (Reg. I, Ins. 14, n°7). Cette petite maison, aménagée d'un *atrium testudine* – c'est-à-dire couvert par un grand toit en forme de carapace de tortue (*tectum testudinatum*) – et sans *impluvium* et d'un modeste jardin, est dite commune car elle appartient à la classe moyenne de la société. La niche quadrangulaire est située à mi-hauteur dans le mur et elle est aménagée d'une étagère par une *tegula*, servant peut-être à poser une lampe¹³²⁰.

La peinture murale ornant le fond de la niche représente, sur un fond blanc, une femme allongée sur un lit doré à double dossier haut et entourée d'une table à trois pieds et à plateau circulaire, dont une coupe semble être posée dessus, et d'un porte-lampe en forme de roseau. La scène, possiblement la représentation d'un banquet ou d'un événement significatif pour le propriétaire, est en outre décorée de pétales éparpillés au sol autour de la table et surmontée d'une guirlande et d'un rameau de vigne (Fig. 201).

La seconde fresque est la peinture murale datant du milieu du II^e siècle de n. è. et ornant la tombe de la Via Laurentina à Ostie (Fig. 202).

La fresque représente une scène de banquet animée par deux personnes : un homme, allongé sur un lit à dossier haut et légèrement incurvé et à pieds tournés ; une femme assise dans un siège à dossier et posant ses pieds sur un repose-pieds. Derrière le siège, un autre marchepied est installé pour accéder au lit. De plus, devant les deux personnages, est disposée une table à plateau circulaire et à trois pieds incurvés et décorés de protomés (de lion ?) – cette table est similaire à celle découverte à Herculanium (cat. n°396 et 397, pl. 63.1). Enfin, de part et d'autre du lit, sont agencés un porte-lampe en forme de tige végétale et une armoire à double battant et à tiroir (Fig. 202).

Un autre témoignage de la disposition des meubles dans une pièce de réception, peut-être un *tablinum* ou un *æcus*, apparaît sur un bas-relief du Musée Sainte-Sophie d'Istanbul datant du I^{er} siècle av. n. è. (Fig. 175) : deux personnes, un homme et une femme, sont en pleine discussion

¹³²⁰ Pugliese Carratelli 1990b, p. 938-944 ; De Carolis 2007, p. 88-89.

installées sur un lit. L'homme est allongé sur le lit et accoudé sur des coussins surélevés par l'accouoir, alors que la femme est assise à l'autre bout du lit et semble avoir la pointe de ses pieds posée au sol.

Le lit est accolé au fond du mur et une étagère le surplombant supporte des ustensiles ; l'accouoir du lit est orné d'une applique de *fulcrum* garnie d'une protomé de canard et d'un médaillon aniconique. Le meuble pourrait être un *lectus tricliniaris* ou un *lectus lucubratorius*.

Devant le lit est placée une table à plateau circulaire et à trois pieds en forme de pattes aux sabots biongulés – les éléments de jambage de forme animale de la table sont similaires à ceux de la table découverte dans le péristyle de la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°398 et 399, pl. 63.5). Du pain et des fruits sont posés sur le plateau de la table (Fig. 175).

Enfin, des fresques ornant des pièces de réception de deux maisons pompéiennes représentent plus explicitement différents moments de banquets gréco-romains : les *triclinia* de la maison des Chastes Amants (Reg. IX, Ins. 12, n°6) et de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4).

La maison des Chastes Amants est une *domus* qui s'ouvre sur la rue de l'Abondance. Elle est située à l'Ouest de la maison de Caius Iulius Polybius. Les fouilles de l'*insula* 12 (d'environ 2000 m²) dans laquelle se trouve au Sud-Ouest la maison des Chastes Amants, ont débuté en 1987 et se sont poursuivies jusqu'en 2004 sous la direction d'Antonio Varone¹³²¹.

La *domus* appartenait à un riche boulanger. En effet, diverses pièces liées à cette activité ont été mises au jour dans l'habitation (pièces avec quatre meules, espace de pétrissage, four, boutique). Dans la partie nord de la maison, qui est un espace différent de l'espace de production et lié au jardin – mise à part l'écurie qui est située dans l'angle nord-est de la *domus* –, se situent des pièces d'habitat et de réception, dont un *triclinium* décoré de peintures murales de la fin du III^e style mettant en scènes des couples amoureux lors de banquets en plein air.

L'accès au *triclinium* se fait par une pièce de distribution située à l'Ouest car celle-ci permet également d'accéder aux *cubicula*. Le *triclinium* est en plus percé d'une fenêtre dans son mur méridional, offrant ainsi une vue sur le jardin.

Les murs du *triclinium* sont peints de panneaux centraux rouges et noirs ; ces derniers sont respectivement ornés en leur centre de figures féminines allégoriques et de cadres représentant

¹³²¹ Varone, Bearat 1997, p. 201, fig. 1 ; Dubois-Pélerin 2008, p. 369-371, fig. 21-23 ; Cantarella, Jacobelli 2011, p. 108-109 ; Ranieri Panetta *et al.* 2012, p. 222-223.

des scènes de banquets. Celles-ci se développent plus précisément sur les murs ouest, nord et est de la pièce (Fig. 203-205).

Les trois scènes donnent peu de renseignements sur la disposition des meubles, excepté le positionnement des deux lits en angle droit et d'une ou deux tables situées au centre. En revanche, ces scènes montrent le raffinement du banquet gréco-romain en plein air avec des voiles, opaques ou transparents et tendus, permettant d'ombrager les convives. Les convives, essentiellement dénudés et parfois couronnés de lierre, comme un symbole à Dionysos, se divertissent, boivent, fument (?), ou s'embrassent¹³²².

De plus, de riches draperies colorées recouvrent complètement les lits de table, qui sont également enrichis de gros coussins. Les tables à trois pieds et à plateau circulaire sont en bois et en bronze – des parallèles peuvent de nouveau être faits avec les éléments de jambage en forme de patte biongulée du corpus d'étude (cat. n°398 et 399) – ; les tables des scènes des murs nord et ouest et celle de gauche sur le mur est sont en bronze à la finition brillante car l'artisan peintre a rehaussé de blanc certaines zones des meubles pour marquer la réflexion de la lumière.

Enfin, de la vaisselle de banquet de luxe, métallique mais surtout en verre, est déposée sur les tables ou en cours d'utilisation par les convives. Pour accentuer le raffinement et le luxe du banquet, la scène peinte sur le mur nord – qui représente un couple s'embrassant et qui a donné le nom des « Chastes Amants » à la maison – semble montrer au premier plan, en bas à droite, un jeune serviteur en train de remplir de vin un « *psykter* » romain en verre, c'est-à-dire un vase de stockage à pied haut plongé dans un cratère ou un bassin rempli d'eau froide permettant ainsi de rafraîchir le vin qu'il contient.

Une deuxième série de peintures murales utiles à notre propos ornaient cette fois, la maison du Triclinium. C'est une *domus* de taille modeste, organisée tout en longueur, composée d'un *atrium* toscan, d'un *tablinum* et d'un étroit péristyle dans un parfait alignement, d'un

¹³²² Concernant plus précisément la scène peinte sur le mur ouest (Fig. 204) : celle-ci pourrait représenter un divertissement où les convives fument. En effet, si l'objet que tient l'homme était un rhyton, il serait plus large. Si c'était un instrument de musique en alliage cuivreux (par exemple une trompe) – en pensant également que la fresque est partielle et que l'instrument devait en réalité aller jusqu'à la bouche du musicien –, l'instrument n'aurait pas une courbure si prononcée pour un tube si fin. L'homme pourrait donc être en train de fumer la pipe si l'on pense également que l'objet va jusqu'à la bouche du fumeur. Deux autres scènes de banquet pourraient aller dans le sens de cette dernière hypothèse grâce à d'autres détails, voir les rapprochements avec la scène peinte sur le mur nord du *triclinium* de la maison du Triclinium à Pompéi (Fig. 206) et avec une autre scène peinte dans une maison d'Herculanum (Fig. 209).

viridarium, de l'autre côté du péristyle, et d'un *triclinium* (pièce r) dans l'angle nord-ouest de la maison (Fig. 189)¹³²³.

Le *triclinium* est accessible par une porte située à l'extrémité est du mur sud et des fenêtres éclairent la pièce : deux grandes fenêtres quadrangulaires superposées dans le mur sud et donnant une vue sur le *viridarium* et une dernière, circulaire et en hauteur, percée dans le mur ouest (Fig. 189).

Les trois lits de table n'ont pas été découverts, mais ils étaient positionnés en U dans l'alignement des murs nord, ouest et sud ; le lit situé contre le mur sud était par ailleurs en partie encastré dans le mur, sur un de ses longs côtés, et disposé sous la fenêtre (Fig. 189).

Le pavement de la pièce est réalisé en *lavapesta* avec une ornementation en tesselles blanches, mieux ouvragée dans l'espace délimitant les trois lits de table où des tesselles blanches forment trois motifs géométriques (carré, cercle, losange) assemblés, décorés aux angles de croisillons et encadrant un pavement hexagonal en albâtre situé au centre de la composition décorative. C'est sur cette ornementation plus riche que devait se placer une table, qui n'a pas été découverte (Fig. 189).

Les peintures murales du *triclinium* sont organisées dans une tripartition horizontale et dans un schéma vertical symétrique et essentiellement bipartite.

La frise inférieure est décorée, sur fond rouge sombre, de plantes colorées en vert, rouge et blanc. La frise supérieure est décorée, sur fond noir, de candélabres, sur lesquels reposent des vases en verre, et d'édicules, découpant l'espace de rectangles où des guirlandes, des thyrses, des cratères métalliques, des masques suspendus, des dauphins et des aigles aux ailes déployées et posés sur un globe agrémentent les espaces vides. La frise supérieure est en plus séparée du plafond voûté par une cimaise lesbienne (frise de rais-de-cœur) en stuc.

Quant aux panneaux médians, ceux-ci sont peints, sur fond noir et encadrés d'un bandeau rouge sombre, d'une Victoire tenant palme et couronne dans ses mains sur le mur est, de personnages féminins allégoriques des Saisons et de scènes de banquets dans des cadres, tels des renvois symboliques à des repas et divertissements qui eurent lieu dans cette pièce de réception (Fig. 189). Enfin, les séparations des panneaux médians sont ornées sur fond jaune d'éléments architecturaux en trompe-l'œil.

¹³²³ Pugliese Carratelli 1991, p. 797-823.

Les trois scènes de banquets sont conservées (Fig. 206-208)¹³²⁴. Elles représentent trois banquets différents, dans trois lieux différents, probablement à l'extérieur, avec des invités différents, à des moments différents de convivialité et probablement lors des quatre saisons de l'année – chaque scène serait ainsi à mettre en relation avec la figure allégorique d'une saison, mais la concordance entre les vêtements de saison des personnes et la figure allégorique de la saison correspondante reste délicate.

Les lits de table représentés dans les scènes sont des *triclinia* maçonnés reconnaissables par leur plan supérieur incliné. Les meubles sont positionnés en U, recouverts d'une riche draperie colorée et garnis de coussins cylindriques, et entourent une table à trois pieds et à plateau circulaire.

La prise en compte de l'ordre de découverte et d'observation des scènes de banquets peintes par les convives au moment de leur entrée dans la pièce, suggère une répartition des scènes. En effet, les hôtes devaient, au seuil de la porte, découvrir la fresque ornant le mur nord et la Victoire à l'extrémité sud du mur est ; puis, en entrant dans la pièce, les convives pouvaient admirer la fresque du banquet et les allégories du Printemps et de l'Automne (?) du mur ouest située au-dessus du lit du fond, ainsi que les allégories de l'Été sur le mur sud et de l'Hiver (?) sur le mur nord ; et enfin, en prenant du recul et installés sur les lits ou au moment de partir, ils pouvaient observer la scène de banquet décorant le mur est.

La scène de banquet sur le mur nord (Fig. 206) représente un homme installé sur le lit du milieu et deux couples de convives installés sur les lits extérieurs en train de boire ou de jouer d'un instrument de musique ou probablement de fumer la pipe¹³²⁵. L'homme situé au centre prononce également la phrase – lisiblement inscrite au-dessus des convives : « *Facitis vobis suaviter ego canto* » (« Mettez-vous à votre aise, moi je chante »), pour détendre l'atmosphère en début de banquet ; et l'homme de droite lui répond : « *Et ita valeas* » (« Et que tu t'en portes bien ainsi »). De plus, une fille portant dans ses mains une boîte, peut-être une boîte de

¹³²⁴ Les cadres peints sont conservés au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 120029, 120030 et 120031).

¹³²⁵ De nouveau, comme pour la scène de la maison des Chastes Amants (Fig. 204), si c'était un instrument de musique en alliage cuivreux (par exemple une trompe) – dans cette peinture nous distinguons clairement le tube allant jusqu'à la bouche de la femme –, le tube allongé, effilé et se terminant par une embouchure en pavillon n'aurait pas une courbure si prononcée entre le cône et le tube. En revanche, si c'est une pipe, permettant de fumer des racines ou des feuilles séchées dans un but médicinal, mais aussi euphorisant ou aphrodisiaque, elle se compose d'un tube effilé, d'environ 80 cm à 1 m – au vu de l'extension du bras de la convive –, qui s'emboîterait dans un *infundibulum*, un « entonnoir » d'après Pline l'Ancien (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXIV, 85 (135) (Annexe 1)), de forme recourbée. À l'intérieur de cet élément conique, se plaçaient des racines ou feuilles séchées et du charbon de bois pour permettre la combustion et l'inhalation d'une fumée, à l'autre bout du tube.

rangement des racines et feuilles séchées et du combustible, est représentée à l'arrière du lit de gauche, près de la prétendue fumeuse¹³²⁶. Enfin, au premier plan, un garçon portant une œnochoé dans chaque main s'avance depuis la droite, pieds nus, vers la table située au centre des lits et déjà garnie de fleurs et d'autres éléments de vaisselle¹³²⁷.

La seconde scène de banquet, peinte sur le mur ouest (Fig. 207), représente cette fois huit convives installés sur des lits de table en train de regarder et d'écouter une danseuse accompagnée par deux joueurs de *tibiae*. Le convive de marque, celui qui porte une toge rouge et est installé au *locus consularis* sur le lit du milieu – c'est-à-dire à la place d'honneur – est en train d'applaudir et invite les autres à faire de même. Par ailleurs, un garçon fait le service (?) en s'approchant de la table à plateau circulaire située entre les lits et garnie de coupes. Enfin, au premier plan à droite, se dresse une statue masculine trapézophore sur son socle ; la statue porte un plateau rectangulaire sur ses paumes de mains ouvertes et offrant au regard des vases à boire.

Cette statue trapézophore peinte peut être mise en relation avec un meuble en bronze à décors polychromes : le porteur de plateau découvert en 1977 dans le *triclinium* de la maison de Caius Iulius Polybius à Pompéi, que nous avons précédemment décrit (cat. n°490, pl. 75.5 à 75.7).

De plus, la statue représentée dans la maison du Triclinium se situe à l'avant des lits de table et sur l'un des côtés, comme pouvait l'être la statue trapézophore retrouvée dans l'angle sud-ouest du *triclinium* de la maison de Caius Iulius Polybius ou comme pouvait l'être le lampadophore en forme de statue d'Éphèbe (cat. n°489) quand il était placé sur la base circulaire située à droite du *triclinium* d'été maçonné de la maison de l'Éphèbe à Pompéi.

Enfin, la scène de banquet sur le mur est (Fig. 208) représente des convives en train de se vêtir, accompagnés de leurs serviteurs, marquant ainsi la fin du banquet. Pour marquer la fin des convivialités, la table a été débarrassée et retirée d'entre les lits, qui sont richement drapés d'un tissu jaune décoré de liserés rouges. De plus, des serviteurs proposent des derniers verres aux convives, un autre serviteur chausse les pieds de l'homme habillé d'une toge pourpre et, au

¹³²⁶ Une autre peinture murale découverte à Herculaneum – la fresque est conservée au Museo Archeologico Nazionale de Naples (inv. 9024) (Fig. 209) – montre une scène de banquet similaire où un couple est allongé sur un lit de table, situé derrière une table à trois pieds de forme animale. L'homme est situé à droite, tient dans sa main gauche une couronne et tiendrait, en position élevée, dans sa main droite une pipe. Celle-ci est composée d'un entonnoir et d'un tube ; ce dernier qui va jusqu'à sa bouche est légèrement visible. La courtisane, richement parée, est quant à elle en train de tendre le bras pour récupérer une petite boîte qu'une jeune servante lui donne ; cette servante est également située à l'arrière et à gauche du lit. La petite boîte pourrait contenir les produits nécessaires pour fumer la pipe, au même titre d'une *acerra* permettant de ranger l'encens utilisé lors des sacrifices.

¹³²⁷ *CIL* IV, 3442 a ; 3442 b (Annexe 1).

premier plan, un dernier serviteur aide à maintenir debout un convive saoul et sûrement sur le point de vomir. Enfin, des graffiti ont été réalisés au-dessus de certains personnages : sur le groupe d'hommes de gauche est gravé « *scio* » (« je sais ») et sur le dernier convive allongé, installé sur le lit de droite, est inscrit « *bibo* » (« je bois »)¹³²⁸.

1.3 Les témoignages littéraires

Qu'en est-il à présent des sources textuelles ? Certaines d'entre elles nous livrent des informations sur la disposition du mobilier de table au cours des banquets grecs plus anciens. Citons, à titre d'exemple, un passage du début des *Propos de table* de Plutarque qui décrit un moment de divertissement au début des *συνήσια* de l'époque archaïque et du début de l'époque classique où les convives chantaient les scolies¹³²⁹ et qui laisse à imaginer une position alignée des lits de table, accueillant chacun deux personnes et probablement installés contre les murs de la pièce :

« [...] D'autres prétendent que le rameau de myrte ne passait pas à la suite, mais qu'il était porté de lit en lit selon un ordre particulier : une fois que le premier avait chanté, il le transmettait au premier du second lit, celui-ci, au premier du troisième, ensuite le second de même au second : c'est d'après cet itinéraire changeant et sinueux que le chant aurait été appelé tortueux (*scolion*). »¹³³⁰

Pour ce qui concerne en particulier les banquets gréco-romains de la fin de la République et de début de l'Empire, quelques passages d'auteurs grecs et latins datant du I^{er} siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. nous livrent de précieuses informations sur la présence et la disposition de meubles dans des pièces de réception des habitations romaines.

Au I^{er} siècle av. n. è., Varron indique tout d'abord que « si la similitude était une condition nécessaire d'un bel ameublement [...] l'échelon des lits de table serait le même que celui des lits à coucher »¹³³¹, ce qui revient simplement à dire que les *lecti tricliniaries* installés dans les

¹³²⁸ *CIL* IV, 4123 a ; 4123 d (Annexe 1) ; deux autres inscriptions sont présentes au-dessus de la scène montrant un serviteur en train de couvrir d'un manteau un convive, celles-ci sont plus difficiles à déchiffrer : l'une des deux pourrait correspondre à ce que l'homme en train de partir dirait aux autres convives « *valetis* » (« portez-vous bien ») *CIL* IV, 4123 b ; 4123 c (Annexe 1).

¹³²⁹ Le scolie est un hymne à Dionysos où, au début du symposion, tous les convives chantaient une première fois l'hymne, puis, individuellement, en se passant un rameau de myrte pour marquer la prise de parole, les convives chantaient de nouveau le péan au dieu en s'accompagnant de la lyre.

¹³³⁰ Plutarque, *Œuvres, Propos de table*, I, 1 (Annexe 1)

¹³³¹ Varron, *De la langue latine*, VIII, 16 (32) (Annexe 1).

pièces de réception occupaient une position supérieure dans le mobilier domestique et qu'ils relevaient donc du mobilier d'apparat à la différence des *lecti cubiculares*.

L'auteur latin nous renseigne également dans un autre passage de son œuvre sur l'emplacement de la table à plateau circulaire lors de la prise des repas :

« Par la suite, la table devint ronde et du fait qu'elle est chez nous *media* (au centre de la pièce) et chez les Grecs *μέσα* (même sens), on peut la désigner par la forme *mesa*. »¹³³²

La table si l'on en croit l'auteur latin est disposée dans le *medium* ou la *mesa* de la pièce, mais aussi au centre des trois lits de table positionnés en U, situation propice à l'ostentation.

Dans le courant du I^{er} siècle de n. è., Pétrone nous livre une description de la *domus* de Trimalcion et nous donne par ce biais des indications sur la disposition de plusieurs meubles d'apparat situés dans l'*atrium* ou le *triclinium*.

Après être rentré dans la maison, l'un des convives « [voit] dans un coin [de l'*atrium*] une énorme armoire »¹³³³ qui est aménagée d'un *lararium* avec statuettes en argent et en marbre et permet d'exposer un coffret en or du maître de maison. L'armoire se situe ainsi dans une pièce publique de la *domus*, dans un angle de la pièce, au vu de ses dimensions imposantes, mais probablement dans un espace où la vue est bien dégagée pour mettre en valeur les précieux objets dont cette dernière est garnie.

Avançons-nous maintenant vers le *triclinium*. Tout d'abord « une lampe à deux becs [pend] du plafond voûté »¹³³⁴ à l'entrée de l'antichambre de la salle du banquet et met en lumière d'une part deux tableaux accrochés aux battants de la porte et d'autre part les montants de cette porte. Ces montants sont ornés, sûrement à hauteur d'homme, de faisceaux avec des haches qui se terminent par des sortes d'éperons de navire en bronze gravés de l'inscription : « *C. Pompeio Trimalchioni, seuiro Augustali, Cinnamus dispensator* » (« À C. Pompeius Trimalcion, sévir augustal, Cinnamus son trésorier »).

Par la mention de cette inscription, également présente sur la lampe, dans un but satirique, Pétrone donne à Trimalcion un statut privilégié dans la hiérarchie sociale du municipes ou de la colonie où il habite. En effet, la charge de sévir augustal est attribuée, pour un an, par l'*ordo decurionum* à six affranchis ayant une fortune assez conséquente pour organiser et assumer les

¹³³² Varron, *De la langue latine*, V, 25 (118) (Annexe 1).

¹³³³ Pétrone, *Satyricon*, 29 (Annexe 1).

¹³³⁴ Pétrone, *Satyricon*, 30 (Annexe 1).

frais des sacrifices et des fêtes du culte impérial. Après cette année de fonction, le sévir augustal accède au collège des *Augustales*, qui sont les prêtres du culte impérial.

Trimalcion en exposant cette inscription à la lumière de la lampe à huile souhaite mettre en avant cette marque honorifique et montrer à ses convives son ascension sociale¹³³⁵.

Puis, au cours du repas, Trimalcion précise à ses convives – au moins une quinzaine de personnes qui ont pris place sur les trois lits positionnés en U (?) –, qu’il a « fait assigner à chacun sa table »¹³³⁶ en signe d’égalité, ce qui implique qu’il y a plusieurs tables à proximité des lits. De plus, dans un autre passage, « Trimalcion ayant ordonné d’apporter le dessert, les esclaves [emportent] toutes les tables et en [apportent] d’autres. »¹³³⁷. Il s’agit ici d’une indication précieuse sur la mobilité de ce type de meubles lors du service, mais la marque aussi, peut-être, dans le même temps d’une certaine démesure propre à Trimalcion, nous interdisant ici toute généralisation. C’est évidemment le danger de ces sources satiriques : en forçant le trait, elles nous obligent à la plus grande prudence.

Enfin, à la nuit tombée, Encolpe est surpris de la multiplication des lampes dans le *triclinium*, probablement positionnées sur des porte-lampes également apportés dans la pièce, et du changement visuel de la salle à manger par l’apport de ces nouvelles sources de lumière¹³³⁸.

Pour conclure, un dernier auteur du II^e siècle de n. è., Lucien, dans son opuscule *Le banquet ou les Lapithes*, mentionne quant à lui un seul luminaire dans la pièce lors du banquet ; ce dernier, étant renversé par un convive, s’éteint et engendre une profonde obscurité de la pièce de réception¹³³⁹.

¹³³⁵ Pour une étude sur la « vie » de Trimalcion, ou des riches affranchis dans la société romaine du I^{er} siècle de n. è. : Veyne 1961.

¹³³⁶ Pétrone, *Satyricon*, 34 (Annexe 1).

¹³³⁷ Pétrone, *Satyricon*, 68 (Annexe 1).

¹³³⁸ Pétrone, *Satyricon*, 64 (Annexe 1).

¹³³⁹ Lucien, *Œuvres, Opuscule 17, Le banquet ou les Lapithes*, 21 et 46 (Annexe 1).

Chapitre 2 : Les interactions colorées : une organisation spatiale du mobilier d'apparat à décors polychromes au service de pratiques sociales

Cet exposé initial des sources visait à vérifier au préalable la possibilité de traiter un tel sujet et d'explorer ces pistes peu parcourues jusqu'à présent, à notre connaissance du moins. Il nous faut à présent réfléchir à ces interactions colorées mêmes, aux modalités de leur mise en œuvre et à leur degré d'efficacité au cœur de ces pratiques sociales. Un bref détour par la sociologie n'est pas inutile ici, en introduction à ce nouveau chapitre.

Selon la définition proposée par Émile Durkheim¹³⁴⁰, le fait social correspond à tous phénomènes, comportements, représentations idéologiques, esthétiques, religieuses qui répondent à trois critères : l'extériorité, la généralité et la contrainte.

L'individu ne produit pas le fait social en lui-même, ce dernier est extérieur à l'individu. De plus, le fait social ne se situe pas dans la sphère individuelle mais dans la sphère collective. Il est général car il dépasse la seule vie d'un individu et il est marqué d'une certaine fréquence dans la société et d'une certaine constance à court terme. Enfin, le fait social est une combinaison de plusieurs facteurs sociaux, économiques, historiques, géographiques, politiques, culturels et intellectuels qui exercent des contraintes sur l'individu. Le fait social s'impose à l'individu.

Toutefois, si le fait social est bien assimilé, l'individu n'éprouve plus de contraintes, il les pense normales, voire innées. À l'inverse, si le fait social n'est pas assez assimilé, l'individu peut être en peine face aux contraintes et s'exposer à des jugements et des sanctions de la collectivité.

Au sein d'une société, le fait social est donc un phénomène suffisamment étendu pour être qualifié de collectif et suffisamment habituel pour être considéré comme normal ; il est au-dessus des consciences individuelles et contraint les individus sans obligatoirement entraîner de gênes.

Par ailleurs, ayant un fondement, le fait social a donc une fonction. La fonction sociale doit toujours être recherchée par rapport au besoin que le phénomène provoque et entretient dans la société.

¹³⁴⁰ Durkheim 2004.

Dans le cadre de notre étude, avant même de prendre en compte le mobilier dans son contexte d'exposition, le choix même du mobilier d'apparat gréco-romain est en soi un marqueur social. Le mobilier est sélectionné par l'individu à partir de normes morales en vigueur à son époque : le matériau, la forme, le décor, la couleur et la qualité deviennent ainsi des critères de contraintes. Ceux-ci sont communément nommés des critères de sélection dans le cas d'une pleine intégration du fait social.

Pour les classes élevées de la société romaine du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è., les conventions d'un beau mobilier d'apparat en bronze sont en partie liées aux goûts, traditions et modes de vie du monde grec, ou à l'image qu'elles s'en font, des époques archaïque et classique dans certains domaines et d'époque hellénistique dans d'autres cas.

L'agencement du mobilier d'apparat dans la pièce de réception est également un phénomène qui participe à une ou plusieurs fonctions sociales souhaitant être exprimées par le maître de maison.

Enfin, les fonctions sociales du mobilier d'apparat à décors polychromes et de son organisation spatiale se déroulent dans le cadre d'événements spécifiques, qui sont liés à des contextes politiques et culturels et qui sont élaborés par les classes élevées de la société romaine de la fin de la République et du début de l'Empire pour leurs semblables mais aussi pour les autres classes de la société.

2.1 « Made in Greece » : un gage de qualité

À partir de la fin du III^e siècle av. n. è. et surtout au II^e siècle av. n. è., la maison romaine à *atrium* est réorganisée et réagencée sous l'influence des modes de vie grecs, qui sont notamment apparus en Italie après les conquêtes militaires romaines en Asie Mineure, en Macédoine et en Grèce.

La victoire de Scipion l'Asiatique à la bataille de Magnésie du Sipyle contre les Séleucides en 189 av. n. è., le traité d'Apamée l'année suivante qui met fin à la guerre antiochique et le triomphe à Rome l'année suivante de Cnaeus Manlius Vulso pour sa victoire contre les Galates sont, comme l'écrit Tite-Live, « les premières manifestations du luxe étranger [...] introduites dans la cité par l'armée d'Asie ». L'auteur précise que « ce furent ces soldats, qui, les premiers, rapportèrent à Rome des lits décorés de bronze, des tapis précieux, tentures et autres étoffes et

ces objets étaient alors considérés comme les éléments d'un ameublement de luxe : les tables à un pied et les buffets »¹³⁴¹.

Polybe décrit également dans ses *Histoires* la persistance du luxe à Rome après la victoire de l'armée commandée par Paul-Émile contre l'armée macédonienne de Persée à la bataille de Pydna en 168 av. n. è., mettant fin à la troisième guerre macédonienne :

« Ces mœurs nouvelles avaient fait, si l'on peut dire, irruption parmi les Romains à l'époque où nous en sommes maintenant arrivés, d'abord parce que, après l'effondrement du royaume de Macédoine, ceux-ci estimaient qu'ils étaient désormais les maîtres incontestés du monde entier, et ensuite parce que les richesses de ce royaume, qu'on avait transférées à Rome, avaient suscité chez les particuliers comme dans la vie publique un grand déploiement de luxe. »¹³⁴²

Pline l'Ancien poursuit les justifications de l'affirmation de la *τροφή* grecque ou de la *luxuria* romaine dans la société par d'autres événements favorables à la République romaine qui ont eu lieu au cours du II^e siècle av. n. è. dans le bassin méditerranéen : les sacs des cités de Corinthe et de Carthage en 146 av. n. è. qui mettent fin respectivement à la guerre d'Achaïe (dissolution de la ligue achéenne) et à la troisième guerre punique et le testament d'Attale III léguant son royaume de Pergame au peuple romain en 133 av. n. è.¹³⁴³.

Ces apports culturels et matériels étrangers sont à la fois les conséquences et les moteurs d'importants changements au sein des classes élevées de la société romaine, autant dans les mentalités que dans l'architecture et l'ameublement des maisons¹³⁴⁴.

La *domus* devient un lieu de détente (*otium*) et d'ostentation pour des activités érudites et raffinées : de nouvelles pièces liées au repos et aux divertissements provenant de l'architecture résidentielle grecque sont aménagées, telles que le péristyle, le *triclinium* et, à partir du I^{er} siècle av. n. è., l'*œcus*. Le centre de la maison n'est plus l'*atrium*, qui se réduit à la fonction d'un ample vestibule, mais se déplace progressivement autour du péristyle.

¹³⁴¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, VI, 7 ; voir également pour l'introduction de meubles d'apparat en bronze à Rome lors des triomphes de Scipion l'Africain et de Cnaeus Manlius Vulso : Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8 (14) ; XXXVII, 6 (12) (Annexe 1).

¹³⁴² Polybe, *Histoires*, XXXI, 25, 6-7 (Annexe 1).

¹³⁴³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 53 (148-150) (Annexe 1).

¹³⁴⁴ Pour des études générales sur les changements de mentalités et de mobilier de l'élite romaine au cours des derniers siècles de la République romaine à travers la notion de luxe : Dubois-Pélerin 2008 ; Wallace-Hadrill 2010, p. 315-440 ; pour une étude plus centrée sur les évolutions architecturales des maisons en Italie à cette époque : Gros 2006, p. 30-135 ; Guilhembet 2016.

Ces diverses pièces sont richement décorées de peintures murales et de pavements colorés, généralement en rapport au monde dionysiaque¹³⁴⁵, et sont aménagées avec du mobilier d'apparat et des œuvres en marbre ou en bronze représentant souvent des copies de chefs d'œuvres grecs des époques archaïque et classique. Certains ayant en plus une fonction de luminaire (cat. n°486-492 et 514).

Les meubles de bronze grecs de belle facture sont montrés une première fois à Rome comme butin de guerre lors des triomphes des *imperatores* ; à la suite de cela, comme marqueur de puissance et signe de richesse, l'aristocratie romaine et les nouveaux riches venant de l'ordre équestre sont fascinés par ces meubles et cherchent à en acquérir par le marché d'art ou en faire fabriquer pour meubler leurs demeures urbaines ou rurales, situées dans l'*Vrbs*, dans les régions italiennes ou dans les provinces romaines. L'un des plus célèbres collectionneurs romains d'œuvres grecs que nous connaissons est le propréteur de Sicile Caius Licinius Verrès, dont l'avidité pour le luxe est connue à travers les procès engagés par Cicéron¹³⁴⁶.

Ces nouvelles pièces de vie et ce mobilier de luxe sont des signes caractéristiques de richesse, ce qui montre que la puissance économique et l'habitat hellénistique vont de pair dans les mentalités romaines.

Toutefois, l'arrivée du nouveau luxe oriental engendre aussi des réticences de la part d'une partie des sénateurs qui est attachée aux *veteres mores* de la République ; ces derniers appartiennent essentiellement aux vieilles *gentes* romaines. Dès le II^e siècle av. n. è., des lois somptuaires cherchent à limiter le luxe privé, notamment pour le condamner d'un point de vue moral. Mais, jusqu'au I^{er} siècle de n. è., ces diverses lois n'ont que des effets limités et sont plutôt des compromis car elles ne condamnent pas le luxe dans sa globalité. Ce dernier est en effet un acteur essentiel et indispensable dans la manifestation du pouvoir dans la société romaine, de la fin de la République puis du début de l'époque impériale ; l'ostentation de richesse permet de préserver le *status* des *nobiles* et les nouveaux apports étrangers, grecs et orientaux, participent à l'expression de cette richesse¹³⁴⁷.

Pour marquer encore plus ce rapprochement entre le luxe et la Grèce, ou du moins l'image que se font les élites romaines philhellènes de la Grèce et de sa culture et ses raffinements, certains

¹³⁴⁵ Sur les mosaïques dionysiaques dans les maisons grecques d'époque hellénistique : en particulier Guimier-Sorbets 2004 ; 2009 ; 2010 ; 2011 ; sur les mosaïques dionysiaques dans les maisons romaines : Wyler 2004 ; 2005 ; 2007.

¹³⁴⁶ Sauron 2013, p. 44-48.

¹³⁴⁷ Dubois-Pélerin 2008, p. 23-48.

types de pièces luxueuses des maisons sont dénommés d'une appellation faisant référence au monde grec, et à l'Orient plus généralement.

Par exemple, lorsqu'il acquit l'ancienne *villa* de Quintus Lutattius Catulus à Tusculum, qui est une très riche cité du Latium proche de la capitale où d'importantes *gentes* de Rome et des citoyens romains fortunés ont des demeures, Cicéron attribua des noms grecs au gymnase et aux portiques du jardin de la *villa* : l'Académie et le Lycée. En référence aux écoles philosophiques athéniennes que sont respectivement celles de Platon et d'Aristote.

Il a également aménagé les diverses pièces de la *villa* de nombreuses œuvres grecques ou liées à l'histoire grecque ou romaine, notamment des statues dionysiaques dans les jardins, des statues et hermès de divinités dans le gymnase, des bustes de philosophes et orateurs grecs dans la bibliothèque, des portraits d'hommes illustres romains ou encore de la vaisselle et des meubles luxueux¹³⁴⁸.

Ces dénominations grecques et ces symboles décoratifs sont des signes pour attester de son statut d'homme lettré et cultivé et d'ami des arts grecs et pour affirmer son prestige social – en effet, Cicéron ne fait pas partie de la *nobilitas* romaine, il est issu d'une riche famille plébéienne et devient un *homo novus* grâce à ses talents en droit et en rhétorique. Il accède ainsi au consulat en 63 av. n. è.

D'un point de vue plus architectural, à partir du Livre VI du *De architectura* de Vitruve, nous pouvons aussi citer plusieurs pièces ayant une appellation grecque ou orientale : le péristyle rhodien (*peristylum rhodiaceum*), l'*atrium* corinthien (*atrium corinthium*), l'*æcus* corinthien (*æcus corinthius*), le salon d'apparat cyzicénien (*æcus cyzicenus*) ou encore celui égyptien (*æcus ægyptius*)¹³⁴⁹.

Les dénominations en rapport au monde grec, et notamment par l'emploi de noms de cité, se constatent par ailleurs dans l'ameublement, la vaisselle et les éléments décoratifs en bronze et dans un autre alliage cuivreux précieux comme gage de qualité et signe de luxe.

Pline l'ancien va même jusqu'à écrire, à cause des manigances et abus pour augmenter la valeur des biens, qu' « on a honte quand on voit ces noms nouveaux, tirés du grec, qu'on invente à

¹³⁴⁸ Pour des détails architecturaux et ornementaux sur la *villa* de Cicéron, voir en particulier ses traités *Sur la divination* et *Tusculanes* et son importante correspondance notamment avec son ami Atticus ; Capaldi 2017, p. 223-225.

¹³⁴⁹ Vitruve, *De l'architecture*, VI ; pour des études complètes et détaillées sur l'aménagement des maisons de la fin de la République et du début de l'Empire et le nom des pièces : Gros 2006, p. 30-135 ; Pesando 2017.

tout moment pour des vases d'argent plaqués ou incrustés d'or – car ces raffinements font vendre la vaisselle dorée plus cher que la vaisselle en or [...] »¹³⁵⁰.

Plusieurs meubles d'apparat sont qualifiés de l'épithète d'une cité hellénique, de même que des bronzes de bonne qualité et recherchés, et la couleur d'un bronze recherché renvoie même à la Grèce toute entière.

L'*aes corinthium*, le bronze de Corinthe, est, nous l'avons vu, un alliage dont la grande renommée a engendré des fantasmes et des mythes dans sa création et par la suite des extravagances dans l'acquisition d'œuvres ou de meubles confectionnés dans cet alliage. Le principal mythe romain de sa découverte, donnant son nom à l'alliage précieux, a pour contexte le sac de la cité de Corinthe ; l'historien romain Florus l'écrit explicitement :

« Quelles richesses il [Lucius Mummius Achaicus] pillâ et brûla, on peut s'en rendre compte au fait que, nous dit-on, tout ce qu'on peut apprécier en fait de bronze de Corinthe dans tout l'univers avait survécu à l'incendie ! Les dommages mêmes qui furent causés, en effet, à une ville si opulente conférèrent au bronze une qualité plus précieuse, car, en mélangeant un très grand nombre de statues d'hommes et de dieux, l'incendie fit couler en un seul ruisseau bronze, or et argent fondus. »¹³⁵¹

Concernant les extravagances associées cet alliage, nous pouvons citer par exemple le coût exorbitant des œuvres en bronze de Corinthe comme celui de l'*authepsa* mentionnée par Cicéron lors du plaidoyer pour Sextus Roscius :

« L'autre [Lucius Cornelius Chrysogonus], le voici qui descend du Palatin, lieu de son palais ; il est propriétaire, pour le plaisir, d'une délicieuse propriété suburbaine et, en outre, de beaucoup de domaines, mais rien à côté de cette demeure-ci, si remarquable et si proche : elle est encombrée de vases de Corinthe et de Délos, parmi lesquels un fameux autocuiseur (*authepsa*) qui a été vendu récemment à un prix si élevé que ceux qui passaient là, lors de la vente, crurent, à entendre les enchères annoncées par le crieur public, qu'on vendait une grande propriété. »¹³⁵²

La « flambée des prix » pour cet alliage précieux est, au début de n. è., probablement avant 22 de n. è.¹³⁵³, d'après Suétone, limitée par l'empereur Tibère qui « s'étant plaint avec sévérité que

¹³⁵⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 14 (49) (Annexe 1).

¹³⁵¹ Florus, *Œuvres*, I, 32 (II, 16) (Annexe 1) ; pour les autres références se reporter *supra* : cf. *supra*, p. 48 sq.

¹³⁵² Cicéron, *Discours*, *Pour Sextus Roscius*, XLVI, 133 (Annexe 1).

¹³⁵³ Dubois-Pélerin 2008, p. 45-46.

le prix des vases de Corinthe fût devenu exorbitant [...] demanda que l'on mît des bornes au luxe du mobilier »¹³⁵⁴. Mais cette réglementation des prix pour lutter contre le luxe du mobilier, ainsi que pour le luxe des denrées, ne semble pas avoir eu d'effets en prenant en compte les découvertes archéologiques : notre corpus d'étude montre en effet que le mobilier d'apparat en bronze orné de motifs colorés en partie en bronze de Corinthe connaît son apogée au cours de la première moitié du I^{er} siècle de n. è. (cat. n°11, 42, 43, 48, 98, 147, 148, 150, 155, 156, 210, 212, 216-219, 263, 300-303, 306-310, 461, 483, 484, 498 et 501).

D'autres bronzes, et plus particulièrement des meubles en bronze, doivent leur épithète à la renommée des artisans travaillant dans des ateliers situés dans des cités grecques : Délos, Égine et Tarente.

L'*aes deliacum*, le bronze de Délos, et le célèbre *lectus deliacus*, le lit de table orné de pièces de bronze dont notre corpus d'étude recense entre autres celles qui étaient rehaussées de décors polychromes, font la renommée des ateliers de l'île dans l'ensemble du bassin méditerranéen, comme l'écrit Pline l'Ancien :

« Le bronze le plus anciennement célèbre fut celui de Délos ; comme le monde entier fréquentait le marché de cette île, on y travaillait avec zèle dans les ateliers. Les pieds et les accoudoirs des lits de table qu'on y fabriquait donnèrent au bronze sa première célébrité ; puis on en étendit l'usage aux statues des dieux et aux représentations des hommes et des autres êtres vivants. »¹³⁵⁵

Outre son importance sur le plan religieux en abritant le sanctuaire d'Apollon, l'île de Délos est en effet un *ἐμπόριον*, un port de commerce, relativement actif dans les Cyclades au cours de sa période d'indépendance – derrière néanmoins le port de Rhodes – car on y fait transiter les marchandises grecques et celles venues d'Orient.

Puis, en 167 av. n. è., la cité perd son indépendance en passant sous domination athénienne par décision du Sénat romain et son port est déclaré franc. À partir de cette date et ce pendant un

¹³⁵⁴ Suétone, *Vies des douze Césars – Vie de Tibère*, XXXIV ; concernant d'autres objets en bronze de Corinthe, nous pouvons citer les bronzes de Corinthe que n'ont ni les classes inférieures de la société romaine (Virgile, *Géorgiques*, II, 461-466) ni Properce (Properce, *Élégies*, III, 5, 3-6), le candélabre mentionné par Martial (Martial, *Épigrammes*, XIV, XLIII) et la statue achetée avec un héritage par Pline le Jeune (Pline le Jeune, *Lettres*, III, 6 (1-5) (Annexe 1).

¹³⁵⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 4 (9) (Annexe 1).

siècle environ, Délos devient un centre culturel, artisanal et marchand éclectique et très important et communique avec les rives orientales et occidentales du bassin méditerranéen¹³⁵⁶.

De nombreux artisans s'installent sur l'île pour produire, commercer et diffuser leur production à une large échelle : les ateliers de bronzier sont de la partie car ils reçoivent d'un côté des lingots de cuivre pur de Chypre et des lingots d'étain de l'Occident et exportent de l'autre côté des statues religieuses, honorifiques et ornementales, de la vaisselle de table et des meubles d'apparat, dont les fameux lits de table garnis de bronze, les *lecti deliaci*.

La célébrité de ce type de lit est telle que le meuble est encore désiré, avec quelques légères évolutions stylistiques¹³⁵⁷, par les riches commanditaires au cours des premiers siècles de n. è., tel que nous pouvons le penser à travers les nombreuses découvertes archéologiques faites dans l'empire romain (Fig. 3).

Mais les lits ne semblent plus être fabriqués dans les ateliers déliens à cette époque. Au vu de l'importance du marché qui se crée, la production se fait probablement dans d'autres ateliers en Grèce, à Rome, en Italie et dans les provinces romaines grâce à la diffusion des savoir-faire et à la migration des artisans grecs, volontaire ou forcée, souhaitant ou étant imposé de se rapprocher de leurs nouveaux clients¹³⁵⁸.

Toutefois, le nom *deliacus* à ce lit de table en bronze perdure comme une marque d'excellence et un gage de qualité.

Selon Pline l'Ancien, deux autres ateliers de bronziers grecs étaient célèbres pour la qualité de leur alliage, l'*aes aegineticum* et l'*aes tarentum* correspondant respectivement aux bronzes d'Égine et de Tarente. Les deux ateliers s'unissaient pour confectionner des porte-lampes de luxe en bronze, comme le souligne l'auteur :

« Égine était spécialisée dans le travail de la partie supérieure de candélabres [applique de couronnement et plateau supérieur], de même que Tarente dans celui des fûts. Ainsi dans leur fabrication s'unissait le renom de deux ateliers. On n'a pas honte de payer de

¹³⁵⁶ Pour une étude archéologique et historique de l'urbanisme de Délos aux époques hellénistique et impériale : Bruneau 1968 ; pour une étude archéologique, historique et sociologique du quartier de Skardhana au cours du II^e et I^{er} siècles av. n. è. : Siebert 2001 ; pour une étude plus précise sur la sculpture délienne à l'époque hellénistique et le rôle de Délos comme « carrefour international des couleurs », se référer à Jockey 2014bb.

¹³⁵⁷ Cf. *supra*, p. 142 *sqq.*

¹³⁵⁸ Comme nous l'avons vu précédemment, les fabricants de lits d'époque romaine sont essentiellement des affranchis comme l'attestent les épitaphes sur des stèles funéraires : un certain Tiberius Beitenus Hermès travaillait sur une île grecque à l'époque romaine, peut-être Délos (Fig. 67), alors que d'autres, affranchis ou esclaves, travaillaient à Rome. Quelques uns de ces derniers semblent avoir été grecs d'après leur *cognomen* : Amphio et Rhesus Ransom 1905, p. 61 ; *CIL* VI, 7882 ; VI, 7988 (Annexe 1) ; cf. *supra*, p. 133 *sq.*

la solde d'un tribun militaire un objet dont le nom lui-même vient évidemment de l'éclairage à la chandelle. »¹³⁵⁹

Les deux ateliers sont installés des deux côtés de la Méditerranée : l'un sur l'île d'Égine située au Sud-Ouest d'Athènes et le second dans la colonie lacédémonienne de Tarente située en Grande-Grèce.

Au II^e siècle av. n. è., Égine est sous domination pergaménienne jusqu'à réintégrer la propriété du Sénat romain après la mort d'Attale III en 133 av. n. è. Comme le précise de nouveau Pline l'Ancien, « le bronze d'Égine fut [...] le plus renommé [après celui de Délos] ; cette île, bien que dépourvue de mines de cuivre, devait elle aussi sa célébrité au bronze, à cause des alliages préparés dans ses ateliers »¹³⁶⁰.

Au cours de la deuxième guerre punique, en 209 av. n. è., Tarente est quant à elle conquise par les armées romaines commandées par Quintus Fabius Maximus en représailles à l'aide qu'elle a apportée à Hannibal. La cité, florissante aux V^e et III^e siècles av. n. è., est fortement affaiblie et son territoire est rattaché à l'*ager publicus* ; au cours du I^{er} siècle av. n. è., le *municipum* est finalement fusionné avec la colonie maritime romaine Neptunia. Les activités métallurgiques tarentines, notamment de toreutique, prospères aux siècles précédents – même si cela reste difficilement attesté d'un point de vue archéologique – ne semblent pas avoir pu se maintenir à partir du II^e siècle av. n. è. au vu de la situation économique de la cité¹³⁶¹.

Néanmoins, si les dires de Pline l'Ancien sont justes, la collaboration des ateliers d'Égine et de Tarente est le témoignage d'un savoir-faire méditerranéen partagé pour confectionner un type de meuble d'excellence. Cette participation commune aurait conduit obligatoirement à une migration d'artisans qualifiés, à un transfert de savoir-faire technique et à un commerce de produits semi-finis.

Concernant ce dernier point, le commerce de mobilier de luxe à travers la Méditerranée est attesté par la découverte d'épaves, échouées le long de routes maritimes et contenant dans leur cargaison des pièces de meuble en bronze non montées, notamment des lits de table et des porte-lampes. Les épaves d'Anticythère, de Mahdia et *Fourmigue C* (cat. n°13-15, 110-112, 166-172, 273-286, 339, 361-378 et 477 ; Fig. 3) en sont des attestations spectaculaires.

¹³⁵⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 6 (11) (Annexe 1).

¹³⁶⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 5 (10) (Annexe 1) ; Goette 2001, p. 333 ; malgré les sources littéraires, l'artisanat du métal égénète au cours de l'Antiquité est difficilement identifiable (Rolley 1983, p. 33, 36 et 95-96).

¹³⁶¹ Rolley 1983, p. 118-122 ; Greco 1996, p. 155-158 ; De Juliis 2000, p. 32-34 et 134-136.

Un autre meuble répandu aux époques hellénistique et romaine à recevoir l'épithète d'une autre cité grecque, non tant par la qualité de l'alliage le constituant que par la ressemblance avec un objet lié à un célèbre mythe grec, est la *mensa delphica*.

L'appellation *delphica* résulte d'une analogie avec le trépied d'Apollon delphien sur lequel était juchée la Pythie pour rendre les oracles divins. La table se compose de trois pieds en forme de pattes animales, surmontés d'une protomé et d'un plateau circulaire ; la table peut être en bois, en marbre ou en bronze. Ce dernier est parfois incrusté d'un décor coloré. De nombreux exemplaires en bois ont été découverts à Herculaneum, ainsi qu'un exemplaire en bronze incrusté de rameaux rouges et argentés datant du début de la période impériale (cat. n°396 et 397)¹³⁶².

À la fin du III^e siècle av. n. è., Plaute mentionne également dans l'une de ses comédies un type d'armoire luxueux sous la dénomination d'*armariolum graecum*, écho de son lieu de fabrication ou de son style :

« Vous n'avez pas encore fait un cadeau, qu'elle a cent demandes nouvelles à vous faire : c'est un bijou perdu, c'est une mantille déchirée, c'est l'achat d'une servante, ou d'un vase d'argent, ou d'un vase de bronze, ou d'un lit [texte corrompu] ou des armoires grecques ou encore [texte corrompu] bref il y a toujours quelque chose dont l'amant est redevable à sa belle. »¹³⁶³

Cette épithète est à rapprocher de la dénomination d'une couleur recherchée sur des bronzes de bonne qualité par les amateurs d'art romain et renvoyant au monde grec : nous savons en effet que cette couleur est nommée *graecanicum*, c'est-à-dire « à la grecque » ou « grécannique »¹³⁶⁴.

Pline l'Ancien donne la composition d'un alliage cuivreux à 5% d'étain et 10% de plomb « [prenant] le mieux la couleur dite *grécannique* »¹³⁶⁵. Sur la base des expérimentations archéologiques effectuées au cours de cette étude et que nous avons plus amplement développées en première partie et en Annexe 3, la couleur *graecanicum* serait un rouge légèrement pâle¹³⁶⁶.

¹³⁶² Cf. *supra* p. 182 *sq.* ; pour les *mensae delphicae* en bois : en particulier Mols 1999, p. 49-52.

¹³⁶³ Plaute, *Le Brutal*, I, 51-56 (Annexe 1).

¹³⁶⁴ L'emploi de *graecanicus* est également employé pour désigner un pavement typiquement grec pour les pièces de réception (*ἀνδρῶν* ou *triclinium*). Ce pavement noir est toutefois commun et peu coûteux, mais très pratique dans le contexte du banquet. Le pavement se compose de terre battue avec des inclusions de charbon et des particules de bois carbonisés ou de cendre et il est poli à l'aide d'une pierre dure pour lui donner cette couleur noire (Vitruve, *De l'architecture*, VII, 4, 4-5 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVI, 53 (188)) ; pour une étude sur ce type de pavement dans les maisons déliennes : Bruneau 1968, p. 687-688.

¹³⁶⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (98) (Annexe 1).

¹³⁶⁶ Cf. *supra*, p. 39 *sq.* ; Annexe 3, p. 741 *sq.*

Pour conclure sur les dénominations grecques de meubles ou d'ustensiles réputées gages de qualité pour les Romains, il est intéressant de constater qu'un qualificatif péjoratif est employé pour désigner les personnages qui ne connaissent rien à l'histoire, la langue, la culture et l'art grecs mais qui se prévalent du contraire en possédant de nombreux statues ou mobilier de luxe grecs : cette personne est surnommée *graeculus*. C'est ainsi que Cicéron désigne Verrès et que Pétrone caricature ce genre de personne à travers le personnage de Trimalcion dans sa satire sociale du I^{er} siècle de n. è.¹³⁶⁷.

2.2 L'effet visuel du mobilier d'apparat

L'agencement du mobilier d'apparat répond à deux impératifs en rapport avec le *prospectus*, c'est-à-dire d'une part la « perspective », « ce que l'on peut voir d'un certain endroit » et d'autre part ce que l'on peut définir comme un « aspect », la « manière dont un objet s'offre à la vue » : le mobilier d'apparat doit ainsi pouvoir « être vu » mais aussi « permettre de voir », spécialement en ce qui concerne les lits de table dans ce dernier cas.

2.2.1 Une bonne perspective pour les convives

Commençons par le second impératif, celui où les lits de table doivent « permettre de voir » ; plus exactement, ils doivent permettre aux convives installés sur eux d'avoir une bonne perspective sur quelque chose. Mais sur quoi précisément ?

Une bonne perspective est primordiale dans la volonté du maître de maison de mettre en valeur et de mettre en scène les richesses de sa demeure, tels que le mobilier de luxe, les principaux éléments décoratifs associés d'une manière ou d'une autre aux murs, aux plafonds et aux sols, sans oublier ni le jardin, agrémenté de statues et de fontaines placées au centre du péristyle, ni le paysage extérieur dans le cas d'une habitation extra-urbaine¹³⁶⁸.

La perspective guide ainsi l'organisation spatiale des lits de table lors des banquets, et *de facto* l'orientation de la pièce de réception. Le *triclinium* est dans un premier temps ouvert sur l'*atrium*, qui est la pièce principale de la maison à *atrium*. Puis au cours de l'hellénisation de l'habitat romain, le *triclinium* et les salons d'apparat s'ouvrent sur le péristyle pour permettre aux convives de contempler un meilleur cadre de vue en liaison avec l'*otium*. Ajoutons à cela que les espaces de réception pouvaient être orientés différemment suivant les saisons, d'où la présence de *triclinia* d'été et d'hiver.

¹³⁶⁷ Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès*, IV, LVII, 127 ; Pétrone, *Satyricon* (Annexe 1).

¹³⁶⁸ Lafon 2001, p. 117-122 ; 2007, p. 191-192 ; Sauron 2009, p. 283.

Nous l'avons vu à travers l'exemple de plusieurs maisons pompéiennes : la maison de Marcus Fabius Rufus possède entre autres un *æcus* à son premier étage (pièce 62) donnant une vue panoramique sur la baie (Fig. 184) ; la maison de Ménandre dispose d'un *triclinium* (pièce 18) ouvert sur un péristyle qui est aménagé d'un jardin en son centre (Fig. 185) ; la maison de l'Éphèbe comprend un *triclinium* d'hiver (pièce 17) et un *triclinium* d'été dans le jardin (pièce 23) qui se font face et qui donnent vue sur de la statuaire dionysiaque en marbre et en bronze disposée dans le jardin ; enfin, la maison de Caius Iulius Polybius présente, dans sa partie nord, un ensemble de pièces de réception (pièces EE, GG et HH) qui s'orientent dans une seule direction, le péristyle (pièce CC).

L'aménagement des lits et la disposition des scènes principales peintes sur les panneaux centraux des pièces de réception sont également conçus avec la volonté de diriger le regard des convives et de mettre en valeur les peintures murales figuratives¹³⁶⁹. Le *triclinium* de la maison du Triclinium à Pompéi en est une bonne illustration : l'agencement des lits est fait pour que les convives puissent admirer certaines peintures murales suivant leur position, telles que les figures allégoriques des Saisons et des scènes de banquet ; de plus, les invités peuvent porter leur regard sur le *viridarium* à travers la fenêtre pourvue dans le mur sud (Fig. 189).

La maison des Fresques à Luni – colonie romaine du II^e siècle av. n. è. située au pied des Alpes apuanes – est un dernier exemple très intéressant permettant de montrer la prise en compte de la perspective comme élément essentiel dans l'orientation choisie pour des pièces et les lits de table, et ce dès la phase de construction. En effet, dans la troisième et dernière phase de construction de la *domus*, à la fin de l'époque julio-claudienne, celle-ci est réorganisée et trois pièces d'apparat sont aménagées dans la partie ouest de la maison. Ces trois pièces sont désignées comme étant un *triclinium* d'été (pièce J) au centre et deux *æci* (pièce I et J) qui l'encadrent. Elles sont ouvertes au Sud-Ouest, plus largement pour le *triclinium* d'été, et donnent sur un péristyle richement agencé (Fig. 190)¹³⁷⁰.

Le point qui nous intéresse ici concerne plus particulièrement le pavement en *opus sectile* de l'*æcus* situé à la gauche du *triclinium* d'été : ce dernier, en effet, est orienté non pas par rapport à l'axe de la pièce mais de manière oblique (Fig. 190). L'orientation du pavement, qui induit la disposition des lits de table et donc du placement des convives, révèle l'exigence apportée à la

¹³⁶⁹ Pour une étude des peintures murales romaines, surtout pour les II^e, III^e et IV^e styles, en rapport à la répartition des figurations et des couleurs dans les pièces de réception et à l'adéquation des scènes, voire des programmes décoratifs, avec la fonction des pièces de réception qu'elles décorent : Barbet 1985, p. 31-32, 66-72, 130-135 et 204-214 ; Sauron 2007.

¹³⁷⁰ Gros 2006, p. 94-97.

perspective. Car les convives pouvaient grâce à cette orientation du mobilier apprécier une vue directe sur le jardin, et non sur le retour occidental du triportique qui devait présenter une perspective moins séduisante.

Ce trait spécifique conduit à penser qu'il existait un décorateur d'intérieur, qui, en liaison étroite avec le maître d'œuvre et les artisans mosaïstes et peintres, prenait spécifiquement en charge l'organisation spatiale du mobilier dans l'optique d'une harmonisation de l'ensemble des éléments participant à l'*otium*, quand il ne traduisait pas dans l'espace une scénographie particulière pensée par lui et/ou désirée par le commanditaire.

C'est d'ailleurs bien l'exigence sur laquelle Vitruve fonde en partie ses recommandations pour la construction des habitats des classes élevées de la société romaine :

« Si donc les constructions sont ainsi aménagées, suivant ces principes, en fonction de chaque classe sociale, comme il a été écrit au premier livre à propos de la beauté fonctionnelle, il n'y aura rien à reprendre ; tout en effet y sera opportunément et parfaitement ordonné. »

2.2.2 De la définition des points de vue privilégiés à la prise en compte des couleurs du mobilier d'apparat en situation

Concernant maintenant le premier impératif, c'est-à-dire l'agencement du mobilier d'apparat avec son *ornamentum*, celui-ci doit « être vu » sous son meilleur aspect. De ce fait, l'éclairage et son emplacement, mais aussi son volume, ses matières, ses couleurs, ses finitions sont des critères fondamentaux pour mettre en valeur le mobilier et attirer le regard du spectateur. Le jeu des couleurs est ainsi un facteur essentiel pour attirer l'attention visuelle de ce dernier.

La matière bronze, d'un jaune aux multiples nuances et à la finition éclatante, l'ajout d'une décoration polychrome par d'autres métaux et matières colorées, ainsi qu'une bonne répartition de cette dernière sur le mobilier sont des préférences esthétiques au service du fait social que le *dominus* souhaite manifester.

Outre que le mobilier d'apparat doit être placé dans le champ de vision du spectateur pour donner à ses couleurs et à leur organisation interne leur pleine efficacité, il doit également être mis en valeur par une position surélevée ou par sa situation dans un lieu de passage, sans pour autant gêner la circulation. Certains meubles deviennent fixes à cause de leur volume et de leur poids ou du fait de l'existence d'un dispositif de sécurité, alors que d'autres restent mobiles et peuvent être aménagés différemment suivant les besoins et les occasions d'utilisation.

L'armoire et le coffre-fort sont fixes et généralement situés contre l'un des murs de l'*atrium* ou du *tablinum*, qui sont des *loca communia* de la *domus*, comme nous l'avons vu précédemment en analysant les sources littéraires antiques ou sur la foi des indices archéologiques eux-mêmes. Une grande armoire est installée dans l'un des angles de l'*atrium* de la maison de Trimalcion : elle est vue par des convives¹³⁷¹. Une autre grande armoire a été découverte contre le mur occidental du *tablinum* de la maison de Ménandre à Pompéi, à moins qu'elle n'ait été placée en dépôt dans cette pièce comme les deux lits de table (Fig. 185). Enfin, un coffre-fort est appuyé contre le mur nord-est de l'*atrium* de la maison de Romulus et Rémus à Pompéi (Fig. 188).

Ce coffre-fort est également surélevé sur un bloc de pierre soulignant son inamovibilité et mettant en valeur son volume et son riche décor polychrome. Par cet agencement, le meuble atteint environ 1 m de hauteur – la hauteur du coffre est de 84 cm et celui-ci est surélevé d'environ 12 cm grâce à la partie du bloc restante sous les encoches. Les pieds du coffre-fort mesurent 17 cm de hauteur et s'insèrent en effet dans des encoches hautes d'environ 15 cm. De ce fait il y aurait une entrebâillure de 2 cm entre le fond du coffre et la face supérieure du bloc (Fig. 200).

Outre ces deux premiers éléments de mobilier inamovibles, une table trapézophore en marbre est souvent installée, de manière fixe, en face de l'entrée et au bord de l'*impluvium* de l'*atrium*. On pense ici aux exemplaires découverts dans la maison de Cornelius Rufus et dans la maison de Méléagre à Pompéi¹³⁷².

Dans le contexte du banquet gréco-romain, les lits de table et les tables employés correspondent à un ensemble imposant, tout en restant mobile¹³⁷³. Ils sont d'une première importance dans la notion d'apparat, tout particulièrement les lits de table où se concentrent les pièces de meuble les plus ouvragées et les plus richement colorées. Ces meubles aménagent une grande partie du *triclinium* ou de l'*æcus* par leur situation au centre de la pièce ou accolés aux murs lorsque la pièce de réception est de dimensions plus réduites.

Dans tous les cas, si le mobilier d'apparat est à décors polychromes, la répartition de ces décors se fait majoritairement sur les parties visibles du meuble en fonction de la position des

¹³⁷¹ Pétrone, *Satyricon*, 29 (Annexe 1).

¹³⁷² Cf. *supra*, p. 184.

¹³⁷³ Au cours du repas, il y avait un changement de tables vides par des tables pleines de nourritures au moment de l'entrée (*gustatio*), du plat principal (*primae mensae*) et le dessert (*secundae mensae*) (Bradley 1998, p. 48) ; voir aussi Pétrone, *Satyricon*, 68 (Annexe 1).

convives... Et réciproquement¹³⁷⁴. De ce fait, cette prise en considération de l'ajout de couleurs sur un meuble aide potentiellement à mieux restituer l'agencement des découvertes archéologiques dans les contextes de réception.

Par exemple, les pièces de lit de table en bronze richement colorées que sont surtout les appliques de *fulcrum*, les gaines de cadre et les socles de pieds se situent sur la face antérieure et les faces latérales du lit.

Les appliques de *fulcrum* en bronze ayant une plastique finement travaillée et un ajout de couleurs, tels que les nombreux protomés de mule, bustes-médallions de Silène et garnitures de champ médian ornées d'une acanthe arborescente, se situaient selon toute vraisemblance en direction du centre de l'espace et convergeraient vers la table.

Ces appliques à l'éclat métallique et aux rehauts colorés ont en revanche des pendants, situés de l'autre côté du *fulcrum*, qui sont moins bien travaillés et sans décor polychrome. Ce sont généralement des appliques ornées d'une protomé de canard, d'un médaillon décoré de cercles concentriques incisés ou d'un *gorgonéion* en bas-relief et d'une garniture centrale aniconique.

À titre d'exemples pompéiens, nous pouvons citer les deux lits de table de la maison de Ménandre : ils sont ornés d'appliques de *fulcrum* de forme de transition III-IV représentant Silène, Éros et une acanthe arborescente colorée d'un côté et un canard, un médaillon et un plaque centrale aniconique de l'autre – seuls des rameaux de laurier ou d'olivier sont présents sur les gaines de dossier des deux côtés (cat. n°31-34 et 231-240). De même, le lit de la maison de Marcus Fabius Rufus est richement coloré d'un côté avec mule, buste-médallion d'enfant et acanthe arborescente, alors que l'autre côté est seulement orné d'une protomé de canard (cat. n°30). De la même manière, l'applique de *fulcrum*, les gaines de cadre et les socles de pied du lit de la maison de Caius Vibius sont richement colorés sur un seul des longs côtés, ainsi que sur la face latérale occupée par l'accoudoir (cat. n°98, 201-204, 263-266, 359 et 360).

Le lit conservé au Museo Nazionale delle Terme à Rome témoigne encore de cette orientation privilégiant logiquement la perception des décors polychromes les plus riches et les plus nombreux. L'applique de l'accoudoir est d'un côté ornée d'une mule bacchique, de Silène et d'une acanthe arborescente et de l'autre côté d'un canard, d'un médaillon incisé et d'une plaque sans décor (cat. n°151). Les deux lits découverts dans les environs de Naples où seules les faces antérieures des meubles d'apparat seraient polychromes suggèrent cette même option associant

¹³⁷⁴ Pour avoir une image de la répartition des décors colorés sur le mobilier d'apparat en bronze : les dessins de restitution (Fig. 30, 33, 35-37, 39, 40 et 41).

couleurs, point de vue et situation : les appliques de *fulcrum* avec mule et Satyre et les gaines de cadre et les socles de pieds ornés de palmettes, outre leur éclat métallique, sont également colorés de motifs ou de détails anatomiques rouge et argent (cat. n°68, 69, 248-251, 181-184 et 350-353)¹³⁷⁵.

Les appliques de *fulcrum* en bronze au relief moins prononcé et sans ajout de couleurs se situeraient ainsi sur la partie postérieure du lit : adossée au mur de la salle, dissimulée à la vue des convives. Elles nécessitent donc moins de traitements de surface de finition car elles n'aident que secondairement au discours d'ostentation voulu par le maître de maison¹³⁷⁶.

Pour sa part, le luminaire, qui est un meuble mobile, semble plutôt installé à l'entrée et dans les angles des pièces d'après les indices observés, mais la position d'utilisation des porte-lampes *in situ*, ou dans un contexte autre que lors d'une catastrophe naturelle, n'est pas assurée. Citons deux exceptions, la lampe suspendue dans l'entrée de l'antichambre du *triclinium* de la maison de Trimalcion¹³⁷⁷ ; le lampadophore en bronze de la maison de l'Éphèbe à Pompéi qui serait initialement installé sur un piédestal à proximité du *triclinium* d'été (Fig. 186).

2.2.3 L'importance d'un bon éclairage

L'éclairage est un autre acteur essentiel dans l'effet visuel produit par le mobilier d'apparat, les peintures murales et les sols, a fortiori quand les éléments à vocation ostentatoires présentent un aspect brillant dû à leur matière même et/ou aux divers traitements de surface, parfois réalisés de manière quotidienne. On pense ici au polissage de finition, aux diverses techniques de recouvrement sur le bronze¹³⁷⁸, à l'emploi de quartz et de marbre pour les sols en mosaïque

¹³⁷⁵ Par ailleurs, nous observons la même répartition des pièces de lit colorées (appliques de *fulcrum*, gaines de cadre et socles de pieds de lit) dans le contexte funéraire avec les lits à double accoudoir d'Amitemum (cat. n°42, 43, 145, 146, 241, 242, 297, 298, 347, 348, 384 et 385). En revanche, le lit funéraire plus ancien de l'hypogée Lagrasta I n'a de décors polychromes que sur deux gaines de cadre et probablement sur les quatre socles. Les autres éléments en bronze sont sans incrustations, mais la face antérieure est plus finement ouvragée avec des protomés de lion car la face opposée est ornée de protomés de canard (cat. n°226 et 342-345).

¹³⁷⁶ Une possible restitution des lits de table dans la pièce serait envisageable en fonction de l'orientation des appliques de *fulcrum* colorées et non colorées : en effet, les appliques ornées d'une protomé de canard et sans décor polychrome ont majoritairement une direction vers la droite (cat. n°15, 78, 112, 168, 169 et 172), alors que les pièces d'accoudoir à décors polychromes ont souvent une direction vers la gauche. J'ai tenté de restituer une organisation spatiale des lits en forme de U et surtout comprendre le sens des trois lits munis d'un accoudoir, mais il est difficile d'apporter des conclusions à partir des données actuelles.

¹³⁷⁷ Pétrone, *Satyricon*, 30 (Annexe 1) ; un nouveau porte-lampe de type II en alliage cuivreux, composé entre autres d'un fût cannelé, d'un pommeau et d'une applique de couronnement, vient par ailleurs d'être récemment découvert dans l'angle d'une pièce d'une des maisons situées dans la Région V de Pompéi, qui est encore en cours de fouille et d'étude (Fig. 128).

¹³⁷⁸ Cf. *supra*, p. 86 *sqq.*

ou en mortier ainsi qu'au serrage et au lustrage de ces derniers¹³⁷⁹, sans oublier enfin, et le cirage des peintures murales¹³⁸⁰ !

L'éclairage provient soit de la lumière naturelle du soleil, soit de la lumière artificielle des bougies ou des lampes à huile qui se diffusent largement, pour ces dernières, à partir du II^e siècle av. n. è. dans le monde romain¹³⁸¹.

La lumière du soleil éclaire largement deux espaces de la *domus* : l'*atrium* qui reçoit les rayons du soleil notamment grâce à la large ouverture de la toiture réalisée comme *compluvium* ; le péristyle qui est un espace quadrangulaire ouvert. Les autres pièces de la maison sont éclairées par des ouvertures plus ou moins importantes que sont les portes et les fenêtres.

Le *tablinum*, qui est canoniquement une pièce ouverte de part en part entre l'*atrium* et le péristyle, reçoit facilement de la lumière de ces deux espaces. Les pièces de réception – *triclinium* et *æcus* – sont en revanche éclairées grâce aux ouvertures d'une porte et de fenêtres. Celles-ci sont de différentes dimensions et dispositions suivant l'orientation de la pièce, comme le rappelle Varron¹³⁸². Généralement, et nous pouvons le constater à travers les exemples romains étudiés, les ouvertures des pièces de réception sont majoritairement orientées au Sud-Est et au Sud-Ouest (Fig. 184, 186, 187, 189 et 190).

Le *triclinium* d'été de la maison des Fresques de Luni présente par exemple une large ouverture, probablement à double battant (*valvae*), dans son mur sud-est qui ouvre sur le jardin, permettant ainsi un apport lumineux du soleil une grande partie de la journée. À l'inverse, le *triclinium* d'hiver de la maison ouvre sur l'extérieur par une baie ménagée dans le mur sud pour profiter au mieux des rayons du soleil lors des périodes de l'année les plus froides (Fig. 190)¹³⁸³.

¹³⁷⁹ Le luxe des sols dans le monde grec hellénistique semble être dicté par trois impératifs qui peuvent être classés suivant leur importance : en premier le sol doit être lisse, puis il doit être éclatant et enfin il doit être décoré de motifs, pouvant être colorés (Guimier-Sorbets 2017) ; certains sols en mortier pompéiens emploient également du mortier à la chaux et des éclats de quartz ou de marbre pour rendre les sols plus clairs et augmenter la réflexion lumineuse, cela aide à la diffusion de la lumière dans les pièces assez sombres. De plus, l'aspect d'une brillance plus intense des sols de mortier est rendu possible par le serrage (ou ferrage) des enduits qui permet de serrer plus fortement les grains entre eux (Marchand-Beaulieu 2017).

¹³⁸⁰ Pour une étude plus approfondie sur les différentes techniques dans la réalisation d'une peinture murale antique, et en partie celle du cirage comme ultime étape du processus de fabrication : le projet en archéologie expérimentale nommé *Tectoria Romana : à la recherche de la fresque antique* et réalisé par Maud Mulliez et Aude Aussilloux-Correa.

¹³⁸¹ Cf. *supra*, p. 233 *sqq.*

¹³⁸² Varron, *De la langue latine*, VIII, 14 (29) (Annexe 1).

¹³⁸³ Cela va dans le sens des directives de Vitruve pour le *triclinium* d'hiver avec une exposition sud-ouest, en revanche le *triclinium* d'été est orienté à l'encontre de ses directives qui sont pour cette pièce d'avoir une exposition au Nord. Mais la région des Alpes apuanes n'a pas un climat trop chaud et des adaptations régionales sont appliquées dans les constructions (Vitruve, *De l'architecture*, VI, 4, 1-2) ; pour un commentaire détaillé sur les types de *triclinia* : Callebat 2004, p. 158-159.

Le *triclinium* de la maison du Triclinium à Pompéi est également percé d'ouvertures dans ses murs orientés Sud-Est et Sud-Ouest : de larges fenêtres et une porte permettent de faire entrer la lumière qui passe par le péristyle tandis qu'une lucarne éclaire principalement le centre de la pièce (Fig. 189). Ces points de lumière naturelle sont ainsi dirigés pour éclairer principalement les lits de table accueillant les convives et la table et pour illuminer les couleurs du mobilier, du pavement et des peintures murales.

Toutefois, l'ajout de sources de lumière artificielle est nécessaire dans certaines pièces de réception qui restent assez sombres le jour et pas seulement à la nuit tombée. À partir du II^e siècle av. n. è., les lampes à huile prennent une place importante dans l'émission d'une lumière artificielle dans le monde romain. Celles-ci sont parfois équipées d'un élément réflecteur installé au sommet de l'anse pour permettre de diffuser plus largement la lumière émise par la flamme (cat. n°500, 502 et 507).

Les lampes sont généralement installées sur des porte-lampes qu'ils soient sur socle ou sur pied. Les porte-lampes sur socle présentent une hauteur comprise entre 1,20 m et 1,40 m. Ils se posent au sol ou sur une base maçonnée, tels certains lampadophores et trapézophores. En revanche, les porte-lampes sur pied, d'une hauteur comprise entre 60 cm et 1,50 m, se posent soit sur un meuble-support, soit au sol¹³⁸⁴.

L'apport de sources artificielles de lumière vers l'entrée et aux angles des pièces confère à la pièce une allure différente, comme le remarque Encolpe lors du banquet¹³⁸⁵. En effet, la lumière émise par les mèches et réfléchiée sur le mobilier d'apparat en bronze produit sur ces derniers un aspect et un effet visuels différents : d'une part, l'alliage cuivreux poli et les métaux précieux et autres matériaux incrustés réfléchissent eux aussi la lumière incidente, comme nous l'avons expliqué dans la première partie¹³⁸⁶ ; en second lieu, l'émission de la flamme d'une lampe ou d'une torche demeure locale et mouvante, suivant les courants d'air, comme Lucius le décrit pour le feu de manière générale :

« En effet rien ne ressemble plus à un être vivant que le feu qui bouge et se nourrit par lui-même, et qui, par sa clarté, comme une âme, dévoile et éclaire toute chose [...] »¹³⁸⁷

¹³⁸⁴ Cf. *supra*, p. 242 et 245.

¹³⁸⁵ Pétrone, *Satyricon*, 64 (Annexe 1).

¹³⁸⁶ Cf. *supra*, p. 38 *sqq.* et 47 *sqq.*

¹³⁸⁷ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, VII, 4, 3 (703 A) (Annexe 1).

Ce caractère, inhérent à ce type d'éclairage artificiel, génère une réception visuelle des pièces de mobilier plastique polychrome, à la surface finement modelée, différente en raison des matières mêmes et des effets d'ombre et de lumière¹³⁸⁸.

Outre le mobilier d'apparat, les lampes à huile éclairent aussi les autres éléments polychromes des pièces de réception, qu'elles mettent en lumière, dans tous les sens de cette expression : un éclairage privilégié des scènes figurées peintes aux murs aurait même permis d'accentuer le luxe de la pièce – sans pour autant risquer de les noircir à cause des fumées des lampes. Il en aurait été de même pour les dorures des stucs au plafond, au témoignage de Lucien de Samosate au cours du II^e siècle de n. è. :

« Et l'on peut voir qu'ici non plus ces dorures [au plafond] ne sont pas sans effet ni répandues avec les autres ornements pour le seul agrément : elles projettent une sorte de lumière plaisante et colorent toute la salle de leurs reflets rouges. Car lorsque la lumière tombe sur l'or, s'y applique et se fond avec lui, ils lancent ensemble une sorte d'éclair et font doublement briller la pureté de la couleur rouge. »¹³⁸⁹

2.3 L'ostentateur et l'ébloui : les fonctions sociales du mobilier d'apparat

La dernière piste que nous souhaitons explorer peut être introduite par un passage des *Annales* de l'historien Tacite :

« Après avoir entendu le message de César, on dispensa les édiles d'un pareil soin ; et le luxe de la table, qui, depuis la fin de la guerre d'Actium jusqu'au soulèvement armé par lequel Servius Galba prit le pouvoir, se signala pendant cent ans par des dépenses effrénées, est tombé peu à peu en désuétude. Rechercher les causes de ce changement me paraît intéressant.

Autrefois, les familles nobles qui détenaient la richesse ou l'éclat de la célébrité s'abandonnaient au goût de la magnificence : c'est qu'alors il était encore possible de courtiser la plèbe, les alliés, les royaumes et d'être courtisé par eux ; dans la mesure où

¹³⁸⁸ Coluzza, Formigli 2013 ; Formigli 2013c ; Zimmer 2013 ; pour une étude récente sur la diffusion des lumières artificielles dans un contexte de banquet grec : Moullou 2015.

¹³⁸⁹ Lucien de Samosate, *Œuvres, Opuscule 10, La salle*, 11 (Annexe 1) ; Pour une étude sur cette opuscule : Dubel 2014, p. 41-53.

chacun brillait par ses ressources, sa demeure, son apparat, il se faisait un nom et des clientèles, qui rehaussaient son lustre. »¹³⁹⁰

Le mobilier d'apparat et sa mise en valeur dans diverses pièces des demeures des élites romaines participent ainsi à plusieurs faits sociaux se déroulant au sein de l'habitation. Outre sa fonction d'usage, le mobilier d'apparat remplit une fonction sociale : la couleur et l'éclat métallique du bronze et les décors colorés embellissant le mobilier sont d'une part des marqueurs de richesse pour l'ostentateur ; ils représentent en second lieu des repères visibles pour l'invité ébloui, qu'il soit d'une classe inférieure, tel le client, ou qu'ils soient du même statut social, collègues ou *amici*.

Les mots de Paul Veyne sont ici éclairants, si j'ose dire : « l'ostentateur est le premier à éprouver le prestige de la richesse ; l'ostentation n'est donc pas une action que le riche exerce sur le spectateur, comme un serpent fascine un oiseau : l'un et l'autre sont fascinés par une tierce chose qui appartient à l'un et pas à l'autre »¹³⁹¹. Ne pouvons-nous pas considérer que le mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes est précisément cette « tierce chose » dont les couleurs sont exploitées à des fins sociales ?

L'ostentateur souhaite affirmer son statut social de dominant par la richesse matérielle dans des contextes sociaux et politiques, comme le clientélisme. L'ostentateur souhaite également convenir aux normes sociales lors des événements mondains qui le mettent au contact des autres membres de la *nobilitas* et tenir son rang social, comme au cours de *convivia*.

La couleur peut ainsi être un signe de richesse, d'*auctoritas* (prestige), de réputation, de rehaussement social et de *dignitas* (considération sociale) ; en réalité c'est avant tout la couleur d'une matière précieuse qui fait de cette couleur un symbole, car la couleur est la représentation visuelle de la distinction.

De la sorte, une ornementation en bronze d'un jaune doré étincelant et incrustée de décors polychromes grâce à d'autres métaux précieux donne au mobilier son expression de luxe. La matière et le rendu colorés déterminent très largement la catégorie luxueuse à laquelle appartient un meuble ou un appareil¹³⁹². La couleur du bronze ornant un meuble et son éclat

¹³⁹⁰ Tacite, *Annales*, III, 55, 1-2 (Annexe 1).

¹³⁹¹ Veyne 1976, p. 97.

¹³⁹² C'est la critique que fait Sénèque l'Ancien concernant l'emploi de l'or pour orner les maisons et satisfaire le luxe extravagant en pleine intensification à son époque (seconde moitié du I^{er} siècle av. n. è. et première moitié du I^{er} siècle de n. è.) : Sénèque l'Ancien, *Controverses et suasoires*, II, 1, 12 (Annexe 1).

confèrent à celui qui les détient, et les expose voire les anime un prestige auquel ne peut prétendre celui qui ne la possède pas¹³⁹³.

De fait, à partir du II^e siècle av. n. è., les *loca communia* des *domus* de l'élite romaine sont aménagées somptueusement pour proclamer explicitement le statut social du maître de maison et en faire les acteurs des affaires politiques. Ces pièces sont les entrées, les *tablina* et les *atria* comme le précise Vitruve¹³⁹⁴. Ces espaces « publics » de la maison reçoivent les clients qui viennent quotidiennement effectuer leurs obligations sociales, dont principalement la *salutatio* matinale¹³⁹⁵.

Un lit d'apparat, ou un *solium* – un siège symbolisant l'autorité du patron –, devait être installé dans le *tablinum* pour permettre au *dominus* de recevoir sa clientèle. Le coffre-fort s'impose à la vue de tous en étant installé dans l'*atrium* ; sa fonction permet également de montrer la richesse du propriétaire et de stocker les aides financières qui sont distribuées aux clients. D'autres meubles d'apparat – tables, buffets et armoires – permettent aussi de placer dans une meilleure perspective et sous leur plus bel aspect vaisselle de luxe et autres appareils, ustensiles et éléments décoratifs précieux.

L'exposition du luxe dans une maison attire un plus grand nombre d'individus qui acceptent de devenir les clients du propriétaire de la maison, car le mobilier d'apparat éblouit la personne et accroît sa confiance dans le rapport de clientélisme. Cette augmentation quantitative de la clientèle est par ailleurs un signe de prestige supplémentaire pour le *dominus* ; un prestige dont il a besoin en dehors des murs de sa demeure, par exemple pour se rendre et se montrer au *forum* au vu de propagandes électorales¹³⁹⁶.

L'aménagement somptueux des demeures s'organise également dans les *loca privata* des maisons, et notamment dans les pièces de réception que sont les *triclinia* et les *œci*. L'accès à ces pièces d'apparat « privées » est réservé à ceux qui ont reçu une invitation du maître de maison¹³⁹⁷. Les convives privilégiés sont les *amici* du *dominus* ; ils appartiennent généralement à la même classe sociale que ce dernier, mais pas toujours¹³⁹⁸.

¹³⁹³ Sur l'éclat, ses valeurs, son histoire : Jockey, Glanville, Seccaroni 2016.

¹³⁹⁴ Vitruve, *De l'architecture*, VI, 5, 1 (Annexe 1).

¹³⁹⁵ Zaccaria Ruggiu 1995, p. 319-325 ; Dubois-Pélerin 2008, p. 122-124.

¹³⁹⁶ Pour une étude plus approfondie sur le clientélisme à la fin de la République romaine, notamment à travers la correspondance de Cicéron : Deniaux 1993.

¹³⁹⁷ Vitruve, *De l'architecture*, VI, 5, 1 (Annexe 1).

¹³⁹⁸ Zaccaria Ruggiu 1998.

À l'aide du mobilier d'apparat, le *dominus* cherche à exprimer son rang social et à convenir aux normes sociales implicitement imposées dans les événements mondains, principalement au cours des banquets hellénisés.

À la différence du *συνπόσιον* grec, qui est fortement égalitaire entre des convives réputés appartenir à une même classe sociale, le *convivium* romain accueille plusieurs classes de la société. Une hiérarchisation s'opère cependant au sein même du banquet, le placement des convives dépendant de leur statut social. Les positions respectives de chacun sont l'expression matérielle des relations institutionnelles hiérarchisées et inégalitaires de la société romaine¹³⁹⁹.

L'organisation spatiale du banquet grec des époques classique et hellénistique dans les pièces d'apparat (*ἀνδρών, æcus major*) se reconnaît à la disposition des lits de table le long des murs. Les lits peuvent être légèrement surélevés et délimités par un bandeau rouge incrusté de fragments de terre cuite ou peint au sol¹⁴⁰⁰. Les lits de table reçoivent une ou deux personnes, allongées longitudinalement ; une table est présente devant chaque lit. La place d'honneur se situe sur le premier lit à droite de l'entrée désaxée du centre de la pièce et la place la plus basse sur le dernier lit à la gauche de l'entrée ; mais il n'y a pas d'autres signes de hiérarchisation car tous les lits sont à équidistance du centre de la pièce. Il en est ainsi, du moins, pour les pièces de réception de forme carrée de l'époque classique où quatorze convives, en moyenne, prenaient place sur sept lits de table. Les pièces d'apparat d'époque hellénistique, en revanche, s'allongent ou s'élargissent (*æcus major*) et peuvent accueillir un plus grand nombre d'individus¹⁴⁰¹.

L'organisation spatiale du banquet gréco-romain est différente, on l'a vu. Trois lits de table sont disposés en U dans le *triclinium* (*lectus imus, lectus medius, lectus summus*). Rappelons la disposition des lits à travers le pavement en U+T¹⁴⁰². Les lits de table sont plus larges car les convives s'installent en oblique ; une seule table se situe au centre des trois lits. Une hiérarchisation sociale plus stricte est imposée par le placement des convives par le maître de maison : le *locus consularis*, la place d'honneur, est situé à la troisième place sur le lit du milieu (*lectus medius*), au plus proche de la première place du lit de gauche (*lectus imus*) qui est occupée par le *dominus*¹⁴⁰³.

¹³⁹⁹ Bradley 1998, p. 47 ; Nadeau 2010, p. 277.

¹⁴⁰⁰ Guimier-Sorbets 2007, p. 205 et 207 ; 2016a, p. 214 ; 2017.

¹⁴⁰¹ Dunbabin 1998, p. 82-85 ; 2003, p. 36-38 et 46-50.

¹⁴⁰² Pour des exemples archéologiques pompéiens : cf. *supra*, p. 366 et 369.

¹⁴⁰³ Dunbabin 1998, p. 89 ; 2003, p. 38-43 ; concernant les mentions littéraires antiques sur la position allongée des convives, le placement des convives et la hiérarchisation des places : par exemple Horace, *Épîtres*, I, V, 1 ;

Le *prospectus* du mobilier d'apparat, mais aussi des autres éléments colorés participant au luxe de la maison, serait ainsi organisé dans une même volonté d'ostentation envers le convive d'honneur. Le *triclinium* de la maison du Triclinium à Pompéi nous en donne un témoignage : le convive de marque est allongé en travers du lit de table du milieu, tourné en direction du maître de maison afin d'échanger avec celui-ci ; par ce fait, au-delà de son interlocuteur, le champ de vision du convive d'honneur porte sur le *viridarium* à travers la fenêtre située derrière le *lectus imus*. Cela lui offre un cadre de vue privilégié (Fig. 189).

À la fin de la République et au début de l'Empire, trois convives prennent place sur chaque lit ; ce qui porte traditionnellement à neuf le nombre de convives lors d'un dîner (*cena*), mais ce nombre semble parfois avoir été plus élevé car plusieurs lois somptuaires ont cherché à réglementer la tenue de grands banquets « publics » populaires (*prandia*) ou plus sélectifs (*cena petitionis causa*) dans des demeures privées durant les années électorales¹⁴⁰⁴. Les trois lits de table sont rapprochés, ce qui permet de penser que la disposition des lits a une fonction sociale : le rapprochement des convives permet les discussions collectives et consolide, ainsi, l'appartenance au groupe¹⁴⁰⁵.

Quant à la polychromie des pièces de mobilier en bronze de cette époque, elle semble s'accroître comme si la couleur sur le mobilier d'apparat en bronze permettait de marquer son appartenance culturelle et de se distinguer socialement (Fig. 3).

En effet, dans un premier temps, au cours du II^e siècle av. n. è., le mobilier d'apparat grec en bronze, avec ou sans décor polychrome, est majoritairement diffusé en Grèce et dans les régions hellénisées (Macédoine, Égypte ptolémaïque, Grande Grèce). Au témoignage des données littéraires, il commence à meubler aussi, quoique timidement encore, les *domus* patriciennes à Rome ou leurs *villae* en campagne, conséquence de deux phénomènes intimement quoique paradoxalement liés : l'arrivée du mobilier comme butin de guerre en Italie ; les premières manifestations du luxe étranger participant de l'émergence de ce nouveau mode de vie « à la grecque ». Le mobilier d'apparat grec est un marqueur de statut social pour la *nobilitas* romaine.

Suétone, *Vie des douze Césars, Vie d'Auguste*, LXX ; Athénée de Naucratis, *Le Banquet des Sophistes*, I, 31 (Annexe 1) ; ainsi que plusieurs questions dans les *Propos de table* de Plutarque : *Œuvres morales, Propos de table*, I, 2, 1-6 (615 c-619 a) ; I, 3, 1 (619 b-619 f) ; V, 5, 1, 1-2 (678 c-679 e) ; V, 6, 1 (679 e-680 b) ;

¹⁴⁰⁴ Une étude récente, alliant les traces archéologiques de deux maisons de Paestum et les indices textuels juridiques, décrit les évolutions architecturales et sociales en relation avec les banquets organisés par les élites romaines à la fin de la République (Dubouloz, Robert 2016) ; pour une étude plus globale sur la polémique du luxe dans les habitations et sur les lois somptuaires : Zaccaria Ruggiu 1995, p. 326-338 ; Bottiglieri 2016 ; Zecchini 2016.

¹⁴⁰⁵ Dunbabin 1998, p. 89 ; Zaccaria Ruggiu 2015, p. 390-392.

Puis, au cours du I^{er} siècle av. n. è. et du I^{er} siècle de n. è., le mobilier d'apparat devenu d'inspiration grecque se serait diffusé dans les demeures des élites locales situées dans les régions ou nouvelles provinces romaines, des rives orientales et occidentales de la Méditerranée jusqu'aux limes de Germanie. Les classes aisées des municipes ou colonies romaines sont favorisées par les dirigeants romains, républicains puis impériaux, pour affirmer localement le pouvoir de Rome et garantir l'emprise territoriale. La romanisation des élites locales se traduit également par une volonté d'appartenance symbolique à la *nobilitas* vivant dans l'*Vrbs* : la possession du même mobilier de luxe devient ainsi un critère de sélection.

Dans le courant de ces deux siècles, il n'est pas à exclure que l'intensification d'une décoration colorée sur le mobilier en bronze ait représenté dans un premier temps un critère d'apparat et une volonté de surenchère luxueuse, de distinction sociale et d'affirmation du statut social supérieur de la *nobilitas* à l'encontre des élites provinciales qui possédaient désormais ce même mobilier d'apparat ! En effet, le haut niveau de technicité exigé pour en réaliser la décoration polychrome et l'emploi d'autres métaux a dû augmenter le prix du meuble et être réservé aux plus fortunés. Mais de nouveau, en l'espace de quelques décennies, les valeurs associées aux couleurs aurait été reprises par l'ensemble des élites pour imiter la classe la plus digne socialement : le mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes se serait progressivement, mais aussi fortement, diffusé dans l'empire romain au cours du I^{er} siècle de n. è.¹⁴⁰⁶.

Ce phénomène n'est pas sans rappeler, par sa dynamique propre, le destin d'un motif floral polychrome : celui de l'acanthe arborescente, qui connaît un premier grand succès durant les premières décennies de l'Empire romain. L'idéologie augustéenne, en effet, s'est probablement manifestée et diffusée à travers les représentations iconographiques colorées ornant le mobilier d'apparat en bronze, et précisément via la représentation de l'acanthe arborescente.

Nous l'avons vu, le motif floral coloré de l'acanthe arborescente se diffuse sur le mobilier d'apparat en bronze entre la fin du I^{er} siècle av. n. è. et le I^{er} siècle de n. è.¹⁴⁰⁷. Cette période est définie par deux événements majeurs dans l'histoire de Rome, qui sont par ailleurs décrits par Tacite comme les bornes chronologiques du luxe de la table dans la société romaine¹⁴⁰⁸ : d'une part, la fin de la guerre d'Actium en 31 av. n. è. et l'annexion de l'Égypte en province romaine l'année suivante qui permet à Octave de déclarer la fin des guerres civiles de la République et

¹⁴⁰⁶ Cette théorie se base sur une logique déjà définie par P. Bourdieu : selon laquelle l'élite sociale cherche des critères de distinction pour se démarquer socialement, alors que les classes socio-économiques inférieures cherchent à imiter le style de vie de l'élite pour réduire symboliquement l'écart social (Bourdieu 1979).

¹⁴⁰⁷ Cf. *supra*, p. 343 *sqq.*

¹⁴⁰⁸ Cf. *supra*, p. 398 *sq.* ; Tacite, *Annales*, III, 55, 1-2 (Annexe 1).

d'instaurer la *Pax Romana* ; et d'autre part, la chute de Néron en 68 de n. è. qui entraîne de nouveau Rome dans une année de guerre civile entre 68 et 69 de n. è. Cette année est nommée l'année des quatre empereurs car elle voit passer à la tête de l'Empire successivement, mais rapidement pour les trois premiers, Galba, Othon, Vitellius et enfin Vespasien¹⁴⁰⁹.

Au cours de cette période faste, se développe le phénomène de l'« acanthisation » – phénomène défini par Theodor Kraus et Wolf -Dieter Heilmeyer et repris par Gilles Sauron¹⁴¹⁰ – qui correspond à l'intensification de l'acanthé arborescente dans l'art augustéen. Ce motif floral agrément le mobilier, comme nous avons pu le constater à travers quelques objets de notre corpus d'étude. Il pare aussi les monuments publics et privés durant la dynastie julio-claudienne, avant qu'il ne disparaisse brutalement après le règne de Néron, un effacement interprété a posteriori comme le signe de la déchéance du dernier des Julio-Claudiens¹⁴¹¹.

Dans la symbolique décorative de l'art augustéen, l'acanthé, en tant que, symbole d'Apollon, permet à Octave-Auguste de s'identifier au dieu à la différence de Marc-Antoine, identifié à Bacchus et représenté allégoriquement par les rinceaux de lierre et de vigne. De ce fait, en suivant la théorie des auteurs précités, c'est notamment à partir de l'*ara Pacis Augustae* que la victoire d'Actium et le retour à la paix civile sont métaphoriquement représentés par une acanthé symétrique et ordonnée contrôlant par ses bractées la prolifération de rinceaux de lierre et de vigne et les empêchant de se développer anarchiquement¹⁴¹².

Pour sa part, l'acanthé arborescente polychrome ornant le mobilier d'apparat romain pourrait bien être une représentation symbolique de l'appartenance et du soutien du propriétaire du mobilier de luxe envers l'empereur et l'Empire ; et sa coloration sur le mobilier en bronze servirait à la mettre en valeur et à l'exposer distinctement aux yeux des convives, qui adhèrent eux-aussi au régime.

Si l'on en revient à présent au banquet gréco-romain, on l'a dit, à partir de la seconde moitié du I^{er} de n. è. en Italie et au cours du II^e siècle dans les régions méditerranéennes, le *triclinium* devient plus grand et s'allonge. Ce phénomène entraîne des modifications dans l'aménagement des lits de table et dans les pratiques et comportements sociaux.

¹⁴⁰⁹ Le Glay, Le Bohec, Voisin 1991, p. 257-261.

¹⁴¹⁰ Kraus 1953, p. 15 ; Heilmeyer 1970, p. 30 ; Sauron 1979, p. 201.

¹⁴¹¹ Sauron 2000, p. 42-43.

¹⁴¹² Sauron 2000, p. 191 ; pour une description précise et synthétique de l'*ara Pacis Augustae* : Baratte 1996, p. 106-109.

Dans un premier temps, les trois lits de table s'écartent contre les murs, à l'image de l'ancien agencement de l'ameublement dans les palais hellénistiques. Dans un second temps, les lits semblent progressivement être remplacés par une banquette, mobile ou maçonnée, qui permet de recevoir un plus grand nombre de convives. Cette banquette, équipée de matelas et de riches draperies, est accolée aux murs. Seul un meuble-support central semble perdurer¹⁴¹³.

D'un point de vue social, l'écartement des lits de table engendre un fractionnement des convives en plusieurs petits groupes et favorise les discussions entre les seuls convives les plus proches. De plus, l'agrandissement de la pièce entraîne une plus grande passivité des convives, confrontés à des divertissements musicaux et de danse dans les espaces libres situés proche de la porte et au centre de la pièce¹⁴¹⁴.

L'*otium* des convives se prolonge par l'engouement de la *comissatio* qui correspond à un festin accompagné de musique et danse, suivi d'une promenade en cortège pour reconduire l'un des invités et recommencer la fête. Le terme *comissatio* est un emprunt ancien et populaire au grec *κωμάζω* qui est un dérivé du *κῶμος*, cette « bande de jeune gens qui s'amuse et chantent », notamment au cours des fêtes dionysiaques¹⁴¹⁵.

À ces transformations s'ajoute le fait qu'au cours des banquets gréco-romains de la fin de la République au début de l'Empire, le mobilier en bronze à décors polychromes s'associe à d'autres éléments pour répondre à l'ostentation désirée par le *dominus* : d'autres marqueurs sont liés au luxe, comme l'utilisation de certains pigments coûteux pour les peintures murales¹⁴¹⁶, l'utilisation de marbres colorés précieux pour le pavement¹⁴¹⁷, l'emploi d'une vaisselle métallique luxueuse¹⁴¹⁸, ou encore l'emploi de tissus de luxe pour la tapisserie et la literie¹⁴¹⁹.

Enfin, la polychromie accompagne la manifestation d'autres richesses d'ordre culturel et intellectuel visant à éblouir les convives : citons le goût pour les arts et la littérature de la Grèce

¹⁴¹³ Dunbabin 1998, p. 95-96.

¹⁴¹⁴ Ces divertissements sont par exemple représentés sur certains *emblemata* peints dans les demeures d'Herculanum et de Pompéi, que nous avons précédemment décrits ; Zaccaria Ruggiu 1995, p. 339-342 ; Dunbabin 1996 ; 1998, p. 92-95 ; 2003, p. 52-63.

¹⁴¹⁵ Ernout, Meillet, André 1994, p. 135 ; Chantraine 2009, p. 583.

¹⁴¹⁶ Vitruve, *De l'architecture*, VII, 5, 7-8 (Annexe 1) ; Croisille 2005, p. 289-290.

¹⁴¹⁷ Nous pouvons par exemple de nouveau citer l'*emblemata* d'un des *triclinia* de la maison de l'Éphèbe à Pompéi qui est composé de plusieurs marbres colorés provenant de diverses carrières du bassin méditerranéen (Fig. 194 et 195).

¹⁴¹⁸ Dunbabin 2003, p. 65-67.

¹⁴¹⁹ Par exemple, les *peristromata* (parures de lit) et les *perispetasmata* (tentures de lit) (Varron, *De la langue latine*, V, 35 (168)) Dubois-Pélerin 2008, p. 228-232 ; de plus, des restes de tissus ont été découverts sur les gaines de cadre en bronze des lits de la maison de Iulius Polybius à Pompéi. Ces lits n'ont pas de décors polychromes et datent de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. d'après le type des appliques de *fulcrum* qui sont de forme IV (Auricchio 2001, p. 208-209 ; D'Orazio *et al.* 2001, p. 163-175).

dans les thématiques des décors et des divertissements musicaux, théâtraux et dansants, d'où une forte présence dionysiaque¹⁴²⁰. Le luxe s'exprime également dans le plaisir olfactif par la fumigation d'encens et de bois aromatiques à l'aide d'encensoir (cat. n°515 et 516), par la distribution de couronnes florales aux convives, par la dispersion de pétales parfumés pour une décoration éphémère ou encore par le fumet de la nourriture¹⁴²¹. Enfin, l'ostentation se manifeste aussi dans le plaisir gustatif procuré par la dégustation de mets de luxe et exotiques lors de repas raffinés¹⁴²². C'est bien dans cette multisensorialité ostentatoire que la polychromie du mobilier d'apparat a trouvé toute sa place, sa justification et sa force.

¹⁴²⁰ Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, I, 1, 5 (615 b – 615 c) (Annexe 1) ; pour l'importance des thèmes dionysiaques, notamment des Mystères dionysiaques, dans la culture de l'aristocratie romaine de la fin de la République et du début de l'Empire : Sauron 1998 ; Wyler 2004 ; 2005 ; 2007 ; Sauron 2009, p. 105-138 ; Wyler 2011 ; 2012 ; 2015b ; 2015a ; Veyne 2016, p. 105-120.

¹⁴²¹ Lucrèce, *De la nature*, II, 28 ; Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table*, I, 1, 5 (615 b – 615 c) ; *Œuvres morales, Propos de table*, III, 1, 1-2 (645 d – 646 d) (Annexe 1) ; Dubois-Pélerin 2008, p. 232-235 ; Potter 2015.

¹⁴²² Pour une critique sur le luxe de la table au cours du I^{er} siècle de n. è. : le banquet de Trimalcion (Pétrone, *Satyricon*, XXXI ; XXXIII ; XXXIV ; XXXV ; XXXVI ; XL ; XLVII ; XLIX ; LX) ; Dunbabin 2003, p. 63-65 ; Dubois-Pélerin 2008, p. 61-115 ; Nadeau 2010 ; Coudry 2016 ; Tilloi d'Ambrosi 2017.

CONCLUSION

En prenant comme objet d'étude le mobilier d'apparat grec et romain en bronze et à décors polychromes, je m'étais fixé un double but : caractériser techniquement et restituer les couleurs de cette catégorie de mobilier, plus particulièrement celles des pièces en bronze ornées de décors et de détails colorés, et d'autre part d'essayer de percevoir les expressions du discours de l'élite romaine à travers les valeurs symboliques du mobilier d'apparat remis dans son contexte d'exposition.

Une caractérisation plus précise du mobilier d'apparat en bronze et de ses couleurs

Le croisement dynamique des données visuelles et archéométriques du mobilier archéologique, des témoignages textuels antiques et des expérimentations archéologiques, m'a permis d'établir une caractérisation précise des bronzes antiques étudiés et de leurs couleurs. On a vu à cette occasion que les alliages cuivreux de notre matériel, en fonction de la composition élémentaire et les teneurs des éléments majeurs qui le composent, offrait un large choix de couleurs, allant du rouge clair aux diverses nuances de jaune – rougeâtre, pâle, doré ou plus brune. Les éléments majeurs intervenant dans la production de cette palette variée sont inévitablement le cuivre et l'étain, auxquels s'ajoute parfois un faible pourcentage de plomb ou de zinc, apporté au moment de la fusion. L'éclat métallique des bronzes rendus plus chatoyants par un polissage de finition et/ou un traitement de surface ultime.

Le rôle des traitements de surface dans la production des couleurs

On a vu en effet que ce mobilier, outre la couleur même de l'alliage, bénéficiait de multiples traitements de surface enrichissant le nuancier des couleurs possibles, soit localement, soit totalement, en fonction des arbitrages techniques de l'artisan et des volontés du commanditaire, concourant tous deux à l'effet final produit. La dorure et l'étamage confèrent par exemple plus de lustre au mobilier d'apparat et aident à sa protection contre la corrosion. Les patines participent également à la variété des couleurs de surface des bronzes, même si elles sont très difficiles à mettre en évidence sur les bronzes antiques, comme d'ailleurs sur les autres types de matériaux (marbre, notamment).

En effet, les patines intentionnelles se confondent avec les « patines » d'origine naturelle, qui sont en réalité des altérations de surface dues aux conditions d'exposition à l'air ou

d'enfouissement des objets. Néanmoins, en procédant à un faisceau d'observations macro-, voire micro-, stratigraphiques opérées sur certains objets, présentant une damasquinure ou un placage réalisé dans un autre métal, je crois avoir pu démontrer que la couche corrosive colorée pouvait être considérée comme une patine intentionnelle antique, sous certaines conditions, quand elle se situe au fond de la rainure d'incrustation et entre la surface du bronze et le métal incrusté.

Certains traitements de surface permettaient d'embellir ainsi l'objet d'une décoration polychrome privilégiant l'incrustation de métaux, d'alliages cuivreux précieux ou d'autres matières colorées, telles que le cuivre rouge, l'argent, le bronze de Corinthe noir, la pâte de verre, la pierre colorée, l'os, l'ivoire.

La mise en évidence d'innovations techniques accompagnant nouvelles demandes et évolution du goût

Autre gain potentiel de mon étude, j'ai pu mettre en évidence le fait que des alliages et des améliorations techniques, employés sur le mobilier d'apparat en bronze et très prisés pour leur rendu polychrome, avaient été découverts ou redécouverts, au cours des deux derniers siècles de n. è.. Ces progrès ont pu être observés et analysés sur un nombre important d'objets.

Au nombre de ces alliages et innovations techniques, le bronze de Corinthe patiné en noir, en gris bleuté ou en bleu sombre se distingue tout particulièrement. Il appartient en effet à ces métaux et alliages incrustés visant à mettre en exergue par un jeu de contrastes les motifs décoratifs les plus importants. De même, à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è., la technique du double placage permet de superposer plusieurs métaux par incrustation et d'enjoliver le rendu coloré de l'objet en bronze.

La fonction heuristique de la réalisation expérimentale d'un nuancier des bronzes

Je n'aurais pu parvenir à ces résultats sans le concours du nuancier des bronzes antiques que j'ai réalisé. J'ai pu en effet, dans un va-et-vient entre objets antiques d'une part et plaquettes et patines produites expérimentalement d'autre part, corroborer ou infirmer mes observations ou les données préexistantes. Les protocoles expérimentaux que j'ai mis en œuvre m'ont permis aussi de mieux identifier les savoir-faire antiques, touchant aux processus de fabrication et de décoration. Ils m'ont permis une meilleure compréhension des couleurs des bronzes antiques et une plus juste représentation de la surface d'origine du mobilier en bronze.

Ce nuancier m'a permis d'aller plus loin dans l'étude des couleurs des bronzes antiques. Ce n'était pas un point acquis d'emblée ! Je testais en effet, en le mettant en œuvre, tout à la fois

sa viabilité et sa fiabilité. Je le crois, au terme de mon étude, utile pour approfondir nos enquêtes sur les couleurs originelles des bronzes antiques. L'histoire des techniques de la métallurgie des alliages cuivreux devrait également bénéficier de telles approches, à supposer, bien sûr, qu'il soit développé, complété et élargi : il faudra pour cela engager plus de moyens et dégager plus de temps. D'autres recherches interdisciplinaires, impliquant plusieurs chercheurs et associant nouvelles analyses, études d'archéométrie et de restauration et expérimentations archéologiques devront être mises en place, non plus dans le cadre d'une recherche personnelle, cadre de la thèse, mais d'un engagement collectif, bénéficiant de financements nationaux et/ou internationaux. Nous disposerons alors d'un outil d'analyse et de connaissances performant.

La place des décors polychromes dans l'établissement d'une typo-chronologie et dans l'indication de lieux de fabrication du mobilier d'apparat

Par ailleurs, mes recherches m'ont permis de préciser la typo-chronologie de certains meubles d'apparat hellénistico-romains, et plus précisément des lits de table ou funéraires, grâce en partie à l'apport d'un décor polychrome sur quelques pièces du meuble.

Outre les socles de pieds de lit de forme I, découverts dans quelques contextes du monde grec ou en provenance de ce dernier et produits dès la fin du II^e siècle et au I^{er} siècle av. n. è., les socles de forme II, apparus quelques décennies plus tôt, ont été fabriqués sur une plus longue période et ont connu une évolution stylistique par la couleur. En effet, certaines de ces pièces de meuble ont été embellies de décors polychromes, réalisés par incrustation d'autres métaux, à partir de la fin du I^{er} siècle av. n. è. Les socles de forme II colorés ont été ensuite largement diffusés dans le monde romain durant le I^{er} siècle de n. è.

L'apport de couleurs sur les appliques de *fulcrum* de forme II permet également sinon d'identifier formellement les lieux de fabrication de ces dernières du moins de mieux les situer dans l'espace méditerranéen. Les ornements d'accoudoirs de lit de forme II furent produits au II^e siècle av. n. è. et ce jusqu'au début du I^{er} siècle av. n. è. Les plus anciens exemplaires sont d'origine grecque ; certains d'entre eux sont rehaussés de détails colorés, quand d'autres appliques de *fulcrum* en bronze, de style semblable mais sans décor polychrome, ont été découvertes dans le nord et le centre de l'Italie et semblent avoir été produits dans ces régions.

Puis, à partir du début du I^{er} siècle av. n. è., l'armature de l'applique de *fulcrum* connaît une double évolution, morphologique et chromatique. On observe en effet tout à la fois un changement de forme et la présence d'autres couleurs sur ses éléments ornementaux, présence qui s'accroît et se généralise. Par ailleurs, cette forme III d'appliques de *fulcrum* se diffuse

amplement dans les territoires romanisés entourant le bassin méditerranéen, et même au-delà, jusqu'au I^{er} siècle de n. è.

Ces deux types de pièces de lit en bronze d'inspiration hellénique pris en exemple – le socle de pied de forme II et l'applique d'accoudoir de forme III – sont les témoins les plus significatifs, du fait du grand nombre de découvertes archéologiques, d'une évolution qui voit la polychromie du mobilier d'apparat en bronze atteindre son paroxysme, à la toute fin de la République romaine et au cours du premier siècle de l'Empire. Mais en réalité, c'est dans sa globalité que le mobilier d'apparat en bronze de cette époque connaît cet enchérissement de l'ostentation par les couleurs.

Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze en contexte : bilan d'une piste de recherche

Que conclure de mes tentatives de remises en contexte du mobilier d'apparat en bronze dans les pièces des demeures de l'élite romaine ? Ici encore, je ne savais pas, quand j'ai décidé d'explorer cette piste, au début de ma recherche, quels résultats j'obtiendrais, compte tenu d'une bibliographie et de sources textuelles, matérielles et iconographiques éparses dans laquelle il m'a fallu collecter et rassembler des informations non moins dispersées.

L'enquête que j'ai conduite a reposé sur une méthode établie sur la prise en compte des trois aspects suivants : la disposition des meubles dans les pièces de réception ; la prise en considération de l'ensemble des éléments décoratifs colorés (monochromes ou polychromes) ornant ces mêmes pièces ; l'interaction chromatique que je supposais mais qu'il me fallait vérifier entre les couleurs du mobilier d'apparat et ces autres éléments qui participaient à l'embellissement de ces maisons de riches Romains, peintures murales, mosaïques...

L'étude croisée de ces trois paramètres m'a permis, je crois, de dégager les éléments d'une véritable mise en scène élaborée en toute lucidité par les maîtres de maison avec le concours d'artisans d'art, mise en scène à laquelle concourent les couleurs de chacune de ces trois catégories avec pour effet l'affirmation ostentatoire d'un mode de vie « à la grecque ». C'est à un tel mode de vie qu'aspire une partie des élites romaines de la fin de la République et du début de l'Empire, en dépit des critiques morales qu'il suscite, dans le même temps, de la part d'une autre partie de la population. Mais ce mode de vie n'est véritablement éprouvé par ses commanditaires que si, dans le même temps, les couleurs et les thèmes des décors de ce mobilier, par leur disposition dans l'espace de ces lieux semi-publics propices à toutes les formes d'ostentation, contribuent à asseoir le prestige social d'une élite qui n'a de comptes à rendre qu'à l'empereur.

On savait quel rôle les autres formes d'expression artistiques grecques avaient joué dans la définition d'un mode de vie spécifiquement gréco-romain par une élite romaine riche, éprise de luxe grec et volontiers vaniteuse. Restait à redonner au mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes, produit entre le II^e siècle av. n. è. et le II^e siècle de n. è., un matériel exceptionnel à tout point de vue, sa juste place dans son affirmation pratique et symbolique de cette gréco-romanité promise à un bel avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques littéraires et épigraphiques (mise en ordre alphabétique par noms des traducteurs ou éditeurs ; mention de l'année d'édition ou de réédition utilisée ; pour les renvois par ordre alphabétique des noms des auteurs antiques, voir Annexe 1)

Auteurs antiques

Ailloud 1967a : H. Ailloud (trad.), Suétone, *Vies des douze Césars, César - Auguste. Tome I*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.

Ailloud 1967b : H. Ailloud (trad.), Suétone, *Vies des douze Césars, Tibère - Caligula - Claude - Néron. Tome II*, 4^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.

Amyot 1951 : J. Amyot (trad.), Plutarque, *Les vies des hommes illustres, Vie d'Antoine*, Gallimard, Paris, 1951 (Bibliothèque de la Pléiade, 43-44).

André 1962 : J. André (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XVI*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1962.

André 1969 : J. André (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXI*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1969.

André 1972 : J. André (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXIV*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1972.

André, Bloch, Rouveret 1981 : J. André, R. Bloch, A. Rouveret (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXXVI*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1981.

Bérard 1953 : V. Bérard (trad.), Homère, *L'Odyssée « poésie homérique » (Chants VIII-XV)*, 5^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1953.

Bérard 1956 : V. Bérard (trad.), Homère, *L'Odyssée « poésie homérique » (Chants XVI-XXIV)*, 5^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1956.

Bethe 1967 : E. Bethe (éd.), Pollucis, *Onomasticon*, reprod. 1^{er} édition, Stuttgart, 1967 (Lexicographi graeci).

Blanchard 2016 : A. Blanchard (trad.), Ménandre, *Le Laboureur - La Double Tromperie - Le Poignard - L'Eunuque - L'Inspirée - Thrasyléon - Le Carthaginois - Le Cithariste - Le Flatteur - Les Femmes qui boivent la ciguë - La Leucadienne - Le Haï - La Périnthienne*, Tome III, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2016.

Bompaire 1993 : J. Bompaire (trad.), Lucien, *Œuvres*, Tome I, Opuscules 1-10, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1993.

Bompaire 1998 : J. Bompaire (trad.), Lucien, *Œuvres*, Tome II, Opuscules 11-20, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1998.

- Boriaud 1997 : J.-Y. Boriaud (trad.), Hygin, *Fables*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1997.
- Bornecque, Rabaud, Moreau 1991 : H. Bornecque, G. Rabaud, P. Moreau (trad.), Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art*, 3^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1991.
- Boudon 2000 : V. Boudon (trad.), Galien, *Exhortation à l'étude de la médecine et Art médical*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2000.
- Bourgery 1955 : A. Bourgery (trad.), Sénèque, *Dialogues, De la vie heureuse, De la brièveté de la vie*, Tome II, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1955.
- Boyancé 1974 : P. Boyancé (trad.), Cicéron, *Discours, Pour Cluentius*, Tome VIII, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1974.
- Cahen 1948 : E. Cahen (trad.), Callimaque, *Épigrammes*, 3^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1948.
- Callebat 2004a : L. Callebat (trad.), Vitruve, *De l'architecture, Livre VI*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2004.
- Callebat 2004b : L. Callebat (trad.), Vitruve, *De l'architecture, Livre VII*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 2004.
- Callebat, Fleury 1986 : L. Callebat, P. Fleury (trad.), Vitruve, *De l'architecture, Livre X*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1986.
- Carrière, Massonie 1991 : J.-C. Carrière, B. Massonie (trad.), Apollodore, *La Bibliothèque d'Apollodore*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1991.
- Casevitz, Jost, Marcadé 1998 : M. Casevitz, M. Jost, J. Marcadé (trad.), Pausanias, *Description de la Grèce, Livre VIII, L'Arcadie*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1998.
- Casevitz, Pouilloux, Chamoux 1992 : M. Casevitz, J. Pouilloux, F. Chamoux (trad.), Pausanias, *Description de la Grèce, Livre I, L'Attique*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1992.
- Casevitz, Pouilloux, Jacquemin 1999 : M. Casevitz, J. Pouilloux, A. Jacquemin (trad.), Pausanias, *Description de la Grèce, Livre V, L'Élide (I)*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1999.
- Chambry 1964 : É. Chambry, *Platon, La République, Livres VIII-X*, Tome VII, 2^e partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1964.
- Charpin 1978 : F. Charpin (trad.), Lucilius, *Satires, Livres I-VIII*, Tome I, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1978.
- Charvet 1995 : P. Charvet (trad.), *La Prière : les Hymnes d'Orphée*, 1^{er} édition, NiL, Paris, 1995.
- Collart 1954 : J. Collart (trad.), Varron, *De lingua latina, Livre V*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1954.
- Cousin 1969 : J. Cousin (trad.), Cicéron, *Discours, Pour Caelius, Sur les provinces consulaires, Pour Balbus*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1969.

- Coutelle 2015 : E. Coutelle (trad.), Properce, *Élégies, Livre IV*, 1^{er} édition, Latomus, Bruxelles, 2015.
- Croisille 1985 : J.-M. Croisille (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXXV*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1985.
- Dain, Mazon 1958 : A. Dain, P. Mazon (trad.), Sophocle, *Ajax - Œdipe roi - Électre*, Tome II, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1958.
- De la Ville de Mirmont 1960 : H. De la Ville de Mirmont (trad.), Cicéron, *Discours, Seconde action contre Verrès, Livre II : La préture de Sicile*, Tome III, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1960.
- de Labriolle, Villeneuve 1967 : P. de Labriolle, F. Villeneuve (trad.), Juvénal, *Satires*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- de Saint-Denis 1955 : E. de Saint-Denis (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre IX*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1955.
- de Saint-Denis 1963 : E. de Saint-Denis (trad.), Virgile, *Géorgiques*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1963.
- de Vogüé, Antin 1979 : A. de Vogüé, P. Antin (trad.), Grégoire le Grand, *Dialogues, Livre I-III*, Tome II, 1^{er} édition, Les Éditions du Cerf, Paris, 1979.
- Delage, Vian 1981 : E. Delage, F. Vian (trad.), Apollonios de Rhodes, *Argonautiques, Chant IV*, Tome III, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1981.
- Delebecque 2002 : E. Delebecque (trad.), Xénophon, *De l'art équestre*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2002.
- Desrousseaux 1956 : A. M. Desrousseaux (trad.), Athénée de Naucratis, *Les Deipnosophistes*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1956.
- Dewing 1961 : H. B. Dewing (trad.), Procopius, *History of the wars, books III and IV*, Tome II, 1^{er} édition, William Heinemann LTD, Londres, 1961.
- Dubel 2014 : S. Dubel (trad.), Lucien de Samosate, *Portrait du sophiste en amateur d'art*, 1^{er} édition, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2014 (Études de littérature ancienne, 22).
- Ernout 1956 : A. Ernout (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XIII*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1956.
- Ernout 1961 : A. Ernout (trad.), Plaute, *Trinummus, Truculentus, Vidularia (fragmenta)*, Tome VII, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1961.
- Ernout 1962 : A. Ernout (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXVIII*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1962.
- Ernout 1970 : A. Ernout (trad.), Plaute, *Menaechmi, Mercator, Miles gloriosus*, Tome IV, 4^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1970.
- Ernout 1972 : A. Ernout (trad.), Plaute, *Cistellaria, Curvulio, Epidicus*, Tome III, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1972.

- Fayant 2014 : M.-C. Fayant (trad.), *Hymnes orphiques*, Paris, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, 2014.
- Flacelière 1974 : R. Flacelière (trad.), Plutarque, *Œuvres morales, Dialogues pythiques*, Tome IV, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1974.
- Flacelière, Chambry 1964 : R. Flacelière, É. Chambry (trad.), Plutarque, *Vies de Périclès-Fabius Maximus et Alcibiade-Coriolan*, Tome III, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1964.
- Fohlen, Humbert 1968 : G. Fohlen, J. Humbert (trad.), Cicéron, *Tusculanes, Livre III-V*, Tome II, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1968.
- Frazier, Sirinelli 1996 : F. Frazier, J. Sirinelli (trad.), Plutarque, *Œuvres Morales, Propos de table, Livre VII-IX*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1996.
- Fromentin, Bertrand 2014 : V. Fromentin, E. Bertrand (trad.), Dion Cassius, *Histoire romaine, Livre 47*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2014.
- Fuhrmann 1972 : F. Fuhrmann (trad.), Plutarque, *Œuvres Morales, Propos de table, Livre I-III*, Tome IX, Première partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1972.
- Fuhrmann 1978 : F. Fuhrmann (trad.), Plutarque, *Œuvres morales, Propos de table, Livre IV-VI*, Tome IX, 2^e partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1978.
- Gaillard-Goukowsky, Goukowsky 2016 : D. Gaillard-Goukowsky, P. Goukowsky (trad.), Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, Tome IX, Livre XVI, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2016.
- Gernet 2002 : L. Gernet (trad.), Démosthène, *Plaidoyers civils, Discours XXVII-XXXVIII*, Tome I, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2002.
- Goujard 1975 : R. Goujard (trad.), Caton, *De l'agriculture*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1975.
- Grégoire 2013 : H. Grégoire (trad.), Euripide, *Tragédies, Les Bacchantes*, Tome VI, 2^e partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2013.
- Guillaumin, Monat 2004 : J.-Y. Guillaumin, P. Monat (trad.), Isidore de Séville, *Étymologies, Livre 15 : Les constructions et les terres*, 1^{er} édition, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2004.
- Gulick 1928 : C. B. Gulick (trad.), Athenaeus, *The Deipnosophists*, Tome II, 1^{er} édition, William Heinemann LTD, Londres, 1928.
- Halleux 1981 : R. Halleux (trad.), Les alchimistes grecs, *Papyrus de Leyde, Papyrus de Stockholm et fragments de recettes*, Tome I, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1981.
- Harmon 1961 : A. M. Harmon (trad.), Lucian, *Essays in portraiture (Imagines)*, Tome IV, 1^{er} édition, William Heinemann LTD, Londres, 1961.
- Harmon 1962 : A. M. Harmon (trad.), Lucian, *Lexiphanes (Lexiphanes)*, Tome V, 1^{er} édition, William Heinemann LTD, Londres, 1962.
- Heseltine 1961 : M. Heseltine (trad.), Petronius, *Satyricon*, 7^e édition, William Heinemann LTD, Londres, 1961.

- Hinard, Benferhat 2006 : F. Hinard, Y. Benferhat (trad.), Cicéron, *Discours, Pour Sextus Roscius*, Paris, Tome I, 2^e partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, 2006.
- Hulo *et al.* 1803 : H. Hulot, J.-F Bertholot, P.-A Tissot, A. Berenger (trad.), Justinien I^{er}, *Corpus Iuris Civilis*, 1^{er} édition, Behmer et Lamort, Metz, 1803.
- Humbert 1951 : J. Humbert (trad.), Homère, *Hymnes*, 5^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1951.
- Izaak 1961 : H. J. Izaak (trad.), Martial, *Épigrammes, Livres VIII-XII*, Tome II, 1^{er} partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1961.
- Izaak 1973 : H. J. Izaak (trad.), Martial, *Épigrammes, Livres XIII-XIV*, Tome II, 2^e partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1973.
- Jal 1967 : P. Jal (trad.), Florus, *Œuvres, Livre I*, Tome I, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- Jeunet-Marcy 2012 : E. Jeunet-Marcy (trad.), Servius, *Commentaire sur l'Eneide de Virgile, Livre VI*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2012.
- Jones 2005 : C. P. Jones (trad.), Philostratus, *Apollonius of Tyana*, Tomes I-IV, 1^{er} édition, Harvard University Press, Londres, 2005.
- Jones 1954 : W. H. S. Jones (trad.), Pausanias, *Description of Greece (Books 1 et 2)*, Tome I, 1^{er} édition, William Heinemann LTD, Londres, 1954.
- Jones 1961 : W. H. S. Jones (trad.), Pausanias, *Description of Greece (Books 8 à 10)*, Tome IV, 1^{er} édition, William Heinemann LTD, Londres, 1961.
- Kaibel 1985 : G. Kaibel (trad.), Athenaei Naucraticae, *Dipnosophistarum, Libri XV, Libri I-V*, Tome I, 1^{er} édition, B. G. Teubner, Stuttgart, 1985.
- Kent 1958 : R. G. Kent (trad.), Varro, *On the Latin Language*, Tome II, 3^e édition, William Heinemann LTD, Londres, 1958.
- Lachenaud 1981 : G. Lachenaud (trad.), Plutarque, *Œuvres morales, Comparaison d'Aristophane et de Ménandre de la malignité d'Hérodote*, Tome XII, 1^{er} partie, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1981.
- Lafaye 1966 : G. Lafaye (trad.), Ovide, *Les Métamorphoses, Livres XI-XV*, Tome III, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1966.
- Lafaye 1969 : G. Lafaye (trad.), Ovide, *Les Métamorphoses, Livres I-V*, Tome I, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1969.
- Lafaye 1970 : G. Lafaye (trad.), Ovide, *Les Métamorphoses, Livres VI-X*, Tome II, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1970.
- Le Bonniec 1953 : H. Le Bonniec (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXXIV*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1953.
- Liou, Zuinghedau, Cam 1995 : B. Liou, M. Zuinghedau, M.-T. Cam (trad.), Vitruve, *De l'architecture, Livre VII*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1995.
- Lobel, Roberts, Wegener 1941 : E. Lobel, C. H. Roberts, E. P. Wegener (trad.), *The Oxyrhynchus Papyri*, Tome XVIII, 1^{er} édition, Egypt Exploration Society, Londres, 1941.

- Mair 1958 : A. W. Mair (trad.), Oppian, *Colluthus and Tryphiodorus*, 2^e édition, William Heinemann LTD, Londres, 1958.
- Marache 1967 : R. Marache (trad.), Aulu-Gelle, *Les nuits attiques, Livres I-IV*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- Marcus 1966 : R. Marcus (trad.), Josephus, *Jewish Antiquities, Books XII-XIV*, Tome VII, 3^e édition, William Heinemann LTD, Londres, 1966.
- Marouzeau 1967 : J. Marouzeau (trad.), Tércence, *Comédies, Tome I : Andrienne, Eunuque*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- Martha 1967 : J. Martha (trad.), Cicéron, *Des termes extrêmes des Biens et des Maux*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1967.
- Mazon 2002 : P. Mazon (trad.), Hésiode, *Théogonie, Les travaux et les Jours, Le Bouclier*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 2002.
- Mazon 2009 : P. Mazon (trad.), Eschyle, *Tragédies, Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 2009.
- Mazon, Chantraine, Collart 1949 : P. Mazon, P. Chantraine, P. Collart (trad.), Homère, *Illiade, Chants XIII-XVIII*, Tome III, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1949.
- Mazon, Chantraine, Collart 2002 : P. Mazon, P. Chantraine, P. Collart (trad.), Homère, *Illiade, Chants VII-XII*, Tome II, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2002.
- Mazon *et al.* 1947 : P. Mazon, P. Chantraine, P. Collart, R. Langumier (trad.), Homère, *Illiade, Chants XIX-XXIV*, Tome IV, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1947.
- Mertens 1995 : M. Mertens (trad.), Les alchimistes grecs, Zosime de Panopolis, *Mémoires authentiques*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1995.
- Mommsen 1963 : T. Mommsen (éd.), *Digesta, Iustiniani Augusti*, 1^{er} édition, Apud Weidmannos, Berlin, 1963.
- Mondésert 2004 : C. Mondésert (trad.), Clément d'Alexandrie, *Le Protreptique*, 2^e édition, Édition du Cerf, Paris, 2004.
- Murray 1960 : A. T. Murray (trad.), Homer, *The Odyssey*, Tome II, 2^e édition, William Heinemann LTD, Londres, 1960.
- Navarre, Orsini 1954 : O. Navarre, P. Orsini (trad.), Démosthène, *Plaidoyers politiques, Contre Androton, Contre la loi de Leptine, Contre Timocrate*, Tome I, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1954.
- Olson 2009 : S. D. Olson (trad.), Athenaeus, *The Learned Banqueters, Books 10.420e-11*, Tome V, 1^{er} édition, Harvard University Press, Londres, 2009.
- Paton, Walbank, Habicht 2012 : W. R. Paton, F. W. Walbank, C. Habicht (trad.), Polybius, *The Histories, Books 28-39*, 2^e édition, Harvard University Press, Londres, 2012.
- Perret 1977 : J. Perret (trad.), Virgile, *Énéide, Livres I-IV*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1977.

Perret 1982 : J. Perret (trad.), Virgile, *Énéide, Livres V-VIII*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1982.

Préchac, Noblot 1971 : F. Préchac, H. Noblot (trad.), Sénèque, *Lettres à Lucilius (Livres XIX-XX)*, Tome, V, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1971.

Rashed 2005 : M. Rashed (trad.), Aristote, *De la génération et la corruption*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2005.

Reinach 1960 : T. Reinach (trad.), Alcée, Sapho, *Fragments*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1960.

Rodríguez-Pantoja 1995 : M. Rodríguez-Pantoja (trad.), Isidoro de Sévilla, *Etimologías, libro XIX, De naves, edificios y vestidos*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1995.

Roques 1990 : D. Roques (trad.), Procope de Césarée, *La guerre contre les Vandales. Guerres de Justinien, Livres III et IV*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1990.

Roussel 1970 : D. Roussel (trad.), Polybe, *Histoire*, Gallimard, Paris, 1970 (Bibliothèque de la Pléiade, 219).

Savignac 1990 : J.-P. Savignac (trad.), Pindare, *Œuvres complètes*, 1^{er} édition, Éditions de la Différence, Paris, 1990.

Serbat 1972 : G. Serbat (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXXI*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1972.

Soubiran 1969 : J. Soubiran (trad.), Vitruve, *De l'architecture, Livre IX*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1969.

Viarre 2007 : S. Viarre (trad.), Propertius, *Élégies*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2007.

Villeneuve 1955 : F. Villeneuve (trad.), Horace, *Épîtres*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1955.

Volpilhac-Lenthéric *et al.* 1984 : J. Volpilhac-Lenthéric, M. Martin, P. Miniconi, G. Devallet (trad.), Silius Italicus, *La guerre punique, Livres IX-XIII*, Tome III, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1984.

Wuilleumier 1974 : P. Wuilleumier (trad.), Tacite, *Annales, Livres I-III*, 2^e édition, Les Belles Lettres, Paris, 1974.

Zehnacker 1983 : H. Zehnacker (trad.), Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, Livre XXXIII*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 1983.

Zehnacker 2009 : H. Zehnacker (trad.), Pline le Jeune, *Lettres, Livres I-III*, 1^{er} édition, Les Belles Lettres, Paris, 2009.

Corpus d'inscriptions

Boeckh 1843 : A. Boeckh (éd.), *Corpus Inscriptionum Graecarum*, Berolini ex Officina Academica, Berlin, 1843.

Bormann 1901 : E. Bormann (éd.), *Corpus Inscriptionum Latinarum. Inscriptiones Aemiliae Etruriae Umbriae Latinae*, G. Reimer, Berlin, 1901.

Della Corte 1952 : M. Della Corte (éd.), *Corpus Inscriptionum Latinarum. Inscriptiones Pompeianae Parietariae et Vasorum Fictilium*, W. De Gruyter et Socios, Berlin, 1952.

Huelsen *et al.* 1882 : C. C. F. Huelsen, W. Henzen, E. Bormann, G. B. De Rossi (éd.), *Corpus Inscriptionum Latinarum. Inscriptiones urbis Romae Latinae*, Tome VI, 2, G. Reimer, Berlin, 1882.

Zangemeister, Mau 1898 : C. F. W. Zangemeister, A. Mau (éd.), *Corpus Inscriptionum Latinarum. Inscriptionum parietariarum Pompeianarum supplementum*, Tome IV, suppl 1-2, G. Reimer, Berlin, 1898.

Publications modernes

Auteurs modernes

Adam 1984 : A.-M. Adam, *Bronzes étrusques et italiques*, Bibliothèque Nationale, Paris, 1984.

Adriani 1959 : A. Adriani, *Divagazioni intorno ad una coppa paesistica del Museo di Alessandria*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1959.

Aghion, Barbillon, Lissarrague 1994 : I. Aghion, C. Barbillon, F. Lissarrague, *Héros et Dieux de l'Antiquité : guide iconographique*, Flammarion, Paris, 1994.

Allison 2006 : P. M. Allison, *The insula of the Menander at Pompeii. III: The finds, a contextual study*, Clarendon Press, Oxford, 2006.

Amandry 1976 : P. Amandry, Trépieds d'Athènes : I. Dionysies, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 100, 1, 1976, p. 15-93.

Amandry 1977 : P. Amandry, Trépieds d'Athènes : II. Thargélies, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 101, 1, 1977, p. 165-202.

Amandry 1978 : P. Amandry, Bases de trépied à Coronée, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 102, 2, 1978, p. 565-569.

Amandry 1987 : P. Amandry, Trépieds de Delphes et du Péloponnèse, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 111, 1, 1987, p. 79-131.

Amandry, Chamoux 1991 : P. Amandry, F. Chamoux, *Guide de Delphes : le musée*, De Boccard, Paris, 1991.

Amandry, Spyropoulos 1974 : P. Amandry, T. Spyropoulos, Monuments chorégiques d'Orchomène de Béotie, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 98, 1, 1974, p. 171-246 et 819.

Ambrosini 2002 : L. Ambrosini, *Thymiateria etruschi in bronzo di età tardo classica, alto e medio ellenistica*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2002.

- Amelung 1902 : W. Amelung, Das Capitolinische « Bisellium », *Mitteilungen des Kaiserlich Deutschen Archaeologischen Instituts – Roemische Abteilung*, XVII, 1902, p. 269-276.
- Ammannati *et al.* 2013 : N. Ammannati, E. Martellucci, S. Natali, C. Colibri, P. Piccardo, Valutazione del colore dei bronzi tramite misurazione CIEL*a*b*, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 41-48.
- Amphoux 1996 : C.-B. Amphoux, *L'Évangile selon Matthieu. Codex de Bèze*, Le Bois d'Orion, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1996.
- Anderson 2014 : L. M. Anderson, Approaches to the Identification and Classification of Ancient Bronzes in Museum Collections, in S. Ebbinghaus (dir.), *Ancient Bronzes through a Modern Lens. Introductory Essays on the Study of Ancient Mediterranean and Near Eastern Bronzes*, Harvard Art Museums, Cambridge, 2014, p. 93-111.
- Anderson 1889 : W. C. F. Anderson, The meaning of « *fulcrum* » and « *fulcri genius* », *The Classical Review*, III, 1889, p. 322-324.
- André 1964 : J. André, La résine et la poix dans l'antiquité. Technique et terminologie, *L'Antiquité classique*, 33, 1, 1964, p. 86-97.
- Andreau 2001 : J. Andreau, *Banque et affaires dans le monde romain (IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.)*, Éditions du Seuil, Paris, 2001.
- Andrianou 2006a : D. Andrianou, Chairs, Beds, and Tables: Evidence for Furnished Interiors in Hellenistic Greece, *Hesperia*, 75, 2, 2006, p. 219-266.
- Andrianou 2006b : D. Andrianou, Late Classical and Hellenistic Furniture and Furnishings in the Epigraphical Record, *Hesperia*, 75, 4, 2006, p. 561-584.
- Andrianou 2009 : D. Andrianou, *The furniture and furnishings of ancient Greek houses and tombs*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009.
- Andrieux 2003 : P. Andrieux, Approches expérimentales des ateliers de bronziers de l'époque romaine, in *Mystère des bronzes antiques*, Musée de l'Éphèbe, Le cap d'Agde, 2003, p. 43-50.
- Anecchino, Bisi Ingrassia, Carandini 1977 : M. Anecchino, A. M. Bisi Ingrassia, A. Carandini, *L'Instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima età imperiale*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1977 (Quaderni di cultura materiale, 1).
- Aranegui, Hassini 2010 : C. Aranegui, H. Hassini, *Lixus-3. Area suroeste del sector monumental (Camaras Montalban) 2005-2009*, Universitat de València, Valencia, 2010.
- Arce 1990 : J. Arce, Los bronceos romanos de Hispania, in *Los Bronces romanos en España : exposicion Mayo-Julio 1990*, Palacio de Velazquez, Madrid, Ministerio de Cultura, Madrid, 1990, p. 15-25.
- Arce, Ensoli, La Rocca 1997 : J. Arce, S. Ensoli, E. La Rocca, *Hispania romana : desde tierra de conquista a provincia del Imperio*, Electa, Madrid, 1997.
- Arlaud *et al.* 2000 : C. Arlaud, J.-M. Lurol, S. Savay-Guerraz, A. Vérot-Bourrély, *Lyon, les dessous de la presqu'île, Bourse - République - Célestins - Terreaux, sites Lyon Parc Auto*, Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, Lyon, 2000 (DARA, 20).

- Arminjon, Bilimoff 2010 : C. Arminjon, M. Bilimoff, *Métal : vocabulaire technique*, Édition du Patrimoine, Centre des monuments nationaux Paris, 2010.
- Ascione, Pagano 2000 : G. C. Ascione, M. Pagano, *Das Antiquarium von Herkulaneum*, electa Napoli, Naples, 2000.
- Aucouturier 2003 : M. Aucouturier, Les métaux, support de la couleur, in *École thématique interdisciplinaire sur la couleur des matériaux : le métal*, Ôkhra, Roussillon, 2003, p. 1-15.
- Aucouturier 2007 : M. Aucouturier, Patinage et patines, *Dossier techniques de l'ingénieur, l'expertise technique et scientifique de référence*, cor1570, 2007, p. 1-16.
- Aucouturier, Mathis, Robcis 2017 : M. Aucouturier, F. Mathis, D. Robcis, Les bronzes noirs antiques - nouvelles observations et mécanismes de création, *Technè*, 45, 2017, p. 115-123.
- Auricchio 2001 : M. O. Auricchio, *La Casa di Giulio Polibio : Giornale di Scavo 1966/1978*, Centro Studi Arti Figurative, Tokyo, 2001.
- Aurigny 2018 : H. Aurigny, *Trépieds, chaudrons et vaisselle de bronze du haut-archaïsme*, De Boccard, Paris, 2018 (Fouilles de Delphes, 5) (à paraître).
- Avezou 1877 : C. Avezou, Tympanum, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome V, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 559-566.
- Avisseau-Broustet, Colonna 2017 : M. Avisseau-Broustet, C. Colonna, *Le luxe dans l'Antiquité. Trésors de la Bibliothèque Nationale de France*, Musée départemental Arles antique et Snoeck, Arles et Gand, 2017.
- Azéma et al. 2017 : A. Azéma, D. Chauveau, G. Porot, F. Angelini, B. Mille, Pour une meilleure compréhension du procédé de soudage de la grande statuaire antique en bronze : analyses et modélisation expérimentale, *Technè*, 45, 2017, p. 73-83.
- Babelon, Blanchet 1895 : E. Babelon, J.-A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, Ernest Leroux, Paris, 1895.
- Babelon, Reinach, Furtwaengler 1905 : E. Babelon, S. Reinach, A. Furtwaengler, Le Blessé défaillant de Crésilas, *La Chronique des Arts et de la Curiosité*, 1905, p. 147-149, 156-157 et 195.
- Bailey 1996 : D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum - Lamps of metal and stone, and lampstands*, Tome IV, The Trustees of the British Museum, Londres, 1996.
- Bajou, Bastien, Belloir 2014 : V. Bajou, C. Bastien, V. Belloir, *Joséphine. Exposition présentée au Musée du Luxembourg, Paris (Sénat) du 12 mars au 29 juin 2014*, Réunion des musées nationaux, Paris, 2014.
- Baker 1966 : H. S. Baker, *Furniture in the Ancient World. Origins & Evolution, 3100-475 B.C.*, The Connoisseur, Londres, 1966.
- Baratte 1994 : F. Baratte, Les candélabres, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 607-628.
- Baratte 1995 : F. Baratte, La trouvaille de Mahdia et la circulation des œuvres d'art en Méditerranée, in A. Ben Abed, J.-J. Aillagon, *Carthage, l'histoire, sa traces et son écho : les*

Musées de la Ville de Paris, musée du Petit Palais, 9 mars-2 juillet 1995, Association française d'Action Artistique, Paris, 1995, p. 210-220.

Baratte 1996 : F. Baratte, *Histoire de l'art antique. L'Art romain*, La documentation française, École du Louvre et Réunion des musées nationaux-Grand Palais, Paris, 1996.

Baratte, Painter 1989 : F. Baratte, K. Painter, *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, Réunion des musées nationaux, Paris, 1989.

Barbet 1985 : A. Barbet, *La peinture murale romaine. Les styles décoratifs pompéiens*, Picard, Paris, 1985.

Barbet 1999 : A. Barbet, *Les cités enfouies du Vésuve. Pompéi, Herculanium, Strabies et autres lieux*, Fayard, Paris, 1999.

Barbey 1866 : A. Barbey, L'âne bachique découvert à Brasles, *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, 1866, p. 37-46.

Baroin 2005 : C. Baroin, « Les candélabres corinthiens n'existent pas ». Comment les Romains ont inventé un art grec à usage romain, in F. Dupont, E. Valette-Cagnac, *Façons de parler grec à Rome*, Belin, Paris, 2005, p. 103-134.

Barr-Sharrar 1984 : B. Barr-Sharrar, Two roman decorative busts in the Metropolitan Museum of Art, New York, *Bronzes romains figurés et appliqués et leurs problèmes techniques, Actes du VII^e Colloque international sur les bronzes antiques*, 21, 1984, p. 25-29.

Barr-Sharrar 1985 : B. Barr-Sharrar, The Anticythera Fulcrum Bust: A Portrait of Arsinoe III, *American Journal of Archaeology*, 4, 89, 1985, p. 689-692.

Barr-Sharrar 1987 : B. Barr-Sharrar, *The Hellenistic and Early Imperial Decorative Bust*, Philipp von Zabern, Mayence, 1987.

Barr-Sharrar 1993 : B. Barr-Sharrar, A Satyr Bust in the Museo Arqueologico, Madrid, in *Bronces y religion romana : Actas del XI^e Congreso Internacional de bronzes antiguos. Madrid, mayo-junio 1990*, CSIC, Madrid, 1993, p. 41-44.

Barr-Sharrar 1994 : B. Barr-Sharrar, The Bronze Lamps, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 639-655.

Basarrate 1990 : T. N. Basarrate, Bronces romanos en Augusta Emerita, in *Los Bronces romanos en España : exposicion Mayo-Julio 1990, Palacio de Velazquez, Madrid*, Ministerio de Cultura, Madrid, 1990, p. 103-115.

Bates 1908 : W. N. Bates, Archaeological Discussions, *American Journal of Archaeology*, XII, 4, 1908, p. 445-493.

Bauchhenss-Thüriedl 1994 : C. Bauchhenss-Thüriedl, Zwei Schauspielerstatuetten, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 539-549.

Baudoin, Liou, Long 1994 : C. Baudoin, B. Liou, L. Long, Une cargaison de bronzes hellénistiques. L'épave Fourmigue C à Golfe-Juan, *Archaeonautica*, 12, 1994, p. 5-143.

- Baumeister 1884 : A. Baumeister, Betten, in *Denkmäler des Klassischen Altertums zur Erläuterung des Lebens der Griechen und Römer in Religion, Kunst und Sitte*, Von R. Oldenbourg, Munich et Leipzig, 1884, p. 312-314.
- Bazin, Barqui 1891 : H. Bazin, A. Barqui, *Vienne et Lyon gallo-romains*, Imprimerie nationale, Paris, 1891 (Villes antiques).
- Becker 1993 : M. Becker, Die römischen Fundstücke aus dem germanischen « Fürstengrab » der spätrömischen Kaiserzeit bei Gommern, Lkr. Burg, *Germania*, 71, 2, 1993, p. 405-417.
- Becker 2008 : M. Becker, La sépulture princière germanique de Gommern (Allemagne), in A. Jean-Jacques, *Rome et les Barbares. La naissance d'un nouveau monde*, Skira Editore, Venise, 2008, p. 142-143.
- Begemann, Schmitt-Strecker 1994 : F. Begemann, S. Schmitt-Strecker, Das Blei von Schiff und Ladung: Seine Isotopie und mögliche Herkunft, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1073-1076.
- Bender Jørgensen 2011 : L. Bender Jørgensen, Clavi and non-clavi: Definitions of various bands on Roman textiles, in C. Alfaro, J.-P. Brun, P. Borgard, R. Pierson Benoit, *Textiles y Tintes en la ciudad antigua. Actas del III Symposium Internacional sobre Textiles y Tintes del Mediterráneo en el mundo antiguo (Nápoles, 13 al 15 de noviembre, 2008)*, Universitat de València et Centre Jean Bérard, Naples, 2011 (Collection du Centre Jean Bérard 36, Archéologie de l'artisanat antique 4), p. 75-81.
- Benedetti 1971 : B. Benedetti, Resti di Modena romana in via Università, *Atti e memorie della deputazione di storia patria per le antiche provincie modenesi*, 10, 6, 1971, p. 69-92.
- Benoit 1958 : F. Benoit, Circonscription d'Aix (sud), *Gallia*, fasc. 1, XVI, 1958, p. 412-447.
- Benzonelli, Freestone, Martínón-Torres 2017 : A. Benzonelli, I. C. Freestone, M. Martínón-Torres, A Better Shade of Black: Effects of Manufacturing Parameters on the Development of Ancient Black Bronzes, *Archaeometry*, 59, 6, 2017, p. 1034-1049.
- Bérard, Ducrey 1978 : C. Bérard, P. Ducrey, *Bronzes romains de Suisse*, Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne, 1978 (V^e colloque international sur les bronzes antiques).
- Bérard-Azzouz 2003a : O. Bérard-Azzouz, L'Art des bronziers, in *Mystère des bronzes antiques - Exposition 06 juin au 31 décembre 2003 - Musée de l'Ephèbe, Le cap d'Agde*, Musée de l'Ephèbe, Le cap d'Agde, 2003, p. 38-40.
- Bérard-Azzouz 2003b : O. Bérard-Azzouz, Les origines de la métallurgie : or, argent, cuivre, étain, plomb et bronze, in *Mystère des bronzes antiques*, Musée de l'Ephèbe, Le cap d'Agde, 2003, p. 68-69.
- Berger 1969 : E. Berger, Zum samischen Zeus des Myron in Rom, *Mitteilungen de Deutschen Archäologischen Instituts - Roemische Abteilung*, 76, 1969, p. 66-92.
- Bertelli *et al.* 2013 : P. Bertelli, E. Formigli, F. Marinelli, B. Morsani, A. Pacini, Archeologia sperimentale, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 91-95.

- Berthelot 1887 : M. Berthelot, *Collection des anciens alchimistes grecs*, Beorges Steinheil, Paris, 1887.
- Berthelot 1893 : M. Berthelot, *La chimie au Moyen Age*, Imprimerie nationale, Paris, 1893.
- Bertoletti, Cima di Puolo, Talamo 2006 : M. Bertoletti, M. Cima di Puolo, E. Talamo, *Centrale Montemartini. Musei Capitolini*, Electa, Milan, 2006.
- Besnier 1877 : M. Besnier, Turibulum, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome V, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 542-544.
- Bieber 1918 : M. Bieber, Der Chiton der ephesischen Amazonen, *Jahrbuch des Instituts*, XXXIII, 1918, p. 49-75.
- Bieber 1955 : M. Bieber, *The Sculpture of the Hellenistic Age*, Columbia University Press, New York, 1955.
- Bieber 1963 : M. Bieber, A Satyr in Pergamene Style in Kansas City, *American Journal of Archaeology*, LXVII, 1963, p. 275-278.
- Bielfeldt 2014 : R. Bielfeldt, The Lure and Lore of Light: Roman Lamps in the Harvard Art Museums, in S. Ebbinghaus (dir.), *Ancient Bronzes through a Modern Lens. Introductory Essays on the Study of Ancient Mediterranean and Near Eastern Bronzes*, Harvard Art Museums, Cambridge, 2014, p. 171-191.
- Biévelet 1943 : H. Biévelet, L'exploration archéologique de Bavai (Nord), *Gallia*, fasc. 2, I, 1943, p. 159-189.
- Biévelet 1976 : H. Biévelet, Les bronzes bavaisiens du Musée de Douai, in *Etudes bavaisiennes, Etudes archéologiques, Mélanges offerts au chanoine Biévelet*, PUL – Université Lille III, Lille, 1976, p. 367-372.
- Blanc 2007 : N. Blanc, *Le stuc dans l'art romain : origine et développement d'une technique décorative, I^{er} s. av. - II^e ap. J.-C.*, thèse soutenue à l'Université Paris-Sorbonne, 2007.
- Blanc 2008 : N. Blanc, Stuc et Paysage(s), *Séminaire « Peinture et mosaïque » du 27 novembre 2008 à l'ENS*, 2008, p. 1-27.
- Blanc, Blanc-Bijon 1996 : P. Blanc, V. Blanc-Bijon, La mosaïque, in *Musée de l'Arles antique*, Actes Sud, Arles, 1996, p. 100-113.
- Blanc, Castella, Delbarre-Bärtschi 2010 : P. Blanc, D. Castella, S. Delbarre-Bärtschi, Palais en puzzle - Splendeurs et misères d'une demeure d'exception d'Aventicum, *Documents du Musée romain d'Avenches*, 19, 2010, p. 29-31.
- Bodiou, Mehl 2008 : L. Bodiou, V. Mehl, Sociologie des odeurs en pays grec, in L. Bodiou, D. Frère, V. Mehl, *Parfums et odeurs dans l'Antiquité*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2008, p. 141-163.
- Bol 1972 : P. C. Bol, *Die Skulpturen des Schiffsfundes von Antikythera*, Gebr. Mann, Berlin, 1972 (Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts – Athenische Abteilung, 2^e suppl.).
- Bol 1985 : P. C. Bol, *Antike Bronzetechnik: Kunst und Handwerk antiker Erzbildner*, Beck, Munich, 1985 (Beck's Archäologische Bibliothek).

- Boleti 2017 : A. Boleti, *L'émeri. Modalités d'exploitation dans le monde égéen protohistorique et antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2017 (Cahiers Archéologique de Paris 1).
- Bonnet *et al.* 1989 : J. Bonnet, P. de Carbonnières, L. Faudin, P. Forni, G. Garriga, N. Morand-Van Haecke, P. Velay, *Les bronzes antiques de Paris*, Musée Carnavalet, Paris, 1989.
- Borgard 2001 : P. Borgard, *L'Alun de l'Occident romain : production et distribution des amphores romaines de Lapari*, thèse soutenue à l'Université de Provence Aix-Marseille 1, 2001.
- Borriello *et al.* 1996 : M. R. Borriello, A. D'Ambrosio, S. De Caro, P. G. Guzzo, *Pompei. Abitare sotto il Vesuvio*, Ferrara Arte, Ferrara, 1996.
- Bottiglieri 2016 : A. Bottiglieri, Le leggi sul lusso tra Repubblica e Principato. Mutamento di prospettive, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 128, 1, 2016, p. 13-19.
- Boube-Piccot 1969 : C. Boube-Piccot, *Les bronzes antiques du Maroc. La statuaire*, Tme IV, 2, Direction des monuments historiques et des antiquités, Rabat, 1969 (Etudes et Travaux d'Archéologie Marocaine).
- Boube-Piccot 1975 : C. Boube-Piccot, *Les bronzes antiques du Maroc. Le mobilier*, Tome V, 2, Musée des Antiquités, Rabat, 1975 (Etudes et Travaux d'Archéologie Marocaine).
- Boube-Piccot 1995 : C. Boube-Piccot, Bronzes antiques. Productions et importations au Maroc, in *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Production et exportations africaines. Actualités archéologiques*, Éditions du CTHS, Paris, 1995, p. 65-78.
- Boube-Piccot 2009 : C. Boube-Piccot, Fragments d'un cratère de bronze des environs de 100 av. J.-C., découverts à Lixus, *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, XXI, 2009, p. 143-152.
- Boucher 1970 : S. Boucher, *Bronzes grecs, hellénistiques et étrusques (sardes, ibériques et celtiques) des musées de Lyon*, Tome II, De Boccard, Paris, 1970 (Collections des musées de Lyon, IX).
- Boucher 1971 : S. Boucher, *Vienne : Bronzes antiques*, Éditions des musées nationaux, Paris, 1971 (Inventaire des collections publiques françaises, 17).
- Boucher 1973a : S. Boucher, Pline l'Ancien, H.N, XXXIV : *plumbum argentarium*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 51, 1, 1973, p. 62-67.
- Boucher 1973b : S. Boucher, *Bronzes romains figurés du Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Tome IV, De Boccard, Paris, 1973 (Collections des musées de Lyon, IX).
- Boucher 1982 : S. Boucher, Les lits grecs en bronze de Bourgoin-Jallieu (Isère), *Gallia*, 40, fasc. 1, 1982, p. 171-193.
- Boucher, Oggiano-Bitar 1993a : S. Boucher, H. Oggiano-Bitar, Les bronzes divins de la cachette de Bavay (Nord), in *Bronces y religion romana : Actas del XI Congreso Internacional de bronzes antiguos. Madrid, mayo-junio 1990*, CSIC, Madrid, 1993, p. 83-99.
- Boucher, Oggiano-Bitar 1993b : S. Boucher, H. Oggiano-Bitar, Le trésor des bronzes de Bavay, *Revue du Nord*, Hors Série n°3, 1993.
- Boucher, Perdu, Feugère 1980 : S. Boucher, G. Perdu, M. Feugère, *Bronzes antiques*, Tome II. Instrumentum, aegyptiaca, De Boccard, Lyon, 1980.

- Boucher, Tassinari 1976 : S. Boucher, S. Tassinari, *Bronzes antiques*, I. Inscriptions, statuaire, vaiselle, De Boccard, Lyon, 1976.
- Boudon-Millot 2003 : V. Boudon-Millot, Médecine et esthétique : nature de la beauté et beauté de la nature chez Galien, *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, 2, 2003, p. 77-91.
- Bouffard 1997 : S. Bouffard, *La collection étrusque du Musée méditerranéenne de Marseille. Centre de la Vieille Charité (Marseille)*, mémoire de maîtrise soutenue à l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1997.
- Bourdieu 1979 : P. Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1979.
- Bourgarit, Mille 2003 : D. Bourgarit, B. Mille, La couleur des alliages anciens à base de cuivre, in *École thématique interdisciplinaire sur la couleur des matériaux : le métal*, Ôkhra, Roussillon, 2003, p. 1-17.
- Bourgeois 2014 : B. Bourgeois, (Re)peindre, dorer, cirer. La thérapéa en acte dans la sculpture grecque hellénistique, *Technè*, 40, 2014, p. 69-80.
- Bourgeois, Jockey 2004 : B. Bourgeois, P. Jockey, D'or et de marbre : les sculptures hellénistiques dorées de Délos, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 128-129, 1, 2004, p. 331-349.
- Bourgeois, Jockey 2005 : B. Bourgeois, P. Jockey, La dorure des marbres grecs. Nouvelles enquête sur la sculpture hellénistique de Délos, *Journal des savants*, 2, 2005, p. 253-316.
- Bourgeois, Jockey 2007 : B. Bourgeois, P. Jockey, La marbre, l'or et la couleur. Nouveaux regards sur la polychromie de la sculpture hellénistique de Délos, in S. Descamps-Lequime (dir.), *Peinture et couleur dans le monde grec antique*, 5 Continents Editions et Musée du Louvre, Milan et Paris, 2007, p. 163-191.
- Boust, Maigret, Pagès-Camagna 2017 : C. Boust, A. Maigret, S. Pagès-Camagna, Polychromy study of the Etruscan spouse coffin, présentation orale au *Colloque Reconstruction of polychromy/Restituer les couleurs*, *Archéovision, Virtual Retrospect 2017*, Bordeaux, 2017.
- Bouyia 2017 : P. Bouyia, Termini ante quos: Bronze statuary from Late Hellenistic shipwrecks, *Technè*, 45, 2017, p. 25-33.
- Bradley 1998 : K. Bradley, The Roman Family at Dinner, in I. Nielsen, H. Sigismund Nielsen, *Meals in a Social Context. Aspects of the Communal Meal in the Hellenistic and Roman World*, Aarhus University Press, Aarhus, 1998, p. 36-55.
- Bradley 2009 : M. Bradley, *Colour and Meaning in Ancient Rome*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009.
- Bradley 2013 : M. Bradley, Colour as Synaesthetic Experience in Antiquity, in S. Butler, A.C. Purves (dir.), *Synaesthesia and the Ancient Senses*, Acumen, Durham, 2013, p. 127-140.
- Braemer 1963 : F. Braemer, *L'art dans l'occident romain. Trésor d'argenterie. Sculptures de bronze et de pierre*, Réunion des musées nationaux, Paris, 1963.
- Braemer 1979 : F. Braemer, 'Bronzes hellénistiques' et 'romains'. Problèmes de chronologie, in *Bronzes hellénistiques et romains : tradition et renouveau*, *Actes du V^e Colloque*

international sur les bronzes antiques, Lausanne (8-13 mai 1978), De Boccard, Lausanne, 1979 (Cahier d'Archéologie romande de la Bibliothèque historique vaudoise, 17), p. 31-42.

Braemer, Le Gall 1975 : F. Braemer, J. Le Gall, Douilles de bronze surmontées d'un buste, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1975, p. 79-92.

Bragantini, Sampaolo 2009 : I. Bragantini, V. Sampaolo, *La pittura pompeiana*, Electa, Milan, 2009.

Brécoulaki 2006 : H. Brécoulaki, *La peinture funéraire de Macédoine : emplois et fonctions de la couleur, IV^e-II^e s. av. J.-C.*, Centre de recherches de l'Antiquité grecque, Athènes, 2006 (Meletemata, 48).

Brécoulaki 2014 : H. Brécoulaki, « Precious colours » in Ancient Greek polychromy and painting: material aspects and symbolic values, *Revue Archéologique*, 1/2014, fasc. 1, 2014, p. 3-35.

Brécoulaki et al. 2014 : H. Brécoulaki, S. Sotiropoulou, C. Katsifas, A. G. Karydas, V. Kantarelou, A Microcosm of Colour and Shine. The Polychromy of Chryselephantine Couches from Ancient Macedonia, *Technè*, 40, 2014, p. 8-22.

Briand 2008 : M. Briand, Du banquet d'Éros au printemps des immortels. Parfums et senteurs dans la poésie mélique archaïque grecque, in L. Bodiou, D. Frère, V. Mehl, *Parfums et odeurs dans l'Antiquité*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2008, p. 129-139.

Brinkmann, Primavesi, Hollein 2010 : V. Brinkmann, O. Primavesi, M. Hollein (dir.), *Circumlitio : the polychromy of antique and medieval sculpture*, Hirmer, Munich, 2010.

Brizio 1902 : E. Brizio, II. Ancona, *Atti della R. Accademia dei Lincei, Notizie degli scavi di Antichità*, X, 1902, p. 437-463.

Brommer 1955 : F. Brommer, *Antike Kleinkunst in Schloss Fasanerie, Adolphseck*, N.G. Elwert, Marbourg, 1955.

Bruhl 1953 : A. Bruhl, *Liber Pater : origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, De Boccard, Paris, 1953.

Bruneau 1968 : P. Bruneau, Contribution à l'histoire urbaine de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 92, 1968, p. 633-709.

Bruneau 2006 : P. Bruneau, Le problème de l'aes deliacum, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, suppl. 47, 2006, p. 364-373.

Brunnengräber 1994 : C. Brunnengräber, Zur Herstellungstechnik der Ruderkastenbeschläge, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1007-1008.

Bruschetti 2006 : P. Bruschetti, *Gli Etruschi a Orvieto*, Collezioni e territorio, Città di Castello, 2006.

Budde 1939 : E. G. Budde, *Armarium und κιβωτός : ein Beitrag zur geschichte des antiken mobiliars*, K. Triltsch, Würzburg-Aumühle, 1939.

Budetta, Pagano 1988 : T. Budetta, M. Pagano, *Ercolano: legni e piccoli bronzi testimonianze dell'arredo e delle suppellettili della casa romana Roma, Castel S. Angelo, 23 marzo - 26 aprile*

1988, Centro europeo per il Turismo, Sport e Spettacolo, Rome et Athènes, 1988 (Le Mostre - Soprintendenza archeologica di Pompei, 3).

Bulgarelli 2002 : F. Bulgarelli, Bronzi dagli scavi ottocenteschi di Vada Sabatia, *Antichità Altoadriatiche*, LI, 2002, p. 327-350.

Burlington Fine Arts Club 1904 : Burlington Fine Arts Club, *Exhibition of Ancient Greek Art*, Burlington Fine Arts Club, Londres, 1904.

Burn 1991 : L. Burn, *The British Museum book of Greek and Roman art*, British Museum Press, Londres, 1991.

Byvanck 1943 : A. W. Byvanck, *Nederland in den romeinschen tijd*, E. J. Brill, Leiden, 1943.

Cadario 2005 : M. Cadario, L'arredo di lusso nel lessico latino. Oggetti « sacri », vasche e fontane, in F. Slavazzi, *Arredi di lusso di età romana. Da Roma alla Cisalpina*, All'Insegna del Giglio/Borgo S. Lorenzo, 2005, p. 13-54.

Cagnat, Chapot 1916 : R. Cagnat, V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, Auguste Picard, Paris, 1916.

Cagnat, Chapot 1920 : R. Cagnat, V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, Auguste Picard, Paris, 1920.

Cahn-Klaiber 1977 : E.-M. Cahn-Klaiber, *Die antiken Tonlampen des archäologischen Instituts der Universität Tübingen*, E. Wasmuth, Tübingen, 1977 (Tübinger Studien zur Archäologie und Kunstgeschichte, 2).

Cain, Dräger 1994 : H.-U. Cain, O. Dräger, Die sogenannten neuattischen Werkstätten, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 809-829.

Calame 1996 : C. Calame, *L'Eros dans la Grèce antique*, Belin, Paris, 1996.

Callewaert 2010 : M. Callewaert, Les couleurs des artefacts en alliage cuivreux : analyse physico-chimique des techniques de coloration utilisées du Chalcolithique au Haut Moyen-Age en Europe et au Proche-Orient, *Archéo-Situla*, 20, 2010, p. 42-60.

Calza, Floriani Squarciapino 1962 : R. Calza, M. Floriani Squarciapino, *Museo Ostiense*, Libreria dello Stato, Rome, 1962.

Cambon, Jarrige, Bernard 2006 : P. Cambon, J.-F. Jarrige, P. Bernard, *Afghanistan : les trésors retrouvés - collections du musée national de Kaboul [exposition] Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 6 décembre 2006 - 30 avril 2007*, Réunion des musées nationaux, Paris, 2006.

Cantarella, Jacobelli 2011 : E. Cantarella, L. Jacobelli, *Pompéi : un art de vivre*, Imprimerie nationale, Paris, 2011.

Capaldi 2017 : C. Capaldi, Collezionare. Passioni, oggetti d'arte greca e il mondo romano, in M. Osanna, C. Rescigno (dir.), *Pompei e i Greci*, Electa, Milan, 2017, p. 220-229.

Caramiello, Fioravanti, Faccio 2001 : R. Caramiello, M. Fioravanti, A. Faccio, Studi ed analisi tecnologiche dei manufatti lignei, in *La Casa di Giulio Polibio : Studi interdisciplinari*, Centro Studi Arti Figurative, Tokyo, 2001, p. 135-154.

- Carastro 2009 : M. Carastro, La notion de *khros* chez Homère. Éléments pour une anthropologie de la couleur en Grèce ancienne, in M. Carastro (dir.), *L'Antiquité en couleurs. Catégories, pratiques, représentations*, Jérôme Million, Grenoble, 2009, p. 301-313.
- Carcopino 1933 : J. Carcopino, Sylla et les fouilles de Mahdia, in *Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga par ses amis de France et des pays de langue française*, J. Gamber, Paris, 1933, p. 197-181.
- Carcopino 1947 : J. Carcopino, *Sylla ou la monarchie manquée*, L'artisan du livre, Paris, 1947.
- Carrier 2009 : C. Carrier, La tête d'Apollon en bronze de Nîmes et les types iconographiques de l'Apollon actien, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 42, 2009, p. 349-359.
- Carucci 2012 : M. Carucci, Intimacy in the Cubiculum: From Textual Sources to Material Evidence in Roman Africa and Iberia, in A. Anguissola, *Privata Luxuria - Towards an Archaeology of Intimacy: Pompei and Beyond*, Herbert Utz Verlag, Munich, 2012, p. 165-185.
- Castella *et al.* 2015 : D. Castella, P. Blanc, M. Flück, T. Hufschmid, M.-F. Meylan Krause, *Aventicum. Une capitale romaine*, Association Pro Aventico, Avenches, 2015.
- Castella, De Pury-Gysel 2010 : D. Castella, A. De Pury-Gysel, Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 2. Etude des éléments de construction, de décor et du mobilier, *Aventicum*, XVII, 2010.
- Castellani 1874 : A. Castellani, Il bisellio capitolino, *Bullettino della commissione archeologica municipale*, II, 1874, p. 22-32.
- Castellani 1880 : A. Castellani, La lettiga capitolina, *Bullettino della commissione archeologica municipale*, 8, 1880, p. 214-224.
- Castelnuovo, Rosci 1980 : E. Castelnuovo, M. Rosci, *Cultura figurativa e architettonica negli Stati del Re di Sardegna - 1773-1861*, Stamperia artistica nazionale, Turin, 1980.
- Caylus 1761 : A. C. P. de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard de Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, N. M. Tilliard, Paris, 1761.
- Cecamore 2004 : C. Cecamore, Le figure e lo spazio sulla base di Sorrento, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts. Römische Abteilung*, 111, 2004, p. 105-141.
- Centre technique des industries de la fonderie 1979 : Centre technique des industries de la fonderie, *Méthodes d'élaboration des alliages de cuivre. Bronzes, cupro-aluminiums, laitons*, Centre technique des industries de la fonderie, Paris, 1979.
- Cerchiai Manodori Sagredo 2009 : C. Cerchiai Manodori Sagredo, Il lusso nei banchetti dell'antica Roma, in E. Fontanella, *Luxus: il piacere della vita nella Roma Imperiale*, Istituto poligrafico e zecca dello stato, Turin, 2009, p. 322-341.
- Cerulli Irelli, Pozzi Paolini 1974 : G. Cerulli Irelli, E. Pozzi Paolini, *La Casa « del colonnato tuscanico » ad Ercolano*, G. Macchiaroli, Naples, 1974 (Memorie della Accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli, VII).
- Chabouillet 1858 : A. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, J. Claye, Paris, 1858.

Chamoux 1950 : F. Chamoux, Le Dionysos de Sakha, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 74, 1950, p. 70-81.

Chankowski 2008 : V. Chankowski, *Athènes et Délos à l'époque classique : recherches sur l'administration du sanctuaire d'Apollon délien*, École française d'Athènes, Athènes, 2008 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 331).

Chantraine 2009 : P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, 1^{er} édition (1968-1980), Klincksieck, Paris, 2009.

Chaplet 1936 : A. Chaplet, Les patines du cuivre et de ses alliages, *Cuivre et Laiton*, 182, 1936, p. 2-18.

Chapot 1877 : V. Chapot, Subsellium, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome IV, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1551-1552.

Chappaz, Quirion 2014 : J.-L. Chappaz, A. Quirion, *Corps et esprits. Regards croisés sur la Méditerranée antique*, 5 Continents Editions, Milan, 2014.

Charbonneaux 1958 : J. Charbonneaux, *Les Bronzes Grecs*, Presse Universitaire de France, Paris, 1958.

Charbonneaux, Martin, Villard 1969 : J. Charbonneaux, R. Martin, F. Villard, *Grèce classique (480-330 avant J.-C.)*, Gallimard, Paris, 1969.

Chardron-Picault, Pernot 1999 : P. Chardron-Picault, M. Pernot, *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun, Saône-et-Loire: le site du lycée militaire*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1999 (Documents d'archéologie française - Série Archéologie préventive, 76).

Chatelain 1922 : L. Chatelain, Travaux et recherches du Service des antiquités du Maroc, depuis 1919, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 66, 1, 1922, p. 28-31.

Chatelain 1949 : L. Chatelain, *Le Maroc des Romains : étude sur les centres antiques de la Maurétanie occidentale*, De Boccard, Paris, 1949.

Chauvel 2001 : A. Chauvel, *Petit dictionnaire des couleurs et des matières colorantes*, EREC, Paris, 2001.

Chevallier *et al.* 1905 : P. Chevallier, A. Sambon, C. Canessa, E. Canessa, *Catalogue des objets antiques et du Moyen-Age, orfèvrerie, céramique, bronzes, ivoires, etc. provenant de la Collection de M. Guilhou et dont la vente aura lieu à Paris Hôtel Drouot, salle n°7, du Jeudi 16 au Samedi 18 Mars 1905 à deux heures*, Petit, Paris, 1905.

Chevallier 1991 : R. Chevallier, *L'artiste, le collectionneur & le faussaire pour une sociologie de l'art romain*, Armand Colin, Paris, 1991.

Chew 1996 : H. Chew, Objets en bronze d'époque romaine provenant des Roches-de-Condrieu (Isère), *Revue du Louvre*, 5/6, 1996, p. 27-47.

Cholakov 2004 : I. M. Cholakov, Chariot bronze from Thrace, in *The Antique Bronzes: typology, chronology, authenticity. The Acta of the 16th International Congress of Antique Bronzes*, Editura Cetatea de Scaun, Bucarest, 2004.

- Ciarallo, De Carolis 1999 : A. Ciarallo, E. De Carolis, *Homo faber. Natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei*, Electa, Milan, 1999.
- Cicognara 1767 : N. Cicognara, *Le antichità di Ercolano esposte*, Imprimerie royale, Naples, 1767.
- Clarke, Muntasser 2014 : J. R. Clarke, N. K. Muntasser, *Oplontis: Villa A (« of Poppaea ») at Torre Annunziata, Italy*, The Oplontis Project, Austin, 2014.
- Clavier 1805 : E. Clavier, *Bibliothèque d'Apollodore l'Athénien*, Tome I, Delance et Lesueur, Paris, 1805.
- Cleland, Stears, Glenys 2004 : L. Cleland, K. Stears, D. Glenys, *Colour in the ancient Mediterranean world*, John and Erica Hedges, Oxford, 2004.
- Coarelli, Sauron 1978 : F. Coarelli, G. Sauron, La tête Pentini, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 90, 2, 1978, p. 705-726.
- Cochet 1871 : Cochet, *Bulletin de la Commission des antiquités de Seine-Inférieure. Séance du 20 juin 1872*, Emile Delevoye, Dieppe, 1871.
- Colacicchi Alessandri, Ferretti, Formigli 2013 : O. Colacicchi Alessandri, M. Ferretti, E. Formigli, L'occhio pesto del pugile. Indagini archeometriche sulla statua in bronzo del Museo Nazionale Romano, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 25-31.
- Colivicchi 2002 : F. Colivicchi, *La necropoli di Ancona (IV-I sec. a.C.). Una comunità italica fra ellenismo e romanizzazione*, Loffredo Editore, Naples, 2002.
- Coluzza, Formigli 2013 : C. Coluzza, E. Formigli, Interazione luce-materia nei trattamenti superficiali dei bronzi antichi, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 61-69.
- Comstock, Vermeule 1971 : M. Comstock, C. Vermeule, *Greek, Etruscan and Roman bronzes in the Museum of Fine Arts, Boston*, New York Graphic Society, Greenwich et Connecticut, 1971.
- Condamin, Boucher 1973 : J. Condamin, S. Boucher, Recherches techniques sur des bronzes de Gaule romaine, IV, *Gallia*, fasc. 1, XXXI, 1973, p. 157-183.
- Conticello De Spagnolis, De Carolis 1988 : M. Conticello De Spagnolis, E. De Carolis, *Le Lucerne di bronzo di Ercolano e Pompei*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1988 (Cataloghi della Soprintendenza archeologica di Pompei, 2).
- Coqueugniot 2007 : G. Coqueugniot, Coffre, casier et armoire : la kibôtos et le mobilier des archives et des bibliothèques grecques, *Revue Archéologique*, 2/2007, fasc. 2, 2007, p. 293-304.
- Cormier 2015 : A. Cormier, *Les lits ornés d'ivoire de Cumès. Art et Mémoire dans les funérailles aristocratiques romaines, I^{er} s. av. - I^{er} s. ap. J.-C.*, thèse soutenue à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2015.
- Coudry 2016 : M. Coudry, Lois somptuaires et comportement économique des élites de la Rome républicaine, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 128, 1, 2016, p. 47-63.

Craddock, Giunilia-Mair 1995 : P. T. Craddock, A. Giunilia-Mair, The identity of Corinthian Bronze: Rome's Shakudo Alloy, in *Acta of the 12th International Congress on Ancient Bronzes, Nijmegen 1992*, ROB, Amersfoort, 1995, p. 159-149.

Croisille 2005 : J.-M. Croisille, *La peinture romaine*, Picard, Paris, 2005.

Cüppers 1994 : B. Cüppers, Metalleinlagen als farbige ziertechnik, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1013-1016.

Daehner, Lapatin 2015 : J. M. Daehner, K. Lapatin, *Potere e pathos : bronzi del mondo ellenistico*, Giunti, Florence, 2015.

Dahlén 1955 : I. Dahlén, Fragments of a Kline from Labranda, *Opuscula Atheniensia*, II, 1955, p. 37-46.

D'Ambrosio, Guzzo, Mastroroberto 2003 : A. D'Ambrosio, P. G. Guzzo, M. Mastroroberto, *Storie da un'eruzione: Pompei, Ercolano, Oplontis*, Electa, Naples, 2003.

D'Andria 1970 : F. D'Andria, I Bronzi romani di Veleia, Parma e del territorio parmense, *Contributi dell'istituto di archeologia*, 3, 1970, p. 3-141.

Dardenay, Capus 2014 : A. Dardenay, P. Capus, La peinture murale. De l'Italie au sud des Gaules, *Dossiers d'Archéologie*, 366, 2014, p. 2-5.

Darque-Ceretti, Aucouturier 2012 : E. Darque-Ceretti, M. Aucouturier, *Dorure : décor et sublimation de la matière*, Presses des Mines, Paris, 2012 (Collection sciences de la matière).

Daux 1959 : G. Daux, Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1958, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 83, 1959, p. 567-793.

Daux 1962 : G. Daux, Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1961, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 86, 1962, p. 629-975.

Daux 1969a : G. Daux, Notes de lecture, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 93, 1969, p. 946-954.

Daux 1969b : G. Daux, Chronique des fouilles et des travaux de l'École Française d'Athènes en 1968, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 93, 1969, p. 955-1062.

De Bast 1813 : M. J. De Bast, *Second supplément au Recueil d'antiquités romaines et gauloises, contenant la description de l'ancienne ville de Bavai et de Famars*, Stéven, Gand, 1813.

de Beaune 2000 : S. de Beaune, *Pour une Archéologie du geste : broyer, moudre, piler, des premiers chasseurs aux premiers agriculteurs*, CNRS Éditions, Paris, 2000.

de Buruaga 1974 : J. A. S. de Buruaga, Una casa romana, con valiosas pinturas, de Merida, *Habis*, V, 1974, p. 169-187.

De Caro 1999 : S. De Caro, *Museo Archeologico Nazionale di Napoli*, Electa Napoli, Naples, 1999.

De Carolis 2003 : E. De Carolis, Sistemi di illuminazione, in *Menander. La casa del Menandro di Pompei*, Electa, Milan, 2003, p. 132-133.

- De Carolis 2007 : E. De Carolis, *Il Mobile a Pompei ed Ercolano. Letti, tavoli, sedie e armadi. Contributo alla tipologia dei mobili della prima età imperiale*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2007 (Studia archaeologica, 151).
- De Carolis 2009 : E. De Carolis, L'arredamento degli ambienti, in E. Fontanella, *Luxus: il piacere della vita nella Roma Imperiale*, Istituto poligrafico e zecca dello stato, Turin, 2009, p. 420-429.
- De Carolis, Fergola 1988 : E. De Carolis, L. Fergola, *Il tesoro di Boscoreale. Una collezione di argenti da mensa tra cultura ellenistica e mondo romano. Pitture, suppellettili, oggetti vari della « Pisanella ». Pompei, Casina dell'Aquila, 20 agosto - 30 settembre 1988*, Franco Maria Ricci, Milan, 1988.
- de Carrera, Martin, Pérez 1995 : E. de Carrera, A. Martin, A. Pérez, *Las villas romanas de Madrid. Madrid en Epoca Romana*, Museos Municipales, Madrid, 1995.
- De Champeaux 1885 : A. De Champeaux, *Le meuble. I. Antiquité, Moyen Age et Renaissance*, A. Quantin, Paris, 1885.
- De Juliis 2000 : E. M. De Juliis, *Taranto*, Edipuglia, Bari, 2000.
- de Longpérier 1868 : H. de Longpérier, Recherches sur les insignes de la qesture et sur les récipients monétaires (suite), *Revue Archéologique*, 18, 1, 1868, p. 158-171.
- De Marinis 2005 : G. De Marinis, *Arte romana nei musei delle Marche*, Istituto poligrafico e zecca dello stato, Ancone, 2005.
- De Marinis 1961 : S. De Marinis, Letto, in *Enciclopedia dell'Arte antica classca e orientale*, Enciclopedia italiana, Rome, 1961, p. 601-607.
- De Palma, d'Ercole, Donati 2013 : G. De Palma, V. d'Ercole, P. Donati, To die, to sleep... perchance to dream. Morire, dormire... forse sognare. Il letto funebre dalla tomba 4 della necropoli di Navelli a l'Aquila, *Amleto*, III, 1, 2013.
- de Ridder 1877a : A. de Ridder, Lébès, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1000-1002.
- de Ridder 1877b : A. de Ridder, Mensa, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1720-1726.
- de Ridder 1915 : A. de Ridder, *Bronzes antiques du Louvre*, Ernest Leroux, Paris, 1915.
- De Spagnolis, De Carolis 1983 : M. De Spagnolis, E. De Carolis, *Museo Nazionale Romano, I Bronzi, Le lucerne*, Tome IV, 1, De Luca, Rome, 1983.
- De Villefosse 1877 : H. De Villefosse, Norma, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome IV, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 103-104.
- Decharme 1877 : P. Decharme, Cybelé, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1677-1690.
- Deglatigny 1931 : L. Deglatigny, *Inventaire archéologique de la Seine-Inférieure. Période gallo-romaine*, Imp. Hérissey, Evreux, 1931.

Deiss 1966 : J. J. Deiss, *Herculaneum: Italy's Buried Treasure*, J. Paul Getty Museum, Malibu, 1966.

Delamare, Guineau 1999 : F. Delamare, B. Guineau, *Les matériaux de la couleur*, Gallimard, Paris, 1999.

Delbarre-Bärtschi 2011 : S. Delbarre-Bärtschi, Une antiquité grecque à Avenches, *Aventicum - Nouvelles de l'Association Pro Aventico*, 19, 2011, p. 13-14.

Delbarre-Bärtschi *et al.* 2015 : S. Delbarre-Bärtschi, A. Duvauchelle, M. Krieg, A. Bielman Sanchez, Des lits hellénistiques en bronze à Avenches, dans une couche de remblai du II^e siècle après J.-C., *New Research on Ancient Bronzes. Acta of the XVIIIth International Congress on Ancient Bronzes*, 10, 2015, p. 69-75.

Delbarre-Bärtschi, Fischbacher, Krieg 2009 : S. Delbarre-Bärtschi, V. Fischbacher, M. Krieg, Lits en bronze à Avenches : état de la question et pistes de recherche, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 51, 2009, p. 7-57.

Delestre, Rollin, Feuardent 1899 : M. Delestre, - Rollin, - Feuardent, *Collection H. Hoffmann. Antiquités. Objets égyptiens, vases peints, terres cuites, verrerie, bronzes, bijoux, sculptures en marbre. Vente aux enchères publiques à l'Hôtel Drouot, Salle n°7 le Lundi 15 mai et les quatre jours suivants, à 2 heures précises*, s.n. Paris, 1899.

Della Corte 1912 : M. Della Corte, III. Pompei - Continuazione dell scavo della Via dell'Abbondanza, *Atti della R. Accademia dei Lincei, Notizie degli scavi di Antichità*, IX, 1912, p. 135-148.

Della Corte 1965 : M. Della Corte, *Case ed abitanti di Pompei*, Fausto Fiorentino, Naples, 1965.

Deniaux 1993 : E. Deniaux, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, École française de Rome, Rome, 1993 (Collection de École française de Rome, 182).

Denoyelle *et al.* 2012 : M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, INHA, Paris, 2012.

Dentzer 1971 : J.-M. Dentzer, Aux origines de l'iconographie du banquet couché, *Revue Archéologique*, 2/1971, fasc. 2, 1971, p. 215-258.

Dentzer 1982 : J.-M. Dentzer, *Le motif du banquet couché dans le Proche-Orient et le monde grec du VII^e au IV^e siècle avant J.-C.*, École française de Rome, Rome, 1982 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 246).

Deonna 1932 : W. Deonna, Ex-voto délien, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 56, 1, 1932, p. 410-490.

Deonna 1938 : W. Deonna, *Le mobilier délien*, De Boccard, Paris, 1938 (Exploration archéologique de Délos, 18).

Descamps-Lequime 2006a : S. Descamps-Lequime, La polychromie des bronzes grecs et romains, in A. Rouveret, S. Dubel, V. Naas, *Couleurs et matières dans l'Antiquité : textes, techniques et pratiques*, Éditions Rue d'Ulm et Presses de l'École normale supérieure, Paris, 2006 (Études de littérature ancienne, 17), p. 79-92.

Descamps-Lequime 2006b : S. Descamps-Lequime, *L'Encrier de Vaison-la-Romaine*, Musée du Louvre et Réunion des musées nationaux, Paris, 2006 (Collection Solo, 32).

Descamps-Lequime 2012 : S. Descamps-Lequime, Un thymiatéron archaïque en bronze dans les collections du Louvre, in M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, INHA, Paris, 2012.

Descamps-Lequime 2014 : S. Descamps-Lequime, La polychromie des bronzes grecs et romains, in *Splendeurs de Volubilis. Bronzes antiques du Maroc et de Méditerranée*, MuCEM et Actes Sud, Arles, 2014.

Descamps-Lequime *et al.* 2017 : S. Descamps-Lequime, I. Biron, J. Langlois, M. Dondin-Payre, Les yeux d'Auguste et de Livie au musée du Louvre : une nouvelle technique antique identifiée, *Technè*, 45, 2017, p. 85-99.

Descamps-Lequime, Denoyelle 2008 : S. Descamps-Lequime, M. Denoyelle, *De Pompéi à Malmaison, les Antiques de Joséphine*, Musée du Louvre et Réunion des musées nationaux, Paris, 2008.

Descamps-Lequime, Mille 2017 : S. Descamps-Lequime, B. Mille, Progrès de la recherche sur la statuaire antique en bronze, *Technè*, 45, 2017, p. 5-13.

Descoedres 2001 : J.-P. Descoedres, *Ostia - port et porte de la Rome antique*, Georg Éditeur, Genève, 2001.

Dessales 2014 : H. Dessales, Du jardin aux jardinières : l'évolution des péristyles dans l'habitat romain, in P. Van Ossel, A.-M. Guimier-Sorbets, *Archéologie des jardins. Analyse des espaces et méthodes d'approches*, Monique Mergoïl, Montagnac, 2014 (Archéologie et Histoire romaine, 26), p. 23-34.

Diehl 1960 : E. Diehl, Bronzener Silenskopf von der Lehne eines Römischen Bettes, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 7, 1960, p. 208-213.

Diosono 2008 : F. Diosono, *Il legno. Produzione e commercio*, Quasar, Rome, 2008.

Doeringer, Mitten, Steinberg 1970 : S. F. Doeringer, D. G. Mitten, A. G. Steinberg, *Art and technology: a symposium on classical bronzes*, MIT Press, Cambridge, 1970.

Domergue 2003 : C. Domergue, Le bronze dans le monde méditerranéen à l'époque romaine : provenance et commerce des métaux constitutants, in *Mystère des bronzes antiques*, Musée de l'Éphèbe, Le cap d'Agde, 2003, p. 30-35.

Domergue 2008 : C. Domergue, *Les mines antiques : la production des métaux aux époques grecque et romaine*, Picard, Paris, 2008.

D'Orazio *et al.* 2001 : L. D'Orazio, E. Martuscelli, F. Riva, G. Scala, A. Tagliatalata, G. Orsello, Natura, origine e tecnologia di fibre naturali in reperti tessili, in *La Casa di Giulio Polibio : Studi interdisciplinari*, Centro Studi Arti Figurative, Tokyo, 2001.

Drack, Fellmann 1988 : W. Drack, R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, Theissi, Stuttgart, 1988.

Dubel 2006 : S. Dubel, Quand la matière est couleur. Du bouclier d'Achille aux « tableaux de bronze » de Taxila, in A. Rouveret, S. Dubel, V. Naas, *Couleurs et matières dans l'Antiquité* :

textes, techniques et pratiques, Éditions Rue d'Ulm et Presses de l'École normale supérieure, Paris, 2006, p. 161-181.

Dubois 1877 : C. Dubois, Tripus, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome V, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 474-482.

Dubois-Pélerin 2008 : É. Dubois-Pélerin, *Le luxe privé à Rome et en Italie au Ier siècle après J.-C.*, Centre Jean Bérard, Naples, 2008.

Dubouloz, Robert 2016 : Julien Dubouloz, R. Robert, Les banquets publics à la fin de la République : usages sociaux, espaces et représentations, *Dialogues d'histoire ancienne*, 42, 2, 2016, p. 59-84.

Ducat, Amandry 1973 : J. Ducat, P. Amandry, Trépieds déliens, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. 1, 1973, p. 17-64.

Duflot 2001 : J. Duflot, Le Renouveau de la cire perdue, *Hommes et fonderie. Revue de l'Association Technique de Fonderie*, 316, 2001, p. 45-50.

Dumas 1974 : F. Dumas, *Trente siècles sous la mer*, Famot, Genève, 1974.

Dunant 1900 : E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, impr. M. Reymond et Cie, Genève, 1900.

Dunbabin 1991 : K. M. D. Dunbabin, *Triclinium and Stibadium*, in W.J. Slater, *Dining in a Classical Context*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 1991, p. 121-148.

Dunbabin 1996 : K. M. D. Dunbabin, Convivial spaces: dining and entertainment in the Roman villa, *Journal of Roman Archaeology*, 9, 1996, p. 66-80.

Dunbabin 1998 : K. M. D. Dunbabin, Ut Graeco more biberetur, in I. Nielsen, H. Sigismund Nielsen, *Meals in a Social Context*, Aarhus University Press, Aarhus, 1998, p. 81-101.

Dunbabin 1999 : K. M. D. Dunbabin, *Mosaics of the Greek and Roman World*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.

Dunbabin 2003 : K. M. D. Dunbabin, *The Roman Banquet: Images of Conviviality*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003.

Durkheim 2004 : É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Presse Universitaire de France, Paris, 2004.

Duval 1953 : P.-M. Duval, Notes sur la civilisation gallo-romaine. I. Vulcain et les métiers du métal, *Gallia*, X, 1953, p. 43-57.

Duvauchelle 1990 : A. Duvauchelle, Les outils en fer du Musée romain d'Avenches, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 32, 1990.

Duvauchelle et al. 2013 : A. Duvauchelle, M. Krieg, S. Delbarre-Bärtschi, A. Bielman Sanchez, Les lits en bronze d'Avenches : développement des aspects techniques et épigraphiques, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 54, 2013, p. 7-118.

Eckstein 1978 : F. Eckstein, *Antike Plastik*, XVII, 1-6, Gebr. Mann, Berlin, 1978.

Edgar 1904 : M. C. C. Edgar, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Greek Bronzes*, L'Institut français d'Archéologie orientale, Le Caire, 1904.

- Eggert 1994a : G. Eggert, Allgemeines zur Restaurierung der Bronzefunde von Mahdia, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 945-951.
- Eggert 1994b : G. Eggert, Schwarzfärbung oder Korrosion?, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1033-1039.
- El Gabry 2014 : D. El Gabry, *Chairs, Stools, and Footstools in the New Kingdom: Production, typology, and social analysis*, Archaeopress, Oxford, 2014 (BAR International Series, 2593).
- el-Ghannam 1995 : W. el-Ghannam, A bronze thymiaterion in the Tanta Museum, *Archeologia (Varsovie)*, XLVI, 1995, p. 19-22.
- Eremin 2014 : K. Eremin, Analytical Approaches to Ancient Bronzes, in S. Ebbinghaus (dir.), *Ancient Bronzes through a Modern Lens. Introductory Essays on the Study of Ancient Mediterranean and Near Eastern Bronzes*, Harvard Art Museums, Cambridge, 2014, p. 65-92.
- Ernout, Meillet, André 1994 : A. Ernout, A. Meillet, J. André, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, 1^{er} édition (1932), Klincksieck, Paris, 1994.
- Espérandieu 1906 : E. Espérandieu, Les fouilles d'Alésia de 1906, *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, XXXV, 1906, p. 141-300.
- Espérandieu, Rolland 1959 : E. Espérandieu, H. Rolland, Bronzes antiques de la Seine-Maritime, *Gallia*, XIII^e Supplément, 1959.
- Faider-Feytmans 1957 : G. Faider-Feytmans, Recueil des bronzes de Bavai, *Gallia*, VIII^e supplément, 1957.
- Faider-Feytmans 1964 : G. Faider-Feytmans, Sur quelques bronzes figurés provenant des ateliers de la région de Bavai (Bagacum), *Revue Archéologique*, Tome I, 1964, p. 109-129.
- Fang, McDonnell 2011 : J. Fang, G. McDonnell, The colour of copper alloys, *Historical Metallurgy*, 45, 1, 2011, p. 52-61.
- Faucheu 2017 : J. Faucheu, Nouveaux traitements de surface sur métaux, présentation orale à l'*Académie des savoir-faire 2017 : le métal*, Saint-Étienne, 2017.
- Fauquet, Jockey 2015 : F. Fauquet, P. Jockey, Proposition de restitution numérique de l'Artémis de Délos: polychromie originelle et contexte architectural initial, in *Virtual Retrospect 2013 : Archéologie et réalité virtuelle*, Archéovision, Bordeaux, 2015, p. 19-24.
- Fauquet, Jockey 2018 : F. Fauquet, P. Jockey, La restitution des couleurs. Des réalités antiques à l'imagerie numérique contemporaine, in P. Jockey (dir.), *Les Arts de la couleur en Grèce ancienne... et ailleurs. Approches interdisciplinaires. Actes du colloque international, Athènes, 23-25 avril 2009*, De Boccard, Paris, 2018 (Bulletin de Correspondance Hellénique. Supplément, 56), p. 387-402.
- Faure 1987 : P. Faure, *Parfums et Aromates de l'Antiquité*, Fayard, Paris, 1987.
- Faust 1989 : S. Faust, *Fulcra: figürlicher und ornamentaler Schmuck an antiken Betten*, Philipp von Zabern, Mayence, 1989 (Mitteilungen des Deutschen Archaeologischen Instituts, Roemische Abteilung. Ergänzungsheft, Bullettino dell'Istituto archeologico germanico, Sezione romana. Supplemento, 30).

- Faust 1994a : S. Faust, Figürliche Bronzen und Gegenstände aus anderen Metallen aus Stadt und Regierungsbezirk Trier in Privatbestz, *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, 57, 1994, p. 283-313.
- Faust 1994b : S. Faust, Die Klinen, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 573-606.
- Faust 2004 : S. Faust, Figürliche Bronzen und Gegenstände aus anderen Metallen aus Stadt und Bezirk Trier in Privatbesitz III, *Trierer Zeitschrift*, 67/68, 2004, p. 157-212.
- Fergola 2004 : L. Fergola, *Oplontis e le sue ville*, Flavius, Naples, 2004.
- Ferrari *et al.* 1986 : O. Ferrari, E. Pozzi, M. R. Borriello, M. Lista, U. Pappalardo, V. Sampaolo, C. Ziviello, *Le Collezioni del Museo Nazionale di Napoli - I Mosaici, le Pitture, gli Oggetti di uso quotidiano, gli Argenti, le Terrecotte, le Terrecotte invetriate, i Vetri, i Cristalli, gli Avori*, De Luca Editore, Rome, 1986.
- Ferrary 1988 : J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, École Française de Rome, Rome, 1988 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 271).
- Ferrea 1996 : L. Ferrea, La casa della « Lettiga Capitolina » ed altri dal Monte della Giustizia nelle Collezioni Capitoline, in R. Paris, M. Barbera, *Antiche stanze: un quartiere di Roma imperiale nella zona di Termini. Museo Nazionale Romano Terme Diocleziano (dicembre 1996 - giugno 1997)*, G. Mondadori, Milan, 1996.
- Ferro, Formigli, Bovani 2013 : D. Ferro, E. Formigli, S. Bovani, La patina artificiale antica dei grandi bronzi di Ercolano, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 33-39.
- Feugère 2003 : M. Feugère, Le commerce antique des bronzes d'art, in *Mystère des bronzes antiques*, Musée de l'Éphèbe, Le cap d'Agde, 2003, p. 62-63.
- Feytmans *et al.* 1952 : D. Feytmans, M. Renard, B. Van de Walle, P. Lévêque, G. Faider-Feytmans, *Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du musée de Mariemont*, Éditions de la Librairie Encyclopedique, Bruxelles, 1952.
- Fiorelli 1860 : G. Fiorelli, *Pompeianarum Antiquitatum Historia*, Edit. prid. Kal. Decembris, Naples, 1860.
- Floriani Squarciapino 1949 : M. Floriani Squarciapino, Maschera dionisica da Ostia, *Bolletino d'arte*, XXXIV, IV, 1949, p. 139-144.
- Fontan, Reiche 2011 : E. Fontan, I. Reiche, Les ivoires d'Arslan Tash (Syrie) d'après une étude de la collection du Musée du Louvre : mise en oeuvre du matériau, traces de polychromie et de dorure, état de conservation, *ArcheoSciences, revue d'archéométrie*, 35, 2011, p. 283-295.
- Formigli 2013a : E. Formigli, Le tecniche del colore nella statuaria antica in bronzo, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 1-23.
- Formigli 2013b : E. Formigli, Le patine « naturali » greche e le patine artificiali romane sui grandi bronzi, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 49-54.

- Formigli 2013c : E. Formigli, Il ruolo della luce nella statuaria antica in bronzo, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 71-76.
- Formigli 2015 : E. Formigli, The Restoration of the Early Hellenistic Shipka Bronze Head, *Archaeologia Bulgarica*, XIX, 3, 2015, p. 1-22.
- Fowler 1906 : H. N. Fowler, Archaeological News, *American Journal of Archaeology*, X, 3, 1906, p. 331-376.
- France-Lanord 1983 : A. France-Lanord, *La préservation des bronzes antiques du Musée archéologique de Rabat*, Unesco, Paris, 1983.
- Franchi Dall'Orto, Varone, Conticello 1993 : L. Franchi Dall'Orto, A. Varone, B. Conticello, *Riscoprire Pompei : mostra, Musei capitolini, Palazzo dei conservatori, 13 novembre 1993-12 febbraio 1994*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1993.
- Frapiccini 2015 : N. Frapiccini, La lucerna nello spazio: forme e modi della sua sistemazione, in M.E. Micheli, A. Santucci, *Lumina*, Edizioni ETS, Pise, 2015, p. 185-197.
- Frère 2008 : D. Frère, Un programme de recherches archéologiques et archéométriques sur des huiles et crèmes parfumés dans l'Antiquité, in L. Bodiou, D. Frère, V. Mehl, *Parfums et odeurs dans l'Antiquité*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2008, p. 205-214.
- Froehner 1865 : W. Froehner, *Musée impérial du Louvre. Les inscriptions grecques*, C. de Mourgues, Paris, 1865.
- Froehner 1871 : W. Froehner, *Deux peintures de vases grecs de la nécropole de Kameiros*, J. Baur et Détaille, Paris, 1871.
- Froehner 1885 : W. Froehner, *Collection J. Gréau : catalogue des bronzes antiques et des objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance*, s.n., Paris, 1885.
- Froehner 1888 : W. Froehner, *Catalogue de la collection d'objets d'art antiques de M. Hoffmann*, s.n., Paris, 1888.
- Froehner 1893 : W. Froehner, *Collection de feu M. Joly de Bammerville. Antiquités égyptiennes, grecques, romaines*, Hôtel Drouot, Paris, 1893.
- Fröhlich 1991 : T. Fröhlich, *Lararien- und Fassadenbilder in den Vesuvstädten : Untersuchungen zur « volkstümlichen » pompejanischen Malerei*, Philipp von Zabern, Mayence, 1991 (Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts – Römische Abteilung, 32).
- Fuchs 1963 : W. Fuchs, *Der Schiffsfund von Mahdia*, Ernst Wasmuth, Tübingen, 1963.
- Gage 2008 : J. Gage, *Couleur et culture : usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*, édition française, Thames and Hudson, London, 2008.
- Gaggadis-Robin 2005 : V. Gaggadis-Robin, *Les sarcophages païens du musée de l'Arles antique*, Éditions du musée de l'Arles et de la Provence antiques, Arles, 2005.
- Galsterer 1994 : H. Galsterer, Kunstraub und kunsthandel im republikanischen Rom, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 857-866.

Garcia 2002 : D. Garcia, Le trépied étrusque du gisement de La Tour du Castell, in L. Long, P. Pomey, J.-C. Sourisseau, *Les Étrusques en mer. Épaves d'Antibes à Marseille*, Édisud, Aix en Provence, 2002, p. 78-79.

Gauthier 2008 : C. Gauthier, L'encens dans la liturgie chrétienne du haut Moyen Âge occidental, in *Parfums de l'Antiquité. La rose et l'encens en Méditerranée*, Musée royal de Mariemont, Mariemont, 2008, p. 343-349.

Gehrig 2004 : U. Gehrig, *Die Greifenprotomen aus dem Heraion von Samos*, R. Habelt, Bonn, 2004 (Samos, IX).

Gentili 1973 : G. V. Gentili, Bronzi ornamentali e d'arredo di una domus di Modena, *Bolletino d'arte*, 58, 1973, p. 167-171.

Geominy 1994 : W. Geominy, Der Schiffsfund von Mahdia und seine Bedeutung, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 927-942.

Géroutet 1995 : N. Géroutet, Le monde minéral africain dans l'Histoire Naturelle de Pliny l'Ancien, in *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Production et exportations africaines. Actualités archéologiques*, Editions du CTHS, Paris, 1995, p. 47-56.

Giacobello 2005 : F. Giacobello, Portalucerne romani in bronzo dall'Italia Settentrionale, in F. Slavazzi, *Arredi di lusso di età romana. Da roma alla Cisalpina*, All'Insegna del Giglio, Milan, 2005, p. 119-130.

Giacobello 2010 : F. Giacobello, Letti in bronzo. Dal modello ellenistico alla Cisalpina romana, *LANX - Rivista elettronica della Scuola di Specializzazione in Archeologia - Università degli Studi di Milano*, 6, 2010, p. 161-174.

Ginouès 1992 : R. Ginouès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, Tome II. Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, École française de Rome et École française d'Athènes, Rome et Athènes, 1992 (École française de Rome, 84).

Ginouès, Martin 1985 : R. Ginouès, R. Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, Tome I. Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Rome et Athènes, 1985 (École française de Rome, 84).

Girard 1877a : P. Girard, Lectica, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1002-1006.

Girard 1877b : P. Girard, Lectus, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1014-1023.

Giumlia-Mair 2002 : A. Giumlia-Mair, Zosimos The Alchemist - Manuscript 6.29, Cambridge, Metallurgical interpretation, in *I Bronzi Antichi: Produzione e tecnologia. Atti del XV Congresso Internazionale sui Bronzi Antichi*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002 (Monographies instrumentum, 21), p. 317-323.

Giumlia-Mair 2005 : A. Giumlia-Mair, Alum in Ancient Metallurgy, in P. Borgard, J.-P. Brun, M. Picon (dir.), *L'alun de Méditerranée*, Centre Jean Bérard et Centre Camille Jullian, Naples et Aix-en-Provence, 2005 (Centre Jean Bérard, 23), p. 335-341.

- Giumlia-Mair 2012 : A. Giumlia-Mair, I materiali della coppa di Enkomi (Cipro), ovvero, non è tutto niello quel che è nero, in M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, INHA, Paris, 2012.
- Giumlia-Mair 2013 : A. Giumlia-Mair, Development of artificial black patina on Mycenaean metal finds, *Surface Engineering*, 29, 2, 2013, p. 98-106.
- Giumlia-Mair, Craddock 1993 : A. Giumlia-Mair, P. T. Craddock, Corinthium aes - Das schwarze Gold der Alchimisten, *Antije Welt - Zeitschrift für Archäologie und Kulturgeschichte*, 24, 1993, p. 1-62.
- Giumlia-Mair, Meriani, Lucchini 2002 : A. Giumlia-Mair, S. Meriani, E. Lucchini, Indagini archeometallurgiche su dorature antiche : analisi, tecniche e varianti, in *I Bronzi Antichi : Produzione e tecnologia. Atti del XV Congresso Internazionale sui Bronzi Antichi*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002 (Monographies instrumentum, 21), p. 338-343.
- Giustozzi 2006 : N. Giustozzi, *Les musées capitolins. Guide*, Electa, Milan, 2006.
- Goethert 1994 : K. Goethert, Die römischen lampen und Kerzenhalter aus Metall im Rheinischen Landesmuseum Trier, *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, 57, 1994, p. 315-374.
- Goette 2001 : H. R. Goette, *Athens, Attica and the Megarid: an archaeological guide*, Routledge, Londres et New York, 2001.
- Gold, Donahue 2005 : B. K. Gold, J. F. Donahue, *Roman dining*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2005.
- Gorecki 1993 : J. Gorecki, Metallgefäße und -objekte aus der Villa des N. Popidius Florus (Boscovale) im J. Paul Getty Museum, Malibu, Kalifornien, in *Bronces y religion romana : Actas del XI Congreso Internacional de bronce antiguos. Madrid, mayo-junio 1990*, CSIC, Madrid, 1993, p. 229-246.
- Gorecki 1999 : J. Gorecki, « Metallurgia »: dal giacimento al prodotto finale, in A. Ciarallo, E. De Carolis, *Homo faber. Natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei*, Electa, Milan, 1999, p. 104-107.
- Goudineau 2009 : C. Goudineau, *Rites funéraires à Lugdunum*, Éditions Errance, Paris, 2009.
- Graillet 1877 : H. Graillet, Trapezophorus, trapezophorum, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome V, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 410-412.
- Grand-Clément 2009a : A. Grand-Clément, Sophocle, le maître d'école et les langages de la couleur : à propos du fragment 8 de Ion de Chios, in M. Carastro (dir.), *L'Antiquité en couleurs. Catégories, pratiques, représentations*, Jérôme Million, Grenoble, 2009, p. 63-81.
- Grand-Clément 2009b : A. Grand-Clément, Les marbres antiques retrouvent des couleurs : apport des recherches récentes et débats en cours, *Anabases*, 10, 2009, p. 243-250.
- Grand-Clément 2011 : A. Grand-Clément, *La fabrique des couleurs : histoire du paysage sensible des Grecs anciens*, De Boccard, Paris, 2011.
- Greco 1996 : E. Greco, *La Grande-Grèce. Histoire et archéologie*, Hachette, Paris, 1996.

- Greifenhagen 1930a : A. Greifenhagen, Bronzekline im Pariser Kunsthandel, *Mitteilungen de Deutschen Archaeologischen Instituts - Roemische Abteilung*, 3-4, 45, 1930, p. 137-165.
- Greifenhagen 1930b : A. Greifenhagen, Ein römisches Speiseseifa, *Pantheon*, 5, 1930, p. 188-190.
- Greifenhagen 1932 : A. Greifenhagen, Delische Betten – II. Zu Plinius, Nat. Hist. XXXIII 144, *Mitteilungen de Deutschen Archäologischen Instituts - Athenische Abteilung*, 57, 1932, p. 41-45.
- Grimal 1943 : P. Grimal, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain*, De Boccard, Paris, 1943.
- Grimaldi 2014 : M. Grimaldi, *Pompei. La Casa di Marco Fabio Rufo*, Tome II, Valtrend Editore, Naples, 2014 (Collana Pompei).
- Gros 2006 : P. Gros, *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, Tome II. Maison, palais, villas et tombeaux*, Picard, Paris, 2006.
- Gros 2011 : P. Gros, *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, Tome I. Les monuments publics*, Picard, Paris, 2011.
- Guidobaldi 2012 : M. P. Guidobaldi, Gli arredi lignei ercolanesi, in M.P. Guidobaldi, D. Esposito, *Ercolano. Colori da una città sepolta*, Arsenale Editore, San Giovanni Lupatoto, 2012, p. 163-169.
- Guilhembet 2016 : J.-P. Guilhembet, La domus, instrument de prestige aristocratique, in R. Baudry, F. Hurlet, *Le Prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, De Boccard, Paris, 2016 (Colloques de la Maison René-Ginouvès, 13), p. 179-191.
- Guimier-Sorbets 2004 : A.-M. Guimier-Sorbets, Dionysos dans l'andrôn. L'iconographie des mosaïques de la maison grecque au IV^e et au III^e siècle avant J.-C., *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 116, 2, 2004, p. 895-932.
- Guimier-Sorbets 2007 : A.-M. Guimier-Sorbets, De la peinture à la mosaïque : problèmes de couleurs et de techniques à l'époque hellénistique, in S. Descamps-Lequime (dir.), *Peinture et couleur dans le monde grec antique*, 5 Continents Éditions et Musée du Louvre, Milan et Paris, 2007, p. 205-217.
- Guimier-Sorbets 2009 : A.-M. Guimier-Sorbets, Dionysos dans la maison grecque d'époque hellénistique : l'iconographie des mosaïques, in *O mosaico romano nos centros e nas periferias: originalidades, influências e identidades. Actas do X Colóquio Internacional da Associação Internacional para o Estudo do Mosaico Antigo (AIEMA). Museu Monográfico de Conimbriga (Portugal), 29 de Outubro a 3 de Novembro de 2005*, Instituto dos museus e da conservação, Conimbriga, 2009 (O mosaico greco-romano, X), p. 175-188.
- Guimier-Sorbets 2010 : A.-M. Guimier-Sorbets, Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques, in *Les passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, PUPS, Paris, 2010, p. 1657-1676.
- Guimier-Sorbets 2011 : A.-M. Guimier-Sorbets, Les thèmes dionysiaques sur les mosaïques hellénistiques d'Asie Mineure (Turquie), in M. Sahin (dir.), *11th International Colloquium on Ancient Mosaics. October 16th - 20th, 2009, Bursa Turkey. Mosaics of Turkey and Parallel Developments in the Rest of the Ancient and Medieval World: Questions of Iconography, Style*

and Technique from the Beginnings of Mosaic until the Late Byzantine Era, Uludag University et Mosaic Research Center – AIEMA, Istanbul, 2011, p. 437-446.

Guimier-Sorbets 2014 : A.-M. Guimier-Sorbets, Le jardin pour l’au-delà des bienheureux : représentations funéraires à Alexandrie, in P. Van Ossel, A.-M. Guimier-Sorbets, *Archéologie des jardins. Analyse des espaces et méthodes d’approche*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2014 (Archéologie et Histoire romaine, 26), p. 151-160.

Guimier-Sorbets 2016a : A.-M. Guimier-Sorbets, Décor architectural et mobilier à Alexandrie et dans l’Égypte lagide. Les apports macédoniens et leur réélaboration, in K. Chryssanthaki-Nagle, S. Descamps-Lequime, A.-M. Guimier-Sorbets (dir.), *La Macédoine du VI^e siècle avant J.-C. à la conquête romaine : formation et rayonnement culturels d’une monarchie grecque*, De Boccard, Paris, 2016, p. 211-226.

Guimier-Sorbets 2016b : A.-M. Guimier-Sorbets, Ajouter de la couleur aux mosaïques à l’époque hellénistique : emplois de peinture et de mortier colorés, in L. Neira Jiménez (dir.), *Estudios sobre mosaicos antiguos y medievales. Acti del XIII Congreso Internacional de la AIEMA*, L’Erma di Bretschneider, Rome, 2016, p. 222-228.

Guimier-Sorbets 2017 : A.-M. Guimier-Sorbets, Sols en mortier en Grèce et en Égypte à l’époque hellénistique : techniques et décor, présentation orale au *Colloque Pavement et sols en mortier : vocabulaire, techniques, diffusion*, Aix-en-Provence, 2017.

Guzzo 2003a : P. G. Guzzo, *Pompei, Ercolano, Stabiae, Oplontis : le città sepolte dal Vesuvio*, Electa Napoli, Naples, 2003.

Guzzo 2003b : P. G. Guzzo, *Storie da un’eruzione : Pompei, Ercolano, Oplontis. Guida alla mostra*, Electa, Naples, 2003.

Guzzo *et al.* 2003 : P. G. Guzzo, E. Moormann, F. Pesando, T. Rocco, A. Civale, C. Evers, E. Gubel, *Da Pompei a Roma. Histoire d’une éruption : Pompéi, Herculaneum, Oplontis (Bruxelles, Musées royaux d’Art et d’Histoire, 9 octobre 2003 - 8 février 2004)*, Electa et Snoeck, Milan et Gand, 2003.

Hackens, Winkes 1985 : T. Hackens, R. Winkes, *Love for Antiquity: Selections from the Joukowsky Collection*, Art and archaeology publications, Louvain-la-Neuve, 1985 (Publications d’histoire de l’art et d’archéologie de l’Université de Louvain, XLV).

Hadjidakis 2003 : P. J. Hadjidakis, *Delos, Olkos*, Athènes, 2003.

Halleux 1969 : R. Halleux, Lapis-lazuli, azurite ou pâte de verre? A propos de kuwano et kuwanowoko dans les tablettes mycéniennes, *Studi micenei ed egeo-anatolici*, 9, 1969, p. 47-66.

Halleux 1974 : R. Halleux, *Le problème des métaux dans la science antique*, Les Belles Lettres, Paris, 1974.

Halleux 1975 : R. Halleux, Les deux métallurgies du plomb argentifère dans l’Histoire Naturelle de Pline, *Revue de philologie, de littérature et d’histoire anciennes*, XLIX, fasc. 1, 1975, p. 67-88.

Halleux 2017 : R. Halleux, Techniques de production, d’affinage et d’usinage des métaux - De l’Antiquité au seuil de la troisième révolution industrielle, présentation orale à l’*Académie des savoir-faire 2017 : le métal*, Saint-Étienne, 2017.

- Harari 1985 : M. Harari, Coroplastica, in *Angera Romana. Scavi nella necropolis 1970-1979*, G. Bretschneider, Rome, 1985, p. 519-535.
- Hart 2010 : M. L. Hart, *The Art of ancient Greek theater*, J. P. Getty Museum, Los Angeles, 2010.
- Haskell, Penny 1981 : F. Haskell, N. Penny, *Taste and the Antique : the Lure of classical sculpture 1500-1900*, Yale, New Haven, 1981.
- Häuber 1994 : C. Häuber, ... endlich lebe ich wie ein Mensch, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 911-926.
- Hayes 1984 : J. W. Hayes, *Greek, Roman, and Related Metalware in the Royal Ontario Museum*, Royal Ontario Museum, Toronto, 1984.
- Haynes 1992 : D. Haynes, *The Technique of greek bronze statuary*, Philipp von Zabern, Mayence, 1992.
- Heilmeyer 1970 : W.-D. Heilmeyer, *Korintische Normalkapitelle. Studien zur Geschichte der römischen Architektur-dekoration*, Kerle, Heidelberg, 1970 (Mitteilungen des Deutschen Archaeologischen Instituts. Roemische Abteilung. Ergänzungsheft, 16).
- Heilmeyer 1994 : W.-D. Heilmeyer, Zur Oberfläche antiker Grossbronzen, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 801-807.
- Helbig 1912 : W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, B. G. Teubner, Milan, 1912.
- Hellenkemper 1994 : H. Hellenkemper, Der Weg in die Katastrophe. Mutmassungen über die letzte Fahrt des Mahdia-Schiffes, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 153-164.
- Hild 1877 : J.-A. Hild, Pan, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome IV, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 296-302.
- Hill 1949 : D. K. Hill, *Catalogue of Classical Bronze Sculpture in the Walters Art Gallery*, The Trustees of the Walters Art Gallery et Princeton University Press, Baltimore, 1949.
- Hill 1952 : D. K. Hill, A Bronze Couch, *Journal of the Walters Art Gallery*, 15/16, 1952, p. 49-61.
- Hill 1953 : D. K. Hill, Un jeune Bacchus, ornement de trépied, provenant de Gaule, à la Walters Art Gallery de Baltimore, *Gallia*, X, 1953, p. 31-42.
- Hill 1958 : D. K. Hill, An egypto-roman sculptural type and mass production of bronze statuettes, *Hesperia*, 27, 1958, p. 311-317.
- Hill 1963 : D. K. Hill, Ivory Ornaments of Hellenistic Couches, *Hesperia*, 32, 1963, p. 293-300.
- Hiorns 1907 : A. H. Hiorns, *Metal-colouring and bronzing*, 2^e édition, MacMillan and co., Londres, 1907.
- Hoffmann 1957 : H. Hoffmann, Archaeological Notes – A bronze fulcrum in Providence, *American Journal of Archaeology*, 61, 2, 1957, p. 167-168.

- Hölscher 1994 : T. Hölscher, Hellenistische Kunst und römische Aristokratie, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 875-888.
- Hölscher 2004 : T. Hölscher, *The Language of images in Roman art*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.
- Holtzmann 2003 : B. Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athèna Polias*, Picard, Paris, 2003.
- Holtzmann 2010 : B. Holtzmann, *La Sculpture grecque*, Librairie Générale Française, Paris, 2010.
- Hook, Craddock 1998 : D. Hook, P. T. Craddock, The Chemical Analysis of Copper Alloy Lamps from Classical Antiquity, in *Les métaux antiques : travail et restauration. Actes du colloque de Poitiers, 28-30 septembre 1995*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 1998 (Monographies Instrumentum, 6), p. 121-127.
- Horn 1972 : H. G. Horn, Zwei neue Bronzen im Rheinischen Landesmuseum Bonn, *Bonner Jahrbücher*, 172, 1972, p. 141-174.
- Hughes, Rowe 1991 : R. Hughes, M. Rowe, *The colouring, bronzing and patination of metals: a manual for fine metalworkers, sculptors and designers*, Thames and Hudson, Londres, 1991.
- Hugot 2008 : L. Hugot, Les Étrusques et l'encens, in *Parfums de l'Antiquité. La rose et l'encens en Méditerranée*, Musée royal de Mariemont, Mariemont, 2008, p. 139-141.
- Hunter 2002 : E. C. D. Hunter, Beautiful black bronzes : Zosimos' treatises in Cam. Mm.6.29, in *I Bronzi Antichi : Produzione e tecnologia. Atti del XV Congresso Internazionale sui Bronzi Antichi*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002 (Monographies Instrumentum, 21), p. 655-660.
- Hus 1975 : A. Hus, *Les bronzes étrusques*, Latomus, Bruxelles, 1975 (Collection Latomus, 139).
- Ignatiadou 2007 : D. Ignatiadou, Le verre incolore, élément du décor polychrome du mobilier funéraire de Macédoine, in S. Descamps-Lequime (dir.), *Peinture et couleur dans le monde grec antique*, 5 Continents Éditions et Musée du Louvre, Milan et Paris, 2007, p. 219-227.
- Imbert 2003 : M. Imbert, La vision des couleurs, in *École thématique interdisciplinaire sur la couleur des matériaux : le métal*, Ôkhra, Roussillon, 2003.
- Iozzo 1998 : M. Iozzo, « ... qual era tutto rotto ». *L'enigma dell'Idolino di Pesaro. Indagini per un restauro : Mostra Firenze, 15 Dicembre 1998 - 14 Febbraio 1999*, Museo Archeologico Nazionale, Florence, 1998.
- Iványi 1935 : D. Iványi, *Die Pannonischen Lampen : Eine Typologische Chronologische Übersicht*, s.n., Budapest, 1935.
- Jacoby 1969 : F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker - Dritter Teil Geschichte von Staedten und Voelkern (Horographie und Ethnographie). b Kommentar zu nr. 297-607*, E. J. Brill, Leiden, 1969.
- Javeau 2005 : C. Javeau, *Leçons de sociologie*, A. Colin, Paris, 2005.

Jenkins, Farge, Turner 2015 : I. Jenkins, C. Farge, V. Turner, *Defining beauty: the body in ancient Greek art*, The Trustees of the British Museum, Londres, 2015.

Jockey 2007 : P. Jockey, La sculpture antique, entre histoire de l'art et histoire des techniques : vers un renouveau historiographique et thématique, *Perspective. La Revue de l'Institut National de l'Histoire de l'Art*, 2007-1, 2007, p. 19-44.

Jockey 2009 : P. Jockey (dir.), *ΛΕΥΚΟΣ ΛΙΘΟΣ [LEUKOS TITHOS] = interdisciplinary studies on Mediterranean: ancient marble and stones. Marbres et autres roches de la Méditerranée antique: études interdisciplinaires. Actes du 8ème colloque international ASMOSIA, Aix-en-Provence, Marseille, Arles et Vaison-la-Romaine, 12-18 juin 2006*, Maisonneuve & Larosse et Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Paris et Aix en Provence, 2009.

Jockey 2013 : P. Jockey, *Le mythe de la Grèce blanche. Histoire d'un rêve occidental*, Belin, Paris, 2013.

Jockey 2014a : P. Jockey, Les couleurs et les ors retrouvés de la sculpture antique, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 2014-1, 2014, p. 103-140.

Jockey 2014b : P. Jockey, Délos, carrefour international des couleurs? Couleurs de la statuaire et communautés « nationales » aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., in P. Liverani, U. Santamaria, *Diversamente bianco - La policromia della scultura romana*, Edizioni Quasar, Rome, 2014, p. 109-128.

Jockey 2018 : P. Jockey (dir.), *Les Arts de la couleur en Grèce ancienne... et ailleurs. Approches interdisciplinaires. Actes du colloque international, Athènes, 23-25 avril 2009*, Paris, 2018 (Bulletin de Correspondance Hellénique. Supplément, 56).

Jockey, Glanville, Seccaroni 2016 : P. Jockey, H. Glanville, C. Seccaroni (dir.), « Éclat ». Brilliance and its erasure in societies, past and present : vocabulary, operations, scenographies, meanings, *Kermes*, 101/102, 2016, p. 1-100.

Jones 1991 : C. P. Jones, Dinner Theater, in W.J. Slater, *Dining in a Classical Context*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 1991, p. 185-198.

Jouanna 1975 : J. Jouanna, Plutarque et la patine des statues à Delphes (sur les oracles de la Pythie, 395 B-396 C), *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, XLIX, fasc. 1, 1975, p. 67-71.

Kahil 1984 : L. Kahil, Artémis, in *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, Artemis Verlag, Zurich et Munich, 1984 (II), p. 618-753.

Kaltsas, Vlachogianni, Bouyia 2012 : N. Kaltsas, E. Vlachogianni, P. Bouyia (dir.), *The Antikythera Shipwreck - the ship, the treasures, the mechanism*, National Archaeological Museum, Athènes, 2012.

Kany-Turpin 1993 : J. Kany-Turpin, *Lucrèce, De la nature. De rerum natura*, Aubier, Paris, 1993 (Bibliothèque philosophique bilingue).

Kaufman Williams II 1977 : C. Kaufman Williams II, Corinth 1976: Forum Southwest, *Hesperia*, 46, 1, 1977, p. 40-81.

- Kaufmann-Heinimann 1977 : A. Kaufmann-Heinimann, *Die Römischen Bronzen der Schweiz*, Philipp von Zabern, Mayence, 1977.
- Kaufmann-Heinimann 2004 : A. Kaufmann-Heinimann, Götter im Keller, im Schiff und auf dem Berg. Alte und neue Statuettenfunde aus dem Imperium Romanum, in *The Antique Bronzes: typology, chronology, authenticity. The Acta of the 16th International Congress of Antique Bronzes*, Editura Cetatea de Scaun, Bucarest, 2004, p. 249-263.
- Kazarow 1922 : G. I. Kazarow, Neue Denkmäler zur Religionsgeschichte Thrakiens, *Archäologischer Anzeiger*, III/IV, 1922, p. 184-201.
- Killen 1994 : G. Killen, *Ancient Egyptian Furniture : Boxes, Chests and Footstools*, Aris & Phillips, Warminster, 1994.
- Kondakoff, Tolstoï, Reinach 1891 : N. Kondakoff, J. Tolstoï, S. Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, Ernest Leroux, Paris, 1891.
- Kozloff 1980 : A. P. Kozloff, Companions of Dionysus, *The Bulletin of the Cleveland Museum of Art*, 67, 7, 1980, p. 206-219.
- Kozloff et al. 1988 : A. P. Kozloff, D. Gordon Mitten, S. Fabing, J. J. J. Herrmann, *The Gods' delight: The human figure in classical bronze*, The Cleveland Museum of Art, Cleveland, 1988.
- Kozloff, Mitten, Sguaitamatti 1986 : A. P. Kozloff, D. G. Mitten, M. Sguaitamatti, *More Animals in Ancient Art from the Leo Mildenberg Collection*, Philipp von Zabern, Mayence, 1986.
- Kraus 1953 : T. Kraus, *Die Ranken der Ara Pacis : ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte der augusteischen Ornamentik*, Gebr. Mann, Berlin, 1953.
- Kraus 1975 : T. Kraus, *Pompeii and Herculaneum: The Living Cities of the Dead*, Harry N. Abrams, New York, 1975.
- Krausz, Coulon 2013 : S. Krausz, G. Coulon, Châteaumeillant - Les trésors du fond du puits, *Archéologia*, 513, 2013.
- Krausz, Coulon 2015 : S. Krausz, G. Coulon, Hercule, le lion et le cheval, *Gallia*, 72.2, 2015.
- Krieg 2015 : M. Krieg, Vergleichende untersuchungen von Grundmetall und Patina archäologischer Objekte aus Kupferlegierung aus « Aventicum » (Avenches), *New Research on Ancient Bronzes. Acta of the XVIIIth International Congress on Ancient Bronzes*, 10, 2015, p. 275-280.
- Krystalli-Votsi 1995 : P. Krystalli-Votsi, Ateliers toreutiques attiques à l'époque romaine, *Acta of the 12th International Congress on Ancient Bronzes*, 1995, p. 271-281.
- Kyrieleis 1975 : H. Kyrieleis, *Bildnisse der Ptolemäer*, Gebr. Mann, Berlin, 1975.
- La Baume 1964 : P. La Baume, *Römisches Kunstgewerbe: zwischen Christi Geburt und 400*, Klinkhardt & Biermann, Braunschweig, 1964 (Bibliothek für Kunst- und Antiquitätenfreunde, 18).
- La Niece, Craddock 1993 : S. La Niece, P. T. Craddock, *Metal plating and patination: cultural, technical, and historical developments*, Butterworth-Heinemann, Oxford et Boston, 1993.

La Rocca 2014 : E. La Rocca, *Auguste*, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, Paris, 2014.

La Rocca, Parisi Presicce, Lo Monaco 2010 : E. La Rocca, C. Parisi Presicce, A. Lo Monaco, *I giorni di Roma: l'età della conquista*, Skira editore, Milan, 2010.

Lafaye 1877a : G. Lafaye, Funale, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome II, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1360.

Lafaye 1877b : G. Lafaye, Funalis, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome II, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1360-1361.

Lafon 2001 : X. Lafon, *Villa Maritima : recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (III^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)*, École Française de Rome, Rome, 2001 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 307).

Lafon 2007 : X. Lafon, La villa romaine et ses aspects fonctionnels et symboliques, in J.-P. Petit, S. Santoro (dir.), *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*, Errance, Paris, 2007, p. 189-194.

Lair-Dubreuil, Sambon, Hirsch 1912 : F. Lair-Dubreuil, A. Sambon, J. Hirsch, *Collections de feu M. Jean P. Lambros d'Athènes et de M. Giovanni Dattari du Caire : Antiquités égyptiennes, grecques et romaines, vente à Paris, Hôtel Drouot, salles n^o9 et 10, le Lundi 17, Mardi 18 et Mercredi 19 Juin 1912 à deux heures précises*, s.n., Paris, 1912.

Lallemand 2008 : A. Lallemand, L'encens et le christianisme, du I^{er} au IV^e siècle après J.-C., in *Parfums de l'Antiquité. La rose et l'encens en Méditerranée*, Musée royal de Mariemont, Mariemont, 2008, p. 335-342.

Lamb 1929 : W. Lamb, *Greek and Roman bronzes*, Methuen & Co, Londres, 1929 (Methuen's Handbooks of archaeology).

Lapatin 2008 : K. Lapatin, Luxus, in C.C. Mattusch, *Pompeii and the Roman Villa: art and culture around the bay of Naples*, Board of Trustees, Washington, 2008, p. 31-51.

Lapatin 2015 : K. Lapatin, *Luxus: The Sumptuous Arts of Greece and Rome*, The J. Paul Getty Museum, Los Angeles, 2015.

Lapauze 1925 : H. Lapauze, *Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris. Catalogue sommaire des collections Dutuit*, Imprimerie Créte, Paris, 1925.

Laur-Belart 1966 : R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica: Im Auftrage der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, Historische und Antiquarische Gesellschaft, Bâle, 1966.

Laur-Belart et al. 1971 : R. Laur-Belart, S. Schönhaus-Häfliger, J. J. Hatt, R. Schönhaus-Häfliger, Römermuseum, Fondation Pro Augusta Raurica, *Domus Romana Augustae Rauricae constructa : la maison romaine d'Augst*, Fondation Pro Augusta Raurica : Römermuseum, Augst, 1971.

Lazzarini 2002 : L. Lazzarini, La determinazione della provenienza delle pietre decorative usate dai romani, in M. De Nuccio, L. Ungaro (dir.), *I marmi colorati della Roma imperiale*, Marsilio, Venice, 2002, p. 223-265.

Le Gall 1990 : J. Le Gall, *Alésia. Archéologie et Histoire*, Errance, Paris, 1990.

- Le Glay, Le Bohec, Voisin 1991 : M. Le Glay, Y. Le Bohec, J.-L. Voisin, *Histoire romaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1991.
- Le Mer, Chomer 2007 : A.-C. Le Mer, C. Chomer, *Carte archéologique de la Gaule*, 69/2. Lyon, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieure et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, Ville de Lyon, Paris, 2007.
- Le Roux 2006 : P. Le Roux, Regarder vers Rome aujourd'hui, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 118, 1, 2006, p. 159-166.
- Lebel 1961 : P. Lebel, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon*, Les Belles Lettres, Paris, 1961 (Annales littéraires de l'Université de Besançon. 2^e série, Archéologie, 8).
- Legrand 1879 : A. Legrand, Maenades, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1879, p. 1479-1493.
- Leibundgut 1976 : A. Leibundgut, *Die Römischen Bronzen der Schweiz, vol. II – Avenches*, Philipp von Zabern, Mayence, 1976.
- Leibundgut 1980 : A. Leibundgut, *Die Römischen Bronzen der Schweiz, vol. III – Westschweiz, Bern und Wallis*, Philip, Mayence, 1980.
- Lembessi 1991 : A. Lembessi, Flagellation ou autoflagellation. Données iconographiques pour une tentative d'interprétation, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 115, 1, 1991, p. 99-123.
- Lenormant 1866 : F. Lenormant, Musée rétrospectif - les antiques, *Gazette des Beaux-Arts*, tome XX, 1866, p.166-186.
- Lenormant 1877 : F. Lenormant, Bacchus, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 591-639.
- Letta 1984 : C. Letta, Due letti funerari in osso dal centro italico-romano della valle d'Amplero (Abruzzo), *Monumenti Antichi – serie miscellanea*, III, 3, 1984, p. 67-114.
- L'Hour, Veyrat 2016 : M. L'Hour, E. Veyrat, *Mémoire à la mer. Plongée au coeur de l'archéologie sous-marine*, Actes Sud et DRASSM, Arles, 2016.
- Linfert 1994 : A. Linfert, Boethoi, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 831-847.
- Ling 1997 : R. Ling, *The insula of the Menander at Pompeii, I: The structures*, Clarendon Press, Oxford, 1997.
- Ling, Ling 2005 : R. Ling, L. Ling, *The insula of the Menander at Pompeii, II: The decorations*, Clarendon Press, Oxford, 2005.
- Lintott 1992 : A. W. Lintott, Imperial Expansion and Moral Decline in the Roman Republic, *Historia*, XXI, 1992, p. 626-638.
- Liou, Pomey 1985 : B. Liou, P. Pomey, Recherches archéologiques sous-marines, *Gallia*, 43, 1985, p. 547-576.
- Liou, Rouquette 1983 : B. Liou, J.-M. Rouquette, *Archéologie sous-marine. Arles - salles romanes du cloître Saint-Trophime, juillet-octobre 1983*, La Ville, Arles, 1983.

- Lippold 1912 : G. Lippold, *Griechische Porträtstatuen*, F. Bruckmann A.G., Munich, 1912.
- Loeper-Attia 2003 : M.-A. Loeper-Attia, La problématique de la couleur dans la conservation et la restauration des objets d'art et d'archéologie, in *École thématique interdisciplinaire sur la couleur des matériaux : le métal, Ôkhra*, Roussillon, 2003, p. 1-9.
- Loeschcke 1919 : S. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Beer et J. Baer, Zurich et Francfort, 1919.
- Long 1997 : L. Long, Inventaire des épaves de Camargue, de l'Espiguette au Grand Rhône, des cargaisons de fer antiques aux gisements du XIX^e s., Leur contribution à l'étude du paléorivage, in M. Baudat, *Alpilles, Camargue, histoire et archéologie : actes du colloque des 18 et 19 Novembre 1995*, Groupe archéologique arlésien, Arles, 1997, p. 59-115.
- Long, Picard 2009 : L. Long, P. Picard, *César, le Rhône pour mémoire : vingt ans de fouilles dans le fleuve à Arles [exposition, 24 octobre 2009-19 septembre 2010, Arles, Musée départemental Arles antique]*, Actes Sud, Arles, 2009.
- Lucien 1903 : R. Lucien, Sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant l'année 1902, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXXIII, 1 fasc., 1903, p. I-XXVIII.
- Maass 1979 : M. Maass, *Griechische und römische Bronzewerke der Antikensammlungen*, C. H. Beck, Munich, 1979.
- Maehler, Strocka 1978 : H. Maehler, V. M. Strocka, *Das ptolamäische Agypten*, Philipp von Zabern, Mayence, 1978.
- Maiuri 1927 : A. Maiuri, Pompei - Regione I, *Atti della R. Accademia dei Lincei, Notizie degli scavi di Antichità*, 52, 1927, p. 1-83.
- Maiuri 1932 : A. Maiuri, *La casa del Menandro e il suo tesoro di argenteria*, Libreria dello Stato, Rome, 1932.
- Maiuri 1967 : A. Maiuri, *Pompei: i nuovi scavi, la villa dei misteri, l'antiquarium*, Istituto poligrafico dello Stato, Rome, 1967 (Itinerari dei musei, gallerie e monumenti d'Italia, 3).
- Manfrini Aragno 1987 : I. Manfrini Aragno, *Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains : les artisans et leur répertoire*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1987 (Cahiers d'archéologie romande, 34).
- Manfrini 1970 : I. Manfrini, Le Bacchus d'Avenches, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 21, 1970, p. 7-14.
- Mansuelli, Bianchi Bandinelli, Becatti 1961 : G. A. Mansuelli, R. Bianchi Bandinelli, G. Becatti, Lettiga, in *Enciclopedia dell'Arte antica classica e orientale*, IV, Enciclopedia italiana, Rome, 1961, p. 598-600.
- Marchand-Beaulieu 2017 : F. Marchand-Beaulieu, Les sols en mortier de la villa de Diomède à Pompéi, présentation orale au Colloque *Pavements et sols en mortier : vocabulaire, techniques, diffusion*, Aix-en-Provence, 2017.
- Marganne 1978 : M.-H. Marganne, Le système chromatique dans le corpus aristotélicien, *Les Etudes Classiques*, XLVI, 3, 1978, p. 185-203.

- Marini Calvani 2000 : M. Marini Calvani, *Aemilia. La cultura romana in Emilia Romagna dal III secolo a.C. all'età costantiniana*, Catalogo della Mostra, Venise, 2000.
- Marti-Clercx, Mille 2002 : V. Marti-Clercx, B. Mille, Nouvelles données sur la répartition des ateliers des vases anthropomorphes d'époque romaine : la nature peut-elle déterminer la provenance ?, in *I Bronzi Antichi : Produzione e tecnologia. Atti del XV Congresso Internazionale sui Bronzi Antichi*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002 (Monographies instrumentum, 21), p. 385-392.
- Martin 1897 : L. Martin, Fouilles des particuliers - 1894-1897, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, VII, 1897, p. 31-34.
- Massar 2005 : N. Massar, *Soigner et Servir. Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, De Boccard, Paris, 2005.
- Massar 2008 : N. Massar, Les thymiateria dans le monde grec : état des lieux, in *Parfums de l'Antiquité. La rose et l'encens en Méditerranée*, Musée royal de Mariemont, Mariemont, 2008, p. 191-205.
- Masse *et al.* 2007 : W. B. Masse, E. Wayland Barber, L. Piccardi, P. T. Barber, Exploring the nature of myth and its role in science, in L. Piccardi, W.B. Masse (dir.), *Myth and Geology*, Geological Society, Londres, 2007 (Special Publications, 273), p. 9-28.
- Mastroroberto 1992 : M. Mastroroberto, L'ideale della bellezza, in *Bellezza e lusso. Immagini e documenti di piaceri della vita*, Leonardo et De Luca, Rome, 1992, p. 95-115.
- Mathis 2005 : F. Mathis, *Couches d'oxydation et patines intentionnelles des bronzes : Croissance et propriétés des couches d'oxydation et des patines à la surface d'alliages cuivreux d'intérêt archéologique ou artistique*, thèse soutenue à l'Université Paris-Sud 11, 2005.
- Mattusch 1977 : C. C. Mattusch, Bronze- and Ironworking in the Area of the Athenian Agora, *Hesperia*, 46, 4, 1977, p. 340-379.
- Mattusch 1991 : C. C. Mattusch, Corinthian metal working an inlaid fulcrum panel, *Hesperia*, 60, 4, 1991, p. 525-528.
- Mattusch 1994a : C. C. Mattusch, An Inlaid Fulcrum from Roman Corinth, *Akten der 10. Internationalen Tagung über antike Bronzen. Freiburg, 18.-22. Juli 1988*, 1994, p. 281-283.
- Mattusch 1994b : C. C. Mattusch, The production of Bronze Statuary in the Greek World, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 789-800.
- Mattusch 2003 : C. C. Mattusch, Corinthian Bronze. Famous, but elusive, *Corinth, The centenary 1896-1996*, XX, 2003, p. 219-232.
- Mattusch 2005 : C. C. Mattusch, *The Villa dei Papiri at Herculaneum. Life and Afterlife of a Sculpture Collection*, The J. Paul Getty Trust, Los Angeles, 2005.
- Mattusch 2008 : C. C. Mattusch, *Pompeii and the Roman Villa: art and culture around the bay of Naples*, Board of Trustees, Washington, 2008.
- Maurina 2002 : B. Maurina, Aspetti dell'insediamento rustico di età romana nel Trentino meridionale, in *Archeologia romana in Alto Adige : studi e contributi*, Bozen, Vienne, 2002.

- Méla, Möri 2014 : C. Méla, F. Möri, *Alexandrie la divine*, La Baconnière, Genève, 2014.
- Melillo 2013 : L. Melillo, The Ephebe from the Via dell'Abbondanza. History of a Restoration, in *The Restoration of Ancient Bronzes: Naples and Beyond*, Getty Museum, Malibu, 2013, p. 57-63.
- Meller, Maraszek, Dozio 2011 : H. Meller, R. Maraszek, E. Dozio, *Pompeji - Nola - Herculaneum. Katastrophen am Vesuv. Sonderausstellung 9.12.2011 - 8.6.2012*, Landesmuseum für Vorgeschichte, Halle-sur-Saale, 2011.
- Menendez-Pidal 1962 : R. Menendez-Pidal, *Historia de España. Tomo II. España romana (218 a. de J. C. - 414 de J. C.)*, Espasa-Calpe, Madrid, 1962.
- Menzel 1960 : H. Menzel, *Die Römische Bronzen aus Deutschland, I. Speyer*, Philipp von Zabern, Mayence, 1960.
- Menzel 1964 : H. Menzel, *Römische Bronzen*, Tome VI, Kestner-Museum, Hanovre, 1964 (Bildkataloge des Kestner-Museums).
- Menzel 1966 : H. Menzel, *Die Römischen Bronzen aus Deutschland, II. Trier*, Philipp von Zabern, Mayence, 1966.
- Menzel 1969 : H. Menzel, *Antike Lampen im römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Philipp von Zabern, Mayence, 1969.
- Menzel 1986 : H. Menzel, *Die Römischen Bronzen aus Deutschland, III. Bonn*, Philipp von Zabern, Mayence, 1986.
- Mercando, Zanda 1998 : L. Mercando, E. Zanda, *Bronzi da Industria*, De Luca, Rome, 1998.
- Merlin 1908a : A. Merlin, Statues en bronze trouvées près de Mahdia, *Comptes rendus des séances de l'année 1908, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1908, p. 245-254.
- Merlin 1908b : A. Merlin, Recherches sous-marines près de Mahdia (Tunisie), *Comptes rendus des séances de l'année 1908, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1908, p. 532-541.
- Merlin 1909 : A. Merlin, Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie) en 1909, *Comptes rendus des séances de l'année 1909, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1909, p. 650-671.
- Merlin 1910 : A. Merlin, Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie) en 1910, *Comptes rendus des séances de l'année 1910, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1910, p. 585-589.
- Merlin 1911 : A. Merlin, Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie) en 1911, *Comptes rendus des séances de l'année 1911, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1911, p. 556-565.
- Merlin 1913 : A. Merlin, Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie) en 1913, *Comptes rendus des séances de l'année 1913, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1913, p. 469-481.

- Merlin, Poinssot 1942 : A. Merlin, L. Poinssot, Séance de la commission de l'Afrique du Nord, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques 1938-1940*, 1942, p. 356-357.
- Merlin, Poinssot 1944 : A. Merlin, L. Poinssot, Séance de la commission de l'Afrique du Nord, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques 1941-1942*, 1944, p. 44-45.
- Michon 1933 : É. Michon, Éphèbe couronné, nouvelle statue de bronze trouvée à Volubilis, *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 33, 1-2, 1933, p. 119-134.
- Mielcarek 2014 : F. Mielcarek, *Interventions sur 24 objets en alliage cuivreux provenant du Musée archéologique de Rabat, quelques exemples majeurs*, LC2R, Draguignan, 2014.
- Mille 2017 : B. Mille, *D'une amulette en cuivre aux grandes statues de bronze : évolution des techniques de fonte à la cire perdue, de l'Indus à la Méditerranée, du 5^e millénaire au 5^e siècle av. J.-C.*, thèse soutenue à l'Université Paris 10 Ouest-Défense, 2017.
- Mirabella Roberti 1969 : M. Mirabella Roberti, *Il Civico Museo Romano di Brescia : Guida breve*, Fratelli Geroldi, Brescia, 1969.
- Mitten 1975 : D. G. Mitten, *Classical bronzes*, RISD Museum, Providence, 1975.
- Mitten, Doeringer 1967 : D. G. Mitten, S. F. Doeringer, *Master bronzes from the classical world*, Philipp von Zabern, Mayence, 1967.
- Mohamed, Darweesh 2012 : W. Mohamed, S. Darweesh, Ancient egyptian black-patinated copper alloys, *Archaeometry*, 54, 1, 2012, p. 175-192.
- Mohen, Olivier 1989 : J.-P. Mohen, L. Olivier, *Archéologie de France : 30 ans de découvertes*, Réunion des musées nationaux, Paris, 1989.
- Mols 1999 : S. T. A. M. Mols, *Wooden furniture in Herculaneum - Form, technique and function*, J.C. Gieben, Amsterdam, 1999.
- Monaco 1879 : D. Monaco, *Les monuments du Musée national de Naples*, Vincenzo Morano, Naples, 1879.
- Monaldini 1968 : E. Monaldini, *Chiusi e il museo etrusco*, Tipi Beta, Rome, 1968.
- Monna, Pensabene 1977 : D. Monna, P. Pensabene, *Marmi dell'Asia Minore*, Consiglio nazionale delle ricerche, Rome, 1977.
- Montel 2008 : S. Montel, *Recherches sur la présentation architecturale des groupes sculptés en Grèce antique*, thèse soutenue à l'Université Paris Ouest Nanterre, 2008.
- Montel 2014 : S. Montel, Espace, environnement architectural et rituels autour des statues dans les sanctuaires grecs, *Revue de l'histoire des religions*, 231, 4, 2014, p. 729-744.
- Montfaucon 1719a : B. de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Tome premier. Les dieux des Grecs & des Romains. Première partie. Les dieux du premier, du second & du troisième rang, selon l'ordre du temps*, Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, Michel Clousier, Jean-Geoffroy Nyon, Etienne Ganeau, Nicolas Gosselin, et Pierre-François Giffart, Paris, 1719.

- Montfaucon 1719b : B. de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Tome second, première partie. Le culte des Grecs & des Romains*, Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, Michel Clousier, Jean-Geoffroy Nyon, Etienne Ganeau, Nicolas Gosselin, et Pierre-François Giffart, Paris, 1719.
- Morel 2003 : J. Morel, Avenches/Rue du Pavé - Palais de Derrière la Tour, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 45, 2003, p. 175-180.
- Morel 2010 : J. Morel, Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 1. Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse, *Aventicum*, XVI, 2010.
- Morel-Deledalle 2014 : M. Morel-Deledalle, *Splendeurs de Volubilis. Bronzes antiques du Maroc et de Méditerranée*, MuCEM et Actes Sud, Arles, 2014.
- Morel-Deledalle 2015 : M. Morel-Deledalle, *Migrations divines*, MuCEM et Actes Sud, Arles, 2015.
- Moreno 1998 : P. Moreno, *I bronzi di Riace. Il maestro di Olimpia e i sette a Tebe*, Electa, Milan, 1998.
- Moretti 2011 : J.-C. Moretti, *Théâtre et société dans le Grèce antique*, Librairie générale française, Paris, 2011.
- Morvillez 1996 : E. Morvillez, Sur les installations de lits de table en sigma dans l'architecture domestique du Haut et du Bas-Empire, *Pallas*, 44, 1996, p. 119-158.
- Morvillez 2005a : E. Morvillez, *Klinai ou triclinium ?* Sur la permanence de l'utilisation du mobilier grec de banquet à l'époque romaine, *Mètis*, N.S. 3, 2005, p. 57-76.
- Morvillez 2005b : E. Morvillez, Sed nudo latere et parvis frons aerea lectis... Sur les dimensions des tapis en T+U et les types de lits employés, in H. Morlier (dir.), *La mosaïque gréco-romaine*, IX, École française de Rome, Rome, 2005, p. 1325-1334.
- Mouchot 1989 : D. Mouchot, *Nice-Cimiez, le Musée d'Archéologie*, Action culturelle Municipale, Nice, 1989.
- Moullou 2015 : D. Moullou, Lighting night-time activities in Antiquity, in M.E. Micheli, A. Santucci, *Lumina*, Edizioni ETS, Pise, 2015, p. 199-212.
- Mühlenbrock, Richter 2005 : J. Mühlenbrock, D. Richter, *Verschüttet vom Vesuv. Die letzten Stunden von Herculaneum*, Philipp von Zabern, Mayence, 2005.
- Muller-Dufeu 2002 : M. Muller-Dufeu, *La sculpture grecque. Sources littéraires et épigraphiques*, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002.
- Muller-Dufeu 2006 : M. Muller-Dufeu, Les couleurs du bronze dans les statues grecques, d'après les textes antiques, in A. Rouveret, S. Dubel, V. Naas, *Couleurs et matières dans l'Antiquité : textes, techniques et pratiques*, Éditions Rue d'Ulm et Presses de l'École normale supérieure, Paris, 2006, p. 93-102.
- Mulliez 2014 : M. Mulliez, *Le luxe de l'imitation : les trompe-l'oeil de la fin de la République romaine, mémoire des artisans de la couleur*, Centre Jean Bérard, Naples, 2014.
- Munsell 1975 : A. H. Munsell, *Munsell Soil Color Charts*, Munsell Color Company, Baltimore, 1975.

Musée Archéologique de Dijon 1976 : Musée Archéologique de Dijon, *La vigne et le vin : catalogue de l'exposition*, Musée archéologique, Dijon, 1976.

Musée archéologique du Département du Nord 2013 : Musée archéologique du Département du Nord (dir.), *Voyage à travers les collections de Bavay : histoires d'archéologie, 1780-1976*, Forum antique de Bavay, Bavay, 2013.

Musée des arts décoratifs 1957 : Musée des arts décoratifs, *Besançon: le plus ancien musée de France*, Musée des arts décoratifs, Paris, 1957.

Musée des beaux-arts et d'archéologie 1981 : Musée des beaux-arts et d'archéologie (dir.), *Bronzes antiques trouvés à Besançon*, Musée des beaux-arts, Besançon, 1981.

Musée du Château des ducs de Bretagne, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines 1985 : Musée du Château des ducs de Bretagne, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (dir.), *Archéologie sous-marine sur les côtes de France : vingt ans de recherche*, Musées du Château des ducs de Bretagne, Nantes, 1985.

Musée d'Histoire et d'Archéologie du Bastion Saint-André 1983 : Musée d'Histoire et d'Archéologie du Bastion Saint-André, *Dix ans d'archéologie sous-marine en Provence orientale et Corse*, Musée archéologique, Antibes, 1983.

Musée d'Histoire et d'Archéologie du Bastion Saint-André 1984 : Musée d'Histoire et d'Archéologie du Bastion Saint-André, *Objets métalliques sur les épaves antiques*, Musée archéologique, Antibes, 1984.

Musée-Parc Arkéos 2015 : Musée-Parc Arkéos, *Guide des collections*, Communauté d'agglomération du douaisis, Douai, 2015.

Musées de la ville de Lyon 1887 : Musées de la ville de Lyon, *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon*, Mougin-Rusand, Lyon, 1887.

Musti 2001 : D. Musti, *Il simposio nel suo sviluppo storico*, Gius. Laterza & Figli, Rome, 2001 (Biblioteca Essenziale Laterza, 34).

Mustilli 1950 : D. Mustilli, Botteghe di scultori, marmorarii, bronzieri e caelatores in Pompei, in *Pompeiana - Raccolta di studi per il secondo centenario degli scavi di Pompei*, Gaetano Macchiaroli Editore, Naples, 1950 (Biblioteca della parola del passato, 4), p. 206-229.

Nadeau 2010 : R. Nadeau, *Les manières de table dans le monde gréco-romain*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

Naumann-Steckner, von Tanja Raeder, Willer 1994 : F. Naumann-Steckner, M. von Tanja Raeder, F. Willer, Ein Kandelaber mit Akanthusranken?, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 629-638.

Ndiaye 2002 : E. Ndiaye, Barbaricus, un doublet poétique de barbarus chez les poètes épiques (Virgile, Lucain, Silius Italicus, Valérius Flaccus) ?, *Vita Latina*, 166, 2002, p. 53-71.

Nenna 1999 : M.-D. Nenna, *Les verres*, De Boccard, Paris, 1999 (Exploration archéologique de Délos, 37).

- Neugebauer 1932 : K. A. Neugebauer, Delische Betten – I. Typus und Chronologie, *Mitteilungen de Deutschen Archäologischen Instituts - Athenische Abteilung*, 57, 1932, p. 29-41.
- Newton 1871 : C. T. Newton, *Synopsis of the Contents of the British Museum, Department of Greek and Roman Antiquities: Bronze Room*, Trustees of the British Museum, Londres, 1871.
- Niccolini, Niccolini 1862 : F. Niccolini, F. Niccolini, *Le case ed i monumenti di Pompei. Disegnati e descritti*, Tome II, 3, Citadelles & Mazenod, Naples, 1862.
- Nicholls 1979 : R. V. Nicholls, A Roman Couch in Cambridge, *Archaeologia*, 106, 1979, p. 1-32.
- Nicole 1877a : G. Nicole, Thiasus, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome V, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 266-267.
- Nicole 1877b : G. Nicole, Satyri, Sileni, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome IV, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1090-1102.
- Nielsen 1998 : I. Nielsen, Royal Banquets: The Development of Royal Banquets and Banqueting Halls from Alexander to the Tetrarchs, in I. Nielsen, H. Sigismund Nielsen, *Meals in a Social Context. Aspects of the Communal Meal in the Hellenistic and Roman World*, Aarhus University Press, Aarhus, 1998, p. 102-133.
- Oettel 1991 : A. Oettel, *Bronzen aus Boscoreale in Berlin*, Staatliche Museum, Berlin, 1991.
- Oikonomos 1926 : G. P. Oikonomos, Bronzen von Pella, *Mitteilungen de Deutschen Archäologischen Instituts - Athenische Abteilung*, 51, 1926, p. 75-97.
- Oliver 1993 : A. Oliver, An incense burner in the form of an actor as a slave on an altar, in *Bronces y religion romana: Actas del XI Congreso Internacional de bronce antiguos. Madrid, mayo-junio 1990*, CSIC, Madrid, 1993, p. 331-336.
- Orrieux, Schmitt Pantel 1995 : C. Orrieux, P. Schmitt Pantel, *Histoire grecque*, Presses universitaires de France, Paris, 1995.
- Ortalli *et al.* 1989 : J. Ortalli, M. G. Maioli, A. M. Tanzi, G. Paruccini, L'arredo bronzeo dalla domus romana di Via Università, in *Modena dalle origini all'anno Mille. Studi di archeologia e storia*, Tome I, Edizioni Panini, Modène, 1989, p. 343-365.
- Osanna, Rescigno 2017 : M. Osanna, C. Rescigno, *Pompei e i Greci*, Electa Mondadori, Milan, 2017.
- Overbeck 1968 : J. Overbeck, *Pompeji in seinem Gebäuden, Alterthümern und Kunstwerken*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1968.
- Pace, Verger 2012 : R. Pace, S. Verger, Les plus anciens objets en bronze dans les sanctuaires de la Grande-Grèce et de la Sicile : le cas du Timpone Motta en Sybaritide et de Bitalemi à Gela, in M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, Paris, 2012.
- Packard 1952 : E. Packard, The Cleaning fo the Bronze Couch, *Journal of the Walters Art Gallery*, 15/16, 1952, p. 62-63 et 96.

- Paribeni 1932 : R. Paribeni, *Le terme di Diocleziano e il Museo Nazionale Romano*, La Libreria della Stato, Rome, 1932.
- Paris 1877 : P. Paris, Diana, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome II, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 130-157.
- Paris 1899 : P. Paris, Bulletin hispanique - l'âne de Silène - Ornement d'un bisellium de bronze trouvé en Espagne, *Revue des études anciennes*, tome 1, 1899, p. 245-248.
- Parisi Presicce, Rossini 2015 : C. Parisi Presicce, O. Rossini, *Nutrire l'Impero. Storie di alimentazione da Roma e Pompei*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2015.
- Paschetto 1912 : L. Paschetto, *Ostia, Colonia Romana*, Tipographia Poliglotta Vaticana, Rome, 1912.
- Pasqui 1897 : A. Pasqui, La villa pompeiana della Pisanella presso Boscoreale, *Monumenti antichi*, 7, 1897, p. 397-554.
- Pasqui 1907 : A. Pasqui, XI. S. Vittorino – Tomba d'età romana scoperta presso l'antica città di Amiternum, *Atti della R. Accademia dei Lincei, Notizie degli scavi di Antichità*, IV, 1907, p. 145-151.
- Pearl 1955 : R. M. Pearl, *How to Know the Minerals and Rocks*, McGraw-Hill Book Company, New York, 1955.
- Pelletier, Dory, Meyer 1994 : A. Pelletier, F. Dory, J.-C. Meyer, *Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres Ministère de la Culture et de la francophonie Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris, 1994.
- Pensabene 2013 : P. Pensabene, *I marmi nella Roma antica*, Carocci, Rome, 2013.
- Perlzweig 1961 : J. Perlzweig, Lamps of the Roman Period. First to seventh century after Christ, *The Athenian Agora*, VII, 1961.
- Perlzweig 1963 : J. Perlzweig, Lamps from the Athenian Agora, *Picture Book*, 9, 1963.
- Pernice 1900 : E. Pernice, Bronzen aus Boscoreale, *Archäologischer Anzeiger*, 1900, p. 178-198.
- Pernice 1925 : E. Pernice, *Gefässe und Geräte aus Bronze*, Verlag von Walter de Gruyter & Co., Berlin et Leipzig, 1925 (Die Hellenistische Kunst in Pompeji, IV).
- Pernice 1932 : E. Pernice, *Die Hellenistische Kunst in Pompeji. Hellenistische Tische, Zisternenmündungen, Beckenuntersätze, Altäre und Truhen*, Verlag von Walter de Gruyter & Co., Berlin et Leipzig, 1932.
- Pernicka, Eggert 1994 : E. Pernicka, G. Eggert, Die Zusammensetzung Der Bronzeobjekte von Mahdia, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1041-1061.
- Pernot 1994 : M. Pernot, Le bronze, ce n'est pas vert !, *Bulletin de liaison - Moulages, copies, fac-similés. Actes des IXèmes Journées des Restaurateurs en Archéologie*, 11, 1994, p. 149-161.

Pesando 2017 : F. Pesando, Ridefinire. Peristili, esedre, saloni, basiliche private: echi dell'architettura palaziale greca nelle case di Pompei ed Ercolano, in M. Osanna, C. Rescigno (dir.), *Pompei e i Greci*, Electa, Milan, 2017, p. 343-349.

Petersen 1892 : E. A. H. Petersen, Aphrodite, *Mittheilungen des Kaiserlich Deutschen Archaeologischen Instituts – Roemische Abtheilung*, VII, 1892, p. 32-80.

Petit 1980 : J. Petit, *Bronzes antiques de la collection Dutuit : grecs, hellénistiques, romains et de l'Antiquité tardive*, Les Presses artistiques, Paris, 1980.

Petrovsky 1994 : R. Petrovsky, Die Bronzegefäße, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 663-700.

Pettinau 1990 : B. Pettinau, L'illuminazione della domus: lucerne e candelabri, in L. Pirzio Birelli Stefaneli, *Il bronzo dei Romani. Arredo e suppellettile*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1990, p. 81-101.

Photos, Jones, Papadopoulos 1994 : E. Photos, R. E. Jones, T. Papadopoulos, The black inlay decoration on a Mycenaean bronze dagger, *Archaeometry*, 36, 2, 1994, p. 267-275.

Photos-Jones, Hall 2014 : E. Photos-Jones, A. J. Hall, *Eros, mercator and the cultural landscape of Melos in classical antiquity. The archaeology of the minerals industries of Melos*, Pottingair Press, Glasgow, 2014.

Picard 1926 : C. Picard, *La Sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*, Libr. Renouard, Paris, 1926 (Manuels d'Histoire de l'Art).

Picard 1927 : C. Picard, *Art archaïque (suite) : Les Trésors « ioniques »*, De Boccard, Paris, 1927 (Fouilles de Delphes, 4).

Picard 1939 : C. Picard, *Manuel d'Archéologie grecque. La sculpture. Période classique - V^e siècle*, Éditions Auguste Picard, Paris, 1939.

Picard 1947 : C. Picard, À travers les musées et les sites de l'Afrique du Nord. Recherches archéologiques - Maroc, *Revue Archéologique*, 27, 1947, p. 173-239.

Picard 1950 : C. Picard, Le bronze « amazonien » de Bavai, *Revue des études latines*, XXVII, 1950, p. 110-115.

Picard 1955 : C. Picard, Lampes de bronze alexandrines à Volubilis et Banasa (Maroc), *Revue Archéologique*, XLV, 1955, p. 63-68.

Piccardo 2003 : P. Piccardo, Microscopie optique des produits de corrosion, in *École thématique interdisciplinaire sur la couleur des matériaux : le métal*, Ôkhra, Roussillon, 2003, p. 1-9.

Piccot-Boube 1960a : C. Piccot-Boube, Les lits de bronze de Maurétanie Tingitane, *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, IV, 1960, p. 189-286.

Piccot-Boube 1960b : C. Piccot-Boube, Lampes de bronze du Maroc, *Extrait du Bulletin d'Archéologie Marocaine*, IV, 1960, p. 459-466.

Picon, Condamin, Boucher 1966 : M. Picon, J. Condamin, S. Boucher, Recherches techniques sur des bronzes de Gaule romaine, *Gallia*, fasc. 1, XXIV, 1966, p. 189-215.

- Picon, Condamin, Boucher 1967 : M. Picon, J. Condamin, S. Boucher, Recherches techniques sur des bronzes de Gaule romaine, II, *Gallia*, fasc. 1, XXV, 1967, p. 153-168.
- Picon, Condamin, Boucher 1968 : M. Picon, J. Condamin, S. Boucher, Recherches techniques sur des bronzes de Gaule romaine, III, *Gallia*, fasc. 1, XXVI, 1968, p. 245-278.
- Pietri 1971 : C. Pietri, Informations archéologiques. Circonscription du Nord et Picardie, *Gallia*, XXIX, 1971, p. 219-233.
- Piganiol 1942 : A. Piganiol, Pièce d'applique provenant de Volubilis, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1938-1940, 1942, p. 448-450.
- Pirzio Biroli Stefanelli 1990 : L. Pirzio Biroli Stefanelli (dir.), *Il bronzo dei Romani : arredo e suppellettile*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1990.
- Podvin 2011 : J.-L. Podvin, *Luminaire et cultes isiaques*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2011 (Monographies instrumentum, 38).
- Pollino 1975 : A. Pollino, L'épave Fourmigue, dans le Golfe-Juan, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, IV, 1975, p. 71-81.
- Potter 2015 : D. Potter, The scent of Roman dining, in M. Bradley (dir.), *Smell and the Ancient Senses*, Routledge et Taylor & Francis Group, Londres et New York, 2015, p. 120-132.
- Poux 2015 : M. Poux, Banquet gaulois et symposium méditerranéen : rétrospective et perspectives, in A. Esposito, S. Wirth, *Autour du banquet. Modèles de consommation et usages sociaux*, Presses Universitaires de Dijon, Dijon, 2015, p. 283-306.
- Pozzi et al. 1989 : E. Pozzi, R. Cantilena, E. La Rocca, U. Pannuti, L. Scatozza, *Le Collezioni del Museo Nazionale di Napoli. La scultura greco-romana, le sculpture antiche della collezione Farnese, le collezioni monetali, le oreficerie, la collezione glittica*, De Luca, Rome, 1989.
- Pugliese Carratelli 1990a : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : pitture e mosaici. Regio I : Parte prima*, Tome I, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1990.
- Pugliese Carratelli 1990b : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : pitture e mosaici. Regio I : Parte seconda*, Tome II, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1990.
- Pugliese Carratelli 1991 : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : pitture e mosaici. Regiones II, III, V*, Tome III, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1991.
- Pugliese Carratelli 1993 : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : pitture e mosaici. Regio VI : Parte prima*, Tome IV, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1993.
- Pugliese Carratelli 1994 : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : pitture e mosaici. Regio VI : Parte seconda*, Tome V, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1994.
- Pugliese Carratelli 1996 : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : pitture e mosaici. Regiones VI : Parte III e VII : Parte I*, Tome VI, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1996.

Pugliese Carratelli 1997 : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : peintures et mosaïques. Régio VII : Partie seconde*, Tome VII, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 1997

Pugliese Carratelli 2003 : G. Pugliese Carratelli, *Pompei : peintures et mosaïques. Régio IX : Partie III*, Tome X, Istituto della enciclopedia italiana, Fondata da Giovanni Treccani, Rome, 2003.

Quantin 2005 : F. Quantin, Le dieu Pan au féminin à Bouthrôtos : une influence italienne?, in E. Deniaux (dir.), *Le canal d'Otrante et la Méditerranée antique et médiévale. Colloque organisé à l'Université de Paris X - Nanterre (20-21 novembre 2000)*, Edipuglia, Bari, 2005, p. 67-79.

Quentin 2005 : E. Quentin, Gros plan : Une palette de techniques pour colorer la matière métallique, *Fèvres*, 13, 2005, p. 9-29.

Queyrel 2016 : F. Queyrel, *La sculpture hellénistique : formes, thèmes et fonctions*, Picard, Paris, 2016.

Rabeisen 2015 : E. Rabeisen, Bronzes figurés de Lyon. Les secrets d'un moule de bronzier intact, in *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Actes de la table ronde européenne instrumentum, Lyon (F, Rhône), 18-20 octobre 2012*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2015 (Monographies Instrumentum, 51), p. 625-638.

Rafanelli 2017 : S. Rafanelli, L'Efebo di Via dell'Abbondanza, *Archeologia Viva*, XXXVI, 183, 2017, p. 32-39.

Raina 2003 : G. Raina, Considerazioni sul vocabolario greco del colore, in S. Beta, M.M. Sassi (dir.), *I colori nel mondo antico. Esperienze linguistiche a quadri simbolici. Atti della giornata di studio, Siena, 28 marzo 2001*, Edizioni Cadmo, Fiesole, 2003, p. 25-39.

Rama 1995 : J.-P. Rama, *Le bronzes d'art et ses techniques*, H. Vial, Dourdan, 1995.

Ranieri Panetta et al. 2012 : M. Ranieri Panetta, S. De Caro, P. G. Guzzo, V. Sampaolo, S. Adamo Muscettola, A. Ciarallo, A. D'Ambrosio, E. De Carolis, E. Lo Cascio, E. Savino, A. Storchi Marino, M. Taliercio Mensitieri, A. Varone, A. De Luca, *Pompéi - Histoire, vie et art de la ville enterrée*, Ed. White Star, Verceil, 2012.

Ransom 1905 : C. L. Ransom, *Studies in ancient furniture : Couches and beds of the Greeks, Etruscans and Romans*, Chicago, University of Chicago Press, 1905.

Raux, Widehen 2015 : S. Raux, N. Widehen Marie-Dominiqueagnès, Les supports de pinces doubles en bronze dans l'Antiquité : instruments de peinture ou de dorure ?, in *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Actes de la table ronde européenne instrumentum, Lyon (F, Rhône), 18-20 octobre 2012*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2015 (Monographies Instrumentum, 51), p. 679-697.

Rebière, Mielcarek 2014 : J. Rebière, F. Mielcarek, *Restauration d'objets du Musée archéologique de Rabat*, LC2R, Draguignan, 2014.

Reeder et al. 1988 : E. D. Reeder, B. S. Ridgway, A. F. Stewart, R. S. Bagnall, B. Barr-Sharrar, *Hellenistic art in the Walters Art Gallery*, The Trustees of the Walters Art Gallery et Princeton University Press, Baltimore, 1988.

- Reiche *et al.* 2013 : I. Reiche, K. Müller, M. Albéric, O. Scharf, A. Wähning, A. Bjeoumikhov, M. Radtke, R. Simon, Discovering Vanished Paints and Naturally Formed Gold Nanoparticles on 2800 Years Old Phoenician Ivories Using SR-FF-MicroXRF with the Color X-ray Camera, *Analytical Chemistry*, 2013.
- Reinach 1877 : S. Reinach, Elephas, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome II, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 536-544.
- Reinach 1894 : S. Reinach, *Antiquités Nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Firmin-Didot, Paris, 1894.
- Reinach 1898 : S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine, Tome II. Sept mille statues antiques*, E. Leroux, Paris, 1898.
- Reinach 1904 : S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine, Tome III. Deux mill six cent quarante statues antiques*, E. Leroux, Paris, 1904.
- Reinach 1906 : S. Reinach, Nouvelles des fouilles de M. le commandant Espérandieu à Alesia, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 50, 3, 1906, p. 201-203.
- Reinach 1910 : S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine, Tome IV. Quatre mille statues antiques*, E. Leroux, Paris, 1910.
- Reinach 1924 : S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine, Tome V. Deux mille trois cent quatre-vingt statues*, E. Leroux, Paris, 1924.
- Reinach 1930 : S. Reinach, Courrier de l'Art antique, *Gazette des Beaux-Arts*, 72, 1, 1930, p. 141-157.
- Reinsberg 1980 : C. Reinsberg, *Studien zur hellenistischen Toreutik. Die antiken Gipsabgüsse aus Memphis*, Gerstenberg Verlag, Hildesheim, 1980.
- Rémy 2004 : B. Rémy (dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.), V, 1, Vienne*, CNRS Éditions, Paris, 2004 (Gallia, 44).
- Reynolds 1994 : J. Reynolds, Experimental Archaeology: a Perspective for the future, *The Reuvens Lecture, Stichting voor de Nederlandse Archeologie*, 5, 1994, p. 1-16.
- Reynolds 1999 : J. Reynolds, The nature of experiment in Archaeology, in A. Harding (dir.), *Experiment and Design: Archaeological Studies in Honour of John Coles*, Oxbow Books, Oxford, 1999, p. 156-162.
- Richter 1930 : G. M. A. Richter, *Animals in greek sculpture: a survey*, Oxford University Press et Humphrey Milford, Oxford et Londres, 1930.
- Richter 1950 : G. M. A. Richter, *The sculpture and sculptors of the Greeks*, New Haven, Yale University Press, 1950.
- Richter 1957 : G. M. A. Richter, Were there Greek Armaria?, in *Hommages à Waldemar Deonna*, Latomus, Bruxelles, 1957 (Collection Latomus, XXVIII), p. 418-423.
- Richter 1959 : G. M. A. Richter, *A Handbook of greek art: Architecture. Sculpture. Gems. Coins Jewellery, Metalware. Pottery and vase painting. Glass. Furniture. Textiles. Paintings and mosaics*, The Phaidon Press, Londres, 1959.

- Richter 1966 : G. M. A. Richter, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*, The Phaidon Press, London, 1966.
- Rizzo 1933 : G. E. Rizzo, *La base di Augusto (Sorrento, Museo Correale di Terranova)*, Museo Correale, Naples, 1933.
- Robcis *et al.* 2017 : D. Robcis, S. Descamps-Lequime, N. Pingaud, B. Mille, Dorure et redorure de la statuaire antique en bronze : une nouvelle lecture de l'Apollon de Lillebonne, *Technè*, 45, 2017, p. 101-113.
- Robiou 1867 : F. Robiou, *Chefs-d'oeuvre de l'art antique - Première série : Monuments de la vie des Anciens*, A. Lévy, Paris, 1867.
- Rolland 1965 : H. Rolland, Bronzes antiques de Haute Provence (Basses-Alpes, Vaucluse), *Gallia*, XVIII^e supplément, 1965.
- Roller 2006 : M. B. Roller, *Dining Posture in Ancient Rome. Bodies, Values and Status*, Princeton University Press, Princeton et Oxford, 2006.
- Rolley 1967 : C. Rolley, Les Arts mineurs grecs - Les bronzes, *Monumenta graeca et romana*, V, fasc. 1, 1967.
- Rolley 1977 : C. Rolley, *Les trépieds à cuve clouée*, De Boccard, Paris, 1977 (Fouilles de Delphes, 5).
- Rolley 1983 : C. Rolley, *Les bronzes grecs*, Office du livre, Fribourg, 1983.
- Rolley 1994 : C. Rolley, *La sculpture grecque. I. Des origines au milieu du V^e siècle*, Picard, Paris, 1994.
- Rolley, Mille, Rossetti 2012 : C. Rolley, B. Mille, L. Rossetti, Les deux statues d'enfant en bronze (Cap d'Agde) : étude iconographique et technique, in M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, INHA, Paris, 2012.
- Romano 2003 : E. Romano, Il lessico latino dei colori: il punto sulla situazione, in *I colori nel mondo antico. Esperienze linguistiche a quadri simbolici. Atti della giornata di studio, Siena, 28 marzo 2001*, Edizioni Cadmo, Fiesole, 2003, p. 41-53.
- Rosa, Brizio 1873 : P. Rosa, E. Brizio, *Sulle scoperte archeologiche della città e provincia di Roma, negli anni 1871-72*, Regia Tipographia, Rome, 1873.
- Rosi Bonci 1979 : L. Rosi Bonci, Resti di *klinai* in bronzo da Arna, in *Nuovi quaderni dell'Istituto di archeologia dell'Università di Perugia. I Studi in onore di Filippo Magi*, E.U.Coop, Pérouse, 1979, p. 181-200.
- Rossetti, Memet 2003 : L. Rossetti, J.-B. Memet, La conservation, Restauration des deux bronzes, in *Mystère des bronzes antiques*, Musée de l'Éphèbe, Le cap d'Agde, 2003, p. 60-61.
- Rougemont 2013 : G. Rougemont, L'oracle de Delphes : quelques mises au point, *Kernos. Revue internationale et pluridisciplinaire de religion grecque antique*, 26, 2013, p. 45-58.
- Rousséva-Slokoska 1994 : L. Rousséva-Slokoska, Appliques de Bronze Antiques de Chars Provenant de Pautalia / Sur le Problème de la Reconstitution, *Akten der 10. Internationalen Tagung über antike Bronzen*, 1994, p. 387-397.

- Roux, Barré 1876 : A. Roux, L. Barré, *Herculanum et Pompéi – Recueil général des peintures, bronzes, mosaïques, etc.*, Tome VII, Firmin-Didot, Paris, 1876.
- Ruesch 1929 : A. Ruesch, *Museo Nazionale di Napoli – Estratto della Guida*, Richter & C. Naples, 1929.
- Saglio 1877a : E. Saglio, Abacus, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1-4.
- Saglio 1877b : E. Saglio, Arca, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 362-364.
- Saglio 1877c : E. Saglio, Armarium, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 432-433.
- Saglio 1877d : E. Saglio, Bibliotheca, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 707-709.
- Saglio 1877e : E. Saglio, Bisellium, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 712.
- Saglio 1877f : E. Saglio, Pulvinus, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome IV, 1, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 766-767.
- Saglio 1877g : E. Saglio, Candela, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 869.
- Saglio 1877h : E. Saglio, Candelabrum, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 869-875.
- Saglio 1877i : E. Saglio, Cartibulum, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 929.
- Saglio 1877j : E. Saglio, Cera, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1019-1020.
- Saglio 1877k : E. Saglio, Chrysographia, in C.-V. Daremberg, E. Saglio (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1134-1138.
- Saglio 1877l : E. Saglio, Cortina, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome I, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1540.
- Saladino, Formigli 2012 : V. Saladino, E. Formigli, Il ritratto di Seuthes III, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 127/128, 2012, p. 125-206.
- Salza Prina Ricotti 1979 : E. Salza Prina Ricotti, Forme speciali di triclini, *Cronache Pompeiane*, V, 1979, p. 102-149.
- Sanchez, Chenet 1914 : A. Sanchez, G. Chenet, A propos du Silène d'Alesia, *Pro Alesia : Revue mensuelle des fouilles d'Alise et des questions relatives à Alesia*, V, 1914, p. 860-863.
- Sanidas 2013 : G. M. Sanidas, *La production artisanale en Grèce. Une approche spatiale et topographique à partir des exemples de l'Attique et du Péloponnèse du VII^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2013 (Collection Archéologie et Histoire de l'art, 33).

Sapelli Ragni 2008 : M. Sapelli Ragni, *Tra luce e tenebre. Letti funerari in osso da Lazio e Abruzzo*, Electa, Milan, 2008.

Sassi 2003 : M. M. Sassi, Il problema della definizione antica del colore, fra storia e antropologia, in S. Beta, M.M. Sassi (dir.), *I colori nel mondo antico. Esperienze linguistiche a quadri simbolici. Atti della giornata di studio, Siena, 28 marzo 2001*, Edizioni Cadmo, Fiesole, 2003, p. 9-23.

Sauron 1979 : G. Sauron, Les modèles funéraires classiques de l'art décoratif néo-attique au I^{er} siècle avant J.-C., *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 91, 1, 1979, p. 183-236.

Sauron 1982 : G. Sauron, Discours symbolique et formes décoratives à Rome à l'époque augustéenne : problèmes de méthode, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 94, 2, 1982, p. 699-713.

Sauron 1998 : G. Sauron, *La grande fresque de la Villa des Mystères à Pompéi. Mémoires d'une divote de Dionysos*, Picard, Paris, 1998.

Sauron 2000 : G. Sauron, *L'histoire végétalisée - ornement et politique à Rome*, Picard, Paris, 2000.

Sauron 2007 : G. Sauron, *La peinture allégorique à Pompéi. Le regard de Cicéron*, Picard, Paris, 2007.

Sauron 2009 : G. Sauron, *Les décors privés des Romains : dans l'intimité des maîtres du monde*, Picard, Paris, 2009.

Sauron 2013 : G. Sauron, *L'art romain : Des conquêtes aux guerres civiles*, Tome II, Picard, Paris, 2013.

Scagliarini Corlàita 2009 : D. Scagliarini Corlàita, Affreschi, mosaici, marmi: il lusso nella decorazione delle pareti e dei pavimenti, in *Luxus: il piacere della vita nella Roma Imperiale*, Istituto poligrafico e zecca dello stato, Turin, 2009, p. 438-445.

Schefold 1960 : K. Schefold, *Meisterwerke griechischer Kunst*, Benno Schwabe & Co, Bâle, 1960.

Schindler 1980 : R. Schindler, *Führer durch das Landesmuseum Trier*, Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseums Trier, Trier, 1980.

Schneider 1994 : G. Schneider, Polarisationsmikroskopische Untersuchung einiger Gußkernproben, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1063-1066.

Schuchhardt 1978 : W. H. Schuchhardt, Relief mit Pferd und Negerknaben im National Museum in Athen N. M. 4464, *Antike Plastik*, XVII, 1978, p. 75-99.

Schumacher 1890 : K. Schumacher, *Beschreibung der Sammlung antiker Bronzen*, J. Bielefeld's Verlag, Karlsruhe, 1890.

Schütz s.d. : J.-L. Schütz, *Trépied et candélabre*, Institut Archéologique Liégeois, s.d.

Schwab *et al.* 2008 : R. Schwab, G. Eggert, E. Pernicka, F. Willer, Zu den Bronzefunden aus dem Schiffswrack von Mahdia. Alte Proben, neue Untersuchungen, *Bonner Jahrbücher*, 208, 2008, p. 5-28.

- Schwendemann 1921 : K. Schwendemann, Der Dreifuss. Ein Formen und Religionsgeschichtlicher Versuch, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, XXXVI, 1921, p. 98-185.
- Scott 1991 : D. A. Scott, *Metallography and Microstructure of Ancient and Historic Metals*, The J. Paul Getty Trust, Malibu, 1991.
- Segall 1965 : B. Segall, Alexandria und Tarent. Eine tarentinische fundgruppe, *Archäologischer Anzeiger*, 3, 80, 1965, p. 553-588.
- Segenni 1985 : S. Segenni, *Amiternum e il suo territorio in età romana*, Giardini Editori, Pise, 1985.
- Seiterle 1982 : G. Seiterle, Ein hellenistisches Bronzestück im Basler Antikenmuseum, *Antike Kunst*, 25, 1982, p. 62-65.
- Sestieri 1951 : P. C. Sestieri, Alla ricerca di Phradmon, *Archeologia Classica*, III, fasc. 1, 1951, p. 13-32.
- Seure 1901 : G. Seure, Voyage en Thrace : Établissement scythiques dans la Thrace. Tumuli et chars thraco-scythes, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 25, 1, 1901, p. 156-220.
- Seure 1925 : G. Seure, Chars thraces, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 49, 1, 1925, p. 347-437.
- Siebert 1973 : G. Siebert, Mobilier délien en bronze, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Suppl. 1, 1973, p. 555-587.
- Siebert 1975 : G. Siebert, Rapports sur les travaux de l'École Française en 1974. Délos. Le quartier de Skardhana, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 99, 1975, p. 716-723.
- Siebert 1976 : G. Siebert, Rapports sur les travaux de l'École Française en 1975. Délos. Le quartier de Skardhana, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 100, 1976, p. 799-822.
- Siebert 1979 : G. Siebert, Sur deux appliques de lit déliennes en bronze, *Cahiers d'Archéologie Romande*, 17, 1979, p. 173-176.
- Siebert 2001 : G. Siebert, *L'îlot des Bijoux, l'îlot des Bronzes et la Maison des Sceaux. I. Topographie et Architecture*, De Boccard, Paris, 2001 (Exploration archéologique de Délos, 38).
- Simonett 1939 : C. Simonett, Die Römischen Bronzestuetten der Schweiz, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 54, 1939, p. 474-542.
- Slavazzi 2001 : F. Slavazzi, L'arredo delle domus norditaliche dall'età tardorepubblicana alla media età imperiale, in *Abitare in Cisalpina. L'edilizia privata nella città e nel territorio in età romana. Atti della XXXI Settimana di Studi Aquileiesi 23-26 maggio 2000*, Editreg srl, Trieste, 2001 (Antichità Altoadriatiche, XLIX), p. 127-139.
- Smith 1920 : A. H. Smith, *A Guide of the Exhibition Illustrating Greek and Roman Life*, Printed by Order of the Trustees, Londres, 1920.
- Smith, Hutton 1908 : C. H. Smith, C. A. Hutton, *Catalogue of the Antiquities (Greek, Etruscan and Roman) in the Collection of the late Wyndham Francis Cook*, Metchim & Son, Londres, 1908.

Sobottka-Braun 1994 : U. Sobottka-Braun, Rekonstruktion der Klinen, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 999-1006.

Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord 1807 : Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, *Explication des divers objets en peinture, histoire naturelle, antiquités, médailles, et instruments de physique, qui composent le muséum de la ville de Douay*, Impr. de Villette, Douai, 1807.

Société nationale des antiquaires de France 1862 : Société nationale des antiquaires de France, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Société nationale des antiquaires de France, Paris, 1862.

Soprano 1950 : P. Soprano, I triclini all'aperto di Pompei, in *Pompeiana - Raccolta di studi per il secondo centenario degli scavi di Pompei*, Gaetano Macchiaroli Editore, Naples, 1950 (Biblioteca della parola del passato, 4), p. 288-310.

Spinazzola 1928 : V. Spinazzola, *Le arti decorative in Pompei e nel Museo Nazionale di Napoli*, Casa editrice d'arte Bestetti e Tumminelli, Milan, Rome, Venise et Florence, 1928.

Stefani 2003 : G. Stefani, *Menander. La Casa del Menandro di Pompei*, Electa, Milan, 2003.

Steingräber 1979 : S. Steingräber, *Etruskische möbel*, Giorgio Bretschneider, Rome, 1979.

Stock, Giunilia-Mair 2002 : S. Stock, A. Giunilia-Mair, The Roman *Triclinium* Frames in the Royal Ontario Museum Toronto (Canada), in *I Bronzi Antichi : Produzione e tecnologia. Atti del XV Congresso Internazionale sui Bronzi Antichi*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002 (Monographies instrumentum, 21), p. 559-562.

Stuart Jones 1968 : H. Stuart Jones, *A catalogue of the ancient sculptures preserved in the municipal collections of Rome – The sculptures of the Palazzo dei Conservatori*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1968.

Stuveras 1969 : R. Stuveras, *Le Putto dans l'art romain*, Latomus, Bruxelles, 1969 (Collection Latomus, 99).

Svoronos 1908 : J. N. Svoronos, *Das Athener National Museum*, Beck & Barth, Athènes, 1908.

Szzyrmer 1995 : M. Szzyrmer, Les sources épigraphiques sur l'artisanat punique, in *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Production et exportations africaines. Actualités archéologiques*, Éditions du CTHS, Paris, 1995, p. 13-26.

Tarradell 1959 : M. Tarradell, *Lixus - Historia de la Ciudad : Guia de las ruinas y de la seccion de Lixus del museo arqueologico de Tetuan*, Instituto Muley el-Hassan, Tetuan, 1959.

Tarradell 1960 : M. Tarradell, *Historia de Marruecos : Marruecos punico*, Cremades, Tetuan, 1960.

Tassinari 2001 : S. Tassinari, Un moment-clé de la chaîne opératoire de la fonte à la cire perdue des anses de vases : le façonnage de la cire, in J.-P. Brun, P. Jockey (dir.), *Techniques et sociétés en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose et Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Paris et Aix en Provence, 2001 (L'atelier méditerranéen), p. 479-494.

Tassinari 2012 : S. Tassinari, Digressions autour de vases domestiques en bronze, in M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, INHA, Paris, 2012.

- Tchernia, Brun 1999 : A. Tchernia, J.-P. Brun, *Le vin romain antique*, Glénat, Grenoble, 1999.
- Testa 1989 : A. Testa, *Candelabri e Thymiateria*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1989.
- The J. Paul Getty Museum 2002 : The J. Paul Getty Museum, *Handbook of the Antiquities Collection*, J. Paul Getty Museum, Los Angeles, 2002.
- Thiersch (von) 1860 : F. Thiersch (von), *Catalog der Antiken-Sammlung*, In Commission der Kaiser'schen Buchhandlung, Munich, 1860.
- Thompson 1957 : H. A. Thompson, Activities in the Athenian Agora: 1956, *Hesperia*, 26, 1957, p. 99-107.
- Thouvenot 1927 : R. Thouvenot, *Catalogue des figurines et objets de bronze du musée archéologique de Madrid, Tome I. Bronzes grecs et romains*, De Boccard, Paris, 1927 (Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes Hispaniques, fasc. XII, 1).
- Thouvenot 1948 : R. Thouvenot, Buste-applique trouvé à Volubilis, *Revue Archéologique*, 31/32, 2, 1948, p. 1000-1007.
- Thouvenot 1949 : R. Thouvenot, *Volubilis*, Les Belles Lettres, Paris, 1949.
- Thouvenot 1954a : R. Thouvenot, Les maisons de Banasa, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 11, 1954, p. 46-57.
- Thouvenot 1954b : R. Thouvenot, Petit personnage bachique, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 11, 1954, p. 66-67.
- Thouvenot 1954c : R. Thouvenot, Ornaments de « Klines », *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 11, 1954, p. 68-73.
- Thouvenot 1954d : R. Thouvenot, Ornement de candélabre, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 11, 1954, p. 87-90.
- Thouvenot 1954e : R. Thouvenot, Lampes en bronze, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 10, 1954, p. 217-226.
- Tilloi d'Ambrosi 2017 : D. Tilloi d'Ambrosi, *L'Empire romain... par le menu*, Arkhê, Paris, 2017.
- Tiverios, Tsiafakis 2002 : M. Tiverios, D. Tsiafakis, *Color in ancient Greece. The Role of Color in Ancient Greek Art and Architecture (700-31 B.C.)*, Aristoteleio Panepistimo et Idruma Meletôn Lampraki, Thessalonique, 2002.
- Tkaczow 1971 : B. Tkaczow, Fragment of a Child's Sarcophagus from Wilanów, *Études et Travaux*, 5, 1971, p. 117-124.
- Tondriau 1950 : J. Tondriau, La Dynastie Ptolémaïque et la Religion Dionysiaque, *Chronique d'Égypte*, 49, 1950, p. 283-316.
- Tonkova 1994 : M. Tonkova, Vestiges d'ateliers d'orfèvrerie thraces des V^e-III^e s. av. J.-C., in *Helis III - Part one: Culture and religion in northeastern Thrace*, Archaeological Museum and Institute Bulgarian Academy of Sciences, History Museum – Ispereh, Sofia, 1994, p. 175-214.

Torelli 2007 : M. Torelli, *Le strategie di Kleitias. Composizione e programma figurativo del vaso François*, Electa, Milan, 2007.

Tortorella 1981 : S. Tortorella, Le lastre Campana. Problemi di produzione e di iconografia, in *L'Art décoratif à Rome à la fin de la République et au début du principat. Table ronde de Rome (10-11 mai 1979)*, École française de Rome, Rome, 1981 (Collection de l'École française de Rome, 55), p. 61-100.

Tortorella 2014 : S. Tortorella, Le luxe dans la vie privée, in *Auguste*, Réunion des musées nationaux - Grand Palais, Paris, 2014, p. 194-203.

Tortorici 1993 : E. Tortorici, Curia Iulia, in E.M. Steinby, *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, Edizioni Quasar, Rome, 1993, p. 332-334.

Toubal 1995 : A. Toubal, Les mines et carrières en Numidie. Exploitations antiques, in *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Production et exportations africaines. Actualités archéologiques*, Editions du CTHS, Paris, 1995, p. 57-63.

Toutain 1877a : J. Toutain, Lampas, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 914.

Toutain 1877b : J. Toutain, Lucerna, lychnus, in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Tome III, 2, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 1320-1337.

Tréca 1881 : A. Tréca, *Catalogue de la collection d'antiquités romaines, gallo-romaines, du Moyen-Age et de la bibliothèque délaissées par M. A. Crapez ancien maire à Bavay (Nord), dont la vente aura lieu, à Bavay, en la maison mortuaire, les Jeudi 12 et Vendredi 13 mai 1881, à midi et demi précises, par le ministère de M. le Notaire Alfred Tréca, s.n., Bavay, 1881.*

Turcan 1972 : R. Turcan, Religion et politique dans l'affaire des Bacchanales. A propos d'un livre récent, *Revue de l'histoire des religions*, 181, 1, 1972, p. 3-28.

Valette-Cagnac 2005 : E. Valette-Cagnac, *Vtraque Lingua*. Critique de la notion de bilinguisme, in F. Dupont, E. Valette-Cagnac, *Façons de parler grec à Rome*, Belin, Paris, 2005, p. 7-35.

Valeur 2011 : B. Valeur, *La couleur dans tous ses éclats*, Belin, Paris, 2011.

Van Buren 1952 : A. W. Van Buren, Archaeological news - Italy, 1950-1951, *American Journal of Archaeology*, 56, 2, 1952, p. 131-141.

Van Buren 1963 : A. W. Van Buren, News Letter From Rome, *American Journal of Archaeology*, LXVII, 1963, p. 397-409.

Varone, Bearat 1997 : A. Varone, H. Bearat, Pittori romani al lavoro. Materiali, strumenti, tecniche: evidenze archeologiche e dati analitici di un recente scavo pompeiano lungo vie dell'Abbondanza (Reg. IX Ins. 12), in *Roman Wall Painting. Materials, Techniques, Analysis and Conservation. Proceedings of the International Workshop, Fribourg 7-9 March 1996*, Institute of Mineralogy and Petrography, Fribourg, 1997, p. 199-206.

Ventura, Giumlia-Mair 2002 : P. Ventura, A. Giumlia-Mair, Resti di arredo di età romana dal territorio di Pordenone: cornice in lega a base di rame con agemina, in *I Bronzi Antichi : Produzione e tecnologia. Atti del XV Congresso Internazionale sui Bronzi Antichi*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002 (Monographies instrumentum, 21), p. 554-558.

- Verger 1990 : S. Verger, Du dépôt métallique à la tombe fastueuse. L'enfouissement des objets de luxe à la fin de l'Âge du Bronze, in *Les premiers princes celtes (2000 à 750 avant J.-C.). Autour de la tombe de Saint-Romain-de-Jalionas, Isère*, Musée dauphinois, Grenoble, 1990, p. 53-71.
- Verger 2008 : S. Verger, Enterré dans le souvenir d'une maison. À propos du tumulus 4 de la nécropole Gießhübel-Talhau de la Heuneburg dans la haute vallée du Danube, in G. Bartoloni, G. Benedettini, *Sepolti tra i vivi = Buried among the living : evidenza ed interpretazione di contesti funerari in abitato : atti del convegno internazionale, Roma, 26-29 Aprile 2006*, Quasar, Rome, 2008 (Scienza dell'Antichità : storia archeologia antropologia, 14), p. 919-958.
- Verger *et al.* 2007 : S. Verger, P. Moyat, P. Pliska, A. Dumont, B. Mille, J.-F. Mariotti, P. Chantriaux, V. Langlet, Le dépôt de bronzes du site fluvial de La Motte à Agde, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 54, 2007, p. 85-171.
- Vermeule 1958a : C. Vermeule, Department of Classical Art, *Annual Report of the Museum of Fine Arts, Boston*, 83, 1958, p. 29-34.
- Vermeule 1958b : C. Vermeule, Some Recent Accessions, *Bulletin of the Museum of Fine Arts, Boston*, LVI, 305, 1958, p. 92-115.
- Vermeule 1958c : C. Vermeule, Greek Numismatic Art 400 BC-300 AD: Some General Remarks, *Greek, Roman, and Byzantine Studies*, 1, 2, 1958, p. 97-117.
- Veyne 1961 : P. Veyne, Vie de Trimalcion, *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 16, 2, 1961, p. 213-247.
- Veyne 1976 : P. Veyne, *Le Pain et le Cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Seuil, Paris, 1976.
- Veyne 2005 : P. Veyne, *L'Empire gréco-romain*, Seuil, Paris, 2005.
- Veyne 2016 : P. Veyne, *La Villa des Mystères à Pompéi*, Gallimard, Paris, 2016.
- Von Mercklin 1933 : E. Von Mercklin, Wagenschmuck aus der Römischen Kaiserzeit, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 48, 1933, p. 84-176.
- Voutiras 2011 : E. Voutiras, Religion et sanctuaires dans la Macédoine antique, *Dossiers d'Archéologie*, 347, 2011, p. 42-49.
- Wagon, Leroy 1937 : M. Wagon, S. Leroy, *Catalogue du Musée de Douai : section d'archéologie*, imp. A. Lunven, Douai, 1937.
- Walde Psenner 1983 : E. Walde Psenner, *I bronzetti figurati antichi del Trentino*, Assessorato alle attività culturali, Trento, 1983.
- Walker 1990 : S. Walker, *Roman art*, British Museum Press, Londres, 1990.
- Wallace-Hadrill 2010 : A. Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge University Press, Cambridge, 2010.
- Walter 1976 : H. Walter, Bronzes figurés antiques de la Haute-Saône, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, fasc. 1 et 2, XXVII, 1976, p. 197-284.

Walters 1899 : H. B. Walters, *Catalogue of the Bronzes in the Department of Greek, Roman and Etruscan Antiquities in the British Museum*, Trustees of the British Museum, Londres, 1899.

Walters 1914 : H. B. Walters, *Catalogue of the greek and roman lamps in the British museum*, British museum, London, 1914.

Warmenbol 2006 : E. Warmenbol, Sphinx. Les gardiens de l'Égypte, in *Sphinx, les gardiens de l'Égypte*, ING Belgique et Fonds Mercator, Bruxelles, 2006, p. 13-35.

Webster 1995 : T. B. L. Webster, *Monuments illustrating new comedy*, Institute of Classical Studies et University of London school of advanced study, Londres, 1995 (Bulletin of the Institute of Classical studies, 50).

Weiss 1821 : C. Weiss, *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la Chambre du roi, chevalier de son ordre, suivi de la description de son cabinet*, À la Librairie de Deis, Besançon, 1821.

Wiblé 2008 : F. Wiblé, *Martigny-la-Romaine*, Fondation Pierre Gianadda, Martigny, 2008.

Will 1976 : E. Will, Banquets et salles de banquet dans les cultes de la Grèce et de l'Empire romain, in *Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart*, De Boccard, Lausanne, 1976 (Cahiers d'archéologie romande, 5), p. 353-362.

Willer 1994 : F. Willer, Fragen zur intentionellen Schwarzpatina an den Mahdiabronzen, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 1023-1031.

Winifred Lamb 1929 : M. A. Winifred Lamb, *Greek and Roman Bronzes*, Methuen & Co, Londres, 1929.

Wolff 2007 : É. Wolff, Les couleurs dans le Satyricon de Pétrone et les Épigrammes de Martial, in J. Pigeaud (dir.), *La couleur, les couleurs. XI^{es} Entretiens de La Garenne-Lemot*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007, p. 91-102.

Wuilleumier 1928 : P. Wuilleumier, Mobilier de l'Afrique romaine, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 45, 1928, p. 123-149.

Wunderlich 1943 : S. A. Wunderlich, A bronze mule's head, *The Bulletin of the Cleveland Museum of Art*, 30, 9, 1943, p. 137-139.

Wünsche, Steinhart 2009 : R. Wünsche, M. Steinhart, *Sammlung James Loeb. James Loeb (1867-1933) - Antikensammler, Mäzen und Philanthrop*, Kunstverlag Josef Fink, Lindenberg im Allgäu, 2009 (Forschungen der Staatlichen Antikensammlungen und Glyptothek).

Wyler 2004 : S. Wyler, « Dionysos domesticus ». Les motifs dionysiaques dans les maisons pompéiennes et romaines (II^e s. av. - I^{er} s. ap. J.-C.), *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 116, 2, 2004, p. 933-951.

Wyler 2005 : S. Wyler, Le décor dionysiaque de la villa de la Farnésine : l'art de faire du grec à Rome, in *Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?*, Daedalus, Paris et Athènes, 2005 (Métis : Anthropologie des mondes grecs anciens. Histoire. Philologie. Archéologie).

Wyler 2007 : S. Wyler, *Les perceptions du dionysisme dans la Rome républicaine depuis la Deuxième Guerre Punique jusqu'à Auguste : étude littéraire et iconographique*, thèse de doctorat, thèse soutenue à l'Université Paris X - Nanterre, 2007.

Wyler 2011 : S. Wyler, L'acculturation dionysiaque : l'invention d'une altérité, in M. Simon (dir.), *Identités romaines. Conscience de soi et représentations de l'autre dans la Rome antique (IV^e siècle av. J.-C. - VIII^e siècle apr. J.-C.)*, Éditions Rue d'Ulm et Presses de l'École normale supérieure, Paris, 2011, p. 191-201.

Wyler 2012 : S. Wyler, Dionysiaca aurea: The development of Dionysian images from Augustus to Nero, *Neronia Electronica*, 2, 2012, p. 3-19.

Wyler 2015a : S. Wyler, Satyres à poil : les costumes de satyres dans les images grecques et romaines, *De la théâtralité du corps aux corps des Dieux dans l'Antiquité*, 2015, p. 75-89.

Wyler 2015b : S. Wyler, Frises dionysiaques dans la peinture romaine (I^{er} siècle av. - I^{er} apr. J.-C.) : de la citation à l'assimilation d'une imaginaire hellénistique, in P. Linant de Bellefonds, É. Prioux, A. Rouveret (dir.), *D'Alexandre à Auguste. Dynamiques de la création dans les arts visuels et la poésie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2015, p. 235-247.

Xenaki-Sakellariou, Chatziliou 1989 : A. Xenaki-Sakellariou, C. Chatziliou, « *Peinture sur métal* » à l'époque mycénienne : incrustation, damasquinage, niellure, Ekdotike Athenon, Athènes, 1989.

Zaccagnino 1998 : C. Zaccagnino, *Il Thymiaterion nel mondo greco : analisi delle fonti, tipologia, impieghi*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 1998.

Zaccaria Ruggiu 1995 : A. Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*, École française de Rome, Rome, 1995 (École française de Rome, 210).

Zaccaria Ruggiu 1998 : A. Zaccaria Ruggiu, Loca propria e loca communia: lo spazio tricliniare e il concetto di privato in Vitruvio, *Estratto da Archeologia veneta*, XXI-XXII, 1998, p. 185-204.

Zaccaria Ruggiu 2015 : A. Zaccaria Ruggiu, Il banquetto romano: da pubblico e privato. I luoghi della celebrazione, in A. Esposito, *Autour du « banquet ». Modèles de consommation et usages sociaux*, Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 2015, p. 385-405.

Zadoks-Josephus Jitta, Peters, van Es 1967 : A. N. Zadoks-Josephus Jitta, W. J. T. Peters, W. A. van Es, *Roman Bronze Statuettes from the Netherlands I - Statuettes Found North of the Limes*, Wolters-Noordhoff, Groningen, 1967 (Scripta archaeologica Groningana, 1).

Zadoks-Josephus Jitta, Peters, van Es 1969 : A. N. Zadoks-Josephus Jitta, W. J. T. Peters, W. A. van Es, *Roman Bronze Statuettes from the Netherlands II - Statuettes Found South of the Limes*, Wolters-Noordhoff, Groningen, 1969 (Scripta archaeologica Groningana, 2).

Zahan 1990 : D. Zahan, L'homme et la couleur, in J. Poirier (dir.), *Histoire des moeurs I. Les coordonnées de l'homme et la culture matérielle*, Gallimard, Paris, 1990, p. 115-180.

Zanella et al. 2017 : S. Zanella, L. Cavassa, N. Laubry, N. Monteix, G. Chapelin, A. Coutelas, A. Delvigne Ryko, M. Errera, L. Gerardin, B. Lemaire, R. Macario, F. Ortis, V. Pellegrino, G. Sachau-Carcel, Pompéi, Porta Ercolano : organisation, gestion et transformations d'une zone suburbaine, *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*, Les cités vésuviennes, 2017.

Zanker 1974 : P. Zanker, *Klassizistische Statuen*, Philipp von Zabern, Mayence, 1974.

Zanker 1989 : P. Zanker, *Augusto e il potere delle immagini*, Einaudi, Turin, 1989.

Zecchini 2016 : G. Zecchini, Ideologia sontuaria romana, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 128, 1, 2016, p. 21-27.

Zehnacker, Hallier 1964 : H. Zehnacker, G. Hallier, Les premiers thermes de Volubilis et le Maison à la Citerne, *Mélanges de l'École française de Rome*, 76-77, 1964.

Zimmer 1994 : G. Zimmer, Republikanisches Kunstverständnis: Cicero gegen Verres, in *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinland-Verlag GmbH, Cologne, 1994, p. 867-874.

Zimmer 2012 : G. Zimmer, Die Farbe des Metalls, in M. Denoyelle, S. Descamps-Lequime, B. Mille, S. Verger (dir.), « *Bronzes grecs et romain, recherches récentes* » - *Hommage à Claude Rolley*, INHA, Paris, 2012.

Zimmer 2013 : G. Zimmer, Sull'importanza della luce per i grandi bronzi antichi, in E. Formigli, *Colore e luce nella statuaria antica in bronzo*, L'Erma di Bretschneider, Rome, 2013, p. 55-59.

Zingg 2012 : E. Zingg, Eine späthellenistische Bettinschrift aus Gaziura im Pontos (?) im Museum zu Allerheiligen in Schaffhausen, *Epigraphica Anatolica*, 45, 2012, p. 161-196.

Bases de données en ligne (musées et autres collections publiques et privées)

American School of Classical Studies : <http://ascsa.net>

ASCSA I : ASCSA, *Agora Object: B 1182*.

Archaeological Museum of Pella (Odysseus) : <http://odysseus.culture.gr>

Odysseus I : Odysseus, *New Archaeological Museum of Pella*.

Bibliothèque nationale de France, Médailles et Antiques : <http://medaillesetantiques.bnf.fr>

BnF I : BnF, *Figure d'applique, « Buste de Diane » (bronze.140)*.

BnF II : BnF, *Figure d'applique, « Silène » (bronze.391)*.

BnF III : BnF, *Peson (bronze.393)*.

BnF IV : BnF, *Figure d'applique, « Buste de Silène » (bronze.394)*.

BnF V : BnF, *Figure d'applique, « Buste de Silène » (bronze.397)*.

BnF VI : BnF, *Figure d'applique, « Buste de Bacchante » (bronze.474)*.

BnF VII : BnF, *Figure d'applique, « Buste de Bacchante » (bronze.475)*.

BnF VIII : BnF, *Figure d'applique, « Buste de Bacchante » (bronze.478)*.

BnF IX : BnF, *Miroir, « Aphrodite au chevet d'Hélène après la naissance d'Hermione » (bronze.1284)*.

BnF X : BnF, *Intaille, « Amazone » (inv.58.1846b).*

BnF XI : BnF, *Cratère en calice « Poséidon et Thésée ».*

Collections des musées de la ville de Paris : <http://parismuseescollections.paris.fr>

Petit Palais I : Petit Palais, *Pyxis (CVA 382).*

Comte de Caylus, Recueil d'Antiquités : <http://caylus-recueil.huma-num.fr>

Caylus-recueil I : Caylus-recueil, *Ex-voto - Vieux faune ou Silène.*

Caylus-recueil II : Caylus-recueil, *Tête - Âne couronné de pampres.*

Deutsches Archäologisches Institut et Universität zu Köln (Arachne) : <https://arachne.uni-koeln.de/drupal/>

Arachne I : Arachne, 151929: *Bronzebeschlag von einer Klinenlehne, mit Maultierprotome und Satyrkopf.*

Arachne II : Arachne, 26610: *Kline mit bronzenen Beschlägen.*

Arachne III : Arachne, 4742:.

Arachne IV : Arachne, 39658: *Kline mit Bronzebeschlägen.*

Arachne V : Arachne, 16621: *Reliefierte Kline.*

Arachne VI : Arachne, 19294: *Kline (?)*.

Arachne VII : Arachne, 15220: *Sarkophagdeckel mit der liegenden Figur der Verstorbenen (Klinenmonument).*

Arachne VIII : Arachne, 152398: *Naiskos mit gelagertem Mann und sitzender Frau.*

Fondation Gandur pour l'Art : <http://fg-art.org>

FGA I : FGA, *Buste de Bacchus Taurus*, s. d.

FGA II : FGA, *Fulcrum en forme de tête de mule.*

FGA III : FGA, *Portelampe avec statuette d'Alexandre Hélios, fils de Marc-Antoine et Cléopâtre VII.*

Fondazione Museo Civico di Rovereto : <http://www.museocivico.rovereto.tn.it>

Fondazione MCR I : Fondazione MCR, *La villa romana di Isera.*

Fries Museum : <http://collectie.friesmuseum.nl>

Fries Museum I : Fries Museum, *Godenbeeld Bacchus.*

Musée du Louvre (Atlas) : <http://cartelfr.louvre.fr>

Louvre I : Louvre, *Éléments d'accousoir de lit (fulcrum) : protomes de mules.*

Louvre II : Louvre, *Candélabre porte-lampes.*

Louvre III : Louvre, *Lit.*

Louvre IV : Louvre, *Candélabre porte-lampe*.

Louvre V : Louvre, *Trépied pliant à bassin mobile*.

Louvre VI : Louvre, *Lampe piriforme à deux becs et protomé de cheval*.

Louvre VII : Louvre, *Pan, dieu protecteur des troupeaux et des bergers, retirant une épine du pied d'un satyre*.

Louvre VIII : Louvre, *Sarcophage, dit « Sarcophage des époux »*.

Louvre IX : Louvre, *Pélikè à figures rouges, Peintre de Pasithéa*.

Louvre X : Louvre, *Gobelets aux squelettes*.

Louvre XI : Louvre, *Coupe à figures noires, Peintre de Naucratis*.

Louvre XII : Louvre, *Coffre au nom de Mesrê*.

Louvre XIII : Louvre, *Coffret de Tchès*.

Musée royal de Mariemont (Artémis) : <http://collections.artemis.cfwb.be>

Musée royal de Mariemont I : Musée royal de Marimont, *Ac.320.B buste*.

Musei Capitolini : <http://www.museicapitolini.org>

Musei Capitolini I : Musei Capitolini, *Statua di Amazzone ferita firmata da Sosikles*.

Musei Capitolini II : Musei Capitolini, *Statua di Amazzone ferita*.

Museo Arqueológico Nacional (Red Digital de Colecciones de Museos de España) :
<http://ceres.mcu.es>

MAN I : MAN, *9790 Applique*.

MAN II : MAN, *FD/N/00694*.

MAN III : MAN, *11265 Copa de Aison*.

Museo Galileo (Vinum nostrum) : <https://exhibits.museogalileo.it/vinum>

Museo Galileo I : Museo Galileo, *Candelabrum*.

Museo Galileo II : Museo Galileo, *Triclinium couch*.

Museo Galileo III : Museo Galileo, *Monopodium*.

Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia : <http://www.villagiulia.beniculturali.it>

Villa Giulia I : Villa Giulia, *Il sarcofago degli Sposi*.

Museum of Fine Arts, Boston : <https://www.mfa.org>

MFA I : MFA, *Steelyard weight*.

MFA II : MFA, *Water jar (hydria) with myth of Danae and Perseus*.

MFA III : MFA, *Water jar (hydria)*.

MFA IV : MFA, *Two-handed jar (amphora) depicting Hephaistos polishing the shield of Achilles.*

MFA V : MFA, *Mantiklos « Apollo ».*

Rijkmuseum van Oudheden : <http://www.rmo.nl>

RMO Leyde s. d. : RMO Leyde, *I Sarcofaag van Simpelveld.*

RISD Museum : <https://risdmuseum.org/>

RISD Museum I : RISD Museum, *Couch decoration in the form of a horse's head.*

Staatliche Museen zu Berlin, Antikensammlung : <http://www.smb-digital.de>

Antikensammlung Berlin I : Antikensammlung Berlin, *Inv. Nr.: Misc. 8980 - Maultierprotome vom Fulcrum einer Kline.*

Antikensammlung Berlin II : Antikensammlung Berlin, *Inv. Nr.: Misc. 8903 - Vollständige Teile eines römischen Bettes (Kline).*

Antikensammlung Berlin III : Antikensammlung Berlin, *Inv. Nr.: Misc. 8851 - Römischer Kandelaber.*

Antikensammlung Berlin IV : Antikensammlung Berlin, *Inv. Nr.: F 3044 - Paestanischer rotfiguriger Kelchkrater.*

Antikensammlung Berlin V : Antikensammlung Berlin, *Inv. Nr.: F 2294 - Attisch-rotfigurige Schale: sog. "Erzgießerei-Schale."*

Antikensammlung Berlin VI : Antikensammlung Berlin, *Inv. Nr.: F 2415 - Attische Weinkanne.*

Antikensammlung Berlin VII : Antikensammlung Berlin, *VII Verwundete Amazone des Polyklet von Argos.*

The Baltimore Museum of Art : <http://artbma.org/>

BMA I : BMA, *Opora, Agros and Oinos at Dinner.*

The British Museum : <http://www.britishmuseum.org/>

British Museum I : British Museum, *Couch/bed.*

British Museum II : British Museum, *Lamp.*

British Museum III : British Museum, *Lamp.*

British Museum IV : British Museum, *Lamp.*

British Museum V : British Museum, *Bust*

British Museum VI : British Museum, *Furniture-fitting / bust.*

British Museum VII : British Museum, *Couch.*

British Museum VIII : British Museum, *Couch.*

British Museum IX : British Museum, *Couch.*

British Museum X : British Museum, *Couch.*

British Museum XII : British Museum, *Furniture-fitting*.

British Museum XII : British Museum, *Bust*.

British Museum XIII : British Museum, *Couch*

British Museum XIV : British Museum, *Bust*.

British Museum XV : British Museum, *XV Bust*.

British Museum XVI : British Museum, *Bust*.

British Museum XVII : British Museum, *Steelyard-weight / bust*.

British Museum XVIII : British Museum, *Lamp*.

British Museum XIX : British Museum, *Lamp*.

British Museum XX : British Museum, *Lamp-stand*.

British Museum XXI : British Museum, *Lamp-stand*.

British Museum XXII : British Museum, *Couch*.

British Museum XXIII : British Museum, *The Banquet Scene*.

British Museum XXIV : British Museum, *Table*.

British Museum XXV : British Museum, *Bell krater*.

British Museum XXVI : British Museum, *Calyx-krater*.

The Cleveland Museum of Art : <http://www.clevelandart.org>

The Cleveland Museum of Art I : The Cleveland Museum of Art, *Silenus Bust for a Couch*.

The Cleveland Museum of Art II : The Cleveland Museum of Art, *Mule-Head Attachment for a Couch*.

The George Ortiz Collection : <https://www.georgeortiz.com>

The George Ortiz Collection I : The George Ortiz Collection, *171. Mule's Head - Hellenistic*.

The J. Paul Getty Museum : <http://www.getty.edu>

The J. Paul Getty Museum I : The J. Paul Getty Museum, *Candelabrum*.

The J. Paul Getty Museum II : The J. Paul Getty Museum, *Thymiaterion in the Form of a Comic Actor Seated on an Altar and a Separate Theatrical Wig*.

The J. Paul Getty Museum III : The J. Paul Getty Museum, *Thymiaterion in the Form of a Singer Seated on an Altar*.

The J. Paul Getty Museum IV : The J. Paul Getty Museum, *Statuette of a Goddess, probably Ceres or Juno*.

The J. Paul Getty Museum V : The J. Paul Getty Museum, *Folding Tripod*.

The Metropolitan Museum of Art : <https://www.metmuseum.org>

MET I : MET, *Bronze furniture attachment.*

MET II : MET, *Marble and bronze table.*

MET III : MET, *Bronze furniture attachment.*

MET IV : MET, *Bronze furniture attachments with silver inlay.*

MET V : MET, *Bronze bust of Artemis.*

MET VI : MET, *Bronze bust of a young satyr.*

MET VII : MET, *Bronze appliqué in the form of a bust of a barbarian.*

MET VIII : MET, *Bronze bust of a Silenus.*

MET IX : MET, *Couch and footstool with bone carvings and glass inlays.*

MET X : MET, *Sarcophagus with a Greek Physician.*

The Walters Art Museum : <https://art.thewalters.org>

Walters Art Gallery I : Walters Art Gallery, *Banquet Couch.*

Walters Art Gallery II : Walters Art Gallery, *Appliqué of Ptolemy I as Dionysus.*

Walters Art Gallery III : Walters Art Gallery, *Dionysus.*

Universiteit van Amsterdam : <https://www.uvaerfgoed.nl>

APM I : APM, *Silenus, applique.*

TABLE DES MATIÈRES

Volume I : Texte

Résumé	3
Abstract	4
Remerciements	5
Introduction	9
Méthodes suivies pour l'étude : sources, analyses, expérimentations, restitutions	12
Enjeux et organisation de l'étude	17
Questions, définitions, délimitations	18
La couleur	19
Le bronze	20
Le mobilier	21
Cadre géographique, bornes chronologiques et contextes archéologiques de l'étude	23
Première Partie	26
Mise au point technique sur la polychromie des bronzes	26
Chapitre 1 : Couleurs des métaux, bronzes et autres alliages cuivreux	28
1.1 Le bronze, ses couleurs et ses nuances	28
1.1.1 Dénominations antiques	28
1.1.2 Compositions élémentaires des bronzes antiques	31
1.1.3 Propriétés chimiques, physiques et mécaniques	33
1.1.4 Propriétés optiques : couleurs et éclat	38
1.2 Les couleurs des métaux et autres alliages cuivreux employés lors de traitements de surface pour apporter une polychromie au bronze : cuivre rouge, or, argent, laiton	43
1.2.1 Dénominations antiques	43
1.2.2 Compositions élémentaires des métaux et du laiton	44
1.2.3 Propriétés chimiques, physiques et mécaniques	45
1.2.4 Propriétés optiques : couleurs et éclat	47
1.3 Le bronze de Corinthe : un alliage cuivreux aux multiples couleurs	48
1.3.1 Dénominations antiques	48
1.3.2 Composition élémentaire du bronze de Corinthe	49
1.3.3 Propriétés chimiques, physiques, mécaniques	52
1.3.4 Propriétés optiques : couleurs et éclat	54
1.3.5 Essai de synthèse historique et colorimétrique	56

Chapitre 2 : Traitements de surface et colorisation des bronzes	59
2.1 Ce que nous disent les mots	59
2.2 Les techniques par traitement plastique : des effets colorés entre ombre et lumière..	62
2.2.1 Traitements plastiques sur le modèle en cire.....	64
2.2.2 Toreutique, l'art de travailler en relief le bronze : martelage, ciselure, gravure, repoussé	67
2.2.3 Polissage de finition	70
2.3 Les techniques par incrustation : des rehauts par l'ajout de matières colorées.....	72
2.3.1 Damasquinage et placage	73
La terminologie et l'analyse techniques	73
De l'exposé technique à l'évidence textuelle, iconographique et matérielle antique	77
2.3.2 Incrustation des yeux : simulacre d'une vitalité.....	80
Le témoignage de la grande statuaire de bronze : un modèle pour le mobilier d'apparat ?	81
Les diverses techniques d'incrustation des yeux sur les petits bronzes figurés	82
Un point technique : le collage des éléments rapportés dans un autre matériau	85
2.4 Les techniques par recouvrement : des (ré)actions mécaniques ou chimiques pour un rendu polychrome	86
2.4.1 Instabilité chimique naturelle du bronze	86
2.4.2 Applications de substances pour un entretien de surface	89
Les sources textuelles, l'évidence archéologique et la vérification expérimentale...	89
Les effets paradoxaux de ces traitements protecteurs.....	93
2.4.3 Recouvrements métalliques : dorure, argenture et étamage.....	94
2.4.4 Patinage	99
Définitions et témoignages, par l'attestation des sources antiques et des analyses archéométriques.....	99
Définition moderne et lexique antique.....	99
Localisation et fonctions des patines intentionnelles.....	100
Les patines intentionnelles antiques : une difficulté à les mettre en évidence.....	101
Témoignages textuels et indices iconographiques et archéologiques.....	102
Une étude de cas : mon enquête autoptique en Campanie.....	103
Caractérisation technique, au témoignage des sources antiques et des expérimentations archéologiques	104
Les « ingrédients » des recettes antiques de patines	104
Les techniques d'applications des patines	108
Les patines du bronze de Corinthe : l'évidence textuelle et archéologique et l'apport du nuancier expérimental.....	109

Deuxième Partie.....	113
Présentation analytique du mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes.....	113
Chapitre 1 : Le marchepied/repose-pieds	115
1.1 Le marchepied/repose-pieds : histoire, forme, fonction	115
1.1.1 Historiographie.....	115
1.1.2 Dénominations antiques	115
1.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels.....	116
1.1.4 Chronologie, diffusion	117
1.1.5 Évolutions stylistiques.....	118
Type 1	118
Type 2 a	118
Type 2 b	119
Type 3	119
1.2 Le marchepied/repose-pieds aux pièces en bronze à décors polychromes	120
1.2.1 Composition, montage, iconographie.....	120
Le pied : pied tourné, statuette.....	120
Le plateau : gaine de plateau	121
1.2.2 Répartition de la polychromie	121
Chapitre 2 : Le lit de table	123
2.1 Le lit de table : histoire, forme, fonction	123
2.1.1 Historiographie.....	123
2.1.2 Dénominations antiques	130
2.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels.....	136
2.1.4 Chronologie, diffusion	139
2.1.5 Évolutions stylistiques.....	142
L'armature d'applique de <i>fulcrum</i>	143
Forme I.....	143
Forme II	144
Forme III	146
Forme de transition III-IV	148
Forme IV	150
Le socle de pied de lit	152
Forme I.....	153
Forme II	154
Le socle hexagonal du lit de Modène.....	154
2.2 Le lit de table aux pièces en bronze à décors polychromes	154

2.2.1 Composition, montage, iconographie.....	154
Le pied de lit : socle, éléments de jambage, pommeau	154
Le cadre du lit : gaine de cadre.....	157
L'accoudoir du lit : applique de <i>fulcrum</i>	159
L'armature.....	161
La protomé	161
Le médaillon	163
La garniture du champ médian	165
La gaine de dossier	166
Les inscriptions de montage	167
2.2.2 Répartition de la polychromie	168
Chapitre 3 : Les meubles-supports : table et trépied à couronnement amovible	172
3.1 Les meubles-supports : histoire, forme, fonction.....	173
3.1.1 Historiographie.....	173
3.1.2 Dénominations antiques	175
3.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels.....	178
3.1.4 Chronologie, diffusion	182
3.1.5 Évolutions stylistiques.....	186
L'élément de jambage de table	186
Forme figurée.....	187
Forme animale	187
L'applique de couronnement de Bacchus du trépied à couronnement amovible	188
Type I a	188
Type I b	189
Formes uniques	189
3.2 Les meubles-supports en bronze à décors polychromes	190
3.2.1 Composition, montage, iconographie.....	190
La table	190
Le pied : socle, élément de jambage	190
Le plateau : gaine de plateau, plateau	192
Le trépied à couronnement amovible	193
Le pied : socle, élément de jambage	193
Le couronnement : applique de couronnement, plateau, bassin, récipient à fond plat	194
Le mécanisme du meuble pliable	196
3.2.2. Répartition de la polychromie	197

Chapitre 4 : Les meubles de rangement : coffre, armoire et buffet.....	199
4.1 Les meubles de rangement : histoire, forme, fonction.....	199
4.1.1 Historiographie.....	199
4.1.2 Dénominations antiques.....	201
4.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels.....	203
4.1.4 Chronologie, diffusion.....	205
4.1.5 Évolutions stylistiques.....	213
4.2 Les meubles de rangement aux pièces en bronze à décors polychromes.....	216
4.2.1 Composition, montage, iconographie.....	217
Le cadre : gaine de cadre, applique.....	217
Les éléments fonctionnels : cache serrure, poignée.....	220
4.2.2 Répartition de la polychromie.....	221
Chapitre 5 : Le luminaire : candélabre, porte-lampe et lampe.....	223
5.1 Le luminaire : histoire, forme, fonction.....	224
5.1.1 Historiographie.....	224
5.1.2 Dénominations antiques.....	227
5.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels.....	229
5.1.4 Chronologie, diffusion.....	232
5.1.5 Évolutions stylistiques.....	235
Le porte-lampe sur pied.....	235
Type I.....	236
Type II.....	236
Type III.....	237
Type IV.....	238
La lampe.....	238
Type II : lampe à volutes doubles.....	239
Type III : lampe à demi-volutes.....	240
Type V : lampe à corps piriforme.....	240
Type XXIV : lampe plastique.....	241
5.2 Le luminaire en bronze à décors polychromes.....	242
5.2.1 Composition, montage, iconographie.....	242
Le porte-lampe sur pied.....	242
Le pied : trépied, plateau inférieur, plinthe.....	242
Le fût.....	243
Le couronnement : pommeau, applique de couronnement, plateau supérieur.....	244
Le porte-lampe sur socle.....	245

Le pied : socle	245
Le fût : statuette, élément de support	245
La lampe	246
Le corps : réservoir, socle, bec	246
La poignée : anse, réflecteur, élément de suspension	247
Le candélabre sur pied	248
Le pied : élément de jambage, poignée	248
Le couronnement : récipient, pic	249
Le candélabre sur socle : l'Amazone blessée de Bavay	249
5.2.1 Répartition de la polychromie	250
Chapitre 6 : L'encensoir	252
6.1 L'encensoir : histoire, forme, fonction	253
6.1.1 Historiographie	253
6.1.2 Dénominations antiques	254
6.1.3 Matériaux et autres dispositifs fonctionnels	255
6.1.4 Chronologie, diffusion	257
6.1.5 Évolutions stylistiques	260
6.2 L'encensoir en bronze à décors polychromes	261
6.2.1 Composition, montage, iconographie	262
La partie fixe : socle, réservoir	262
La partie mobile : couvercle, conduit d'évacuation de la fumée	262
6.2.2 Répartition de la polychromie	263
Chapitre 7 : Les pièces de meuble non définies	264
7.1 Les appliques	264
7.1.1 Le personnage complet	264
7.1.2 Les bustes-médallions	264
7.1.3 Les têtes	268
7.2 La gaine de cadre	268
Troisième Partie	270
La polychromie sur le mobilier d'apparat en bronze : cartographie et description.....	270
Chapitre 1 : Les pièces de mobilier à décors polychromes	272
1.1 Les pièces de mobilier non figurées	272
1.1.1 Les surfaces plates	272
1.1.2 Les surfaces modelées	273
1.2 Les pièces de mobilier figurées	274
1.2.1 Les personnages	275

Les personnages mythologiques	276
Dionysos-Liber Pater/Bacchus.....	276
Silène.....	281
Pan-Faunus/Silvanus/Inuus.....	286
Satyre-Faune	287
Ménade-Bacchante.....	290
Éros, génie bacchique, enfant	292
Attis.....	295
Niké-Victoire	295
Héraclès-Hercule.....	296
Artémis-Diane.....	298
Hermès-Mercure	300
Amazone	300
Méduse.....	302
Les personnages réels	303
Jeune homme : <i>Kouros</i> et Éphèbe.....	303
Acteur de théâtre	304
Alexandre Hélios	306
Les personnages indéterminés	306
Personnages féminins non définis.....	306
Personnages masculins non définis.....	307
1.2.2 Les animaux	308
Panthère	309
Lion.....	311
Éléphant	312
Faon	313
Mule.....	314
Cheval.....	324
Chien.....	329
Canard.....	330
Dauphin	331
1.2.3 Les hybrides	332
Sphinx.....	332
Sphinge.....	333
Chapitre 2 : Les types de décors polychromes.....	335
2.1 Les motifs floraux	335

2.1.1 Rameau de laurier/olivier	336
2.1.2 Bouquet de laurier/olivier.....	338
2.1.3 Rameau de vigne	338
2.1.4 Rameau de lierre.....	339
2.1.5 Rameau de chêne.....	342
2.1.6 Palmette	342
2.1.7 Acanthe arborescente	343
2.2 Les motifs géométriques	346
2.2.1 Motifs simples : bande, rectangle, carré, triangle, cercle, losange, étoile.....	346
2.2.2 Parallélogramme.....	347
2.2.3 Damier	348
2.2.4 Poste	348
2.2.5 Dent-de-loup.....	350
2.2.6 Grecque	351
2.2.7 Motif « candélabre »	353
2.3 Les motifs figurés	354
2.3.1 Cratère à godrons	354
2.3.2 Masque comique	355
2.3.3 Oiseau.....	355
2.4 Les paysages idylliques.....	356
Quatrième Partie	359
Le sens des couleurs : interprétations historiques et culturelles du mobilier d'apparat en bronze et de son rendu polychrome.....	359
Chapitre 1 : Les meubles dans leur contexte d'exposition : un faisceau d'indices sur la disposition des meubles d'apparat dans les pièces de réception dévolues à l'ostentation	361
1.1 Les indices archéologiques	361
1.2 Les indices iconographiques	370
1.3 Les témoignages littéraires.....	377
Chapitre 2 : Les interactions colorées : une organisation spatiale du mobilier d'apparat à décors polychromes au service de pratiques sociales	380
2.1 « Made in Greece » : un gage de qualité.....	381
2.2 L'effet visuel du mobilier d'apparat	390
2.2.1 Une bonne perspective pour les convives	390
2.2.2 De la définition des points de vue privilégiés à la prise en compte des couleurs du mobilier d'apparat en situation.....	392
2.2.3 L'importance d'un bon éclairage	395

2.3 L'ostentateur et l'ébloui : les fonctions sociales du mobilier d'apparat	398
Conclusion.....	407
Une caractérisation plus précise du mobilier d'apparat en bronze et de ses couleurs	407
Le rôle des traitements de surface dans la production des couleurs	407
La mise en évidence d'innovations techniques accompagnant nouvelles demandes et évolution du goût	408
La fonction heuristique de la réalisation expérimentale d'un nuancier des bronzes	408
La place des décors polychromes dans l'établissement d'une typo-chronologie et dans l'indication de lieux de fabrication du mobilier d'apparat	409
Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze en contexte : bilan d'une piste de recherche	410
Bibliographie.....	412
Sources antiques littéraires et épigraphiques.....	412
Auteurs antiques.....	412
Corpus d'inscriptions	418
Publications modernes	419
Auteurs modernes	419
Bases de données en ligne (musées et autres collections publiques et privées)	472
Table des Matières	478

Volume II : Figures & Annexes

Figures	489
Annexes.....	577
Annexe 1 : Sources littéraires et épigraphiques antiques	579
1.1 Sources littéraires et épigraphiques grecques	579
1.1.1 Sources littéraires grecques	579
1.1.2 Sources épigraphiques grecques.....	622
1.2 Sources littéraires et épigraphiques latines	625
1.2.1 Sources littéraires latines.....	625
1.2.2 Sources épigraphiques latines	671
Annexe 2 : Données archéométriques	675
Annexe 3 : Expérimentations archéologiques. Le nuancier des bronzes antiques	727
3.1 Les alliages expérimentés	728
3.1.1 Les bronzes.....	728
Composition élémentaire des bronzes	728

Processus de fabrication : fonte pleine à la cire perdue.....	730
Modèle en cire.....	731
Moule de coulée.....	733
Coulée.....	735
Travail à froid.....	739
Résultats des expérimentations : les couleurs des bronzes.....	741
3.1.2 Cas particulier des expérimentations : le bronze de Corinthe.....	742
Composition élémentaire.....	742
Processus de fabrication.....	743
Résultats des expérimentations.....	744
3.2 Les traitements de surface expérimentés.....	744
3.2.1 Les traitements plastiques.....	744
Piquetage sur le modèle en cire de la plaquette 6.6.....	744
Martelage des lingots de bronze de Corinthe.....	744
Polissage sur les plaquettes non patinées (patine n°1).....	745
3.2.2 Les incrustations.....	745
Damasquinage et placage sur la plaquette 3.1.....	745
3.2.3 Les recouvrements.....	747
Dorure à la feuille sur la plaquette 6.9.....	747
Patinage des plaquettes.....	747
Composition et processus de fabrication des patines.....	747
Patine n°1 : sans patine (Fig. 224).....	751
Patine n°2 : solution ammoniacale (Fig. 231).....	752
Patine n°3 : solution ammoniacale (Fig. 232).....	754
Patine n°4 : solution nitrique (Fig. 233).....	756
Patine n°5 : solution sulfurique (Fig. 234 et 235).....	758
Patine n°6 : solution acéteuse (Fig. 236).....	760
Patine n°7 : solution sulfurique (Fig. 237).....	762
Patine n°8 : solution nitrique et ammoniacale (Fig. 238 et 239).....	764
Patine n°9 : solution acéteuse (Fig. 240 et 241).....	766
Patine n°10 : solution acéteuse avec de la sanguine (Fig. 242).....	768
Patine n°11 : sans solution (Fig. 243).....	770
Résultats des expérimentations : les couleurs des patines.....	772
Patine sur les bronzes.....	772
Patine sur le bronze de Corinthe.....	773
3.3 Les analyses archéométriques sur les plaquettes de l'alliage n°5 (CuSn10Pb2).....	774

3.3.1 La cristallinité de surface	776
3.3.2 Les teneurs en fer (Fe), en plomb (Pb) et en étain (Sn)	777
3.3.3 La teneur en étain (Sn) et la diffraction de rayons X	778
3.3.4 Les teneurs en soufre (S) et en chlore (Cl).....	779
3.3.5 Les teneurs en phosphore (P), en potassium (K) et en calcium (Ca)	780

Volume III : Catalogue

Catalogue (1/2)	cat. n°1 à 270
Catalogue (2/2)	cat. n°271 à 538

Volume IV : Planches

Planches	pl. 1 à 84
-----------------------	-------------------

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
ÉCOLE DOCTORALE 355 ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉS
LABEXMED
CENTRE CAMILLE JULLIAN

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Archéologie

Jonathan DEVOGELAERE

**Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde
gréco-romain, du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. :
de la caractérisation technique aux valeurs symboliques**

Volume II : Figures & Annexes



Soutenue le samedi 08 décembre 2018 devant le jury :

M. Philippe JOCKEY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille/Université Paris Nanterre, Directeur de thèse.

Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, Rapporteur.

M. Stéphane VERGER, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Rapporteur.

M. François QUANTIN, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Hélène AURIGNY, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Sophie DESCAMPS-LEQUIME, Conservateur général du patrimoine au Musée du Louvre, Examineur.

FIGURES















	Marchepied/Repose-pieds		Violet
	Lit		Indigo
Meuble-support	Table		Bleu
	Trépied à couronnement amovible		Cyan
Meuble de rangement	Coffre		Vert
	Armoire		Vert anis
	Coffre/Armoire		Vert chartreuse
Luminaire	Porte-lampe sur pied		Jaune
	Porte-lampe sur socle		Jaune impérial
	Porte-lampe (lampe)		Orpiment
	Candélabre sur pied		Ambre
	Candélabre sur socle		Ocre jaune
		Encensoir	
	Pièce de meuble non définie		Rouge

Fig. 1. Répartition colorée du mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes dans la base de données « Iris » (© J. Devogelaere).

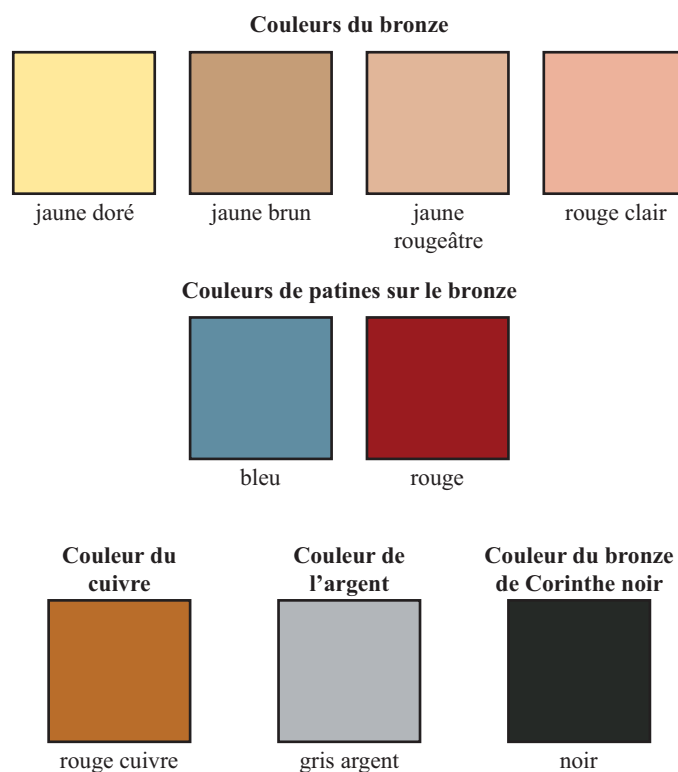


Fig. 2. Les couleurs des métaux, alliages cuivreux et patines des dessins de restitution colorés (© J. Devogelaere).

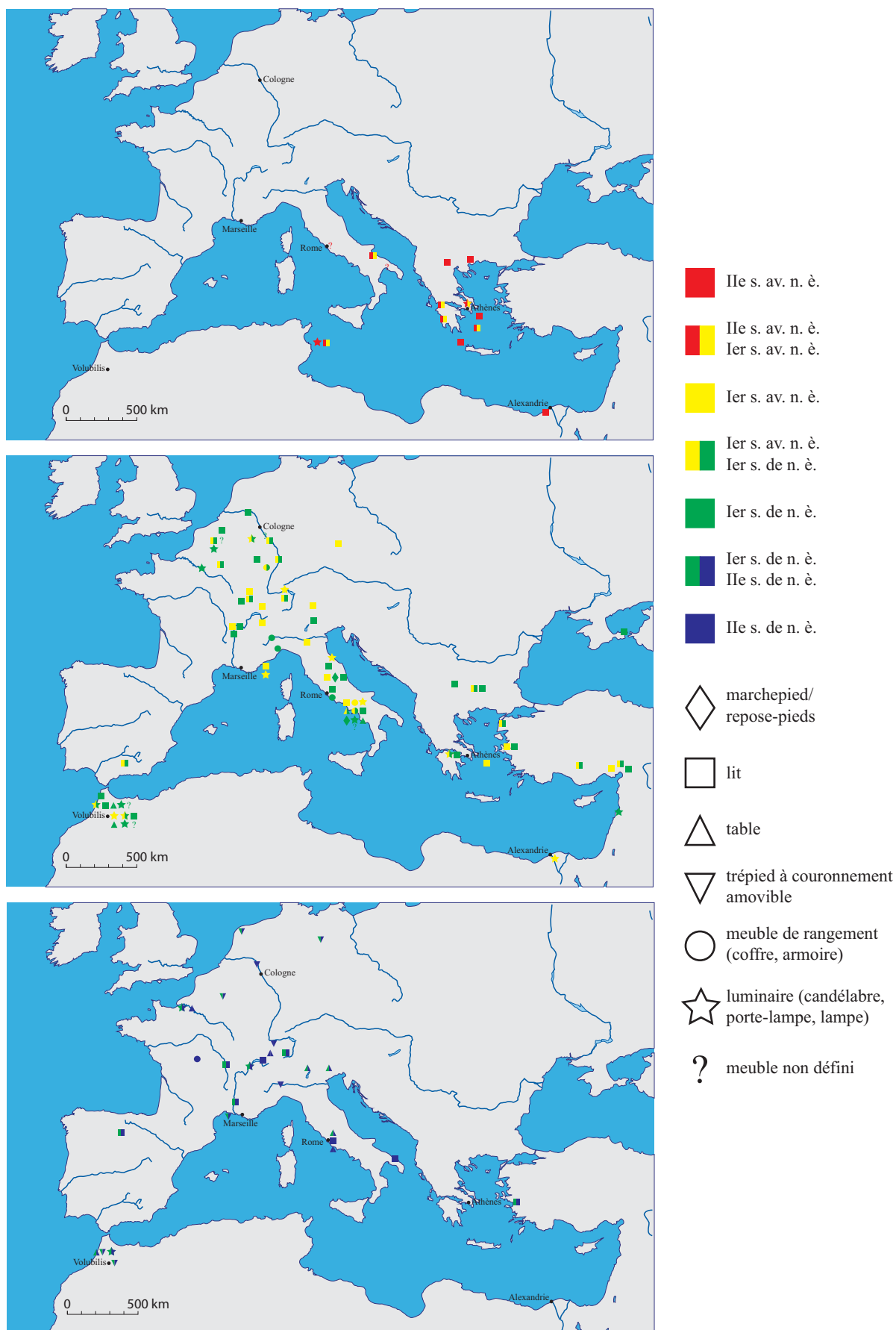


Fig. 3. Diffusion du mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes à partir des lieux de découverte (© J. Devogelaere).

Bronze binaire	Bronze ternaire	Bronze quaternaire	Bronze au plomb	Datation (par siècle)	Lieu de découverte
cat. n°13				IIe s. av. n. è.	épave d'Anticythère
cat. n°14					
cat. n°15					
cat. n°166				IIe ou Ier s. av. n. è.	épave de Mahdia
cat. n°339					
cat. n°226				IIe ou Ier s. av. n. è.	Canosa d'Apulie
cat. n°221				Ier s. av. n. è.	Avenches
cat. n°111				Ier s. av. n. è.	épave Fourmigue C
cat. n°110	cat. n°110				
cat. n°477					
cat. n°273					
	cat. n°274				
cat. n°283					
cat. n°277					
cat. n°280					
cat. n°275					
cat. n°282					
cat. n°278					
cat. n°281					
cat. n°367					
cat. n°369					
cat. n°378					
cat. n°370					
cat. n°362					
cat. n°364					
cat. n°373					

cat. n°375					
cat. n°496				Ier s. av. n. è. ou Ier s. de n. è.	Aigion
cat. n°502				Ier s. av. n. è. ou Ier s. de n. è.	Herculanum
cat. n°503	cat. n°503			Ier s. de n. è.	Paris
cat. n°48				Ier s. de n. è.	Corinthe
cat. n°128				Ier s. de n. è.	Rome
cat. n°129					
cat. n°127					
cat. n°500	cat. n°500			Ier s. de n. è.	Naples
			cat. n°504	Ier s. de n. è.	Nocera Inferiore
cat. n°325				Ier s. de n. è.	Monteleone di Spoleto
cat. n°326					
cat. n°330					
cat. n°331					
cat. n°334					
cat. n°337					
cat. n°214					
	cat. n°131			Ier s. de n. è.	Montseugny
cat. n°354				Ier s. de n. è.	Bourgion- Jallieu
	cat. n°155			Ier s. de n. è.	Les Roches- de-Condrieu
cat. n°136				Ier s. de n. è.	Volubilis
cat. n°138				Ier s. de n. è.	Volubilis
		cat. n°501		Ier s. de n. è.	Inconnue
			cat. n°468	Ier s. de n. è.	Oplontis

			cat. n°405	Ier ou IIe s. de n. è.	Aviano
--	--	--	------------	---------------------------	--------

Fig. 4. Typologie des bronzes composant les pièces de mobilier analysées du corpus d'étude (© J. Devogelaere).

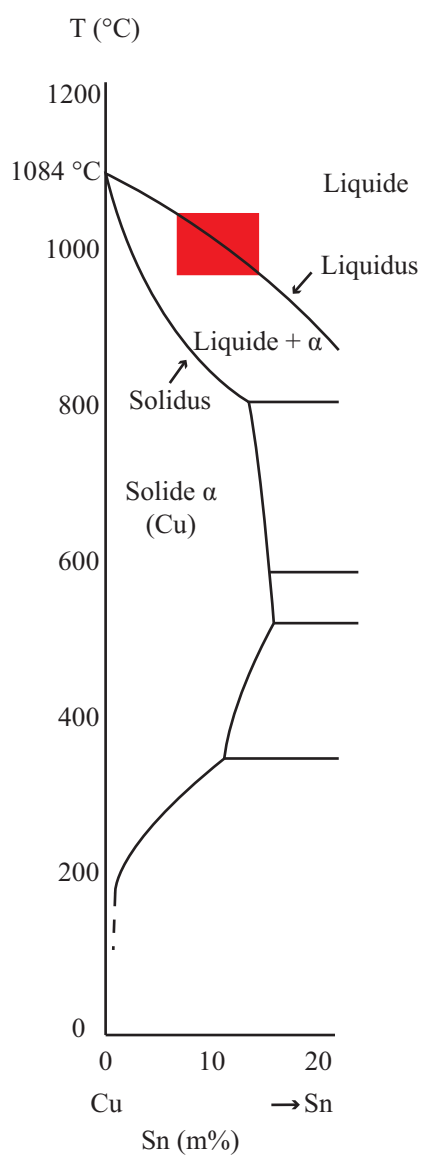


Fig. 5. Composition binaire Cu + Sn avec point de fusion des bronzes antiques (rectangle rouge) (© J. Devogelaere, d'après Ammannati et al. 2013, fig. 12).

Cat. n°	Métal	Cu	Ag	Sn	Pb	Zn	Au	Sb	Fe	Datation (par siècle)	Lieu de découverte
221	cuivre	99		0,1	0,1	0,5			0,2	Ier s. av. n. è.	Avenches
337	cuivre	99,6							0,39	Ier s. de n. è.	Monteleone di Spoleto
341	cuivre	98,5								Ier s. de n. è.	Monteleone di Spoleto
155	cuivre	99,16			0,16	0,15			0,13	Ier s. de n. è.	Les Roches-de-Condrieu
339	argent	1,3	97,2	0,3						Ile ou Ier s. av. n. è.	épave de Mahdia
221	argent	1,4	98,2		0,1	0,5		0,1		Ier s. av. n. è.	Avenches
110	argent	5,77	92,07	0,11	1,13		0,63			Ier s. av. n. è.	épave Fourmigue C
282	argent	0,75	67,48	4,74	25,9		0,55	0,3	0,17	Ier s. av. n. è.	épave Fourmigue C
281	argent	6,47	89,66	0,26	1,3		0,64	0,3		Ier s. av. n. è.	épave Fourmigue C
341	argent	4,98	95,1							Ier s. de n. è.	Monteleone di Spoleto
155	argent	3,55	94,67		0,65		0,53			Ier s. de n. è.	Les Roches-de-Condrieu
405	argent	1,8	98,1							Ier ou Ile s. de n. è.	Aviano

Fig. 6. Composition élémentaire des métaux incrustés (cuivre, argent) dans les pièces meubles en bronze (© J. Devogelaere).

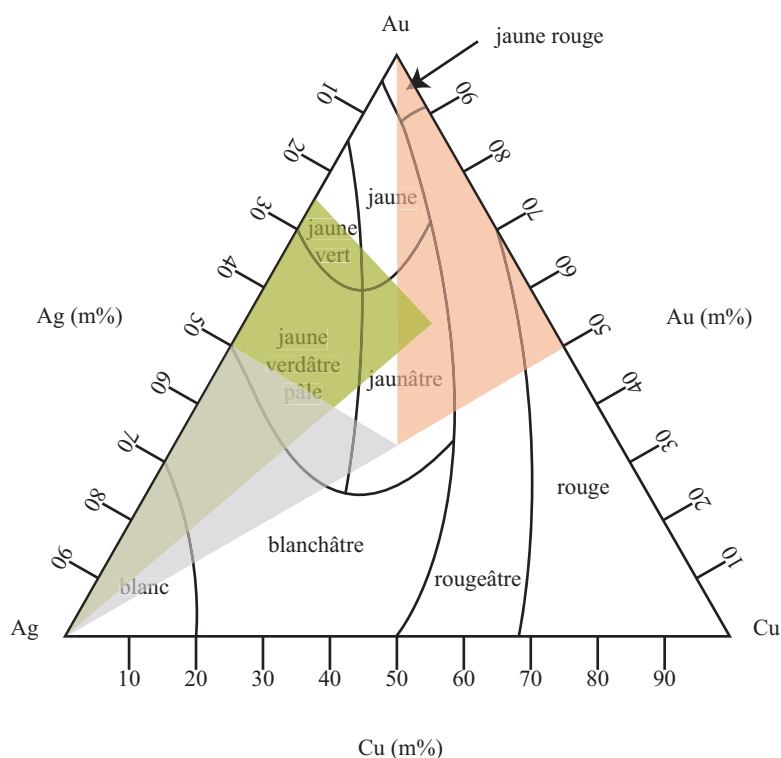


Fig. 7. Couleurs des alliages à base d'or et alliés avec du cuivre et de l'étain (or rouge/rose (AuCu50), or vert (AuAg25), or blanc (AuAg50)) (© J. Devogelaere, d'après Darque-Ceretti et Aucouturier 2012, fig. 1-4).

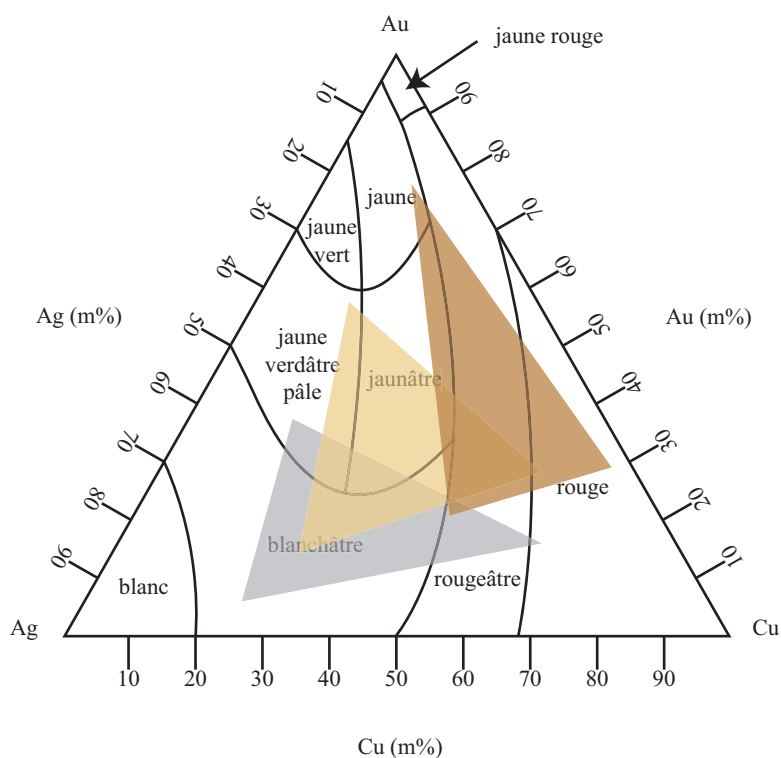


Fig. 8. Couleurs des bronzes de Corinthe rapportées par Pline l'Ancien (argent (CuAg55Au20), jaune rougeâtre (CuAg10Au30), jaune pâle (CuAg33Au33)) (© J. Devogelaere, d'après Darque-Ceretti et Aucouturier 2012, fig. 1-4).

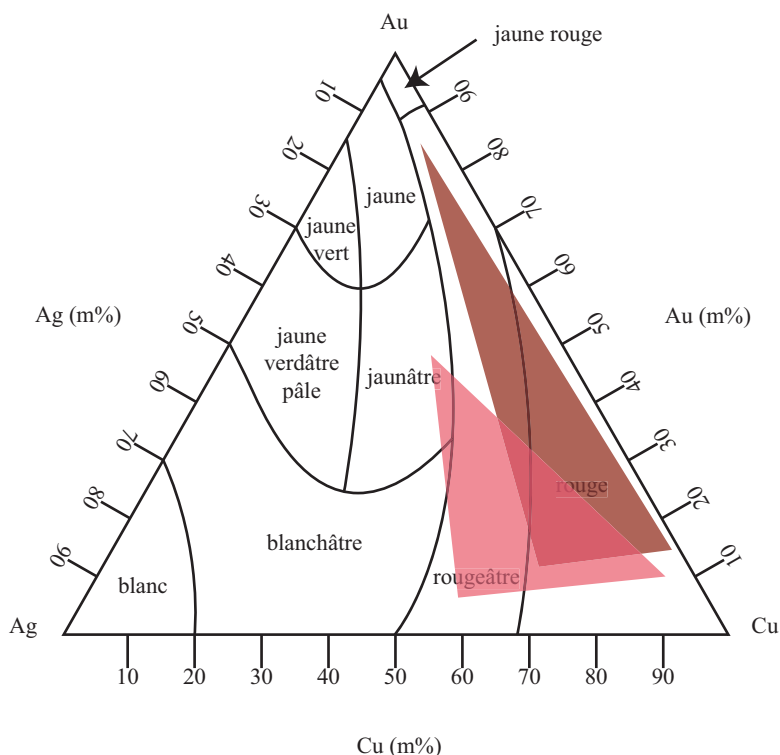


Fig. 9. Couleurs des bronzes de Corinthe rapportées par Zosime de Panopolis (rouge sombre (CuAg5Au15), rouge rosâtre (CuAg30Au10)) (© J. Devogelaere, d'après Darque-Ceretti et Aucouturier 2012, fig. 1-4).

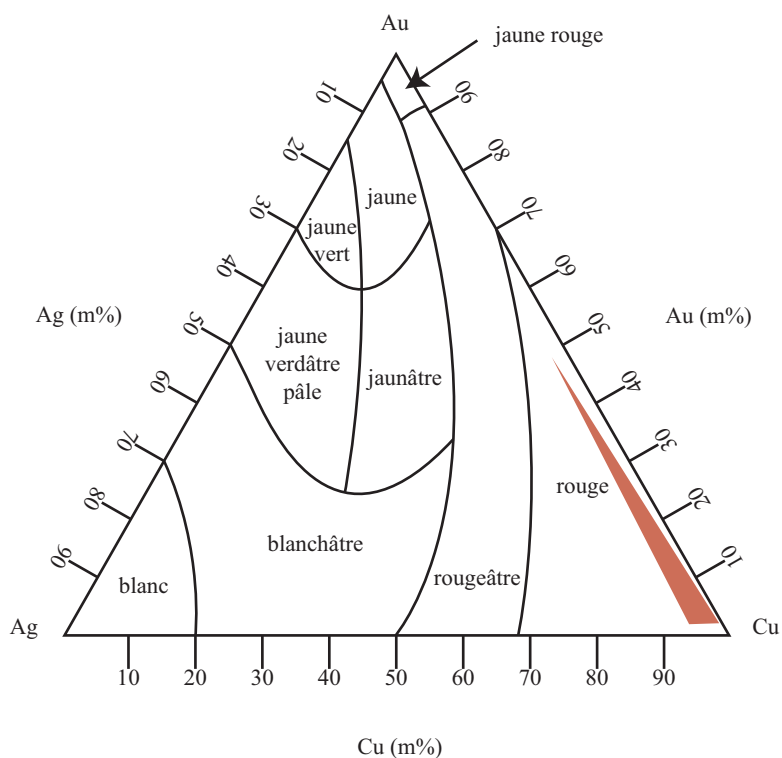


Fig. 10. Couleur du bronze de Corinthe expérimenté (rouge (CuAg4Au1)) (© J. Devogelaere, d'après Darque-Ceretti et Aucouturier 2012, fig. 1-4).

Cat. n°	Élément analysé	Cu	Sn	Pb	Zn	As	Fe	Ag	Ni	Au	Ca	Na	Al	Si	S	Cl	Datation (par siècle)	Lieu de découverte
339	bronze patiné en noir (?)	40	14				2	1							43		Ile ou 1er s. av. n. è.	épave de Mahdia
221	bronze patiné (?)	~76	~21	~1					<0,1		~2				<0,1		1er s. av. n. è.	Avenches
221	cuivre patiné (?)	~92	~0,2		<0,5		~0,2		<0,1		~6			~1	<0,1		1er s. av. n. è.	Avenches
155	bronze de Corinthe noir	87,12		0,46		0,56	0,28	3,32		1,01	0,24	1,28	0,38	1,65	1,45	1,09	1er s. de n. è.	Les Roches-de-Condrieu
155	bronze de Corinthe noir	89,11		0,48		0,65	0,25	4,19		1,24	0,06	1,03	0,13	0,47	1,15	0,42	1er s. de n. è.	Les Roches-de-Condrieu

Fig. 11. Compositions élémentaires de patines intentionnelles (© J. Devogelaere).

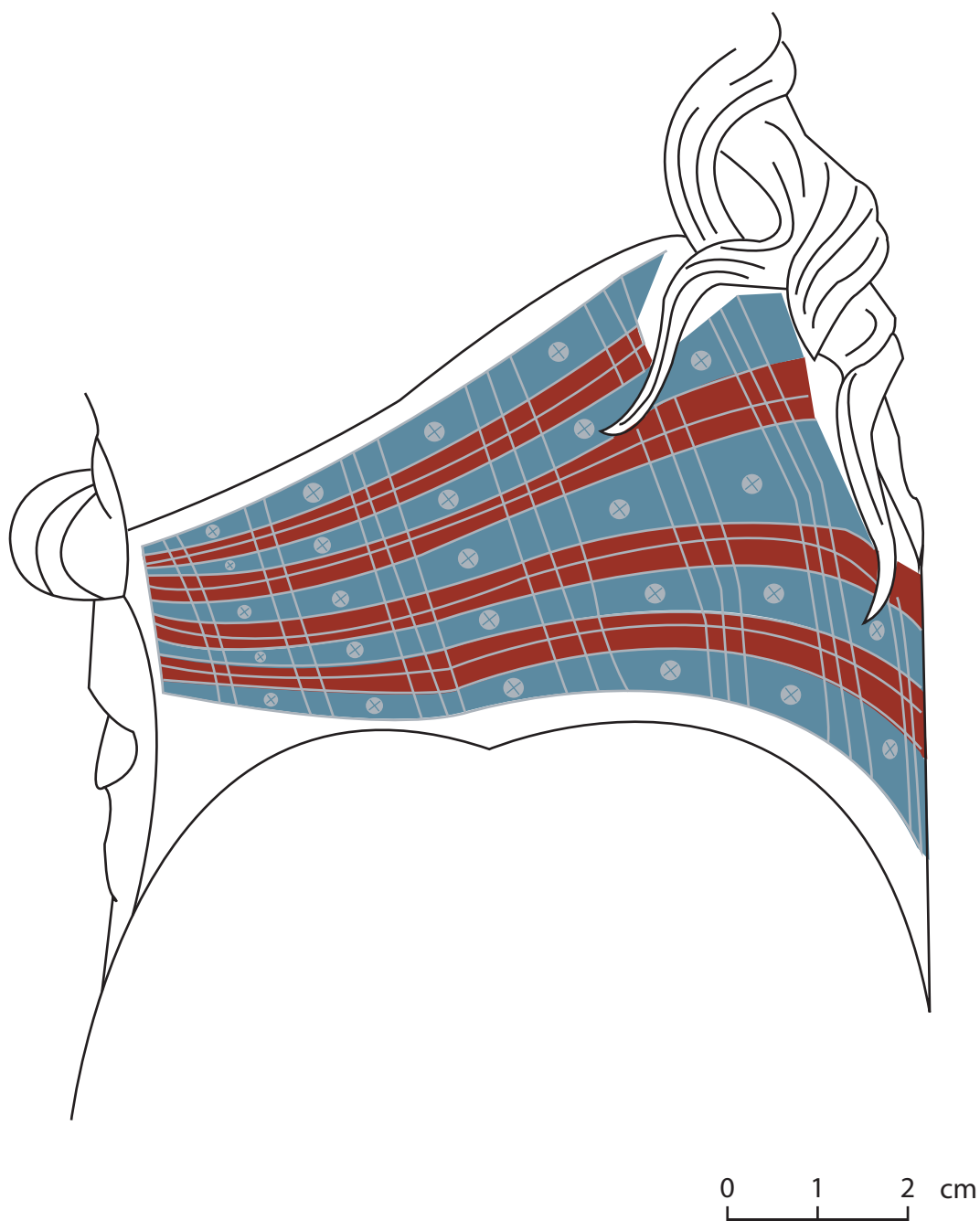


Fig. 12. Dessin de restitution coloré du tapis décoré de bandes patinées en bleu et en rouge et incrusté d'un quadrillage et de pastilles en argent de la protomé de cheval d'Herculaneum (© J. Devogelaere).



Sitzung
Preußischer Kulturbesitz Abbildung Weinkanne, Ident. Nr.: F. 2415
© Foto: Antikensammlung, Staatliche Museen zu Berlin
Fotografin: Johannes Laurentius

Fig. 13. Athéna modelant une statue de cheval en argile, oenochoé attique à figures rouges, Capoue, vers 460 av. n. è., Staatliche Museen de Berlin, inv. F. 2415 (Antikensammlung Berlin VI).



Sitzung
Preußischer Kulturbesitz Erzgießerei/Maler, Altisch-rothfigurige Schale; sog. "Erzgießerei-Schale", Ident. Nr.: F. 2294
© Foto: Antikensammlung, Staatliche Museen zu Berlin
Fotografin: Ingrid Gieseke

Fig. 14. Étapes du processus de fabrication d'une statue en bronze, kylix attique à figures rouges (face ext.), Peintre de la Fonderie, Vulci, début Ve s. av. n. è., Staatliche Museen de Berlin, inv. F. 2294 (Antikensammlung Berlin V).



Fig. 15. Artisan martelant un casque posé sur une enclume, pyxide attique à figures rouges (couverture), Peintre de Thaliarchos, Athènes, vers 510-500 av. n. è., Musée du Petit Palais, Collection Dutuit, inv. ADUT391 (Petit Palais I).



Fig. 16. Héphaïstos polissant le futur bouclier d'Achille en présence de Thétis, amphore de Nola attique à figures rouges (face A), Peintre de Dutuit, Suessula, vers 470 av. n. è., Museum of Fine Arts de Boston, inv. 13.188 (MFA IV).



Fig. 17. Tête de l'Aurige de Delphes, statue, bronze, Delphes, vers 480-460 av. n. è., Musée de Delphes, inv. 3484, 3520 et 3540 (© J. Devogelaere).

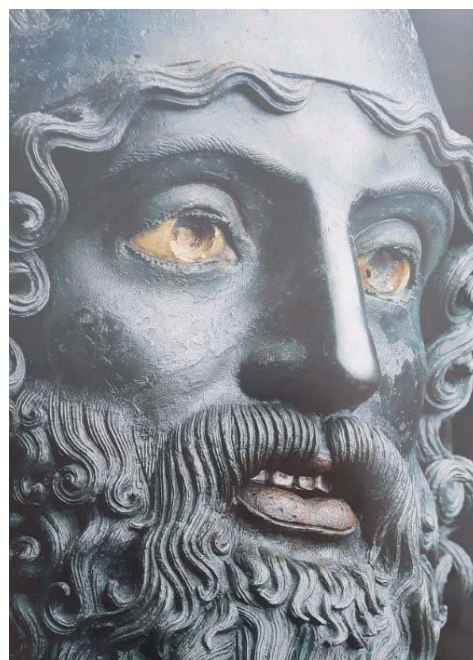


Fig. 18. Visage du Bronze A de Riace, statue, bronze, Riace, vers 460 av. n. è., Museo Nazionale della Magna Grecia, inv. s.n. (Moreno 1998 p. 56).



Fig. 19. Tête et torse de l'Éphèbe d'Anticythère, statue, bronze, épave d'Anticythère, vers 340-330 av. n. è., Musée National d'Athènes, inv. X. 13396 (© J. Devogelaere).



Fig. 20. Tête de Seuthès III, statue, bronze, Kazanlak, vers 300 av. n. è., Nacionalen arheologičeski muzej de Sofia, inv. s.n. (Saladino et Formigli 2012/2013, fig. 2).

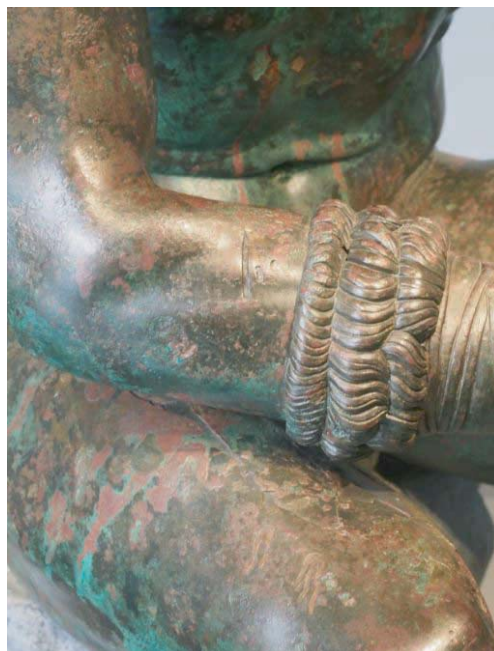
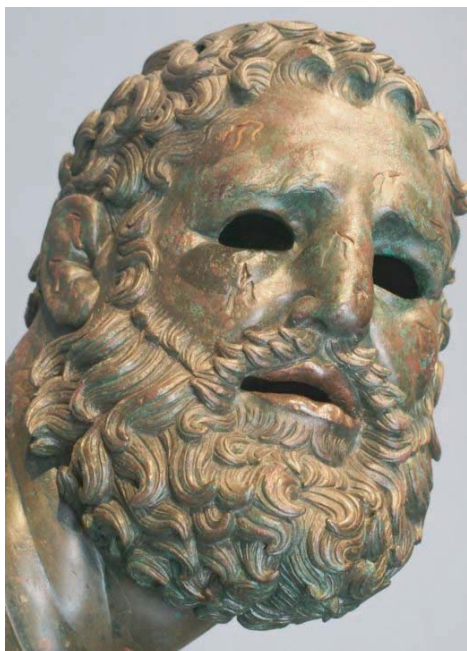


Fig. 21-22. Tête et avant-bras droit du Pugiliste des Thermes, statue, bronze, Rome, IIe-Ier av. n. è., Palazzo Massimo alle Terme, inv. 1055 (© J. Devogelaere).



Fig. 23. Avant-corps du cheval et cavalier du Jockey du Cap d'Artémision, statue, bronze, épave du Cap d'Artémision, vers 140 av. n. è., Musée National d'Athènes, inv. X. 15177 (© J. Devogelaere).



Fig. 24. Auguste (clavus purpurea et paludamentum), statue, bronze, mer Égée, vers 12-10 av. n. è., Musée National d'Athènes, inv. X. 15177 (© J. Devogelaere).



Fig. 25-28. Vénus et d'Amours, encrion, laiton (panse) et bronze (couvercle), Vaison-la-Romaine, Ier-IIe s. de n. è., Musée du Louvre, inv. Bj 1950 (Descamps-Lequime 2006 fig. 1b, 1d, 32 et 33).

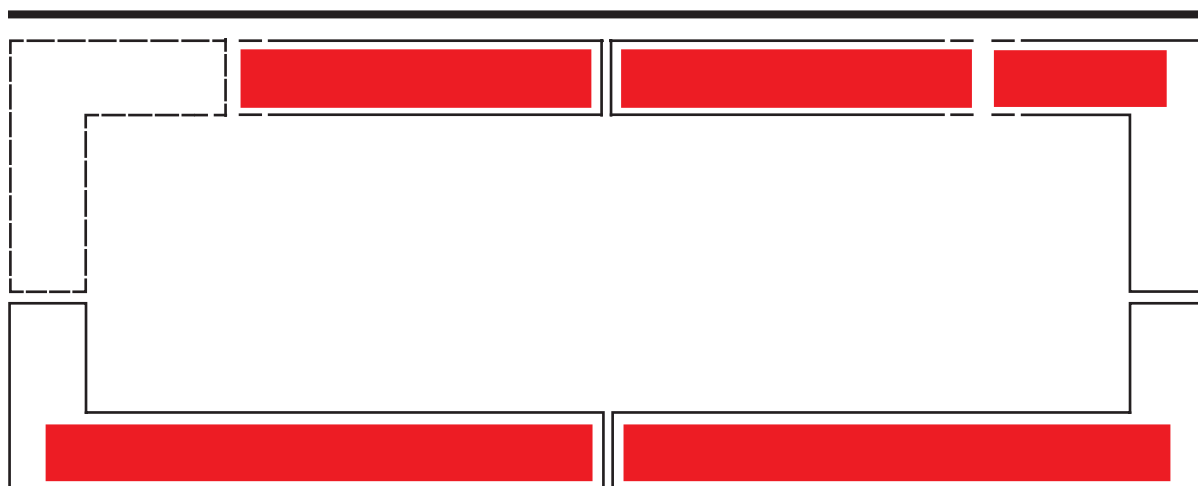


Fig. 29. Proposition de restitution du positionnement des éléments de gaine de plateau du repose-pieds de la Villa della Pisanella (le trait continu est un élément conservé, celui en pointillés est soit la continuité d'un élément fragmentaire ou soit un élément non conservé, le carré rouge correspond au décor incrusté (© J. Devogelaere).

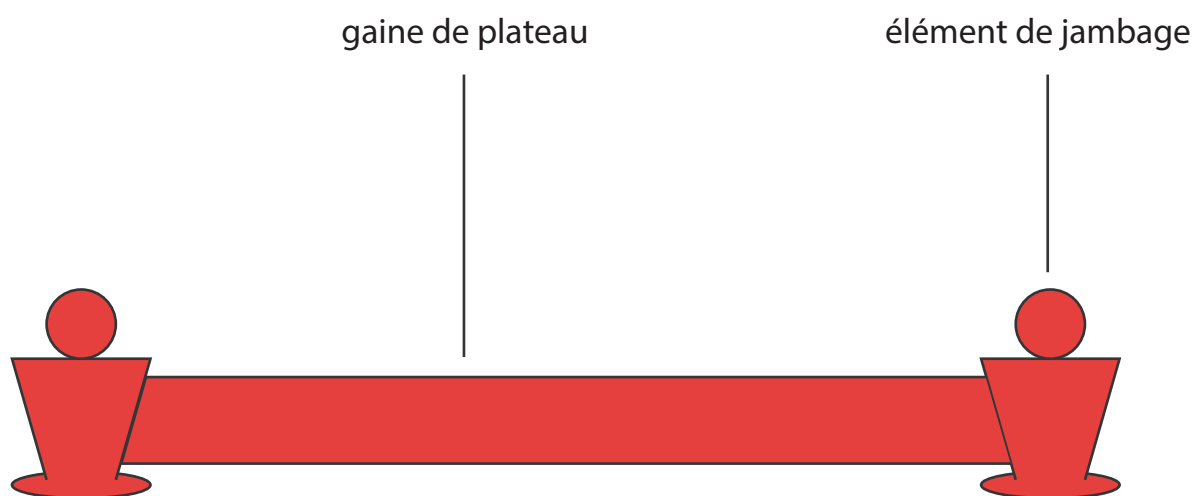


Fig. 30. Dessin du marchepied/repose-pieds d'Amiternum composé de pièces en bronze à décors polychromes (rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).

Cat. n°	Élément du châssis	Lieu de découverte	État du bois	Essence du bois
24	<i>fulcrum</i> (protomé)	inconnue	moderne ?	?
48	<i>fulcrum</i> (garniture du champ médian)	Corinthe	carbonisé	?
14	<i>fulcrum</i>	épave d'Anticythère	normal	frêne (<i>fraxinus</i>)
367	socle	épave <i>Fourmigue C</i>	normal	?
hors corpus	cadre	épave <i>Fourmigue C</i>	normal	frêne (<i>fraxinus</i>)
258	cadre	Modène	carbonisé	?
hors corpus	cadre	Pompéi (maison de C. Iulius Polybius)	carbonisé	frêne (<i>fraxinus</i>)
hors corpus	<i>fulcrum</i>	Pompéi (maison de C. Iulius Polybius)	carbonisé	sapin blanc (<i>abies alba</i>)

Fig. 31. Les essences de bois utilisées pour le châssis du lit de table (© J. Devogelaere).

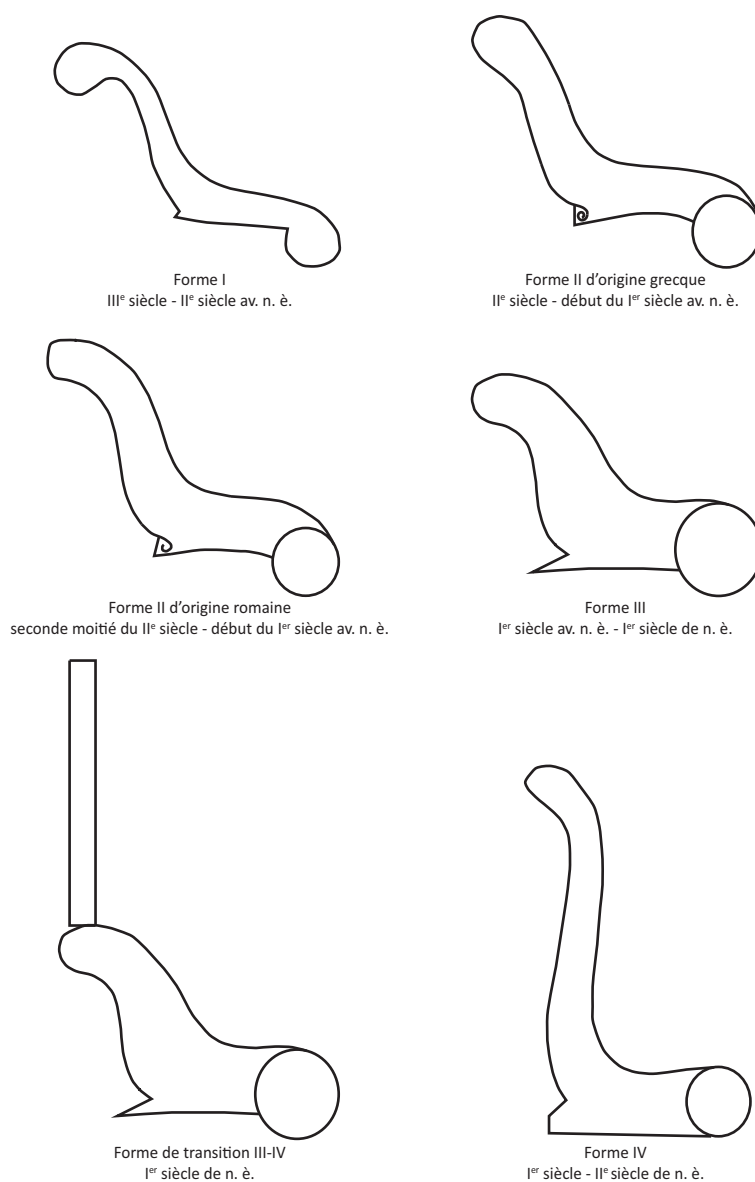


Fig. 32. Typologie des appliques de fulcrum à partir du profil des armatures (© J. Devogelaere).

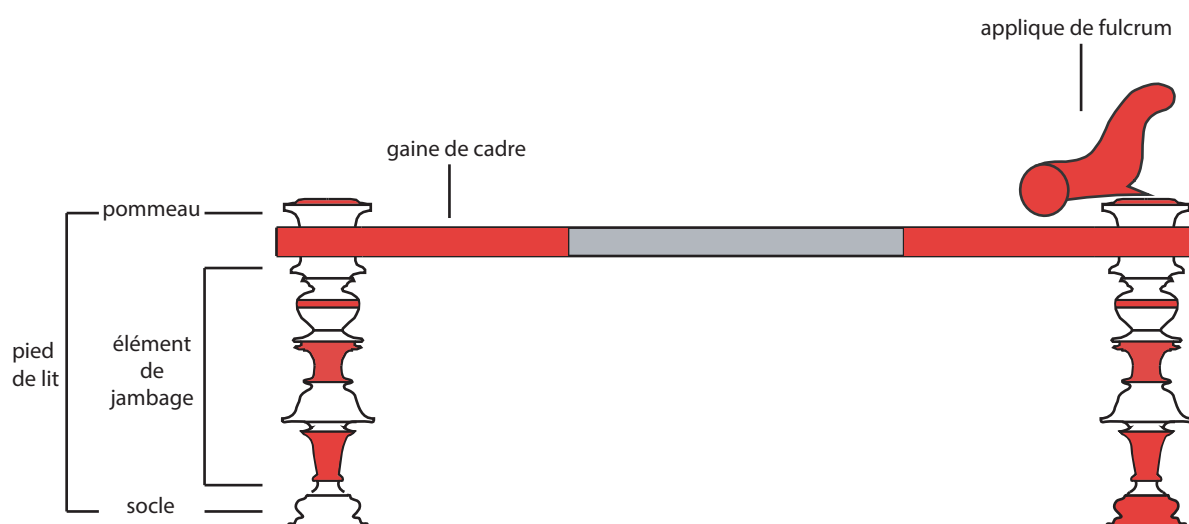


Fig. 33. Dessin d'un lit de banquet composé de pièces en alliage cuivreux dont certaines à décors polychromes (blanc = élément en alliage cuivreux ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes ; gris = bois) (© J. Devogelaere).

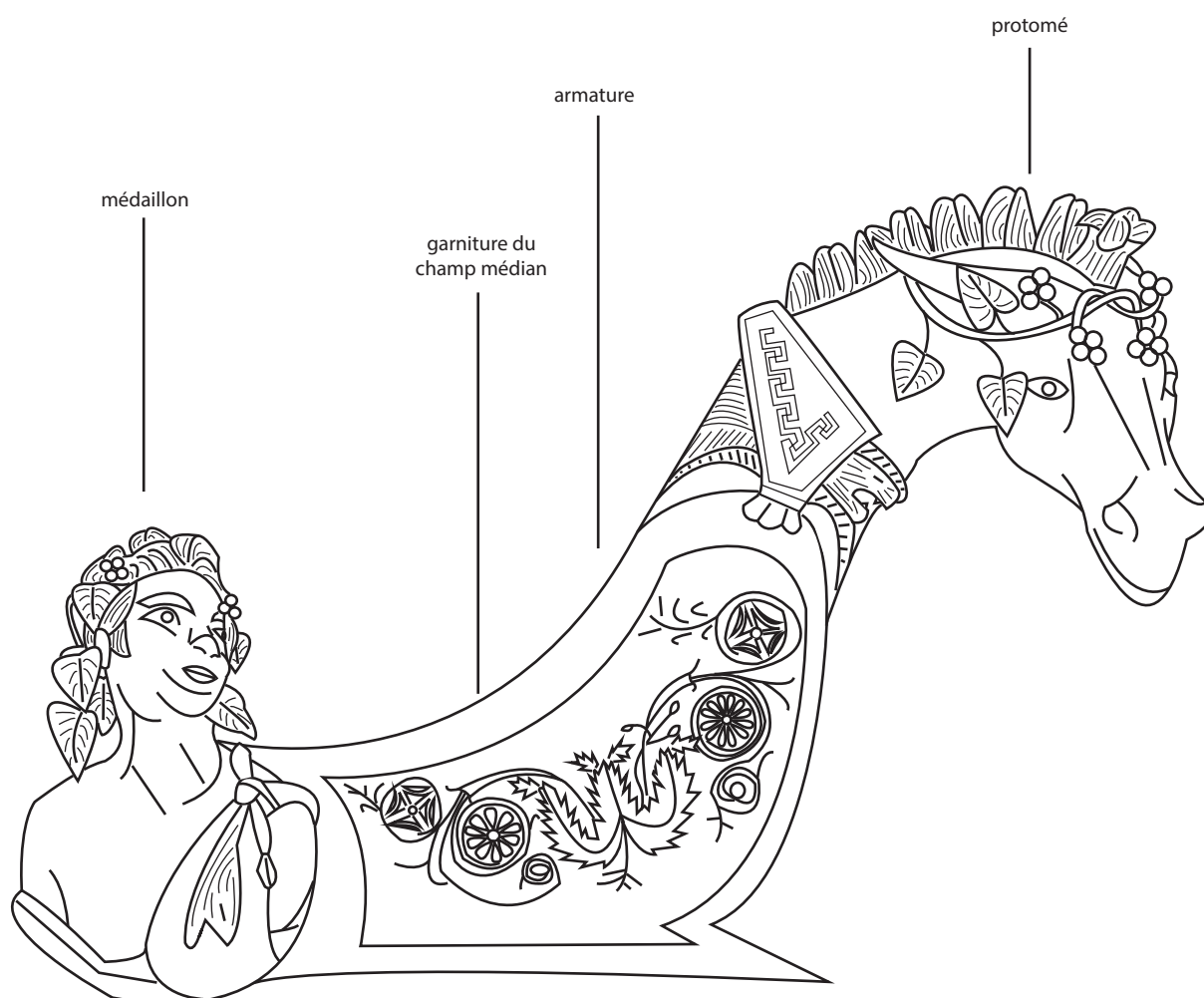


Fig. 34. Dessin d'une applique de fulcrum ornée de ses garnitures (© J. Devogelaere).

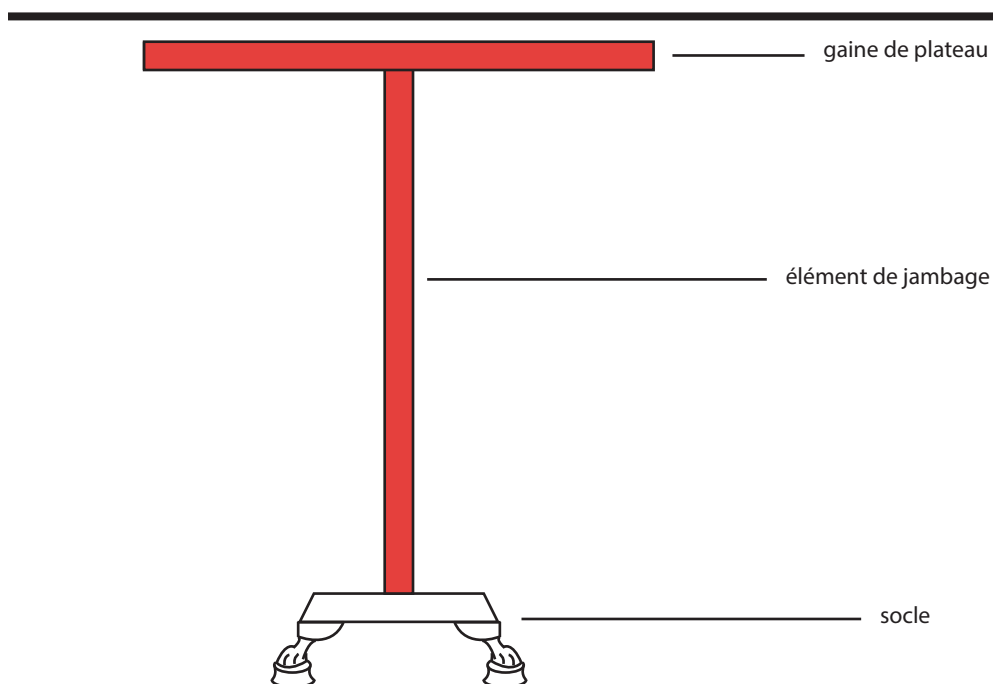


Fig. 35. Dessin d'une table composée de pièces en alliage cuivreux dont certaines à décors polychromes (blanc = élément en alliage cuivreux ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).

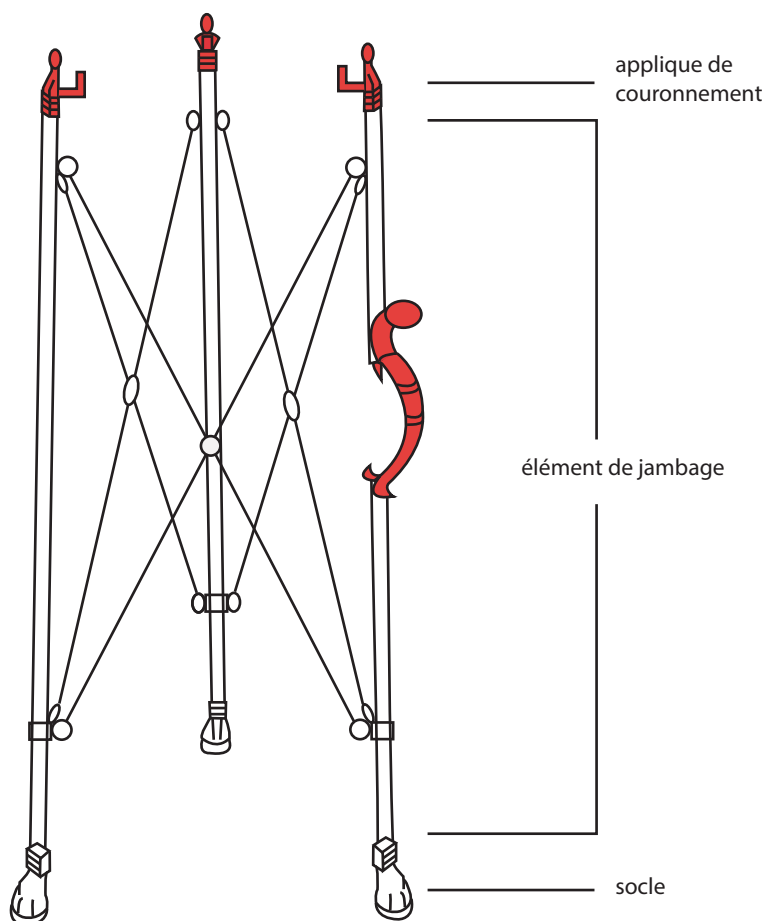


Fig. 36. Dessin d'un trépied à couronnement amovible composé de pièces en alliage cuivreux dont certaines à décors polychromes (blanc = élément en alliage cuivreux ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).

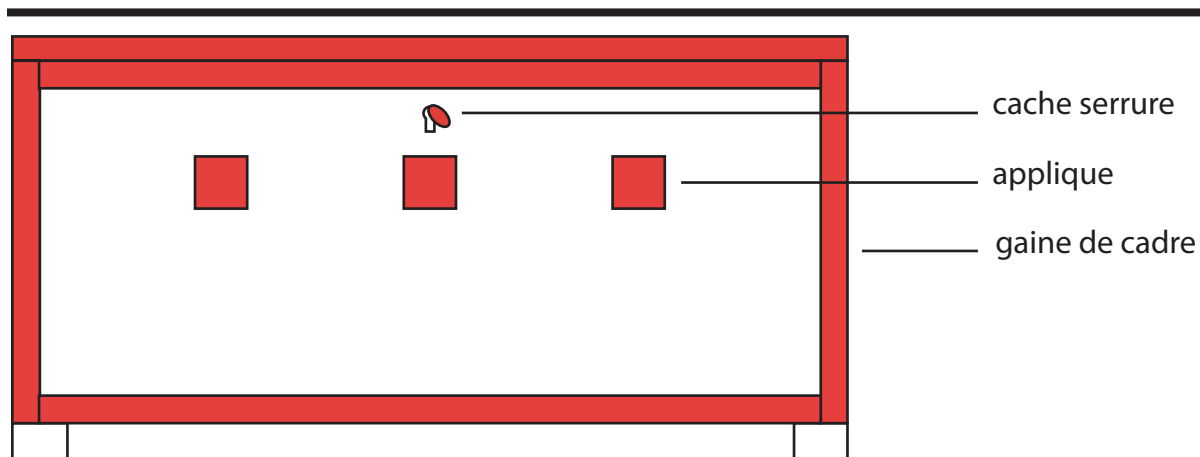


Fig. 37. Dessin d'un coffre composé d'éléments en bois, en alliage ferreux et en alliage cuivreux dont certains à décors polychromes (blanc = éléments en alliage cuivreux, en fer ou en bois ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).

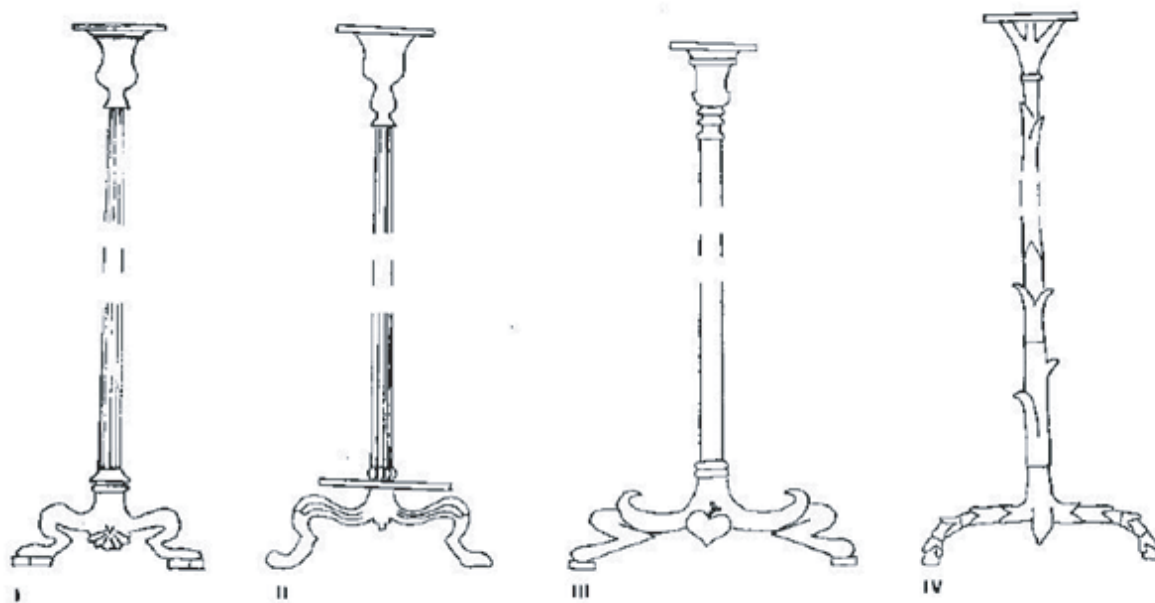


Fig. 38. La typologie des porte-lampes sur pied d'après A. Testa (Testa 1989, p. 141).

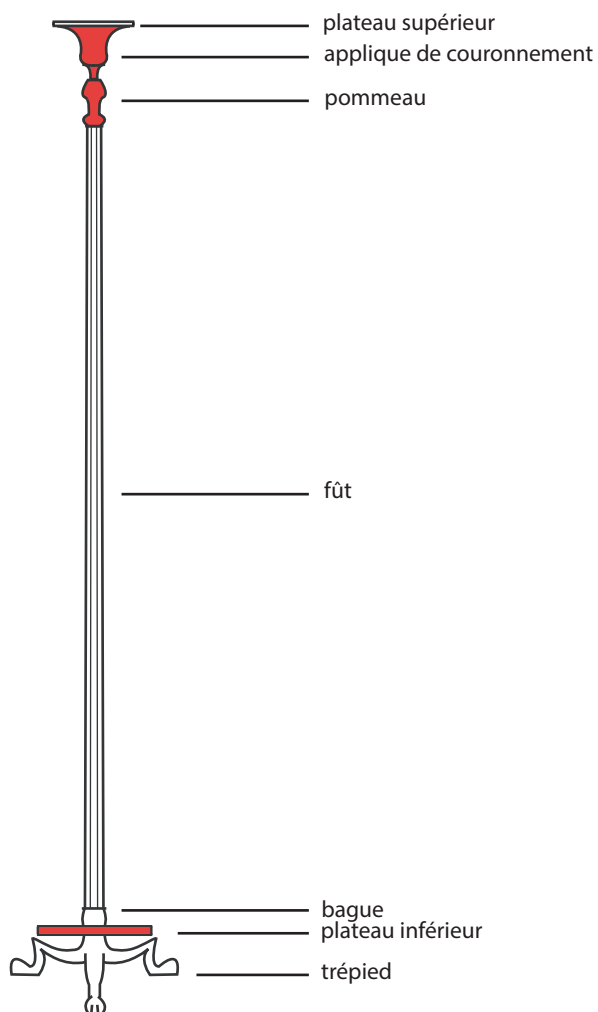


Fig. 39. Dessin d'un porte-lampe de type II composé de pièces en alliage cuivreux dont certaines à décors polychromes (blanc = élément en alliage cuivreux ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).

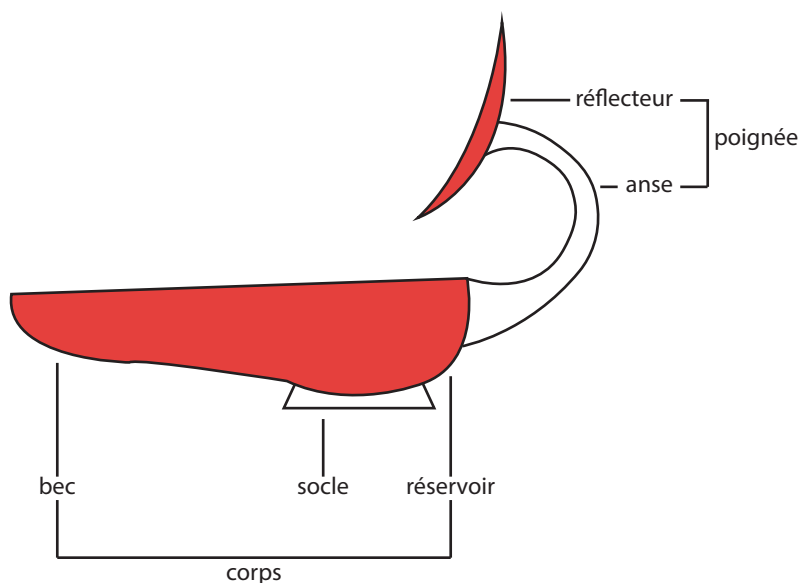


Fig. 40. Dessin d'une lampe à corps piriforme composé de pièces en alliage cuivreux dont certaines à décors polychromes (blanc = élément en alliage cuivreux ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).

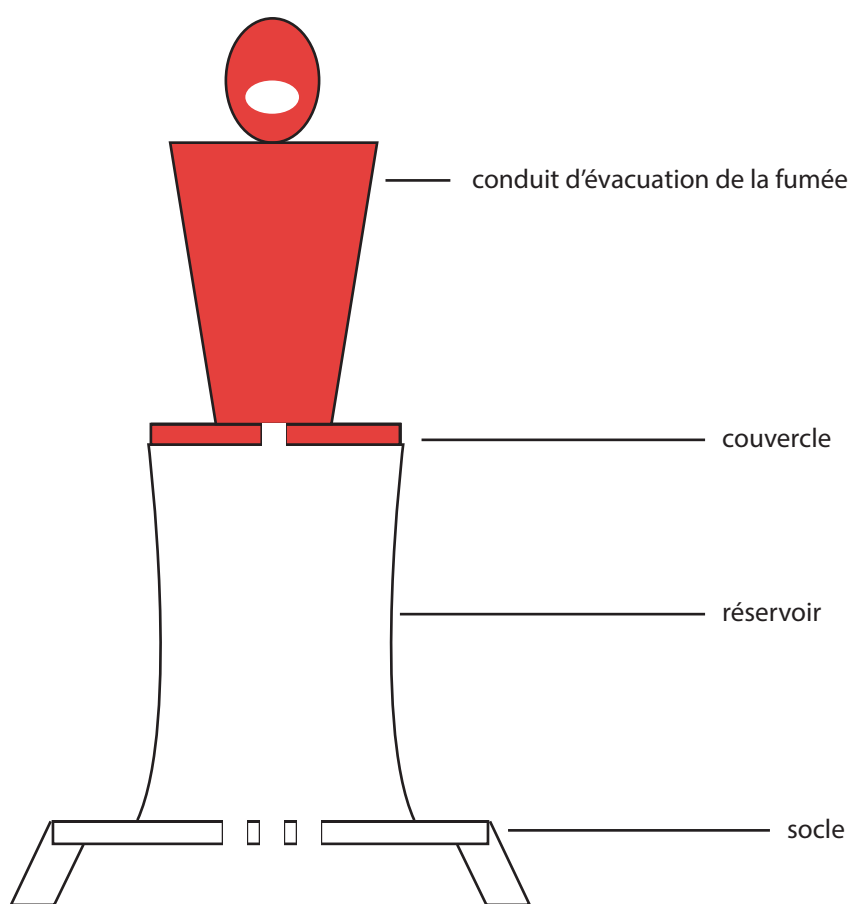


Fig. 41. Dessin d'un encensoir composé de pièces en alliage cuivreux dont une à décors polychromes (blanc = élément en alliage cuivreux ; rouge = élément en alliage cuivreux à décors polychromes) (© J. Devogelaere).



Fig. 42. Héra assise sur son trône, craène à volutes attique à figures noires, vase François, Peintre Clitias et Potier Ergotimos, Chiusi, vers 575 av. n. è., Museo Archeologico de Florence, inv. 4209 (Torelli 2007 p. 104).



Fig. 43. Zeus assis sur un siège, kylix corinthien à figures noires, Peintre de Naucratis, vers 560 av. n. è., Museo du Louvre, inv. E 668 (Louvre XI).



Fig. 44. Femme assise sur un siège, stèle funéraire, marbre, Rhénée, fin IIe s. av. n. è., Musée National d'Athènes, inv. 1154 (© J. Devogelaere).



Fig. 45. Aphrodite assise sur son trône, peinture murale, Villa della Farnesina, époque augustéenne, Palazzo Massimo alle Terme, inv. s.n. (© J. Devogelaere).



Fig. 46. Thétis assise sur son trône et Héphaïstos montrant son travail, peinture murale, 4e style, Maison de Paccius Alexander, Pompéi, vers 50-79 de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 9529 (© J. Devogelaere).



Fig. 47. Amphitryon assis sur son trône et observant Hercule enfant étouffant les serpents de Junon, peinture murale, 4e style, Maison des Vettii, Nationale de Naples, inv. 9742 (© J. Devogelaere).



Fig. 48-49. Poséidon (face A) et une des Néréides (face B) assis sur des sièges, cratère en calice attique à figures rouges, vers 480-470 av. n. è., Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. De Ridder.418 (BnF XI).



Fig. 50. Phèdre assise sur un siège les jambes croisées (haut/gauche), cratère en calice apulien à figures rouges (face A), Peintre Laodamia, vers 350-340 av. n. è., British Museum, inv. 1870,0710.2 (British Museum XXVI).



Fig. 51. Lit de table et repose-pieds sculpté et incrusté de pâte de verre, os, Villa de Lucius Aurelius Verus, Ier s. av. n. è.-Ier s. de n. è., The Metropolitan Museum of Art, inv. 17.190.2076 (MET IX).



Fig. 52. , Aphrodite au chevet d’Hélène et d’Hermione se reposant sur un lit, miroir, bronze, Pérouse, vers 500-475 av. n. è., Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. bronze.1284 (BnF IX fig. 1).



Fig. 53. Pieds de meuble (marchepied), alliage cuivreux, Villa della Pisanella, Boscoreale, Ier s. de n. è., Antiquarium de Boscoreale, inv. 16642 A-D (© J. Devogelaere).



Fig. 54. Fortuna assise sur son trône, alliage cuivreux, Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 111697 (© J. Devogelaere).



Fig. 55. Banquet d'une couple, sarcophage dit « Sarcophage des Époux », terre cuite peinte, Cerveteri, 2e moitié du VIe s. av. n. è., Musée du Louvre, inv. Cp 5194 (© J. Devogelaere).



Fig. 56. Banquet d'un couple, sarcophage dit « Sarcophage des Époux », terre cuite peinte, Cerveteri, 2e moitié du VIe s. av. n. è., Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia, inv. s.n. (© J. Devogelaere).



Fig. 57. Banquet d'hommes, peinture murale (paroi int. nord), « Tombe du Plongeur », Paestum, vers 480 av. n. è., Musée de Paestum, inv. s.n. (Cormier 2015 pl. XXXII,1).



Fig. 58. Combat de Thésée contre Procuste, kylix à figures rouges dit « Coupe d'Aison », 2e moitié du Ve av. n. è., Museo Arqueológico Nacional de Madrid, inv. 11265 (MAN III).



Fig. 59. Ariane et Dionysos sur un lit porté par un cheval, cratère apulien à figures rouges, vers 400 av. n. è., Gos-soudarstvenny Ermitaj, inv. 295 (Richter 1966 fig. 300).



Fig. 60. Ariane et Dionysos, cratère à volute à figures rouges, Peintre Pronomos, vers 410-400 av. n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 81673 (Caro 1999 p. 212).



Fig. 61. Accoudoir de lit reconstitué et orné d'applique de fulcrum (cat. n°98) et de lamelles d'argent, Maison de Caius Vibius, Pompéi, 1er s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale, inv. s.n. (© J. Devogelaere).



Fig. 62. Pieds de lit, bois peint, Fouille de la Bourse, Marseille, 1er s. de n. è., Musée d'Histoire de Marseille, inv. 82.3.112 (© J. Devogelaere).

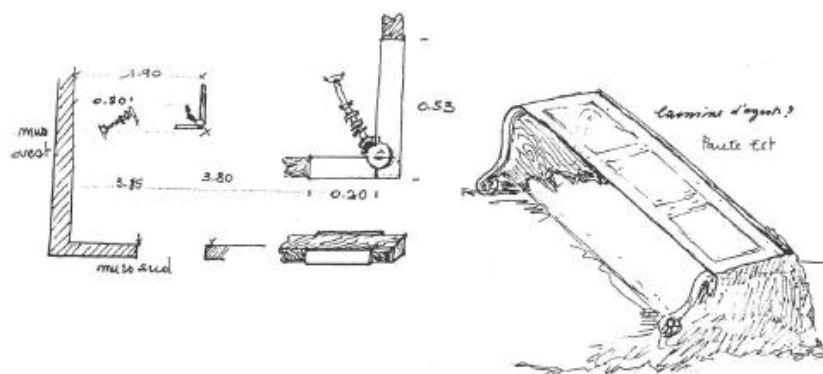


Fig. 63. Croquis de fouille du lit ornés de plaque d'argent (3 avril 1978), Maison de Caius Iulius Polybius, Pompéi, 1er s. de n. è. (Auricchio 2001 p. 295).



Fig. 64. Banquet paléochrétien autour d'un stibadium, fragment de couvercle d'un sarcophage, marbre, Arles, IVe s. de n. è., Musée de l'Arles Antique, inv. FAN 32.00.2541 (© J. Devogelaere).



Fig. 65-66. Lit à coucher à trois hauts dossiers, bois carbonisé, Herculaneum (Ins. Or. II, n°10, chambre a), Ier s. de n. è., Herculaneum, inv. s.n. (Mols 1999 fig. 89 et 92).

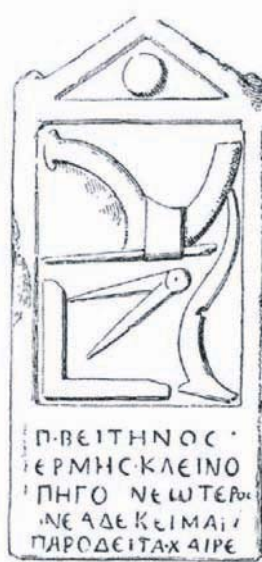


Fig. 67. Outils travaillant le bois pour un fabricant de lit (Tiberius Beitenus Hermès), stèle funéraire, marbre, île grecque, époque romaine, Musée du Louvre, inv. s.n. (De Villefosse 1877, fig. 5328).

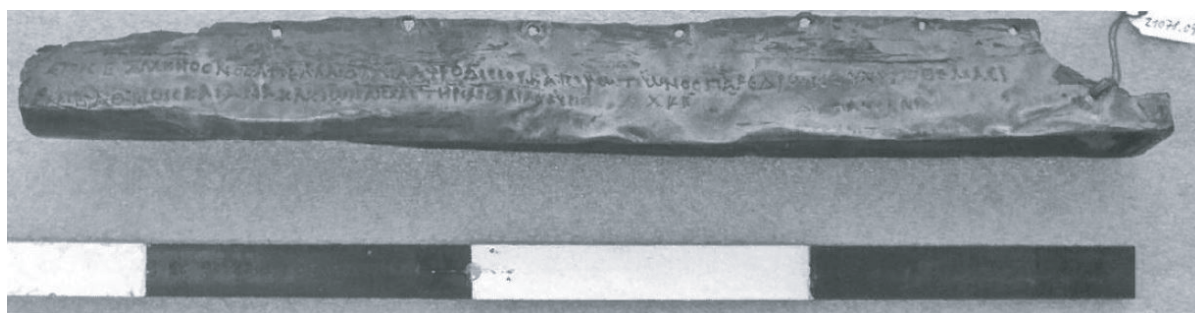


Fig. 68. Gaine de cadre de lit inscrite des noms des fabricants, argent, Musée Allerheiligen de Schaffhouse, inv. Eb21078.09 (Zingg 2012 fig. 3).



Fig. 69. Homme allongé sur un lit, urne cinéraire, terre cuite, Chiusi, milieu du IIe av. n. è., Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia, inv. s.n. (Richter 1966 fig. 457).



Fig. 70. Lamelles de sommier, alliage cuivreux, épave Fourmigue C, vers 70-60 av. n. è., Musée de Nice-Cimiez, inv. CIM-SMD-94-8-4-189 (© Musée Nice-Cimiez).



Fig. 71. Pied de lit de table tourné, bois, Maison de Neptune et Amphitrite, Herculanium, Ier s. de n. è., Herculanium (© J. Devogelaere).



Fig. 72. Scène érotique, lampe en céramique à engobe brun-jaune verdâtre, Rhône, 2e moitié du Ier de n. è., Musée de l'Arles antique, inv. RHO.2004.Z2.180 (© J. Devogelaere).



Fig. 73. Homme allongé sur un lit à dossier haut, sarcophage, marbre, époque romaine, Musée Vatican, inv. 9538-9 (Richter 1966 fig. 508).



Fig. 74. Femme allongée sur un lit, sarcophage (couvercle), marbre, milieu du IIe s. de n. è., Musée Vatican, inv. 1365 (Arachne



Fig. 75. Homme allongé sur un lit, sarcophage (couvercle), marbre, IIIe s. de n. è., Musée de l'Arles antique, inv. FAN.92.00.541/2681 (© J. Devogelaere).



Fig. 76. Moule bivalve de pied de lit, plâtre, Délos, IIe-Ier s. av. n. è., Musée Archéologique de Délos, inv. E 352 (© J. Devogelaere).



Fig. 77. Pied de lit, alliage cuivreux, 2e moitié du IIe s. av. n. è., Musée du Louvre, inv. Br 3673 (© J. Devogelaere).

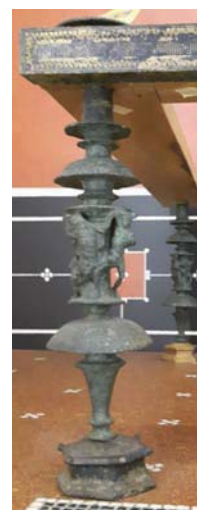


Fig. 78. Pied de lit, alliage cuivreux, domus, Modène, 3e quart du Ier s. av. n. è., Museo Civico Archeologico Etnologico de Modène, inv. SAER 6413 (© J. Devogelaere).



Fig. 79. Deux femmes faisant des gâteaux de mariage, lékané, milieu du IVe s. av. n. è., Gossoudarstvenny Ermitaj, inv. s. n. (Richter 1966 fig. 367).



Fig. 80. Banquet d'hommes et de femmes, cratère en cloche, Campanie, 2e moitié du IVe s. av. n. è., Museo Archeologico Nazionale, inv. 82570 (© J. Devogelaere).



Fig. 81. Banquet d'hommes et de femmes, cratère en cloche, Campanie, 2e moitié du IVe s. n. è., Museo Archeologico Nazionale, inv. s.n. (© R. Delord).



Fig. 82. Banquet d'hommes, peinture murale, Tombe « macédonienne » III, Aghios Athanassios, dernier quart du IVe s. av. n. è., inv. s.n. (Brecoulaki 2006 pl. 93.2).



Fig. 83. Table avec protomai de cygne, bois, Louxor, époque hellénistique, Musée du Cinquante-naire, inv. A 1857 (© J. Devogelaere).



Fig. 84. Plateau de table circulaire, ardoise, Maison II C du quartier du théâtre, Délos, IIe-Ier s. av. n. è., Musée de Délos, inv. 171 (© J. Devogelaere).



Fig. 85. Table avec protomai de cheval, alliage cuivreux, Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale, inv. 4550 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 106).



Fig. 86. Table avec protomai d'enfant, alliage cuivreux, Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale, inv. 72995 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 107).



Fig. 87. Table en bronze incrustée d'argent, peinture murale, 4e style, tombe C. Vestorius Priscus, Pompéi, vers 50-79 de n. è., inv. s.n. (© A. Lattard).



Fig. 88. Squelettes d'auteurs et de philosophes grecs, gobelet, argent, Villa, Boscoreale, fin du Ier s. av. n. è.-1er moitié du Ier s. de n. è., Musée du Louvre, inv. Bj 1923 (Louvre X).



Fig. 89. Opora, Agros et Oinos dînant, mosaïque polychrome, Antioche, IIIe de n. è., Baltimore Museum of Art, inv. 1937.127 (BMA I).



Fig. 90. Trépied étrusque de Vulci (type a verghe) avec appliques de couronnement de femmes aillées et chevaux, bronze, dépôt sous marin de La Tour du Castellans, Marseillan, VIe-Ve- s. av. n. è., Musée de l'Éphèbe du Cap d'Agde, inv. ME 1171 (Garcia 2002 p. 78).



Fig. 91. bassin, bronze, épave de Mahdia, vers 90-60 av. n. è., Musée national du Bardo, inv. F 282 (Petrovsky 1994 pl. 32).



Fig. 92. Apollon (cithare, trépied), Diane (torche) et Latone en compagnie de Sibylle assise (Livres Sibyllins) du temple d'Apollon Palatin (face B), autel « Base d'Auguste », marbre, Sorrente, début de l'époque impériale, Musée Correale di Terranova, inv. 3 (Cecamore 2004 fig. 14).



Fig. 93. Éros décorant el trépied en bronze d'Apollon, peinture murale, 4e style, Maison du Grand Portail ou maison samnite, Herculaneum, vers 50-79 de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 77872 (Guzzo 2003 p. 105).

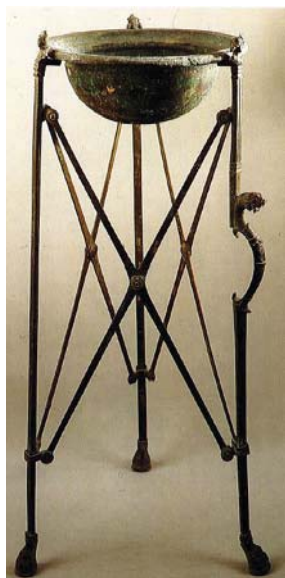


Fig. 94. Trépieds avec appliques de couronnement de Dionysos et poignée en protomé de panthère, alliage cuivreux, Nocera, Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 73951 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 93).



Fig. 95. Braserio avec Satyres ithyphalliques, alliage cuivreux, Maison de Julia Felix, Pompéi, Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 27874 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 109).



Fig. 96. Trépieds avec appliques de couronnement de chevaux et poignée en protomé de panthère, alliage cuivreux, 2e moitié du IIIe s. de n. è., The J. Paul Getty Museum, inv. 96.AC.203 (The J. Paul Getty Museum V).



Fig. 97. Coffret de Tchès, avec un couvercle à glissière, bois, Antinoupolis, vers 2000 av. n. è., Musée du Louvre, inv. 22302 (Louvre XIII fig. 1).



Fig. 98. Coffre au nom de Mesrê avec une offrande au dieu Osiris (couvercle), bois, vers 1550-1069 av. n. è., Musée du Louvre, inv. N 2666 (Louvre XII).



Fig. 99. Artisan perçant le couvercle d'un coffre et entouré d'Acrisios, Danaé, Persée et une servante, hydrie attique à figures rouges, Peintre de Gallatin, vers 490 av. n. è. Museum of Fine Arts de Boston, inv. 13.200 (MFA III fig. 2).



Fig. 100. Danaé et Persée enfermés dans un coffre par Acrisios, hydrie attique à figures rouges, Peintre de Danaé, vers 450-440 av. n. è., Museum of Fine Arts de Boston, inv. 03.792 (MFA II fig. 1).



Fig. 101. Femme portant un coffre, lécythe attique à figures rouges, tombe préromaine (samnite), Pompéi, fin du Ve s. av. n. è., Magazzino della Soprintendenza Archeologica, inv. 30056-03 (© Chr. Durand)



Fig. 102. Scène de la comédie classique attique avec un vieil avare protégeant son coffre contre deux voleurs, cratère à calice lucanien à figures rouges, Peintre Asteas, Nola, vers 350 av. n. è., Staatliche Museen de Berlin, inv. 3044 (Antikensammlung Berlin IV).



Fig. 103. Buffet rouge situé devant un buisson lors d'un banquet, peinture murale, tombe « macédonienne » III, Aghios Athanassios, dernier quart du IVe s. av. n. è., inv. s.n. (Brecoulaki 2006 pl. 92.1).



Fig. 104. Buffet supportant de la vaisselle de banquet, peinture murale, tombe Querciola, Tarquinia, fin du Ve av. n. è., inv. s.n. (Richter 1966 p. 94).



Fig. 105. Banquet avec une Centauresse, skyphos, argent, vers 41-68 de n. è., Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. 56.7 (© J. Devogelaere).



Fig. 106. Coffre étrusque, alliage cuivreux, Civita Castellana, VIIe s. av. n. è., Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia, inv. s.n. (Richter 1966 fig. 474).



Fig. 107-110. Appliques d'un coffre (Hermès, chien, lion, Satyre, alliage cuivreux, habitation VII de l'îlot des Bronzes, Délos, IIe-1e moitié du Ier s. av. n. è., Musée Archéologique de Délos, inv. F. 133, F 118, F 119 et E 218 (© J. Devogelaere).

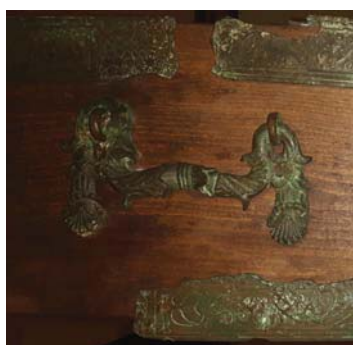


Fig. 111. Poignée de coffre, alliage cuivreux, L'Esquilin, Rome, Ier s. de n. è., Musei Capitolini, Centrale Montemartini, inv. 1075 (© J. Devogelaere).



Fig. 112. Coffre-fort, bois, fer, Maison de Marcus Obelluis Firmus, Pompéi, 1er av. n. è.-1er de n. è., inv. s.n. (Pugliese Carratelli 2003, p. 371, n°16).



Fig. 113. Coffre-fort décoré d'appliques en alliage cuivreux, bois, fer, Maison des CC. Vibii, Pompéi, 1er av. n. è.-1er de n. è., inv. s.n. (Cantarella et Jacobelli 2011 p. 99).



Fig. 114. Coffre-fort décoré d'appliques de divinités en alliage cuivreux (Athéna, Hermès, Dionysos, Héra, Apollon et Artémis), bois, fer, Pompéi, 1er av. n. è.-1er de n. è., inv. 73022 (Ranieri Panetta et al. 2012 p. 136).



Fig. 115-116. Coffre avec charnière en bois (détail) et conservant de la farine et des textiles, bois carbonisé (érable), Decumanus Maximus, Herculanium, 1er de n. è., inv. E 2323 (Mols 1999 fig. 170 ; De Carolis 2007 fig. 106).



Fig. 117. Armoire d'Amours cordonniers, peinture murale, 4e style, Maison du Cerf, Herculanium, vers 50-79 av. n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 9179 (De Carolis 2007 fig. 59).



Fig. 119. Armoire surmonté d'un édicule, bois carbonisé, Maison du Petit Sanctuaire en Bois, Herculanium, 1er s. de n. è., inv. E. 1287 (De Carolis 2007, fig. 104).



Fig. 118. Armoire d'Amours parfumeurs, peinture murale, 4e style, Maison des Vettii, Pompéi, vers 50-79 av. n. è., inv. s.n. (Barbet 1999 p. 104).



Fig. 120. Physicien grec assis sur un siège à côté d'une petite armoire surmontée d'un pupitre, sarcophage, marbre, Ostie, Metropolitan Museum of Art, inv. 48.76.1 (MET X).

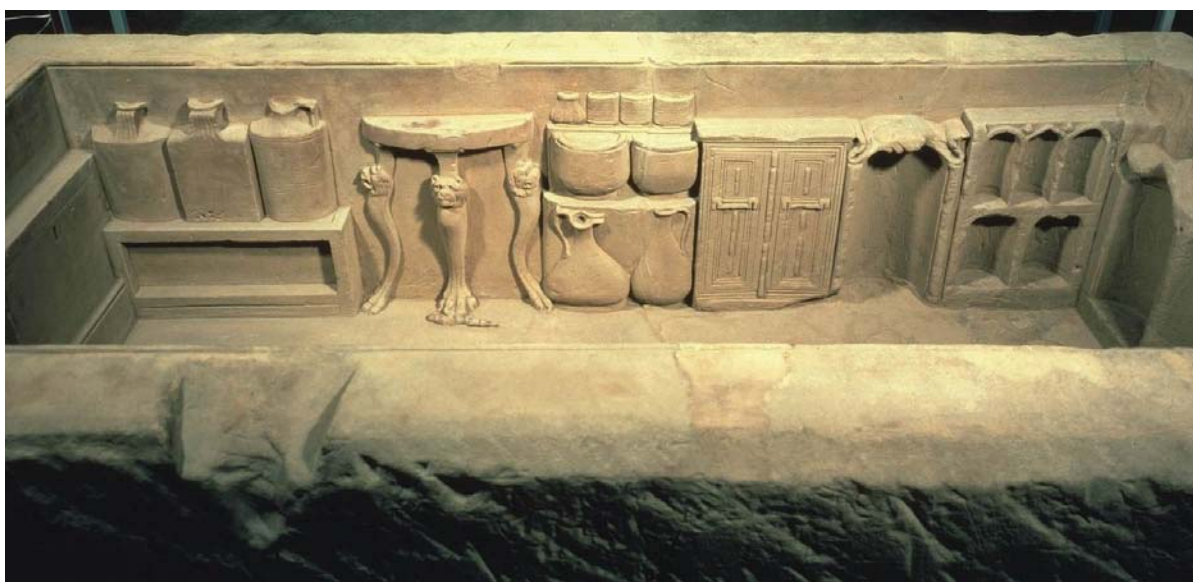


Fig. 121-122. Mobilier domestique (décor à l'int. de la cuve), sarcophage de Simpelveld, marbre, Simpelveld, vers 175-250 de n. è., Rijksmuseum van Oudheden, inv. I 1930/12.1 (RMO Leyde I fig. 3 et 6).

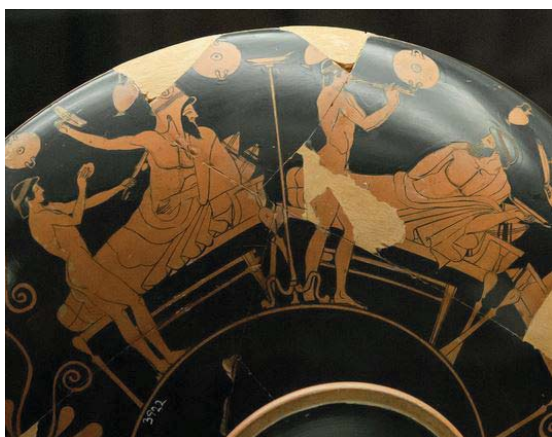


Fig. 123. Banquet d'hommes, kylix à figures rouges, Peintre Douris, Chiusi, vers 470 av. n. è., Museo Archeologico de Florence, inv. 3922 (© Egisto Sani).

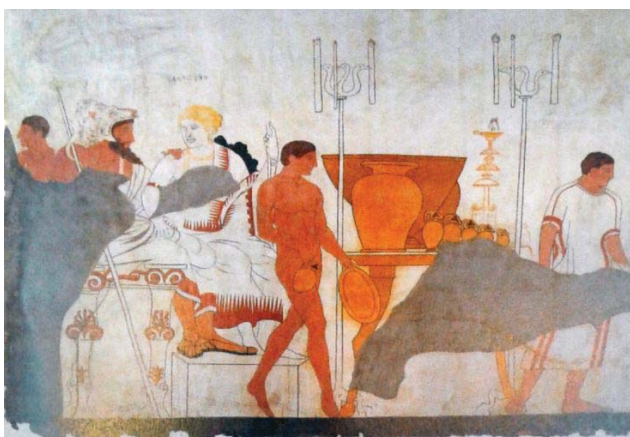


Fig. 124. Banquet aux enfers avec Hadès et Perséphone, peinture murale, tombe Golini I, Orvieto, 2e moitié du IVe s. av. n. è., Museo Archeologico Nazionale d'Orvieto, inv. s.n. (Bruschetti 2006 p. 69).



Fig. 125. Candélabre étrusque (type C1), alliage cuivreux, Bolsena, dernier quart du Ve s. av. n. è., Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia, inv. s.n. (© J. Devogelaere).



Fig. 126. Trépied de porte-lampe, bronze, épave Fourmigue C, Ier s. av. n. è., Musée archéologique Nice-Cimiez, inv. SMD-88-8-4-8 (© J. Devogelaere).



Fig. 127. Porte-lampe réglable décoré de Dionysos, alliage cuivreux, Pompéi, fin du Ier s. av. n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 111228 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 188).

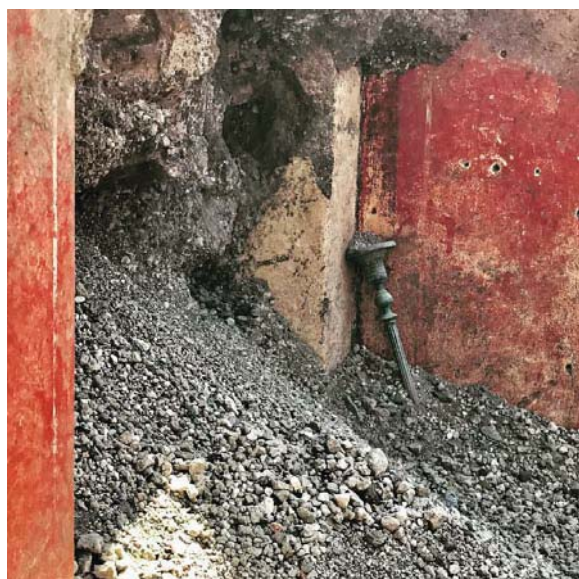


Fig. 128. Porte-lampe (type II) situé dans l'angle de la pièce (en cours de fouille), alliage cuivreux, Maison de la Région V, Pompéi, fin du Ier s. av. n. è-Ier s. de n. è., inv. s.n. (© M. Osanna).



Fig. 129. Porte-lampe à fût lisse (type III), alliage cuivreux, 1er moitié du Ier s. de n. è, Musée du Louvre, inv. Br 3169 (Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 113, n°34).



Fig. 130. Porte-lampe en forme de roseau (type IV), alliage cuivreux, Herculanium, milieu du Ier de n. è., Musée du Louvre, inv. Br 3161 (Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 119, n°37).



Fig. 131. Porte-lampe en forme de tige écotée (type IV), alliage cuivreux, Pompéi, milieu du Ier s. de n. è., Musée du Louvre, inv. Br 3159 (Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 123, n°39).

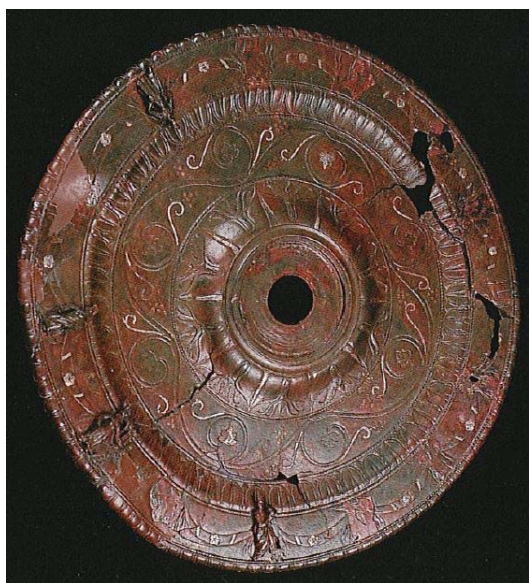


Fig. 132. Plateau inférieur décoré d'appliques et de motifs végétaux argentés et dorés, alliage cuivreux, IVe s. de n. è., Museo Nacional de Arte Romano de Mérida, inv. 24240 (Arce et al. 1997 p. 363, n°109).



Fig. 133. Lampe à deux becs, or, Ier s. av. n. è.-Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 25000 (Pozzi et al. p. 80, n°80).

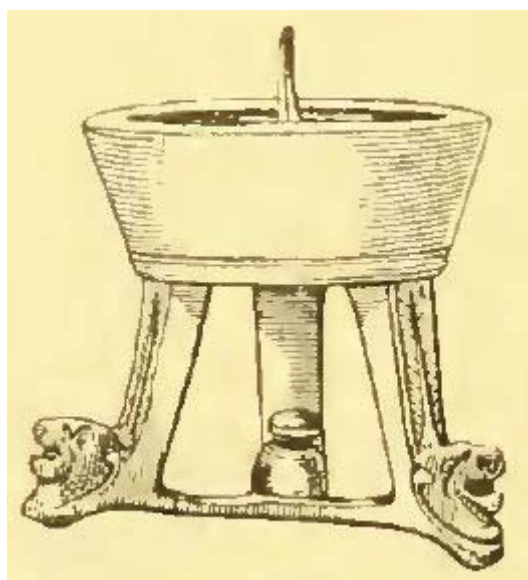


Fig. 134. Fragment de candélabre sur pied, alliage cuivreux, Ier-IIe s. de n. è., British Museum, inv. 1413 (Walters 1914 fig. 338).

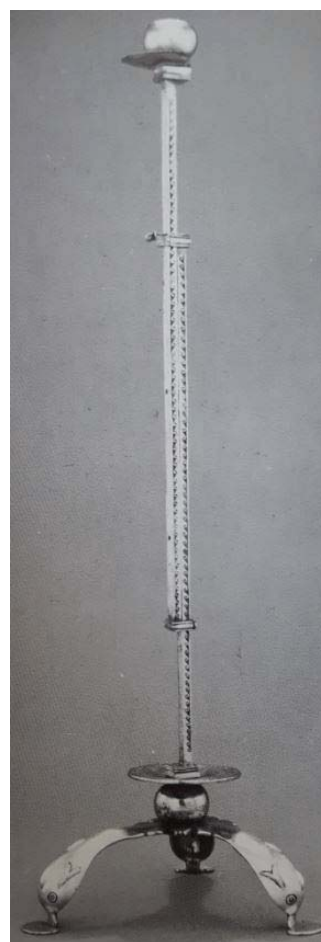


Fig. 135. Candélabre réglable avec un trépied de dauphins, argent, trésor de Beaurains, 2e moitié du IIIe-début du IVe s. de n. è., British Museum, inv. GR 1924.5-14.1 (Baratte et Painter 1989 p. 257, n°221).



Fig. 136. Dionysos et une Ménade séparés par un encensoir, cratère en cloche apulien à figures rouges, Peintre de Eton-Nika, Pouilles, vers 385-360 av. n. è., British Museum, inv. 1978,0414.33 (British Museum XXV).



Fig. 137. Encensoir en forme de vase cylindrique à pied haut et percé de petits trous, terre cuite, Villa de Poppée, Oplontis, Ier s. de n. è., Torre Annunziata, inv. 519 et 520 (Borriello et al. 1996 p. 270, n°621).



Fig. 138. Acteur de la Nouvelle Comédie sur un autel (applique de couronnement de porte-lampe ?), statuette, bronze, épave de Mahdia, fin du IIe s. av. n. è., Musée national du Bardo, inv. F 225 (Bauchhens-Thüriedl 1994 pl. 23).



Fig. 139. Acteur de la Nouvelle Comédie assis sur un autel, encensoir, alliage cuivreux, Ier s. de n. è., Wadsworth Atheneum, Museum of Art de Hartford, inv. 1917.886 (Oliver 1993 p. 336).



Fig. 140. Acteur de la Nouvelle Comédie assis sur un autel hexagonal, encensoir, alliage cuivreux, dernier quart du Ier s. av. n. è.-1er moitié du Ier s. de n. è., Musée de Tanta, inv. 3369 (el-Ghannam 1995 pl. III.1).

Meuble	Pièce de meuble/appareil	Élément	Motif coloré	Métal ou autre matière incrusté	Couleur	Unicum
marchepied	gaine de plateau	plaque médiane	flore ; géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	
lit	applique de <i>fulcrum</i>	armature	géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°60
lit	applique de <i>fulcrum</i>	garniture du champ médian	flore ; géométrie ; figure ; paysage idyllique	cuivre ; argent ; bronze corinthien	rouge ; argent ; noir	
lit	applique de <i>fulcrum</i>	médaille	géométrie	argent (?)	argent (?)	cat. n°78
lit	applique de <i>fulcrum</i>	gaine de dossier	flore ; géométrie	cuivre ; argent ; bronze corinthien (?)	rouge ; argent ; noir (?)	
lit	Socle	-	flore ; géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	
lit	élément de jambage	-	flore ; géométrie	cuivre ; argent ; bronze corinthien	rouge ; argent ; noir	
lit	Pommeau	-	flore ; géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°340-341
lit	gaine de cadre	plaque médiane	flore ; géométrie ; figure	cuivre ; argent ; bronze corinthien	rouge ; argent ; noir	
table	élément de jambage	-	flore ; géométrie	cuivre ; argent ; or (?)	rouge ; argent ; jaune doré	
table	gaine de plateau	plaque médiane	flore ; géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	
table	gaine de plateau	armature	animal (élément rapporté)	argent	argent	cat. n°409
table	Plateau	-	flore	argent	argent	cat. n°412
trépied à couronnement amovible	élément de jambage	poignée	flore ; figure	cuivre ; argent	rouge ; argent	
porte-lampe sur pied	plateau inférieur	-	flore	cuivre ; argent	rouge ; argent	
porte-lampe sur pied	Plinthe	-	géométrique	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°478
porte-lampe sur pied	Fût	-	géométrique	cuivre	rouge	cat. n°475

porte-lampe sur pied	applique de couronnement	-	flore ; géométrie	argent	argent	
porte-lampe sur pied	pommeau	-	géométrie	argent	argent	
porte-lampe sur socle	socle	-	flore	cuivre ; argent ; bronze corinthien	rouge ; argent ; noir	
porte-lampe	lampe	réservoir	flore ; géométrie	argent	argent	
porte-lampe	lampe	bec	flore	cuivre ; argent ; bronze corinthien (?)	rouge ; argent ; noir (?)	
candélabre sur pied	élément de jambage	-	flore ; géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	
candélabre sur pied	élément de jambage	poignée	géométrie ; figure	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°511- 513
coffre	applique	-	flore ; géométrie ; figure	cuivre ; argent ; alliage cuivreux	rouge ; argent ; jaune doré ; jaune pâle	
armoires	applique	-	flore	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°445
coffre/armoire	gaine de cadre	plaque médiane	flore ; géométrie	cuivre ; argent ; bronze corinthien	rouge ; argent ; noir	
coffre/armoire	applique	-	flore	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°447
non défini	gaine de cadre	plaque médiane	flore	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°538

Fig. 141. Les pièces de mobilier à décors polychromes non figurées (© J. Devogelaere).

Meuble	Pièces de meuble/appareil	Élément	Figuration	Détail coloré	Motif coloré	Métal ou autre matière incrusté	Couleur	Unicum
marchepied	élément de jambage	statuette	hybride	anatomie	-	argent	argent	cat. n°1-2
lit	applique de <i>fulcrum</i>	protomé	personnage ; animal	anatomie ; accessoire	flore ; géométrie	cuivre ; argent ; alliage cuivreux ; pâte de verre	rouge ; argent ; jaune doré ; blanc ; noir	
lit	applique de <i>fulcrum</i>	buste-médaille	personnage	anatomie ; vêtement ; accessoire	géométrie	cuivre ; argent ; pâte de verre	rouge ; argent ; blanc ; marron ; noir	
table	élément de jambage	statuette	personnage	anatomie ; vêtement	-	cuivre ; argent ; matière blanche	rouge ; argent ; blanc	
table	élément de jambage	-	animal	-	flore ; géométrie	cuivre ; argent	rouge ; argent	
trépied à couronnement amovible	élément de jambage	socle	personnage	anatomie	-	argent	argent	cat. n°438-440
trépied à couronnement amovible	élément de jambage	statuette	personnage ; hybride	anatomie	-	argent	argent	cat. n°438-440
trépied à couronnement amovible	applique de couronnement	-	personnage	anatomie ; vêtement ; accessoire	flore	cuivre ; argent	rouge ; argent	avec motif floral (cat. n°429)
porte-lampe sur pied	applique de couronnement	statuette	personnage	anatomie	-	argent	argent	cat. n°473
porte-lampe sur socle	statue	-	personnage	anatomie	-	cuivre ; argent ; os ; ivoire ; pâte de verre ; pierre	rouge ; argent ; blanc ; noir	
porte-lampe sur socle	statuette	-	personnage	anatomie ; vêtement	géométrie	argent ; pâte de verre (?)	argent ; noir	avec motif géométrique (cat. n°494)
porte-lampe	lampe	réservoir	personnage ; animal	anatomie ; accessoire	-	argent ; bronze corinthien	argent ; noir	
porte-lampe	lampe	anse/rélecteur	personnage ; animal	anatomie ; accessoire	-	argent	argent	
candélabre sur socle	statuette	-	personnage	anatomie	-	cuivre	rouge	cat. n°514
coffre	applique	-	personnage ; animal	anatomie	-	cuivre ; argent	rouge ; argent	cat. n°443
coffre	cache-serrure	buste-médaille	personnage	anatomie	-	argent	argent	cat. n°444
armoires	poignée	-	animal	anatomie	-	cuivre ; pierre	rouge ; bleu	cat. n°446

encensoir	conduit d'évacuation de la fumée	statuette	personnage	anatomie	-	argent	argent	
non défini	applique	statuette ; buste-médaille	personnage ; animal	anatomie ; vêtement ; accessoire	-	cuivre ; argent ; alliage cuivreux (?)	rouge ; argent ; jaune (?)	

Fig. 142. Les pièces de mobilier à décors polychromes figurées (© J. Devogelaere).

		Protomé								
		Panthère	Lion	Éléphant	Mule	Cheval	Chien	Canard	Éros	Non conservée
Médaille	Dionysos				2					7 (dont 1 moderne ?)
	Silène				4 (dont 2 modernes ?)				2	36
	Pan									2 (dont 1 moderne)
	Satyre				4					4
	Ménade									8
	Éros				3					2
	Enfant	2			1				1	4
	Attis									1
	Artémis					2				9
	Femme									1
Homme				1						
Médaille								4 (dont 1 à motifs colorés)		
Non conservé		3	1	43	5	4	5			

Fig. 143. Répartition des affiliations entre protomai et médaillons à décors polychromes d'appliques de fulcrum (© J. Devogelaere).

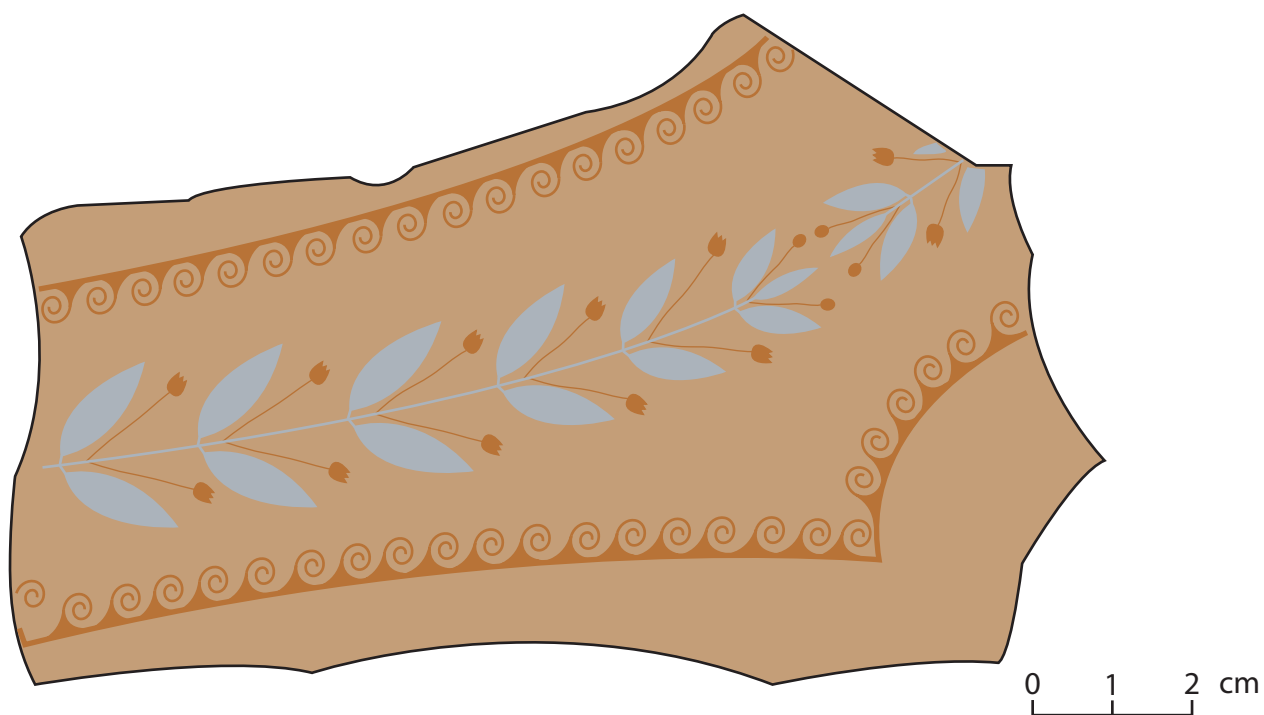


Fig. 144. Dessin de restitution coloré du décor de rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet de la garniture du champ médian du Museo Nazionale Etrusco de la Villa Giulia (© J. Devogelaere).

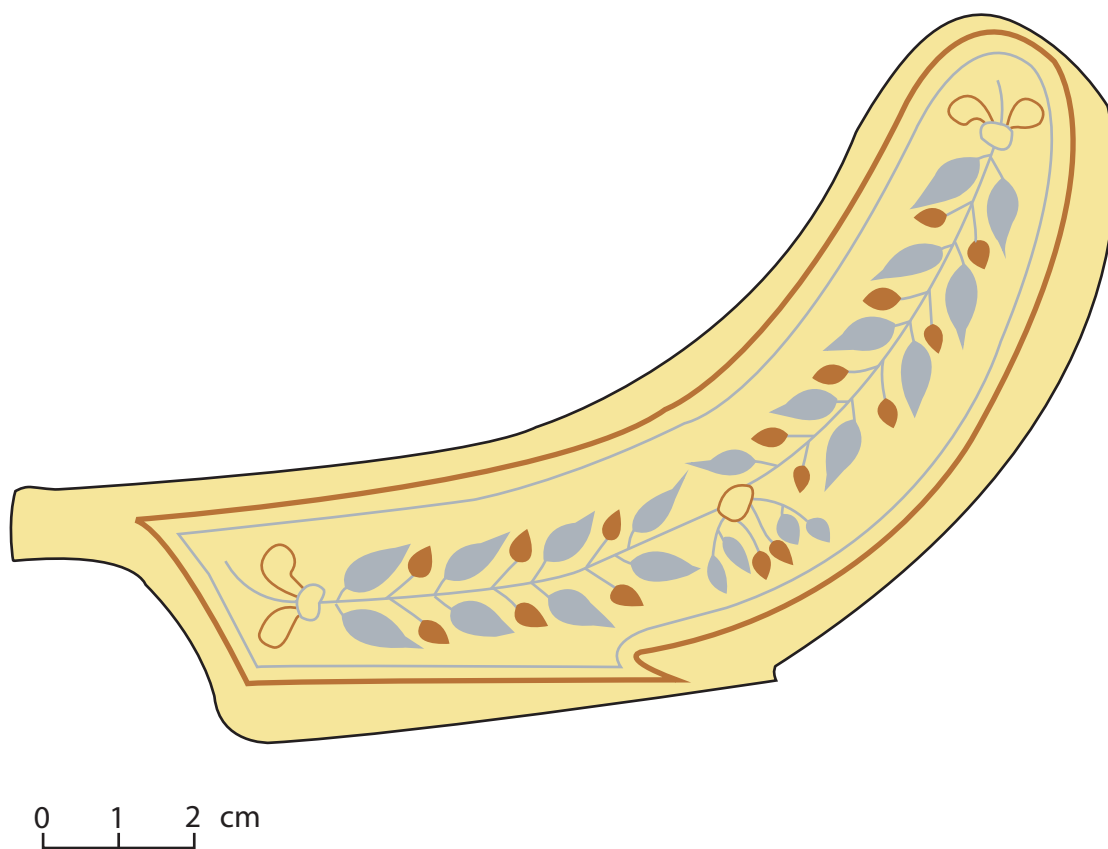


Fig. 145. Dessin de restitution coloré du décor de rameaux de laurier/olivier opposés et noués par leur sommet de la garniture du champ médian de la Place des Célestins à Lyon (© J. Devogelaere).

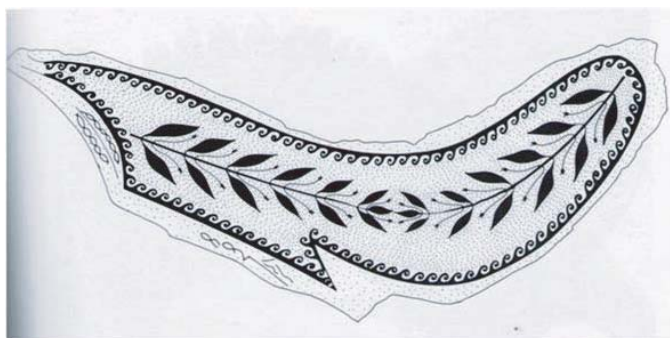


Fig. 146. Dessin du décor à rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet de la garniture du champ médian découverte dans l'épave Fourmigue C (Baudoin, Liou, Long 1994, p. 49, fig. 28).

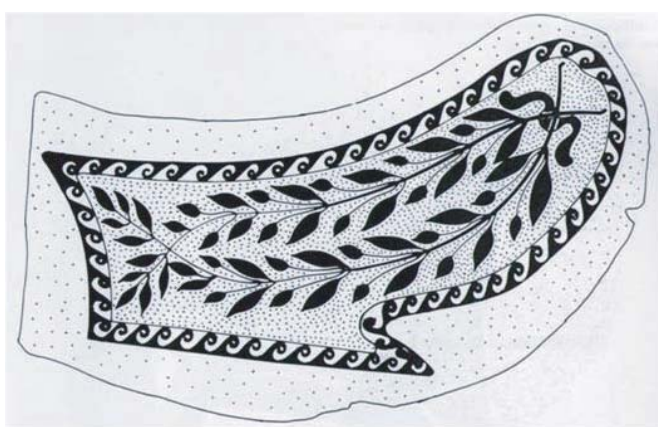


Fig. 147. Dessin du décor à rameaux de laurier/olivier en couronne de la garniture du champ médian découverte dans l'épave Fourmigue C (Baudoin, Liou, Long 1994, p. 51, fig. 32).

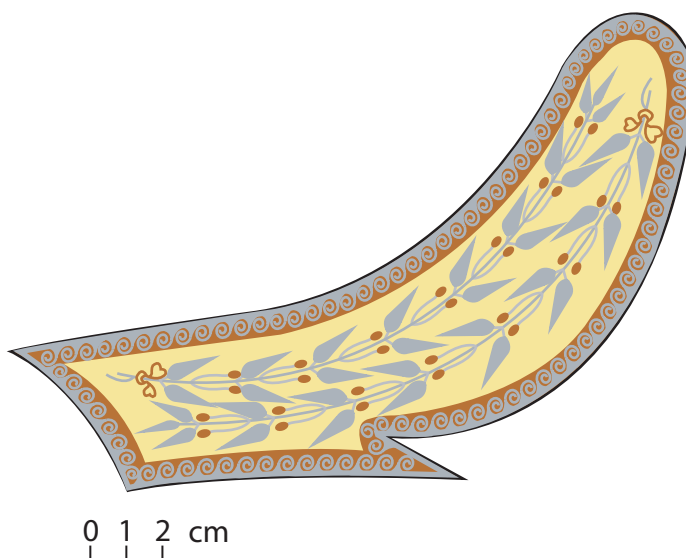


Fig. 148. Dessin de restitution coloré du décor de rameaux de laurier/olivier superposés de la garniture du champ médian découverte dans un tombe d'Amiternum (© J. Devogelaere).

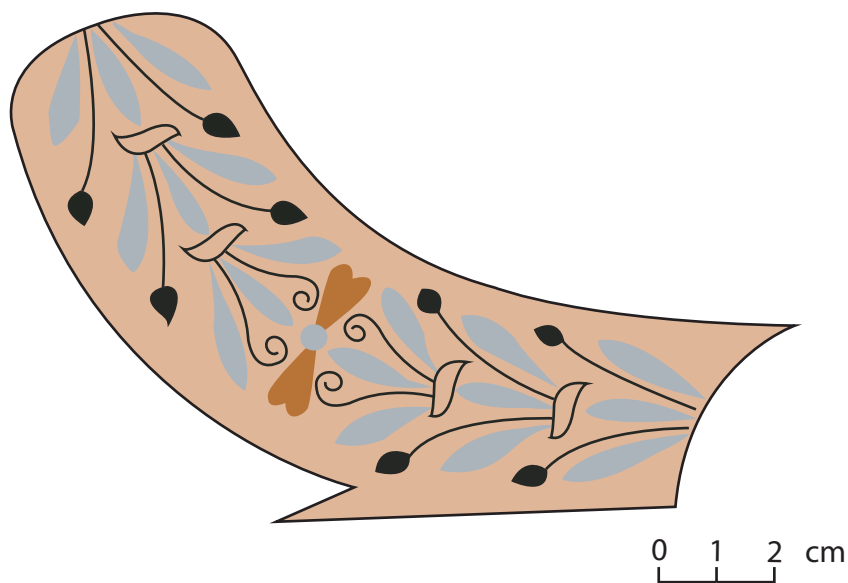


Fig. 149. Dessin de restitution coloré du décor de bouquets de laurier/olivier de la garniture du champ médian d'une des appliques de fulcrum des Roches-de-Condrieu (© J. Devogelaere).

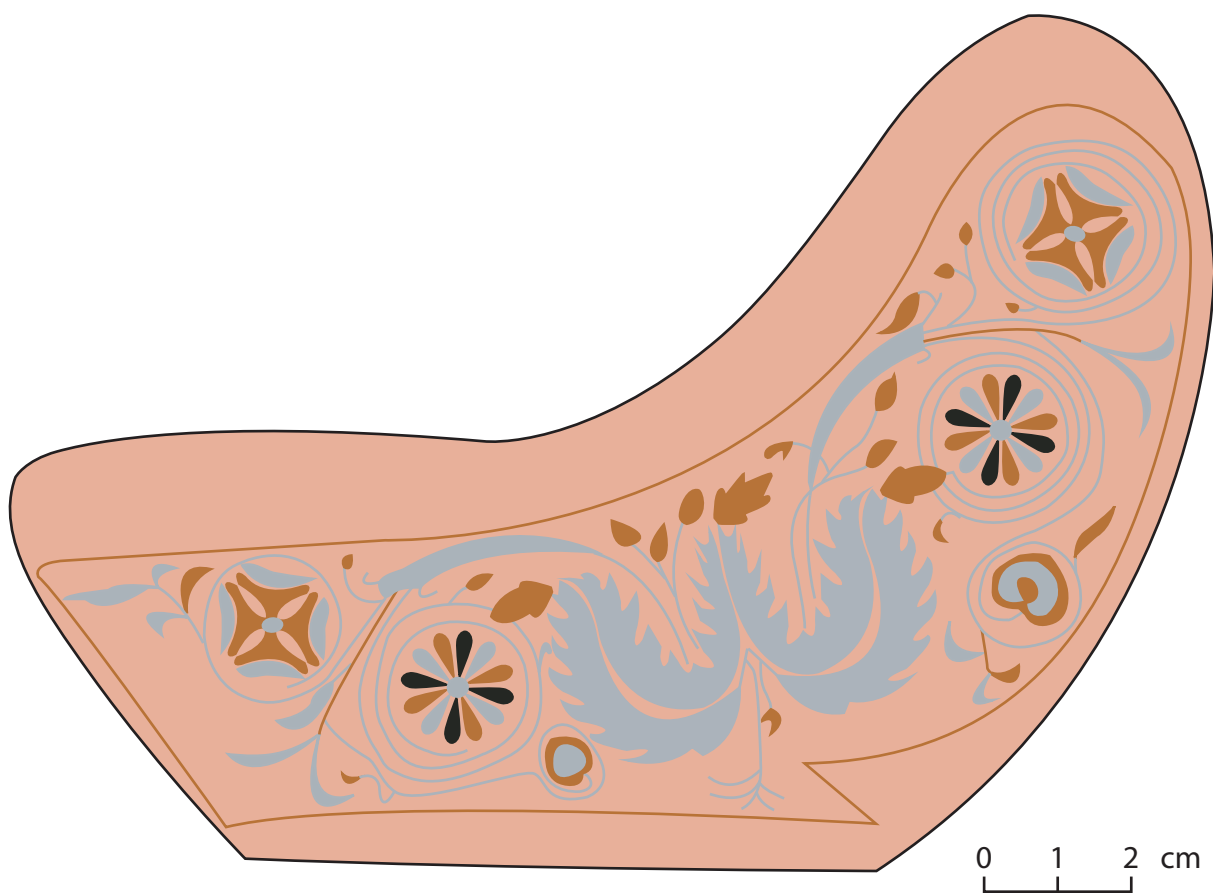
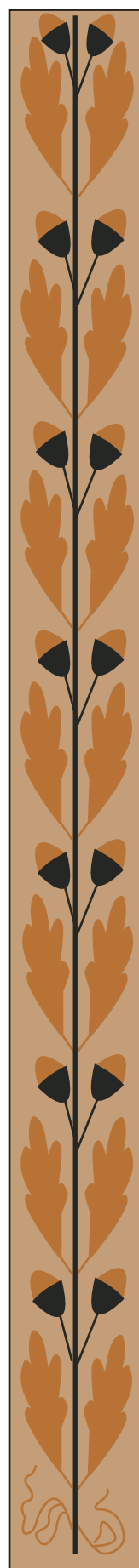


Fig. 150. Dessin de restitution coloré du décor d'une acanthe arborescente de la garniture du champ médian de Corinthe (© J. Devogelaere).



0 1 2 cm

Fig. 151. Dessin de restitution coloré du décor de rameaux de vigne et de lierre des gaines de cadre du lit de Bourgoin-Jallieu (© J. Devogelaere).



0 1 2 cm

Fig. 152. Dessin de restitution coloré du décor d'un rameau de chêne de la gaine de dossier découverte dans le Tibre (© J. Devogelaere).

Cat. n°	Pièce de meuble	Buisson	Bractée	Rinceau	Fleur	Bourgeon	Palmette	Fruit
43	applique de <i>fulcrum</i>	argent	NC	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien			
60	applique de <i>fulcrum</i>	argent	NC	argent	argent			
30	applique de <i>fulcrum</i>	argent	cuivre rouge	argent	argent	cuivre rouge		
147	applique de <i>fulcrum</i>	argent	cuivre rouge	argent	argent ; bronze corinthien			
148	applique de <i>fulcrum</i>	argent	cuivre rouge	argent	argent ; bronze corinthien			
151	applique de <i>fulcrum</i>	NC	NC	NC	cuivre rouge			
32	applique de <i>fulcrum</i>	argent	NC	argent	cuivre rouge ; argent			
33	applique de <i>fulcrum</i>	argent	NC	argent	argent			
48	applique de <i>fulcrum</i>	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien	cuivre rouge ; argent		
27	applique de <i>fulcrum</i>	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent	cuivre rouge		
144	applique de <i>fulcrum</i>	NC	NC	NC	NC	NC		
98	applique de <i>fulcrum</i>	argent	NC	argent	argent ; bronze corinthien			
11	applique de <i>fulcrum</i>	argent	NC	argent			argent ; bronze corinthien	
310	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien		cuivre rouge ; argent	

312	gaine de cadre de lit	NC	NC	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien		cuivre rouge ; argent	
303	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien			
302	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien			
301	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien		cuivre rouge ; argent	
300	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien			
308	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien			
311	gaine de cadre	NC	NC	argent	cuivre rouge ; argent			
305	gaine de cadre de lit	NC	NC	argent	cuivre rouge ; argent			
309	gaine de cadre de lit	argent	cuivre rouge	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien			
307	gaine de cadre de lit	NC	NC	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien		cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien	
306	gaine de cadre de lit	NC	NC	argent	cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien		cuivre rouge ; argent ; bronze corinthien	

299	gaine de cadre de lit	NC	NC	NC	NC		NC	
304	gaine de cadre de lit	NC	NC	NC	NC		NC	
295	gaine de cadre de lit	NC	cuivre rouge (?)	argent	NC			cuivre rouge
293	gaine de cadre de lit	NC	cuivre rouge (?)	argent	NC			cuivre rouge
485	Socle de porte-lampe	cuivre rouge	cuivre rouge	cuivre rouge		argent	cuivre rouge ; argent	
445	applique d'armoire	cuivre rouge ; argent	cuivre rouge	cuivre rouge ; argent		cuivre rouge ; argent		
449	gaine de cadre de coffre	cuivre rouge	cuivre rouge	cuivre rouge				

Fig. 153. Répartition des métaux incrustés sur les différents éléments de l'acanthé arborescente décorant le mobilier d'apparat en bronze (*NC = non communiqué) (© J. Devogelaere).

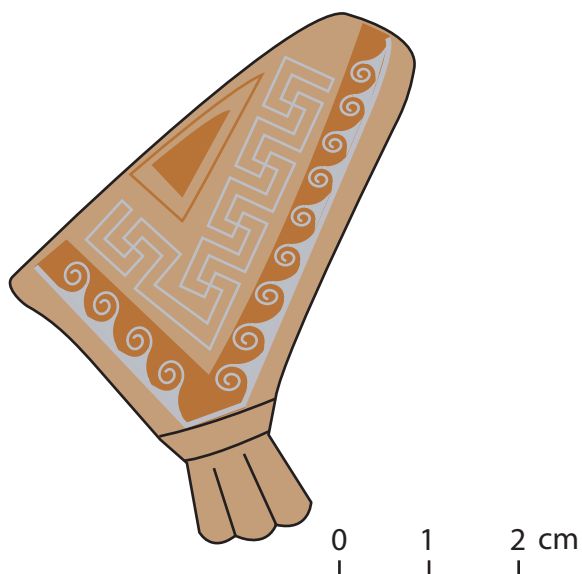


Fig. 154. Dessin de restitution coloré des motifs de postes, de grecques et de triangles sur le tapis de la protomé de mule du musée de Besançon (© J. Devogelaere).

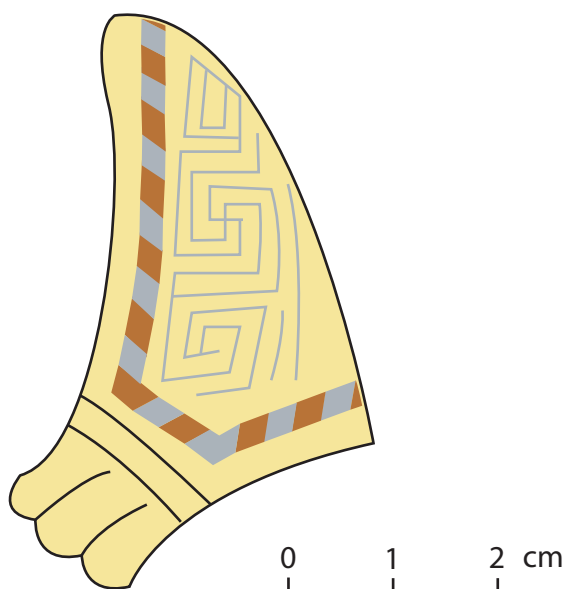


Fig. 155. Dessin de restitution coloré des motifs de parallélogrammes et de grecques sur le tapis de la protomé de mule de la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (© J. Devogelaere).

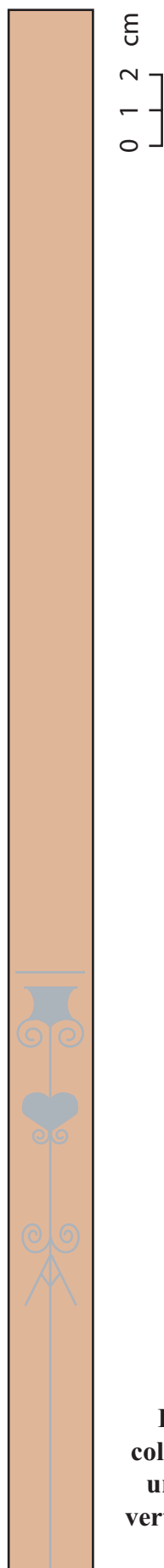


Fig. 156. Dessin de restitution coloré du motif « candélabre » sur une gaine de cadre de lit découverte dans l'épave Fourmigue C (© J. Devogelaere).

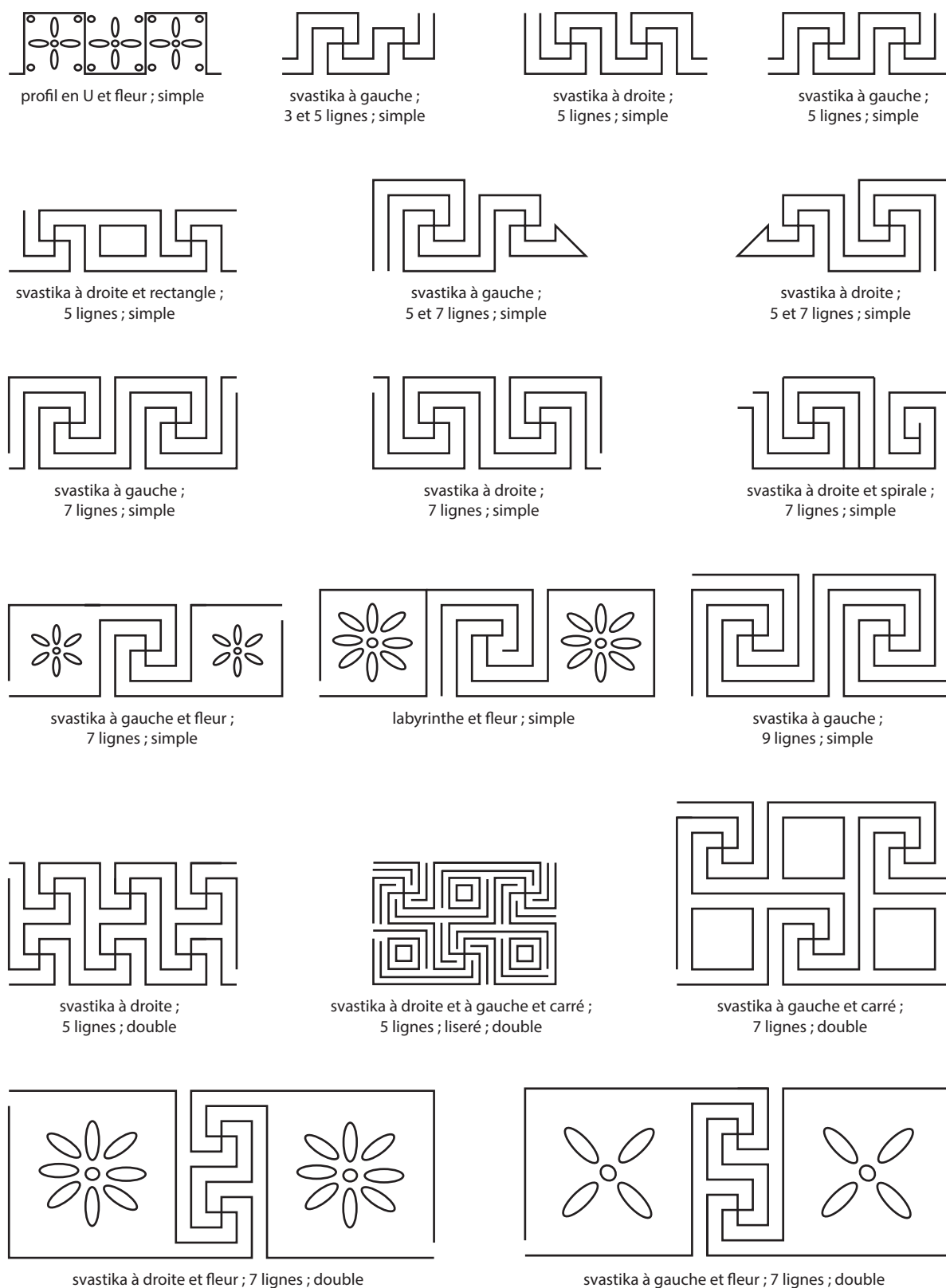
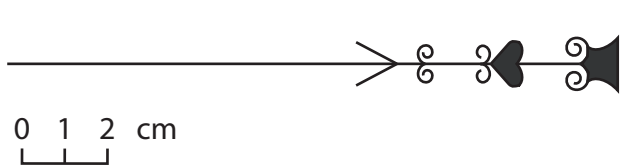
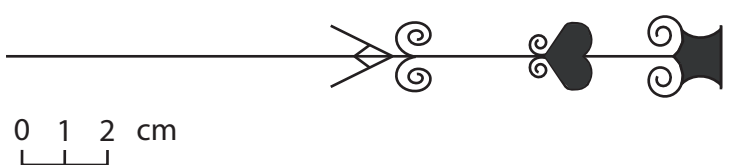


Fig. 157. Les différents types de grecques décorant des pièces de meuble en alliage cuivreux (© J. Devogelaere).

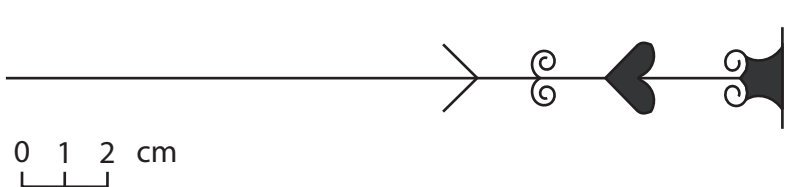
Cat. n°86 et 87 :



Cat. n°273, 274, 277, 280 et 283 :



Cat. n°339 :



Cat. n°287 et 288 :

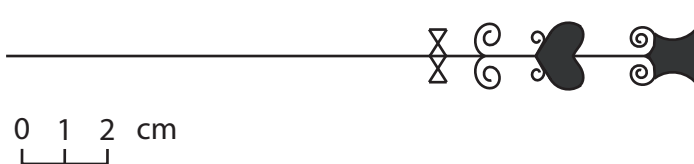


Fig. 158. Les différents motifs « candélabre » décorant les pièces de lit en alliage cuivreux (© J. Devogelaere).



Fig. 159. Applique de fulcrum avec Aphrodite et des Éros (forme I), alliage cuivreux, tumulus d'Artijukhov, Phanagoria, fin du IIIe-début du IIe s. av. n. è., Gossoudarstvenny Ermitaj, inv. ART. 129 (Faust 1989 pl. 1,1).

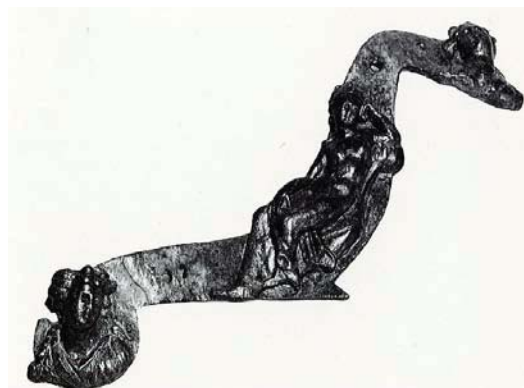


Fig. 160. Applique de fulcrum avec Dionysos, Ménade et hermaphrodite (forme I), alliage cuivreux, fin du IIIe-début du IIe s. av. n. è., Museum für Kunst und Gewerbe de Hambourg, inv. 1983.305 (Faust 1989 pl. 1,2).



Fig. 161. Applique de fulcrum avec Satyre, panthère et Ariane (forme de transition I-II), alliage cuivreux, Ionie ?, 2e moitié IIe s. av. n. è., Antikenmuseum de Berlin, inv. 30167 (Faust 1989 pl. 5,1).



Fig. 162. Héraclès au jardin des Hespérides (face A), pélikè à figures rouges, vers 380-370 av. n. è., Musée du Louvre, inv. M 11 (Louvre IX).



Fig. 163. Applique de fulcrum avec Héraclès et le lion (forme II d'origine grecque), alliage cuivreux, IIe s.-début du Ier av. n. è., Ashmolean Museum d'Oxford, inv. 1971.384 (Faust 1989 pl. 14,1).



Fig. 164-165. Héraclès (?), garniture de champs médian d'applique de fulcrum (?), alliage cuivreux, Maison à la Citerne, Volubilis, Ier s. de n. è., Musée Archéologique de Rabat, inv. 10470 (Boube-Piccot 1975 pl. 57).



Fig. 166. Amazone du « Capitole » de Sosiclès, d'après un original grec de Polyclète, marbre, milieu du IIe s. de n. è., Musei Capitolini, inv. MC0651 (Musei Capitolini I).



Fig. 167. Amazone « style Mattei », d'après un original grec de Phidias (excepté la tête qui est celle de Polyclète), marbre, Ier s. de n. è., Musei Capitolini, inv. MC0733 (Musei Capitolini II).

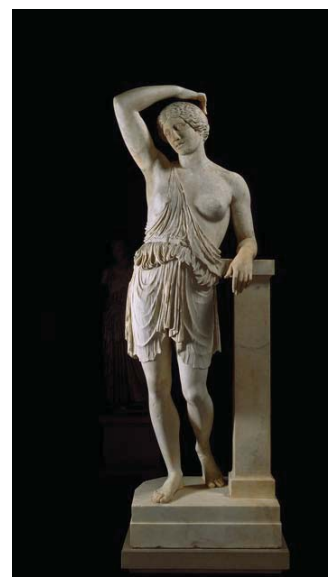


Fig. 168. Amazone « style Sciarra », d'après un original grec de Crésilas, marbre, Ier s. de n. è., Staatliche Museen de Berlin, inv. SK 7 (Antikensammlung Berlin VII).



Fig. 169. Amazone blessée ou Diane tirant à l'arc, d'après un original grec de Phradmon, marbre, Ier-IIe s. de n. è., Villa Doria Pamphilj, inv. s.n. (Sestieri 1951 pl. VII).



Fig. 170-171. Amazone blessée s'appuyant sur une lance, intaille, agate (plus moule), Ier-IIe s. de n. è., Villa Doria Pamphilj, inv. s.n. (BnF X fig. 1 et 2).



Fig. 172-173. Masque comique, lampe plastique, alliage cuivreux, camp romain de Grimlinghausen, Neuss, Ier-IIe s. de n. è., Rheinisches Landemuseum de Bonn, inv. 8900 (© Menzel 1986, pl. 113, n°242).



Fig. 174. Palefrenier essayant de maîtriser son cheval, relief funéraire, marbre, Athènes, Ier s. av. n. è. (?), Musée National d'Athènes, inv. 4464 (© J. Devogelaere).



Fig. 175. Discussion d'un couple sur un lit, bas-relief, marbre, Ier s. av. n. è., Musée Sainte-Sophie d'Istanbul, inv. 388 (Arachne VIII).



Fig. 176. Protomé de canard aux yeux incisés d'applique de fulcrum, bronze, épave Fourmigue C, vers 70-60 av. n. è., Musée Nice-Cimiez, inv. CIM-SMD-93-8-4-9 (© J. Devogelaere).

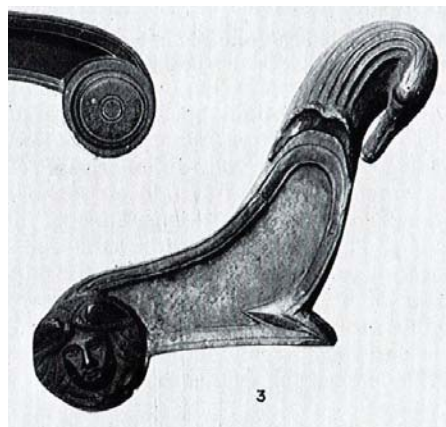


Fig. 177. Applique de fulcrum avec canard et masque de Méduse, alliage cuivreux, Naples, Ier s. de n. è., British Museum, inv. 1784,0131.4.1 (Piccot-Boube 1960a pl. XX,3).

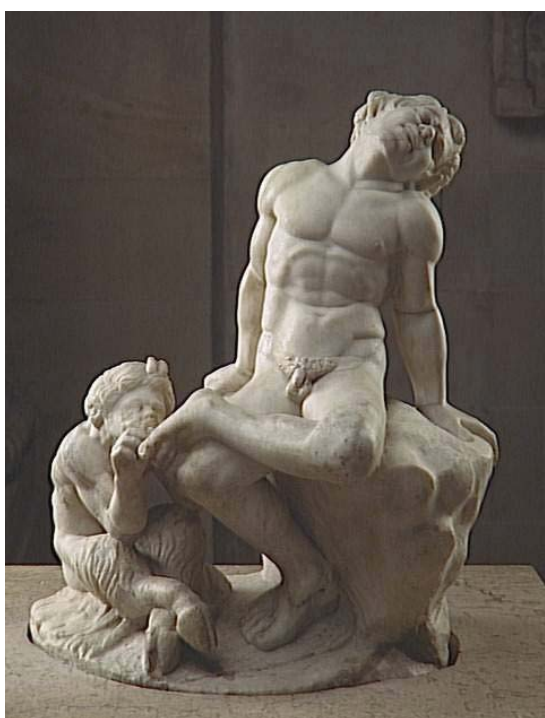


Fig. 178. Pan retirant une épine du pied d'un Satyre, statue (d'après un groupe statuaire créé vers 50 av. n. è.), marbre, IIe s. de n. è., Musée du Louvre, inv. MR 193 (Louvre VII).



Fig. 179. Flagellation d'un homme, anse d'une cruche, alliage cuivreux, aire vésuvienne, Ier s. de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 69501 (© J. Devogelaere).

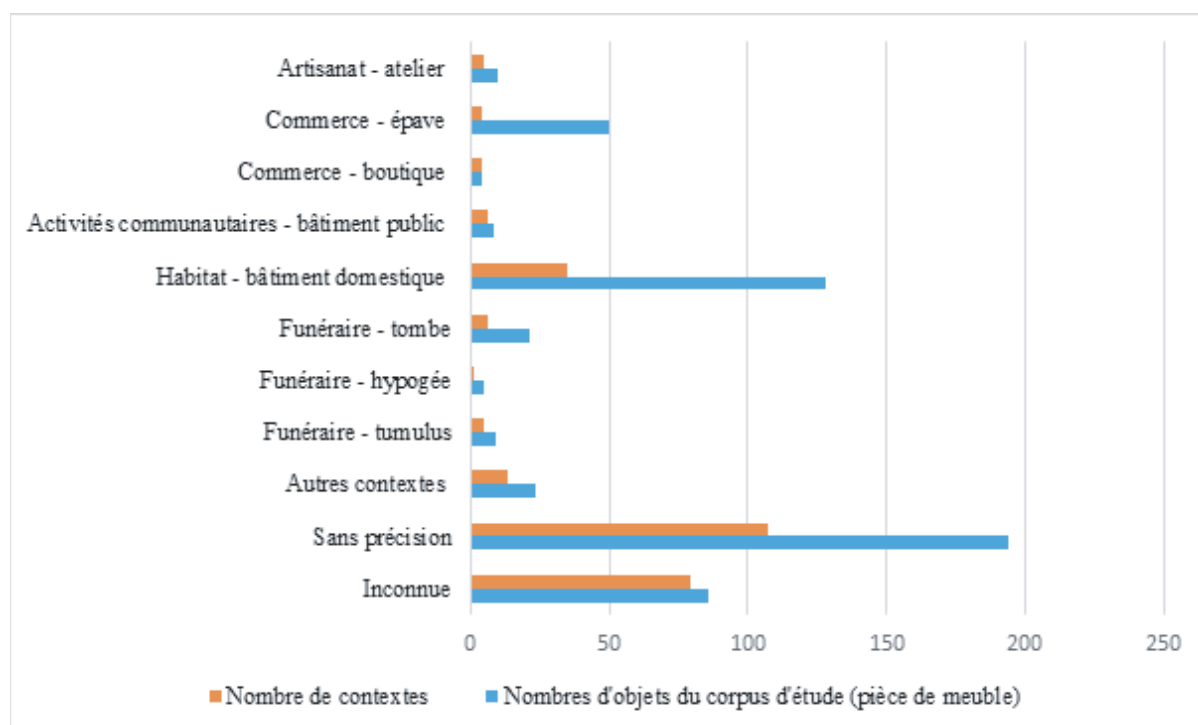


Fig. 180. Contextes de découvertes du mobilier d'apparat en bronze à décors polychromes (© J. Devogelaere).

Catégorie	Contexte	Cat. n°	Meuble	Localisation
artisanat	atelier	395	table	<i>fullonica</i> (cour), Ostie
artisanat	atelier	100	lit	Atelier/local commercial du bronzier Verus (?), rue de l'Abondance, Pompéi
artisanat	atelier	3-7	marchepied	<i>torcularium</i> de la <i>villa</i> della Pisanella, Boscoreale
artisanat	atelier	531	pièce de meuble non définie	atelier de la maison à la citerne (cave), Volubilis
artisanat	atelier	427 ; 428	trépied à couronnement amovible	bâtiment d'exploitation de la <i>villa</i> (entrée de la pièce), Munzach

commerce	épave	13-15	lit	épave d'Anticythère
commerce	épave	166-172 ; 339 ; 475 ; 478	lit ; porte-lampe sur pied	épave de Mahdia
commerce	épave	110-112 ; 273-285 ; 477	lit ; porte-lampe sur pied	épave <i>Fourmigue C</i>
commerce	épave	413	trépied à couronnement amovible	épave <i>SM 4</i>
commerce	boutique	48	lit	<i>taberna</i> (cave), Corinthe
commerce	boutique	57	lit	boutique d'une <i>taberna</i> avec habitation (?), Herculanum
commerce	boutique	137	lit	boutique de la maison du cadran solaire, Volubilis
commerce	boutique	141	lit	boutique
activités communautaires	bâtiment public	495	porte-lampe sur socle	temple, Byblos
activités communautaires	bâtiment public	536	pièce de meuble non définie	bâtiment administratif dit "Palais impérial", Ostie
activités communautaires	bâtiment public	58 ; 466 ; 476	porte-lampe sur pied	palestre, Herculanum
activités communautaires	bâtiment public	136	lit	bastion, Volubilis
activités communautaires	bâtiment public	503	porte-lampe (lampe)	thermes de Julien, Paris
activités communautaires	bâtiment public	61	lit	<i>fanum</i> I (cour), Martigny-la-Romaine
habitat	bâtiment domestique	12	lit	maison, Pella
habitat	bâtiment domestique	130	lit	maison, Pella
habitat	bâtiment domestique	50-51	lit	habitation VII, îlot des Bronzes, Délos
habitat	bâtiment domestique	464	porte-lampe sur pied	maison, agora, Athènes
habitat	bâtiment domestique	147 ; 148 ; 209-212 ; 299-305 ; 306-312 ; 386 ; 450-460	lit ; coffre/armoire	maison sur l'Esquilin (<i>triclinium?</i>), "Lettiga Capitolina", Rome

habitat	bâtiment domestique	486	porte-lampe sur socle	<i>villa</i> , Pesarum
habitat	bâtiment domestique	492	porte-lampe sur socle	maison de l'Éphèbe (arrière boutique), Volubilis
habitat	bâtiment domestique	289 ; 382 ; 481	lit ; porte-lampe sur pied	maison à la Citerne (pièces aux <i>dolia</i>), Volubilis
habitat	bâtiment domestique	138 ; 207 ; 208 ; 291	lit	maison à la mosaïque de Vénus (<i>tablinum</i>), Volubilis
habitat	bâtiment domestique	139	lit	maison dite du roi maure (<i>atrium</i>), Volubilis
habitat	bâtiment domestique	430-431	trépied à couronnement amovible	maison dite de Flavius Germanus (<i>tablinum</i> , boutique), Volubilis
habitat	bâtiment domestique	532 ; 534	pièce de meuble non définie	maison à la mosaïque de Bacchus et des Quatre Saisons, Volubilis
habitat	bâtiment domestique	507	lampe	maison (pièce du fond, dans une niche murale), Volubilis
habitat	bâtiment domestique	160-162	lit	maison, Lixus
habitat	bâtiment domestique	414-416 ; 436	trépied à couronnement amovible	bâtiment (cave), Augst
habitat	bâtiment domestique	220-225	lit	complexe résidentiel urbain dit "Palais de Derrière la Tour" (pièce supérieure résidentielle du pavillon), Avenches
habitat	bâtiment domestique	85	lit	<i>domus</i> , Lyon
habitat	bâtiment domestique	9	lit	maison de Silène (cave), Alésia
habitat	bâtiment domestique	131	lit	<i>villa</i> , Mo Ç ntseugny
habitat	bâtiment domestique	443	coffre	<i>latifundium</i> , Reinheim
funéraire	tombe	65	lit	tombe, Amphipolis
funéraire	tombe	145 ; 146 ; 297 ; 298 ; 384 ; 385	lit ; marchepied	tombe dite "tombe de Livie", "Bisellio Capitolino", Amiternum

habitat	bâtiment domestique	30 ; 205 ; 206 ; 380 ; 381 ; 410 ; 412 ; 491	lit ; table ; porte- lampe sur socle	maison de Marcus Fabius Rufus (couloir entre <i>cubiculum/œcus</i>), Pompéi
habitat	bâtiment domestique	31-34 ; 231- 235 ; 238 ; 239 ; 398 ; 399 ; 409 ; 470	lit ; table ; porte- lampe sur pied	maison de Ménandre (<i>tablinum</i> , péristyle, entrée d'un <i>cubiculum</i> ou d'une pièce de service), Pompéi
habitat	bâtiment domestique	132 ; 489	lit ; porte-lampe sur socle	maison de l'Éphèbe (<i>triclinium</i> , <i>atrium</i> /proche de l' <i>antes</i> gauche du <i>tablinum</i>), Pompéi
habitat	bâtiment domestique	98 ; 201-204 ; 263-266 359 ; 360	lit	maison de Caius Vibius (<i>triclinium</i>), Pompéi
habitat	bâtiment domestique	394	table	maison de l'Ara Massima, Pompéi
habitat	bâtiment domestique	483	porte-lampe sur socle	maison de Pansa, Pompéi
habitat	bâtiment domestique	490	porte-lampe sur socle	maison de Caius Iulius Polybius (<i>triclinium</i>), Pompéi
habitat	bâtiment domestique	441 ; 448	coffre	maison de Romulus et Rémus (<i>atrium</i> , près de l' <i>ala</i>), Pompéi
habitat	bâtiment domestique	488	porte-lampe sur socle	<i>pagus</i> Augustus Felix Suburbanus, Pompéi
habitat	bâtiment domestique	442 ; 449	coffre	<i>villa</i> de Lucius Crassius Tertius dite <i>villa</i> B (péristyle), Oplontis
habitat	bâtiment domestique	21 ; 227-230 ; 346	lit	<i>villa</i> du Trésor d'argent (<i>triclinium</i>), Boscoreale
habitat	bâtiment domestique	480	porte-lampe sur pied	<i>villa</i> de Numerius Popidius Florus, Boscoreale
habitat	bâtiment domestique	465 ; 479	porte-lampe sur pied	maison (<i>triclinium</i>), Scafati
habitat	bâtiment domestique	257 ; 258	lit	<i>domus</i> , Modène
habitat	bâtiment domestique	389	lit	<i>villa</i> , Isera

funéraire	tombe	42 ; 43 ; 241 ; 242 ; 347 ; 348	lit	tombe, nécropole sud orientale, Amiternum
funéraire	tombe	392	table	tombe, Le Thuit
funéraire	tombe	467	porte-lampe sur pied	tombe II, Bois-et- Borsu
funéraire	tombe	421-423	trépied à couronnement amovible	tombe princière germanique, Gommern
funéraire	hypogée	226 ; 342-345	lit	hypogée Lagrasta I (?), Canosa d'Apulie
funéraire	<i>tumulus</i>	143	lit	<i>tumulus</i> , Hissarlik
funéraire	<i>tumulus</i>	153 ; 154 ; 244 ; 245	char	<i>tumulus</i> de Pastoucha, Philippopolis
funéraire	<i>tumulus</i>	157	char (?)	<i>tumulus</i> , Philippopolis
funéraire	<i>tumulus</i>	158 ; 159	char	<i>tumulus</i> , Çatal Tepe
funéraire	<i>tumulus</i>	66	char	<i>tumulus</i> , Pautalia
autres contextes				
20, 538 (près de la basilique, Bavay) ; 135, 429 (rue, Volubilis) ; 150, 387, 403 (Tibre) ; 165 (Moselle) ; 314, 315 (Saône) ; 391 (près de l'enceinte, Avenches) ; 419, 420, 437 (puits, Bavay) ; 433-435, 438-440 (puits ou chambre ?, Industria) ; 444 (puits, Châteaumeillant) ; 487 (Nil) ; 499 (Seine)				
sans précision				
17 ; 18 ; 23 ; 28 ; 35 ; 39 ; 44 ; 49 ; 53 ; 60 ; 62 ; 64 ; 77 ; 86- 90 ; 92-97 ; 99 ; 105 ; 108 ; 119 ; 125 ; 126 ; 140 ; 142 ; 155 ; 163 ; 175 ; 176 ; 178-180 ; 185-200 ; 213-215 ; 243 ; 247 ; 252-256 ; 259-262 ; 267-272 ; 293 ; 295 ; 296 ; 316-338 ; 340 ; 341 ; 349 ; 354-358 ; 379 ; 383 ; 390 ; 396 ; 397 ; 400 ; 401 ; 404-408 ; 411 ; 426 ; 432 ; 445 ; 447 ; 461-463 ; 468 ; 469 ; 471-474 ; 482 ; 484 ; 485 ; 493 ; 494 ; 496-498 ; 502 ; 504 ; 508-514 ; 517-519 ; 523-527 ; 533				
inconnue				
10 ; 11 ; 19 ; 22 ; 24-27 ; 37 ; 38 ; 40 ; 41 ; 45-47 ; 52 ; 54- 56 ; 67 ; 70 ; 72-76 ; 78 ; 79 ; 81-84 ; 91 ; 101-104 ; 106 ; 107 ; 109 ; 113-118 ; 120-124 ; 133 ; 134 ; 144 ; 149 ; 151 ; 152 ; 173 ; 174 ; 216-219 ; 246 ; 287 ; 288 ; 313 ; 387 ; 388 ; 393 ; 418 ; 424 ; 425 ; 446 ; 501 ; 505 ; 506 ; 515 ; 516 ; 520- 522 ; 528 -530 ; 537				

Fig. 181. Récapitulatif des contextes de découverte des pièces de meuble en bronze à décors polychromes (© J. Devogelaere).

Ville	Bâtiment domestique	Cat. n°	Meuble	Pièce d'habitation	Disposition
Délos	habitation VII de l'îlot des Bronzes	50 ; 51	lit	<i>œcus</i>	dans la couche de destruction par incendie ; accolé au mur ouest de la pièce (?) ; réel lieu d'exposition : étage supérieur (?)
Rome	maison sur l'Esquilin	147 ; 148 ; 209-212 ; 299-312 ; 386	lit	<i>triclinium</i> (?)	
Rome	maison sur l'Esquilin	450-460	coffre/armoire	<i>triclinium</i> (?)	
Pompéi	maison de Marcus Fabius Rufus	491	porte-lampe sur socle	couloir	devant l'entrée du <i>cubiculum</i>
Pompéi	maison de Ménandre	31-34 ; 231-239	2 lits	<i>tablinum</i>	contre le mur ; réel lieu d'exposition : <i>triclinium</i> (?)
Pompéi	maison de Ménandre	409	table	péristyle	extrémité du déambulateur
Pompéi	maison de Ménandre	470	porte-lampe sur pied	<i>cubiculum</i> ou pièce de service	à l'entrée de la pièce
Pompéi	maison de Ménandre	398 ; 399	table	péristyle	à l'est de l' <i>œcus</i> ; réel lieu d'exposition : entrée de l' <i>œcus</i> ou étage supérieur (?)
Pompéi	maison de l'Éphèbe	132	lit	<i>triclinium</i>	reconstitution de deux des trois lits le long des murs ; marquage par les traces des pieds de lit et le pavement
Pompéi	maison de l'Éphèbe	489	porte-lampe sur socle	<i>atrium</i>	près de l' <i>antes</i> gauche du <i>tablinum</i> ; réel lieu d'exposition : base circulaire à droite du <i>triclinium</i> d'été dans le jardin
Pompéi	maison de Caius Vibius	98 ; 263-266 ; 201-204 ; 359 ; 360 ;	lit	<i>triclinium</i>	
Pompéi	maison de Caius Iulius Polybius	490	porte-lampe sur socle	<i>triclinium</i>	dans l'angle sud-ouest de la pièce

Pompéi	maison de Romulus et Rémus	441 ; 448	coffre	<i>atrium</i>	près de l' <i>ala</i> située à droite de l' <i>atrium</i> ; accolé au mur (traces de rouille)
Oplontis	<i>villa</i> de Lucius Crassius Tertius	442 ; 449	coffre	péristyle	réel lieu d'exposition : étage supérieur
Boscovale	<i>villa</i> du Trésor d'argent	21 ; 227-230 ; 346	lit	<i>triclinium</i>	
Scafati	maison	465 ; 479	porte-lampe sur pied	<i>triclinium</i>	
Volubilis	maison de l'Éphèbe	492	porte-lampe sur socle	arrière-boutique	
Volubilis	maison à la Citerne	382 ; 289	lit	pièces du rez-de-chaussée	
Volubilis	maison à la mosaïque de Vénus	207 ; 208 ; 291 ; 292	lit	<i>tablinum</i>	
Volubilis	maison dite du roi maure	139	lit	<i>atrium</i>	
Volubilis	maison dite de Flavius Germanus	430 ; 431	trépied à couronnement amovible	<i>tablinum</i> / boutique	les deux appliques de couronnement à décors polychromes ont été découvertes dans deux pièces différentes
Volubilis	maison	507	lampe	pièce du fond	dans une niche murale
Augst	bâtiment	414-416 ; 436	trépied à couronnement amovible	cave	
Avenches	complexe résidentiel dit "Palais Derrière la Tour"	220-225	2 lits	pièce résidentielle à l'étage supérieur	
Alésia	maison de Silène	9	lit	cave	

Fig. 182. Récapitulatif de la localisation et de la disposition des meubles d'apparat en bronze à décors polychromes (© J. Devogelaere).

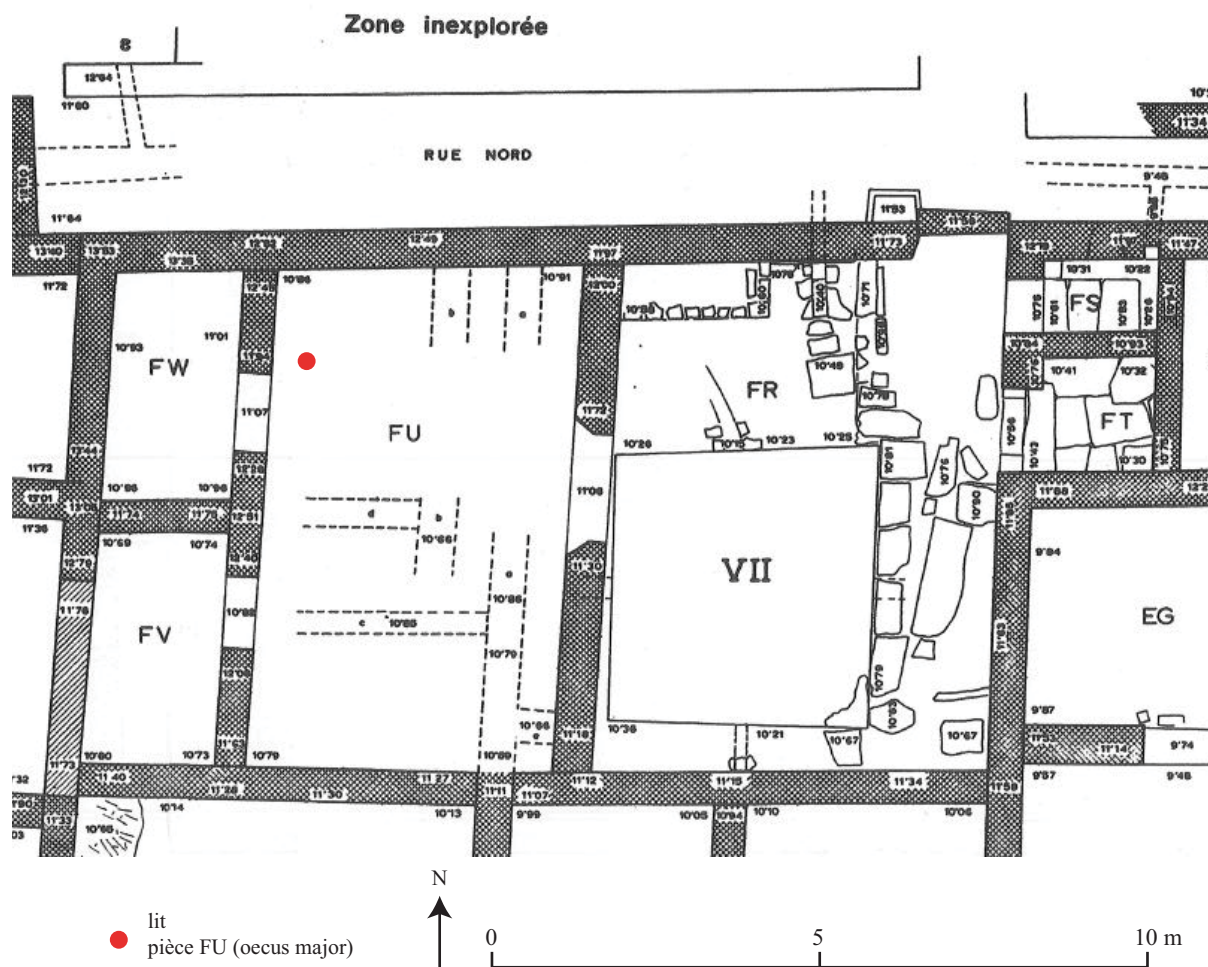


Fig. 183. Lieu de découverte du meuble dans l'habitation VII de l'îlot des Bronzes de Délos (© J. Devogelaere, d'après Siebert 2001, plan III).

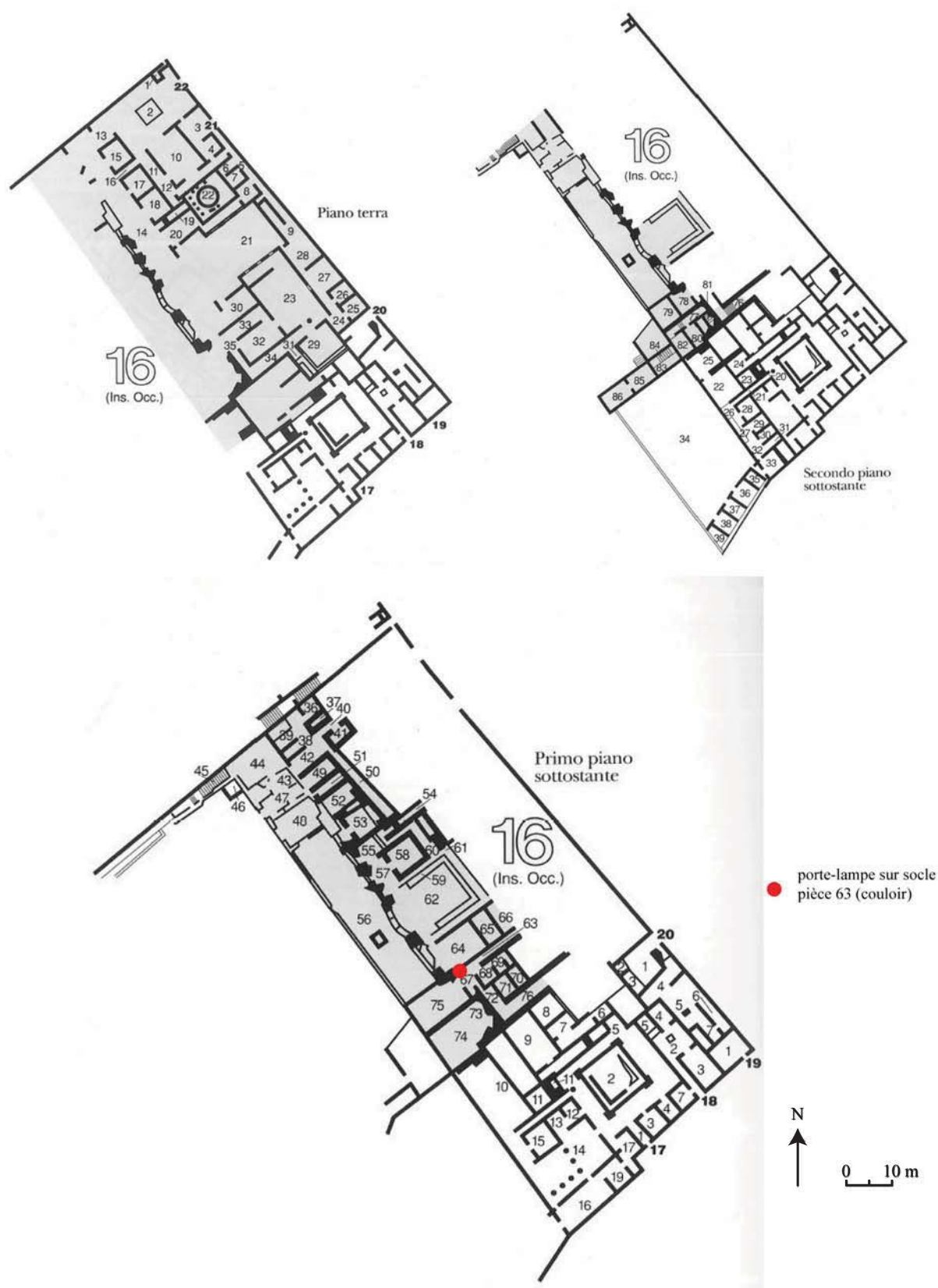


Fig. 184. Lieu de découverte du meuble dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (© J. Devogelaere, d'après Pugliese Carratelli 1997, p. 947-948 (échelle pour le plan du premier étage)).

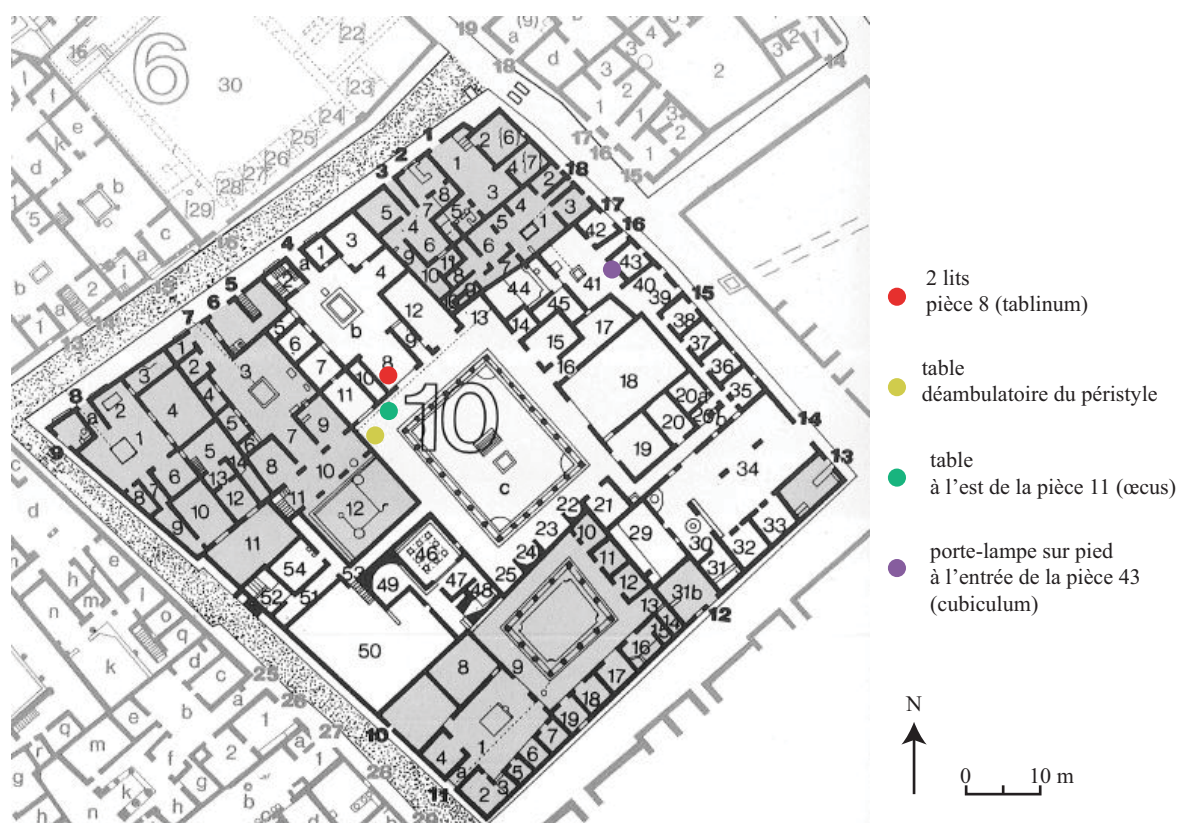


Fig. 185. Lieux de découverte des meubles dans la maison du Ménandre à Pompéi (© J. Devogelaere, d'après Pugliese Carratelli 1990b, p. 240).



Fig. 186. Lieux de découverte des meubles dans la maison de l'Éphèbe à Pompéi (© J. Devogelaere, d'après Pugliese Carratelli 1990a, p. 619).



Fig. 187. Lieu de découverte du meuble dans la maison de Caius Iulius Polybius à Pompéi (© J. Devogelaere, d'après Pugliese Carratelli 2003, p. 183).



Fig. 188. Lieu de découverte du meuble dans la maison de Romulus et Rémus à Pompéi
(© J. Devogelaere, d'après Pugliese Carratelli 1997, p. 258).

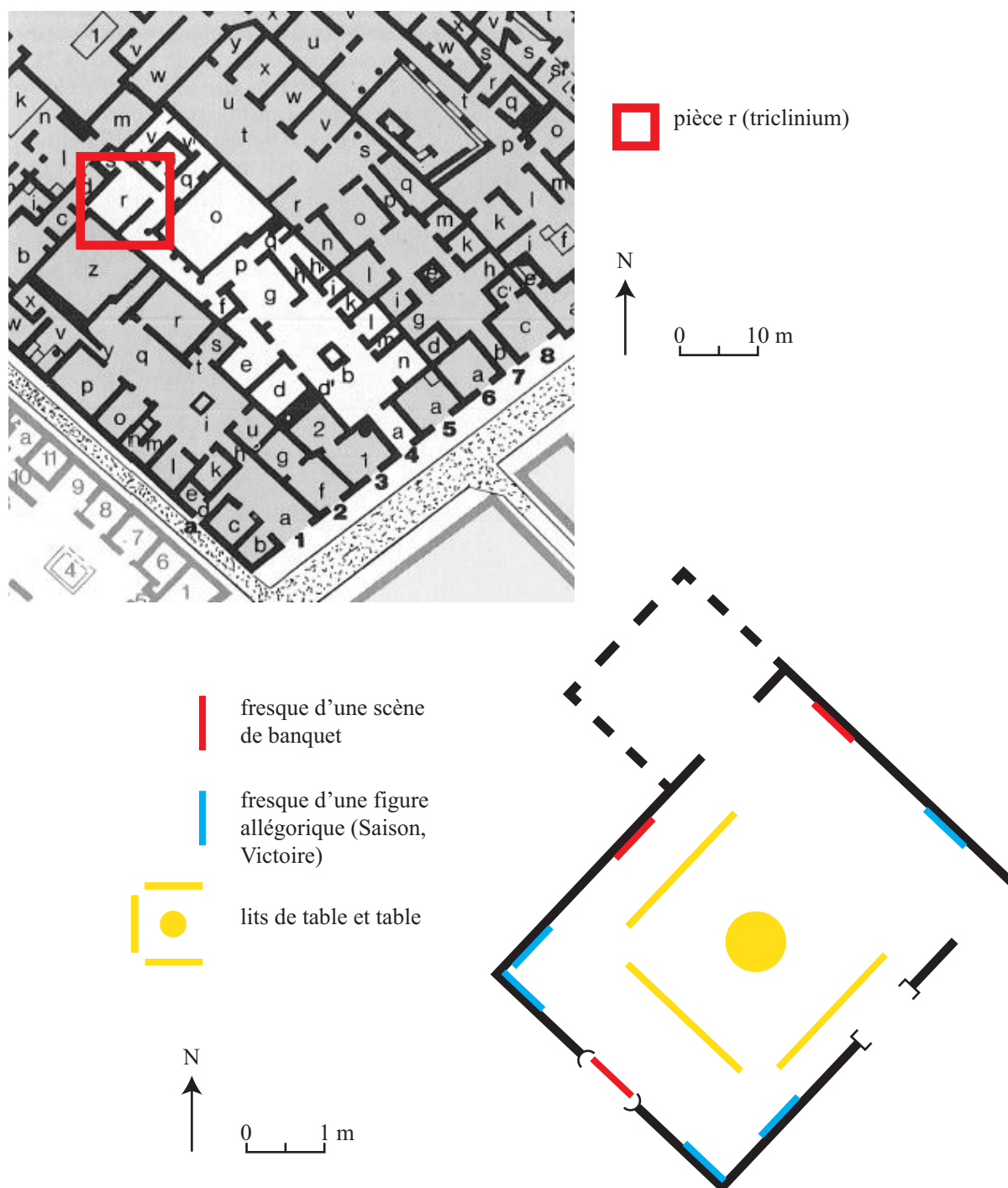


Fig. 189. Plan de restitution des peintures murales et du mobilier d'apparat dans le triclinium de la maison du Triclinium à Pompéi (© J. Devogelaere, d'après Pugliese Carratelli 1991, p. 797).

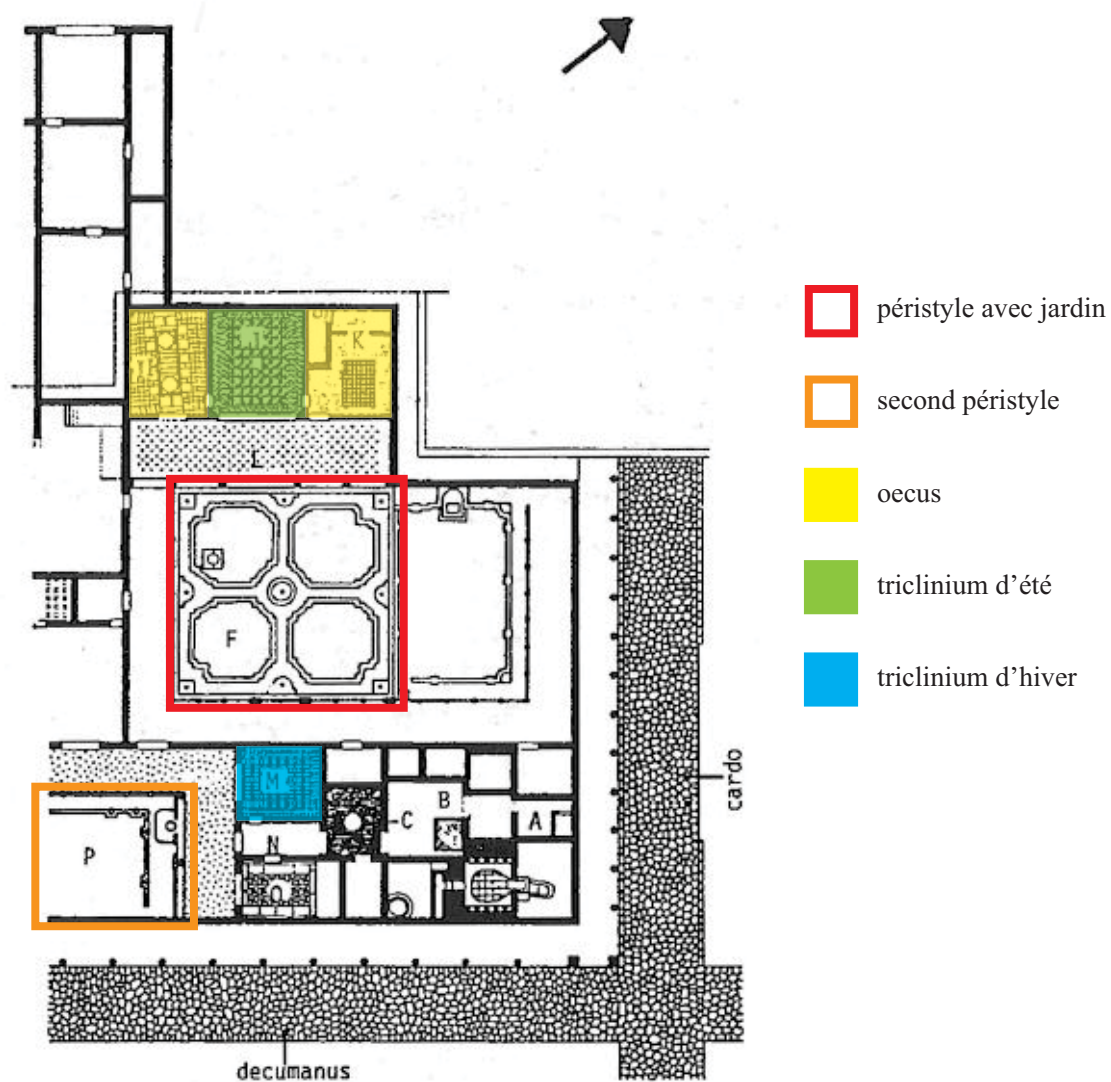


Fig. 190. Répartition des pièces de réception et des péristyles dans la troisième et dernière phase de la maison des Fresques à Luni (© J. Devogelaere, d'après Gros 2006, fig. 86).



Fig. 191. Scène nilotique, emblema central en opus vermiculatum de l'oecus, Maison de Ménandre, Pompéi, début du Ier s. av. n. è., inv. s.n. (Ling et Ling 2005 pl. 14).



Fig. 192. Frise de grecques, mosaïque au seuil de l'oecus, Maison de Ménandre, Pompéi, début du Ier s. av. n. è., inv. s.n. (Pugliese Carratelli 1990a p. 295, n°86).



Fig. 193. Lits de table reconstitués contre les murs nord et ouest et en fonction du pavement du triclinium, alliage cuivreux, bois, Maison de l'Éphèbe, Pompéi, vers 50-79 de n. è., inv. s.n. (© J. Devogelaere).

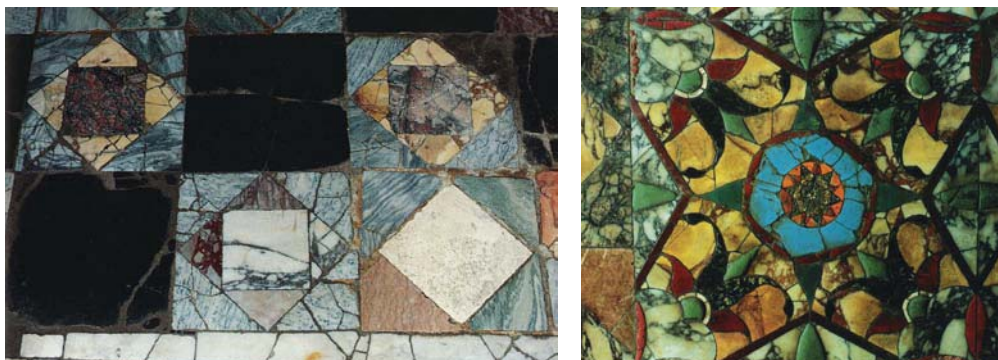


Fig. 194-195. Pavement en opus sectile situé dans la partie centrale du triclinium, mabre coloré, verre coloré, Maison de l'Éphèbe, Pompéi, vers 50-79 de n. è., inv. s.n. (Pugliese Carratelli 1990, p. 683 et 685, fig. 111 et 113).



Fig. 196. Triclinium d'été aménagé d'une pergola, Maison de l'Éphèbe, Pompéi, vers 50-79 de n. è., inv. s.n. (© J. Devogelaere).



Fig. 197. Vue d'ensemble du triclinium vers le sud, la statue trapézophore se situait dans l'angle sud-ouest de la pièce (à droite sur la photo), Maison de Caius Iulius Polybius, Pompéi (Pugliese Carratelli 2003 p. 267, fig. 132).

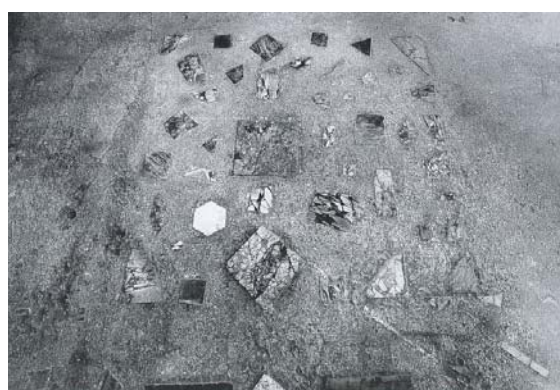


Fig. 198-199. Pavement en opus signinum en U + T avec un pavement plus ouvragé au centre du triclinium, mortier, marbre coloré, Maison de Caius Iulius Polybius, Pompéi, Ier s. de n. è., inv. s.n. (Pugliese Carratelli 2003 p. 248, fig. 98 et 99).

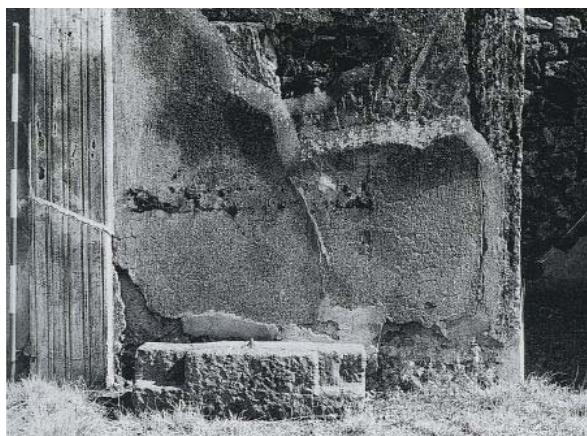


Fig. 200. Bloc du coffre-fort (cat. n°441 et 448) et traces de rouille de celui-ci incrustées sur le parement du mur nord-est de l'atrium, Maison de Romulus et Rémus, Pompéi, Ier s. av. n. è.-Ier s. de n. è., inv. 73020 (coffre-fort) (Pugliese Carratelli 1997, p. 261, fig. 4).



Fig. 201. Banquet avec une femme allongée sur un lit de table et entourée d'une table et d'un porte-lampe en forme de roseau, peinture murale sur fond blanc, niche du jardin, Maison du Larario del Sarno, Pompéi, vers 50-79 de n. è., inv. s.n. (Pugliese Carratelli 1990 p. 944, n°9).

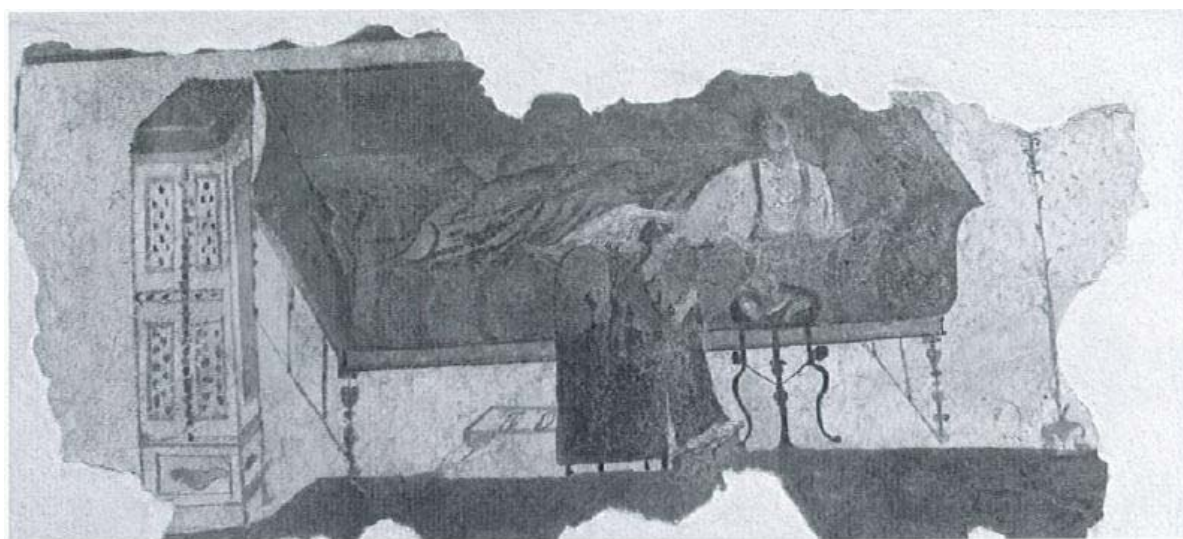


Fig. 202. Banquet d'un couple dans une pièce meublée du mobilier domestique (lit de table, marchepied, siège, table, porte-lampe, armoire), peinture murale, tombe de la Via Laurentina, Ostie, milieu du IIe s. de n. è., inv. s.n. (De Carolis 2007 fig. 55).



Fig. 203-205. Banquets de convives en plein air, d'un grand raffinement et au cours de divers divertissements, peinture murale, fin du IIIe style, murs nord, ouest et est du triclinium, Maison des Chastes Amants, Pompéi, vers 35-45 de n. è., inv. s.n. (Dubois-Pelerin 2008 fig. 21, 22a et 23).



Fig. 206-208. Banquets de convives sur des triclinia maçonnés, avec du mobilier d'apparat et au cours de moments différents (divertissements de chant et de danse, en train de fumern fin du banquet), peinture murale, fin du IIIe style, murs nord, ouest et est du triclinium, Maison du Triclinium, Pompéi, vers 35-45 de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 120029, 120030 et 120031 (Fröhlich 1991 pl. 20.2, 21.1 et 21.2).



Fig. 209. Banquet d'un couple au cours d'un moment de divertissement (en train de fumer), peinture murale, IVe style, Herculaneum, vers 50-70 de n. è., Museo Archeologico Nazionale de Naples, inv. 9024 (Mastroroberto 1992 pl. XII).

ANNEXES

Annexe 1 : Sources littéraires et épigraphiques antiques

1.1 Sources littéraires et épigraphiques grecques

1.1.1 Sources littéraires grecques

Apollodore (Ps.) d'Athènes

La Bibliothèque, III, 5, 8 (52) (texte établi par Etienne Clavier, De Delance et Lesueur, Paris, 1805, p. 286-288 ; texte traduit par Jean-Claude Carrière et Bertrand Massonie, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 93).

ἔπεμψε γὰρ Ἥρα Σφίγγα, ἣ μητρὸς μὲν Ἐχίδνης ἦν πατρὸς δὲ Τυφῶνος, εἶχε δὲ πρόσωπον μὲν γυναικός, στήθος δὲ καὶ βάσιν καὶ οὐρὰν λέοντος καὶ πτέρυγας ὄρνιθος.

Héra y envoya la Sphinx [Sphinge], dont la mère était Echidna et le père Typhon et qui avait un visage de femme, une poitrine, des pattes et une queue de lion et des ailes d'oiseau.

Aristote

De la génération et la corruption, I, 10 (*Affinement des réquisits physiques*) (328b, 6-14) (texte établi et traduit par Marwan Rashed, Les Belles Lettres, Paris, 2005, p. 50).

Ὅταν δ' ἡ θάτερον μόνον παθητικὸν ἢ σφόδρα, τὸ δὲ πάμπαν ἡρέμα, ἢ οὐθέν πλεῖον τὸ μίχθῃν ἐξ ἀμφοῖν ἢ μικρόν, ὅπερ συμβαίνει περὶ τὸν καττίτερον καὶ τὸν χαλκόν. Ἔνια γὰρ ψελλίζεται πρὸς ἄλληλα τῶν ὄντων καὶ ἐπαμφοτερίζει· φαίνεται γὰρ πως καὶ μικτὰ ἡρέμα, καὶ ὡς θάτερον μὲν δεκτικὸν θάτερον δ' εἶδος. Ὅπερ ἐπὶ τούτων συμβαίνει· ὁ γὰρ καττίτερος ὡς πάθος τι ὦν ἄνευ ὕλης τοῦ χαλκοῦ σχεδὸν ἀφανίζεται μίχθεις ἅπας, χρωματίσας μόνον. Ταῦτὸ δὲ τοῦτο συμβαίνει καὶ ἐφ' ἑτέρων.

Mais quand seul l'un des deux corps est susceptible d'être affecté, ou qu'il l'est extrêmement tandis que l'autre l'est très faiblement, le mélange résultant des deux corps ne sera en rien plus abondant, ou ne le sera que peu, comme dans le cas de l'étain et du cuivre. Certains êtres hésitent en effet et son indécis dans leur rapport mutuel – ils apparaissent alors même comme assez faiblement miscibles et comme si l'un était réceptacle et l'autre forme. C'est précisément ce qui a lieu dans le cas considéré : l'étain, comme s'il était une affection sans matière du cuivre, disparaît presque, ayant été mélangé dans son intégralité, et ne laisse qu'une couleur – et la même chose se produit également dans d'autres situations.

Athénée de Naucratis

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), I, 31 (17 f-18 b) (texte établi et traduit par Alexandre Marie Desrousseaux, Les Belles Lettres, Paris, 1956, p. 39-40).

Καθέζονται δ' ἐν τοῖς συνδείπνοις οἱ ἥρωες, οὐ κατακέκλινται. Τοῦτο δὲ καὶ παρ' Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεῖ ἐνίστατο ἦν, ὡς φησι Δοῦρις [...] Νῶν δὲ ἐπὶ τοσοῦτον ἐκπεπτώκαμεν ὡς κατακεῖσθαι δαινύμενοι.

Les héros [homériques] s'assoient lorsqu'ils dînent ensemble, ils ne sont pas couchés sur des lits. C'est aussi ce qui avait lieu quelquefois chez le roi Alexandre, au dire de Douris [...] Mais aujourd'hui nous sommes en telle décadence que nous nous couchons pour manger.

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), II, 32 (49 a-49 d) (texte établi et traduit par Alexandre Marie Desrousseaux, Les Belles Lettres, Paris, 1956, p. 120-121 ; traduction légèrement révisée).

*Τράπεζαι ἐλεφαντόποδες τῶν ἐπιθημάτων ἐκ τῆς καλουμένης σφενδάμνου πεποημένων.
Κρατῖνος·*

*Γαυριῶσαι δ' ἀναμένουσιν ᾧδ' ἐπηγλαίσμεναι μείρακας φαιδραὶ τράπεζαι τρισκελεῖς
σφενδάμνιναι.*

*Εἰπόντος τινὸς κυνικοῦ "τρίποδα" τὴν τράπεζαν, δυσχεραίνει ὁ παρὰ τῷ σοφιστῇ
Οὐλπιανὸς καὶ λέγει·*

*"Τήμερον ἐγὼ "τράγματα" ἔζω "ἐξ ἀπραξίας". Πόθεν γὰρ τούτῳ ὁ τρίπους ; εἰ μὴ τὴν
Διογένοϋς βακτηρίαν σὺν καὶ τῷ πόδε ἀριθμῶν οὗτος "τρίποδα" προσηγόρευσε, πάντων
"τραπέζας" καλούντων τὰς παραθέσεις ταύτας."*

*"Ὅτι Ἡσίοδος ἐν Κήνκος γάμῳ (κἂν γὰρ γραμματικῶν παῖδες ἀποξενῶσι τοῦ ποιητοῦ τὰ
ἔπη ταῦτα, ἀλλ' ἐμοὶ δοκεῖ ἀρχαῖα εἶναι) "τρίποδας" τὰς τραπέζας φησί. Καὶ Ξενοφῶν δ'
ὁ μουσικώτατος ἐν ζ' Ἀναβάσεως γράφει·*

*"Τρίποδες εἰσηνέχθησαν πᾶσιν· οὗτοι δὲ ὅσον εἴκοσι κρεῶν μεστοὶ νενεμημένων". Καὶ
ἐπάγει· "Μάλιστα δ' αἱ τράπεζαι κατὰ τοὺς ζένους ἀεὶ ἐτίθεντο." Ἀντιφάνης·*

Ἐπεὶ δ' ὁ τρίπους ἤρθη κατὰ χειρῶν τ' εἴχομεν.

Εὐβουλος·

Τρίποδες οὗτοι πέντε σοὶ καὶ πέντε...

– Πεντηκοστολόγος γενήσομαι.

Ἐπιχαρμος·

Τί δὲ τόδ' ἐστὶ ;

– Δηλαδὴ τρίπους.

*– Τί μὲν ; Ἔχει πόδας τέτορας· οὐκ ἔστιν τρίπους,
ἀλλ' <ἐστίν>, οἶμαι, τετράπους.*

– Ἔστιν ὄνομα αὐτῷ τρίπους, τέτορας γε μὲν ἔχει πόδας.

– Οἰδίπους τοίνυν ποτ' ἦν αἰνίγμαθ' οἷος ἐννοεῖν.

Ἀριστοφάνης·

*Τράπαζαν ἡμῖν <ἔκ> φερε τρεῖς πόδας ἔχουσαν· τέτταρας
δὲ μὴ ἔχτω.*

– Καὶ πόθεν ἐγὼ τρίπου τράπεζαν λήψομαι ;

Tables à pieds d'ivoire dont le dessus est fait de ce qu'on appelle σφένδαμνος (érable).
Cratinos :

Et toutes fières, ainsi ornées, attendent les jouvenceaux de brillantes tables d'érable sur leurs trois pieds.

Lorsqu'un cynique, appela « trépied » (τρίποδα) la table, Ulpien, un convive, s'indigne et déclare : « Aujourd'hui je ferai des affaires sans rien faire ! Où celui-ci prend-il donc son « trépied » ? À moins qu'additionnant le bâton de Diogène à ses deux pieds cet homme ne l'ait appelé « trépied », quand tout le monde appelle « tables » (τραπέζας) les meubles que voici ».

Qu'Hésiode dans les *Noces de Célyx*, – car quoique la gent grammairienne enlève à ce poète la paternité de cette épopée, elle me paraît du moins être ancienne – appelle les tables « trépieds » (τρίποδες). D'ailleurs Xénophon, si artiste, écrit au livre VII de l'*Anabase* : « des trépieds (τρίποδες) furent apportés pour tous ; il y en avait vingt, chargés de viandes toutes découpées. »

Et il ajoute : « Mais, autant que possible, les tables (τράπεζαι) étaient toujours placées auprès des hôtes étrangers. »

Antiphane :

Mais lorsque, le trépied (τρίπους) [a été] enlevé, nous avions l'eau sur les mains.

Eubule :

Tu as encore ces cinq trépieds (τρίποδες) et cinq...

– *Cinq...uantenier, voilà mon avenir.*

Épicharme :

Qu'est-ce donc que ceci ?

– *Cela se voit : un trépied (τρίπους).*

– *Mais alors pourquoi a-t-il quatre pieds ? Ce n'est pas un trépied, c'est, je pense, un quadrupied.*

– *Il a nom trépied, mais il a quatre pieds, voilà tout !*

– *Bon ! Nous avons jadis Œdipe (Οἰδίπους « pied enflé ») pour comprendre les énigmes.*

Aristophane :

Apporte-nous une table ayant trois pieds, et qu'elle n'en ait pas quatre.

– *Et où prendrai-je une table trépied ?*

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), V, 20 (192 e) (texte établi par Georg Kaibel, B. G. Teubner, Stuttgart, 1985, p. 428 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

Ἐκαθέζοντο δὲ καὶ δειπνοῦντες οἱ τότε. πολλαχοῦ γοῶν ὁ Ὅμηρος φησιν·

ἐξείης ἔζοντο κατὰ κλισμούς τε θρόνους τε.

ὁ γὰρ θρόνος αὐτὸ μόνον ἐλευθέριός ἐστιν καθέδρα σὺν ὑποποδίῳ, ὅπερ θρῆνον καλοῦντες ἐντεῦθεν αὐτὸν ὠνόμασαν θρόνον τοῦ θρήσασθαι χάριν, ὅπερ ἐπὶ τοῦ καθέζεσθαι τάσσουσιν, ὡς Φιλίτας·

θρήσασθαι πλατάνῳ λασίῃ ὕπο.

Les hommes à cette époque étaient assis quand ils dînaient. Homère, en tout cas, mentionne souvent : « Ils étaient assis les uns à côté des autres sur des chaises et des trônes. » Le trône, en lui-même, est le siège réservé à un homme de haute naissance ; il est accompagné d'un repose-pieds, qu'ils appelaient *thrênys*, et ils ont désigné le siège par le mot « trône » formé sur le verbe *thrômai*, qui signifie pour eux « s'asseoir », comme pour Philitas : « S'asseoir sous le platane luxuriant. »

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), V, 27 (197 e) (texte établi par Georg Kaibel, B. G. Teubner, Stuttgart, 1985, p. 438-439 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

τῆς δὲ Διονυσιακῆς πομπῆς πρῶτοι μὲν προήεσαν οἱ τὸν ὄχλον ἀνείργοντες Σιληνοί, πορφυρᾶς χλαμύδας, οἱ δὲ φοινικίδας ἡμφιεσμένοι. τούτοις δ' ἐπηκολούθουν Σάτυροι καθ' ἕκαστον τοῦ σταδίου μέρος εἴκοσι, λαμπάδας φέροντες κισσίνας διαχρύσουσ. μεθ' οὗς Νῆκαι χρυσᾶς ἔχουσαι πτέρυγας. ἔφερον δ' αὐταὶ θυμιατήρια ἑξαπήχη κισσίνοις διαχρύσοις κλωσὶ διακεκοσμημένα, ζωωτοῦς ἐνδεδουκῶναι χιτῶνας, αὐταὶ δὲ πολὺν κόσμον χρυσοῦν περικείμεναι.

Dans le défilé en l'honneur de Dionysos, les Silènes paraissent en premier ; certains d'entre eux portaient une chlamyde de couleur pourpre, d'autres de couleur rouge carmin. Suivaient des Satyres, venant de chaque côté du stade, portant des torches ornées de feuilles de lierre dorées. Puis, s'avançaient des Victoires, munies d'ailes en or, tenant dans leurs mains des encensoirs, de six coudées de hauteur, ornés de branches de lierre dorées ; les Victoires portaient des tuniques finement ornées, et étaient parées de bijoux en or.

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), V, 29 (199 c) (texte établi par Georg Kaibel, B. G. Teubner, Stuttgart, 1985, p. 442 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

[...] ἐξῆς ἐφέρετο κυλικεῖα ἀργυρᾶ δωδεκαπήχη δύο, ὕψος πηχῶν ἑξ· ταῦτα δ' εἶχεν ἄνω τε ἀκρωτήρια καὶ ἐν ταῖς γάστραις κύκλω καὶ ἐπὶ τῶν ποδῶν ζῶα τριημιπήχη καὶ πηχυαῖα πλήθει πολλά.

[...] Suivaient deux buffets d'argent de douze coudées de longueur et de six coudées de hauteur. Ils étaient ornés d'acrotères à leur sommet, tandis que tout autour de la partie inférieure et aux pieds il y avait diverses figures gravées, d'une à trois coudées.

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), V, 45 (209 e-210 c) (texte établi par Georg Kaibel, B. G. Teubner, Stuttgart, 1985, p. 464-466 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

καὶ ἐπεὶ τὸν καλὸν Οὐλπιανὸν οἶδα πάλιν προβαλοῦντα ἡμῖν τίς αὐτῆ ἢ παρὰ τῷ Καλλιζείνῳ ἐγγυθήκη, φημὲν αὐτῷ ὅτι καὶ λόγος τις εἰς Λυσίαν ἀναφέρεται τὸν ῥήτορα περὶ ἐγγυθήκης ἐπιγραφόμενος, [...] ἐν ᾧ προελθὼν φησιν· 'οὐκ ἂν ἐσπούδαζον περὶ αὐτῆς τῆς ἐγγυθήκης δικαιολογεῖσθαι, ἢ οὐκ ἐστὶν ἀξία τριάκοντα δραχμῶν.' ὅτι δὲ χαλκῆ ἦν ἢ ἐγγυθήκη ἐξῆς φησι· 'πέρουσιν δὲ ἐπισκευάσαι αὐτὴν βουλόμενος ἐξέδωκα εἰς τὸ χαλζεῖον·

ἐστὶ γὰρ συνθετὴ καὶ Σατύρων ἔχει πρόσωπα καὶ βουκεφάλια. ... ἄλλο ἔτι μέγεθος τὸ αὐτό. ὁ γὰρ αὐτὸς τεχνίτης πολλὰ σκεύη ταῦτα καὶ ὅμοια ἐργάζεται. ἐν τούτοις ὁ Λυσίας εἰπὼν ὅτι καὶ χαλκῆ ἦν ἡ ἐγγυθήκη, σαφῶς παρίστησιν, ὡς καὶ ὁ Καλλίξεινος εἶρηκε, λεβήτων αὐτὰς ὑποθήματα εἶναι. οὕτως γὰρ καὶ Πολέμων ὁ περιηγητὴς εἶπεν [...], λέγων οὕτως· 'ἐγγυθήκη καὶ ἐπ' αὐτῆς κύπελλον.' Ἠγήσανδρος δὲ ὁ Δελφός ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ ὑπομνήματι ἀνδριάντων καὶ ἀγαλμάτων Γλαύκου φησὶ τοῦ Χίου τὸ ἐν Δελφοῖς ὑπόστημα οἶον ἐγγυθήκην τινὰ σιδηρᾶν, ἀνάθημα Ἀλυάττου· οὗ ὁ Ἡρόδοτος μνημονεύει ὑποκρητηρίδιον αὐτὸ καλῶν. καὶ ὁ <μὲν> Ἠγήσανδρος ταῦτα λέγει. εἶδομεν δ' αὐτὸ καὶ ἡμεῖς ἀνακείμενον ἐν Δελφοῖς ὡς ἀληθῶς θεᾶς ἄξιον διὰ τὰ ἐν αὐτῷ ἐντετορευμένα ζωδάρια καὶ ἄλλα τινὰ ζωύφια καὶ φυτάρια, ἐπιτίθεσθαι ἐπ' αὐτῷ δυνάμενα καὶ κρατῆρας καὶ ἄλλα σκεύη. ἢ δ' ὑπ' Ἀλεξανδρέων καλουμένη ἀγγοθήκη τρίγωνός ἐστι, κατὰ μέσον κοίλη, δέχεσθαι δυναμένη ἐντιθέμενον κεράμιον. ἔχουσι δὲ ταύτην οἱ μὲν πένητες ξυλίνην, οἱ δὲ πλούσιοι χαλκῆν ἢ ἀργυρᾶν.

Et puisque je suis sûr que notre noble Ulpian nous posera à nouveau la question de savoir quelle est ce buffet mentionné par Callixène, je lui répons qu'il y a même un discours attribué à l'orateur Lysias, intitulé *Sur le buffet*, [...] Il dit plus loin dans son discours : « Je ne voudrais pas me disputer sur le buffet lui-même, car cela ne vaut pas trente drachmes. » Que le buffet était en bronze, il déclare plus loin : 'L'année dernière j'ai voulu le faire réparer, et je l'ai envoyé à la fonderie de bronze ; car il est assemblée de différentes parties, et cela concernait les visages des Satyres, et les têtes de bœufs travaillés dessus. ... Il y en a un autre de la même taille. Le même artisan fabrique de nombreux articles de meubles dans le même style ou un style similaire. » Dans ce passage, Lysias mentionne que le buffet était en bronze, et montre ainsi clairement, comme l'a dit Callixène, qu'ils sont comme les supports de trépieds. De la même manière, en fait, Polémon d'Ilion en a aussi parlé, il dit : « un buffet, et dessus une coupe pour boire. » Et Hégésandre de Delphes, dans le commentaire intitulé *Statues des Hommes et des Dieux*, dit que le support de Delphes fait par Glaucos de Chios [métallurgiste du VII^e siècle avant notre ère] est une sorte de buffet en fer consacré par Alyatte ; il est mentionné par Hérodote, qui l'appelle un « support à vase ». Voilà ce que dit Hégésandre. Mais moi aussi je l'ai vu où il se présente comme une offrande à Delphes, il vaut vraiment la peine d'être vue en raison des représentations d'insectes travaillées en relief dessus, ainsi que d'autres petites créatures et plantes ; il est capable de soutenir des cratères et autres vases à boire. Mais ce que les Alexandrins appellent le « buffet » est triangulaire, creux en son centre, de sorte qu'il puisse recevoir un grand vase placé à cet endroit. Les pauvres en ont un en bois ; les riches, en bronze ou en argent.

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), XI, 3 (460 d-f) (texte établi et traduit en anglais par Stuart Douglas Olson, Harvard University Press, Londres, 2009, p. 208-211 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

ἄξιον δὲ εἶναι νομίζω ζητῆσαι ὑμᾶς πρὸ τοῦ καταλόγου τῶν ποτηρίων, ὧν πλήρῆς ἐστὶ τὸ κυλικεῖον τοδί - εἶρηται γὰρ οὕτως ἢ τῶν ποτηρίων σκευοθήκη παρ' Ἀριστοφάνει μὲν ἐν *Γεωργοῖς*·

ὥσπερ κυλικεῖου τούθονιον προπέπταται.

ἔστι καὶ παρὰ Ἀναξανδρίδῃ ἐν *Μελιλότῳ*· <...>. Εὐβουλος δ' ἐν *Λήδῃ*·

ὥσπερ εἰ σπονδὴν διδοῦς

ἐν τῷ κυλικεῖῳ συντέτριφεν τὰ ποτήρια.

κὰν Ψαλτρία δ' ἔφη·

τὰ κυλικεῖα δὲ
ἐξεῶρεν ἡμῖν.

ἐν δὲ Σεμέλῃ ἢ Διονύσῳ·

Ἐρμῆς ὁ Μαίας λίθινος, ὃν προσεύγμασιν
ἐν τῷ κυλικεῖῳ λαμπρὸν ἐκτετριμμένον.

Κρατῖνος δ' ὁ νεώτερος ἐν Χείρωνι·

πολλοστῶ δ' ἔτει
ἐκ τῶν πολεμίων οἴκαδ' ἦκα, συγγενεῖς
καὶ φράτερας καὶ δημότας εὐρῶν μόλις
εἰς τὸ κυλικεῖον ἐνεγράφην· Ζεὺς ἔστι μοι
Ἐρκεῖος, ἔστι Φράτριος, τὰ τέλη τελῶ.

Une autre question que nous devrions aborder avant de faire le catalogage des vases à boire dont ce buffet (*κυλικεῖον*) est rempli – c'est le terme qu'Aristophane utilise dans *Les Laboureurs* pour un meuble de rangement (*σκευοθήκη*) des vases à boire :

Il est étendu devant, comme le rideau de lin d'un buffet.

Le mot se trouve aussi dans *Melilot* d'Anaxandridès : ... dans *Léda* d'Eubule :

Comme quelqu'un qui fait une libation,
il a brisé les coupes qui étaient dans le buffet.

Dans *La Harpiste*, il dit également :

Et il est parvenu à trouver
pour nous les buffets.

Et dans *Sémélé ou Dionysos* :

Hermès, fils de Maïa, fait en pierre, utilisé pour les offrandes votives
brille, par le polissage, dans le *kulikeion* [armoire avec laraire ?]

Cratinos le Jeune, dans *Chiron* :

Après plusieurs années, j'ai
échappé à nos ennemis et je suis rentré à la maison ; comme j'avais du mal
à trouver des parents ou des membres de ma phratie ou de mon dème,
je me suis inscrit dans le *kulikeion* [registre public conservé dans une armoire ?].
Zeus est le dieu de ma maison (*Zeus Herkeios*), le dieu de ma phratie (*Zeus Phratrios*), et je paie mes contributions.

Le Banquet des Sophistes (Les Deipnosophistes), XI, 60 (480 b) (texte établi et traduit en anglais par Stuart Douglas Olson, Harvard University Press, Londres, 2009, p. 332-333 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

ἀφ' ὧν καλεῖται τό τε κυλικεῖον, ἐν ᾧ τίθεται τόπω τὰ ποτήρια, κὰν ἀργυρᾷ τυγχάνη ὄντα,
[...]

Ils [les vases à boire en céramique] sont à leur tour la source des termes *kulikeion* – l’endroit où les vases à boire sont entreposés, même si ils sont faits en argent – [...]

Callistrate

Descriptions des statues, 3 (Éros exposé dans un lieu inconnu) (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 508-509 (MMD 1469, SQ 1265)).

Καὶ ἕτερα ἱερᾶ τέχνης οἱ λόγοι προφητεῦσαι βούλονται. Οὐ γάρ μοι θεμιτὸν μὴ καλεῖν ἱερὰ τέχνης γεννήματα. Ἔρωσ ἦν, Πραξιτέλους τέχνημα· ὁ Ἔρωσ αὐτός, παῖς ἀνθηρὸς καὶ νέος πτέρυγας ἔχων καὶ τόξα. Χαλκὸς δὲ αὐτὸν ἐτύπου, καὶ ὡς ἂν Ἔρωτα τυπῶν τύραννον θεὸν καὶ μέγαν καὶ αὐτὸς ἐδύναστεύετο. Οὐ γὰρ ἠνείχετο χαλκὸς εἶναι τὰ πάντα, ἀλλ’ ὅσος ἦν, Ἔρωσ ἐγένετο. Εἶδες ἂν τὸν χαλκὸν θρυπτόμενον καὶ εἰς εὐσαρκίαν ἀμηχανῶς χλιδῶντα καὶ, ὡς βραχέως εἶπεῖν, τὰ ἀναγκαῖα πληροῦν ἑαυτῇ τὴν τέχνην ἀρκοῦσαν. Ὑγρὸς μὲν ἦν ἀμοιρῶν μαλακότητος, χαλκῶ δὲ ἔχων συνωδὸν τὴν χροῶν εὐανθῆς ἐωρᾶτο· τῶν δὲ κινήσεως ἔργων ἐστερημένος ἔτοιμος ἦν δεῖξαι κίνησιν. Εἰς μὲν γὰρ ἔδραν στάσιμον ἴδρυτο, ἠπάτα δὲ ὡς καὶ τῆς μετεώρου κυριεύων φορᾶς. Ἐγαυροῦτο δὲ εἰς γέλωτα, ἔμπυρόν τι καὶ μείλιχον ἐξ ὀμμάτων διαυγάζων, καὶ ἦν ἰδεῖν ὑπακούοντα τῷ πάθει τὸν χαλκὸν καὶ δεχόμενον εὐκόλως τὴν γέλωτος μίμησιν. Ἰδρυτο δὲ εἰς μὲν τὴν κορυφὴν τὸν δεξιὸν ἐπικάμπτων καρπὸν, τῇ δὲ ἕτερα μετεωρίζων τὸ τόξον καὶ τὴν τῆς βάσεως ἰσορροπίαν ἐπικλίνων ἐπὶ τὰ λαιά· τὴν γὰρ τῆς ἀριστερᾶς λαγόνος ἔκστασιν ἀνίστη, πρὸς τὴν εὐμαρότητα τοῦ χαλκοῦ τὸ στεγανὸν ἐκκλάσας. Πλόκαμοι δὲ αὐτοῦ τὴν κεφαλὴν ἐσκίαζον ἀνθηροὶ καὶ ἔνουλοι νεοτήσιον ὑπολαμβάνοντες ἄνθος. Καὶ ἦν θαυμαστὸς οἶος ὁ χαλκός· ἰδόντι μὲν γὰρ ἔρευθος ἀπέστιλβεν ἐξ ἄκρων βοστρύχων αἰρόμενον, ἀψαμένῳ δὲ ἡ θρίξ ὑπεξανίστατο, μαλθακιζομένη πρὸς τὴν αἴσθησιν. Ἐμοὶ μὲν δὴ θεασασμένῳ τὴν τέχνην ἐπήει πιστεῦειν, ὅτι καὶ χορὸν ἤσκησε κινούμενον Δαίδαλος, καὶ χρυσῶ παρεῖχεν αἰσθήσεις, ὅπου καὶ Πραξιτέλης εἰς τὴν εἰκόνα τοῦ Ἐρωτος ἐνέθηκε μικροῦ καὶ νοήματα, καὶ πτέρυγι τὸν ἀέρα τέμνειν ἐμηχανήσατο.

Les discours veulent prophétiser d’autres objets sacrés de l’art. Car il ne m’est pas permis de ne pas appeler sacrées les créations de l’art. Il y avait un Éros, fabriqué par Praxitèle ; c’était un Éros, un jeune garçon prospère, avec des ailes et un arc. Il l’avait sculpté en bronze, comme si, en sculptant Éros, il dominait lui-même ce tyran divin et puissant. Car il ne supportait pas d’être en bronze pour tout, mais, tel qu’il était, il était Éros. On aurait pu voir le bronze s’assouplir et se transformer en une chair incroyable, et, pour parler bref, satisfaire par nécessité cet art qui se repoussait lui-même. Il était humide sans être mou, et malgré sa peau formée de bronze, il avait le teint fleuri ; privé des moyens du mouvement, il semblerait prêt à se mouvoir. Il était installé sur une base stable, mais donnait l’impression de maîtriser une attitude aérienne. Il s’enorgueillissait de son rire, lançant de ses yeux des regards ardents et souriants, et on pouvait voir que le bronze obéissait à la passion et recevait facilement l’imitation du rire. Il posait sur sa tête son poignet droit recourbé, et tenait de l’autre main son arc, inclinant l’équilibre de la base vers la gauche : car il présentait un déhanchement de la hanche gauche, rompant l’épaisseur du bronze avec aisance. Des boucles brillantes et frisées ombrageaient sa tête, éclairant la force de sa jeunesse. Comme le bronze était admirable : quand on le regardait, une rougeur montant de l’extrémité des boucles se répandait, et quand on le touchait, sa chevelure se retirait, cédant sous le toucher. Et moi, quand je regardai l’œuvre, j’eus l’impression que Dédale avait aussi travaillé le ballet en mouvement, et

montré des sensations dans l'or, là où Praxitèle avait placé dans l'effigie de l'Éros en quelque sorte ses pensées, et qu'il l'avait imaginé en train de fendre l'air avec ses ailes.

Descriptions des statues, 6 (Kairos de Sicyone, plus tard à Constantinople) (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 602-603 (MMD 1785, SQ 1464)).

Ἐθέλω δέ σοι καὶ τὸ Λυσίππου δημιουργήματα τῶ νῦν λόγῳ παραστήσαι, ὅπερ ἀγαλμάτων κάλλιστον ὁ δημιουργὸς τεχνησάμενος Σικωνίοις εἰς θεῶν προὔθηκε. Καιρὸς ἦν εἰς ἀγαλμα τετυπωμένος ἐκ χαλκοῦ πρὸς τὴν φύσιν ἀμιλλωμένης τῆς τέχνης. Παῖς δὲ ἦν ὁ Καιρὸς ἡβῶν, ἐκ κεφαλῆς ἐς πόδας ἐπανορθῶν τὸ τῆς ἡβῆς ἄνθος. Ἦν δὲ τὴν μὲν ὄψιν ὠραῖος σείων ἴουλον καὶ ζεφύρῳ τινάσσειν, πρὸς ὃ βούλοιο, καταλείπων τὴν κόμην ἄνετον· τὴν δὲ χροάν εἶχεν ἀνθηρὰν τῇ λαμπηδόνι τοῦ σώματος τὰ ἄνθη δηλῶν. Ἦν δὲ Διονύσῳ κατὰ τὸ πλεῖστον ἐμπερήσ· τὰ μὲν γὰρ μέτωπα χάρισιν ἔστιλβεν, αἱ παρεῖαι δὲ αὐτῶ εἰς ἄνθος ἐρευθόμεναι νεοτήσιον ὠραίζοντο, ἐπιβάλλουσαι τοῖς ὄμμασι ἀπαλὸν ἐρύθημα· [...] Χαλκὸς μὲν γὰρ ὦν ἠρυθραίνετο, [...]

Je veux te présenter dans ce discours la création de Lysippe qui est la plus belle des statues que le créateur a réalisées pour les exposer à la vue des Sicyoniens. Kairos était sculpté en bronze pour faire une statue où l'art rivalisait avec la nature. Kairos était un garçon adolescent, présentant de la tête aux pieds la fleur de la jeunesse. Son apparence était belle : il agitait un duvet offert au zéphyr comme il le voulait et sa chevelure restait libre : son teint était fleuri par l'éclat de son corps dont il montrait les fleurs. Il était comparable surtout à Dionysos : son front ruisselait de grâce, ses joues rougissantes s'embellissaient de fleurs nouvelles, et reflétaient sur ses yeux leur rougeur légère ; [...] Car ce bronze rougissait ; [...]

Descriptions des statues, 8 (Dionysos, lieu inconnu) (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 490-491 (MMD 1415, SQ 1222)).

Αἰ δὲ δὴ Πραξιτέλειοι χεῖρες ζωτικὰ διόλου κατεσκευάζον τὰ τεχνήματα. Ἄλσος ἦν καὶ Διόνυσος εἰστήκει, ἠθέου σχῆμα μιμούμενος οὕτω μὲν ἀπαλός, ὡς πρὸς σάρκα μεταρρυθμιζέσθαι τὸν χαλκόν, οὕτω δὲ ὑγρὸν καὶ κεχαλασμένον ἔχων τὸ σῶμα, ὡς ἐξ ἐτέρας ὕλης, ἀλλὰ μὴ χαλκοῦ πεφυκός· ὁ χαλκὸς μὲν ὦν ἠρυθραίνετο ζωῆς δὲ μετουσίαν οὐκ ἔχων ἐβούλετο τὴν ἰδέαν δεικνύναι, ἀψαμένῳ δέ σοι πρὸς τὴν ἀκμὴν ὑπεξίστατο· καὶ ὄντως μὲν ὁ χαλκὸς ἦν στεγανός, ὑπὸ δὲ τῆς τέχνης μαλαττόμενος εἰς σάρκα ἀπεδίδρασκε τῆς χειρὸς τὴν αἴσθησιν. Ἦν δὲ ἀνθηρός, ἀβρότητος γέμων, ἰμέρῳ ῥεόμενος, οἶον αὐτὸς Εὐριπίδης ἐν Βάκχαις εἰδοποιήσας ἐξέφηνε, κισσὸς δὲ αὐτὸν ἔστεφε περιθέων ἐν κύκλῳ. Ὡς κισσὸς ἦν ὁ χαλκὸς εἰς κλῶνας καμπτόμενος, καὶ τῶν βοστρύχων τοὺς ἐλικτήρας ἐκ μετώπου κεχυμένους ἀναστέλλων, γέλωτος δὲ ἔμπλεως, ὁ δὴ καὶ παντὸς ἦν ἐπέκεινα θαύματος, ἠδονῆς ἀφιέναι τὴν ὕλην τεκμήρια καὶ τὴν παθῶν δήλωσιν ὑποκρίνεσθαι τὸν χαλκόν. Νεβρίς δὲ αὐτὸν ἔσκεπεν, οὐχ οἶαν εἶωθεν ὁ Διόνυσος ἐξάπτεσθαι, ἀλλ' ἐς τῆς δορᾶς μίμησιν ὁ χαλκὸς μετεβάλλετο. Εἰστήκει δὲ τὴν λαιὰν ἐπερείδων τῶ θύρῳ, ὁ δὲ θύρσος ἠπάτα τὴν αἴσθησιν ἐκ χαλκοῦ πεποιημένος, χλοερὸν τι καὶ τεθηλὸς ἀποστίλβειν ἐδοξάζετο πρὸς αὐτὴν ἀμειβόμενος τὴν ὕλην. Ὅμμα δὲ ἦν πυρὶ διαυγές, μανικὸν ἰδεῖν. Καὶ γὰρ τὸ βακχεύσιμον ὁ χαλκὸς ἐνεδεικνυτο καὶ ἐπιθειάζειν ἐδόκει, ὥσπερ, οἶμαι, τοῦ Πραξιτέλους καὶ τὸν βακχεῖον οἶστρον ἐγκαταμιῖζαι δυνηθέντος.

Les mains de Praxitèle fabriquaient des ouvrages tout à fait vivants. Il y avait un bois sacré où se tenait Dionysos, représenté sous la forme d'un jeune homme, si tendre que

le bronze se transformait en chair, avec le corps si humide et grenu qu'on l'aurait dit fait d'une autre matière que le bronze : car bien qu'en bronze, il rougissait, et sans participer à la vie, il voulait en donner l'idée, et se retirait lorsqu'on touchait ses extrémités. Le bronze était réellement impénétrable, mais assoupli par l'art et transformé en chair, il fuyait le toucher de la main. Il était fleuri, plein de délicatesse, parcouru de désir, tel qu'Euripide l'a montré en le représentant dans ses Bacchantes, et du lierre l'enveloppait et le couronnait en cercle. Comme le lierre, le bronze se courbait en branches, présentant les vrilles de face répandues parmi les grappes, emplis de rire, et ce qui était le comble de la merveille, la matière donnait des indices de plaisir et le bronze répondait à la manifestations des passions. Une nébride le recouvrait, non comme celle que tient d'habitude Dionysos, mais le bronze se transformait pour imiter la peau. Il se tenait debout, appuyé sur un thryse, et le thryse réalisé en bronze trompait les sens : verdoyant et florissant, il semblait briller et avoir changé de matière. Son œil était plein de feu, et donnait à voir la folie. Le bronze manifestait l'état de bacchant et semblait pris par le dieu, comme si, à mon avis, Praxitèle avait pu aussi mêler la folie à l'état bacchique.

Descriptions des statues, 11 (*Diadumène (à Athènes ?)*) (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 510-511 (MMD 1473, SQ 1268)).

Τεθέασαι τὸν ἠίθεον ἐπ' ἀκροπόλει, ὃν Πραξιτέλης ἴδρυσεν, ἣ δεῖ σοι τῆς τέχνης παραστῆσαι τὸ πρᾶγμα ; Παῖς ἦν ἀπαλός τις καὶ νέος πρὸς τὸ μαλθακὸν τε καὶ νεοτήσιον τῆς τέχνης τὸν χαλκὸν μαλατούσσης, χλιδῆς δὲ ἦν καὶ ἰμέρου μεστὸς, καὶ τὸ τῆς ἥβης ἔφαινε ἄνθος. Πάντα δὲ ἦν ἰδεῖν πρὸς τὴν τῆς τέχνης βούλησιν ἀμειβόμενα. Καὶ γὰρ ἀπαλὸς ἦν μὴ μαχομένην τῇ ἀπαλότητι τὴν οὐσίαν ἔχων καὶ πρὸς τὸ ὑγρὸν ἦγετο ἐστερημένος ὑγρότητος, καὶ ὅλος ἐξέβαινε τῆς αὐτοῦ φύσεως ὁ χαλκὸς τοὺς ὄρους, εἰς τὸν ἀληθῆ τύπον μεθιστάμενος. Ἄμοιρος δὲ ὢν πνεύματος καὶ τὸ ἔμπουν ὑπεδύετο, ἃ γὰρ μὴ παρέλαβεν ὕλη· μηδὲ εἶχεν ἔμφυτα, τούτων ἡ τέχνη τὴν ἐξουσίαν ἐπορίζετο. Ἐκοινοῦτο δὲ τὰς παρειὰς ἐρυθήματι, ὃ δὴ καὶ παράδοξον ἦν, χαλκὸν τικτόμενον ἔρευθος, καὶ παιδικῆς ἦν ἡλικίας ἄνθος ἐκλάμπον, κόμης δὲ εἶχεν ἔλικας ταῖς ὀφρῦσιν ἐπιβαίνοντας. Ὁ δὲ τῷ τελαμῶνι καταστέφον τὴν κόμην καὶ ἐκ τῶν ὀφρῦων ἀπωθούμενος τῷ διαδήματι τὰς τρίχας, γυμνὸν πλοκάμων ἐτήρει τὸ μέτωπον. Ὡς δὲ καὶ κατὰ μέρος ἐξητάζομεν τὴν τέχνην καὶ τὰ ἐν αὐτῇ δαιδάλματα, ἀφασία πληγέντες εἰστήκειμεν· Ὁ τε γὰρ χαλκὸς εὐτραφῆ καὶ λιπῶσαν ἐπεδείκνυτο τὴν σάρκα καὶ πρὸς τὴν τριχὸς μίμησιν μεθηρμόζετο, ὅτε μὲν βοστρύχων οὐλῶν πλοκαῖς συνεξελιττόμενος, ὅτε δὲ θελούσῃ τῇ τριχὶ ἐκτάδην κατὰ νότου χυθῆναι συναπλούμενος, καὶ ὅτε μὲν ἐθέλει τὸ πλάσμα καμφοθῆναι πρὸς τὴν καμπὴν ἀνιέμενος, ὅτε δὲ ἐπιτεῖναι τὰ μέλη πρὸς τὸ σύντονον μεθιστάμενος. Ὅμμα δὲ ἱμερῶδες ἦν αἰδοῖ συμμιγῆς, ἀφροδισίου γέμον χάριτος. Καὶ γὰρ ἦδει ζηλοῦν ὁ χαλκὸς τὸ ἐράσιμον, καὶ ὑπήκουεν ἐθέλοντι τῷ εἰδώλῳ γαυροῦσθαι. Ἀκίνητος δὲ ὢν οὗτος ὁ ἔφηβος ἔδοξεν ἄν σοι κινήσεως μετέχειν καὶ εἰς χορείαν εὐτρεπίζεσθαι.

Tu as vu sur l'Acropole le jeune homme, que Praxitèle a installé, ou dois-je te présenter cet objet d'art ? C'était un garçon tendre et jeune en regard de la souplesse et de la jeunesse imprimée au bronze par l'art ; il était plein de grâce et de désir, et montrait la fleur de la jeunesse. On pouvait voir que tout changeait par la volonté de l'art. Il était tendre par sa substance opposée à la tendresse, privé d'humidité, il tendait vers l'humidité, et le bronze tout entier dépassait les limites de sa nature, pour se transformer en une véritable empreinte. Sans aucune part à l'animé, il revêtait l'animé, ce que sa matière n'aurait pas permis ; il ne possédait rien par nature, c'est l'art qui procurait à

tout l'existence. Il partageait avec ses joues la rougeur, ce qui était inattendu, le bronze engendrant le rouge, et il irradiait la fleur de l'âge enfantin ; les boucles de sa chevelure rejoignaient ses sourcils. Il couronnait sa chevelure d'un bandeau et écartait par ce diadème ses cheveux de ses sourcils, gardant son front libre de boucles. Quand nus examinâmes en détail cette œuvre et les artifices qu'elle emploie, nous restâmes frappés d'aphasie. Car le bronze montrait la chair lisse et brillante, et s'accordait à l'imitation des cheveux, enroulant tantôt en boucles les mèches frisées, déployant tantôt la chevelure répandue sur le dos, tantôt courbant le modelage et le laissant suivre la courbe, tantôt changeant les éléments pour les rendre tendus. Le regard était plein de désir mêlé à la pudeur, rempli de grâce aphrodisiaque. Le bronze savait rivaliser avec l'amour, et suivait la volonté d'orgueil de la statuette. Malgré son immobilité, l'éphèbe semblait en mouvement et s'apprêter à la danse.

Clément d'Alexandrie

Protreptique, IV, 48, 5-6 (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 532-533 (MMD 1556, SQ 1325)).

[...] κατασκευάζει δὲ αὐτὸν Βρύαξις ὁ δημιουργός, οὐχ ὁ Ἀθηναῖος, ἄλλος δὲ τις ὁμώνυμος ἐκεῖνῳ τῷ Βρυάξιδι· ὅς ὕλη κατακέχρηται εἰς δημιουργίαν μικτῆ καὶ ποικίλης. Ρίνημα γὰρ χρυσοῦ ἦν αὐτῷ καὶ ἀργύρου, χαλκοῦ τε καὶ σιδήρου καὶ μολύβδου, πρὸς δε καὶ κασσιτέρου, λίθων δὲ Αἰγυπτίων ἐνέδει οὐδὲ εἷς, σαπφείρου καὶ αἰματίτου θραύσματα σμαράγδου τε, ἀλλὰ καὶ τοπαζίου. Λεάνας οὖν τὰ πάντα καὶ ἀναμίξας ἔχρωσε κύνῳ, οὗ δὴ χάριν μελάντερον τὸ χρῶμα τοῦ ἀγάλματος, καὶ τῷ ἐκ τῆς Ὀσίριδος καὶ τοῦ Ἄπιος κηδείας ὑπολελειμμένῳ φαρμάκῳ φυράσας τὰ πάντα διέπλασεν τὸν Σάραπιν.

[...] le créateur qui le réalisa fut Bryaxis, non pas l'Athénien, mais un homonyme de celui-ci, qui utilisa pour sa création un matériau composite et mélangé. Il y mit de la poudre d'or et d'argent, de bronze, de fer et de plomb, et encore de l'étain, et il n'y manquait aucune des pierres d'Égypte, des fragments de saphir, d'hématite, d'émeraude et même de topaze. En alliant et en mélangeant tout cela, il le teignit d'une matière bleu foncé ce qui fit paraître le teint de la statue plus noir, et délayant le tout avec les aromates laissés par les funérailles d'Osiris et d'Apis, il en sculpta Sarapis.

Démosthène

Plaidoyers politiques, Discours XXII, Contre Androtion, 75 (texte établi et traduit par Octave Navarre et Pierre Orsini, Les Belles Lettres, Paris, 1954, p. 39 ; traduction légèrement révisée).

[...] ἐκπώματα δ' ἢ θυμιατήρια, ἂν μὲν ὑπεβάλλῃ τῷ πλήθει, πλούτου τινὰ δόξαν προσετρίψατο τοῖς κεκτημένοις, ἐὰν δ' ἐπὶ μικροῖς τις σεμνύνηται, τοσοῦτ' ἀπέχει τοῦ τιμῆς τινος διὰ ταῦτα τυχεῖν ὥστ' ἀπειρόκαλος προσέδοξεν εἶναι.

[...] enfin que des coupes ou des encensoirs peuvent bien, à qui en possède à profusion, donner un renom d'opulence, mais que tirer vanité de choses misérables, ce n'est pas se faire honneur ; bien au contraire, c'est témoigner de son manque de goût.

Plaidoyers civils, Discours XXVII, Contre Aphobos I, Action de tutelle, 9-10 (texte établi et traduit par Louis Gernet, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p.35).

ὁ γὰρ πατήρ, ὃ ἄνδρες δικασταί, κατέλιπεν δύο ἐργαστήρια, τέχνης οὐ μικρᾶς ἐκάτερον, μαχαιροποιούς μὲν τριάκοντα, [...] κλινοποιούς δ' εἴκοσι τὸν ἀριθμόν, [...] Καὶ ταῦτα μὲν

ἐνεργὰ κατέλιπεν, ὡς καὶ αὐτοὶ οὗτοι ὁμολογήσουσιν· ὧν γίνεταί τοῦ μὲν ἀρχαίου κεφάλαιον τέτταρα τάλαντα καὶ πεντακισχίλια, τὸ δ' ἔργον αὐτῶν πενήκοντα μναῖ τοῦ ἐνιαυτοῦ ἑκάστου, χωρὶς δὲ τούτων ἐλέφαντα μὲν καὶ σιδήρον, ὃν κατηργάζοντο, καὶ ξύλα κλίνει' εἰς ὀγδοήκοντα μναῖς ἄξια, κηκῖδα δὲ καὶ χαλκὸν ἑβδομήκοντα μνῶν ἑωνημένα.

Mon père, juges, a laissé deux ateliers ; ni l'un ni l'autre n'était de la petite industrie : l'un était de trente fabricants de couteaux, [...] l'autre, de vingt fabricants de lits, [...] Voilà pour le capital actif, et mes adversaires reconnaîtront eux-mêmes l'exactitude de ces chiffres. Total : 4 talents, 5.000 drachmes en capital, dont le revenu était de 50 mines par an. Plus, de l'ivoire et du fer comme matière première et du bois pour les lits, d'une valeur de 80 mines ; de la noix de galle et du bronze, qui avaient été achetés pour 70 mines.

Plaidoyers civils, Discours XXVII, Contre Aphobos I, Action de tutelle, 31 (texte établi et traduit par Louis Gernet, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p.41).

τὸν τοίνυν πλέον ἢ πενήκοντ' ἀνδράποδα κεκτημένον καὶ δυοῖν τέχναιν ἐπιμελούμενον, ὧν θάτερον ἐργαστήριον εἰς τὰς κλίνας ῥαδίως δύο μναῖ τοῦ μηνὸς ἀνήλπισκεν ἐλέφαντος, τὸ δὲ μαχαιοποιεῖον οὐκ ἔλαττον ἢ τοσοῦτον ἕτερον σὺν σιδήρῳ, τοῦτον οὐ φασιν καταλιπεῖν οὐδὲν τούτων·

Mon père possédait plus de cinquante esclaves, il dirigeait deux ateliers dont l'un – la fabrique de meubles – exigeait facilement 2 mines d'ivoire par mois, et l'autre – la fabrique d'armes – une quantité au moins égale, sans compter le fer : et d'après eux, il n'aurait rien laissé comme matière première.

Diodore de Sicile

Bibliothèque historique, Tome XI, Livre XVI, 26, 5 (texte établi par Danièle Gaillard-Goukowsky et présenté, traduit et annoté par Paul Goukowsky, Paris, 2016, p. 39).

Εἶναι δὲ τὴν μηχανὴν τρεῖς ἔχουσιν βάσεις, ἀφ' ὧν αὐτὴν τριποδα κληθῆναι· σχεδὸν δὲ παντὸς τοῦ κατασκευάσματος ἀπομιμήματα γίνεσθαι τοὺς ἔτι καὶ νῦν κατασκευαζομένους χαλκοῦς τρίποδας. Ὅν μὲν οὖν τρόπον εὗρέθη τὸ μαντεῖον καὶ δι' ἃς αἰτίας ὁ τρίπους κατασκευάσθη ἱκανῶς εἰρήσθαι νομίζω.

L'appareil possède trois pieds, ce qui l'a fait appeler « trépied ». Les trépieds de bronze que l'on fabrique encore de nos jours sont des imitations de toute cette invention. Je crois en avoir dit assez sur la façon dont l'oracle fut découvert et sur les raisons pour lesquelles on fabriqua le trépied.

Dion Cassius

Histoire romaine, XLVII, 7, 4-5 (texte établi par Valérie Fromentin et traduit et annoté par Valérie Fromentin et Estelle Bertrand, Les Belles Lettres, Paris, 2014, p. 8).

τεκμήριον δέ, Τανουσία γυνὴ ἐπιφανῆς, τὸν ἄνδρα Τίτον Οὐίνιον ἐπικηρυχθέντα τὸ μὲν πρῶτον ἐς κιβωτὸν παρὰ ἀπελευθέρῳ τινὶ Φιλοποίμενι κατέκρυψε, ὥστε καὶ πίστιν τοῦ τεθνηκένας αὐτὸν παρασχεῖν [...] κἀνταῦθα ἐσπερήσασα τό τε πραχθὲν ἀγνοοῦντι οἱ ἐμήνυσε, καὶ τὴν κιβωτὸν αὐτὴν ἐσκομίσασα ἐκεῖθεν τὸν ἄνδρα ἐξήγαγεν [...]

Tanusia, une femme d'illustre naissance, dont le mari, Titus Vinus, avait été proscrit, le cacha d'abord dans un coffre, chez Philopoemen, l'un de ses affranchis, pour faire

croire qu'il était mort [...] à ce moment-là, elle se précipita vers lui [Octave] et lui révéla son greste, qu'il ignorait ; puis elle fit apporter le coffre et en tira son mari [...]

Eschyle

Agamemnon, 611-612 (texte établi et traduit par Paul Mazon, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 32).

ΚΑ. « [...] Ὀὐδ' οἶδα τέρψιν, οὐδ' ἐπίμογον φάτιν,
ἄλλου πρὸς ἀνδρὸς μᾶλλον ἢ χαλκοῦ βαφάς. »

Clytemnestre. – « [...] Le plaisir adultère, même un simple bruit médisant, sont choses que j'ignore tout autant que l'art de teindre le bronze. »

Les Pêcheurs, Silène à Persée, Papyrus Oxyrhynchos, 2161, fr. 47a, col. I, 785-790 (= fr. 474, col. I, 21-26 Mette) (texte édité avec traductions et notes par E. Lobel, C. H. Roberts et E. P. Wegener, Egypt Exploration Society, Londres, 1941, p. 10 ; texte traduit par Adeline Grand-Clément, *La fabrique des couleurs : histoire du paysage sensible des Grecs anciens*, De Boccard, Paris, 2011, p. 199).

ΧΟΡ.]εὔ σ' ἔλεξα. πάντ' ἔχει[σ] λόγον.
]γελαῖ μου προσορῶν
]ό μικκὸς λιπαρὸν
]λτ[.]πρεπτ ν φαλακρὸν
]εις.παπας τις ἀρεσ-
]ωσ[.]ο ποικιλονω

Silène. – Regarde, le petiot fait des risettes quand il regarde le sommet luisant et rubicond de mon crâne chauve.

Euripide

Les Bacchantes, 492-494 (texte établi et traduit par Henri Grégoire avec le concours de Jules Meunier, Les Belles Lettres, Paris, 2013, p. 70).

ΔΙ. Εἴφ' ὃ τι παθεῖν δεῖ· τί με τὸ δεινὸν ἐργάσῃ ;
ΠΕ. Πρῶτον μὲν ἀβρὸν βόστρυχον τεμῶ σέθεν.
ΔΙ. Ἱερὸς ὁ πλόκαμος· τῷ θεῷ δ' αὐτὸν τρέφω.

Dionysos. – Quel supplice m'attend ? Quel mal vas-tu me faire ?

Penthée. – D'abord je couperai ces boucles délicates.

Dionysos. – Ces cheveux sont sacrés et voués à mon Dieu.

Galien

Exhortation à la médecine, VIII, 8-9 (texte établi et traduit par Véronique Boudon, Les Belles Lettres, Paris, 2000, p. 98-99).

Αὐτάρκη μὲν οὖν καὶ ταῦτα, κάλλιον δ' ἴσως προσθεῖναι καὶ τὸ τοῦ Διογένοους οἶον ἀγαθὸν
τινα ἐπωδόν, ὅς ἐστιώμενος παρά τινι τῶν μὲν ἑαυτοῦ πάντων ἀκριβῶς προνενοημένῳ,
μόνου δ' ἑαυτοῦ παντάπασις ἡμεληκότι, χρεμψάμενος ὡς πτύσων, εἶτ' ἐν κύκλῳ
περισκοπήσας εἰς οὐδὲν μὲν τῶν πέριξ ἔπτυσεν, αὐτῷ δὲ μόνῳ προσέπτυσε τῷ δεσπότη
τῆς οἰκίας· ἀγανακτοῦντος δ' αὐτοῦ καὶ τὴν αἰτίαν ἐρωτῶντος οὐδὲν ἔφησεν ὀρᾶν οὕτως
ἡμελημένον τῶν κατὰ τὴν οἰκίαν ὡς ἐκείνων. Τοὺς γὰρ τοίχους ἅπαντας ἀξιολόγοις
γραφαῖς κεκοσμησθαι, τὸ δ' ἔδαφος ἐκ ψήφων πολυτελῶν συγκεῖσθαι θεῶν εἰκόνας ἔχον

ἐξ αὐτῶν διατετυπωμένας, ἅπαντα <δὲ> τὰ σκεύη λαμπρὰ καὶ καθαρὰ καὶ τὴν στρωμνὴν καὶ τὰς κλῖνας εἰς κάλλος ἐξησκῆσθαι· μόνον δ' ἐκεῖνον ὄρᾱν ἡμελημένον, εἰθίσθαι δ' ἅπασιν τοῖς ἀνθρώποις εἰς τοὺς ἀτιμοτάτους τῶν παρόντων τόπων ἀποπτύειν.

Et ce qui précède suffirait. Mais peut-être est-il préférable d'ajouter encore, pour conclure, ce trait de Diogène, en guise de belle épode. Reçu à la table d'un de ces hommes qui veillent scrupuleusement sur tous leurs biens, mais qui négligent complètement le seul soin d'eux-mêmes, après s'être râclé la gorge pour cracher, et ensuite avoir fait des yeux le tour de la pièce, il ne cracha sur aucun des objets qui l'entouraient, mais prit comme seule cible le maître de maison lui-même. Et comme celui-ci s'emportait et lui demandait la raison de son geste, il répondit n'avoir rien vu d'aussi négligé parmi ce qu'abritait cette maison que celui-ci : car les murs étaient tous ornés d'estimables peintures, et le sol était pavé de pierres de grande valeur disposées de façon à représenter des images des dieux, et tous les ustensiles étaient brillants et propres, et la literie et les lits magnifiquement travaillés, tandis qu'il voyait que celui-ci seul était négligé. Or tous les hommes ont l'habitude de cracher dans les lieux les plus repoussants qui soient.

Hésiode

Les Travaux et les Jours, 526-528 (texte établi et traduit par Paul Mazon, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p. 105).

οὐδέ οἱ ἥελιος δείκνυ νομὸν ὀρμηθῆναι,
ἀλλ' ἐπὶ κυανέων ἀνδρῶν δῆμόν τε πόλιν τε
στρωφᾶται, βράδιον δὲ Πανελλήνεσσι φαείνει.

Le soleil ne lui montre pas de pacage où courir, car il roule au-dessus du peuple et de la cité des hommes noirs et tarde à éclairer les Hellènes.

Le bouclier, 296-300 (texte établi et traduit par Paul Mazon, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p. 144).

Οἶ δ' αὖτ' ἐς ταλάρους ἐφόρευν· παρὰ δέ σφισιν ὄρχος
χρῦσεος ἦν, κλυτὰ ἔργα περίφρονος Ἥφαιστοιο,
σειόμενος φύλλοισι καὶ ἀργυρέησι κάμαξι,
βριθόμενος σταφυλῆσι· μελάνθησάν γε μὲν αἶδε.

À côté d'eux se voyait un vignoble, œuvre illustre du très sage Héphaïstos, où tremblaient un feuillage et des tuteurs d'argent, et tout chargé de grappes déjà tournant au noir.

Homère

Illiade, Chant IX, 364-367 (texte établi et traduit par Paul Mazon avec la collaboration de Pierre Chantraine et de Paul Collart, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p. 65).

Ἔστι δέ μοι μάλα πολλά, τὰ κάλλιπον ἐνθάδε ἔρρων·
ἄλλον δ' ἐνθένδε χρυσὸν καὶ χαλκὸν ἐρυθρὸν
ἠδὲ γυναῖκας ἐυζώνους πολίων τε σίδηρον
ἄζομαι, ἄσσ' ἔλαχόν γε· [...]

J'ai laissé là des biens en nombre, lorsque, pour mon malheur, je suis venu ici. J'y joindrai l'or, le bronze rouge, les captives à belle ceinture, le fer gris que d'ici j'emporte et que le sort m'a mis en main [...]

Iliade, Chant XI, 32-37 (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 58-59 (MMD 210, SQ 202)).

*Ἄν δ' ἔλετ' ἀμφιβρότην πολυδαίδαλον ἀσπίδα θοῶριν,
καλὴν, ἣν πέρι μὲν κύκλοι δέκα χάλκεοι ἦσαν·
ἐν δὲ οἱ ὀμφαλοὶ ἦσαν εἴκοσι κασσιτέροιο
λευκοὶ, ἐν δὲ μέσοισιν ἔην μέλανος κυάνοιο.
Τῇ δ' ἐπὶ μὲν Γοργῶ βλοσυρῶπις ἔστεφάνωτο,
δεινὸν δερκομένη· περὶ δὲ Δεῖμός τε Φόβος τε.*

Puis il [Agamemnon] prit le bouclier enveloppant son impétuosité, bellement ouvragé, dix fois cerclé de bronzes ; il s'y trouvait aussi vingt bossettes d'étain, blanches, et celle du milieu de lazuli sombre. Une Gorgone s'y dressait, jetant de ses yeux fauves des regards de terreur, entourée par Crainte et Panique.

Iliade, Chant XIV, 238-241 (texte établi et traduit par Paul Mazon avec la collaboration de Pierre Chantraine et de Paul Collart, Les Belles Lettres, Paris, 1949, p. 49).

*δῶρα δέ τοι δώσω καλὸν θρόνον, ἄφθιτον αἰεὶ,
χρῦσεον· Ἥφαιστος δέ κ' ἐμὸς πάϊς ἀμφιγυήεις
τεύξει ἀσκήσας, ὑπὸ δὲ θρῆνων ποσὶν ἦσει,
τῶ κεν ἐπισχοίης λιπαροῦς πόδας εἰλαπινάζων.*

Je [Aphrodite] te donnerai en échange un présent, un beau siège, indestructible, en or. C'est mon fils, Héphaestos le Boiteux, qui le fabriquera et l'ouvrera lui-même. Au-dessous il mettra un appui pour tes pieds, et tu [Héré] y pourras poser tes pieds luisants pendant les festins.

Iliade, Chant XVIII, 468-599 (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 65-71 (MMD 219 = 230, SQ 210)).

*᾽Ως εἰπὼν τὴν μὲν λίπεν αὐτοῦ, βῆ δ' ἐπὶ φύσας·
τὰς δ' ἐς πῦρ ἔτρεψε, κέλευσέ τε ἐργάζεσθαι.
Φῦσαι δ' ἐν χόανοισιν εἴκοσι πᾶσαι ἐφύσων,
παντοίην εὐπρηστον αὐτμῆν ἐξανιεῖσαι,
ἄλλοτε μὲν σπεύδοντι παρέμμεναι ἄλλοτε δ' αὐτε,
ὅπως Ἥφαιστός τ' ἐθέλοι καὶ ἔργον ἄνοιτο.
Χαλκὸν δ' ἐν πυρὶ βάλλεν ἀτειρέα κασσίτερόν τε
καὶ χρυσὸν τιμῆντα καὶ ἄργυρον· αὐτὰρ ἔπειτα
θῆκεν ἐν ἀκμοθέτῳ μέγαν ἄκμονα, γέντο δὲ χειρὶ
ῥαισστήρα κρατερήν, ἐτέρηφι δὲ γέντο πυράγρην.*

*Ποίει δὲ πρότιστα σάκος μέγα τε στιβαρόν τε
πάντοσε δαιδάλλων, περὶ δ' ἄντυγα βάλλε φαεινὴν
τρίπλακα μαρμαρέην, ἐκ δ' ἀργύρεον τελαμῶνα.
Πέντε δ' ἄρ' αὐτοῦ ἔσαν σάκεος πτύχες· αὐτὰρ ἐν αὐτῶ*

ποίει δαίδαλα πολλὰ ἰδυίησι πραπίδεσσιν.

[...] ἤρχε δ' ἄρα σφιν Ἄρης καὶ Παλλὰς Ἀθήνη,
ἄμφω χρυσεῖω, χρύσεια δὲ εἴματα ἔσθην,
καλῶ καὶ μεγάλω σὺν τεύχεσιν ὥς τε θεῶ περ,
ἀμφὶς ἀριζήλω· [...]

ἔνθ' ἄρα τοί γ' ἴζοντ' εἰλυμένοι αἶθιοι χαλκῶ.
[...]

εἶμα δ' ἔχ' ἀμφ' ὤμοισι δαφοινεὸν αἶματι φωτῶν.
[...]

Ἥ δὲ μελαίνετ' ὄπισθεν, ἀρηρομένη δὲ ἐφ' κει,
χρυσεῖη περ εὐῶσα· τὸ δὴ πέρι θαῦμα τέτυκτο.

[...] αἶ δὲ γυναῖκες,
δεῖπνον ἐρίθοισιν, λεύκ' ἄλφιστα πολλὰ πάλυονον.

Ἐν δ' ἐτίθει σταφυλῆσι μέγα βρίθουσαν ἀλωὴν
καλὴν χρυσεῖην· μέλανες δ' ἀνὰ βότρυες ἦσαν·
ἐστήκει δὲ κάμαξι διαμπερὲς ἀργυρέησιν.
Ἀμφὶ δὲ κυανέην κάπετον, περὶ δ' ἔρκος ἔλασσαν
κασσιτέρου· μιὰ δ' οἷη ἀταρπιτὸς ἦεν ἐπ' αὐτήν,
τῇ νίσσοντο φορῆες ὅτε τρυγόφεν ἀλωήν.
[...]

Ἐν δ' ἀγέλην ποίησε βοῶν ὀρθοκραιράων·
αἶ δὲ βόες χρυσοῖο τετεύχατο κασσιτέρου τε·
[...]

Χρῦσειοι δὲ νομῆες ἄμ' ἐστιχόωντο βόεσσιν,
[...]

Τὼ μὲν ἀναρρήξαντε βοὸς μέγαλοιο βοεῖην,
ἔγκατα καὶ μέλαν αἶμα λαφύσσετε· [...]

Ἐν δὲ χορὸν ποίκιλλε περικλυτὸς Ἀμφιγυήεις [...]

Τῶν δ' αἶ μὲν λεπτὰς ὀθόνας ἔχον, οἱ δὲ χιτῶνας
εἶατ' ἐϋννήτους, ἦκα στίλβοντας ἐλαίῳ·
καὶ ῥ' αἶ μὲν καλὰς στεφάνας ἔχον, οἱ δὲ μαχαίρας
εἶχον χρυσεῖας ἐξ ἀργυρέων τελαμώνων.

Sur ces paroles, il la quitta et s'en fut à ses soufflets :
il les tourna vers le feu, et les mit au travail.

Ils étaient vingt en tout à souffler sur les creusets,
à émettre un souffle capable de bien attiser partout,
tantôt pour l'assister lorsqu'il se hâtait, tantôt autrement,
selon ce qu'Héphaïstos ordonnait et que l'ouvrage finissait.

Il jeta dans le feu le bronze indomptable, l'étain,
l'or précieux et l'argent : ensuite

il plaça sur l'établi une grande enclume, prit d'une main
un puissant marteau et de l'autre il prit une pincette (pince de forge).

Il fait d'abord un grand bouclier solide,
qu'il façonna sur toute sa surface, et qu'il entoura d'un cercle brillant,
resplendissant sur trois épaisseurs, avec une poignée d'argent.
Le bouclier lui-même avait cinq épaisseurs ; et sur sa surface,
en ses pensers savants, il grava bien des objets ouvragés.

[...] et devant eux Arès et Pallas Athèna,
tous deux en or, revêtus d'habits d'or,
grands et beaux sous leurs armes, comme des dieux,
brillants de tous côtés. [...]

là ils [les assiégeants] s'arrêtèrent, enveloppés de bronze flamboyant.
[...]

Ses deux épaules (sur le vêtement de Kèr) étaient teintes du sang pourpre des mortels.
[...]

La terre noircissait derrière eux, ressemblant à la terre labourée,
car elle valait de l'or ; voilà quelle merveille il gravait.

[...] et les femmes,
pour le repas des moissonneurs, répandaient force farine blanche.

Il y plaça un vignoble bien pourvu de raisins,
beau, tout en or ; les grappes étaient noires ;
elles pendaient sur des échelas d'argent de part et d'autre.
Autour, une fosse de lazuli [bleu sombre ou noire], entourée d'une palissade
d'étain ; un seul sentier y figurait,
qu'empruntaient les porteurs pour vendanger la vigne.
[...]

Il y fit un troupeau de bœufs aux cornes dressées ;
Dont les bêtes étaient ouvragées en or et en étain.
[...]

Des pâtres d'or s'avançaient avec les bœufs
[...]

Les lions lacéraient la peau du grand bœuf,
Et dévoraient ses entrailles et son sang noir [...]

Il y cisela une danse, l'illustre Boîteux [...]

Les filles portaient de fins tissus, les garçons revêtaient
des tuniques tissées, brillant du doux éclat de l'huile ;
les filles portaient de belles couronnes, les garçons tenaient
des poignards d'or aux poignées d'argent.

Iliade, Chant XXIII, 701-702 et 717-718 (texte établi et traduit par Paul Mazon avec la collaboration de Pierre Chantraine, Paul Collart et René Langumier, Les Belles Lettres, Paris, 1947, p. 125).

[...] παλαιμοσύνης ἀλεγεινῆς,
τῷ μὲν νικήσαντι μέγαν τρίποδ' ἔμπυριβήτην,
[...] οἱ δὲ μάλ' αἰεὶ

νίκης ἰέσθην τρίποδος περι ποιητοῖο·

[...] les prix de la rude lutte : pour le vainqueur un grand trépied allant au feu [...] obstinément ils [Ulysse et Ajax] s'acharnent à vaincre pour obtenir le trépied ouvragé.

Iliade, Chant XXIV, 228 (texte établi et traduit par Paul Mazon avec la collaboration de Pierre Chantraine, Paul Collart et René Langumier, Les Belles Lettres, Paris, 1947, p. 146 ; traduction légèrement révisée).

ἦΗ, καὶ φοριαμῶν ἐπιθήματα κάλ' ἀνέωγεν·

Il dit, et il lève les beaux couvercles de ses coffres.

Odyssée, Chant I, 1 (texte établi par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 14 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*νῦν δ' ὄδε ξὺν νηὶ κατήλυθον ἠδ' ἐτάροισι,
πλέων ἐπὶ οἴνοπα πόντον ἐπ' ἄλλοθρόους ἀνθρώπους,
ἐς Τεμέσην μετὰ χαλκόν, ἄγω δ' αἶθωνα σίδηρον.*

Et maintenant, je suis venu ici sur un vaisseau avec mon équipage ; je vais sur la mer vineuse chez des hommes au parler étranger chercher du bronze à Témésa, où je porte une cargaison de fer brillant.

Odyssée, Chant V, 58-61 (texte établi par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 145 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*[...] τὴν δ' ἔνδοθι τέτμεν εὐῶσαν.
πῦρ μὲν ἐπ' ἐσχαρόφιν μέγα καίετο· τηλόσε δ' ὀδμὴ
κέδρου τ' εὐκέατοιο θύου τ' ἀνὰ νῆσον ὀδώδει
δαιομένων· [...]*

Il [Hermès] la [Calypso] trouva chez elle. Un grand feu flambait sur le foyer ; au loin, se répandait l'odeur du cèdre facile à fendre et du thuya, qui, en brûlant, embaumaient l'île entière.

Odyssée, Chant VII, 100-102 (texte établi par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 186 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*χρῦσειοι δ' ἄρα κοῦροι ἐνδμήτων ἐπὶ βωμῶν
ἔστασαν αἶθομένας δαΐδας μετὰ χερσὶν ἔχοντες,
φαίνοντες νύκτας κατὰ δώματα δαιτυμόνεσσι.*

De jeunes garçons en or se dressaient sur des piédestaux bien construits, et tenaient en leurs mains des flambeaux allumés, pour éclairer la nuit les convives dans la salle.

Odyssée, Chant VIII, 438-439, 443 et 446-448 (texte établi par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 19 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*τόφρα δ' ἄρ' Ἀρήτη ζεῖνω περικαλλέα χηλὸν
ἐξέφερεν θαλάμοιο [...]
ΑΡΗ. – Αὐτὸς νῦν ἴδε πῶμα, θεῶς δ' ἐπὶ δεσμὸν ἦλλον [...]
Αὐτὰρ ἐπεὶ τό γ' ἄκουσε πολύτλας δῖος Ὀδυσσεύς,
αὐτίκ' ἐπήρτηε πῶμα, θεῶς δ' ἐπὶ δεσμὸν ἦλε*

ποικίλον, ὃν ποτέ μιν δέδαε φρεσὶ πότνια Κίρκη.

Cependant Arété apportait de la chambre un très beau coffre [...]

[Arété. –] « Maintenant, veille toi-même au couvercle ; hâte-toi de l'entourer de cordes [...]

Quand le divin Ulysse, qui avait tant souffert, eut entendu ces mots, il ajusta sans tarder le couvercle, et l'entoura de liens, qu'il fixa par un nœud savant, dont l'auguste Circé lui avait appris autrefois le secret.

Odyssée, Chant IX, 391-393 (texte établi par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 45 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*ὥς δ' ὅτ' ἀνήρ χαλκεὺς πέλεκυν μέγαν ἤε σκ'παρνον
εἶν ὕδατι ψυχρῷ βάπτῃ μεγάλα ἰάχοντα
φαρμάσσω· τὸ γάρ αὖτε σιδήροιο κράτος ἐστίν·*

Quand un forgeron trempe une grande hache ou une cognée dans l'eau froide pour la durcir, le métal siffle fortement ; mais ensuite grande est la résistance du fer.

Odyssée, Chant XIII, 10-12 (texte établi par Augustus Taber Murray, William Heinemann LTD, Londres, 1960, p. 2-3 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*εἴματα μὲν δὴ ζεῖνω ἐϋζέστη ἐνὶ χηλῶ
κεῖται καὶ χρυσὸς πολυδαίδαλος ἄλλα τε πάντα
δῶρ', ὅσα Φαιήκων βουληφόροι ἐνθάδ' ἔνεικαν·*

[...] on a placé pour notre hôte, dans un coffre bien poli, les vêtements, l'or ciselé, et tous les autres dons que les conseillers des Phéaciens ont apportés ici.

Odyssée, Chant XIX, 56-58 (texte établi par Victor Bérard, Les Belles Lettres, Paris, 1956, p. 70 ; texte traduit par Méderic Dufour et Jeanne Raison, Garnier, Paris, 1935).

*[δινωτὴν ἐλέφαντι καὶ ἀργύρῳ, ἣν ποτε τέκτων ποίησ' Ἴκμάλιος· καὶ ὑπὸ θρηῖνων ποσὶν
ἦκε προσφύε' ἐξ αὐτῆς, ὅθ' ἐπὶ μέγα βάλλετο κῶας·*

Il [le siège] était tout garni d'ivoire et d'argent, œuvre que jadis avait faite Irmalios, l'habile artisan : il y avait, pour les pieds, ajusté un escabeau [marchepied], que recouvrait une ample toison.

Hymnes, Hymnes à Apollon, 400-401 et 493-496 (texte établi et traduit par Jean Humbert, Les Belles Lettres, Paris, 1951, p. 95 et 99).

*ἐν πόντῳ δ' ἐπόρουσε δέμας δελφῖνι εἰκῶς
νηῖ θοῇ, καὶ κεῖτο πέλωρ μέγα τε δεινόν τε. [...]*

*Ὡς μὲν ἐγὼ τὸ πρῶτον ἐν ἡεροειδέϊ πόντῳ
εἰδόμενος δελφῖνι θοῆς ἐπὶ νηὸς ὄρουσα,
ὥς ἐμοὶ εὐχεσθαι δελφινίῳ· αὐτὰρ ὁ βωμὸς
αὐτὸς δέλφειος καὶ ἐπόπιος ἔσσειται αἰεὶ.*

En pleine mer, il [Apollon] bondit sur le vaisseau rapide, avec l'apparence d'un dauphin ; il s'y abattit, monstre énorme et effrayant [...]

De même que tout d'abord c'est sous l'apparence d'un *dauphin* que, dans la mer brumeuse, j'ai bondi sur votre navire rapide, de même appelez-moi *Delphinien* dans vos prières ; et l'autel lui-même, sous le nom de *Delphien*, sera toujours l'objet des regards.

Hymnes, Hymnes à Dionysos, 50-53 (texte établi et traduit par Jean Humbert, Les Belles Lettres, Paris, 1951, p. 175).

ὁ δ' ἐξαπίνης ἐπορούσας
ἀρχὸν ἔλ'· οἱ δὲ θύραζε κακὸν μόνον ἐξάλοντες
πάντες ὁμῶς πήδησαν, ἐπεὶ ἴδον, εἰς ἄλλα δῖαν,
δελφῖνες δ' ἐγένοντο·

Mais le lion bondit soudain et saisit le capitaine : pour échapper à ce triste sort, les autres [pirates tyrrhéniens], en le voyant, sautèrent tous ensemble hors du navire, dans la mer divine, et y devinrent des dauphins.

(Flavius) Joseph

Les Antiquités judaïques, XII, 116-117 (texte établi et traduit en anglais par Ralph Marcus, William Heinemann LTD, Londres, 1966, p. 58-59 ; traduction personnelle).

τότε μὲν οὖν ἐξέπεμψεν αὐτούς, δοῦς ἐκάστῳ στολὰς ἀρίστας τρεῖς καὶ χρυσοῦ τάλαντα δύο καὶ κυλικεῖον <κυλίκιον> ταλάντων καὶ τὴν τοῦ συμποσίου στρωμνὴν. καὶ ταῦτα μὲν ἐκείνοις ἔχειν ἐδωρήσατο· τῷ δ' ἀρχιερεῖ Ἐλεαζάρῳ δι' αὐτῶν ἔπεμψε κλίνας ἀργυρόποδας δέκα καὶ τὴν ἀκόλουθον αὐτῶν ἐπισκευὴν καὶ κυλικεῖον <κυλίκιον> ταλάντων τριάκοντα, [...]

Pour le moment, donc, il [Ptolémée II Philadelphie] les renvoya chez eux, en leur donnant à chacun trois beaux vêtements, deux talents d'or, un buffet <une petite coupe de vin ?> et la couverture de leur lit de table. Ces cadeaux reçus étaient pour eux. Au grand prêtre Éléazar, il envoya par leur intermédiaire dix lits aux pieds d'argent et la literie qui leur appartient et un buffet <une petite coupe de vin ?> valant une trentaine de talents.

Lucien de Samosate

Œuvres, Opuscule 4, Dionysos, 1 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1993, p. 48).

[...] ὡς ἡ μὲν φάλαγξ αὐτῶν καὶ οἱ λόχοι γυναῖκες εἶεν ἔκφρονες καὶ μεμνηῦται, κιττῶ ἐστεμμένοι, νεβρίδας ἐνημμένοι, δοπάτια μικρὰ ἔχουσαι ἀσιδηρα, κιττοποίητα καὶ ταῦτα, καὶ τινα πελτάρια κοῦφα, βομβοῦντα, εἴ τις μόνον προσάψαιτο - ἀσπίσι γὰρ εἴκαζον [καὶ] τὰ τύμπανα -, ὀλίγους δὲ τινας ἀγροίκους νεανίσκους ἐνεῖναι, γυνούους, κόρδακα ὀρχουμένους, οὐράς, κεπάστας, οἷα τοῖς ἄρτι γεννηθεῖσιν ἐρίφοις ὑποφύεται.

Sa phalange et ses bataillons étaient des femmes hors d'elles-mêmes et délirantes, couronnées de lierre, vêtues de peaux de faon, tenant de petites lances non ferrées, en bois de lierre elles aussi, et des sortes de petits boucliers légers et sonores, pour peu qu'on les touchât (ils assimilaient les tambourins à des boucliers) ; et il y avait dans la troupe quelques jeunes paysans nus, dansant le *cordax*, ayant queue et cornes, comme il en pousse aux chevreaux nouveau-nés.

Œuvres, Opuscule 4, Dionysos, 2 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1993, p. 48-49).

Καὶ τὸν μὲν στραηλάτην αὐτὸν ἐφ' ἄρματος ὀχεῖσθαι παρδάλεων ὑπεξευγμένων, ἀγένειον ἀκριβῶς, οὐδ' ἐπ' ὀλίγον τὴν παρειὰν χνοῶντα, κερασφόρον, βοτρυόις ἐστεφανωμένον, μίτρα τὴν κόμην ἀναδεδεμένον, ἐν πορφυρίδι καὶ χρυσεῖ ἐμβάδι· ὑποστρατηγεῖν δὲ δύο, ἓνα μὲν τινα βραχύν, πρεσβύτην, ὑπόπαχυν, προγάστορα, ρινόσιμον, ὅτα μεγάλα ὄρθια ἔχοντα, ὑπότρομον, νάρθηκι ἐπερειδόμενον, ἐπ' ὄνου τὰ πολλὰ ἵππεύοντα, ἐν κροκωτῶ καὶ τοῦτον, πάνυ πιθανόν τινα συνταγματάρχην αὐτοῦ· ἕτερον δὲ τεράστιον ἄνθρωπον, τράγω τὰ νέρθεν εἰκότα, κομήτην τὰ σκέλη, κέρατα ἔχοντα, βαθυπόγωνα, ὀργίλον καὶ θυμικόν, θατέρα μὲν σύριγγα φέροντα, τῇ δεξιᾷ δὲ ῥάβδον καμπύλην ἐπηρμένον [...]

Quant au général lui-même, il se tient sur un char attelé de panthères ; il est absolument imberbe, sans le moindre duvet sur la joue. Il porte des cornes, il est couronné de grappes de raisin. Il retient ses cheveux par un bandeau, il a robe de pourpre et chaussure d'or. Il a deux aides de camp. L'un est petit, vieux, assez gros, ventre en avant, nez camus, avec de grandes oreilles droites ; assez peureux, appuyé sur un bâton mais le plus souvent monté sur un âne ; lui aussi porte une robe, qui est couleur safran, en authentique lieutenant de ce chef. Le second est un homme monstrueux. Il a l'air d'un bouc pour le bas du corps, il a les jambes velues, des cornes, une barbe abondante. Il est colérique et passionné, porte d'une main une syrinx et de la main droite brandit une baquette recourbée [...]

Œuvres, Opuscule 4, Dionysos, 3 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1993, p. 50).

[...] ἐνταῦθα ἤδη σπουδῆ ἀνελάμβανον τὰ ὄπλα καὶ τοὺς ἐλέφαντας ἐπισιάζαντες καὶ ἐγγαλινώσαντες καὶ τοὺς πύρρους ἀναθέμενοι ἐπ' αὐτοὺς ἀντεπεξήεσαν [...]

Dès ce moment ils se hâtaient de prendre les armes ; ils sellèrent leurs éléphants, leur passèrent le mors et dressèrent les tours sur leur dos, puis ils firent une contre-attaque contre les ennemis.

Œuvres, Opuscule 4, Dionysos, 4 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1993, p. 50).

[...] ὁ τοῦ Σιληνοῦ ὄνος ἐννάλιον τι ὠγκήσατο [...]

[...] l'âne de Silène fit entendre des braiements martiaux [...]

Œuvres, Opuscule 10, La salle, 8 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1993, p. 160-161).

Ἴδοι δ' ἂν τις οὐδ' ἀργὸν ἐνταῦθα τὸν χρυσὸν οὐδὲ μόνου τοῦ τέρποντος εἵνεκα τῶ λοιπῶ κόσμῳ συνεσπαρμένον, ἀλλὰ καὶ αὐγὴν τινα ἠδεῖαν ἀπολάμπει καὶ τὸν οἶκον ὅλον ἐπιχρώννυσι τῶ ἐρυθρήματι· ὅποταν γὰρ τὸ φῶς προσπεσὸν ἐφάμηται καὶ ἀναμιχθῆ τῶ χρυσεῖ, κοινόν τι ἀπαστράπτουσι καὶ διπλασίαν τοῦ ἐρυθρήματος ἐκφαίνουσι τὴν αἰθρίαν.

Et l'on peut voir qu'ici non plus ces dorures [au plafond] ne sont pas sans effet ni répandues avec les autres ornements pour le seul agrément : elles projettent une sorte de lumière plaisante et colorent toute la salle de leurs reflets rouges. Car lorsque la lumière tombe sur l'or, s'y applique et se fond avec lui, ils lancent ensemble une sorte d'éclair et font doublement briller la pureté de la couleur rouge.

Œuvres, Opuscule 10, La salle, 11 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1993, p. 162).

Πάσχει δὲ αὐτὸ μάλιστα ἐπὶ τῶν κύκλων, οὓς ἐπ' ἄκροις ἔχει τοῖς πτεροῖς, ἱριδὸς τινοῦ ἕκαστον περιθεούσης· ὁ γὰρ τέως χαλκὸς ἦν, τοῦτο ἐγκλίναντος ὀλίγον χρυσὸς ὤφθη, καὶ τὸ ὑπὸ τῷ ἡλίῳ κραναυγές, εἰ σκιασθείη, χλοαυγές ἐστίν· οὕτω μετακοσμεῖται πρὸς τὸ φῶς ἢ πτέρωσις.

Cela se produit surtout sur les cercles qu'il porte aux extrémités des plumes, chacun entouré d'une sorte d'arc-en-ciel. Ce qui jusqu'alors était du bronze devient, lorsqu'il se penche un peu, de l'or pour le regard ; ce qui, au soleil, avait un éclat bleu, en passant à l'ombre, prend un éclat verdoyant. Ainsi change à la lumière la parure du plumage.

Œuvres, Opuscule 17, Le banquet ou les Lapithes, 21 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1998, p. 213).

Παρελθὼν γὰρ τις ἐς τὸ μέσον οἰκέτης παρ' Ἐτοιμοκλέους ἦκειν λέγων τοῦ Στωικοῦ γραμματιδίον τι ἔχων· κελεῦσαί οἱ ἔφη τὸν δεσπότην ἐν τῷ κοινῷ ἀναγνόντα εἰς ἐπήκοον ἅπασιν ὀπίσω αὐτίθις ἀπαλλάττεσθαι. Ἀφέντος οὖν τοῦ Ἀρισταινέτου προσελθὼν πρὸς τὸν λύχνον ἀνεγίνωσκεν.

En effet un esclave se présenta au milieu de nous, disant qu'il venait de la part du stoïcien Hétoimoclès et tenant un libelle ; il dit que son maître lui avait ordonné de le lire dans l'assemblée de façon à être entendu de tous, puis de s'en retourner. Avec la permission d'Aristénète il s'approcha donc de la lampe et lisait.

Œuvres, Opuscule 17, Le banquet ou les Lapithes, 46 (texte établi et traduit par Jacques Bompaire, Les Belles Lettres, Paris, 1998, p. 228).

Τέλος δὲ ὁ Ἀλκιδάμας ἀναπέψας τὸ λυχνίον σκότος μέγα ἐποίησεν, καὶ τὸ πρᾶγμα, ὡς τὸ εἰκός, μακρῷ χαλεπώτερον ἐγεγένητο· καὶ γὰρ οὐ ῥαδίως εὐπόρησαν φωτὸς ἄλλον, ἀλλὰ πολλὰ ἐπράχθη καὶ δεινὰ ἐν τῷ σκότῳ.

À la fin Alcidamas renversa le lampadaire et fit une obscurité profonde ; l'affaire, comme tu peux le penser, devint bien pire. En effet il fut difficile d'obtenir une autre source de lumière et il se fit beaucoup de choses indignes dans l'obscurité.

Portraits, 4 (texte établi par Austin Morris Harmon, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 264-265 ; traduction personnelle).

ΠΟΛΥΣΤΡΑΤΟΣ

Τί δ' ἄλλο ἢ τὴν Ἀημιάν, ἣ καὶ ἐπιγράψαι τοῦνομα ὁ Φειδίας ἠξίωσε ; καὶ νῆ Δία τὴν Ἀμαζόνα τὴν ἐπερειδομένην τῷ δορατίῳ.

POLYSTRATOS

Quelle œuvre pourrait-elle être, sinon l'Athéna lemnienne, sur laquelle Phidias a daigné inscrire son nom ? Oh oui ! Et l'Amazone qui s'appuie sur sa lance.

Lexiphanes, 2 (texte établi par Austin Morris Harmon, William Heinemann LTD, Londres, 1962, p. 296-297 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

"Εἶτα δειπνήσομεν," ἣ δ' ὅς ὁ Καλλικλῆς, "[...] ἔχεις δὲ χαμᾶζε παρὰ τὴν ἐγγυοθήκην δὲ ὀβολῶ. [...]"

« Alors nous dînerons, » dit Calliclès, « [...] Tu déverses sur le sol, à côté du coffre, une paire d'oboles. [...] »

Lexiphanes, 7 (texte établi par Austin Morris Harmon, William Heinemann LTD, Londres, 1962, p. 302-304 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

Ποτήρια δὲ ἔκειτο παντοῖα ἐπὶ τῆς δελφίδος τραπέζης, [...] κυμβία δὲ ἦν καὶ φιαλίδες καὶ ποτήρια γραμματικά, ὥστε μεστὸν ἦν τὸ κυλικεῖον.

Des vases à boire de toutes sortes étaient placés sur une table delphienne. [...] Il y avait également des petites coupes, des phiales, des vases à boire avec une inscription, de sorte que le buffet était rempli.

(Saint) Matthieu

Évangile, 2, 11 (*Codex de Bèze*, folio 4, 26-28) (texte établi, traduit et annoté par Christian-Bernard Amphoux, Le Bois d'Orion, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1996, p. 56-57).

*καὶ ἀνοίξαντες τοὺς θησαυροὺς αὐτῶν,
προσήνεγκαν αὐτῷ δῶρα,
χρυσὸν καὶ λίβανον καὶ σμύρναν.*

et ouvrant leurs trésors,
ils lui présentèrent comme offrandes,
or, oliban [encens] et smyrne [myrrhe].

Ménandre

La Périnthienne, Acte IV (?) (texte établi et traduit par Alain Blanchard, Les Belles Lettres, Paris, 2016, p. 297-298).

(ΛΑΧΗΣ)

[]· σὺ δ' ἀκολούθει, [Πυρρία.]

(ΔΑΟΣ)

[Κληματίδ]ας ἔξεισιν φέρων.

(ΛΑ.) Τὸ πῦρ [ἔχεις;]

(ΛΑ.) Καὶ πῦρ; Πρόδηλον. Ὡ Τίβειε καὶ Γέτα,
ἔπειτα κατακαύσει μ'; Ἀφείητ' ἄν, Γέτα,
[σύν]δουλον ὄντα καὶ διασώσαι[τ' ε]ῖ πάνυ;
[Οὐκ] ἄν μ' ἀφείητ', ἀλλὰ περιόψεσθέ με;
[Οὗτω] πρὸς ἀλλήλους ἔχομεν; Προσέρχεται
[ὁ Πυρ]ρίας ὅσον γε φορτίον φέρων.
[Ἀπό]λωλα. καὶ δᾶδ' αὐτὸς ἡμμένην ἔχων
[Λάχης ἀκ]ολουθεῖ.:

ΛΑΧ

Περίθεται ἐν κύκλῳ ταχύ.

[Νυνί γ' ἐπ]ίδειξαι, Δᾶε, τὴν πανουργίαν,
τέχνην τιν' εὐρῶν διαφυγῶν τ' ἐνθένδε με.

(ΔΑ.) Τέχνην ἐγώ; :

(ΛΑ.) Ναί, Δᾶε· τὸν μὲν ἀπράγμονα
καὶ κοῦφον ἐξαπατᾶν γάρ ἐστι δεσπότην
φλύαρος. :

(ΔΑ.) Ἥην. :

(ΛΑ.) Εἰ δέ τις τὴν τῶν φρενῶν

στακτὴν : - ἐκνίσθης; :

(ΔΑ.) Οὐχὶ πρὸς σοῦ, δέσποτα.
(ΣΩΣΙΑΣ)
Ὁ μὲν πονηρός, ὁ θρασύς ἐνθάδ' ἀρτίως
κατὰ τῶν σκελῶν - τὴν κληρονομίαν φιλατο[v]
[] Ἰοδων.
(ΔΑ.) Ἐξείν χάριν
[] Ἰς ὑφ' ἡμῶν. :
ΛΑ^x Κάετε.
[]
ΣΩΣΙΑΣ Ἀρτ]ίως ἀφίκετο
[] φερόμενος γὰρ κὰν κύκλω
[] Ἰρτων τ' ἐστὶ τὸ

[...]

Lachès. – (...). Et toi, suis-moi, *Pyrrhias* !

Daos. – Il vient avec les sarments.

Lachès. – (*À Pyrrhias, à l'intérieur*) Tu as le feu ?

Daos. – (*Terrifié*) Du feu aussi ? C'est clair. Tibios et Gétas, alors il va me faire brûler ? Laissez aller, Gétas, un *compagnon* d'esclavage, sauvez-le complètement ! Vous ne sauriez me laisser aller, mais mon sort vous indiffère ? Nos rapports mutuels en sont là ? Voici que sort Pyrrhias et avec quelle charge. Je suis perdu. Une torche allumée à la main, *Lachès* en personne le suit.

Lachès. – Mettez ce bois tout autour, vite ! (*Pendant que les fagots sont disposés autour de l'autel*) Maintenant, Daos, fait preuve de ta coquinerie : trouve un moyen de m'échapper d'où tu es !

Daos. – Un moyen moi ?

Lachès. – Oui, Daos, car duper ton maître qui cherche à rester tranquille et à ne pas peser, c'est une niaiserie.

Daos. – Oh non !

Lachès. – Si quelqu'un trouve ta précieuse cervelle... tu es troublé ?

Daos. – Cela ne te ressemble pas maître !

Sosias (*constatant les effets de la peur sur le ventre de Daos*). – Lui, tout à l'heure, ici-même, avec sa coquinerie et son effronterie, voilà que le long de ses jambes ... l'héritage du très cher (...).

Daos. – Trouver grâce (...) par nous.

Lachès. - Allumez le feu !

Sosias. – (...) est arrivé (...) portant (...) et sur l'anneau (...) et est (...)

Nicétas Choniatès

Histoire, Les monuments détruits ou mutilés par les croisés en 1204, II, p. 559 (sur l'Athéna *Promachos* colossale en bronze de l'Acropole d'Athènes, qui fut par la suite transportée à Constantinople) (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 290-291 (MMD 814)).

Τοσοῦτον δ' ὁ χαλκὸς πρὸς τὴν ἐκάστου μίμησιν πειθήνιος ὑπηλλάττετο, ὥστε καὶ τὰ χεῖλη δόξαν παρεῖχον, ὡς εἰ προσμενεῖ τις, μείλιχον φωνὴν ἐνωτίσεται. Καὶ φλεβῶν δὲ διεκτάσεις ὑπεκρίνοντο καὶ ὡς ὕγρον ὅλον τὸ σῶμα ἐν οἷς ἔδει περιεκλᾶτο καὶ ζωῆς ἀπέχον μετεῖχεν ὡς ζῶν ἀνθρωπότητος, τοὺς ὀφθαλμοὺς ἰμέρω παντὶ ρέομενον.

Le bronze se pliait si bien à l'imitation de chaque élément que ses lèvres donnaient l'impression que si l'on attendait un peu, une voix mélodieuse en sortirait pour frapper les oreilles. On distinguait la tension des veines, tout le corps se courbait comme avec souplesse partout où il le fallait, et quoique privé de vie, il participait à la splendeur de la vie, en inondant totalement ses yeux de désir.

Oppien de Corycos

Les Halieutiques, I, 383-385 et 649-653 (texte établi et traduit en anglais par Alexander William Mair, William Heinemann LTD, Londres, 1958, p. 244-245 et 268-271 ; traduction personnelle).

*Δελφῖνες δ' ἀάκταῖς τε πολυρραθάγοισι γάννυται
καὶ πελάγη ναίουσι, καὶ οὐ̐ποθι νόσφι θάλασσα
δελφίνων· περὶ γάρ σφε Ποσειδάων ἀγαπάζει·*

[...] ὡς ἔτεδὸν καὶ φῶτες ἔσαν πάρος ἠδὲ πόληας
ναῖον ὁμοῦ μερόπεσσι, Διωνύσοιο δὲ βουλῆ
πόντον ὑπημείψαντο καὶ ἰχθύας ἀμφεβάλοντο
γυίοις· ἀλλ' ἄρα θυμὸς ἐναίσιμος εἰσέτι φωτῶν
ρύεται ἀνδρομέην ἡμὲν φρόνιν ἠδὲ καὶ ἔργα.

Les dauphins se plaisent autant près des rivages que dans les mers profondes, et il n'y a pas de mer sans dauphins ; car Poséidon les aime énormément [...]

Car en effet ils [les dauphins] étaient autrefois des hommes et vivaient dans des villes avec les mortels, mais par l'action de Dionysos ils échangèrent la terre pour la mer et prirent la forme de poissons ; mais encore maintenant l'esprit juste des hommes en eux conserve leur pensée humaine et leurs actions humaines.

Papyrus de Stockholm

Recette chimique 143, alun + acétate de fer, 1026-1027 (texte établi et traduit par Robert Halleux, Les Belles Lettres, Paris, 1981, p.147).

Στυψις παντὸς χρώματος | πλὴν πορφύρας. | Στυπτηρίαν διεῖς ὄξει πρόσβαλε μίσυ ὠμὸν κ(αι) χρῶ.

Mordançage pour toute couleur, sauf la pourpre.

Dissolvez de l'alun dans un vinaigre, ajoutez du misy cru [oxyde de fer] et utilisez.

Pausanias

Description de la Grèce, Livre I, L'Attique, 24, 3 (texte établi, traduit et commenté par Michel Casevitz, Jean Pouilloux et François Chamoux, Les Belles Lettres, Paris, 1992, p. 76).

Ὅστις δὲ τὰ σὺν τέχνῃ πεποιημένα ἐπίπροσθε τίθεται τῶν ἐς ἀρχαιότητα ἠκόντων, καὶ τάδε ἔστιν οἱ θεάσασθαι. Κράνος ἔστιν ἐπικείμενος ἀνὴρ Κλεοῖτου, καὶ οἱ τοὺς ὄνυχας ἀργυροῦς ἐνεποίησεν ὁ Κλεοίτας·

D'autre part, si l'on fait passer les réussites de l'art avant l'antiquité des œuvres, on peut aussi voir ce qui suit : il y a un homme qui porte un casque, œuvre de Cléoitas, et Cléoitas lui a fait des ongles d'argent.

Description de la Grèce, Livre I, L'Attique, 26, 6-7 (texte établi, traduit et commenté par Michel Casevitz, Jean Pouilloux et François Chamoux, Les Belles Lettres, Paris, 1992, p. 83-84).

λύχνον δὲ τῇ θεῷ χρυσοῦν Καλλίμαχος ἐποίησεν· ἐμπλήσαντες δὲ ἐλαίου τὸν λύχνον τὴν αὐτὴν τοῦ μέλλοντος ἔτους ἀναμένουσιν ἡμέραν, ἔλαιον δὲ ἐκεῖνο τὸν μεταξὺ ἐπαρκεῖ χρόνον τῷ λύχνῳ κατὰ τὰ αὐτὰ ἐν ἡμέρᾳ καὶ νυκτὶ φαίνονται. Καὶ οἱ λίνου Καρπασίου θρυαλλίς ἔνεστιν, ὃ δὴ πυρὶ λίνων μόνον οὐκ ἔστιν ἀλώσιμον· φοῖνιξ δὲ ὑπὲρ τοῦ λύχνου χαλκοῦς ἀνήκων ἐς τὸν ὄροφον ἀνασπᾷ τὴν ἀτμίδα.

Callimachos a fait une lampe d'or pour la déesse [Athéna]. Une fois qu'on a rempli la lampe d'huile, on attend le jour correspondant de l'année suivante. L'huile que contient la lampe suffit pour ce laps de temps, bien qu'elle soit allumée aussi bien le jour que la nuit : sa mèche est faite de « lin de Carpasos » qui est le seul lin que le feu ne dévore pas. Au-dessus de la lampe, un palmier de bronze s'élevant jusqu'au toit attire à lui la fumée.

Description de la Grèce, Livre II, Corinthe, 3, 3 (texte établi et traduit en anglais par William Henry Samuel Jones, William Heinemann LTD, Londres, 1954, p. 258-261 ; traduction personnelle).

κεκόσμηται δὲ ἡ πηγὴ λίθῳ λευκῷ, καὶ πεποιημένα ἐστὶν οἰκήματα σπηλαίοις κατὰ ταῦτά, ἐξ ὧν τὸ ὕδωρ ἐς κρήνην ὑπαιθρον ρεῖ πιεῖν τε ἠδὲ καὶ Κορίνθιον χαλκὸν διάπυρον καὶ θερμὸν ὄντα ὑπὸ ὕδατος τούτου βάπτεσθαι λέγουσιν, ἐπεὶ χαλκός . . . γε οὐκ ἔστι Κορινθίσις.

La fontaine est ornée de marbre blanc, et on y a aménagé des cavités comme des grottes, d'où l'eau coule dans un bassin à ciel ouvert. Cette eau est bonne à boire, et on dit que le bronze de Corinthe, lorsqu'il est rougi par le feu, est trempé dans cette eau, après cela le bronze . . . les Corinthiens ne l'ont pas fait.

Description de la Grèce, Livre V, L'Élide (I), 17, 5 (texte établi par Michel Casevitz, traduit par Jean Pouilloux et commenté par Anne Jacquemin, Les Belles Lettres, Paris, 1999, p. 46-47).

Λάρναξ, τὰ δὲ χρυσοῦ, τὰ δὲ καὶ ἐξ αὐτῆς ἐστὶν εἰργασμένα τῆς κέδρου· ἐς ταύτην τὴν λάρνακα Κύψελον τὸν Κορίνθου τυραννήσαντα ἀπέκρυψεν ἡ μήτηρ, ἠνίκα τεχθέντα ἀνευρεῖν αὐτὸν σπουδῆν ἐποιοῦντο οἱ Βακχίδαί. Τῆς μὲν δὴ σωτηρίας εἵνεκα τοῦ Κυψέλου τὸ ἀπ' αὐτοῦ γένος οἱ ὀνομαζόμενοι Κυψελίδαί τὴν λάρνακα ἐς Ὀλυμπίαν ἀνέθεσαν, τὰς δὲ λάρνακας οἱ τότε ἐκάλουον Κορίνθιοι κυψέλας· [...]

Un coffre a été fait en cèdre, portant des figures d'ivoire, d'or et d'autres sculptées à même le cèdre. C'est dans ce coffre, dit-on, que Kypsélos, qui fut tyran de Corinthe, fut caché par sa mère quand les Bacchiades s'efforçaient de le découvrir après sa naissance. Comme ce coffre avait assuré le salut de Kypsélos, la famille des Kypsélides qui tire son nom de celui de Kypsélos a consacré le coffre à Olympie ; les Corinthiens de ce temps appelaient les coffres des *kypsélai* (ruches). [...]

Description de la Grèce, Livre VIII, L'Arcadie, 14, 8 (texte établi par Michel Casevitz et traduit et commenté par Madeleine Jost avec la collaboration de Jean Marcadé, Les Belles Lettres, Paris, 1998, p. 50).

Διέχεαν δὲ χαλκὸν πρῶτοι καὶ ἀγάλματα ἔχωνεύσαντο Ροϊκός τε Φιλαίου καὶ Θεόδωρος Τηλεκλέους Σάμιοι.

Les premiers à couler le bronze et à fondre des statues furent les Samiens Rhoïkos, fils de Philaios, et Théodoros, fils de Télélklès.

Description de la Grèce, Livre VIII, L'Arcadie, 37, 3 (texte établi par Michel Casevitz et traduit et commenté par Madeleine Jost avec la collaboration de Jean Marcadé, Les Belles Lettres, Paris, 1998, p. 105).

Θεῶν δὲ αὐτὰ τὰ ἀγάλματα, Δέσποινα καὶ ἡ Δημήτηρ τε καὶ ὁ θρόνος ἐν ᾧ καθέζονται, καὶ τὸ ὑπόθημα τὸ ὑπὸ τοῖς ποσίν ἐστὶν ἐνὸς ὁμοίως λίθου·

Quant aux statues mêmes des déesses, Déméter et Despoïna, le trône sur lequel elles sont assises et le tabouret placé sous leurs pieds sont faits d'une seule et même pierre.

Description de la Grèce, Livre X, Phocide et Locride, 16, 1-2 (texte établi et traduit en anglais par William Henry Samuel Jones, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 452-455 ; traduction personnelle).

τῶν δὲ ἀναθημάτων ἃ οἱ βασιλεῖς ἀπέστειλαν οἱ λυδῶν οὐδὲν ἐπι ἦν αὐτῶν εἰ μὴ σιδηροῦν μόνον τὸ ὑπόθημα τοῦ Ἀλυάττου κρατῆρος. τοῦτο Γλαύκου μὲν ἐστὶν ἔργου τοῦ Χίου, σιδήρον κόλλησιν ἀνδρὸς εὐρόντος· [...] σχῆμα δὲ τοῦ ὑποθήματος κατὰ πύργον μάλιστα ἐς μύουρον ἀνιόντα ἀπὸ εὐρύτερου τοῦ κάτω· [...] τὰ δὲ ἐλάσματα τοῦ σιδήρου τὰ ὀρθὰ ἀνέστραπται κατὰ τὰ ἄκρα ἐς τὸ ἐκτός, καὶ ἔδρα τοῦτο ἦν τῷ κρατῆρι.

Des offrandes envoyées par les rois Lydiens, je ne trouvai rien d'autre que le support en fer du cratère d'Alyatte. C'est le travail de Glaucos de Chios, l'artisan qui a découvert comme souder le fer. [...] La forme du socle est très semblable à celle d'une tour, plus large en bas et s'élevant jusqu'à un sommet étroit. [...] Les plaques de fer verticales sont tournées au sommet, formant ainsi une base pour le cratère.

Description de la Grèce, Livre X, Phocide et Locride, 28, 3 (texte établi et traduit en anglais par William Henry Samuel Jones, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 528-529 ; traduction personnelle).

[Description de la peinture des *Enfers* de Polygnote dans la Lesché des Cnidiens du sanctuaire d'Apollon à Delphes représentant le sac de la cité de Troie ; une partie de la scène montre Charron emmenant Tellis et Cléobée]

Τέλλις μὲν ἡλικίαν ἐφήβου γεγωνὸς φαίνεται, Κλεόβοια δὲ ἔτι παρθένος, ἔχει δὲ ἐν τοῖς γόνασι κιβωτὸν ὁποίας ποιεῖσθαι νομίζουσι Δήμητρι.

Tellis apparaît comme un jeune homme, et Cléobée est encore une jeune fille, tenant sur ses genoux une ciste comme ils ont coutume de le faire pour Déméter.

Description de la Grèce, Livre X, Phocide et Locride, 38, 6 (texte établi et traduit en anglais par William Henry Samuel Jones, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 598-601 ; traduction personnelle).

ἐδήλωσα δὲ ἐν τοῖς προτέροις τοῦ λόγου Σαμίους Ροῖκον Φιλαίου καὶ Θεόδωρον Τηλεκλέους εἶναι τοὺς εὐρόντας χαλκὸν ἐς τὸ ἀκριβέστατον τῆζαι· καὶ ἐχώνευσαν οὗτοι πρῶτοι.

Car j'ai déjà dit dans une première partie de mon ouvrage que deux Samiens, Rhoïkos, fils de Philaios, et Théodoros, fils de Télélklès, ont découvert comment fondre plus précisément le bronze, et ils furent les premiers à couler le métal dans un moule.

Philostrate d'Athènes

Vie d'Apollonios de Tyane, II, 20, 2 (texte établi et traduit par Christopher P. Jones, Harvard University Press, Londres, 2005, p. 176-177 ; traduction personnelle).

[...] χαλκοῖ γὰρ πίνακες ἐγκεκρότηνται τοίχῳ ἐκάστω, γεγραμμένοι τὰ Πώρου τε καὶ Ἀλεξάνδρου ἔργα· γεγράφεται δὲ ὀρειχάλκῳ, καὶ ἀργύρῳ, καὶ χρυσῷ, καὶ χαλκῷ μέλανι ἐλέφαντες, ἵπποι, στρατιῶται, κράνη, ἀσπίδες, λόγχοι δὲ καὶ βέλη, καὶ ζίφη σιδήρου πάντα, καὶ ὥσπερ λόγος εὐδοκίμου γραφῆς, οἷον εἰ Ζεύξιδος εἶη τι ἢ Πολυγνώτου τε καὶ Εὐφράνορος, οἱ τὸ εὖσκιον ἠσπάσαντο καὶ τὸ ἔμπουν καὶ τὸ ἐσέχον τε καὶ ἐξέχον, οὕτως, φασί, κάκει διαφαίνεται, καὶ ζυνητήκασιν αἱ ὕλαι καθάπερ χρώματα.

Sur chaque mur [de l'enceinte du temple de Taxilès], des panneaux de bronze cloués illustrent les exploits d'Alexandre et de Porus. Sur eux, en laiton, en argent, en or et en bronze noir, sont représentés des éléphants, des chevaux, des soldats, des casques et des boucliers, avec des lances, des javelots et des épées tout en fer. Tout comme on dit d'un tableau célèbre, par exemple celui de Zeuxis, Polygnotus ou Euphranor, que les artistes aimaient l'ombre, la vraisemblance et la perspective, le même effet, disent-ils, est visible ici aussi, et les matériaux sont mélangés comme couleurs.

Vie d'Apollonios de Tyane, II, 22, 5 (texte établi et traduit par Sandrine Dubel, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, Paris, 2006, p. 180).

Ταυτὶ δέ, ὦ Δάμι, τὰ τοῦ Πώρου δαίδαλα μῆτε χαλκευτικῆς μόνον ἀποφαινόμεθα, γεγραμμένοις γὰρ εἴκασται, μῆτε γραφικῆς, ἐπειδὴ ἐχαλκεύθη, ἀλλ' ἠγώμεθα σοφίσασθαι αὐτὰ γραφικόν τε καὶ χαλκευτικὸν ἓνα ἄνδρα, οἷον δὴ τι παρ' Ὀμήρῳ τὸ τοῦ Ἡφαίστου περὶ τὴν τοῦ Ἀχιλλέως ἀσπίδα ἀναφαίνεται· μεστὰ γὰρ καὶ ταῦτα ὀλλύντων τε καὶ ὀλλομένων, καὶ τὴν γῆν ἡματῶσθαι φήσεις χαλκῆν οὔσαν.

Ces images ciselées de Poros, Damis, nous ne devons pas dire qu'elles relèvent exclusivement de l'art du bronzier, car elles semblent peintes, ou de celui du peintre, puisqu'elles ont été réalisées dans le bronze : considérons qu'elles sont l'œuvre savante d'un seul homme à la fois habile peintre et bronzier, comme on le voit chez Homère pour Héphaïstos lorsqu'il travaille au bouclier d'Achille. Ces images sont en effet pleines de figures qui tuent et qui sont tuées, et tu pourras dire que la terre a pris la couleur du sang, bien qu'elle soit de bronze.

Pindare

Isthmique, VI, 72-73 (texte traduit du grec et présenté par Jean-Paul Savignac, Éditions de la Différence, Paris, 1990, p. 384-385).

[...] φαίης κέ νιν ἄνδρ' ἐν ἀεθληταῖσιν ἔμμεν
Ναξίαν πέτραις ἐν ἄλλαις χαλκοδάμαντ' ἀκόναν.

[...] l'homme ressemble parmi les athlètes
à ce qu'est à Naxos parmi toutes les pierres l'affiloir dompte-bronze !

Platon

La République, X, 5 (*Peinture et poésie, arts d'illusion*) (602 C-602 D) (texte établi et traduit par Émile Chambry, Les Belles Lettres, Paris, 1964, p. 95).

Καὶ ταῦτὰ καμπύλα τε καὶ εὐθέα ἐν ὕδατι τε θεωμένοις καὶ ἔξω, καὶ κοῖλά τε δὴ καὶ ἐξέχοντα διὰ τὴν περὶ τὰ χρώματα αὐτῶν πλάνην τῆς ὄψεως, καὶ πᾶσά τις ταραχὴ δῆλη ἡμῖν ἐνοῦσα αὐτῇ ἐν τῇ ψυχῇ· ὧ δὴ ἡμῶν τῷ παθήματι τῆς φύσεως ἢ σκιαγραφία ἐπιθεμένη γοητείας οὐδὲν ἀπολείπει, καὶ ἡ θαυμαστοποιία καὶ αἱ ἄλλαι πολλαὶ τοιαῦται μηχαναί.

Et les mêmes objets paraissent brisés ou droits, selon qu'on les regarde dans l'eau ou hors de l'eau, concaves ou convexes suivant une autre illusion visuelle produite par les couleurs, et il est évident que tout cela jette le trouble dans notre âme. C'est à cette infirmité de notre nature que la peinture ombrée, l'art du charlatan et cent autres inventions du même genre s'adressent et appliquent tous les prestiges de la magie.

Plutarque

Œuvres morales, Dialogues pythiques, Les Navarques (395 A-396 C) (texte établi et traduit par Robert Flacelière, Les Belles Lettres, 1974, p. 49-52).

ΦΙ. Ἐπέβαινον οἱ περιηγηταὶ τὰ συντεταγμένα μηδὲν ἡμῶν φροντίσαντες δεηθέντων ἐπιτεμεῖν τὰς ῥήσεις καὶ τὰ πολλὰ τῶν ἐπιγραμμάτων. Τὸν δὲ ξένον ἢ μὲν ἰδέα καὶ τὸ τεχνικὸν τῶν ἀνδριάντων μετρίως προσήγετο, πολλῶν καὶ καλῶν ἔργων ὡς ἔοικε θεατὴν γεγενημένον· ἐθαύμαζε δὲ τοῦ χαλκοῦ τὸ ἀνθηρὸν ὡς οὐ πίνω προσεοικὸς οὐ δ' ἰῶ, βαφῆ δὲ κυάνου στίλβοντος, ὥστε καὶ παιζαί τι πρὸς τοὺς ναυάρχους (ἀπ' ἐκαίνων γὰρ ἤρκειται τῆς θεάς) οἷον ἀτεχνῶς θαλαττίους τῇ χροῇ καὶ βυθίους ἐστῶτας. "Ἄρα ὦν" ἔφη "κρᾶσίς τις ἦν καὶ φάρμαξις τῶν πάλαι τεχνιτῶν περὶ τὸν χαλκὸν ὥσπερ ἢ λεγομένη τῶν ξιφῶν στόμοσις, ἧς ἐκλιπούσης ἐκεχειρίαν ἔσχεν ἔργων πολεμικῶν ὁ χαλκός ; Τὸν μὲν γὰρ Κορίνθιον οὐ τέχνη <φασίν> ἀλλὰ συντυχία τῆς χροῆς λαβεῖν τὸ κάλλος, ἐπινευμαμένου πυρὸς οἰκίαν ἔχουσάν τι χρυσοῦ καὶ ἀργύρου, πλεῖστον δὲ χαλκὸν ἀποκείμενον· ὦν συγχυθέντων καὶ συντακέντων ὄνομα τὸν χαλκὸν τῷ μείζον <εἶναι> τὸ πλῆθος παρασχεῖν". Ὁ δὲ Θεὸν ὑπολαβὼν· "ἄλλον" ἔφη "λόγον ἡμεῖς ἀκηκόαμεν πανουργέστερον, ὡς ἀνὴρ ἐν Κορίνθῳ χαλκοτύπος ἐπιτυχῶν θήκη χρυσίον ἐχούση πολὺ καὶ δεδοικῶς φανερὸς γενέσθαι κατὰ μικρὸν ἀποκόπτων καὶ ὑπομιγνύς ἀτρέμα τῷ χαλκῷ, θαυμαστὴν λαμβάνοντι κρᾶσιν, ἐπίπρασσε πολλοῦ διὰ τὴν χροῆν καὶ τὸ κάλλος ἀγαπώμενον. Ἀλλὰ καὶ ταῦτα κάκεῖνα μῦθος ἐστίν· ἦν δέ τις ὡς ἔοικε μῖξις καὶ ἄρτυσις, ὡς πού τις καὶ νῦν ἀνακεραυνῶντες ἀργύρῳ χρυσοῦν ἰδίαν τινὰ καὶ περιττήν, ἐμοὶ δὲ φαινομένην νοσώδη χλωρότητα καὶ φθορὰν ἀκαλλῆ, παρέχουσι."

"Τίν' οὖν αἰτίαν" ἔφη ὁ Διογενιανός "οἶτε τῆς ἐνταῦθα τοῦ χαλκοῦ χροῆς γεγονέναι ;" Καὶ ὁ Θεὸς· "ὅταν" ἔφη "τῶν πρώτων καὶ φυσικωτάτων καὶ λεγομένων καὶ ὄντων, πυρὸς καὶ γῆς καὶ ἀέρος καὶ ὕδατος, [καὶ] μηδὲν ἄλλο τῷ χαλκῷ πλησιάσῃ μηδ' ὀμίλῃ πλὴν μόνος ὁ ἀήρ, δῆλός ἐστιν ὑπὸ τούτου πεπονηθὼς καὶ διὰ τοῦτον ἐσχηκῶς ἦν ἔχει διαφορὰν ἀεὶ συνόντα καὶ προσκείμενον· ἢ

"τουτὶ μὲν <ἦδον" φήσῃς> "πρὶν Θεογενίαν γεγονέναι" κατὰ τὸν κωμικόν, ἦν δ' ἔχων φύσιν ὁ ἀήρ ἢ τε χρώμενος δυνάμει κατὰ τὰς ἐπιψαύσεις ἐπικέχρωκε τὸν χαλκὸν ἐπιθυμεῖς μαθεῖν ;" Φήσαντος δὲ τοῦ Διογενιανοῦ, "καὶ γὰρ ἐγὼ" εἶπεν "ὦ παῖ· ζητῶμεν οὖν κοινῇ, καὶ πρότερον, εἰ βούλει, δι' ἣν αἰτίαν μάλιστα τῶν ὑγρῶν ἀναπίμπλησιν ἰοῦ τοῦλαιον· οὐ γὰρ αὐτὸ γε δήπου τῷ χαλκῷ προστρίβεται τὸν ἰόν, ἅτε δὴ καθαρὸν αὐτῷ καὶ ἀμίαντον πλησιάζον." "Οὐδαμῶς" εἶπεν ὁ νεανίας, "ἄλλο δ' αὐτῷ μοι δοκεῖ τούτου τὸ αἴτιον ὑπάρχειν· λεπτῷ γὰρ ὄντι καὶ καθαρῷ καὶ διαυγεῖ προσπίπτων ὁ ἰὸς ἐκφανέστατός ἐστιν, ἐν δὲ τοῖς ἄλλοις ὑγροῖς ἀφανίζεται." Καὶ ὁ Θεὸς· "εὖγε" εἶπεν "ὦ παῖ, καὶ <φρονίμως>· σκόπει δ' εἰ βούλει καὶ τὴν ὑπ' Ἀριστοτέλους αἰτίαν λεγομένην." "Ἀλλὰ βούλομαι" εἶπε. "Φησὶ τοίνυν τῶν μὲν ἄλλων ὑγρῶν <τὴν λε>πτότητα διαχεῖν

ἀδήλως καὶ διασπείρεσθαι τὸν ἰόν, ἀνωμάτων <τῶν μορίων> καὶ μανῶν ὄντων· τοῦ δ' ἐλαίου τῆ πυκνότητι στέγεσθαι καὶ διαμένειν ἀθροιζόμενον. Ἄν οὖν καὶ αὐτοὶ τι τοιοῦτον ὑποθέσται δυνηθῶμεν, οὐ παντάπασιν ἀπορήσομεν ἐπωδῆς καὶ παραμυθίας πρὸς τὴν ἀπορίαν".

Ὡς οὖν ἐκελεύομεν καὶ συνεχωροῦμεν, ἔφη τὸν ἀέρα τὸν ἐν Δελφοῖς, πυκνὸν ὄντα καὶ συνεχῆ καὶ τόνον ἔχοντα διὰ τὴν ἀπὸ τῶν ὀρῶν ἀνάκλασιν καὶ ἀντέρεισιν, ἔτι καὶ λεπτὸν εἶναι καὶ δηκτικόν, ὡς πού μαρτυρεῖ καὶ τὰ περὶ τὰς πέψεις τῆς τροφῆς· ἐνδύομενον οὖν ὑπὸ λεπτότητος καὶ τέμνοντα τὸν χαλκὸν ἀναχαράσσειν πολλὴν ἰὸν ἐξ αὐτοῦ καὶ γεώδη, στέγειν δὲ τοῦτον αὖ πάλιν καὶ πιέζειν, τῆς πυκνότητος <διάχυσιν> μὴ διδούσης, τὸν δ' ὑφιστάμενον αὐτῷ διὰ πλῆθος ἐξανθεῖν καὶ λαμβάνειν ἀγῆν καὶ γάνωμα περὶ τὴν ἐπιφάνειαν." Ἀποδεξαμένων δ' ἡμῶν, ὁ ξένος ἔφη τὴν ἐτέραν ἀρκεῖν ὑπόθεσιν πρὸς τὸν λόγον. "Ἡ δὲ λεπτότης" ἔφη "δόξει μὲν ὑπεναντιοῦσθαι καὶ πρὸς τὴν λεγομένην πυκνότητα τοῦ ἀέρος, λαμβάνεται δ' οὐκ ἀναγκαίως· αὐτὸς γὰρ ὑφ' ἑαυτοῦ παλαιούμενος ὁ χαλκὸς ἀποπνεῖ καὶ μεθίησι τὸν ἰόν, ὃν ἡ πυκνότης συνέχουσα καὶ παχνοῦσα ποιεῖ ἐκφανῆ διὰ τὸ πλῆθος". Ὑπολαβὼν δ' ὁ Θεῶν· "τί γάρ," εἶπεν "ὦ ξένε, κωλύει ταῦτό εἶναι καὶ λεπτὸν καὶ πυκνόν, ὥσπερ τὰ σηρικὰ καὶ τὰ βύσσινά τῶν ὑφασμάτων, ἐφ' ὧν καὶ Ὀμηρος εἶπε

"καὶ<ποσέ>ων δ' ὀθονῶν ἀπολείβεται ὑγρὸν ἔλαιον", ἐνδεικνύμενος τὴν ἀκρίβειαν καὶ λεπτότητα τοῦ ὕφους τῷ μὴ προσμένειν τὸ ἔλαιον, ἀλλ' ἀπορρεῖν καὶ ἀπολισθάνειν, τῆς πυκνότητος οὐ διειρήσης ; καὶ μὴν οὐ μόνον πρὸς τὴν ἀναχάραξιν τοῦ ἰοῦ χρήσαιτ' ἄν <τις> τῆ λεπτότητι τοῦ ἀέρος, ἀλλὰ καὶ τὴν χροῶν αὐτὴν ποιεῖν ἔοικεν ἡδίονα καὶ γλαυκότεραν ἀναμιγνύουσα τῷ κυάνῳ φῶς καὶ ἀγῆν".

PHI. Les guides récitaient leur leçon de bout en bout et nous avions beau les prier d'écourter leurs tirades et la plupart des inscriptions, ils n'en tenaient aucun compte. L'étranger n'était que médiocrement sollicité par la beauté et l'art des statues, en homme qui a déjà vu sans doute d'innombrables chefs-d'œuvre; en revanche, il s'étonnait que la patine du bronze ne ressemblât pas à la crasse ou à du vert-de-gris, mais à une teinture d'un bleu sombre et brillant, ce qui lui fournit même cette plaisanterie à propos des Navarques (c'est par eux, en effet, que débute la visite) : « Comme, à la couleur de leur peau, ils ont l'air vraiment de se dresser au fond de la mer ! » « Les artistes d'autrefois, dit-il, connaissaient-ils donc pour le bronze une préparation ou un traitement – comparable à ce que l'on appelle la trempe des épées – dont l'oubli valut à cet alliage, après les œuvres guerrières, une trêve pacifique ? On dit que le bronze de Corinthe ne doit pas la beauté de sa coloration à l'invention des hommes, mais à une circonstance fortuite : un incendie aurait consumé une maison qui contenait un petit dépôt d'or et d'argent et une beaucoup plus grande quantité de cuivre ; ces métaux ayant fondu ensemble et s'étant mélangés, on aurait appelé cet alliage « chalcos », du nom du métal qui s'y trouvait en plus grande quantité. » Théon prit alors la parole : « J'ai entendu rapporter, dit-il, une histoire plus ingénieuse : un fondeur de Corinthe aurait trouvé une cassette pleine d'or et, dans la crainte d'être découvert, il aurait découpé cet or en petits morceaux pour le mélanger peu à peu à son bronze ; il en résulta un alliage merveilleux, qu'il vendait fort cher parce que la couleur et la beauté en étaient recherchées. Mais cette anecdote, comme l'autre, n'est qu'une fable : il s'agit sans doute seulement d'un mélange et d'une préparation obtenus comme, de nos jours, lorsqu'en alliant de l'or à l'argent [électrum] on forme une composition spéciale et très prisée, bien que, pour ma part, je lui trouve une pâleur malade et un teint défait, sans aucune beauté. »

« Quelle est donc selon toi, dit Diogénianos, la cause de cette coloration qu'a prise ici le bronze ? » « Il y a, répondit Théon, des éléments que l'on appelle et qui sont les premiers et les plus essentiels à la nature : le feu, la terre, l'air et l'eau ; lorsque, de tous ces éléments, il ne s'en trouve qu'un seul au voisinage et au contact du bronze, à savoir l'air, il est évident que c'est lui qui agit sur le métal et lui apporte le changement que nous voyons, parce que sans cesse il l'entoure et lui reste appliqué. Mais, diras-tu,

« Bien avant Théognis on chantait ce refrain », comme s'exprime le poète comique, et ce que tu désires apprendre, c'est en vertu de quelle propriété naturelle l'air colore le bronze dont il effleure la surface ? » Et Diogénianos lui ayant répondu affirmativement : « Moi aussi je le désire, mon jeune ami, reprit-il ; cherchons donc ensemble, et voyons tout d'abord, si tu le veux bien, pourquoi c'est l'huile qui, plus que les autres liquides, cause la souillure du vert-de-gris : elle ne peut certes pas la communiquer d'elle-même au bronze par contact, puisqu'elle est propre et pure lorsqu'on l'applique. » « Assurément, dit le jeune homme, et l'explication m'en paraît, à moi aussi, tout autre : c'est que l'huile, étant tenue, pure et transparente, fait apparaître le vert-de-gris très nettement, tandis que les autres liquides la dissimulent. » « Fort bien, mon ami, répartit Théon, voilà qui est sensé ; mais veux-tu examiner aussi l'explication que donne Aristote ? » « Je ne demande pas mieux », dit-il. « Eh bien, il prétend que c'est la ténuité des autres liquides, composés de molécules inégales et raréfiées, qui cause la dissolution insensible et la dispersion du vert-de-gris, tandis que l'huile, par sa consistance, la protège et la conserve amassée. Ainsi donc, pour peu que nous puissions, nous aussi, formuler une hypothèse analogue, il ne nous sera sûrement pas difficile de trouver un remède ou un palliatif à la difficulté en question ! ».

Comme nous l'exhortions à le faire avec notre acquiescement, il continua : « L'air de Delphes est consistant et dense, d'une tension causée par l'obstacle et la résistance que lui opposent les montagnes ; mais il est en même temps ténu et mordant, comme en témoigne sans doute la façon dont s'y opèrent les digestions. Sa ténuité lui permet de pénétrer le bronze et de l'entamer pour en faire sortir beaucoup de vert-de-gris, d'aspect terreux ; mais sa consistance, à son tour, protège et maintient ce vert-de-gris en l'empêchant de se disperser. C'est alors que le dépôt ainsi formé produit par sa quantité une efflorescence et acquiert un éclat et un brillant superficiel. » Nous approuvâmes cette explication, mais l'étranger prétendit qu'il suffisait pour résoudre le problème d'une seule des deux hypothèses émises : « La ténuité de l'air, dit-il, paraîtra contradictoire avec la consistance qui lui est reconnue, et il n'est pas nécessaire de l'admettre ; car le bronze peut, avec le temps, dégager et produire de lui-même ce vert-de-gris, que la consistance de l'air retient et épaissit en sorte que sa quantité le rend visible. » Théon reprit alors la parole : « Qu'est-ce qui empêche, dit-il, cher hôte, que la même chose soit à la fois tenue et consistante ? Il en est ainsi des étoffes de soie et de lin, dont Homère a dit :

« Des tissus en travail l'huile en gouttant s'écoule », montrant en même temps, d'une part, la finesse et la ténuité de l'étoffe, puisque l'huile, au lieu d'y demeurer, s'en échappe en glissant à sa surface, et d'autre part, sa consistance, qui interdit à l'huile de passer au travers. D'ailleurs, non seulement la ténuité de l'air peut servir à expliquer la formation du vert-de-gris, mais encore c'est elle qui en rend la couleur, à ce qu'il semble, plus agréable et plus brillante, en rehaussant sa teinte bleue de l'éclat lumineux du jour. »

Œuvres morales, Propos de table, Livre I, Question 1, 5 (615 B – 615 C) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1972, p. 20).

" [...] Ἄλλοι δὲ φασι τὴν μυρσίνην οὐ καθεξῆς βαδίζειν, ἀλλὰ καθ' ἕκαστον ἀπὸ κλίνης ἐπὶ κλίνην διαφέρεισθαι· τὸν γὰρ πρῶτον ἄσαντα τῷ πρώτῳ τῆς δευτέρας κλίνης ἀποστέλλειν, ἐκείνον δὲ τῷ πρώτῳ τῆς τρίτης, εἶτα τὸν δεύτερον ὁμοίως τῷ δευτέρῳ, καὶ τὸ ποικίλον καὶ πολυκαμπὲς ὡς ἔοικε τῆς περιόδου σκολιὸν ὠνομάσθη."

« [...] D'autres prétendent que le rameau de myrte ne passait pas à la suite, mais qu'il était porté de lit en lit selon un ordre particulier : une fois que le premier avait chanté, il le transmettait au premier du second lit, celui-ci, au premier du troisième, ensuite le second de même au second : c'est d'après cet itinéraire changeant et sinueux que le chant aurait été appelé tortueux (*scolion*). »

Œuvres morales, Propos de table, Livre I, Question 2, 2 (616 A) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1972, p. 22).

[...] καὶ νῆ Δία μύρου τινὰ καὶ στεφάνων καὶ ψαλτρίας [...]

[...] si, par Zeus, un moment en particulier est réservé pour les parfums, les couronnes et la joueuse de harpe [...]

Œuvres morales, Propos de table, Livre I, Question 9, 3 (627 C) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1972, p. 48).

οἱ τε γὰρ ἄλες λίπος ἔχουσιν καὶ τοὺς λύχνους βέλτιον παρέχουσι καομένους [...]

car les sels contiennent de la graisse, et, quand on en met dans les lampes, celles-ci brûlent mieux [...]

Œuvres morales, Propos de table, Livre II, Préambule (629 C) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1972, p. 62).

Τῶν εἰς τὰ δεῖπνα καὶ τὰ συμπόσια παρασκευαζομένων, ὧ Σόσσιε Σενεκίων, τὰ μὲν ἀναγκαίων ἔχει τάξιν, ὥσπερ οἶνος καὶ σιτία καὶ ὄψα καὶ στρωματὰ δηλαδὴ καὶ τράπεζαι·

Parmi les éléments qui interviennent dans les repas ou les banquets, Sosius Sénécion, les uns sont indispensables, tels le vin, le pain, le poisson et aussi, bien sûr, les lits et les tables

Œuvres morales, Propos de table, Livre III, Question 1, 1-2 (645 D – 646 D) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1972, p. 111-114).

Εἰ χρηστὸν ἀνθίνους στεφάνους παρὰ πότον.

Ἐγένοντο γὰρ ποτε καὶ στεφάνων λόγοι· τὸ δὲ συμπόσιον ἦν Ἀθήνησιν, Ἐράτωνος τοῦ ἀρμονικοῦ ταῖς Μούσαις τεθυκότος καὶ πλείονας ἐστιῶντος. Παντοδαπῶν γὰρ μετὰ τὸ δειπνῆσαι στεφάνων περιφερομένων, ὁ Ἀμμώνιος ἐπέσκωπέ τως ἡμᾶς ἀντὶ τοῦ δαφνίνου τοῖς ῥοδίνοις ἀναδησαμένους·

[...] αὐτὸς δ' ἡμῖν ὡς ὄρατε ποικίλων χρωμάτων καὶ ἀνθηρῶν τὸ συμπόσιον ἐμπέπληκεν, καὶ τὴν διὰ τῶν ὄτων ἀποκλείει τροφήν καὶ ἡδυπάθειαν, ταύτην τὴν κατὰ τὰ ὄμματα καὶ κατὰ τὰς ῥίνας ὥσπερ καθ' ἑτέρας θύρας ἐπεισάγων τῇ ψυχῇ καὶ τὸν στέφανον ἡδονῆς ποιῶν, οὐκ εὐσεβείας.

[...] τοῦ δ' ἄνθους ὄφελος οὐδὲν ἐπιμένοντος, πλὴν εἴ τι χρωμένοις ἡμῖν ἐπιτερπέες ὀσφρέσθαι καὶ ἰδεῖν ἠδὲ παρέχει, θαυμαστάς μὲν ὀσμάς ἀφιέντα, ποικιλίαν δ' ἀμιμήτοις χρώμασι καὶ βαφαῖς ἀνοιγόμενα.

S'il faut des couronnes de fleurs dans les banquets.

Un jour, en effet, il y eut une discussion sur les couronnes. C'était lors d'un banquet à Athènes : le musicien Ératon recevait un grand nombre de personnes à l'occasion d'un sacrifice qu'il avait offert aux Muses. Après le repas, on fit circuler des couronnes de toutes sortes, et Ammoniois trouva moyen de se moquer de nous, parce qu'au lieu d'en porter de laurier, nous en portions de roses

[...] et le voilà qui nous remplit lui-même [Ératon] son banquet des tons et des nuances de toutes ces fleurs ; il prétend fermer l'entrée des oreilles à la molesse et à la volupté, mais c'est par la porte des yeux et du nez qu'il les fait pénétrer dans nos âmes, en destinant au plaisir les couronnes qui devraient être une marque de piété.

[...] tandis que pour les fleurs il n'y a aucune utilité à ce qu'elles durent, si ce n'est qu'elles ont la propriété de flatter notre odorat et de charmer notre vue, grâce au parfum extraordinaire qu'elles exhaltent et à l'inimitable jeu de couleurs et de tons qu'elles déploient.

Œuvres morales, Propos de table, Livre III, Question 1, 3 (647 A) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1972, p. 115-116).

Ὁ δὲ Διόνυσος οὐ μόνον τῷ τὸν οἶνον εὐρεῖν, ἰσχυρότατον φάρμακον καὶ ἥδιστον, ἰατρὸς ἐνομίσθη περιττός, ἀλλὰ καὶ τῷ τὸν κιττὸν ἀντιπατόμενον μάλιστα τῇ δυνάμει πρὸς τὸν οἶνον εἰς τιμὴν προαγαγεῖν καὶ στεφανοῦσθαι διδάξαι τοὺς βακχεύοντας ὡς ἦττον ὑπὸ τοῦ οἶνου ἀνιῶντο, τοῦ κιττοῦ κατασβεννύντος τὴν μέθην τῇ ψυχρότητι.

[...] Ἄλλα μέντοι πάμπολλα λαβεῖν ἔστιν, οἷς παρέσχον τὰς κλήσεις αἱ δυνάμεις· ἀρκεῖ δ' ἐκεῖνα τὴν τῶν παλαιῶν ἐπιμέλειαν ὑποδηλῶσαι καὶ πολυπειρίαν, ἀφ' ἧς ἐχρήσαντο τοῖς παροινίσι στεφάνοις. Μάλιστα μὲν γὰρ ὁ ἄκρατος, ὅταν τῆς κεφαλῆς καθάψηται καὶ τονώσῃ τὰ σώματα πρὸς τὰς τῶν αἰσθήσεων ἀρχάς, ἐπιταράσσει τὸν ἄνθρωπον· αἱ δὲ τῶν ἀνθῶν ἀπόρροιαί πρὸς τοῦτο θαυμασίως βοηθοῦσι καὶ ἀποτεριχίζουσι τὴν κεφαλὴν ἀπὸ τῆς μέθης ὡς ἀκρόπολιν, τῶν μὲν θερμῶν μαλακῶς ἀναχαλόντων τοὺς πόρους καὶ ἀναπνοὴν τῷ οἴνῳ διδόντων, ὅσα δ' ἠσυχῆ ψυχρὰ τῷ μετρίως ἐπιψάειν ἀνακρουομένων τὰς ἀναθυμιάσεις, ὥσπερ ὁ τῶν ἴων καὶ ῥόδων στέφανος· στυφει γὰρ ἀμφοτέρα καὶ συστέλλει τῇ ὀσμῇ τὰς καρηβαρίας.

Et si Dionysos fut considéré comme un médecin hors-pair, ce n'est pas seulement pour avoir découvert ce remède si puissant et en même temps si agréable qu'est le vin, mais aussi pour avoir mis en honneur le lierre, en raison de son action particulièrement efficace contre le vin, et enseigné aux bacchants à s'en faire une couronne pour moins souffrir des effets du vin, la froideur du lierre éteignant le feu de l'ivresse.

[...] On pourrait énumérer quantité de plantes qui doivent leur nom à leurs propriétés ; ces exemples suffisent pour donner une idée de l'effort d'observation des Anciens et de la richesse d'expérience qui les guida dans le choix des couronnes pour les banquets. En effet, lorsque le vin pur monte à la tête et soumet le corps à une tension qui fait violemment réagir les sens, il trouble l'être tout entier. Or les émanations des fleurs sont d'un merveilleux secours contre ce trouble et défendent la tête, comme une acropole,

contre l'ivresse ; les fleurs chaudes provoquent une lente dilatation des pores et permettent au vin de s'exhaler, tandis que les fraîches, sous un effleurement léger, refoulent ses vapeurs. Et c'est ce que fait la couronne de violettes et de roses : leur odeur resserre et comprime les lourdeurs de tête.

Œuvres morales, Propos de table, Livre V, Question 1, 2 (674 A) (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 548-549 (MDD 1607, SQ 1354)).

Καὶ τὴν πεπλασμένην Ἰοκάστην, ἧς φασιν εἰς τὸ πρόσωπον ἀργύρου τι συμμίξει τὸν τεχνίτην, ὅπως ἐκλίποντος ἀνθρώπου καὶ μαραιομένου λάβη περιφάνειαν ὁ χαλκός, ἡδόμεθα καὶ θαυμάζομεν.

Nous apprécions et admirons aussi la Jocaste sculptée, dont on dit que l'artiste a mêlé un peu d'argent au visage, afin que le bronze prenne l'apparence d'un homme meurt et qui défaille.

Œuvres morales, Propos de table, Livre VI, Question 7, 2 (692 F) (texte établi et traduit par François Fuhrmann, Les Belles Lettres, 1978, p. 114 ; traduction légèrement révisée).

αἶθοπα γὰρ οὐ καλεῖ τὸν ζοφερόν, ἀλλὰ τὸν διαυγῆ καὶ λαμπρόν· οὐ γὰρ ἂν τὸν ' εὐήνορα ' καὶ ' νώροπα χαλκὸν ' ' αἶθοπα ' προσηγόρευεν.

Car Homère appelle *aithopa* non le vin sombre, mais le vin translucide et brillant ; sinon il ne qualifierait pas non plus *aithopa* le bronze, 'attribut des guerriers' et 'soutien du regard'.

Œuvres morales, Propos de table, Livre VII, Question 4, 1 (702 D) (texte établi et traduit par Françoise Frazier et Jean Sirinelli, Les Belles Lettres, Paris, 1996, p. 28).

'Καὶ οὐ τοῦτο μόνον' ἔφη 'οἶδα τὸν πατέρα καὶ τὸν πάππον εὖ μάλα παραφυλάττοντας, ἀλλὰ μηδὲ λύχνον ἔδοντας ἀποσβεννύναι· καὶ γὰρ τοῦτο τοὺς παλαιούς Ῥωμαίους ἐξευλαβεῖσθαι· τοὺς δὲ νῦν εὐθὺς ἀποσβεννύναι μετὰ τὸ δεῖνον, ὅπως μὴ μάτην τοῦλαιον ἀναλίσκωσι.'

« 'Et non seulement, disait-il [Florus], je sais que mon père et mon grand-père y veillaient avec soin, mais aussi qu'ils ne permettaient pas qu'une lampe s'éteignît. De cela aussi, en effet, les anciens Romains se gardaient scrupuleusement, tandis que ceux d'aujourd'hui éteignent la lumière aussitôt après le dîner pour ne pas consommer d'huile inutilement' ».

Œuvres morales, Propos de table, Livre VII, Question 4, 3 (703 A) (texte établi et traduit par Françoise Frazier et Jean Sirinelli, Les Belles Lettres, Paris, 1996, p. 29).

"Οὐδὲν γὰρ ἄλλο μᾶλλον ἐμψύχῳ προσέοικεν ἢ πῦρ, κινούμενον τε καὶ τρεφόμενον δι' αὐτοῦ καὶ τῆ λαμπρότητι δηλοῦν, ὥσπερ ἡ ψυχὴ, καὶ σαφηνίζον ἅπαντα. [...]"

« En effet rien ne ressemble plus à un être vivant que le feu qui bouge et se nourrit par lui-même, et qui, par sa clarté, comme une âme, dévoile et éclaire toute chose. [...] »

Vie de Périclès, III, 12, 6 (texte établi et traduit par Robert Flacelière et Émile Chambry, Les Belles Lettres, 1964, p. 28).

Ὅπου γὰρ ὕλη μὲν ἦν λίθος, χαλκός, ἐλέφας, χρυσός, ἔβενος, κυπάρισσος, αἱ δὲ ταύτην ἐκπονοῦσαι καὶ κατεργαζόμεναι τέχναι, τέκτονες, πλάσται, χαλκοτύποι, λιθουργοί, βαφεῖς χρυσοῦ, μαλακτῆρες ἐλέφαντος, ζωγράφοι, ποικιλταί, τορευταί, [...]

On disposait, comme matières premières, de marbre, cuivre, ivoire, or, ébène, cyprès ; on avait, pour les travailler et les mettre en œuvre, des corps de métiers : charpentiers, sculpteurs, forgerons, tailleurs de pierre, doreurs, ivoiriers, peintres, incrustateurs, ciseleurs [...]

Vie d'Antoine, XIII, 54, 7-8 (texte établi et traduit par Robert Flacelière et Émile Chambry, Les Belles Lettres, 1977, p. 153).

δεύτερον δὲ τοὺς ἐξ αὐτοῦ καὶ Κλεοπάτρας υἱοὺς βασιλεῖς βασιλέων ἀναγορεύσας Ἀλεξάνδρῳ μὲν Ἀρμενίαν ἀπένειμε καὶ Μηδίαν καὶ τὰ Πάρθων, ὅταν ὑπαγάγηται, Πτολεμαίῳ δὲ Φοινίκην καὶ Συρίαν καὶ Κιλικίαν. Ἄμα δὲ καὶ προήγαγε τῶν παίδων Ἀλέξανδρον μὲν ἐσθῆτι [τε] Μηδικῇ τιάραν καὶ κίταριν ὀρθὴν ἐχούσῃ, Πτολεμαῖον δὲ κρηπῖσι καὶ χλαμύδι καὶ καυσία διαδηματοφόρῳ κεκοσμημένον. Αὕτη γὰρ ἦν σκευὴ τῶν ἀπ' Ἀλεξάνδρου βασιλέων, ἐκείνη δὲ Μήδων καὶ Ἀρμενίων.

Il conféra ensuite le titre de rois des rois aux fils qu'il avait eus lui-même de Cléopâtre, assignant à Alexandre l'Arménie, la Médie et l'empire parthe, lorsqu'il serait soumis, et à Ptolémée la Phénicie, la Syrie et la Cilicie. En même temps il les présenta tous les deux au peuple, Alexandre vêtu du costume des Mèdes avec la tiare et la citaris droite, Ptolémée avec les sandales, la chlamyde et le chapeau macédonien surmonté d'un diadème. Cette tenue était celle des rois successeurs d'Alexandre, et l'autre, celle des Mèdes et des Arméniens.

Pollux

Onomasticon, VII, 79 (texte établi par Éric Bethe, B. G. Teubner, Stuttgart, 1966, p. 74 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

εἰς ἃ δὲ κατετίθεντο τὰς ἐσθῆτας ταύτας, χηλοὶ μὲν καθ' Ὅμηρον, κοῖται δὲ καὶ κιβωτοὶ καὶ κίσται καὶ ζυγάστρια παρὰ τοῖς νεωτέροις καὶ ρίσκοι καὶ κανδύτανες, ἴσως καὶ ἀόρται, Μενάνδρου εἰπόντος ἐν *Μισογύνῃ*

χλαμύδα, καυσίαν, λόγγην, ἀόρτην, ἰμάτια.

Les réceptables où sont entreposés ces vêtements sont appelés coffres chez Homère ; on parle aussi de boîtes, de bahuts, de paniers, de coffrets chez les auteurs plus récents, de malles et de garde-robes, mais également de besaces, car Ménandre dit dans le *Misogyne* :

La chlamyde, la *kausia*, la lance, la besace, les manteaux

Onomasticon, X, 11-12 (Fr. 4 (3)) (texte établi et traduit par Alain Blanchard, Les Belles Lettres, Paris, 2016, p. 299).

οἰκητήρια σκεύη καὶ χρηστήρια [...] ἐκαλεῖτο δὲ ταῦτα ὑπὸ τῶν νεωτέρων καὶ μαλακὰ οἶον εὐμεταχειρίστα, ὡς εἶπε Μένανδρος ἐν τῇ *Περινθία*· ὅσ' ἐστὶ - θᾶπτον.

*ὅσ' ἐστὶ μαλακὰ συλλαβῶν
ἐκ τῆς πόλεως τὸ σύνολον ἐκπήδα, Φίλων, θᾶπτον.*

Les objets utiles pour la maison [...] les auteurs modernes les appellent *μαλακά* (*malaka*), « meubles », c'est-à-dire faciles à manier, comme dit Ménandre dans la *Périntienne* :

Rassemble tous les meubles et quitte, une bonne fois, la ville, Philon, et vite.

Onomasticon, X, 36 (texte établi par Éric Bethe, B. G. Teubner, Stuttgart, 1966, p. 199 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

ἐν δὲ τοῖς Δημοπράτοις πέπραται Ἀλκιβιάδου χαμιένη παράκολλος καὶ κλίνη ἀμφικνέφαλλος.

Dans *Les biens confisqués* [de Lysias] sont vendus le châssis en bois assemblé du lit d'Alcibiade et son lit à double accoudoir.

Onomasticon, X, 90 (texte établi par Éric Bethe, B. G. Teubner, Stuttgart, 1966, p. 216 ; traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard).

καὶ χέρνιβα δὲ καὶ λέβητας καὶ πρόχους καὶ χερνίβιον, ἀναγκαῖα καὶ ταῦτα, ἐκ τῆς παρ' Ὀμήρω (Ω 304) χρήσεως,

χέρνιβα δ' ἀμφίπολος πρόχον τ' ἐν χερσὶν ἔχουσα.

Et l'eau lustrale, le trépied surmonté d'un bassin, le vase à eau et la cuvette qui sont des objets indispensables dans les usages quotidiens, dès l'époque d'Homère (*Iliade*, XIV, 304) :

La servante porte dans ses mains un vase à eau et une cuvette.

Polybe

Histoires, XXXI, 25, 6-7 (texte établi et traduit par William Roger Paton et révisé par Frank W. Walbank et Christian Habicht, Harvard University Press, Londres, 2012, p. 234-235 ; texte traduit par Denis Roussel, Gallimard, Paris, 1970, p. 1103).

συνέβη δὲ τὴν παροῦσαν αἴρεσιν οἷον ἐκλάμψαι κατὰ τοὺς νῦν λεγομένους καιροὺς πρῶτον μὲν διὰ τὸ καταλυθείσης τῆς ἐν Μακεδονίᾳ βασιλείας δοκεῖν ἀδήριτον αὐτοῖς ὑπάρχειν τὴν περὶ τῶν ὅλων ἐξουσίαν, ἔπειτα διὰ τὸ πολλὴν ἐπίφασιν γενέσθαι τῆς εὐδαιμονίας περὶ τε τοὺς κατ' ἰδίαν βίους καὶ περὶ τὰ κοινά, τῶν ἐκ Μακεδονίας μετακομισθέντων εἰς τὴν Ῥώμην χορηγίων.

Ces mœurs nouvelles avaient fait, si l'on peut dire, irruption parmi les Romains à l'époque où nous en sommes maintenant arrivés, d'abord parce que, après l'effondrement du royaume de Macédoine, ceux-ci estimaient qu'ils étaient désormais les maîtres incontestés du monde entier, et ensuite parce que les richesses de ce royaume, qu'on avait transférées à Rome, avaient suscité chez les particuliers comme dans la vie publique un grand déploiement de luxe.

Procopé de Césarée

La guerre contre les Vandales, Guerres de Justinien, Livres III, XXI, 1-3 (texte établi par Henry Bronson Dewing, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 176-178 ; texte traduit par Denis Roques, Les Belles Lettres, Paris, 1990, p. 99 ; traduction légèrement révisée).

Τότε δὲ Βελισάριος, ἐπεὶ ὁ καιρὸς ἐς τοῦτο ἦγεν, ἄριστον σφίσιν ἐκέλευε γενέσθαι οὗ δὴ Γελίμερ τοὺς τῶν Βανδύλων ἡγουμένους ἐστῖαν εἰώθει. Δέλφικα τὸν τόπον καλοῦσι Ῥωμαῖοι, οὐ τῇ σφετέρᾳ γλώσσει, ἀλλὰ κατὰ τὸ παλαιὸν ἐλληνίζοντες. ἐν Παλατίῳ γὰρ τῷ ἐπὶ Ῥώμης, ἔνθα ξυνέβαινε στιβάδας τὰς βασιλέως εἶναι, τρίπους ἐκ παλαιοῦ εἰστήκει, ἐφ' οὗ δὴ τὰς κύλικας οἱ βασιλέως οἶνοχόοι ἐτίθεντο. Δέλφικα δὲ τὸν τρίποδα καλοῦσι Ῥωμαῖοι, ἐπεὶ πρῶτον ἐν Δελφοῖς γέγονε, καὶ ἀπ' αὐτοῦ ἔν τε Βυζαντίῳ καὶ ὅπῃ βασιλέως εἶναι στιβάδα ξυμβαίνει Δέλφικα τοῦτο καλοῦσι τὸ οἶκημα, ἐπεὶ καὶ τὰ βασιλέως οἰκία Παλάτιον ἐλληνίζοντες καλοῦσι Ῥωμαῖοι. [...]).

Pour lors, puisque le moment y invitait, Bélisaire fit servir un repas aux protestataires, à l'endroit même où Gélimer festoyait d'ordinaire les chefs vandales. Les Romains désignent cet endroit sous le nom de Delphix, non point en leur langue, mais en grec, comme on le faisait autrefois (sur le Palatin à Rome, en effet, à l'endroit où se trouvaient les lits de table de l'Empereur, se dressait, depuis des temps anciens, un trépied, sur lequel donc les échansons de l'Empereur plaçaient les coupes. Les Romains appellent ce trépied Delphix, car il a existé pour la première fois à Delphes, et c'est lui qui a donné son nom au bâtiment que, à Byzance et partout où se trouvent des lits de table impériaux, l'on appelle Delphix. Du reste, les Romains usent encore d'un terme grec quand ils qualifient de Palation la résidence impériale. [...]).

Sappho

Livre II, Les noces d'Hector et d'Andromaque, fr. c (Papyrus d'Oxyrhyncus), 56 (texte établi et traduit par Théodore Reinach avec la collaboration d'Aimé Puech, Les Belles Lettres, Paris, 1960, p. 234-235).

[...] φ.α..ο...νεδε...εακ.
 μύρρα καὶ ἰκασία λίβανός τ' ὄνεδέχνυτο·
 γύναικε[ς] δ' [ἐ]λέλυζαν ὅσαι προγενέστερα[ι,
 πάντες δ' ἄνδρ[ε]ς ἐπήρατον ἴαχον ὄρθιον
 πάον', ὄνκαλέοντες Ἐκάβολον εὐλύραν,
 ὕμνην δ' Ἐκτορα κἀνδρομάχαν θεοϊκέλο[ις].

... La myrrhe, la cannelle et l'encens s'élèvent à leur rencontre. Les femmes plus âgées poussent des cris joyeux ; tous les hommes faits entonnent un péan délicieux, aux sons perçants, invoquant le dieu qui frappe au loin, le dieu à la lyre harmonieuse, et ils célèbrent Hector et Andromaque pareils aux dieux.

Sophocle

Œdipe roi, 4-5 (texte établi par Alphonse Dain et traduit par Paul Mazon, Les Belles Lettres, Paris, 1958, p. 72).

Πόλις δ' ὁμοῦ μὲν θυμιαμάτων γέμει,
 ὁμοῦ δὲ παιάνων τε καὶ στεναγμάτων·

La ville est pleine tout ensemble et de vapeurs d'encens et de péans mêlés de plaintes.

Théognis de Mégare

Poèmes élégiaques, I, 447-452 (texte établi et traduit par Jean Carrière, Les Belles Lettres, 1948, p. 48-49).

*Εἴ μ' ἐθέλεις πλύνειν, κεφαλῆς ἀμίαντον ἀπ' ἄκρης
αἰεὶ λευκὸν ὕδωρ ρεύσεται ἡμετέρης·
εὐρήσεις δέ με πᾶσιν ἐπ' ἔργμασιν ὥσπερ ἄπεφθον
χρυσὸν, ἐρυθρὸν ἰδεῖν τριβόμενον βασάνῳ,
τοῦ χροῖῆς καθύπερθε μέλας οὐχ ἄπτεται ἰὸς
οὐδ' εὐρώς, αἰεὶ δ' ἄνθος ἔχει καθαρὸν.*

Si tu veux me laver la tête, l'eau déoculera du sommet toujours claire et sans souillure ; tu me trouveras en tous mes actes semblable à l'or affiné au creuset, qui rougeoie au contact de la pierre de touche, et dont la rouille noire ni aucune tache n'attaque la surface, car il conserve toujours son pur éclat.

Xénophon

De l'art équestre, I, 10 (texte établi et traduit par Édouard Delebecque, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p. 42-43).

Καὶ μυκτῆρές γε οἱ ἀναπεπταμένοι τῶν συμπεπωκότων εὐπνοότεροί τε ἅμα εἰσὶ καὶ γοργότερον τὸν ἵππον ἀποδεικνύουσιν. Καὶ γὰρ ὅταν ὀργίζηται ἵππος ἵππῳ ἢ ἐν ἵππασίᾳ θυμῶνται, εὐρύνει μᾶλλον τοὺς μυκτῆρας.

Les naseaux ouverts, en outre, sont meilleurs pour le souffle que les naseaux resserrés et sont un indice de fougue. En effet lorsqu'un cheval se met en colère contre un cheval, ou s'énerve au cours du travail, il dilate les naseaux.

Zosime de Panopolis

Traité d'alchimie, Livre VI, « Lettre waw », Travail du cuivre et des traitements de surface pour une coloration (d'après une copie syriaque du IX^e s. de n. è. retranscrite sur un manuscrit du XVI^e s., manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Université de Cambridge (Mm, 6, 29, fol 32+ à 44) (traduction faite à partir de l'étude de Marcellin Berthelot (1893) et de l'étude d'Alessandra Giumlia-Mair et d'Erica C. D. Hunter (2002)).

1 : La lettre waw contient la doctrine sur la cuisson du cuivre qui sert aux opérations de teintures. Les premières teintures [patine] sont appliquées à l'or, à l'argent et au cuivre. Les prêtres se servaient de ces procédés pour leurs préparations, telles que le doublement et la multiplication des métaux (*δίπλωσις*, métal de moindre qualité). Dans le cas où c'était une teinture d'or, ils s'en servaient pour le doublement de l'or. Si c'était une teinture d'argent, pour le doublement de l'argent ; si c'était une teinture de cuivre, pour le doublement du cuivre.

De même, suivant la proportion, pour la multiplication de l'or ou de l'argent ; pour l'amollissement et le martelage des métaux.

2 : [Cette recette spécifie que le bronze de Corinthe noir n'est pas un vernis, et qu'il était partiellement fabriqué avec de l'or.]

Prescription

Pour fabriquer une lanière en bronze de Corinthe noir au cours de la fabrication d'idoles ou de ces petites statues anthropomorphes que vous voulez en noir.

Qu'il s'agisse de petites statues anthropomorphes ou d'arbres, oiseaux, poissons ou animaux – les lanières servent pour tout ce que vous avez à l'esprit.

Ingrédients et leurs quantités

Cuivre de Chypre (cuivre pur) 1 mine

Argent 8 drachmes, c'est-à-dire 1 once

Or (signe alchimique, c'est-à-dire « essence de l'or », un alliage cuivre contenant de l'or et de l'argent) 8 drachmes

Méthode de fabrication

1. Fondez

2. Puis saupoudrez du soufre 12 drachmes, du sel d'ammoniac non fixé 12 drachmes (noircissement de l'alliage, *μελάνωσις* ; première étape pour la couleur pourpre grâce au raffinage de l'or, *ἰωσις*).

3. Ensuite prenez et versez dans un récipient propre (décrassage), pendant que vous disposez par-dessous du sel d'ammoniac.

4. De nouveau saupoudrez par-dessus du sel d'ammoniac et laissez refroidir.

5. Ensuite prenez et chauffez.

6. Par la suite plongez dans cette concoction (acétate de cuivre) : vinaigre 2 setiers, vert-de-gris actif (littéralement vif) 8 drachmes.

Ces proportions valent pour une mine de cuivre. Si vous en voulez plus ou moins, prenez de la préparation en proportion.

7. Laissez refroidir dans la concoction.

8. Prenez et étirez [l'alliage]. Ne pas l'étirer plus de deux doigts.

9. Chauffez et à chaque fois que vous le chauffez,

10. Trempez dans la concoction et envelez ses impuretés (formation de la patine). Ainsi il deviendra brillant.

Notes finales

L'alliage cuivreux (littéralement cuivre rouge) garde sa noirceur quand il est limé et quand il est réduit en poudre. Et quand il est fondu, il conserve sa noirceur.

3 : Autre préparation

Avec de la scorie de fer, du vert-de-gris, du soufre, de l'arsenic, de l'aphronitron (« mousse de natron », probablement cristaux de carbonates de sodium et de potassium ?), du noir de fumée de poix, du bitume, etc.

4 : [Les « secrets d'atelier » concernant les traitements de surface sur les métaux et sur les conséquences néfastes qu'engendrent ces secrets]

5 : Autre préparation

Cuivre de Chypre, or, argent, plomb, soufre, aphronitron (?), pierre thracique, sel, pierre ponce, bitume.

Autre

Cuivre purifié, or, argent, plomb, soufre, arsenic, sel.

6 : Autre

Cuivre purifié, or, argent, plomb, noir de fumée de poix, suc de sésame sec, soufre, sel.

7 : Autre préparation

Peu de différence ; on y mentionne la pierre gagatès (bois, charbon fossile).

8 et 9 : [Cette recette traite des processus de teinte utilisés dans la fabrication d'une effigie phrygienne (c'est-à-dire incrustée d'or), mentionnant de l'or comme un des ingrédients. L'or est réitéré dans les notes finales dont il est spécifié que le bronze noir a un éclat mat.

Différents ingrédients étaient utilisés pour produire des couleurs de peau des personnages masculin et féminin. Le cuivre de Chypre atteint une couleur de peau semblable à l'huile de ricin (ou du *caldarium*) pour les hommes, alors que les tons de la peau des femmes étaient plus clairs et étaient réalisés avec une concoction incluant de l'or.]

Prescription

Pour faire une image masculine, en lui donnant des couleurs. Faites GR... .. une effigie phrygienne qui n'est pas trop petite, de sorte que ceux qui la regardent croient qu'ils voient un vrai corps.

Méthodes de fabrication, et ingrédients pour les images masculines

Si vous souhaitez faire la teinte de l'huile de ricin (ou du *caldarium*, rouge sombre), mélangez avec une portion de cuivre de Chypre tandis que vous avez précédemment fondu le bronze plusieurs fois jusqu'à ce qu'il ressemble à de la terre cuite (purification et affinage de l'alliage).

Après l'avoir limé, fondez avec les quantités qui vous ont été dites.

Ingrédients pour les images féminines

Mais pour les images féminines. Or (signe alchimique) : 1 portion. Argent : 4 portions. Le mélange ressemble à la chair féminine (rouge rosâtre ou beige). Il brille comme un éclair. Tel il est à la fin.

Commentaires conclusifs sur la fabrication des personnages noirs

Les images noires sont aussi fabriquées à partir d'or, d'argent et de cuivre pur (*aphrod*) et à partir d'autres mélanges.

Ce sont également les mélanges et les préparations qui vous ont été dites.

Mais le cuivre (*aphrod*) noir, tandis qu'il n'y a rien en lui qui brille, est aussi en partie [fabriqué avec] de l'or et d'autres métaux qui ont été précédemment expliqués. Malgré tout ils ne sont pas transparents, et non pas la ressemblance charnelle des antiquités.

10 : Autre préparation

Cuivre de Chypre, magnésie, fer, suc d'acacia.

11 : Autre

Ingrédients

Cuivre fondu, fer, vert-de-gris, bitume de Judée, arsenic, encre d'Inde ou de Scythie, soufre sans odeur.

Commentaires conclusifs

La teinture est celle que l'on appelle *πίνος* (patine, traitement de surface). Cette teinture est destinée à la surface ; elle comprend toute sorte de couleurs et d'espèces métalliques. La teinture blanche (*λευκόπινος*, traitement qui s'enfonce dans l'alliage et change sa composition grâce à l' « essence de l'or ») est celle qui pénètre, au moyen d'ingrédients, dans la profondeur du corps.

[Les premières lignes sont en parties effacées]

12 à 16 : [Cette recette porte sur la prescription de la rubrique « pour teindre un bronze en noir », mais ne fait pas mention d'or parmi ses ingrédients.]

Ingrédients

Avec de l'onguent et du soufre, du vert-de-gris et du crocus à safran.

Méthode

1. Plongez [dans la concoction de]
Soufre 11/2 drachmes
Millet noir : 8 drachmes
Sel : 2 drachmes
Vert-de-gris : 2 drachmes
Vinaigre : 4 hémines
2. Réduisez en poudre et teignez
3. Ensuite lavez et essuyez avec un chiffon
4. Frottez avec l'onguent [une concoction de]
Nitrate noir, alun dur : 10 portions
5. Fondez avec la préparation
6. Réduisez en poudre dans le bronze
7. Versez-en également sur le bronze
8. Frottez humidement le vert-de-gris quand il est à la surface
9. Chauffez aussi et trempez dans le vinaigre.

Commentaires conclusifs

Voilà comment le bronze saturé [patiné] en noir est fait et produit.

17 : *Autre*

Cuivre ductile indien, martelé jusqu'à ce qu'il soit très mince ; il est d'une couleur excellente et agréable au toucher.

18 : Cuivre pur laiteux (?) qui se martele ; sel pilé, alun, etc.

19 : [Recette d'une préparation dans un livre pour la teinture noire et la teinture blanche du cuivre]

20 : *Pour blanchir la fonte du (cuivre) indien altéré*

Ingrédients

Cuivre égyptien, une portion. Purifiez bien et ajoutez de l'argent dessus. D'autres en prennent 48 portions.

Plomb, 20 drachmes
Alun lamelleux (sulfate de fer), quinze drachmes

Méthode

Réduisez en poudre tous les ingrédients et fondez, en agitant avec une tige de fer chauffée avec soin, de manière qu'ils se mêlent et se confondent ensemble. Ensuite prenez et versez d'une seule coulée, pendant que le produit est chaud ; laissez refroidir. Il peut recevoir de l'éclat, être chauffé et ciselé. C'est là un des mélanges de notre art ; car tous ces procédés rentrent dans notre art.

21 : *Autre fusion de cuivre*

Plomb, magnésie, mercure.

22 : *Autre*

Préparation peu différente

23 : *Sur les choses qui possèdent une couleur propre à rougir et à donner la teinte du corail*

Cuivre préparé avec du cinabre et de l'eau de sel.

24 : *Couleur de feu pour donner à un objet la teinte du corail lorsqu'on le martèle*

Cuivre de Chypre excellent, de couleur rouge, fondu quatre fois et mélangé avec du cinabre, du minium, de la racine d'orcanète, etc.

25 : *Pour rendre le cuivre couleur de corail*

Ingrédients

Cuivre de Chypre
Alun lamelleux (sulfate de fer)

Méthode

1. Trempez dans de l'eau de sel, et aussi dans des biles, dans des jaunes d'œufs, dans de la chélideine (plante), dans du mercure (?), dans de la liqueur blanche, dans du safran, dans du cumin indien, dans..., dans des écorces de grenade, dans des fleurs de grenade, dans de l'aristoloche [plante], et du vert-de-gris de Chypre, avec de la chalcite de Chypre.

2. Mélangez avec de la gomme arabique et de l'eau de pluie.

3. En y plongeant le cuivre, il sera comme de l'or. Si tu as compris ce que j'ai dit, il sera rouge de fer.

26 : [Cuivre célèbre des Perses]

27 à 29 : [Différentes manières de chauffer le cuivre et de la fondre]

30 : [Histoire sur l'invention de rendre le cuivre blanc ; s'il est ajouté des plantes au mélange (graine de *solanum nigrum*, suc de saule, suc de laurier blanc, etc), la couleur deviendra bleue]

31 : [Les « secrets d'atelier » pour donner diverses couleurs aux alliages : « Je pense que les anciens, par suite de leur esprit de jalousie, n'écrivirent pas ces choses ; mais ils les firent connaître en secret aux prêtres seuls »]

32 à 39 : [Nettoyage des cuivres avec divers matériaux, dont de la pierre ponce en poudre, de la craie, du sable, de la chaux, de l'eau chaude, du vinaigre, etc]

40 et 41 : [Une teinture avec du bleu (*κίανος*) et la chrysocolle (minéral de sel et d'hydroxyde de cuivre)]

42 : *Je vais vous faire connaître la préparation du misy (oxyde de fer)*

Réduisez en poudre dans un vase de plomb avec du vin ; addition de soufre.

43 : *Pour faire la couleur dorée, ou corinthienne*

Aphronitron (?), sel, soufre non brûlé, fleur de cuivre.

44 à 53 : *Teintures blanches pour rendre le cuivre semblable à l'asem (argent), tel qu'il est dans les lettres*

Alun broyé dans de l'eau ; addition de cendre de fourneau.

Étain, chrysocolle, céruse, terre de Chios, mercure.

Alun avec mercure

Terre de Chios et mercure avec de la pierre ponce.

Urine d'enfant, cinabre, sel

Plomb, mercure, terre de Chios

Plomb, mercure, etc

Coupholithe, c'est à cire pierre légère, broyée dans de l'eau, mercure, céruse, litharge.

54 : *Teinture rouge et couleur de feu*

Cuivre brillant, broyé dans de la farine de vesce (plante).

55 : *Autre*

Cumin pilé avec de l'eau de pluie.

56 : *Autre*

Ingrédients

Pierre ponce brûlée et broyée dans de l'huile.

Méthode

Enduisez des briques non brûlées et broyez des briques non enduites.

Commentaires conclusifs

Les uns appellent ces briques égyptiennes ; moi je les appelle briques de rose ; d'autres les nomment briques libératrices.

57 et 58 : [Traitement du cuivre qui est de couleur de l'or]

59 : *Comment on donne la couleur de feu aux objets d'asem (argent)*

Cuivre brûlé, carthame (plante), alun, natron.

60 : *Voici ce que dit le Philosophe sur la teinture du cuivre*

Carthame broyé et mélangé avec un peu de safran ; ou bien natron, couperose (?), alun.

61 : *Pour faire la couleur d'or*

Ingrédients

Limaille de plomb, natron, sel, fruits de grenade acides, alun lamelleux (sulfate de fer)

Méthode

Enduisez le cuivre

62 et 63 : *Teinture d'argent, pour que le cuivre paraisse être de l'argent*

Ingrédients

Cuivre nettoyé, alun broyé dans de l'eau

Méthode

Enduisez le cuivre ; addition de plomb, condres de figuier, de chêne ou de mûrier.

Commentaires conclusifs

Pour que le cuivre ressemble à de l'argent pendant un an, prenez un tesson du vase appelé *liqouSATICON*, qui ait déjà servi. Enduisez de colle, étamez à l'intérieur ; assujettissez bien, dans du foin de foulon, et fermez l'orifice avec un linge. Cuivez dans de l'eau et de la cendre de sarment.

64 : *Nettoyage du cuivre*

Betterave, comme pour l'argent, etc.

1.1.2 Sources épigraphiques grecques

CIS 2135 (édition 1843) = Froehner, Inscr. gr. du Louvre 130 (édition 1865) : inscription dans la partie basse d'une stèle funéraire en marbre de Paros rapporté de l'Archipel par le marquis de Nointel (texte établi par A. Boeckh, Berolini ex Officina Academica, Berlin, 1843, p. 171 ; texte traduit par W. Froehner, C. de Mourgues, Paris, 1865, p. 230 ; texte corrigé par W. Froehner (dont il a enlevé la couleur rouge des lettres pour la lecture), J. Baur et Détaille, Paris, 1871, p. 6, note 2 ; dessin De Villefosse, Hachette, Paris, 1877-1919, p. 104, fig. 5328).

Π <ΤΙ>. ΒΟΙΘΗΝΟC

ΕΡΜΗC·ΚΛΕΙΝΟ

ΠΗΓΟC ΝΕωΤΕΡΟC

ΕΝΘΑΔΕΚΕΙΜΑΙ

ΠΑΡΑΔΕΙΤΑ·ΧΑΙΡΕ

Τι(βέριος) Βειτηνός Ἑρμῆς, ἠσκλεινοπηγὸ[ς], νεώτερος [ἐ]νθάδε κ[ε]μῖαι. παροδεῖτα χαῖρε.

(Moi) Tiberius Beitenus Hermès le jeune, fabricant de lits, je couche ici. Passant, salut !

Inv. n°Eb21078.09 : inscription gravée au pointillé sur l'aile d'une gaine de cadre de lit en argent conservée au Musée Allerheiligen de Schaffhouse (texte établi et traduit en allemand par E. Zingg, *Epigraphica Anatolica*, 45, 2012, p. 174 ; traduction personnelle ; photo Zingg, *Epigraphica Anatolica*, 45, 2012, fig. 3-5).

*Ἔτους ΕΣ· μηνὸς{νος} Ἀπελλαίου, διὰ Ἀφροδισίου καὶ Πρωτίονος παρέδρων σὺν
]ὑποθέμασι
καὶ βαθρίοις καὶ ἀνακλισίωι καὶ σχαστηρίαῖς καὶ ἀνκ<ο>ρίσι. <χηκὶ Διὰ Πausανίου
τεχνίτου.*

En l'an 205, au cours du mois Apellaios, [produit] par Aphrodisios et Protion, les assistants, l'ensemble des éléments de jambage <supports>, les socles <bases>, les pommeaux <éléments au-dessus du lit>, les gaines de cadre <barres de calage> et les appliques d'accoudoir <éléments à côté de la tête>. 628 Drachmen. [fait] par Pausanais, le maître.

IC III.11.1 : lignes 8 et 9 de l'inscription crétoise vers 150-100 avant notre ère du sanctuaire du mont Dikté (texte établi par Margarita Guarducci, *La libreria della stato*, Rome, 1942, p. 9-12 ; traduction personnelle avec l'aide de Frédéric Trajber).

[...]
[τα τ]ὰς Σφίγγας ἀστραγαλίσ-
[αι] ἐπὶ τῶν ὑποποδίων καὶ
[...]

[de restaurer et de redorer] les Sphinges et de faire des astragales sur les repose-pieds.

ID 103 : ligne 70 de l'inscription de l'inventaire de 366/365 ou 365/364 de l'amphictionie du sanctuaire d'Apollon délien sur quatre fragments d'une stèle de marbre blanc conservés au Musée de Délos, inv. Γ30 α, β ; Γ70 ; Γ83 et Γ70 (dernier non retrouvé) (texte établi par Véronique Chankowski, *BEFAR*, 331, 2008, n°18, p. 433-434).

[Θυματήρια Γ] IIII.

9 brûle-parfums.

ID 104 : lignes 41-43, 45, 128, 137 et 139-140 de l'inscription de l'inventaire de 364/363 de l'amphictionie du sanctuaire d'Apollon délien sur une stèle de marbre blanc trouvée en 1880 entre le Grand Temple et le Monument des Taureaux et conservée au Musée de Délos, inv. Γ18 (texte établi par Véronique Chankowski, *BEFAR*, 331, 2008, n°19, p. 436-440 ; traduction légèrement révisée).

[θυμι]ατήριον χρυσῶν ὑγιᾶς ὑπόχαλκον [...] ἕτερον θυμιατήριον χρυσῶν ὑγιᾶς ὑπόχαλκον
[...] θυμιατήριον ἀργυρῶν ὑπόχαλκον οὐχ ὑγιᾶς [...] θυμιακῆρια ΓIIII. λυχνῶχοι IIII. [...] λυχνεῖον χαλκῶν. κότταβος. θυμιατήριον. [...] τράπεζαι II χαλκαῖ.

Brûle-parfum intact en bronze recouvert d'or [...] Autre brûle-parfum en bronze recouvert d'or, intact [...] Brûle-parfum en bronze argenté, non intact [...] 9 brûle-parfums. 4 porte-lampes. [...] Porte-lampe en bronze. Cottabe. Brûle-parfum. [...] 2 tables en bronze.

ID 104-10 : lignes 5, 7 et 9 de l'inventaire de 355/354 de l'amphictionie du sanctuaire d'Apollon délien sur un fragment d'une stèle de marbre pentélique conservé au Musée

épigraphique d'Athènes, inv. 7974 (texte établi par Véronique Chankowski, *BEFAR*, 331, 2008, n°26, p. 452-453 ; traduction légèrement révisée).

[λυχν]εῖον. κότ[τ]αβος. θ[υμιατήριον]ν [...] [τ]ρ[άπ]εζαι χ[αλκαῖ] II [...] σιδηρᾶ. λυχνεῖα ΓIII

Porte-lampe. Cottabe. Brûle-parfum. [...] 2 tables en bronze. [...] Fer. 8 porte-lampes.

ID 104-11 : lignes 22 et 29-30 de la face B de l'inscription du compte et de l'inventaire entre 358/357 et 355/354 de l'amphictionie du sanctuaire d'Apollon délien sur un fragment d'une stèle opisthographe de marbre pentélique trouvé sur l'Acropole et conservé au Musée épigraphique d'Athènes, inv. 7975 (texte établi par Véronique Chankowski, *BEFAR*, 331, 2008, n°24, p. 448-450 ; traduction légèrement révisée).

θυμιατήρια ΓIII ? λυχνῶχοι III ? [...] λυχνεῖον. κότταβος. θυμιατήριον.

9 brûle-parfums (?). 4 porte-lampes (?) [...] Porte-lampe. Cottabe. Brûle-parfum.

ID 104-12 : lignes 27-28, 101, 107-108 et 113 de l'inscription de l'inventaire de 354/353 de l'amphictionie du sanctuaire d'Apollon délien sur deux fragments d'une stèle de marbre pentélique trouvés sur l'Acropole et conservés au Musée épigraphique d'Athènes, inv. 7997 et 7999 (texte établi par Véronique Chankowski, *BEFAR*, 331, 2008, n°27, p. 458 et 460 ; traduction légèrement révisée).

θυ[μ]ιατήριον χρυσῶν ὑγιᾶς ὑπόχαλκον [...] θυμιατήρια Γ[III] ν λυχνῶχοι III [...] λυχν[ε]ῖον. κ[ό]τταβος. θυμιατήριον. [...] τρ[ά]πεζαι II [...] [σιδηρᾶ]τάδε· λ[υχ]νεῖα ν ΓIII

Brûle-parfum intact en bronze recouvert d'or [...] 9 (?) brûle-parfums. 4 porte-lampes [...] Porte-lampe. Cottabe. Brûle-parfum. [...] 2 tables en bronze. [...] Fer. 8 porte-lampes.

ID 104-16 : lignes 7 et 8 de l'inscription des inventaires vers 350 de l'amphictionie du sanctuaire d'Apollon délien sur un fragment de marbre blanc veiné de bleu trouvé en 1885 ou 1886 et conservé au Musée de Délos, inv. Γ67 (texte établi par Véronique Chankowski, *BEFAR*, 331, 2008, n°37, p. 476-377).

[θυμιατήριον ---- [...] [θυμιατήριον χρυσῶν θυμέλην ἔχ]ον χαλκῆ[ν ?]

...brûle parfum... [...] ... brûle-parfum en or avec un foyer en bronze...

IG II², 1388 : lignes 73 et 74 (face B) de l'inscription du Parthénon vers 398/397 avant notre ère (traduction personnelle avec l'aide de Guillaume Biard) ; idem **IG II² 1400** (ligne 61, inscription du Parthénon vers 390/389).

*[...] τάδε ἐν τῶι Ὀπισθοδόμῳ· ἐκ τῆς κιβωτῶ τῆς Βραυρων[όθε]-
ν· ἰππικὸς κεκρύφαλος, ἐχίγνια, Ξενότιμος Καρκίνο ἀνέθηκε [...]*

[...] les objets suivants se trouvent dans l'Opisthodomé : dans le coffre de Brauron, un frontal de cheval, des rênes, consacrés par Xénotimos fils de Karkinos [...]

IG II², 1394 : ligne 15 de l'inscription de l'inventaire du Parthénon vers 397/396 ou 396/395 avant notre ère (traduction personnelle).

ὑποπόδια τρία·

Trois repose-pieds.

IG XII, 4, 2 853 : lignes 8 et 9 de l'inscription de Kos du II^e siècle de notre ère (traduction personnelle).

[...] θυ-
ματήριον ἀκρόχαλκον καὶ
[...] θρό-
νον πύξινον σὺν ὑποποδί-
φ [...]

[...] encensoir [en bois] aux extrémités en bronze et [...] un trône en buis avec un repose-pieds.

1.2 Sources littéraires et épigraphiques latines

1.2.1 Sources littéraires latines

Apulée

Les Métamorphoses, II, XIX, 1-4 (le dîner chez Byrrhène) (texte établi par D. S. Robertson et traduit par Paul Vallette, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 45-46).

Frequens ibi numerus epulonum et utpote apud primatem feminam flos ipse ciuitatis. <Mens>ae opipares citro et ebore nitentes, lecti aureis uestibus intecti, ampli calices uariae quidem gratiae sed pretiositatis unius. Hic uitrum fabre sigillatum, ibi crustallum inpunctum, argentum alibi clarum et aurum fulgurans et succinum mire cauatum et lapides ut bibas et quioquid fieri non potest ibi est. Diribitores plusculi splendide amicti fercula copiosa scitule subministrare, pueri calamistrati pulchre indusiati gemmas formatas in pocula uini uetusti frequenter offerre. Iam inlatis luminibus epularis sermo percrebuit, iam risus adfluens et ioci liberales et cauillus hinc inde.

J'y trouvai un grand nombre de convives, et, comme il va de soi chez une aussi grande dame, la fleur de la cité. Tables luxueuses, où brillent le thuya et l'ivoire, lits recouverts d'étoffes tissées d'or, calices de grande dimension, divers dans leur élégance, tous également précieux ; ici, du verre aux savants reliefs ; là, du cristal sans défaut ; ailleurs, l'argent aux claires lueurs et l'or à l'éclat fulgurant ; l'ambre creusé merveilleusement, ainsi que des pierres, pour y boire – bref, tout se voit ici et même l'impossible. Plusieurs découpeurs, drapés dans des manteaux splendides, présentaient avec dextérité des plats copieusement garnis ; de jeunes garçons bouclés, portant de belles tuniques, offraient continuellement du vin vieux dans des coupes faites chacune d'une gemme. Bientôt on apporte les lumières, la salle du festin s'emplit de la rumeur des conversations, les rires fusent de tous côtés, c'est un échange de mots d'esprit et de plaisanteries.

Caton l'Ancien

De l'agriculture, XIII. *Comment doit être équipé un vignoble de cent jugères*, 11, 3 (texte établi et commenté par Raoul Goujard, Les Belles Lettres, Paris, 1975, p. 22 ; traduction légèrement révisée).

[...] *candelabrum, matellam, lectos IIII, scamnum I, mensas II, abacum I, arcam uestiariam I, armarium promptarium I, scamna longa VI [...]*

[...] un candélabre, un pot de chambre, quatre lits, un marchepied, deux tables, un buffet, un coffre de rangement des vêtements, un garde-manger, six longs marchepieds [...]

De l'agriculture, CVII. Pour que les mites ne touchent pas aux vêtements, 98, 1-2 (texte établi, traduit et commenté par Raoul Goujard, Les Belles Lettres, Paris, 1975, p. 70-71).

Vestimenta ne tiniae tangant, amurcam decoquito ad dimidium, ea unguito fundum arcae et extrinsecus et pedes et angulos ; ubi ea adaruerit, uestimenta condito. Si ita feceris, tiniae non nocebunt. Et item ligneam suppellectilem omnem si ungues, non putescet et, cum ea terseris, splendidior fiet ; item ahenea omnia unguito, sed prius extergeto bene ; postea, cum unxeris, cum uti uoles, estergeto : splendidior erit et aerugo non erit molesta.

Pour que les mites ne touchent pas aux vêtements, réduisez de l'amurque à la moitié par la cuisson, enduisez-en le fond du coffre, l'extérieur, les pieds et les coins ; quand elle sera sèche, placez les vêtements. Si vous procédez ainsi, ils ne seront pas mités. Et si vous en enduisez aussi tout meuble de bois, il ne se vermoulera pas et, quand vous l'en aurez frotté, il reluira davantage ; enduisez aussi tous les cuivres, mais d'abord, nettoyez-les bien ; après cela, une fois enduits, quand vous voudrez les utiliser, nettoyez-les : ils reluiront davantage et ne seront pas attaqués par le vert-de-gris.

De l'agriculture, CXLIV. Où s'achètent les tuniques et les autres articles, 135, 2 (texte établi, traduit et commenté par Raoul Goujard, Les Belles Lettres, Paris, 1975, p. 87 ; traduction légèrement révisée).

[...] *hamae, urnae oleariae, urcei aquarii, urnae uinariae, alia uasa ahenea Capuae, Nolae ; [...]*

[...] les seaux, les bonbonnes à huile, les aiguières, les bonbonnes à vin, d'autres récipients de bronze, à Capoue, à Nola ; [...]

Aulu-Gelle

Les nuits attiques, II, 26, 3 (texte établi et traduit par René Marache, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 130-131).

« *Plura, inquit, sunt, Fauorinus, in sensibus oculorum quam in uerbis uocibusque colorum discrimina. [...]* »

« Il y a plus de nuances dans la sensation des yeux que dans les mots et les noms de couleur [...] »

Cicéron

Des termes extrêmes des Biens et des Maux, Livre II, 3, 10 (texte établi et traduit par Jules Martha, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 60).

[...] *Varietas enim Latinum uerbum est, idque proprie quidem in disparibus coloribus dicitur, sed transfertur in multa disparia : uarium poema, uaria oratio, uarii mores, uaria fortuna, uoluptas etiam uaria dici solet, cum percipitur e multis dissimilibus rebus dissimilis efficientibus uoluptates.*

[...] « Variété » est, en effet, un mot bien latin, qui s'emploie au propre pour marquer des dissemblances de couleurs, mais qui, au figuré, s'applique à toutes sortes de

dissemblances : on dit un poème varié, un discours varié, des caractères variés, une fortune variée ; on dit aussi parfois un plaisir varié à propos d'un plaisir qui résulte de plusieurs choses différentes produisant chacune un plaisir différent.

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre II : La préture de Sicile, LXXII, 176 (texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont, Les Belles Lettres, Paris, 1960, p. 147-148).

Dico te maximum pondus auri, argenti, eboris, purpurae, plurimam uestem Melitensem, plurimam stragulam, multam Deliacam supellectilem, plurima uasa Corinthia, magnum numerum fumenti, uim mellis maximam Syracusis exportasse [...]

Je déclare que, par ton fait, de très fortes charges d'or, d'argent, d'ivoire, de pourpre, des quantités d'étoffes de Malte, des quantités de tapis, beaucoup de vaisselle en airain de Délos, des quantités de vases de Corinthe, du blé en grand nombre, du miel en abondance ont été exportés de Syracuse [...]

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, I, 1 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 7).

Nego in Sicilia tota, tam locupleti, tam uetere prouincia, tot oppidis, tot familiis tam copiosis, ullum argenteum uas, ullum Corinthium aut Deliacum fuisse, ullam gemmam aut margaritam, quicquam ex auro aut ebore factum, signum ullum aeneum, marmoreum, eburneum, nego ullam picturam neque in tabula naque in textili quin conquisierit, inspexerit, quod placitum sit abstulerit.

Je déclare que dans toute l'étendue de la Sicile, province si riche, depuis si longtemps conquise, comprenant tant de villes, tant de maisons si opulentes, il n'est pas un vase d'argent, par un vase de Corinthe ou de Délos, pas une pierre précieuse ou une perle, pas un objet d'or ou d'ivoire, pas une statue de bronze, de marbre ou d'ivoire ; non il n'est pas une peinture sur bois, pas une tapisserie, qu'il n'ait recherchée, examinée et, si elle lui a plu, dérobée.

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, XXI-XXII, 46-47 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 32-33).

Num etiam de L. Papinio, uiro primario, locupleti honestoque equite Romano, turibulum emisti ? Qui pro testimonio dixit, te, cum inspiciendum poposcisses, euolso emblemate remisisse [...]

Nec solum in Papinio fuit hac abstinentia ; tenuit hoc institutum in turibulis omnibus quaecumque in Sicilia fuerunt. Incredibile est autem quam multa et quam praeclara fuerint. Credo tum cum Sicilia florebat opibus et copiis, magna artificia fuisse in ea insula. Nam domus erat ante istum praetorem nulla paulo locupletior qua in domo haec non essent, etiamsi praeterea nihil esset argenti, patella grandis cum sigillis ac simulacris deorum, patera qua mulieres ad res diuinas uterentur, turibulum. Erant autem haec omnia antiquo opere et summo artificio facta, ut hoc liceret suspicari fuisse aliquando apud Siculos peraeque pro portione cetera, sed quibus multa fortuna ademisset, tamen apud eos remansisse ea quae religio retinisset.

Dixi, iudices, multa fuisse fere apud omnes Siculos, ego idem confirmo nunc ne unum quidem esse. [...] cum eripiuntur e manibus ea quibus ad res diuina uti consuerunt, quae a suis acceperunt, quae in familia semper fuerunt.

Et à L. Papinius aussi, homme de premier mérite, riche et honorable chevalier romain, l'encensoir, l'as-tu acheté ? En déposant il a dit qu'ayant demandé cet objet pour l'examiner tu l'as renvoyé sans les figures en relief [...]

Et ce n'est pas seulement à propos de Papinius qu'il a montré cette réserve ; il a suivi même plan de conduite au sujet de tous les encensoirs qui purent se rencontrer en Sicile. Or vous ne sauriez croire combien ils étaient nombreux et beaux. Au moment où la Sicile était florissante, prospère et riche, il y eut, je crois, une grande production artisanique dans cette île. Avant ce préteur il n'y avait pas de maison un peu riche où il n'y eût, même à défaut d'autre argenterie, ces pièces : un plat de belle taille avec des figures en relief et des images de dieux, un grand plat dont les femmes se servaient pour les sacrifices, un encensoir. Or tous ces objets étaient de facture ancienne et exécutés avec le plus grand talent. De là on pouvait inférer que naguère il y avait chez les Siciliens une égale proportion de tous les autres objets d'art, mais que, si le sort leur en avait enlevé beaucoup, il leur était resté du moins ceux que le sentiment religieux avait fait garder.

J'ai dit, juges, qu'il y en avait beaucoup chez presque tous les Siciliens. C'est moi qui vous affirme aussi qu'il n'y en a plus même un seul. [...] quand de leurs mains [celles des femmes] sont arrachés les objets dont elles ont coutume de se servir pour leur culte, qu'elles ont reçus de leur parents et qui ont toujours été dans la famille.

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, XXIV, 54 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 38).

Posteaquam tantam multitudinem collegerat emblematum, ut ne unum quidem cuiquam reliquisset, instituit officinam Syracusis in regia maximam. Palam artifices omnes caelatores ac uasculares conuocari iubet, et ipse suos compluris habebat. Eos concludit, magnam hominum multitudinem. Menses octo continuos his opus non defuit, cum uas nullum fieret nisi aureum. Tum illa es patellis et turibulis quae euellerat, ita scite in aureis poculis inligabat, ita apte in scaphis aureis includebat, ut ea ad illam rem nata esse diceret.

Après avoir collectionné un si grand nombre de plaques avec figures en relief qu'il n'en avait même pas laissé une à personne, il établit à Syracuse, dans le palais des rois, un atelier très vaste. Il y fait appeler publiquement tous les ouvriers d'art, ciseleurs et orfèvres et lui-même en avait beaucoup à lui.

Il les enferme : cela faisait une foule considérable. Pendant huit mois de suite, l'ouvrage ne leur manqua pas et on ne fabriquait que des vases d'or ! Les ornements qu'il avait arrachés aux plats et aux encensoirs, il les faisait appliquer à des coupes d'or avec un art si habile et incruster à des vases d'or avec un art si délicat que vous auriez cru ces ornements créés pour ces objets mêmes [...]

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, XXVI, 60 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 40-41).

Iam uero lectos aeratos et candelabra aenea num cui praeter istum Syracusis per triennium facta esse existimatis ? – « Emebat ». – Credo ; sed tantum uos certiores, iudices, facio, quid iste in prouincia praetor egerit, ne cui forte neglegens nimium fuisse uideatur, neque se satis, cum potestatem habuerit, instruxisse et ornasse.

Et puis, songez-y : des lits incrustés de bronze et des candélabres de bronze, pour qui, excepté lui a-t-on fabriqué dans Syracuse, à votre avis, pendant trois ans ? – « il les achetait. » – Admettons ; mais je vous informe seulement, juges, de ce qu'il a fait en qualité de préteur dans sa province, pour que d'aventure il ne paraisse à personne avoir trop négligé ses intérêts ou n'avoir pas profité de son pouvoir légal pour se munir suffisamment de meubles décoratifs.

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, XXVIII-XXIX, 64-67 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 43-45).

Candelabrum e gemmis clarissimis opere mirabili perfectum reges ii, quos dico, Romam cum attulissent ut in Capitolio ponerent [...]

Etenim erat eo splendore qui ex clarissimis et pulcherrimis gemmis esse debebat, ea uarietate operum ut ars certare uideretur cum copia [...]

In foro, inquam, Syracusis flens ac deos hominesque contestans clamare coepit candelabrum factum e gemmis, quod in Capitolium missurus esset [...] id sibi C- Verrem abstulisse; de ceretis operibus ex auro et gemmis quae sua penes illum essent se non laborare [...]

Un candélabre enrichi de pierreries de la plus belle eau et d'une exécution admirable avait été apporté à Rome par les princes dont je parle pour y être placé au Capitole.

Au vrai le candélabre avait un tel éclat, effet des pierreries très brillantes et très belles, le détail de l'exécution était si varié que l'art semblait le disputer à la richesse de la matière [...]

En plein forum, dis-je, à Syracuse, tout en pleurs et prenant ensemble à témoin les dieux et les hommes, le prince se mit à crier qu'un candélabre rehaussé de pierres précieuses, prêt à être envoyé au Capitole [...] lui avait été enlevé par C. Verrès. De tout les autres œuvres d'art et or et en pierreries qui, lui appartenant, étaient détenues par Verrès, il ne se mettait pas en peine [...]

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, LVII, 127 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 80).

Atque haec Sappho sublata quantum desiderium sui reliquerit, dici uix potest. Nam cum ipsa fuit egregie facta, tum epigramma Graecum pernobile incisum est in basi, quod iste eruditus homo et Graeculus, qui haec subtiliter iudicat, qui solus intellegit, si unam litteram Graecam scisset, certe non sustulisset.

Je ne puis vous dire combien cette Sappho laissa de regrets. Outre qu'elle était d'une beauté admirable, une inscription grecque qu'on lit sur le piédestal ajoute encore à la douleur des peuples. Cet homme instruit, ce *Graeculus*, qui juge si bien des productions des arts ; et qui seul en sent le prix, l'aurait fait disparaître, s'il avait su un seul mot de la langue grecque [...]

Discours, Seconde action contre Verrès, Livre IV : Les œuvres d'art, LIX, 131 (texte établi par Henri Bornecque, traduit par Gaston Rabaud et septième tirage revu et corrigé par Philippe Moreau, Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 82).

Iam illa quae leuiores uidebuntur ideo praeteribo, quod mensas Delphicas e marmore, crateras ex aere pulcherrimas, uim maximam uasorum Corinthiorum ex omnibus aedibus sacris abstulit Syracusis.

Maintenant les faits qui paraîtront de plus faible importance que les autres, je les passerai, pour ce motif, sous silence : tables de Delphes en marbre, cratères de bronze très beaux, très grande quantité de vases de Corinthe, enlevés à Syracuse de tous les édifices sacrés.

Discours, Pour Sextus Roscius, XLVI, 133 (texte établi, traduit et commenté par François Hinard, Les Belles Lettres, Paris, 2006, p. 51).

Alter tibi descendit de Palatio et aedibus suis ; habet animi causa rus amoenum et suburbanum, plura praeterea praedia neque tamen ullum nisi praeclarum et propinquum. Domus referta uasis Corinthiis et Deliacis, in quibus est authepsa illa quam tanto pretio nuper mercatus est ut qui praetereuntes quid praeco enumeraret audiebant fundum uenire arbitrarentur.

L'autre, le voici qui descend du Palatin, lieu de son palais ; il est propriétaire, pour le plaisir, d'une délicieuse propriété suburbaine et, en outre, de beaucoup de domaines, mais rien à côté de cette demeure-ci, si remarquable et si proche : elle est encombrée de vases de Corinthe et de Délos, parmi lesquels un fameux autocuisseur qui a été vendu récemment à un prix si élevé que ceux qui passaient là, lors de la vente, crurent, à entendre les enchères annoncées par le crieur public, qu'on vendait une grande propriété.

Discours, Pour L. Muréna, XXXVI, 75 (en rapport au banquet dressé par Q. Tubéron en l'honneur de Scipion l'Africain) (texte établi et traduit par André Boulanger, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 76).

Atque ille homo eruditissimus ac Stoicus strauit pelliculis haedinis lectulos Punicanos et exposuit uasa Samia [...]

Et lui, cet homme si cultivé, ce stoïcien, fit recouvrir avec de misérables peaux de bouc de petits lits à la punique et étala de la vaisselle de Samos [...]

Discours, Pour Caelius, XXI, 52 (texte établi et traduit par Jean Cousin, Les Belles Lettres, Paris, 1969, p. 124 ; traduction légèrement révisée).

Tunc aurum ex armario tuo promere ausa es, [...]

Ainsi donc tu as osé tirer cet or de ton armoire, [...]

Discours, Plaidoyer pour A. Cluentius, LXIV, 179 (texte établi et traduit par Pierre Boyancé, Les Belles Lettres, Paris, 1974, p. 165).

Cum esset in aedibus armarium in quo sciret esse nummorum aliquantum et auri, [...] ipse armari fundum exsecuit et sestertiorum... et auri quinque [...]

Il y avait dans la maison une armoire où il savait se trouver une grande quantité de pièces de monnaie et d'or brut. [...] Il scia lui-même le fond de l'armoire et emporta une somme de [texte manquant] sesterces et cinq livres d'or [...]

Tusculanes, IV, XIV (32) (texte établi par Georges Fohlen et traduit par Jules Humbert, Les Belles Lettres, Paris, 1968, p. 69-70).

Inter acutos autem et inter hebetes interest, quod ingeniosi, ut aes Corinthium in aeruginem, sic illi in morbum et incidunt tardius et recreantur ocius, hebetes non item.

D'autre part il y a une différence entre les gens d'esprit et les imbéciles : c'est que les gens intelligents, comparables au bronze de Corinthe qui s'oxyde difficilement, opposent assez de résistance à la maladie et s'en relèvent assez vite, ce qui n'est pas le cas des imbéciles.

Tusculanes, V, XXI (61) (texte établi par Georges Fohlen et traduit par Jules Humbert, Les Belles Lettres, Paris, 1968, p. 136).

Cum se ille cupere dixisset, conlocari iussit hominem in aureo lecto strato pulcherrimo textili stragulo, magnificis operibus picto, abacosque compluris ornauit argento auroque caelato.

Damoclès ayant dit qu'il ne demandait pas mieux, Denys fit installer notre homme sur un lit d'or, recouvert d'un tapis superbe orné d'une broderie magnifique; on garnit nombre de buffets de vaisselle d'or et d'argent ciselé.

Florus

Œuvres, I, 32 (II, 16) (*Guerre d'Achaïe*) (texte établi et traduit par Paul Jal, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 74).

Quantas opes et abstulerit et cremauerit hinc scias, quod quidquid Corinthii aeris toto orbe laudatur incendio superfuisse comperimus. Nam et aeris notam pretiosiore ipsa opulentissimae urbis fecit iniuria, quia incendio permixtis plurimis statuīs atque simulacris aeris auri argentique uenae in commune fluxerunt.

Quelles richesses il pilla et brûla, on peut s'en rendre compte au fait que, nous dit-on, tout ce qu'on peut apprécier en fait de bronze de Corinthe dans tout l'univers avait survécu à l'incendie ! Les dommages mêmes qui furent causés, en effet, à une ville si opulente confèrent au bronze une qualité plus précieuse, car, en mélangeant un très grand nombre de statues d'hommes et de dieux, l'incendie fit couler en un seul ruisseau bronze, or et argent fondus.

Grégoire le Grand

Dialogues, I, 2, 8 (94-97) (texte critique et notes par Adalbert de Vogüé et traduction par Paul Antin, Les Éditions du Cerf, Paris, 1979, p. 30-31).

Et quia uirgam qua eum ferire posset minime inuenit, comprehenso scabello subpedaneo ei caput ac faciem tutundit totumque illius uultum tumentem ac liuidum reddidit.

Et comme il [le directeur du monastère] ne trouvait pas de canne pour le [Libertinus] battre, il empoigna un escabeau et l'en frappa à la tête et à la face, ce qui rendit sa figure tout tuméfiée et bleuâtre.

Horace

Épîtres, Livre I, V, 1 (texte établi et traduit par François Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 1955, p. 58).

Si potes Archiacis conuiuia recumbere lectis [...]

Si tu peux te coucher, comme convive, sur des lits d'Archias [...]

Porphyriion dit : *Archias breues lectos fecit* (des lits modestes comme ceux que fabrique Archias).

Hygin

Fables, *Quis quid invenerit (Les inventeurs et leurs auteurs)*, 274, 1 (texte établi et traduit par Jean-Yves Boriaud, Les Belles Lettres, Paris, 1997, p. 167).

Antiqui autem nostri in lectis triclinaribus in fulcris capita asellorum vite alligata habuerunt, significantes eum vini suavitatem inuenisse

Quant à nos ancêtres, ils avaient, sur les lits de leurs salles à manger, sur les montants, des têtes de petits ânes attachées avec de la vigne, signifiant qu'<ils en> avaient inventé l'agrément.

Isidore de Séville

Étymologies, XV, 5, 4 (texte établi, traduit et annoté par Jean-Yves Guillaumin et Pierre Monat, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2004, p. 17-18).

Armarium locus est ubi quarumcumque artium instrumenta ponuntur. Armamentarium uero ubi tantum tela armorum. Vnde Iuuenalis :

Quidquid habent telorum armamentaria caeli.

Cicta autem utraque ab armis, id est brachiis, quibus exercentur.

L'armoire (*armarium*) est l'endroit où l'on place les livres concernant les différentes sciences. Quant à l'*armamentarium* (« arsenal »), c'est là où l'on met seulement des armes. D'où le vers de Juvénal :

Tout ce que renferment d'armes les arsenaux du ciel...

Les deux mots viennent des *armi*, c'est-à-dire des bras desquels on se sert.

Étymologies, XVI, 20, 2-4 (texte établi par W. M. Lindsay, Oxford, 1911 ; traduction personnelle).

De aere.

[...] Cyprium aes in Cypro insula prius repertum, unde et vocatum, factum ex lapide aereo, quem cadmiam vocant; et est ductile. Huic si addatur plumbum, colore purpureo fit. Aurichalcum dictum quod et splendorem auri et duritiam aeris possideat. Est autem nomen compositum ex lingua Latina et Graeca; aes enim sermone

Graecorum chalkos vocatur. Fit autem ex aere et igne multo, ac medicaminibus perducitur ad aureum colorem. Corinthum est commixtio omnium metallorum, quod casus primum miscuit, Corintho, cum caperetur, incensa. Nam dum hanc civitatem Hannibal cepisset, omnes statuas aeneas et aureas et argenteas in unum rogi conguessit et eas incendit: ita ex hac commixtione fabri sustulerunt et fecerunt parapsides. Sic Corinthia nata sunt ex omnibus in unum, nec hoc nec illud. Vnde et usque in hodiernum diem sive ex ipso sive ex imitatione eius aes Corinthum vel Corinthia vasa dicuntur. Huius tria genera: candidum unum, ad argenti nitorem accedens; alterum, in quo ipsius auri fulva natura est; tertium, in quo aequalis cunctorum temperies.

Bronze.

[...] Le cuivre de Chypre était en premier découvert sur l'île de Chypre, d'où son nom. Il est issu d'un minerai de cuivre qu'ils appellent *cadmia*, et il est malléable. Si du plomb y est ajouté, il devient pourpre. L'*aurichalcum* est appelé ainsi car il possède la splendeur de l'or et la dureté du bronze. Son nom est composé à la fois de la langue grecque et latine, pour les Grecs le bronze est nommé *chalkos*. En outre, il est fait de bronze et par une haute température, et il est amené à une couleur d'or au moyen de substances. Le bronze de Corinthe est un mélange de tous les métaux, qui a été pour la première fois accidentellement mélangé quand Corinthe, après avoir été assiégé, était en feu. Quand Hannibal avait pris la cité, il rassembla toutes les statues de bronze et d'argent et d'or sur un seul bûcher et les brûla. Les ouvriers emportèrent l'alliage et en ont fait des plats. Ainsi la vaisselle corinthienne a été créée à partir de tous les métaux combinés en un seul alliage, sans être ni l'un ni l'autre. Donc jusqu'à aujourd'hui les ustensiles faits soit dans cet alliage, soit dans une imitation de celui-ci sont appelés « bronze de Corinthe » ou « vase de Corinthe ». Il y a trois sortes : la première est blanche et ressemble à l'éclat de l'argent ; le deuxième a naturellement sa couleur jaune doré ; le troisième est un alliage composé des métaux en partie égale.

Étymologies, XIX, 26, 3 (texte établi et traduit par Miguel Rodríguez-Pantoja, Les Belles Lettres et Servicio de Publicaciones de la Universidad de Córdoba, Paris et Cordoue, 1995, p. 222-223 ; traduction personnelle).

Fulcra sunt ornamenta lectorum, dicta quod in his fulcimur, id est sustinemur, vel quod toros fulciant sive caput ; quae reclinatoria vulgus appellat.

Les accoudoirs sont des ornements de lit, ils sont ainsi nommés parce qu'on s'adosse dessus, c'est-à-dire qu'on s'en sert de support, ou, si vous voulez parce qu'ils soutiennent des coussins ou la tête ; les gens mentionnent qu'ils sont à l'arrière du lit.

Étymologies, XX, 11, 3 (texte établi par Anselme Cormier, 2007, p. 72 ; traduction personnelle).

« *De Lecticis et sellis* »

Punicani lecti parvi et humiles primum a Carthagine aduecti, et inde nominati.

« Litières et sièges »

Les lits puniques plus petits et plus courts arrivèrent en premier à Carthage, et ils prirent alors ce nom.

Justinien

Corpus de Droit Civil, Digeste, XXXII, 52, 9 (89, 24-27) (texte établi par Theodor Mommsen, Apud Weidmannos, Berlin, 1963 p. 492 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Bonnan-Garçon).

Sunt tamen quaedam, quae omnimodo legatum sequuntur : ut lectrum legatum contineat et fulcra et armariis et loculis claustra et claves cedunt.

Il y a cependant des choses qui viennent nécessairement avec la chose léguée : ainsi le legs d'un lit comprend tout ce qui est du châssis en bois, et le legs d'une armoire ou d'une cassette inclut celui des verrous et clefs.

Corpus de Droit Civil, Digeste, XXXII, 100, 3-4 (99, 32-36) (texte établi par Theodor Mommsen, Apud Weidmannos, Berlin, 1963 p. 497 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Bonnan-Garçon).

Cui Corinthia uasa legata essent, et βῶσεις quoque eorum uasorum collocandorum causa paratas deberi Trebatius respondit. Labeo autem id non probat, si eas βῶσεις testator numero uasorum habuit. Proculus uero recte ait, si a aeneae quidem sint, non autem Corinthiae, non deberi. Cui testudinea legata essent, ei lectos testudineos pedibus inargentatos deberi Labeo Trebatius responderunt, quod uerum est.

Dans le cas où des vases de Corinthe étaient légués à une certaine personne, Trebatius répondit que les pieds aussi devaient lui être dus, parce que les vases étaient posés dessus. Cependant, Labéon n'est pas d'accord, si le testateur considérait lesdits supports comme des vases. Mais Proculus dit avec raison, que si les pieds sont en bronze, mais pas en bronze de Corinthe, ils ne pourraient pas être revendiqués par le légataire. Lorsque des objets en écaille de tortue sont légués, Labéon et Trebatius répondent que les lits incrustés d'écailles de tortue, dont les pieds sont recouverts d'argent, sont dus, ce qui est exact.

Corpus de Droit Civil, Digeste, XXXIII, X, 7, 1 (140, 25-34) (texte établi par Theodor Mommsen, Apud Weidmannos, Berlin, 1963 p. 518 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Bonnan-Garçon).

Celsus libro nono decimo digestorum Labeo ait originem fuisse suppellectilis, quod olim his, qui in legationem proficiscerentur, locari solerent, quae sub pellibus usui forent. Tubero hoc modo demonstrare suppellectilem temptat: instrumentum quoddam patris familiae rerum ad cottidianum usum paratarum, quod in aliam speciem non caderet, ut verbi gratia penum argentum vestem ornamenta instrumenta agri aut domus. nec mirum est moribus civitatis et usu rerum appellationem eius mutatam esse: nam fictili aut lignea aut vitrea aut aerea denique suppellectili utebantur, nunc ex ebore atque testudine et argento, iam ex auro etiam atque gemmis suppellectili utuntur. quare speciem potius rerum quam materiam intueri oportet, suppellectilis potius an argenti, an vestis sint.

Celse au dix-neuvième livre du Digeste

Labéon dit que le mot de mobilier trouve son origine dans le fait qu'autrefois ceux qui partaient en mission et avaient l'habitude de placer dans des tentes en peau ce dont ils auraient besoin.

Tubéron tente d'expliquer ainsi ce qu'est le mobilier : l'ameublement est un ensemble d'objets communs destinés à l'usage quotidien d'un père de famille, qui ne conviennent pas à un autre usage particulier : tels par exemple les provisions de bouche, l'argenterie, l'habillement, les bijoux, les outils agricoles ou pour la maison. Il n'est pas étonnant que cette dénomination ait connu différent changement, suivant les mœurs de la cité et l'usage des objets : car l'ensemble des meubles était autrefois en argile, en bois, en verre, ou enfin en bronze ; ensuite nous avons utilisé du mobilier en ivoire, en écailles de tortue et en argent ; enfin dorénavant nous avons du mobilier en or et en pierres précieuses. Ainsi, c'est plutôt l'usage des objets que la matière qu'il faut considérer pour savoir si nous devons les rapporter au mobilier, à l'argenterie ou à l'habillement.

Juvénal

Satires, VI, 21-22 (texte établi et traduit par Pierre de Labriolle et François Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 60 ; traduction légèrement révisée).

*Anticum et uetus est alienum, Postume, lectum
concutere atque sacri genium contemnere fulcri.*

Il y a beau temps, Postumus, qu'on bouscule le lit de son prochain et qu'on se moque du Génie sacré qui préside l'accouoir de lit.

Satires, XI, 23-27 (texte établi et traduit par Pierre de Labriolle et Françoise Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 141).

*[...] Illum ego iure
despiciam, qui scit quanto sublimior Atlans
omnibus in Libya sit montibus, hic tamen idem
ignoret quantum ferrata distet ab arca
sacculus. [...]*

Je fais pour ma part peu de cas d'un homme qui sait de combien l'Atlas est plus haut que les monts de Libye et qui ignore la différence entre une petite bourse et un coffre-fort de fer.

Satires, XI, 90-98 (texte établi et traduit par Pierre de Labriolle et Françoise Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 143).

*Cum tremerent autem Fabios durumque Catonem,
et Scauros et Fabricium, postremo seueros
censoris mores etiam collegia timeret,
nemo inter curas et seria duxit habendum,
qualis in Oceani fluctu testudo nataret,
clarum Troiugenis factura et nobile fulcrum ;
sed nudo latere, et paruis frons ærea lectis
uite coronati caput ostendebat aselli,
ad quod lasciui ludebant ruris alumni.*

Quand chacun craignait les Fabius, le rude Caton, les Scaurus, les Fabricius, quand le censeur lui-même redoutait la sévérité de son collègue, personne ne considérait comme chose sérieuse et d'importance de savoir quelle tortue, nageant dans les flots de l'Océan, décorerait un lit superbe et prestigieux pour les descendants des Troyens. Les lits étroits

offraient leurs flancs sans ornements ; à leur chevet d'airain, on voyait la tête grossière d'un âne couronné autour de laquelle folâtraient gaiement de rustiques enfants.

Satires, XI, 117-129 (texte établi et traduit par Pierre de Labriolle et Françoise Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 144-145).

*Illa domi natas nostrarque es arbore mensas
tempora uiderunt, hos lignum stabat ad usus,
annosam si forte nucem deiecerat eurus.
At nunc diuitibus cenandi nulla uoluptas,
nil rhombus, nil damma sapit, putere uidentur
unguenta atque rosae, latos nisi sustinet orbis
grande ebur et magno sublimis pardus hiatu
dentibus ex illis quos mittit porta Syenes
et Mauri celeres et Mauro obscurior Indus
et quos deposuit Nabataeo belua saltu
iam nimios capitique graues. Hinc surgit orexis,
hinc stomacho uires ; nam pes argenteus illis,
anulus in digito quod ferreus.*

En ce temps-là, c'est chez nous, avec nos arbres, que l'on fabriquait les tables. L'Eurus avait-il jeté bas un vieux noyer, son bois était employé à cet usage. – Mais aujourd'hui les riches ne goûtent plus de plaisir à manger, turbot ni daim n'ont pour eux de saveurs, parfums et roses leur semblent méphitiques, si leurs larges tables rondes n'ont pour supports un prestigieux léopard en ivoire, la gueule grande ouverte. Ces belles choses se confectionnent avec les défenses que nous envoient les portes de Syène, les Maures agiles, l'Indien plus basané que le Maure, et les forêts nabathéennes où l'éléphant les dépose quand, devenues trop lourdes, elles le gênent à la tête. Voilà d'où naît l'appétit, voilà où l'estomac prend du ton. Pour eux, un pied de table qui n'est qu'en argent, c'est comme un anneau de fer au doigt.

Satires, XIV, 259-260 (texte établi et traduit par Pierre de Labriolle et Françoise Villeneuve, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 182).

[...] *Aerata multus in arca
fiscus [...]*

[...] une cassette de bronze bien garnie d'argent [...]

Lucilius

Satires, IV, 12-13 (160 M et 161-162 M) (texte établi, traduit et annoté par F. Charpin, Les Belles Lettres, Paris, 1978, p. 143).

12 (160 M)

NON. 206, 31 : *FVLMENTVM neutro... Feminino Lucilius... lib. IV ~
Subicit huic fulcrum, fulmentas quattuor addit.*

NON. 206, 31 : *FVLMENTVM* (pied de lit), mot neutre... Le mot est féminin dans Lucilius... livre 4 ~

Il lui fixe un montant ; il ajoute quatre pieds.

13 (161-162 M)

NON. 207, 30 : *GENV generis est neutri... Masculini. Lucilius Satyrarum lib. IV ~||*
FEST. 372 M : *Verticulas Lucilius cum dixit, articulos intellegi uoluit.*
Haeret uerticulis adfixum in posteriore parte atque articulis ; nam ut nobis talus
genusque est.

NON. 207, 30 : *GENV* est un mot de genre neutre... De genre masculin : Lucilius,
Satires, livre 4 ~|| FESTUS, 372 M : Quand Lucilius dit *uerticulae* (charnières), il veut
que l'on comprenne *articuli* (articulations).
Il tient à la partie postérieure par des joints et des articulations : c'est comme pour nous
la cheville et le genou.

Lucrèce

De la nature, II, 23-33 (texte traduit, introduit et annoté par José Kany-Turpin, Aubier, Paris,
1993, p. 116-117).

Gratius interdum neque natura ipsa requirit,
si non aurea sunt iuuenum simulacra per aedes
lampadas igniferas manibus retinentia dextris,
lumina nocturnis epulis ut suppeditentur,
nec domus argento fulget auroque renidet,
nec citharae reboant laqueata aurataque templa,
cum tamen inter se prostrati in gramine molli,
propter aquae riuom, sub ramis arboris altae,
non magnis opibus iucunde corpora curant,
praesertim cum tempestas adridet, et anni
tempora conspergunt uiridantis floribus herbas.

Il est parfois plus agréable, et la nature est satisfaite,
si l'on ne possède pas statues dorées d'éphèbes
tenant en main droite des flambeaux allumés
pour fournir leur lumière aux nocturnes festins,
ni maison brillant d'or et reluisant d'argent,
ni cithares résonnant sous des lambris dorés
de pouvoir entre amis, couchés dans l'herbe tendre,
auprès d'une rivière, sous les branches d'un grand arbre,
choyer allégrement son corps à peu de frais,
surtout quand le temps sourit et que la saison
parsème de mille fleurs les prairies verdissantes.

De la nature, II, 799-809 (texte traduit, introduit et annoté par José Kany-Turpin, Aubier, Paris,
1993, p. 158-159).

Lumine quin ipso matatur, propterea quod
recta aut obliqua percussus luce refulget;
pluma columbarum quo pacto in sole uidetur,
quae sita ceruices circum collumque coronat;
namque alias fit uti claro sit rubra pyropo,
interdum quodam sensu fit uti uideatur
inter caeruleum uiridis miscere zmaragdus.
Caudaque pauonis, largo cum luce repleta est,

*consimili mutat ratione obuersa colores
Qui quoniam quodam gignuntur luminis ictu,
scire licet, sine eo fieri non posse putandum est.*

C'est aussi la lumière qui transforme la couleur,
selon qu'elle reflète des rayons droits ou obliques ;
comme on voit au soleil la plume des colombes,
couronne chatoyant sur leur nuque et leur cou :
tantôt elle revêt le rouge éclat du rubis,
tantôt, par une sensation différente, elle semble
mêler au bleu de vertes émeraudes.

La queue d'un paon nimbée d'une lumière intense
change ainsi de couleur au gré de sa pavane.
Ces teintes naissant d'une incidence de la lumière,
tu peux en conclure qu'elles n'existent pas sans elle.

De la nature, IV, 904-906 (texte traduit, introduit et annoté par José Kany-Turpin, Aubier, Paris, 1993, p. 292-293).

[...]
*atque gubernaculum contorquet quolibet unum,
multaque per trocleas et tympana pondere magno
commouet atque leui sustollit machina nisu.*

[...]
quand un seul gouvernail le fait tourner à son gré ;
au moyen de poulies et de grues [tambours], une machine
meut et soulève d'un léger effort les plus grands poids.

De la nature, VI, 1078-1079 (texte traduit, introduit et annoté par José Kany-Turpin, Aubier, Paris, 1993, p. 454-455).

*Denique non auro res aurum copulat una
Aerique <aes> plumbo fit uti iungatur ab albo ?*

Enfin n'est-ce point un seul corps qui soude l'or
à l'or et le seul étain qui lie le bronze au bronze ?

Martial

Épigrammes, Livre VIII, XXXIII (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 13 ; traduction légèrement révisée).

*De praetoricia folium mihi, Paule, corona
mittis et hoc phialae nomen habere iubes.
Hac fuerat nuper nebula tibi pegma perunctum,
pallida quam rubri diluit unda croci ;
an magis astuti derasa est ungue ministri
brattea, de fulcro quam reor esse tuo ?*

Tu as détaché, Paulus, une feuille de ta couronne de préteur : tu me l'envoies, et tu veux qu'elle porte le nom de coupe ! C'est de cette gaze que ton élévateur était revêtu naguère, et le flot à peine coloré du rouge safran l'aura balayé ; ou n'est-ce pas plutôt une

plaquette de métal qu'un esclave astucieux a détachée de son ongle, et que je présume avoir appartenu à l'accoudoir de ton lit ?

Épigrammes, Livre IX, XXII (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 41).

[...]
*ut Mauri Libycis centum stent dentibus orbes
et crepet in nostris aurea lamna toris*
[...]

[...] pour que cent tables de Maurétanie se dressent chez moi sur des pieds d'ivoire et qu'une lame d'or bruisse sur mes lits de repos [...]

Épigrammes, Livre IX, LIX (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 57).

*Inde satur mensas et opertos exuit orbes
expositumque alte pingue poposcit ebur,
et testudineum mensus quater hexaclinon
ingemuit citro non satis esse suo.
Consuluit nares an olerent aera Corinthon,
culpauit statuas et, Polyclite, tuas,*
[...]

Rassasié de cette contemplation, il a dépouillé de leur enveloppe protectrice tables et guéridons et demandé à voir leurs riches pieds d'ivoire suspendus en l'air ; et après avoir quatre fois pris la mesure d'un lit à six places incrusté d'écaille, il a vivement regretté qu'il ne fût pas assez grand pour sa table de cédratier. Il a consulté ses narines pour savoir si des vases de bronze sentaient le véritable Corinthe, et il a trouvé, Polyclète, des défauts à tes statues.

Épigrammes, Livre XII, LVII, 9-10 (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 177).

*illinc balucis malleator Hispanae
tritum nitenti fuste uerberat saxum ;*

[...] de l'autre, le batteur de poussière d'or espagnol frappe de son maillet brillant sa pierre usée [...]

Épigrammes, Livre XII, LXVI (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 181).

[...]
*Gemmantes prima fulgent testudine lecti
et Maurusiaci pondera rara citri ;
argentum atque aurum non simplex Delphica portat;
stant pueri dominos quos precer esse meos.*
[...]

[...] Incrustés d'écailles sans rivales, des lits y resplendissent, ainsi que de lourdes tables peu communes en bois de citronnier ; une table à trois pieds non dépourvue d'ornements

supporte de la vaisselle d'argent et d'or ; de jeunes esclaves se tiennent là debout, des esclaves que je souhaiterais pour maîtres.

Épigrammes, Livre XIV, XLI (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 224).

Lucerna polymyxos.

*Inlustrem cum tota meis conuiuia flammis
Totque geram myxos, una lucerna uocor.*

Lampe à plusieurs mèches.

Bien que j'éclaire de ma flamme la salle du festin tout entière et que je porte tant de mèches, on me dit une lampe.

Épigrammes, Livre XIV, XLII (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 224).

Cereus.

*Hic tibi nocturnos praestabit cereus ignis :
Subducta est puero namque lucerna tuo.*

Bougie.

Cette bougie mettra à ton service ses feux nocturnes, car on a dérobé sa lampe à ton petit esclave.

Épigrammes, Livre XIV, XLIII (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 224).

Candelabrum Corinthium.

*Nomina candelae nobis antiqua dederunt.
Non norat parcos uncta lucerna patres.*

Candélabre de Corinthe.

Je dois à la chandelle mon nom antique : la lampe à huile n'avait pas fait connaissance avec nos économes aïeux.

Épigrammes, Livre XIV, XLIV (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 224).

Candelabrum ligneum

*Esse uides lignum ; seruas nisi lumina, fiet
de candelabro magna lucerna tibi.*

Candélabre de bois.

Tu le vois, je suis en bois ; si tu ne prends garde à la flamme, à la place du candélabre, tu auras une grande lampe.

Épigrammes, Livre XIV, LXXXV (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 231).

Lectus pauoninus.

*Nomina dat spondae pictis pulcherrima pinnis
nunc Iunonis ausis, sed prius Argus erat.*

Lit en bois de citronnier veiné.

L'oiseau qu'embellissent magnifiquement ses ailes bariolées donne son nom à un lit ; à présent oiseau de Junon, auparavant c'était Argus.

Épigrammes, Livre XIV, LXXXVII (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 232).

Stibadia.

*Accipe lunata scriptum testudine sigma.
Octo capit ; ueniat quisquis amicus erit.*

Lit de repos circulaire.

Reçois un lit en fer-à-cheval, incrusté d'écailles en croissant de lune. Huit personnes y peuvent prendre place ; viennent tous mes amis !

Épigrammes, Livre XIV, LXXXIX (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 232).

Mensa citrea.

*Accipe felices, Atlantica munera, siluas :
Aurea qui dederit dona, minora dabit.*

Table en bois de citronnier [cédratier].

Reçois ce bois, pris à un arbre fruitier : c'est un don d'Atlas. Qui t'offrira de l'or en présent te donnera moins.

Épigrammes, Livre XIV, XC (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 232).

Mensa acerna.

*Non sum crispa quidem nec siluae filia Maurae,
sed norunt lautas et mea ligna dapes.*

Table d'érable.

À la vérité, je ne suis point veinée, ni fille d'une forêt de Maurétanie, mais mon bois lui aussi connaît les festins somptueux.

Ovide

Les Métamorphoses, Leucothoé et Clytie, IV, 254-255 (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1969, p. 104).

*Virgaque per glaebas senseim radicibus actis
Turea surrexit tumulumque cacumine rupit.*

À travers la glèbe, où elle a poussé peu à peu ses racines, lève une tige d'encens, dont la pointe brise le tombeau.

Les Métamorphoses, Philémon et Baucis, VIII, 655-656^a (ou 655^a-656) (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 82 ; traduction légèrement révisée).

*In medio torus est de mollibus uluis
Impositus lecto, sponda pedibusque salignis.*

Au milieu de la pièce il y avait un matelas d'ulves moelleuses, posé sur un lit de table dont le cadre et les pieds étaient en saule.

Les Métamorphoses, Les arbres qui marchent, X, 93 (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 125).

[...] et fraxinus utilis hastis [...]

On vit là le frêne propre à faire des javelots [...]

Les Métamorphoses, Myrrha, X, 501-502 (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 138).

*Est honor et lacrimis, stillataque robore myrrha
Nomen erile tenet nulloque tacebitur aevo.*

Ses larmes ont un grand prix ; la myrrhe, distillée par le bois, conserve le nom de celle qui la donne ; on parlera d'elle dans la suite des âges.

Les Métamorphoses, Le sommeil, XI, 610-612 (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 22).

*At medio torus est ebena sublimis in antro,
Plumeus, unicolor, pullo uelamine tectus
Quo cubat ipse deus membris languore solutis.*

Au milieu de l'antre s'élève un lit d'ébène, garni de coussins de plumes, tous de la même couleur et recouverts d'un voile sombre ; c'est là que le dieu lui-même [Sommeil] repose ses membres alanguis.

Les Métamorphoses, Combats des Lapithes et des Centaures, XII, 245-247 (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 39).

*Primus Ophionides Amycus penetralia donis
Haud timuit spoliare suis et primus ab aede
Lampadibus densum rapuit funale coruscis ; [...]*

Le premier, le fils d'Ophion, Amycus, ne craint pas de dépouiller le sanctuaire domestique des offrandes qui l'ornaient ; le premier, il saisit dans le palais un candélabre sur lequel se pressait une multitude de flambeaux resplendissants ; [...]

Les Métamorphoses, Combats des Lapithes et des Centaures, XII, 254-255 (texte établi et traduit par Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 39).

*Hunc pede conuulso mensae Pellaeus acernae
Strauit humi Pelates, [...]*

Pélates de Pella arrache le pied d'une table en bois d'érable ; [...]

Plaute

Les Ménechmes, Acte III, Scène III, 529-532 (texte établi et traduit par Alfred Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 45).

ANC. Sin, quid hoc sit spinter ?

ME. Nescio, nisi aureum.

*ANC. Hoc est quod olim clanculum ex armario
Te surrupuisse aiebas uxori tuae.*

La servante. – Tu ne sais pas ce que c'est que ce bracelet ?

Ménechme II. – Ma foi non, sauf qu'il est en or.

La servante. – C'est celui que tu as chipé jadis, secrètement, à ta femme dans son armoire : c'est toi-même qui nous l'as dit.

Épidique, Acte II, Scène III, 308-309 (texte établi et traduit par Alfred Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 138).

*Quin ex occluso atque obsignato [atque] armario
Decutio argenti tantum quantum mihi lubet.*

Il peut tenir son coffre bien fermé, bien scellé, j'en tire toujours autant d'argent qu'il me plaît.

Le Brutal, Acte I, Scène I, 51-56 (texte établi et traduit par Alfred Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 101).

*Priusquam unum dederis, centum quae poscat parat :
Aut periit aurum aut conscissa pallula est
Aut empta ancilla aut aliquod uasum argenteum
Aut vasum ahenum 'aliquod aut lectus laptiles'
Aut armariola Graeca aut ... aliquid semper <est>,
Quod 'petra' debeatque amans scorto suo.*

Vous n'avez pas encore fait un cadeau, qu'elle a cent demandes nouvelles à vous faire : c'est un bijou perdu, c'est une mantille déchirée, c'est l'achat d'une servante, ou d'un vase d'argent, ou d'un vase de bronze, ou d'un lit [texte corrompu] ou des armoires grecques ou encore [texte corrompu] bref il y a toujours quelque chose dont l'amant est redevable à sa belle.

Pétrone

Satyricon, 29 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 44-45 ; traduction personnelle).

*Praeterea grande armarium in angulo vidi, in cuius aedicula erant Lares argentei positi
Venerisque signum marmoreum et pyxis aurea non pusilla, in quo barbam ipsius
conditam esse dicebant.*

Je vis aussi dans un coin [de l'*atrium*] une énorme armoire dans laquelle se trouvait un édicule où étaient disposés des Lares d'argent ainsi qu'une statue en marbre de Vénus et un coffret en or pas tout petit, où, disait-on, était enfermée la barbe du maître de maison [Trimalcion].

Satyricon, 30 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 44-45 ; traduction personnelle).

Sub eodem titulo et lucerna bilychnis de camera pendebat [...]

Au-dessous de cette inscription, une lampe à deux becs pendait du plafond voûté.

Satyricon, 34 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 50-51 ; traduction personnelle).

Laudatus propter elegantias dominus: 'Aequum inquit, Mars amat. Itaque iussi suam cuique mensam assignari. Obiter et putidissimi serui minorem nobis aestum frequentia sua facient'.

Nous avons complimenté notre hôte pour ces raffinements : « Mars aime l'égalité, nous dit Trimalcion. Aussi ai-je fait assigner à chacun sa table. En même temps, ces puants d'esclaves nous donneront moins chaud en nous entourant moins.

Satyricon, 50 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 88-89 ; traduction personnelle).

Quam cum Agamemnon propius consideraret, ait Trimalchio : "Solus sum qui vera Corinthea habeam". Expectabam, ut pro reliqua insolentia diceret sibi vasa Corintho affferri. Sed ille melius : "Et forsitan" inquit "quaeris, quare solus Corinthea vera possideam : quia scilicet aearius, a quo emo, Corinthus vocatur. Quid est autem Corintheum, nisi quis Corinthum habeat ? Et ne me putetis nesapium esse, valde bene scio, unde primum Corinthea nata sint. Cum Ilium captum est, Hannibal, homo vafer et magnus stelio, omnes statuas aeneas et aureas et argenteas in unum rogam congessit et eas incendit ; factae sunt in unum aera miscellanea. Ita ex hac massa fabri sustulerunt et fecerunt catilla et paropsides et statuncula. Sic Corinthea nata sunt, ex omnibus in unum, nec hoc nec illud. Ignoscetis mihi quod dixero : ego malo mihi vitrea, certe non olunt. [...]"

Agamemnon a commencé à regarder la coupe de plus près, et Trimalcion a dit : « Je suis le seul à avoir une authentique coupe de Corinthe. » Je pensais qu'il déclarerait avec son effronterie habituelle qu'il avait des coupes directement importées de Corinthe. Mais il fit mieux : « peut-être allez vous vous demander, » dit-il, « comment j'en viens à être seul à posséder d'authentiques ustentiles en bronze de Corinthe : la raison évidente est que le nom du marchand à qui je les achète se nomme Corinthe. Mais qu'est-ce que le vrai Corinthien, sinon l'homme qui a Corinthe dans son dos ? N' imaginez pas que je sois un ignorant. Je sais parfaitement comment la coupe corinthienne a été introduite pour la première fois dans le monde. Après la prise d'Ilium, Hannibal, un homme rusé et un grand escroc, rassembla toutes les statues de bronze, d'or et d'argent en un seul tas auquel il mit le feu ; ils ont tous fondu en un alliage. Les ouvriers ont pris des morceaux de cette masse et ont fait des plats, des bassins et des statuets. C'est ainsi que naquit le bronze de Corinthe, alliage des trois métaux, sans être ni l'un ni l'autre. Vous me pardonnerez si je dis que personnellement je préfère le verre ; le verre au moins ne sent pas [...]

Satyricon, 64 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 118-119 ; traduction personnelle).

Et sane iam lucernae mihi plures videbantur ardere totumque triclinium esse mutatum [...]

À cette heure-là, pour dire vrai, le nombre de lampes se multipliaient sous mes yeux et toute la salle à manger se changeait.

Satyricon, 68 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 128-129 ; traduction personnelle).

Interposito deinde spatio cum secundas mensas Trimalchio iussisset afferri, sustulerunt servi omnes mensas [...]

Après un moment, Trimalcion ayant ordonné d'apporter le dessert, les esclaves emportèrent toutes les tables et en apportèrent d'autres.

Satyricon, 75 (texte établi et traduit en anglais par Michael Heseltine, William Heinemann LTD, Londres, 1961, p. 150-151 ; traduction personnelle).

Tam magnus ex Asia veni, quam hic candelabrus est. Ad summam, quotidie me solebam adillum metiri, et ut celerius rostrum barbatum haberem, labra de lucerna ungebam.

Quand je suis venu d'Asie, j'étais à peu près aussi grand que ce candélabre. En fait, je me mesurais tous les jours et oignais mes lèvres de l'huile de la lampe pour faire pousser plus vite ma barbe.

Satyricon, 88 (texte établi et traduit par Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 272-273 (MMD 779, SQ 605)).

Et Myron, qui paene hominum animas ferarumque aere comprehenderat, non invenit heredem.

Même Myron, qui avait presque réussi à enfermer dans le bronze l'âme des hommes et des animaux, ne trouva pas d'héritier.

Pline l'Ancien

Histoire naturelle, Livre IX, 12 (14) (texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis, Les Belles Lettres, Paris, 1955, p. 50).

Testudinum putamina secare in laminas lectosque et repositoria his uestire Carvilius Pollio instituit, prodigi et sagacis ad luxuriae instrumenta ingenii.

Le découpage en lames des écailles de tortues pour en revêtir les lits et les plateaux fut une innovation de Carvilius Pollion, dont la prodigalité et l'ingéniosité s'appliquèrent aux meubles de luxe.

Histoire naturelle, Livre IX, 40 (139) (texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis, Les Belles Lettres, Paris, 1955, p. 81-82 ; traduction légèrement révisée).

Sed alia e fine nitia, iuvatque ludere inpendio et lusus geminare miscendo iterumque et ipsa adulterare adulteria naturae, sicut testudines tinguere, argentum auro confundere, ut electra fiant, addere his aera, ut Corinthia.

Mais où finit un raffinement, un autre commence ; on se fait un jeu de dépenser, de compliquer le jeu par des combinaisons, et de falsifier encore ce qui déjà falsifiait la

nature, par exemple de teindre l'écaïlle, d'allier l'argent à l'or pour faire l'électrum, d'y ajouter le cuivre, pour obtenir le bronze de Corinthe.

Histoire naturelle, Livre XIII, 29-30 (91-99) (texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1956, p. 47-50).

Atlans mons peculiari proditur silua, de qua diximus. Confines ei Mauri, quibus plurima arbor citri et mensarum insania, quas feminae uiris contra margaritas regerunt. [...]

Qua in re non omittendum uidetur Tiberio principi mensam quattuor pedes sexante et sicilico excedentem, tota uero crassitudine sescunciali, operimento lamnae uestitam fuisse, cum tam opima Nomio liberto eius esset.

[...] Ancorarius mons uocatur citerioris Mauretaniae, qui laudatissimum dedit citrum, iam exhaustus.

Mensis praecipua dos in uenam crispis uel in uertices paruos. Illud oblongo euenit discursu ideoque tigrinum appellatur, hoc intorto et ideo tales pantherinae uocantur. Sunt et undatim crispae, maiore gratia si pauonum caudae oculos imitentur. Magna, uerum post has, gratia extra praedictas crispis densa ueluti grani congerie, quas ob id a similitudine apiatas uocant. Summa uero omnium in colore : hic maxime mulsi placet, uinis suis refulgens. Post haec amplitudo est : iam toti caudices iuuant, pluresque in una. Mensae uitia : lignum (ita uocatur materiae surda et indigesta simplicitas aut platani foliorum modo digesta), item ilignae uenae similitudo uel coloris et, quibus maxime obnoxias fecere aestus uentique, rimae aut capillamenta rimas imitata ; postea murena nigro transcurrens limite, uariisque corticum punctis adprehensus papauerum modo et in totum atro propior colos, maculaeue discolores.

[...] Nutriuntur optime splendescuntque manus siccae fricatu a balineis maxime, nec uinis laeduntur ut is genitae.

L'Atlas est renommé pour sa forêt d'arbres particuliers dont j'ai aussi fait mention. A cette chaîne confine la Maurétanie, où abondent les citres, et d'où vient cette folie des tables de citre [thuya] que les femmes rétorquent aux hommes quand ils leur reprochent leurs perles. [...]

A ce sujet je ne dois pas omettre de mentionner que la table de l'empereur Tibère, large de quatre pieds deux pouces et demi, était revêtue d'un placage fait d'une lame de citre, alors que son affranchis Nomius en possédait une si riche.

[...] C'est le mont Ancorarius, dans la Maurétanie intérieure, qui produisait le citre le plus estimé ; il est déjà épuisé.

La principale qualité des tables de citre, c'est d'avoir des veines en forme de cheveux crépus ou de petits chignons. Dans un premier cas, les veines courent en long et ces tables sont dites tigrées, dans le second, elles tournent sur elles-mêmes ; aussi qualifie-t-on ces tables de panthérines. Il en est aussi à madrures ondulées et frisées, dont les plus prisées sont celles qui imitent les ocelles des queues de paon. On tient en grande faveur – mais après ces dernières – et aussi celles qui sont nommés plus haut – les tables dont les madrures, serrées et granuleuses, sont dites, par comparaison avec le persil, persillées. Chez toutes ces sortes, la qualité essentielle est dans la teinte ; la préférée est celle du vin miellé, où se reflètent les vins dont elles s'abreuvent. La taille vient ensuite :

et ce qu'on aime ce sont les tables faites dans un tronc entier et celles de plusieurs tronçons soudés en une seule table.

Défauts d'un table : le bois – on appelle ainsi l'uniformité terne et sans dessin de la planche, ou des madrures disposées en forme de feuilles de platane – ; des veines du genre de l'yeuse [chêne vert] et de sa couleur ; des fentes ou des rayures ressemblant à des fentes, défauts auxquels la chaleur et le vent surtout exposent ces bois ; une bande noire transversale, dite murène ; une couleur ponctuée des taches diverses des écorces, à la façon des têtes de pavots, et dans l'ensemble voisine du noir ; ou encore des bigarrures discolores.

[...] Le meilleur moyen d'entretenir ces tables et de les faire briller est de les frotter avec des mains bien sèches, surtout après le bain. Le vin ne les tache pas puisqu'elles sont faites pour lui.

Histoire naturelle, Livre XV, 8 (33-34) (texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1960, p. 31).

Super omnia uero celebravit amurcam laudibus Cato. [...] uestiaria etiam contra teredines ac noxia animalium amurca aspergi, [...] lora etiam et coria omnia et calceamina axesque decocta ungui atque aeramenta contra aeruginem colorisque gratia elegantioris [...]

Mais par-dessus tout Caton a vanté l'amurque. [...] et aussi les armoires contre les vers de bois et les animaux nuisibles, [...] qu'on oigne aussi d'amurque bouillie les courroies et tous les cuirs, les chaussures, les essieux, les cuivres pour les protéger du vert-de-gris et raviver leur couleur [...]

Histoire naturelle, Livre XVI, 26 (15) (texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1962, p. 42).

Acer eiusdem fere amplitudinis, operum elegantia ac subtilitate citro secundum. Plura eius genera : album, quod praecipui candoris, uocatur Gallicum, in transpadana Italia transque Alpes nascens ; alterum genus crispo macularum discursu, qui, cum excellentior fuit, a similitudine caudae pauonum nomen accepit, in Histria Raetiaque praecipuum ; e uiliore genere crassiuenium uocatur.

L'érable, à peu près de même grosseur, vient immédiatement après le thuya pour l'élégance et la finesse comme bois de travail. Il présente plusieurs espèces : l'érable blanc, d'une blancheur éclatante, originaire d'Italie transpadane et d'au-delà des Alpes, dit érable gaulois ; une seconde espèce, parsemée de taches ondées, qui, dans sa plus belle qualité, a été nommée d'après sa ressemblance avec la queue du paon ; la meilleure qualité vient en Istrie et en Rhétie ; une espèce de qualité inférieure se nomme *crassivénium*.

Histoire naturelle, Livre XVI, 27 (16) (texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1962, p. 42-43).

Pulcherrimum uero est bruscum multoque excellentius etiamnum molluscum. Tuber utrumque arboris eius, bruscum intortius crispum, molluscum simplicius sparsum et, si magnitudinem mensarum caperet, haud dubie praeferretur citro ; nunc intra pugillares

lectorumque +solicios+ aut lamnas raro usu spectatur. E brusco fiunt et mensae nigrescentes.

Le *bruscum* est très beau et le *molluscum* encore bien supérieur. Ce sont deux tubérosités de l'érable. Le *bruscum* a des ondulations plus tourmentées, le *molluscum* des taches éparses plus simples, et, s'il était à la dimension des tables, on le préférerait indubitablement au thuya ; mais on le voit rarement employé pour les tablettes, les ... de lits et le placage. On fait aussi avec le *bruscum* des tables noirâtres.

Histoire naturelle, Livre XVI, 84 (43) (texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1962, p. 93-94).

Placuit deinde materiem et in mari quaeri. Testudo in hoc secta, nuperque portentosis ingeniis principatu Neronis inuentum ut pigmentis perderet se plurisque ueniret imitata lignum. Sic lectis pretia quaeruntur, sic terebinthum uinci iuuat, sic citrum pretiosius fieri, sic acer decipi. Modo luxuria non fuerat contenta ligno ; iam lignum enim e testudine facit.

On trouva bon ensuite d'aller chercher des matériaux jusque dans la mer. A cet effet, on a fendu l'écaille de tortue et naguère, sous le règne de Néron, l'invention d'esprits monstrueux l'a dénaturée par des teintures et l'a fait vendre plus cher en lui donnant l'aspect du bois. C'est ainsi qu'on donne du prix aux lits, c'est ainsi qu'on se plaît à éclipser le térébinthe, à créer un thuya plus précieux, à imiter l'érable. Naguère le luxe n'était pas satisfait du bois, et voici qu'il transforme en bois l'écaille de tortue.

Histoire naturelle, Livre XXI, 18 (7) (texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1969, p. 39).

Quaedam non nisi defracta aut ex adritu olent, alia non nisi detracto cortice, quaedam uero non nisi usta, sicut tura murraeque.

Certaines n'ont d'odeur que concassées ou froissées ; d'autres, que dépouillées de leur écorce, d'autres que brûlées, comme l'encens et la myrrhe.

Histoire naturelle, Livre XXIV, 85 (135) (texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 72).

Radix eius inponitur carbonibus cupressi atque is nidor per infundibulum bibitur inueteratae tussi.

On place sa racine sur des charbons de cyprès et on inhale sa fumée par un entonnoir pour les vieilles toux.

Histoire naturelle, Livre XXVIII, 40 (146) (texte établi, traduit et commenté par Alfred Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1962, p. 71).

Taurino praecipua potentia, etiam in aere peluibusque aureo colore obducendis.

Le plus puissant est le fiel de taureau, au point qu'on l'utilise pour dorer les statues et les vases de bronze.

Histoire naturelle, Livre XXXI, 39 (73-76) (texte établi, traduit et commenté par Guy Serbat, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 57).

Sal omni saut fit aut gignitur, utrumque pluribus modis, sed causa gemina, coacto umore uel siccato. [...] Ferunt quidem et calidi fontes sicut Pagasaei.

Tout sel est soit artificiel, soit natif : l'un et l'autre se forment de plusieurs manières mais sont dus à deux causes : condensation ou dessiccation de l'eau. [...] En contiennent aussi des sources chaudes, comme celle de Pagasae.

Histoire naturelle, Livre XXXI, 45 (98) (texte établi, traduit et commenté par Guy Serbat, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 67).

Salis natura per se ignea est et inimica ignibus, fugiens eos, omnia erodens [...]

Le sel a une nature en elle-même ignée et en même temps ennemie du feu qu'il fuit ; il corrode toute chose [...]

Histoire naturelle, Livre XXXI, 46 (110) (texte établi, traduit et commenté par Guy Serbat, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 72).

[...] ad aliqua tamen sordidum, tanquam ad inficiendas purpuras tincturasque omnis.

[...] cependant le nitre impur convient pour quelques usages, comme pour colorer en pourpre et pour toutes sortes de teintures.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 14 (49) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 67).

Pudet intuentem nomina ista, quae subinde noua Graeco sermone excogitantur inperso argenteis uasis auro et incluso, quibus deliciis pluris ueneunt inaurata quam aurea [...]

On a honte quand on voit ces noms nouveaux, tirés du grec, qu'on invente à tout momnet pour des vases d'argent plaqués ou incrustés d'or – car ces raffinements font vendre la vaisselle dorée plus cher que la vaisselle en or [...]

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 19 (58-62) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 71-72).

Praecipuam gratiam huic materiae fuisse arbitror non colore, qui clarior in argento est magisque diei similis, ide militaribus signis familiarior, quoniam longius fulget, [...] Nec pondere aut facilitate materiae praelatum est ceteris metallis, [...] Nec aliud laxius dilatatur aut numerosius diuiditur, utpote cuius unciae in septingenas quinquagenas pluresque bratteas quaternum utroque digitorum spargantur. [...] Cum cetera in metallis reperta igni perficiantur, hoc statim aurum est consummatamque materiam suam protinus habet, cum ita inuenitur. [...] Super cetera non robigo ulla, non aerugo, non aliud ex ipso, quod consumat bonitatem minuatue pondus.

Je pense que la faveur dont a joui ce matériau [l'or] n'est pas due principalement à sa couleur, car celle de l'argent est plus claire et ressemble plus à la lumière du jour ; aussi l'argent est-il plus habituel dans les enseignes militaires, parce que son éclat porte au loin. [...] Ce n'est pas non plus en raison de sa densité ou de sa malléabilité que l'or a été préféré aux autres métaux, [...] Et aucun autre corps n'est plus extensible en largeur que l'or ni ne se laisse réduire en un plus grand nombre de parties, puisqu'une once se divise en sept cent cinquante feuilles ou plus, qui mesurent quatre doigts dans les deux sens. [...] et tandis que les autres métaux, qu'on trouve dans les mines, ont besoin de feu pour leur élaboration, l'or est immédiatement de l'or et possède aussitôt la perfection

de sa matière, du moment qu'on le trouve sous cette forme. [...]De plus, aucune rouille, aucun vert-de-gris, aucune altération n'en détruisent la qualité ni n'en diminuent le poids.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 20 (64-65) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 73).

Aes inaurari argento uiuo aut certe hydrargyro legitimum erat, de quis dicemus illorum naturam reddentes. Excogitata fraus est, namque aes cruciatur in primis accensumque restinguitur sale, aceto, alumine, postea exharenatur, an satis recoctum sit, splendore deprehendente, iterumque exhalatur igni, ut possit edomitum mixtis pumice, alumine, argento uiuo inductas accipere bratteas. Alumen et in purgando uim habet qualem esse diximus plumbo.

Pour dorer le cuivre, il fallait en principe employer du vif-argent (mercure) ou du moins de l'hydrargyre (mercure), dont nous parlerons en décrivant leur nature. Mais on a inventé un procédé trompeur : d'abord on attaque le cuivre en le faisant rougir au feu, puis on l'éteint avec du sel, du vinaigre et de l'alun, ensuite on le décape – et c'est son brillant qui indique s'il est suffisamment recuit – ; puis on l'expose une seconde fois au souffle du feu, et on le polit avec un mélange de pierre ponce et d'alun, pour qu'il puisse recevoir les feuilles d'or qu'on y applique au moyen de vif-argent. L'alun possède aussi la propriété de purifier le métal, comparable à celle que nous avons mentionné pour le plomb.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 32 (100) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 88).

Ergo et cum aera inaurentur, sublitum bratteis pertinacissime retinet, uerum pallore detegit simplices aut praetenues bratteas. Quapropter id furtum quaerentes oui liquore candido usum eum adulterauere, mox et hydrargyro, de quo dicemus suo loco.

Et donc, quand on dore des objets en bronze, on y applique une couche de mercure qui fixe les feuilles d'or de façon très efficace ; mais lorsque les feuilles sont simples ou trop minces, la couleur pâle du mercure dénonce la fraude. C'est pourquoi ceux qui ont ainsi cherché à voler ont frauduleusement remplacé l'usage du mercure par celui du blanc d'œuf liquide, puis par celui de l'hydrargyre, dont nous parlerons en son lieu.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 31 (98) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 87).

Aurum argentumque quo mollius, eo pulchrius.

Plus l'or et l'argent sont mous, plus ils sont beaux.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 46 (131) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 100-101).

Tinguit Aegyptus argentum, ut in uasis Anubim suum spectet, pingitque, non caelat, argentum. Vnde transit materia et ad triumphales statuas ; mirumque, crescit pretium fulgoris excaecati. Id autem fit hoc modo : miscentur argento tertiae aeris Cyprii tenuissimi, quod coronarium uocant, et sulphuris uiui quantum argenti ; conflantur ita in fictili circumlito argilla ; modus coquendi, donec se ipsa opercula aperiant. Nigrescit et oui indurati luteo, ut tamen aceto et creta deteratur.

Les Égyptiens colorent l'argent pour contempler sur les vases leur dieu Anubis : ils peignent l'argent au lieu de la ciseler. De là l'emploi de ce métal est passé même aux statues triomphales ; et, chose étonnante, l'argent voit augmenter son prix quand son éclat est terni. Ce résultat s'obtient de la manière suivante : on mélange à l'argent un tiers de cuivre de Chypre appelé « coronaire » en copeaux très fins, et autant de soufre vif que d'argent ; on fait fondre le tout dans un récipient de terre luté avec de l'argile ; la cuisson doit continuer jusqu'à ce que le couvercle s'ouvre de lui-même. L'argent noircit aussi avec du jaune d'œuf dur, mais la teinte s'enlève en frottant avec du vinaigre et de la craie.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 51 (144) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 106).

Lectos uero iam pridem mulierum totos operiri argento, quaedam et triclinia. Quibus argentum addidisse primus traditur Carvilius Pollio eques Romanus, non ut operiret aut Deliacae speciem faceret, sed Punicana; eadem et aureos fecit, nec multa post argentei Deliacos imitati sunt. Quae omnia expiauit bellum civile Sullanum.

Quant aux lits des femmes, il y a longtemps qu'ils sont entièrement plaqués d'argent, tout comme certains lits de table. D'après la tradition, c'est Carvilius Pollion, un chevalier romain, qui fut le premier à mettre des ornements en argent à ces lits, mais sans les en plaquer, et en leur donnant non pas le style de Délos mais celui de Carthage. Il en fit aussi dans ce style qui étaient garnis d'or, et peu après les lits à garniture d'argent imitèrent ceux de Délos. La guerre civile de Sylla a fait expier tout cela.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 52 (146) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 107 ; traduction légèrement révisée).

Cornelius Nepos tradit ante Sullae uictoriam duo tantum triclinia Romae fuisse argentea, repositoriis argentum addi sua memoria coeptum. Fenestella, qui obiit nouissimo Tiberii Caesaris principatu, ait et testudinea tum in usum uenisse, ante se autem paulo lignea, rotunda, solida nec multo maiora quam mensas fuisse, se quidem puero quadrata et compacta aut acere operta aut citro coepisse, mox additum argentum in angulos lineasque per commissuras, tympana uero se iuuenem appellata, tum a stateris et lances, quas antiqui magides uocauerant.

Selon Cornélius Népos, il n'y avait à Rome, avant la victoire de Sylla, que deux lits de table en argent ; de son temps, ajoute-t-il, l'argent commença à être employé pour des plateaux de table. Fénestella, qui mourut à la fin du principat de l'Empereur Tibère, nous dit qu'à ce moment-là se répandit aussi l'usage des lits garnis d'écaille de tortue : peu avant sa naissance, ils <les pieds> étaient en bois, arrondis, massifs et à peine plus grands que des tables ; dans son enfance ils commencèrent à être bien proportionnés et assemblés, et les lits étaient recouverts d'érable ou de thuya ; puis on y mit des ornements d'argent aux angles et des baguettes de ce métal le long des jointures ; enfin, quand il était jeune homme, on les appela « lits à tambour », en même temps que les plateaux, que les Anciens appelaient *magides*, reçurent le nom de *lances* emprunté aux plateaux de la balance.

Histoire naturelle, Livre XXXIII, 53 (148-150) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p. 108-109).

Asia primum deuicta luxuriam misit in Italiam, siquidem L. Scipio in triumpho transtulit argenti caelati pondo MCCCC et uasorum aureorum pondo MD anno conditae urbis DLXV. At eadem Asia donata multo etiam grauius adflixit mores, inutiliorque uictoria illa hereditas Attalo rege mortuo fuit. Tum enim haec emendi Romae in auctionibus regiis uerecundia exempta est urbis anno DCXXII, mediis LVII annis erudita ciuitate amare etiam, non solum admirari, opulentiam externam, inmenso et Achaicae uictoriae momento ad inpellendos mores, quae et ipsa in hoc interuallo anno urbis DCVIII parta signa et tabulas pictas inuexit, ne quid deesset ; pariterque luxuria nata est et Carthago sublata, ita congruentibus fatis, ut et liberet amplecti uitia et liceret. Petiere et dignationem hinc aliqui ueterum.

Nos premières victoires sur l'Asie introduisirent le luxe en Italie, puisque L. Scipion fit porter dans son triomphe 1400 livres d'argenterie ciselée et 1500 livres de vaisselle d'or, l'an 565 de la fondation de la Ville. Mais la donation qui nous fut faite de cette même Asie porta aux mœurs un coup encore bien plus rude, et l'héritage que nous reçûmes à la mort d'Attale nous fit plus de mal que la victoire de jadis. Car dès lors il n'y eut plus, à Rome, de honte à se porter acquéreur aux ventes des biens royaux ; c'était l'an 622 de la Ville, et dans l'intervalle de 57 ans nos concitoyens avaient appris non seulement à admirer, mais aussi à aimer l'opulence étrangère. La victoire sur l'Achaïe, elle aussi, fut d'un poids considérable dans cet ébranlement des mœurs ; remportée précisément dans cet intervalle de temps, l'an 608 de la Ville, elle nous amena les statues et les tableaux, pour que rien ne nous fût épargné ; et la naissance du luxe alla de pair avec la destruction de Carthage, par une coïncidence du destin qui nous donna en même temps le plaisir et le loisir d'accueillir les vices. Chez les Anciens, quelques-uns cherchèrent même à en tirer de la considération.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 1 (1) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 108).

Proxime dicantur aeris metalla, cui et in usu proximum est pretium, immo uero ante argentum ac paene etiam ante aurum Corinthio [...]

Aussitôt après <l'or et l'argent>, nous traiterons des mines de cuivre, métal que son utilité classe immédiatement après ces métaux pour la valeur, ou plutôt qui vient avant l'argent, et presque même avant l'or, du moins pour le bronze de Corinthe.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 2 (2) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 109).

Fit et ex alio lapide, quem chalcitim appellant, in Cypro, ubi prima aeris inuentio ; mox uilitas praecipua, reperto in aliis terris praestantiore maximeque aurichalco, quod praecipuam bonitatem admirationemque diu optinuit nec reperitur longo iam tempore, effeta tellure.

On extrait aussi du cuivre d'un autre minerai appelé *chalcitis*, dans l'île de Chypre, où l'on découvrit le cuivre ; mais il ne tarda à être complètement déprécié, lorsqu'on eut trouvé, dans d'autres pays, des minerais de qualité supérieure, et en particulier l'*orichalque*, qui fut longtemps le meilleur et le plus recherché mais qu'on ne trouve plus depuis bien des années, la terre étant lasse d'enfanter.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 3 (5-8) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 109-111).

Reliqua genera cura constant, quae suis locis reddentur, summa claritate ante omnia indicata. Quondam aes confusum auro argentoque miscebatur et tamen ars pretiosior erat ; nunc incertum est peior haec sit an materia, mirumque, cum ad infinitum operum pretia creuerint, auctoritas artis extincta est. Quaestus enim causa, ut omnia, exerceri coepta est quae gloriae solebat — ideo autem etiam deorum adscripta operi, cum proceres gentium claritatem et hac uia quaererent — adeoque exoleuit fundendi aeris pretiosi ratio, ut iam diu ne fortuna quidem in ea re ius artis habeat.

Ex illa autem antiqua gloria Corinthium maxime laudatur. Hoc casus miscuit Corintho, cum caperetur, incensa, mireque circa id multorum adfectatio furit, quippe cum tradatur non alia de causa Verrem, quem M. Cicero damnauerat, proscriptum cum eo ab Antonio, quam quoniam Corinthiis cessurum se ei negauisset. At mihi maior pars eorum simulare eam scientiam uidetur ad segregandos sese a ceteris magis quam intellegere aliquid ibi subtilius ; et hoc paucis docebo. Corinthus capta est olympiadis CLVIII anno tertio, nostrae urbis DCVIII, cum ante haec saecula fictores nobiles esse desissent, quorum isti omnia signa hodie Corinthia appellant. Quapropter ad coarguendos eos ponemus artificum aetates ; nam urbis nostrae annos ex supra dicta comparatione olympiadum colligere facile erit. Sunt ergo uasa tantum Corinthia, quae isti elegantiores modo ad esculenta transferunt, modo in lucernas aut trulleos, nullo munditiarum dispectu.

Eius tria genera : candidum argento nitore quam proxime accedens, in quo illa mixtura praeualuit ; alterum, in quo auri fulua natura ; tertium in quo aequalis omnium temperies fuit. Praeter haec est cuius ratio non potest reddi, quamquam hominis manu, sed ad fortuna temperatur in simulacris signisque illud suo colore pretiosum ad iocineris imaginem uergens, quod ideo hepatizon appellant, procul a Corinthio, longe tamen ante Aegineticum atque Deliacum, quae diu optinere principatum.

Les autres sont artificielles ; nous en traiterons en leur lieu et place, mais nous citerons tout d'abord la plus illustre. Autrefois le cuivre était uni et allié à l'or et à l'argent, cependant l'art avait encore plus de prix que la matière ; aujourd'hui on peut se demander si c'est l'art ou la matière qui a le moins de valeur ; et, par un paradoxe étrange, alors que le prix des œuvres d'art s'est infiniment accru, la dignité de l'art lui-même a disparu. En effet c'est pour l'amour du gain – en cela comme en toute chose – qu'on s'est mis à exercer un art pratiqué jadis pour l'amour de la gloire, un art que pour cette raison on comptait même parmi les occupations des dieux, en un temps où les chefs d'État ne dédaignaient pas de chercher aussi la célébrité par cette voie. Aujourd'hui le procédé de fonte du bronze précieux s'est si bien perdu que le hasard lui-même est depuis longtemps incapable de se substituer en ce domaine à l'art défaillant.

Parmi ces fameux bronzes antiques, c'est celui de Corinthe qui est le plus apprécié. Le hasard en fit l'alliage dans l'incendie qui suivit la prise de Corinthe. Il suscite un incroyable engouement : en effet, le seul motif, dit-on, qui fit proscrire Verrès par Antoine, avec Cicéron, qui l'avait fait condamner, a été son refus de céder au triumvir ses bronzes de Corinthe. Pour moi je crois que la plupart de ces amateurs n'affectent de se connaître en bronze que pour se distinguer de la foule, et qu'au fond ils ne s'y

entendent pas mieux qu'elle : c'est ce que je vais prouver brièvement. Corinthe fut prise la troisième année de la cent cinquante-huitième Olympiade, l'an 608 de Rome [146 avant notre ère], à une date où, depuis des siècles, avaient cessé de vivre ces artistes célèbres dont aujourd'hui nos amateurs qualifient toutes les œuvres de « bronzes Corinthiens ». Aussi pour les confondre, fixerons-nous la chronologie des artistes ; il sera facile de déduire les années de l'ère romaine en utilisant la correspondance avec les Olympiades que j'ai indiquée ci-dessus. Les seuls vases Corinthiens authentiques sont donc ceux que nos délicats utilisent tantôt comme plats, tantôt comme lampes ou comme cuvettes, sans se soucier de leur valeur artistique.

Il y a trois sortes de bronze de Corinthe : le blanc, rappelant tout à fait l'éclat de l'argent, qui domine dans cet alliage ; le second, où domine la couleur fauve de l'or ; le troisième, où l'alliage des trois métaux se fait par parties égales. En outre, il existe une autre variété dont on ne peut donner la composition, bien qu'elle sorte de la main de l'homme : dans les statues des dieux et des hommes, c'est le hasard qui fait l'alliage de cette fameuse sorte de bronze, précieuse par sa teinte particulière tirant sur la couleur du foie, d'où son nom d'*hépatizon* ; bien inférieur au bronze de Corinthe, il surclasse cependant celui d'Égine et celui de Délos, qui ont longtemps gardé le premier rang.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 4 (9) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 111 ; traduction légèrement révisée).

Antiquissima aeris gloria Deliaci fuit, mercatus in Delo celebrante toto orbe et ideo cura officinis. Tricliniorum pedibus fulcrisque ibi prima aeris nobilitas, peruenit deinde et ad deum simulacra effigiemque hominum et aliorum animalium.

Le bronze le plus anciennement célèbre fut celui de Délos ; comme le monde entier fréquentait le marché de cette île, on y travaillait avec zèle dans les ateliers. Les pieds et les accoudoirs des lits de table qu'on y fabriquait donnèrent au bronze sa première célébrité ; puis on en étendit l'usage aux statues des dieux et aux représentations des hommes et des autres êtres vivants.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 5 (10) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 111).

Proxima laus Aeginetico fuit, insula et ipsa aere, nec quod ibi gigneretur, sed officinarum temperatura, nobilitata.

Le bronze d'Égine fut ensuite le plus renommé ; cette île, bien que dépourvue de mines de cuivre, devait elle aussi sa célébrité au bronze, à cause des alliages préparés dans ses ateliers.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 6 (11-12) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 111 ; traduction légèrement révisée).

Priuatim Aegina candelabrorum superficiem dumtaxat elaborauit, sicut Tarentum scapos. In iis ergo iuncta commendatio officinarum est. Nec pudet tricunorum militarium salariis emere, cum ipsum nomen a candelarum lumine inpositum appareat. [...] praediues numinum uice illud candelabrum coluit et hanc Corinthiis fabulam adiecit [...]. Sed cum esse nulla Conrinthia candelabra constet, nomen id praecipue in

his celebrator, quoniam Mummi uictoria Corinthum quidem diruit, sed e compluribus Achaiae oppidis simul aera dispersity.

Égine était spécialisée dans le travail de la partie supérieure de candélabres [applique de couronnement et plateau supérieur], de même que Tarente dans celui des fûts. Ainsi dans leur fabrication s'unissait le renom de deux ateliers. On n'a pas honte de payer de la solde d'un tribun militaire un objet dont le nom lui-même vient évidemment de l'éclairage à la chandelle. [...] Devenu immensément riche, Clésippus vénéra ce candélabre à l'égal d'une divinité, et ajouta cette anecdote à celles qui courent sur les bronzes de Corinthe. [...] Du reste, bien qu'il soit certain qu'il n'existe pas de candélabres « Corinthiens », cette qualification est particulièrement répandue pour les candélabres, à cause de la victoire de Mummius qui détruisit Corinthe ; mais on oublie qu'il dispersa en même temps les bronzes provenant de nombreuses villes grecques.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 7 (13) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 112).

Prisci limina etiam ac ualuas in templis ex aere factitauer. [...] Syracusana sunt in Pantheo capita columnarum a M. Agrippa posita. Quin etiam priuata opulentia eo modo usurpata est.

Les anciens faisaient souvent en bronze jusqu'aux seuils et aux portes des temples. [...] c'est en bronze de Syracuse que sont les chapiteaux placés par M. Agrippa sur les colonnes du Panthéon. Bien plus, l'opulence des particuliers s'est approprié ce genre de luxe.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 8 (14) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 113 ; traduction légèrement révisée).

Nam triclinia aerata abacosque et monopodia Cn. Manlium Asia deuicta primum inuexisse triumpho suo, quem duxit anno urbis DLXVII, L. Piso auctor est, Antias quidem heredes L. Crassi oratoris multa etiam triclinia aerata uendidisse. ex aere factitauer et cortinas tripodum, nomine et Delphicas, quoniam donis maxime Apollini Delphico dicabantur. placuere et lychnuchi pensiles in delubris aut arborum mala ferentium modo lucentes, quale est in templo Apollinis Palatini quod Alexander Magnus Thebarum expugnatione captum in Cyme dicauerat eidem deo.

Quant aux lits de table, aux buffets et aux tables à un pied garnis de bronze, ce fut Cn. Manlius, à en croire L. Pison, qui, après sa conquête de l'Asie, les introduisit à Rome, lors de son triomphe qu'il célébra l'an 567 de Rome. Antias, de son côté, dit que les héritiers de l'orateur L. Crassus mirent en vente un grand nombre de ces lits de table à garnitures de bronze. On fabriquait aussi en bronze des cuves de trépied, appelées *Delphiques* parce qu'elles servaient surtout d'offrandes consacrées à l'Apollon de Delphes. On aimait aussi dans les sanctuaires les lustres, ou les lampadaires chargés de lumières comme un arbre de ses fruits. Tel est celui du temple d'Apollon Palatin, qu'Alexandre le Grand avait pris lors de la chute de Thèbes, et qu'il avait consacré à ce même dieu dans la ville de Cymé.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 9 (15) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 113).

Bitume antiqui tinguebant eas, quo magis mirum est placuisse auro integere. Hoc nescio an Romanum fuerit inuentum ; certe etiam nomen non habet uetustum.

Les Anciens enduisaient les statues de bitume, ce qui rend encore plus étonnant qu'on se soit plu <ensuite> à les recouvrir d'or. Je me demande si ce n'est pas là une invention romaine ; en tout cas, le nom même n'en est pas ancien.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 19 (53) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 126).

Venere autem et in certamen laudatissimi, quamquam diuersis aetatibus geniti, quoniam fecerant Amazonas, quae cum in templo Dianae Ephesiae dicarentur, placuit eligi probatissimam ipsorum artificum, qui praesentes erant, iudicio, cum apparuit eam esse quam omnes secundam a sua quisque iudicassent. Haec est Polycliti, proxima ab ea Phidiae, tertia Cresilae, quarta Cydonis, quinta Phradmonis.

On établit un concours entre les plus illustres, malgré les différences d'âges qui les séparaient. Ils avaient fait des Amazones ; au moment de les dédier dans le temple de Diane à Ephèse, on décida de choisir la plus belle au jugement des artistes eux-mêmes, qui étaient présents. Il fut évident que c'était celle que chacun avait jugée la première après la sienne. Ce fut l'Amazone de Polyclète qui l'emporta ; la seconde fut celle de Phidias ; la troisième celle de Crésilas ; la quatrième, celle de Cydon ; la cinquième, celle de Phradmon.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 19 (74) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 133).

Cresilas uolneratum deficientem, in quo possit intellegi quantum restet animae

Crésilas, un Blessé mourant, dont l'expression fait sentir ce qui lui reste de vie.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 20 (94-98) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 140-141 ; traduction légèrement révisée).

Nunc praeuertemur ad differentias aeris et mixturas. In Cyprio [coronarium et regulare est, utrumque ductile] coronarium tenuatur in lamnas, taurorumque felle tinctum speciem auri in coronis histrionum praebet, idemque in uncias additis auri scipulis senis praetenui pyropi brattea ignescit. Regulare et in aliis fit metallis itemque caldarium. Differentia quod caldarium funditur tantum, malleis fragile, quibus regulare obsequitur, ab aliis ductile appellatum, quale omne Cyprium est. Sed et in ceteris metallis cura distat a caldario ; omne enim diligentius purgatis igni uitis excoctisque regulare est.

In reliquis generibus palma Campano perhibetur, utensilibus uasis probatissimo. Pluribus fit hoc modis. Namque Capuae liquatur non carbonis ignibus sed ligni, purgaturque roboreo cribro, profusum in aquam frigidam, ac saepius simili modo coquitur, nouissime additis plumbi argentarii Hispaniensis denis libris in centenas aeris. Ita lentescit coloremque iucundum trahit, qualem in aliis generibus aeris adfectant oleo ac sale. Fit Campo simile in multis partibus Italiae prouinciisque, sed

octonas plumbi libras addunt et carbone recoquunt propter inopiam ligni. Quantum ea re differentiae adferat, in Gallia maxime sentitur, ubi inter lapides candefactos funditur ; exurente enim coctura nigrum atque fragile conficitur. Praeterea semel recoquunt, quod saepius fecisse bonitati plurimum confert. Id quoque notasse non ab re est, aes omne frigore magno melius fundi

Sequens temperatura statuaria est eademque tabularis hoc modo : massa proflatur in primis, mox in proflatum additur tertia portio aeris collectanei, hoc est ex usu coempti. Peculiare in eo condimentum attribu domiti et consuetudine nitoris ueluti mansuefacti. Miscentur et plumbi argentarii pondo duodena ac selibrae centenis proflati. – Appellatur etiamnum et formalis temperatura aeris tenerrimi, quoniam nigri plumbi decima portio additur et argentarii uicesima, maximeque ita colorem bibit quem Graecanicum uocant. – Nouissima est quae uocatur ollaria, uase nomen hac dante, ternis aut quaternis libris plumbi argentarii in centenas aeris additis. – Cyprio si addatur plumbum, colos purpurae fit in statuarum praetextis.

Nous allons passer maintenant à l'étude des différentes sortes de cuivre et de leurs alliages. Le cuivre de Chypre [comprend le cuivre *coronaire* et le cuivre *en barre*, tous deux malléables]. Battu en feuilles minces et teint du fiel de taureau, le cuivre *coronaire* imite l'or dans les couronnes des histrions ; si on y ajoute six scrupules d'or par once, il donne des feuilles très minces de *pyrope* flamboyant. Le cuivre *en barre* se prépare aussi dans d'autres mines <que celles du Chypre>, ainsi que le *caldarium*. Ce qui les différencie, c'est qu'on doit se contenter de faire fondre le *caldarium*, car il est cassant sous le marteau, tandis que le cuivre *en barre* lui obéit : il est *malléable*, comme disent certains, propriété commune à tout le cuivre de Chypre. Mais, même dans les autres mines, c'est le travail qui différencie le cuivre *en barre* et le *caldarium* ; car toute espèce de cuivre que l'on a soigneusement épuré en brûlant ses impuretés est du cuivre *en barre*.

Parmi les autres sortes, on accorde la palme au bronze de Campanie, le plus estimé pour les récipients d'usage courant. On le prépare de plusieurs manières : à Capoue, on fait fondre le cuivre sur des feux, non pas de charbon, mais de bois, et on le nettoie dans un crible en chêne, après l'avoir versé dans de l'eau froide ; on le fait fondre à plusieurs reprises de la même façon, en ajoutant pour la dernière fusion dix livres de plomb argentifère d'Espagne pour cent de cuivre. De cette façon, il s'assouplit et prend cette couleur agréable qu'on recherche dans les autres espèces de bronze en les traitant par l'huile et par le sel. On fabrique un bronze semblable à celui de Campanie dans beaucoup de régions de l'Italie et dans beaucoup de provinces, mais on ajoute huit livres de plomb pour cent de cuivre et la seconde fusion se fait au charbon à cause de la pénurie de bois. C'est surtout en Gaule que l'on se rend compte de la différence de qualité que produit la manque de combustible : on y fait fondre le cuivre entre des pierres rougies par le feu, et ce mode de fusion le brûle et le rend noir et cassant. En outre les Gaulois ne le refondent qu'une seule fois, or des fusions répétées donnent une qualité bien supérieure. Il n'est pas non plus hors de propos de noter que par grand froid toutes les espèces de cuivre se fondent mieux.

Voici l'alliage dont on se sert pour les statues et aussi pour les tablettes à écrire : on fond d'abord le lingot de métal, puis on ajoute à la fonte un tiers de cuivre [ou bronze] de récupération, c'est-à-dire de cuivre [ou bronze] qu'on rachète quand il est hors d'usage. Ce cuivre [ou bronze] a une qualité particulière, venant du frottement qui l'a dompté, et

de l'habitude du récurage, qui l'a pour ainsi dire adouci. On ajoute encore douze livres et demie de plomb argentifère pour cent de métal fondu. En outre on appelle bronze à faire des moules un alliage qui donne un métal très tendre, puisqu'on ajoute au cuivre un dixième de plomb noir et un vingtième de plomb argentifère ; c'est ainsi qu'il prend le mieux la couleur dite *grécanique*. Le dernier alliage est celui qu'on appelle bronze à marmites, du nom des récipients <qu'il sert à fabriquer>, et dans lequel on ajoute trois ou quatre livres de plomb argentifère pour cent de cuivre. Si on ajoute du plomb au cuivre de Chypre, on obtient la couleur pourpre dans la toge prétexte des statues.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 21 (99) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 142).

Aera extersa robiginem celerius trahunt quam neglecta, nisi oleo perunguntur. Seruari ea optime in liquida pice tradunt.

Les bronzes se couvrent plus vite de vert-de-gris quand on les nettoie que quand on les néglige, à moins qu'on ne les enduise entièrement d'huile. On dit qu'ils se conservent au mieux dans de la poix liquide.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 36 (134) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 153).

In aerariis officinis et smegma fit, iam liquato aere ac percocto, additis etiamnum carbonibus paulatimque accensis, ac repente uehementiore flatu exspuitur aeris palea quaedam. Solum, quo excipitur, stratum esse debet marilla.

Les forges de cuivre fournissent aussi le *smegma* : quand le cuivre est déjà liquéfié et que sa fusion est complète, on ajoute encore des charbons qui s'embrasent peu à peu ; tout à coup, sous l'effet d'un courant d'air plus violent, le cuivre crache une sorte de paille. Le sol qui la reçoit doit être couvert de poussier.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 40 (140) (texte établi et traduit Marion Muller-Dufeu, École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 2002, p. 762-763 (MMD 2231, SQ 2025)).

Aristonidas artifex cum exprimere vellet Athamantis furorem Learcho filio praecipitato residentem paenitentia, aes ferrumque miscuit ut robigine ejus per nitorem aeris relucente exprimeretur verecundiae rubor. Hoc signum exstat hodie Rhodi.

L'artiste Aristonidas voulait exprimer comment la fureur d'Athamas contre son fils Léarchos céda au remords, lorsque celui-ci fut précipité : il mêla du fer au bronze, afin que la rouille luisant dans l'éclat du bronze exprime la rougeur de la honte. Cette statue existe encore à Rhodes.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 47 (156) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 160).

Sequitur natura plumbi, cuius duo genera, nigrum atque candidum. Pretiosissimum hoc [candidum], Graecis appellatum cassiterum fabuloseque narratum in insulas Atlantici mris peti utilibusque nauigiis et circumsutis corio aduehi. Nunc certum est in Lusitanis

gigni et in Gallaecia, summa tellure, harenosa et coloris nigri. Pondere tanum ea deprehenditur.

Nous passons à l'étude du plomb, dont il existe deux espèces, le noir et le blanc. Ce dernier est très précieux ; c'est celui que les Grecs appellent *cassitéros* et dont leurs fables racontent qu'on va le chercher dans des îles de l'océan Atlantique et qu'on le rapporte dans des barques d'osier recouvertes de peaux cousues. En réalité, nous savons qu'on en trouve en Lusitanie et en Galice, à ras du sol, dans une terre sablonneuse de couleur noire, qu'on ne peut reconnaître qu'à son poids.

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 48 (160-163) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 161).

Stagnum inlitum aereis uasis saporem facit gratiorem ac compescit uirus aeruginis, mirumque, pondus non auget. [...] Albo per se sincero pretium sunt X LXXX, nigro X VII.

Albi natura plus aridi habet, contraque nigri tota umida est. Ideo album nulli rei sine mixtura utile est, [...] Album incoquitur aer is operibus Galliarum inuento ita ut uix discerni possit ab argento, eaque incoctilia appellant. Deinde et argentum incoquere simili modo coepere equorum maxime ornamentis iumentorumque ac iugorum Alesia oppido ; reliqua gloria Biturigum fuit. Coepere deinde et esseda sua colisataque ac petorita exornare simili modo, quae iam luxuria ad aurea quoque, non modo argentea, staticula peruenit, quaeque in scyphis cerni prodigum erat, haec in uehicularum cultus uocatur.

Une couche de *stagnum*, appliquée sur des vases de cuivre, les rend plus agréables au goût et empêche le poison du vert-de-gris de s'y former ; chose surprenante, le poids du vase n'augmente pas. [...] Le plomb blanc pur se vend quatre-vingts deniers ; le noir, sept deniers.

Le plomb blanc est d'une nature plus sèche ; au contraire le plomb noir est tout humidité. Aussi le plomb blanc n'est-il bon à rien si on l'utilise sans alliage. [...] Le plomb blanc sert à étamer des objets de cuivre, si bien qu'on a de la peine à les distinguer des objets d'argent ; c'est une invention gauloise, et on appelle ces objets *incoctilia* (vases étamés). Plus tard on se mit à étamer avec de l'argent, selon le même procédé, en particulier les harnais des chevaux, des bêtes de somme et des attelages, dans la ville d'Alésia ; le mérite de l'invention primitive revient aux Bituriges ; par la suite, les Gaulois se mirent à orner, selon le même procédé, leurs chariots à deux roues, leur *colisata* et leurs voitures à quatre roues. Aujourd'hui le raffinement va jusqu'à y fixer des figurines, non plus seulement argentées, mais dorées ; ces ornements qui passaient pour une prodigalité quand on les voyait sur des coupes, nous les usons aujourd'hui sur nos voitures : voilà ce qu'on appelle la civilisation !

Histoire naturelle, Livre XXXIV, 49 (164) (texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, commenté par Hubert Gallet de Santerre et par Henri Le Bonniec, Les Belles Lettres, Paris, 1953, p. 162-163).

Nigro plumbo ad fistulas lamnasque utimur, laboriosius in Hispania eruto totasque per Gallias, sed in Britannia summo terrae corio adeo large ut lex ultro dicatur, ne plus

certo modo fiat. Nigri generibus haec sunt nomia: Iouetanum, Caprariense, Oleastrense; nec differentia ulla, scoria modo excocta diligenter.

Du plomb noir nous faisons des tuyaux et des plaques ; on l'extrait à grand-peine en Espagne et sur toute l'étendue des Gaules ; en Grande-Bretagne, par contre, on le trouve à la surface du sol en telle abondance qu'une loi interdit même d'en produire plus d'une certaine quantité. Voici les noms des variétés de plomb noir : *Iouetanum*, plomb de Caprarie, plomb d'Oléastrum. Il n'y a entre elles aucune différence, pourvu que dans la fusion on élimine soigneusement la scorie.

Histoire naturelle, Livre XXXV, 51 (182) (texte établi, traduit et commenté par Jean-Michel Croisille, Les Belles Lettres, Paris, 1985, p. 116).

In reliquo usu aeramentis inlinitur firmitate ea contra ignes. Diximus et tingui solitum aes eo statuasque inlini.

Parmi ses autres usages, il (le bitume) sert comme revêtement pour les objets de bronze, ce qui les rend plus résistants au feu. Nous avons déjà dit qu'on l'utilisait aussi pour vernir le bronze et enduire les statues.

Histoire naturelle, Livre XXXV, 52 (185) (texte établi, traduit et commenté par Jean-Michel Croisille, Les Belles Lettres, Paris, 1985, p. 117).

Vis liquidi aluminis adstringere, indurare, rodere.

L'alun liquide a des propriétés astringentes, durcissantes et corrosives.

Histoire naturelle, Livre XXXVII, 6 (12) (texte établi, traduit et commenté par Eugène de Saint-Denis, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 38).

Victoria tamen illa Pompei primum ad margaritas gemmasque mores inclinavit, sicut L. Scipionis et Cn. Manli ad aelatum argentum et vestes Attalicas et triclinia aerata, sicut L. Mummi ad Corinthia et tabulas pictas.

Néanmoins c'est la victoire de Pompée qui créa la vogue des perles et des gemmes ; comme celles de L. Scipion et de Cn. Manlius, la vogue de l'argenterie ciselée, des tissus Attaliques et des lits de table ornés de bronze ; comme celle de L. Mummius, la vogue des vases de Corinthe et des tableaux.

Pline le Jeune

Lettres, III, 6 (1-5) (*Pline à son ami Annius Severus*) (texte établi, traduit et commenté par Hubert Zehnacker, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 79-80).

Ex hereditate quae mihi obuenit emi proxime Corinthium signum, modicum quidem sed festiuum et expressum, quantum ego sapio, qui fortasse in omni re, in hac certe perquam exiguum sapio ; hoc tamen signum ego quoque intellego. Est enim nudum, nec aut uitia, si qua sunt, celat aut laudes parum ostentat. Effingit senem stantem ; ossa, musculi, nerui, uenae, rugae etiam ut spirantis apparent ; rari et cedentes capilli, lata frons, contracta facies, exile collum ; pendent lacerti, papillae iacent, uenter recessit. A tergo quoque eadem aetas, ut a tergo. Aes ipsum, quantum uerus color indicat, uetus et antiquum ; talia denique omnia, ut possint artificum oculos tenere, delectare imperitorum. Quod me quamquam tirunculum sollicitauit ad emendum. Emi autem non ut haberem domi (neque enim ullum adhuc Corinthium domi habeo), uerum ut in patria

nostra celebri loco ponerem, ac potissimum in Iouis templo ; uidetur enim dignum templo, dignum deo donum.

Tu ergo, ut soles omnia quae a me tibi iniunguntur, suscipe hanc curam et iam nunc iube basim fieri, ex quo uoles marmore, quae nomen meum honoresque capiat, si hos quoque putabis addendos. [...]

Grâce à un héritage qui n'est échu je viens d'acheter une statue de Corinthe, pas très grande assurément, mais charmante et d'un excellent modelé, pour autant que je m'y connaisse, moi qui ne suis qu'un très faible connaisseur en toute matière, sans doute, et sûrement en celle-ci. Mais cette statue, même moi je la comprends. Elle est nue et ne peut cacher ses défauts, si elle en a, ni éviter de montrer ses beautés. Elle représente un vieillard debout ; les os, les muscles, les tendons, les veines, les rides mêmes ont toute l'apparence de la vie ; les cheveux sont rares et ne couvrent que l'arrière ; le front est large, la figure plisée, le cou maigre ; les muscles des bras mous, les seins sont flasques, le ventre est creux. De dos aussi il paraît le même âge, pour autant que cela se voie de dos. Quant au bronze, à en juger par sa couleur naturelle, il est antique et vénérable. Bref, tout est de nature à captiver les regards des artistes et à charmer ceux des ignorants. Voilà ce qui m'a incité à l'acheter, tout novice que je suis. Et si je l'ai achetée, ce n'est pas pour la garder chez moi (car je n'ai jusqu'à présent aucun bronze de Corinthe chez moi), mais pour l'exposer en un lieu fréquenté de notre ville natale, de préférence dans le temple de Jupiter ; elle me paraît en effet une offrande digne d'un temple et digne d'un dieu.

Occupe-toi donc de cette affaire, comme tu le fais toutes les fois que je te demande un service, et commande dès maintenant un socle, du marbre que tu voudras ; tu y feras graver mon nom et ma carrière, si tu penses qu'elle doit y figurer aussi. [...]

Properce

Élégies, Livre III, 5, 3-6 (texte établi, traduit et commenté par Simone Viarre, Les Belles Lettres, Paris, 2007, p. 93).

*Nec tamen inuiso pectus mihi carpitur auro,
nec bibit e gemma diuite nostra sitis,
nec mihi mille iugis Campania pinguis aratur,
nec miser aera paro clade, Corinthe, tua.*

Mais mon coeur n'est pas pris par l'or odieux, ma soif ne s'éteint pas à une riche coupe ornée de pierres précieuses, je ne laboure pas la grasse Campanie avec mille couples de boeufs, et je n'ai pas le malheur d'acquiescer tes bronzes, Corinthe, grâce à ta ruine.

Élégies, Livre III, 9, 9 et 13-14 (texte établi, traduit et commenté par Simone Viarre, Les Belles Lettres, Paris, 2007, p. 101).

*Gloria Lysippo est animosa effingere signa ;
[...]
Argumenta magis sunt Mentoris addita formae ;
at Myos exiguum fletit acanthus iter ;*

C'est la gloire de Lysippe de former des statues respirant la vie ; [...] des scènes font partie de la mise en forme spécialement chez Mentor tandis que l'acanthé de Mys serpente en un chemin exigü ;

Élégies, Livre IV, 8, 67-69 (texte établi, traduit et commenté par Simone Viarre, Les Belles Lettres, Paris, 2007, p. 155 ; traduction légèrement révisée).

*Atque ubi iam nostris lassavit bracchia plagis,
Lygdamus, ad plutei fulcra sinistra latens,
eruitur geniumque meum protractus adorat.*

Quand elle a fatigué ses bras à me battre, Lygdamus qui se cachait contre l'accoudoir gauche du lit en est arraché et, tiré de là, invoque mon génie.

Sénèque l'Ancien

Controverses et suasoires, II, 1, 12 (texte établi et traduit par Éva Dubois-Pelerin, Centre Jean Bérard, Naples, 2008, p. 141 et 184).

Ad delicias luxuriae lapis omnis ervitur, caeduntur ubique gentium silvae ; aeris ferrique usus, iam auri quoque, in extruendis et decorandis domibus [...]

Pour satisfaire un luxe extravagant, on va, dans le monde entier, déterrer des pierres et couper des forêts : nos contemporains emploient l'airain et le fer, l'or aussi depuis quelque temps, pour construire et orner leurs maisons [...]

Sénèque le Jeune

Dialogues, De la brièveté de la vie, XII, 2 (texte établi et traduit par Abel Bourgery, Les Belles Lettres, Paris, 1955, p. 62-63).

Illum tu otiosum uocas qui Corinthia, paucorum furore pretiosa, anxia subtilitate concinnat et maiorem dierum partem in aeruginosis lamellis consumit ?

Tu l'appelles oisif, celui qui range méticuleusement des vases de Corinthe, devenus précieux par la manie de quelques fous et passe la plus grande partie de sa vie au milieu de morceaux rouillés ?

Lettres à Lucilius, Livre XXII, Lettre 125, 11 (texte établi par François Préchac et traduit par Henri Noblot, Les Belles Lettres, Paris, 1971, p. 107).

[...] et cum reprehendisset uersus quos supra de Cethego posuimus : « Qui huiusmodi, inquit, uersus amant, liqueat tibi eosdem admirari et Soterici lectos ».

Et ayant censuré les vers, cités plus haut, sur Céthégus, il déclare : « Ceux qui aiment les vers de ce goût – la chose devrait te sembler évidente – sont les mêmes qui se passionnent pour les lits de Sotéricus ».

Servius

Commentaire sur l'Énéide de Virgile, Livre I, 177 (texte établi, traduit et commenté par Jean-Yves Guillaumin et Pierre Monat, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2004, p. 51, note 253).

Arma enim generaliter omnium rerum instrumenta dicuntur ; ubi reponuntur armaria dicta sunt.

Arma désigne de façon générale toutes les sortes d'instruments ; et les endroits où l'on dépose les *arma* sont appelés *armaria*.

Commentaire sur l'Énéide de Virgile, Livre VI, 604 (texte établi, traduit et commenté par Emmanuelle Jeunet-Marcy, Les Belles Lettres, Paris, 2012, p. 140 ; traduction légèrement révisée).

AVREA FVLCRA : quibus fulcimur, id est sustinemur.

Les accoudoirs de lit dorés : sur lesquels on s'adosse, c'est-à-dire on s'appuie.

Suétone

Vies des douze Césars – Vie de César, XLIX (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 35).

Cicero uero, non contentus in quibusdam epistulis scripsisse a satellitibus eum in cubiculum regium eductum in aureo lecto uest purpurea decubuisse [...]

Et Cicéron ne se borna pas à écrire dans certaines de ses lettres que des gardes le conduisirent dans la chambre du roi, qu'il s'y coucha dans un lit d'or, revêtu de pourpre [...]

Vies des douze Césars – Vie de César, LXXXIV (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 59).

[...] intraque lectus eburneus auro ac purpura stratus et ad caput tropaeum cum ueste, in qua fuerat occisus.

[...] à l'intérieur fut placé un lit d'ivoire tendu de pourpre et d'or, et à sa tête, un trophée avec les habits portés par César au moment du meurtre.

Vies des douze Césars – Vie d'Auguste, LII (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 107).

[...] atque etiam argenteas statuas olim sibi positas conflavit omnis exque iis aureas cortinas Apollini Palatino dedicavit

[...] il alla même jusqu'à faire fondre toutes les statues d'argent qui lui avaient été dressées autrefois, et avec la somme ainsi produite il consacra des trépieds d'or à l'Apollon Palatin.

Vies des douze Césars – Vie d'Auguste, LXIV (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 115 ; traduction légèrement révisée).

Neque caenavit una, nisi ut il imo lecto assiderent [...]

Il ne manqua jamais, quand ils dînaient avec lui, de les asseoir sur le lit inférieur.

Vies des douze Césars – Vie d'Auguste, LXX (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 121 ; traduction légèrement révisée).

Notatus est et ut pretiosae supellectilis Corinthiorumque praecipidus et aleae indulgens. Nam et proscriptionis tempore ad statuam eius ascriptum est :

Pater argentarius, ego Corinthiarius,

cum existimaretur quosdam propter uasa Corinthia inter proscriptos curasse referendos ; [...]

On l'accusa [Auguste] également d'être passionné pour le mobilier luxueux et pour les vases de Corinthe, et de trop aimer les jeux de hasard. Ainsi, au temps des proscriptions, on inscrivit sur sa statue :

Mon père était argentier, moi je suis bronzier de Corinthe,

Parce qu'on le soupçonnait d'avoir fait mettre certaines personnes au nombre des proscrits, pour s'approprier leurs vases de Corinthe ; [...]

Vies des douze Césars – Vie d'Auguste, LXXVIII (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 126-127).

A cena in lecticulam se lucubratoriam recipiebat ; ibi, donec residua diurni actus aut omnia aut ex maxima parte conficeret, ad multam noctem permanebat. In lectum inde transgressus non amplius cum plurimum quam septem horas dormiebat [...]

Au sortir du dîner, il se retirait dans une petite litière destinées à ses veilles ; il y demeurait tard dans la nuit, jusqu'à ce que le reste de sa besogne quotidienne fût achevé ou près de l'être. Ensuite, il passait dans son lit et dormait sept heures au maximum [...].

Vies des douze Césars – Vie de Tibère, XXXIV (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 29).

Corinthiorum uasorum pretia in immensum exarsisse tresque mullos triginta milibus nummum uenisse grauitur conquestus, adhibendum supellectili modum censuit annonamque macelli senatus arbitratu quotannis temperandam [...]

S'étant plaint avec sévérité que le prix des vases de Corinthe fût devenu exorbitant et que trois surmulets eussent été vendus trente mille sesterces, il demanda que l'on mît des bornes au luxe du mobilier et que le prix des denrées fût réglementé tous les ans par décision du sénat [...]

Vies des douze Césars – Vie de Caligula, XXXII (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 87).

Romae publico epulo seruum ob detractam lectis argenteam laminam carnifici confestim tradidit [...]

À Rome, au cours d'un festin public, un esclave ayant détaché d'un lit une lamelle d'argent, il le livra séance tenante au bourreau [...]

Vies des douze Césars – Vie de Claude, XXXII (texte établi et traduit par Henri Ailloud, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 139 ; traduction légèrement révisée).

Adhibebat omni caenae et liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, ut more ueteti ad fulcra lectorum sedentes uescerentur.

À tous ses dîners il admettait aussi ses enfants, ainsi que des jeunes gens et des jeunes filles de haute naissance, qui, suivant l'usage d'autrefois, prenaient leur repas assis sur l'accoudoir du lit.

Tacite

Annales, III, 55, 1-2 (texte établi et traduit par Pierre Willeumier, Les Belles Lettres, Paris, 1974, p.185).

Auditis Caesaris litteris, remissa aedilibus talis cura ; luxusque mensae, a fine Actiaci belli ad ea arma quis Servius Galba rerum adeptus est, per annos centum profusis sumptibus exerciti, paulatim exoleuere. Causas eius mutationis quaerere libet.

Dites olim familiae nobilium aut claritudine insignes studio magnificentiae prolabebantur : nam etiam tum plebem, socios, regna colere et coli licitum ; ut quisque opibus, domo, paratu speciosus, per nomen et clientelas inlustrior habebatur.

Après avoir entendu le message de César, on dispensa les édiles d'un pareil soin ; et le luxe de la table, qui, depuis la fin de la guerre d'Actium jusqu'au soulèvement armé par lequel Servius Galba prit le pouvoir, se signala pendant cent ans par des dépenses effrénées, est tombé peu à peu en désuétude. Rechercher les causes de ce changement me paraît intéressant.

Autrefois, les familles nobles qui détenaient la richesse ou l'éclat de la célébrité s'abandonnaient au goût de la magnificence : c'est qu'alors il était encore possible de courtiser la plèbe, les alliés, les royaumes et d'être courtisé par eux ; dans la mesure où chacun brillait par ses ressources, sa demeure, son apparat, il se faisait un nom et des clientèles, qui rehaussaient son lustre.

Térence

L'Eunuque, Acte II, scène 3 (Texte établi et traduit par Jules Marouzeau, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 248-249).

CHAEA < frère cadet de Chérestre chez Ménandre >. *O fortunatum istum eunuchum, qui quidem in hanc detur domum !*

PARMENO < Daos chez Ménandre >. *Quid ita ?*

CH. *Rogitas ? Summa forma semper conseruam domi*

Videbit, conloquetur, aderit una in unis aedibus,

Cibum nonnumquam capiet cum ea, interdum proper dormiet.

PA. *Quid si nunc tute fortunatus fias ?*

CH. *Qua re, Parmeno ?*

Responde.

PA. *Capias tu illius uestum.*

CH. *Vestem ? Quid tum postea ?*

PA. *Pro illo te deducam.*

CH. *Audio.*

PA. *Te esse illum dicam.*

CH. *Intellego.*

PA. *Tu illis fruare commodis tu illum dicebas modo :*

Cibum una capias, adsis, tangas, ludas, propter dormias ;

Quandoquidem illarum neque te quisquam nouit neque scit qui sies.

Praeterea forma et aetas ipsast facile ut pro cunucho probes.

CH. *Dixisti pulcre, numquam uidi melius consilium dari.*

Age eamus intro nunciam ; orna me, abduc, duc, quantum potest.

Chérea. – Ah bienheureux eunuque, d'être introduit dans cette maison!

Parménon. – Comment cela ?

Chéréa. – Tu le demandes ? Il aura sans cesse à la maison pour compagne d’esclavage cette beauté suprême ! Il la verra, lui parlera, sera avec elle dans un même logis, il prendra parfois ses repas avec elle, à l’occasion il dormira près d’elle.

Parménon. – Et si maintenant c’était toi qui devenais ce bienheureux ?

Chéréa. – Comment, Parménon ?... Réponds.

Parménon. – Tu prendrais son costume...

Chéréa. – Son costume ? Et puis après ?

Parménon. – Je t’emmènerais à sa place...

Chéréa. – J’entends !

Parménon. – Je dirais que toi c’est lui...

Chéréa. – Je comprends !

Parménon. – Tu jouirais, toi, de ces faveurs dont tu parlais pour lui tout à l’heure ; tu prendrais tes repas avec elle, tu serais près d’elle, tu la toucherais, tu jouerais avec elle, tu dormirais à ses côtés, puisqu’aussi bien aucune des femmes de là-bas ne te connaît et ne sait qui tu es. Et puis tu es précisément de figure et d’âge à pouvoir passer aisément pour un eunuque.

Chéréa. – Tu as parlé magnifiquement. Jamais je n’ai vu donner meilleur conseil. Va, rentrons tout de suite ; habille-moi, mène-moi, emmène-moi, au plus vite !

Tite-Live

Histoire romaine, Livre XXXIX, VI, 7 (texte établi et traduit par Anne-Marie Adam, Les Belles Lettres, Paris, 1994, p. 9 ; traduction légèrement révisée).

Luxuriae enim peregrinae origo ab exercitu Asiatico inuecta in urbem est. ii primum lectos aeratos, uestem stragulam pretiosam, plagulas et alia textilia, et quae tum magnificae suppellectilis habebantur, monopodia et abacos Romam aduexerunt.

Car les premières manifestations du luxe étranger ont été introduites dans la cité par l’armée d’Asie. Ce furent ces soldats qui, les premiers, rapportèrent à Rome des lits décorés de bronze, des tapis précieux, tentures et autres étoffes et ces objets étaient alors considérés comme les éléments d’un ameublement de luxe : les tables à un pied et les buffets.

Varron

De la langue latine, Livre V, 25 (118) (texte établi, traduit et annoté par Jean Collart, Les Belles Lettres, Paris, 1954, p. 78-79).

Mensam escariam cillibam appellabant ; ea erat quadrata ut etiam nunc in castris est ; a cibo cilliba dicta ; postea rutunda facta, et quod a nobis media a Graecis μέσσα, mensa dicta postest, nisi etiam quod ponebant pleraque in cibo mensa.

La table à manger était appelée autrefois *cilliba* ; elle était de forme carrée, comme aujourd’hui encore dans les camps ; le mot *cilliba* est formé sur *cibus* (nourriture). Par la suite, la table devint ronde et du fait qu’elle est chez nous *media* (au centre de la pièce) et chez les Grecs *μέσσα* (même sens), on peut la désigner par la forme *mesa*. Mais peut-être aussi son nom est-il dû au fait que, s’agissant de nourriture, la plupart des mets placés sur table étaient dosés (*mensa*).

De la langue latine, Livre V, 25 (119) (texte établi, traduit et annoté par Jean Collart, Les Belles Lettres, Paris, 1954, p. 80-81).

Candelabrum a candela : ex his enim funiculi ardentis figebantur. Lucerna post inuenta, qua dicta a luce aut quod id uocant λύχνον Graeci.

Candelabrum (le candélabre) vient de *candela* (chandelle) ; aux candélabres en effet étaient accrochées des mèches enflammées. La lampe (*lucerna*) fut inventée par la suite, elle tire son nom de *lux* (lumière) ou bien du fait que les Grecs l'appellent λύχνος (lampe).

De la langue latine, Livre V, 28 (128) (texte établi, traduit et annoté par Jean Collart, Les Belles Lettres, Paris, 1954, p. 84-85).

Arca, quod arcebantur fures ab ea clausa. Armarium et armamentarium ab eadem origine, sed declinata aliter.

Arca (coffre) vient du fait que, une fois le coffre fermé, les voleurs en étaient écartés (*arcebantur*). *Armarium* (armoire) et *armamentarium* (arsenal) présentent la même étymologie, mais avec un autre genre de dérivation.

De la langue latine, Livre V, 35 (168) (texte établi, traduit et annoté par Jean Collart, Les Belles Lettres, Paris, 1954, p. 110-111).

Qua simplici scansione scandebant in lectum non altum, scabellum ; in altiore, scamnum. Duplicata scansio gradus dicitur, quod gerit in inferiore superiore. Graeca sunt peristromata et peripetasmata, sic alia quae item conuiuii causa ibi multa.

Le marchepied (*scansio*) simple, qui permettait de monter (*scandebant*) dans un lit pas trop haut, s'appelait *scabellum* (petit banc) ; pour un lit plus élevé, c'était le *scamnum* (tabouret). Le marchepied double se nomme *gradus* parce que la marche d'en bas y supporte (*gerit*) la marche d'en haut. *Peristromata* (parures de lit) et *peripetasmata* (tentures de lit) sont des mots grecs ; il en est de même pour d'autres termes que, dans le même ordre d'idées, on emploie pour les banquets, et ils sont légion.

De la langue latine, Livre VIII, 14 (29) (texte établi et traduit en anglais par Roland G. Kent, William Heinemann LTG, Londres, 1958, p. 394-395 ; traduction personnelle).

[...] *itaque et hiberna triclinia et aestiva non item valvata ac fenestrata facimus.*

[...] de même, nous équipons différemment les portes et les fenêtres des salles à manger d'hiver et d'été.

De la langue latine, Livre VIII, 16 (32) (texte établi et traduit en anglais par Roland G. Kent, William Heinemann LTG, Londres, 1958, p. 394-397 ; traduction personnelle).

Quo nomine et gemina conclavia dissimiliter poliunt, et lectos non omnis paris magnitudine ac figura faciunt. Quod <si> esset analogia petenda suppellectili, omnis lectos haberemus domi ad unam formam et aut cum fulcro aut sine eo, nec cum ad tricliniarem gradum, non item ad cubicularem ; neque potius delectaremur suppellectile distincta quae esset ex ebore <aliisve> rebus disparibus figuris quam grabatis, qui àνὰ λόγον ad similem formam plerumque eadem materia fiunt. Quare aut negandum nobis disparia esse iucunda aut, quoniam necesse est confiteri, dicendum verborum dissimilitudine<m>, quae sit in consuetudine, non esse vitandam.

Par conséquent les pièces semblables et de même fonction sont ornées différemment, les lits n'ont pas tous la même hauteur ni la même forme. Si la similitude était une

condition nécessaire d'un bel ameublement, nous aurions tous les lits dans une même forme ; ils seraient tous agrémentés d'un accoudoir ou bien n'en auraient pas ; l'échelon des lits de table serait le même que celui des lits à coucher ; et la vue de meubles ornés d'ivoire, ou embellis d'ornements divers, ne plairait pas plus à nos yeux que celle de ces lits simples qui ont presque tous la même forme et sont faits du même matériau. Donc, soit nous devons nier que les différences donnent du plaisir, soit, puisque nous devons admettre qu'elles en donnent, nous devons dire que la dissemblance dans les mots qui se retrouve dans l'usage habituel n'est pas quelque chose à éviter.

De la langue latine, Livre IX, 33 (46) (texte établi et traduit en anglais par Roland G. Kent, William Heinemann LTG, Londres, 1958, p. 472-473 ; traduction personnelle).

Quod dicunt nos dissimilitudinem <potius gratam acceptamque habere quam similitudinem> : itaque in vestitu in supellectile delectari varietate, non paribus subuculis uxoris, respondeo, si varietas iucunditas, magis varium esse in quo alia sunt similia, alia non sunt : itaque sicut abacum argento ornari, ut alia <paria sint, alia> disparia, sic orationem.

Quant à ce qu'ils disent, nous trouvons que la dissemblance est plaisante et acceptable plutôt que la ressemblance, et donc dans l'habillement et l'ameublement nous prenons plaisir à la variété, et non pas que les sous-entendus de nos femmes soient tous identiques : je réponds, que si la variété est un plaisir, alors certaines choses se ressemblent et d'autres ne le sont pas ; et tout comme un plateau de table est orné d'argent de telle sorte que certains ornements se ressemblent et que d'autres ne sont pas semblables, le discours est également orné.

Virgile

Énéide, I, 723-728 (texte établi et traduit par Jacques Perret, Les Belles Lettres, Paris, 1977, p. 33).

*Postquam prima quies epulis mensaeque remotae,
crateras magnos statuont et uina coronant.
Fit strepitus tectis uocemque per ampla uolunt
atria ; dependent lychni laquearibus aureis
incensi et noctem flammis funalia uincunt.*

Après une première pause dans le banquet, après les tables desservies, on apporte les grands cratères, on pose des couronnes sur les vins. Le palais s'emplit de bruit, les voix roulent à travers les vastes salles, des lampes allumées pendent aux lambris d'or, la flamme des flambeaux triomphe de la nuit.

Énéide, VI, 603-605 (texte établi et traduit par Jacques Perret, Les Belles Lettres, Paris, 1982, p. 65).

*Lucent genialibus altis aurea fulcra rotis,
epulaeque ante ora paratae regifico luxu.*

Sur les hauts lits de fête luisent des accoudoirs dorés, des mets sont apprêtés devant eux avec un luxe royal.

Géorgiques, II, 461-466 (texte établi et traduit par Eugène de Saint-Denis, Les Belles Lettres, Paris, 1963, p. 35).

*Si non ingentem foribus domus alta superbis
mane salutantum totis uomit aedibus undam
nec uarios inhiant pulchra testudine postis
inlusasque auro uestis Ephyreiaque aera,
alba neque Assyrio fucatur lana ueneno
nec casia liquidi corrumpitur usus oliui [...]*

S'ils [les cultivateurs] n'ont pas une haute demeure dont les portes altières vomissent le matin, hors des salles bondées, un énorme flot de clients venus apporter leurs salutations, s'ils ne désirent pas, bouche bée, des chambranles incrustés de belle écaille, ni des étoffes où l'or se joue, ni des bronzes d'Éphyré [nom ancien de Corinthe], s'ils ignorent l'art de teindre la blanche laine dans la drogue assyrienne et d'altérer par un mélange de cannelle la pureté de l'huile qu'ils empoient [...]

Vitruve

De l'architecture, Livre VI, 5 : Statut social et types d'habitation, 1 (texte établi, traduit et commenté par Louis Callebaut, Les Belles Lettres, Paris, 2004, p. 21).

Igitur is qui communi sunt fortuna non necessaria magna uestibula nec tablinia neque atria quod in aliis officia praestant ambiundo neque ab aliis ambiuntur.

En conséquence les gens de condition ordinaire n'ont aucun besoin de cours d'entrée, de *tablinia* ou d'atriums somptueux puisque ce sont eux qui s'acquittent de leurs obligations sociales en se rendant chez les autres, non les autres qui se rendent ainsi chez eux.

De l'architecture, Livre VI, 5 : Statut social et types d'habitation, 3 (texte établi, traduit et commenté par Louis Callebaut, Les Belles Lettres, Paris, 2004, p. 21)

Ergo si his rationibus ad singulorum generum personas, uti in libro primo de decore est scriptum, ita disposita erunt aedificia, non erit quod reprehendatur ; habebunt enim ad omnes res commodas et emendatas explicationes.

Si donc les constructions sont ainsi aménagées, suivant ces principes, en fonction de chaque catégorie sociale, comme il a été écrit au premier livre à propos de la beauté fonctionnelle, il n'y aura rien à reprendre ; tout en effet y sera opportunément et parfaitement ordonné.

De l'architecture, Livre VII, Préface : Aristophane et les plagiaires d'Alexandrie, 7 (texte établi et traduit par Bernard Liou et Michel Zuinghedau et commenté par Marie-Thérèse Cam, Les Belles Lettres, Paris, 1995, p. 3-4).

Admirante populo et rege dubitante, fretus memoria e certis armariis uolumina eduxit et ea cum recitatis conferendo coegit ipsos furatos de se confiteri.

Le peuple [d'Alexandrie] s'étonnait, le roi [Ptolémée V Épiphane] hésitait : Aristophane [de Byzance], sûr de sa mémoire, fit sortir d'armoires qu'il indiqua un grand nombre de volumes, et, les comparant avec les morceaux qui avaient été lus, força les plagiaires eux-mêmes à reconnaître leur faute.

De l'architecture, Livre VII, 5 : Dans les autres pièces. Abrégé d'une histoire de la peinture murale, 7-8 : L'abus des couleurs (texte établi et traduit par Bernard Liou et Michel Zuinghedau et commenté par Marie-Thérèse Cam, Les Belles Lettres, Paris, 1995, p. 26).

Quod enim antiqui insumentes laborem et industriam probare contendebant artibus, id nunc coloribus et eorum eleganti specie consecuntur, et quam subtilitas artificis adiciebat operibus auctoritatem, nunc dominicus sumptus efficit ne desideretur.

[...] *Haec uero cum inducuntur etsi non ab arte sunt posita, fulgentes oculorum reddunt uisus [...]*

[...] ce succès que les anciens, ne ménageant ni leur peine ni leur application, s'efforçaient d'obtenir par leur talent, on y atteint aujourd'hui par les couleurs et leur apparence séduisante, et si autrefois les œuvres s'imposaient par la finesse du travail de l'artiste, aujourd'hui, c'est la somme dépensée par le propriétaire qui leur vaut ce prestige.

[...] Lorsqu'on fait un revêtement avec ces couleurs (cinabre, chrysocolle, pourpre, bleu d'Arménie), même si elles n'ont pas été artistiquement posées, elles éblouissent le regard [...]

De l'architecture, Livre VII, 12 : Céruse et vert-de-gris, 1 (texte établi et traduit par Bernard Liou et Michel Zuinghedau et commenté par Marie-Thérèse Cam, Les Belles Lettres, Paris, 1995, p. 35).

De cerussa aerugineque, quam nostri aerucam uocitant, non est alienum quemadmodum comparetur dicere. Rhodo enim doliis sarmenta collocantes aceto suffuso supra sarmenta collocant plumbeas massas, deinde ea operculis obturant, ne spiramentum [obturatum] emittatur. Post certum tempus aperientes inueniunt e massis plumbeis cerussam. Eadem ratione lamellas aereas collocantes efficiunt aeruginem, quae aeruca appellatur.

Pour la céruse et le vert-de-gris que nous appelons chez nous *aeruca*, il n'est pas hors de propos de dire comment on les prépare. À Rhodes, on place des sarments dans des jarres au fond desquelles on a versé du vinaigre, et sur les sarments on place des saumons de plomb ; puis on bouche les jarres avec des couvercles pour empêcher les vapeurs de s'échapper. Après un temps déterminé, on ouvre, et l'on trouve la céruse qui s'est formé à partir des saumons de plomb. Selon la même méthode, mais en plaçant sur les sarments des lamelles de cuivre, on obtient le vert-de-gris que nous appelons *aeruca*.

De l'architecture, Livre X, 2, 5 (texte établi, traduit et commenté par Louis Callebat avec la collaboration, pour le commentaire, de Philippe Fleury, Les Belles Lettres, Paris, 1986, p. 9).

Sin autem colossicotera amplitudinibus et ponderibus onera in operibus fuerint, non erit suculae committendum, sed quemadmodum sucula chelonis retinetur, ita axis includatur habens in medio tympanum amplum quod nonnulli rotam appellant, Graeci autem ἀμφήρην, alii περιθήκιον uocant.

S'il y a cependant sur les chantiers des charges vraiment colossales par leurs dimensions et leurs poids, on ne devra pas se fier à l'arbre de treuil, mais, de la même façon que l'arbre de treuil est tenu par les paliers, on encastuera ainsi un axe, ayant en son milieu

un grand tambour que certains appellent roue et que les Grecs nomment *ἀμφήρην* ou encore *περιθήκιον*.

1.2.2 Sources épigraphiques latines

CIL IV, 3442 a : inscription peinte sur le mur nord de la fin du III^e style du *triclinium* de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4) (texte établi par Carl Friedrich Wilhelm et August Mau, G. Reimer, Berlin, 1898, p. 474 ; traduction personnelle).

FACITIS · VOBIS · SVAVITER · EGO CANTO

Facitis vobis suaviter ego canto

Mettez-vous à votre aise, moi je chante

CIL IV, 3442 b : inscription peinte sur le mur nord de la fin du III^e style du *triclinium* de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4) (texte établi par Carl Friedrich Wilhelm et August Mau, G. Reimer, Berlin, 1898, p. 474 ; traduction personnelle).

EST · ITA · VALEAS

Est ita valeas

Et que tu t'en portes bien ainsi

CIL IV, 4123 a : inscription gravée sur le mur est de la fin du III^e style du *triclinium* de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4), au-dessus des têtes des hommes de gauche (texte établi par Carl Friedrich Wilhelm et August Mau, G. Reimer, Berlin, 1898, p. 512 ; traduction personnelle).

SCIO

Scio

Je sais

CIL IV, 4123 b : inscription gravée sur le mur est de la fin du III^e style du *triclinium* de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4), au-dessus de la tête de l'homme en train de partir (texte établi par Carl Friedrich Wilhelm et August Mau, G. Reimer, Berlin, 1898, p. 512 ; traduction personnelle).

VALIITIS

Valetis (?)

Portez-vous bien (?)

CIL IV, 4123 c : inscription gravée sur le mur est de la fin du III^e style du *triclinium* de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4), au-dessus du serviteur habillant l'homme (texte établi par Carl Friedrich Wilhelm et August Mau, G. Reimer, Berlin, 1898, p. 512).

ISIS^

?

?

CIL IV, 4123 d : inscription gravée sur le mur est de la fin du III^e style du *triclinium* de la maison du Triclinium (Reg. V, Ins. 2, n°4), au-dessus de l'homme encore allongé (texte établi par Carl Friedrich Wilhelm et August Mau, G. Reimer, Berlin, 1898, p. 512 ; traduction personnelle).

BIBO

Bibo

Je bois

CIL IV, 7698 a : inscription peinte sur le mur nord du IV^e style du *triclinium* d'été de la maison du Moraliste ou de C. Arrius Crescens de Pompéi (Reg. III, Ins. 4, n°2) (texte établi par Della Corte 1952 p. 827 ; texte traduit en italien par De Carolis 2007 p. 21 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Gerzaguët et de Cyril Courrier ; illustration Istituto della enciclopedia italiana 1991 p. 425, fig. 31).

*ABL VAT VNDA PEDES · PVER · ET · DETERGEAT · VDOS
MAPPA · TORVM · VELET · LINTEA · NOSTRA · CAVE*

*Abluat unda pedes, puer et detergeat udos,
Mappa torum uelet, lintea nostra cave.*

Que l'esclave baigne et lave à l'eau les pieds mouillés,
veille à ce qu'il couvre avec notre serviette de lin le lit de table.

CIL VI, 7882 : inscription lapidaire provenant de Rome (texte établi par C. C. F. Huelsen, W. Henzen, E. Bormann et G. B. De Rossi, G. Reimer, Berlin, 1882, p. 1081 ; texte partiellement traduit en anglais par C. L. Ransom et M. B. Peaks, The University of Chicago Press, Chicago, 1905, p. 61 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Gerzaguët et de Cyril Courrier).

*V · L · HOSTILIVS · L · L · AMPHIO
FABER · LECTARIVS
AB · CLOCA MAXIMA · SIBI · ET
L · HOSTILIO · PAMPHILO · PATRONO · ET
HOSTILIAE · BASSAE · CONLIBERTAE
VIX · A · XXXV · ET · SVIS ·*

*V(ivus) L(ucius) Hostilius L(uci) l(ibertus) Amphio
Faber lectarius
Ab clo(a)ca maxima sibi et
(obiit) L(ucio) Hostilio Pamphilo patrono et
Hostiliae Bassae conlibertae
Vix(it) a(nnos) XXXV et suis*

De son vivant, Lucius Hostilius Amphio, affranchi de Lucius, fabricant de lits du quartier de la *Cloaca Maxima* (a fait ce monment) pour lui-même, pour feu Lucius Hostilius Pamphilus, son patron et pour Hostilia Bassa sa co-affranchie qui a vécu 35 ans, et pour les siens.

CIL VI, 7988 : inscription lapidaire provenant de Rome (texte établi par C. C. F. Huelsen, W. Henzen, E. Bormann et G. B. De Rossi, G. Reimer, Berlin, 1882, p. 1088 ; texte traduit en

anglais par C. L. Ransom et M. B. Peaks, The University of Chicago Press, Chicago, 1905, p. 61 ; traduction personnelle).

*RHESVS · CANINI
LECTARIVS*

*Rhesus Canini
Lectarius*

Rhesus, esclave de Caninius, fabricant de lits.

CIL VI, 9402 : inscription lapidaire provenant de Rome (texte établi par C. C. F. Huelsen, W. Henzen, E. Bormann et G. B. De Rossi, G. Reimer, Berlin, 1882, p. 1235 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Gerzagnet et de Cyril Courier).

*DIS · MANIBVS
L · LICINO · L · F STATOIRIA
NO · L · LICINIVS L · L · PATROCLVS
FABER OCVLARIARIVS
FRAT · CARISS · F ·*

*Dis Manibus
L(ucio) Licinio L(uci) f(ilius) Stato{iri}ria/no
L(ucius) Licinius L(uci) L(ibertus) Patroclus
Faber oculariarius
Frat(ri) cariss(imo) f(ecit)*

Aux Dieux Mânes. À Lucius Licinius Statorianus, fils de Lucius, Lucius Licinius Patroclus, affranchi de Lucius, fabricant d'yeux, a fait (ce monument) pour son frère très cher.

CIL VI, 9503 : inscription lapidaire provenant de Rome (texte établi par C. C. F. Huelsen, W. Henzen, E. Bormann et G. B. De Rossi, G. Reimer, Berlin, 1882, p. 1248 ; texte traduit en anglais par C. L. Ransom et M. B. Peaks, The University of Chicago Press, Chicago, 1905, p. 61 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Gerzagnet et de Cyril Courier).

+ *LOCVS ROMANI LECTARI* //

Locus Romani lectari

Ici gît (littéralement : ici se trouve l'emplacement funéraire de) Romanus, fabricant de lits.

CIL XI, 5439 : inscription lapidaire provenant d'Assise, possiblement un artisan fabricant des lits (texte établi par E. Bormann, Berlin, 1901 ; texte partiellement traduit en anglais par C. L. Ransom et M. B. Peaks, The University of Chicago Press, Chicago, 1905, p. 61 ; traduction personnelle avec l'aide de Camille Gerzagnet et de Cyril Courier).

*C · PARCO///
FABRO · LECT
FABRI · D*

*C(aio) Parco[nio]
Fabro lect[ario]
Fabri d(ederunt ?)*

Caius Parconius [---], fabricant de lits. Les artisans ont dédié (ce monument).

Annexe 2 : Données archéométriques

Cat. n° 13

Laboratoire The Chemistry Laboratory at the National Archaeological Museum of Athens (Athènes)

Date de l'analyse 2012

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, protomé (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
82,68	12,32	0,38	0,06			0,19	0,12	0,09			0,02	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												

Cat. n° 14

Laboratoire The Chemistry Laboratory at the National Archaeological Museum of Athens (Athènes)

Date de l'analyse 2012

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, buste-médailillon (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
79,82	12,45	0,29	0,18			0,15	0,29	0,04			0,04	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 15

Laboratoire The Chemistry Laboratory at the National Archaeological Museum of Athens (Athènes)

Date de l'analyse 2012

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, protomé (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
84,79	13,21	0,50	0,14			0,25	0,26	0,04			0,04	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 48

Laboratoire The Fitch Laboratory of the British School at Athens (Athènes)

Date de l'analyse 2003

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, garniture du champ médian (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
94	5	1										
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
							208Pb/206Pb	207Pb/206Pb	206Pb/204Pb			

Cat. n° 110

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 6

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,97	12,4	0,42	<0,001	<0,004	<0,002	0,084	0,027	0,013	<0,003	<0,001	0,001	0,071
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,99	13	0,73	<0,001	<0,004	<0,002	0,165	0,065	0,013	<0,003	<0,001	0,0015	0,0289
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,49	12,1	2,01	<0,001	<0,004	<0,002	0,228	0,065	0,027	<0,003	<0,001	<0,0005	0,0669
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,18	11,6	0,75	<0,001	<0,004	0,015	0,236	0,141	0,029	0,038	<0,001	0,001	0,0083
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,31	10,4	0,9	<0,001	0,027	0,028	0,179	0,048	0,042	0,037	0,019	0,0025	0,0022
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
5,77	0,11	1,13	<0,001		0,026	0,073	92,07	0,0086	<0,01	<0,01	0,633	0,0103
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
<0,001	0,069	0,071	0,0042	<0,00001								
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,87	8,19	1,66	<0,001	<0,004	<0,002	0,111	0,068	0,001	0,027	<0,001	<0,0005	0,0655
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,74	10,5	0,22	0,002	<0,004	<0,002	0,388	0,041	0,004	0,029	<0,001	<0,0005	0,0655
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 127

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1980

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, buste-médaille (bord inférieur du buste)

Type d'analyse Spectrométrie à plasma à lecture directe

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,89	13	0,56	0,023	0,10	0,10	0,15	0,13	0,047				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, buste-médaille (tête)

Type d'analyse Spectrométrie à plasma à lecture directe

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,74	13,2	0,51	0,034	0,10	0,11	0,13	0,12	0,052				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 128

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1980

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, protomé (bord inférieur de l'encolure)

Type d'analyse Spectrométrie à plasma à lecture directe

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,9	9,6	1,1	0,036	0,091	0,041	0,14	0,089	<0,002				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 129

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1980

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, buste-médailion (tête)

Type d'analyse Spectrométrie à plasma à lecture directe

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,28	12,9	1,5	<0,001	0,12	0,017	0,10	0,028	0,058				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 131

Laboratoire Non communiqué

Date de l'analyse 1976

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, buste-médaille (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiquée

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
80,63	15	4	0,1		0,07	0,16		0,02				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
					0,02							
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												

Cat. n° 136

Laboratoire Ateliers industriels de l'Air (Casablanca)

Date de l'analyse 1960

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, protomé (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiquée

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86	12	1,02				0,07						
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 138

Laboratoire Ateliers industriels de l'Air (Casablanca)

Date de l'analyse 1960

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, protomé (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiquée

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89	9	1,1										
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 155

Laboratoire Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 2005

Nombre d'échantillon 5

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse PIXE sous faisceau d'alpha de 6MeV

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
3,55		0,65	0,05			0,07	94,67				0,53	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

686

Élément/motif/zone analysé Incrustation de bronze corinthien (rinseau)

Type d'analyse PIXE sous faisceau d'alpha de 6MeV

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,11		0,48		0,65		0,25	4,19				1,24	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
	0,06	1,03			0,13	0,47	1,15	0,42				

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

Élément/motif/zone analysé **Incrustation de cuivre**

Type d'analyse **PIXE sous faisceau d'alpha de 6MeV**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
99,16		0,16	0,15	0,05		0,13						
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé **Applicque de fulcrum, armature (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie d'émission**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
82	9	9										
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

687

Élément/motif/zone analysé **Incrustation de bronze corinthien (baie)**

Type d'analyse **PIXE sous faisceau d'alpha de 6MeV**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,12		0,46		0,56		0,28	3,32				1,01	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
		0,24			0,38	1,65	1,45	1,09				
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 166

Laboratoire **Rheinisches Landesmuseum Bonn (Bonn)**

Date de l'analyse **1996**

Nombre d'échantillon **3**

Élément/motif/zone analysé **Applique de fulcrum, buste-médailleon (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie de fluorescence X (SFX)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
90	8,5	0,8	0,2	<0,01	0,006	0,08	0,166	<0,01	<0,01	<0,01		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
									0,01	0,006		

688

Élément/motif/zone analysé **Applique de fulcrum, garniture du champ médian (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie de fluorescence X (SFX)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89	9,6	1,2	0,2	<0,01	0,006	0,23	0,132	<0,01	<0,01	<0,01		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
									0,01	<0,005		

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

Élément/motif/zone analysé Applique de fulcrum, garniture du champ médian (zone non précisée)

Type d'analyse Analyses isotopiques du plomb

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb						207Pb/206Pb		206Pb/204Pb				
2,072						0,835		18,78				

Cat. n° 214

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Élément de jambage (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,3	9,7	0,31	0,082	0,044	0,004	0,85	0,041	0,042				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb						207Pb/206Pb		206Pb/204Pb				

Cat. n° 220

Laboratoire Laboratoire de recherche en conservation du Centre des collections du Musée national suisse (Affoltern am Albis)

Date de l'analyse 2013

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,7±0,5	11,1±0,5	<0,5	0,2±0,05			0,2±0,05		<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
							208Pb/206Pb		207Pb/206Pb		206Pb/204Pb	

Cat. n° 221

Laboratoire Laboratoire de recherche en conservation du Centre des collections du Musée national suisse (Affoltern am Albis)

Date de l'analyse 2013

Nombre d'échantillon 6

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (alliage avec corrosion)

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
93,7±0,7	5,4±0,7	<0,5	0,2±0,05			0,2±0,05		<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Patine (incrustation de cuivre)

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
~92	~0,2		<0,5			~0,2		<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
	~6					~1	<0,1					
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
1,4±0,3		<0,1	<0,5			<0,1	98,2±0,6	<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé **Gain de cadre (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,98	11,63	0,271	<0,0003	0,006	0,012	0,044	0,033	0,021	<0,001	0,0005	<0,001	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé **Gain de cadre (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie de fluorescence X (SFX)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,5±0,5	10,5±0,5	0,9±0,1	<0,5			0,1±0,05		<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé **Incrustation de cuivre**

Type d'analyse **Spectrométrie de fluorescence X (SFX)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
99,0±0,5	<0,1	<0,1	<0,5			0,2±0,05		<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,07	11,49	0,320	<0,0003	0,006	0,012	0,053	0,034	0,018	<0,001	0,0004	<0,001	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Patine (bronze)

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
~76	~21	~1						<0,1				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
							<0,1					

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 226

Laboratoire The Walters Art Museum (Baltimore)

Date de l'analyse 1952

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre, armature (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiqué

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
81,20	10,27	0,05	0,05		0,5	0,5	0,1	0,5				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
		0,5			0,5							

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre, plaque médiane (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiqué

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,96	10,84	0,05	0,30		0,50	0,50	0,10	0,50				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
					0,30							

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 273

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,02	10,9	1,85	<0,001	<0,008	<0,004	0,184	0,007	0,012	<0,003	<0,005	0,002	0,0002
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 274

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,90	11,7	2,09	<0,001	<0,008	<0,004	0,252	0,019	0,014	<0,003	<0,005	0,0005	<0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 275

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie de micro fluorescence X (μ SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,23	12,1	1,42	<0,002	0,019	0,008	0,156	0,012	0,026	<0,003	0,028	<0,0005	<0,0001

Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb	207Pb/206Pb	206Pb/204Pb

Cat. n° 277

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,48	11	1,3	0,002	0,024	0,011	0,143	0,011	0,016	<0,003	0,007	<0,0005	0,0002
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--

Cat. n° 278

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 3

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,37	11,2	0,12	0,006	0,032	0,016	0,104	0,018	0,033	<0,003	0,032	<0,0005	0,068
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,69	11,5	0,31	<0,002	0,097	0,071	0,07	0,038	0,06	<0,003	0,05	0,0015	0,112
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,72	10,9	0,13	<0,002	0,018	0,012	0,159	0,013	0,02	<0,003	0,022	<0,0005	<0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 280

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,15	10,8	0,73	<0,001	<0,008	<0,004	0,265	0,009	0,018	<0,003	<0,005	<0,0005	0,0058
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 281

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,66	11,6	0,54	<0,002	0,021	0,021	0,055	0,037	0,025	0,003	0,033	<0,0005	0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
6,47	0,26	1,30	<0,001		0,3	0,076	89,66	0,0929	0,13	<0,01	0,642	0,0425
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
<0,001	0,383	0,083	0,0460	0,5								
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 282

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 3

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
0,752	4,74	2,5,9	<0,001		0,3	0,166	67,48	0,0181	<0,01	<0,01	0,55	0,0038
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
<0,001	0,032	0,034	0,0028									
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,27	9,9	0,03	<0,002	0,014	0,012	0,649	0,016	0,04	<0,003	0,008	0,0005	0,0558
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
90,45	8,7	0,26	0,01	0,078	0,036	0,253	0,055	0,068	<0,003	0,02	<0,0005	0,0621
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

701

Cat. n° 283

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,26	10,1	0,48	<0,001	<0,008	<0,004	0,082	0,042	0,014	<0,003	<0,005	<0,0005	0,0025
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 325

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,4	9,7	1,32	0,061	0,025	0,007	0,02	0,002	0,031				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 326

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,6	10,6	0,36	0,061	0,071	0,005	0,39	0,026	0,082				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												

Cat. n° 327

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,3	10,6	0,24	0,062	0,041	0,011	0,34	0,042	0,025				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,7	9,9	0,77	0,084	0,025	0,004	0,04	0,023	0,016				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

704

Cat. n° 330

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
79,9	11,5	0,87	0,082	0,051		0,25		0,022				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 331

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (élément non précisé)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,4	13,2	1,76	0,083	0,032	0,006	0,12	0,051	0,023				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 334

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
90,1	7,96	0,47	0,068	0,136	0,092	0,03	0,051	0,041				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

Cat. n° 337

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,8	10,1	0,78	0,042	0,016	0,004	0,12	0,053	0,024				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Incrustation de cuivre

Type d'analyse Microscope à balayage électronique avec un système de microanalyse par rayon X (SEM/EDX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
99,6						0,39						
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 339

Laboratoire Rheinisches Landesmuseum Bonn (Bonn)

Date de l'analyse 1994/1996

Nombre d'échantillon 5

Élément/motif/zone analysé Patine

Type d'analyse Microscope à balayage électronique avec un système de microanalyse par rayon X (SEM/EDX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
40	14					2	1					
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
							43					
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre, plaque médiane (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
90	9,2	0,7	0,1	<0,01	0,005	0,1	0,233	<0,01	<0,01	<0,01		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
									0,01	<0,005		
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

708

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
1,3		0,3			0,03		97,2			0,01		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre, armature (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de fluorescence X (SFX)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
90	8,7	0,8	0,1	<0,01	0,005	0,15	0,210	<0,01	<0,01	<0,01		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
									0,01	<0,005		
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre, plaque médiane (zone non précisée)

Type d'analyse Analyses isotopiques du plomb

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
2,071 0,835 18,76												

Cat. n° 341

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2001

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé **Incrustation de cuivre**

Type d'analyse **Microscope à balayage électronique avec un système de microanalyse par rayon X (SEM/EDX)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
98,5		0,03	0,011			0,02						
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[] [] []												

Élément/motif/zone analysé **Incrustation d'argent**

Type d'analyse **Microscope à balayage électronique avec un système de microanalyse par rayon X (SEM/EDX)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
4,98							95,1					
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[] [] []												

710

Cat. n° 354

Laboratoire **Institut de Chimie et de Physique Industrielles (ICPI, Lyon)**

Date de l'analyse **1982**

Nombre d'échantillon **1**

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiqué

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86	13	0,34			traces							
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
				208Pb/206Pb	207Pb/206Pb	206Pb/204Pb						

Cat. n° 362

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,64	11,4	1,83	0,006	0,010	0,008	0,074	0,021	0,009	<0,003	<0,005	<0,0005	<0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
				208Pb/206Pb	207Pb/206Pb	206Pb/204Pb						

Cat. n° 364

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,37	13,6	0,62	<0,002	<0,008	0,008	0,182	0,032	0,026	<0,003	<0,005	0,0015	0,142
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

Cat. n° 367

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89,16	10,3	0,43	0,004	0,010	0,011	0,046	0,015	0,018	<0,003	<0,005	<0,0005	0,0004
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 369

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,08	11,3	0,43	0,003	0,041	0,039	0,047	0,024	0,024	0,006	<0,005	<0,0005	0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 370

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,44	13,1	0,34	0,004	0,010	<0,003	0,045	0,045	0,003	<0,003	<0,005	0,0005	<0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb	207Pb/206Pb	206Pb/204Pb

Cat. n° 373

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88,09	10,9	0,88	<0,002	<0,008	0,007	0,071	0,016	0,020	<0,003	<0,005	0,0005	0,0023
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Cat. n° 375

Laboratoire Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)

Date de l'analyse 1981

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,95	11,3	0,61	0,003	0,009	0,009	0,075	0,016	0,013	<0,003	<0,005	<0,0005	0,0105
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Socle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,38	14,4	0,07	<0,002	<0,008	<0,004	0,074	0,050	<0,002	<0,003	<0,005	0,001	0,0042
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 405

Laboratoire AGM Archeoanalisi (Merano)

Date de l'analyse 2002

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Incrustation d'argent

Type d'analyse Non communiquée

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
1,8							98,1					
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Gaine de cadre (zone non précisée)

Type d'analyse Non communiquée

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
78,9	7,7	14,4				0,44		0,08				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 468

Laboratoire The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)

Date de l'analyse 1996

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Applique de couronnement (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
71,3	5,61	24,5	<0,009	0,02	0,04	0,01		0,01	<0,008	<0,003	<0,003	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
<0,0009							0,04				<0,0005	<0,02
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Cat. n° 477

Laboratoire **Laboratoire de Recherche des Musées de France (ancien C2RMF, Paris)**

Date de l'analyse **1981**

Nombre d'échantillon **2**

Élément/motif/zone analysé **Plateau inférieur (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,09	12,2	1,43	0,008	<0,008	0,048	0,111	0,066	0,033	<0,003	<0,005	0,001	<0,0001
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

719

Élément/motif/zone analysé **Plateau inférieur (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie d'émission dans l'ultra-violet avec source à plasma d'argon**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
85,93	12,3	1,46	0,01	0,009	0,048	0,113	0,086	0,033	<0,003	<0,005	0,0005	<0,0003
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

Cat. n° 496

Laboratoire The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)

Date de l'analyse 1996

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Statuette (draperie)

Type d'analyse Spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif (ICP)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,1	11,3	0,5	<0,008	0,05	0,36	0,01	0,09	0,01	<0,007	<0,003	<0,002	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
<0,0008							0,05				<0,0005	<0,02

208Pb/206Pb	207Pb/206Pb	206Pb/204Pb

Cat. n° 500

Laboratoire The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)

Date de l'analyse 1996

Nombre d'échantillon 2

Élément/motif/zone analysé Lampe, corps (socle)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88	10,4	1,5		0,05	0,18	0,02	0,04	0,02				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--	--

Élément/motif/zone analysé Lampe, couvercle (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89	10,7	0,8		0,06	0,15	0,02	0,04	0,02				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--	--

Cat. n° 501

Laboratoire The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)

Date de l'analyse 1996

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Lampe (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
75,6	7,43	13,1	1,64	0,16	0,28	0,15	0,11	0,06	0,03	0,007	<0,004	
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
<0,002											<0,002	
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 502

Laboratoire The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)

Date de l'analyse 1996

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Lampe (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87,5	10,4	1		0,01		0,47	0,09	0,04				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
<input type="text"/>												

Cat. n° 503

Laboratoire **The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)**

Date de l'analyse **1996**

Nombre d'échantillon **7**

Élément/motif/zone analysé **Lampe, socle (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
88	9,8	2,4		0,04	0,1	0,22	0,05	0,02				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

723

Élément/motif/zone analysé **Lampe, socle (zone non précisée)**

Type d'analyse **Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)**

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
86,5	10,3	2,3	0,01	0,05	0,06	0,25	0,05	0,03	0,01			
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

Élément/motif/zone analysé Lampe, corps (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
87	10,9	0,9	0,02	0,12	0,09	0,02	0,02	0,01				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Lampe, élément de suspension (dauphin 1)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
90	8,3	0,8	0,01	0,08	0,09	0,08	0,04	0,01				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
											0,0050	

724

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Lampe, élément de suspension (dauphin 2)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
89	8,5	1,1	0,01	0,05	0,08	0,05	0,04	0,01	0,01	0,003		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Élément/motif/zone analysé Lampe, corps (lion 1)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
91	6,9	0,8	0,01	0,08	0,09	0,41	0,04	0,02				
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

Élément/motif/zone analysé Lampe, corps (lion 2 (restauration))

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
83,5	7,1	8,6	0,11	0,08	0,1	0,08	0,05	0,03	<0,001	0,002		
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P
208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb												
[]												

725

Cat. n° 504

Laboratoire The Department of Conservation and Scientific Research at the British Museum (Londres)

Date de l'analyse 1996

Nombre d'échantillon 1

Élément/motif/zone analysé Lampe (zone non précisée)

Type d'analyse Spectrométrie d'absorption atomique (AAS)

Cu	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Mg
80	7	13		0,2	0,03	0,005	0,04	0,03	0,01			
Cd	Ca	Na	Sr	Ir	Al	Si	S	Cl	Se	Te	Mn	P

208Pb/206Pb 207Pb/206Pb 206Pb/204Pb

--	--

Annexe 3 : Expérimentations archéologiques. Le nuancier des bronzes antiques

Le nuancier des bronzes antiques est un outil primordial dans l'étude sur la polychromie des bronzes. En effet, il permet de retrouver et d'apprécier les couleurs des bronzes, patines et autres traitements de surface qui ont malheureusement, partiellement ou totalement, disparu de nos jours. Il oppose même l'évidence matérielle et l'éclat des couleurs à la monotonie trompeuse des patines naturelles vertes recouvrant de nos jours les bronzes antiques.

Le nuancier a été réalisé, en 2015 et 2016, dans le cadre d'expérimentations et en collaboration interdisciplinaire avec un fondeur d'art, Laurent Inquimbert¹.

Le projet a été financé à hauteur de 600 euros par mon laboratoire de recherche le Centre Camille Jullian et par le LabexMed, tous deux rattachés à l'Université d'Aix-Marseille. Cette somme a servi au coût des matières premières, que ce soit les métaux, la cire, les matériaux réfractaires, les ingrédients des patines et le gaz pour alimenter les fours, et à l'achat de quelques outils communs. D'autres outils spécifiques à la fonderie, tel le creuset et des pinces de forge, ainsi que les fours de cuisson ont été généreusement mis à ma disposition par L. Inquimbert dans son atelier afin que la création du nuancier se fasse dans les meilleures conditions possibles.

L. Inquimbert a également été disponible pour me faire part de ses connaissances et compétences professionnelles en fonderie d'art. J'ai ainsi pu observer et effectuer les gestes du fondeur composant la chaîne opératoire de fabrication et de décoration de bronzes. J'ai réalisé l'ensemble du processus de fabrication d'un bronze en fonte à la cire, avec l'aide, quand cela est nécessaire, d'une équipe : en commençant par le modelage des plaquettes en cire et en terminant par différents traitements de surface pour un rendu polychrome, dont le patinage, tout en effectuant bien entendu l'étape la plus spectaculaire qu'est la coulée du bronze en fusion.

Le vocabulaire technique employé provient d'une part des termes actuels utilisés dans l'artisanat de la fonderie et d'autre part des études scientifiques et analytiques en histoire des techniques².

¹ Laurent Inquimbert est Meilleur Ouvrier de France 2015 dans la spécialité Fonderie d'Art – Cire perdue. Son atelier Delta 960° est basé à Carcès (Var, France). Je tiens à le remercier sincèrement, ainsi que son équipe, de m'avoir accueilli et aidé dans la réalisation de ce nuancier des bronzes antiques.

² de Beaune 2000 ; Rama 1995.

Le nuancier se présente sous la forme d’une centaine de plaquettes mesurant 5 cm par 3 cm et réalisées en fonte pleine à la cire perdue, sauf pour le bronze de Corinthe qui a été coulé dans un moule ouvert et martelé. Les plaquettes sont réparties en onze alliages : dix plaquettes de dix bronzes et quatre plaquettes de bronze de Corinthe.

Une numérotation a été préalablement établie dans le protocole des expérimentations archéologiques pour marquer et différencier chaque plaquette. Deux numéros sont ainsi inscrits sur chacune d’entre elles : le premier numéro – de 1 à 11 – correspond à un type d’alliage expérimenté et le second numéro – également de 1 à 11 – correspond à la recette d’une patine expérimentée³.

Les propriétés physiques des couleurs des plaquettes ont été mesurées sur la base de la Charte des couleurs de Munsell. La charte des couleurs est un espace de couleur tridimensionnel : elle conjugue la teinte qui représente une nuance de couleur, la valeur qui correspond à la luminosité et la clarté perçue et la chromaticité qui représente la pureté d’une couleur basée sur la perception visuelle. Elle détermine cinq teintes de base – rouge (R), jaune (Y), vert (G), cyan (B) et violet (P) – et cinq teintes intermédiaires – orange (YR), vert-jaune (GY), cyan foncé (PB) et magenta foncé (RP).

Enfin, des analyses par la fluorescence des rayons X ont été réalisées sur dix plaquettes du nuancier pour examiner et comprendre la composition élémentaire d’un alliage (alliage n°5) et des solutions ayant formé les patines après leurs processus de fabrication⁴.

3.1 Les alliages expérimentés

3.1.1 Les bronzes

Composition élémentaire des bronzes

Les alliages composant le nuancier ont été créés à partir de données archéométriques provenant de pièces ou éléments de meuble en bronze hellénistico-romain de mon corpus d’étude. Les analyses archéométriques sur ces bronzes ont été effectuées par quelques laboratoires dans le cadre de divers programmes d’étude. Les résultats issus des analyses sont regroupés dans l’Annexe 2.

³ Il est à noter que la « patine n°1 » correspond en réalité aux plaquettes non patinées.

⁴ Les analyses archéométriques ont été réalisées par Matthias Alfeld, docteur en chimie au poste de la chaire junior au Laboratoire d’Archéologie Moléculaire et Structurale (LAMS) de l’Université Pierre et Marie Curie (UPMC – Sorbonne Universités).

Les données archéométriques publiées ont permis de définir et d'élaborer dix alliages cuivreux différents (Fig. 210). Les métaux composant les alliages – cuivre, étain, et parfois plomb – ont été minutieusement pesés. Chaque bronze a été produit dans une quantité de 3 kg, ce qui convient pour un moule de dix plaquettes. Chaque bronze porte enfin un numéro, allant de 1 à 10.

Numéro	Alliage	Cu	Sn	Pb	Ag	Au	Total (g)
1	CuSn8	2760	240	0	0	0	3000
2	CuSn10	2700	300	0	0	0	3000
3	CuSn12	2640	360	0	0	0	3000
4	CuSn8Pb2	2700	240	60	0	0	3000
5	CuSn10Pb2	2640	300	60	0	0	3000
6	CuSn12Pb2	2580	360	60	0	0	3000
7	CuSn5Pb1	2820	150	30	0	0	3000
8	CuSn15Pb4	2430	450	120	0	0	3000
9	CuSn9Pb9	2460	270	270	0	0	3000
10	CuSn8Pb14	2340	240	420	0	0	3000
11	CuAg4Au1	28,5	0	0	1,2	0,3	30
Total (g)		26098,5	2910	1020	1,2	0,3	30030

Fig. 210. Composition élémentaire des alliages des plaquettes (© J. Devogelaere).

Les six premiers bronzes sont une moyenne des alliages issus des données archéométriques : les trois premiers (les numéros 1 à 3) correspondent à des alliages binaires avec respectivement une teneur en étain de 8%, 10% et 12% ; les trois autres alliages (les numéros 4 à 6) sont des alliages ternaires avec les mêmes compositions que les trois premiers sauf que 2% de plomb ont été ajoutés.

Les quatre derniers bronzes (les numéros 7 à 10) ont en revanche des compositions élémentaires spécifiques issues d'objets archéologiques de notre corpus d'étude : l'alliage n°7 reprend la composition élémentaire (5% d'étain et 1% de plomb) de la garniture de champ médian d'une applique de *fulcrum* découverte à Corinthe (Annexe 2, cat. n°48)⁵ ; l'alliage n°8 reprend la composition (15% d'étain et 4% de plomb) du buste-médaille de Silène de Montseugny (Annexe 2, cat. n°131) ; l'alliage n°9 correspond à la composition élémentaire (9% d'étain et 9% de plomb) de l'armature de l'une des appliques de *fulcrum* des Roches-de-Condrieu (Annexe 2, cat. n°155) ; et l'alliage n°10 est un bronze au plomb (8% d'étain et 14% de plomb) correspondant à la composition de la gaine de plateau de table d'Aviano (Annexe 2, cat. n°108).

⁵ La faible teneur de plomb de 1% dans l'alliage ne prouve pas que le plomb soit un ajout volontaire par le fondeur antique. Néanmoins, j'ai pris parti d'ajouter 1% de plomb dans l'alliage, étant donné que le cuivre utilisé lors des expérimentations est pur à 99,9 %, pour se rapprocher au mieux du bronze antique.

Processus de fabrication : fonte pleine à la cire perdue

Le processus de fabrication des plaquettes est la fonte pleine à la cire perdue dans des moules de coulée en grappe. La technique de la fonte pleine est suffisante pour confectionner des plaquettes rectangulaires de quelques centimètres qui ne présentent aucune contrainte particulière lors de la coulée. La fonte pleine à la cire perdue est parfaitement maîtrisée aux époques hellénistique et romaine.

En effet, la technique de la fonte pleine à la cire perdue est connue dans le monde grec dès le VIII^e siècle avant notre ère avec les découvertes archéologiques de petites statuettes animales votives⁶. La technique de coulée des bronzes en creux dans des moules, à deux voire trois ou quatre parties, est pour sa part attestée dès le début du VII^e siècle avant notre ère à Olympie et à Samos pour confectionner des protomai de griffon – éléments décoratifs de chaudron posé sur un trépied⁷. Puis, la technique se perfectionne pour arriver à couler des statues en bronze creux dans des moules ; d’après les auteurs antiques, la coulée d’une statue dans un moule aurait été inventée – ou introduite en Grèce via l’Égypte – au cours du milieu du VI^e siècle avant notre ère par deux Samiens, Rhoïkos et Théodoros, comme le relate Pausanias :

« Car j’ai déjà dit dans une première partie de mon ouvrage que deux Samiens, Rhoïkos, fils de Philaios, et Théodoros, fils de Téléklès, ont découvert comment fondre plus précisément le bronze, et ils furent les premiers à couler le métal dans un moule. »⁸

Les étapes de fabrication d’une statue en bronze par la technique plus complexe de la fonte en creux à la cire perdue sont plus précisément détaillées sur la célèbre *kylix* à figure rouge attique nommée la Coupe du Peintre de la Fonderie (Fig. 14)⁹.

Les expérimentations archéologiques pour confectionner le nuancier des bronzes antiques se concentrent sur le processus de fabrication d’un objet, des métaux aux traitements de surface. Les expérimentations ne se sont portées ni sur la chaîne opératoire des matériaux et des métaux, de l’extraction à l’affinage, ni sur la fabrication des fours et des outils¹⁰ (Fig. 211).

⁶ Bol 1985, p. 23-29

⁷ Bol 1985, p. 73-79 ; Rolley 1994, p. 65-66 ; Gehrig 2004, p. 119-128 et 175-179, fig. 2-10.

⁸ Pausanias, *Description de la Grèce, Phocide et Locride*, 38, 6 ; voir également Pausanias, *Description de la Grèce, L’Arcadie*, 14, 8. Annexe 1.

⁹ Pour plus de précision sur la fonte à la cire perdue, par procédés indirect ou direct, se référer à Rolley 1983, p. 29-32 ; Bol 1985, p. 118-138 ; Rolley 1994, p. 66-69 ; Mille 2017 ; voir également note n°222.

¹⁰ Les fours sont modernes et alimentés au gaz. Les matériaux, métaux et outils sont modernes. Les métaux utilisés sont du cuivre pur à 99,9%, de l’étain pur à 99,9 %, du plomb pur à 99,9 %, de l’argent 865 (21 carats) et de l’or 750 (18 carats). Les outils de fonderie sont en fer.

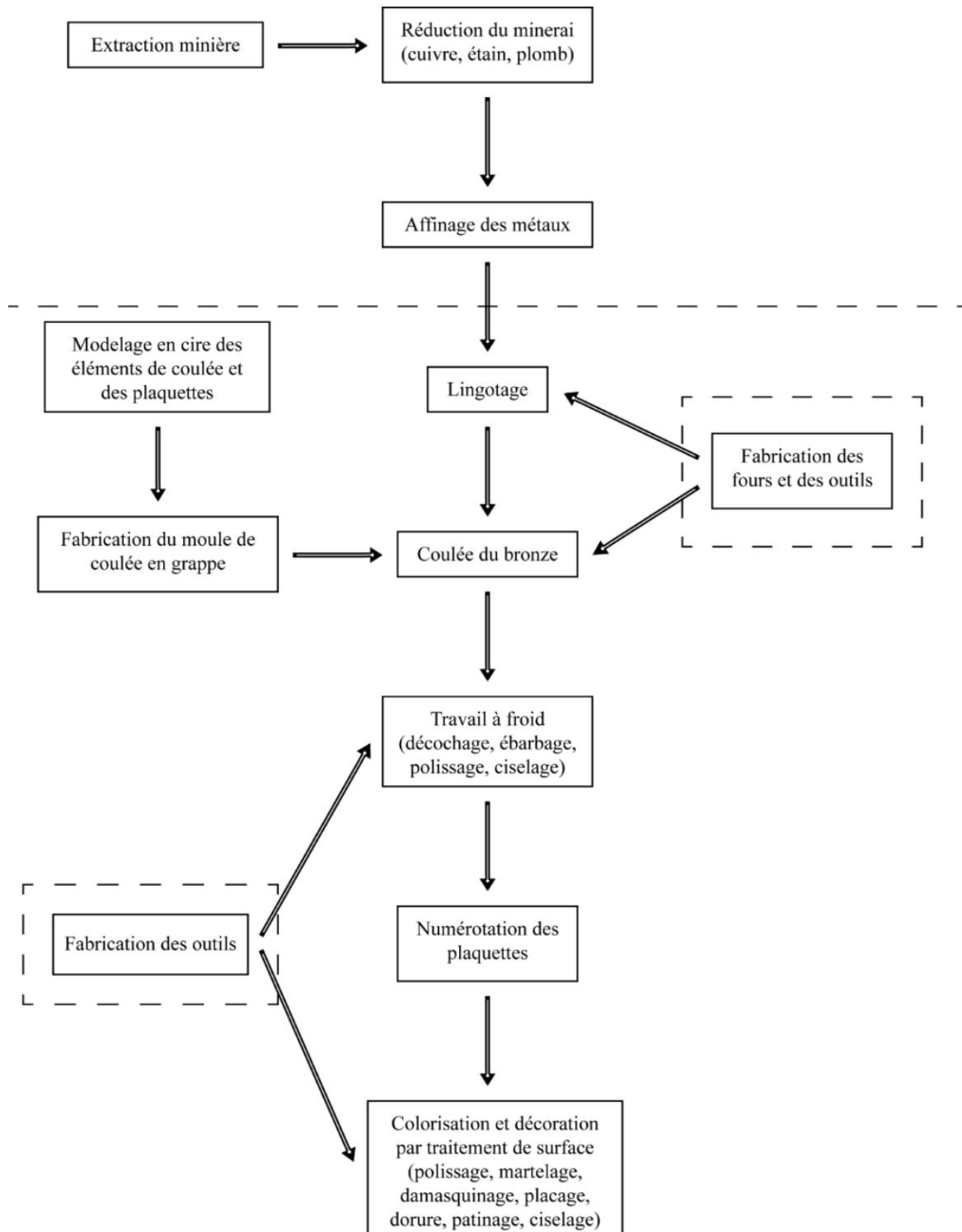


Fig. 211. Chaîne opératoire des plaquettes en bronze du nuancier (© J. Devogelaere).

Modèle en cire

La première étape de la chaîne opératoire de fabrication des plaquettes du nuancier se rapporte à la confection de dix modèles en cire.

La confection d'un modèle en cire débute par le modelage en colophane¹¹ du maître-jet (axe central) sur une tige métallique ; cette dernière permettra de maintenir, transporter et manipuler plus aisément le modèle en cire – puis le moule de coulée – au cours des différentes étapes du processus de fabrication. Le maître-jet est ensuite couronné d'un pot de coulée (entonnoir) en colophane (Fig. 212).

Les plaquettes sont réalisées à partir d'une plaque en colophane de 2 à 3 mm d'épaisseur. Chaque plaquette mesure 5 cm de longueur pour 3 cm de largeur. Elles sont assemblées, par paquet de dix, à l'aide de jets en cire autour du maître-jet pour former une grappe. Elles sont minutieusement disposées vers le bas et de manière oblique pour faciliter la coulée du bronze (Fig. 213).

Des événements, qui servent à évacuer l'air et les gaz lors de la coulée, n'ont pas été nécessaires pour des moules si simples. Le dégazage se fait également en partie grâce à la porosité du moule de coulée.



Fig. 212. Modèles en cire de l'armature des grappes de coulée (© J. Devogelaere).

¹¹ La colophane est un résidu solide obtenu après la distillation de la térébenthine. Elle est similaire à la cire dans ses propriétés de modelage. Elle ramollit à une température de 90 à 100°C. Elle a été privilégiée à la cire lors des expérimentations car son coût d'achat est moins élevé.



Fig. 213. Modèle en cire d'une grappe de coulée avec les dix plaquettes (© J. Devogelaere).

Moule de coulée

Dans un second temps, le modèle en cire est enfermé dans un moule. Ce dernier doit résister à la haute température du four et à la pression du métal en fusion, tout en étant à la fois poreux pour réaliser une partie du dégazage¹².

Le moule se compose d'un enrobage réfractaire mixte (ERM), c'est-à-dire une barbotine de chaux et de chamotte (céramique broyée)¹³. Un badigeonnage d'alcool et d'alumine¹⁴ est tout

¹² Des moules de coulée en argile cuite, notamment celui d'un buste-médaille d'enfant, ont été découverts complets lors d'une fouille préventive en 1985 d'un quartier artisanal du I^{er} siècle de notre ère à Lyon. Les fragments du moule sont conservés au Musée gallo-romain de Lyon (inv. CGT 85-11) (Rabeisen 2015).

¹³ Le noyau nécessaire pour les bronzes creux (fonte en creux à la cire perdue) est également réalisé en matériau réfractaire (par exemple argile, plâtre) pour résister à la chaleur. Pour des restes de noyau dans les pièces de meuble : voir cat. n° 129, 137, 139, 160, 391, 431, 489 et 522. Pour des études plus approfondies sur les fragments et traces de noyau en matériau réfractaire des bronzes, voir pour les objets de l'épave de Mahdia (Schneider 1994), pour les pièces de lit en bronze d'Avenches (Delbarre-Bärtschi, Fischbacher, Krieg 2009, p. 39) et pour la tête en bronze de Seuthès III (Formigli 2015, p. 5).

¹⁴ Durant l'Antiquité, l'alun natif, qui est un sel composé de disulfate d'aluminium et de potassium, pouvait être utilisé pour aider à fixer la potée, comme il était, accompagné d'acétate de fer, pour fixer la couleur en teinturerie. L'alun est également utilisé dans les recettes de patines expérimentées. Voir *Papyrus de Stockholm*, 143, 1026-1027. Annexe 1.

d'abord appliqué sur les plaquettes pour mieux fixer la potée. Une première couche d'impression de la potée est appliquée à la surface du modèle – elle donnera l'aspect extérieur du bronze –, puis six autres couches sont accumulées avec un temps de séchage d'au moins six heures entre chaque revêtement (Fig. 214 et 215).

L'épaisseur finale du moule est calculée en fonction de la température du four, de la grandeur de l'objet et de la pression que le bronze en fusion exercera au moment de la coulée.

Les moules sont ensuite mis au four, pot de coulée vers le bas, pour le décirage et la cuisson (Fig. 216). La température du four doit progressivement monter jusqu'à atteindre 750°C. À 550°C la cire se sublime et laisse un espace vide qui sera par la suite empli de bronze. La cuisson des moules dure une heure et demi.

Après refroidissement des moules de coulée, les tiges métalliques sont retirées et de légères réparations sont effectuées sur les moules avec la même matière réfractaire. Ces réparations sont nécessaires pour boucher les fissures formées par le choc thermique de la cuisson et pour renforcer les moules. Cette action est réalisée peu de temps avant la coulée du bronze pour éviter que des impuretés ne se mettent dans les cavités creuses du moule.



Fig. 214. Moule de coulée en cours de réalisation (© Delta 960°).



Fig. 215. Moules de coulée avant cuisson (© J. Devogelaere).



Fig. 216. Moules de coulée après dégrillage et cuisson (© J. Devogelaere).

Coulée

L'étape cruciale du processus de fabrication concerne la coulée. Deux coulées doivent être effectuées pour chaque alliage.

La première coulée consiste à réaliser un lingot de l'alliage. Le lingotage est primordial (Fig. 217 et 218). Il permet d'affiner l'alliage pour éviter la ségrégation des métaux lors de la coulée principale, car le cuivre et l'étain se mélangent mal en une seule fusion¹⁵.

De plus, l'ordre de chargement des métaux dans le creuset chaud est essentiel pour un résultat optimal : le cuivre est introduit en premier car il a un haut point de fusion, puis l'étain et le plomb sont ajoutés une fois le cuivre fondu. La perte au feu de ces métaux, due à l'oxydation ou la vaporisation des éléments, est minime avec 0,5% pour le cuivre et 1 à 2% pour l'étain¹⁶. Le plomb apporte pour sa part une meilleure coulabilité à l'alliage.

Le bon moment pour incorporer les métaux demande un savoir-faire ; l'observation est importante en métallurgie, notamment celle des couleurs de la flamme, de la fumée et des métaux en fusion.

La coulée principale se fait donc dans un second temps. Le moule cuit est réchauffé à environ 500°C pour permettre une meilleure coulée. Il est partiellement enterré dans du sable pour empêcher, au moment de cette étape, son éclatement sous la pression et les fuites de métal.

Le creuset contenant le lingot est chauffé à 1000°C dans un second four. La maîtrise de la température du creuset est essentielle au cours de la fusion pour obtenir un bronze de bonne qualité, telle la maîtrise d'Héphaïstos avec ses soufflets et fours décrite par Homère :

« Sur ces paroles, il la quitta et s'en fut à ses soufflets :
il les tourna vers le feu, et les mit au travail.
Ils étaient vingt en tout à souffler sur les creusets,
à émettre un souffle capable de bien attiser partout,
tantôt pour l'assister lorsqu'il se hâtait, tantôt autrement,
selon ce qu'Héphaïstos ordonnait et que l'ouvrage finissait. »¹⁷

Avant l'incorporation du lingot, des morceaux de charbon et de verre – mais des bâtons de bois vert (sauge, acacia, chêne) pouvaient également être utilisés durant l'Antiquité¹⁸ – sont ajoutés

¹⁵ Les variations de composition dans l'alliage sont dues aux ségrégations majeures (enrichissement ou appauvrissement de certains éléments de l'alliage à l'échelle du lingot ou de la pièce en bronze) et aux ségrégations mineures (déplacements atomiques trop lents et conduisant à des hétérogénéités d'éléments d'alliage à l'échelle des grains de métal en cours de solidification (dendrites)) (Aucouturier 2003, p. 8).

¹⁶ Rama 1995, p. 285.

¹⁷ Homère, *Illiade*, XVIII, 468-477. Annexe 1.

¹⁸ Un passage ambigu de Pline l'Ancien dans son Livre XXXIV traitant du cuivre et de ses alliages pourrait faire référence à la purification du cuivre par l'ajout d'un bâton de chêne pour brûler l'oxygène lors de la fusion. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 20 (95). Annexe 1.

pour créer une cuisson réductrice. En effet, ils permettent de brûler l'oxygène et de former une couche hermétique à la surface de l'alliage lors de sa montée en température¹⁹.

Durant la montée en température du creuset, l'alliage est brassé avec des outils chauds et surtout non humides. Les outils utilisés sont généralement en fer, de même que durant les époques hellénistique et romaine²⁰ ; c'est une des raisons pour laquelle des traces de fer sont présentes dans les alliages, en plus des traces naturellement existant dans le minerai. Ces traces sont parfois visibles lors des analyses physico-chimiques du mobilier archéologique²¹.

L'alliage en fusion est enfin décrassé de cette couche superficielle et coulé dans le moule (Fig. 219)²². Le décrassage se fait avec un outil en fer se terminant par une plaque allongée et à l'extrémité recourbée, également présent sur la Coupe du Peintre de la Fronderie sur lequel un des artisans près du four s'appuie (Fig. 14). Les déchets récupérés lors du décrassage correspondent aux scories découvertes sur les sites archéologiques ayant une activité métallurgique. Le surplus de métal en fusion est quant à lui lingoté pour être récupéré.

Les différentes étapes de la coulée sont ainsi effectuées pour chaque alliage dans un moule en grappe différent.

¹⁹ Un autre passage de Pline l'Ancien, parlant du *smegma* (scories mêlant charbon de bois, cuivre et oxydes de cuivre), mentionne un rajout de charbons après la fusion du cuivre (ou d'un alliage cuivreux) qui brûle et qui entraîne l'explosion du cuivre « sous l'effet d'un courant d'air plus violent ». Tout d'abord, la mention de Pline l'Ancien d'ajouter de nouveau du charbon indiquerait que du charbon est incorporé avant la fusion du métal (ou des métaux), probablement pour brûler l'oxygène. Puis, dans la seconde partie du passage, l'auteur chercherait à décrire la réaction de gros crépitements lors de l'embrassement des charbons de bois. Cette réaction entraînerait l'expulsion hors du creuset d'une « sorte de paille », le *smegma*. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 36 (134). Annexe 1.

²⁰ Zosime de Panopolis recommande de mélanger, lors d'une recette, avec une tige en fer chauffée. Zosime de Panopolis, *Traité d'alchimie*, VI, « Lettre waw », 20. Annexe 1.

²¹ Les traces d'un élément correspondent à un ajout non volontaire d'un métal dans l'alliage. Il est généralement établi que les éléments traces représentent moins de 2% de la composition élémentaire de l'alliage.

²² Lors de cette étape primordiale, minutieuse et la plus spectaculaire du processus de fabrication d'un bronze, le positionnement de l'équipe autour du creuset et du moule de coulée et le déroulement de l'opération avec les outils sont répétés une première fois « à blanc » pour réaliser une coulée optimale. Le positionnement de l'équipe est le plus rapproché et les gestes à effectuer sont limités au maximum pour exécuter le plus rapidement possible la coulée et pour ne pas laisser le temps à l'alliage de se refroidir dans le creuset et ainsi causer des défauts de coulée.



Fig. 217. Lingotage d'un alliage (© Delta 960°).



Fig. 218. Lingots de bronzes (© J. Devogelaere).



Fig. 219. Coulée du bronze dans le moule en grappe (© Delta 960°).

Travail à froid

Après refroidissement des bronzes, plusieurs travaux à froid sont réalisés pour finaliser le processus de fabrication.

Le premier travail à froid est le décochage qui consiste à séparer le bronze par la destruction de son moule (Fig. 220). Le décochage se fait à l'aide d'un maillet et d'un burin, consistant donc à exercer une percussion posée avec percuteur (posée indirecte).

Puis vient l'ébarbage qui retire les excédents de métal sur la pièce tels que les jets de coulée et les bavures – ainsi que les événements s'il y en a²³. La série de gestes est principalement réalisée avec une scie, donc en exerçant une percussion posée linéaire. Une scie est d'ailleurs représentée sur la Coupe de la Fonderie, accrochée derrière les artisans (Fig. 14).

À ce moment de la chaîne opératoire, les plaquettes deviennent individuelles et sont marquées de leur premier numéro (ce numéro avait, bien entendu, été marqué pour éviter les erreurs sur le lingot, puis sur le moule).

Le dernier travail consiste à polir et à ciseler la surface du bronze pour qu'il ne soit plus « brut de fonderie »²⁴ et afin d'éliminer les imperfections et les défauts de coulée (Fig. 221 et 222).

Les défauts de coulée sont par exemple les soufflures, c'est-à-dire des petits trous apparus à la surface du bronze à cause des bulles de gaz générées par la coulée. Un outil non coupant, comme un racloir, est utilisé pour ce travail à froid. Il exerce une percussion posée linéaire.

Des exemplaires sont représentés sur la Coupe du Peintre de la Fonderie où deux artisans, après le montage de la statue en bronze par soudage²⁵, cisèlent et polissent la surface du bronze. Un racloir est également accroché au mur, ressemblant à un strigile (Fig. 14).

²³ On peut faire remarquer que les pièces figurées (statuette par exemple) sont coulées tête vers le bas pour permettre d'une part aux parties détaillées de recevoir un bronze le plus fluide possible et d'autre part de faciliter l'ébarbage du pot de coulée. En effet, si le pot de coulée est installé aux pieds de la statuette, ce positionnement permet d'éviter des défauts de coulée sur des parties visibles du bronze.

²⁴ La couche gris noirâtre à la surface des plaquettes « brutes de fonderie » est de la calamine (oxyde de fer) et du carbone et celle jaune-vert est de l'oxyde de soufre. La fine couche des bronzes « brute de fonderie » est en partie issue du brûlage de la cire lors du décirage (Andrieux 2003, p. 49).

²⁵ Pour une étude récente sur le procédé de soudage de la grande statuaire antique en bronze : le soudage par fusion au bronze liquide : Azéma *et al.* 2017.

Néanmoins, si les défauts de coulée sont trop importants une réparation peut être réalisée. Elle consiste à entailler la zone défectueuse, de manière rectangulaire durant l'Antiquité, puis à insérer une fine plaque du même alliage et à polir l'ensemble de la zone pour masquer les imperfections²⁶.



Fig. 220. Décochage des moules de coulée (© J. Devogelaere).



Fig. 221. Plaquettes de l'alliage n°1 « brutes de fonderie » (© J. Devogelaere).

²⁶ Une réparation est par exemple visible en-dessous d'une mèche de la crinière de la protomé de mule d'Herculanum (cat. n°57, pl. 22.7) ; pour des exemples de diverses formes de réparation : Bol 1985, p. 139-140.



Fig. 222. Plaquettes de l'alliage n°1 polies (© J. Devogelaere).

Résultats des expérimentations : les couleurs des bronzes

Les dix bronzes ont une différence de couleur allant du rouge clair au jaune (Fig. 223). Les couleurs sont toujours vives et brillantes après le polissage car une importante réflexion de la lumière incidente rend les couleurs plus claires.

Les plaquettes marquées du chiffre 1 comme second numéro correspondent aux plaquettes non patinées.

Numéro	Alliage	Couleur	Identifiant Munsell
1	CuSn8	Rouge clair	10R 6/8
2	CuSn10	Jaune rougeâtre	7.5YR 8/6
3	CuSn12	Jaune	10YR 8/6
4	CuSn8Pb2	Rouge clair	10R 6/6
5	CuSn10Pb2	Jaune rougeâtre	5YR 7/6
6	CuSn12Pb2	Jaune	10YR 7/6
7	CuSn5Pb1	Rouge clair	7.5R 6/8
8	CuSn15Pb4	Jaune	2.5Y 8/6
9	CuSn9Pb9	Jaune rougeâtre	7.5YR 7/6
10	CuSn8Pb14	Jaune pâle	2.5Y 7/4
11	CuAg4Au1	Rouge	7.5R 5/8

Fig. 223. Couleur des alliages des plaquettes (© J. Devogelaere).

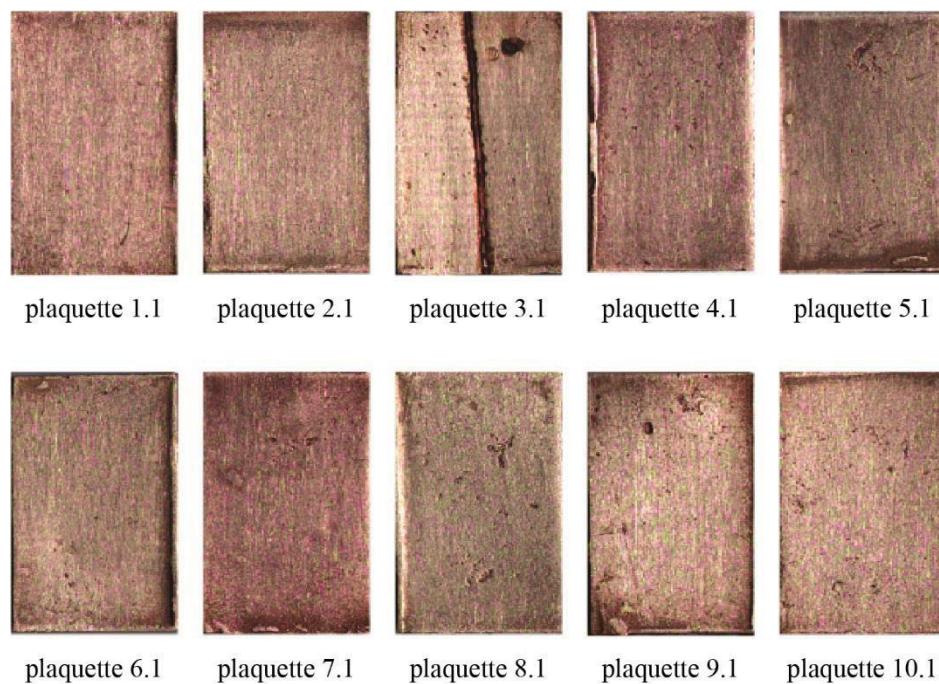


Fig. 224. Couleurs des bronzes (© J. Devogelaere).

Le pourcentage d'étain dans l'alliage entraîne un léger changement de couleur ou de nuance du bronze (Fig. 224). L'alliage n°7 qui contient le moins d'étain – 5% – a la couleur la plus rouge car le cuivre reste fortement dominant. Puis, les alliages tirent vers le rouge clair (alliages n°1 et 4), jaune rougeâtre (alliages n°2, 5 et 9), jaune pâle (alliage n°10) et jaune (alliages n°3, 6 et 8). La couleur jaune de l'alliage n°8, dont la teneur en étain est de 15%, est la plus dorée.

Le pourcentage de plomb n'affecte quant à lui quasiment pas la couleur de l'alliage (alliages n°4, 5 et 6). Le plomb assombrit légèrement la couleur ; il baisse sa saturation. Cela est néanmoins différent pour le bronze au plomb (alliage n°10) dont la couleur est jaune pâle. L'explication viendrait de la diminution plus importante de la teneur du cuivre rouge, à la différence de l'alliage n°4, rouge clair, qui a uniquement 2% de plomb.

3.1.2 Cas particulier des expérimentations : le bronze de Corinthe

Composition élémentaire

Le bronze de Corinthe expérimenté contient 4% d'argent et 1% d'or. Sa composition élémentaire provient du décor floral (rinseau) incrusté sur la garniture de champ médian de l'applique de *fulcrum* découverte aux Roches-de-Condrieu (Fig. 210, alliage n°11 ; Annexe 2, cat. n°155).

Dans le cadre de ces expérimentations, il n'a pu être produit que 30 g de cet alliage à cause du prix des métaux précieux : 1,2 g d'argent et 0,3 g d'or ont été fusionnés à 28,5 g de cuivre.

Processus de fabrication

Le bronze corinthien n'est pas réalisé à la cire perdue lors de ces expérimentations. L'alliage n'est pas coulé dans un moule fermé mais uniquement dans une lingotière (moule ouvert) (Fig. 225), car la quantité d'alliage n'est pas suffisante. Deux petits lingots de 4,5 cm de longueur sont produits.

Lors de la coulée, l'alliage en fusion se révèle très fluide. Les lingots sont ensuite recuits et martelés pour confectionner quatre plaquettes d'1 mm d'épaisseur (Fig. 226). Cette opération met en évidence un alliage très ductile grâce à la présence de l'or.



Fig. 225. Lingotage du bronze de Corinthe (© J. Devogelaere).



Fig. 226. Lingots en bronze de Corinthe, l'un avant recuit et martelage (à gauche) et le second après recuit et martelage (à droite) (© J. Devogelaere).

Résultats des expérimentations

Le bronze de Corinthe a, après le polissage, une couleur rouge due à son fort pourcentage de cuivre (Fig. 223 et 227). Mais au cours de l'Antiquité l'alliage cuivreux est parfois patiné, lui donnant ainsi une belle couleur gris foncé ou noire aux reflets bleutés comme nous le verrons au cours des expérimentations liées aux patines.



plaquette 11.1

Fig. 227. Couleur du bronze de Corinthe poli (© J. Devogelaere).

3.2 Les traitements de surface expérimentés

Après ce processus de fabrication, le bronze peut être soumis à une ou plusieurs activités de coloration et de décoration, par divers traitements de surface, pour créer des jeux esthétiques polychromes.

3.2.1 Les traitements plastiques

Piquetage sur le modèle en cire de la plaquette 6.6

Certains traitements de surface sont prévus dès le modèle en cire par un traitement plastique de ce dernier (gravure, lissage, piquetage). Le façonnage permet de donner un effet de matière qui sera visible à la surface du bronze.

Lors des expérimentations, le modèle en cire de la plaquette 6.6 est traité par piquetage à l'aide d'un outil à percussion lancée punctiforme pour marquer la surface de petites cavités (Fig. 236).

Martelage des lingots de bronze de Corinthe

Les autres techniques par traitement plastique se font en revanche directement à la surface de l'alliage (martelage, ciselure, polissage).

Les lingots en bronze de Corinthe sont martelés, en alternant des phases d'écrouissage et de recuit, pour créer les plaquettes (Fig. 226). Le martelage, qui est une percussion lancée diffuse, est possible grâce aux très bonnes propriétés mécaniques de l'alliage telles que la malléabilité

et la ductilité. Le recuit de l'alliage lors du martelage est indispensable car l'écroutissage entraîne un durcissement du métal.

Le bronze de Corinthe, qui ne contient pas d'étain, est plus facile à travailler qu'un bronze. Pour faciliter le façonnage du bronze, l'alliage doit contenir quelques pourcentages de plomb.

Polissage sur les plaquettes non patinées (patine n°1)

Un polissage de finition est effectué sur les plaquettes non patinées. Le polissage est une percussion posée diffuse : le traitement de surface se fait soit par un polissage à émeulage, qui s'accomplit avec un polissoir sans abrasif intermédiaire et à main active tel que la pierre ponce, soit par un polissage à abrasion, qui s'accomplit avec un polissoir à l'abrasif réduit en poudre et appliqué à l'aide d'un support actif tel que la roche émeri.

Les plaquettes non patinées (patine n°1) sont tout d'abord polies par une pierre ponce, puis par des toiles d'émeri aux grains abrasifs de différentes grosseurs (gros, moyen et fin). Pour effectuer un travail soigné, le polissage débute par l'abrasif aux plus gros grains et se poursuit avec les abrasifs aux grains de plus en plus fins. Le sens du polissage est également inversé à chaque changement de grain.

L'abrasif appliqué crée de nombreuses stries, plus ou moins fines, suivant le sens du geste de l'action : plus les stries sont fines et rapprochées, plus le bronze est poli, réfléchit la lumière et a une couleur claire²⁷.

Le polissage de finition permet de « mettre à nu » le bronze, mais fait apparaître le moindre défaut ou trace d'outil. Ce traitement de surface se fait donc principalement sur des bronzes au modelé pas ou peu prononcé, telles que les plaquettes du nuancier, ou alors demandant une qualité d'exécution des plus minutieuses pour des pièces plus complexes.

3.2.2 Les incrustations

Damasquinage et placage sur la plaquette 3.1

Une damasquinure de cuivre rouge et un placage de bronze corinthien patiné sont expérimentés sur la plaquette 3.1 (Fig. 224).

Les actions de la chaîne opératoire du damasquinage se composent tout d'abord de la création d'une rainure longitudinale à l'aide d'un petit ciseau biseauté d'1 mm d'épaisseur (percussion posée indirecte linéaire) (Fig. 228). Cet outil permet de retirer des copeaux de matière, de créer

²⁷ De nos jours, il est possible de réaliser un « poli-miroir » au bronze ; la surface est tellement finement polie que l'on ne distingue plus les stries et qu'une image s'y forme par réflexion.

des stries au fond de la rainure pour faciliter l'incrustation et de former deux lèvres aux extrémités de la rainure.

Le fil de cuivre est ensuite inséré et maintenu en rabattant les lèvres vers l'intérieur, par martelage (percussion lancée diffuse). Le martelage se fait avec un petit marteau à tête bombée pour éviter les traces d'outil trop marquées. Le geste à effectuer est de rabattre la lèvre supérieure, qui est horizontale à la damasquinure, en ramenant le coup de marteau vers soi ; puis de faire pivoter la plaquette et de marteler l'autre lèvre, toujours en ramenant le coup vers soi.

Les gestes pour le placage de la fine plaque en bronze de Corinthe sont semblables. L'application de la solution à l'acétate de cuivre (patine n°9) pour patiner d'une couleur sombre la plaque incrustée a été réalisée après l'incrustation par un précis badigeonnage à chaud²⁸.

La surface de la plaquette est finalement polie pour effacer toutes traces de martelage et de chauffe et cirée afin d'en préserver son éclat.



Fig. 228. Damasquinage en cours de réalisation (© J. Devogelaere).

²⁸ Le patinage en noir des décors incrustés en bronze de Corinthe sur l'encrier en laiton de Vaison-le-Romaine a également été réalisé après l'incrustation de l'alliage, car le laiton et les autres métaux incrustés (or et argent) ne réagissent pas à la solution appliquée (Descamps-Lequime 2006, p. 34).

3.2.3 Les recouvrements

Dorure à la feuille sur la plaquette 6.9

Une dorure à la feuille recouvre, par liaison mécanique, une partie de la plaquette 6.9, déjà patinée (Fig. 240).

Le liant employé est une « mixtion 3h » moderne appliqué à l'aide d'un pinceau. La mixtion est une colle à base d'huile siccative (huile de lin cuite). Le temps de trois heures est le délai à respecter et à ne pas dépasser pour coller la feuille d'or.

Dans un premier temps, la feuille d'or, d'une épaisseur de 0,2 μm , est appliquée en la tapotant à l'aide d'un doigt sur le bronze – la matière grasse du doigt permet une meilleure manipulation de la feuille d'or. Puis, l'application de la feuille s'effectue avec un chiffon propre et sec.

Patinage des plaquettes

Composition et processus de fabrication des patines

Dans le cadre des expérimentations, des « recettes » de patines ont été créées pour colorer superficiellement la surface des plaquettes des différents alliages ; permettant ainsi de recréer matériellement et de percevoir réellement les couleurs des patines et de mieux comprendre les réactions chimiques des solutions corrosives sur les bronzes aux diverses compositions élémentaires. Le second numéro inscrit sur les plaquettes correspond donc à une patine (Fig. 229).

Les ingrédients utilisés et les modes d'applications ont été sélectionnés soit sur la base de résultats d'analyses archéométriques issus d'objets de mon corpus d'étude, soit en rapport avec des informations tirées de sources littéraires antiques, soit sur des hypothèses d'étude liées à mes rencontres avec des professionnels de la fonderie d'art contemporaine mais tout en gardant à l'esprit d'utiliser des produits simples et naturels pour être au plus proche des produits antiques.

Néanmoins, des limites techniques et de savoir-faire apparaissent à cause de mon manque d'expérience et des nuances sur la validité des résultats ne sont pas à exclure du fait de l'absence de contextes culturel et artisanal antiques, telle par exemple l'utilisation de matériel contemporain.

De plus, les patines intentionnelles ont été faites de manière empirique. Il est souvent difficile de juger le résultat final car les paramètres du processus de fabrication d'une patine sont multiples, comme la composition de la solution, celle de l'alliage et les différents moyens d'application. Suivant la combinaison de ces paramètres, la couleur ou sa nuance change.

Numéro	Solution	Application	Couleur	Identifiant Munsell
1	Sans patine	Polissage	Fig. 223	Fig. 223
2	Ammoniaque (NH ₄ OH) + chlorure d'ammonium (NH ₄ Cl)	Badigeonnage à froid au pinceau (3 jours)	Vert bleuâtre clair	5BG 6/8
3	Urine (carbonate d'ammoniaque ((NH ₄) ₂ CO ₃ •H ₂ O)) + chlorure de sodium (NaCl)	Badigeonnage à froid au pinceau ; bain ; badigeonnage à chaud au pinceau	Brun	10YR 5/3
4	Nitrate de cuivre (Cu(NO ₃) ₂)	Badigeonnage à chaud au pinceau	Vert très clair	5G 8/4
5	Soufre (S) + alun (KAl(SO ₄) ₂ •12 H ₂ O) + eau (H ₂ O)	Badigeonnage à chaud au pinceau	Noir	N 2/
6	Vinaigre de vin (C ₂ H ₄ O ₂ •H ₂ O) + chlorure de sodium (NaCl)	Badigeonnage à froid au pinceau (3 jours)	Brun jaunâtre	10YR 5/4
7	Sel de Barèges (K ₂ S) + eau (H ₂ O)	Badigeonnage à froid au pinceau	Brun rougeâtre foncé	5YR 3/2
8	Nitrate de cuivre (Cu(NO ₃) ₂) + ammoniaque (NH ₄ OH) + chlorure d'ammonium (NH ₄ Cl)	Badigeonnage à chaud au pinceau et vaporisation dans une enceinte hermétique (24 heures)	Vert grisâtre foncé tacheté de bleu	2.5G 2/2
8 bis	Ammoniaque (NH ₄ OH) + chlorure d'ammonium (NH ₄ Cl)	Vaporisation dans une enceinte hermétique (24 heures)	Bleu verdâtre foncé	7.5B 3/4
9	Acétate de cuivre (Cu ₂ (OAc) ₄)	Badigeonnage à chaud au pinceau	Rouge très sombre	10R 2/2
10	Acide acétique (C ₂ H ₄ O ₂) + sanguine (pigment rouge - hématite (Fe ₂ O ₃))	Badigeonnage à chaud au pinceau	Rouge	10R 5/6
11	Sans solution	Chauffage à la flamme et trempe	Gris bleuâtre foncé	5B 4/1

Fig. 229. Composition élémentaire, application et couleur des patines réalisées sur les plaquettes (© J. Devogelaere).

Avant de débiter l'application d'une solution, la surface du bronze est dégraissée par un agent alcalin ou un agent organique dissolvant (savon) pour retirer toutes les impuretés et traces, notamment les traces de doigts, qui empêchent le bon « accrochage » de la patine.

La colonne "solution" du tableau énumère les produits utilisés et combinés entre eux pour fabriquer les patines. Ils sont de différentes natures, et parfois dilués avec de l'eau : alcalis (ammoniaque, urine), acides (nitrique, acétique, vinaigre de vin), sulfates (alun, soufre minéral, sel

de Barèges), sels (chlorure de sodium, chlorure d'ammonium), et un pigment pour une mise en couleur (hématite).

La colonne suivante montre les différents types d'application de la solution. Il s'agit généralement de badigeonnage à chaud ou à froid à l'aide d'un pinceau²⁹ (percussion posée diffuse) et, pour le badigeonnage à chaud, d'une source de chaleur non grasse. L'application de la solution peut également être une immersion dans un bain (patine n°3) ou un confinement dans une enceinte hermétique avec une diffusion par évaporation (patine n°8).

La création d'une patine par badigeonnage à froid est beaucoup plus longue qu'avec un badigeonnage à chaud, mais le résultat est semblable. Toutefois, par sa réaction chimique plus lente, le badigeonnage à froid permet de trouver plus précisément la nuance de la couleur voulue. Pour une patine par badigeonnage à chaud, la chaleur de la flamme doit être comprise entre 80°C et 100°C ; elle est uniquement nécessaire pour accélérer la réaction chimique et sécher plus rapidement la solution, sans la brûler. La réaction chimique de la solution, appliquée en tamponnant le pinceau sur la surface chaude du bronze, se traduit par un « pschitt » et par une légère fumée. Selon le réactif employé, la réaction est plus ou moins rapide. L'opération de chauffe et d'application de la solution peut être répétée plusieurs fois et doit être accompagnée, entre chaque renouvellement, d'un rinçage à l'eau de la plaquette pour recouvrir d'une patine l'intégralité du bronze et ainsi obtenir la teinte souhaitée. Généralement, plus on applique de couches, plus la teinte de la couleur de base est foncée. Un rinçage à l'eau et un léger chauffage à la flamme finaux permettent d'obtenir une patine un peu plus brillante.

Les deux derniers types d'application d'une solution, par une immersion dans un bain et par un confinement dans une enceinte hermétique avec une diffusion par évaporation, ont une réaction chimique longue de plusieurs heures, voire de plusieurs jours.

Après la formation de la patine, une couche de cire est appliquée à sa surface pour arrêter la réaction chimique et la protéger. Le lustrage à la cire, suivant son intensité, permet de régler la brillance de la patine.

²⁹ Un pinceau différent a été utilisé pour chaque solution afin de ne pas mélanger les réactifs et de ne pas fausser les résultats (Fig. 230).



Fig. 230. Solutions pour la réalisation de patine et réalisation en cours de la patine n°2 (à droite)
(© J. Devogelaere).

Patine n°1 : sans patine (Fig. 224)

Composition : -

Application : polissage

Temps de réaction : -

Couleur : rouge clair au jaune

Identifiant Munsell : 7.5R/6/8 au 2.5Y/8/6

Finition : brillant

Autre traitement de surface : martelage et écrouissage (plaquette 11.1), damasquinage et placage (plaquette 3.1)

Réalisation : Pour le polissage des plaquettes en bronze, cf. *supra* : Polissage sur les plaquettes non patinées (patine n°1). Pour le martelage et l'écrouissage du bronze de Corinthe, cf. *supra* : Martelage et écrouissage des lingots de bronze de Corinthe. Pour le damasquinage de cuivre rouge et le placage de bronze de Corinthe sur la plaquette 3.1, cf. *supra* : Damasquinage et placage sur la plaquette 3.1.

Observation : Le pourcentage d'étain dans l'alliage modifie légèrement la couleur, du rouge clair au jaune, cf. *supra* : Résultats des expérimentations : les couleurs des bronzes. L'ajout de plomb dans l'alliage assombrit légèrement la surface du bronze, sauf pour le bronze au plomb (alliage n°10) qui est jaune pâle, cf. *supra* : Résultats des expérimentations : les couleurs des bronzes. Le plomb apporte une plus grande ductilité à l'alliage pour un travail à froid, cf. *supra* : Les traitements plastiques. Le polissage augmente la réflexion de la lumière à la surface du bronze pour lui donner une couleur éclatante, cf. *supra* : Les traitements plastiques.

Commentaire : Pour la composition des alliages des plaquettes, cf. *supra* : Composition élémentaire des bronzes et du bronze de Corinthe.

Patine n°2 : solution ammoniacale (Fig. 231)

Composition : ammoniaque (NH₄OH) + chlorure d'ammonium (NH₄Cl)

Application : badigeonnage à froid au pinceau (3 jours)

Temps de réaction : lent

Couleur : vert bleuâtre clair

Identifiant Munsell : 5BG 6/8

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : L'ammoniaque utilisée est un produit commercial à 35% en masse. Le chlorure d'ammonium représente 10 % de la solution ammoniacale fabriquée. L'application de la solution est faite au pinceau 4 fois par jour, après séchage de la couche précédente.

Observation : La patine tient partiellement après 3 jours d'application. La patine vert bleuté clair est légèrement transparente, la couleur du bronze apparaît comme couleur de fond. La réaction chimique sur la plaquette 8.2 est peu manifeste, peut-être à cause de la forte teneur en étain de l'alliage (CuSn15Pb4).

Commentaire : L'ammoniaque est la solution aqueuse basique de l'ammoniac. Durant l'Antiquité, elle est un alcali principalement issu de l'urine, pouvant être chauffée. Le chlorure d'ammonium naturel, également nommé sel ammoniac, se forme dans les régions volcaniques.

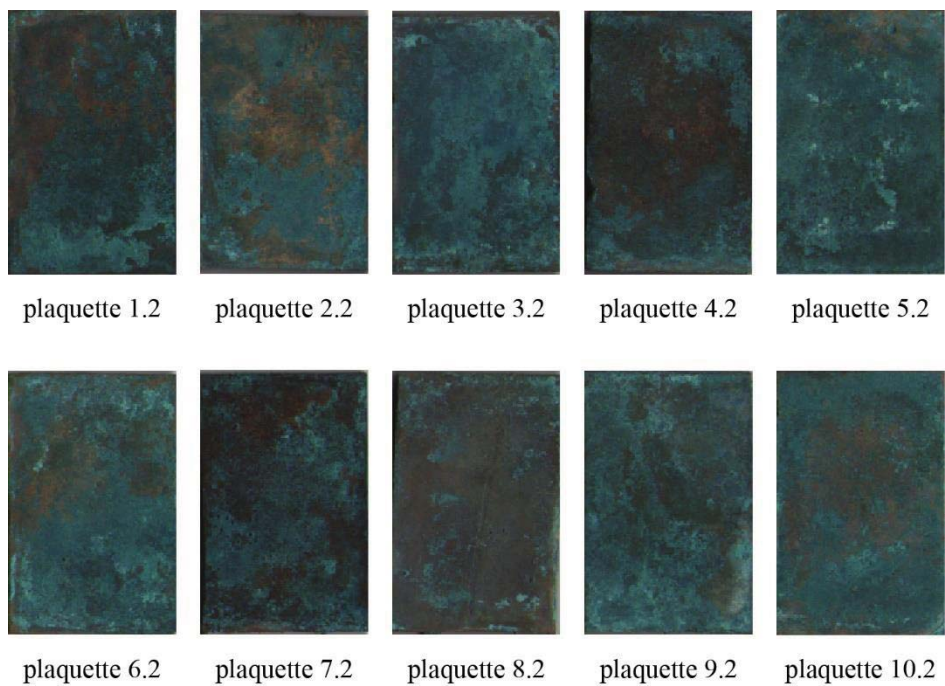


Fig. 231. Couleurs des bronzes patinés avec une solution ammoniacale (patine n°2) (© J. Devogelaere).

Patine n°3 : solution ammoniacale (Fig. 232)

Composition : urine (carbonate d'ammoniaque) $((\text{NH}_4)_2\text{CO}_3 \cdot \text{H}_2\text{O})$ + chlorure de sodium (NaCl)

Application : badigeonnage à froid au pinceau (3 jours) ; bain (12 jours) ; badigeonnage à chaud au pinceau

Temps de réaction : lent

Couleur : brun

Identifiant Munsell : 10YR 5/3

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : La solution est composée d'urine humaine enrichie en sel de table (chlorure de sodium). La solution est appliquée par trois moyens différents car les résultats ne sont pas satisfaisants : la solution est tout d'abord appliquée au pinceau à froid durant trois jours, puis les plaquettes sont plongées dans un bain durant douze jours, enfin la solution est testée par badigeonnage à chaud.

Observation : La réaction chimique à la surface des plaquettes est lente. Durant le premier essai par badigeonnage à froid, il n'y a quasiment pas eu de réaction. Seule la plaquette 4.3 a bruni. L'immersion des plaquettes dans un bain de solution ammoniacale n'a également pu avoir d'effet. Pour terminer, la patine à chaud a permis d'accélérer la réaction chimique et de brunir les surfaces. La patine est un brun plus ou moins foncé. La plaquette 4.3 est la plus foncée (brun foncé - Munsell : 10YR 4/3). Si la température de chauffe est trop importante au moment de l'application de la solution, celle-ci décape la surface du bronze au lieu de la recouvrir d'une patine (exemple : plaquette 7.3).

Commentaire : L'urine est une solution alcaline et ammoniacale. Elle se constitue de 95% d'eau tenant en dissolution environ 20 grammes de matières inorganiques (chlorures, sulfates et phosphates acide de soude, de potasse et de magnésium – le chlorure de sodium représente à lui seul 10-12 grammes) et 30 grammes de matières organiques (urée (25 grammes en moyenne), acide urique et créatinine). Abandonnée à l'air, l'urée se transforme en carbonate d'ammoniaque et

constitue la fermentation ammoniacale de l'urine. L'urine mentionnée dans les recettes d'alchimie grecques est souvent de l'urine animale (brebis, chameau, jument, ânesse), dont la teneur en ammoniacque est plus élevée, ou celle de garçon vierge. Ces indications montrent ainsi une des limites de l'expérimentation où de l'urine humaine d'adulte a été utilisée. Le sel minéral est un sel commun comme le mentionne Pline l'Ancien³⁰.

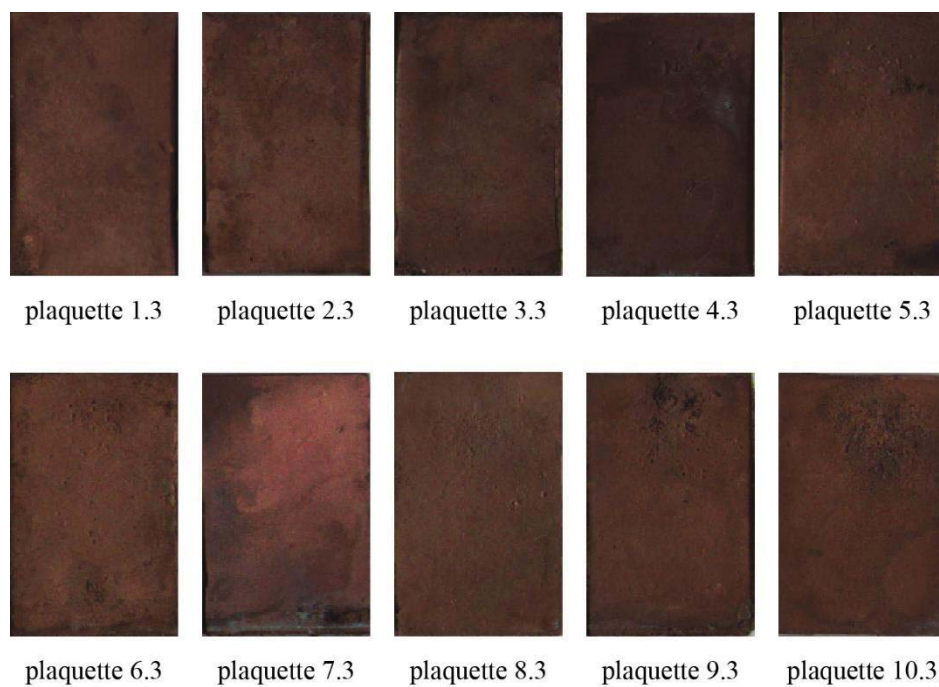


Fig. 232. Couleurs des bronzes patinés avec une solution ammoniacale (patine n°3) (© J. Devogelaere).

³⁰ Cf. *supra*, p. 105.

Patine n°4 : solution nitrique (Fig. 233)

Composition : nitrate de cuivre ($\text{Cu}(\text{NO}_3)_2$)

Application : badigeonnage à chaud au pinceau

Temps de réaction : rapide

Couleur : vert très clair

Identifiant Munsell : 5G 8/4

Finition : mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : Le nitrate de cuivre se crée en saturant l'acide nitrique de cuivre. La réaction est très rapide à la surface du bronze pour faire apparaître la patine verte : le chauffage à la flamme, l'application de la solution et le rinçage à l'eau sont répétés deux fois pour recouvrir d'une patine l'intégralité de la plaquette.

Observation : Le nitrate de cuivre permet d'obtenir la même couleur que la corrosion des bronzes se trouvant en extérieur. La patine est opaque. La couleur vert très clair est un peu plus foncée (vert clair – 5G 7/4) sur certains alliages (alliages n°2 et n°4) à cause probablement d'une solution appliquée plus intensément ou d'un chauffage à la flamme plus fort.

Commentaire : Le nitrate de cuivre est obtenu en saturant l'acide nitrique (distillation du nitre) de cuivre. Le nitrate de cuivre est employé de nos jours pour donner au bronze la couleur « vert antique ».

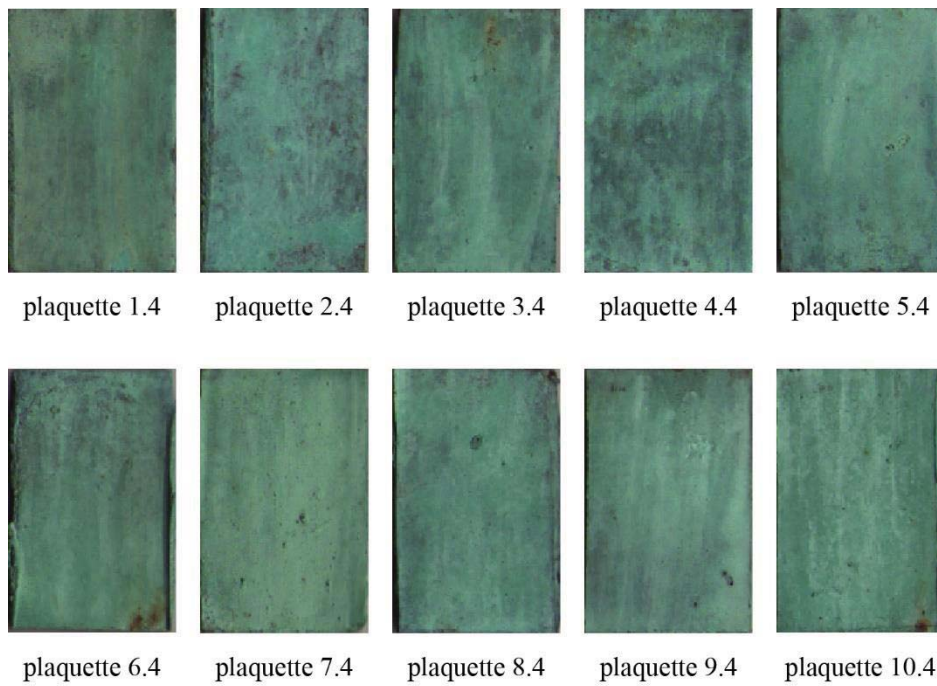


Fig. 233. Couleurs des bronzes patinés avec une solution nitrique (patine n°4) (© J. Devogelaere).

Patine n°5 : solution sulfurique (Fig. 234 et 235)

Composition : soufre (S) + alun ($\text{KAl}(\text{SO}_4)_2 \cdot 12 \text{H}_2\text{O}$) + eau (H_2O)

Application : badigeonnage à chaud au pinceau

Temps de réaction : rapide

Couleur : noir

Identifiant Munsell : N 2/

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : La solution sulfurique se compose de 80 % d'eau, 16 % d'alun en poudre et 4% de soufre minéral. La réaction est rapide mais n'accroche pas parfaitement à la surface du bronze : le chauffage à la flamme, l'application de la solution et le rinçage à l'eau sont répétés quatre à cinq fois pour faire tenir la patine et recouvrir l'intégralité de la plaquette.

Observation : Une forte odeur âcre et nauséabonde (œuf pourri) se dégage au moment de la réaction chimique du soufre. L'accroche de la patine à la surface de la plaquette est difficile. La patine est d'un noir semi-mat, si elle n'est pas trop chauffée, mais tire rapidement vers un bleu grisâtre très foncé (Munsell 2.5B 2/2 – plaquette 2.5). Par contre, si la patine subit une trop forte chaleur après l'application de la solution, elle devient d'un bleu grisâtre très brillant (Munsell 2.5B 6/2 – plaquettes 7.5 et 9.5). La patine noire sur le bronze corinthien (plaquette 11.5) apporte un joli contraste entre le fond rouge-orangé de l'alliage et le recouvrement noir de la patine.

Commentaire : La patine au soufre est une recette connue par les sources antiques³¹. L'alun correspond à divers sulfates dans l'Antiquité et il a été employé ici comme mordant.

³¹ Cf. *supra*, p. 106.

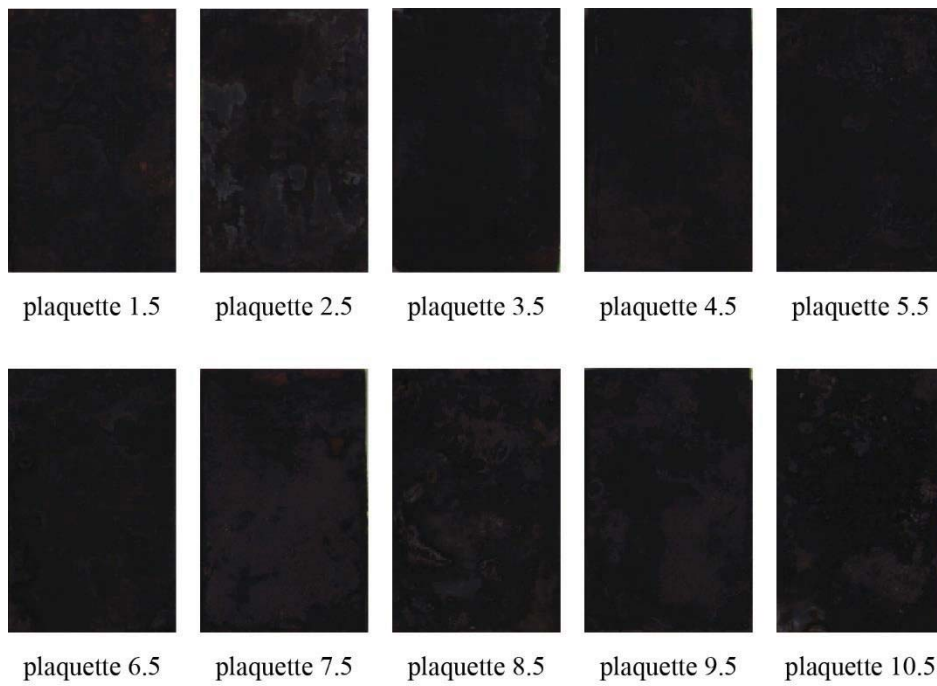


Fig. 234. Couleurs des bronzes patinés avec une solution sulfurique (patine n°5) (© J. Devogelaere).



plaquette 11.5

Fig. 235. Couleur du bronze de Corinthe patiné avec une solution sulfurique (patine n°5) (© J. Devogelaere).

Patine n°6 : solution acéteuse (Fig. 236)

Composition : vinaigre de vin ($C_2H_4O_2 \cdot H_2O$) + chlorure de sodium (NaCl)

Application : badigeonnage à froid au pinceau (3 jours)

Temps de réaction : lent

Couleur : brun jaunâtre

Identifiant Munsell : 10YR 5/4

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : piquetage dès le modèle en cire (plaquette 6.6)

Réalisation : Pour le piquetage sur la plaquette 6.6, cf. *supra* : Piquetage dès le modèle en cire sur la plaquette 6.6. La solution acéteuse se compose de 80% de vinaigre de vin à 6% et de 20% de sel de table. L'application de la solution est faite au pinceau 4 fois par jour, après un séchage de la couche précédente. Une croûte de sel se forme à la surface des plaquettes qui agit dès lors comme une cémentation – la chaleur ayant été produite par les rayons du soleil. Un nettoyage à l'eau est réalisé pour dissoudre cette croûte et faire apparaître la patine.

Observation : La solution appliquée à froid réagit très lentement et de manière non homogène. La patine est d'un brun jaunâtre avec quelques nuances plus claires (Munsell 10YR 5/8 – plaquette 10.6) ou plus foncées (Munsell 10YR 4/4 – plaquette 4.6).

Commentaire : Le vinaigre dans l'Antiquité est un vin gâté qui a subi une double fermentation alcoolique et acéteuse. Le vinaigre de vin utilisé pour l'expérimentation provient du commerce.

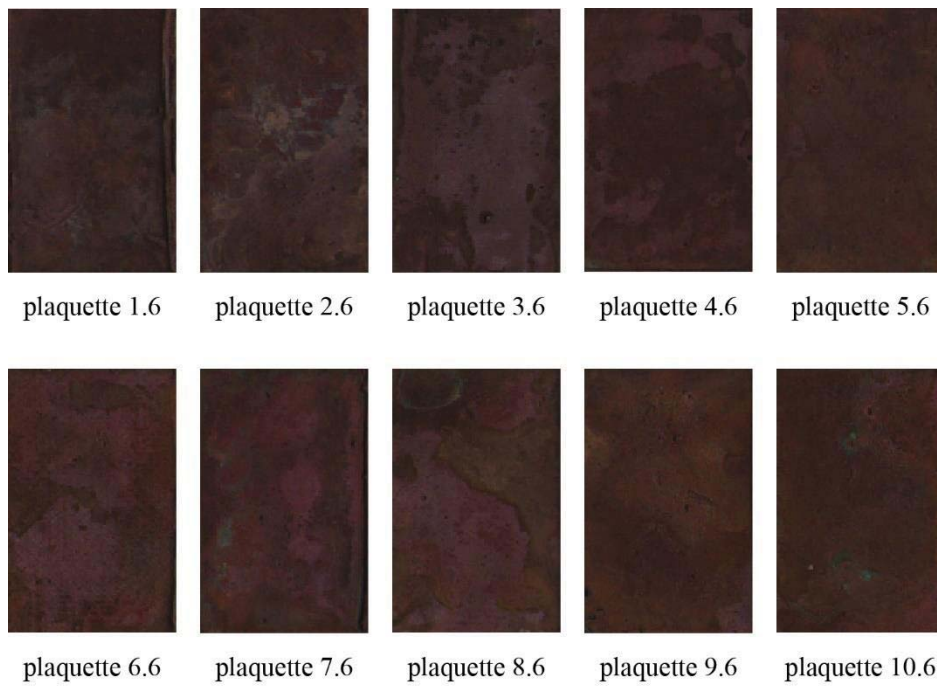


Fig. 236. Couleurs des bronzes patinés avec une solution acéteuse (patine n°6) (© J. Devogelaere).

Patine n°7 : solution sulfurique (Fig. 237)

Composition : sel de Barèges (K₂S) + eau (H₂O)

Application : badigeonnage à froid au pinceau

Temps de réaction : rapide

Couleur : brun rougeâtre foncé

Identifiant Munsell : 5YR 3/2

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : La solution se compose de moins d'un gramme de sel de Barèges dans 30 cl d'eau. La réaction chimique est instantanée à la surface du bronze, sauf pour la plaquette 8.7 où la solution ne réagit pas bien.

Observation : Après application de la solution à froid, la couleur de la patine passe rapidement par plusieurs nuances : jaune, orangé, brun. La patine finale de la solution sulfurique est d'un brun rougeâtre foncé. Suivant la dilution plus ou moins importante du sel de Barèges dans la solution, la patine peut prendre la couleur brune ou noire. La patine n'accroche pas sur la plaquette 8.7 à cause, probablement, de la forte teneur en étain de l'alliage (CuSn15Pb4).

Commentaire : Le sel de Barèges est un polysulfure de potassium. Il est extrait par évaporation des eaux sulfureuses du village pyrénéen de Barèges. Il porte également le nom de « foie de soufre ». Il sert de nos jours à réaliser la patine « bronze médaille ». Aucune mention explicite n'est donnée sur son utilisation ou sur l'exploitation de ce sel à l'époque antique, mais Pline l'Ancien fait mention, plus généralement, de sources chaudes qui produisent du sel. Il est donc possible qu'il ait été utilisé, ou du moins qu'un sel de composition similaire ait servi à réaliser des patines³².

³² Cf. *supra*, p. 106.

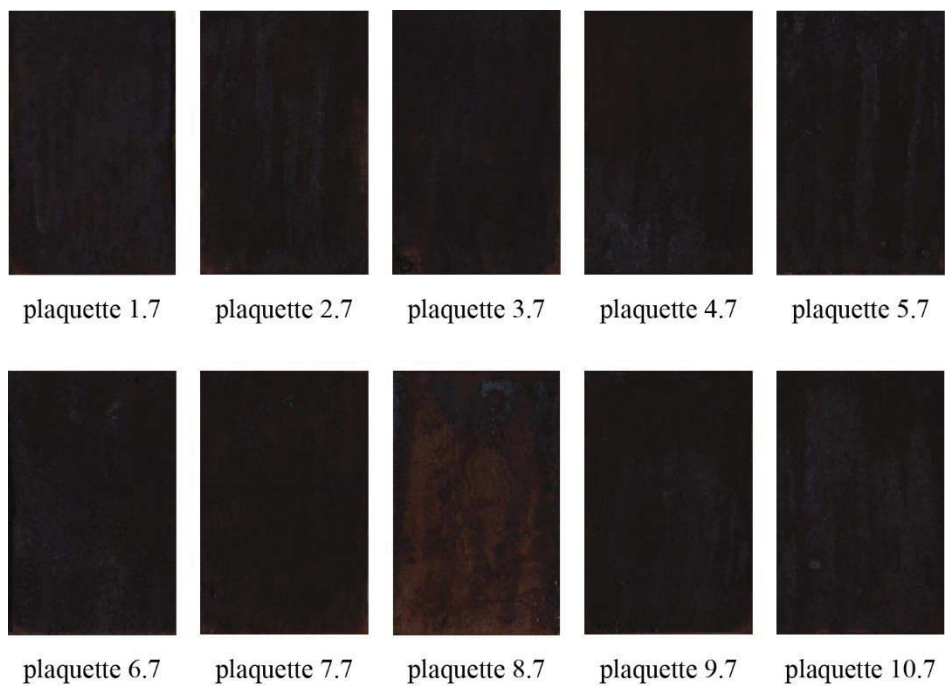


Fig. 237. Couleurs des bronzes patinés avec une solution sulfurique (patine n°7) (© J. Devogelaere).

Patine n°8 : solution nitrique et ammoniacale (Fig. 238 et 239)

Composition : nitrate de cuivre ($\text{Cu}(\text{NO}_3)_2$) + ammoniaque (NH_4OH) + chlorure d'ammonium (NH_4Cl)

Application : badigeonnage à chaud au pinceau et vaporisation dans une enceinte hermétique (24h)

Temps de réaction : rapide et lent

Couleur : vert grisâtre foncé tacheté de bleu et bleu verdâtre foncé (patine n°8 bis)

Identifiant Munsell : 2.5G 2/2 et 7.5B 3/4 (patine n°8 bis)

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : La première partie de la réalisation de la patine correspond au même procédé que la patine n°4 au nitrate de cuivre. Les plaquettes sont ensuite déposées sur une grille qui est elle-même au-dessus d'un récipient rempli d'ammoniaque et de chlorure d'ammonium (30 cl) – la solution ammoniacale est identique à celle employée pour la patine n°2. Le tout est disposé dans un seau (12 l) fermé hermétique pour permettre aux vapeurs d'ammoniaque de réagir lentement à la surface des plaquettes.

Observation : L'évaporation lente de l'ammoniaque modifie la teinte verte du nitrate de cuivre en une teinte vert grisâtre foncé tachetée de bleu. Mais la patine n'est pas homogène. L'arrière des plaquettes, qui n'a pas été préalablement patiné par une solution au nitrate de cuivre, a en revanche une belle patine homogène d'un bleu verdâtre foncé semi-mat (Munsell 7.5B 3/4 – patine n°8 bis).

Commentaire : La réalisation de la patine combine les patines n°2 et n°4 mais en changeant le type d'application³³. Les faces arrière des plaquettes, qui sont uniquement patinées par l'évaporation de la solution ammoniacale, sont numérotées « 8 bis ».

³³ Rama 1995, p. 336.

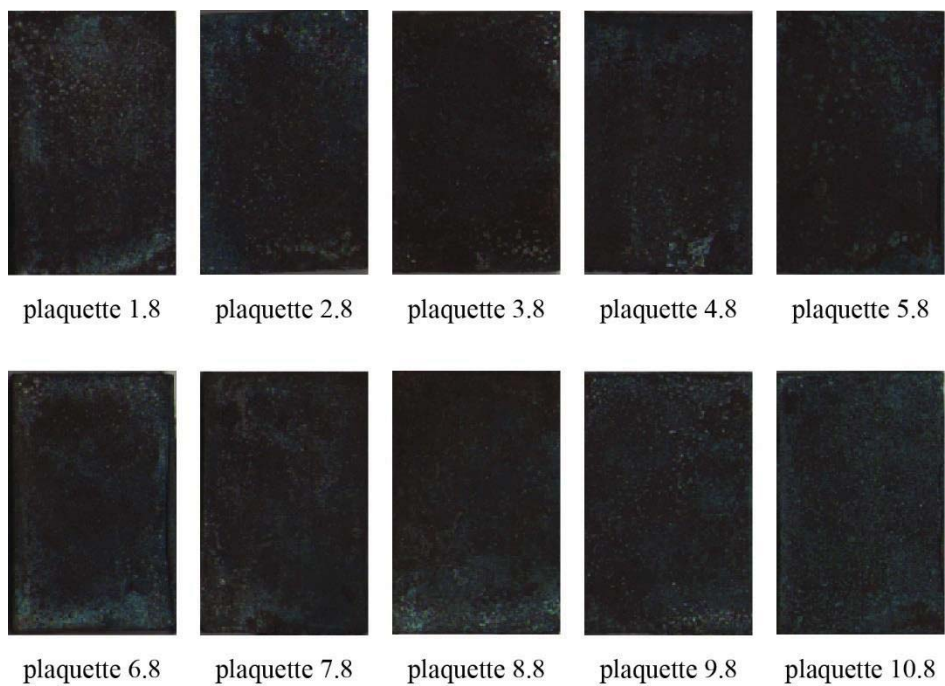


Fig. 238. Couleurs des bronzes patinés avec une solution nitrique et ammoniacale (patine n°8)
(© J. Devogelaere).

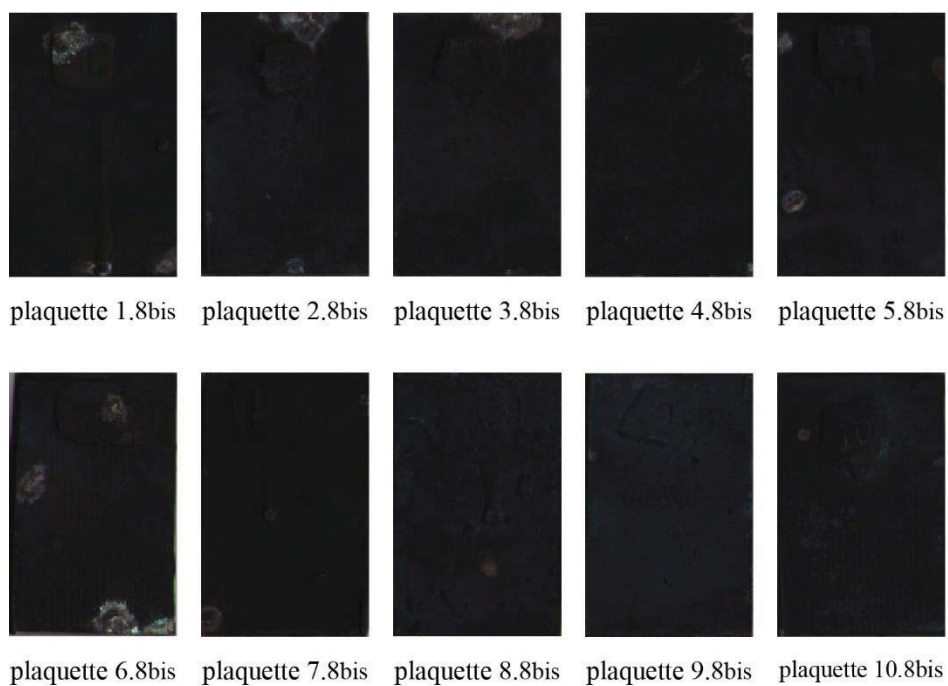


Fig. 239. Couleurs des bronzes patinés avec une solution ammoniacale (patine n°8 bis) (© J. Devogelaere).

Patine n°9 : solution acéteuse (Fig. 240 et 241)

Composition : acétate de cuivre ($\text{Cu}_2(\text{OAc})_4$)

Application : badigeonnage à chaud au pinceau

Temps de réaction : rapide

Couleur : rouge très sombre

Identifiant Munsell : 10R 2/2

Finition : semi-mate

Autre traitement de surface : dorure à la feuille (plaquette 6.9)

Réalisation : Pour la dorure de la plaquette 6.9, cf. *supra* : Dorure à la feuille sur la plaquette 6.9. L'acétate de cuivre se crée en saturant l'acide acétique de cuivre. La réaction est rapide mais n'accroche pas parfaitement à la surface du bronze : le chauffage à la flamme, l'application de la solution et le rinçage à l'eau sont répétés quatre à cinq fois pour faire tenir la patine et recouvrir l'intégralité de la plaquette.

Observation : L'acétate de cuivre est le principal composant du vert-de-gris, une corrosion vert bleuté qui se forme sur les alliages cuivreux après une longue exposition à l'atmosphère. Mais ces expérimentations montrent qu'un badigeonnage à chaud donne au bronze une patine rouge très sombre lisse et homogène. L'application de la solution à l'acétate de cuivre sur le bronze de Corinthe donne une patine rouge encore plus sombre (Munsell 10R 1/2 – plaquette 11.9). Il est probable qu'une dilution plus importante de la solution à l'acétate de cuivre ou un chauffage moins fort donne une patine rouge plus claire, telle peut-être la patine rouge colorant en partie le tapis de la protomé de mule d'Herculanum (cat. n°57).

Commentaire : Depuis l'Antiquité, l'acétate de cuivre est utilisé comme fongicide et colorant (pigment vert bleuté). Il est produit par un processus de fermentation à l'air du marc de raisin ou du vin gâté (vinaigre de vin) en contact avec du cuivre ou par évaporation dans une enceinte hermétique. Les divers degrés de concentration d'acide acétique dans le vinaigre doivent mettre plus de temps, au contact du cuivre, à créer l'acétate de cuivre, mais le résultat final est le même.

Une des recettes de Zosime de Panopolis, concernant la patine noire du bronze de Corinthe, se compose de vinaigre et de vert-de-gris (acétate de cuivre)³⁴.

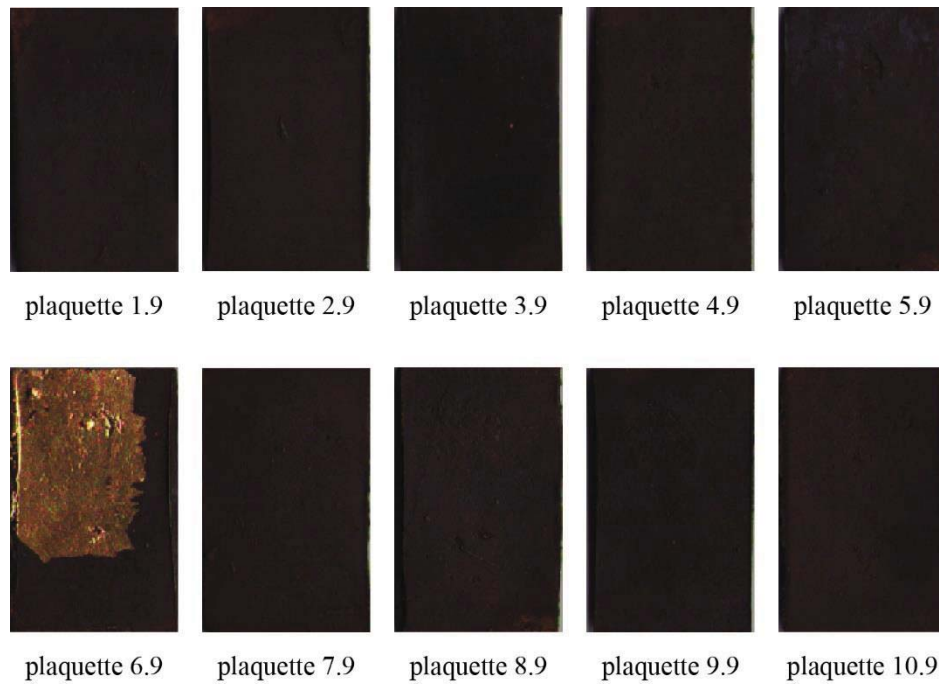


Fig. 240. Couleurs des bronzes patinés avec une solution acéteuse (patine n°9) (© J. Devogelaere).



plaquette 11.9

Fig. 241. Couleur du bronze de Corinthe patiné avec une solution acéteuse (patine n°9) (© J. Devogelaere).

³⁴ Cf. *supra*, p. 107.

Patine n°10 : solution acéteuse avec de la sanguine (Fig. 242)

Composition : acide acétique ($C_2H_4O_2$) + sanguine (pigment rouge – hématite (Fe_2O_3))

Application : badigeonnage à chaud au pinceau

Temps de réaction : rapide

Couleur : Rouge

Identifiant Munsell : 10R 5/6

Finition : mate

Autre traitement de surface : -

Réalisation : La solution se compose de 90% d'acide acétique et de 10% de sanguine. La solution doit être bien mélangée. La réaction est rapide mais n'accroche pas parfaitement à la surface de l'objet : le chauffage, l'application de la solution et le rinçage à l'eau sont répétés quatre à cinq fois pour faire tenir la patine et recouvrir l'intégralité de la plaquette.

Observation : L'hématite se fixe à la surface des bronzes grâce au mordant (acide acétique). La réaction est assez difficile mais permet de donner une couleur rouge aux plaquettes.

Commentaire : La sanguine est fabriquée à partir de l'hématite (Fe_2O_3), une roche riche en oxyde de fer. La mise en couleur est de nos jours utilisée pour patiner un bronze avec un pigment.

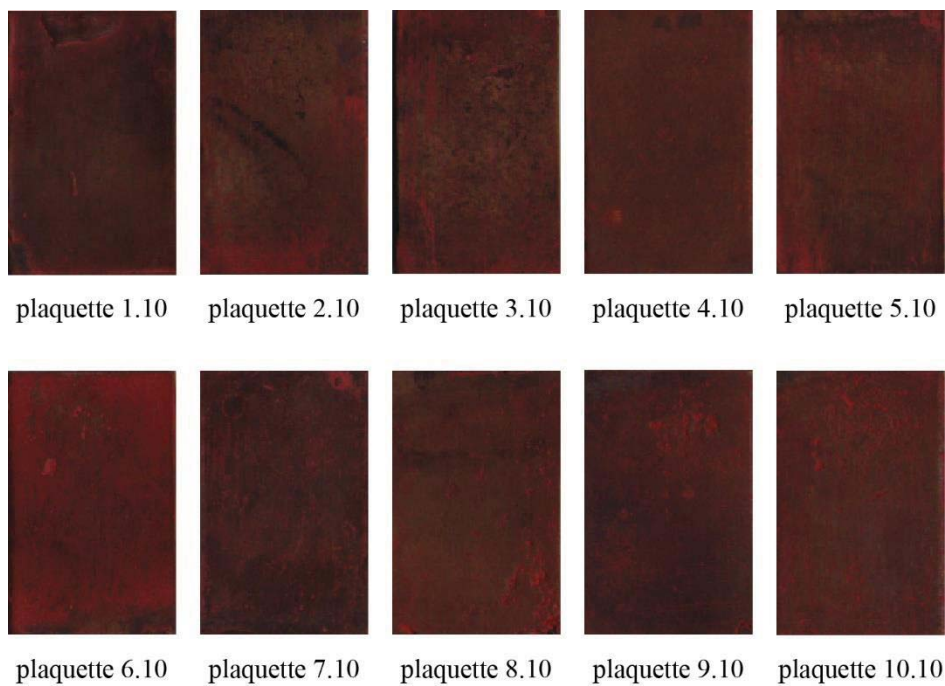


Fig. 242. Couleurs des bronzes mis en couleur avec de la sanguine (patine n°10) (© J. Devogelaere).

Patine n°11 : sans solution (Fig. 243)

Composition : -

Application : Chauffage à la flamme, trempe

Temps de réaction : rapide

Couleur : gris bleuâtre foncé

Identifiant Munsell : 5B 4/1

Finition : brillant

Autre traitement de surface : -

Réalisation : La patine n°11 a été uniquement réalisée sur le bronze corinthien (plaquette 11.11). Aucune solution n'est appliquée à la surface du bronze, la plaquette a seulement subi un chauffage à la flamme à moins de 100°C et un rinçage à l'eau (traitement thermique, trempe). La réaction chimique est rapide et homogène.

Observation : Au contact de la chaleur, une couche d'oxyde noire se forme à la surface du bronze de Corinthe. Elle s'accroche à la surface de l'alliage et se stabilise en une patine noir grisâtre et bleuté. La réalisation de la patine est assez simple.

Commentaire : La formation d'une patine noirâtre à l'aide uniquement d'une source de chaleur ne se produit qu'avec le bronze de Corinthe. Les bronzes binaire (CuSn) et ternaire (CuSnPb) ne forment aucune patine au contact d'une flamme ; seule une couleur rouge orangé apparaît localement au contact de la source de chaleur et le traitement thermique apporte seulement un jaunissement de la couleur de l'alliage. La formation d'une couche d'oxyde noire doit être produite par l'or et/ou l'argent présents en faible quantité dans l'alliage. La réalisation du traitement de surface est expérimentée d'après un passage descriptif de Corinthe par Pausanias³⁵.

³⁵ Pausanias, *Description de la Grèce, Corinthe*, 3, 3. Annexe 1.



plaquette 11.11

Fig. 243. Couleur du bronze de Corinthe patiné par un chauffage à la flamme (patine n°11) (© J. Devogelaere).

Résultats des expérimentations : les couleurs des patines

Tout d'abord, certaines expérimentations n'ont pas donné de patine, comme une solution aqueuse d'alun où aucune réaction chimique n'a été notable. Suivant la qualité de la réalisation, la patine peut également réagir différemment avec la lumière, elle est translucide ou au contraire totalement opaque.

Patine sur les bronzes

Les couleurs obtenues couvrent un large spectre (Fig. 244) : des nuances de vert et de bleu pour les patines réalisées avec des solutions à l'ammoniaque et au nitrate (patines n°2, 4, 8 et 8 bis) ; rouge et rouge sombre pour celles avec de l'hématite et à l'acétate de cuivre (patines n°9 et 10) ; plusieurs nuances de brun pour celles à l'urine, au vinaigre de vin et au sel de Barèges (patines n°3, 6 et 7) ; et noire pour la patine au soufre (patine n°5).

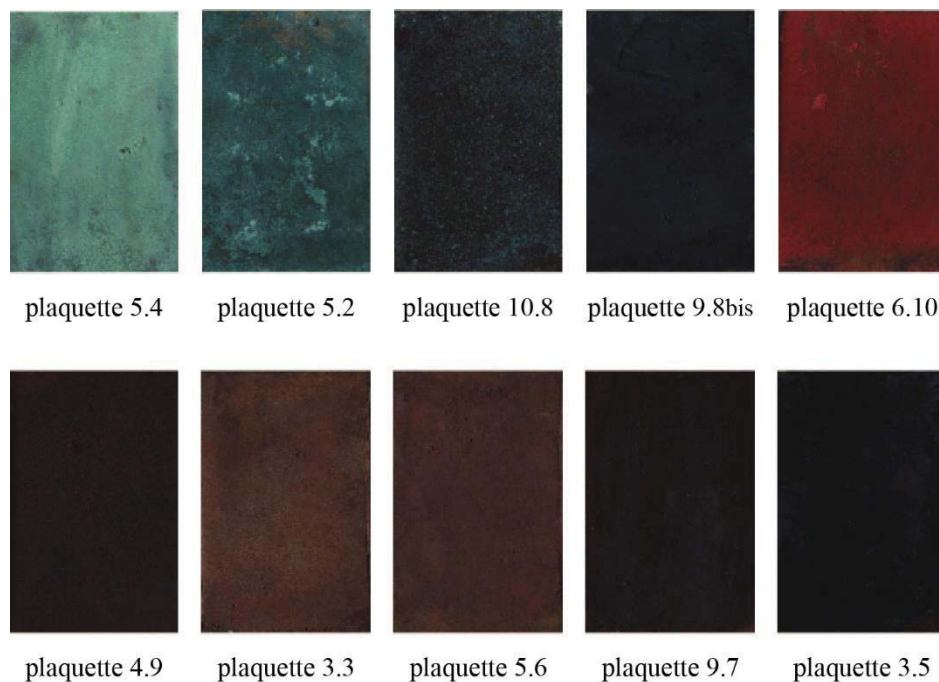


Fig. 244. Couleurs des patines (© J. Devogelaere).

Les expérimentations montrent l'importance des produits corrosifs, du dosage de ces derniers dans la solution et du type d'application sur le bronze pour la création d'une patine à la couleur, voire la teinte, voulue.

Les différences de teinte d'une patine entre les bronzes restent néanmoins faibles. Elles sont issues de l'application plus intense de la solution ou d'une chauffe plus forte sur une plaquette : la solution au nitrate de cuivre (patine n°4) crée une patine verte très claire, mais les plaquettes 2.4 et 4.4 ont une patine tirant plus sur le bleu ; la solution sulfurique au soufre minéral et à

l'alun (patine n°5) donne une patine noire, qui tend vers un bleu grisâtre très foncé quand l'application est trop répétée (plaquette 2.5) et vers un bleu grisâtre brillant quand la solution est chauffée à l'excès (plaquettes 7.5 et 9.5) ; la solution sulfurique au sel de Barèges (patine n°7) apporte au bronze une couleur brun rougeâtre foncé, mais si le produit corrosif était plus concentré dans la solution la patine serait noire ; enfin la solution à l'acétate de cuivre (patine n°9) produit une patine d'un rouge très sombre, mais si la solution était diluée avec de l'eau et la température de chauffe moins haute la patine serait d'un rouge plus clair.

Les expérimentations des patines ont également mis en lumière les difficultés de l'accrochage de certaines patines sur le bronze à 15% d'étain. En effet, l'alliage n°8 n'est pas favorable à la réaction chimique de certains agents corrosifs : les patines n°2, 3 et 7 n'ont pas réagi ou ont mal tenu à la surface du bronze (plaquettes 8.2, 8.3 et 8.7). Est-ce dû de la teneur en étain trop élevée dans l'alliage ?

Patine sur le bronze de Corinthe

Trois patines ont été expérimentées sur le bronze corinthien pour mieux saisir d'une part les modes d'applications possibles et d'autre part les couleurs envisageables de l'alliage patiné, qui est tantôt bleu sombre (*κβάνεος*) ou noir (bronze de Corinthe noir)³⁶ (Fig. 245) : une solution d'alun et de soufre qui donne une patine noire (plaquette 11.5), une autre à l'acétate de cuivre pour une patine rouge foncé (plaquette 11.9) et une dernière sans solution, mais uniquement par le chauffage à la flamme, pour une coloration gris bleuâtre foncé (plaquette 11.11).

Cette dernière patine expérimentée résulte d'un passage de Pausanias :

« [...] et on dit que le bronze de Corinthe, lorsqu'il est rougi par le feu, est trempé dans cette eau [...] »³⁷

Elle ne se forme qu'avec le bronze corinthien, aucune réaction chimique ne se produit sur un bronze binaire ou ternaire, ce qui laisse à penser que l'oxydation du cuivre (oxyde de cuivre) en gris foncé, voire en noir, aux reflets bleutés se produit grâce aux petites quantités d'or et/ou d'argent dans l'alliage. Enfin, la trempe dans un bassin d'eau froid permet d'arrêter la réaction et de stabiliser la patine.

³⁶ Pour plus de détails historiques, se reporter à la fin du chapitre 2 : cf. *supra*, p. 109.

³⁷ Pausanias, *Description de la Grèce, Corinthe*, 3, 3. Annexe 1.

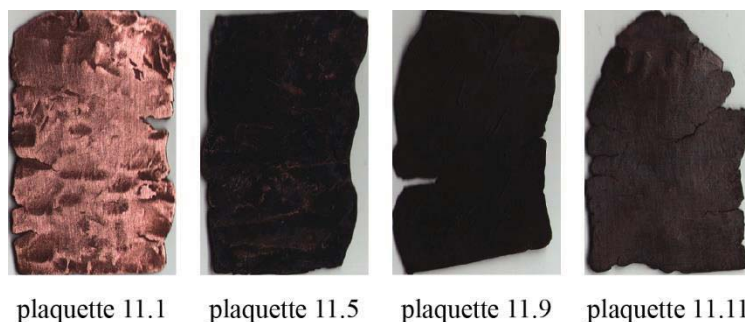


Fig. 245. Couleurs du bronze de Corinthe non patiné (plaquette 11.1) et patiné (plaquettes 11.5, 11.9 et 11.11) (© J. Devogelaere).

3.3 Les analyses archéométriques sur les plaquettes de l'alliage n°5 (CuSn10Pb2)

Les analyses archéométriques sur certaines plaquettes de bronze du nuancier ont été effectuées par M. Alfeld, chercheur en chimie appliquée, au sein du Laboratoire d'Archéologie Moléculaire et Structurale (LAMS) de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC – Sorbonne Universités)³⁸.

Les données archéométriques, issues de la Spectrométrie de Fluorescence des rayons X (SFX, XRF en anglais) et de l'Imagerie de Fluorescence des rayons X (MA-XRF Scanning en anglais) (Fig. 246), sont évaluées avec le logiciel PyMca XRF pour calculer la composition élémentaire des échantillons.



Fig. 246. Spectromètre de la fluorescence des rayons X (© J. Devogelaere).

³⁸ Je tiens ici à remercier Matthias Alfeld pour les analyses effectuées, les graphiques et les conclusions interprétatives qu'il m'a aimablement transmis, ainsi que le directeur du laboratoire Philippe Walter pour son accueil.

L'objectif des analyses était de mieux comprendre les modifications chimiques d'un alliage après son processus de fabrication, les mécanismes de la formation des patines suivant les solutions et les couleurs recouvrant la surface des plaquettes. En effet, la démarche consistait à faire des rapprochements entre les résultats des analyses des plaquettes échantillonnées, dont la composition de la solution est connue, et les données physico-chimiques provenant de patines sur des objets archéologiques du corpus d'étude, dont différentes altérations naturelles ou anthropiques ont pu modifier la couleur originelle.

Mais l'interprétation des données d'échantillons complexes est toujours difficile, ainsi les résultats présentés ici devraient être mis en doute s'ils contredisent les attentes ; les résultats se révèlent n'être pas assez suffisants pour proposer de réelles conclusions. D'autres analyses devront être réalisées pour permettre une meilleure compréhension ; ainsi au cours de ces quelques pages seuls des débuts de réflexions et des pistes de recherche sont proposés.

Les dix plaquettes analysées correspondent donc à l'alliage n°5 qui contient 10% d'étain et 2% de plomb. L'échantillon E5P1 correspond à la plaquette 5.1, non patinée (patine n°1) ; l'échantillon E5P2 à la plaquette 5.2, patinée avec une solution ammoniacale (patine n°2) ; et ainsi de suite. Néanmoins, seule la face arrière de la plaquette 5.8 a été analysée, donc l'échantillon se nomme E5P8b (patine n°8 bis).

La concentration des éléments n'est qu'une estimation car cela suppose que l'échantillon soit homogène et ne soit pas une couche superficielle sur les molécules du bronze, de ce fait les résultats ne sont que des approximations (Fig. 247).

Sample	Diffraction (5.15 keV)	Al-K-mass-fraction	P-K-mass-fraction	S-K-mass-fraction	Cl-K-mass-fraction	Ar-K-mass-fraction	K-K-mass-fraction	Ca-K-mass-fraction	Ti-K-mass-fraction	Fe-K-mass-fraction	Cu-K-mass-fraction	Pd-K-mass-fraction	Pd-L3-mass-fraction	Sn-K-mass-fraction	Sn-L-mass-fraction	Pb-L mass fraction	Pb-M mass fraction
E5P1	10205,43556	9,54%	0,00%	0,06%	0,01%	6,53%	0,22%	0,03%	0,06%	0,10%	85,20%	0,96%	7,00%	57,42%	13,55%	1,34%	0,78%
E5P10	9523,046023	11,57%	0,04%	0,04%	0,56%	6,73%	0,13%	0,03%	0,09%	0,82%	85,20%	1,00%	7,38%	59,22%	12,41%	0,93%	0,17%
E5P2	1066,259621	10,48%	0,15%	0,28%	19,99%	3,60%	0,39%	0,36%	0,06%	0,16%	85,20%	1,18%	12,81%	77,13%	12,56%	1,69%	0,94%
E5P3	8126,120958	13,07%	1,12%	0,07%	0,12%	6,45%	0,27%	0,38%	0,05%	0,20%	85,20%	1,00%	7,57%	58,66%	13,67%	0,69%	0,30%
E5P4	2626,876692	9,20%	0,05%	0,64%	0,04%	4,70%	0,14%	0,75%	0,10%	0,49%	85,20%	0,92%	9,60%	50,82%	0,53%	0,42%	0,03%
E5P5	2217,276123	22,92%	0,83%	35,88%	0,01%	3,96%	0,07%	0,19%	0,04%	0,07%	85,20%	1,05%	8,13%	65,14%	5,18%	1,13%	0,79%
E5P6	8307,706662	12,25%	0,47%	0,37%	2,46%	5,81%	0,15%	0,21%	0,07%	0,23%	85,20%	1,02%	8,46%	55,84%	10,93%	0,60%	0,64%
E5P7	6607,36503	11,07%	0,08%	10,15%	0,01%	5,91%	2,45%	0,38%	0,07%	0,30%	85,20%	1,00%	10,23%	61,20%	11,41%	0,60%	0,57%
E5P8b	4960,444075	9,01%	0,06%	0,15%	0,14%	3,79%	0,17%	0,34%	0,09%	0,31%	85,20%	1,00%	22,09%	59,08%	12,08%	1,19%	0,28%
E5P9	7459,631659	8,89%	0,02%	0,49%	4,52%	6,01%	0,01%	0,19%	0,06%	0,31%	85,20%	0,98%	9,03%	55,88%	9,66%	0,67%	1,51%

Fig. 247. Résultats quantitatifs des échantillons (© M. Alfeld).

3.3.1 La cristallinité de surface

Nous pouvons estimer la cristallinité de la surface par l'intensité des signaux de diffraction dans les spectres XRF. Cela nous donne également des informations sur le nombre de produits de dégradation (amorphe) à la surface de l'échantillon.

Nous voyons que les échantillons E5P2, E5P4 et E5P5 ont une surface amorphe. Les échantillons E5P7 et E5P8b ont une cristallinité réduite. Ceci n'est pas une comparaison quantitative (fig. 248).

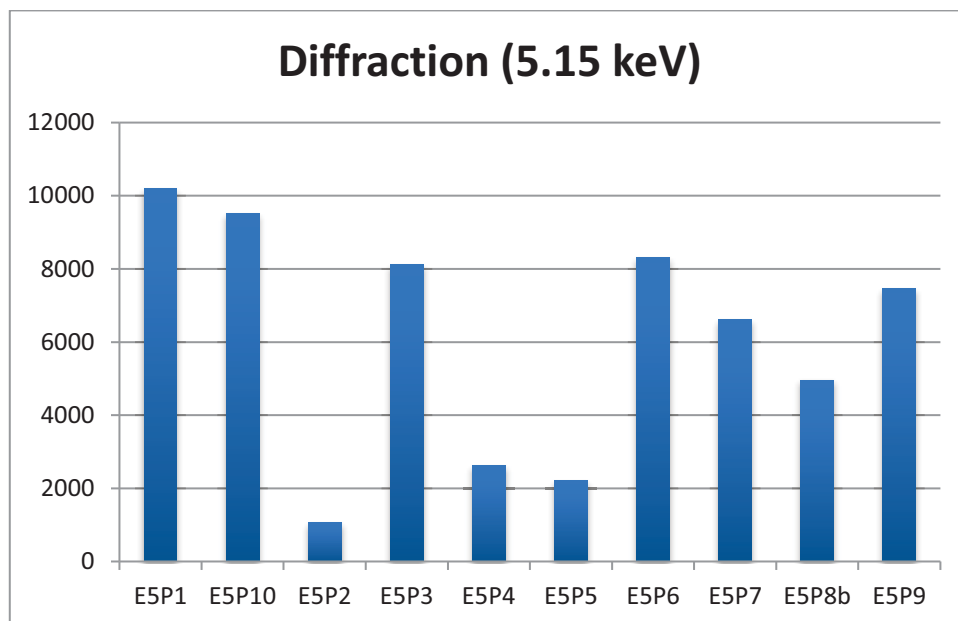


Fig. 248. Diffractions de rayons X des échantillons (© M. Alfeld).

Concernant la cristallinité, si la surface de l'échantillon est amorphe cela est dû à la dégradation, nous n'observons pas de signal de diffraction. Une fine couche d'altération pourrait permettre à une quantité limitée de diffraction de pénétrer à travers la couche d'absorption. Il est plausible de supposer qu'un tel changement de propriété entraînerait un changement de couleur et de propriété de surface ; cette approche est expérimentale et pas standard. Est-ce que les signaux de diffraction correspondent à des observations de surface ?

Au vu de l'intensité du signal de diffraction, deux catégories de patines se dégagent : les plaquettes dont la surface est amorphe ou réduite ont une patine verte, bleue et noire ; les plaquettes dont la surface est plus intense dans la diffraction du signal ont une patine brune ou rouge. Le signal de diffraction le plus élevé reste évidemment la plaquette non patinée (Fig. 249).

Échantillon (alliage n°5)	Intensité du signal de dif- fraction (%)	Couleur
E5P2	1066	Vert bleuâtre clair
E5P5	2217	Noir
E5P4	2627	Vert très clair
E5P8b	4960	Bleu verdâtre foncé
E5P7	6607	Brun rougeâtre foncé
E5P9	7460	Rouge très sombre
E5P3	8126	Brun
E5P6	8308	Brun jaunâtre
E5P10	9523	Rouge
E5P1	10205	Jaune rougeâtre

Fig. 249. Diffraction de rayons X et couleur des patines des échantillons (© J. Devogelaere).

Toutefois, ces résultats ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation. Ils ne se dégagent pas de catégorie en fonction, par exemple, de la nature des produits employés pour la confection des patines.

3.3.2 Les teneurs en fer (Fe), en plomb (Pb) et en étain (Sn)

Nous voyons des variations significatives dans tous les signaux, en particulier pour l'échantillon E5P4 qui semble voir sa teneur en étain réduite par la couche d'altération au nitrate de cuivre (Fig. 250).

L'étain et le plomb sont les éléments présents dans l'alliage n°5 : le bronze étant composé de 10% d'étain et de 2% de plomb. L'échantillon E5P1, qui correspond à la plaquette en bronze poli, montre une composition élémentaire aux termes du processus de fabrication relativement proche à celle de base. Malgré la couche d'altération sur les plaquettes, l'étain semble être relativement homogène dans l'alliage.

La présence de fer à moins de 1% dans la composition élémentaire de l'alliage s'explique en partie par l'utilisation d'outils en fer lors du processus de fabrication et de la présence des traces de ce métal dans le minerai. Le teneur en fer la plus élevée dans l'échantillon EP5P10 s'explique par l'expérimentation d'une mise en couleur à l'aide d'hématite (oxyde de fer).

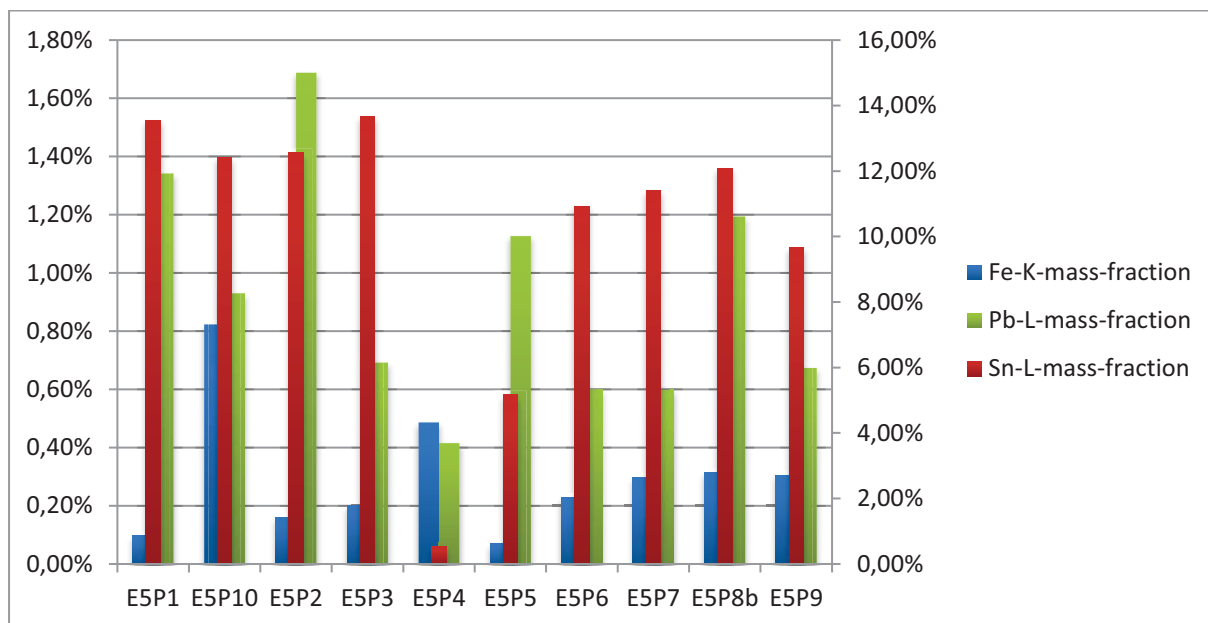


Fig. 250. Teneurs en fer et en plomb (axe de gauche) et en étain (axe de droite) des échantillons (© M. Alfeld).

3.3.3 La teneur en étain (Sn) et la diffraction de rayons X

Si nous traçons le signal de diffraction par rapport à la fraction de masse Sn-L, nous constatons une tendance linéaire générale, exception faite de l'échantillon E5P2 (encerclé de rouge sur le graphique) qui serait peut-être une erreur d'analyse (Fig. 251).

Cette tendance linéaire pourrait signifier que Sn-L est enrichi dans la couche de corrosion, mais, pour une meilleure compréhension, cela demanderait à être confirmé par d'autres investigations.

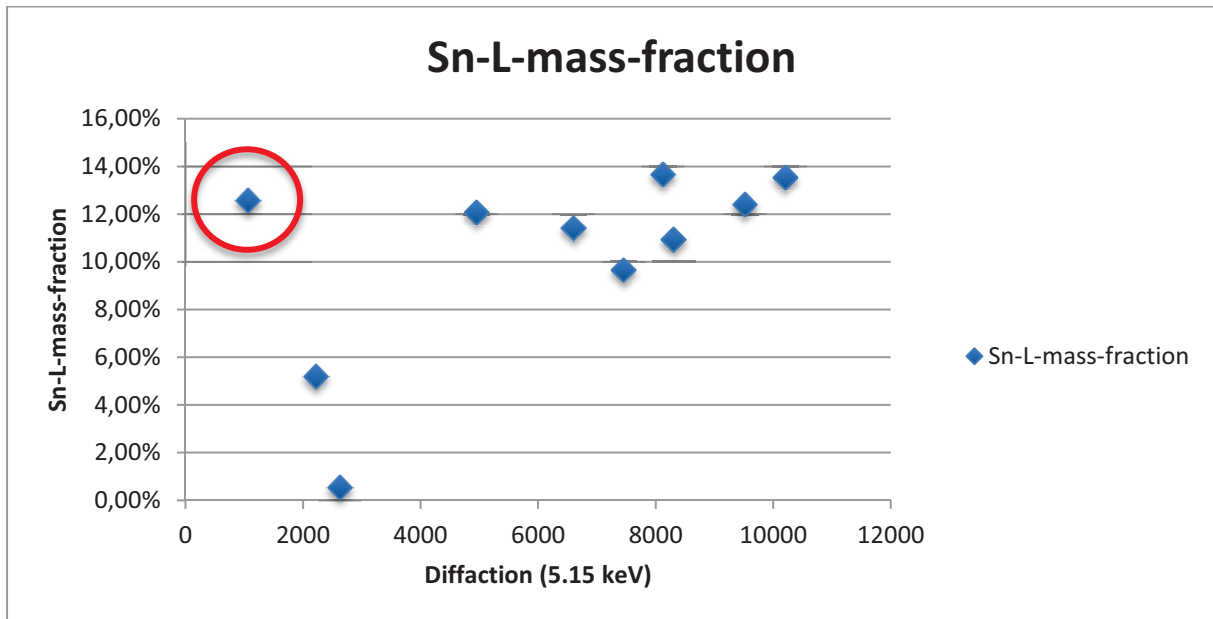


Fig. 251. Diffraction de rayons X par rapport à la fraction de masse de Sn-L (© M. Alfeld).

3.3.4 Les teneurs en soufre (S) et en chlore (Cl)

Certains échantillons ont des valeurs en soufre et en chlore élevées, probablement dues au traitement de surface appliqué (Fig. 252 et 253).

Les patines n°5 et n°7 sont effectivement réalisées avec des solutions sulfuriques, respectivement au soufre minéral et au sel de Barèges.

Les patines n°2 et n°6 sont réalisées avec des solutions contenant en partie du chlorure d'ammonium et du chlorure de sodium. La patine n°9 est par contre issue d'une solution acéteuse. Les patines n°3 et n°8 bis sont également composées d'une solution enrichie en chlorure, respectivement de sodium et d'ammonium, mais les teneurs dans les échantillons ne sont pas significatives.

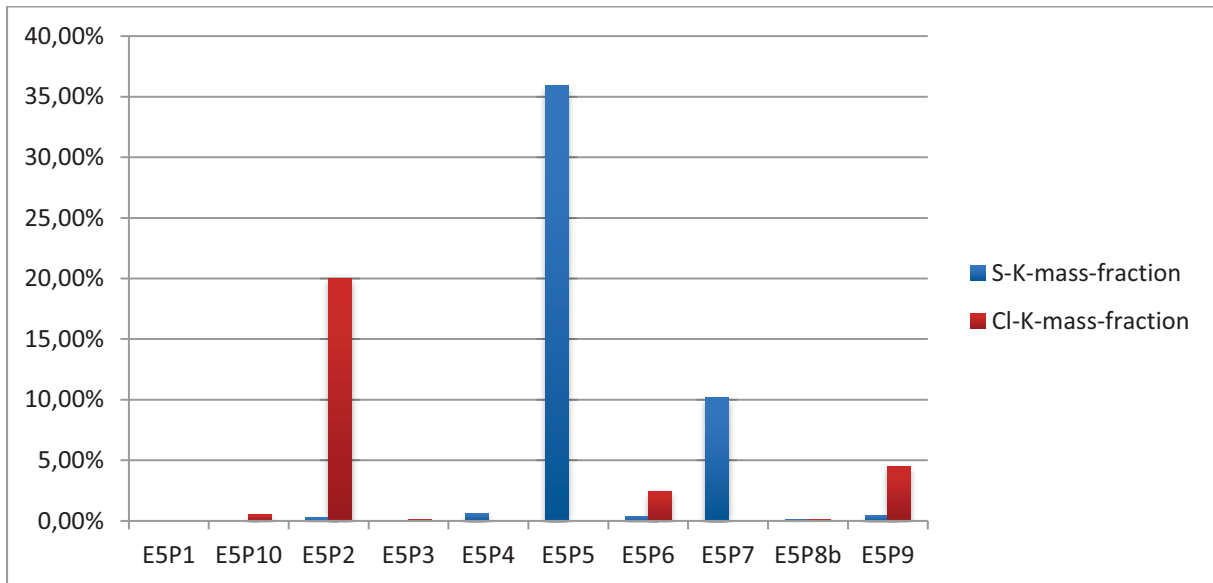


Fig. 252. Teneurs en soufre et en chlore des échantillons (© M. Alfeld).

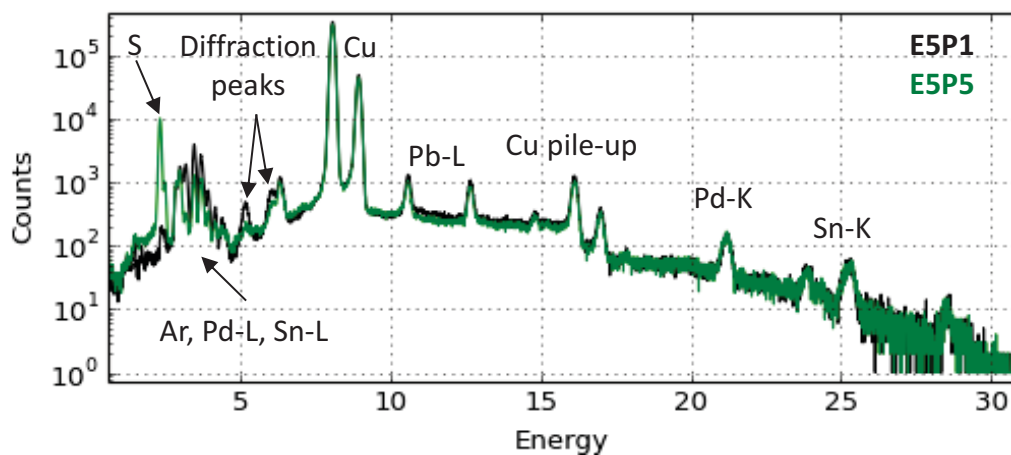


Fig. 253. Comparaison des compositions élémentaires des échantillons E5P1 et E5P5 (© M. Alfeld).

3.3.5 Les teneurs en phosphore (P), en potassium (K) et en calcium (Ca)

Certains échantillons ont des valeurs en phosphore et en potassium élevées, probablement dues au traitement de surface appliqué. En revanche, il est difficile de dire si le signal du calcium est significatif (Fig. 255).

En effet, l'urine utilisée pour la patine n°3 se compose faiblement de potassium, de calcium et de phosphore sous forme de phosphates (acide phosphorique). La patine n°5 est en partie composée d'alun qui est un sulfate double d'aluminium et de potassium. Il en est de même pour la patine n°7 au sel de Barèges qui est un sulfate de potassium.

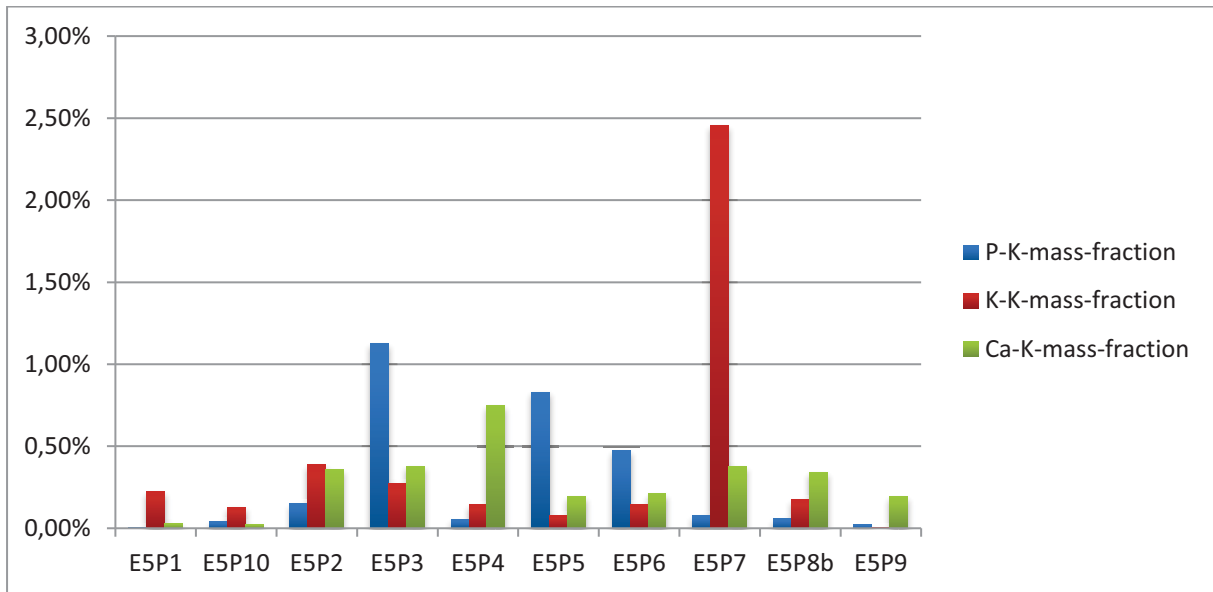


Fig. 254. Teneurs en phosphore, en potassium et en calcium des échantillons (© M. Alfeld).

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
ÉCOLE DOCTORALE 355 ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉS
LABEXMED
CENTRE CAMILLE JULLIAN

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Archéologie

Jonathan DEVOGELAERE

**Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde
gréco-romain, du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. :
de la caractérisation technique aux valeurs symboliques**

Volume III : Catalogue

1/2



Soutenue le samedi 08 décembre 2018 devant le jury :

M. Philippe JOCKEY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille/Université Paris Nanterre, Directeur de thèse.
Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, Rapporteur.
M. Stéphane VERGER, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Rapporteur.
M. François QUANTIN, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.
Mme Hélène AURIGNY, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.
Mme Sophie DESCAMPS-LEQUIME, Conservateur général du patrimoine au Musée du Louvre, Examineur.

*Iris revêt son voile aux mille couleurs et, faisant resplendir dans le ciel la courbe de son arc,
elle se dirige, pour exécuter l'ordre, vers la demeure royale, que dissimule un nuage.*

Ovide, *Les Métamorphoses*, XI, 589-591
(traduction Georges Lafaye, Les Belles Lettres, Paris, 1930)

1 Élément de jambage

Planche : 1.1 ; 1.4 ; 1.5

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie :

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Socle, Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Sphinge

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 2, 8

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune brun de l'alliage est visible, malgré quelques taches de corrosion brunes. Les pattes de la Sphinge ont été restaurées. Les yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris étaient incrustés d'un autre matériau (?). Les tétons sont également en argent.

Description de l'objet

La statuette de Sphinge est posée sur une base circulaire moulurée et surmontée d'une petite plinthe quadrangulaire. La Sphinge est assise, ses pattes sont striées, ses ailes finement ciselées sont repliées à l'arrière et sa tête est levée et légèrement tournée vers la droite. Son visage est rond avec un nez droit, une petite bouche et des yeux incrustés. Sa chevelure abondante est ondulée. Les tétons sont plaqués d'argent. Deux trous sont présents au niveau de la hanche de la Sphinge.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble, avec une autre statuette de Sphinge et une gaine de cadre, qui compose le repose-pieds de type 2 b (H : 130 mm ; L : 860 mm ; l : 350 mm). Il a été découvert avec le célèbre "Bisellio Capitolino" et fait partie intégrante de ce lit. La sphinge assise est abondamment attestée sous le Principat car elle a une valeur symbolique pour Auguste. La chevelure du Sphinge ressemble à celle d'Alexandre le Grand et les traits représentés se rapprochent plus de l'art grec que celui romain. Le regard vers le haut de la créature mythologique, qui lui donne une posture particulière, peut s'expliquer par le fait que le repose-pieds est au niveau du sol.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Pasqui 1907 p. 145 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Stuart Jones 1968 p. 178, n°11, pl. 62-63 ; Segenni 1985 p. 121-122 ; Faust 1989 p. 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162, 171 et 262-263, n°30, fig. 119 et 136-137 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10.

2 Élément de jambage

Planche : 1.1 ; 1.2 ; 1.3

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie :

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Socle, Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Sphinge

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 1, 8

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune brun de l'alliage est visible, malgré quelques taches de corrosion brunes. Les pattes de la Sphinge ont été restaurées. Les yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris étaient incrustés d'un autre matériau (?). Les tétons sont également en argent.

Description de l'objet

La statuette de Sphinge est posée sur une base circulaire moulurée et surmontée d'une petite plinthe quadrangulaire. La Sphinge est assise, ses pattes sont striées, ses ailes finement ciselées sont repliées à l'arrière et sa tête est levée et légèrement tournée vers la gauche. Son visage est rond avec un nez droit, une petite bouche et des yeux incrustés. Sa chevelure abondante est ondulée. Les tétons sont plaqués d'argent. Deux trous sont présents au niveau de la hanche de la Sphinge.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble, avec une autre statuette de Sphinge et une gaine de cadre, qui compose le repose-pieds de type 2 b (H : 130 mm ; L : 860 mm ; l : 350 mm). Il a été découvert avec le célèbre "Bisellio Capitolino" et fait partie intégrante de ce lit. La sphinge assise est abondamment attestée sous le Principat car elle a une valeur symbolique pour Auguste. La chevelure du Sphinge ressemble à celle d'Alexandre le Grand et les traits représentés se rapprochent plus de l'art grec que celui romain. Le regard vers le haut de la créature mythologique, qui lui donne une posture particulière, peut s'expliquer par le fait que le repose-pieds est au niveau du sol.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Anderson 1889 p. 323 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Pasqui 1907 p. 145 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Stuart Jones 1968 p. 178, n°11, pl. 62-63 ; Segenni 1985 p. 121-122 ; Faust 1989 p. 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162, 171 et 262-263, n°30, fig. 119 et 136-137 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 .

3 Gaine de plateau

Planche : 2.4

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa della Pisanella, torcularium

Année de découverte : 1895

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 17002 A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 20 ; L : - ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune doré

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 4, 5, 6, 7

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen, il n'est conservé qu'un fragment. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte sombre, mais la face antérieure a été partiellement décapée laissant ainsi apparaître la couleur jaune doré de l'alliage. Les décors sont incrustés de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de plateau est rectiligne et correspond à une des extrémités. La gaine a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son armature est décorée d'un double moulure et sa plaque médiane est incrustée d'un décor floral rouge. Ce décor alterne palmettes ouvertes à cinq feuilles et bouquets à trois feuilles lancéolées.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de cinq gaines de plateau et de quatre pieds qui a été découvert précisément le 13 avril 1895 en face de la porte du *torcularium* (pressoir). Les gaines de plateau ont une longueur allant de 157 à 410 mm. Leur hauteur de 20 mm est trop petite pour appartenir à des éléments de lit de table, il en est de même pour la hauteur des pieds (H : 230 à 272 mm (De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°44)). Les gaines ne peuvent pas non plus être des gaines de dossier du fait que certaines ont un angle droit et que leur largeur est trop petite. Ces éléments pourraient ainsi appartenir à une petite table avec un décor continu ou à un marchepied/repose-pieds.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1897 p. 475-477, n°79, fig. 54 ; Boube-Piccot 1975 p. 366, n°27 ; De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°45.

4 Gaine de plateau

Planche : 2.4

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa della Pisanella, torcularium

Année de découverte : 1895

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 17002 B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 20 ; L : 410 ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune doré

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 3, 5, 6, 7

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La gaine est en deux fragments reconstitués à l'aide d'une plaquette en laiton. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte sombre, mais la plaque médiane a été décapée laissant ainsi apparaître la couleur jaune doré de l'alliage. Les décors sont incrustés de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de plateau a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Elle a également un angle droit. Sa partie courte est aniconique alors celle longitudinale est décorée sur sa face antérieure. Sur cette dernière, l'armature est décorée d'une double moulure sur les quatre côtés, ce qui permet de préciser qu'elle est complète dans sa longueur. La plaque médiane est incrustée d'un décor floral alternant palmettes à cinq feuilles et bouquets à trois feuilles lancéolées.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de cinq gaines de plateau et de quatre pieds qui a été découvert précisément le 13 avril 1895 en face de la porte du *torcularium* (pressoir). Les gaines de plateau ont une longueur allant de 157 à 410 mm. Leur hauteur de 20 mm est trop petite pour appartenir à des éléments de lit de table, il en est de même pour la hauteur des pieds (H : 230 à 272 mm (De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°44)). Les gaines ne peuvent pas non plus être des gaines de dossier du fait que certaines ont un angle droit et que leur largeur est trop petite. Ces éléments pourraient ainsi appartenir à une petite table avec un décor continu ou à un marchepied/repose-pieds.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1897 p. 475-477, n°79, fig. 54 ; Boube-Piccot 1975 p. 366, n°27 ; De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°45.

5 Gaine de plateau

Planche : 2.4

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa della Pisanella, torcularium

Année de découverte : 1895

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 17002 C

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 20 ; L : - ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune doré

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 3, 4, 6, 7

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen, il n'est conservé qu'un fragment. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte sombre, mais la plaque médiane a été décapée laissant ainsi apparaître la couleur jaune doré de l'alliage. Les décors sont incrustés de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de plateau a un angle droit et seulement une partie décorée. La gaine de plateau a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Sur la face antérieure de la partie décorée, qui est fragmentaire, son armature est décorée d'une double moulure et sa plaque médiane est incrustée d'un décor floral alternant palmettes à cinq feuilles et bouquets à trois feuilles lancéolées.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de cinq gaines de plateau et de quatre pieds qui a été découvert précisément le 13 avril 1895 en face de la porte du *torcularium* (pressoir). Les gaines de plateau ont une longueur allant de 157 à 410 mm. Leur hauteur de 20 mm est trop petite pour appartenir à des éléments de lit de table, il en est de même pour la hauteur des pieds (H : 230 à 272 mm (De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°44)). Les gaines ne peuvent pas non plus être des gaines de dossier du fait que certaines ont un angle droit et que leur largeur est trop petite. Ces éléments pourraient ainsi appartenir à une petite table avec un décor continu ou à un marchepied/repose-pieds.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1897 p. 475-477, n°79, fig. 54 ; Boube-Piccot 1975 p. 366, n°27 ; De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°45.

6 Gaine de plateau

Planche : 2.4

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa della Pisanella, torcularium

Année de découverte : 1895

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 17002 D

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 20 ; L : - ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune doré

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 3, 4, 6, 7

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen, il n'est conservé d'un fragment. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte sombre, mais la plaque médiane a été légèrement décapée laissant ainsi apparaître la couleur jaune doré de l'alliage. Les décors sont incrustés de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de plateau est rectiligne et correspond à une des extrémités. La gaine a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son armature est décorée d'une double moulure et sa plaque médiane est incrustée d'un décor floral rouge. Ce décor alterne palmettes à cinq feuilles et bouquets à trois feuilles lancéolées.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de cinq gaines de plateau et de quatre pieds qui a été découvert précisément le 13 avril 1895 en face de la porte du *torcularium* (pressoir). Les gaines de plateau ont une longueur allant de 157 à 410 mm. Leur hauteur de 20 mm est trop petite pour appartenir à des éléments de lit de table, il en est de même pour la hauteur des pieds (H : 230 à 272 mm (De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°44)). Les gaines ne peuvent pas non plus être des gaines de dossier du fait que certaines ont un angle droit et que leur largeur est trop petite. Ces éléments pourraient ainsi appartenir à une petite table avec un décor continu ou à un marchepied/repose-pieds.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1897 p. 475-477, n°79, fig. 54 ; Boube-Piccot 1975 p. 366, n°27 ; De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°45.

7 Gaine de plateau

Planche : 2.4

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa della Pisanella, torcularium

Année de découverte : 1895

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 17002 E

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 20 ; L : 410 ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune doré

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 2, 4, 5, 6

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte sombre, mais la plaque médiane a été décapée laissant ainsi apparaître la couleur jaune doré de l'alliage. Les décors sont incrustés de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de plateau a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Elle a également un angle droit. Sa partie courte est aniconique alors celle longitudinale est décorée sur sa face antérieure. Sur cette dernière, l'armature est décorée d'une double moulure sur les quatre côtés, ce qui permet de préciser qu'elle est complète dans sa longueur. La plaque médiane est incrustée d'un décor floral alternant palmettes à cinq feuilles et bouquets à trois feuilles lancéolées.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de cinq gaines de plateau et de quatre pieds qui a été découvert précisément le 13 avril 1895 en face de la porte du *torcularium* (pressoir). Les gaines de plateau ont une longueur allant de 157 à 410 mm. Leur hauteur de 20 mm est trop petite pour appartenir à des éléments de lit de table, il en est de même pour la hauteur des pieds (H : 230 à 272 mm (De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°44)). Les gaines ne peuvent pas non plus être des gaines de dossier du fait que certaines ont un angle droit et que leur largeur est trop petite. Ces éléments pourraient ainsi appartenir à une petite table avec un décor continu ou à un marchepied/repose-pieds.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1897 p. 475-477, n°79, fig. 54 ; Boube-Piccot 1975 p. 366, n°27 ; De Carolis et Fergola 1988 p. 64, n°45.

8 Gaine de plateau

Planche : 1.1 ; 2.1 à 2.3

(Marchepied/Repose-pieds)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 8

Iconographie : Poste, Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 860 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 1, 2

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les décors floraux sont incrustés de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

Le marchepied et/ou repose-pieds de type 2 b se compose deux gaines de plateau (L : 350 mm), probablement soudées entre-elles. Les armatures des deux gaines antérieures se composent chacune de trois barettes moulurées et décorées de rais-de-cœur. Elles sont taillées en biseau sur les côtés pour faire un angle droit au moment de l'assemblage. Les barrettes horizontales ont deux trous de fixation sur les ailes, alors que la petite barrette verticale a deux trous de fixation sur la face antérieure.

Le pourtour de la plaque médiane est incrusté d'un bandeau de postes en cuivre rouge, tandis que la partie centrale est richement décorée d'un décor floral. Ce dernier se compose pour chaque partie centrale d'une succession de dix panneaux rectangulaires séparés par des petites colonnes. Chaque panneau est orné, par alternance, d'une fleur ouverte. Il y a trois types de fleur : une fleur avec seize pétales lancéolés sur deux rangs, un rang est incrusté d'argent et l'autre de cuivre rouge ; une fleur avec huit pétales cordiformes incrustés par alternance de cuivre rouge et d'argent ; une fleur avec quatre palmettes ouvertes de cinq feuilles aux extrémités arrondies et incrustées d'argent et avec un pistil en cuivre rouge et en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble, avec deux statuette de Sphinge, qui compose le repose-pieds de type 2 b (H : 130 mm ; L : 860 mm ; l : 350 mm). Il a été découvert avec le célèbre "Bisellio Capitolino" et fait partie intégrante de ce lit. Les gaines de plateau du repose-pieds ont le même schéma décoratif que celles du lit. Une barrette supplémentaire est placée sur une des faces latérales du repose-pieds et une protomé de canard orne le dessus.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Anderson 1889 p. 323 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Pasqui 1907 p. 145 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Stuart Jones 1968 p. 178, n°11, pl. 62-63 ; Segenni 1985 p. 121-122 ; Faust 1989 p. 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162, 171 et 262-263, n°30, fig. 119 et 136-137 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10.

9 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Jessen (Elster), Quartier de Gorsdorf

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Collection privée allemande

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est fortement corrodée. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent pour la sclérotique. Un trou de fixation (?) a été foré dans la partie basse du médaillon.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche et est légèrement baissée. Son visage est large avec une expression paisible. Ses yeux sont plaqués d'argent et ses iris sont creux, ses sourcils sont proéminents et froncés, son nez est camus et sa petite bouche est fermée. Sa longue barbe de mèches frisées couvre son cou massif. Les mèches se terminent en pointe sur sa poitrine. Sa fine moustache ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve sauf au niveau des tempes où sont représentées, en relief, des petites touffes de cheveux. Il porte également une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en quatre corymbes et nouée par un ruban (lemnisque) qui lui retombe sur les épaules. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule droite et laissant apparaître ses sein et épaule gauches. L'épaule gauche est plus en avant que celle de droite.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 36, n°C 12, pl. 4 ; Faust 1989 p. 112 et 218, n°455.

10 Applique de fulcrum

Planche : 23.2 ; 50.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Karderesi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Collection privée européenne

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Armature, Buste-médailon, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Silène, Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Rameau lierre, Parallélogramme, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 320 ; L : 280 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 179, 180, 243

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La main gauche de Silène est cassée. Les décors incrustés sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. L'armature est damasquiné d'un liseré alternant des parallélogrammes d'argent et de cuivre rouge. Ce décor se retrouve également sur la garniture du champ médian. Le buste-médaille est Silène (H : 140 mm). Il tourne la tête vers la gauche, les deux bras sont modelés et il devait tenir quelque chose entre ses mains. Son visage est large avec un nez camus, une bouche fermée aux grosses lèvres et des iris anciennement incrustés. Sa barbe est composée de mèches frisée sur deux plans qui lui couvre son cou massif. Sa moustache est également frisée et commence aux extrémités de sa bouche. Il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en quatre corymbes et entrelacée sur son crâne chauve. Il est vêtu d'une nébride qui laisse apparaître ses épaule et sein gauches. Une patte de l'animal est posée sur son avant-bras gauche. La garniture du champ médian se compose de motifs géométriques et de postes, ainsi que d'une acanthe arborescente avec fleurs ouvertes. Le contour est décoré d'un bandeau de postes à l'extérieur et d'un liseré de parallélogrammes à l'intérieur. Le décor central est un buisson d'acanthe arborescente en argent dont partent des rinceaux qui s'entourent autour de quatre fleurs ouvertes. Le décor est symétrique. Les quatre fleurs sont sensiblement de la même taille : les deux proches du buisson ont dix pétales d'argent, alors que les deux autres en ont huit.

Commentaire

L'objet provient probablement de Karderesi (Turquie). Il est passé par le commerce d'objets d'art de Paris (Augustus Frank) en 1930, puis par celui de Londres en 1932 et celui de Francfort en 1989. D'autres éléments de ce même lit aurait été acquis par H.B. Walters à Baltimore. L'applique fait partie d'un ensemble d'autres éléments appartenant à au moins trois lits (gainés de cadre, éléments de jambage), ils ont été reconstitués à tort en *bisellium*. La protomé en tête de lion est également incorrecte. De nombreux éléments sont modernes. Silène ressemble à celui de Volubilis (cat. n°142) : même positionnement des bras, mais inversé.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 137-139, 145, 153, 159-161 et 164, n°43, fig. 1 et pl. 39 et 40a ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 286, n°92 ; Boube-Piccot 1975 p. 24, 135-136 et 379, n°110 ; Letta 1984 p. 78 ; Barr-Sharrar 1987 p. 38, n°C 20, pl. 6 ; Faust 1989 p. 27, 52-53, 67, 112-113, 137 et 218-219, n°458-459-459a, pl. 26,1 et 75,3.

11 Applique de fulcrum

Planche : 23.4

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non

Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Kyparissia, Sur la route de Philiatra, à 3 km de la ville

Année de découverte : 1958

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est corrodé. Les yeux d'Artémis devaient être incrustés de pâte de verre colorée ou d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, le visage est rond avec des yeux creusés (ou percés ?) anciennement incrustés, un nez étroit, une petite bouche, le menton légèrement empâté et le cou dégagé. Elle porte un chiton, maintenu sur l'épaule droite, qui découvre son épaule gauche. Le vêtement a un pli en forme de V sous son cou. Sur son épaule droite est posée la nébride dont une patte de l'animal est visible. Derrière cette même épaule, son carquois est visible. Sa coiffure est composée de mèches en bandeau horizontal sur le front, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon à l'arrière du crâne.

Commentaire

Bibliographie abrégée

Daux 1959 p. 649, fig. 36 ; Comstock et Vermeule 1971 p. 436 ; Petit 1980 p. 46 ; Barr-Sharrar 1987 p. 47, n°C 54, pl. 18 ; Faust 1989 p. 101-102 et 225, n°512.

12 Applique de fulcrum

Planche : 23.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Martigny-la-Romaine, Fanum I, cour

Année de découverte : 1995

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 104 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Vert clair, Argent Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est corrodée de points de corrosion vert clair et rouges. La surface de l'alliage est de couleur brune : est-ce une patine ou une corrosion naturelle ? La bordure du tapis n'est pas conservée. Le décor de grecques sur le tapis est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre sur le front. La tête est tournée vers la gauche, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage est finement incisé et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet a été découvert avec deux autres mobiliers en bronze : une protomé de canard sans décor polychrome provenant également d'une applique de *fulcrum* et une statuette de Priape. Ces objets datent du Ier siècle avant notre ère, mais le temple de Martigny a été érigé vers le troisième tiers du Ier siècle de notre ère (époque flavienne). Ces objets seraient-ils des ex-voto?

Bibliographie abrégée

Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 29-30, fig. 28 ; Wiblé 2008 p. 181-183, fig. 29.

13 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Port-sur-Saône, Sans précision

Année de découverte : 1860

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La mule avait probablement les yeux incrustés et le revers du tapis était damasquiné d'un motif de grecques. La protomé a eu une seconde fonction, celle de peson de balance. On distingue un trou dans la crinière pour l'insertion d'une chaînette, celle présente sur l'illustration ne doit pas être antique.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec trois feuilles sur les tempes et quatre baies disposées en corymbe sur le front. La tête de la mule est tournée vers la droite, elle est dans une posture hennissante avec des veines apparentes entre ses yeux profondément incisés et ses naseaux dilatés, avec sa mâchoire et ses lèvres saillantes et avec ses longues oreilles rabattues en arrière. Sa crinière est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de grecques, anciennement damasquiné. Le chanfrein de la protomé a les deux extrémités qui se terminent par des petites billes.

Commentaire

L'objet a été découvert lors de fouilles exécutées en 1860 à Port-sur-Saône, par Galaire, au lieu dit Cuclos. Un album de dessins de Theuvenot, seul vestige de ces fouilles, reproduit cet objet. La mule est bacchique car elle est ornée d'une couronne de lierre.

Bibliographie abrégée

Walter 1976 p. 242-243, n°58, pl. XXII ; Faust 1989 p. 82 et 226, n°524.

14 Applique de fulcrum

Planche : 3.1 à 3.10

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Alésia, Maison de Silène, pièce n°2, cave

Année de découverte : 1906

Lieu de conservation : Alise-Sainte-Reine, Musée Alésia

Numéro d'inventaire : 2003.1.3

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : 70 ; Pr : 55 ; Diam : 68 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, qui est également tachetée au niveau du buste d'une corrosion d'un vert plus clair. La sclérotique des yeux de Silène semblent avoir été plaquée car l'œil est légèrement renfoncé et une incision l'entoure. Il est conservé un fragment de cette plaque dans le côté gauche de l'œil droit de Silène (?). Les iris sont profondément creusés et étaient probablement incrustés d'un autre matériau. Les lèvres, le téton gauche, les baies de lierre de la couronne et les ocelles de la nébride sont incrustés de cuivre rouge. Dans la partie basse de la nébride, sont visibles les traces d'une réparation quadrangulaire et d'une petite fissure, qui doivent probablement être dues à une soufflure au moment de la fonte. L'objet a connu une seconde utilisation en tant que peson, il a été rempli de plomb. De plus, plusieurs feuilles de lierre ont été retirées et un anneau a été soudé au sommet de son crâne. L'anneau est d'une composition différente (laiton ?), il est recouvert d'une couche d'oxyde noire. Deux trous sont également présents de chaque côté du crâne, ils pourraient correspondre à l'incrustation de deux autres corymbes. L'objet n'a connu qu'une légère restauration au moment de sa découverte qui a été faite par l'Atelier de Saint-Germain-en-Laye.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête du buste-médaille de Silène est tournée vers sa gauche. Ses yeux étaient incrustés d'un ou plusieurs autres matériaux. Ses sourcils sont proéminents et apparaissent vers les tempes. Ils sont froncés avec deux rides profondes qui séparent ses arcades sourcilières et une ride horizontale au niveau du front. Ses oreilles sont pointues, son nez est camus et sa petite bouche a de grosses lèvres plaqués de cuivre. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de onze torsades (boucles calamistrées) se terminant en mèches plus fines sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Ses cheveux ne sont présents que derrière ses oreilles, le sommet de son crâne est chauve. Il porte une couronne de lierre faite de feuilles (sept de conservées) aux nervures finement incisées et de deux corymbes de sept baies disposées sur son front. Les baies sont plaquées de cuivre rouge (ou d'un alliage de couleur noire ?). La branche de lierre s'amincit aux extrémités (ramille) et se termine entrelacée au niveau de son front. Les ramilles adhèrent au front par des points de soudure, à la différence du reste de la couronne qui a été fondu avec la tête. Silène est vêtu d'une nébride dont la patte de l'animal repose sur son bras droit. Le vêtement est noué, posé sur son épaule droite et laisse à nu son bras droit et son épaule et son sein gauches. Le pelage de la nébride est incisé, ses ocelles (dix-sept de conservés) sont plaqués de cuivre rouge (Diam : 3 mm) et le bord replié de la fourrure est en relief. La pilosité de Silène est marquée par des incisions en V : elle est présente sur le torse, dans le cou et sur les deux bras.

Commentaire

L'objet a été découvert le 11 mai 1906 à la base des décombres de la pièce n°2 qui est la cave de la maison du Silène. Celle-ci est située à l'est de la parcelle n°636 de la section B du plan cadastral. Elle se situait au sud du *forum* et mesurait environ 20 mètres sur 15 mètres. Les décombres datent du III^e siècle de notre ère. La maison est une maison gallo-romaine du I^{er} siècle de notre ère d'un riche commerçant et elle n'a pas de *triclinium*. Le buste-médaille a donc semble-t-il été utilisé dans ce contexte domestique comme peson, sa provenance d'utilisation comme élément d'ameublement est inconnue. L'objet fait 55 mm de profondeur en prenant en compte l'épaisseur du plomb qui ressort à l'arrière, autrement le buste-médaille faisait 42 mm de profondeur. Le plan de soudure à l'arrière du médaille fait entre 6 et 8 mm. L'objet a eu un nouveau traitement de restauration dans le courant du printemps 2017, l'information n'a été aimablement communiquée par Cl. Grapin, conservateur départemental du Patrimoine de la Côte-d'Or et du MuséoParc Alésia.

Bibliographie abrégée

Espérandieu 1906-1907 p. 192-193 et 273-275, pl. XXXIV ; Fowler 1906 p. 356 ; Reinach 1906 p. 202-203 ; Bates 1908 p. 476 ; Von Mercklin 1933 p. 95 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°126 ; Petit 1980 p. 126 ; Faust 1989 p. 111 et 155, n°2, pl. 75,4 ; Le Gall 1990 p. 169-171.

15 Applique de fulcrum

Planche : 4.1

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Amsterdam, Allard Pierson Museum

Numéro d'inventaire : APM01765

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : 74 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La partie droite du buste-médailon n'est pas conservée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et de quelques taches bleues. Les yeux de Silène étaient incrustés d'un autre matériau et le téton est plaqué de cuivre rouge, ainsi que sa lèvre supérieure (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers sa droite. Ses yeux sont creusés, ses sourcils sont proéminents et sa bouche est entrouverte. Sa longue barbe de mèches frisées couvre son cou massif. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe et nouée par un lemnisque qui retombe sur ses épaules. Il est vêtu d'une nébride nouée à son épaule gauche et laissant à nu son épaule et sein droits. Son téton droit est plaqué de cuivre rouge.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

APM I.

16 Applique de fulcrum

Planche : 4.2

(Lit)

Typologie : Forme IV

Datation : Troisième ou quatrième quart du Ier siècle ou première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Amsterdam, Allard Pierson Museum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé, Armature, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Acanthe arborescente, Rameau lierre, Palmette, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 233 ; L : 135 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Noir, Argent



En relation avec les objets n° 216, 217, 218, 219

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon, il manque néanmoins le buste-médaille. L'ensemble de sa surface est recouvert d'une corrosion de couleur verte. La garniture du champ médian est incrustée d'argent et d'une composition noirâtre (bronze de Corinthe ?).

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un petit éperon. La protomé de mule (H : 54 mm ; L : 23 mm) est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre. La qualité des détails est moyenne à cause de l'usure. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes. Sa crinière est ondulée et va jusqu'à son garrot. Celui-ci est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif quasiment effacé et peut-être incrusté de métal. La garniture du champ médian est une plaque de bronze haute et étroite. Elle est décorée dans sa partie inférieure d'un buisson d'acanthé arborescente dont partent des rinceaux qui s'entourent autour de sept palmettes flammées ouvertes. Celles-ci vont en rétrécissant à cause de l'étroitesse de la plaque de bronze. Enfin, dans la partie supérieure, les rinceaux se terminent en volute. Ce décor est damasquiné d'argent et de bronze corinthien (?), et plus précisément les sept feuilles de chaque palmette le sont par alternance.

Commentaire

L'objet a été vendu en 1922 dans un commerce d'art parisien, puis acquis par le musée en 1934. D'autres fragments du même lit sont conservés : quatre cadres de lit damasquinés de palmettes et quatre pieds de lit non polychromes. L'objet date de l'époque d'Hadrien.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 145 et 163-164, n°29, fig. 13 ; Greifenhagen 1932 p. 41-45 ; Hoffmann 1957 p. 168, fig. 5 ; Piccot-Boube 1960b p. 268-269 et 286, n°98, fig. 6,20 ; Boube-Piccot 1975 p. 17, 24 et 392, n°207 ; Faust 1989 p. 27, 55, 57-59, 63, 67, 71, 83, 89, 138 et 155-156, n°3, pl. 29,1 et 53,2.

17 Applique de fulcrum

Planche : 4.3 à 4.5

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Première moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pella, Maison

Année de découverte : 1914

Lieu de conservation : Athènes, Musée National

Numéro d'inventaire : G143 n°2

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Dionysos/Bacchus, Canthare, Rameau lierre, Rameau vigne, Nébride, Himation, Ruban, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 480 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Pâte de verre

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La partie inférieure de l'armature est légèrement abîmée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule et de Dionysos sont incrustés de pâte de verre.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un angle droit souligné par une volute incisée. La protomé de mule (H : 155 mm) est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre, qui est retenue par un lemnisque (ruban). La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses narines sont dilatées et ses longues oreilles sont rabattues en arrière. Ses yeux sont incrustés de pâte de verre. Sa crinière est courte et hérissée. Une cloche pend à son cou et un rameau de vigne avec deux grosses grappes de raisin descend sur le garrot. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médailon (H : 120 mm) représente Dionysos (Type CI de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Il tourne la tête vers la gauche, il tient un canthare dans sa main gauche et son bras droit est levé sur la tête. Il est vêtu d'une nébride nouée et reposant sur son épaule gauche et d'un himation tombé de ses épaules et enroulé autour de ses bras. Il porte sur son front un bandeau (mitra) et une couronne de lierre avec des baies disposées en corymbe. Des boucles en 'tire-bouchon' tombent sur ses épaules. Son visage est imberbe et ses yeux sont incrustés de pâte de verre.

Commentaire

Les contextes de la maison sont bien connus : sa construction date vers 300 avant notre ère et sa destruction, par incendie, en 168 avant notre ère (*terminus ante quem* pour l'objet). Le *terminus post quem* de l'objet est quant à lui du début du IIe siècle avant notre ère d'après sa typologie (forme II).

Bibliographie abrégée

Oikonomos 1926 p. 75-84, pl. VIII-X ; Greifenhagen 1930a p. 143, 146, 148 et 150, n°2 ; Reinach 1930 p. 157, fig. 18 ; Dahln 1955 p.42-44 ; Piccot-Boube 1960b p. 252, 265-266 et 274, n°6, fig. 4,8 ; Daux 1962 p. 806 ; Hill 1963 p. 294 ; Bol 1972 p. 39 ; Boube-Piccot 1975 p. 14, 18 et 362, n°10 ; Rosi Bonci 1979 p. 193 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Reinsberg 1980 p. 134 ; Harari 1985 p. 527 ; Manfrini Aragno 1987 p. 34 et 99-101, n°1, fig. 142 ; Barr-Sharrar 1987 p. 53, 96-104 et 164, n°C 82 et FA 5, pl. 26 et 78 ; Faust 1989 p. 42, 45, 78, 97, 119, 148 et 158, n°16, pl. 43,2 et 62,1 ; Andrianou 2006a p. 239, n° 15 ; Andrianou 2009 p. 38, n°16 ; Arachne I.

18 Applique de fulcrum

Planche : 5.1

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Anticythère, Épave d'Anticythère

Année de découverte : 1900-1901

Lieu de conservation : Athènes, Musée National

Numéro d'inventaire : X 15098

Élément conservé : Protomé, Armature

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Lion

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 243 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 14, 15

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de l'armature et la protomé est fortement abîmée. Les yeux et les dents étaient des éléments rapportés sertis. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche. La tête de lion est extrêmement tournée vers la droite. Elle est encadrée par une crinière touffue, en relief et finement ciselée, avec au sommet deux petites oreilles rondes. La gueule de l'animal est légèrement ouverte, la mâchoire supérieure a une incision pour représenter la langue et la mâchoire inférieure a deux ouvertures sur les côtés pour l'incrustation de dents. Le chanfrein qui termine la protomé est orné d'incisions pour former un calice.

Commentaire

La cargaison de l'épave d'Anticythère contient également d'autres éléments de lit, mais ils ne sont pas polychrome : des fragments d'applique de *fulcrum*, un médaillon en tête de chien, des éléments de pieds de lit (socle et pommeau) et des fragments de cadre de lit avec des restes d'armature de bois. Un des fragments du cadre de lit, fortement abîmés, semble être décoré de grecques mais en relief (?). Le lion est probablement en connexion avec le cycle mythologique d'Artémis, déesse de la nature et de la fertilité mais aussi de la chasse, qui est ainsi désignée *Potnia Theron*, "protectrice des animaux sauvage".

Bibliographie abrégée

Oikonomos 1926 p. 80-81, fig. 3 ; Greifenhagen 1930a p. 143, 146, 148 et 152, n°1 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°21 ; Bol 1972 p. 40, pl. 21,1 ; Boube-Piccot 1975 p. 255 et 364, n°17 ; Mitten 1975 p. 179 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Barr-Sharrar 1987 p. 23 et 163, n°FA3 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 45-46, 65, 89, 91, 114, 146 et 158, n°14-15, pl. 56,3 ; Kaltsas *et al.* 2012 p. 116 , 118 et 122, n°67.

19 Applique de fulcrum

Planche : 5.2

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Anticythère, Épave d'Anticythère

Année de découverte : 1900-1901

Lieu de conservation : Athènes, Musée National

Numéro d'inventaire : X 15099

Élément conservé : Armature, Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Femme, Péplos, Himation

Dimensions (en mm) : H : 158 ; L : 426 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Bois

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 13, 15

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les iris du personnage féminin étaient incrustés. Des fragments de bois sont présents à l'intérieur.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et elle est formée d'en sa partie inférieure d'un angle droit souligné d'une volute incisée. Le buste-médaille représente un personnage féminin (H : 75 mm ; Diam du médaillon : 84 mm). La tête est légèrement élevée et tournée vers la gauche. Ses cheveux se composent de trois mèches torsadées de chaque côté du crâne qui se rejoignent sur la nuque pour former un chignon. Le reste de la chevelure est marqué par des incisions. Son visage est fortement corrodé. Elle est vêtue d'un péplos qui couvre ses deux épaules. Elle porte un himation par-dessus l'épaule gauche.

Commentaire

La datation varie entre les auteurs : deuxième quart du Ier siècle av. n. è. d'après P.C. Bol, vers 50 av. n. è. d'après Chr. Piccot-Boube et entre 217 et 205/4 av. n. è. d'après B. Barr-Sharrar. Certains auteurs comme A. Greifenhagen, P. C. Bol et L. Kahil l'identifient comme étant le buste d'Artémis sans ses attributs de chasse (arc, carquois, nébride), alors que B. Barr-Sharrar voit en elle le buste d'Arsinoë III, reine ptolémaïque de 217 à 205/4 avant notre ère. Il pourrait également s'agir d'une Ménade.

Un élément en bois a été découvert dans la même cargaison d'épave, son profil en S est identique à celui de l'applique en bronze. C'est donc un élément du *fulcrum*. Son essence est du frêne (*Fraxinus*), c'est un bois clair assez facile à travailler pour former des courbes. Il a des traces d'outil d'herminette et de ciseau. Il a cinq trous sur son pourtour correspondant aux clous en bronze pour la fixation, deux sont conservés. Il a été fabriqué après l'élément en bronze en reprenant la forme de ce dernier et fixé à lui par la suite. Une partie de l'arrière du bois est détruit à cause de son immersion prolongée dans l'eau et plus particulièrement à cause de l'attaque faite par le mollusque *Teredo navalis*. J.N. Svoronos fait en 1908 la mention d'une garniture du champ médian décoré de rameaux (Svoronos J.N., *Das Athener National Museum*, vol. I, Beck & Barth, Athènes, 1908, p. 52-53), peut-être est-ce celle conservée au Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia (cat. n°152) ? La cargaison de l'épave d'Anticythère contient également d'autres éléments de lit, mais ils ne sont pas polychrome : des fragments d'applique de *fulcrum*, un médaillon en tête de chien, des éléments de pieds de lit (socle et pommeau) et des fragments de cadre de lit avec des restes d'armature de bois. Un des fragments du cadre de lit, fortement abîmés, semble être décoré de grecques mais en relief (?).

Bibliographie abrégée

Oikonomos 1926 p. 80-81, fig. 2 ; Greifenhagen 1930a p. 143, 146, 148 et 151, n°1 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°21 ; Bol 1972 p. 41-42, pl. 22 ; Boube-Piccot 1975 p. 364, n°17 ; Rosi Bonci 1979 p. 191 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Kahil 1984 p. 683, n°817, pl. 508 ; Barr-Sharrar 1985 p. 689-692, pl. 82 ; Barr-Sharrar 1987 p. 22-23, 67-68, 106 et 163-164, n°C 138 et FA 3, pl. 41 et 77 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 45, 51, 65, 91, 96, 114, 146 et 158, n°14-15, pl. 12,2 et 62,4 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 57 ; Kaltsas *et al.* 2012 p. 116-118 et 122-123, n°69, fig. 1.

20 Applique de fulcrum

Planche : 5.3

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Anticythère, Épave d'Anticythère

Année de découverte : 1900-1901

Lieu de conservation : Athènes, Musée National

Numéro d'inventaire : X 15101

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Canard

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 125 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 13, 14

État de conservation

L'état de conservation de la protomé de canard est très mauvais. Il n'est conservé que deux fragments. La surface de l'objet est fortement corrodée, elle est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de l'animal étaient incrustés d'un autre matériau par sertissage (?). L'ensemble de la protomé est en fonte creuse, sauf le bec qui est plein.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la droite. La protomé de canard est fragmentaire : le plus grand fragment (L : 126 mm) représente la tête de l'animal ; le plus petit fragment (L : 65 mm) correspond à la base du cou et au chanfrein. Le canard tourne sa tête vers la gauche, elle est pliée sur le col jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est fermé et sa naissance est marquée par une incision. Ses yeux étaient incrustés et ses narines sont en relief. Le plumage, fortement corrodé, est suggéré par une série d'ondulations longitudinales et d'incisions en V. Le chanfrein est décoré au centre d'un feuillage et, de part et d'autre de celui-ci, des rainures sont incisées pour évoquer le plumage.

Commentaire

La cargaison de l'épave d'Anticythère contient également d'autres éléments de lit, mais ils ne sont pas polychrome : des fragments d'applique de *fulcrum*, un médaillon en tête de chien, des éléments de pieds de lit (socle et pommeau) et des fragments de cadre de lit avec des restes d'armature de bois. Un des fragments du cadre de lit, fortement abîmés, semble être décoré de grecques mais en relief (?).

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 143, 146, 148 et 151, n°1 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°21 ; Bol 1972 p. 40, pl. 21,3 ; Boube-Piccot 1975 p. 364, n°17 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Barr-Sharrar 1987 p. 22-23 et 163, n°FA3 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 45, 51, 65, 91, 114, 146 et 158, n°14-15 ; Kaltsas *et al.* 2012 p. 116, 118 et 124, n°71.

21 Applique de fulcrum

Planche : 5,4 ; 5,5

(Lit)

Typologie : Forme IV

Datation : Milieu du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Avenches, Conches

Année de découverte : 1894

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : 1894/02731

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 89 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médailon est bon. L'objet, soigneusement travaillé, est recouvert d'une corrosion de couleur vert-olive. Les yeux devaient être plaqués d'argent et peut-être incrustés d'un autre matériau (iris/pupille). Il semble que ce buste ait été réutilisé en peson avec un ajout de plomb dans la tête.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La tête de la Ménade est tournée vers la droite et légèrement relevée. Son visage est rond avec de grosses joues, de petits yeux aux iris creux, un nez étroit et une petite bouche. Sa chevelure est composée de six mèches, plus ou moins sculptées, qui partent en arrière pour former un chignon. Sa chevelure est ornée d'une grosse couronne, finement incisée, de feuilles et de baies de lierre disposées en corymbe. Elle est vêtue d'une nébride qui lui couvre la partie droite de sa poitrine, laissant donc apparaître l'épaule gauche. Le vêtement est posé sur l'épaule droite et noué par deux pattes de l'animal qui retombent sur son épaule droite. Les poils de la nébride sont représentés par des incisions longitudinales et ondulées.

Commentaire

L'objet a été trouvé aux Conches, dans le champ de Monsieur A. Guisan, près du chemin des Conches (?). Ce chemin se trouve à proximité de l'amphithéâtre et du théâtre romains et du Palais Derrière la Tour où il a été retrouvé les lits en bronze. L'objet pourrait provenir de l'une des *insulae* au sud de la ville (voir plan Le palais Derrière la Tour vol.1). L'objet a un ancien numéro d'inventaire : 393. Photo © Musée romain d'Avenches.

Bibliographie abrégée

Groupe 25 1896 p. 8, n°142 ; Martin 1897 p. 33 ; Dunant 1900 p. 65, pl. X,7 ; Reinach 1910 p. 242, n°10 ; Leibundgut 1976 p. 76, n°73, pl. 52 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 16, n°10 ; Barr-Sharrar 1987 p. 75, 105-106 et 110, n°C 168, pl. 50.

22 Applique de fulcrum

Planche : 6.1 ; 6.2

(Lit)

Typologie : Forme IV

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Orange, Sans précision

Année de découverte : 1735

Lieu de conservation : Avignon, Musée Calvet

Numéro d'inventaire : B 76

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Cercle, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 60 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. L'ensemble de la protomé est recouvert d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule devaient être incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec deux feuilles sur les tempes. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est fermée, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont percés, ils devaient être incrustés d'un autre matériau. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré, par des incisions, de deux petits cercles et d'un trait central. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles. Une plaque quadrangulaire est fixée au niveau du chanfrein et une tige verticale réunit la tête à cette plaque.

Commentaire

La protomé a été découverte dans la région d'Orange en 1735 et elle provient de l'ancienne Collection Esprit Calvet (n°17b). La mule est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre et de fleurs de corymbe. La forme de l'objet ressemble à une protomé de mule d'accouoir de *fulcrum*, néanmoins la tige et la plaque quadrangulaire en bronze à l'arrière ne sont pas habituelles. Est-ce un ajout pour une seconde fonction de l'objet ou un ajout moderne ? La protomé par sa forme fine et droite semble provenir d'une applique de *fulcrum* de forme IV.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 142 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n°83 ; Rolland 1965 p. 125, n°250 ; Boube-Piccot 1975 p. 388, n° 1 80 ; Faust 1989 p. 158-159, n°19, pl. 53,4.

23 Applique de fulcrum

Planche : 6.3 à 6.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bâle, Antikenmuseum und Sammlung Ludwig

Numéro d'inventaire : Me52

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Parallélogramme, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 150 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Bleu, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert bleuté. Le décor de grecques est damasquiné d'argent et la frise de rectangles alterne des placages de cuivre rouge et d'argent. Une des ramilles de la couronne de lierre est manquante.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers le droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec trois feuilles sur les tempes et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant et deux lignes ondulées sont incisées sur le chanfrein de la mule (veines ?). Sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés, ses yeux sont simplement incisés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide marquée par des fines incisions et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un frise alternant des parallélogrammes de cuivre rouge et d'argent et d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection F. Merke. Je remercie Tomas Lochman, Conservateur en chef de la Collection des sculptures grecques et romaines du musée, de m'avoir transmis des photos de l'objet. Photo © Tomas Lochman.

Bibliographie abrégée

Schefold 1960 p. 101, 105-106 et 282-283, n°VII 393 ; Faust 1989 p. 82 et 161, n°32.

24 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.878

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 102 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est moyen. Sa surface est corrodée. La sclérotique devait être plaquée d'un autre métal et les iris étaient incrustés d'un autre matériau. Son téton gauche semble également incrusté par un placage (cuivre rouge ?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Ses iris étaient incrustés d'un autre matériau, ses sourcils sont proéminents, deux rides séparent ses arcades sourcilières, sa bouche est entrouverte et son nez est camus. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de huit torsades (boucles calamistrées) se terminant en mèches plus fines sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve et porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe sur son front. La branche de lierre s'amincit aux extrémités (ramille) et se termine entrelacée au niveau de son front. Il est vêtu d'une peau d'animal, une nébride, dont on distingue la patte de l'animal, qui est entièrement modelée, au-dessus de son bras droit. Le vêtement est attaché à son épaule droite et laisse apparaître son épaule et son sein gauches. Le téton semble incrusté.

Commentaire

D'après B. Barr-Sharrar, ce buste-médaille est très proche de deux autres découverts à Lixus : il pourrait ainsi provenir d'Afrique du Nord.

Bibliographie abrégée

Hill 1958 p. 315, pl. 56,d ; Kozloff 1980 p. 217-218, fig. 29 ; Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XII, 3 ; Barr-Sharrar 1987 p. 40, n°C 29, pl. 10 ; Faust 1989 p. 159, n°25, pl. 71.

25 Applique de fulcrum

Planche : 7.1 à 7.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle av. n. è. ou première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bavay, A l'angle nord-est de la Basilique

Année de découverte : 1969

Lieu de conservation : Bavay, Forum antique de Bavay - Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 69 Br 159

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Rameau vigne, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 103 ; L : - ; l : 60 ; Pr : 59 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rose, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches roses. La couleur de l'alliage est jaune rougeâtre. Les yeux de la Ménade sont plaqués d'argent. Une des feuilles de vigne est partiellement cassée. Un petit trou est présent sur l'épaule gauche de la Bacchante, cela pourrait être une soufflure. Le buste-médaille a eu une seconde fonction en tant que peson. Le sommet du crâne a été entaillé pour pouvoir fixer l'anneau, l'intérieur du buste a été rempli de plomb et une coque hémisphérique a été fixée par-dessus l'ajout de plomb.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. Le buste-médaille représente une Ménade (H sans l'anneau : 90 mm ; Pr sans la coque du peson : 43 mm). Sa tête est tournée vers la droite et son visage est ovale avec une petite bouche tombante et de grands yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et surcreusés pour les pupilles. Sa coiffure se compose de deux mèches de cheveux tirées vers l'arrière et nouées sur la nuque en chignon d'où s'échappent des lemnisques qui ondulent sur les épaules accompagnés de longues boucles de cheveux. Cette coiffure est dissimulée par une imposante couronne de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Elle est vêtue d'un chiton fixé sur ses deux épaules, cela forme une encolure triangulaire au niveau du col. Le vêtement est très proche du corps et lui moule la poitrine.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'objets en bronze découvert le 12 juillet 1969 à l'angle nord-est de la Basilique, où il y a un passage reliant cette dernière au cardo (axe nord-sud de la ville). Les objets étaient enfermés dans un sac de toile. L'amas compte environ 371 objets hétérogènes (statuettes du panthéon gallo-romain, éléments de mobilier et instrumentum), partiellement soudés entre-eux par l'oxydation et pesant plusieurs dizaines de kilos. Les datations des objets s'étendent sur quatre siècles au moins, de la fin de l'époque hellénistique au III^e siècle de notre ère. Le contenu de la cachette du bronzier ne provient pas d'un temple, les objets ont plutôt un caractère domestique et privé.

Bibliographie abrégée

Pietri 1971 p. 221, fig. 15 ; Boucher et Oggiano-Bitar 1993a p. 84 et 91, n°4, fig. 4 ; Boucher et Oggiano-Bitar 1993b, p. 11 et 99-100, n°159 ; Chew 1996 p. 41.

26 Applique de fulcrum

Planche : 8.1 ; 8.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa du Trésor d'argent, triclinium

Année de découverte : 1889

Lieu de conservation : Berlin, Altes Museum

Numéro d'inventaire : Misc. 8903

Élément conservé : Protomé, Armature, Garniture du champ médian, Médaillon

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Canard, Rameau, Cercle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 227, 228, 229, 230, 346

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La garniture du champ médian ne semble plus être conservée de nos jours.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La tête de canard est pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le chanfrein simple. Le médaillon est un disque plein avec un cercle concentrique incisé vers l'extérieur du disque. La garniture du champ médian devait être décoré de damasquinures représentant des rameaux.

Commentaire

Trois lits ont été découverts dans cette pièce, un seul a pu être reconstitué (L : 2,32 m ; l : 1,20 m).

Bibliographie abrégée

Amelung 1902 p. 269 et 273 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410, fig. 604 ; Greifenhagen 1930a p. 138 et 144, n°14 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 280, n°45-46 ; Richter 1966 p. 106, fig. 530 ; Bol 1972 p. 40 ; Gentili 1973 p. 168 ; Boube-Piccot 1975 p. 375, n°86 et 88 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 16, 27, 51, 65 et 161, n°36-38 ; Antikensammlung Berlin II.

27

Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Berlin, Antikenmuseum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 168 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux de la mule sont plaqués d'argent, ainsi que le décor sur le revers du tapis. Quelques ramilles de la couronne de lierre sont manquantes.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec quatre feuilles dont les nervures sont incisées et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont plaqués d'argent avec une surcreusement pour marquer la pupille. Sa crinière est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage, en relief, est finement modelé et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques en d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. L'arrière de la protomé est ouverte (H : 85 mm ; Diam : 25 mm).

Commentaire

L'objet appartient à la collection Leo Mildenberg.

Bibliographie abrégée

Kozloff *et al.* 1986 p. 26-27, n°II, 108 ; Faust 1989 p. 82 et 215-216, n°425, pl. 52,1 ; Chew 1996 p. 39.

28 Applique de fulcrum

Planche : 8.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Hassanbeili, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Berlin, Staatliche Museen

Numéro d'inventaire : Misc. 8980

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : 141 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune, mais la couleur jaune brun de l'alliage est visible. La sclérotique des yeux de la mule est plaquée d'argent (partiellement conservée) et les iris sont renfoncés. Le décor de grecques sur le revers du tapis est incrusté d'argent, une partie est encore conservée. L'anneau fixé dans sa bouche pourrait être un ajout postérieur (?).

Description de l'objet

La protomé de mule est bacchique car elle est ornée d'une couronne de lierre avec trois feuilles sur les tempes et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est tournée vers la gauche. Sa mâchoire fermée tient un anneau, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée et parée d'un large ruban décoré d'un liseré incisé. Le ruban semble d'abord traverser la crinière, puis se prolonge parallèlement à la crinière, se replie ensuite à angle droit et se termine par un lacet sinueux. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Les ocelles de la pardalide semblaient plaqués d'un autre matériau et le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques en bordure, damasquiné d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré d'une feuille au centre et d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet a été acquis par le musée en 1890 lors de l'expédition Sendjirli à Hassanbeili (Asie Mineure). L'objet a un ancien numéro d'inventaire VAM S. 1054. Le numéro d'inventaire 8080 est incorrect. C'est le seul exemple d'une protomé de mule avec un anneau dans la bouche.

Bibliographie abrégée

Ransom 1905 p. 33, 83, 85 et 100, pl. XV B ; de Ridder 1915 p. 189 ; Greifenhagen 1930a p. 143 et 147, n°3 ; Neugebauer 1932 p. 29-30 ; Piccot-Boube 1960b p. 253 et 276, n°12 ; Boube-Piccot 1975 p. 368, n°39 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Letta 1984 p. 91 ; Faust 1989 p. 162, n°40, pl. 45,3 ; Antikensammlung Berlin I.

29 Applique de fulcrum

Planche : 9.1 à 9.8

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Numéro d'inventaire : D.863.3.104

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Poste, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : 130 ; l : - ; Pr : 80 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bois

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est très bon. La protomé, d'une excellente facture, est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais il est possible de voir partiellement la couleur jaune brun de l'alliage. Les motifs incrustés en argent et en cuivre rouge sur le tapis sont partiellement conservés : la frise de grecques est en argent, la frise de postes argentée était incrustée sur un autre métal (cuivre rouge ?) et le double triangle est en cuivre rouge. La feuille de lierre à l'extrémité droite de la couronne est à moitié conservée. Les yeux semblent incrustés d'une plaque en alliage cuivreux. L'arrière de la protomé est comblé d'un morceau de bois moderne (?) et percé d'un trou.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec huit feuilles aux nervures incisées sur les tempes et l'encolure et de baies disposées en quatre corymbes sur le front. Les ramilles de la couronne sont torsadées sur le devant de la couronne. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la gauche, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes et marquées par des stries, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés, ses yeux semblent être plaqués d'un alliage cuivreux et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide nouée avec le pelage et la gueule finement représentés et d'un tapis replié à son extrémité supérieure avec le revers décoré de l'extérieur vers l'intérieur d'un bandeau de postes argentés sur fond rouge, d'un motif de grecques argentées et de deux triangles rouges. L'ensemble pardalide et tapis est coulé en même temps que le reste de la protomé. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles et d'une feuille au centre.

Commentaire

L'objet était en 1724 dans le cabinet de Tillot à Dijon, il a ensuite appartenu au premier président Bon à Montpellier puis à l'ancienne collection d'Adrien Paris, avant d'être acquis en 1819 par la ville de Besançon.

Bibliographie abrégée

Montfaucon 1719 p. 161, pl. LXII, fig. 2 ; Weiss 1821 p. 161, n°156 ; Dahlén 1955 p. 37 ; Piccot-Boube 1960b p. 229, 252 et 282, n°58, pl. 17,2 ; Lebel 1961 p. 60, n°192, pl. LXXII ; Boube-Piccot 1975 p. 388, n°179 ; Mitten 1975 p. 179 ; Faust 1989 p. 82-83 et 163, n°47, pl. 49,2 ; Chew 1996 p. 39.

30 Applique de fulcrum

Planche : 10.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Birmingham, Barber Institute of Fine Arts

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Chien

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 114 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Pâte de verre

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé est mauvais. L'objet est fortement corrodé. Les yeux de l'animal sont incrustés d'un autre matériau, probablement de pâte de verre (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé représente un chien. Il a la tête tournée vers la droite. Sa gueule est ouverte, ses yeux triangulaires sont probablement incrustés de pâte de verre et ses oreilles sont rabattues. Son pelage court et dense est marqué par des incisions, mais la corrosion a beaucoup détérioré les détails. Le chanfrein est simple.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection Spitzer, puis a été possédé par le Marquis de Bute avant d'être acquis par le musée.

Bibliographie abrégée

Dahlén 1955 p. 37 ; Faust 1989 p. 85 et 163, n° 48, pl. 54,2.

31 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bloomington, Collection Vladimir G. Simkhovitch

Numéro d'inventaire : IUAM 63.105.59

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Enfant, Rameau lierre, Dent-de-loup, Chiton

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les décors géométriques sont incrustés d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. Le buste-médaille est un enfant orné d'une couronne de lierre. Il est vêtu d'un vêtement lui couvrant les deux épaules (chiton ?). Le vêtement est richement décoré de dents-de-loup et d'ondulations.

Commentaire

L'objet a été volé en 1971. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 217, n°433.

32 Applique de fulcrum

Planche : 10.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bonn, Ancienne collection Ernst Aus'm Weerth

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Poste, Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Fleur fermée

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 198 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite et elle était formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La garniture du champ médian est décorée sur son pourtour d'un bandeau de postes en argent sur un fond en cuivre rouge (?). Le décor central est un buisson d'acanthé arborescente dont partent des rinceaux qui s'entourent autour de huit fleurs ouvertes à quatre pétales. Il y a deux types de fleurs : quatre grosses fleurs ont leurs pétales plaqués d'argent et quatre autres, plus petites, ont leurs pétales plaqués, par alternance, d'argent et de cuivre. Elles sont positionnées de chaque côté du buisson de manière symétrique. Les rinceaux se terminent en volute ou en bourgeon plaqués de cuivre.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1932 p. 41 ; Boube-Piccot 1975 p. 391, n°202 ; Faust 1989 p. 51, 66 et 214, n°408, pl. 21,1.

33 Applique de fulcrum

Planche : 10.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Trippelsdorf, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bonn, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : 24491

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il est fortement corrodé et recouvert d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de Silène devaient être incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. Le bute-médaille est extrêmement corrodé. La tête de Silène est tournée vers la droite et son visage est rond avec des pommettes saillantes, un nez camus, une bouche ouverte avec de petites lèvres et des yeux enfoncés profondément sous des arcades sourcilières gonflées et froncées. Ses yeux étaient probablement incrustés d'un autre matériau. Une moustache épaisse et tombante ourle les lèvres et rejoint une imposante barbe frisée, assez abîmée, dont les mèches sont alignées les unes près des autres. Une couronne de lierre enlace sa tête chauve, elle est composée de feuilles et de baies disposées en corymbe et elle est nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride fixée au niveau de l'épaule gauche, elle barre le torse d'une diagonale. L'autre partie du torse est recouvert d'un léger relief : est-ce de la corrosion ou un élément de vêtement? Les poils de la nébride et de la poitrine de Silène sont représentés par des incisions.

Commentaire

L'objet a été découvert à Trippelsdorf qui est un village près de Bonn.

Bibliographie abrégée

Menzel 1986 p. 122-123, n°294, pl. 123.

34 Applique de fulcrum

Planche : 10.4

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Clèves, Probablement dans le village de Grieth

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bonn, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : 3396

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Ménade/Bacchante, Rameau lierre, Péplos

Dimensions (en mm) : H : 173 ; L : - ; l : - ; Pr : 61 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Il est recouvert d'une corrosion de couleur vert sombre avec des parties noirâtres. Les yeux devaient être plaqués d'un autre métal. L'applique, dans une seconde fonction, a été utilisée en peson, ainsi il a été rempli de plomb.

Description de l'objet

Le buste-médaille représente une Ménade, elle a la tête tournée vers la droite. Son visage est rond avec une petite bouche, un nez allongé et de grands yeux en cavité. Cela laisse à penser qu'ils étaient plaqués d'un autre matériau, probablement une plaque d'argent. Ses cheveux sont coiffés vers l'arrière avec une raie centrale et deux mèches retombant sur ses épaules et maintenus par un nœud au niveau de la nuque. Elle est ceinte d'une couronne de lierre dont le sommet est orné d'une fleur ouverte. Sa main gauche est posée sur le sommet de son crâne, quant au bras droit il est replié devant elle comme si son avant bras était posé sur quelque chose. Elle est vêtue d'un péplos lui couvrant les deux épaules et qui est fixé par une fibule au niveau de l'épaule droite. Le vêtement laisse ses bras nus, son col en V et se compose de nombreux plis.

Commentaire

L'applique a été acquise par un certain F. Bööke. L'applique semble être un buste-médaille d'applique de *fulcrum*, malgré sa grande hauteur.

Bibliographie abrégée

Menzel 1986 p. 121-122, n°293, pl. 122.

35 Applique de fulcrum

Planche : 11.1 à 12.7

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : 1960

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 13114

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Acanthe arborescente, Enfant, Grecque, Fleur ouverte, Inscription, Parallélogramme, Chiton, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 220 ; L : 310 ; l : - ; Pr : 89 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Gravure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 205, 206, 380, 381

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. L'objet est complet et ses décors sont incrustés de cuivre rouge et d'argent. L'armature était fissurée mais elle a été restaurée. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre avec quelques taches noirâtres, mais la couleur jaune doré de l'alliage est visible surtout sur la garniture du champ médian. Deux clous quadrangulaires de fixation sont conservés dans leur trou. Les clous sont situés dans la partie supérieure de l'armature. Des traces de martelage sont visibles à l'arrière de la garniture du champ médian, est-ce des traces issues de la fixation ? Des stries pour faciliter les damasquinures sont visibles dans la rainure du bandeau de parallélogrammes de la garniture du champ médian. Les yeux de l'animal et de l'enfant semblent avoir été incrustés.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. L'armature (Pr : 30 mm) a une inscription en pointillé sur son aile inférieure au niveau de l'extrémité de la protomé : P(ublius) Quinctius P(ublī) L(ibertus) Salvius. La protomé représente une tête de mule (H 100 mm ; L 130 mm ; Pr 65 mm). Sa tête est tournée vers la droite. Son visage est tendu avec des naseaux dilatés, une bouche entrouverte avec sa lèvre inférieure tombante et des oreilles rabattues en arrière. Le fond de l'œil est plein et concave et les détails de ses yeux ne sont pas dessinés, il est donc probable que les yeux aient été sertis d'un autre matériau. Sa crinière est courte et hérissée, elle est séparée de l'encolure par un ligne de poisons circulaires. Le garrot de l'animal est couvert d'une pardalide au pelage marqué par des pointillés et d'un tapis. Le revers de ce dernier est plaqué d'un bandeau de parallélogrammes en argent et en cuivre qui encadre un motif de grecques en argent. La mule n'est pas ceinte d'une couronne. Le chanfrein de la protomé est décoré en relief de lignes ondulées et d'une feuille centrale. Le buste-médailon représente un jeune garçon (H : 85 mm ; l : 64 mm ; Pr : 35 mm). L'enfant a la tête tournée vers la gauche. Son visage est joufflu avec une bouche fermée, un nez camus et des yeux incisés horizontalement mais qui étaient probablement incrustés. Ses cheveux sont courts et frisés et une mèche au sommet de son crâne est coiffée en arrière. D'autres mèches, incisées, retombent sur son front. L'enfant est vêtu d'un chiton attaché sur ses deux épaules et décoré, par placage, de deux bandes verticales en cuivre rouge. La garniture du champ médian (H : 59 mm ; L : 168 mm ; Ép : 2 mm) est décorée pour son pourtour d'un bandeau de parallélogrammes alternant un placage d'argent et un autre de cuivre rouge. Le décor central est une acanthe arborescente avec deux fleurs ouvertes à six pétales. L'acanthe est incrustée majoritairement d'argent, sauf pour l'extrémité des feuilles du buisson et les bourgeons qui sont en cuivre rouge. Les feuilles du buisson sont plaquées d'une seule feuille d'argent prédécoupée.

Commentaire

L'objet est en dépôt dans l'Antiquarium de Boscoreale. L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Il a également été découvert une autre applique de *fulcrum* (inv. n°13115), mais qui est sans décor polychrome et qui ornée d'une protomé de canard, d'un disque plein aniconique et d'une garniture du champ médian aniconique. Deux pieds de lit font partie de cet ensemble, certains éléments de jambage sont incrustés d'argent (cat. n°205, 206, 380 et 381). L'inscription en pointillé "P(ublius) Quinctius P(ublī) L(ibertus) Salvius" a été faite à froid après la fabrication de l'applique. Ce sont les *tria nomina* de P. Quinctius Salvius, affranchi de Publius. P. Quinctius. Ce dernier fait partie de la *gens* Quinctia qui est une famille patricienne de Rome. Le premier de cette *gens* à avoir été consul est Titius Quinctius Capitolinus Barbatus en 471 avant notre ère. En ce qui concerne Publius Quinctius, il est défendu par Cicéron en 81 avant notre ère pour une affaire en justice qui concerne l'exploitation d'un domaine en Gaule. Ce lit est peut-être offert à l'esclave lors de son affranchissement et l'inscription marque symboliquement cet acte. Cet esclave était probablement *supellecticarius* (« chargé des meubles et de la vaisselle ») donc responsable des lits de table, de la vaisselle et de la bonne tenue de la salle à manger. Ce nom peut également correspondre au bronzier ou à l'assembleur du lit, même si l'inscription est grossière et potentiellement trop visible. L'inscription est au nominatif et non au datif, donc elle ne correspond probablement pas à un cadeau fait à une personne.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 51, 66, 81, 137 et 199-200, n°310.

36 Applique de fulcrum

Planche : 13.1

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270A

Élément conservé : Protomé, Armature, Garniture du champ médian, Médaillon, Statuette, Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 7

Iconographie : Canard, Rameau laurier/olivier, Héraclès/Hercule, Inscription, Cercle, Parallélogramme, Massue, Léonté

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 32, 231, 232, 233, 234

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Seules les rameaux sur la gaine de dossier sont incrustés d'argent et de cuivre rouge. La statuette d'Hercule n'a pas été retrouvée au moment de la fouille, une copie en plomb a été réalisée grâce au modèle conservé sur l'autre applique de *fulcrum*. La protomé de canard est également moderne d'après S. Faust.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite et sa partie inférieure se compose d'un éperon aigu. La protomé (moderne) est une tête de canard en haut relief (L : 80 mm). Sa tête est pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est ouvert de quelques millimètres et sa naissance est marquée par une incision. Le plumage est suggéré par une série d'incisions longitudinales remplies de fines incisions obliques. Le chanfrein de la protomé est décoré au centre d'un feuillage et, de part et d'autre de celui-ci, des rainures sont incisées pour évoquer le plumage. Une inscription Δ de 13 mm de côté est présente au revers. Le médaillon est un disque plein (Diam : 65 mm) avec deux cercles concentriques en relief dans le milieu du disque. La garniture du champ médian est une plaque aniconique. La gaine de dossier est constituée d'une armature de section en U moulurée et arrondie à son extrémité supérieure. La plaque médiane sur la face intérieure du lit est décorée d'un rameau de laurier/olivier composé de quatorze rangées de feuilles et se terminant par un bouquet de trois feuilles. Il est encadré par un bandeau de parallélogrammes plaqués, par alternance, d'argent et de cuivre rouge. La face antérieure se compose dans le tiers supérieur d'une statuette d'Hercule (H : 100 mm). Hercule est debout sur un socle courbé, nu, barbu et ceint d'un ruban dans ses cheveux. Son avant-bras gauche est recouvert de la léonté qui pend jusqu'à ses pieds. Il tient dans sa main droite sa massue qui est posée sur son épaule droite. Les rameaux sont incrustés d'argent pour leur tige et leurs feuilles et de cuivre rouge pour leurs fruits.

Commentaire

L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 260 cm de longueur sur 90 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 520 mm) sont aniconiques, ainsi que les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 330 mm). Seuls les deux pieds de lit antérieurs sont antiques. L'applique de *fulcrum* est une forme de transition III-IV car elle a un éperon aigu dans sa partie inférieure comme la forme III et elle est surmontée d'un dossier qui est encore séparé mais qui conduit à l'applique de forme IV plus élancée et droite. Le dossier doit être de la même facture que les gaines de cadre de lit avec une armature profilée et d'une plaque médiane soudée. S. Faust date la gaine du dossier de 62-63 de n. è et Chr. Piccot-Boube date l'applique du début du Ier siècle de n. è. (Auguste-Claude). Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont dû être déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahln 1955 p. 40 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Picot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 51, 56, 58, 65, 93-94, 109, 112-113, 137, 139, 150 et 198-199, n°300-301 ; Borriello *et al.* 1996 p. 215-216, n°76, pl. 73 ; Chew 1996 p. 40 ; d'Ambrosio *et al.* 2003 p. 362-363, n°IV.355 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 121-124, n°A12 ; Allison 2006 p. 64-65, 302 et 392, n°191 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102 ; Meller *et al.* 2011 p. 76 ; Museo Galileo II.

37 Applique de fulcrum

Planche : 13.2

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270A

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian, Statuette, Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 7

Iconographie : Oie, Silène, Éros, Rameau laurier/olivier, Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Héraclès/Hercule, Rameau lierre, Parallélogramme, Fruit, Lagolobon, Massue, Léonté,

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 31, 231, 232, 233, 234

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les damasquinures sont en argent et en cuivre rouge. Les yeux de Silène et d'Éros sont incrustés d'argent et d'un autre matériau, disparu de nos jours. Les lèvres semblent plaquées de cuivre rouge, ainsi que les tétons de Silène.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et sa partie inférieure se compose d'un éperon aigu. La partie supérieure de l'applique représente Éros (H : 130 mm). Le dieu est bacchique par la couronne de lierre qu'il porte. Sa tête est tournée vers la gauche, son visage est joufflu avec un petit nez et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et probablement incrustés d'un autre matériau pour l'iris (non conservé). Il est allongé avec les jambes légèrement repliées. Les pointes de ses ailes sont repliées vers le haut. Il est vêtu d'un chiton couvrant ses deux épaules et il tient un pan de son vêtement empli de grappes de raisin. Par la position allongée d'Éros et le poids des fruits, la tunique ne couvre ni le ventre ni le bassin du dieu. Éros porte également dans sa main gauche une oie, cette dernière a le cou allongé en direction des grappes de raisin. La protomé a un chanfrein simple. Le buste-médaille représente Silène (H : 90 mm). Il tourne sa tête vers la gauche. Son visage est large avec un nez camus, des yeux incrustés d'argent pour la sclérotique et probablement d'un autre matériau pour l'iris (non conservé) et une courte barbe frisée et abondante. Silène est chauve et porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe sur la tête. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule droite. Il tient, de sa main gauche, un pan de sa nébride empli de fruits. Son bras droit, entièrement modelé, est levé. Silène tient enfin dans sa main droite un *pedum* (bâton de berger) ou un *lagobolon* (bâton utilisé pour la chasse au lièvre). La garniture du champ médian est décorée d'une acanthe arborescente avec fleurs ouvertes. Le motif floral est incrusté d'argent et de cuivre rouge. Le buisson de l'acanthe est au centre et des rinceaux partent de chaque côté et s'entourent autour de quatre fleurs ouvertes. Les fleurs sont quasiment de la même conception et se composent de six pétales. La gaine de dossier est constituée d'une armature de section en U moulurée et arrondie à son extrémité supérieure. La plaque médiane sur la face intérieure du lit est décorée d'un rameau de laurier/olivier qui est composé de quatorze rangées de feuilles et qui se termine par un bouquet de trois feuilles. Le rameau est encadré par un bandeau de parallélogrammes plaqués, par alternance, d'argent et de cuivre rouge. La face antérieure de la gaine de dossier se compose d'une statuette d'Hercule (H : 100 mm) dans le tiers supérieur et d'une plaque incrustée d'un rameau d'olivier de dix rangées de feuilles dans les deux autres tiers. Hercule est debout sur un socle courbé, nu, barbu et ceint d'un ruban dans ses cheveux. Son avant-bras gauche est recouvert de la léonté, celle-ci pend jusqu'à ses pieds. Il tient dans sa main droite une massue, cette dernière est posée sur son épaule droite. Les rameaux de laurier/olivier ont leur tige et leurs feuilles incrustées en argent et leurs fruits en cuivre rouge.

Commentaire

L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928 et précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest du *tablinum*, à côté d'une grande armoire. Les meubles devaient être en dépôt dans cette pièce et devaient probablement être installés dans le *triclinium* de la maison (pièce 18). Le lit orné de cette applique a été reconstitué : il mesure 260 cm de longueur sur 90 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Les gaines de cadre de lit (L max : 52 cm) sont aniconiques, ainsi que les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 330 mm). Seuls les deux pieds de lit antérieurs sont antiques. L'applique de *fulcrum* est une forme de transition III-IV car elle a un éperon aigu dans sa partie inférieure, comme la forme III, et elle est surmontée d'un dossier qui est encore séparé mais qui conduit à la forme IV plus élancée et droite. Le dossier doit être de la même facture que les gaines de cadre de lit avec une armature profilée et d'une plaque médiane soudée. La statuette d'Hercule est une inspiration d'un modèle du IV^e siècle av. n. è.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427, fig. 159 ; Dahln 1955 p. 40 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 16, 24, 135-136 et 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5, 37 et 165, n°C 15 et FA 9, pl. 4 et 79 ; Faust 1989 p. 27, 51, 56, 58, 65, 93-94, 109, 112-113, 137, 139, 150 et 198-199, n°300-301 ; Borriello *et al.* 1996 p. 215-216, n°76, pl. 73 et 74 ; Chew 1996 p. 40 ; d'Ambrosio *et al.* 2003 p. 362-363, n°IV.355 ; Guzzo 2003b p. 137-139, fig. 2 ; Guzzo *et al.* 2003 p. 141 et 143, fig. 2 ; Stefani 2003 p. 110 et 121-124, n°A12 ; Allison 2006 p. 64-65, 302 et 392, n°191, pl. 11.2 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102 ; Meller *et al.* 2011 p. 76-77 ; Museo Galileo II.

38 Applique de fulcrum

Planche : 13.3

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian, Statuette, Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 7

Iconographie : Oie, Silène, Éros, Rameau laurier/olivier, Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Héraclès/Hercule, Rameau lierre, Parallélogramme, Fruit, Massue, Léonté, Chiton,

Dimensions (en mm) : H : 504 ; L : 280 ; l : - ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

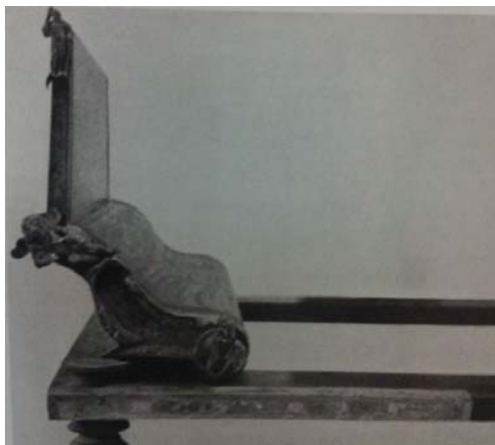
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Brun, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 34, 235, 236, 237, 238, 239, 240

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les différentes incrustations de l'applique sont en argent et en cuivre rouge. Les yeux de Silène et d'Éros sont incrustés d'argent et d'un autre matériau, disparu de nos jours. Les lèvres semblent plaquées de cuivre rouge, ainsi que les tétons de Silène. La plaque médiane de la gaine de cadre de dossier est probablement patinée en brun-rougeâtre (patine sous l'incrustation disparue). La statuette d'Héraclès n'est actuellement plus présente sur la gaine de dossier.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la droite et sa partie inférieure se compose d'un éperon aigu. L'armature mesure 25 cm de hauteur pour 28 cm de longueur. La partie supérieure de l'applique représente Éros (H : 130 mm). Le dieu est bacchique par la couronne de lierre qu'il porte. Sa tête est tournée vers la droite, son visage est joufflu avec un petit nez et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et probablement incrustés d'un autre matériau pour l'iris (non conservé). Éros est allongé avec les jambes légèrement repliées. Les pointes de ses ailes sont repliées vers le haut. Il est vêtu d'un chiton couvrant ses deux épaules et il tient un pan du vêtement qui est empli de grappes de raisin. Par la position allongée d'Éros et le poids des fruits, la tunique ne couvre ni le ventre ni le bassin du dieu. Éros porte également dans sa main gauche une oie, elle a le cou allongé en direction des grappes de raisin. La protomé a un chanfrein simple. Le buste-médaille représente Silène (H 95 mm). Sa tête est tournée vers la droite. Son visage est large avec un nez camus, des yeux incrustés d'argent pour la sclérotique et probablement d'un autre matériau pour l'iris, des sourcils épais et une longue barbe frisée et abondante. La nébride est attachée au niveau de son épaule gauche, le vêtement laisse apparaître son épaule et son sein droits. Il porte sur sa tête une couronne de lierre. La garniture du champ médian est décorée, en partie en argent, d'une acanthe arborescente avec des fleurs ouvertes. Le buisson d'acanthe se situe au centre de la garniture et des rinceaux partent de chaque côté et s'entourent autour de quatre fleurs ouvertes. Les fleurs sont quasiment de la même conception et se composent de six pétales. La gaine de dossier est constituée d'une armature de section en U moulurée et arrondie à son extrémité supérieure (H : 254 mm ; l : 25 mm ; Pr : 35 mm). La plaque médiane sur la face intérieure du lit est décorée d'un rameau de laurier/olivier qui est composé de quatorze rangées de feuilles et qui se termine par un bouquet de trois feuilles. Le rameau est encadré par un bandeau de parallélogrammes plaqués par alternance d'argent et de cuivre rouge. La face antérieure de la gaine de dossier se compose d'une statuette d'Hercule (H : 100 mm) dans le tiers supérieur et d'une plaque incrustée d'un rameau d'olivier de dix rangées de feuilles dans les deux autres tiers. Hercule est debout sur un socle courbé, nu, barbu et ceint d'un ruban dans ses cheveux. Son avant-bras gauche est recouvert de la léonté, celle-ci pend jusqu'à ses pieds. Il tient dans sa main droite une massue et cette dernière est posée sur son épaule droite. Les rameaux de laurier/olivier ont leur tige et leurs feuilles incrustées en argent et leurs fruits incrustés en cuivre rouge.

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais le lit serait le 4270B d'après la direction des appliques de *fulcrum*. Les éléments conservés de l'applique sont l'armature, le buste-médaille et la gaine de dossier (sans la statuette d'Hercule) ; le reste des éléments a dû probablement être démonté lors de la mise en dépôt. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits. Ces derniers ont été découverts le 8 août 1928 et précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest du *tablinum* (pièce 8), près d'une grande armoire. Les meubles devaient probablement être en dépôt dans cette pièce et devaient plutôt être installés dans le *triclinium* de la maison (pièce 18). Le lit orné de cette applique a été reconstitué : il mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Les gaines de cadre de lit (L max. : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 300 mm) sont aniconiques et ne sont pas tous antiques. L'applique de *fulcrum* est une forme de transition III-IV car elle a un éperon aigu dans sa partie inférieure, comme pour une forme III, et elle est surmontée d'un dossier qui est encore séparé mais qui conduit à la forme IV plus élancée et droite. Le dossier doit être de la même facture que les gaines de cadre de lit avec une armature profilée et d'une plaque médiane soudée. Le buste-médaille de Silène est probablement un buste de remplacement car il est différent du buste de Silène de l'autre lit, alors que les autres éléments de l'applique sont en effet de miroir. La statuette d'Hercule est une inspiration d'un modèle du IV^e siècle av. n. è. Chr. Piccot-Boube date l'applique du début du I^{er} siècle de n. è. (Auguste-Claude), alors que S. Faust date la gaine de dossier de 62-63 de n. è.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427, fig. 160 ; Dahln 1955 p. 40 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5, 37 et 165, n°C 16, pl. 5 ; Faust 1989 p. 27, 51, 56, 58, 65, 93-94, 109, 112-113, 137, 139, 150 et 198-199, n°302-303 ; Chew 1996 p. 40 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192, pl. 11.1 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

39 Applique de fulcrum

Planche : 13.3 à 13.5

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé : Protomé, Armature, Médaillon, Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 7

Iconographie : Canard, Rameau laurier/olivier, Héraclès/Hercule, Cercle, Parallélogramme

Dimensions (en mm) : H : 504 ; L : 280 ; l : - ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Brun, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 33, 235, 236, 237, 238, 239, 240

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La plaque médiane de la gaine de cadre de lit est probablement patinée d'une couleur brun-rougeâtre (patine sous l'incrustation disparue). Les décors sont incrustés d'argent et de cuivre rouge. La statuette d'Héraclès n'est actuellement plus présente sur la gaine de dossier.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et sa partie inférieure se compose d'un éperon aigu. L'armature mesure 25 cm de hauteur pour 28 cm de longueur. La protomé est un canard dont la tête est repliée dans le col. Le médaillon est un disque plein (Diam : 70 mm) avec deux cercles concentriques en relief dans le milieu du disque. La gaine de dossier est constituée d'une armature de section en U moulurée et arrondie à son extrémité supérieure (H : 254 mm ; l : 250 mm ; Pr : 35 mm). La plaque médiane sur la face intérieure du lit est décorée d'un rameau de laurier/olivier composé de quatorze rangées de feuilles et se terminant par un bouquet de trois feuilles. Il est encadré par un bandeau de parallélogrammes plaqués, par alternance, d'argent et de cuivre rouge. La face antérieure se compose dans le tiers supérieur d'une statuette d'Hercule (H : 100 mm) et dans les deux autres tiers d'une plaque incrustée d'un rameau d'olivier de dix rangées de feuilles. Hercule est debout sur un socle courbé, nu, barbu et ceint d'un ruban dans ses cheveux. Son avant-bras gauche est recouvert de la léonté qui pend jusqu'à ses pieds. Il tient dans sa main droite sa massue qui est posée sur son épaule droite. Les rameaux sont incrustés d'argent pour leur tige et leurs feuilles et de cuivre rouge pour leurs fruits.

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. Il est présent l'ensemble des éléments constituant l'applique de *fulcrum*, sauf la garniture du champ médian et la statuette d'Hercule. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. L'applique de *fulcrum* est une forme de transition III-IV car elle a un éperon aigu dans sa partie inférieure comme la forme III et elle est surmontée d'un dossier qui est encore séparé mais qui conduit à l'applique de forme IV plus élancée et droite. Le dossier doit être de la même facture que les gaines de cadre de lit avec une armature profilée et d'une plaque médiane soudée. S. Faust date la gaine du dossier de 62-63 de n. è et Chr. Piccot-Boube date l'applique du début du Ier siècle de n. è. (Auguste-Claude). La statuette d'Hercule est une inspiration d'un modèle du IVe siècle av. n. è. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont dus être déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahln 1955 p. 40 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 51, 56, 58, 65, 93-94, 109, 112-113, 137, 139, 150 et 198-199, n°302-303 ; Chew 1996 p. 40 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

40 Applique de fulcrum

Planche : 14.1 ; 14.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : 1952

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 8615

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre, Dent-de-loup, Chiton, Pardalide, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est fortement concrétionnée et recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de Bacchus et le décor vestimentaire sont incrustés, mais la corrosion ne permet pas de préciser la nature de l'incrustation.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. Le buste-médaille de Bacchus juvénile (ou un autre personnage dionysiaque) a la tête tournée vers gauche et légèrement inclinée vers le bas. Son visage est corrodé, sa bouche est entrouverte et ses yeux sont grands ouverts. Sa chevelure est dense et coiffée d'un bandeau (mitra) et d'une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe. Bacchus est vêtu d'un chiton qui lui couvre les deux épaules. La bordure du col est décorée d'une frise de dents-de-loup incrustées d'un autre métal. Une pardalide est posée par-dessus le chiton, elle est nouée au niveau de l'épaule droite et une patte de l'animal retombe sur la poitrine de Bacchus.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Inédit.

41 Applique de fulcrum

Planche : 14.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Izmir (Smyrne), Dans les environs de la ville

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Boston, Museum of Fine Arts

Numéro d'inventaire : 58.16

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 127 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleurs verte et noire. Il y a deux trous dans le buste : le premier sous le cou et le second sous l'épaule gauche. Les yeux d'Artémis devaient être incrustés de pâte de verre colorée ou d'argent. Le buste-médaille a eu une seconde fonction en tant que peson de balance, ainsi il a été rempli de plomb et un trou a été fait dans sa coiffure.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, le visage est rond avec des yeux creusés anciennement incrustés, un petit nez, une petite bouche, le menton légèrement empâté et le cou dégagé. Elle porte un chiton, maintenu sur l'épaule droite, qui découvre son épaule gauche. Le vêtement a un pli en forme de V sous son cou. Sur son épaule droite est posée la nébride dont une patte de l'animal est visible. Derrière cette même épaule, son carquois est visible et la sangle passe entre ses seins. Sa coiffure est composée de mèches sur le front, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon à l'arrière du crâne. Un trou a été fait au sommet de la coiffure lors de son utilisation en peson de balance.

Commentaire

L'objet provient du fond de William E. Nickerson, n°2.

Bibliographie abrégée

Vermeule 1958a p. 32 ; Vermeule 1958b p. 109 et 117, pl. 7, fig. 21 ; Vermeule 1958c p. 96 ; Rolley 1967 p. 20, n°194, pl. 64 ; Comstock et Vermeule 1971 p. 436-437, n°641 ; Petit 1980 p. 201 ; Kahil 1984 p. 683, n°816 ; Barr-Sharrar 1987 p. 48, n°C 60, pl. 20 ; Faust 1989 p. 101 et 164, n°54 ; MFA I.

42 Applique de fulcrum

Planche : 14.4

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Brescia, Museo Civico Romano

Numéro d'inventaire : MR 306

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Motif géométrique, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 150 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Les iris de la mule étaient incrustés d'un autre matériau. Le décor géométrique sur le revers du tapis est damasquiné d'argent. L'objet a des trous en haut de l'encolure et du chanfrein, ils sont soigneusement découpés. Les deux à l'encolure sont quadrangulaires. Est-ce des traces de réparation ? L'objet ne serait pas terminé ? Il manque également les ramilles entre les feuilles et le rameau de lierre. Le nez a été réparé.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de mule est bacchique car elle est ornée d'une couronne de lierre avec des feuilles sur l'encolure, les oreilles et le haut de la mâchoire et des baies disposées en quatre corymbes sur le front et les oreilles. La tête est tournée vers la droite, sa mâchoire et ses lèvres sont saillants, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte, hérissée et marquée par de fines incisions et son encolure est épaisse. Le garrot est couvert d'une pardalide très schématique et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré vers l'extérieur de deux bandes parallèles damasquinées d'argent et au centre d'un décor de stries. Le chanfrein est décoré d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet a été acheté par le musée en 1861 ou en 1867.

Bibliographie abrégée

Mirabella Roberti 1969 p. 33 et 34, n°15 ; Faust 1989 p. 82 et 164, n°55, pl. 52,2.

43 Applique de fulcrum

Planche : 15.1 ; 15.2

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : moderne (?)

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bruxelles, Musée du Cinquantenaire

Numéro d'inventaire : A 1158

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Canthare, Rameau lierre, Nébride, Himation

Dimensions (en mm) : H : 120 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Les yeux de Dionysos étaient incrustés d'un autre matériau. La facture de l'objet ne semble pas antique (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente Dionysos (Type CI de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Sa tête légèrement levée est tournée vers la gauche. Son visage est imberbe et rond et ses yeux creux étaient incrustés. Deux petites cornes sortent du sommet de son crâne. Il tient un canthare dans sa main gauche et son bras droit est levé sur la tête. Ce dernier est entièrement modelé même à l'arrière du buste. Il est vêtu d'une nébride nouée et reposant sur son épaule gauche et d'un himation (?) tombé de ses épaules et enroulé autour de ses bras. Il est ceint d'une guirlande de lierre à cinq feuilles et aux baies disposées en quatre corymbes au sommet de son crâne. Sa chevelure est peu détaillée, sauf une mèche sur le gorge et une autre bouclée qui tombe de son épaule droite. La base du buste-médaille se termine par un plat.

Commentaire

L'objet a appartenu à la collection de Joly de Bammerville, puis à celle de Michel Tyskiewicz, puis à celle de Somzée avant d'être acquis par le musée en 1904. S. Faust et B. Barr-Sharrar s'interrogent sur l'authenticité de l'objet. La base plate du buste-médaille n'est pas connue à ce jour sur d'autres éléments. La légende du musée et Chr. Piccot-Boube datent l'objet du I^{er} siècle de notre ère, alors que Himmelmann le date plutôt des années 100 avant notre ère.

Bibliographie abrégée

Froehner 1893 p. 55, n°340, pl. XXII ; Reinach 1924 p. 209,6 ; Oikonomos 1926 p. 79-81, n°e, fig. 1 ; Greifenhagen 1930a p. 145 et 150, n°28 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n° 84 ; Boube-Piccot 1975 p. 369, n°47 ; Rosi Bonci 1979 p. 193 ; Manfrini Aragno 1987 p. 34 et 99-101, n°7, fig. 148 ; Barr-Sharrar 1987 p. 53 et 166-167, n°C 83 et D 3, pl. 80 ; Faust 1989 p. 98 et 165, n°63, pl. 62,2.

44 Applique de fulcrum

Planche : 15.3 ; 15.4

(Lit)

Typologie : Forme IV

Datation : Première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Brindisi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bruxelles, Musée du Cinquantenaire

Numéro d'inventaire : R 1088

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état du buste-médaille est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les iris de la Ménade étaient incrustés d'un autre matériau. L'objet a connu une seconde utilisation : il a été réutilisé en peson avec un ajout de plomb.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de la Ménade est tournée vers la droite et légèrement relevée. Son visage est rond avec de grosses joues, de petits yeux aux iris creux, un nez camus et une petite bouche. Sa chevelure est recouverte d'une grosse couronne de lierre avec des feuilles et des baies disposées en corymbe, mais deux mèches bouclées retombent sur ses épaules. Elle est vêtue d'une peau d'animal (nébride) nouée au niveau de son épaule droite. La patte de l'animal est finement représentée. Le vêtement lui couvre la partie droite de sa poitrine et passe sous son sein gauche, laissant donc à nus l'épaule et le sein gauches.

Commentaire

Le buste-médaille pèse 1,981 kg avec le socle. L'objet a été donné au musée par E. De meester de Ravestein en 1874. Le buste-médaille provient probablement d'une applique de *fulcrum* de forme IV.

Bibliographie abrégée

Inédit.

45 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Cassel, Staatliche kunstsammlungen

Numéro d'inventaire : BR 126

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Oie, Enfant, Fruit, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 120 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Des cassures sont présentes dans sa chevelure et sous son menton. Les iris de l'enfant étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. Le buste-médaille est un enfant tenant une oie et des fruits. Il regarde vers la droite. Son visage est rond avec de grosses joues et un nez camus. Son petit cou est gras. Ses yeux grands ouverts avaient leur iris incrusté. Ses épaules sont arrondies et ses cheveux sont courts, frisés et en bataille. Il porte un chiton qui a glissé de son épaule gauche, la mettant à nu. Le vêtement, une exomide, remonté vers le haut et tenu de la main gauche de l'enfant, lui sert à porter des fruits de différentes sortes. De sa main droite, enfin, il tient une oie dont le cou est tendu pour essayer de manger les aliments. Le corps de l'oie n'est pas finement représenté.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 387, n°162 ; Barr-Sharrar 1987 p. 66, n° C 129, pl. 40 ; Faust 1989 p. 108 et 175, n°137, pl. 68,3.

46 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte :

Lieu de conservation : Cassel, Staatliche kunstsammlungen

Numéro d'inventaire : Br 130

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Nébride, Himation, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris étaient peut-être incrustés d'un autre matériau. La bouche et la mitra sont plaquées de cuivre rouge. Le médaillon est troué dans sa partie inférieure gauche.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente Bacchus (ou une Ménade ?) (Type I de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Il a la tête tournée vers la gauche et légèrement relevée. Son visage est rond avec de grands yeux en argent regardant vers le haut, une bouche aux lèvres épaisses en cuivre rouge et un nez aplati. Ses cheveux sont longs et frisés avec deux mèches tombant sur les épaules du dieu, noués en chignon sur la nuque et maintenus par une mitra, plaquée de cuivre rouge et ciselée, au niveau du front. Il est vêtu d'une tunique à manches courtes et en col en V, d'une peau d'animal (nébride) nouée et posée sur son épaule droite et d'un himation dont un pan retombe sur son épaule gauche.

Commentaire

L'objet a été acheté à Rome.

Bibliographie abrégée

Manfrini Aragno 1987 p. 29 et 57-58, n°4, fig. 21.

47 Applique de fulcrum

Planche : 16.1 à 16.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nécropole sud orientale, tombe

Année de découverte : 1905

Lieu de conservation : Chieti, Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj

Numéro d'inventaire : 2721

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Poste, Rameau laurier/olivier, Homme, Grecque, Rameau lierre, Rectangle, Dent-de-loup, Triangle, Tunique, Pardalide, Tapis, Chlamyde

Dimensions (en mm) : H : 295 ; L : 350 ; l : - ; Pr : 120 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 43, 241, 242, 347, 348

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre mais on distingue la couleur jaune doré de l'alliage. Les différents éléments de l'applique sont incrustés de cuivre rouge et d'argent. Certaines parties des postes et des dents-de-loup sont recouvertes d'une couleur noire, corrosion ou patine ? Cuivre ou bronze corinthien noir ? L'oreille gauche de la mule est cassée, ainsi que les pointes du chanfrein et la couronne de lierre. Le museau et le chanfrein de l'animal ont été restaurés. La garniture du champ médian est abîmée. Une réparation antique est présente sur la cornière de l'armature.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. L'armature est percée cinq trous de fixation. La protomé représente une tête de mule (H : 135 mm ; L : 160 mm ; Pr : 85 mm). La mule est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre avec quatre feuilles de chaque côté de la tête et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes et pendantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa crinière est courte, hérissée et délimitée par de fines stries prenant racines sur l'encolure. Le garrot est couvert d'une pardalide nouée et décorée de fines stries pour marquer le pelage et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré de plusieurs motifs par damasquinage et placage d'argent, de cuivre rouge et de bronze corinthien (?). Le revers est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur : une frise de postes en argent damasquinés sur une plaque de cuivre rouge incrustée dans l'alliage cuivreux ; une frise de grecques en alternance avec des motifs géométriques ; une frise de dents-de-loup plaquées d'argent et de bronze corinthien (?) ; et un triple triangle alternant incrustation de cuivre rouge et d'argent. La protomé a un chanfrein décoré de stries obliques et d'une feuille légèrement dentellée. Le buste-médaille représente un personnage masculin, peut-être le dieu chthonien Hadès ou une autre divinité liée à la sphère funéraire. Telle que Dionysos ou peut-être Silène mais dans un style moins conventionnel et en liaison avec la protomé de mule (H : 115 mm ; l : 80 mm ; Pr : 35 mm). Sa tête est tournée vers sa gauche et sa bouche est entrouverte. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Ses sourcils sont épais. Sa longue barbe de neuf boucles et sa moustache sont torsadées et ses cheveux sont crépus, coiffés d'épaisses mèches frisées et d'une raie médiane. Son vêtement se compose de deux éléments : une tunique et une chlamyde. La tunique est constituée d'un placage de cuivre rouge sur la partie droite de son torse et au niveau du col. Des incisions font figurer les plis du vêtement. Il est également décoré de deux bandes en argent qui passent, en partie, sous la chlamyde. La chlamyde est moulée avec le reste du buste-médaille : elle est donc de couleur jaune doré. Elle est bien ajustée autour du cou du personnage, elle forme de nombreux plis et elle est attachée au niveau de l'épaule droite par une fibule. La garniture du champ médian (H : 125 mm ; L : 190 mm) est décorée à son pourtour d'un bandeau de postes incrustés d'argent sur une plaque de cuivre rouge. Le centre est décoré de deux rameaux de laurier/olivier parallèles, mais de sens inverse. Ils sont noués à leur base par un fil damasquiné de cuivre rouge. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions et le nombre sont presque équivalents. Les tiges centrales et les ramilles sont damasquinées d'argent et les feuilles lancéolées sont aussi plaquées d'argent, alors que les baies sont plaquées de cuivre rouge.

Commentaire

L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant un lit découvert dans une tombe. Chr. Piccot-Boube date l'objet du Ier siècle de notre ère et S. Faust du début du Ier siècle avant notre ère. Le lit a été reconstitué (H total : 890/910 mm ; H des pieds : 660 mm ; L : 196 mm ; l : 545 mm). La longueur et la largeur ont pu être restituées grâce aux négatifs de son positionnement dans la tombe. Trois autres appliques de *fulcrum* ont été découvertes : seule une autre à un décor polychrome (celle ornant la face antérieure du lit). Les deux appliques de la face postérieure sont constituées d'une protomé de canard, d'un disque décoré d'un bouton central et d'une garniture du champ médian aniconique. Le lit a été restauré en 2015 par Renaud Bernadet sous la direction de la Surintendance italienne et exposé dans une nouvelle vitrine adaptée dans le musée. Je tiens à remercier la docteure Marina Maria Serena Nuovo pour l'ensemble de ces informations et de son aide.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1907 p. 145-149 ; Greifenhagen 1930a p. 144 et 147, n°25 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n° 52 ; Boube-Picot 1975 p. 377-378, n°103 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Letta 1984 p. 79-80 et 108 ; Segenni 1985 p. 156 ; Faust 1989 p. 27, 51, 65, 82, 84, 106, 114, 137, 146-147 et 168, n°80-81, pl. 19,2 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 172-173 et 263, n°31, fig. 138 et 139 ; Chew 1996 p. 33 ; De Carolis 2007 p. 75-76, fig. 44 ; De Carolis 2009 p. 422-427 ; Giacobello 2010 p. 165 ; Arachne III.

48 Applique de fulcrum

Planche : 17.1 à 17.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nécropole sud orientale, tombe

Année de découverte : 1905

Lieu de conservation : Chieti, Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj

Numéro d'inventaire : 2721

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Éros, Acanthe arborescente, Grecque, Fleur ouverte, Fleur fermée, Rameau lierre, Oiseau, Triangle, Bijou, Nébride, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 290 ; L : 350 ; l : - ; Pr : 112 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 241, 242, 347, 348

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais la couleur des alliages sont légèrement visibles : jaune doré (armature et garniture du champ médian) et jaune brun (protomé et buste-médaille). Les divers décors sont incrustés d'argent, de cuivre rouge et de bronze corinthien (?). L'iris gauche de la mule est plein : est-ce les restes d'une incrustation en pâte de verre ou les traces de résine de restauration ? Une importante réparation antique est présente sur la pardalide.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé représente une tête de mule (H : 145 mm ; L : 140 mm ; Pr : 76 mm ; Ép : 2 mm). La mule est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre avec quatre feuilles aux nervures incisées sur les tempes et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et l'iris droit est creux. Des placages d'argent piquetés et striés ornent le museau, le chanfrein et le contour des yeux de l'animal (accessoire de parade ?). Son pelage est marqué par de fines stries et sa crinière est courte et hérissée. Son encolure est étirée et parée d'un ruban, qui est décoré d'une incision sur le bord et qui se termine en bout arrondi. Le ruban passe dans la crinière, il se poursuit sur l'encolure en longeant la crinière et il se replie à angle droit. Le garrot est couvert d'une pardalide, dont le pelage est entièrement modelé et finement incisé, et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est damasquiné d'un motif de grecques en argent et de triangles peu visibles. Le revers du tapis est un élément rapporté, il est fixé par incrustation dans une rainure préalablement réalisée. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles. Le buste-médaille (H : 110 mm ; l : 90 mm ; Pr : 38 mm) représente une créature dionysiaque ailée (Éros, un génie ou une jeune femme ailée). Les ailes sont modelées en relief avec le reste du buste-médaille. Des traces de modelage de la cire à la spatule sont visibles à l'arrière des ailes et sur la nuque du personnage. Le personnage regarde sur sa droite. Son visage est rond, son nez est camus et ses lèvres sont épaisses. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est longue et frisée. Des mèches retombent sur le côté de son visage et une tresse centrale est nouée vers l'arrière. Deux petits trous sur le front indiquent qu'il y a avait deux cornes en élément rapporté. Le personnage est vêtu d'une peau d'animal (nébride) finement striée et attachée au niveau de son épaule gauche. Le vêtement retombe, sur la droite, sous sa poitrine. Le téton droit, visible, est plaqué de cuivre rouge. La tête du fauve est parfaitement représentée et retombe sur l'avant-bras gauche du personnage. Enfin, la main gauche du personnage est modelisée et tient une guirlande de lierre et de fleurs torsadée. La guirlande repose sur l'épaule droite. La garniture du champ médian (H : 105 mm ; L : 160 mm) est entièrement décorée d'une acanthe arborescente avec fleurs. De plus, un oiseau a été redécouvert lors de la dernière restauration. Au milieu, se trouve le buisson d'acanthe tribolé. Des rinceaux en argent partent de chaque côté, s'entourent autour de sept fleurs et se terminent en bourgeon. Quatre d'entre-elles sont plus grosses : deux sont ouvertes et deux sont fermées. Le décor est damasquiné d'argent, de cuivre rouge et d'un métal noir (bronze corinthien?). Les deux grosses fleurs ouvertes ont leur sépale plaqué d'argent et leurs pétales plaqués, par alternance, de bronze corinthien et de cuivre rouge et d'argent à leur extrémité. Les deux grosses fleurs fermées ont leur sépale plaqué d'argent et leurs pétales plaqués en cuivre rouge. Les cinq petites fleurs ont leurs pétales soit plaqués, par alternance, de cuivre rouge et d'argent, soit de cuivre rouge avec leur extrémité en argent. L'oiseau est présent au-dessus du buisson d'acanthe, il est tourné vers la droite. Son corps est plaqué d'argent avec un bec et un œil de couleur noire. Ses ailes sont plaquées de bronze corinthien avec, par-dessus, des damasquinures de cuivre rouge et d'argent. Les trois plumes de sa queue sont, enfin, par alternance, damasquinées de cuivre rouge et de bronze corinthien.

Commentaire

Pour une description du lit funéraire, voir cat. n°42.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1907 p. 145-149 ; Greifenhagen 1930a p. 144 et 147, n°25 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n° 52 ; Boube-Piccot 1975 p. 377-378, n°103 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Letta 1984 p. 79-80 et 108 ; Segenni 1985 p. 156 ; Faust 1989 p. 27, 51, 66, 80-82, 84, 106, 137, 146-147 et 168, n°80-81, pl. 19,2 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 172-173 et 263, n°31, fig. 138 et 139 ; De Carolis 2007 p. 75-76, fig. 44 ; De Carolis 2009 p. 422-427 ; Giacobello 2010 p. 165 ; Arachne III.

49 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Kertch, Sans précision

Année de découverte : 1890

Lieu de conservation : Cleveland, Cleveland Museum of Art

Numéro d'inventaire : 1943.68

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Dent-de-loup, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 204 ; L : 183 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brun chocolat avec des zones vertes foncées et rouges foncées. La sclérotique pourrait avoir été plaquée de métal et les pupilles sont surcreusées. Le décor de grecques est damasquiné d'argent, une partie est encore conservée mais l'incrustation est fortement érodée. La couronne de lierre est abîmée, le rameau est cassé au niveau du front et certaines ramilles ne sont plus conservées entre le rameau et les feuilles.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule est bacchique car elle est ornée d'une couronne de lierre avec quatre feuilles sur les tempes et des baies fleurs disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la droite, sa bouche est ouverte dont on distingue les dents, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide dont les poils sont finement représentés et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques, damasquinées d'argent, et d'une frise de dents-de-loup.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection d'Antonio Vives à Madrid, puis à celle de M.J. Peytel à Paris avant d'être acquis par le musée par le fond de J. H. Wade. S. Faust indique que le lieu de découverte est éronné, et que l'objet proviendrait du district de Carabanchel de la ville de Madrid.

Bibliographie abrégée

Paris 1899 p. 245-248, pl. III ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°36 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Wunderlich 1943 p. 137-139 ; Piccot-Boube 1960b p. 283, n°64-66 ; Boube-Piccot 1975 p. 383, n°133 ; Mitten 1975 p. 179 ; Kozloff 1980 p. 214-216, fig. 22 et 23 ; Faust 1989 p. 82-83 et 168, n°82, pl. 51,1 ; de Carrera *et al.* 1995 p. 21 ; Chew 1996 p. 33 et 39 ; The Cleveland Museum of Art II.

50 Applique de fulcrum

Planche : 18.1 à 18.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Cleveland, Cleveland Museum of Art

Numéro d'inventaire : 1974.88

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 78 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservatin de l'objet est bon. L'objet n'est pas corrodé, la couleur jaune brun de l'alliage est parfaitement visible. Il a subi un important décapage (?). Les iris de Silène étaient incrustés. La couronne de lierre est cassée au sommet de son crâne.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Les traits de son visage rond sont finement détaillés. Ses iris étaient incrustés d'un autre matériau, ses sourcils sont proéminents, deux rides séparent ses arcades sourcilières, sa bouche est entrouverte et son nez est camus. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de dix torsades (boucles calamistrées) se terminant en mèches sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve et porte une couronne de lierre faite de six feuilles et de baies disposées en corymbe sur son front. La branche de lierre s'amincit aux extrémités (ramille) mais elle est de nos jours cassée. Il est vêtu d'une nébride, dont le sabot pend sur son épaule droite. Le vêtement est attaché à son épaule droite et laisse apparaître son épaule et son sein gauches. La pilosité sur son torse est marquée par de fines incisions en V.

Commentaire

L'objet est un achat par les fonds d'Andrew R. et Martha Holden Jennings.

Bibliographie abrégée

Kozloff 1980 p. 117, fig. 26 et 27 ; Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XIII, 1 ; Barr-Sharrar 1987 p. 42, n°C 35, pl. 11 ; Faust 1989 p. 111 et 168-169, n°83, pl. 72 et 73 ; The Cleveland Museum of Art I.

51 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Quatrième quart du Ier siècle ou début du IIer siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Cologne, Römisch-Germanisches Museum

Numéro d'inventaire : N 8912

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Des traces de corrosion sont visibles au-dessus de l'œil droit, sur l'épaule droite et dans la partie basse du buste. La sclérotique devait être plaquée de métal et les iris étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers sa droite et son regard est vers le haut. Son visage est rond et large avec de grands yeux incrustés d'un autre matériau, des sourcils proéminents, de grosses lèvres et un nez camus. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de mèches torsadées (boucles calamistrées). Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve, sauf quelques mèches sont présentes au-dessus et derrière ses oreilles. Ses oreilles sont en forme de C. Il est vêtu d'une nébride attachée à son épaule droite. Le sabot, entièrement modelé, retombe sur son bras gauche. Le vêtement passe sous le sein droit. La pilosité sur son torse est marquée par de fines incisions en V.

Commentaire

L'objet a appartenu aux anciennes collections Sambon puis Niessen. B. Barr-Sharrar ne pense pas que le buste-médaille appartenne à une applique de *fulcrum*.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 153 ; Barr-Sharrar 1987 p. 39, n°C 26, pl. 8 ; Faust 1989 p. 112 et 175, n°141, pl. 77,1.

52 Applique de fulcrum

Planche : 18.4 ; 18.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Copenhague, Nationalmuseet

Numéro d'inventaire : A Ba 902

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est moyen. Des traces de corrosion sont présentes à l'arrière de la tête de Silène. Le buste-médaille a connu une seconde utilisation en tant que peson, il a été rempli de plomb. Les yeux étaient plaqués de métal. Le rebord et les ocelles de la nébride conservent également le placage d'un métal, ainsi que la lèvre inférieure et le téton gauche de Silène. Un trou de fixation (?) est présent entre le bras et le sein gauches.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Son visage est rond avec des yeux enfoncés, des iris anciennement incrustés d'un autre matériau, une ride horizontale rejoignant les sourcils, une bouche entrouverte, un nez camus et des oreilles animales. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de huit torsades (boucles calamistrées). Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve et porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en deux corymbes sur son front et nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaule de Silène. Il est vêtu d'une nébride attachée à son épaule droite, passant sous son sein gauche et laissant donc apparaître son épaule et son sein gauches. Les ocelles de la peau d'animal étaient, et sont encore pour certains, incrustés de métal. Il y a des lignes incisées sur sa poitrine pour indiquer sa peau.

Commentaire

L'objet a été acheté à Rome. Photo © Lennart Larsen, National Museum of Denmark.

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 43, n°C 39, pl. 12 ; Faust 1989 p. 176, n°144.

53 Applique de fulcrum

Planche : 19.1 à 19.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Corinthe, Taberna, sur les escaliers d'une cave romaine

Année de découverte : 1976

Lieu de conservation : Corinthe, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : MF-1976-24

Élément conservé : Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Fleur fermée

Dimensions (en mm) : H : 129 ; L : 167 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 5

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe, Bois

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Patinage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Rouge clair

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. L'objet est fissuré sur la tranche. Il n'est pas complet, une partie de l'extrémité gauche n'est pas conservée. Des fragments de bois carbonisés sont conservés à l'arrière de l'objet. L'extrémité droite a été découverte en plusieurs morceaux, ces derniers ont été recollés lors de la restauration. Des traces de restauration sont visibles à l'arrière (taches rouges et brunes). La surface de l'objet est fortement corrodée, surtout à l'arrière de la plaque. Elle est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Il est possible de voir (au microscope) à la surface du bronze, entre certains pétales des deux fleurs ouvertes situées dans la partie gauche de la garniture du champ médian, une couleur plus vive d'un jaune rougeâtre. Le décor damasquiné et plaqué est encore majoritairement conservé, surtout dans la partie gauche de la garniture. Il est constitué d'argent, de cuivre rouge et d'une composition noirâtre (bronze de Corinthe noir ou nielle ?). Une des plaques d'argent de l'acanthé et une de la fleur située à l'extrémité gauche se détachent légèrement.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche et elle était formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu (il est difficile de distinguer le contour exact de la damasquinure de cuivre rouge). La garniture du champ médian présente un trou de fixation malgré la détérioration de la plaque. Le trou, situé à son extrémité gauche, mesure 8 mm de diamètre. Le pourtour de la garniture est décoré d'un liseré de cuivre rouge. Le décor central se compose d'un buisson d'acanthé arborescente, plaqué d'argent pour les grosses feuilles (l max : 0,8 mm) et de cuivre rouge pour celles aux extrémités. De ce buisson, partent des rinceaux damasquinés et plaqués d'argent. Les rinceaux sont larges d'environ 1 mm. Les petits bourgeons sont en cuivre rouge et le gros bourgeon (Diam : 12 mm), en bas de la garniture, est plaqué de cuivre et par-dessus d'argent. Les autres rinceaux s'enroulent autour de quatre des cinq fleurs ouvertes : deux à gauche et deux à droite de l'acanthé. Elles sont placées de façon symétrique. Les quatre fleurs sont sensiblement de la même taille, elles font environ 1,8 cm de diamètre. Les deux du bas ont chacune un pistil en argent et douze pétales, qui sont, par alternance, plaqués d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir. La fleur de gauche est complète, alors que celle de droite a surtout perdu ses incrustations de cuivre rouge. Les deux fleurs du haut sont des fleurs de forme octogonale. L'extrémité des feuilles et le pistil sont en argent et l'intérieur des feuilles est en cuivre rouge. La fleur de gauche est complète, alors que celle de droite a perdu plusieurs incrustations. La cinquième et dernière fleur est située à droite, elle est de profil (l max : 23 mm). Sa tige est en cuivre rouge et les pétales sont plaqués, par alternance, d'argent et d'un alliage noir. Sur les métaux incrustés, surtout l'argent, on distingue au microscope les micro-stries dues au polissage. Les stries sont souvent dans le sens de la longueur de la plaque, elles sont bien visibles sur les plaques formant le buisson d'acanthé.

Commentaire

La garniture du champ médian a été découverte sur la sixième marche d'un escalier d'une cave romaine d'une *taberna*. Celle-ci se situe à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues sud-ouest du *forum* et, plus précisément, juste au Sud de la tour sud des magasins ouest. Cette *taberna* a été endommagée lors du tremblement de terre en 22 ou 23 de notre ère, sous le règne de Tibère, et une seconde fois détériorée sous Caligula. C. C. Mattusch définit le matériau noir utilisé pour le décor comme étant du nielle, mais rien ne l'atteste. Les analyses n'ont pas été faites précisément sur cette composition noirâtre. Dans la notice originale du musée, il est mentionné "unidentified material" pour cette composition. Il est plus difficile de la distinguer, on la distingue au microscope pour les fleurs à douze pétales et pour la fleur de profil. Le négatif de l'incrustation du pétale central de cette fleur est également visible. Par contre, après une observation au microscope (03 avril 2015), je ne distingue pas de composition noire ou de négatif d'incrustations au centre des deux fleurs extérieures. Le second trou de fixation que C. C. Mattusch situe à l'extrémité droite de la garniture n'en est pas un en réalité, un fragment de bronze l'a comblé après restauration. Il me semble enfin que l'argent ait été appliqué après le cuivre rouge, cela se voit au niveau des pistils des fleurs, de la double incrustation du gros bourgeon et probablement du rinceau de la fleur intérieure de gauche car le rinceau contourne la feuille en cuivre rouge.

Bibliographie abrégée

Kaufman Williams II 1977 p. 58-62 ; Faust 1989 p. 66 et 176, n°145 ; Mattusch 1991 p. 525-528, pl. 135,a ; Mattusch 1994a p. 281-283, fig. 1 ; Mattusch 2003 p. 220-221, fig. 13.1.

54 Applique de fulcrum

Planche : 20.1 ; 20.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Worms, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Darmstadt, Hessisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : Y 1928.10

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Satyre/Faune, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 126 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Application d'élément rapporté, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert-jaune. Des traces de réparures antiques sont visibles sur la joue droite, sur l'épaule gauche et sur la partie gauche du cou. Des réparations modernes sont visibles sous le menton. La calotte crânienne semble avoir été ajoutée (?). L'objet a connu une seconde utilisation : il a été réutilisé en peson avec un ajout de plomb. La sclérotique des yeux du Satyre est plaquée d'argent et ses iris étaient incrustés d'un autre matériau. Des cornes en argent étaient enchâssées, mais il n'en reste que des traces. La nébride est un élément rapporté, entièrement en cuivre rouge et en argent, probablement appliqué.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. Le buste-médaille représente un jeune Satyre jovial. Il a sa tête levée et tournée vers la gauche. Son visage est rond avec de grosses joues, des yeux incrustés grands ouverts, un nez camus et une bouche ouverte dont les dents du haut sont visibles. Sa chevelure est courte, dense et finement ciselée, les mèches de devant sont coiffées sur le côté. Il est également ceint d'une couronne de lierre composée de six feuilles et de baies formées en deux corymbes. Il est vêtu d'une nébride fixée à son épaule gauche et passant sous son sein droit. Elle est entièrement en cuivre rouge et en argent, elle est fixée dans l'alliage cuivreux. Une jointure est visible sous le sein droit du Satyre. Le vêtement est majoritairement en argent : le nœud sur l'épaule gauche, la tête de l'animal, le sabot qui pend à côté, la bordure du vêtement sous la poitrine avec une autre patte de l'animal. Le reste du vêtement est quant à lui en cuivre rouge : le pli oblique de la peau d'animal et les parties avant et arrière du vêtement qui remontent au nœud. Les poils du pelage sont enfin en argent et damasquinés dans le cuivre de la partie avant du vêtement.

Commentaire

Ce buste-médaille est d'une excellente facture, il a un jeu polychrome d'une extrême richesse. C'est le seul buste-médaille à ce jour à avoir un vêtement entièrement réalisé dans d'autres métaux.

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1984 p. 28, pl. XIV, 2 ; Barr-Sharrar 1987 p. 58, n° C98, pl. 32 ; Faust 1989 p. 107 et 169, n°87, pl. 66, 67,1 et 67,2.

55 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Délos, Quartier de Skardhana, îlot des bronzes, habitation VII, œcus major (pièce FU, carré de fouille G 10, côté Nord-Est)

Année de découverte : 1968

Lieu de conservation : Délos, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : E 542

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Cheval

Dimensions (en mm) : H : 28 ; L : 49 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Jaune doré

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé de cheval est très mauvais. Il n'est conservé que le chanfrein et le nez de l'animal, l'objet est cassé obliquement à hauteur des yeux. Le fragment est en fonte pleine et sa surface est recouverte d'une corrosion de couleurs brune et doré. Les yeux de l'animal étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

Le fragment conservé ne permet pas de définir la direction de l'applique de *fulcrum*. Le fragment correspond au nez et au chanfrein d'un cheval. L'animal a la bouche ouverte, dont on distingue les dents, les naseaux sont en relief et dilatés et les traits du chanfrein sont tendus avec les veines apparentes. Au niveau de la cassure, une partie des orbites creuses, au fond de l'œil plein mais vidées de leurs incrustations, est visible dans la supérieure et la naissance de l'encolure est visible dans la partie inférieure.

Commentaire

Le fragment de protomé de cheval a été découvert dans une couche de cendres de l'*æcus major* (pièce FU ; qui correspond en partie au carré de fouille G 10 (accolé au mur ouest de la pièce (?)). L'ensemble des objets découverts dans le quartier de Skardhana est bien daté par un *terminus ante quem* de 69 avant notre ère, l'année où furent détruites par un incendie les maisons où ce mobilier a été découvert. La couche d'incendie était dense (1,50 m de hauteur) et on peut conclure que ces destructions sont dues à des actes de guerre. Cet objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments de meubles en bronze mais sans décor polychrome, tels que des bustes d'un Silène voilé, d'Hermès et d'un Satyre rieur, une poignée de coffre en forme de tête de lion, une applique de coffre d'un chien au repos, un cache-serrure en forme de sexe masculin, un fragment d'une Victoire et des éléments et des moules de jambage de lit. Lors de mon passage au musée du 14 au 17 avril 2015, cet objet n'a pas été retrouvé.

Bibliographie abrégée

Daux 1969a p. 1042-1044 ; Siebert 1973 p. 561 et 568, n°2, fig. 4 ; Harari 1985 p. 527 ; Chew 1996 p. 42 ; Siebert 2001 p. 55.

56 Applique de fulcrum

Planche : 20.3 à 20.6

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Dernier quart du IIe siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Délos, Quartier de Skardhana, îlot des bronzes, habitation VII, œcus major (pièce FU, carré de fouille G 10)

Année de découverte : 1968

Lieu de conservation : Délos, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : E 579

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 68 ; L : - ; l : 54 ; Pr : 46 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Blanc, Jaune, Vert sombre Autres couleurs restituables : Blanc



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est brune avec des reflets dorés (patine ?). La couleur de l'alliage est jaune doré. Deux taches verts sombres sont présentes : l'une sur le sein droit et l'autre au bout d'une des mèches de la barbe. Les yeux sont incrustés d'un matériau blanc et des traces d'un résidu organique jaune (?) sont préservées. Les yeux ont donc perdu une partie de leur incrustation. L'arrière du crâne de Silène a été aplani et poli pour diminuer la profondeur du buste-médaille. L'encoche en bas du médaillon est légèrement cassée dans sa partie droite. Des points de soudure sont visibles au niveau de la nuque, derrière la couronne de feuilles de lierre. L'encoche en bas du médaillon correspond à l'emplacement d'une patte de soutien.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête du buste-médaille de Silène est tournée vers sa gauche. L'épaule gauche est surélevée et plus finement exécutée par rapport à l'épaule droite. Les yeux de Silène sont enfoncés dans leurs orbites et sont incrustés. Le contour de l'œil est dans un matériau blanc (la sclérotique), alors que l'intérieur conserve un résidu jaunâtre (colle ?) qui servait sûrement à fixer une matière dure et colorée (pierre, pâte de verre). L'alliage est visible au fond de la cavité des yeux. Le nez de Silène est camus, sa bouche est entrouverte, ses sourcils sont épais et froncés avec deux rides verticales au centre et sa moustache commence aux extrémités de ses lèvres. Sa longue barbe composée de sept mèches en boucles calamistrées couvre son cou massif. Les mèches sont incisées de traits pour accentuer le relief et l'effet torsadé, elle se terminent plus finement et retombent sur sa poitrine. Les traces d'outil des incisions (petites stries verticales) autour de la barbe et dans les mèches sont visibles. L'ensemble de la physionomie donne un effet pathétique au personnage. Il porte une couronne de lierre faite de huit feuilles (cinq à droite dont une tombant sur son épaule et trois à gauche dont une est coupée à l'arrière du buste) et de baies disposées de façon symétrique en six corymbes (deux sur les tempes, deux sur le front et deux au sommet du crâne). Chaque corymbe est composée de cinq baies, sauf celle de droit où il n'y en a que quatre. Les oreilles de Silène sont principalement cachées par la couronne de lierre, sauf l'oreille droite qui est marquée par une petite incision. Silène est nu, ses seins sont développés et recouverts d'une abondante pilosité depuis l'épaule jusqu'au sternum. Elle est marquée par de fines lignes ondulées en relief et le contour des poils est incisé pour accentuer encore plus le relief. Son crâne est quasiment chauve, seules quelques fines incisions représentent de fines mèches de cheveux. Ces incisions sont toujours exécutées par paire. Les détails des poils et des cheveux sont finement exécutés.

Commentaire

L'objet a été découvert dans une inclusion de cendre noire dans l'*æcus major* (pièce FU ; correspond en partie au carré de fouilles G 10). L'ensemble des objets découverts dans le quartier de Skardhana est bien daté par un *terminus ante quem* de 69 avant notre ère ; l'année où furent détruites par un incendie les maisons où ce mobilier a été découvert. La couche d'incendie était dense d'un 1,50 m de hauteur. On peut conclure que ces destructions sont dues à des actes de guerre. Le buste-médaille a été découvert avec un ensemble d'autres éléments de meubles en bronze mais sans décor polychrome, tels que des bustes d'un Silène voilé, d'Hermès et d'un Satyre rieur, une poignée de coffre en forme de tête de lion, une applique de coffre en forme de chien au repos, un cache-serrure en forme de sexe masculin, un fragment d'une Victoire ainsi que des éléments et moules de jambage de lit. G. Siebert dit que les yeux de Silène sont incrustés de pâte de verre, mais après une observation au microscope (17 avril 2015) la composition des incrustations ne semble pas être de la pâte de verre mais plutôt des traces de matériaux organiques jaune et blanc. La pilosité en fin relief sur le torse indique que ces détails ont été prévus dès le modèle en cire. Le petit diamètre du médaillon me fait douter sur la fonction exacte en tant que buste-médaille d'applique de *fulcrum*. Est-ce les dimensions des bustes-médailles au Ier siècle avant notre ère (forme II d'origine grecque), avant une plus grande dimension pour les appliques de *fulcrum* de forme III (époque romaine) ? Les autres numéros de l'objet : B 14178 et 426 (numéro vitrine).

Bibliographie abrégée

Daux 1969a p. 1042-1044 ; Siebert 1973 p. 559-561, 568-569, 573, 583 et 587, n°1, fig. 1, 2, 4 et 7 ; Nicholls 1979 p. 18 ; Rosi Bonci 1979 p. 189 ; Siebert 1979 p. 173-176, pl. 103 ; Petit 1980 p. 125 ; Rolley 1983 p. 185-186, fig. 167 ; Barr-Sharrar 1984 p. 25, pl. X,2 ; Harari 1985 p. 527 ; Barr-Sharrar 1987 p. 26-27 et 33-34, n°C 3, pl. 1 ; Faust 1989 p. 110 et 169, n°88, pl. 69,2 ; Chew 1996 p. 42 ; Siebert 2001 p. 1 et 55, pl. 22 ; Hadjidakis 2003 p. 273, fig. 462 ; Andrianou 2006a p. 239, n°14 ; Andrianou 2009 p. 37, n°15.

57 Applique de fulcrum

Planche : 21.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Seconde moitié du IIe siècle ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Eichenzell, Schloss Fasanerie "Adolphseck"

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est bon. Les yeux du Silène étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Ses yeux sont creusés, ils étaient incrustés d'un autre matériau. Deux rides les séparent. Les traits de son visage sont très marqués. Il a des sourcils proéminents, une bouche entrouverte, un nez camus, une moustaches commençant aux extrémités de ses lèvres et une longue barbe frisée couvrant son cou massif. Il est chauve et porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe et nouée par un lemnisque qui retombe sur ses épaules. Il est vêtu d'une peau d'animal, une nébride, attachée au niveau de son épaule droite et laissant apparaître son épaule et son sein gauches.

Commentaire

Collection privée.

Bibliographie abrégée

Brommer 1955 p. 16-17, fig. 6 ; Faust 1989 p. 110 et 155, n°1.

58 Applique de fulcrum

Planche : 21.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Adana, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Genève, Collection George Ortiz

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Perle, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 107 ; L : 106 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Des cassures sont présentes autour de l'œil gauche de l'animal. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches noirâtres. Le décor de grecques est incrusté d'argent. La protomé est emplie de plomb, l'arrière est recouvert d'une plaque en alliage cuivreux et un trou est présent dans la crinière pour une seconde utilisation en tant que peson.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé de mule a la tête tournée vers la gauche, les plis de la peau sur encolure sont fortement marqués. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux semblent uniquement incisés. Sa crinière est hérissée avec une houpette sur le front. Le garrot est couvert d'une pardalide dont la tête et la patte sont peu modelées et le pelage est représenté par des incisions en V. Un tapis recouvre partiellement la pardalide et il est replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques en d'argent encadré par un bandeau de perles (damasquinure striée). Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet proviendrait d'Adana en Turquie.

Bibliographie abrégée

Mitten et Doeringer 1967 p. 142, n°147 ; Letta 1984 p. 91 ; Faust 1989 p. 82 et 216, n°429, pl. 46,2 ; The George Ortiz Collection I.

59 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Genève, Collection George Ortiz

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 150 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est partiellement corrodée, surtout au niveau de l'encolure. Les yeux de la mule semblent incrustés (?). Le décor de grecques est damasquiné d'argent. La protomé est emplie de plomb et une chaîne a été fixée à l'aide d'un anneau soudé sous la crinière pour une seconde utilisation en tant que peson.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La mule n'est pas couronnée. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée. La protomé de mule porte sur son garrot une pardalide dont le pelage, en relief, est finement modelé et un tapis. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques en argent.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection M. Guilhou.

Bibliographie abrégée

Chevallier *et al.* 1905 p. 44, n°300, pl. XII ; Faust 1989 p. 82 et 216, n°428.

60 Applique de fulcrum

Planche : 21.3

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Genève, Fondation Gandur pour l'Art

Numéro d'inventaire : FGA-ARCH-GR-58

Élément conservé : Protomé, Armature

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Cloche, Bande, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 170 ; L : 96 ; l : - ; Pr : 80 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor à motifs géométriques est damasquiné d'un autre métal, il n'est conservé que partiellement mais on distingue encore les rainures du damasquinage.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche. Il me semble que l'armature et la protomé sont coulées en une seule pièce. La protomé de mule a la tête tournée vers la droite. Elle est ornée d'une couronne de lierre faites de feuilles sur les tempes et de baies disposées en quatre corymbes sur le front et maintenue par un ruban. La tête est projetée vers l'avant, son nez est allongé, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est hérissée et son encolure est étirée et parée d'un large ruban, passant sur l'oreille, parallèle à la crinière et se terminant par un lacet sinueux. Un collier muni d'une cloche pend à son cou. Le garrot est uniquement couvert d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré de deux bandes damasquinées.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

FAG II.

61 Applique de fulcrum

Planche : 21.4

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Genève, Fondation Gandur pour l'Art

Numéro d'inventaire : FGA-ARCH-RA-141

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre, Chiton, Himation, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 91 ; L : - ; l : 64 ; Pr : 31 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches vertes et rouges. Les yeux du Satyre sont plaqués d'argent. Les cornes en argent sont des éléments rajoutées enchâssés. Ses lèvres sont également incrustées de cuivre rouge (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médailleon représente Bacchus Taurus ou plus généralement un Satyre. Sa tête est tournée vers la gauche, son visage est rond avec de grosses joues, un nez droit, une bouche entrouverte aux lèvres plaquées de cuivre rouge et de grands yeux ouverts dont la sclérotique est en argent et l'iris est simplement creusé. Deux cornes de chèvre en argent lui sortent d'un front. Il est ceint d'un bandeau et d'un couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe (deux sur le front et deux au sommet du crâne). Sa coiffure est recouverte par la volumineuse couronne, mais néanmoins deux mèches ondulées retombent sur ses épaules. Il est vêtu d'un chiton qui lui couvre les deux épaules et qui a un col forme un V. Par-dessus ce vêtement, il porte d'une part une peau d'animal nouée au niveau de son épaule droite et passant sous son sein gauche et d'autre part un himation qui lui couvre l'épaule et le bras gauches.

Commentaire

Le buste-médailleon ressemble, dans la posture du personnage et dans ses vêtements, à un autre buste-médailleon découvert à Pompéi (cat. n°35), et également dans une moindre mesure au buste-médailleon conservé au Staatliche kunstsammlungen de Cassel (cat. n°41).

Bibliographie abrégée

Morel-Deledalle 2015 p. 43-44 et 47, fig. 25 ; FAG I.

62 Applique de fulcrum

Planche : 22.1 à 22.7

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Boutique (?) (Ins. V, n°26-29)

Année de découverte : 1933

Lieu de conservation : Herculanium, Magazzino Archeologico

Numéro d'inventaire : E 1118

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Cheval, Rectangle, Croix, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 180 ; L : 190 ; l : - ; Pr : 115 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Patinage

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : Vert sombre

Autres couleurs visibles : Rouge, Vert sombre,
Argent, Jaune brun

Autres couleurs restituables : Rouge, Bleu, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair, néanmoins on distingue au niveau du nez de l'animal et à l'arrière de la protomé une probable patine vert sombre aux reflets bleutés (?). La couleur jaune brun de l'alliage est quant à lui légèrement visible au niveau du tapis. Le tapis a également une patine bleu vert brillante et une patine rouge brun et il est damasquiné et plaqué d'argent. Les yeux de l'animal sont en argent. Une réparation quadrangulaire est présente en haut de l'encolure du cheval et une cassure est présente au niveau des dents. Une "piqûre"(soufflure) et une "ouverture" se sont produites au moment de la coulée respectivement sous la mâchoire et au fond de la bouche de l'animal.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé de cheval a la tête tournée vers la gauche et les traits du visage tendus. Sa bouche est ouverte dont on distingue parfaitement les dents, ses naseaux sont fortement dilatés, ses veines sont ressorties et ses oreilles sont dressées. La crinière du cheval est frisée, modelée dès le modèle en cire et reprise à froid par ciselure pour les pointes des mèches et pour quelques mèches sur le haut du crâne (chanfrein). Ses yeux sont incrustés d'argent pour les sclérotiques et les iris pouvaient être incrustés quant à eux d'un autre matériau. Les yeux sont percés pour permettre l'incrustation de l'argent, cela est visible grâce à une cassure au fond de l'œil gauche du cheval. Un tapis imitant une draperie est posé sur son garrot, il est noué en bas de celui-ci et le nœud est décoré de pointillés. La draperie est colorée, par alternance, de bandes d'un rouge brun et d'un bleu vert et incrustée, par-dessus les patines, d'un quadrillage en argent et de petites pastilles incisées d'une croix qui sont situées au centre des grands rectangles du quadrillage. Le quadrillage se compose de quatre bandeaux de trois fils horizontaux (avec un fond patiné d'un rouge brun) et de sept bandeaux de deux à trois fils verticaux. Le damasquinage en argent se compose de morceaux de fils incrustés et mis bout à bout. Le chanfrein est décoré de deux feuilles incisées qui se rencontrent, par leur sommet, au centre. Leur extrémité est recouverte par une autre feuille verticale en relief et aux nervures incisées. L'arrière de la protomé a un plan de soudure d'environ 10 mm de largeur. Des stries sont visibles, ils peuvent correspondre à des traces de polissage.

Commentaire

L'applique de *fulcrum* a été découverte le 27 juillet 1933. Dans les carnets de fouilles, il est écrit "salle 8 du cinquième *cardo*, du côté ouest" : cela pourrait correspondre à une pièce située au nord de la Maison de l'Atrium Corinthien (Ins. V, n° 23), donc probablement une des *tabernae* avec habitation (Boutiques, Ins V, n°26-29), et non pas, comme il avait précédemment été pensé, à l'atelier situé de l'autre côté du *cardo V*, dans l'*Insula Orientalis II* (probablement une boulangerie en 79 de n. è., Ins. Or. II.8). L'objet a également le numéro d'inventaire 76395 qui a été donné par la Surintendance (le numéro E 1118 correspond au numéro du dépôt d'Herculanum). La photo de l'objet dans les publications de Ciarallo et De Carolis 1999 et d'Ascione et Pagano 2000 est en miroir, la photo a été retouchée. Les patines sont attestées sur le tapis car les incrustations d'argent se situent par-dessus. Les patines ont été donc faites avant l'incrustation, mais après les rainures pour le damasquinage. Des traces rougeâtres sont également visibles dans la partie basse de la crinière et en haut du chanfrein de la protomé, elles sont peut-être des imprévus apparus au moment de l'application de la solution pour la patine brun rougeâtre sur le tapis ou des applications intentionnelles pour créer des effets de couleurs. La patine vert sombre aux reflets bleutés était possiblement présente sur toute la surface de la protomé. Des traces lisses sont encore visibles sur le nez et à l'arrière de la protomé. La protomé de cheval est similaire à celle conservée au Museo Archeologico Nazionale de Naples (cat. n°99). L'objet date de la période néronienne ou du début de la période flavienne.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 374, n°79 ; Budetta et Pagano 1988 p. 58-59, n°20 ; Faust 1989 p. 174, n°130 ; Pirzio Biroli 1990 p. 177, n°35, fig. 144 ; Ciarallo et De Carolis 1999 p. 150, n°149 ; Ascione et Pagano 2000 p. 104 et 106-107, n°49.

63 Applique de fulcrum

Planche : 23.1

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Vestibule de la palestre (Ins. Or. II, 4, n°19)

Année de découverte : 1932

Lieu de conservation : Herculanium, Magazzino Archeologico

Numéro d'inventaire : E 812

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Attis, Bonnet phrygien, Chiton, Chlamyde

Dimensions (en mm) : H : 160 ; L : - ; l : 110 ; Pr : 60 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent, Jaune
brun

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est très bon. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion verte, néanmoins au niveau du bonnet phrygien on remarque la couleur jaune-brun de l'alliage. Les yeux d'Attis sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris devaient être incrustées d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête d'Attis est tournée vers la gauche. Il regarde vers le haut en ayant l'air pensif et il a une expression mélancolique. Son visage est juvénile avec des sourcils épais, de grands yeux en argent, un nez droit et une petite bouche. Sa coiffure se compose de longues mèches frisées qui retombent sur ses épaules. Le reste de son crâne est coiffé d'un bonnet phrygien qui couvre entièrement sa nuque et l'arrière de ses épaules. Il est vêtu d'un chiton à manches dont deux bandes verticales en cuivre la décorent. Par-dessus cette tunique, Attis porte une chlamyde qui est fixée sur le devant, enroulée autour du cou et recouvre son épaule droite. Elle est décorée de pointillés et de lignes ondulées et son extrémité est ornée de poils.

Commentaire

Le buste-médaille a été découvert précisément le 6 avril 1932. Un autre numéro d'inventaire a été donné par la Surintendance : 76089. L'objet est actuellement en dépôt à Boscoreale.

Bibliographie abrégée

Butdetta et Pagano 1988 p. 56-57, n°19 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 134 et 257, n°4, fig. 78 ; Ascione et Pagano 2000 p. 105 et 107-108, n°51.

64 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mélos, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Karlsruhe, Badisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : F 860

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Rameau vigne, Pan

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'objet est de nos jours perdu. Il était fortement corrodé et la corrosion était de couleur verte. Les yeux de la mule étaient incrustés en argent : un des deux avait conservé cette incrustation. L'armature et le buste-médaille étaient modernes (Faust 1989 p. 175).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé est une tête de mule bacchique (H : 120 mm) car son front est orné d'une couronne de lierre. La tête est projetée vers l'avant, ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'un rameau de vigne avec feuilles et grappes de raisin. Le buste-médaille représente Pan. Il a la tête tournée à droite. Son visage est fin, ses oreilles sont pointues et il a deux cornes au niveau du front. Ses cheveux, sa moustache et sa barbe sont frisés. Il porte sûrement une peau d'animal (chèvre), attachée du côté de son épaule droite, et laissant donc à nu le côté gauche de son buste.

Commentaire

L'objet a appartenu à la collection Friedrich von Thiersch, puis a été acquis par le musée. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble comprenant d'autres éléments de lit. Trois gaines de cadre de lit ont été découvertes, ainsi que différents éléments de pieds de lit. Tous ces éléments n'ont pas de décor polychrome. Le lit a été reconstitué en 1860 mais une grande partie des éléments ont été perdus durant la Seconde Guerre Mondiale, dont l'applique de *fulcrum* (inventaire du Directeur du musée J. Thimme en octobre 1961). Il n'est de conservé aujourd'hui que les trois gaines de cadre de lit. Je remercie Katarina Horst du Badisches Landesmuseum pour m'avoir fourni ces informations. D'après la typologie, ce type de protomé de mule ornée d'un rameau de vigne sur le garrot correspondrait à une applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque.

Bibliographie abrégée

Thiersch 1860 p. 3, n°41 ; Schumacher 1890 p. 56, n°324 ; Oikonomos 1926 p. 80 ; Greifenhagen 1930a p. 143 et 147, n°8 ; Neugebauer 1932 p. 34, pl. VII,2 ; Piccot-Boube 1960b p. 252 et 276, n°15 ; Boube-Piccot 1975 p. 364, n°18 ; Letta 1984 p. 91 ; Faust 1989 p. 54 et 175, n°136.

65 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Début du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Amphipolis, Tombe

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Kavala, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : M. 1699

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Chiton, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 120 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Or

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation, Dorure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Jaune doré, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est moyen. L'objet est corrodé, surtout au niveau de la tête. La corrosion est de couleur brune, mais il reste des traces de dorure (?) et les yeux d'Artémis sont incrustés d'argent. Il ne reste de conservé que l'incrustation de son œil gauche.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, le visage est rond avec les sourcils et le nez nettement dessinés, les lèvres gonflées, les grands yeux incrustés d'argent, le menton légèrement empâté et le cou long et bien proportionné. Son épaule droite semble plus élevée que son épaule gauche. Elle porte un chiton, maintenu sur l'épaule droite, qui découvre son épaule gauche et qui a un pli en forme de V sous son cou. Les autres plis, surtout au niveau de son sein gauche, sont minutieusement représentés. Sur son épaule droite est posée la nébride dont une patte est visible au niveau du noeud. Derrière cette même épaule, son carquois est visible et la sangle passe entre ses seins. Sa coiffure est complexe : elle est composée de mèches formant un bandeau horizontal sur le front avec une raie centrale, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon à l'arrière du crâne.

Commentaire

Le dessin en illustration a été réalisé avant restauration. Est-ce réellement des traces de dorure ou la couleur de l'alliage?

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 45, n°C 50, pl. 15 ; Faust 1989 p. 101 et 175, n°140 ; Andrianou 2009 p. 45, n°30.

66 Applique de fulcrum

Planche : 23.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pautalia, Tumulus, char n°3

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Kyustendil, Historical Museum

Numéro d'inventaire : 11-16

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau lierre, Pan, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 137 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est corrodée. Les yeux (sclérotique) et les dents de Pan sont en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. Le buste-médaille de Pan a la tête tournée vers la droite. Son visage est allongé avec un bouche entrouverte faisant apparaître des dents en argent, un nez allongé, de grands yeux, des oreilles pointues et deux longues cornes au sommet de son crâne. La sclérotique de ses yeux est en argent et les iris sont creux. Pan a une longue barbe couvrant son cou et une moustache qui débute aux extrémités de sa bouche. Il est coiffé d'un couronne de lierre formée de feuilles et de baies en corymbe. Il est vêtu d'une peau d'animal nouée au niveau de son épaule droite et laissant à nu ses sein et épaule gauches. Une patte de l'animal retombe sur sa poitrine.

Commentaire

L'objet a été découvert avec les restes d'un char, mais sa première fonction semble avoir été une applique de *fulcrum*.

Bibliographie abrégée

Rousséva-Slokoska 1994 p. 391, fig. 7 ; Cholakov 2004 p. 107, fig. 5.

67 Applique de fulcrum

Planche : 24.1

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1772,0302.173

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Sangle

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La sclérotique devait être plaquée de métal et les iris étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Son visage est rond avec des yeux enfoncés, des iris anciennement incrustés d'un autre matériau, des sourcils proéminents, trois rides horizontales sur le front, une bouche entrouverte avec de grosses lèvres bien définies et un nez camus. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de dix torsades (boucles calamistrées). Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve, sauf quelques mèches son présentes au-dessus et derrière ses oreilles. Il est nu, seule une sangle passe entre ses seins et repose sur son épaule droite. Sa pilosité est représentée par des incisions en V au centre de sa poitrine et sur ses épaules. Le crâne est aplati à l'arrière, sûrement pour faciliter l'application du buste à une surface plate.

Commentaire

L'objet a été aquis par Sir William Hamilton en 1772.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 229, n°1377 ; Barr-Sharrar 1987 p. 42-43, n°C 38, pl. 12 ; Faust 1989 p. 112 et 178 , n°160 ; British Museum XIV.

68 Applique de fulcrum

Planche : 24.4 ; 50.4 ; 50.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Poste, Rameau laurier/olivier, Satyre/Faune, Rameau lierre, Nébride, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 280 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule et du Satyre sont plaqués d'argent pour la sclérotique et leurs iris étaient probablement incrustés d'un autre matériau. Les décors sur le revers de la pardalide et sur la garniture du champ médian sont incrustés de cuivre rouge et d'argent. L'objet a subi des restaurations qui sont visibles essentiellement au niveau de l'armature.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé est une tête de mule. Elle n'est pas bacchique car elle n'est pas couronnée. Elle tourne sa tête vers la droite. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide peu modelée et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est damasquiné et plaqué en argent d'un rameau de laurier/olivier. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médailion représente un jeune Satyre (H : 70 mm ; Diam du médaillon : 57 mm). Il a la tête tournée vers la gauche et elle est couronnée de lierre. La couronne est nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaules du Satyre. Son visage est large avec des pommettes saillantes, un nez large, une bouche fermée et des yeux grands ouverts. Il a deux petites cornes sur le front, des oreilles pointues et des petites glandes sur le cou. Il porte enfin une peau d'animal qui est attachée au niveau de son épaule gauche. Le pourtour de la garniture du champ médian est décoré d'un bandeau de postes et le centre est décoré de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Les feuilles avaient un placage d'argent et les fruits étaient ronds.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum* (deux avec une protomé de canard et un médaillon de Méduse sans décor polychrome et une identique en effet de miroir (cat. n°68) à cette applique), huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). B. Barr-Sharrar date plus précisément l'objet de la fin de l'époque de Tibère-Caligula. Le buste-médailion a été interverti avec l'autre buste-médailion lors d'une récente restauration, la direction de la tête du Satyre est maintenant la même que celle de l'applique.

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50, 83-85, 87, 89 et 98-99, fig. 49, pl. VIII et IX ; Greifenhagen 1930a p. 145 et 152, n°30 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°48 ; Richter 1966 p. 107, fig. 538 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Mitten 1975 p. 176 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 et 59, n°C 101, pl. 33 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 51, 65 et 180, n°177-178, pl. 21,2 ; Walker 1990 p. 6, fig. 2 ; Chew 1996 p. 33 ; British Museum I.

69 Applique de fulcrum

Planche : 24.3 ; 50.4 ; 50.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Poste, Rameau laurier/olivier, Satyre/Faune, Rameau lierre, Nébride, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 280 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 68, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Le nez et le chanfrein de la mule sont abîmés. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule et du Satyre sont plaqués d'argent pour la sclérotique et leurs iris étaient probablement incrustés d'un autre matériau. Les décors sur le revers de la pardalide et sur la garniture du champ médian sont incrustés de cuivre rouge et d'argent. L'objet a subi des restaurations qui sont visibles essentiellement au niveau de l'armature.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé est une tête de mule. Elle n'est pas bacchique car elle n'est pas couronnée. Elle tourne sa tête vers la gauche, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est damasquiné et plaqué en argent d'un rameau de laurier/olivier. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médailon représente un jeune Satyre (H : 70 mm ; Diam du médaillon : 57 mm). Il a la tête tournée vers la droite et elle est couronnée de lierre. La couronne est nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaules du Satyre. Son visage est large avec des pommettes saillantes, un nez large, une bouche fermée et des yeux grands ouverts. Il a deux petites cornes sur le front, des oreilles pointues et des petites glandes sur le cou. Il porte enfin une peau d'animal qui est attachée au niveau de son épaule gauche. Le pourtour de la garniture du champ médian est décoré d'un bandeau de postes. Le centre est décoré de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Les feuilles avaient un placage d'argent. Et les fruits ronds, situés aux extrémités des tiges, étaient incrustés d'un filet très fin de métal circulaire entourant la forme du fruit.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum* (deux avec une protomé de canard et un médaillon de Méduse sans décor polychrome et une identique en effet de miroir (cat. n°69) à cette applique), huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). B. Barr-Sharrar date plus précisément l'objet de la fin de l'époque de Tibère-Caligula. Le buste-médailon a été interverti avec l'autre buste-médailon lors d'une récente restauration, la direction de la tête du Satyre est maintenant la même que celle de l'applique.

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50, 83-85, 87, 89 et 98-99, fig. 49, pl. VIII et IX ; Greifenhagen 1930a p. 145 et 152, n°30 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°48 ; Richter 1966 p. 107, fig. 538 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Mitten 1975 p. 176 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 et 59, n°C 102, pl. 34 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 51, 65, 137 et 180, n°177-178, pl. 46,1 et 67,4 ; Chew 1996 p. 33 ; British Museum I.

70 Applique de fulcrum

Planche : 24.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1814,0704.1562

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Éros, Rameau lierre, Bijou

Dimensions (en mm) : H : 107 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il a subi des dégradations par le feu. Les yeux d'Éros sont plaqués d'argent. La couronne de lierre est partiellement conservée, les pétioles des feuilles n'y sont plus.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête d'Éros est tournée vers la droite. Son visage est rond avec des joues joufflues, une petite bouche entrouverte, un nez camus et de grands yeux. Ils sont plaqués d'argent pour la sclérotique. Sa chevelure est courte et frisée et un crobyle remonte au sommet de son crâne, elle se joint aux cheveux pour faire une houpette (partiellement détruite). Deux petites ailes sortent de son dos, elles sont finement incisées pour représenter les plumes. Éros porte autour de son cou une imposante guirlande de lierre composée de feuilles et de baies disposées en corymbe. L'ensemble de la couronne est symétrique : quatre feuilles sur la poitrine, une sur chaque épaule et une sous chaque sein ; une corymbe sur chaque bras et quatre en bas du médaillon.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection Towneley. B. Barr-Sharrar date le buste-médaille de la fin du III^e siècle avant notre ère, néanmoins je pense qu'il est plus récent au vu des autres bustes-médailles d'Éros aux yeux incrustés.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 225, n°1344 ; Barr-Sharrar 1987 p. 62, n°C 115, pl. 36 ; British Museum XII.

71 Applique de fulcrum

Planche : 24.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : 1792

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1824,0408.1

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Muserolle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 80 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de la protomé. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule sont plaqués d'un disque d'argent pour la sclérotique et les iris sont incrustés d'un autre matériau. L'œil droit a conservé cette incrustation. Le bout du nez de la mule était plaqué de métal.

Description de l'objet

Le fragment conservé ne permet pas de définir la direction de l'applique. La protomé de mule bacchique est ornée d'une couronne de lierre avec deux feuilles sur les tempes et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues en arrière. La partie de la crinière conservée est hérissée. Le museau de la mule était peut-être équipé d'une muserolle (équipement d'harnachement) dans un autre métal.

Commentaire

L'objet a été découvert par Lady Hamilton dans les environs de Naples et donné à la collection de Richard Payne-Knight.

Bibliographie abrégée

Walers 1899 p. 330, n°2562,6 ; Ransom 1905 p. 100-101, pl. XV D ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°31 ; Piccot-Boubre 1960b p. 281, n°49 ; Boubre-Piccot 1975 p. 376, n°91 ; Faust 1989 p. 82 et 181, n° 184 ; British Museum XI.

72 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1824,0408.2

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 106 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les yeux de la mule devaient être plaqués de métal et le décor sur le revers du tapis était plaqué et damasquiné d'un autre métal.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de mule bacchique est ornée d'une couronne de lierre sur sa tête et son encolure. La tête tournée à droite est projetée vers l'avant, son nez est arrondi, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont peu marquées, son chanfrein est court et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. L'iris de l'œil est incisé. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré en son centre d'une feuille de lierre, qui a perdu son incrustation.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 330, n°2562,4 ; Ransom 1905 p. 84-85 et 100, pl. XIV B ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°31 ; Piccot-Boube 1960b p. 284, n°76 ; Boube-Piccot 1975 p. 389, n°185 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Faust 1989 p. 83 et 180-181, n°181, pl. 53,3 ; British Museum VIII.

73 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1824,0408.3

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Poste, Rameau lierre, Cloche, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 95 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Pâte de verre

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Blanc, Noir, Argent,
Marron

Autres couleurs restituables : Blanc, Noir, Argent,
Marron



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Ses yeux sont incrustés de pâte de verre de différentes couleurs et le revers du tapis est damasquiné et plaqué d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de fulcrum était vers la droite. La protomé de mule bacchique est ornée d'une couronne de lierre avec des feuilles sur les tempes et des baies disposées en corymbe sur le front. La tête tournée à gauche est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont incrustés de pâte de verre de trois couleurs différentes, la sclérotique est en blanc, un cercle marron (?) représente l'iris et un rond noir la pupille. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée et parée d'un large ruban. Il semble passer sur l'oreille, remonte vers la crinière et se termine par un lacet sinueux. Il porte une cloche attachée à son cou. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de postes en argent. Le chanfrein est décoré de feuilles et d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet provient de France.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 330, n°2562,2 ; Ransom 1905 p. 33, 50, 84-85 et 100, pl. XIV A ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°31 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 283, n°63 ; Boube-Piccot 1975 p. 382-383, n°130 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Faust 1989 p. 79 et 180, n°180, pl. 45,2 ; British Museum X.

74 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : IIe siècle ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1824,0426.2

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Chiton, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 90 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est corrodée et une grande réparation est visible sous l'épaule gauche d'Artémis. Les yeux d'Artémis sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête d'Artémis est tournée vers la droite. Son visage est allongé avec une bouche entrouverte, un nez droit et des yeux incrustés d'argent. Elle porte des boucles d'oreilles. Ses cheveux sont coiffés de mèches formant un bandeau horizontal sur le front, remontées en couronne sur les côtés et sur le sommet et nouées en chignon sur la nuque. Deux mèches retombent également sur les épaules de la déesse. Elle est vêtue d'un chiton attaché au niveau de son épaule droite et laissant à nu son épaule gauche. Par-dessus ce vêtement, est posée sur son épaule droite une nébride dont la patte de l'animal pend sous le noeud. À l'arrière de son épaule droite, on distingue son carquois.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1824, il a appartenu à la collection de Richard Payne-Knight (pl. XXVI,2).

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 182, n°1005 ; Faust 1989 p. 101 et 179-180, n° 175 ; British Museum V.

75 Applique de fulcrum

Planche : 25.1

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1824,0480.2

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Fruit, Lagolobon, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 114 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Noir

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur noire. Certaines parties de son corps (la bras droit et la main gauche) sont plus fortement corrodées. Les iris de Silène étaient incrustés d'un autre matériau, il en reste des traces dans l'œil gauche.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers la droite. Ses deux bras sont modelés. Son visage est large et carré avec de grands yeux dont les iris étaient incrustés, des sourcils froncés, un nez camus et de grosses joues. Sa bouche, qui est mal modelée, est en partie caché par sa moustache. Il a également une barbe courte et touffue. Il est chauve et coiffé d'une couronne de lierre composée de feuilles et de baies disposées en corymbe. Il est vêtu d'une nébride qui repose sur son épaule droite et laissant à nu son épaule gauche. Le nœud du vêtement et le sabot de l'animal ne sont pas modelés. Il tient relevé de sa main gauche un pan du vêtement qui est rempli de divers fruits, dont il n'est pas possible d'en distinguer les types. Son bras droit est replié et il tient dans sa main un *lagobolon* ou un *pedum* posé sur son épaule droite.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1824, il a appartenu à la collection de Richard Payne-Knight (pl. LXXX.2). Le buste et la tête sont bien proportionnés, mais les bras semblent eux plus petits.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 228, n°1373 ; Barr-Sharrar 1987 p. 43, n°C 41, pl. 13 ; Faust 1989 p. 180, n°176 ; British Museum VI.

76 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme IV

Datation : Première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1867,0508.827

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est mauvais. La surface de l'objet est fortement corrodée surtout au niveau de la poitrine et du vêtement et la corrosion est de couleur verte. Les iris de Silène étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers sa droite. Son visage est rond avec de grands yeux écartés et anciennement incrustés d'un autre matériau, des sourcils proéminents et froncés, deux rides entre ses sourcils, une bouche entrouverte avec de grosses lèvres bien définies et un nez camus. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif et son imposante machoire, elle est formée de huit torsades (boucles calamistrées) droites retombant sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve et porte une fine couronne de lierre faite de deux feuilles sur ses tempes et de baies disposées en deux corymbes sur son front. La couronne est également nouée par un lemme dont les extrémités retombent sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride nouée sur son épaule gauche et passant sous son sein droit. La patte de l'animal retombe sur le bras gauche de Silène et son pelage est finement incisé de lignes ondulées. La pilosité de Silène est représentée par des incisions en V et est encore visible sur son épaule droite.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection Blacas et acquis par le musée en 1867. Le visage de Silène est fortement symétrique. Il est de style classicisant. Le buste-médaille pourrait appartenir à une applique de *fulcrum* de forme IV.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 229, n°1380 ; Barr-Sharrar 1987 p. 44, n°C 43, pl. 13 ; Faust 1989 p. 112 et 179, n°169 ; British Museum XVI.

77 Applique de fulcrum

Planche : 25.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Brasles, Sans précision

Année de découverte : 1866

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1868,0320.1

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Poste, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 165 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les extrémités des oreilles et une mèche de la crinière ont été brisées lors de la découverte. L'objet a connu une seconde utilisation en peson : l'intérieur a été rempli de plomb et une plaque de cuivre a été soudée à l'arrière. Les yeux de la mule étaient plaqués d'un autre matériau et le revers du tapis est damasquiné d'argent. Certaines parties du décor ont encore conservé leur incrustation.

Description de l'objet

La direction de l'applique de fulcrum était vers la gauche. La protomé de mule bacchique est ornée d'une couronne de lierre avec trois feuilles sur les tempes (posiblement une sur l'oreille?) et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête tournée vers le droite est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un bandeau de postes sur son pourtour et d'un motif de grecques damasquinés d'argent. La pardalide a son pelage finement représenté, l'œil du lion est fermé et la gueule est ouverte dont on distingue les crocs. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet a été acquis par le musée en 1868. L'objet a eu à un moment deux provenances : celle d'une découverte à Brasles et la seconde dans le 'midi de la France' (Piccot-Boube 1960a et Boube-Piccot 1975).

Bibliographie abrégée

Barbey 1866 ; Walters 1899 p. 330, n°2562,1 ; Reinach 1924 p. 443, n°6 ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°31 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 253 et 283, n°60 et 61, pl. 16,2 ; Richter 1966 p. 107, fig. 537 ; Boube-Piccot 1975 p. 381 et 383, n°120 et 131 ; Mitten 1975 p. 179 ; Nicholls 1979 p. 18 ; Petit 1980 p. 140 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Faust 1989 p. 82-83 et 180, n°179, pl. 49.1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 264-265, n°39, fig. 248 ; Chew 1996 p. 39 ; British Museum IX.

78 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Seconde moitié du II^e siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1896,0518.29

Élément conservé : Protomé, Armature, Médaillon

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Canard, Poste, Motif géométrique, Cercle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 431 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon, il manque néanmoins la garniture du champ médian. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Son médaillon est décoré d'incisions et d'une damasquinure de postes, probablement en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un angle droit souligné par une volute incisée. La protomé et l'armature de l'applique sont moulées en une seule pièce. La protomé de canard a sa tête pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est ouvert de quelques millimètres et sa naissance est marquée par une incision. Le plumage est suggéré par une série d'ondulations longitudinales et d'incisions en V. À la base du col, il y a un chanfrein décoré au centre d'un feuillage et, de part et d'autre de celui-ci, des rainures sont incisées pour évoquer le plumage. Le médaillon est un disque plein orné de six cercles concentriques décorés à l'intérieur de différents motifs. En partant de l'extérieur, le cercle a un bandeau de postes damasquinés, probablement en argent. Puis, les deux cercles suivants ont des incisions en diagonale. Le quatrième cercle, le plus épais, a un décor en forme d'hélices à cinq branches, possiblement damasquinées, à l'intérieur desquelles il y a un décor poinçonné. Le cinquième cercle est en relief et marque la fin du décor en hélice. Enfin, le dernier cercle, celui le plus au centre, représente une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet est acquis par le musée en 1896 auprès du comte de Carlisle. La position de ce décor polychrome (motif de postes en argent mentionné par Chr. Piccot-Boube) est particulier car il est le seul connu à être situé au niveau du médaillon.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 331, n°2567 ; Ransom 1905 p. 99, pl. XI A ; Greifenhagen 1930a p. 145, 148 et 152, n°34 ; Neugebauer 1932 p. 37 ; Piccot-Boube 1960b p. 233, 256, 265-266 et 278, n°26, fig. 4,9, pl. XX,2 ; Richter 1966 p. 107, fig. 540 ; Boube-Piccot 1975 p. 367, n°35 ; Seiterle 1982 p. 63 ; Faust 1989 p. 41, 44, 46, 91, 115 et 182, n°189, pl. 10,1 ; British Museum XIII.

79 Applique de fulcrum

Planche : 25.3 ; 25.4

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Fin du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1905,1103.1

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Losange, Carquois, Chiton, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 114 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 72 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est bon. Une cassure est présente dans la partie basse du buste-médaille. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion. Les yeux d'Artémis sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Les ocelles de la nébride étaient plaqués d'un ou plusieurs autres métaux. Le buste-médaille a connu une seconde utilisation en tant que peson, l'intérieur a été rempli de plomb et un trou a été réalisé au centre de la chevelure.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, regarde en haut et inclinée vers son épaule gauche. Son visage est long et ovale avec un nez long et droit, de petites lèvres, une bouche entrouverte, de grands yeux plaqués d'argent, un menton légèrement empâté et un cou long et dégagé. Sa coiffure est partagée au milieu et elle est composée de mèches torsadées devant et sur les côtés remontant en couronne sur le sommet du crâne. De petites mèches de cheveux passent derrière les oreilles. L'arrière de la coiffure est plate, probablement pour faciliter la fixation du buste-médaille comme applique. Elle porte un chiton qui est maintenu sur l'épaule droite. Les deux fibules étaient incrustées. Le vêtement lui découvre son épaule gauche et a un pli en forme de V sous son cou. Du côté gauche de son vêtement, un petit trou circulaire est présent : il devait servir à fixer une attache. La bordure supérieure du chiton et celle au niveau de l'épaule droite sont plaquées de cuivre rouge. Un losange incrusté est décoré sur le vêtement à l'endroit du sein gauche. Sur son épaule droite est posée la nébride dont les ocelles étaient plaqués de métal. Sous le nœud, une des pattes de l'animal pend. Derrière cette même épaule, son carquois est visible et la sangle, plaqué d'un autre métal (?), passe entre ses seins. À droite du carquois, un autre objet est présent, probablement l'extrémité de l'arc. Le buste-médaille est coulé avec une plaque circulaire et plate.

Commentaire

L'objet est de très bonne facture et richement incrusté d'autres métaux. Son origine est peut-être alexandrine (Barr-Sharrar 1987). Le losange au niveau du sein gauche pourrait représenter une protection métallique mammaire (armure ?).

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 46-47, n°C 53, pl. 17, n°C 53,1 et C 53,2 ; Faust 1989 p. 101 et 178, n°167 ; British Museum XV.

80 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Milieu du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Izmir (Smyrne), Dans les environs de la ville

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1914,0219.1

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 105 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Rouge, NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Il est de très bonne facture. Les lèvres de Silène sont plaquées de cuivre rouge. Le buste-médailion a connu une seconde utilisation en tant que peson : l'intérieur a été rempli de plomb, une plaque a été fixée à l'arrière de l'objet et un anneau a été soudé au sommet du crâne de Silène.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche et légèrement inclinée vers le bas. Son visage, finement représenté, est rond avec de grands yeux écartés dont les iris sont indiqués par de simples incisions, des sourcils proéminents et froncés, deux rides horizontales sur le front et deux rides entre ses sourcils, une bouche entrouverte avec de grosses lèvres en cuivre rouge et un nez camus imposant avec de larges narines. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de sept torsades (boucles calamistrées) se terminant en mèches plus fines sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve sauf quelques mèches de cheveux sous les oreilles. Ses oreilles sont de grandes oreilles animales se terminant courbées. Il porte également une couronne de lierre faite de quatre feuilles tournées vers le bas au niveau des oreilles et de baies disposées en quatre corymbes sur les tempes et le front. Les deux extrémités du lemnisque de la couronne retombent chacune sur une des épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride nouée sur son épaule droite et passant sous son sein gauche. Le sabot de l'animal retombe sur la droite (la bras droit n'étant pas représenté). Le bord du vêtement est replié. Le pelage de l'animal est finement incisé de lignes ondulées et, occasionnellement, de touffes de poils ou d'ocelles incisés en forme de spirale. La pilosité de Silène est représentée uniquement autour du téton gauche par de petites incisions. Ce téton est anormalement gros. La structure osseuse du sternum est modelée.

Commentaire

L'objet a été découvert prétendument à Smyrne. Il a été acquis par le musée en 1914 chez J. R. Lawson. B. Barr-Sharrar date l'objet de la période claudienne par comparaison aux boucles calamistrées de la barbe de Silène à celles d'un masque de Dionysos découvert avec une monnaie claudienne. S. Faust propose quant à elle que le buste-médailion provienne d'une applique de *fulcrum* de forme II, donc plutôt du Ier siècle avant notre ère.

Bibliographie abrégée

Smith 1920 p. 163-164, n°476, fig. 197 ; Barr-Sharrar 1987 p. 15-16 et 41, n°C 33, pl. 11 ; Faust 1989 p. 110 et 179, n°172, pl. 70 ; British Museum XVII.

81 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1976,0304.1

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 115 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les iris de la mule étaient incrustés d'un autre matériau. Le décor sur le revers du tapis est damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé de mule bacchique est ornée d'un rinceau de lierre avec trois feuilles sur les tempes et l'encolure et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête tournée à gauche est projetée vers l'avant, son nez est arrondi, sa bouche est entrouverte avec sa lèvre inférieure tombante, ses narines sont dilatées et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses iris étaient incrustés d'un autre matériau. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'une fine bande et d'un motif de grecques damasquinés d'argent.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1824 et a appartenu à la collection de Richard Payne-Knight.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p. 330, n°2562,3 ; Ransom 1905 p. 84-85, pl. XIV C ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°31 ; Piccot-Boube 1960b p. 284, n°77 ; Boube-Piccot 1975 p. 389, n°186 ; Faust 1989 p. 82 et 181, n°182 ; British Museum VII.

82 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, Commerce d'objets d'art 1971

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 83 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les yeux de Silène étaient incrusté d'un autre matériau. L'objet semble avoir été utilisé dans un second temps en tant que peson (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente Silène. Il est barbu, ceint d'une couronne de lierre et est vêtu d'un peau d'animal (nébride).

Commentaire

Il n'est pas possible, au vu des quelques informations connues sur l'objet, de pouvoir définir une appartenance à une forme d'applique de *fulcrum*, ni même de pouvoir donner une datation. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 220, n°469.

83 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, Commerce d'objets d'art 1973

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 64 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les yeux de Silène étaient incrusté d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente Silène. Il est barbu et ceint d'une couronne de lierre.

Commentaire

Il n'est pas possible, au vu des quelques informations connues sur l'objet, de pouvoir définir une appartenance à une forme d'applique de *fulcrum*, ni même de pouvoir donner une datation. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 111 et 220, n°470.

84 Applique de fulcrum

Planche : 25.5

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, Commerce d'objets d'art 1986

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau vigne, Chien

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 165 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La partie inférieure de la protomé est cassée. La protomé semble coulée en une seule pièce avec l'armature. Les yeux du chien étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé représente un chien. Il a la tête fortement tournée vers la droite, sa gueule est ouverte et ses oreilles sont tombantes. Son pelage court et dense est marqué par de fines incisions. Un rameau de vigne avec feuilles et grappes de raisin orne son cou. Le chanfrein est petit et simple.

Commentaire

L'objet provient peut-être d'Asie Mineure. Il est passé par le commerce d'objets d'art de New York - Beverly Hills en 1985.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 85 et 220-221, n°475, pl. 55,1.

85 Applique de fulcrum

Planche : 26.1 à 26.4

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lyon, Place des Célestins

Année de découverte : 1999

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : 1999.5.70

Élément conservé : Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : 86 ; L : 150 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Il est possible de distinguer la couleur jaune doré de l'alliage mais également une couleur argentée (étamage ou ségrégation inverse de l'étain ou trace de soudure ?) à l'arrière de la garniture du champ médian. Le décor plaqué et damasquiné de cuivre rouge et d'argent est très bien conservé.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche et elle était formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. Le pourtour de la garniture du champ médian est décoré d'un double liseré : celui extérieur en cuivre rouge et le second en argent. Le décor central se compose de deux rameaux de laurier/olivier se croisant à leur sommet et noués à leur base et à leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et baies dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Les rameaux se terminent par un bouquet de deux feuilles et d'une baie. Le rameau supérieur est néanmoins plus long et se compose d'une feuille en plus. La tige, les ramilles et les feuilles sont damasquinées ou plaquées d'argent. Les baies et les nœuds sont plaqués de cuivre rouge. La bordure extérieure aniconique de la garniture devait être un plan de soudure (l : 3 à 7 mm).

Commentaire

L'objet a été découvert lors d'une fouille préventive en 1990-1994 ou en 1999 (d'après le numéro d'inventaire) sur la place des Célestins qui a mis en évidence une *domus* gallo-romaine du II^e et III^e siècles de notre ère. Dans les publications d'étude des fouilles de la Place des Célestins (Arlaud *et al.* 2000 p. 40, 66-68 et 84-102 ; Pôle archéologie du Département du Rhône 2000 p. 5 et 9-15 ; Le Mer et Chomer 2007 p.363-370, n°209), il n'est fait aucune mention précise de cette garniture du champ médian d'applique de *fulcrum*.

Bibliographie abrégée

Inédit.

86 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé : Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 417 ; L : - ; l : 38 ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

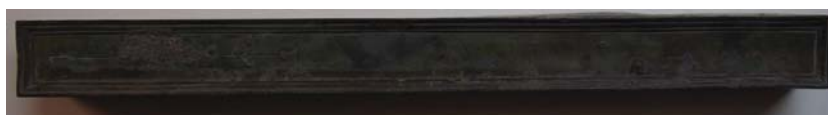
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 87, 252, 253, 254, 255, 256, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches plus sombres et de quelques concrétions. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont peu conservées. Une réparation est présente sur la face antérieure.

Description de l'objet

La gaine de dossier est de section en U moulurée, moulée en une seule pièce et fermée dans sa partie supérieure. Quatre trous de fixation (Diam : 6 mm) sont présents sur les ailes. Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur : d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un motif "candélabre". La gaine n'est décorée que sur un tiers, dans sa partie basse. Le décor de symétrie axiale commence par une tige, partiellement damasquinée d'argent, qui est droite jusqu'à mi-longueur et de nos jours concrétionnée, partent ensuite des motifs symétriques en forme d'alpha majuscule, surmontés de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés, et d'un chapiteau ionique stylisé. Le tout est couronné d'une barre perpendiculaire à la tige axiale.

Commentaire

Les deux gaines de dossier semblent également provenir du site de Bourgoin-Jallieu, mais elles sont inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Elles sont conditionnées avec les autres éléments du lit de Bourgoin-Jallieu, si elles ont bien été découvertes avec ces autres éléments elles sont probablement des gaines de dossier des appliques de *fulcrum* car elles sont plus petites que les gaines de cadre du lit.

Bibliographie abrégée

Inédit.

87 Applique de fulcrum

Planche : 27.1

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé : Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 412 ; L : - ; l : 37 ; Pr : 36 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 86, 252, 253, 254, 255, 256, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et de quelques concrétions. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont peu conservées. Une réparation quadrangulaire est présente à côté d'un des trous de fixation.

Description de l'objet

La gaine de dossier est de section en U moulurée, moulée en une seule pièce et fermée dans sa partie supérieure. Quatre trous de fixation (Diam : 6 mm) sont présents sur les ailes. Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur : d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un motif "candélabre". La gaine n'est décorée que sur un tiers, dans sa partie basse. Le décor de symétrie axiale commence par une tige, anciennement damasquinée, qui est droite jusqu'à mi-longueur, partent ensuite des motifs symétriques en forme d'alpha majuscule, surmontés de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés, et d'un chapiteau ionique stylisé. Le tout est couronné d'une barre perpendiculaire à la tige axiale.

Commentaire

Les deux gaines de dossier semblent également provenir du site de Bourgoin-Jallieu, mais elles sont inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Elles sont conditionnées avec les autres éléments du lit de Bourgoin-Jallieu, si elles ont bien été découvertes avec ces autres éléments elles sont probablement des gaines de dossier des appliques de *fulcrum* car elles sont plus petites que les gaines de cadre du lit.

Bibliographie abrégée

Inédit.

88 Applique de fulcrum

Planche : 27.2 à 27.4

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Tamara de Campos, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Madrid, Museo Arqueológico Nacional

Numéro d'inventaire : 9790

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Satyre/Faune, Rameau lierre, Fruit, Himation, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 150 ; L : - ; l : 120 ; Pr : 53 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noirâtres. Les yeux du Satyre étaient incrustés d'un autre matériau. Le fond de la cavité de son œil droit est percé.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille de Satyre a la tête levée et tournée vers la gauche. Son cou est fin et allongé. Son visage est aplati avec une bouche entrouverte, un petit nez et de grands yeux. Sa chevelure est courte et coiffée d'une couronne de lierre composée de feuilles et de baies en corymbe. Elle est nouée par un lemme dont de fines extrémités retombent sur les épaules du Satyre. Ce dernier est vêtu d'une exomide fixée au niveau de son épaule droite. Un pan du vêtement, tenu par la main gauche du Satyre, est rempli de fruits (figue, raisin). Un himation est posé par-dessus, couvrant son épaule droite et s'enroulant autour de son bras gauche. Quant à sa main droite (?), elle est modelée au-dessus de son épaule et elle tient une pomme ou un grenade.

Commentaire

Le buste-médaille provient sûrement d'un atelier local à cause des exagérations stylistiques. B. Barr-Sharrar date également l'objet dans le milieu du II^e siècle de notre ère car c'est un buste-médaille produit localement dans une province (Barr-Sharrar 1993 p. 43).

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1927 p. 39, pl. L. XI ; Barr-Sharrar 1993 p. 41-44, fig. 1 ; MAN I.

89 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Fuente-Tójar, Sans précision

Année de découverte : 1933-1950

Lieu de conservation : Madrid, Museo Arqueológico Nacional

Numéro d'inventaire : FD/N/00694

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les iris de la mule étaient incrustés d'un autre matériau. Le décor sur le revers du tapis est damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de mule n'est pas couronnée de lierre. La tête tournée à droite est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues en arrière. Ses iris étaient incrustés d'un autre matériau. Sa crinière est courte, hérissée et a peu de mèches et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Le petit chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles. La protomé est percée de trois trous : deux dans la crinière et un au-dessus du chanfrein. Ce dernier trou peut être un trou de fixation de l'applique, mais les deux autres ont probablement été faits ultérieurement pour suspendre l'objet (?).

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection D. Aureliano Fernández-Guerra et Orbe. Il a également un autre numéro d'inventaire : 37808.

Bibliographie abrégée

Diehl 1960 p. 210, pl. 34, 1 et 2 ; Piccot-Boube 1960b p. 283, n°65 ; Menendez-Pidal 1962 p. 495-496, fig. 286 ; Boube-Piccot 1975 p. 383, n°134 ; Faust 1989 p. 182-183, n°193 ; MAN II.

90 Applique de fulcrum

Planche :

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Seconde moitié du IIe siècle ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Patras, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Munich, Staatliche Antikensammlungen

Numéro d'inventaire : 3689

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Chien

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La protomé n'est pas complète, il n'est conservé que la tête de l'animal. Il a plusieurs cassures entre les yeux, dans la gueule, l'extrémité de l'oreille droite et une partie du cou. Les pupilles sont creuses, elles ont probablement perdu leur incrustation ou les yeux étaient entièrement plaqué d'argent (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le chien a la tête tournée vers la droite et légèrement baissée. Sa gueule est ouverte, on distingue les crocs, et ses oreilles sont dressées. Ses yeux sont ouverts, les iris sont marqués par une incisions circulaires et les pupilles sont creuses. Les traits de sa tête sont finement représentés, surtout son museau, ainsi que son pelage. Il est court et touffu.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 147 ; Dahlén 1955 p. 37 et 44 ; Piccot-Boube 1960b p. 276, n°16 ; Boube-Piccot 1975 p. 369, n°43 ; Faust 1989 p. 85-86 et 184, n°207, pl. 55,4 et 55,5.

91 Applique de fulcrum

Planche : 27.5 ; 27.6

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Seconde moitié du IIe siècle ou Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Munich, Staatliche Antikensammlungen

Numéro d'inventaire : Slg. Loeb 50

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Poste, Éléphant, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 154 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé d'éléphant est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Il a subi une restauration sur le crâne et la trompe pour reboucher trois trous et masquer les zones fortement corrodées, au niveau des oreilles et des yeux pour accentuer les incrustations d'argent et sur le cou et le chanfrein pour faire ressortir les décors. La protomé a une entaille en bas du cou. La trompe de l'éléphant doit être cassée. Les défenses devaient probablement être des éléments rapportés enchâssés et faits dans une autre matériau. Sur la tranche arrière de l'objet, il y a trois petits trous : un en haut et deux en bas, est-ce des points de fixation antiques ou modernes ? La protomé est de nos jours reconstituée sur une applique de *fulcrum* moderne.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche. La protomé est un éléphant d'Afrique ou d'Asie. Il pourrait être originaire d'Afrique car il a deux grandes oreilles qui dépassent du sommet de son crâne, mais il pourrait également venir d'Asie car l'extrémité de ses oreilles retombent légèrement et il a deux petites bosses frontales. Il tourne sa tête vers la gauche, ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et ses pupilles devaient soit être creuses, soit incrustées d'un autre matériau. Les veines à l'intérieur de ses oreilles sont des damasquinures d'argent. Il porte sur son cou un tapis de protection représenté par des plaques de métal juxtaposées formant comme des écailles. Les pourtours des écailles sont incrustés d'argent. Deux bandeaux de postes incrustés d'argent ornent également le tapis. Le chanfrein a un décor d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet appartenait autrefois à la collection Durand, Pourtalès, Gréau, Loeb, puis il fut acquis par le Staatlichen Antikensammlungen en 1933. S. Faust avance par la formation plane de l'élément de transition (chanfrein) que l'applique de *fulcrum* était de forme II. Elle date la protomé de la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère. S. Faust, R. Wünsche et M. Steinhart précisent également que l'éléphant peut être un éléphant de guerre car il porte un tapis de protection (armure ?) orné de deux bandeaux de postes sur le cou. Cette ornementation servait à accentuer l'effet de panique, en plus de l'animal en lui-même, sur l'adversaire. Ils mentionnent également que cette parure pouvait avoir une fonction civile comme un élément de parade, en relation notamment avec le mythe du voyage de Dionysos en Inde.

Bibliographie abrégée

Lenormant 1866 p. 171 ; Reinach 1877-1919 p. 540, fig. 2625 ; Froehner 1885 p. 28, n°118, pl. V ; Oikonomos 1926 p. 81, n°c ; Greifenhagen 1930a p. 145 et 150-151, n°38, fig. 4 ; Richter 1930 p. 10-11 et 53-54, pl. XI, fig. 37 et 38 ; Picard 1947 p. 207 et 209, fig. 9 ; Dahlén 1955 p. 38 ; Piccot-Boube 1960b p. 252, 255 et 285, n°89 ; Richter 1966 p. 107, fig. 544 ; Boube-Piccot 1975 p. 369, n°44 ; Mitten 1975 p. 179 ; Maass 1979 p. 62-63, n°37 ; Faust 1989 p. 91 et 184, n°206, pl. 58 ; Wünsche et Steinhart 2009 p. 98-99, n°40.

92 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première quart du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 109342

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Satyre/Faune, Rameau vigne, Lapin, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 122 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches bleu foncé. L'objet est fortement corrodé. Les yeux du Satyre sont plaqués d'argent pour la sclérotique.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête du jeune Satyre est tournée vers la gauche et légèrement inclinée vers la bas. Son visage est rond avec une petite bouche, un nez camus, des yeux en argent écartés, des oreilles pointues et deux petites cornes sur le front. Sa chevelure est courte mais dense et il est ceint d'une couronne de vigne en relief. Des feuilles de vigne sont représentées en bas relief à l'arrière, sur le médaillon. Une peau d'animal (nébride) est posée sur son épaule gauche et une patte pend. Les bras du Satyre est modelés, surtout le droit. Il tient entre ses bras et pressé contre sa poitrine un lapin (?). L'animal est de profil et ses pattes avant sont posées sur l'avant-bras gauche du Satyre. La main droite du jeune Satyre est délicatement posée sur la tête de l'animal, comme pour lui faire une caresse.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 63,n°C 119, pl. 37.

93 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Milieu du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 5151

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Chiton, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 104 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est corrodée, la partie basse du buste est abîmée et deux trous sont présents au niveau de la poitrine. Les yeux d'Artémis étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. Le tête d'Artémis est tournée vers la gauche. Son visage est petit et allongé avec une bouche entrouverte, de grosses lèvres, un nez long et droit et des grands yeux enfoncés. Ses cheveux sont remontés en couronne sur les côtés et le haut de la tête. Elle est vêtue d'un chiton qui a glissé de son épaule gauche, et par-dessus ce vêtement est posée une nébride nouée au niveau de son épaule droite. Une patte de l'animal retombe sur son sein droit. Elle porte également un carquois derrière son épaule droite.

Commentaire

L'objet provient de Pompéi ou d'Herculanum.

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 49, n°C 66, pl. 22.

94 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculenum, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72734

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Cercle, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 152 ; L : 107 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les iris de la mule étaient probablement incrustés d'un autre matériau et le revers du tapis est damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec des feuilles sur les tempes et des baies disposées en corymbe sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Les iris sont percés et ont perdu leur incrustation. Sa crinière est hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est damasquiné de petits cercles en argent.

Commentaire

La mule est bacchique car elle est couronnée de lierre. Dans la publication *Le Collezioni del Museo Nazionale di Napoli* (Ferrari *et al.* 1986), la protomé est citée dans une autre publication *Le Antichità di Ercolano esposte vol. 5* (1767, p. 83 et 279) mais l'illustration qui correspond a quelques différences iconographiques (couronne de lierre, crinière). Dans Pirzio Biroli Stefanelli 1990 (p. 177), il y a une inversion des figures 145 et 146.

Bibliographie abrégée

Neugebauer 1932 p. 31 ; Picco-Boube 1960a p. 280, n°39 ; Boube-Piccot 1975 p. 374, n°72 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 184-185, n°90a ; Budetta et Pagano 1988 p. 59 ; Faust 1989 p. 82 et 185, n°216 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 177 et 265, n°38, fig. 145 ; De Caro 1999 p. 119 ; Mühlenbrock et Richter 2005 p. 129 et 313, n°8.31, fig. 6 ; Mattusch 2008 p. 134-135, n°42.

95 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculenum, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72736

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 188 ; L : 130 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé est moyen. Les yeux de la mule étaient incrustés d'un autre matériau, le revers du tapis était damasquiné et les ocelles de la pardalide ont conservé quelques placages en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec des feuilles sur les tempes et des baies disposées en corymbe sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est ouverte dont on distingue la langue (?), ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Le fond de l'œil est convexe et les yeux étaient entièrement incrustés. Sa crinière est hérissée et son encolure est étirée. Un ruban orne son encolure, il passe d'abord entre la crinière puis sur l'oreille droite et se prolonge vers la crinière. Le garrot est couvert d'une pardalide dont les ocelles sont incrustés d'argent (en partie visible sur la publication de Pirzio Biroli Stefanelli 1990) et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers était décoré.

Commentaire

La mule est bacchique car elle est couronnée de lierre. Un trou est présent au niveau de l'encolure, la protomé a sûrement servi en seconde fonction en tant que peson (?). Dans la publication *Le Collezioni del Museo Nazionale di Napoli* (Ferrari *et al.* 1986), la protomé est citée dans une autre publication *Le Antichità di Ercolano esposte vol. 5* (1767, p. 83 et 279) mais l'illustration qui correspond a quelques différences iconographiques (couronne de lierre, ruban). Dans Pirzio Biroli Stefanelli 1990 (p. 177), il y a une inversion des figures 145 et 146.

Bibliographie abrégée

Neugebauer 1932 p. 31 ; Picco-Boube 1960a p. 280, n°38 ; Boube-Piccot 1975 p. 374, n°73 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 184-185, n°90b ; Budetta et Pagano 1988 p. 59 ; Faust 1989 p. 186, n°218 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 177 et 265, n°37, fig. 146 ; De Caro 1999 p. 119 ; Mühlenbrock et Richter 2005 p. 129 et 313, n°8.32, fig. 6 ; Mattusch 2008 p. 134-135, n°43.

96 Applique de fulcrum

Planche : 51.1 ; 51.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Silène, Perle, Losange, Nébride, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de *fulcrum* est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. Les yeux de la mule étaient plaqués de métal et les iris étaient peut-être incrustés d'un autre matériau. Le décor sur son tapis est damasquiné d'argent. Le buste-médaille et la garniture du champ médian sont peut-être modernes.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé de mule n'est pas bacchique car elle n'est pas couronnée. La mule tourne la tête vers la gauche. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux étaient incrustés. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers a un bandeau de perles et un décor de losanges damasquiné d'argent. Le chanfrein de la protome semble décoré. Le buste-médaille représente Silène. Sa tête est tournée vers à gauche. Ses sourcils sont épais et sa longue barbe frisée couvre son cou massif. Il porte une couronne de lierre (?) faite de feuilles et de baies disposées en corymbe et attachée par un ruban. Il est vêtu d'une nébride qui laisse apparaître son épaule et son sein gauches. La garniture du champ médian est une plaque aniconique.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il a en tout quatre appliques de *fulcrum* symétriques, mais seules celles antérieures ont des traces de polychromie. Les deux autres se composent d'une protomé de canard et d'un masque de Méduse. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago. La datation de l'applique est du Ier siècle de n. è. d'après Piccot-Boube et L. Pirzio Biroli Stefanelli, alors que S. Faust la date de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle av. n. è. D'après le décor de grecques incrusté sur les gaines de cadre et les décors sur les éléments de jambage, l'applique de *fulcrum* serait plutôt du Ier siècle de n. è., mais d'après la forme de l'armature la datation serait plutôt Ier siècle avant notre ère.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 et 67-68 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

97 Applique de fulcrum

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Silène, Rameau lierre, Perle, Losange, Nébride, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 96, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de *fulcrum* est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. Les yeux de la mule étaient plaqués de métal et les iris étaient peut-être incrustés d'un autre matériau. Le décor sur son tapis est damasquiné d'argent. Le buste-médaille et la garniture du champ médian sont peut-être modernes.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé de mule n'est pas bacchique car elle n'est pas couronnée. La mule tourne la tête vers la droite. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux étaient incrustés. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers a un bandeau de perles et un décor de losanges damasquiné d'argent. Le chanfrein de la protomé semble décoré. Le buste-médaille représente Silène. Sa tête est tournée vers à droite. Ses sourcils sont épais et sa longue barbe frisée couvre son cou massif. Il porte une couronne de lierre (?) faite de feuilles et de baies disposées en corymbe et attachée par un ruban. Il est vêtu d'une nébride qui laisse apparaître son épaule et son sein gauches. La garniture du champ médian est une plaque aniconique.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il a en tout quatre appliques de *fulcrum* symétriques, mais seules celles antérieures ont des traces de polychromie. Les deux autres se composent d'une protomé de canard et d'un masque de Méduse. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago. La datation de l'applique est du Ier siècle de n. è. d'après Piccot-Boube et L. Pirzio Biroli Stefanelli, alors que S. Faust la date de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle av. n. è. D'après le décor de grecques incrusté sur les gaines de cadre et les décors sur les éléments de jambage, l'applique de *fulcrum* serait plutôt du Ier siècle de n. è., mais d'après la forme de l'armature la datation serait plutôt Ier siècle avant notre ère.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 et 67-68 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

98 Applique de fulcrum

Planche : 28.1 à 28.3

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Canard, Éros, Acanthe arborescente, Enfant, Fleur ouverte, Lapin, Fruit, Chiton, Himation

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 201, 202, 264, 265, 359, 360, 478, 479

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de *fulcrum* est moyen. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. La bouche et les yeux de l'enfant sont respectivement incrustés de cuivre rouge et d'argent, quant au décor de la garniture du champ médian elle est plaquée et damasquinée d'argent et d'une composition noirâtre (bronze corinthien ?).

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La partie supérieure de l'applique est constituée d'un demi-corps d'Éros tenant un canard et une grappe de raisin. Il est tourné vers la gauche mais sa tête est quant à elle tournée vers la droite et elle est abîmée. On distingue son aile droite et son bras droit qui passe devant son corps. Son visage est presque carré avec de grosses joues, de grands yeux et une bouche fermée. Sa chevelure touffue, un crobyle remonte en haut du crâne, une tresse fait office de couronne et deux mèches bouclées retombent sur les côtés de son visage. Un himation couvre uniquement le bas du corps d'Éros, le vêtement est replié au niveau de la taille. Le chanfrein est simple. Le buste-médaille (H : 135 mm) est un enfant tenant un lapin (Type IV de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Il regarde vers la gauche. Son visage est rond avec de grosses joues et un nez camus et il est gras ainsi que son cou. Ses yeux grands ouverts sont incrustés d'argent et sa bouche fermée de cuivre rouge. Ses épaules sont arrondies et ses cheveux sont courts, frisés et en bataille. Il porte un chiton qui est fortement corrodé, il couvre son épaule gauche et a glissé de son épaule droite, la mettant à nu. Dans sa main gauche, il tient un lapin et dans celle de droite un aliment pour nourrir l'animal (?). La garniture du champ médian est décorée d'une acanthe arborescente avec fleurs. Un buisson d'acanthe arborescente se situe au milieu, des rinceaux partent de ce buisson et s'entourent autour de quatre fleurs. Les quatre fleurs sont sensiblement de la même taille, les deux du bas ont chacune six pétales et celles du haut en ont huit. Les pétales sont en métal noir et leur extrémité est en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Une autre applique de *fulcrum* sans décor polychrome était présente avec une protomé de canard, un médaillon anocnique et une garniture du champ médian aniconique. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudeur et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. La longueur de 40 cm de l'applique qui est donnée par B. Barr-Sharrar et S. Faust semble avoir été prise de manière oblique. La datation est du Ier siècle de n. è. d'après Piccot-Boube et du dernier quart du Ier siècle de n. è. d'après Barr-Sharrar. Ruesch 1929 écrit comme numéro d'inventaire 72614 ?

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Petersen 1892 p. 45, fig. 8,1 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n° 18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5, 63, 104 et 165, n°C 120 et FA 8, pl. 38 et 79 ; Manfrini Aragno p. 41 et 143-144, n°1, fig. 301 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 52, 58, 66, 92-93, 108 et 186, n°223, pl. 27,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34, fig. 142 ; Chew 1996 p. 40.

99 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Cheval, Rectangle, Croix, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 267, 268, 269, 270

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est partiellement corrodée. Les yeux de l'animal ainsi que les damasquinures et placages sur le tapis sont en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de cheval a la tête tournée vers la droite et les traits du visage tendus. Sa bouche est ouverte, ses naseaux sont fortement dilatés, ses veines sont ressorties et ses oreilles sont dressées. La crinière du cheval est frisée, modelée dès le modèle en cire et reprise à froid par ciselure pour les pointes des mèches et pour quelques mèches sur le haut du crâne (chanfrein). Ses yeux sont plaqués d'argent pour les sclérotiques et les iris pouvaient être incrustés d'un autre matériau. Un tapis imitant une draperie est posé sur son garrot, il est noué en bas de celui-ci. La draperie se compose de bandes horizontales et elle est incrustée d'un quadrillage en argent et de petites pastilles incisées d'une croix qui sont situées au centre des grands rectangles du quadrillage. Le quadrillage se compose de quatre bandeaux de trois fils horizontaux et de sept bandeaux de deux à trois fils verticaux. Le chanfrein est décoré de deux feuilles incisées qui se rencontrent, par leur sommet, au centre. Leur extrémité est enfin recouverte par une autre feuille verticale en relief et aux nervures incisées.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lits. Ils auraient été découverts à Pompéi, mais d'après R. Cagnat et V. Chapot ils viendraient du théâtre d'Herculanum. Les éléments de lit ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* d'après F. Robiou en 1867 ou en *subsellium* par V. Chapot quelques années plus tard. Les éléments ont été par la suite, et peut-être même plusieurs fois, démontés et restaurés (Faust 1989 et Ascione et Pagano 2000), ainsi que fixés à des éléments modernes, ce qui complique la clarification de la provenance de ces objets. Il a été assemblé avec un buste-médailon de Pan mais qui ne proviendrait pas du même meuble et l'autre applique de fulcrum antérieure est moderne. Les deux appliques postérieures se composent d'une protomé de canard, d'une médaille de Méduse et d'une plaque médiane aniconique sans ajout de couleur. La protomé de cheval est similaire à celle retrouvée à Herculanum (cat. n°57). La draperie du tapis pourrait avoir également été patinée de différentes couleurs.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Amelung 1902 p. 270 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 416, fig. 610 ; Ruesch 1929 p. 247-248, n°1253 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 147 et 152, n°17 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33 et 43 ; Boube-Piccot 1975 p. 373, n°61 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 72 et 188, n°231-232, pl. 25,1, 42,1 et 42,2 ; Ascione et Pagano 2000 p. 106-107.

100 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Rue de l'Abondance (Reg. I, Ins. 6)

Année de découverte : 1912

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé, Armature, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 265 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de *fulcrum* est mauvais. L'armature et la garniture du champ médian sont fragmentaire. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor du revers du tapis est damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite. La protomé est une tête de mule. La mule est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre avec des feuilles sur les tempes et des baies disposées en corymbe sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée et parée d'un large ruban : d'abord parallèle à la crinière, puis se repliant à angle aigu. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de grecques damasquiné d'argent. La garniture du champ médian est une plaque aniconique.

Commentaire

Cet objet a une possible relation avec l'atelier du bronzier Verus, qui devait également faire local commercial de quincaillerie, (Reg. I, Ins. 6, n°3).

Bibliographie abrégée

Della Corte 1912 p. 142, fig. 2 ; Oikonomos 1926 p. 82, f) ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°19 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 280, n°37 ; Boube-Piccot 1975 p. 373-374, n°66 ; Faust 1989 p. 52 et 188, n°230.

101 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Collection Morgan

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 167 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

La mule avait les yeux incrustés d'un autre matériau et le décor floral sur le tapis est en argent. Deux grands trous sont présents sur la protomé, ils sont d'une utilisation secondaire.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule est couronnée et porte un ruban sur son encolure. Son garrot est orné d'une pardalide et d'un tapis. Le revers du tapis est décoré d'un rameau en argent.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection Mannheim. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 145, n°40 ; Piccot-Boube 1960b p. 286, n°91 ; Boube-Piccot 1975 p. 391, n°204 ; Faust 1989 p. 80 et 216, n°427.

102 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Collection Morgan

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 151 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

La mule avait les yeux incrustés d'un autre matériau et le décor floral sur le tapis est en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé de mule est couronnée. Son garrot est orné d'une pardalide et d'un tapis. Le revers du tapis est décoré d'un rameau en argent.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection Mannheim. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 145, n°40 ; Piccot-Boube 1960b p. 286, n°91 ; Boube-Piccot 1975 p. 391, n°205 ; Faust 1989 p. 80 et 216, n°427.

103 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Commerce d'objets d'art 1979

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Bande, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 127 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les incrustations des décors ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé est une mule. Sa tête est tournée vers la gauche. Elle est ceinte d'une couronne de lierre. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis. Le revers du tapis est damasquiné d'une bande et d'un motif de grecques.

Commentaire

Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 82 et 221, n°480.

104 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : IIe siècle ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Commerce d'objets d'art 1985

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 136 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les yeux d'Artémis étaient incrustés d'un autre matériau. Le carquois n'est pas conservé.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente Artémis. Elle porte un chiton qui a glissé de son épaule gauche. Derrière l'épaule droite, elle porte son carquois. Ses cheveux sont remontés en couronne sur les côtés et le haut de la tête (coiffure en arc) et deux mèches retombent sur ses épaules.

Commentaire

L'objet proviendrait peut-être d'Asie Mineure. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 101 et 221, n°481.

105 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 17.230.25

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Satyre/Faune, Fruit, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 140 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. La couleur jaune brun de l'alliage est visible. Un trou est présent au niveau de l'épaule droite du Satyre. Les yeux du Satyre sont plaqués d'argent et étaient incrustés d'un autre matériau actuellement disparu et ses lèvres sont plaquées de cuivre rouge.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente un jeune Satyre. Il a sa tête tournée vers la gauche, son visage est rond avec une bouche fermée, un petit nez, des oreilles longues et pointues et de grands yeux. La sclérotique est en argent et l'iris était incrusté d'un autre matériau. Son front est large et son cou empâté. Ses cheveux sont bouclés et des mèches tombent sur ses tempes et sa nuque. Il est vêtu d'une nébride qui lui couvre les deux épaules, elle est nouée sous son cou et les deux pattes de l'animal retombent sur sa poitrine. Les deux bras du Satyre sont modelés. L'avant-bras gauche est remonté et sa main est fermée, tenait-il quelque chose ? Son bras droit est collé contre son corps et sa main tient un pan de son vêtement qui est rempli de fruits : raisin, pomme, coing, grenade.

Commentaire

L'objet provient du Fond Rogers et a été acquis par le musée en 1917. Un buste-médaille très similaire est conservé au Musée national d'archéologie à Sofia. Ce buste-médaille d'un jeune satyre fait la même taille (H : 143 mm) et ses yeux sont incrustés d'argent, mais l'objet a été découvert comme élément de char funéraire dans la Sud-Est de la Bulgarie. Est-ce que ces deux bustes-médailles seraient des décorations de char funéraire ? (Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XIII, 3 ; Barr-Sharrar 1987 p. 60-61, n°C 108).

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XIII, 2 ; Barr-Sharrar 1987 p. 60, n°C 107, pl. 35 ; MET VI.

106 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 23.160.79

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Muserolle

Dimensions (en mm) : H : 52 ; L : 99 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Seule la tête de mule est conservée. Les yeux de l'animal étaient probablement incrustés d'autres matériaux. Le nez de la mule est marqué par une profonde incision, peut-être pour le placage d'un métal (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé correspond à une tête de mule. Sa tête est tournée vers la gauche. La bouche de l'animal est ouverte, ses narines sont peu marquées et ses longues oreilles sont rabattues en arrière. L'animal porte peut-être une muserolle (équipement d'harnachement) anciennement plaquée. La partie de la crinière conservée est hérissée. Elle est ornée d'une couronné de lierre avec des feuilles sur les tempes et des baies en corymbes sur le front.

Commentaire

L'objet provient du Fond Rogers et a été acquis par le musée en 1923.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 82 et 191, n°248 ; MET III.

107 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 27.253.1

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La protomé a un trou en haut de l'encolure. Les yeux devaient être plaqués de métal. Le décor de grecques est damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule n'est pas couronné de lierre. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet est un cadeau de John Marshall pour le musée en 1927. Autre numéro de l'objet : 18.145.33.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 145, n°39 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Bieber 1955 p. 156 et 230, fig. 662 ; Piccot-Boube 1960b p. 284-285, n°79 ; Richter 1966 p. 107, fig. 543 ; Boube-Piccot 1975 p. 390, n°190 ; Nicholls 1979 p. 18 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Faust 1989 p. 81 et 190-191, n°247 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 265, n°40, fig. 149 ; MET I.

108 Applique de fulcrum

Planche : 28.4 à 28.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Éphèse, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 55.129.2

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 123 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. L'objet n'est pas corrodé, la couleur jaune doré est parfaitement visible. Il semble que l'objet ait subi un important décapage (?). Le buste-médaille est de belle facture : de nombreuses incrustations d'argent et de cuivre rouge sont présentes. Les yeux devaient être plaqués et incrustés d'un autre matériau (iris).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche et légèrement levée. Son visage est large avec un petit nez camus et des lèvres plaquées de cuivre rouge. Les iris de ses yeux étaient incrustés, ses sourcils sont proéminents et sa longue barbe frisée couvre son cou massif. Il est chauve et porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe (quatre sur le front et deux au sommet du crâne) et nouée par un lemme dont les extrémités retombent sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride dont le rebord et les ocelles sont en cuivre rouge. Son vêtement laisse apparaître son épaule et son sein gauches. Des plaques triangulaires en argent suggèrent sur sa poitrine les poils de Silène et son tétou gauche était plaqué, probablement de cuivre rouge.

Commentaire

L'objet a probablement été trouvé à Éphèse. Il est un don de succession du Dr. Jacob Hirsch au musée en 1955.

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1984 p. 25, pl. X, 1 ; Barr-Sharrar 1987 p. 42, n°C 36, pl. 12 ; Faust 1989 p. 111 et 191, n°250, pl. 74 ; Chew 1996 p. 36-37 ; MET VIII.

109 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé, Armature

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Cheval, Pardalide

Dimensions (en mm) : H : 185 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de l'armature. La protomé est fortement corrodée. Les yeux du cheval étaient probablement plaqués de métal.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche. L'armature et la protomé sont moulées en une seule pièce. La protomé de cheval a la tête tournée vers la droite, la bouche ouverte, dont on distingue les dents, les naseaux dilatés, de petites oreilles dressées et la crinière courte et épaisse. Les pupilles et le contour du globe oculaire sont surcreusés. Une petite pardalide peu modelée est posée sur son garrot. Le pelage de la bête est représenté par des incisions ondulées longitudinales. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Norbert Schimmel.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 74, 134 et 191, n°252, pl. 39,2.

110 Applique de fulcrum

Planche : 29.1 à 29.7

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 6

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-2

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Silène, Poste, Rameau laurier/olivier, Grecque, Rameau lierre, Inscription, Bande, Nébride, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 240 ; L : 370 ; l : - ; Pr : 125 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Vert, Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent, Jaune rougeâtre



En relation avec les objets n° 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation est très bon. L'ensemble de l'applique est recouvert d'une corrosion de couleur vert sombre composée d'hydroxychlorures de cuivre classiques (atacamite et paratacamite) et d'un point de corrosion d'oxyde de cuivre (cuprite) dans la partie basse. Seule la garniture du champ médian a une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré du bronze est visible à quelques endroits, surtout sur la protomé. Les yeux de Silène sont incrustés d'argent. Les ocelles de la néride qu'il porte sont soit en argent, soit en cuivre rouge. Seuls quelques-uns sont encore incrustés. Le bord de son vêtement a probablement été plaqué d'un autre métal. Des traces d'argent, contenant un peu de cuivre, d'or et de plomb, sont encore conservées sur le bandeau de postes de la garniture centrale. Les tiges des rameaux de laurier/olivier sont constituées d'un seul fil d'argent et huit feuilles sont encore plaquées en argent sur la partie gauche de la garniture centrale. Les fruits étaient en cuivre rouge, un seul a conservé son métal coloré. Les damasquinures des motifs de grecques sur le revers du tapis et le placage du téton de Silène ne sont plus conservés. Quelques cassures sont présentes sur l'armature, de même la pointe de l'oreille droite de la mule et une ramille de la couronne de lierre sont brisées. La garniture du champ médian n'est plus soudée à l'armature.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. Elle est percée de quatre trous de fixation (Diam : 4 mm) : deux sous la protomé et deux autres sur la tranche de l'armature. La protomé de mule bacchique (H : 146 mm ; L : 170 mm ; Pr : 100 mm) est ornée d'une couronne de lierre entrelacée. La couronne se compose de trois feuilles sur chaque tempe, dont les nervures sont incisées, et de quatre fleurs disposées en corymbe sur le front. La tête de l'animal est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée et parée d'un large ruban. Le ruban passe des deux côtés de la crinière. Il est d'abord parallèle à la crinière, puis se replie à angle aigu et se termine par un lacet sinueux. Le ruban est décoré de trois damasquinures d'argent parallèles. Le garrot de l'animal est couvert d'une pardalide, dont le pelage en relief est finement modelé, et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré de bandes et d'un motif de grecques, sûrement damasquiné d'argent (présence de sulfures d'argent et de cuivre). Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médillon de Silène (H : 113 mm ; l : 75 mm ; Pr : 65 mm) a la tête tournée vers sa gauche. Les yeux de Silène sont incrustés d'argent, ses sourcils sont proéminents et sa bouche est entrouverte. Sa longue barbe est composée dix mèches frisées et couvre son cou massif. Sa moustache, également frisée, ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Sa chevelure est marquée par de fines incisions en V sur le haut du crâne. Silène porte une couronne de lierre faite de feuilles (sept sur sa droite, dont une n'est pas en relief, et deux sur sa gauche) et de baies disposées en corymbe (deux sur le front et deux au sommet du crâne). Silène est vêtu d'une nébride, dont les ocelles sont figurés par des incrustations, en alternance, d'argent et de cuivre rouge. Les incrustations sont de forme conique de 2 mm de section. Le revers de la peau d'animal est marqué de stries soit de modelage (sur la cire), soit de traitements plastiques (sur le bronze). Le vêtement laisse apparaître son épaule et son sein gauches. Les poils sur la poitrine de Silène sont marqués par de fines incisions en forme de V. Son téton gauche est incisé, mais celui-ci a probablement perdu son placage. Une inscription Δ de 14 mm de côté est présente au revers du buste-médillon. La garniture du champ médian (H : 95 mm ; L : 140 mm ; Ép : 2 mm) a un motif décoratif en bordure réalisé en double placage. Le motif est constitué d'une bande de réserve, en cuivre rouge (?) et légèrement incrustée dans le métal, sur laquelle est appliqué un décor de postes en argent. Le motif central de la garniture se compose de deux rameaux de laurier/olivier. Les rameaux se croisent à leur base et sont noués par un ruban. Chaque rameau alterne, deux par deux, feuilles en argent et fruits en cuivre rouge. Les rameaux se croisent, de nouveau, en leur sommet et se terminent par un bouquet de feuilles.

Commentaire

L'applique de *fulcrum*, découverte dans une cargaison d'épave, fait partie d'un ensemble d'éléments de lit en bronze, dont deux autres appliques ont été découvertes. Le symbole Δ au revers du buste-médillon peut-être la marque d'assemblage et signifie que les bronzes sont un travail hellénique. Le symbole est également présent au revers de la protomé de canard et du buste-médillon d'Artémis. Un travail à froid de ciselure a été effectué sur certaines parties de l'applique, comme la crinière de la mule, la barbe de Silène et les deux couronnes de lierre. Une teneur en plomb plus élevée (2,01%) est présente dans la composition du buste-médillon (?) pour faciliter la coulée du bronze et son travail à froid.

Bibliographie abrégée

A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 n°302 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 et 40-42, pl. 14-16 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mohen et Olivier 1989 p. 330, n°193.4 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 50-51, 65, 70, 80, 82, 91, 111, 136, 146 et 183, n°196-200, pl. 22,1, 47,1 et 75,2 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 45, 120, 122-123, 129-130 et 133, n° labo 9310, pl. Ib, IIIa et IIIb, fig. 29 à 32 ; Chew 1996 p. 33-34 et 42, fig. 11 ; Sauron 2013 p. 85.

111 Applique de fulcrum

Planche : 30.1 à 30.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 4

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-3

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Cheval, Artémis/Diane, Poste, Rameau laurier/olivier, Inscription, Carquois, Chiton, Nébride, Pardalide

Dimensions (en mm) : H : 240 ; L : 390 ; l : - ; Pr : 110 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Gris, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent, Jaune rougeâtre



En relation avec les objets n° 110, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation est très bon. L'ensemble de l'applique est recouvert d'une corrosion verte avec des produits d'altération d'un aspect gris brillant (sulfures de cuivre) et d'un vert plus clair sur la garniture du champ médian. Néanmoins, au centre de la garniture du champ médian et sur l'épaule gauche et le menton d'Artémis, la couleur jaune doré du bronze est visible. Les yeux d'Artémis et du cheval étaient sertis d'autres matières. Les décors de postes et de rameaux de laurier/olivier étaient incrustés d'argent, contenant un peu de cuivre et des traces d'or et de plomb, et de cuivre rouge. Il n'en reste des traces qu'à certains endroits : une partie supérieure du bandeau de postes et l'extrémité gauche de la bordure supérieure du vêtement d'Artémis ont encore leur incrustation de cuivre. Les tiges centrales des rameaux, ainsi que certaines ramifications et une feuille, située au centre de la plaque, ont encore leur incrustation d'argent. La garniture du champ médian n'est plus fixée à l'armature. Deux clous de fixation en alliage cuivreux sont encore conservés.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. Il y a quatre trous de fixation sur la tranche de l'armature : deux en bas et deux en haut. La protomé de cheval (H : 135 mm ; L : 134 mm ; Pr : 8 mm) a la bouche ouverte, dont on distingue les dents et la langue, les naseaux dilatés, les veines apparentes, les oreilles dressées et la crinière frisée. Cette dernière est sûrement reprise par ciselure. Les traits de la tête sont tendus, celle-ci est tournée vers la droite. Une pardalide est posée sur son garrot et nouée sous l'encolure du cheval. Le pelage du fauve est marqué par de fines incisions, la gueule de l'animal est ouverte et les crocs sont représentés. Enfin, le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles et d'une feuille au centre. Le buste-médaille d'Artémis (H : 115 mm ; l : 76 mm ; Pr : 31 mm) a la tête tournée vers la gauche. Le visage de la déesse est allongé avec un nez droit, des lèvres gonflées et de grands yeux anciennement incrustés. Le menton est légèrement empâté et le cou est dégagé. Sa coiffure est composée de mèches en bandeau horizontal sur le front avec une raie centrale, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon à l'arrière du crâne. Elle porte un chiton, maintenu par quatre attaches sur l'épaule droite et damasquiné de cuivre au niveau de la bordure du col. Le vêtement lui découvre son épaule gauche et forme un pli en V sous son cou. Sur l'épaule droite d'Artémis, est posée la nébride dont les pattes sont visibles au centre et en bas du médaillon. Derrière cette même épaule, elle porte son carquois. Une trace de soudure est visible à la base du buste-médaille et l'inscription Δ de 14 mm de côté est marquée au revers. La garniture du champ médian (H : 145 mm ; L : 240 mm ; Ép : 2 mm) a un pourtour décoré d'un bandeau de postes en cuivre rouge et une partie centrale décorée de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Chaque rameau alterne, deux par deux, feuilles et fruits, dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet, et se termine par une petite feuilles. Les tiges centrales sont constituées de deux fils d'argent juxtaposés, les ramifications n'ont qu'un fil métallique et les feuilles étaient plaquées probablement en argent. Les fruits ronds, situés aux extrémités des tiges, étaient, pour le rameau du bas, incrustés d'un fil de métal très fin et circulaire, qui entourait la forme du fruit, alors que les fruits étaient, pour le rameau du haut, incrustés d'un petit rond de métal, actuellement disparu.

Commentaire

L'applique de *fulcrum*, découverte dans une cargaison d'épave, fait partie d'un ensemble d'éléments de lit en bronze, dont deux autres appliques ont été découvertes. Le symbole Δ au revers du buste-médaille peut-être la marque d'assemblage et signifie que les bronzes sont un travail hellénique. Ce symbole est également au revers de la protomé de canard et du buste-médaille de Silène. Un travail à froid de ciselure a été effectué sur certaines parties de l'applique, comme la crinière du cheval et la coiffure d'Artémis. Une teneur en plomb plus élevée (1,66%) est probablement présente dans la composition du buste-médaille (?) pour faciliter la coulée du bronze et son travail à froid.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 n°303 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 et 37-39, pl. 11-13 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58, n°181 ; Mohen et Olivier 1989 p. 330, n° 193.3 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 47, 50-51, 65, 70, 74, 91, 136, 146 et 183, n°196-200, pl. 20,1, 40,2 et 63,4 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 45, 57, 119-121, 130 et 133, n° labo 9309, pl. Ia, Ib, Ic, fig. 23 à 28 ; Chew 1996 p. 33 et 42 ; Sauron 2013 p. 85 ; L'Hour et Veyrat 2016 p. 59.

112 Applique de fulcrum

Planche : 31.1 à 31.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-5

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Canard, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 136 ; L : 100 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n° 110, 111, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la protomé est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible à l'arrière de l'objet. Les yeux du canard étaient sertis d'un autre matériau. Un trou est présent sur le col et des concrétions marines sont fixées à l'arrière de la protomé.

Description de l'objet

La tête du canard est pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est ouvert de quelques millimètres (5 mm) et sa naissance est marquée par une incision. Les yeux étaient incrustés et ses narines sont en relief. Le plumage est suggéré par une série d'ondulations longitudinales, sous les yeux, et d'incisions en V, sur le col. Le chanfrein de la protomé est décoré au centre d'un feuillage et de rainures de part et d'autre de celui-ci. Les rainures sont incisées et évoquent le plumage. Une inscription Δ de 13 mm de côté est présente au revers de la protomé

Commentaire

La protomé de canard était auparavant associée à l'armature d'une applique de *fulcrum* de forme III découverte dans la même cargaison d'épave. Ces éléments font parties d'un ensemble d'éléments de lit en bronze, dont deux autres appliques ont été découvertes. Une autre protomé de canard (CIM-SMD-93-8-4-9) a également été découverte dans l'épave, elle est de facture similaire mais ne présente pas de décor polychrome (l'œil n'est formé que d'une simple incision). Un travail à froid de ciselure a été effectué sur certaines parties de la protomé, comme le plumage.

Bibliographie abrégée

Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 et 43 pl. 17 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58-59 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; Mohen et Olivier 1989 p. 330, n°193.2 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 50, 70, 91, 136, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 52-53, pl. IIIc, fig. 33 ; Chew 1996 p. 42 ; Sauron 2013 p. 85.

113 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Oxford, Ashmolean Museum

Numéro d'inventaire : AN1976.572

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Poste, Grecque, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 170 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule étaient plaqués d'un autre métal ou les iris étaient incrustés d'un autre matériau. Les décors sont incrustés d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé de mule a la tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte et hérissée. Elle est couronnée d'un bandeau torsadé qui se prolonge en un large ruban sur son oreille gauche et son encolure. Le ruban est damasquiné de deux bandes en argent et se termine par un lacet sinueux. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré de grecques et de postes en argent. Le chanfrein est décoré d'incisions parallèles.

Commentaire

Ce protomé de mule couronnée d'un bandeau torsadé est le seul exemplaire connu.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 81 et 192, n°262, pl. 47,2.

114 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 391

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 94 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux de Silène étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête du buste-médaille de Silène est tournée vers sa gauche et légèrement baissée. Elle est disproportionnée par rapport au buste. Son visage est large avec de grosses lèvres, un nez camus et des yeux anciennement incrustés. Ses épais sourcils sont peu marqués, ils sont essentiellement dessinés par une incision au-dessus des yeux. Sa longue barbe de sept mèches frisées couvre en partie son cou massif et se terminent en fines mèches sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe (deux sur le front et deux au sommet du crâne) et nouée par un lemme qui retombe sur ses épaules. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule droite et une patte de l'animal, entièrement modelée, pend sur sa poitrine. Son vêtement laisse apparaître son épaule et son sein gauches.

Commentaire

Le buste-médaille provient de l'ancienne collection du Commandant Auguste Oppermann.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 175, n°391 ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n°81 ; Boube-Piccot 1975 p. 387, n°168 ; Barr-Sharrar 1987 p. 33, n°C 1, pl. 1 ; Faust 1989 p. 110 et 193, n°266, pl. 69,4 ; Bnf II.

115 Applique de fulcrum

Planche : 31.4 ; 31.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 393

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et de quelques taches jaunâtres. Les yeux et les poils de Silène sont respectivement plaqués et damasquinés d'argent. Le buste-médaille a connu dès la période antique une seconde fonction en tant que peson : l'intérieur du buste a été rempli de plomb et un anneau a été fixé au sommet du crâne.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête du buste-médaille de Silène est tournée vers sa droite. Son visage est large avec de grosses lèvres, un nez camus et des sourcils froncés et marqués par des incisions. Ses grands yeux sont plaqués d'argent pour représenter la sclérotique et incrustés d'un autre matériau disparu pour l'iris et la pupille (possiblement des traces de sertissage). Sa longue barbe de neuf mèches frisées couvre son cou massif et des incisions sont faites sur son menton allant de sa lèvre inférieure au début de la barbe. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe (deux sur le front et deux au sommet du crâne). Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule gauche et une patte de l'animal pend sur son bras. Son vêtement laisse apparaître son épaule et son sein droits, mais couvre son avant-bras droit. Le téton est anormalement gros. Les poils de son torse sont représentés par des damasquinures d'argent en forme V et d'une étoile. Le buste de Silène est large et quasiment rond. Deux perforations sont présentes dans le dos du buste.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection du Comte de Caylus et a été acquis par le musée entre 1755 et 1765. Les incrustations d'argent sur la poitrine de Silène sont les mêmes que sur le buste-médaille de Silène du Landesmuseum à Zurich (cat. n°175) et il est similaire à un des bustes-médailles découvert dans la maison de Ménandre à Pompéi (cat. n°33). B. Barr-Sharrar propose néanmoins de dater le buste-médaille de la première moitié du II^e siècle de notre ère, et de le voir comme une adaptation plus tardive du Silène découvert dans la maison de Ménandre à Pompéi et qu'il serait probablement un ornement de char.

Bibliographie abrégée

Caylus 1761 p. 217-218, n°4, pl. LXIX ; Chabouillet 1858 p. 505-506, n°3011 ; Babelon et Blanchet 1895 p. 176, n°393 ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; Barr-Sharrar 1987 p. 37, n°C 18, pl. 5 ; Faust 1989 p. 193, n°268 ; BnF III ; Caylus-recueil I.

116 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Milieu du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 394

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 82 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Gris

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur grise. L'objet est plus fortement corrodé au niveau de la poitrine et du bras droit de Silène. La patte de l'animal et la couronne de lierre sont abîmées. La sclérotique des yeux de Silène est plaquée d'argent et les iris étaient incrustés d'un autre matériau. Les lèvres sont en cuivre rouge.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers sa droite et est légèrement levée. Son visage est large avec de grosses lèvres plaquées de cuivre rouge, un petit nez retroussé et des sourcils froncés proéminents. Ses grands yeux sont incrustés d'argent pour représenter la sclérotique et d'un autre matériau disparu pour l'iris et la pupille. Ses oreilles sont larges et dirigées vers le bas. Sa longue barbe de neuf mèches frisées couvre son cou massif. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe (deux sur le front et deux au sommet du crâne) et nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule gauche, le bord replié du vêtement est bien modelé et une patte de l'animal pend sur son bras gauche. Son vêtement laisse apparaître son épaule et son sein droits, mais couvre son avant-bras droit.

Commentaire

La très bonne facture du buste-médaille, tant dans l'expression du modèle que dans les détails, suggère une contemporanéité avec le IV^e style de la peinture murale mais également un rapprochement avec les conceptions antérieures tibériennes de Silène, pour être daté du début du développement de la rupture de masse dans les détails ornementaux lequel élimine définitivement toutes références aux prototypes hellénistiques (Barr-Sharrar 1987 p. 41).

Bibliographie abrégée

Chabouillet 1858 p. 506, n°3012 ; Babelon et Blanchet 1895 p. 176, n°394 ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n°81 ; Boube-Piccot 1975 p. 387, n° 169 ; Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XII,4 ; Barr-Sharrar 1987 p. 40-41, n° C 32, pl. 10 ; Faust 1989 p. 111 et 193, n°269, pl. 75,1 ; BnF IV.

117 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Quatrième quart du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 397

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux de Silène étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche et est légèrement levée. Son visage est allongé avec une bouche entrouverte, des lèvres schématiques et fines, un nez camus, des sourcils froncés proéminents et des rides sur le front faites par incisions horizontales. Ses grands yeux ronds étaient incrustés, l'iris est surcreusé et la pupille est creuse. Sa longue barbe de neuf mèches frisées couvre son cou massif et retombent plus effilées sur sa poitrine. Des incisions sont faites sur son menton allant de sa lèvre inférieure au début de la barbe. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène a quelques mèches de cheveux au-dessus et derrière ses oreilles arrondies et il ne porte pas de couronne. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule droite et une patte de l'animal pend sur son bras droit. Son vêtement laisse apparaître son épaule et son sein gauches, mais couvre son avant-bras gauche. Le buste est large et s'étend jusqu'au niveau du ventre.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 177, n°397, fig. 397 ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n°81 ; Boube-Piccot 1975 p. 370, n°50 ; Barr-Sharrar 1987 p. 40, n°C 31, pl. 10 ; Faust 1989 p. 112 et 194, n°271 ; BnF V.

118 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : IIe siècle ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 474

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Canthare, Rameau lierre, Nébride, Himation, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux de Bacchus étaient probablement incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille de Dionysos (Type CI de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno) a sa tête penchée vers la gauche. Son visage est imberbe avec de grosses joues, un nez droit, une bouche entrouverte et des yeux mi-clos. Les yeux ont une profonde incision horizontale pour une probable incrustation. Il tient un canthare dans sa main gauche et son bras droit est levé sur la tête. Il est vêtu d'une nébride (ou une exomide ?) fixée au niveau de son épaule gauche et d'un himation enroulé autour de ses bras. Les vêtements laissent à nu son sein droit bien développé. Il est ceint d'une couronne de lierre à plusieurs feuilles et aux baies disposées en deux corymbes au sommet de son crâne et d'une mitra. La chevelure est peu visible : elle a une raie centrale et une mèche tombe sur chacune des épaules du dieu.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection du commandant Auguste Oppermann et a été acquis par le musée en 1874.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 209-210, n°474, fig. 474 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n°82 ; Boube-Piccot 1975 p. 369, n°46 ; Manfrini Aragno 1987 p. 34 et 99-101, n°5, fig. 146 ; Faust 1989 p. 194, n°272 ; BnF VI.

119 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Première quart du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Alexandrie, Sans précision

Année de découverte : 1866

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 475

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Canthare, Rameau lierre, Nébride, Himation, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux de Dionysos étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente Dionysos (Type CI de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Sa tête légèrement levée est tournée vers la gauche. Son visage est imberbe et rond avec une bouche entrouverte, un nez droit et des yeux creux anciennement incrustés. Deux petites cornes sortent du sommet de son crâne. Il tient un canthare dans sa main gauche, le fond du canthare disparaît sous le pli du vêtement. Son bras droit est levé sur la tête, sa main est entièrement modelée mais l'arrière de la tête est plate pour faciliter la fixation du buste-médaille. Il est vêtu d'une nébride nouée et reposant sur son épaule gauche. Un sabot de l'animal pend sous le nœud. Un himation est tombé de ses épaules et il est enroulé autour de ses bras. Il est ceint d'une couronne de lierre avec feuilles et baies disposées en corymbes et d'une mitra. Sa chevelure est peu visible, une longue mèche bouclée passe entre son bras droit et sa nuque jusqu'à sa poitrine et une autre mèche, en haut-relief, parcourt son épaule gauche.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection du commandant Auguste Oppermann et a été acquis par le musée en 1874.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 210, n°475, fig. 475 ; Adriani 1959 p. 18 et 66, note 88, m, pl. XXIII, 66 ; Piccot-Boube 1960b p. 276, n°18 ; Boube-Piccot 1975 p. 369, n°45 ; Manfrini Aragno 1987 p. 34 et 99-101, n°6, fig. 147 ; Barr-Sharrar 1987 p. 53, n°C 81, pl. 26 ; Faust 1989 p. 98 et 194, n°273 ; BnF VII.

120 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 478

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Rameau lierre, Nébride, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 117 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la Ménade sont plaqués d'argent. Le buste-médaille a été rempli de plomb pour une seconde utilisation en tant que peson.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La petite tête de la Ménade est tournée vers la gauche et inclinée vers le haut. Son visage est rond avec une bouche entrouverte, un petit nez et de grands yeux en argent. Elle est ceinte d'une couronne de lierre composée de feuilles et de baies disposées en corymbe. Sa chevelure est tirée vers l'arrière et maintenue par un bandeau (mitra ?) passant sur son front. Elle est vêtue d'une nédride nouée au niveau de son épaule droite et laissant à nu ses épaule et sein gauches. La patte de l'animal pend sur sa poitrine et de fines incisions marquent le pelage. Ménade cache de sa main gauche son sein nu, la main est représentée en bas-relief.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection du commandant Auguste Oppermann et a été acquis en 1874 par la Bnf. Ce buste est le seul où une main cache le sein nu.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 210-211, n°478, fig. 478 ; Barr-Sharrar 1987 p. 71-72, n°C 152, pl. 45 ; BnF VIII.

121 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Commerce d'objets d'art 1888

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le revers du tapis est probablement damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La protomé de mule est ceinte d'une couronne de lierre avec des baies disposées en corymbe. Le garrot est couvert d'un tapis.

Commentaire

L'objet provient de la collection H. Hoffmann et il était avant dans la collection His de la Salle. Il n'est pas possible avec si peu d'information de définir l'appartenance à une forme particulière d'applique de *fulcrum*, la couronne de lierre est un élément trop commun aux protomés de mule même si la hauteur de la protomé pourrait se rapprocher de certaines protomés appartenant à une applique de forme III (cat. n°89 et 107). Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Froehner 1888 p. 109, n°398 ; Greifenhagen 1930a p. 146, n°56 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n° 88 ; Boube-Piccot 1975 p. 391, n°200 ; Faust 1989 p. 222, n°483.

122 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Commerce d'objets d'art 1888

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Chien

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : 140 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Bleu

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur bleuâtre. Les yeux du chien et le collier sont incrustés d'argent (damasquinage ?).

Description de l'objet

La protomé de chien a la gueule ouverte.

Commentaire

L'objet proviendrait peut-être des environs de Rome. Il a appartenu à l'ancienne collection de H. Hoffmann. La protomé de chien pourrait probablement appartenir à une applique de *fulcrum* de forme II car cet animal n'est présent que sur cette forme à partir des découvertes faites à ce jour, et elle daterait donc plutôt du IIe siècle avant notre ère. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Froehner 1888 p. 107, n°395 ; Greifenhagen 1930a p. 146, n°54 ; Dahlén 1955 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n° 86 ; Bol 1972 p. 41 ; Boube-Piccot 1975 p. 391, n°198 ; Leibundgut 1980 p. 85 ; Faust 1989 p. 84 et 222, n°484.

123 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Commerce d'objets d'art 1888

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Lion

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les yeux du lion sont incrustés d'argent.

Description de l'objet

La protomé de lion a la crinière et la barbe finement frisées.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection de His de la Salle, puis à celle de H. Hoffmann. La protomé de lion pourrait probablement appartenir à une applique de *fulcrum* de forme II car cet animal n'est présent que sur cette forme à partir des découvertes faites à ce jour, et elle daterait donc plutôt du IIe siècle avant notre ère. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Froehner 1888 p. 107, n°396 ; Greifenhagen 1930a p. 146 et 152, n°55 ; Hill 1952/1953 p. 56 ; Piccot-Boube 1960b p. 285, n°87 ; Boube-Piccot 1975 p. 391, n°199 ; Faust 1989 p. 88 et 222, n°485.

124 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Commerce d'objets d'art 1893

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 140 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion rugueuse de couleur verte, et l'intérieur de la protomé est de couleur bleue. Les yeux de la mule sont incrustés d'argent, ainsi que les damasquinures sur le revers du tapis.

Description de l'objet

La protomé de mule est ceint d'une couronne de lierre avec des baies disposées en corymbe. Le garrot est couvert d'un tapis dont le revers est décoré.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection de Joly de Bammerville. Il n'est pas possible avec si peu d'information de définir l'appartenance à une forme particulière d'applique de *fulcrum*, la couronne de lierre et le tapis sont des éléments trop communs aux protomé de mule. Sa hauteur ne permet pas non plus préciser une forme précisément, la protomé pourrait appartenir à une applique de forme II ou de forme III. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Froehner 1893 p. 57, n°359 ; Faust 1989 p. 222, n°489.

125 Applique de fulcrum

Planche : 32.1 à 32.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Les Roches-de-Condrieu, Sans précision

Année de découverte : 1861

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Th 48

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Perle, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 125 ; L : 122 ; l : - ; Pr : 70 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Laiton

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Granulation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Jaune brun

Autres couleurs restituables : Jaune brun



En relation avec les objets n° 126, 155, 156

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et la couleur de l'alliage n'est pas visible. Le décor de grecques est damasquiné d'un métal ou alliage jaune brun (laiton ou autre alliage cuivreux ?), l'incrustation est partiellement conservée. Le liseré de petites perles est probablement fait par granulation en alliage cuivreux, il est en grande partie conservé. Deux fissures et deux trous sont présents au niveau de l'encolure de la mule. Une des ramilles de la couronne de lierre n'est pas conservée. L'intérieur de la tête est partiellement rempli d'un matériau : est-ce un reste de matériau réfractaire du noyau de coulée ou une consolidation lors d'une restauration ?

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec de six feuilles aux nervures incisées sur les tempes et l'encolure et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés, ses veines sont apparentes et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Les yeux de la mule sont enfoncés et un poiçon au centre marque la pupille. Ils se semblent pas avoir été incrustés. Sa crinière est courte, hérissée et avec une houpette sur le devant et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide au pelage bien modelé dans la partie visible et d'une tête de fauve schématique et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de grecques damasquiné, encadré par une simple rainure ou une damasquinure qui a perdu son incrustation, et elle-même encadrée par un liseré de petites perles incrustées dans une rainure par granulation. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles et d'une feuille au centre. Le plan de soudure mesure 6 mm de largeur et il n'est conservé que dans la partie supérieure de la protomé.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Frederik Bööcke, puis celle d'Adolphe Thiers dès 1862 et il est donné enfin au musée du Louvre en juin 1881. Il est entreposé dans le département des Objets d'art du musée. La protomé est quasiment identique à celle découverte avec elle, sauf la pointe de l'oreille et le décor de grecques différent et il y a un effet de miroir. Ils ont été mis en relation par Hélène Chew avec les autres éléments d'applique de *fulcrum* conservés au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Le pelage de la pardalide est modelé et travaillé dans la cire uniquement dans la partie visible. La partie sous le revers du tapis est aniconique. Cela laisse à penser que le revers du tapis a été ajouté au modèle en cire et que la pièce a été coulée en une seule fois.

Bibliographie abrégée

Ransom 1905 p. 33, 85 et 101, pl. XVII ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°44 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 253 et 282, n°58 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°128 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Faust 1989 p. 195, n°279, pl. 50,1 ; Chew 1996 p. 27-47, fig. 7, 15 et 17 ; Louvre I.

126 Applique de fulcrum

Planche : 33.1 à 33.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Les Roches-de-Condrieu, Sans précision

Année de découverte : 1861

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Th 49

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Perle, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 133 ; L : 105 ; l : - ; Pr : 63 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Laiton

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Granulation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Jaune brun

Autres couleurs restituables : Jaune brun



En relation avec les objets n° 125, 126, 155

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais il est légèrement possible de voir la couleur jaune doré de l'alliage. Le décor de grecques est damasquiné d'un métal ou un alliage jaune brun (laiton ou autre alliage cuivreux ?), l'incrustation est en grande partie conservée. Le liseré de petites perles est probablement fait par granulation en alliage cuivreux, il est en partie conservé. Une des ramilles de la couronne de lierre n'est pas conservée. Le chanfrein de la protomé est percé d'un petit trou, il a une fissure le long de la feuille centrale, il a deux incisions circulaires à l'arrière et sa pointe droite est cassée. L'intérieur de la tête de la mule est partiellement rempli d'un matériau : est-ce un reste de matériau réfractaire du noyau de coulée ou une consolidation lors d'une restauration ?

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec de six feuilles aux nervures incisées sur les tempes et l'encolure et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés, ses veines sont marquées et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Les yeux de la mule sont enfoncés et un poiçon au centre marque la pupille. Ils ne semblent pas avoir été incrustés. Sa crinière est courte, hérissée et avec une houpette sur le devant et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide au pelage bien modelé dans la partie visible et d'une tête de fauve schématique et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif de grecques damasquiné, encadré par une simple rainure ou une damasquinure qui a perdu son incrustation, et elle-même encadrée par un liseré de petites perles incrustées dans une rainure par granulation. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles et d'une feuille au centre. Le plan de soudure mesure 5 mm de largeur et il n'est que partiellement conservé.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Frederik Bööcke, puis celle d'Adolphe Thiers dès 1862 et il est donné enfin au musée du Louvre en juin 1881. Il est entreposé dans le département des Objets d'art du musée. La protomé est quasiment identique à celle découverte avec elle, sauf la pointe de l'oreille et le décor de grecques différent et il y a un effet de miroir. Ils ont été mis en relation par Hélène Chew avec les autres éléments d'applique de *fulcrum* conservés au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Le pelage de la pardalide est modelé et travaillé dans la cire uniquement dans la partie visible. La partie sous le revers du tapis est aniconique. Cela laisse à penser que le revers du tapis a été ajouté au modèle en cire et que la pièce a été coulée en une seule fois.

Bibliographie abrégée

Ransom 1905 p. 33, 85 et 101, pl. XVII ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°44 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 253 et 282, n°58 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°128 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Faust 1989 p. 195, n°279, pl. 50,2 ; Chew 1996 p. 27-47, fig. 7, 16 et 18 ; Louvre I.

127 Applique de fulcrum

Planche : 34.1 à 34.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Petit Palais

Numéro d'inventaire : DUT. 66

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Enfant, Rameau lierre, Bijou

Dimensions (en mm) : H : 78 ; L : - ; l : - ; Pr : 36 ; Diam : 60 ; Ép : 6

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 128, 129

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches rouges. Les fleurs de la guirlande sont incrustés d'un autre métal et les iris de l'enfant étaient incrustés d'un autre matériau. Deux trous modernes de fixation sont présents sur l'applique : l'un dans la partie basse du médaillon et le second dans sa partie haute (plan de soudure).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille représente un enfant, probablement un génie bacchique. Sa tête est tournée vers la gauche. Il est bacchique car il porte une guirlande autour du cou. Elle est volumineuse et composée de rameaux de lierre torsadés et de fleurs ouvertes plaquées d'un autre métal. Le visage enfantin est rond avec de grosses joues, un nez camus et une petite bouche entrouverte. Ses iris étaient incrustés. Son cou est épais. Ses cheveux, tréssés d'arrière en avant, sont remontés vers le haut et se terminent en un crobyle. Des mèches aux pointes bouclées retombent sur ses tempes. Le plan de soudure du médaillon est d'environ 7 mm de largeur.

Commentaire

Ce buste-médaille est quasiment identique (sans bandeau extérieur) à celui également découvert sur l'Esquilin (cat. n°129). Ils ont un effet de miroir dans le positionnement de la tête mais pas dans la guirlande autour du cou qui est identique. Cela laisse à penser que les deux bustes-médailles proviennent d'une même matrice mais que les tête ont néanmoins été travaillées séparément.

Bibliographie abrégée

Lenormant 1879 p. 18, n°27 ; Petit 1980 p. 24 et 142, n°73 ; Barr-Sharrar 1987 p. 62, n°C 116, pl. 37 ; Faust 1989 p. 48, 104 et 196, n°285.

128 Applique de fulcrum

Planche : 34.4 à 34.7

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Petit Palais

Numéro d'inventaire : DUT. 97 A

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Poste, Grecque, Fleur ouverte, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 98 ; L : - ; l : 115 ; Pr : 40 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 127, 129

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais on distingue légèrement par endroit la couleur jaune rougeâtre de l'alliage. Les oreilles de la mule sont brisées et ses yeux étaient incrustés d'un autre matériau. Le revers du tapis, qui a été nettoyé au moment de la séparation de la protomé à l'armature moderne, est décoré de damasquinures en argent partiellement conservées. Le revers du tapis a été moulé en même temps que le reste de la protomé. Un trou de fixation moderne est présent dans le chanfrein de la protomé.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé de mule est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre, fortement corrodée, avec des feuilles sur les tempes et des baies disposées en corymbe sur le front. La tête est tournée vers la gauche, sa bouche est entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles étaient rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont creusés (l'œil gauche est même troué, mais pas pour sertir un globe oculaire) et sa crinière est hérissée et légèrement ondulée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis. La pardalide est munie d'un anneau au niveau de la gueule de l'animal et elle est nouée sous le garrot. Le pelage de l'animal est finement ciselé dans les parties visibles. Le tapis a son revers damasquiné en argent de motifs de grecques, de postes et d'une fleur ouverte à quatre pétales. La protomé a un chanfrein simple.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection d'Auguste Dutuit. La protomé de mule a été fixée pendant un moment, ainsi que le buste-médaille d'Éros (cat. n°129), par un rivet à une armature moderne. L'armature était en laiton (Zn 12%) et datait du XIXe siècle.

Bibliographie abrégée

Lenormant 1879 p. 17-18, n°26 ; Lapauze 1925 p. 68, n°97 ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°45 ; Hill 1952/1953 p. 57 ; Piccot-Boube 1960b p. 276-277, n°19 ; Boube-Piccot 1975 p. 365, n°21 ; Petit 1980 p. 24 et 139-140, n°71 ; Letta 1984 p. 88 et 91 ; Faust 1989 p. 48, 79 et 196, n°285, pl. 45,1.

129 Applique de fulcrum

Planche : 35.1 à 35.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Petit Palais

Numéro d'inventaire : DUT. 97 B

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Enfant, Rameau lierre, Bijou

Dimensions (en mm) : H : 87 ; L : - ; l : - ; Pr : 38 ; Diam : 82 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 127, 128

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les fleurs de la guirlande sont plaquées d'un autre métal et les iris de l'enfant sont incrustés d'un autre matériau. L'examen visuel et l'analyse radiographique montrent que la tête est partie remplie d'un matériau hétérogène correspondant à des restes de noyau. Le bandeau extérieur du médaillon est peut-être moderne. Trois trous de fixation modernes sont présents à l'arrière du médaillon.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. Le buste-médaille (H : 75 mm ; Diam : 58 mm ; Pr sans le bandeau extérieur : 32 mm) représente un enfant, probablement un génie bacchique. Sa tête est tournée vers la droite. Il est bacchique car il porte une guirlande autour du cou. Elle est volumineuse et se compose de rameaux de lierre torsadés et de fleurs ouvertes plaquées d'un autre métal. Le visage enfantin est rond avec de grosses joues, un nez camus et une petite bouche entrouverte, dont on distingue les dents finement incisées. Ses iris sont encore partiellement incrustés. Son cou est épais. Ses cheveux, tréssés d'arrière en avant, sont remontés vers le haut et se terminent en un crobyle. Des mèches aux pointes bouclées retombent sur ses tempes. Le bandeau circulaire qui entoure le buste-médaille a une fente transversale, de nombreux éclats sur le pourtour et une rainure décorative.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection d'Auguste Dutuit. Le buste-médaille d'enfant a été fixé pendant un moment, ainsi que la protomé de mule (cat. n°128), par un rivet à une armature moderne. L'armature était en laiton (Zn 12%) et datait du XIXe siècle. Ce buste-médaille est quasiment identique (sans bandeau extérieur) à celui également découvert sur l'Esquilin (cat. n°127). Ils ont un effet de miroir dans le positionnement de la tête mais pas dans la guirlande autour du cou qui est identique. Cela laisse à penser que les deux bustes-médailles proviennent d'une même matrice mais que les têtes ont néanmoins été travaillées séparément.

Bibliographie abrégée

Lenormant 1879 p. 17-18, n°26 ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°45 ; Hill 1952/1953 p. 57 ; Piccot-Boube 1960b p. 276-277, n°19 ; Boube-Piccot 1975 p. 365, n°21 ; Petit 1980 p. 24 et 141, n°72 ; Letta p. 88 et 91 ; Barr-Sharrar 1987 p. 64-65, n°C 125, pl. 39 ; Faust 1989 p. 48, 104 et 196, n°285, pl. 65,2.

130 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Début du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pella, Bloc n°3, maison nord

Année de découverte : 1961

Lieu de conservation : Pella, Nouveau musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Dionysos/Bacchus, Canthare, Rameau lierre, Cloche, Nébride, Pardalide, Himation, Tapis, Ruban, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 380 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

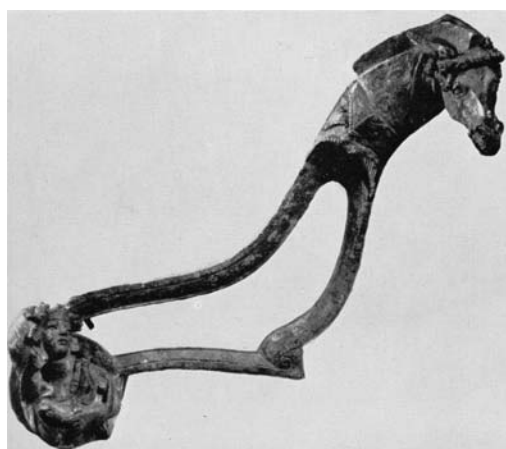
Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Il n'est conservé que l'armature, la protomé et le buste-médaille. Les yeux de Bacchus étaient incrustés d'un autre matériau, peut-être de la pâte de verre.

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche. La protomé de mule est bacchique car elle est ornée d'une couronne de lierre qui est retenue par un ruban retombant sur l'encolure de l'animal. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses narines sont dilatées et ses longues oreilles sont rabattues en arrière. Sa crinière est courte et peu modelisée. Une cloche pend à son cou. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers est décoré d'un motif incisé, peut-être anciennement incrusté. Le chanfrein est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médaille représente Dionysos. Il tourne la tête vers la gauche, il tient un canthare dans sa main gauche et son bras droit est levé sur sa tête. La partie supérieure du canthare est piquetée pour représenter le contenu liquide. Il est vêtu d'une nébride nouée et posée sur son épaule gauche et d'un himation enroulé autour de ses bras. Sur son front, il porte un bandeau (mitra) et une couronne de lierre avec ses feuilles (deux sur le côté droit et une sur le côté gauche) et ses baies disposées en corymbe (deux sur les tempes et deux au sommet du crâne). Son visage est grossièrement représenté et ses yeux étaient incrustés d'un autre matériau. Des mèches de cheveux retombent sur ses épaules : une longue sur son épaule droite et quelques autres sur son épaule gauche.

Commentaire

Au nouveau musée archéologique de Pella, l'objet est assemblé avec d'autres éléments de lit. Dans la maison où l'objet a été découvert ont été mises au jour des fondations d'une *tholos*, ressemblant à celle du palais de Vergina et pouvant avoir une fonction analogue, d'après G. Daux : une salle du trône ou une salle de banquet.

Bibliographie abrégée

Daux 1962 p. 806 et 809, fig. 23 ; Boube-Piccot 1975 p. 14, 18 et 362-363, n°11 ; Letta 1984 p. 91 ; Barr-Sharrar 1987 p. 7, 52-53 et 163-164, n°C 80 et FA 4, pl. 26 et 78 ; Faust 1989 p. 42, 45, 78, 97 et 197, n°293 ; Andrianou 2006a p. 239, n°17 ; Andrianou 2009 p. 38, n°17 ; Odysseus I.

131 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Montseugny, A l'emplacement des ruines de la villa

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Pesmes, Collection Dr Quirot

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 90 ; L : - ; l : 65 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est moyen. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion de couleur vert sombre, avec des reflets dorés du bronze apparent par endroits. Les iris de Silène étaient incrustés, ainsi que les ocelles de sa nébride. Le buste-médaille a une fêlure verticale du sommet de la tête à la barbe, en avant de l'oreille droite. Un trou de 6 mm de diamètre est également présent à l'aiselle gauche. Le buste-médaille a servi dans une seconde fonction de peson de balance, ainsi le sommet du crâne est détérioré à cause de l'ajout d'un anneau de suspension et l'intérieur a été rempli de plomb. Cela donne au buste-médaille un poids actuel de 800 g.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est penchée vers l'arrière et tournée vers la gauche. Elle mesure 50 mm de hauteur et 40 mm de largeur. Son visage est rond avec des pommettes saillantes, un nez camus, une bouche légèrement ouverte avec de grosses lèvres, des yeux enfoncés profondément sous des arcades sourcilières gonflées et froncées. Une moustache épaisse et tombante ourle les lèvres et rejoint une imposante barbe frisée dont les mèches sont alignées les unes près des autres. Une couronne de lierre enlace sa tête chauve, il n'est représenté que deux petites mèches en forme de virgule au-dessus de ses tempes. La couronne est composée de quatre feuilles, trois à droite et une recouvrant l'oreille gauche, et de baies disposées en quatre corymbe, deux sur le front et deux en arrière. La couronne est également nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de l'épaule droite, elle barre le torse d'une diagonale laissant à nu l'épaule gauche et le torse. Des petites touffes de poils incisées en forme de virgule sont représentées sur le torse. La peau du faon décrit une succession d'ondulations dues au nombreux replis, toute une série de petits traits fins évoquent le pelage et des creux circulaires, probablement incrustés, représentent les ocelles.

Commentaire

L'objet a été découvert avant la guerre par M. Jeandot, dans les champs, à l'emplacement des ruines de la *villa*.

Bibliographie abrégée

Walter 1976 p. 230-232, n°38, pl. XV ; Faust 1989 p. 226, n°518.

132 Applique de fulcrum

Planche : 35.4 à 36.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de l'Éphèbe (Reg. I, Ins. 7, n°11), triclinium (pièce 17)

Année de découverte : 1925

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 3696

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Motif pyramidal, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 132 ; L : 140 ; l : - ; Pr : 70 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la protomé est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, avec également des zones de corrosion active (taches bleues) principalement sur le nez et le chanfrein. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. La sclérotique devait être plaqué d'argent et les iris étaient incrustés d'un autre matériau. Le décor sur le revers du tapis a encore ses incrustations d'argent et de cuivre rouge. Les damasquinures sont faites de plusieurs morceaux de fils d'argent. Un petit trou est présent à l'arrière de la protomé, au niveau de la tranche du revers du tapis (trace de fixation ?).

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec six feuilles sur les tempes (trois de chaque côté) et de baies disposées en quatre corymbes sur le front. La couronne de lierre est en relief et elle est réalisée dès le modèle en cire. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est fermée, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Les yeux de l'animal étaient incrustés, l'œil est creusé et l'iris est percé (Diam du trou : 3 mm). Sa crinière est courte et hérissée, elle est marquée d'incisions ondulées pour représenter les mèches et de petits poinçons triangulaires pour la délimiter de l'encolure. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis. Le pelage de la pardalide est dessiné par des incisions longitudinales et la tête de l'animal n'est que schématique. Le tapis est replié à son extrémité supérieure et son revers est décoré d'un motif de grecques et d'un motif pyramidal. Les grecques sont damasquinées d'argent et le bandeau de pyramides alternent un placage en argent et un autre en cuivre rouge. Le revers du tapis semble soudé au reste de la protomé. Le chanfrein du protomé décoré de feuilles d'acanthé aux nervures incisées et poïonnées. L'extrémité de la feuille centrale rejoint celle du tapis pour son maintien. L'arrière de la protomé a un plan de soudure.

Commentaire

La protomé a été précisément découverte le 16 juillet 1925. L'objet a été découvert avec de nombreux autres éléments de lit dont des éléments de jambage formant sept pieds de lit en bronze sans décor polychrome (inv. n°3679, 3680, 3686, 3687, 3692, 3693 et 3689) ainsi que huit socles aniconiques de ces pieds (inv. 3681 à 3688). Ces éléments de lits ont été découverts près des murs ouest, nord et est. Il y aurait également une autre protomé de mule similaire découverte dans la même maison (inv. 1105-14), l'objet est actuellement disparu. Chr. Boube-Piccot est la seule à en faire mention et a vu l'objet dans l'Antiquarium (salle III, vitrine 11). Les notices de fouilles de Pompéi (NSA 1927) retraçant la découverte des objets précisent qu'ils ont été découverts dans le *triclinium* de la maison (pièce 17), alors que Ciarallo et De Carolis disent que la protomé de mule provient de la pièce 35 (cette pièce est par ailleurs inconnue sur le plan). Des lits (pieds et armature en bois) sont actuellement reconstitués sur deux des trois côtés dans le *triclinium*, leur positionnement a été réalisés par rapport aux restes archéologiques découverts.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1927 p. 79-80, fig. 45 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°20 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 280, n° 38 ; Maiuri 1967 p. 77 ; Boube-Piccot 1975 p. 373, n°63-64 et 65 ; Faust 1989 p. 198-199, n°299 et 305 ; Ciarallo et De Carolis 1999 p. 104-105 et 198, n°253.

133 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Providence, Collection Martha et Artemis Joukowsky

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 135 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, et deux petits points de corrosion active. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent (ou électrum ?) pour la sclérotique et d'un autre matériau, aujourd'hui disparu, pour l'iris.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Ses yeux sont incrustés d'argent, ses sourcils sont proéminents et froncés et sa bouche est entrouverte. Sa longue barbe de huit mèches frisées couvre son cou massif. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de feuilles, trois sur sa droite et une sur sa gauche et de baies disposées en corymbe, deux sur le front et deux au sommet du crâne. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule droite et laissant apparaître ses sein et épaule gauches. Une patte de l'animal pend sur l'épaule droite de Silène.

Commentaire

L'objet a été acheté entre 1967 et 1974. Le catalogue de la collection Joukowsky indique que les yeux sont incrustés d'électrum (alliage or et argent) : S. Faust pose une interrogation sur cette information car il n'y a aucune analyse pour confirmer cela.

Bibliographie abrégée

Winkes 1985 p. 84-85, n°65 ; Faust 1989 p. 111 et 215, n°420.

134 Applique de fulcrum

Planche : 36.4 ; 36.5

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non

Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Providence, Rhode Island School of Design Museum

Numéro d'inventaire : 27.221

Élément conservé : Protomé, Armature

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Cheval, Pardalide

Dimensions (en mm) : H : 170 ; L : 135 ; l : - ; Pr : 135 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais il est possible de distinguer la couleur jaune brun de l'alliage au niveau de certaines mèches de la crinière du cheval. La protomé et l'armature sont coulées en une seule pièce et l'armature n'est conservée que partiellement jusqu'au niveau du chanfrein de la protomé, elle a été sciée à l'époque contemporaine. Elle a trois trous de fixation (moderne ?) à son extrémité supérieure. Les yeux de l'animal étaient incrustés d'un autre matériau et les ocelles de la pardalide étaient plaqués d'un ou de plusieurs métaux. Trois mèches de la crinière du côté gauche sont manquantes.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche. La protomé représente de manière très réaliste un cheval. Il a la bouche ouverte, dont on distingue les dents, les naseaux dilatés, les oreilles dressées, les yeux anciennement incrustés et la crinière frisée. Des fines incisions marquent les racines des poils. Les traits de la tête sont tendus avec des veines très marquées sur son chanfrein. Sa tête est tournée vers la droite : cinq plis au niveau du cou accentue l'effet de rotation. Une pardalide est posée sur son garrot. Le pelage est marqué par de fines incisions longitudinales et ondulées et les ocelles par dix-sept trous circulaires anciennement plaqués d'un autre métal. La gueule de l'animal est ouverte, on distingue les crocs. La pardalide est nouée sous l'encolure. Le chanfrein est en forme d'une feuille nervurée. Aux extrémités basses de la protomé, deux petites billes représentent sûrement des poids d'une draperie.

Commentaire

L'objet a été acquis par le musée avec les fonds de crédit du musée et par le don de Mme Gustav Radeke. Une comparaison est possible avec les têtes de cheval du fronton est du Parthénon, est-ce une reprise de l'art classique grec ? (Mitten 1975).

Bibliographie abrégée

Hoffmann 1957 p. 167-168, pl. 62-63 ; Fuchs 1963 p. 32 ; Hill 1963 p. 294 ; Mitten 1975 p. 176-179, n°59, fig. a-f ; Boube-Piccot 1975 p. 390, n°193 ; Petit 1980 p. 44, 46 et 140 ; Faust 1989 p. 74-75 et 200, n°317, pl. 41 ; RISD Museum I.

135 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sur la rive orientale de la voie pavée située à l'est de la maison à la mosaïque d'Orphée

Année de découverte : 1927

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 116

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau vigne, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 203 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. L'oreille droite de l'animal n'est pas conservée, ainsi que le revers du tapis. Les yeux de la mule sont plaqués d'argent. L'analyse radiographique (1 cliché) a révélé que la tête est pleine dans la région des naseaux, que des aspérités sont visibles dans la partie intérieure et que l'unique oreille est pleine. L'analyse par la méthode zyglon a révélé le procédé de fixation du revers du tapis qui était un élément rapporté enchâssé, la cassure de l'oreille et l'incrustation des yeux.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de rameaux de vigne entrelacés avec six feuilles sur chaque tempe et sur l'encolure et quatre grappes de raisin : deux entre les yeux et deux autres sur le front. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la droite. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est ouverte, dont on distingue les dents, ses naseaux sont dilatés, ses yeux sont en argent et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte, hérissée de dix-huit mèches dont quatre en toupet sur le front. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage est en relief, une patte aux fortes griffes pend et la gueule est peu modelée, sûrement parce que le revers du tapis la recouvrait. Une rainure (L : 90 mm ; l : 6 mm ; Pr : 4 mm) est creusée au-dessus de la pardalide, elle servait à fixer le revers du tapis. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles. L'arrière de la protomé est ouverte (H : 92 mm ; l : 70 mm).

Commentaire

Le revers du tapis est un élément coulé séparément. L'analyse radiographique a été effectuée en 1960 par le laboratoire de l'A.I.A. (Ateliers Industriels de l'Air) de Casablanca avec l'aide d'un appareil de radiographie industrielle Baltopost BGL 200. Les clichés ont été pris sur film Kodak Regulix, sous écran au plomb "Lead screen Ilford de .006" - référence 669 C/L -, à une distance de 70 centimètres de la source. Les tensions de tube utilisées varient de 180 à 190 kilovolts et le temps de pose de 4 à 5 minutes. Un examen par la méthode zyglon a également été effectué par l'A.I.A. Cette méthode est une variante du ressuage. La pièce est trempée dans une huile fluorescente chaude, lavée, passée dans un révélateur, séchée et examinée sous lumière ultra-violette. L'huile, qui a pénétré dans les cassures, les criques et entre les pièces rapportées, "ressue" et dessine les anomalies en lignes jaunes aisément visibles.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 226 et 240-243, n°95, pl. XII ; Richter 1966 p. 107, fig. 539 ; Boube-Piccot 1975 p. 130-131 et 384, n°146 et 139, pl. 59-60 ; Faust 1989 p. 82 et 201, n°323 ; Sommella *et al.* 1992 p. 98-99, n°27 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

136 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Volubilis, Dans le deuxième bastion situé à l'est de la Porte dite de Tanger

Année de découverte : 1918

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 117

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Motif géométrique, Rameau lierre, Dent-de-loup, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 180 ; L : 150 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface a été recouverte d'une "patine" moderne de couleur vert sombre. Les incrustations en cuivre rouge sont encore partiellement conservées. La sclérotique était plaquée de métal et les iris sont évidés, probablement anciennement incrustés d'un autre matériau. L'analyse radiographique (1 cliché) a révélé que la partie antérieure de la tête est évidée jusqu'à hauteur des naseaux et que les oreilles sont pleines.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre entrelacée avec huit feuilles sur chaque tempe et sur l'encolure et des baies disposées en quatre corymbes, deux entre les yeux et deux autres sur le front. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la droite, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est ouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte, hérissée et en toupet sur le front. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage est en relief, une patte aux fortes griffes pend et la gueule est peu modelée. Un tapis recouvre partiellement la pardalide, son revers est décoré de motifs géométriques. Une frise de dents-de-loup en cuivre rouge décore le pourtour et, à l'intérieur, un motif linéaire qui est de nos jours extrêmement usé. Le chanfrein est décoré d'incisions parallèles. L'arrière de la protomé est ouverte (H : 155 mm ; l : 90 mm). La largeur du plan de soudure est de 7 à 9 mm.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 20 décembre 1918 dans une cachette avec d'autres objets. L'analyse radiographique a été effectuée en 1960 par le laboratoire de l'A.I.A (Ateliers Industriels de l'Air) de Casablanca avec l'aide d'un appareil de radiographie industrielle Baltopost BGL 200. Les clichés ont été pris sur film Kodak Regulix, sous écran au plomb "Lead screen Ilford de .006" - référence 669 C/L -, à une distance de 70 centimètres de la source. Les tensions de tube utilisées varient de 180 à 190 kilovolts et le temps de pose de 4 à 5 minutes.

Bibliographie abrégée

Chatelain 1922 p. 30-31 ; Piganiol 1942 p. 448-450, pl. III ; Chatelain 1949 p. 266-270, pl. XXIV ; Piccot-Boube 1960b p. 223, 226, 236 et 240, n°96, pl. XIII,1 ; Boube-Piccot 1975 p. 132 et 385, n°147 et 146, pl. 61 ; Faust 1989 p. 82 et 201, n° 324, pl. 51,2 ; Sommella *et al.* 1992 p.100-101, n°28 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

137 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison au Cadran solaire, boutique

Année de découverte : 1934

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 118

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 150 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent et probablement d'un autre matériau aujourd'hui disparu. L'analyse radiographique (2 clichés) effectuée a révélé une forte épaisseur du métal à l'intérieur de la tête, peut-être les traces du noyau.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche et légèrement levée. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont profondément creusés. Ses sourcils sont proéminents et froncés, son nez est camus et sa bouche a de grosses lèvres et elle est entrouverte. Sa longue barbe de douze mèches frisées couvre son cou massif sur deux plans. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène porte une grosse couronne de lierre de six feuilles lancéolées et de baies disposées en quatre corymbes. Il est chauve, sauf à l'arrière de son crâne où quelques mèches retombent sur sa nuque. Il est vêtu d'une nébride nouée sur son épaule droite dont une patte de l'animal pend. Son pelage est marqué par des incisions. Le vêtement laisse à nu son sein et épaule gauches. La pilosité sur le torse de Silène est marquée par de fines incisions en V. L'ouverture du revers du buste-médaille a un diamètre de 90 mm.

Commentaire

L'objet a précisément été découvert le 18 octobre 1934. La maison au cadran solaire est située sur la rive sud du *Decumanus Maximus*. L'analyse radiographique a été effectuée en 1960 par le laboratoire de l'A.I.A (Ateliers Industriels de l'Air) de Casablanca avec l'aide d'un appareil de radiographie industrielle Baltopost BGL 200. Les clichés ont été pris sur film Kodak Regulix, sous écran au plomb "Lead screen Ilford de .006" - référence 669 C/L -, à une distance de 70 centimètres de la source. Les tensions de tube utilisées varient de 180 à 190 kilovolts et le temps de pose de 4 à 5 minutes.

Bibliographie abrégée

Picard 1947 p. 201, fig. 6 ; Thouvenot 1948 p. 1003-1005, fig. 4 ; Piccot-Boube 1960b p. 220 et 239, n°90, pl. X ; Boube-Piccot 1975 p. 136-137 et 384, n°154 et 142, pl. 69 ; Barr-Sharrar 1987 p. 38-39, n°C 23, pl. 8 ; Faust 1989 p. 112 et 202, n° 325 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

138 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la mosaïque de Vénus, tablinum

Année de découverte : 1943

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 211

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Poste, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 160 ; L : 130 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 207, 208, 291

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Une fissure est présente à l'arrière de l'encolure, elle a été partiellement recouverte d'une plaque (L : 20 mm ; l : 4 mm). L'incrustation d'argent dans l'œil gauche a disparu, ainsi d'une majeure partie des incrustations sur le revers du tapis. L'analyse radiographique (1 cliché) a révélé que la tête est pleine, uniquement dans la partie correspondant aux naseaux, jusqu'à hauteur du chanfrein, qu'une coulée de plomb colmate des fissures dans la région de l'auge, que l'incrustation de l'œil droit est bien visible et que les oreilles sont pleines. L'analyse par la méthode zygo a révélé le procédé de fixation du revers du tapis qui est un élément rapporté enchâssé, les fissures obstruées par la masse de plomb, les cassures de l'encolure et l'incrustation des yeux.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre entrelacée avec des feuilles sur chaque tempe et sur l'encolure et des baies disposées en quatre corymbes, deux entre les yeux et deux autres sur le front. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la droite, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est fermée, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. La sclérotique de ses yeux est plaquée d'argent et ses iris étaient anciennement incrustés d'un autre matériau. Sa crinière est courte, hérissée et en toupet sur le front. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage est en relief et la gueule est peu modelée. Un tapis recouvre partiellement la pardalide, son revers est décoré de postes et de grecques. Le pourtour est incrusté d'une lamelle de cuivre rouge (l : 5 mm), elle-même incrustée de poste en argent. Le motif de grecques en décor central était anciennement incrusté. L'arrière de la protomé est ouverte (H : 140 mm ; l : 85 mm).

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 12 mai 1943. Un buste-médaille de Silène (inv n°210) a également été découvert avec la protomé, mais les deux objets n'ont pas le même degré de travail. Il ressemble à un autre buste-médaille de Volubilis (cat. n°141), mais il est de très moins bonne facture et sans décor polychrome. Il est probablement une copie tardive (IIe-IIIe siècles de notre ère) d'un bronzier local, peut-être pour remplacer le buste-médaille d'origine détérioré. L'analyse radiographique a été effectuée en 1960 par le laboratoire de l'A.I.A. (Ateliers Industriels de l'Air) de Casablanca avec l'aide d'un appareil de radiographie industrielle Baltopost BGL 200. Les clichés ont été pris sur film Kodak Regulix, sous écran au plomb "Lead screen Ilford de .006" - référence 669 C/L -, à une distance de 70 centimètres de la source. Les tensions de tube utilisées varient de 180 à 190 kilovolts et le temps de pose de 4 à 5 minutes. Un examen par la méthode zygo a également été effectué par l'A.I.A. Cette méthode est une variante du ressuage. La pièce est trempée dans une huile fluorescente chaude, lavée, passée dans un révélateur, séchée et examinée sous lumière ultra-violette. L'huile, qui a pénétré dans les cassures, les criques et entre les pièces rapportées, "ressue" et dessine les anomalies en lignes jaunes aisément visibles.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 226-227, 236 et 240-242, n°97, pl. XIII, 2 ; Boube-Piccot 1975 p. 132-133 et 385, n°148 et 143, pl. 62 ; Mitten 1975 p. 179 ; Faust 1989 p. 202, n°330-331 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Chew 1996 p. 39 ; Morel-Deledalle 2014 p. 34.

139 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison dite du roi maure, atrium

Année de découverte : 1944

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 231

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Fruit, Chevreau, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : - ; l : 90 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Lors de sa découverte le buste-médaille était fortement corrodé, il a été entièrement décapé puis sa surface a été recouverte d'une "patine" moderne épaisse et de couleur vert sombre. Les yeux de la Ménade sont plaqués d'argent et étaient incrustés d'un autre matériau disparu de nos jours. Ses lèvres sont en cuivre rouge. Le noyau du moule est conservé à l'intérieur de la tête. L'analyse radiographique (2 clichés) a révélé que la tête est demi-pleine, peut-être les débris du noyau à hauteur de la nuque, et que les bras sont pleins.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. Le buste-médaille représente une Ménade. Elle a la tête inclinée et légèrement tournée vers la gauche. Son visage est rond, joufflu, avec de grosses lèvres plaquées de cuivre rouge, un petit nez relevé et de grands yeux. Ces derniers sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont profondément creusés. Sa coiffure se compose de deux rouleaux de mèches de cheveux passant sur les tempes, relevés sur la nuque et se rassemblant, sur le sommet du crâne, pour former un large chignon d'où s'échappent six longues mèches torsadées. Son cou est épais et ses épaules sont tombantes. Elle est vêtue d'une nébride, peu travaillée, nouée sur son épaule gauche et laissant à nu ses sein et épaule droits. Son sein droit est également grossièrement stylisé. Les bras de la Ménade sont modelés. Elle soulève de sa main droite un pan de son vêtement emplit de fruits, alors que de sa main gauche elle tient fermement la patte avant droite d'un chevreau couché sur ses épaules. L'ouverture du revers du buste-médaille a un diamètre de 80 mm. La largeur du plan de soudure est de 8 à 10 mm.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 12 avril 1944. Un Silène de la collection Fouquet a également un chevreau sur les épaules. L'analyse radiographique a été effectuée en 1960 par le laboratoire de l'A.I.A (Ateliers Industriels de l'Air) de Casablanca avec l'aide d'un appareil de radiographie industrielle Baltopost BGL 200. Les clichés ont été pris sur film Kodak Regulix, sous écran au plomb "Lead screen Ilford de .006" - référence 669 C/L -, à une distance de 70 centimètres de la source. Les tensions de tube utilisées varient de 180 à 190 kilovolts et le temps de pose de 4 à 5 minutes.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1948 p. 1000, fig. 1 ; Piccot-Boube 1960b p. 222, n°93, pl. IX,3 ; Boube-Piccot 1975 p. 137-138 et 385, n°155 et 144, pl. 70 ; Barr-Sharrar 1987 p. 71, n°C 149, pl. 45 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

140 Applique de fulcrum

Planche : 37.1 à 37.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 99.1.12.657

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre, Dent-de-loup, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 165 ; L : 115 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les incrustations sont en cuivre rouge et en argent. L'extrémité droit du chanfrein de la protomé est brisée. Une ouverture rectangulaire (L : 10 mm ; l : 8 mm) a été réalisée au-dessus du tapis, elle a pu servir à fixer l'applique à une période tardive. Une succession de six trous d'un diamètre quasiment identique ont été effectués sur une partie du plan de soudure, ils semblent moderne (échantillon d'analyses ?), puis ils ont été rebouchés avec de la cire teintée. L'analyse radiographique (2 clichés) a révélé que la tête est très évidée jusqu'à hauteur des naseaux, que des aspérités sont présentes dans la partie creuse, que les oreilles sont demi-pleines et que, sur la couronne de lierre, des trous d'insertion sont présents pour la fixation des ramilles entre le rameau principal et chaque feuille. L'objet a subi plusieurs interventions de conservation. Dès sa découverte, l'objet a connu un nettoyage par voie humide qui a décapé l'épiderme et une patine artificielle a été appliquée, ce qui a entraîné des effets néfastes. Un traitement de conservation a été de nouveau effectué sur l'objet par le laboratoire de l'A.I.A en 1959, ils ont soumis l'objet à un traitement par voie sèche (sablage) et ainsi débarrassé de ses oxydes. Mais, une corrosion se reforme lentement et des plaques d'oxydation pulvérulente (corrosion active) se développe de nouveau. Enfin, lors de l'exposition "Spendeurs de Volubilis. Bronzes antiques du Maroc et de Méditerranée" au MuCEM, en 2014, un autre traitement de conservation a été effectué par le Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches de Draguignan. Ils ont retiré les salissures (peinture, cire colorée) par abrasion grâce à un micro tour et d'une brosette en acier et les produits de corrosion (chlorures cuivriques, hydroxycarbonate de cuivre, sulfates de cuivre, oxydes de cuivre) par un bain d'AMT chauffé (stabilisation) et une solution de BTA (inhibition). Ils ont ensuite appliqué sur la surface de l'objet de la résine acrylique (paraloïd B-72) dilué dans 5% w/w dans l'acétone et de la cire microcristalline pour matifier la surface de l'objet.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre peu abondante et entrelacée avec des feuilles sur chaque tempe et sur l'encolure et des baies disposées en corymbe, deux entre les yeux et deux autres sur le front. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la gauche. Sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est fermée, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte, hérissée et en toupet sur le front. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage est en relief et la gueule de l'animal est peu modelée et schématisée. La pardalide est recouverte d'un tapis dont le revers est décoré de motifs géométriques. Il se compose de deux rangées de dents-de-loup, incrustées de cuivre rouge et d'argent en alternance et séparées par une damasquinure. Le chanfrein est décoré de stries parallèles et d'une feuille, en bas relief, qui pointe vers le haut. Ses extrémités se terminent par une bille (poids de draperie ?). L'arrière de la protomé est ouverte (H : 95 mm ; l : 55 mm).

Commentaire

L'analyse radiographique a été effectuée en 1960 par le laboratoire de l'A.I.A (Ateliers Industriels de l'Air) de Casablanca avec l'aide d'un appareil de radiographie industrielle Baltopost BGL 200. Les clichés ont été pris sur film Kodak Regulix, sous écran au plomb "Lead screen Ilford de .006" - référence 669 C/L -, à une distance de 70 centimètres de la source. Les tensions de tube utilisées varient de 180 à 190 kilovolts et le temps de pose de 4 à 5 minutes. La largeur du plan de soudure est de 4 à 5 mm. La protomé a un autre numéro d'inventaire : B-51.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1954d p. 68, pl. XIV, 1 ; Piccot-Boube 1960b p. 228 et 240, n°98, pl. XIV, 1-3 ; Boube-Piccot 1975 p. 260-261 et 385, n°451 et 148, pl. 189-190 ; Faust 1989 p. 82 et 201, n°318 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Morel-Deledalle 2014 p. 158 ; Mielcarek 2014 p. 5 ; Rebière et Mielcarek 2014 p. 2-3

141 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première quart du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Dans une boutique située à l'est de la maison d'Orphée

Année de découverte : 1926

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 99.1.12.898

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rhyton, Pardalide, Himation, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 195 ; L : - ; l : 128 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface a été recouverte d'une "patine" de couleur vert sombre. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent. Le bras droit a été coulé séparément et soudé au buste-médaille au niveau de l'épaule. Il s'était détaché et a été fixé à l'époque moderne à l'aide de plomb.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. Le buste-médaille représente Bacchus. Sa tête est tournée vers la gauche et légèrement inclinée. Son visage a les traits juvéniles, il est rond avec une bouche fermée, de grosses lèvres et un nez droit. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris étaient probablement incrustés d'un autre matériau. Ses cheveux sont ondulés, séparés par une raie médiane et coiffés en chignon sur la nuque. Ils sont ceints d'un fin bandeau (mitra) au niveau du front et deux mèches bouclées retombent sur ses épaules. La calotte crânienne est lisse. Bacchus est vêtu d'une pardalide nouée et posée sur son épaule gauche. La tête de l'animal est finement représentée et couvre son sein gauche. Il porte également un himation qui passe dans son dos et s'enroule autour de son avant-bras gauche. Son bras gauche est collé contre son buste et il tient de sa main gauche un rhyton. Son bras droit est quand à lui levé au-dessus de la tête, dont la main entrouverte y est posée délicatement. L'arrière du buste-médaille est ouvert (L : 120 mm ; l : 105 mm). La largeur du plan de soudure est de 8 mm.

Commentaire

Une protomé d'oie a également été découverte (inv. n°115) avec le buste-médaille de Bacchus, mais elle n'a pas de décor polychrome. L'artisan n'a probablement pas travaillé la calotte crânienne car elle n'était pas visible au regard. Le buste-médaille reprend un modèle de l'époque hellénistique : appliques de Pella, appliques de la BnF et applique du musée du Cinquantenaire. Une applique plus tardive a également été retrouvée à Azaila. Le buste-médaille a un autre numéro d'inventaire : 119.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1948 p. 1003-1004, fig. 2 ; Thouvenot 1949 p. 74-75 ; Dahlén 1955 p. 37 ; Piccot-Boube 1960b p. 216-218, n° 87, pl. VIII, 3 et 4 ; Boube-Piccot 1975 p. 134-135 et 384, n°151 et 139, pl. 65 ; Manfrini-Aragno 1986 p. 57 et 100-101, n° 8, fig. 149 ; Barr-Sharrar 1987 p. 54-55, n°C 88, pl. 29 ; Faust 1989 p. 201, n°322 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Morel-Deledalle 2014 p. 30 et 170-171.

142 Applique de fulcrum

Planche : 37.4 à 37.7

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 99.1.12.904

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Fruit, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 190 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent, l'œil droit est entièrement conservé alors que l'œil gauche à le centre de la plaque d'argent percée. Cela permet de voir le creusement de l'iris. Le bras gauche, brisé au niveau de l'épaule, a fait l'objet d'une réparation moderne avec une plaque et deux vis et une soudure à l'étain (?). L'objet a subi plusieurs interventions de conservation. L'une en 1983 par Albert France-Lanord car l'objet était fortement chloruré. Une autre, lors de l'exposition "Spendeurs de Volubilis. Bronzes antiques du Maroc et de Méditerranée" au MuCEM, en 2014, par le Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches de Draguignan. Ils ont retiré les salissures par abrasion grâce à un micro tour et une brosse en acier et les produits de corrosion (chlorures cuivriques, hydroxycarbonate de cuivre, sulfates de cuivre, oxydes de cuivre) par une solution de BTA (inhibition). Ils ont appliqué ensuite sur la surface de l'objet de la résine acrylique (paraloïd B-72) diluée à 5% w/w dans l'acétone et de la cire microcristalline pour matifier la surface de l'objet.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers sa droite. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont profondément creusés, ses sourcils sont proéminents et son nez est camus. Sa bouche est entrouverte avec de grosses lèvres et sa dentition supérieure est indiquée. Sa longue barbe de neuf mèches frisées couvre son cou massif. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et porte une grosse couronne de lierre (?) faite de feuilles et de baies disposées en corymbe. Il est vêtu d'une nébride qui lui couvre partiellement la poitrine, dégageant son sein droit dont la pilosité est marquée par de fines incisions en V. Le vêtement est noué sur son épaule gauche et une patte de l'animal pend sur son avant-bras droit. Ses épaules sont arrondies et ses bras sont épais, ils sont entièrement modelés. Il soulève de sa main gauche un rameau de vigne dont une partie s'enroule autour d'elle et d'où pend une grappe de raisin. De sa main gauche, ouverte, il en récupère les grains. L'ouverture du revers du buste-médaille a un diamètre de 110 mm.

Commentaire

Ce buste-médaille est proche de celui de Karderessi. Les bras modelés sont rares aussi : Collection Dutuit, ancienne collection Castellani, Maison de Ménandre. Le buste-médaille a un autre numéro d'inventaire : 120.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1948 p. 1003-1004, fig. 3 ; Thouvenot 1949 p. 74-75 ; Piccot-Boube 1960b p. 218, n°88, pl. IX,1 ; Boube-Piccot 1975 p. 135-136 et 385, n°152 et 147, pl. 66-67 ; Petit 1980 p. 126 ; France-Lanord 1983 p. 3, n°11 ; Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XII, 2 ; Barr-Sharrar 1987 p. 39, n°C 24, pl. 7 ; Faust 1989 p. 202, n°326 ; Boube-Piccot 1995 p. 67 et 76, fig. 4 ; Morel-Deledalle 2014 p. 30, 34 et 170-171 ; Rebière et Mielcarek 2014 p. 10-11.

143 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Hissarlik, Tumulus

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Razgrad, Musée de Razgrad

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les iris de Silène étaient incrustés d'un autre matériau. Le buste-médaille est percé de deux trous.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. Le buste-médaille représente Silène. Sa tête est tournée vers la droite. Son visage est large avec une bouche fermée, un nez camus, de grands yeux aux iris anciennement incrustés et des sourcils proéminents. Sa longue barbe de neuf mèches frisées couvre son cou massif. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe. Il est vêtu d'une nébride nouée sur son épaule gauche et laissant apparaître ses épaule et sein droits. Les poils sur sa poitrine sont marqués par de fines incisions en forme de V.

Commentaire

Le *tumulus* d'Hissarlik correspond au site de Troie.

Bibliographie abrégée

Kazarow 1922 p. 201, fig. 18 ; Greifenhagen 1930a p. 153-154 ; Von Mercklin 1933 p. 95 ; Faust 1989 p. 203, n°337.

144 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Commerce d'objets d'art 1906

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Acanthe arborescente

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La garniture du champ médian est décorée dans sa partie centrale d'une acanthe arborescente.

Commentaire

L'objet a appartenu à l'ancienne collection de Prospero Sarti. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 145, 162 et 164, n°48 ; Piccot-Boube 1960b p. 286, n°94 ; Boube-Piccot 1975 p. 390, n°194 ; Faust 1989 p. 66 et 224, n°499.

145 Applique de fulcrum

Planche : 38.1 à 39.3

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1074

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Éros, Fleur ouverte, Rameau lierre, Palmette, Perle, Paysage sacro-idyllique, Pardalide, Tapis, Muserolle, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 280 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Application d'élément rapporté, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 146, 297, 298, 384, 385

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est néanmoins visible. Les yeux des personnages sont incrustés d'argent (sclérotique) et peut-être de pâte de verre (iris et pupilles de la mule). Ou est-ce une concrétion ? Le nez de la mule est plaqué d'argent. Les ocelles des pardalides (mule et Éros) sont plaqués d'argent. La patte du fauve du vêtement est un élément rapporté en argent appliqué, alors que les ailes sont des éléments rapportés sertis. Le décor de la garniture du champ médian est richement incrusté d'argent et de cuivre rouge, parfois en double placage. L'aile droite d'Éros n'est pas conservée. Sur les dessins d'A. Castellani (1874), on distingue que le tapis a un revers. Ce dernier est damasquiné d'un rinceau et était fixé dans une rainure. Il n'est plus présent dans les dernières publications, néanmoins Chr. Piccot-Boube présente l'élément détaché (1960).

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la gauche et elle est formée en bas d'un éperon aigu. L'armature est décorée d'un bandeau d'anthémions de rosettes et de palmettes flammées ouvertes à cinq feuilles en relief. Les ailes de l'armature sont percées de quatre trous de fixation. La protomé est une mule, bacchique car elle est couronné de lierre. Des feuilles tombent sur les tempes et des baies sont disposées en deux corymbes sur le front. La couronne est soudée au reste de la protomé. La tête est tournée vers la droite et projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est ouverte, les dents et la langue sont présents, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. L'animal porte probablement une musérolle en argent. Ses yeux sont plaqués d'argent et incrustés de pâte de verre (?). Un bandeau en cuivre ceint son front. Il tombe sur ses joues et se termine par quatre lacets sinueux. Il est maintenu par un lacet passant dans sa crinière. Cette dernière est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis avec un motif de quadrillage encadré par deux bandes. Le revers du tapis est manquant. Le pelage de la pardalide est en bas-relief et finement incisé. Les ocelles sont incrustés d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré de lignes parallèles et d'une feuille lancéolée. Le buste-médailillon représente Éros (H : 65 mm) (Type II Manfrini Aragno). Il est bacchique car il est entre autres couronné de lierre. Le rameau est soudé et les feuilles sont argentées. Il regarde vers la droite. Il a des petites ailes en argent qui remontent au-dessus des épaules. Le plumage est finement incisé. Sa coiffure se compose d'une tresse, incrustée d'argent, au sommet du crâne et de petites boucles, ciselées, retombant sur le front et les oreilles. Son visage est rond, ses yeux incrustés sont corrodés et ses sourcils sont incisés d'ondulations. Le nez est camus et la bouche est ouverte. Le cou est épais et la main gauche est modelée, elle tient un bâton (?). Il est vêtu d'une pardalide couvrant ses épaules et nouée sur l'épaule droite. La patte en argent est suspendue au nœud, la bordure est plaquée de cuivre, des lignes ondulées et des ocelles argentés marquent le pelage. Le pourtour du buste-médailillon est décoré d'un liseré de perles sur l'armature. La garniture du champ médian représente quatre scènes bacchiques et priapiques richement décorées et damasquinées d'argent et de cuivre rouge. La scène de droite décrit les vendanges avec deux Satyres, peu vêtus, qui montent dans la vigne et une Bacchante, vêtue d'un chiton incrusté de cuivre rouge et d'argent, qui cueille une grappe de raisin. À gauche de cette scène, une statue ithyphallique de Priape est sur un piédestal. Priape tient dans sa main gauche une palme et devant lui se présente un autel enflammé. Une torche éteinte est appuyée sur l'autel. En haut de la statue, sont suspendus des crotales et un tambourin avec un motif de fleur. À gauche de la statue, deux personnages se tiennent devant un olivier, un homme nu et une Bacchante vêtue d'un chiton. Celle-ci examine le pied gauche de l'homme en tenant un couteau dans sa main droite (tireuse d'épine ?). La dernière scène, à gauche, correspond à une flagellation (?) : deux hommes, l'un barbu et torse nu et l'autre entièrement nu ; l'homme de droite est debout, brandit de sa main droite un lagobolon et tient de l'autre l'homme à terre. Entre les deux, un panier est renversé au sol. Une flûte de pan est accrochée dans l'arbre et un canard vole au-dessus des personnages.

Commentaire

Pour une description du lit funéraire, voir cat. n°384. La scène de la flagellation est présente en bas relief sur deux anses de cruches en bronze découvertes dans les environs du Vésuve et datant du Ier s. de n. è. (MANN, inv. 69500 et 69501).

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2-4 ; Saglio 1877-1919j p. 1136, fig. 1432 ; Castellani 1880 p. 222 ; Anderson 1889 p. 323 ; Petersen 1892 p. 40-41, fig. 6,16 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Brizio 1902 p. 448 ; Pasqui 1907 p. 145 et 148-149 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Lamb 1929 p. 234-235, pl. 93 ; Greifenhagen 1930a p. 139, 144, 147, 150 et 162, n°23 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Hoffmann 1957 p. 168 ; Piccot-Boube 1960b p. 213, 225, 254, 264 et 281, n°51, pl. VII et XV,2 et 5 ; De Marinis 1961 p. 605 ; Hill 1963 p. 299 ; Richter 1966 p. 108, fig. 548 ; Stuart Jones 1968 p. 175-178, n°11, pl. 62-63 ; Tkaczow 1971 p. 121-122, fig. 5 ; Boube-Piccot 1975 p. 21, 24 et 377, n°102 ; Rosi Bonci 1979 p. 188, 190 et 192 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Segenni 1985 p. 121-122, 149 et 156 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 et 65, n°C 126, pl. 39 ; Manfrini Aragno 1987 p. 43 et 149, n°1, fig. 317bis ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 32, 52, 69, 80, 84, 105, 113, 134, 137, 146 et 206-207, n°355, pl. 23,1, 48,2 et 65,4 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162-170 et 262, n°29, fig. 119, 122, 124-127 et 133 ; Chew 1996 p. 37 ; Bertolletti *et al.* 2006 p. 32-34, n°I.21, fig. 22-28 ; Giustozzi 2006 p. 197 ; Lapatin 2008 p. 36-37, fig. 3 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 424-425, fig. 8.42-8.44, pl. XXXIX-XXXI ; Sauron 2013 p. 185-187, fig. 174 ; La Rocca 2014 p. 200 et 212-213, n°155 ; Arachne V.

146 Applique de fulcrum

Planche : 38.1 ; 38.2 ; 40.1 à 41.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1074

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Éros, Fleur ouverte, Rameau lierre, Palmette, Perle, Paysage sacro-idyllique, Pardalide, Tapis, Muserolle, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 280 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Application d'élément rapporté, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 145, 297, 298, 384, 385

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est néanmoins visible. Les yeux des personnages sont incrustés d'argent (sclérotique) et peut-être de pâte de verre (iris et pupilles de la mule). Le nez de la mule est plaqué d'argent. Les ocelles de la pardalides (mule et Éros) sont plaqués d'argent. La patte de l'animal du vêtement est un élément rapporté en argent, probablement appliqué. Le décor de la garniture du champ médian est richement incrusté d'argent et de cuivre rouge, parfois par la technique du double placage. Sur les dessins d'A. Castellani (1874), on distingue que le tapis posé sur la mule est replié. Le revers est damasquiné d'un rinceau et était fixé dans une rainure. L'élément n'est plus présent dans les dernières publications, néanmoins Chr. Piccot-Boube présente cet élément triangulaire détaché (1960).

Description de l'objet

La direction de l'applique est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. L'armature est décorée d'un bandeau d'anthémions de rosettes et de palmettes flammées ouvertes à cinq feuilles en relief. Les ailes de l'armature sont percées de quatre trous de fixation. La protomé est une tête de mule. Elle est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre avec des feuilles sur chaque tempe et des baies disposées en deux corymbes sur le front. La couronne est soudée au reste de la protomé. La tête est tournée vers la gauche et projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est ouverte, dont on distingue les dents et la langue, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. L'animal porte probablement une musserolle en argent. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et incrustés de pâte de verre (?) pour l'iris et la pupille. Un bandeau, plaqué de cuivre rouge, est posé sur son front, tombe sur ses joues et se termine par quatre lacets sinueux. Il est maintenu par un lacet passant dans sa crinière. Celle-ci est courte et hérissée. Le garrot est couvert d'une pardalide et le revers du tapis est manquant. Le pelage de la pardalide est en bas-relief et finement incisé. Les ocelles sont incrustés d'argent. Le chanfrein de la protomé est décoré de lignes parallèles et d'une feuille lancéolée. Le buste-médailion est Éros (H : 65 mm) (Type II Manfrini Aragno). Éros est bacchique car il porte entre autres une couronne de lierre. Le rameau est soudé, les feuilles sont incrustées d'argent et un bandeau argenté ceint son front. Il regarde vers la gauche. Il a des petites ailes qui remontent en haut de ses épaules. Le plumage est finement représenté par des incisions. Sa coiffure se compose d'une tresse, incrustée d'argent, sur le dessus de sa tête et de petites boucles, reprises par ciselure, retombant sur son front et ses oreilles. Son visage est rond, ses yeux incrustés sont corrodés et ses sourcils sont incisés d'ondulations pour représenter les poils. Le nez est camus avec de grosses narines et la bouche est ouverte. Le cou est épais. La main droite est modelée, elle tient un objet de forme cylindrique (bâton ?). Éros est vêtu d'une pardalide couvrant ses deux épaules et nouée au niveau de son épaule gauche. Une patte en argent est suspendue au nœud, la bordure du vêtement est plaquée de cuivre rouge, des lignes ondulées et des ocelles argentés marquent le pelage. La garniture du champ médian représente quatre scènes bacchiques et priapiques damasquinées d'argent et de cuivre rouge. La scène de gauche se compose d'un Satyre nu et d'un homme habillé d'un vêtement qui lui couvre le haut du corps ; ils font les vendanges. Ils descendent de la vigne avec un panier rempli de grappes de raisin. Une flûte de pan est suspendue à une branche. En dessous de cette scène, une chèvre entre dans son enclos. À droite de cette scène, une statue ithyphallique de Priape est posée sur un piédestal, il soulève son vêtement pour exhiber son sexe. À gauche de la statue, une torche est allumée et à sa droite, des crotales et un tambourin avec un motif de fleur sont suspendus aux sarments d'une vigne. La scène de droite, enfin, représente deux personnages, l'un torse nu et l'autre nu. Ils sont en train de fouler le raisin à pieds nus dans une cuve. Une amphore à côté d'eux est appuyée contre un pied de vigne. Le vêtement de l'homme est plaqué de cuivre rouge qui est, par-dessus, damasquiné d'argent.

Commentaire

Pour une description du lit funéraire, voir cat. n°384. La décoration est fortement inspirée de la culture hellénistique. Le thème du paysage sacro-idyllique se développe surtout dans le III^e style pictural (20 av. n. è. - 54 de n. è.).

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2-4 ; Saglio 1877-1919j p. 1136 ; Castellani 1880 p. 222 ; Anderson 1889 p. 323 ; Petersen 1892 p. 40-41 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Brizio 1902 p. 448 ; Pasqui 1907 p. 145 et 148-149 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Lamb 1929 p. 234-235, pl. 93 ; Greifenhagen 1930a p. 139, 144, 147, 150 et 162, n°23 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Hoffmann 1957 p. 168 ; Piccot-Boube 1960b p. 213, 225, 254, 264 et 281, n°51, pl. VII et XV,3-4 ; De Marinis 1961 p. 605 ; Hill 1963 p. 299 ; Richter 1966 p. 108 ; Stuart Jones 1968 p. 175-178, n°11, pl. 62-63 ; Tkaczow 1971 p. 121-122, fig. 5 ; Boube-Piccot 1975 p. 21, 24 et 377, n°102 ; Rosi Bonci 1979 p. 188, 190 et 192 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Segenni 1985 p. 121-122, 149 et 156 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 et 65, n°C 127, pl. 39 ; Manfrini Aragno 1987 p. 43 et 149, n°1, fig. 317 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 32, 52, 69, 80, 84, 105, 113, 134, 137, 146 et 206-207, n° 355, pl. 23,2, 48,1 et 65,3 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162-170 et 262, n°29, fig. 119, 120, 123 et 134-135 ; Chew 1996 p. 36-37, fig. 14 ; Bertolotti *et al.* 2006 p. 32-34, n°I.21, fig. 22-28 ; Giustozzi 2006 p. 197 ; Lapatin 2008 p. 36-37, fig. 3 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 424-425, fig. 8.42-8.44, pl. XXXIX-XXXI ; Sauron 2013 p. 185-187, fig. 174 ; La Rocca 2014 p. 200 et 212-213, n°155 ; Arachne V.

147 Applique de fulcrum

Planche : 43.1 à 43.5

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Panthère, Poste, Acanthe arborescente, Enfant, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur de l'alliage, visible sur la garniture du champ médian, est de couleur jaune brun. Les iris de l'enfant sont en partie incrustés d'argent et ses pupilles étaient probablement incrustées d'un autre matériau. Les yeux de la panthère sont plus fortement corrodés, mais ils semblent être confectionnés de la même manière. Les différentes incrustations, les ocelles de la panthère et le décor floral, sont en cuivre rouge, en argent et en bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique de fulcrum est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé est une tête de panthère. La panthère émerge d'un calice floral. Elle tourne la tête vers la gauche, sa gueule est ouverte, ses crocs sont apparents, ses yeux sont petits et ses petites oreilles sont rondes. Le pelage est tacheté d'ocelles plaqués et damasquinés d'argent et de cuivre. Certains sont uniquement incrustés d'argent et d'autres, à l'incrustation plus complexe par double placage, sont plaqués de cuivre, puis d'argent au centre de l'ocelle et entourés d'une damasquinure d'argent. Le chanfrein est simple et aniconique. Le buste-médaille est celui d'un enfant. Il émerge d'une double collerette de pétales. La tête de l'enfant est tournée vers la gauche. Son visage est rond avec de grosses joues, un nez camus, de grands yeux et une petite bouche entrouverte. Ses cheveux sont coiffés d'un corybe et de mèches bouclées retombant sur les côtés. La garniture du champ médian est décorée pour son pourtour d'un bandeau de postes en argent et au centre d'un buisson d'acanthé arborescente avec fleurs. Des rinceaux partent du buisson et s'entourent autour de quatre fleurs. Elles sont sensiblement de la même grandeur, elles sont représentées de profil et ouvertes. L'acanthé est principalement plaquée d'argent, sauf les extrémités des feuilles du buisson sont en cuivre rouge et quelques pétales des fleurs sont de couleur noire.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Certaines fleurs représentées sont également incrustées sur les gaines de cadre de lit.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 150 et 162, n°24 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Rosi Bonci 1979 p. 192 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 52, 58, 67, 70, 89-90, 109 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

148 Applique de fulcrum

Planche : 42.1 à 42.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Panthère, Poste, Acanthe arborescente, Enfant, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur de l'alliage, visible sur la garniture du champ médian, est de couleur jaune brun. Les iris de l'enfant sont en partie incrustés d'argent et ses pupilles étaient probablement incrustées d'un autre matériau. Les yeux de la panthère sont plus fortement corrodés, mais ils semblent être confectionnés de la même manière. Les différentes incrustations, les ocelles de la panthère et le décor floral, sont en cuivre rouge, en argent et en bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. La protomé est une tête de panthère. La panthère émerge d'un calice floral. Elle tourne la tête vers la droite, sa gueule est ouverte, ses crocs sont apparents, ses yeux sont petits et ses petites oreilles sont rondes. Le pelage est tacheté d'ocelles plaqués et damasquinés d'argent et de cuivre. Certains sont uniquement incrustés d'argent et d'autres, à l'incrustation plus complexe par double placage, sont plaqués de cuivre, puis d'argent au centre de l'ocelle et entourés d'une damasquinure d'argent. Le chanfrein est simple et aniconique. Le buste-médaille est celui d'un enfant. Il émerge d'une double collerette de pétales. La tête de l'enfant est tournée vers la droite. Son visage est rond avec de grosses joues, un nez camus, de grands yeux et une petite bouche entrouverte. Ses cheveux sont coiffés d'un corybe et de mèches bouclées retombant sur les côtés. La garniture du champ médian est décorée pour son pourtour d'un bandeau de postes en argent et au centre d'un buisson d'acanthé arborescente avec fleurs. Des rinceaux partent du buisson et s'entourent autour de quatre fleurs. Elles sont sensiblement de la même grandeur, elles sont représentées de profil et ouvertes. L'acanthé est principalement plaquée d'argent, sauf les extrémités des feuilles du buisson sont en cuivre rouge et quelques pétales des fleurs sont de couleur noire (bronze corinthien ?).

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Certaines fleurs représentées sont également incrustées sur les gaines de cadre de lit.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV-XVI ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 150 et 162, n°24, pl. 49 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Rosi Bonci 1979 p. 192 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 52, 58, 67, 70, 89-90, 109 et 206, n° 353-354, pl. 28,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

149 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Palazzo dei Conservatori

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 150 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n°

État de conservation

Les yeux de la mule étaient incrustés d'un autre matériau. La damasquinure est en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre. La tête est projetée vers l'avant, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Les yeux sont évidés. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée. Le garrot est couvert d'une pardalide et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques, damasquiné d'argent.

Commentaire

Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 145, n°46 ; Neugebauer 1932 p.31 ; Piccot-Boube 1960b p. 284, n°72 ; Stuart Jones 1968 p. 291, n° 20, pl. 115 ; Boube-Piccot 1975 p. 386, n°153 ; Faust 1989 p. 82 et 207, n°357.

150 Applique de fulcrum

Planche : 44.1 à 44.3

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, Dans le Tibre

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 4825

Élément conservé : Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau chêne

Dimensions (en mm) : H : 250 ; L : - ; l : 30 ; Pr : 27 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et de nombreuses concrétions sont présentes à l'arrière. Une cassure se développe le long de la bordure, un des trous de fixation est fissuré et quelques restaurations ont été effectuées. La couleur jaune brun de l'alliage est légèrement visible à l'extrémité de la bordure. Les incrustations du décor floral sont en cuivre rouge et en alliage noir (bronze de Corinthe ?).

Description de l'objet

La gaine de dossier est coulée en une seule pièce et elle est de section en U. L'une des extrémités est ouverte, alors que l'autre a un retour. Mais cette dernière est en partie cassée. Sa bordure est décorée d'une double moulure. Son décor central, sur la face antérieure, est un rameau de chêne alternant de chaque côté sept feuilles et sept glands dans leur cupule. La base du rameau est noué par un ruban rouge (?). Les feuilles sont allongées et dentelées à bout arrondi et sont plaquées de cuivre rouge, ainsi que les akènes (?). Les ramilles et les cupules sont quant à elles en alliage de couleur noire. Chaque face latérale a un trou de fixation (Diam : 6 mm). Des traces de lime ou d'un outil abrasif sont visibles sur les tranches des ailes : cela pourrait correspondre à des traces de polissage.

Commentaire

L'objet a été découvert à la fin du XIXe siècle. Deux gaines de cadre de lit ont également été retrouvées au même moment, l'ensemble pourrait appartenir au même lit. Le décor incrusté d'un rameau de chêne est le seul exemplaire connu à ce jour dans l'ameublement en bronze. Les observations ont été faites avec la restauratrice Olimpia Colacicchi.

Bibliographie abrégée

Inédit.

151 Applique de fulcrum

Planche : 45.1 à 45.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 67555/1

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Silène, Acanthe arborescente, Grecque, Fleur ouverte, Rameau lierre, Perle, Motif pyramidal, Nébride, Pardalide, Tapis, Ruban

Dimensions (en mm) : H : 240 ; L : 320 ; l : - ; Pr : 105 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 387, 388

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. La couleur jaune doré de l'alliage est légèrement visible. Les iris de Silène semblent incrustés. Les incrustations sont en argent et en cuivre rouge. Les ramilles de la couronne de lierre sont manquantes, elles étaient probablement soudées au reste du rameau. Quelques observations au microscope ont été faites avec la restauratrice Marina Angelini.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. L'armature (Pr : 30 mm) est percée de trois trous de fixation antiques et de deux modernes. La protomé de mule (H : 115 mm ; L : 145 mm ; Pr : 75 mm) est bacchique car son front est orné d'une couronne de lierre avec trois feuilles sur chaque tempe et des baies disposées en quatre corymbes sur le front. La tête est tournée vers la droite, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche entrouverte, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Ses yeux sont incisés. Sa crinière est courte et hérissée et son encolure est étirée et parée d'un court ruban plaqué d'argent. Le ruban passe dans l'extrémité inférieure de la crinière, se replie à angle droit et se termine par un lacet sinueux. Trois incisions indiquent les plis de la peau sur son encolure. Le garrot est couvert d'une pardalide dont le pelage est en relief et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un motif de grecques, damasquinées d'argent, d'une bande de motifs pyramidaux, plaqués d'argent, et d'une damasquinure striée (perle), également en argent. Le chanfrein de la protomé est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médaille de Silène (H : 110 mm ; l : 85 mm ; Pr : 45 mm) a sa tête tournée vers la gauche. Son visage est large avec une petite bouche entrouverte, un nez camus, des rides au front et des sourcils proéminents. Ses yeux sont grands ouverts avec des iris incrustés d'un autre métal. Sa moustache frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche et sa longue barbe de treize mèches couvre son cou massif. Silène est chauve, seules quelques mèches sont marquées au niveau des tempes. Il porte une couronne de lierre faite de sept feuilles aux nervures incisées et de baies disposées en quatre corymbes. Il est vêtu d'une nébride nouée sur son épaule droite, une patte de l'animal pend sur sa poitrine et le pelage est incisé. Son vêtement laisse apparaître son épaule et son sein gauches. La pilosité sur le torse de Silène, en relief, est formée par des V ondulés. Ils ont été réalisés dès le modelage en cire. La garniture du champ médian (H : 105 mm ; L : 170 mm ; Ép : 3 mm) est décorée pour son pourtour d'un bandeau de postes en argent et pour son décor central d'une acanthe arborescente avec fleurs. Le décor est symétrique : au centre un buisson d'acanthe dont partent des rinceaux pour se terminer en fleurs. Deux fleurs partent de chaque côté du buisson, les fleurs à l'intérieur ont six pétales cordiformes en cuivre rouge et celles à l'extérieur en ont huit.

Commentaire

L'objet était autrefois au Museo Kircheriano. L'applique de *fulcrum* faisait partie d'un lit anciennement reconstitué (H : 570 mm ; L : 1800 mm ; l : 800 mm ;). L'autre applique, sans décor polychrome, se compose d'une protomé de canard, d'un disque plein avec des cercles concentriques et d'une garniture du champ médian aniconique. Les éléments de jambage des quatre pieds étaient montés de manière erronée (avec de nombreuses pièces modernes) et une gaine de cadre de lit était présente mais elle ne faisait pas partie en réalité de la même découverte (cat. n°313). Les différents éléments ont été récemment démontés pour restauration.

Bibliographie abrégée

Petersen 1892 p. 41 ; Amelung 1902 p. 273 ; Pasqui 1907 p. 149 ; Greifenhagen 1930a p. 146 et 156, n°49, pl. 42a, 45 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Paribeni 1932 p. 316, n°1137 ; Hill 1952/1953 p. 53-54 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Piccot-Boube 1960b p. 284, n°70 ; Siebert 1973 p. 558 et 568, fig. 5 ; Boube-Piccot 1975 p. 386, n°151 ; Barr-Sharrar 1987 p. 40, n°C 28, pl. 9 ; Faust 1989 p. 27, 52-53, 61, 80, 83, 111, 138 et 204, n°344, pl. 25,2 et 76,2 ; Arachne II.

152 Applique de fulcrum

Planche : 44.4

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia

Numéro d'inventaire : CC 243

Élément conservé : Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 83 ; L : 139 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Seuls deux fragments sont conservés ; ils constituent une partie de la garniture du champ médian. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre avec des taches brunes. La couleur jaune brun de l'alliage est légèrement visible. Les incrustations des décors, partiellement conservées, sont en cuivre rouge et en argent. L'arrière de la garniture est concrétionné. Des traces de stries (nettoyage/décapage trop agressif) sont présentes dans la partie inférieure droite de la garniture et sur les placages d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche et elle était formée dans sa partie inférieure d'un angle droit souligné par une volute incisée (déduction faite grâce au tracé du décor de postes). Le pourtour de la garniture du champ médian est décoré d'un bandeau de postes en cuivre rouge. Le décor central se compose de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux, alternent, deux par deux, feuilles et boutons de fleur dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet et se terminent par un bouquet de trois feuilles et de deux baies rondes. La tige, les ramilles et les feuilles sont plaquées d'argent, alors que les baies et les boutons de fleur sont en cuivre rouge. La bordure extérieure aniconique de la garniture devait être un plan de soudure (1 : 10 à 15 mm). Une incision dans la partie basse de la plaque est présente, est-ce un trace de pré-découpage ?

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection d'A. Castellani avec le numéro d'inventaire CC 243. Il est possible que cette garniture du champ médian provienne de l'épave d'Anticythère, car J. N. Svoronos dans sa publication de 1908 nous informe que l'une des appliques (cat. n°14) était décorée d'une plaque de bronze avec un motif de rameaux (Svoronos 1908 p. 52-53). Le décor de cette garniture ressemble à cela et, de plus, les deux objets sont de forme II d'origine grecque.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 146 et 162, n°50, fig. 12 ; Piccot-Boube p. 286, n°95 ; Boube-Piccot p. 386, n°154 ; Faust 1989 p. 65 et 208, n°362 ; Chew 1996 p. 33.

153 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Plovdiv (Philippopolis), Tumulus de Pastoucha dit "de l'Esprit" (Doukhova Moghila)

Année de découverte : 1864

Lieu de conservation : Saint-Cloud, Château (avant sa destruction en 1870)

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 153, 244, 245

État de conservation

L'objet a sûrement été détruit lors de l'incendie du Château de Saint-Cloud durant la guerre franco-prussienne de 1870. Les iris de l'animal étaient incrustés d'argent.

Description de l'objet

La protomé de mule était bacchique car elle était couronnée de rameaux de lierre. Elle était damasquinée d'argent au moins pour les iris.

Commentaire

L'objet a été découvert en 1864 avec une autre protomé de mule, deux gaines de cadre et les restes d'un char. Une partie des objets a été envoyée par le vice-consul de France Ch. Champoiseau à l'Empereur Napoléon III. L'objet était arrivé le 24 septembre 1864 au Château de Saint-Cloud et détruit en même temps que ce dernier en 1870. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 651 ; Seure 1925 p. 369, 377, 389-390 et 432, n°80 ; Boube-Piccot 1975 p. 379, n°112 ; Faust 1989 p. 208, n°364.

154 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Non définie

Datation : -

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Plovdiv (Philippopolis), Tumulus de Pastoucha dit "de l'Esprit" (Doukhova Moghila)

Année de découverte : 1864

Lieu de conservation : Saint-Cloud, Château (avant sa destruction en 1870)

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 154, 244, 245

État de conservation

L'objet a sûrement été détruit lors de l'incendie du Château de Saint-Cloud durant la guerre franco-prussienne de 1870. Les iris de l'animal étaient incrustés d'argent.

Description de l'objet

La protomé de mule était bacchique car elle était couronnée de rameaux de lierre. Elle était damasquinée d'argent au moins pour les iris.

Commentaire

L'objet a été découvert en 1864 avec une autre protomé de mule, deux gaines de cadre et les restes d'un char. Une partie des objets a été envoyée par le vice-consul de France Ch. Champoiseau à l'Empereur Napoléon III. L'objet était arrivé le 24 septembre 1864 au Château de Saint-Cloud et détruit en même temps que ce dernier en 1870. Pas de photo.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 651 ; Seure 1901 p. 171 ; Seure 1925 p. 369, 377, 389-390 et 432, n°79 ; Boube-Piccot 1975 p. 379, n°112 ; Faust 1989 p. 208, n°364.

155 Applique de fulcrum

Planche : 46.1 à 46.6

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 5

Lieu de découverte : Les Roches-de-Condrieu, Sans précision

Année de découverte : 1861

Lieu de conservation : Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales

Numéro d'inventaire : 86465

Élément conservé : Armature, Garniture du champ médian, Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Ove, Bouquet laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 407 ; L : 460 ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Brasage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Patinage, Étamage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 125, 126, 156

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il se compose de deux fragments recollés. Il ne reste de conservé de l'applique uniquement l'armature et la garniture du champ médian faites en bronze à forte teneur en plomb et moulées en une seule pièce, sa protomé et son buste-médaille sont manquants mais il est encore visible leur traces de brasure (plomb et étain). Il est également conservé la gaine de dossier dont l'extrémité supérieure est cassée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et son décor floral est encore incrusté d'argent, de cuivre rouge actuellement corrodé et de bronze corinthien. Ce dernier est patiné d'une couche épaisse de 5 à 8 µm. La gaine de dossier est décorée par étamage. L'objet a été restauré en 1993 par le Laboratoire de Recherches des Musées de France (Michel Pernot et Myriam Eveno) et une étude plus approfondie sur la garniture du champ médian et son décor floral a été réalisée en 2004 par le C2RMF (Marc Aucouturier et François Mathis).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu. L'ensemble armature et garniture du champ médian est une fonte pleine (H : 207 mm ; L : 255 mm ; Pr et Ép : 3 mm). Le pourtour de la garniture du champ médian est décoré d'un bandeau légèrement incisé et mouluré. La partie centrale de la garniture du champ médian est renforcée par rapport au reste de la plaque. Elle est décorée de deux superpositions de bouquets de laurier/olivier opposées par leur sommet et séparées par un rond plaqué d'argent et flanqué de deux feuilles cordiformes en cuivre rouge. Sur chacune des deux compositions florales alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont légèrement en croissant de la base au sommet. Chaque composition est donc formée de trois bouquets superposés, dont les trois feuilles sont en argent et les deux baies au bout d'une longue tige sont incrustées en bronze corinthien (patine noire). Ils sont liés à la base par un nœud simplifié et se terminent par deux rinceaux affrontés, ces damasquinures sont également en bronze corinthien. La gaine de dossier est une fonte en creux (H : 253 mm ; L : 263 mm ; l max : 54 mm ; l min : 15 mm ; Pr : 29 mm ; Ép : 2 mm). Elle est percée de trois trous de fixation (Diam : 5 mm) dont un clou est conservé. Son profil forme un S allongé, il prend à son extrémité inférieure la forme de la partie supérieure de l'armature de l'applique de *fulcrum* et il s'affine vers son extrémité supérieure. Sa base est décorée sur sa face antérieure d'un pourtour mouluré encadrant la surface plane étamée et sur sa face latérale supérieure d'un motif géométrique incisé. La partie effilée de la gaine de dossier est également décorée par étamage : deux oves et un bandeau central concave. Ces décors sont encadrés par une moulure incisée se prolongeant sur les faces latérales.

Commentaire

L'objet a été acquis par Eugène Chaper en 1888 (peut-être même dès 1861), puis il a été acheté par le musée en 1988. L'ensemble armature et garniture du champ médian en fonte pleine n'est pas connu ailleurs. L'applique de *fulcrum* a probablement été réalisée comme l'autre applique découverte avec elle dans une plaque de réemploi. De même pour la gaine de dossier par sa forme singulière, elle pourrait être également un pied de chaise pliante. Les deux éléments et la protomé de mule appartenant au Musée du Louvre ont été réunis par H. Chew.

Bibliographie abrégée

Chew 1996 p. 27-47, fig. 7, 9 et 20 ; Rémy 2004 p. 346, n°297 ; Mathis 2005 p. 145-146, 153, 155 et 269-270, n°7, fig. 66.

156 Applique de fulcrum

Planche : 47.1 à 47.7

(Lit)

Typologie : Forme de transition III-IV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Les Roches-de-Condrieu, Sans précision

Année de découverte : 1861

Lieu de conservation : Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales

Numéro d'inventaire : 86465

Élément conservé : Armature, Buste-médailon, Garniture du champ médian, Gaine de dossier

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Éros, Ove, Inscription, Bouquet laurier/olivier, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 434 ; L : 527 ; l : - ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage, Étamage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 125, 126, 155

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il se compose de deux fragments recollés. Seules l'armature, la garniture du champ médian (moulées en une seule pièce avec l'armature) et une partie du buste-médaille sont conservées. Ce dernier a été raccordé au reste de l'applique à l'époque moderne, mais il provient de la même découverte. La gaine de dossier est également conservée. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches plus claires. Le décor floral est encore incrusté d'argent, de cuivre rouge et de bronze corinthien noir. Sur une des tiges en bronze corinthien, la patine n'est plus conservée, on peut donc voir la couleur rouge orangé de l'alliage. La gaine de dossier est décorée par étamage. L'armature et la garniture du champ médian est une plaque réemployée car elle est marquée, partiellement, d'une inscription incisée à l'arrière. L'objet a été restauré en 1994 par le Laboratoire de Recherches des Musées de France (Michel Pernot et Myriam Eveno).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la droite et elle est formée dans sa partie inférieure d'un éperon aigu, de nos jours cassé. La plaque est en fonte pleine (H : 217 mm ; L : 259 mm ; Pr : 3 mm ; Ép : 3 mm). Le pourtour de la garniture du champ médian est décoré d'un bandeau légèrement incisé et mouluré. La partie centrale de la garniture est renfoncée par rapport au reste de la plaque. Elle est décorée de deux superpositions de bouquets de laurier/olivier opposées par leur sommet et séparées par un rond. Celui-ci est plaqué d'argent et flanqué de deux feuilles cordiformes en cuivre rouge. Sur chacune des deux compositions florales alternent, deux par deux, feuilles et fruits. Les dimensions des éléments floraux vont légèrement en croissant de la base au sommet. Chaque composition est donc formée de trois bouquets superposés. Les trois feuilles sont en argent et les deux baies au bout d'une longue tige sont incrustés en bronze corinthien noir. Ils sont liés à leur base par un nœud simplifié et se terminent par deux rinceaux affrontés. Ces damasquinures sont également en bronze corinthien. L'arrière de la plaque porte une inscription partielle en caractère latin et aux points de séparation triangulaires (H des lettres : 27 à 29 mm) :

 [---]YC+[---]
 [---]AV+[---]
 [---]VS[---]
 [---]+VS-+
 [---]DAPH[---]

Le buste-médaille est en fonte creuse (Diam : 75 mm ; Pr : 23 mm ; Ép : 1 mm). Il est soudé dans la partie inférieure de l'applique de *fulcrum*. La tête du personnage n'est pas conservée. Il tient dans sa main gauche un bâton ou une masse qui repose sur son épaule. Le buste-médaille semble plutôt correspondre à Éros qu'à Silène ou Hercule. Il est vêtu d'une peau d'animal (nébride ?) nouée sur son épaule droite et couvrant ses deux épaules. Le vêtement est fortement échancré et son rebord est replié et plaqué de cuivre rouge. Les ocelles du pelage étaient plaqués d'un autre matériau. La gaine de dossier est une fonte en creux (H : 264 mm ; L : 333 mm ; l max : 55 mm ; l min : 10 mm ; Pr : 29 mm ; Ép : 4 mm). Elle est percée de trois trous de fixation (Diam : 5 mm). Son profil forme un S allongé, celui-ci prend la forme de la partie supérieure de l'armature de l'applique de *fulcrum* à son extrémité inférieure. Puis, il s'affine vers son extrémité supérieure pour se terminer en un bout arrondi. La base de la gaine est décorée d'un pourtour mouluré, encadrant la surface plane étamée, sur sa face antérieure et d'un motif géométrique incisé sur sa face latérale supérieure. La partie effilée de la gaine de dossier est également décorée par étamage : deux ovales et un bandeau central concave. Ces décors sont encadrés par une moulure incisée qui se prolonge sur les faces latérales.

Commentaire

L'objet a été acquis par Eugène Chaper en 1888 (peut-être même dès 1861), puis il a été acheté par le musée en 1988. La plaque, armature et garniture du champ médian en fonte pleine, n'est pas comparable étant une plaque de réemploi avec une inscription latine à l'arrière (*CIL* XII, 1806). L'inscription pourrait mentionner deux surnoms grecs : Eutyches (?) et sans doute Daphnus. Ils se rapportent probablement à des affranchis. La gaine de dossier est également très singulière par sa forme, seuls quelques exemples en bas-relief définiraient sa fonction. Mais elle pourrait aussi être un pied de chaise pliante. Les deux éléments et la protomé de mule appartenant au Musée du Louvre ont été réunis par Hélène Chew. Le buste-médaille partiel représente Éros au vu des ressemblances stylistiques avec les bustes-médailles d'Éros ornant les appliques de *fulcrum* du lit funéraire d'Amitemnum (cat. n°145 et 146).

Bibliographie abrégée

Pelletier *et al.* 1994 p. 152, n°312 ; Chew 1996 p. 27-47, fig. 7, 8, 10, 12, 13, 17, 19, 22 et 23 ; Rémy 2004 p. 346, n°297.

157 Applique de fulcrum

Planche : 48.1 ; 48.2

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non

Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Plovdiv (Philippopolis), Tumulus (Doukhova Moghila)

Année de découverte : 1879

Lieu de conservation : Saint-Petersbourg, Gossoudarstvenny Ermitaj

Numéro d'inventaire : B.870

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 120 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent et peut-être d'un autre matériau actuellement disparu et ses lèvres sont plaquées en cuivre rouge. Les ocelles sur la pardalide étaient anciennement incrustés. L'arrière du buste-médaille a été dans un second temps (?) soudé à une fixation de forme carrée pour décorer un char.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille de Silène est de très bonne facture. Sa tête est tournée vers sa gauche. Son visage est large avec une bouche fermée aux lèvres en cuivre rouge, un nez camus et des sourcils froncés. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creusés. Sa longue barbe de dix mèches frisées couvre son cou massif : deux des mèches se trouvent en-dessous des deux grosses mèches centrales. Des petites incisions sur son menton dessinent également la barbe. Sa moustache frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Silène est chauve et il porte une couronne de lierre faite de huit feuilles et de baies disposées en corymbe, deux sur le front et deux au sommet du crâne. Les nervures des feuilles sont représentées par de fines incisions. Il est vêtu d'une nébride nouée à son épaule droite et laissant à nu ses épaule et sein gauches. Le pelage de l'animal est marqué par de fines incisions ondulées et les ocelles par de petits rectangles anciennement incrustés. Les poils sur la poitrine de Silène sont marqués par de fines incisions en forme de V et son téton est proéminent.

Commentaire

Le buste-médaille a dû être retravaillé à froid pour pouvoir fixer l'attache à l'embout carré. L'attache, coulée séparément, a le même diamètre que le médaille. Par contre, l'arrière du crâne de Silène a trop été coupé.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 153-154, pl. 41 ; Barr-Sharrar 1984 p. 26-27, pl. XI, 1 et 3 ; Barr-Sharrar 1987 p. 35-36, n°C 10, pl. 3 ; Faust 1989 p. 112 et 176, n°149 ; Cholakov 2004 p. 106, fig. 4.

158 Applique de fulcrum

Planche : 48.3 ; 48.4

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Çatal Tepe, Tumulus, char n°1

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Sofia, Nacionalen arheologičeski muzej

Numéro d'inventaire : 1977a

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Bijou, Nébride, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 112 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 159

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais il est possible de voir légèrement la couleur jaune brun de l'alliage. Les yeux de la Bacchante sont plaqués d'argent et les iris étaient anciennement incrustés d'un autre matériau. Son collier est plaqué d'argent et de cuivre rouge et le rebord de la peau d'animal est un élément rapporté en cuivre rouge. Une fixation rectangulaire a été soudée à l'arrière du buste-médaille.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de la Ménade est tournée vers la gauche. Son visage est rond avec un large front, une bouche entrouverte, un nez camus et des oreilles pointues. Ses yeux sont en argent pour la sclérotique et les iris sont creusés. Ses cheveux sont tirés vers l'arrière, noués en chignon et deux longues mèches retombent sur ses épaules. Elle est vêtue d'une exomide (?) qui est posée sur son épaule gauche et qui passe sous son sein droit. Le bord de ce vêtement est enroulé et marqué de stries parallèles. Une peau d'animal (nébride) est posée par-dessus ce vêtement, elle est nouée et une patte retombe sur l'épaule gauche de la Bacchante. Le bord de cette peau d'animal est quant à lui en cuivre rouge. La Bacchante semble parée de bijoux : un collier à pendeloques au motif lancéolé en argent et se terminant par un rond en cuivre rouge, et deux bracelets, un à chaque bras, mais ils ont perdus leur incrustation. Je précise que la Bacchante semble parée de bijoux, mais il est également possible que cela soit un vêtement moulant le corps car l'incision au niveau du cou se prolonge jusque l'épaule gauche et ne serait donc pas un collier et que le téton droit n'est pas marqué, comme s'il était recouvert. Le vêtement pourrait être donc une tunique à manche courte marquée par une incision et elle serait décorée de motifs lancéolés.

Commentaire

L'objet fait partie de la collection des Antiquités du musée. L'objet a été découvert avec les restes d'un char dont le contexte de découverte date du III^e siècle de notre ère, mais sa première fonction semble avoir été une applique de *fulcrum*. La transformation en décoration de char aurait été faite par la fixation à l'arrière. Le personnage par ses oreilles pointues pourrait également être une Panesse. Photo © Krassimir Georgiev.

Bibliographie abrégée

Cholakov 2004 p. 107, fig. 7.

159 Applique de fulcrum

Planche : 48.5 ; 48.6

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Çatal Tepe, Tumulus, char n°1

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Sofia, Nacionalen arheologičeski muzej

Numéro d'inventaire : 1977b

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Ménade/Bacchante, Nébride, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 112 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 158

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais il est possible de distinguer par endroits la couleur jaune brun de l'alliage. Les yeux de la Ménade sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris étaient anciennement incrustés d'un autre matériau. Les dents semblent plaquées d'argent. Les vêtements ont également un décor polychrome : l'exomide a le bord plaqué de cuivre rouge (ou patiné ?) ainsi que les ocelles de la peau d'animal. Une plaque de réparation est fixée dans la partie du cou de la Bacchante. Une fixation rectangulaire a été soudée à l'arrière du buste-médailion.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de la Ménade est tournée vers la droite. Son visage est rond avec un large front, une bouche ouverte, dont les dents sont visibles et plaquées d'argent (?), un petit nez et de petites oreilles rondes. Ses grands yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creusés. Ses cheveux sont tirés vers l'arrière et noués en chignon. Elle est vêtue d'une exomide (?) posée sur son épaule droite. Le rebord du vêtement est en cuivre rouge. Une peau d'animal (nébride) aux ocelles plaqués de cuivre rouge est posée par-dessus le vêtement, elle est nouée et une patte de l'animal retombe sur l'épaule droite de la Bacchante. Les deux vêtements laissent à nu les épaules de la Bacchante et passent sous son sein gauche dont le téton n'est pas représenté.

Commentaire

L'objet fait partie de la collection des Antiquités du musée. L'objet a été découvert avec les restes d'un char dont le contexte de découverte date du III^e siècle de notre ère, mais sa première fonction semble avoir été une applique de *fulcrum*. La transformation en décoration de char aurait été faite par la fixation à l'arrière. Photo © Krassimir Georgiev.

Bibliographie abrégée

Barr-Sharrar 1987 p. 71, n°C 150, pl. 45 ; Cholakov 2004 p. 107.

160 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Maison pré-romaine du secteur supérieur

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 127 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 161, 162

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Des fêlures sont présentes sur le crâne dues à l'action du feu. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre ainsi que de nombreuses concrétions. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent. Le noyau en matériau réfractaire (terre cuite) emplit encore l'intérieur de la tête.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La tête de Silène est tournée vers sa droite. Ses yeux sont plaqués d'argent, ses sourcils sont proéminents et froncés et son nez est camus. Sa longue barbe de mèches frisées couvre son cou massif sur deux plans. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Sa chevelure est marquée par de fines incisions en V sur le haut du crâne. Il porte une grosse couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe. Il est vêtu d'une nébride qui laisse apparaître son épaule et son sein droits. Le vêtement est noué sur son épaule gauche et une patte de l'animal pend. L'ouverture du revers du buste-médaille a un diamètre de 50 à 60 mm.

Commentaire

La maison a été détruite au moment de la conquête vers 40 de notre ère. Le buste-médaille, ainsi qu'un autre buste-médaille de Silène et une protomé de mule (cat. n°160 et 162), proviennent probablement d'un même atelier local (nord-africain).

Bibliographie abrégée

Tarradell 1959 p. 75, pl. 30 ; Piccot-Boube 1960b p. 220-222, n°92, pl. XI,2 ; Tarradell 1960 pl. XXV ; Boube-Piccot 1975 p. 89-90 et 383-384, n°69 et 135, pl. 21 ; Barr-Sharrar 1984 p. 27 ; Barr-Sharrar 1987 p. 38, n°C 21, pl. 6 ; Faust 1989 p. 109, 111 et 209, n°375 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Aranegui et Hassini 2010 p. 194, fig. 14 ; Morel-Deledalle 2014 p. 33.

161 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Maison pré-romaine du secteur supérieur

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 127 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 160, 161

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les yeux de Silène sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est inclinée et tournée vers sa gauche. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris semblent juste creusés, ses sourcils sont proéminents et froncés et son nez est camus. Sa longue barbe de mèches frisées couvre son cou massif sur deux plans. Sa moustache également frisée ne commence qu'aux extrémités de sa bouche. Sa chevelure est marquée par de fines incisions en V sur le haut du crâne. Il porte une couronne de lierre faite de feuilles et de baies disposées en corymbe. Il est vêtu d'une nébride qui laisse apparaître son épaule et son sein gauches. Le vêtement est noué sur son épaule droite et une patte de l'animal pend. L'ouverture du revers du buste-médaille a un diamètre de 50 à 60 mm.

Commentaire

La maison a été détruite au moment de la conquête vers 40 de notre ère. Le buste-médaille, ainsi qu'un autre buste-médaille de Silène et une protomé de mule (cat. n°161 et 162), proviennent probablement d'un même atelier local (nord-africain).

Bibliographie abrégée

Tarradell 1959 p. 75, pl. 30 ; Piccot-Boube 1960b p. 220, n°91, pl. XI,1 ; Tarradell 1960 pl. XXV ; Boube-Piccot 1975 p. 89 et 383-384, n°68 et 135, pl. 20 ; Barr-Sharrar 1984 p. 27, pl. XII,1 ; Barr-Sharrar 1987 p. 38, n°C 22, pl. 6 ; Faust 1989 p. 109, 111 et 209, n°375 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Aranegui et Hassini 2010 p. 194, fig. 14 ; Morel-Deledalle 2014 p. 33.

162 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Maison pré-romaine du secteur supérieur

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Mule, Grecque, Rameau lierre, Bande, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : 177 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 160, 162

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il est fortement corrodé et calciné. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les incrustations des décors sont en cuivre rouge et en argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de mule est ornée d'une couronne de lierre avec des feuilles sur chaque tempe et des baies disposées en corymbe sur le front. La tête est projetée vers l'avant et tournée vers la droite, sa mâchoire et ses lèvres sont saillantes, sa bouche est entrouverte avec sa lèvre inférieure tombante, ses naseaux sont dilatés et ses longues oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa crinière est courte, hérissée et en toupet sur le front. Le garrot est couvert d'une pardalide avec les crocs de l'animal apparents et le pelage finement incisé et d'un tapis replié à son extrémité supérieure. Le revers du tapis est décoré d'un pourtour de deux fines lamelles de cuivre rouge et d'un motif de grecques, damasquiné d'argent, à l'intérieur. Le chanfrein de la protomé est décoré d'incisions parallèles. L'arrière de la protomé est ouverte (H : 80 mm ; l : 42 mm).

Commentaire

La maison a été détruite au moment de la conquête vers 40 de notre ère. La protomé, ainsi que deux bustes-médallions de Silène (cat. n°160 et 162), proviennent probablement d'un même atelier local (nord-africain).

Bibliographie abrégée

Tarradell 1959 p. 75, pl. 29 ; Piccot-Boube 1960b p. 228-230, n°99, pl. XIV,4 ; Tarradell 1960 pl. XXIV ; Boube-Piccot 1975 p. 86-87 et 383-384, n°64 et n°135, pl. 17 ; Faust 1989 p. 82 et 209, n°375 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Aranegui et Hassini 2010 p. 250, fig. 31 ; Morel-Deledalle 2014 p. 32-33.

163 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Santo Stefano di Cloz, Sans précision

Année de découverte : 1878

Lieu de conservation : Trente, Museo Provinciale d'Arte

Numéro d'inventaire : 3100

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Chiton, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte de diverses nuances. Les yeux d'Artémis étaient incrustés d'un autre matériau. Trois trous de fixation sont présents à l'extrémité du médaillon. L'objet a connu une seconde fonction en tant que peson : il a été rempli de plomb, une plaque a été fixée à l'arrière du médaillon et une chaînette, fixée à l'arrière de la chevelure, a également servi à suspendre l'objet.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, le visage est allongé avec un nez épais et droit, des lèvres gonflées et des grands yeux anciennement incrustés. Le menton est légèrement empâté et le cou est dégagé. Sa coiffure est composée de mèches en bandeau horizontal sur le front avec une raie centrale, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon à l'arrière du crâne. Elle porte un chiton qui est attaché sur l'épaule droite et qui lui découvre son épaule gauche. Par-dessus, est posée la nébride, elle est nouée sur son épaule droite et le pelage est finement représenté par des stries. Derrière cette même épaule, elle porte son carquois.

Commentaire

L'objet a été découvert avec les autres éléments de la *statera* (balance) : le fléau avec graduation, l'anneau de suspension et l'attache de l'objet à peser.

Bibliographie abrégée

Walde Psenner 1983 p. 38-41, n°10 ; Faust 1989 p. 101 et 210, n°379, pl. 63,2.

164 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Trèves, Propriété privée, 28 rue de la Sarre

Année de découverte : 2001

Lieu de conservation : Trèves, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : EV 2001,290

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 51 ; L : - ; l : 40 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Vert clair, Argent Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais, il est fortement corrodé. L'objet est recouvert d'une corrosion de couleur vert sombre avec des reflets rouges foncés et verts clairs. Les yeux de Silène ont encore des résidus d'un métal blanc, sûrement de l'argent.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. Le buste-médaille est extrêmement corrodé. La tête de Silène est tournée vers la gauche et son visage est rond avec des pommettes saillantes, un nez droit, une bouche légèrement ouverte avec de petites lèvres et des yeux enfoncés profondément sous des arcades sourcilières gonflées et froncées. Ses yeux sont incrustés d'argent. Il ne semble pas avoir de moustache, mais uniquement une imposante barbe avec six mèches frisées, alignées et espacées les unes des autres. Deux petites mèches de cheveux seulement sont présentes au niveau de ses tempes, le reste de son crâne est chauve. Il est ceint d'une couronne de lierre dont il est difficile de distinguer ses feuilles et ses baies en corymbe. Il est vêtu d'une nébride nouée au niveau de son épaule droite. La peau d'animal lui barre le torse d'une diagonale laissant à nu l'épaule et le sein gauches. La peau du faon décrit une succession d'ondulations dues au nombreux replis.

Commentaire

Ce buste-médaille est stylistiquement semblable aux autres bustes-médailles de Silène ornant les appliques de *fulcrum*, il a dû avoir la même fonction. Néanmoins, il est beaucoup plus petit, quelques détails physiologiques sont différents et il semble être rempli de plomb ou être fabriqué en fonte pleine.

Bibliographie abrégée

Faust 2004/05 p. 164-165, n°10.

165 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Trèves, Dans la Moselle, au nord du Pont Romain

Année de découverte : XIXe siècle

Lieu de conservation : Trèves, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : G 14

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 136 ; L : - ; l : 110 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Brun, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon, il n'y a que la tête qui est partiellement abîmée. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion de couleur verte parsemée de taches rouges-brunes. L'œil gauche de Silène est incrusté, pour la sclérotique d'argent et pour l'iris d'un autre matériau (pâte de verre, pierre) qui a disparu. Le second œil est abîmé et bouché. Le buste-médaille, dans une seconde fonction, a été utilisé en peson de balance. Il a ainsi été rempli de plomb, une plaque a été fixée à l'arrière du buste-médaille et un trou de forme quadrangulaire est présent au sommet du crâne de Silène où un anneau devait être fiché.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. Le buste-médaille est finement réalisé. La tête de Silène est tournée vers la gauche et son visage est rond avec des pommettes saillantes, des rides sur le front, un nez camus, une bouche légèrement ouverte avec de grosses lèvres et des yeux enfoncés profondément sous des arcades sourcilières gonflées et froncées. Son œil gauche est encore incrusté d'argent pour la sclérotique et son iris est de nos jours évidé, quant à son œil droit il semble bouché. Une moustache épaisse et tombante ourle les lèvres et rejoint une imposante barbe frisée, assez abîmée. Les mèches sont alignées les unes près des autres. Une couronne de lierre enlace sa tête chauve, elle est composée de deux feuilles retombant au niveau de ses tempes et de baies disposées en deux corymbes sur le front. La couronne est nouée par un lemnisque dont les extrémités retombent sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride fixée au niveau de l'épaule droite par une fibule (?). Le vêtement barre le torse d'une diagonale laissant à nu l'épaule gauche et le torse mais recouvre le bras gauche. La peau du faon décrit une succession d'ondulations dues au nombreux replis. Le sein gauche est presque féminin.

Commentaire

Une armature de *fulcrum* de forme III a été également découverte dans la Moselle, près du Pont Romain, à Trèves (Rheinisches Landesmuseum, Trèves, inv. n° 114).

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 153 ; Menzel 1966 p. 55-56, n°117, pl. 50 et 51 ; Boube-Piccot 1975 p. 381, n°119 ; Schindler 1980 p. 46, n°137 ; Barr-Sharrar 1987 p. 34-35, n° C 7, pl. 2 ; Faust 1989 p. 112 et 210, n°380 ; Faust 2004/05 p. 165.

166 Applique de fulcrum

Planche : 49.1 à 49.3

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 3

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : F241

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médaille, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Cheval, Artémis/Diane, Poste, Rameau, Chiton, Nébride, Pardalide

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 167, 168, 169, 170, 171, 172, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux d'Artémis et du cheval étaient des globes oculaires sertis. La pardalide est plaquée de cuivre rouge pour l'œil, les ocelles et au niveau de la gorge. La protomé a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et l'armature est fragmentaire. La protomé est une tête de cheval (H : 170 mm). Le cheval a la bouche ouverte, les naseaux dilatés, les oreilles dressées et la crinière frisée. Ses globes oculaires étaient dans d'autres matières. Les traits de la tête sont tendus avec les veines apparentes, elle est tournée vers l'extérieur sur la droite. Une pardalide est posée sur son garrot et nouée sous son cou. Les ocelles et l'œil sont des petits trous circulaire incrustés de cuivre rouge. Le chanfrein est décoré de feuilles et d'incisions parallèles. Le buste-médaille représente Artémis (H : 127 mm). La tête est tournée vers la gauche. Le visage, abimé par la corrosion, est rond, la bouche est creusée, les grands yeux étaient anciennement incrustés, le menton est légèrement empâté et le cou est dégagé. Sa coiffure très abimée est composée de mèches tirées vers l'arrière et nouées en chignon et d'un filet en haut de son front. Elle porte un chiton, maintenu sur l'épaule droite, découvrant son épaule gauche. De larges plis sont présents sur son bras gauche. Sur son épaule droite, est posée une nébride dont deux pattes sont visibles au centre et en bas du médaillon. Derrière cette même épaule, son carquois est visible. Le fragment de la garniture du champ médian (L : 176 mm ; Ép : 2 mm) est décoré d'un bandeau de postes pour son pourtour. Le décor central se compose d'un rameau sinueux (vigne ?) où partent des ramilles.

Commentaire

Lors de la dernière étude en 1993, trois lits ont été reconstitués. Cette applique de *fulcrum* fait partie de la reconstitution du "Kline I". Les autres garnitures de champ médian, l'une complète et fortement corrodée et les autres fragmentaires, sont aniconiques. Deux-bustes médaillons d'Artémis ont également été découverts : l'un est quasiment identique (cat. n°170) et le second est plus petit, fortement abimé et sans incrustation. La reconstitution de l'applique de *fulcrum* avec ces éléments serait plutôt une armature de forme III, similaire à l'applique de *fulcrum* de l'épave *Fourmigue C* de Golfe-Juan (cat. n°111). Le décor de la garniture du champ médian ressemble à celui sur la gaine de cadre d'un meuble non défini de bavay (cat. n°538) et celles du lit de Bourgoin-Jallieu (cat. n°252-256). L'analyse isotopique du plomb montre que le plomb provient de la mer Égée.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143, 147-148 et 152, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°20 ; Fuchs 1963 p. 33, pl. 49,3 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 21 et 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Barr-Sharrar 1987 p. 46 et 92, n°C 52, pl. 17 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 74, 78-79, 99, 101, 136, 146 et 210, n°382-385, pl. 40,1 et 63,3 ; Cüppers 1994 p. 1014 ; Faust 1994a p. 577, 581 et 583-584, fig. 5a, 10 et 15 ; Pernicka et Eggert 1994 p. 1049-1050 et 1057, tableau 4b, n°2202 et 2270 ; Baratte 1995 p. 212 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 et 24, fig. 8, tableau 3, n°2202 et 2270 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

167 Applique de fulcrum

Planche : 49.4 ; 49.5

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : F247/8

Élément conservé : Protomé, Armature, Buste-médailion, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Satyre/Faune, Rameau lierre, Nébride, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 410 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Sertissage, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 166, 168, 169, 170, 171, 172, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de la mule et du Satyre étaient des globes oculaires sertis. Les tétons et les lèvres du Satyre étaient plaqués d'un autre métal. Les cornes du Satyre étaient probablement des éléments rapportés enchâssés. L'applique a connu deux restaurations : la première, en 1942, qui, à cause d'interventions drastiques, a détérioré l'applique (utilisation de plâtre) ; et la seconde, en 1994, a été réalisée par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ils ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72). La garniture du champ médian, qui était en plusieurs fragments, a été recollée et les parties manquantes ont été refaites dans une couleur distincte de celle actuellement visible.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche et elle est formée d'un angle droit souligné d'une volute incisée dans sa partie inférieure. La protomé est une tête de mule (H : 169 mm). Elle est fortement abîmée. La mule doit être bacchique car il reste quelques traces d'une couronne de lierre. La tête est tournée vers la droite pour regarder en arrière. Sa bouche est légèrement ouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues. Les globes oculaires étaient dans une ou plusieurs autres matières. Sa crinière est courte et hérissée. Une pardalide et un tapis, légèrement replié, sont posés sur le garrot. La protomé a un chanfrein sûrement décoré d'un motif simple. Le buste-médaille est un Satyre (H : 110 mm). Son épaule gauche est plus haute de celle de droite, cela donne un effet de mouvement. Sa tête est tournée à gauche. Son cou est épais et robuste. Les mèches de cheveux sont courtes et partent derrière ses oreilles animales. Il est coiffé d'une couronne de lierre avec des baies disposées en quatre corymbes. Un lemnisque retombe également sur ses deux épaules (la partie de droite est cassée). Le satyre est vêtu d'une nébride nouée et posée sur son épaule gauche. Son visage a de larges pommettes, un menton carré, un nez petit et plat, des narines larges, des sourcils épais et froncés et une bouche ouverte aux lèvres anciennement plaquées d'un autre métal. La garniture du champ médian est très abîmée et fragmentée. C'est une plaque aniconique.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits de banquet, ainsi que d'autres meubles, provenant probablement du même atelier de fabrication hellénique. Ils ont été découverts dans une cargaison d'épave qui a coulé au large de Mahdia au cours du Ier siècle avant notre ère. Elle a été découverte en 1907 et fût fouillée lors de plusieurs campagnes : de 1908 à 1913 par A. Merlin, en 1948 par J.-Y. Cousteau et Ph. Tailliez, de 1954 à 1955 par G. de Frondeville et en 1993 dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Institut national du patrimoine de Tunis et le Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Sans doute, une vingtaine de lits était présente dans la cargaison, d'après les lettres grecques d'assemblage gravées sur les objets. Lors de la dernière étude en 1993, trois lits ont été reconstitués. Cette applique de *fulcrum* fait partie de la reconstitution du "Kline III". Plusieurs hypothèses ont été émises concernant la provenance et la destination du navire. Il serait parti de l'Attique, du port du Pirée, car il a été retrouvé dans sa cargaison des épitaphes et des décrets athéniens. Les œuvres d'art, en marbre et en bronze, devaient être destinées à orner la demeure d'un aristocrate romain en Italie. La cargaison se composait d'une part de monuments pillés ou ruinés après la prise d'Athènes et du Pirée par Sylla en 86 avant notre ère, et d'autre part d'objets provenant d'ateliers qui travaillaient pour satisfaire des commandes de clients romains. Il a également été retrouvé dans la cargaison d'autres éléments de lits : des fragments d'armature d'applique de *fulcrum*, de forme II mais aussi un fragment de forme III ; un autre buste-médaille, probablement de Satyre, fortement abîmé ; une autre protomé de mule (cat. n°171) ; des gaines de cadre de lits avec des inscriptions gravées ; des éléments de jambage avec des inscriptions gravées. Certains éléments sont patinés en noir : une gaine de cadre de lit à décors polychrome (cat. n°339) et plus éléments de jambage.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143, 147-148 et 152, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°20 ; Fuchs 1963 p. 31-32, pl. 46-47 ; Hill 1963 p. 294 ; Rolley 1967 p. 20, n°187, pl. 62 ; Boube-Piccot 1975 p. 21 et 363, n° 13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Barr-Sharrar 1984 p. 28, pl. XIII,4 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Barr-Sharrar 1987 p. 57, 85, 100 et 164, n°C 96 et FA6, pl. 31 et 78 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 47, 51, 78, 99, 101, 107, 136-137, 146 et 210, n°382-385, pl. 16,2 et 67,3 ; Cüppers 1994 p. 1015, fig. 4 ; Faust 1994a p. 574-575 et 578, fig. 1a et b, 2a, 6 et 9 pl. 29 ; Baratte 1995 p. 212 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 ; Sauron 2013 p. 83-85, fig. 69 ; Arachne VI.

168 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Canard, Inscription

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 136 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 166, 167, 168, 169, 170, 171, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Les yeux du canard étaient incrustés d'un autre matériau. Le plan de soudure à l'arrière de la protomé a été restauré. La protomé a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la droite. La protomé est une tête de canard. Elle est pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est ouvert de quelques millimètres et sa naissance est marquée par une incision. Ses yeux étaient incrustés et ses narines sont en relief. Le plumage est suggéré par une série d'ondulations longitudinales. Le chanfrein de la protomé est décoré au centre d'un feuillage et, de part et d'autre de celui-ci, des rainures sont incisées pour évoquer le plumage. Une inscription Δ est en bas-relief à l'intérieur de la protomé.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143 et 147-149, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°20 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 78, 99, 136, 146 et 210, n°382-385 ; Faust 1994a p. 585-586, fig. 19 ; Baratte 1995 p. 212 ; Chew 1996 p. 42 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

169 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Canard

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 113 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 166, 167, 169, 170, 171, 172, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Les yeux du canard étaient des globes oculaires sertis. Le chanfrein est cassé. La protomé a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. La protomé est une tête de canard. Elle est pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est ouvert de quelques millimètres et sa naissance est marquée par une incision. Ses yeux étaient incrustés et ses narines sont en relief. Le plumage est suggéré par une série d'ondulations longitudinales.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143 et 147-149, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinsot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinsot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°20 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 78, 99, 136, 146 et 210, n°382-385 ; Faust 1994a p. 585-586, fig. 17 ; Baratte 1995 p. 212 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

170 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé, Armature, Garniture du champ médian

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Canard, Inscription

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 405 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 166, 167, 168, 169, 171, 172, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux du canard étaient des globes oculaires sertis. L'applique a connu deux restaurations : la première, en 1942, qui, à cause d'interventions drastiques, a détérioré l'applique, et la seconde, en 1994, a été réalisée par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72). La garniture du champ médian, qui était en plusieurs fragments, a été recollée et les parties manquantes ont été refaites dans une couleur distincte de celle actuellement visible.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la droite et elle est formée d'un angle droit souligné d'une volute incisée dans sa partie inférieure. Deux trous de fixation sont présents sur l'aile de l'armature au niveau de la partie basse du médaillon. La protomé est une tête de canard (H : 165 mm). Elle est pliée sur le col, jusqu'à lui être quasiment parallèle. Le bec est ouvert de quelques millimètres et sa naissance est marquée par une incision. Ses yeux étaient incrustés de globe oculaire et ses narines sont en relief. Le plumage est suggéré par une série d'ondulations longitudinales. Le chanfrein de la protomé est décoré au centre d'un feuillage et, de part et d'autre de celui-ci, des rainures sont incisées pour évoquer le plumage. Une inscription Δ est marquée en bas-relief à l'intérieur de la protomé. Un masque de Dionysos a été fixé au niveau du médaillon, mais il ne semble pas être à sa place (trop petit). La garniture du champ médian n'est que très peu conservée. Elle est aniconique.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits de banquet, ainsi que d'autres meubles, provenant probablement du même atelier de fabrication hellénique. Ils ont été découverts dans une cargaison d'épave qui a coulé au large de Mahdia au cours du Ier siècle avant notre ère. Elle a été découverte en 1907 et fût fouillée lors de plusieurs campagnes : de 1908 à 1913 par A. Merlin, en 1948 par J.-Y. Cousteau et Ph. Tailliez, de 1954 à 1955 par G. de Frondeville et en 1993 dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Institut national du patrimoine de Tunis et le Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Sans doute, une vingtaine de lits était présente dans la cargaison, d'après les lettres grecques d'assemblage gravées sur les objets. Lors de la dernière étude en 1993, trois lits ont été reconstitués. Cette applique de *fulcrum* fait partie de la reconstitution du "Kline III". Plusieurs hypothèses ont été émises concernant la provenance et la destination du navire. Il serait parti de l'Attique, du port du Pirée, car il a été retrouvé dans sa cargaison des épitaphes et des décrets athéniens. Les œuvres d'art, en marbre et en bronze, devaient être destinées à orner la demeure d'un aristocrate romain en Italie. La cargaison se composait d'une part de monuments pillés ou ruinés après la prise d'Athènes et du Pirée par Sylla en 86 avant notre ère, et d'autre part d'objets provenant d'ateliers qui travaillaient pour satisfaire des commandes de clients romains. Trois autres protomés de canard ont été découvertes : deux sont en bon état de conservation (cat. n°168 et 169) et la dernière n'a conservé que le col de l'animal. Trois disques aniconiques ont également été découverts et correspondent au médaillon allant avec ses protomés de canard. Ces disques sont plus probables que les masques de Dionysos.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143 et 147-149, n°11, fig. 3 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 266-267 et 277, n°20, fig. 5,10 ; Hill 1963 p. 294 ; Rolley 1967 p. 20, n°187, pl. 62 ; Boube-Piccot 1975 p. 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 78, 99, 101, 136, 146 et 210, n° 382-385 ; Faust 1994a p. 574-576, fig. 1c et d, 2b et 18, pl. 28 ; Baratte 1995 p. 212 ; Chew 1996 p. 42 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

171 Applique de fulcrum

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé, Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Mule, Satyre/Faune, Rameau lierre, Inscription, Pardalide, Tapis

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 166, 167, 168, 170, 171, 172, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Le buste-médaille de Satyre est fortement abîmée, il n'est conservé ni son visage ni sa poitrine. Les yeux de la mule étaient des globes oculaires sertis. La protomé a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* est vers la gauche. La protomé est une tête de mule (H : 161 mm). La mule doit être bacchique, il reste quelques traces d'une couronne de lierre. La tête est tournée vers la droite. Sa bouche est légèrement ouverte, ses naseaux sont dilatés et ses oreilles sont rabattues. Les yeux étaient incrustés de globe oculaire. Sa crinière, abîmée, est courte et hérissée. Une pardalide et un tapis sont posés sur le garrot. Le revers du tapis n'est pas conservé. Le chanfrein est décoré d'incisions parallèles. Une inscription Δ est en bas-relief à l'intérieur de la protomé. Le buste-médaille est un Satyre (H : 108 mm). Une couronne de lierre orne sa tête et il semble vêtu d'une peau d'animal (?). Une inscription Δ en bas-relief est également présente à l'intérieur.

Commentaire

L'objet a été reconstitué dans un lit lors de l'étude de 1993.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143, 147-148 et 152, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Piccot-Boube 1960b p. 277, n°20 ; Fuchs 1963 p. 33, pl. 49,3 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 21 et 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 47, 51, 78, 99, 101, 107, 136-137, 146 et 210, n° 382-385 ; Faust 1994a p. 578-581, fig. 7 et 8 ; Baratte 1995 p. 212 ; Chew 1996 p. 42 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

172 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II d'origine grecque

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Chiton, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 166, 167, 168, 169, 170, 172, 339

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La surface de l'objet est corrodée et marquée par le long séjour en mer. Les yeux d'Artémis étaient des globes oculaires sertis dans les cavités.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête d'Artémis est tournée vers la gauche et légèrement levée. Le visage, abîmé par la corrosion, est rond avec une bouche est fermée, de grands yeux anciennement incrustés, un menton légèrement empâté et un cou dégagé. Elle porte un chiton, maintenu sur l'épaule droite, découvrant son épaule gauche. De larges plis sont présents sur son bras gauche. Sur son épaule droite, est posé une nébride dont deux pattes sont visibles au centre et en bas du médaillon. Derrière cette même épaule, son carquois est visible. Sa coiffure très abîmée est composée de mèches tirées vers l'arrière et nouées en chignon et d'un filet en haut de son front.

Commentaire

Le buste-médaille est introuvable, seules des photos sont conservées.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143, 147-148 et 152, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinsot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinsot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Fuchs 1963 p. 33, pl. 49,3 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 21 et 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Faust 1989 p. 26, 41-42, 74, 78-79, 99, 101, 136, 146 et 210, n°382-385 ; Faust 1994a p. 581-585, fig. 14 ; Baratte 1995 p. 212 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

173 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Vienne, Kunsthistorisches Museum

Numéro d'inventaire : VI 373

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 123 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Les yeux de Silène étaient incrustés d'un autre matériau. L'œil droit est fortement abîmé, ainsi que la couronne de lierre.

Description de l'objet

La direction de l'applique était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers sa gauche. Son visage est rond avec de grands yeux creusés, des sourcils proéminents et froncés, deux rides horizontales sur le front et deux rides entre ses sourcils, une bouche entrouverte avec de grosses lèvres et un nez camus imposant. Il a une longue barbe frisée qui couvre son cou massif, elle est formée de sept torsades (boucles calamistrées) se terminant en mèches plus fines sur sa poitrine. Sa moustache ne commence qu'aux extrémités de ses lèvres. Il est chauve. Il porte également une couronne de lierre faite de feuilles tournées vers le bas au niveau des oreilles et de baies disposées en quatre corymbes sur les tempes et le front. Les deux extrémités du ruban (lemnisque) de la couronne retombent les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride nouée sur son épaule droite et passant sous son sein gauche. Le sabot de l'animal retombe sur la poitrine. Le bord du vêtement est replié. La pilosité de Silène est représentée par de grosses virgules en relief, donc modelées dès le modèle en cire. Ce téton est anormalement gros.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de De France.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 153 et 158, pl. 42b ; Piccot-Boube 1960b p. 284, n°74 ; Menzel 1966 p. 56 ; Boube-Piccot 1975 p. 386-387, n°157-159 ; Barr-Sharrar 1987 p. 35, n°C 8, pl. 2 ; Faust 1989 p. 212, n°398.

174 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Milieu du IIe siècle av. n. è

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Zurich, Archäologischen Institut der Universität Zürich

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Protomé

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Lion

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : 90 ; l : - ; Pr : 85 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est corrodée. Les yeux du lion étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La protomé de lion a la tête tournée vers la droite. Sa gueule est ouverte et on distingue les crocs. Son museau est large et ses yeux anciennement incrustés sont écartés. Sa crinière, modelée, forme un collier autour de sa tête. Le pelage sur l'encolure est en relief et ciselé. Le chanfrein est composé de fines incisions parallèles.

Commentaire

L'objet a appartenu à la collection de Leo Mildenberg jusqu'à sa mort en 2001, puis il a été vendu aux enchères chez Christie's Londres en 2004-2005.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 89 et 216, n°426, pl. 57,1.

175 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Adliswil, Sans précision

Année de découverte : 1852

Lieu de conservation : Zurich, Landesmuseum

Numéro d'inventaire : 3433

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est très bon. L'objet est recouvert d'une corrosion vert-olive, mais il est possible de voir légèrement la couleur jaune brun de l'alliage. Il est d'une excellente qualité avec un modelé soigné, de fines incisions et des incrustations de différents métaux. Des damasquinures d'argent sont encore présentes et ses tétons étaient incrustés, sûrement d'un placage de cuivre rouge. Une couronne de lierre a dû être présente mais elle est fortement érodée. Le buste-médaille est rempli de plomb et un crochet a été fixé au sommet de son crâne. Le buste-médaille a servi de peson de balance en seconde utilisation.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la droite. Le buste-médaille représente Silène. Il a la tête tournée vers la droite. Son visage est finement exécuté avec des sourcils proéminents et froncés, de grands yeux incisés, un large nez, une bouche ouverte et une longue barbe frisée couvrant son cou massif. Il a peu de cheveux et il ne reste sur le devant de son crâne qu'une feuille de lierre. Il est vêtu d'une nébride qui est nouée sur son épaule gauche et qui laisse apparaître son épaule et son sein droits. Son téton était incrusté et les poils de son torse sont représentés par des damasquinures d'argent en forme V et d'une étoile.

Commentaire

Ce buste-médaille d'applique de *fulcrum* a été réutilisé en peson de balance par le crochet et le remplissage de plomb. Photo © Landesmuseum de Zurich.

Bibliographie abrégée

Sanchez et Chenet 1914 p. 861-862, pl. CXVII, B, D et E ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; Simonett 1939 p. 504 et 511, fig. 23 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 16, n°11 ; Petit 1980 p. 126 ; Faust 1989 p. 112 et 213, n°405, pl. 76,3 et 76,4.

176 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Deuxième moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Kloten, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Zurich, Landesmuseum

Numéro d'inventaire : 3434

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais il est possible de distinguer la couleur jaune doré de l'alliage. Les iris de Silène étaient incrustés d'un autre matériau. Un crochet semble avoir été fixé au sommet de son crâne (une seconde utilisation en tant que peson ?).

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers la gauche. Son visage est large avec des sourcils proéminents et froncés, des iris creusés, un nez camus, une bouche entrouverte, une moustache qui ne commencent qu'aux extrémités de sa bouche et une longue barbe frisée couvrant son cou massif. Il est chauve et orné d'une couronne de lierre avec une feuille sur la tempe et une autre dans le cou et des baies disposées en corymbe sur le front. La couronne est nouée par un lemnisque qui retombe sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride qui est nouée sur son épaule droite et qui laisse apparaître ses épaule et sein gauches. Les poils de son torse sont représentés par de fines incisions en forme V.

Commentaire

Photo © Landesmuseum de Zurich.

Bibliographie abrégée

Sanchez et Chenet 1914 p. 861-862, pl. CXVII, C ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; Petit 1980 p. 126 ; Faust 1989 p. 112 et 213, n°406.

177 Applique de fulcrum

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme III

Datation : Deuxième moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Zurich, Quartier d'Albisrieden

Année de découverte : 1836

Lieu de conservation : Zurich, Landesmuseum

Numéro d'inventaire : 3435

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 115 ; L : - ; l : 75 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. La sclérotique des yeux de Silène devait être plaquée de métal et les iris étaient probablement incrustés d'un autre matériau. Un crochet semble avoir été fixé au sommet de son crâne et le buste est empli de plomb : il semble avoir eu une seconde utilisation en tant que peson.

Description de l'objet

La direction de l'applique de *fulcrum* était vers la gauche. La tête de Silène est tournée vers la gauche. Son visage est large avec des sourcils proéminents et froncés, des iris creusés, un nez camus, une bouche entrouverte, une moustache qui ne commencent qu'aux extrémités de sa bouche et une longue barbe frisée couvrant son cou massif. Il est chauve et orné d'une couronne de lierre avec une feuille sur la tempe et une autre dans le cou et des baies disposées en corymbe sur le front. La couronne est nouée par un lemnisque qui retombe sur les épaules de Silène. Il est vêtu d'une nébride qui est nouée sur son épaule droite et qui laisse apparaître ses épaule et sein gauches. Les poils de son torse sont représentés par de fines incisions en forme V.

Commentaire

Photo © Landesmuseum de Zurich.

Bibliographie abrégée

Sanchez et Chenet 1914 p. 861-862, pl. CXVII, A et F ; Greifenhagen 1930a p. 153 ; La Baume 1964 p. 231-232, fig. 217 ; Boube-Piccot 1975 p. 380, n°116 ; Siebert 1979 p. 173, pl. 103,2 ; Petit 1980 p. 126 ; Barr-Sharrar 1987 p. 42, n°C 37, pl. 12 ; Faust 1989 p. 214, n°407, pl. 76,1.

178 Élément de jambage

Planche : 50.3

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Karderesi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Collection privée européenne

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 179, 243

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Le décor végétal est incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est décoré de manière verticale d'au moins un rameau de laurier/olivier incrustés d'argent.

Commentaire

L'objet provient probablement de Karderesi (Turquie). Il est passé par le commerce d'objets d'art de Paris (Augustus Frank) en 1930, puis par celui de Londres en 1932 et celui de Francfort en 1989. D'autres éléments de ce même lit aurait été acquis par H.B. Walters à Baltimore. L'élément de jambage fait partie d'un ensemble d'autres éléments appartenant à au moins trois lits (applique de *fulcrum*, gaine de cadre), ils ont été reconstitués à tort en *bisellium*. De nombreux éléments sont modernes. Seuls deux pieds de lit sont antiques et presque complets. Des éléments de jambage similaires ont été découverts à Monteleone di Spoleto (cat. n°214 et 215).

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 137-139, 145, 153, 159-161 et 164, n°43, fig. 1 et pl. 39 et 40a ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 286, n°92 ; Boube-Piccot 1975 p. 24, 135-136 et 379, n°110 ; Letta 1984 p. 78 ; Faust 1989 p. 218-219, n°458-459-459a.

179 Élément de jambage

Planche : 50.3

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Karderesi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Collection privée européenne

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 180, 243

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Le décor végétal est incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est décoré de manière verticale d'au moins un rameau de laurier/olivier incrustés d'argent.

Commentaire

L'objet provient probablement de Karderesi (Turquie). Il est passé par le commerce d'objets d'art de Paris (Augustus Frank) en 1930, puis par celui de Londres en 1932 et celui de Francfort en 1989. D'autres éléments de ce même lit aurait été acquis par H.B. Walters à Baltimore. L'élément de jambage fait partie d'un ensemble d'autres éléments appartenant à au moins trois lits (applique de *fulcrum*, gaine de cadre), ils ont été reconstitués à tort en *bisellium*. De nombreux éléments sont modernes. Seuls deux pieds de lit sont antiques et presque complets. Des éléments de jambage similaires ont été découverts à Monteleone di Spoleto (cat. n°214 et 215).

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 137-139, 145, 153, 159-161 et 164, n°43, fig. 1 et pl. 39 et 40a ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 286, n°92 ; Boube-Piccot 1975 p. 24, 135-136 et 379, n°110 ; Letta 1984 p. 78 ; Faust 1989 p. 218-219, n°458-459-459a.

180 Élément de jambage

Planche : 50.1 ; 50.2

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Willemeau, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bruxelles, Musée du Cinquantenaire

Numéro d'inventaire : B 454

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte une corrosion de couleur verte, avec au niveau du décor la couleur dorée de l'alliage cuivreux. Le décor floral est incrusté d'argent et possiblement de cuivre.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique et se termine par un cône évasé permettant de s'emboîter dans un autre élément de jambage. Le décor, encadré par quatre moulures simples et se dessinant tout le long du cylindre par un double placage, est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits incrusté sur une bande en alliage cuivreux. Les tiges, les feuilles et l'extrémité des fruits sont en argent, alors que les fruits sont dans un autre métal, probablement du cuivre rouge.

Commentaire

Depuis 1977, Willemeau est une section de la ville de Tournai (province du Hainaut).

Bibliographie abrégée

Inédit.

181 Élément de jambage

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage de lit est bon. Il est complet. Le décor est un placage d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Il est décoré de moulures en relief à ses extrémités et d'un bandeau en argent, qui se dessine tout le long du cylindre, dans sa partie centrale.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Des éléments de jambage similaires ont été découverts dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°205 et 206).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII, IX et X ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

182 Élément de jambage

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage de lit est bon. Il est complet. Le décor est un placage d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Il est décoré de moulures en relief à ses extrémités et d'un bandeau en argent, qui se dessine tout le long du cylindre, dans sa partie centrale.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Des éléments de jambage similaires ont été découverts dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°205 et 206).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII, IX et X ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

183 Élément de jambage

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 83, 181, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage de lit est bon. Il est complet. Le décor est un placage d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Il est décoré de moulures en relief à ses extrémités et d'un bandeau en argent, qui se dessine tout le long du cylindre, dans sa partie centrale.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Des éléments de jambage similaires ont été découverts dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°205 et 206).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII, IX et X ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

184 Élément de jambage

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage de lit est bon. Il est complet. Le décor est un placage d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Il est décoré de moulures en relief à ses extrémités et d'un bandeau en argent, qui se dessine tout le long du cylindre, dans sa partie centrale.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Des éléments de jambage similaires ont été découverts dans la maison de Marcus Fabius Rufus à Pompéi (cat. n°205 et 206).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII, IX et X ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

185 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

186 Élément de jambage

Planche : 51.1 ; 52.2

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

187 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 140, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

188 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. La rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

189 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

190 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

191 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

192 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

193 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

194 Élément de jambage

Planche : 51.1 ; 51.2

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral est encore incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles plaquées d'argent alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

195 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

196 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

197 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

198 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est une bague située dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

199 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

200 Élément de jambage

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte et le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

201 Élément de jambage

Planche : 51.6

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 98, 201, 263, 264, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion vert. La couleur de l'alliage est jaune doré et le décor floral a conservé quelques incrustations de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits en cuivre rouge. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. Il est orné de quatre éléments de jambage similaires, un à chaque pied, mais il n'y a que les deux antérieures qui ont un décor floral.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34.

202 Élément de jambage

Planche : 51.5

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Bande

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 98, 202, 263, 264, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion vert. La couleur de l'alliage est jaune doré et le décor floral a conservé quelques incrustations de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre par un double placage est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles alternent avec des fruits en cuivre rouge. Le rameau est incrusté sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. Il est orné de quatre éléments de jambage similaires, un à chaque pied, mais il n'y a que les deux antérieures qui ont un décor floral.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34, fig. 142.

203 Élément de jambage

Planche : 51.4

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 98, 201, 263, 264, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion vert. La couleur de l'alliage est jaune doré et le décor floral est incrusté d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles en argent alternent avec des fruits en cuivre rouge.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. Il est orné de quatre éléments de jambage similaires, un à chaque pied, mais il n'y a que les deux antérieures qui ont un décor floral.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34.

204 Élément de jambage

Planche : 51.3

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 263, 264, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion vert. La couleur de l'alliage est jaune doré et le décor floral est incrusté d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier dont les feuilles en argent alternent avec des fruits en cuivre rouge.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. Il est orné de quatre éléments de jambage similaires, un à chaque pied, mais il n'y a que les deux antérieures qui ont un décor floral.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34, fig. 142.

205

Élément de jambage

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 13116

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : **Bande**

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : **Alliage cuivreux, Argent**

Technique de fabrication : **Fonte en creux à la cire perdue**

Technique de décoration : **Placage**

Couleur visible dominante : **NC**

Couleur restituable dominante : **NC**

Autres couleurs visibles : **Argent**

Autres couleurs restituables : **Argent**

En relation avec les objets n° 30, 206, 380, 381

État de conservation

L'objet est incrusté en argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un bandeau en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Les éléments de jambage constituent deux pieds de lit. Un autre élément identique, avec son incrustation d'argent, a été découvert (cat. n°206). Il a également été découvert deux appliques de *fulcrum* (cat. n°30 et inv. n°13115). Des éléments de jambage similaires ont été découverts dans les environs de Naples (cat. n°181-184).

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 199-200, n°310.

206

Élément de jambage

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 13117

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : **Bande**

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : **Alliage cuivreux, Argent**

Technique de fabrication : **Fonte en creux à la cire perdue**

Technique de décoration : **Placage**

Couleur visible dominante : **NC**

Couleur restituable dominante : **NC**

Autres couleurs visibles : **Argent**

Autres couleurs restituables : **Argent**

En relation avec les objets n° 30, 205, 380, 381

État de conservation

L'objet est incrusté en argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique. Il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un bandeau en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Les éléments de jambage constituent deux pieds de lit (inv. 13116 et 13117). Un autre élément identique, avec son incrustation d'argent, a été découvert (cat. n°205). Il a également été découvert deux appliques de *fulcrum* (cat. n° 30 et inv. n°13115). Des éléments de jambage similaires ont été découverts dans les environs de Naples (cat. n°181-184).

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 199-200, n°310.

207

Élément de jambage

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la mosaïque de Vénus, tablinum

Année de découverte : 1943

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 322

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 15 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 110 ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 138, 207, 291

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface fortement corrodée est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations ne sont pas visibles.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 12 mai 1943. L'élément de lit a été utilisé dans la reconstitution d'un pied de lit. La bague est fixée à un autre élément supérieure du lit. La maison a été datée, par une mosaïque, de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 204, n°52, pl. I,1 et I,3-4 ; Richter 1966 p. 107-108, fig. 542 ; Boube-Piccot 1975 p. 123 et 385, n° 121 et 143, pl. 41 et 50 ; Faust 1989 p. 202, n°330-331 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

208

Élément de jambage

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la mosaïque de Vénus, tablinum

Année de découverte : 1943

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 324

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 15 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 110 ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

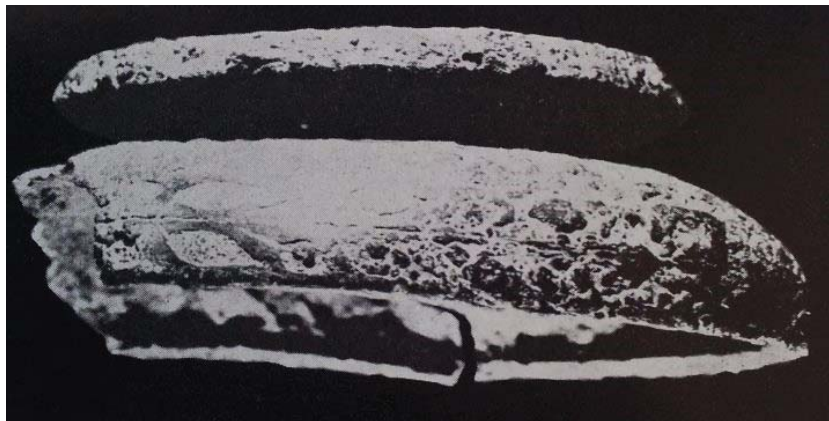
Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 138, 207, 291

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est pas conservé dans son intégralité et il est fortement corrodé. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les incrustations de cuivre rouge et d'argent sont encore partiellement conservées.

Description de l'objet

Le fragment de l'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier. Les feuilles et les tiges sont en cuivre rouge et les fruits en argent.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 12 mai 1943. L'élément de lit a été utilisé dans la reconstitution d'un pied de lit. La bague est fixée à un autre élément supérieure du lit.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 204, n°53 ; Richter 1966 p. 107-108, fig. 542 ; Boube-Piccot 1975 p. 123-124 et 385, n°122 et 143, pl. 51 ; Boucher 1982 p. 183 ; Faust 1989 p. 202, n°330-331 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

209

Élément de jambage

Planche : 52.3

(Lit)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et l'alliage est de couleur jaune doré. Les incrustations, partiellement conservées, du décor floral sont en cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. La face antérieure est légèrement convexe. Le décor, se dessinant tout le long du cylindre, est un rameau de lierre. Il se compose d'une succession de rinceaux en forme de cœur se terminant d'un côté en deux spirales et de l'autre par une feuille cordiforme plaquée de cuivre rouge. Chaque composition s'oppose symétriquement et sont séparée par une pastille en cuivre rouge.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Il est probable que les éléments de jambage proviennent d'au moins deux lits différents. Il n'ont pas tous été conservés, un des quatre pieds de lit reconstitués est entièrement en bois.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

210

Élément de jambage

Planche : 52.4

(Lit)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Losange, Bande, Spirale

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Patinage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Noir, Jaune

Autres couleurs restituables : Noir



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur brune. La couleur jaune doré de l'alliage est visible. Les incrustations sont partiellement conservées, et certaines avec leur patine noire. Est-ce du bronze corinthien ? L'alliage est de couleur jaune et patiné en noir.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique et il est situé dans la partie médiane du pied de lit. Le décor, se dessinant tout le long du cylindre par un double placage, est une succession de losanges encadrés par quatre spirales incrustée sur une bande en alliage cuivreux.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Il est probable que les éléments de jambage proviennent d'au moins deux lits différents. Il n'ont pas tous été conservés, un des quatre pieds de lit reconstitués est entièrement en bois.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

211 Élément de jambage

Planche : 52.2

(Lit)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Patinage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : Noir



En relation avec les objets n° 147, 148, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et l'alliage est de couleur jaune brun. Les incrustations, partiellement conservées, du décor floral sont d'un alliage jaune doré patiné en noir (bronze de Corinthe ?).

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. La face antérieure est légèrement convexe. Le décor, se dessinant tout le long du cylindre, est un rameau de laurier/olivier alternant feuilles lancéolées et fruits. La bague est fixée avec l'élément supérieur du jambage.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Il est probable que les éléments de jambage proviennent d'au moins deux lits différents. Il n'ont pas tous été conservés, un des quatre pieds de lit reconstitués est entièrement en bois.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

212

Élément de jambage

Planche : 52.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est conservé que la moitié de l'élément de jambage. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et l'alliage est de couleur jaune brun. Les incrustations du décor floral sont très peu conservées.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. La face antérieure est légèrement convexe. Le décor se dessinant tout le long du cylindre est un rameau de laurier/olivier alternant feuilles lancéolées et fruits. La bague est fixée avec l'élément supérieur du jambage.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Il est probable que les éléments de jambage proviennent d'au moins deux lits différents. Il n'ont pas tous été conservés, un des quatre pieds de lit reconstitués est entièrement en bois.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

213

Élément de jambage

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Non définie

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 119 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

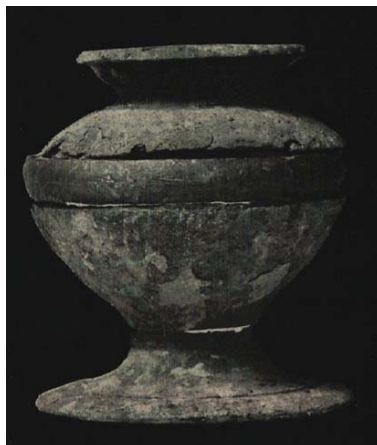
Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor était damasquiné d'un autre métal.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme annulaire (bague). Il est situé dans la partie supérieure du pied de lit. Un décor se dessinait tout autour de la bague dans un autre métal.

Commentaire

L'objet a été assemblé à d'autres éléments de jambage pour reconstituer un pied de lit. Il n'est pas possible d'après la photo de distinguer le motif du décor. Il a été découvert dans les éléments de jambage, celui d'en-dessous et celui-ci, deux fragments circulaires d'une matière solide, poreuse et très légère. Ils correspondent au noyau réalisé lors de la fabrication de la pièce avant la coulée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 204, n°51, pl. III,2 ; Boube-Piccot 1975 p. 77 et 384, n°34 et 138, pl. 1 et 7 ; Boube-Piccot 1995 p. 67 et 76.

214 Élément de jambage

Planche :-

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.2431

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 114,5 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 91 ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage de lit est très bon. Il est complet et recouvert d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique avec un diamètre supérieur de 91 mm et un inférieur de 34 mm. Il est décoré de manière verticale par quatre rameaux de laurier/olivier incrustés d'argent.

Commentaire

L'élément de jambage fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Il se situe dans la partie inférieure du pied lit et il est identique à un autre élément de jambage découvert (cat. n°215). Des éléments de jambage similaires ont été découverts à Karderesi (cat. n°179 et 180).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 180, fig. 300 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

215 Élément de jambage

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243m

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 114,5 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 91 ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage de lit est très bon. Il est complet et recouvert d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage est de forme tronconique avec un diamètre supérieur de 91 mm et un inférieur de 34 mm. Il est décoré de manière verticale par quatre rameaux de laurier/olivier incrustés d'argent.

Commentaire

L'élément de jambage fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Il se situe dans la partie inférieure du pied lit et il est identique à un autre élément de jambage découvert (cat. n°214). Des éléments de jambage similaires ont été découverts à Karderesi (cat. n°179 et 180).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 180, fig. 300 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

216

Gaine de cadre

Planche : 50.3

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Karderesi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Collection privée européenne

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 30 ; L : 103 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 179, 180

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est conservé d'un fragment de la gaine. Le décor végétal est incrusté d'argent. La partie inférieure de la gaine de cadre de lit est percée de trous de fixation.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). La partie supérieure est moulurée et décorée d'une branche aux feuilles lancéolées. La face antérieure est décorée d'un demi cyclindre en haut-relief et de quatre panneaux carrés décorés d'un motif végétal de deux rangées parallèles de feuilles en éventail (palmette ?).

Commentaire

L'objet provient probablement de Karderesi (Turquie). Il est passé par le commerce d'objets d'art de Paris (Augustus Frank) en 1930, puis par celui de Londres en 1932 et celui de Francfort en 1989. D'autres éléments de ce même lit aurait été acquis par H.B. Walters à Baltimore. La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments appartenant à au moins trois lits (applique de *fulcrum*, éléments de jambage), ils ont été reconstitués à tort en *bisellium*. De nombreux éléments sont modernes.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 137-139, 145, 153, 159-161 et 164, n°43, fig. 1 et pl. 39 et 40a ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 286, n°92 ; Boube-Piccot 1975 p. 24, 135-136 et 379, n°110 ; Letta 1984 p. 78 ; Barr-Sharrar 1987 pl. 6, n°C 20,2 ; Faust 1989 p. 218-219, n°458-459-459a.

217

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Plovdiv (Philippopolis), Tumulus de Pastoucha dit "de l'Esprit" (Doukhova Moghila)

Année de découverte : 1893 ou 1899-190

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 300 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 153, 154, 244

État de conservation

Les incrustations des décors sont en argent.

Description de l'objet

L'armature et la palque médiane semblent moulées en une seule pièce (?). L'armature est moulurée. Le pourtour de la plaque médiane est incrusté d'un liseré. La partie centrale se compose d'une succession de douze panneaux rectangulaires entrelacés par un motif de grecques. Chaque panneau est orné d'une fleur ouverte aux quatre pétales lancéolés ou cuoriformes. La partie supérieure de l'armature est munie d'une saillie percée d'un trou de fixation.

Commentaire

La gaine de cadre a été découverte avec un ensemble d'autres éléments formant un char, et non un lit, même si deux protomés de mule, de nos jours disparues, ont également été découvertes. Cette gaine ressemble aux autres gaines de cadre de lit avec en plus une saillie pour la fixation sur une armature en bois.

Bibliographie abrégée

Seure 1901 p. 184, n°25, fig. 18 ; Boube-Piccot 1975 p. 380, n°113.

218

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Plovdiv (Philippopolis), Tumulus de Pastoucha dit "de l'Esprit" (Doukhova Moghila)

Année de découverte : 1893 ou 1899-190

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 300 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

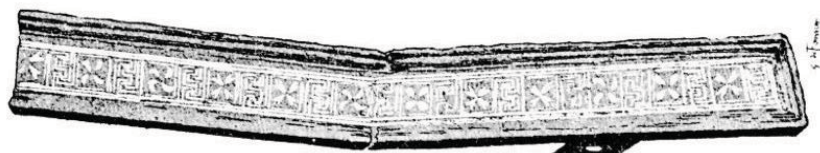
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 153, 154, 245

État de conservation

La gaine est pliée. Les incrustations des décors sont en argent.

Description de l'objet

L'armature et la palque médiane semblent moulées en une seule pièce (?). L'armature est moulurée. Le pourtour de la plaque médiane est incrusté d'un liseré. La partie centrale se compose d'une succession de douze panneaux rectangulaires entrelacés par un motif de grecques. Chaque panneau est orné d'une fleur ouverte aux quatre pétales lancéolés ou cordiformes. La partie supérieure de l'armature est munie d'une saillie percée d'un trou de fixation.

Commentaire

La gaine de cadre a été découverte avec un ensemble d'autres éléments formant un char, et non un lit, même si deux protomés de mule, de nos jours disparues, ont également été découvertes. Cette gaine ressemble aux autres gaines de cadre de lit avec en plus une saillie pour la fixation sur une armature en bois.

Bibliographie abrégée

Seure 1901 p. 184, n°25, fig. 17 ; Boube-Piccot 1975 p. 380, n°113.

219

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Troisième quart du Ier siècle ou première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Amsterdam, Allard Pierson Museum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 28 ; L : 350 ; l : 173 ; Pr : 22 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 11, 216, 217, 219

État de conservation

Les palmettes sont damasquinées en argent et peut-être en bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Elle se situait donc sur deux des côtés du lit. Son décor, probablement uniquement sur la partie longue, représente des palmettes damasquinées en argent et/ou en bronze de Corinthe noir (?).

Commentaire

L'objet a été vendu en 1922 dans un commerce d'art parisien, puis acquis par le musée en 1934. D'autres fragments du même lit sont conservés : une applique de *fulcrum* de forme IV, trois autres gaines de cadre de lit damasquinées de palmettes et quatre pieds de lit non polychromes. L'objet date de l'époque d'Hadrien.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 155-156, n°3.

220

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Troisième quart du Ier siècle ou première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Amsterdam, Allard Pierson Museum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 28 ; L : 347 ; l : 172 ; Pr : 22 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 11, 216, 217, 218

État de conservation

Les palmettes sont damasquinées en argent et peut-être en bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Elle se situait donc sur deux des côtés du lit. Son décor, probablement uniquement sur la partie longue, représente des palmettes damasquinées en argent et/ou en bronze corinthien noir (?).

Commentaire

L'objet a été vendu en 1922 dans un commerce d'art parisien, puis acquis par le musée en 1934. D'autres fragments du même lit sont conservés : une applique de *fulcrum* de forme IV, trois autres gaines de cadre de lit damasquinées de palmettes et quatre pieds de lit non polychromes. L'objet date de l'époque d'Hadrien.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 155-156, n°3.

221

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Troisième quart du Ier siècle ou première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Amsterdam, Allard Pierson Museum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 28 ; L : 255 ; l : 179 ; Pr : 22 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 11, 216, 218, 219

État de conservation

Les palmettes sont damasquinées en argent et peut-être bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Elle se situait donc sur deux des côtés du lit. Son décor, probablement uniquement sur la partie longue, représente des palmettes damasquinées en argent et/ou en bronze de Corinthe noir (?).

Commentaire

L'objet a été vendu en 1922 dans un commerce d'art parisien, puis acquis par le musée en 1934. D'autres fragments du même lit sont conservés : une applique de fulcrum de forme IV, trois autres gaines de cadre de lit damasquinées de palmettes et quatre pieds de lit non polychromes. L'objet date de l'époque d'Hadrien.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 155-156, n°3.

222

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Troisième quart du Ier siècle ou première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Amsterdam, Allard Pierson Museum

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 28 ; L : 245 ; l : 177 ; Pr : 22 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 11, 217, 218, 219

État de conservation

Les palmettes sont damasquinées en argent et peut-être en bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Elle se situait donc sur deux des côtés du lit. Son décor, probablement uniquement sur la partie longue, représente des palmettes damasquinées en argent et/ou en bronze de Corinthe noir (?).

Commentaire

L'objet a été vendu en 1922 dans un commerce d'art parisien, puis acquis par le musée en 1934. D'autres fragments du même lit sont conservés : une applique de *fulcrum* de forme IV, trois autres gaines de cadre de lit damasquinées de palmettes et quatre pieds de lit non polychromes. L'objet date de l'époque d'Hadrien.

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 155-156, n°3.

223 Gaine de cadre

Planche : 53.1 ; 53.2

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Deuxième quart ou milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Avenches, Palais de Derrière la Tour, complexe résidentiel, secteur ouest (B'), corps de façade, décombres d'une couche d'incendie (rue du Pavé d'Avenches)

Année de découverte : 2003

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : 03/12751-01_20A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 52 ; L : 530 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 221, 222, 223, 224, 225

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Les 14 fragments après recollage n'en forment plus qu'un (99% conservés). Le profil est complet. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est composé d'incrustations d'argent et de cuivre rouge, qui sont en majorité conservées. Il y a des déformations qui sont dues vraisemblablement sous l'action de la chaleur d'un feu.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et elle est ouverte à une extrémité. Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge. Le décor central se constitue de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Leur base se compose de deux feuilles au contour rouge (cuivre) avec nervure et tige blanches (argent). Ils se constituent ensuite, en alternance, de deux feuilles incrustées d'argent et de deux fruits incrustés de cuivre rouge. Ils se terminent par un double losange, le premier est damasquiné d'argent et inséré au centre d'un second damasquiné de cuivre rouge. La gaine est percée de quatre trous de fixation d'environ 1 cm de diamètre, une à chaque extrémité des parois latérales. Celui à l'extrémité fermée de la gaine a conservé son rivet. La gaine a également sept petits trous de 2 mm de diamètre dans un tiers du panneau, au niveau de son extrémité ouverte. Ils sont sous le décor, donc en partie non visibles, et ont été percés après le coulage. La gaine a également des inscriptions gravées, les chiffres "I" et "VX" sur la tranche, une encoche sur le bord d'une des parois latérales (en face de la marque "I"), des traces de polissage et plusieurs marques triangulaires sur sa face interne.

Commentaire

Cet objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit, comprenant plusieurs centaines de fragments et appartenant à deux lots. Le premier a été acheté par le Musée d'Avenches (Emmanuel d'Oleyres, conservateur des antiquités) à un particulier, Natanaël Piccard, le 2 avril 1849 et l'autre (390 fragments) a été mis au jour en 2003 dans une tranchée ouverte sur la rue du Pavé d'Avenches. Ils ont tous été découverts dans les décombres d'un couche d'incendie qui est intervenu dans le corps de façade du palais de Derrière la Tour à Avenches dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Les lits étaient disposés dans une pièce supérieure du pavillon nord-ouest B' du complexe résidentiel. D'après les fragments découverts (éléments de jambage, gaines de cadre, clous en fer pour le sommier, lanières et feuilles d'argent pour les cadres de lit et probablement un fragment d'applique de *fulcrum*) : ils constituent au moins deux lits en bronze. Les décors polychromes se limitent uniquement sur certaines gaines de cadre de lit. D'après l'étude faite par A. Duvauchelle *et al.* en 2013, le bronze pouvait avoir soit la couleur jaune doré de l'alliage poli, soit la couleur jaune brun due à l'obscurcissement naturel des surfaces métalliques après un traitement régulier avec des cires, des huiles, etc., soit la couleur noire due à la création d'une patine noire sur les surfaces en bronze (imitation bronze corinthien). Concernant la couleur du cuivre pour la décoration, elle peut être rouge (surface normale) ou noire (patine noire due à l'application d'une solution ammoniacale). La datation du deuxième quart ou du milieu du I^{er} siècle avant notre ère se base en partie sur une étude paléographique des lettres grecques inscrites sur certains de ces éléments de lit de banquet. D'après l'étude réalisée en 2013 (Duvauchelle *et al.* 2013 p. 81), la gaine de cadre de lit est moulée en une seule pièce : "[la gaine] est, selon toute vraisemblance, coulé directement dans sa forme définitive".

Bibliographie abrégée

Morel 2003 p. 177-178, fig. 21 ; Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 14-15, 19-20 et 49-50, fig. 5, 7, 12, 53, 57 et 59 ; Blanc *et al.* 2010 p. 29-31, fig. 37 ; Castella et De Pury-Gysel 2010 p. 286-288, fig. 253 ; Morel 2010 p. 38-39, 92 et 142, fig. 130 et 131 ; Delbarre-Bärtschi 2011 p. 13-14 ; Duvauchelle *et al.* 2013 p. 23-24, 30, 48-49, 63, 80-81, 86, 98 et 100, n°20A, fig. 15, 16, 23, 47, 49, 65, 70 et 82 ; Castella *et al.* 2015 p. 33 et 35, fig. 40 ; Delbarre-Bärtschi 2015 p. 69-75.

224

Gaine de cadre

Planche : 53.3 ; 53.4

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Deuxième quart ou milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 6

Lieu de découverte : Avenches, Palais de Derrière la Tour, complexe résidentiel, secteur ouest (B'), corps de façade, décombres d'une couche d'incendie (rue du Pavé d'Avenches)

Année de découverte : 2003

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : 03/12751-01_20B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 52 ; L : 530 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 220, 222, 223, 224, 225

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Les 21 fragments après recollage n'en forment plus qu'un (99% conservés). Le profil est complet. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est composé d'incrustations d'argent et de cuivre rouge en majorité conservées. Il y a des déformations qui sont dues vraisemblablement sous l'action de la chaleur d'un feu. La surface de l'alliage se constitue par spectrométrie Raman de ténorite et par diffraction de rayon X (XRD) de cassitérite, cuprite, malachite, ténorite, plattnerite et carbonate de calcium. La surface de l'incrustation de cuivre se compose quant à elle par spectrométrie Raman de ténorite et de cuprite.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et elle est ouverte à une extrémité. Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge. Le décor central se constitue de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Leur base se compose de deux feuilles au contour rouge (cuivre) avec nervure et tige blanches (argent). Ils se constituent ensuite, en alternance, de deux feuilles incrustées d'argent et de deux fruits incrustés de cuivre rouge. Ils se terminent par un double losange, le premier est damasquiné d'argent et inséré au centre d'un second damasquiné de cuivre rouge. La gaine est percée de quatre trous de fixation d'environ 1 cm de diamètre, une à chaque extrémité des parois latérales. La gaine a également sept petits trous de 2 mm de diamètre dans un tiers du panneau, au niveau de son extrémité ouverte. Ils sont sous le décor, donc en partie non visibles, et ont été percés après le coulage. La gaine a également une inscription gravée, le chiffre "IV" sur la tranche.

Commentaire

Cet objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit, comprenant plusieurs centaines de fragments et appartenant à deux lots. Le premier a été acheté par le Musée d'Avenches (Emmanuel d'Oleyres, conservateur des antiquités) à un particulier, Natanaël Piccard, le 2 avril 1849 et l'autre (390 fragments) a été mis au jour en 2003 dans une tranchée ouverte sur la rue du Pavé d'Avenches. Ils ont tous été découverts dans les décombres d'un couche d'incendie qui est intervenu dans le corps de façade du palais de Derrière la Tour à Avenches dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Les lits étaient disposés dans une pièce supérieure du pavillon nord-ouest B' du complexe résidentiel. D'après les fragments découverts (éléments de jambage, gaines de cadre, clous en fer pour le sommier, lanières et feuilles d'argent pour les cadres de lit et probablement un fragment d'applique de *fulcrum*) : ils constituent au moins deux lits en bronze. Les décors polychromes se limitent uniquement sur certaines gaines de cadre de lit. D'après l'étude faite par A. Duvauchelle *et al.* en 2013, le bronze pouvait avoir soit la couleur jaune doré de l'alliage poli, soit la couleur jaune brun due à l'obscurcissement naturel des surfaces métalliques après un traitement régulier avec des cires, des huiles, etc., soit la couleur noire due à la création d'une patine noire sur les surfaces en bronze (imitation bronze corinthien). Concernant la couleur du cuivre pour la décoration, elle peut être rouge (surface normale) ou noire (patine noire due à l'application d'une solution ammoniacale). La datation du deuxième quart ou du milieu du I^{er} siècle avant notre ère se base en partie sur une étude paléographique des lettres grecques inscrites sur certain de ces éléments de lit de banquet. D'après l'étude réalisée en 2013 (Duvauchelle *et al.* 2013 p. 81), la gaine de cadre de lit est moulée en une seule pièce : "[la gaine] est, selon toute vraisemblance, coulé directement dans sa forme définitive". Cet objet a le numéro d'inventaire 03/12767-06 associé.

Bibliographie abrégée

Morel 2003 p. 177-178, fig. 21 ; Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 14-15, 19-20, 31, 37, 40, 42 et 44-45, fig. 5, 7, 12, 30, 35, 40, 42, 50 et 54 ; Blanc *et al.* 2010 p. 29-31, fig. 37 ; Castella et De Pury-Gysel 2010 p. 286-288, fig. 253 et 255 ; Morel 2010 p. 38-39, 92 et 142, fig. 130 et 131 ; Delbarre-Bärtschi 2011 p. 13-14 ; Duvauchelle *et al.* 2013 p. 25, 48-49, 63, 80-81, 86, 98, 100, 109 et 111-112, n°20B, fig. 18, 23, 47, 70, 82, 91, 94, 95 et 96 ; Castella *et al.* 2015 p. 33 et 35, fig. 40 ; Delbarre-Bärtschi 2015 p. 69-75 ; Krieg 2015 p. 275-280, n°1.

225

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Deuxième quart ou milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Avenches, Palais de Derrière la Tour, complexe résidentiel, secteur ouest (B'), corps de façade, décombres d'une couche d'incendie (rue du Pavé d'Avenches)

Année de découverte : 2003

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : 03/12751-01_20C

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 52 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 220, 221, 223, 224, 225

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Les 6 fragments après recollage n'en forment plus que deux. Il n'est conservé d'une partie de la gaine (10% conservés ?). La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est composé d'incrustations d'argent et de cuivre rouge en majorité conservées. Il y a des déformations qui sont dues vraisemblablement sous l'action de la chaleur d'un feu.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge. Le décor central, ce qui est conservé, se constitue d'un rameau de laurier/olivier. Sa base se compose de deux feuilles au contour rouge (cuivre) avec nervure et tige blanches (argent). Ils se constituent ensuite, en alternance, de deux feuilles incrustées d'argent et de deux fruits incrustés de cuivre rouge. Une des extrémités n'est plus conservée. Le fragment de gaine est percée de deux trous de fixation d'environ 1 cm de diamètre, une à chaque extrémité des parois latérales. La gaine a également cinq petits trous de 2 mm de diamètre dans un tiers du panneau, au niveau de son extrémité ouverte. Ils sont sous le décor, donc en partie non visibles, et ont été percés après le coulage.

Commentaire

Cet objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit, comprenant plusieurs centaines de fragments et appartenant à deux lots. Le premier a été acheté par le Musée d'Avenches (Emmanuel d'Oleyres, conservateur des antiquités) à un particulier, Natanaël Piccard, le 2 avril 1849 et l'autre (390 fragments) a été mis au jour en 2003 dans une tranchée ouverte sur la rue du Pavé d'Avenches. Ils ont tous été découverts dans les décombres d'un couche d'incendie qui est intervenu dans le corps de façade du palais de Derrière la Tour à Avenches dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Les lits étaient disposés dans une pièce supérieure du pavillon nord-ouest B' du complexe résidentiel. D'après les fragments découverts (éléments de jambage, gaines de cadre, clous en fer pour le sommier, lanières et feuilles d'argent pour les cadres de lit et probablement un fragment d'applique de *fulcrum*) : ils constituent au moins deux lits en bronze. Les décors polychromes se limitent uniquement sur certaines gaines de cadre de lit. D'après l'étude faite par A. Duvauchelle *et al.* en 2013, le bronze pouvait avoir soit la couleur jaune doré de l'alliage poli, soit la couleur jaune brun due à l'obscurcissement naturel des surfaces métalliques après un traitement régulier avec des cires, des huiles, etc., soit la couleur noire due à la création d'une patine noire sur les surfaces en bronze (imitation bronze corinthien). Concernant la couleur du cuivre pour la décoration, elle peut être rouge (surface normale) ou noire (patine noire due à l'application d'une solution ammoniacale). La datation du deuxième quart ou du milieu du I^{er} siècle avant notre ère se base en partie sur une étude paléographique des lettres grecques inscrites sur certains de ces éléments de lit de banquet. D'après l'étude réalisée en 2013 (Duvauchelle *et al.* 2013 p. 81), la gaine de cadre de lit est moulée en une seule pièce : "[la gaine] est, selon toute vraisemblance, coulé directement dans sa forme définitive".

Bibliographie abrégée

Morel 2003 p. 177-178, fig. 21 ; Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 14-15, 19-20, 37-38 et 44, fig. 5, 7, 12, 36, 38 et 51 ; Blanc *et al.* 2010 p. 29-31, fig. 37 et 40 ; Castella et De Pury-Gysel 2010 p. 286-288, fig. 253 ; Morel 2010 p. 38-39, 92 et 142, fig. 130 et 131 ; Delbarre-Bärtschi 2011 p. 13-14 ; Duvauchelle *et al.* 2013 p. 25, 48-49, 63, 80-81, 86, 98, 100, 109 et 111-112, n°20C, fig. 20, 24, 25, 26, 87 et 88 ; Castella *et al.* 2015 p. 33 et 35, fig. 40 ; Delbarre-Bärtschi 2015 p. 69-75.

226 Gaine de cadre

Planche : 53.5 ; 53.6

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Deuxième quart ou milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Avenches, Palais de Derrière la Tour

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : SA/501_20E

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 52 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

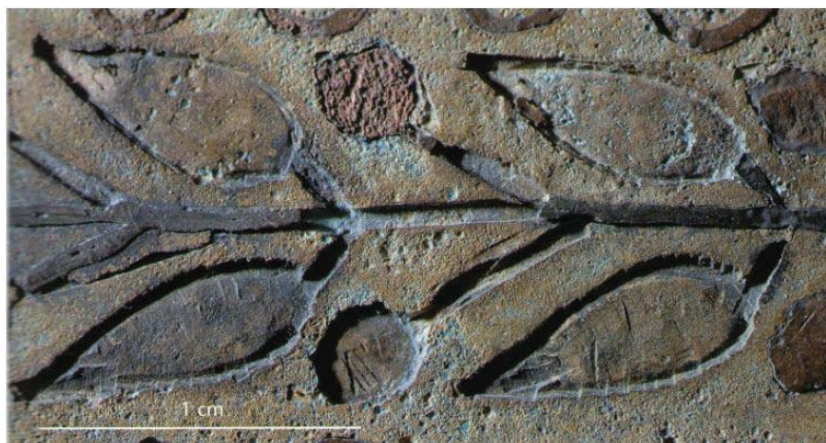
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 220, 221, 222, 224, 225

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Les 2 fragments après recollage n'en forment plus qu'un. Il n'est conservé qu'une partie de la gaine (30% conservés). La surface de l'objet est de couleur jaune doré, il a subi un dégageant par des méthodes chimiques dans les années 1970. Le décor est composé d'incrustations d'argent et de cuivre rouge en majorité conservées. Il y a des déformations qui sont dues vraisemblablement sous l'action de la chaleur d'un feu.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge. Le décor central, ce qui est conservé, se constitue d'un rameau de laurier/olivier. Sa base se compose de deux feuilles au contour rouge (cuivre) avec nervure et tige blanches (argent). Ils se constituent ensuite, en alternance, de deux feuilles incrustées d'argent et de deux fruits incrustés de cuivre rouge. Une des extrémités n'est plus conservée. Le fragment de gaine est percée de deux trous de fixation d'environ 1 cm de diamètre, une à chaque extrémité des parois latérales. La gaine a également des inscriptions gravées, les chiffres "X" et "VI" sur la tranche. Des aspérités sont observées au fond des logements de certaines incrustations en forme de feuille et de fruit.

Commentaire

Cet objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit, comprenant plusieurs centaines de fragments et appartenant à deux lots. Le premier a été acheté par le Musée d'Avenches (Emmanuel d'Oleyres, conservateur des antiquités) à un particulier, Natanaël Piccard, le 2 avril 1849 et l'autre (390 fragments) a été mis au jour en 2003 dans une tranchée ouverte sur la rue du Pavé d'Avenches. Ils ont tous été découverts dans les décombres d'un couche d'incendie qui est intervenu dans le corps de façade du palais de Derrière la Tour à Avenches dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Les lits étaient disposés dans une pièce supérieure du pavillon nord-ouest B' du complexe résidentiel. D'après les fragments découverts (éléments de jambage, gaines de cadre, clous en fer pour le sommier, lanières et feuilles d'argent pour les cadres de lit et probablement un fragment d'applique de *fulcrum*) : ils constituent au moins deux lits en bronze. Les décors polychromes se limitent uniquement sur certaines gaines de cadre de lit. D'après l'étude faite par A. Duvauchelle *et al.* en 2013, le bronze pouvait avoir soit la couleur jaune doré de l'alliage poli, soit la couleur jaune brun due à l'obscurcissement naturel des surfaces métalliques après un traitement régulier avec des cires, des huiles, etc., soit la couleur noire due à la création d'une patine noire sur les surfaces en bronze (imitation bronze corinthien). Concernant la couleur du cuivre pour la décoration, elle peut être rouge (surface normale) ou noire (patine noire due à l'application d'une solution ammoniacale). La datation du deuxième quart ou du milieu du I^{er} siècle avant notre ère se base en partie sur une étude paléographique des lettres grecques inscrites sur certains de ces éléments de lit de banquet. D'après l'étude réalisée en 2013 (Duvauchelle *et al.* 2013 p. 81), la gaine de cadre de lit est moulée en une seule pièce : "[la gaine] est, selon toute vraisemblance, coulé directement dans sa forme définitive". Cet objet a les numéros d'inventaire SA/503 et SA/505 associés.

Bibliographie abrégée

Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 10-11, 19-20 et 37, fig. 2 et 36 ; Blanc *et al.* 2010 p. 29-31 ; Castella et De Pury-Gysel 2010 p. 286-288 ; Morel 2010 p. 38-39, 92 et 142 ; Delbarre-Bärtschi 2011 p. 13-14 ; Duvauchelle *et al.* 2013 p. 25-26, 30, 49, 80-81, 86 et 98, n°20E, fig. 17, 19, 23, 47, 70 et 82 ; Castella *et al.* 2015 p. 33 et 35, fig. 40 ; Delbarre-Bärtschi 2015 p. 69-75.

227

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Deuxième quart ou milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Avenches, Palais de Derrière la Tour

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : SA/501_20E-H

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 220, 221, 222, 223, 225

État de conservation

L'état de conservation des fragments de gaines de cadre de lit est mauvais. Les 3 fragments après recollage en forme toujours 3. La surface des fragments est de couleur jaune doré, ils ont subi un dégageage par des méthodes chimiques dans les années 1970. Le décor est composé d'incrustations d'argent et de cuivre rouge en majorité conservées. Il y a des déformations qui sont dues vraisemblablement sous l'action de la chaleur d'un feu.

Description de l'objet

Ces trois fragments sont un lot de vrac. Ils sont incrustés partiellement d'un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge et d'un décor central, un rameau de laurier/olivier, incrusté d'argent pour les feuilles et de cuivre rouge pour les fruits.

Commentaire

Cet objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit, comprenant plusieurs centaines de fragments et appartenant à deux lots. Le premier a été acheté par le Musée d'Avenches (Emmanuel d'Oleyres, conservateur des antiquités) à un particulier, Natanaël Piccard, le 2 avril 1849 et l'autre (390 fragments) a été mis au jour en 2003 dans une tranchée ouverte sur la rue du Pavé d'Avenches. Ils ont tous été découverts dans les décombres d'un couche d'incendie qui est intervenu dans le corps de façade du palais de Derrière la Tour à Avenches dans la seconde moitié du IIe siècle de notre ère. Les lits étaient disposés dans une pièce supérieure du pavillon nord-ouest B' du complexe résidentiel. D'après les fragments découverts (éléments de jambage, gaines de cadre, clous en fer pour le sommier, lanières et feuilles d'argent pour les cadres de lit et probablement un fragment d'applique de *fulcrum*) : ils constituent au moins deux lits en bronze. Les décors polychromes se limitent uniquement sur certaines gaines de cadre de lit. D'après l'étude faite par A. Duvauchelle *et al.* en 2013, le bronze pouvait avoir soit la couleur jaune doré de l'alliage poli, soit la couleur jaune brun due à l'obscurcissement naturel des surfaces métalliques après un traitement régulier avec des cires, des huiles, etc., soit la couleur noire due à la création d'une patine noire sur les surfaces en bronze (imitation bronze corinthien). Concernant la couleur du cuivre pour la décoration, elle peut être rouge (surface normale) ou noire (patine noire due à l'application d'une solution ammoniacale). La datation du deuxième quart ou du milieu du Ier siècle avant notre ère se base en partie sur une étude paléographique des lettres grecques inscrites sur certain de ces éléments de lit de banquet. D'après l'étude réalisée en 2013 (Duvauchelle *et al.* 2013 p. 81), la gaine de cadre de lit est moulée en une seule pièce : "[la gaine] est, selon toute vraisemblance, coulé directement dans sa forme définitive". Cet objet a le numéro d'inventaire 03/12767-06 associé. Cet objet a le numéro d'inventaire SA/505 associé.

Bibliographie abrégée

Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 10-11, 19-20 et 37, fig. 2 et 36 ; Blanc *et al.* 2010 p. 29-31 ; Castella et De Pury-Gysel 2010 p. 286-288 ; Morel 2010 p. 38-39, 92 et 142 ; Delbarre-Bärtschi 2011 p. 13-14 ; Duvauchelle *et al.* 2013 p. 30, 80-81 et 86, n°20 vrac, fig. 23 et 70 ; Castella *et al.* 2015 p. 33 et 35, fig. 40 ; Delbarre-Bärtschi 2015 p. 69-75.

228

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Deuxième quart ou milieu du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Avenches, Palais de Derrière la Tour

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : SA/501_20F

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier, Inscription

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 220, 221, 222, 223, 224

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Les 6 fragments après recollage n'en forment plus qu'un. Il n'est conservé qu'une partie de la gaine (15% conservés). La surface de l'objet est de couleur jaune doré, il a subi un dégageant par des méthodes chimiques dans les années 1970. Le décor est composé d'incrustations d'argent et de cuivre rouge en majorité conservées. Il y a des déformations qui sont dues vraisemblablement sous l'action de la chaleur d'un feu.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure (il n'est conservé que la partie supérieure) et d'un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge. Le décor central, ce qui est conservé, se constitue d'un rameau de laurier/olivier. Sa base et son sommet ne sont plus présents. Ils se constituent ensuite, en alternance, de deux feuilles incrustées d'argent et de deux fruits incrustés de cuivre rouge. La gaine a également une inscription gravée, le chiffre "I" sur la tranche.

Commentaire

Cet objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit, comprenant plusieurs centaines de fragments et appartenant à deux lots. Le premier a été acheté par le Musée d'Avenches (Emmanuel d'Oleyres, conservateur des antiquités) à un particulier, Natanaël Piccard, le 2 avril 1849 et l'autre (390 fragments) a été mis au jour en 2003 dans une tranchée ouverte sur la rue du Pavé d'Avenches. Ils ont tous été découverts dans les décombres d'un couche d'incendie qui est intervenu dans le corps de façade du palais de Derrière la Tour à Avenches dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Les lits étaient disposés dans une pièce supérieure du pavillon nord-ouest B' du complexe résidentiel. D'après les fragments découverts (éléments de jambage, gaines de cadre, clous en fer pour le sommier, lanières et feuilles d'argent pour les cadres de lit et probablement un fragment d'applique de *fulcrum*) : ils constituent au moins deux lits en bronze. Les décors polychromes se limitent uniquement sur certaines gaines de cadre de lit. D'après l'étude faite par A. Duvauchelle *et al.* en 2013, le bronze pouvait avoir soit la couleur jaune doré de l'alliage poli, soit la couleur jaune brun due à l'obscurcissement naturel des surfaces métalliques après un traitement régulier avec des cires, des huiles, etc., soit la couleur noire due à la création d'une patine noire sur les surfaces en bronze (imitation bronze corinthien). Concernant la couleur du cuivre pour la décoration, elle peut être rouge (surface normale) ou noire (patine noire due à l'application d'une solution ammoniacale). La datation du deuxième quart ou du milieu du I^{er} siècle avant notre ère se base en partie sur une étude paléographique des lettres grecques inscrites sur certains de ces éléments de lit de banquet. D'après l'étude réalisée en 2013 (Duvauchelle *et al.* 2013 p. 81), la gaine de cadre de lit est moulée en une seule pièce : "[la gaine] est, selon toute vraisemblance, coulé directement dans sa forme définitive". Cet objet a le numéro d'inventaire 03/12767-06 associé. Cet objet a le numéro d'inventaire SA/505 associé.

Bibliographie abrégée

Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009 p. 10-11, 19-20, 37 et 49, fig. 2, 36 et 57 ; Blanc *et al.* 2010 p. 29-31 ; Castella et De Pury-Gysel 2010 p. 286-288 ; Morel 2010 p. 38-39, 92 et 142 ; Delbarre-Bärtschi 2011 p. 13-14 ; Duvauchelle *et al.* 2013 p. 25-26, 30, 49, 80-81, 86 et 98, n°20F, fig. 23, 47, 70 et 82 ; Castella *et al.* 2015 p. 33 et 35, fig. 40 ; Delbarre-Bärtschi 2015 p. 69-75.

229

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Canosa d'Apulie, Hypogée Lagrasta I (?)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.2365

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 28 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

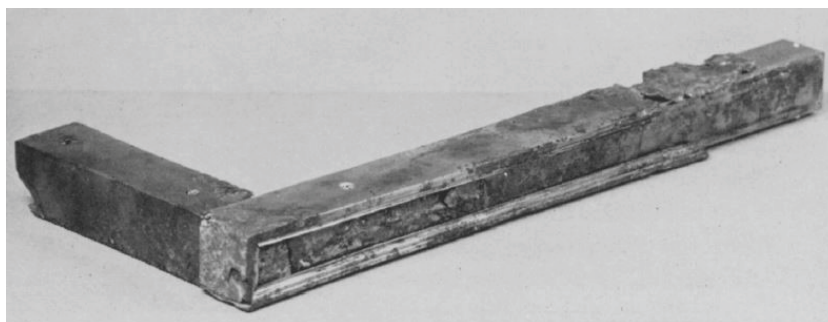
Technique de décoration : Ciselure, Rivetage, Soudage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 342, 343, 344, 345

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Sa surface est fortement corrodée et recouverte d'une corrosion de couleur verte. La gaine de cadre de lit n'est pas complète, elle a été restaurée avec une longueur de 32 cm. L'objet a connu des détériorations modernes dues aux premières restaurations.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit se compose de trois parties : un cadre mouluré, une plaque médiane décorée à son extrémité droite d'un décor floral (rameau de laurier/olivier), rivetée et soudée et d'un autre petit cadre mouluré pour former un angle droit. Le décor floral est formé d'un fil soudé à la plaque qui représente la tige du rameau et d'une fine plaque découpée en forme de feuilles fixée quant à elle par un petit rivet. Sur les ailes du cadre de lit, quatre trous de fixation sont encore visibles (moderne ?).

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant un lit funéraire. Il a probablement été découvert dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie. Les différents éléments ont été reconstitués à tort en 1910, à Rome, en *bisellium*. Après leur entrée, en 1949, au Walters Art Museum à Baltimore, ils furent remontés en lit dans des dimensions arbitraires (L : 1780 mm ; l : 609 mm). Le lit comprend quatre pieds munis de leur socle, des gaines de cadre de lit décorées et quatre appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ornées de protomé de lion ou de canard et de buste-médaille d'Éros ou de disque plein avec des cercles concentriques. Les autres gaines de cadre de lit, étant fragmentaires, n'ont plus de décor riveté. Seul un rivet subsiste sur un autre fragment, ce qui indique qu'un décor était présent sur un autre cadre de lit. Les analyses archéométriques ont été réalisées avec les méthodes qualitatives et quantitatives habituelles. Il n'y a du sodium que sur l'alliage du cadre de lit (voir analyse archéométrique dans l'Annexe 2) et pas sur la plaque médiane. La sodium pourrait être un agent corrosif pour créer une patine. Un jeu coloré ? Une patine présente que sur le cadre de lit, une autre couleur pour la plaque médiane et une dernière couleur pour le décor riveté.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 146, 148 et 152, n°53 ; Hill 1952/53 p. 49-61, fig. 1, 3, 6, 7, 13, 14 et 15 ; Packard 1952/53 p. 62-63 et 96 ; Piccot-Boube 1960b p. 255 et 277, n°23 ; Boube-Piccot 1975 p. 364-365, n°20 ; Boucher 1982 p. 175-176 ; Faust 1989 p. 16 et 160, n°27, pl. 14,2 ; Walters Art Gallery I.

230

Gaine de cadre

Planche : 8.1

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa du Trésor d'argent, triclinium

Année de découverte : 1899

Lieu de conservation : Berlin, Altes Museum

Numéro d'inventaire : Misc. 8903

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 227, 228, 229, 346

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor géométrique est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

Trois lits ont été découverts dans cette pièce, un seul a pu être reconstitué (L : 2,32 m ; l : 1,20 m).

Bibliographie abrégée

Amelung 1902 p. 269 et 273 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410, fig. 604 ; Greifenhagen 1930a p. 138 et 144, n°14 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 280, n°45-46 ; Richter 1966 p. 106, fig. 530 ; Bol 1972 p. 40 ; Gentili 1973 p. 168 ; Boube-Piccot 1975 p. 375, n°86 et 88 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 16 et 161, n° 36-38 ; Antikensammlung Berlin II.

231

Gaine de cadre

Planche : 8.1

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa du Trésor d'argent, triclinium

Année de découverte : 1899

Lieu de conservation : Berlin, Altes Museum

Numéro d'inventaire : Misc. 8903

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 227, 228, 230, 346

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor géométrique est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

Trois lits ont été découverts dans cette pièce, un seul a pu être reconstitué (L : 2,32 m ; l : 1,20 m).

Bibliographie abrégée

Amelung 1902 p. 269 et 273 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410, fig. 604 ; Greifenhagen 1930a p. 138 et 144, n°14 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 280, n°45-46 ; Richter 1966 p. 106, fig. 530 ; Bol 1972 p. 40 ; Gentili 1973 p. 168 ; Boube-Piccot 1975 p. 375, n°86 et 88 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 16 et 161, n° 36-38 ; Antikensammlung Berlin II.

232

Gaine de cadre

Planche : 8.1

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa du Trésor d'argent, triclinium

Année de découverte : 1899

Lieu de conservation : Berlin, Altes Museum

Numéro d'inventaire : Misc. 8903

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 227, 229, 230, 346

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor géométrique est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

Trois lits ont été découverts dans cette pièce, un seul a pu être reconstitué (L : 2,32 m ; l : 1,20 m).

Bibliographie abrégée

Amelung 1902 p. 269 et 273 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410, fig. 604 ; Greifenhagen 1930a p. 138 et 144, n°14 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 280, n°45-46 ; Richter 1966 p. 106, fig. 530 ; Bol 1972 p. 40 ; Gentili 1973 p. 168 ; Boube-Piccot 1975 p. 375, n°86 et 88 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 16 et 161, n° 36-38 ; Antikensammlung Berlin II.

233

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa du Trésor d'argent, triclinium

Année de découverte : 1899

Lieu de conservation : Berlin, Altes Museum

Numéro d'inventaire : Misc. 8903

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 228, 229, 230, 346

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor géométrique est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure et d'un bandeau de postes. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

Trois lits ont été découverts dans cette pièce, un seul a pu être reconstitué (L : 2,32 m ; l : 1,20 m).

Bibliographie abrégée

Amelung 1902 p. 269 et 273 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410, fig. 604 ; Greifenhagen 1930a p. 138 et 144, n°14 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 280, n°45-46 ; Richter 1966 p. 106, fig. 530 ; Bol 1972 p. 40 ; Gentili 1973 p. 168 ; Boube-Piccot 1975 p. 375, n°86 et 88 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 16 et 161, n° 36-38 ; Antikensammlung Berlin II.

234

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 31, 32, 231, 232, 233

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 260 cm de longueur sur 90 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 520 mm) sont aniconiques, ainsi que les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 330 mm). Seuls les deux pieds de lit antérieurs sont antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium* mais devant se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont été déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102 ; Meller *et al.* 2011 p. 76.

235 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 31, 32, 232, 233, 234

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 260 cm de longueur sur 90 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 520 mm) sont aniconiques, ainsi que les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 330 mm). Seuls les deux pieds de lit antérieurs sont antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium* mais devant se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont été déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102 ; Meller *et al.* 2011 p. 76.

236

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 31, 32, 231, 233, 234

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 260 cm de longueur sur 90 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 520 mm) sont aniconiques, ainsi que les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 330 mm). Seuls les deux pieds de lit antérieurs sont antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium* mais devant se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont été déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102 ; Meller *et al.* 2011 p. 76.

237

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 31, 32, 231, 232, 234

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 260 cm de longueur sur 90 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 520 mm) sont aniconiques, ainsi que les différents éléments de jambage (H du socle au pommeau sans la hauteur de la gaine de cadre de lit : 330 mm). Seuls les deux pieds de lit antérieurs sont antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium* mais devant se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont été déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102 ; Meller *et al.* 2011 p. 76.

238

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 33, 34, 235, 236, 237, 239, 240

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes.

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. Il est présent l'ensemble des éléments constituant l'applique de *fulcrum*, sauf la garniture du champ médian et la statuette d'Hercule. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont dus être déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

239

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 33, 34, 235, 237, 238, 239, 240

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. Il est présent l'ensemble des éléments constituant l'applique de *fulcrum*, sauf la garniture du champ médian et la statuette d'Hercule. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont dus être déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

240 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 33, 34, 235, 236, 238, 239, 240

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. Il est présent l'ensemble des éléments constituant l'applique de *fulcrum*, sauf la garniture du champ médian et la statuette d'Hercule. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont dus être déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

241

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 200 ; l : 130 ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 33, 34, 235, 236, 237, 238, 239

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations du décor sont en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée d'une seule pièce (?) et elle est à angle droit. Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse, je n'ai donc vu que la partie supérieure des gaines. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils semblent avoir été déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

242 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 550 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 33, 34, 236, 237, 238, 239, 240

État de conservation

La gaine est conservée dans son intégralité. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est damasquiné en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. Il est présent l'ensemble des éléments constituant l'applique de *fulcrum*, sauf la garniture du champ médian et la statuette d'Hercule. L'applique de *fulcrum* fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils ont dus être déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

243 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), tablinium (pièce 8)

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Boscoreale, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 4270B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 200 ; l : 130 ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 33, 34, 235, 236, 237, 238, 240

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations du décor sont en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée d'une seule pièce (?) et elle est à angle droit. Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée sur deux rangées d'un motif de grecques en argent encadrant des fleurs ouvertes (?).

Commentaire

L'objet est en dépôt depuis le 15 juillet 2015 dans l'Antiquarium de Boscoreale. Je n'ai pu étudier l'objet que dans sa caisse, je n'ai donc vu que la partie supérieure des gaines. Le numéro d'inventaire écrit sur la caisse est 4270A, mais d'après la direction des appliques de *fulcrum* le lit serait le 4270B. La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments en alliage cuivreux constituant deux lits qui ont été découverts le 8 août 1928. Les lits ont été découverts précisément contre le mur ouest et vers l'angle sud-ouest. Pour cette applique, le lit reconstitué mesure 207 cm de longueur sur 89 cm de largeur et 82 cm de hauteur. Ses gaines de cadre de lit (L max : 550 mm) sont également incrustées d'argent. Les différents éléments de jambage (H : 300 mm) sont aniconiques et ils ne sont pas tous antiques. Les lits de banquet ont été découverts dans le *tablinium*, mais devaient se situer normalement dans le *triclinium*. Ils semblent avoir été déposés temporairement dans cette pièce, le long du mur occidental du *tablinium* près d'une grande armoire.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 423-427 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 371-372, n°56-57 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 27, 150 et 198-199, n°302-303 ; Guzzo 2003b p. 137-139 ; Stefani 2003 p. 110 et 122 ; Allison 2006 p. 65, 302 et 392, n°192 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 102.

244

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nécropole sud orientale, tombe

Année de découverte : 1905

Lieu de conservation : Chieti, Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj

Numéro d'inventaire : 2721

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Carré

Dimensions (en mm) : H : 45 ; L : 515 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 43, 241, 347, 348

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais, elle n'est pas complètement conservée sur ses faces latérales (ailes supérieure et inférieure) et deux fissures restaurées sont présentes sur la partie gauche de la face antérieure. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais on distingue la couleur jaune doré de l'alliage. Le décor de grecques est damasquiné d'argent et de cuivre rouge. Il est difficile de distinguer les trous de fixation antiques et ceux modernes issus des restaurations.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (armature et plaque médiane). Son pourtour est décoré d'une simple moulure. Le décor central en argent et en cuivre rouge est complexe avec une série de grecques et de carrés. Il se constitue de deux rangées de grecques entrelacées et damasquinées d'argent. Entre chaque motif de grecques, est damasquiné un double carré pour combler l'espace vide : le carré extérieur est en argent et celui intérieur, plus petit, est en cuivre rouge. Des damasquinures en cuivre rouge s'intercalent enfin entre chaque damasquinure d'argent des grecques et des carrés extérieurs.

Commentaire

La gaine de cadre fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant le lit découvert dans la tombe. Il a été reconstitué (H total 89/91 cm ; H des pieds 66 cm, L 196 cm, l 54,5 cm), la longueur et la largeur ont pu être restituées grâce aux négatifs de son positionnement dans la tombe. Une des trois autres gaines de cadre de lit a le même décor polychrome. Les deux autres gaines sont aniconiques, ainsi que les quatre gaines latérales à angle droit (L 195 mm ; L retour 130 ; H 45 ; pro 40) et les huit plaques en alliage cuivreux de la seconde traverse (L : 478 mm ; H : 27 mm ; ép : 3 mm). Seul un côté du lit a reçu des décors polychromes. Le lit a été restauré en 2015 par Renaud Bernadet sous la direction de la Surintendance italienne et exposé dans une nouvelle vitrine adaptée dans le musée. Je tiens à remercier la docteur Marina Maria Serena Nuovo pour l'ensemble de ces informations. La restauration du lit met une seconde traverse entre les deux éléments de jambage hémisphériques, elle devait probablement être plus bas entre ceux tronconiques. Ce motif de grecques est le plus complexe et richement décoré découvert à ce jour.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1907 p. 145-149 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°52 ; Boube-Piccot 1975 p. 377-378, n°103 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Letta 1984 p. 79-80 et 108 ; Segenni 1985 p. 156 ; Faust 1989 p. 27, 51, 66, 146-147 et 168, n°80-81, pl. 19,2 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 172-173 et 263, n°31, fig. 138 et 139 ; De Carolis 2007 p. 75-76, fig. 44 ; De Carolis 2009 p. 422-427 ; Giacobello 2010 p. 165.

245 Gaine de cadre

Planche : 54.1 ; 54.2

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nécropole sud orientale, tombe

Année de découverte : 1905

Lieu de conservation : Chieti, Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj

Numéro d'inventaire : 2721

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Carré

Dimensions (en mm) : H : 45 ; L : 516 ; l : - ; Pr : 40 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 43, 242, 347, 348

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est conservée dans son intégralité et les parties latérales (ailes de la gaine) sont légèrement corrodées. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais on distingue à certains endroits la couleur jaune doré de l'alliage. Le décor de grecques est damasquiné d'argent et de cuivre rouge. Il est difficile de distinguer les trous de fixation antiques et ceux modernes issus des multiples restaurations.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (armature et plaque médiane). Son pourtour est décoré d'une simple moulure. Le décor central en argent et en cuivre rouge est complexe avec une série de grecques et de carrés. Il se constitue de deux rangées de grecques entrelacées et damasquinées d'argent. Entre chaque motif de grecques, est damasquiné un double carré pour combler l'espace vide : le carré extérieur est en argent et celui intérieur, plus petit, est en cuivre rouge. Des damasquinures en cuivre rouge s'intercalent enfin entre chaque damasquinure d'argent des grecques et des carrés extérieurs.

Commentaire

La gaine de cadre fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant le lit découvert dans la tombe. Il a été reconstitué (H total : 890/910 mm ; H des pieds : 660 mm, L : 1960 mm, l : 545 mm), la longueur et la largeur ont pu être restituées grâce aux négatifs de son positionnement dans la tombe. Une des trois autres gaine de cadre de lit a le même décor polychrome. Les deux autres gaines sont aniconiques, ainsi que les quatre gaines latérales à angle droit (H : 45 mm ; L : 195 mm ; L du retour : 130 mm ; Pr : 40 mm) et les huit plaques en alliage cuivreux de la seconde traverse (L : 478 mm ; H : 27 mm ; ép : 3 mm). Seul un côté du lit a reçu des décors polychromes. Le lit a été restauré en 2015 par Renaud Bernadet sous la direction de la Surintendance italienne et exposé dans une nouvelle vitrine adaptée dans le musée. Je tiens à remercier la docteur Marina Maria Serena Nuovo pour l'ensemble de ces informations. La restauration du lit met une seconde traverse entre les deux éléments de jambage hémisphériques, elle devait probablement être plus bas entre ceux tronconiques. Ce motif de grecques est le plus complexe et richement décoré découvert à ce jour.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1907 p. 145-149 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°52 ; Boube-Piccot 1975 p. 377-378, n°103 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Letta 1984 p. 79-80 et 108 ; Segenni 1985 p. 156 ; Faust 1989 p. 27, 51, 66, 146-147 et 168, n°80-81, pl. 19,2 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 172-173 et 263, n°31, fig. 138 et 139 ; De Carolis 2007 p. 75-76, fig. 44 ; De Carolis 2009 p. 422-427 ; Giacobello 2010 p. 165.

246

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Karlsruhe, Badisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : F 1864

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 42 ; L : 130 ; l : - ; Pr : 43 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé d'une extrémité de la gaine. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et quelques taches vertes à l'intérieur de la gaine. Il est néanmoins possible de distinguer la couleur jaune brun de l'alliage. L'objet semble avoir subi quelques restaurations. Les décors sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a un profil en U et a un retour angulaire. L'armature est moulurée et elle a des trous de fixation dans ses faces latérales. La partie centrale se compose d'une succession de panneaux quadrangulaires entrelacés par un motif de grecques damasquiné d'argent. Chaque panneau est orné d'une fleur ouverte aux huit pétales lancéolés ou cordiformes qui sont plaqués d'argent et de cuivre rouge.

Commentaire

L'objet a appartenu à la collection Friedrich von Thiersch, puis a été acquis par le musée. L'objet proviendrait de Grèce, et probablement de la région des Cyclades car Friedrich von Thiersch a beaucoup voyagé dans cette région dans les années 1831-1832. L'objet proviendrait peut-être de Mélos comme les autres éléments de lit acquis par le musée (cat. n°64). Je remercie Katarina Horst du Badisches Landesmuseum pour m'avoir fourni ces informations.

Bibliographie abrégée

Thiersch 1860 p. 4, n°84 ; Schumacher 1890 p. 56-57, n°325 ; Boube-Piccot 1975 p. 364, n°18.

247

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Larache, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 30 ; L : 310 ; l : - ; Pr : 14 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 316, 317

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est pas complet et il est brisé en deux fragments. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor floral est damasquiné d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Elle est décorée sur sa face antérieure de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet et faisant alterner deux feuilles et deux fruits.

Commentaire

Il n'y a pas de moulure et la profondeur de la gaine est plus petite (Pr : 14 mm). Le décor est similaire aux gaines conservées à New York (cat. n°271 et 272) et à Nice (épave *Fourmigue C*).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 81-82 et 384, n°46 et 138 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Chew 1996 p. 33.

248

Gaine de cadre

Planche : 50.4 ; 50.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 249, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné, probablement en argent. Certaines palmettes conservent leur incrustation.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Son pourtour est décoré d'une double moulure. Le décor central se constitue d'une série de palmettes damasquinées.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, fig. 49, pl. VIII et IX ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°48 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

249

Gaine de cadre

Planche : 50.4 ; 50.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 250, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné, probablement en argent. Certaines palmettes concernent leur incrustation.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Son pourtour est décoré d'une double moulure. Le décor central se constitue d'une série de palmettes damasquinées.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, fig. 49, pl. VIII et IX ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°48 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

250

Gaine de cadre

Planche : 50.4 ; 50.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 251, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné, probablement en argent. Certaines palmettes conservent leur incrustation.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Son pourtour est décoré d'une double moulure. Le décor central se constitue d'une série de palmettes damasquinées.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, fig. 49, pl. VIII et IX ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°48 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

251

Gaine de cadre

Planche : 50.4 ; 50.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 350, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est conservée dans son intégralité. Le décor est damasquiné, probablement en argent. Certaines palmettes conservent leur incrustation.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce (?) et elle a un angle droit. Son pourtour est décoré d'une double moulure. Le décor central se constitue d'une série de palmettes damasquinées.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets).

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, fig. 49, pl. VIII et IX ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°48 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

252

Gaine de cadre

Planche : 54.3 à 54.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Rameau vigne, Losange

Dimensions (en mm) : H : 45 ; L : 491 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 86, 87, 253, 254, 255, 256, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont bien conservées. Une cassure est présente sur une corinière et une marque circulaire rouge moderne est présente sur le petit côté latérale.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Quatre trous de fixation (Diam : 7 mm) sont présents sur les faces latérales. Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur, d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un rameau de lierre et d'un rameau de vigne entrelacés. Les tigelles du rameau de lierre se terminent soit par des feuilles, soit par des volutes, soit par des grappes (?). Les tigelles du rameau de vigne se terminent soit par des feuilles cordiformes, soit par des baies disposées en corymbe. Les quatre coins de la plaque médiane sont ornés de fleur ouverte à huit pétales anciennement plaqués. Le centre de la plaque est décoré d'un losange dont le contour est damasquiné de stries en argent et le centre d'un motif, probablement floral, plaqué d'argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de plusieurs éléments en bronze qui formerait au moins deux lits, et non un *bisellium* comme ils ont été reconstitués dans un premier temps. Ils ont été découverts à Jallieu, près de Bourgoin, en Isère par M. Roche et vendus par le propriétaire du terrain M. Thibaud probablement à M. Le duc de Luynes. Ce dernier les a ensuite donné le 16 mai 1863 au Musée des Beaux-Arts à Lyon, puis transférés au Musée de la Civilisation gallo-romaine. Concernant plus particulièrement cet objet et les quatre autres gaines de cadre de lit au décor similaire, ils sont décrits par H. Bazin, dans le *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon* et par C. L. Ransom, avec en plus une photographie et un dessin, mais ils disparaissent avant 1958, car ils n'apparaissent plus dans la reconstitution faite lors de l'Exposition du Bimillénaire de Lyon en 1958. S. Boucher dans son étude du mobilier en 1982 fait mention de ces disparitions et ne peut les étudier. Les cinq gaines de cadre ont été récemment redécouvertes lors d'un récollement du musée en 2013, ainsi que deux gaines de dossier provenant également du même site de Bourgoin-Jallieu mais inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Enfin, les autres éléments du lit, par exemple les accoudoirs de *fulcrum*, ont probablement été conservés par le propriétaire du terrain, M. Thibaud, dans le partage de la découverte. D'après la forme du socle et les décors de rameaux de vigne damasquinés sur les gaines de cadre, les éléments dateraient du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Musées de la ville de Lyon 1887 p. 150, n°48 ; Bazin 1891 p. 374, n°I,B ; Ransom 1905 p. 8, 88, 98 et 101, pl. XVIII et XIX ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°35 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 282, n°57 ; Richter 1966 p. 108 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°124 ; Boucher *et al.* 1980 p. 53, n°280-281 ; Boucher 1982 p. 171, 173-174, 181 et 185-186, fig. 4, 5, 22 et 23 ; Faust 1989 p. 70 et 182, n°190-191 ; Chew 1996 p. 43-44.

253

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Rameau vigne, Losange

Dimensions (en mm) : H : 46 ; L : 491 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 86, 87, 252, 254, 255, 256, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont en grande partie conservées. Plusieurs trous de fixation sont modernes, sûrement réalisés lors d'une ancienne restitution.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Sept trous de fixation sont présents : quatre sur les ailes (Diam : 7 mm), deux autres sur les extrémités des ailes (Diam : 3 mm ; moderne) et un trou sur le petit côté latérale (Diam : 6 mm ; moderne). Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur, d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un rameau de lierre et d'un rameau de vigne entrelacés. Les tigelles du rameau de vigne se terminent soit par des feuilles, soit par des volutes, soit par des grappes (?). Les tigelles du rameau de lierre se terminent soit par des feuilles cordiformes, soit par des baies disposées en corymbe. Les quatre coins de la plaque médiane sont ornés de fleur ouverte à huit pétales anciennement plaqués. Le centre de la plaque est décoré d'un losange dont le contour est encore partiellement damasquiné de stries en argent. Le centre du losange est orné d'un motif, probablement floral, plaqué d'argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de plusieurs éléments en bronze qui formerait au moins deux lits, et non un *bisellium* comme ils ont été reconstitués dans un premier temps. Ils ont été découverts à Jallieu, près de Bourgoin, en Isère par M. Roche et vendus par le propriétaire du terrain M. Thibaud probablement à M. Le duc de Luynes. Ce dernier les a ensuite donné le 16 mai 1863 au Musée des Beaux-Arts à Lyon, puis transférés au Musée de la Civilisation gallo-romaine. Concernant plus particulièrement cet objet et les quatre autres gaines de cadre de lit au décor similaire, ils sont décrits par H. Bazin, dans le *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon* et par C. L. Ransom, avec en plus une photographie et un dessin, mais ils disparaissent avant 1958, car ils n'apparaissent plus dans la reconstitution faite lors de l'Exposition du Bimillénaire de Lyon en 1958. S. Boucher dans son étude du mobilier en 1982 fait mention de ces disparitions et ne peut les étudier. Les cinq gaines de cadre ont été récemment redécouvertes lors d'un récollement du musée en 2013, ainsi que deux gaines de dossier provenant également du même site de Bourgoin-Jallieu mais inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Enfin, les autres éléments du lit, par exemple les accoudoirs de *fulcrum*, ont probablement été conservés par le propriétaire du terrain, M. Thibaud, dans le partage de la découverte. D'après la forme du socle et les décors de rameaux de vigne damasquinés sur les gaines de cadre, les éléments dateraient du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Musées de la ville de Lyon 1887 p. 150, n°48 ; Bazin 1891 p. 374, n°I,B ; Ransom 1905 p. 8, 88, 98 et 101, pl. XVIII et XIX ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°35 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 282, n°57 ; Richter 1966 p. 108 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°124 ; Boucher *et al.* 1980 p. 53, n°280-281 ; Boucher 1982 p. 171, 173-174, 181 et 185-186, fig. 4, 5, 22 et 23 ; Faust 1989 p. 70 et 182, n°190-191 ; Chew 1996 p. 43-44.

254

Gaine de cadre

Planche : 54.6 ; 54.7

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Rameau vigne, Losange

Dimensions (en mm) : H : 46 ; L : 492 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 86, 87, 252, 253, 255, 256, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Une cassure sur une aile est néanmoins présente, elle avait été rebouchée à la cire lors d'une ancienne restauration. Deux coulures de cette cire sont présentes sur la face antérieure de la gaine. La surface de la gaine est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont en grande partie conservées. Plusieurs trous de fixation sont modernes, sûrement réalisés lors d'une ancienne restitution. Une des ailes a également de nombreuses griffures.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Sept trous de fixation sont présents : quatre sur les ailes (Diam : 7 mm), deux autres sur les extrémités des ailes (Diam : 3 mm ; moderne) et un trou sur le petit côté latérale (Diam : 6 mm ; moderne). Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur, d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un rameau de lierre et d'un rameau de vigne entrelacés. Les tigelles du rameau de vigne se terminent soit par des feuilles, soit par des volutes, soit par des grappes (?). Les tigelles du rameau de lierre se terminent soit par des feuilles cordiformes, soit par des baies disposées en corymbe. Les quatre coins de la plaque médiane sont ornés de fleur ouverte à huit pétales dont certains sont encore plaqués d'argent. Le centre de la plaque est décoré d'un losange orné en son centre d'un motif, probablement floral, et anciennement incrusté.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de plusieurs éléments en bronze qui formerait au moins deux lits, et non un *bisellium* comme ils ont été reconstitués dans un premier temps. Ils ont été découverts à Jallieu, près de Bourgoin, en Isère par M. Roche et vendus par le propriétaire du terrain M. Thibaud probablement à M. Le duc de Luynes. Ce dernier les a ensuite donné le 16 mai 1863 au Musée des Beaux-Arts à Lyon, puis transférés au Musée de la Civilisation gallo-romaine. Concernant plus particulièrement cet objet et les quatre autres gaines de cadre de lit au décor similaire, ils sont décrits par H. Bazin, dans le *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon* et par C. L. Ransom, avec en plus une photographie et un dessin, mais ils disparaissent avant 1958, car ils n'apparaissent plus dans la reconstitution faite lors de l'Exposition du Bimillénaire de Lyon en 1958. S. Boucher dans son étude du mobilier en 1982 fait mention de ces disparitions et ne peut les étudier. Les cinq gaines de cadre ont été récemment redécouvertes lors d'un recellement du musée en 2013, ainsi que deux gaines de dossier provenant également du même site de Bourgoin-Jallieu mais inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Enfin, les autres éléments du lit, par exemple les accoudoirs de *fulcrum*, ont probablement été conservés par le propriétaire du terrain, M. Thibaud, dans le partage de la découverte. D'après la forme du socle et les décors de rameaux de vigne damasquinés sur les gaines de cadre, les éléments dateraient du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Musées de la ville de Lyon 1887 p. 150, n°48 ; Bazin 1891 p. 374, n°I,B ; Ransom 1905 p. 8, 88, 98 et 101, pl. XVIII et XIX ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°35 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 282, n°57 ; Richter 1966 p. 108 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°124 ; Boucher *et al.* 1980 p. 53, n°280-281 ; Boucher 1982 p. 171, 173-174, 181 et 185-186, fig. 4, 5, 22 et 23 ; Faust 1989 p. 70 et 182, n°190-191 ; Chew 1996 p. 43-44.

255

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Rameau vigne, Losange

Dimensions (en mm) : H : 46 ; L : 490 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 86, 87, 252, 253, 254, 256, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont bien conservées. Une perforation est présente sur la face antérieure de la gaine. Le petit côté latérale fermé a été découpé à l'époque contemporaine, il est ainsi possible de voir la couleur jaune brun de l'alliage.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Quatre trous de fixation (Diam : 7 mm) sont présents sur les faces latérales. Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur, d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un rameau de lierre et d'un rameau de vigne entrelacés. Les tigelles du rameau de vigne se terminent soit par des feuilles, soit par des volutes, soit par des grappes. Les tigelles du rameau de lierre se terminent soit par des feuilles cordiformes, soit par des baies disposées en corymbe. Les quatre coins de la plaque médiane sont ornés de fleur ouverte à huit pétales anciennement plaqués. Le centre de la plaque est décoré d'un losange dont le contour est damasquiné de stries en argent et le centre d'un motif, probablement floral.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de plusieurs éléments en bronze qui formerait au moins deux lits, et non un *bisellium* comme ils ont été reconstitués dans un premier temps. Ils ont été découverts à Jallieu, près de Bourgoin, en Isère par M. Roche et vendus par le propriétaire du terrain M. Thibaud probablement à M. Le duc de Luynes. Ce dernier les a ensuite donné le 16 mai 1863 au Musée des Beaux-Arts à Lyon, puis transférés au Musée de la Civilisation gallo-romaine. Concernant plus particulièrement cet objet et les quatre autres gaines de cadre de lit au décor similaire, ils sont décrits par H. Bazin, dans le *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon* et par C. L. Ransom, avec en plus une photographie et un dessin, mais ils disparaissent avant 1958, car ils n'apparaissent plus dans la reconstitution faite lors de l'Exposition du Bimillénaire de Lyon en 1958. S. Boucher dans son étude du mobilier en 1982 fait mention de ces disparitions et ne peut les étudier. Les cinq gaines de cadre ont été récemment redécouvertes lors d'un récollement du musée en 2013, ainsi que deux gaines de dossier provenant également du même site de Bourgoin-Jallieu mais inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Enfin, les autres éléments du lit, par exemple les accoudoirs de *fulcrum*, ont probablement été conservés par le propriétaire du terrain, M. Thibaud, dans le partage de la découverte. D'après la forme du socle et les décors de rameaux de vigne damasquinés sur les gaines de cadre, les éléments dateraient du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Musées de la ville de Lyon 1887 p. 150, n°48 ; Bazin 1891 p. 374, n°I,B ; Ransom 1905 p. 8, 88, 98 et 101, pl. XVIII et XIX ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°35 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 282, n°57 ; Richter 1966 p. 108 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°124 ; Boucher *et al.* 1980 p. 53, n°280-281 ; Boucher 1982 p. 171, 173-174, 181 et 185-186, fig. 4, 5, 22 et 23 ; Faust 1989 p. 70 et 182, n°190-191 ; Chew 1996 p. 43-44.

256

Gaine de cadre

Planche : 54.8

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : X 484

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Rameau vigne, Losange

Dimensions (en mm) : H : 46 ; L : 491 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 86, 87, 252, 253, 254, 255, 354

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor est plaqué et damasquiné d'argent et les incrustations sont en grande partie conservées. Un trou de réparation est présent sur une aile. Plusieurs trous de fixation sont modernes, sûrement réalisés lors d'une ancienne restitution.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Sept trous de fixation sont présents : quatre sur les ailes (Diam : 7 mm), deux autres sur les extrémités des ailes (Diam : 3 mm ; moderne) et un trou sur le petit côté latérale (Diam : 6 mm ; moderne). Le pourtour de la face antérieure est décoré, de l'extérieur vers l'intérieur, d'un listel plat, d'un quart-de-rond renversé et d'un bandeau étroit (une moulure). Le décor central incrusté d'argent se constitue d'un rameau de lierre et d'un rameau de vigne entrelacés. Les tigelles du rameau de vigne se terminent soit par des feuilles, soit par des volutes, soit par des grappes (?). Les tigelles du rameau de lierre se terminent soit par des feuilles cordiformes, soit par des baies disposées en corymbe. Les quatre coins de la plaque médiane sont ornés de fleur ouverte à huit pétales anciennement plaqués. Le centre de la plaque est décoré d'un losange orné en son centre d'un motif, probablement floral, et anciennement incrusté.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble de plusieurs éléments en bronze qui formerait au moins deux lits, et non un *bisellium* comme ils ont été reconstitués dans un premier temps. Ils ont été découverts à Jallieu, près de Bourgoin, en Isère par M. Roche et vendus par le propriétaire du terrain M. Thibaud probablement à M. Le duc de Luynes. Ce dernier les a ensuite donné le 16 mai 1863 au Musée des Beaux-Arts à Lyon, puis transférés au Musée de la Civilisation gallo-romaine. Concernant plus particulièrement cet objet et les quatre autres gaines de cadre de lit au décor similaire, ils sont décrits par H. Bazin, dans le *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon* et par C. L. Ransom, avec en plus une photographie et un dessin, mais ils disparaissent avant 1958, car ils n'apparaissent plus dans la reconstitution faite lors de l'Exposition du Bimillénaire de Lyon en 1958. S. Boucher dans son étude du mobilier en 1982 fait mention de ces disparitions et ne peut les étudier. Les cinq gaines de cadre ont été récemment redécouvertes lors d'un récollement du musée en 2013, ainsi que deux gaines de dossier provenant également du même site de Bourgoin-Jallieu mais inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Enfin, les autres éléments du lit, par exemple les accoudoirs de *fulcrum*, ont probablement été conservés par le propriétaire du terrain, M. Thibaud, dans le partage de la découverte. D'après la forme du socle et les décors de rameaux de vigne damasquinés sur les gaines de cadre, les éléments dateraient du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Musées de la ville de Lyon 1887 p. 150, n°48 ; Bazin 1891 p. 374, n°I,B ; Ransom 1905 p. 8, 88, 98 et 101, pl. XVIII et XIX ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°35 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 282, n°57 ; Richter 1966 p. 108 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°124 ; Boucher *et al.* 1980 p. 53, n°280-281 ; Boucher 1982 p. 171, 173-174, 181 et 185-186, fig. 4, 5, 22 et 23 ; Faust 1989 p. 70 et 182, n°190-191 ; Chew 1996 p. 43-44.

257

Gaine de cadre

Planche : 55.1 à 55.3

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Troisième quart du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Modène, Domus romaine de la Via Università

Année de découverte : 1964

Lieu de conservation : Modène, Museo Civico Archeologico Etnologico

Numéro d'inventaire : SAER 6407

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Rai-de-cœur, Perle

Dimensions (en mm) : H : 36 ; L : 437 ; l : - ; Pr : 33 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 258

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. L'objet est en deux fragments (L : 172 mm et L : 265 mm) et n'est pas complet. Il manque l'extrémité droite de la gaine. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et de plusieurs taches noirâtres. La couleur jaune doré de l'alliage est visible ou est-ce de la dorure ? Le décor de grecques est damasquiné d'argent, cette incrustation est encore présente à certains endroits. Les ailes de la gaine ont plusieurs cassures. La fixation des gaines à l'armature moderne en bois est faite par un mastic.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et son extrémité extérieure a un retour en angle droit. Son pourtour est décoré en relief d'une moulure simple, d'un bandeau de perles et d'un bandeau de rais-de-cœur (cimaise lesbienne) en relief. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Elle est percée sur l'aile supérieure d'un trou de fixation (Diam : 7 mm) pour un clou. L'épaisseur des ailes est de 1 mm et celle de la plaque médiane est de 4 mm.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant deux lits : un autre fragment de gaine de cadre de lit est damasquiné de grecques ; quatre pieds de lit sont moulés d'un seul bloc et sont décorés en relief d'une scène de combat représentant Heraklès, Thésée et le Centaure Folo ; quatre pieds de lit sont aniconiques ; et un socle de lit hexagonal est sans décor polychrome. La scène de combat pourrait représenter deux combats contre les Centaures : celui de la Centaureomachie lors du mariage du roi Pirithoos et d'Hippodamie où Thésée est présent ; et celui d'Heraklès lorsqu'il est l'hôte du Centaure Pholos. Le lit proviendrait d'un atelier de l'Italie centro-méridionale : des chiffres romains sont gravés sous le pommeau de lit. Dans cette *domus* romaine, a également été découvert d'autres meubles en bronze : trois pieds de table (?) décoré d'un hermès ; des éléments de candélabre. Les deux fragments de gaine de cadre de lit qui recollent ne sont pas, dans la reconstitution du lit exposée dans le musée, mis ensemble et l'un des fragments est restitué à l'envers. Une restauration du lit a été réalisée en 1970 par les restaurateurs de la Surintendance Anna Musile Tanzi et Gianfranco Parruccini et des analyses métallographiques ont également été faites par le laboratoire chimique du centre de restauration de Florence. Est-ce un bronze au plomb ? Il n'y a pas de précision ni sur les résultats obtenus ni sur l'endroit des analyses (Ortalli *et al.* 1989 p.

Bibliographie abrégée

Benedetti 1971 p. 82 et 90, n°17 ; Gentili 1973 p. 167-171 ; Rosi Bonci 1979 p. 190 ; Letta 1984 p. 77-78 et 88 ; Faust 1989 p. 183-184, n°202-203 ; Ortalli *et al.* 1989 p. 343-344, 348 et 365, n°d, fig. 270, 271, 277 et 279 ; Pirzio Bireli Stefanelli 1990 p. 76-78 et 266, n°42, fig. 36 ; Marini Calvani 2000 p. 198, n°26a ; Slavazzi 2001 p. 128 ; Giacobello 2010 p. 169.

258

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Troisième quart du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Modène, Domus romaine de la Via Università

Année de découverte : 1964

Lieu de conservation : Modène, Museo Civico Archeologico Etnologico

Numéro d'inventaire : SAER 6407

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Rai-de-cœur, Perle

Dimensions (en mm) : H : 36 ; L : 215 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bois

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 257

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. L'objet n'est pas complet. Il manque environ la moitié de la gaine, un des côtés a été découpé. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et de plusieurs taches noirâtres. La couleur jaune doré de l'alliage est visible ou est-ce des traces de dorure ? Le décor de grecques est damasquiné d'argent, cette incrustation est encore présente à certains endroits. À l'intérieur de la gaine, des fragments de l'armature en bois carbonisé sont conservés. La fixation des gaines à l'armature moderne en bois est faite par un mastic.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré en relief d'une moulure simple, d'un bandeau de perles et d'un bandeau de rais-de-cœur (cimaise lesbienne). Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Elle est percée, à la fois supérieurement et inférieurement, de deux petits trous de fixation (Diam : 5 mm) pour des clous. L'épaisseur des ailes est de 1 mm et celle de la plaque médiane est de 5 mm.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant deux lits : deux autres fragments (recollés) de gaine de cadre de lit sont damasquinés de grecques ; quatre pieds de lit sont moulés d'un seul bloc et sont décorés en relief d'une scène de combat représentant Heraklès, Thésée (?) et un Centaure ; quatre pieds de lit sont aniconiques ; et un socle de lit hexagonal est sans décor polychrome. La scène de combat pourrait représenter deux combats contre les Centaures : celui de la Centaureomie lors du mariage du roi Pirithoos et d'Hippodamie où Thésée est présent ; et celui d'Heraklès lorsqu'il est l'hôte du Centaure Pholos ou lors de son mariage avec Déjanire. Dans les deux scènes de mariage les héros (Thésée et Heraklès) combattent le Centaure Eurytion. Thésée lui coupe le nez et les oreilles et le chasse du mariage, Heraklès quant à lui le tue. Est-ce que cette scène combine deux événements mythologiques ? Deux mariages, avec deux héros et un seul et même Centaure.

Le lit proviendrait d'un atelier de l'Italie centro-méridionale, des chiffres romains sont gravés sous le pommeau de lit. Dans cette *domus* romaine, il a également été découvert d'autres meubles en bronze : trois pieds de table (?) décorés d'un hermès ; des éléments de candélabre. Une restauration du lit a été réalisée en 1970 par les restaurateurs de la Surintendance Anna Musile Tanzi et Gianfranco Parruccini et des analyses métallographiques ont également été faites par le laboratoire chimique du centre de restauration de Florence. L'alliage se compose de cuivre et de plomb. Est-ce un bronze au plomb ? Il n'y a pas de précision ni sur les résultats obtenus ni sur l'endroit des analyses (Ortalli *et al.* 1989 p. 365).

Bibliographie abrégée

Benedetti p. 80-82 et 90, n°16, fig. 10 ; Gentili 1973 p. 167-171 ; Letta 1984 p. 77-78 et 88 ; Faust 1989 p. 183-184, n° 202-203 ; Ortalli *et al.* 1989 p. 343-344, 348 et 365, n°d, fig. 270, 271, 277 et 279 ; Pirzio Bireli Stefanelli 1990 p. 76-78 et 266, n°42, fig. 36 ; Marini Calvani 2000 p. 198, n°26a ; Slavazzi 2001 p. 128 ; Giacobello 2010 p. 169.

259

Gaine de cadre

Planche : 51.1 ; 51.2

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 480 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature a un pourtour décoré d'une moulure. Le décor de la plaque médiane présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques supersposées et d'une fleur ouverte entre les espacements. Les fleurs (huits pétales sur le dessin de Roux et Barré 1876 et quatre pétales dans les descriptions de Ferrari *et al.* 1986 et Faust 1989) sont au nombre de quatorze. Il est probablement que les pétales soient au nombre de huit, avec une alternance de placage d'argent et de cuivre rouge (ce dernier est plus difficile à distinguer de nos jours).

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

260 Gaine de cadre

Planche : 51.1 ; 51.2

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 400 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature a un pourtour décoré d'une moulure. Le décor de la plaque médiane présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques supersposées et d'une fleur ouverte entre les espacements. Les fleurs (huits pétales sur le dessin de Roux et Barré 1876 et quatre pétales dans les descriptions de Ferrari *et al.* 1986 et Faust 1989) sont au nombre de quatorze.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

261

Gaine de cadre

Planche : 51.1 ; 51.2

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 400 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 260, 261, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature a un pourtour décoré d'une moulure. Le décor de la plaque médiane présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques supersposées et d'une fleur ouverte entre les espacements. Les fleurs (huits pétales sur le dessin de Roux et Barré 1876 et quatre pétales dans les descriptions de Ferrari *et al.* 1986 et Faust 1989) sont au nombre de quatorze.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

262

Gaine de cadre

Planche : 51.1 ; 51.2

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 480 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 262, 355, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature a un pourtour décoré d'une moulure. Le décor de la plaque médiane présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques supersposées et d'une fleur ouverte entre les espacements. Les fleurs (huits pétales sur le dessin de Roux et Barré 1876 et quatre pétales dans les descriptions de Ferrari *et al.* 1986 et Faust 1989) sont au nombre de quatorze.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

263

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 264, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les incrustations du décor sont en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre est petite, elle a une section en U et son armature a une double moulure. Le décor de la plaque médiane se compose d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34, fig. 142.

264

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Carré, Dent-de-loup, Damier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 263, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. L'objet est recouvert d'une corrosion de couleur verte, mais la couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les incrustations de décors sont en argent, en cuivre rouge et en une composition noirâtre (bronze de Corinthe ou argent corrodé?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature a un pourtour décoré d'une double moulure. Le décor de la plaque médiane se compose de deux rangées de grecques en argent qui sont, en alternance, associé avec des petits carrés en cuivre rouge. L'extrémité intérieure de la gaine est ornée de deux autres panneaux décorés de motif géométrique : le premier est formé de bandes verticales en dents-de-loup incrustées de cuivre rouge et d'un métal noir et le second d'un damier plaqué des deux mêmes métaux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34.

265

Gaine de cadre

Planche : 55.4 ; 55.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Carré, Dent-de-loup, Damier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 264, 265, 266, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. L'objet est recouvert d'une corrosion de couleur verte, sauf au niveau de son extrémité gauche où la couleur jaune doré est visible. Les incrustations de décors sont en argent, en cuivre rouge et en composition noirâtre (bronze de Corinthe ou argent corrodée?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature a un pourtour décoré d'une double moulure. Le décor de la plaque médiane se compose de deux rangées de grecques en argent qui sont, en alternance, associé avec des petits carrés en cuivre rouge. L'extrémité intérieure de la gaine est ornée de deux autres panneaux décorés de motifs géométriques : le premier est formé de bandes verticales en dents-de-loup incrustées de cuivre rouge et d'un métal noir et le second d'un damier plaqué des deux mêmes métaux.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34, fig. 142.

266

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 263, 264, 265, 359, 360

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les incrustations du décor sont en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre est petite, elle a une section en U et son armature a une double moulure. Le décor de la plaque médiane se compose d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34, fig. 142.

267

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

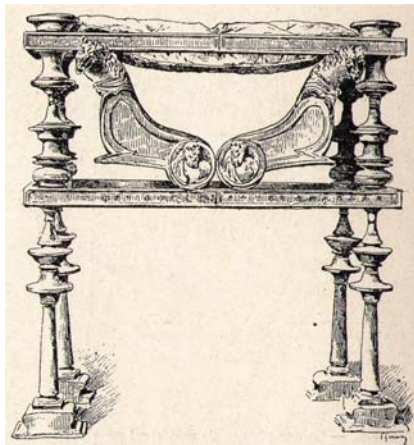
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 99, 268, 269, 270

État de conservation

L'état de conservation est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. Les décors géométriques et floraux sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure. Le décor présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques superposées et entre ces espacements d'une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lits. Ils auraient été découverts à Pompéi, mais d'après R. Cagnat et V. Chapot ils viendraient du théâtre d'Herculanum. Les éléments de lit ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* d'après F. Robiou en 1867 ou en *subsellium* par V. Chapot quelques années plus tard. Les éléments ont été par la suite, et peut-être même plusieurs fois, démontés et restaurés (Faust 1989 et Ascione et Pagano 2000), ainsi que fixés à des éléments modernes, ce qui complique la clarification de la provenance des ces objets (cat. n°57).

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Chapot 1877-1919 p. 1551 ; Brizio 1902 p. 448 ; Amelung 1902 p. 270 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 416, fig. 610 ; Ruesch 1929 p. 247-248, n°1253 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 147 et 152, n°17 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33 et 43 ; Boube-Piccot 1975 p. 373, n°61 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 72 et 188, n°231-232.

268

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

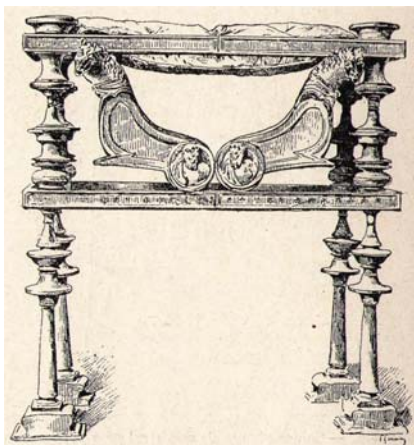
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 99, 267, 269, 270

État de conservation

L'état de conservation est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. Les décors géométriques et floraux sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure. Le décor présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques superposées et entre ces espacements d'une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lits. Ils auraient été découverts à Pompéi, mais d'après R. Cagnat et V. Chapot ils viendraient du théâtre d'Herculanum. Les éléments de lit ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* d'après F. Robiou en 1867 ou en *subsellium* par V. Chapot quelques années plus tard. Les éléments ont été par la suite, et peut-être même plusieurs fois, démontés et restaurés (Faust 1989 et Ascione et Pagano 2000), ainsi que fixés à des éléments modernes, ce qui complique la clarification de la provenance des ces objets (cat. n°57).

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Amelung 1902 p. 270 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 416, fig. 610 ; Ruesch 1929 p. 247-248, n°1253 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 147 et 152, n°17 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33 et 43 ; Boube-Piccot 1975 p. 373, n°61 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 72 et 188, n°231-232.

269

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

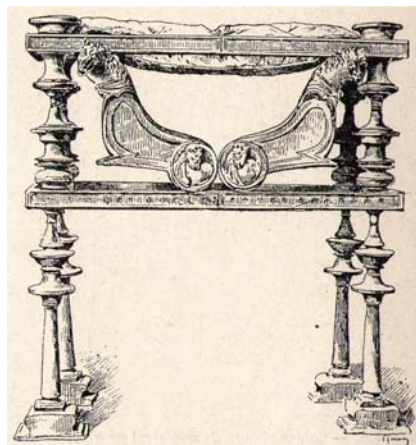
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 99, 267, 268, 270

État de conservation

L'état de conservation est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. Les décors géométriques et floraux sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure. Le décor présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques superposées et entre ces espacements d'une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lits. Ils auraient été découverts à Pompéi, mais d'après R. Cagnat et V. Chapot ils viendraient du théâtre d'Herculanum. Les éléments de lit ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* d'après F. Robiou en 1867 ou en *subsellium* par V. Chapot quelques années plus tard. Les éléments ont été par la suite, et peut-être même plusieurs fois, démontés et restaurés (Faust 1989 et Ascione et Pagano 2000), ainsi que fixé à des éléments moderne, ce qui complique la clarification de la provenance des ces objets (cat. n°57).

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Amelung 1902 p. 270 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 416, fig. 610 ; Ruesch 1929 p. 247-248, n°1253 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 147 et 152, n°17 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33 et 43 ; Boube-Piccot 1975 p. 373, n°61 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 72 et 188, n°231-232.

270

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

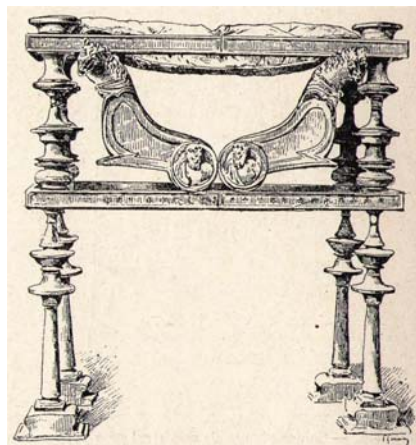
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 99, 267, 268, 269

État de conservation

L'état de conservation est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. Les décors géométriques et floraux sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une moulure. Le décor présent sur toute la longueur du panneau se constitue d'une répétition, à intervalle régulier, de deux grecques superposées et entre ces espacements d'une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lits. Ils auraient été découverts à Pompéi, mais d'après R. Cagnat et V. Chapot ils viendraient du théâtre d'Herculanum. Les éléments de lit ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* d'après F. Robiou en 1867 ou en *subsellium* par V. Chapot quelques années plus tard. Les éléments ont été par la suite, et peut-être même plusieurs fois, démontés et restaurés (Faust 1989 et Ascione et Pagano 2000), ainsi que fixés à des éléments modernes, ce qui complique la clarification de la provenance des ces objets (cat. n°57).

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Amelung 1902 p. 270 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 416, fig. 610 ; Ruesch 1929 p. 247-248, n°1253 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 147 et 152, n°17 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33 et 43 ; Boube-Piccot 1975 p. 373, n°61 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 72 et 188, n°231-232.

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
ÉCOLE DOCTORALE 355 ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉS
LABEXMED
CENTRE CAMILLE JULLIAN

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Archéologie

Jonathan DEVOGELAERE

**Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde
gréco-romain, du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. :
de la caractérisation technique aux valeurs symboliques**

Volume III : Catalogue

2/2



Soutenue le samedi 08 décembre 2018 devant le jury :

M. Philippe JOCKEY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille/Université Paris Nanterre, Directeur de thèse.

Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, Rapporteur.

M. Stéphane VERGER, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Rapporteur.

M. François QUANTIN, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Hélène AURIGNY, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Sophie DESCAMPS-LEQUIME, Conservateur général du patrimoine au Musée du Louvre, Examineur.

271

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pérouse, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 17.230.31a

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 43 ; L : 484 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 272

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches vert clair. Les décors sont incrustés d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée d'un bandeau de postes. Son décor central se constitue de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet, noués d'un ruban à leur base. Les rameaux font alterner deux feuilles et deux fruits et se terminent en un groupe de trois feuilles.

Commentaire

L'objet provient du Fond Rogers et a été acquis par le musée en 1917. Une ressemblance est possible avec certaines gaines de l'épave *Fourmigue C*, sauf que celles avec poste et rameau de laurier/olivier ont l'armature en biseau et que l'incrustation de postes est en argent et non en cuivre rouge. La décor semble plus tardif.

Bibliographie abrégée

Richter 1966 p. 108, fig. 545 ; Boube-Piccot 1975 p. 390, n°191 ; Pirzio biroli Stefanelli 1990 p. 265-266, n°41, fig. 250 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 58, fig. 37 ; Chew 1996 p. 33 ; MET IV.

272

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pérouse, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 17.230.31b

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 43 ; L : 484 ; l : - ; Pr : 41 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 271

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches verts clairs. Les décors sont incrustés d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée d'un bandeau de postes. Son décor central se constitue de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet, noués d'un ruban à leur base. Les rameaux font alterner deux feuilles et deux fruits et se terminent en un groupe de trois feuilles.

Commentaire

L'objet provient du Fond Rogers et a été acquis par le musée en 1917. Une ressemblance est possible avec certaines gaines de l'épave *Fourmigue C*, sauf que celles avec poste et rameau de laurier/olivier ont l'armature en biseau et que l'incrustation de postes est en argent et non en cuivre rouge. La décor semble plus tardif.

Bibliographie abrégée

Richter 1966 p. 108, fig. 545 ; Pirzio biroli Stefanelli 1990 p. 265-266, n°41, fig. 250 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 58, fig. 37 ; Chew 1996 p. 33 ; MET IV.

273

Gaine de cadre

Planche : 56.1

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-11

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 39 ; L : 430 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Jaune,
Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité, seule une cassure est présente sur une des faces. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches noires. La couleur jaune doré de l'alliage est légèrement visible à l'un des angles de la plaque médiane. Le décor géométrique est incrusté d'argent, ces incrustations sont encore présentes à certains endroits comme les radiographies le montrent. Une radiographie et une spectrométrie de micro fluorescence X ont fait apparaître une damasquinure d'argent de 7,5 cm de longueur. L'argent est faiblement allié avec du cuivre et des traces d'or et de plomb. De plus, les produits d'altération mis en évidence sont des chlorures pour les altérations de couleur noire, des sulfures de cuivre pour celles de couleur rouge et jaune et des matériaux amorphes aux rayons X mais contenant un peu de cuprite pour celles de couleur verte.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane n'est décorée que sur un tiers, le tiers qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" : un petit trou (Diam : 2 mm), situé à l'extrémité, traverse tout d'abord la plaque médiane. Une tige droite en argent se prolonge tout le long. À mi-longueur, la tige est décorée d'un motif symétrique en forme d'alpha majuscule, dont le sommet est percé d'un petit trou (Diam : 2 mm), de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés et d'un chapiteau ionique stylisé. Ce dernier est couronné d'une agrafe. L'agrafe est perpendiculaire à la tige et a deux trous (Diam : 2 mm) à ses extrémités qui traversent l'alliage cuivreux.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets transversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41 et 120 et 134, n° labo 9312, fig. 19 et 20.

274

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-12

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 430 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Brun, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est conservée dans son intégralité. Trois rivets ou clous sont conservés. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches brunes. La couleur jaune brun de l'alliage est légèrement visible. Le décor géométrique est incrusté d'argent. Une radiographie a fait apparaître une damasquinure d'un filet et de spirales d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane n'est décorée que sur un tiers, le tiers qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" : un petit trou (Diam : 2 mm), situé à l'extrémité, traverse tout d'abord la plaque médiane. Une tige droite en argent se prolonge tout le long. À mi-longueur, la tige est décorée d'un motif symétrique en forme d'alpha majuscule, dont le sommet est percé d'un petit trou (Diam : 2 mm), de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés et d'un chapiteau ionique stylisé. Ce dernier est couronné d'une agrafe. L'agrafe est perpendiculaire à la tige et a deux trous (Diam : 2 mm) à ses extrémités qui traversent l'alliage cuivreux. Des traces d'outils (stries) sont visibles à l'intérieur du cœur et du chapiteau ionique.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, 120 et 130, n° labo 9311.

275

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-13

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 39 ; L : 436 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Vert, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation est moyen. La gaine est quasiment conservée dans son intégralité, il manque juste un morceau de l'armature. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleurs verte et brune. La couleur jaune de l'alliage est légèrement visible. Deux fragments de rivet sont conservés. Une radiographie et la spectrométrie de micro fluorescence X ont fait apparaître des incrustations d'argent, contenant du cuivre et des traces d'or et de plomb, de quelques feuilles et tiges du décor. De plus, les produits d'altération mis en évidence sont des chlorures pour les altérations de couleur noire, des sulfures de cuivre pour celles de couleur rouge et jaune et des matériaux amorphes aux rayons X mais contenant un peu de cuprite pour celles de couleur verte.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une double moulure et est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane est décorée d'un cadre rectangulaire probablement incrusté d'argent. Son décor central se constitue d'une superposition de bouquets de laurier/olivier composés de trois feuilles en argent et deux fruits (baies?). Une fleur à quatre pétales est incrustée au centre des deux compositions florales.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, 120, 131 et 134, n° labo 9317 ; Chew 1996 p. 33.

276

Gaine de cadre

Planche : 56.2 ; 56.3

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-11

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 43 ; L : 443 ; l : - ; Pr : 40 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Martelage, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Noir, Gris

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noirâtres et grisâtres. Les incrustations du décor floral ne sont pas conservées. Un rivet complet est conservé.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est percée de six trous parallèles (Diam : 5 mm) : trois de chaque côté. L'armature est décorée d'une moulure et ses bords sont taillés en biseau du côté de la face latérale ouverte. La plaque médiane est décorée d'un bandeau de postes. Le décor central se constitue de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet et noués d'un ruban à leur base. Les rameaux font alterner deux feuilles et deux fruits et se terminent par trois feuilles.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité de la gaine est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis en bois du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois. Cette gaine de cadre de lit à trois trous de fixation de chaque côté et une moulure simple, comme une autre gaine avec le même décor (inv. CIM-SMD-93-8-4-13 ; cat. n°278). En revanche, les autres gaines complètes n'ont que deux trous de fixation de chaque côté, une moulure double et un bord droit pour la face latérale ouverte (ce qui montre par ailleurs qu'ils ont été coulés à la cire perdue). Les deux gaines singulières sont aussi repliées en U et non moulées directement dans cette forme, cela se voit aux angles de la face latérale pleine car deux entailles ont permis de replier le bord. À la différence, les autres gaines n'ont pas ces entailles. De plus, ces dernières n'ont pas le même décor. Les deux gaines ont ainsi une technique de fabrication différente, que l'on pourrait décrire simplement de cette façon : une plaque rectangulaire a été pliée en trois pour former la section en U ; puis, les bords ont été repliés par martelage pour réaliser les moulures ; enfin, le bord de la face latérale a subi une entaille en biseau pour réaliser les angles.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, fig. 19 et 20 ; Chew 1996 p. 33.

277

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-12

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 430 ; l : - ; Pr : 36 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est quasiment conservée dans son intégralité, quelques petites cassures sont présentes. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Le décor géométrique était incrusté. Le petit trou au sommet de l'alpha majuscule a de conservé l'incrustation, peut-être de l'argent (?).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane n'est décorée que sur un tiers, le tiers qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" : un petit trou (Diam : 2 mm), situé à l'extrémité, traverse tout d'abord la plaque médiane. Une tige droite en argent se prolonge tout le long. À mi-longueur, la tige est décorée d'un motif symétrique en forme d'alpha majuscule, dont le sommet est percé d'un petit trou (Diam : 2 mm), de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés et d'un chapiteau ionique stylisé. Ce dernier est couronné d'une agrafe. L'agrafe est perpendiculaire à la tige et a deux trous (Diam : 2 mm) à ses extrémités qui traversent l'alliage cuivreux.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41 et 131, n° labo 9314.

278

Gaine de cadre

Planche : 56.4

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 3

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-13

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste, Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 44 ; L : 445 ; l : - ; Pr : 42 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Martelage, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Noir, Gris

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est quasiment conservée dans son intégralité, il manque une partie du bord de l'armature et quelques trous sont présents sur la plaque médiane. Elle est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noirâtres et grisâtres. La couleur jaune doré de l'alliage est légèrement visible sur le bord de l'armature et à l'arrière de la plaque médiane. Les incrustations du décor floral ne sont pas visibles mais la radiographie a fait apparaître des incrustations d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une moulure et est percée de six trous parallèles (Diam : 5 mm) : trois de chaque côté. Les bords de la face latérale ouverte de l'armature sont taillés en biseau. La plaque médiane est décorée d'un bandeau de postes et est percée d'un trou à chacune de ses extrémités (Diam : 3 mm). Son décor central se constitue de deux rameaux d'olivier ou de laurier opposés par leur sommet, noués d'un ruban à leur base. Les rameaux font alterner deux feuilles et deux fruits et se terminent en un groupe de trois feuilles.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois. Cette gaine de cadre de lit à trois trous de fixation de chaque côté et une moulure simple, comme une autre gaine avec le même décor (inv. CIM-SMD-93-8-4-13 ; cat. n°278). En revanche, les autres gaines complètes n'ont que deux trous de fixation de chaque côté, une moulure double et un bord droit pour la face latérale ouverte (ce qui montre par ailleurs qu'ils ont été coulés à la cire perdue). Les deux gaines singulières sont aussi repliées en U et non moulées directement dans cette forme, cela se voit aux angles de la face latérale pleine car deux entailles ont permis de replier le bord. À la différence, les autres gaines n'ont pas ces entailles. De plus, ces dernières n'ont pas le même décor. Les deux gaines ont ainsi une technique de fabrication différente, que l'on pourrait décrire simplement de cette façon : une plaque rectangulaire a été pliée en trois pour former la section en U ; puis, les bords ont été repliés par martelage pour réaliser les moulures ; enfin, le bord de la face latérale a subi une entaille en biseau pour réaliser les angles. Le tracé du décor est plus gros que celui des autres gaines de cadre de lit présent dans la cargaison. De plus, le motif de postes a le même aspect que celui existant sur la garniture du champ médian de l'applique de *fulcrum* à protomé de cheval et buste-médaille d'Artémis (cat. n°111).

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, 120 et 131, n° labo 9318 ; Chew 1996 p. 33.

279

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-14

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 430 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Brun

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches brunes et noires. Des cassures sont présentes et une plaque moderne a été fixée à l'arrière pour boucher un trou. Un fragment de rivet est conservé. Les incrustations du décor floral ne sont pas conservées, néanmoins le cadre rectangulaire a encore conservé la damasquinure de cuivre rouge sur 1 cm environ.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane est décorée d'un cadre rectangulaire en cuivre rouge. Le décor central se constitue d'une superposition de bouquets de laurier/olivier composés de trois feuilles et deux fruits (baies ?). Une fleur à quatre pétales est incisée au centre des deux compositions florales. Les pétales sont séparés par des incisions en arc de cercle et marquées d'un point en leur milieu.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, fig. 19 et 20 ; Chew 1996 p. 33.

280

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-16

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 39 ; L : 426 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est quasiment conservée dans son intégralité, il manque néanmoins un morceau de l'armature. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires. Le décor géométrique était incrusté. Les trous sur le décor se sont corrodés et agrandis. Le produit violet irisé observé a été identifié par diffraction X comme étant de la chalcopyrite.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de trois trous parallèles (Diam : 6 mm) (la quatrième était dans la partie manquante). La plaque médiane n'est décorée que sur un tiers, le tiers qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" : un petit trou (Diam : 2 mm), situé à l'extrémité, traverse tout d'abord la plaque médiane. Une tige droite en argent se prolonge tout le long. À mi-longueur, la tige est décorée d'un motif symétrique en forme d'alpha majuscule, dont le sommet est percé d'un petit trou (Diam : 2 mm), de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés et d'un chapiteau ionique stylisé. Ce dernier est couronné d'une agrafe. L'agrafe est perpendiculaire à la tige et a deux trous (Diam : 2 mm) à ses extrémités qui traversent l'alliage cuivreux.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, 131 et 134, n° labo 9315.

281 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-17

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 39 ; L : 430 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Brun, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est conservée dans sa grande majorité, il manque une partie de l'armature. Un fragment de rivet est conservé. Elle est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches brunes. La couleur jaune de l'alliage est légèrement visible sur la plaque médiane. Les incrustations d'argent du décor floral sont partiellement conservées, une radiographie les a bien définies. La spectrométrie d'émission dans l'ultraviolet a permis de montrer que l'argent a un ajout de cuivre pour faciliter la coulée et qu'il y a également des impuretés notables de plomb et d'or.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une double moulure et est percée de trois trous parallèles (Diam : 7 mm) (le quatrième trou est dans la partie manquante). La plaque médiane est décorée d'un cadre rectangulaire. Son décor central se constitue d'une superposition de bouquets de laurier/olivier composés de trois feuilles en argent et deux fruits (baies?). Une fleur à quatre pétales est incrustée au centre. Deux petits trous (Diam : 2 mm) sont présents sur l'une des parties de la plaque médiane.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, 120, 122-123, 129 et 131, n° labo 9316 ; Chew 1996 p. 33.

282

Gaine de cadre

Planche : 56.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 3

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-18

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 41 ; L : 429 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation est bon. La gaine est conservée dans son intégralité. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches noires. Un fragment de rivet est conservé.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une double moulure et est percée de quatre trous parallèles (Diam : 7 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane est décorée d'un cadre rectangulaire incrusté de cuivre rouge. Son décor central se constitue d'une superposition de bouquets de laurier/olivier composés de trois feuilles en argent et deux fruits en cuivre rouge (baies?). Le nœud qui tient les rameaux est également en cuivre rouge. Une fleur à quatre pétales est incrustée au centre des deux compositions florales. Un petit trou (Diam : 2 mm) est présent à l'une des extrémités de la plaque médiane.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets transversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, 120, 122, 129 et 131, n° labo 9319 ; Chew 1996 p. 33.

283

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-19

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 39 ; L : 431 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est quasiment conservée dans son intégralité, quelques petites cassures sont présentes. Un fragment de rivet est conservé. La couleur jaune brun de l'alliage est visible, néanmoins la gaine est recouverte de quelques taches de corrosion vertes. Le décor géométrique était incrusté.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane n'est décorée que sur un tiers, le tiers qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" : un petit trou (Diam : 2 mm), situé à l'extrémité, traverse tout d'abord la plaque médiane. Une tige droite en argent se prolonge tout le long. À mi-longueur, la tige est décorée d'un motif symétrique en forme d'alpha majuscule, dont le sommet est percé d'un petit trou (Diam : 2 mm), de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés et d'un chapiteau ionique stylisé. Ce dernier est couronné d'une agrafe. L'agrafe est perpendiculaire à la tige et a deux trous (Diam : 2 mm) à ses extrémités qui traversent l'alliage cuivreux.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41 et 131, n° labo 9313.

284

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-20

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 42 ; L : 439 ; l : - ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Gris

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Vert, Noir

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très mauvais ; elle n'a pas été restaurée. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une épaisse couche de concrétions calcaires. La surface du métal, très peu visible, est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches noires. Deux fragments de rivets sont conservés. La gaine a été radiographiée par Paul Mardikian dans le cadre des travaux de restauration entrepris par "Archéolyse International" en 1992. Les feuilles, les pédoncules ainsi que les deux pétales verticaux de la fleur centrale sont incrustés d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. L'armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de quatre trous parallèles (Diam : 6 mm) : deux de chaque côté. La plaque médiane est décorée d'un cadre rectangulaire, qui est visible grâce à la radiographie. Le décor central se constitue d'une superposition de bouquets de laurier/olivier composés de trois feuilles et deux fruits (baies ?). Une fleur à quatre pétales est incisée au centre des deux compositions florales. Les pétales sont séparés par des incisions en arc de cercle et marquées d'un point en leur milieu.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois.

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41, fig. 19 et 20 ; Chew 1996 p. 33.

285

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-185

Élément conservé : Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste

Dimensions (en mm) : H : 18 ; L : 84 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Brun

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches brunes. Le décor de poste est incrusté de cuivre rouge qui est partiellement conservé.

Description de l'objet

Fragment d'un bord d'une plaque médiane d'une gaine de cadre de lit. Le bord (l : 5 mm) est aniconique et servait de point de fixation avec l'armature. Le décor autour est un bandeau de postes damasquiné de cuivre rouge.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave : 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités ; l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du châssis du lit. Les trous de fixation parallèles permettaient de fixer la gaine au cadre par des rivets traversant le bois. Ce fragment a le même décor que deux autres gaines de cadre complètes (CIM-SMD-93-8-4-11 et CIM-SMD-93-8-4-13) et un autre fragment (CIM-SMD-94-8-4-185b).

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 41 et 120.

286

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-185

Élément conservé : Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste

Dimensions (en mm) : H : 36 ; L : 62 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Vert

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La couleur jaune brun de l'alliage est visible, néanmoins quelques taches de corrosion de couleur verte sont visibles. Le décor de poste étaient incrusté.

Description de l'objet

Fragment d'un angle d'une plaque médiane d'une gaine de cadre de lit. Le bord (1 : 5 mm) est aniconique et servait de point de fixation avec l'armature. Le décor autour est un bandeau de postes anciennement damasquiné.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de plusieurs gaines complètes ou fragmentaires présentes dans la cargaison de l'épave. Il y a 12 gaines complètes avec leur plaque médiane, 2 fragments de plaque médiane, 23 fragments d'armature et un fragment de bois. La gaine est ouverte sur la face postérieure et à l'une des extrémités, l'autre extrémité est fermée. Cela signifie qu'elle prenait place seulement aux extrémités du cadre. Les trous de fixation correspondent à ceux de l'aile qui permettait de fixer l'ensemble au cadre (des fragments de clous sont restés en place sur certaines d'entre elles). Ce fragment a le même décor que deux autres gaines de cadre complètes (CIM-SMD-93-8-4-11 et CIM-SMD-93-8-4-13) et un autre fragment (CIM-SMD-94-8-4-185a).

Bibliographie abrégée

Mouchot 1989 p. 40-47 ; Baudoin et al. 1994 p. 41 et 120.

287

Gaine de cadre

Planche : 57.2

(Lit)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 3673

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 456 ; l : - ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 288

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor était damasquiné, mais il semble avoir perdu son métal incrusté. Deux trous (modernes ?) sont percés au niveau du décor et une fissure est présente en haut à gauche de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et une épaisseur du métal entre 2 et 2,5 mm. Son armature est décorée d'une double moulure et la plaque médiane, qui est en retrait de 5 mm par rapport à l'armature, n'est décorée que sur un tiers, correspondant à la partie qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" (L : 162 mm). Il commence par une tige damasquinée qui est droite jusqu'à mi-longueur, partent ensuite deux alphas minuscules en miroir surmontés de volutes inversées, d'un cœur posé sur deux volutes et d'un chapiteau ionique stylisé se terminant par un barre perpendiculaire à la tige.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne Collection Pourtalès et a été acquis par le musée à Rome en 1865. La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Ils ont été reconstitués en lit après 1975. Seule une autre gaine de cadre est également damasquinée, les autres éléments n'ont pas de décors polychromes. Les éléments de jambage de lit sont effilés et allongés et les socles de lit sont de forme II. Les appliques de *fulcrum* sont de forme II d'origine romaine et elle sont ornées d'une protomé de mule et pour l'une d'entre elle d'un buste-médaille de Silène. D'après Chr. Piccot-Boube, "les socles, la majeure partie des éléments des jambages et les gaines du cadre sont modernes". Le lit est exposé dans le département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre. Étant donnée la difficulté d'accéder au lit reconstitué, je tiens à remercier la Conservateur en chef Sophie Descamps-Lequime pour les informations complémentaires qu'elle m'a aimablement transmises.

Bibliographie abrégée

Barbey 1866 p. 43 ; de Ridder 1915 p. 189, n°3673, pl. 119 ; Greifenhagen 1930a p. 139 et 144, n°22 ; Piccot-Boube 1960b p. 279, n°34 ; Boube-Piccot 1975 p. 365, n°23 ; Rosi Bonci 1979 p. 183 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Faust 1989 p. 15, 26, 41, 44-45, 48, 78, 110, 119 et 195-196, n°283-284, pl. 11,1, 44,1 et 69, 1 ; Chew 1996 p. 30-31, fig. 6 ; Louvre III.

288

Gaine de cadre

Planche : 57.1

(Lit)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 3673

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 456 ; l : - ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 287

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor est damasquiné, mais il semble avoir perdu son métal incrusté.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et une épaisseur du métal entre 2 et 2,5 mm. Son armature est décorée d'une double moulure et la plaque médiane, qui est en retrait de 5 mm par rapport à l'armature, n'est décorée que sur un tiers, correspondant à la partie qui est vers l'intérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre" (L : 162 mm). Il commence par une tige damasquinée qui est droite jusqu'à mi-longueur, partent ensuite deux alphas minuscules en miroir surmontés de volutes inversées, d'un cœur posé sur deux volutes et d'un chapiteau ionique stylisé se terminant par une barre perpendiculaire à la tige.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne Collection Pourtalès et a été acquis par le musée à Rome en 1865. Il aurait été découvert à Rome ou à Pompéi. La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Ils ont été reconstitués en lit après 1975. Seule une autre gaine de cadre est également damasquinée, les autres éléments n'ont pas de décors polychromes. Les éléments de jambage de lit sont effilés et allongés et les socles de lit sont de forme II (?). Les appliques de fulcrum sont de forme II d'origine romaine et elle sont ornées d'une protomé de mule et pour l'une d'entre elle d'un buste-médaille de Silène. D'après Chr. Piccot-Boube, "les socles, la majeure partie des éléments des jambages et les gaines du cadre dont modernes". Le lit est exposé dans le département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre. Étant donnée la difficulté d'accéder au lit reconstitué, je tiens à remercier la Conservateur en chef Sophie Descamps-Lequime pour les informations complémentaires qu'elle m'a aimablement transmises.

Bibliographie abrégée

Barbey 1866 p. 43 ; de Ridder 1915 p. 189, n°3673, pl. 119 ; Greifenhagen 1930a p. 139 et 144, n°22 ; Piccot-Boube 1960b p. 279, n°34 ; Boube-Piccot 1975 p. 365, n°23 ; Rosi Bonci 1979 p. 183 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Faust 1989 p. 15, 26, 41, 44-45, 48, 78, 110, 119 et 195-196, n°283-284, pl. 11,1, 44,1 et 69, 1 ; Chew 1996 p. 30-31, fig. 6 ; Louvre III.

289

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la Citerne, pièce aux dolia n°2

Année de découverte : 1961

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 10 842

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : 55 ; L : 535 ; l : - ; Pr : 47 ; Diam : - ; Ép : 5

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 382, 481

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est pas conservé dans son intégralité et il est en huit fragments. La plaque médiane se détache de l'armature. La surface de la gaine est fortement corrodée et les incrustations du décor ont presque entièrement disparues.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son armature est décorée d'une moulure (plate-bande et doucine). La plaque médiane est décorée pour son pourtour d'un bandeau en cuivre rouge, lui-même incrusté de postes en argent. Son décor central se constitue d'une frise de grecques damasquinées d'argent. Trois trous de fixation (Diam : 8 mm) sont présents sur les faces latérales.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 27 juillet 1961. Il est dans les réserves du musée. Les trois pièces aux dolia, situées au rez-de-chaussée, ont subi un incendie qui a conduit au comblement du sous-sol avec son mobilier. La construction de la maison à la Citerne s'effectue au début du III^e siècle de notre ère, l'incendie a eu lieu quelques temps après, sans doute 5 à 10 ans plus tard. L'objet ne date pas forcément de cette période, il peut être plus ancien et peut appartenir à un meuble familial.

Bibliographie abrégée

Zehnacker et Hallier 1964-1965 p. 91 et 102, n°56, fig. 8 ; Boube-Piccot 1975 p. 126 et 384, n°134 et 141, pl. 53 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

290

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 325

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte, Parallélogramme

Dimensions (en mm) : H : 47 ; L : 310 ; l : - ; Pr : 39 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

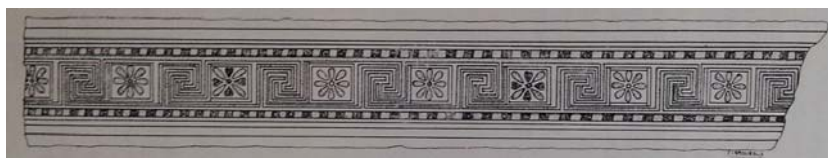
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Noir

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Les extrémités de la gaine ne sont pas conservées, ainsi qu'une grande partie de l'armature. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur très sombre, presque noire. Les incrustations du décor ont en grande partie disparu.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature très abîmée est décorée d'une moulure (plate-bande et doucine). La plaque médiane est décorée pour son pourtour d'un bandeau de parallélogrammes alternant des incrustations de cuivre rouge (L : 0,24 mm) et d'argent (L : 0,18 mm). Son décor central se constitue d'une frise de grecques et de fleurs ouvertes. Huit motifs de grecques alternent successivement avec des métopes carrées, ornées, les unes, de fleurs à huit pétales rayonnant d'un bouton central, les autres, de fleurs formées de pétales cordiformes et lancéolés.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 208, n°70, fig. 1,3 ; Boube-Piccot 1975 p. 126-127, n°135, fig. 1,3 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

291

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la mosaïque de Vénus, tablinum

Année de découverte : 1943

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 329

Élément conservé : Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque

Dimensions (en mm) : H : 32 ; L : 112 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 138, 207, 208

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Seul un fragment de la plaque médiane est conservé. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les incrustations d'argent sont conservées.

Description de l'objet

La plaque médiane est décorée d'une double rangée de grecques incrustée d'argent.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 12 mai 1943. Il est dans les réserves du musée. La gaine était constituée de deux éléments : l'armature et la plaque médiane (?).

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 207, n°69, pl. V,5 ; Boube-Piccot 1975 p. 127 et 385, n°136 et 143, pl. 53 ; Faust 1989 p. 202, n° 330-331 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

292

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 5672

Élément conservé : Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Croix

Dimensions (en mm) : H : 37 ; L : 56 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est conservé d'un fragment de la plaque médiane. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations ont disparu.

Description de l'objet

Le fragment de plaque médiane a une bordure en très faible relief. Le décor central se compose de deux fleurs à huit pétales rayonnant autour d'un bouton central, séparées par une croix.

Commentaire

La gaine était constituée de deux éléments : l'armature et la plaque médiane (?).

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 208, n°72 ; Boube-Piccot 1975 p. 127 et 385, n°137 et 147, pl. 53 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

293

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 34 ; L : 95 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de la plaque médiane. Il semble néanmoins que l'armature et la plaque médiane aient été coulées en une seule pièce au vu des cassures sur les extrémités de la plaque médiane. La surface du fragment conservé est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les incrustations en argent du décor ne sont que très peu conservées.

Description de l'objet

Le fragment de la plaque médiane est décoré de cinq palmettes ouvertes à sept feuilles, trois dans un sens et deux dans l'autre et en alternance. Deux volutes forment la base de la palmette et se prolongent en ligne courbe pour rejoindre les palmettes de la même orientation (palmette circonscrite).

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 207, n°66, pl. IV,4 ; Boube-Piccot 1975 p. 81 et 384, n°43 et 138, pl. 11 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

294

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Oiseau

Dimensions (en mm) : H : 55 ; L : 190 ; l : - ; Pr : 47 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 295

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé d'un fragment de la gaine, son extrémité gauche. Sa surface est recouverte d'une partie de couleur verte. L'objet est calciné, boursoufflé, tordu et fissuré par la violence du feu. Les incrustations ont quasiment toutes disparues, sauf pour quelques feuilles et grains de raisin qui sont en cuivre rouge et quelques caulicoles qui conservent de traces d'argent.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure (plate-bande et doucine) et elle est percée d'un trou de fixation sur sa face inférieure (Diam : 8 mm). La plaque médiane est décorée d'une acanthe arborescente et de grappes de baies (raisin ?). Elle se compose d'une succession de cinq caulicoles se terminant en feuille d'acanthé et donnant naissance à une caulicole incurvée dans l'autre sens et à des rinceaux. Ces rinceaux s'enroulent autour d'une fleur ouverte à quatre pétales (corolle) et se terminent en feuillages lancéolés, en grappes de fruit ou en volutes. À l'une des grappes, pendant de l'acanthé, un oiseau picore les baies.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 205, n°64, pl. V,1, fig. 1,1 ; Boube-Piccot 1975 p. 80 et 384, n°41 et 138 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

295

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Oiseau

Dimensions (en mm) : H : 55 ; L : 430 ; l : - ; Pr : 47 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 294

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est pas complet et il est en deux fragments. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des croûtes de concrétions et d'oxydes. Les décors sont incrustés d'argent et de cuivre rouge. Ces incrustations ne sont conservées que partiellement.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son armature est décorée d'une moulure (plate-bande et doucine). La plaque médiane, fortement concrétionnée, est décorée d'une acanthe arborescente et de grappes de baies (raisin ?). Elle se compose en son centre, à l'origine, d'un buisson d'acanthe formé d'une large feuille nervurée et lobée encerclée par deux autres feuilles vue de profil. Partant de ce buisson, se succèdent des caulicoles se terminant en feuille d'acanthe et donnant naissance à une caulicole incurvée dans l'autre sens et à des rinceaux. Ces rinceaux s'enroulent autour d'une fleur ouverte à quatre pétales (corolle) et se terminent en feuillages lancéolés, en grappes de fruit ou en volutes. A l'une des grappes, pendant de l'acanthe, un oiseau picore les baies.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 205-207, n°65, pl. V,2, fig. 1,2 ; Boube-Piccot 1975 p. 80-81 et 384, n°42 et 138, pl. 10, fig. 1,2 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

296

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 50 ; L : 130 ; l : - ; Pr : 28 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

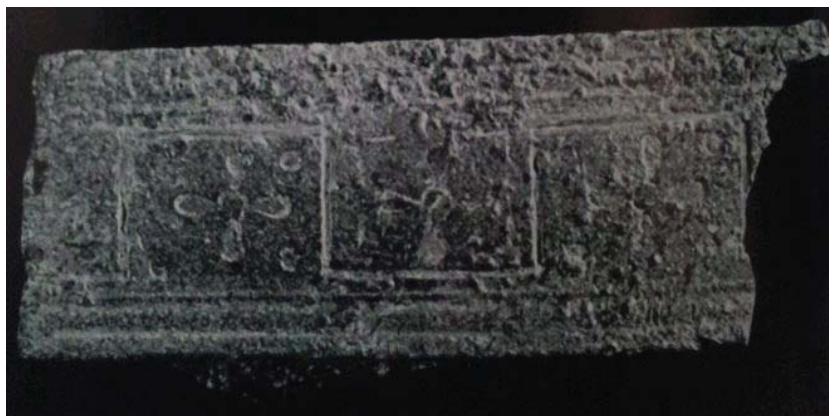
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de la gaine. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Les incrustations du décor en cuivre rouge sont partiellement conservées.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature très abîmée est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée d'une frise de grecques en cuivre rouge et, dans laquelle, s'inscrit des fleurs ouvertes à quatre pétales encadrées de quatre points.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 259 et 385, n°449 et 148, pl. 188 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

297

Gaine de cadre

Planche : 38.1 ; 57.4 ; 57.5

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1074

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 145, 146, 298, 384, 385

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches bleuâtres. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les décors floraux sont damasquinés et plaqués d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'armature est moulurée et décorée en relief d'une frise de rais-de-cœur. L'armature et la plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Les ailes de l'armature sont percées de quatre trous. Le pourtour de la plaque médiane est incrusté d'un bandeau en cuivre rouge qui est lui-même incrusté de postes en argent (la direction des postes est opposée), tandis que la partie centrale est richement décorée d'un décor floral. Ce dernier se compose d'une succession de vingt-et-un panneaux rectangulaires séparés par des petites colonnes. Chaque panneau est orné, par alternance, d'une fleur ouverte. Il y a trois types de fleur : une fleur avec seize pétales lancéolés sur deux rangs, un rang est incrusté d'argent et l'autre de cuivre rouge ; une fleur avec huit pétales cordiformes incrustés par alternance de cuivre rouge et d'argent ; une fleur avec quatre palmettes de cinq feuilles aux extrémités arrondies et incrustées d'argent et avec un pistil en cuivre rouge et en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit découverts dans une tombe à fosse creusée dans la roche. Elle est longue de 3 m et large de 1,70 m. La tombe est orientée Est-Ouest et remplie de terre. Les pièces découvertes ont d'abord été remontées à tort en *bisellium*, le "Bisellio Capitolino", par A. Castellani vers la fin du XIXe siècle. Puis, les pièces ont été restaurées dans les années 1950 dans sa forme actuelle : un lit à double accoudoir (H des pieds : 460 mm ; L : 1740 mm ; l : 1160 mm). Seules les deux bustes-médallions d'Éros ont été interchangeés en 1990. Les divers pièces sont d'une exceptionnelle facture. Deux appliques de *fulcrum* ont un décor polychrome (cat. n°146), quant aux deux autres elles sont ornées d'une protomé d'oie dont le cou arrondi forme l'extrémité de l'armature, d'un disque plein aniconique et d'une garniture du champ médian aniconique. Deux des quatre socles de pieds de lit et deux des huit gaines de cadre de lit sont également richement incrustés. La tombe est supposée être celle de la troisième épouse d'Auguste Livia Augusta (58 av. n. è. - 29 de n. è.). Le lit aurait été fabriqué spécialement pour la sépulture en rapport avec la présence du dieu Priape, gardien des jardins et des tombes et symbole de résurrection. L'applique de *fulcrum*, et les autres pièces constituant le même lit, sont le témoignage le plus spectaculaire de la haute technicité de la toreutique du début de l'Empire romain.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Saglio 1877-1919j p. 1136 ; Castellani 1880 p. 222 ; Anderson 1889 p. 323 ; Petersen 1892 p. 40-41 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Brizio 1902 p. 448 ; Pasqui 1907 p. 145 et 148-149 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Lamb 1929 p. 234-235, pl. 93 ; Greifenhagen 1930a p. 139 et 147 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Hoffmann 1957 p. 168 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°51 ; Richter 1966 p. 108 ; Stuart Jones 1968 p. 175-178, n°11, pl. 62-63 ; Boube-Piccot 1975 p. 377, n°102 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Segenni 1985 p. 121-122, 149 et 156 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 32, 146 et 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162-170 et 262, n°29, fig. 119-121, 126, 128 et 131-132 ; Bertoletti *et al.* 2006 p. 32-34, n°I.21, fig. 22-28 ; Giustozzi 2006 p. 197 ; Lapatin 2008 p. 36-37, fig. 3 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 424-425, fig. 8.42-8.44, pl. XXXIX-XXXI ; La Rocca 2014 p. 200 et 212-213, n°155 ; Arachne V.

298

Gaine de cadre

Planche : 38.1 ; 57.3

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1074

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 145, 146, 297, 384, 385

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches bleuâtres. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les décors floraux sont damasquinés et plaqués d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'armature est moulurée et décorée en relief d'une frise de rais-de-cœur. L'armature et la plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Les ailes de l'armature sont percées de quatre trous. Le pourtour de la plaque médiane est incrusté d'un bandeau en cuivre rouge qui est lui-même incrusté de postes en argent (la direction des postes est opposée), tandis que la partie centrale est richement décorée d'un décor floral. Ce dernier se compose d'une succession de vingt-et-un panneaux rectangulaires séparés par des petites colonnes. Chaque panneau est orné, par alternance, d'une fleur ouverte. Il y a trois types de fleur : une fleur avec seize pétales lancéolé sur deux rangs, un rang est incrusté d'argent et l'autre de cuivre rouge ; une fleur avec huit pétales cordiformes incrustés par alternance de cuivre rouge et d'argent ; une fleur avec quatre palmettes de cinq feuilles aux extrémités arrondies et incrustées d'argent et avec un pistil en cuivre rouge et en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit découverts dans une tombe à fosse creusée dans la roche. Elle est longue de 3 m et large de 1,70 m. La tombe est orientée Est-Ouest et remplie de terre. Les pièces découvertes ont d'abord été remontées à tort en *bisellium*, le "Bisellio Capitolino", par A. Castellani vers la fin du XIXe siècle. Puis, les pièces ont été restaurées dans les années 1950 dans sa forme actuelle : un lit à double accoudoir (H des pieds : 460 mm ; L : 1740 mm ; l : 1160 mm). Seules les deux bustes-médallions d'Éros ont été interchangeés en 1990. Les divers pièces sont d'une exceptionnelle facture. Deux appliques de *fulcrum* ont un décor polychrome (cat. n°146), quant aux deux autres elles sont ornées d'une protomé d'oie dont le cou arrondi forme l'extrémité de l'armature, d'un disque plein aniconique et d'une garniture du champ médian aniconique. Deux des quatre socles de pieds de lit et deux des huit gaines de cadre de lit sont également richement incrustés. La tombe est supposée être celle de la troisième épouse d'Auguste Livia Augusta (58 av. n. è. - 29 de n. è.). Le lit aurait été fabriqué spécialement pour la sépulture en rapport avec la présence du dieu Priape, gardien des jardins et des tombes et symbole de résurrection. L'applique de *fulcrum*, et les autres pièces constituant le même lit, sont le témoignage le plus spectaculaire de la haute technicité de la toreutique du début de l'Empire romain.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Saglio 1877-1919j p. 1136 ; Castellani 1880 p. 222 ; Anderson 1889 p. 323 ; Petersen 1892 p. 40-41 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Brizio 1902 p. 448 ; Pasqui 1907 p. 145 et 148-149 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Lamb 1929 p. 234-235, pl. 93 ; Greifenhagen 1930a p. 139 et 147 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Hoffmann 1957 p. 168 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°51 ; Richter 1966 p. 108 ; Stuart Jones 1968 p. 175-178, n°11, pl. 62-63 ; Boube-Piccot 1975 p. 377, n°102 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Segenni 1985 p. 121-122, 149 et 156 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 32, 146 et 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162-170 et 262, n°29, fig. 119-121, 126, 128 et 131-132 ; Bertolotti *et al.* 2006 p. 32-34, n°I.21, fig. 22-28 ; Giustozzi 2006 p. 197 ; Lapatin 2008 p. 36-37, fig. 3 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 424-425, fig. 8.42-8.44, pl. XXXIX-XXXI ; La Rocca 2014 p. 200 et 212-213, n°155 ; Arachne V.

299

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Deux fragments sont conservés. La gaine est fragmentaire, seule la partie droite de la gaine est conservée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. L'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor est partiel, il n'est de conservé que six ramilles en spirale damasquinées d'argent et se terminant soit par une palmette, soit par une fleur ouverte et de profil. La palmette ouverte a sept feuilles, elle est plaquée d'argent sauf pour la feuille du milieu qui est en cuivre rouge (ou bronze corinthien?). Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustés d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

300

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen, il n'est conservé qu'un fragment de la gaine. L'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor est partiel, il n'est conservé que quatre ramilles en spirale damasquinées d'argent et se terminant soit par une palmette, soit par une fleur ouverte et de profil. La palmette ouverte a sept feuilles, elle est plaquée d'argent sauf pour la feuille du milieu qui est en cuivre rouge (ou bronze corinthien?). Les fleurs ont leurs pétales soit lancéolés, soit doublement lancéolés. Les fleurs sont incrustés d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?).

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

301 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor se compose d'une acanthe arborescente. Le buisson est plaqué d'argent et ses bractées sont en cuivre rouge. De ce buisson part un rinceau principal en argent où se développent, de chaque côté, trois ramilles en spirale qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

302

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor se compose d'une acanthe arborescente. Le buisson est plaqué d'argent et ses bractées sont en cuivre rouge. De ce buisson, part un rinceau principal en argent où se développent, de chaque côté, trois ramilles en spirale (seules deux sont conservées du côté gauche) qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustés d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

303

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La gaine est fragmentaire, il n'est conservé que son extrémité droite. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor n'est que partiel, il n'est conservé que deux ramilles en spirale dasmasquinées d'argent et se terminant par des fleurs. Il y a deux types de fleurs, celle avec les pétales cordiformes et celle avec les pétales lancéolés. Les fleurs sont incrustées d'argent et de cuivre rouge.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

304

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est conservé deux fragments qui ne représentent que la moitié de la gaine (d'après le décor). Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien ?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor se compose d'une acanthe arborescente, il n'est conservé que la moitié gauche du buisson et toutes ses rainures du même côté. Le buisson est plaqué d'argent et l'extrémité d'une de ses feuilles est en cuivre rouge. De ce buisson, part un rinceau principal en argent où se développent, tout le long, huit ramilles en spirale qui se terminent soit par une fleur ouverte et de profil, soit par une palmette ouverte. La palmette se compose de sept feuilles, elle est incrustée en argent sauf pour la feuille centrale qui est en cuivre rouge. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Ce fragment de gaine de cadre de lit pourrait recoller avec une autre partie de gaine de lit (cat. n°300).

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

305

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La gaine est fragmentaire. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. L'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté, mais il n'est pas possible d'étudier distinctement depuis la vitrine du musée.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U (il manque l'aile inférieure). Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Cette dernière est décorée d'une acanthe arborescente.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

306 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La gaine est en deux parties, sa partie longue n'est pas conservée dans sa totalité. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. La gaine se compose de deux parties qui forment un angle droit. Le décor de la partie courte de la gaine se compose d'une acanthe arborescente. Le buisson est plaqué d'argent et ses bractées sont en cuivre rouge. De ce buisson part un rinceau principal en argent où se développent, de chaque côté, trois ramilles en spirale qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir. L'extrémité droite de ce décor se termine sur l'autre partie de la gaine. La gaine longue forme un angle droit et elle est décorée sur deux faces. Le décor de la partie longue de la gaine se compose également d'une acanthe arborescente. Le buisson est plaqué d'argent et l'extrémité de ses feuilles est en cuivre rouge. De ce buisson part un rinceau principal également en argent où se développent, de chaque côté, huit ramilles en spirale (cinq ramilles ne sont conservées que du côté droit) qui se terminent soit par une fleur ouverte et de profil, soit par une palmette ouverte. La palmette se compose de sept feuilles, elle est incrustée en argent sauf pour la feuille centrale qui est en cuivre rouge. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

307

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La gaine est fragmentaire. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor n'est que partiel, il n'est conservé que la moitié droite du buisson d'acanthé et quatre ramilles damasquinées d'argent et se terminant par des fleurs. La cinquième ramille devrait probablement être une palmette. Le buisson est plaqué d'argent et ses bractées sont en cuivre rouge. De ce buisson part un rinceau principal où se développent, tout le long, quatre ramilles en spirale qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Ce fragment de gaine de cadre de lit pourrait recoller avec une autre partie de gaine de lit (cat. n°310).

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

308 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La gaine est fragmentaire. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. L'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté, mais il n'est pas possible d'étudier distinctement depuis la vitrine du musée.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U (il manque l'aile inférieure). Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Cette dernière est décorée d'une acanthe arborescente.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

309

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé que l'extrémité droite de la gaine. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge. Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor se compose d'une acanthe arborescente, il n'est conservé que l'extrémité de l'acanthé : le rinceau principal et quatre ramilles en spirale sont en argent et se terminent soit par une fleur ouverte et de profil, soit par une palmette ouverte. La palmette se compose de sept feuilles, elle est incrustée en argent sauf pour la feuille centrale qui est en cuivre rouge. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

310

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 39, 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 311, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La gaine est fragmentaire. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. La gaine a un retour en angle droit et elle est décorée sur deux faces. Le décor n'est que partiel, il n'est conservé que deux ramilles avec fleur. Le retour de la gaine est décoré de l'extrémité de l'acanthé. Le décor de la face principal n'a de conservé que deux ramilles en spirale damasquinées d'argent et qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a deux types de fleurs, celle avec les pétales cordiformes et celle avec les pétales lancéolés. Les fleurs sont incrustées d'argent et de cuivre rouge.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

311

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. La gaine est fragmentaire. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor n'est que partiel, il n'est conservé que le buisson d'acanthé et trois ramilles avec fleur. Le buisson est plaqué d'argent et ses bractées sont en cuivre rouge. De ce buisson part un rinceau principal en argent où se développent, de chaque côté, des ramilles en spirale (deux à gauche et une à droite sont conservées) qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

312 Gaine de cadre

Planche : 57.6

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 386

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et l'alliage est de couleur jaune brun. Le décor floral est incrusté d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir (bronze corinthien?). Des trous de fixation sont présents dans les ailes supérieures et inférieures de la gaine. Deux trous de fixation modernes et leur vis sont présents sur la face antérieure de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature moulurée et sa plaque médiane sont moulées en une seule pièce. Le décor se compose d'une acanthe arborescente. Le buisson est plaqué d'argent et ses bractées sont en cuivre rouge. De ce buisson part un rinceau principal en argent où se développent, de chaque côté, trois ramilles en spirale qui se terminent par une fleur ouverte et de profil. Il y a trois types de fleurs disposées à la suite, elles se différencient par la forme de leurs pétales : lancéolé, double lancéolé, cordiforme. Les fleurs sont incrustées d'argent, de cuivre rouge et d'un alliage noir.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

313 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est cassée en trois fragments. Les incrustations des décors sont au moins en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Son armature est décorée d'une moulure. La plaque médiane est décorée pour son pourtour d'une damasquinure. Son décor central se constitue de panneaux ornés de fleurs ouvertes et séparés par un motif de grecques.

Commentaire

L'objet était autrefois au Museo Kircheriano. La gaine de cadre de lit faisait partie d'un lit reconstitué, mais elle ne faisait pas partie de la même découverte. Le lit a été démonté pour une restauration et la gaine a été retirée.

Bibliographie abrégée

Petersen 1892 p. 41 ; Amelung 1902 p. 273 ; Pasqui 1907 p. 149 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Paribeni 1932 p. 316, n°1137 ; Hill 1952/1953 p. 53-54 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Faust 1989 p. 27, 52-53, 61, 80, 83, 111, 138 et 204, n°344, pl. 25,2 et 76,2 ; Arachne II.

314 Gaine de cadre

Planche : 58.1 à 58.3

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Beauregard-Jassans, Dans la Saône

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales

Numéro d'inventaire : 77536

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 42 ; L : 108 ; l : - ; Pr : 36 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Martelage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Vert clair, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 315

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. C'est un fragment d'une extrémité de la gaine. Une de ses faces latérales est cassée et l'autre a un trou de fixation (Diam : 6 mm). Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais on distingue légèrement la couleur jaune doré de l'alliage à l'arrière. Les palmettes sont incrustées d'argent et de cuivre rouge, ce dernier métal n'est quasiment plus conservé et il est corrodé (vert clair). L'arrière de la gaine est recouvert d'une couche argentée : est-ce une argenture (peu probable) ou une ségrégation inverse lors de la coulée ? Une restauration du fragment a été réalisée par l'Unité de traitement et d'information en conservation archéologique (UTICA) entre 1992 et 1994. : il a consisté au retrait du tasseau moderne qui les liait ; à un dégagement des fils d'argent par un décrassage au white spirit et par polissage ; à un polissage à la peau de chamois de l'alliage ; à un nettoyage à la meule diamantée et une application ponctuelle d'acide formique à 5% diluée dans de l'eau déminéralisée avec rinçage et séchage au revers ; à une passivation de l'alliage à l'aide de benzotriazole à 3% dilué dans de l'éthanol ; à un recollage de certains fils d'argent à la colle cyanoacrylate ; et à une protection au paraloid B72 à 5% dilué dans l'acétone.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine a un profil en U. Sa face antérieure a un pourtour décoré d'une moulure incisée et son décor central est une frise de palmettes ouvertes et circonscrites, en alternance, à l'endroit et à l'envers : 6 palmettes sont conservées. L'extrémité du décor floral se compose de trois branches plaquées en argent. Les palmettes se composent de sept feuilles plaquées d'argent et d'un calice en cuivre rouge et en argent surmonté d'un petit rond en cuivre rouge. Chaque calice est relié à ses voisins par une damasquinure d'argent. Des traces de martelage sont présents à l'arrière de la gaine.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément dans le lit de la Saône, dans un gué situé à 3 km au nord et en avant de la localité de Beauregard-Jassens. L'objet a été acheté par le musée au Comte de Germond en 1938. L'objet est exposé dans le musée : salle XV, vitrine 17, n°4. Il est conservé un autre fragment de gaine de cadre provenant du même lit, mais il ne recollent pas ensemble.

Bibliographie abrégée

Inédit.

315 Gaine de cadre

Planche : 58.4 à 58.7

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Beauregard-Jassans, Dans la Saône

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales

Numéro d'inventaire : 77536

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 44 ; L : 302 ; l : - ; Pr : 37 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Vert clair, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 314

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. C'est un fragment de la gaine et les parties latérales sont pour l'une cassée et pour l'autre pliée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais on distingue légèrement la couleur jaune doré de l'alliage. Les palmettes sont incrustées d'argent et de cuivre rouge, ce dernier métal n'est quasiment plus conservé et il est corrodé (vert clair). L'arrière de la gaine est recouvert d'une couche argentée : est-ce une argenture (peu probable) ou une ségrégation inverse lors de la coulée ? Une restauration des deux fragments a été réalisée par l'Unité de Traitement et d'Information en Conservation Archéologique (UTICA) entre 1992 et 1994 : il a consisté au retrait du tasseau moderne qui les liait ; à un dégagement des fils d'argent par un décrassage au white spirit et par polissage ; à un polissage à la peau de chamois de l'alliage ; à un nettoyage à la meule diamantée et une application ponctuelle d'acide formique à 5% diluée dans de l'eau déminéralisée avec rinçage et séchage au revers ; à une passivation de l'alliage à l'aide de benzotriazole à 3% dilué dans de l'éthanol ; à un recollage de certains fils d'argent à la colle cyanoacrylate ; et à une protection au paraloïd B72 à 5% dilué dans l'acétone.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine a un profil en U. Il est cassé des deux côtés. Sa face antérieure a un pourtour décoré d'une moulure incisée et son décor central est une frise de palmettes ouvertes et circonscrites, en alternance, à l'endroit et à l'envers : 22 palmettes sont conservées. Les palmettes se composent de sept feuilles plaquées d'argent et d'un calice en cuivre rouge et en argent surmonté d'un petit rond en cuivre rouge. Chaque calice est relié à ses voisins par une damasquinure d'argent.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément dans le lit de la Saône, dans un gué situé à 3 km au nord et en avant de la localité de Beauregard-Jassens. L'objet a été acheté par le musée au Comte de Germond en 1938. L'objet est exposé dans le musée : salle XV, vitrine 17, n°4. Il est conservé un autre fragment de gaine de cadre provenant du même lit, mais il ne recollent pas ensemble.

Bibliographie abrégée

Inédit.

316 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Tanger, Musée de la Kasbah

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 30 ; L : 535 ; l : - ; Pr : 14 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 247, 317

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Elle est calcinée, brisée en quatre fragments et seule la face antérieure est conservée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le placage d'argent du décor s'est soulevé et détaché de la surface de la plaque médiane.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Elle est décorée sur sa face antérieure de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet et faisant alterner deux feuilles et deux fruits.

Commentaire

Il n'y a pas de moulure et la profondeur de la gaine est plus petite (Pr : 14 mm). Le décor est similaire aux gaines conservées à New York (cat. n°271 et 272) et à Nice (épave *Fourmigue C*).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 81 et 384, n°44 et 138, pl. 12 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Chew 1996 p. 33.

317 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Tanger, Musée de la Kasbah

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 30 ; L : 509 ; l : - ; Pr : 14 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Gris

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Vert, Argent

Autres couleurs restituables : Argent

En relation avec les objets n° 316, 317

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il est calciné et il brisé en trois fragments. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur grise à nuance violette et l'arrière de la gaine a une corrosion de couleur verte. Les incrustations en argent du décor sont partiellement conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U. Elle est décorée sur sa face antérieure de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet et faisant alterner deux feuilles et deux fruits.

Commentaire

Il n'y a pas de moulure et la profondeur de la gaine est plus petite (Pr : 14 mm). Le décor est similaire aux gaines conservées à New York (cat. n°271 et 272) et à Nice (épave *Fourmigue C*).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 81 et 384, n°45 et 138 ; Boube-Piccot 1995 p. 76 ; Chew 1996 p. 33.

318 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : 47 ; L : 266 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent

En relation avec les objets n° 319

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de la gaine. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte et elle est également calcinée. Les décors sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée d'une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une moulure (plate-bande et doucine). La plaque médiane est décorée pour son pourtour d'un bandeau en cuivre rouge, lui-même incrusté de postes en argent. Son décor central se constitue quant à lui d'une frise de grecques damasquinées d'argent.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p.207, n°68 ; Boube-Piccot 1975 p. 78, 80 et 384, n°40 et 138 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

319 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Poste, Grecque

Dimensions (en mm) : H : 47 ; L : 585 ; l : - ; Pr : 32 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 318

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. L'objet est calciné, il est rempli de charbons du cadre de lit. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. L'objet est en deux fragments et l'armature est partiellement arrachée. Les deux clous de fixation (L : 22 mm) sont conservés. Les décors sont en cuivre rouge et en argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son armature est décorée d'une moulure (plate-bande et doucine) et est percée de deux trous (Diam : 7 mm). La plaque médiane est décorée pour son pourtour d'un bandeau en cuivre rouge, lui-même incrusté de postes en argent. Son décor central se constitue quant à lui d'une frise de grecques damasquinées d'argent.

Commentaire

L'objet est situé dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 207, n°67, pl. V,4 ; Boube-Piccot 1975 p. 75 et 384, n°39 et 138, pl. 9 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

320 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243a

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 236 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

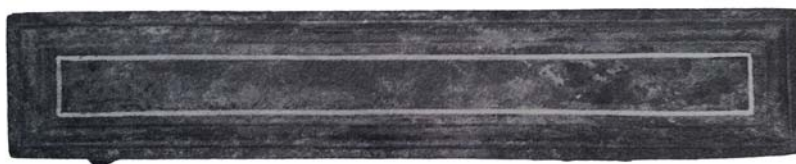
Technique de décoration : Damasquage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il est entièrement conservé.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 288 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

321 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243b

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 236 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, mais il a entièrement disparu.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire auparavant damasquiné d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 288 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

322 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243c

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 418 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il en reste des traces sur la partie droite de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent qui se prolonge au niveau de son extrémité gauche.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section fonctionne avec deux autres sections (cat. n°324 et 326) pour former une gaine de cadre de lit complète d'une longueur de 1 m 18.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 287 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

323

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243d

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 418 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il en reste des traces sur la partie droite de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent qui se prolonge au niveau de son extrémité gauche.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section fonctionne avec deux autres sections (cat. n°325 et 327) pour former une gaine de cadre de lit complète d'une longueur de 1 m 18.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 287 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

324

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243e

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 418 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Il lui manque l'angle inférieur gauche. Elle est recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il en reste des traces sur la partie droite de la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent qui se prolonge au niveau de son extrémité droite.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section fonctionne avec deux autres sections (cat. n°322 et 326) pour former une gaine de cadre de lit complète d'une longueur de 1 m 18.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 287 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

325 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243f

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 418 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il est quasiment encore présent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent qui se prolonge au niveau de son extrémité gauche.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section fonctionne avec deux autres sections (cat. n°323 et 327) pour former une gaine de cadre de lit complète d'une longueur de 1 m 18.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 287 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

326 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243g

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 345 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il est quasiment encore présent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent qui se prolonge au niveau de ses deux extrémités.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section fonctionne avec deux autres sections (cat. n°322 et 324) pour former une gaine de cadre de lit complète d'une longueur de 1 m 18.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 287 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

327

Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243h

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 345 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est incrusté d'argent, il n'est quasiment plus présent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure simple. Le décor central se constitue d'un motif rectangulaire damasquiné d'argent qui se prolonge au niveau de ses deux extrémités.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section fonctionne avec deux autres sections (cat. n°322 et 324) pour former une gaine de cadre de lit complète d'une longueur de 1 m 18.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175 et 176, fig. 287 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

328

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243p

Élément conservé : Armature, Applique

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Panthère, Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Carré

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 97 ; l : 97 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est quasiment complète, une cassure est présente à une des extrémités, et est recouverte d'une corrosion verte. Le décor floral et géométrique est incrusté de cuivre rouge et d'argent, quant à l'applique à tête de panthère elle est fixée à la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et elle est de forme angulaire. Elle se compose de quatre carrés décorés. Sur l'une des faces, le carré extérieur (partiellement cassé) a une moulure simple avec en son centre deux carrés damasquinés d'argent ; le carré intérieur a une moulure de rais-de-coeur avec en son centre une fleur ouverte aux pétales arrondis incrustée de cuivre rouge et d'argent. Sur l'autre face, le carré extérieur est composé d'une applique en forme de tête de panthère rugissante et sortant d'une collerette de pétales ; le carré intérieur est identique à celui de l'autre face.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section de cadre de lit, par sa forme à , se situait à un des angles du lit. Elle est symétrique à l'autre gaine de cadre de lit à angle droit (cat. n°329).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175-176 et 178, fig. 289 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

329

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243q

Élément conservé : Armature, Applique

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Panthère, Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Carré

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 97 ; l : 97 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est complète et est recouverte d'une corrosion verte. Le décor floral et géométrique est incrusté de cuivre rouge et d'argent, quant à l'applique à tête de panthère elle est fixée à la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et elle est de forme angulaire. Elle se compose de quatre carrés décorés. Sur l'une des faces, le carré extérieur a une moulure simple avec en son centre deux carrés damasquinés d'argent ; le carré intérieur a une moulure de rais-de-cœur avec en son centre une fleur ouverte aux pétales pointus incrustée de cuivre rouge et d'argent. Sur l'autre face, le carré extérieur est composé d'une applique en forme de tête de panthère rugissante et sortant d'une collerette de pétales ; le carré intérieur est identique à celui de l'autre face.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section de cadre de lit, par sa forme à angle droit, se situait à un des angles du lit. Elle est symétrique à l'autre gaine de cadre de lit à angle droit (cat. n°328).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175-176 et 178, fig. 289 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

330 Gaine de cadre

Planche :-

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243r

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Carré

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 97 ; l : 96 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est complète et est recouverte d'une corrosion verte. Le décor floral et géométrique est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U, elle est moulée en une seule pièce et elle est de forme angulaire. Elle se compose de quatre carrés à décors symétriques. Les deux carrés extérieurs ont une moulure simple avec en leur centre deux carrés damasquinés d'argent, quant aux deux autres carrés ils ont une moulure en forme de feuille d'acanthé avec en leur centre une fleur ouverte aux pétales arrondis incrustée de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section de cadre de lit, par sa forme à angle droit, se situait à un des angles du lit.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175-176 et 179, fig. 290 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

331

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243s

Élément conservé : Armature, Applique

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Panthère, Grecque, Rai-de-cœur

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 371 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor à motif de grecques est damasquiné d'argent, il est encore partiellement présent. L'applique à tête de panthère est fixée à la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-cœur. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent. L'extrémité gauche de la gaine est formée d'un carré dont une applique à tête de panthère est fixée en son centre. Elle sort d'une collerette de pétales et l'animal est en train de rugir en ayant sa gueule ouverte.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175-176 et 179, fig. 291 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

332

Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243t

Élément conservé : Armature, Applique

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Panthère, Grecque, Rai-de-cœur, Dent-de-loup

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 407 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor à motif de grecques, entièrement conservé, est damasquiné d'argent, celui en dents-de-loup est incrusté de cuivre rouge et d'argent. L'applique à tête de panthère est quant à elle fixée à la gaine.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-coeur. Le décor central, situé sur plus des 3/4 droit de la gaine, se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent. Le reste de la gaine, sa partie gauche, est formée d'un carré dont une applique à tête de panthère est fixée en son centre. Elle sort d'une collerette de pétales et l'animal est en train de rugir avec sa gueule ouverte. L'extrémité gauche est enfin décorée d'un motif en dents-de-loup incrusté en alternance de cuivre rouge et d'argent et encadré par un filet d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 175-176 et 179, fig. 292 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

333 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243u

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Rai-de-cœur

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 308 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 34, 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est incomplète et recouverte d'une corrosion verte. Il lui manque sa partie droite et un fragment du coin supérieur gauche. Le décor à motif de grecques est damasquiné d'argent, il est encore partiellement présent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-cœur. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 179, fig. 293 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

334 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243v

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Rai-de-cœur

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 276 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Rouge clair

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est mauvais. Elle est incomplète et recouverte d'une corrosion verte. Il lui manque sa partie gauche et sa partie inférieure droite est cassée. Le décor à motif de grecques est damasquiné d'argent, il a quasiment disparu.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-cœur. Le décor central se constitue d'un motif de grecques damasquiné d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 179, fig. 293 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

335 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243w

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 404 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 33, 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 334, 336, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est très bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est damasquiné d'argent, celui floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-cœur. Le décor central, situé sur plus des 3/4 droit de la gaine, se constitue de deux rectangles damasquinés d'argent. Le reste de la gaine, sa partie gauche, est formée d'un carré orné d'une moulure simple et d'une fleur ouverte aux pétales arrondis incrustée, en alternance, de cuivre rouge et d'argent. L'extrémité gauche est enfin décorée de deux rectangles accolés damasquiné d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section est semblable à une autre gaine de cadre (cat. n°336, quelques différences dans la décoration), ces deux éléments pouvaient soit orner chacun un côté du même lit, soit se faire face en ornant deux lits différents.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 179, fig. 294 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

336 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243x

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 403 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est damasquiné d'argent, celui floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-cœur. Le décor central, situé sur plus des 3/4 droit de la gaine, se constitue de deux rectangles damasquinés d'argent. Le reste de la gaine, sa partie gauche, est formée d'un carré orné d'une moulure simple et d'une fleur ouverte aux pétales pointus incrustée, en alternance, de cuivre rouge et d'argent. L'extrémité gauche est enfin décorée de deux rectangles accolés damasquiné d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section est semblable à une autre gaine de cadre (cat. n°335, quelques différences dans la décoration), ces deux éléments pouvaient soit orner chacun un côté du même lit, soit se faire face en ornant deux lits différents.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 179, fig. 295 ; Stock et Giumlia-Mair 2002 p. 559-562.

337 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243y

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 371 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est moyen. Elle est conservée dans son intégralité, mais une cassure est présente à son extrémité droite, et elle est recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est damasquiné d'argent, celui floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-coeur. Le décor central se constitue de deux rectangles damasquinés d'argent. L'extrémité gauche de la gaine est formée d'un carré à moulure simple dont le centre est décoré d'une fleur ouverte aux pétales pointus incrustée, par alternance, de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section est symétrique à une autre gaine de cadre (cat. n°338).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 179, fig. 296 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

338 Gaine de cadre

Planche : -

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243z

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 371 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 340, 341

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre de lit est bon. Elle est conservée dans son intégralité et recouverte d'une corrosion verte. Le décor rectangulaire est damasquiné d'argent, celui floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une moulure en forme de rais-de-coeur. Le décor central se constitue de deux rectangles damasquinés d'argent. L'extrémité droite de la gaine est formée d'un carré à moulure simple dont le centre est décoré d'une fleur ouverte aux pétales pointus incrustée, par alternance, de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

La gaine de cadre de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Cette section est symétrique à une autre gaine de cadre (cat. n°337).

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 179, fig. 296 ; Stock et Giunlia-Mair 2002 p. 559-562.

339 Gaine de cadre

Planche : 59.1 à 59.4

(Lit)

Typologie : Section en U

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 5

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : 50 ; L : 534 ; l : - ; Pr : 46 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Noir

Couleur restituable dominante : Noir

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est encore partiellement recouverte d'une patine noire (Ép : 1 mm) et le décor incrusté par-dessus est en argent. L'examen microscopique de la patine a montré des fines traces d'abrasion, faites probablement avec une pierre ponce et interrompues par l'incrustation d'argent. La patine noire est réalisée par un agent corrosif composé de sulfure de cuivre. La gaine a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est coulée en une seule pièce (?). Son armature est décorée d'une double moulure et elle est percée de trous situés de chaque côté. La plaque médiane n'est décorée que sur un tiers, la partie qui est vers l'extérieur du cadre de lit. Le décor se compose d'un décor en symétrie axiale, surnommé "candélabre". Une tige, incisée et incrustée d'argent, qui est droite jusqu'à mi-longueur, partent ensuite des motifs symétriques en forme d'alpha majuscule surmontés de volutes inversées, d'un cœur formé de deux S affrontés, et d'un chapiteau ionique stylisé. Le tout est couronné d'une barre perpendiculaire à la tige. Les rainures du damasquinage ont une section soit carrée, soit rectangulaire et sont réalisées à l'aide d'un ciseau (marque de bavardage).

Commentaire

Trois autres gaines de cadre de lit ont été découvertes dans la cargaison de l'épave, mais elles n'ont pas de damasquinure. Deux gaines ont des chiffres incisés à l'intérieur : 1355, 1524 et [-]521. Trois gaines ont des chiffres gravés au pointillet à l'extérieur : 1357, 1360 et MY (40 ?). L'objet fait partie de la reconstitution du "Kline I". On distingue que la patine noire est bien antique et donne la couleur de la gaine de cadre de lit car le damasquinure d'argent est au-dessus de cette patine. Les rainures sont réalisées avant l'application de la patine noire, mais l'incrustation du fil d'argent est faite après l'application de la patine. Ce décor de "candélabre" est identique à celui ornant plusieurs gaines de cadre de lit découvertes dans la cargaison de l'épave *Fourmigue C* de Golfe-Juan. L'analyse isotopique du plomb montre que le plomb provient de la mer Égée.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Greifenhagen 1930a p. 143 et 147-149, n°11 ; Neugebauer 1932 p. 33 et 36-37 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Hill 1963 p. 294 ; Boube-Piccot 1975 p. 363, n°13-16 ; Leibundgut 1980 p. 84 ; Rolley 1983 p. 186-187 ; Letta 1984 p. 77 et 91 ; Cüppers 1994 p. 1014, fig. 2 et 3 ; Eggert 1994b p. 1034 ; Faust 1994a p. 588 et 590, fig. 26a ; Pernicka et Eggert 1994 p. 1049 et 1057, tableau 4b, n°2268, 2269 et 2286 ; Willer 1994 p. 1024-1025, fig. 2 et 3, pl. 35,5 ; Baratte 1995 p. 212 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19-20 et 24, fig. 8, tableau 3, n°2268 et 2269 ; Sauron 2013 p. 85 ; Arachne VI.

340 Pommeau

Planche : -

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243n

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Motif géométrique

Dimensions (en mm) : H : 44 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 109 ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 341

État de conservation

L'état de conservation du pommeau est très bon. Il est complet et recouvert d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral et géométrique est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

Le pommeau se compose de deux éléments assemblés entre eux. La partie inférieure se forme d'un retour cylindrique pour s'emboîter dans un autre élément du pied de lit et la partie supérieure est un disque convexe. Ce dernier a trois zones circulaires de décoration : le bandeau extérieur est aniconique ; le deuxième est décoré de huit doubles volutes damasquinées d'argent et encadrées par des courbes et des gouttes d'eau également incrustées en argent ; le dernier ornement, central, est une fleur ouverte de huit pétales pointus qui sont incrustés en alternance de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

Le pommeau de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Il est identique à l'autre pommeau découvert (cat. n°341). À l'intérieur du pommeau, on distingue le trou quadrangulaire dans lequel se fichait la tige en fer, dont il en reste des traces, pour maintenir l'ensemble des éléments du pied de lit.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 180, fig. 298 ; Stock et Giumlia-Mair 2002 p. 559-562.

341 Pommeau

Planche :-

(Lit)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Monteleone di Spoleto, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Toronto, Royal Ontario Museum

Numéro d'inventaire : 958.243o

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Fleur ouverte, Motif géométrique

Dimensions (en mm) : H : 44 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 109 ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 214, 215, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340

État de conservation

L'état de conservation du pommeau est très bon. Il est complet et recouvert d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral et géométrique est incrusté de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

Le pommeau se compose de deux éléments assemblés entre eux. La partie inférieure se forme d'un retour cylindrique pour s'emboîter dans un autre élément du pied de lit et la partie supérieure est un disque convexe. Ce dernier a trois zones circulaires de décoration : le bandeau extérieur est aniconique ; le deuxième est décoré de huit doubles volutes damasquinées d'argent et encadrées par des courbes et des gouttes d'eau également incrustées en argent ; le dernier ornement, central, est une fleur ouverte de huit pétales pointus qui sont incrustés en alternance de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

Le pommeau de lit fait partie d'un ensemble de 27 éléments de lit en bronze (dont 4 n'ont pas de décor polychrome). Il est identique à l'autre pommeau découvert (cat. n°340). À l'intérieur du pommeau, on distingue le trou quadrangulaire dans lequel se fichait la tige en fer, dont il en reste des traces, pour maintenir l'ensemble des éléments du pied de lit.

Bibliographie abrégée

Hayes 1984 p. 176 et 180, fig. 298 ; Stock et Giumlia-Mair 2002 p. 559-562.

342

Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Canosa d'Apulie, Hypogée Lagrasta I (?)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.2365

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 226, 343, 344, 345

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant le pelage et les pattes d'un lion. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant un lit funéraire. Il a probablement été découvert dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie. Les différents éléments ont été reconstitués à tort en 1910, à Rome, en *bisellium*. Après leur entrée, en 1949, au Walters Art Museum à Baltimore, ils furent remontés en lit dans des dimensions arbitraires (L : 1780 mm ; l : 609 mm). Le lit comprend quatre pieds munis de leur socle, des gaines de cadre de lit décorées et quatre appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ornées de protomé de lion ou de canard et de buste-médaille d'Éros ou de disque plein avec des cercles concentriques.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 146, 148 et 152, n°53 ; Hill 1952/53 p. 49-61, fig. 1, 2, 3, 4 et 5 ; Packard 1952/53 p. 62-63 et 96 ; Piccot-Boube 1960b p. 255 et 277, n°23 ; Boube-Piccot 1975 p. 364-365, n°20 ; Boucher 1982 p. 175-176 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 160, n°27, pl. 14,2 ; Walters Art Gallery I.

343 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Canosa d'Apulie, Hypogée Lagrasta I (?)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.2365

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 226, 342, 344, 345

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant le pelage et les pattes d'un lion. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant un lit funéraire. Il a probablement été découvert dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie. Les différents éléments ont été reconstitués à tort en 1910, à Rome, en *bisellium*. Après leur entrée, en 1949, au Walters Art Museum à Baltimore, ils furent remontés en lit dans des dimensions arbitraires (L : 1780 mm ; l : 609 mm). Le lit comprend quatre pieds munis de leur socle, des gaines de cadre de lit décorées et quatre appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ornées de protomé de lion ou de canard et de buste-médaille d'Éros ou de disque plein avec des cercles concentriques.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 146, 148 et 152, n°53 ; Hill 1952/53 p. 49-61, fig. 1, 2, 3, 4 et 5 ; Packard 1952/53 p. 62-63 et 96 ; Piccot-Boube 1960b p. 255 et 277, n°23 ; Boube-Piccot 1975 p. 364-365, n°20 ; Boucher 1982 p. 175-176 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 160, n°27, pl. 14,2 ; Walters Art Gallery I.

344 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Canosa d'Apulie, Hypogée Lagrasta I (?)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.2365

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

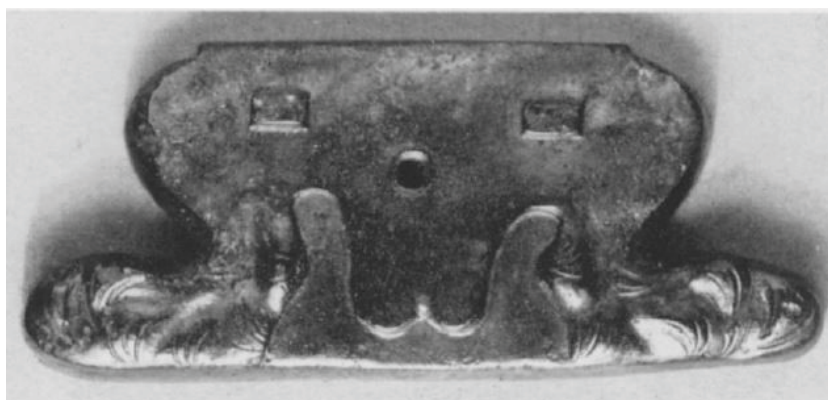
Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 226, 342, 343, 345

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Un trou (moderne ?) a été percé au centre de la face antérieure.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant le pelage et les pattes d'un lion. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant un lit funéraire. Il a probablement été découvert dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie. Les différents éléments ont été reconstitués à tort en 1910, à Rome, en *bisellium*. Après leur entrée, en 1949, au Walters Art Museum à Baltimore, ils furent remontés en lit dans des dimensions arbitraires (L : 1780 mm ; l : 609 mm). Le lit comprend quatre pieds munis de leur socle, des gaines de cadre de lit décorées et quatre appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ornées de protomé de lion ou de canard et de buste-médaille d'Éros ou de disque plein avec des cercles concentriques.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 146, 148 et 152, n°53 ; Hill 1952/53 p. 49-61, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 8 ; Packard 1952/53 p. 62-63 et 96 ; Piccot-Boube 1960b p. 255 et 277, n°23 ; Boube-Piccot 1975 p. 364-365, n°20 ; Boucher 1982 p. 175-176 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 160, n°27, pl. 14,2 ; Walters Art Gallery I.

345 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Fin du IIe ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Canosa d'Apulie, Hypogée Lagrasta I (?)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.2365

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 226, 342, 343, 344

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant le pelage et les pattes d'un lion. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments formant un lit funéraire. Il a probablement été découvert dans l'hypogée Lagrasta I à Canosa d'Apulie. Les différents éléments ont été reconstitués à tort en 1910, à Rome, en *bisellium*. Après leur entrée, en 1949, au Walters Art Museum à Baltimore, ils furent remontés en lit dans des dimensions arbitraires (L : 1780 mm ; l : 609 mm). Le lit comprend quatre pieds munis de leur socle, des gaines de cadre de lit décorées et quatre appliques de *fulcrum* de forme II d'origine grecque ornées de protomé de lion ou de canard et de buste-médaille d'Éros ou de disque plein avec des cercles concentriques.

Bibliographie abrégée

Greifenhagen 1930a p. 146, 148 et 152, n°53 ; Hill 1952/53 p. 49-61, fig. 1, 2, 3, 4 et 5 ; Packard 1952/53 p. 62-63 et 96 ; Piccot-Boube 1960b p. 255 et 277, n°23 ; Boube-Piccot 1975 p. 364-365, n°20 ; Boucher 1982 p. 175-176 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 160, n°27, pl. 14,2 ; Walters Art Gallery I.

346 Socle

Planche : 8.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa du Trésor d'argent, triclinium

Année de découverte : 1899

Lieu de conservation : Berlin, Altes Museum

Numéro d'inventaire : Misc. 8903

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 227, 228, 229, 230

État de conservation

L'état de conservation du socle du pied de lit est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Son décor floral est incrusté d'un autre métal, probablement de l'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée, au centre, d'un rameau de laurier/olivier. Ce motif est probablement incrusté d'argent. La face postérieure du socle n'est pas fermée pour pouvoir être emboîtée dans le maintien en bois.

Commentaire

Trois lits ont été découverts dans cette pièce, un seul a pu être reconstitué (L : 2,32 m ; l : 1,20 m).

Bibliographie abrégée

Amelung 1902 p. 269 et 273 ; Ransom 1905 p. 32 et 88 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410, fig. 604 ; Greifenhagen 1930a p. 138 et 144, n°14 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 280, n°45-46 ; Richter 1966 p. 106, fig. 530 ; Bol 1972 p. 40 ; Gentili 1973 p. 168 ; Boube-Piccot 1975 p. 375, n°86 et 88 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 16, 27 et 161, n°36-38 ; Antikensammlung Berlin II.

347 Socle

Planche : 59.5

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nécropole sud orientale, tombe

Année de découverte : 1905

Lieu de conservation : Chieti, Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj

Numéro d'inventaire : 2721

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : 55 ; L : 156 ; l : - ; Pr : 80 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 43, 241, 242, 348

État de conservation

L'état de conservation du socle de lit est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion verte sombre mais nous distinguons la couleur jaune doré de l'alliage. Son décor floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent. Une légère fissure est présente dans la partie basse du socle.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée d'une palmette à sept feuilles en forme de serpe pour celles latérales (palmettes flammées fermées) et de losange pour celle centrale. Elle repose sur six volutes. Deux fleurs ouvertes à quatre pétales cordiformes sont enroulées autour de rinceaux qui partent du milieu de la palmette. Les volutes de la base florale sont damasquinées par alternance d'argent et de cuivre rouge et elles sont également inversées de sens, de bas en haut, suivant le métal incrusté : l'extrémité vers le bas pour l'argent et vers le haut pour le cuivre rouge. La palmette est damasquinée et plaquée d'argent et de cuivre rouge : son coeur est en cuivre rouge et ses feuilles sont par alternance d'argent et de cuivre rouge. Les deux rinceaux qui partent aux extrémités supérieures du socle et qui s'enroulent autour des fleurs sont damasquinés d'argent. Deux volutes partent également de chaque rinceau, en bas et en haut, et sont damasquinées en cuivre rouge. Les pétales des fleurs sont, enfin, par alternance plaqués de cuivre rouge et d'argent. La face postérieure n'est pas fermée pour pouvoir s'emboîter dans le maintien en bois (moderne).

Commentaire

Le socle fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant le lit découvert dans la tombe. Il a été reconstitué (H total : 890/910 mm ; H des pieds : 660 mm, L : 1960 mm, l : 545 mm)). La longueur et la largeur ont pu être restituées grâce aux négatifs de son positionnement dans la tombe. Un des trois autres socles de lit est décoré du même décor, les autres éléments de jambage ne sont pas polychromes. Quatre appliques de *fulcrum* ont également été découvertes dans la tombe, ainsi que quatre gaines de cadre de lit. Seul un côté du lit a reçu des décors polychromes. Le lit a été restauré en 2015 par Renaud Bernadet sous la direction de la Surintendance italienne et exposé dans une nouvelle vitrine adaptée dans le musée. La restauration du lit met une seconde traverse entre les deux éléments de jambage hémisphériques, elle devait probablement être plus bas entre ceux tronconiques. La seconde traverse a également deux plaques à chaque extrémité mais sans décor polychrome. Je tiens à remercier la docteur Marina Maria Serena Nuovo pour l'ensemble de ces informations. La restauration du lit met une seconde traverse entre les deux éléments de jambage hémisphériques, elle devait probablement être plus bas entre ceux tronconiques. La seconde traverse a également deux plaques à chaque extrémité mais sans décor polychrome.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1907 p. 145-149 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°52 ; Boube-Piccot 1975 p. 377-378, n°103 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Letta 1984 p. 79-80 et 108 ; Segenni 1985 p. 156 ; Faust 1989 p. 27, 51, 66, 146-147 et 168, n°80-81, pl. 19,2 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 173 et 263, n°31, fig. 139 ; De Carolis 2007 p. 75-76, fig. 44 ; De Carolis 2009 p. 422-427 ; Giacobello 2010 p. 165.

348 Socle

Planche : 59.6

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nécropole sud orientale, tombe

Année de découverte : 1905

Lieu de conservation : Chieti, Museo Archeologico Nazionale d'Abuzzo - Villa Frigerj

Numéro d'inventaire : 2721

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : 55 ; L : 158 ; l : - ; Pr : 80 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 43, 241, 242, 347

État de conservation

L'état de conservation du socle de lit est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion verte sombre, mais nous distinguons également la couleur jaune doré de l'alliage. Son décor floral est incrusté de cuivre rouge et d'argent. Le socle était cassé dans sa partie basse droite et il a été restauré. Deux pétales en argent de la fleur de droite ne sont pas conservés, nous distinguons uniquement les rainures du placage.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée d'une palmette à sept feuilles en forme de serpe pour celles latérales (palmettes flamées fermées) et de losange pour celle centrale. Elle repose sur six volutes. Deux fleurs ouvertes à quatre pétales cordiformes sont enroulées autour de rinceaux qui partent du milieu de la palmette. Les volutes de la base florale sont damasquinées par alternance d'argent et de cuivre rouge et elles sont également inversées de sens, de bas en haut, suivant le métal incrusté : l'extrémité vers le bas pour l'argent et vers le haut pour le cuivre rouge. La palmette est damasquinée et plaquée d'argent et de cuivre rouge : son cœur est en cuivre rouge et ses feuilles sont par alternance d'argent et de cuivre rouge. Les deux rinceaux qui partent aux extrémités supérieures du socle et qui s'enroulent autour des fleurs sont damasquinés d'argent. Deux volutes partent également de chaque rinceau, en bas et en haut, et sont damasquinées en cuivre rouge. Les pétales des fleurs sont, enfin, par alternance plaqués de cuivre rouge et d'argent. La face postérieure n'est pas fermée pour pouvoir s'emboîter dans le maintien en bois (moderne).

Commentaire

Le socle fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant le lit découvert dans la tombe. Il a été reconstitué (H total : 890/910 mm ; H des pieds : 660 mm, L : 1960 mm, l : 545 mm). La longueur et la largeur ont pu être restituées grâce aux négatifs de son positionnement dans la tombe. Un des trois autres socles de lit est décoré du même décor, les autres éléments de jambage ne sont pas polychromes. Quatre appliques de *fulcrum* ont également été découvertes dans la tombe, ainsi que quatre gaines de cadre de lit. Seul un côté du lit a reçu des décors polychromes. Le lit a été restauré en 2015 par Renaud Bernadet sous la direction de la Surintendance italienne et exposé dans une nouvelle vitrine adaptée dans le musée. La restauration du lit met une seconde traverse entre les deux éléments de jambage hémisphériques, elle devait probablement être plus basse entre ceux tronconiques. La seconde traverse a également deux plaques à chaque extrémité mais sans décor polychrome. Je tiens à remercier la docteur Marina Maria Serena Nuovo pour l'ensemble de ces informations.

Bibliographie abrégée

Pasqui 1907 p. 145-149 ; Piccot-Boube 1960b p. 281, n°52 ; Boube-Piccot 1975 p. 377-378, n°103 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Letta 1984 p. 79-80 et 108 ; Segenni 1985 p. 156 ; Faust 1989 p. 27, 51, 66, 146-147 et 168, n°80-81, pl. 19,2 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 173 et 263, n°31, fig. 139 ; De Carolis 2007 p. 75-76, fig. 44 ; De Carolis 2009 p. 422-427 ; Giacobello 2010 p. 165.

349 Socle

Planche : 60.1 ; 60.2

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Délos, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Délos, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B 5968

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 97 ; L : 120 ; l : - ; Pr : 62 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est pas complet. Il est en deux fragments, la partie supérieure est cassée. La surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. On distingue à certains endroits la couleur jaune dorée de l'alliage.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Sa partie supérieure se compose d'un élément tronconique percé d'un trou en son centre (Diam : 25 mm). L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant les pattes et le pelage d'un lion (?). Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. Dans la partie inférieure des flans, des trous (Diam : 8 mm) de chaque côté ont été percés pour probablement fixer cet élément à l'armature en bois.

Commentaire

L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Deonna 1938 p. 3, pl. IV.43 ; Boube-Piccot 1975 p. 364, n°19.

350 Socle

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 351, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Le décor floral est incrusté d'argent et/ou de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée, en son centre, d'une palmette ouverte à sept feuilles arrondies encadrée par deux rinceaux.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Les quatre socles sont à décors polychromes.

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

351 Socle

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 352, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Le décor floral est incrusté d'argent et/ou de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée, en son centre, d'une palmette à sept pétales arrondis encadrée par deux rinceaux.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Les quatre socles sont à décors polychromes.

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

352 Socle

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 353

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Le décor floral est incrusté d'argent et/ou de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée, en son centre, d'une palmette ouverte à sept feuilles arrondies encadrée par deux rinceaux.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Les quatre socles sont à décors polychromes.

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

353 Socle

Planche : 50.4 à 50.6

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1784,0131.4.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 68, 69, 181, 182, 183, 184, 248, 249, 250, 251, 350, 351, 352

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Le décor floral est incrusté d'argent et/ou de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée, en son centre, d'une palmette ouvertes à sept feuilles arrondies encadrée par deux rinceaux.

Commentaire

L'objet a été présenté par Sir W. Hamilton et acquis par le musée en 1784. L'objet a été découvert avec un ensemble d'autres éléments qui ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* (H : 480 mm ; l : 300 mm). Ils constituent en réalité les restes de deux lits : quatre appliques de *fulcrum*, huit gaines de cadre de lit et plusieurs éléments de jambage de lit formant huit pieds au total (quatre sont complets). Les quatre socles sont à décors polychromes.

Bibliographie abrégée

Anderson 1889 p. 322-324 ; Walters 1899 p. 330, n°2561 ; Ransom 1905 p. 32, 50 et 98-99, pl. VIII ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Piccot-Boube 1960b p. 262-264 et 281, n°48, fig. 3,13 ; Boube-Piccot 1975 p. 376, n°89-90 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Seiterle 1982 p. 65 ; Barr-Sharrar 1987 p. 5 ; Faust 1989 p. 15 et 180, n°177-178.

354 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Bourgoin-Jallieu, Sans précision

Année de découverte : 1848

Lieu de conservation : Lyon, Musée gallo-romain de Lyon

Numéro d'inventaire : Br 298

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 59 ; L : 155 ; l : - ; Pr : 81 ; Diam : 56 ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 86, 87, 252, 253, 254, 255, 256

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. L'objet est légèrement plié dans sa partie droite et une cassure est présente au centre de la face antérieure du socle. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Son décor incisé (Ép : 1 mm) a probablement été damasquiné. Il n'est conservé aucune trace de métal damasquiné. Une réparation quadrangulaire est présente dans la frise de grecques (L : 6 mm ; l : 4 mm).

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre (Diam : 56 mm). La face antérieure est plane et décorée, dans sa partie supérieure, d'une grecque entrecroisée et de deux rectangles barrés en diagonale. Ce motif (H : 18 mm) est incisé et anciennement damasquiné. La face postérieure n'est pas fermée et elle est plus large que la partie avant. La largeur de la base antérieure est de 145 mm alors que celle postérieure est de 155 mm. Il en est de même pour le tore, sa partie avant fait 103 mm de largeur alors que celle arrière en fait 112 mm.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble actuellement de 42 éléments en bronze qui formerait au moins deux lits, et non un *bisellium* comme ils ont été reconstitués dans un premier temps. Seul ce socle de lit a un décor. Ils ont été découverts en 1848 à Jallieu, près de Bourgoin, en Isère par M. Roche et vendus par le propriétaire du terrain M. Thibaud probablement à M. Le duc de Luynes. Ce dernier les a ensuite donnés le 16 mai 1863 au Musée des Beaux-Arts de Lyon, puis transférés au Musée de la Civilisation gallo-romaine en décembre 1996. Mais en plus de ces 42 pièces, il est fait mention par H. Bazin, dans le *Catalogue sommaire des musées de la ville de Lyon* et par C. L. Ransom, avec en plus une photographie et un dessin, de cinq gaines de cadres de lit damasquinés d'argent. Elles disparaissent avant 1958, car elles n'apparaissent plus dans la reconstitution faite lors de l'Exposition du Bimillénaire de Lyon en 1958. S. Boucher dans son étude du mobilier en 1982 fait mention de ces disparitions et ne peut les étudier. Les cinq gaines de cadre ont été récemment redécouvertes lors d'un recollement du musée en 2013, ainsi que deux gaines de dossier provenant également du même site de Bourgoin-Jallieu mais inédites (je remercie le régisseur du musée G. Cardoso pour ces informations et pour m'avoir montré ces éléments en dépôt). Enfin, les autres éléments du lit, par exemple les accoudoirs de *fulcrum*, ont probablement été conservés par le propriétaire du terrain, M. Thibaud, dans le partage de la découverte. Un des pommeaux a une inscription IIII sur son rebord. L'analyse physico-chimique a été faite par le Laboratoire de spectrographie de l'Institut de Chimie et de Physique Industrielles (ICPI) des Facultés catholiques de Lyon, sous la direction de Mme F. Formenti. D'après la forme du socle et les décors de rameaux de vigne damasquinés sur les gaines de cadre, les éléments dateraient du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Musées de la ville de Lyon 1887 p. 150, n°48 ; Bazin 1891 p. 374, n°I,B ; Ransom 1905 p. 8, 88, 98 et 101, pl. XVIII et XIX ; Greifenhagen 1930a p. 145, n°35 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 282, n°57 ; Richter 1966 p. 108 ; Boube-Piccot 1975 p. 382, n°124 ; Boucher *et al.* 1980 p. 53, n°280-281 ; Boucher 1982 p. 171-172, 176, 180 et 183-184, n°a VIII, fig. 1, 3 et 21 (?) ; Faust 1989 p. 70 et 182, n°190-191 ; Chew 1996 p. 43-44 ; Goudineau 2009 p. 29.

355 Socle

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation du socle est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures, sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre et l'arrière du socle est fermé. Le décor se dessinant sur la face antérieure plane se compose de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Au sommet de ces rameaux, un fleur ouverte est incrustée.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari et al. 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

356 Socle

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

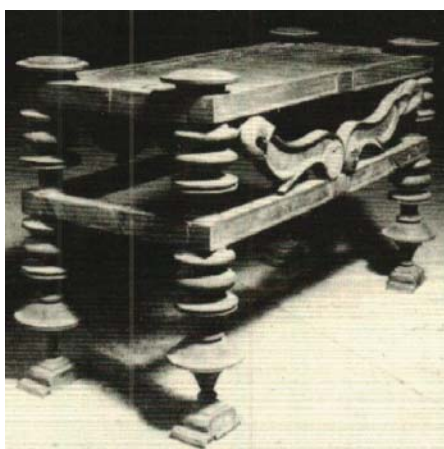
Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357

État de conservation

L'état de conservation du socle est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base. Ses flans sont ornés de moulures. Sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre. L'arrière du socle est fermé. Le décor se dessinant sur la face antérieure plane se compose de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Au sommet de ces rameaux, un fleur ouverte est incrustée.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

357 Socle

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 355, 356, 357

État de conservation

L'état de conservation du socle est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base. Ses flans sont ornés de moulures. Sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre. L'arrière du socle est fermé. Le décor se dessinant sur la face antérieure plane se compose de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Au sommet de ces rameaux, un fleur ouverte est incrustée.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

358 Socle

Planche : 51.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 72988 et 72992

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 96, 97, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 259, 260, 261, 262, 356, 357, 358

État de conservation

L'état de conservation du socle est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le décor floral devait probablement être incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base. Ses flans sont ornés de moulures. Sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre. L'arrière du socle est fermé. Le décor se dessinant sur la face antérieure plane se compose de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Sur chacun d'eux alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions vont en décroissant de la base au sommet. Au sommet de ces rameaux, un fleur ouverte est incrustée.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments constituant plusieurs lits, néanmoins ils ont été reconstitués de façon erronée en *bisellium* au XIXe siècle (H : 915 mm ; L : 960 mm ; l : 400 mm). Il y a en tout 12 gaines de cadre de lit : huit sont longues dont quatre ont un décor polychrome et les quatre dernières sont à angle droit et aniconiques. Une réplique de ce meuble est exposée au Field Museum of Natural History à Chicago.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 182-185, pl. 89 ; Robiou 1867 p. 27-28, pl. 26 ; Castellani 1874 p. 24 ; Paris 1899 p. 246 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 83 et 98 ; Ruesch 1929 p. 250, n°1280 ; Greifenhagen 1930a p. 144, n°16 ; Piccot-Boube 1960b p. 279-280, n°33, 36 et 43 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 227 ; Boube-Piccot 1975 p. 372-374, n°60 ; Ferrari et al. 1986 p. 186-187, n°99 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 50, 81, 92, 115, 137 et 188-189, n°233-234, pl. 19,1 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 19, 69-71, 174-175 et 264, n°33, fig. 15, 32-33 et 140-141.

359

Socle

Planche : 59.8

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 263, 264, 265, 266, 359

État de conservation

L'état de conservation du socle est mauvais. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte. La couleur jaune brun de l'alliage est visible car l'objet a forte restauration. Le décor floral a perdu la grande majorité de ses incrustations.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base. Ses flans sont ornés de moulures. Sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre. L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. Le décor se dessinant sur la face antérieure plane se compose de deux rameaux de laurier/olivier, dont les feuilles alternent avec des fruits et qui s'opposent par leur sommet.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. Il est orné de quatre éléments de jambage similaires, un à chaque pied, mais il n'y a que les deux antérieures qui ont un décor floral.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34.

360 Socle

Planche : 59.7

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Vibius (Reg. VII, Ins. 2, n°18), triclinium

Année de découverte : 1862

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 78614

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 98, 201, 202, 263, 264, 265, 266, 360

État de conservation

L'état de conservation du socle est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte mais la couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Le décor floral a perdu une grande partie de ses incrustations, celles encore conservées sont en cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base. Ses flans sont ornés de moulures. Sa partie supérieure se termine par une moulure plate percée d'un trou en son centre. L'arrière du socle est ouvert pour recevoir une armature en bois. Le décor se dessinant sur la face antérieure plane se compose de deux rameaux de laurier/olivier, dont les feuilles alternent avec des fruits et qui s'opposent par leur sommet.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments (applique de *fulcrum*, cadre de lit, élément de jambage) constituant un lit de banquet. Le lit a été reconstitué avec un dossier de bois surmontant l'accoudoir et mesure 2,33 m de longueur, 1,20 m de largeur, et 46 cm de hauteur. Des éléments en argent ornent également le lit au niveau du cadre et du dossier. Il est orné de quatre éléments de jambage similaires, un à chaque pied, mais il n'y a que les deux antérieures qui ont un décor floral.

Bibliographie abrégée

Niccolini 1862 pl. 134 ; Girard 1877-1919b p. 1021-1022, fig. 4397 ; Monaco 1879 pl. 121,b ; Baumeister 1884 p. 312 et 314, fig. 329 ; Brizio 1902 p. 448 ; Ransom 1905 p. 32 ; Cagnat et Chapot 1920 p. 410 ; Spinazzola 1928 p. 36, n°282, pl. 282 ; Ruesch 1929 p. 249, n°1259 ; Greifenhagen 1930a p. 144, 148, 152, 162 et 164, n°18, pl. 48 ; Piccot-Boube 1960b p. 266, 269 et 279, n°31, fig. 6,19 ; Deiss 1966 p. 72 ; Richter 1966 p. 106, fig. 532 et 534 ; Overbeck 1968 p. 426, fig. 228 ; Bol 1972 p. 40 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 371, n°55 ; Seiterle 1982 p. 64-65 ; Boucher 1982 p. 175 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186-187, n°97 ; Faust 1989 p. 186, n°223 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 176 et 264, n°34.

361 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-15

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : 163 ; l : - ; Pr : 89 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires à l'arrière de l'objet. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est partiellement visible. Des cassures sont présentes sur les faces latérales.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 8,2 cm par 7,6 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, de chaque côté, des trous de fixation (Diam : 5mm) sont présents pour fixer un clou, qui n'est pas conservé.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

362

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-15-

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 72 ; L : 151 ; l : - ; Pr : 92 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. La couleur jaune de l'alliage est visible. Quelques taches noires sont visibles, essentiellement à l'arrière. Un petit trou est présente sur la face antérieure. Il lui est associé un autre élément de jambage, la pièce c (CIM-SMB-88-8-4-15-14).

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture du sommet mesure 8 cm par 7,7 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant des pattes de lion dont de petites incisions en V marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux épais tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 et 128, n° labo 9351.

363 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-93-8-4-26

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 72 ; L : 150 ; l : - ; Pr : 92 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Vert

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il n'a pas été restauré. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleurs brune et verte. Quelques concrétions marines sont présentes. Les deux clous de fixation sont fortement corrodés. Des trous sont présents sur la face antérieure et latérales.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 8 cm par 7,8 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion mais elles sont fortement abîmées. Dans sa partie supérieure, deux épais tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

364

Socle

Planche : 60.7 à 60.9

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 59 ; L : 144 ; l : - ; Pr : 10 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune doré de l'alliage est visible, quelques taches et concrétions noires sont présentes, surtout à l'arrière de l'objet. Il y a un trou à gauche du tenon droit.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons sont présents, plus longs et percés d'un trou.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 et 126, n° labo 9329.

365 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-165

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 66 ; L : 157 ; l : - ; Pr : 89 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune brun de l'alliage est visible. Quelques taches noires sont néanmoins présentes. Un des deux clous de fixation est conservé. Une cassure est présente sur la face latérale droite.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 8 cm par 7,5 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion, mais elles sont fortement abîmées. Dans sa partie supérieure, deux petits tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

366 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-166

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 66 ; L : 163 ; l : - ; Pr : 90 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune rougeâtre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Brun

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est visible, mais de nombreuses taches brunes sont présentes. Un trou est présent sur la face antérieure. Les deux clous de fixation sont présents.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 8,2 cm par 7,5 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit. L'épaisseur de l'objet est plus important que les autres, elle fait environ 3-4 mm. Ce qui le rend plus lourd.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

367 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-167

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 66 ; L : 164 ; l : - ; Pr : 93 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze, Bois

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune rougeâtre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est visible. Des taches noires, surtout dans la partie supérieure, sont néanmoins présents. Il est conservé les deux clous de fixation, dont un complet. Des restes de bois sont présents également à l'intérieur. L'analyse par diffraction X a montré que le produit présent sur la partie latérale interne est composé d'hydrocérusite ($\text{Pb}(\text{CO}_3)_2(\text{OH})_2$) et de phosgénite ($\text{PbCO}_3 \cdot \text{PbCl}_2$) et que le produit situé à l'intérieur de la face principale est un alliage de plomb et d'étain.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet fait 8 cm par 7,5 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures de plusieurs incisions représentant des pattes de lion. Dans sa partie supérieure, deux tenons, peu profonds, sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. Une inscription en forme de + est gravée à l'intérieur de l'objet.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? Ce socle a une inscription qui n'est pas définie. L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39, 127 et 138, n° labo 9349 ; Chew 1996 p. 42.

368 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-168

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 72 ; L : 151 ; l : - ; Pr : 93 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune, on distingue quand même à quelques endroits la couleur jaune brun de l'alliage. Des trous et cassures sont présents sur la face antérieure.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 8 cm par 7,7 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux épais tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

369 Socle

Planche : 60.3 à 60.6

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-169

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 66 ; L : 156 ; l : - ; Pr : 87 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune rougeâtre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est visible. Quelques taches noires sont néanmoins visibles. L'analyse par diffraction X a montré que le produit noir situé sur la paroi interne est composé de sulfures de cuivre.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 7,5 cm par 7,7 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures de plusieurs incisions représentant des pattes de lion, certaines incisions en forme de V marque le pelage. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. Une inscription AYTIZ est gravée à l'intérieur de l'objet.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? Ce socle a une inscription AYTIZ qui correspond au chiffre 1487. L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39, 127 et 138 ; Chew 1996 p. 42.

370 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-170

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : 162 ; l : - ; Pr : 85 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Jaune doré

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune, mais on distingue également la couleur jaune doré de l'alliage. Une cassure est présente sur la face antérieure.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. L'ouverture au sommet mesure 8 cm par 7,5 cm. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. Une inscription en forme de + est gravée à l'intérieur de l'objet.

Commentaire

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 et 127, n° labo 9350 ; Chew 1996 p. 42.

371 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-171

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte, Inscription

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : 154 ; l : - ; Pr : 87 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Brun

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais, il est de conservé deux fragments. La couleur jaune brun de l'alliage est visible et quelques taches brunes sont présentes.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion, mais elles sont abîmées. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. Une inscription ΑΥΠΙΣ est gravée à l'intérieur de l'objet.

Commentaire

L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? Ce socle a une inscription ΑΥΠΙΣ qui correspond au chiffre 1486. L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 ; Chew 1996 p. 42.

372 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-172

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 58 ; L : 142 ; l : - ; Pr : 11 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est partiellement visible. Il y a un trou à gauche du tenon droit.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion, mais elles sont fortement abîmées. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons sont présents, plus longs et percés d'un trou.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

373 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-173

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 57 ; L : 142 ; l : - ; Pr : 10 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune rougeâtre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est visible, quelques taches et concrétions noires, surtout à l'arrière de l'objet. Il y a plusieurs trous sur la face antérieure.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion, elles sont abîmées. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons cassés sont présents, il étaient plus longs et sont percés d'un trou.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 et 128, n° labo 9353.

374 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-174

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 58 ; L : 142 ; l : - ; Pr : 9 ; Diam : - ; Ép : 1

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires à l'arrière. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est visible sur la partie gauche de la face antérieure. Il y a des trous sur la face antérieure.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons cassés sont présents, ils étaient plus longs et sont percés d'un trou.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

375 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-175

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 58 ; L : 142 ; l : - ; Pr : 10 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 376, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires à l'arrière. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est partiellement visible. Il y a des trous sur la face antérieure.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons sont présents, plus longs et percés d'un trou.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 et 128, n° labo 9352.

376 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-176

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 57 ; L : 143 ; l : - ; Pr : 10 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 377, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des taches noires à l'arrière. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est partiellement visible. Il y a des trous sur la face antérieure.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion, elles sont abîmées. Dans sa partie supérieure, deux fins tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons sont présents, plus longs et percés d'un trou.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

377

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-177

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 65 ; L : 154 ; l : - ; Pr : 11 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Noir

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Gris

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 378

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'a pas été restauré. Sa surface est recouverte de concrétions et d'une corrosion de couleur noire avec des taches grisâtres.

Description de l'objet

La fermeture du socle a le même profil et le même décor que le socle sauf qu'elle a moins de profondeur. Ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'incisions représentant des pattes de lion. Elles ne sont quasiment plus visibles. Dans sa partie supérieure, deux tenons sont moulés et la surface est plate. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face. À l'arrière de l'objet, deux autres tenons sont présents, plus longs et percés d'un trou. Ces trous sont bouchés par la concrétion.

Commentaire

La fermeture du socle de pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Ainsi, seule la partie supérieure du socle est ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39.

378 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme I

Datation : Vers 70-60 av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 3

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-94-8-4-2

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 67 ; L : 162 ; l : - ; Pr : 90 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 110, 111, 112, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La couleur jaune de l'alliage est partiellement visible. Des cassures sont présentes à deux endroits, sous le tenon gauche et dans la partie inférieure.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures et se terminent par une moulure plate. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure est décorée à ses extrémités inférieures d'un relief représentant des pattes de lion dont de petites incisions marquent le pelage. Dans sa partie supérieure, deux épais tenons sont moulés et la surface est plate et polie. Cela laisse à penser qu'une applique, en bronze ou dans un autre matériau, a été fixée sur cette face.

Commentaire

L'élément rapporté qui pouvait avoir été fixé par les tenons pouvait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit.

Le socle d'un pied de lit fait partie d'un ensemble de 11 socles de lit et de 7 fermetures de socle de lit présent dans la cargaison de l'épave. Ce type de socle ne suppose pas que l'ouverture à l'arrière ait servi à encastrer une armature en bois car il a été retrouvé des fermetures amovibles de socle. Elles ont le même profil et le même décor. Seule la partie supérieure du socle est ainsi ouverte. Pourquoi concevoir le socle de lit en deux éléments et non en un seul bloc coulé ? Est-ce pour faciliter le montage des éléments de jambage du pied de lit ? L'élément rapporté, qui pouvait avoir été fixé par les tenons, pourrait être en bronze pour donner un décor en relief comme une tête de lion (?) ou dans un autre matériau (bois, ivoire, argent, etc) pour créer un décor polychrome au socle de lit. Le socle est en vitrine et est utilisé, avec d'autres éléments, pour la reconstitution d'un pied de lit. Je n'ai pas pu l'examiner comme les autres.

Bibliographie abrégée

Boucher 1982 p. 184 ; A.S.M. Antibes 1983 p. 11 ; A.S.M. Arles 1983 ; Rolley 1983 p. 186 ; A.S.M. Antibes 1984 p. 35-36 ; Liou et Pomey 1985 p. 576 ; A.S.M. Nantes 1985 p. 58 ; Mouchot 1989 p. 40-47 ; Faust 1989 p. 27, 146 et 183, n° 196-200 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 31-39 et 132, n° labo 9324.

379

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Ostie, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Ostie, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 15791

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 50 ; L : 112 ; l : - ; Pr : 55 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les décors floraux sont incrustés de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base et ses flans sont ornés de moulures (tore épais et plinthe) et se terminent par une base d'ordre toscan (plinthe, tore et gorge). Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure plate est décorée de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet. Les feuilles sont, par alternance, incrustées d'argent et de cuivre rouge. La guirlande est surmontée d'une fleur ouverte à quatre pétales : l'extrémité des pétales est en argent, l'intérieur est un cercle en cuivre rouge et le pistil n'est pas une incrustation mais la surface de l'objet.

Commentaire

Ce socle est similaire à celui découvert à Lixus (cat. n°390).

Bibliographie abrégée

Descoedres 2001 p. 429, n°XIII.9.

380

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 13116

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 30, 205, 206, 381

État de conservation

Le décor a perdu son incrustation, probablement en argent.

Description de l'objet

La face antérieure du socle est plane et décorée d'une palmette anciennement damasquinée et plaquée.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Les éléments de jambage constituent deux pieds de lit (inv. 13116 et 13117). Un autre socle, qui a également perdu son incrustation, a été découvert (cat. n°381). Il a également été découvert deux appliques de *fulcrum* (cat. n°30 et inv. n°13115).

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 199-200, n°310.

381 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 13117

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC

En relation avec les objets n° 30, 205, 206, 380

État de conservation

Le décor a perdu son incrustation, probablement en argent.

Description de l'objet

La face antérieure du socle est plane et décorée d'une palmette anciennement damasquinée et plaquée.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit. Les éléments de jambage constituent deux pieds de lit (inv. 13116 et 13117). Un autre socle, qui a également perdu son incrustation, a été découvert (cat. n°380). Il a également été découvert deux appliques de *fulcrum* (cat. n°30 et inv. n°13115).

Bibliographie abrégée

Faust 1989 p. 199-200, n°310.

382 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la Citerne, pièce aux dolia n°1

Année de découverte : 1961

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 10 836

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 62 ; L : 125 ; l : - ; Pr : 63 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 289, 481

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. L'objet a des cassures sur les faces antérieure et latérale gauche. Sa surface fortement corrodée a une corrosion de couleur verte avec des taches rouges. Les incrustations d'argent et de cuivre rouge ne sont que très peu conservées.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (tore épais et plinthe) et se terminent par une base d'ordre toscan (plinthe, tore et gorge). Le sommet (Diam : 25 mm) et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure plate est décorée de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet, noués à leur base et incrustés d'argent et de cuivre rouge. La guirlande est surmontée d'une fleur ouverte à six pétales, également incrustée.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 4 août 1961. Les trois pièces aux dolia, situées au rez-de-chausée, ont subi un incendie qui a conduit au comblement du sous-sol avec son mobilier. La construction de la maison à la Citerne s'effectue au début du III^e siècle de notre ère, l'incendie a eu lieu quelques temps après, sans doute 5 à 10 ans plus tard. L'objet ne date pas forcément de cette période, il peut être plus ancien et peut appartenir à un meuble familial. L'épaisseur du socle est de 2 à 4 mm.

Bibliographie abrégée

Zehnacker et Hallier 1964-1965 p. 91 et 103, n°58, fig. 5 ; Boube-Piccot 1975 p. 117 et 384, n°95 et 141, pl. 42 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

383

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 499

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 52 ; L : 128 ; l : - ; Pr : 63 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Les parties supérieure et latérale droite sont abîmées. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations d'argent et de cuivre rouge ne sont que très peu conservées.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (tore épais et plinthe) et se terminent par une plinthe. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure plate est décorée de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet, noués à leur base et incrustés d'argent et de cuivre rouge en alternance. La guirlande est surmontée d'une fleur ouverte à six pétales, également incrustée.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 197, n°4 ; Boube-Piccot 1975 p. 117-118 et 385, n°96 et 147, pl. 43 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

384

Socle

Planche : 38.1 ; 61.1

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1074

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 145, 146, 297, 298, 385

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. La couleur jaune brun de l'alliage est clairement visible. Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (gorge, tore épais et plinthe) et se terminent par une base d'ordre toscan (plinthe, tore et gorge). La face antérieure est plane et incrustée d'un décor symétrique. Deux rameaux de lierre, en rinceau et vrillés à leurs extrémités, s'étendent et sont surmontés au centre d'une palmette à neuf feuilles arrondies. De part et d'autre, des ramilles se développent et se terminent soit par une feuilles lancéolées en argent, soit par une fleur ouverte à quatre pétales en cuivre rouge et en argent. La face postérieure et la partie supérieure sont ouvertes.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit découverts dans une tombe à fosse creusée dans la roche. Elle est longue de 3 m et large de 1,70 m. La tombe est orientée Est-Ouest et remplie de terre. Les pièces découvertes ont d'abord été remontées à tort en *bisellium*, le "Bisellio Capitolino", par A. Castellani vers la fin du XIXe siècle. Puis, les pièces ont été restaurées dans les années 1950 dans sa forme actuelle : un lit à double accoudoir (H des pieds : 460 mm ; L : 1740 mm ; l : 1160 mm). Seules les deux bustes-médallions d'Éros ont été interchangeés en 1990. Les divers pièces sont d'une exceptionnelle facture. Deux appliques de *fulcrum* ont un décor polychrome (cat. n°146), quant aux deux autres elles sont ornées d'une protomé d'oie dont le cou arrondi forme l'extrémité de l'armature, d'un disque plein aniconique et d'une garniture du champ médian aniconique. Deux des quatre socles de pieds de lit et deux des huit gaines de cadre de lit sont également richement incrustés. La tombe est supposée être celle de la troisième épouse d'Auguste Livia Augusta (58 av. n. è. - 29 de n. è.). Le lit aurait été fabriqué spécialement pour la sépulture en rapport avec la présence du dieu Priape, gardien des jardins et des tombes et symbole de résurrection. L'applique de *fulcrum*, et les autres pièces constituant le même lit, sont le témoignage le plus spectaculaire de la haute technicité de la toreutique du début de l'Empire romain. Les éléments de jambage restent identiques à ceux de l'époque hellénistique mais sont moins élancés. K.A. Neugebauer précise que ces éléments de lit proviendraient de Campanie.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Saglio 1877-1919j p. 1136 ; Castellani 1880 p. 222 ; Anderson 1889 p. 323 ; Petersen 1892 p. 40-41 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Brizio 1902 p. 448 ; Pasqui 1907 p. 145 et 148-149 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Lamb 1929 p. 234-235, pl. 93 ; Greifenhagen 1930a p. 139 et 147 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Hoffmann 1957 p. 168 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 281, n°51 ; Richter 1966 p. 108 ; Stuart Jones 1968 p. 175-178, n°11, pl. 62-63 ; Boube-Piccot 1975 p. 377, n°102 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Segenni 1985 p. 121-122, 149 et 156 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 32, 146 et 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162-170 et 262, n°29, fig. 119 et 129-130 ; Bertolletti *et al.* 2006 p. 32-34, n°I.21, fig. 22-28 ; Giustozzi 2006 p. 197 ; Lapatin 2008 p. 36-37, fig. 3 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 424-425, fig. 8.42-8.44, pl. XXXIX-XXXI ; La Rocca 2014 p. 200 et 212-213, n°155 ; Arachne V.

385 Socle

Planche : 38.1 ; 61.2

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : San Vittorino (Amiternum), Nord du théâtre, le long de la Via Cecilia, "ruine de S. Antonillo" ou "tombe de Livie"

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1074

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 145, 146, 298, 384, 385

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est partiellement recouverte d'une corrosion de couleur brune, mais la couleur jaune brun de l'alliage est visible. Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (gorge, tore épais et plinthe) et se terminent par une base d'ordre toscan (plinthe, tore et gorge). La face antérieure est plane et incrustée d'un décor symétrique. Deux rameaux de lierre, en rinceau et vrillés à leurs extrémités, s'étendent et sont surmontés au centre d'une palmette ouverte à neuf feuilles arrondies. De part et d'autre des ramilles se développent et se terminent soit par une feuilles lancéolées en argent, soit par une fleur ouverte à quatre pétales en cuivre rouge et en argent. La face postérieure et la partie supérieure sont ouvertes.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'autres éléments de lit découverts dans une tombe à fosse creusée dans la roche. Elle est longue de 3 m et large de 1,70 m. La tombe est orientée Est-Ouest et remplie de terre. Les pièces découvertes ont d'abord été remontées à tort en *bisellium*, le "Bisellio Capitolino", par A. Castellani vers la fin du XIXe siècle. Puis, les pièces ont été restaurées dans les années 1950 dans sa forme actuelle : un lit à double accoudoir (H des pieds : 460 mm ; L : 1740 mm ; l : 1160 mm). Seules les deux bustes-médallions d'Éros ont été interchangeés en 1990. Les divers pièces sont d'une exceptionnelle facture. Deux appliques de *fulcrum* ont un décor polychrome (cat. n°146), quant aux deux autres elles sont ornées d'une protomé d'oie dont le cou arrondi forme l'extrémité de l'armature, d'un disque plein aniconique et d'une garniture du champ médian aniconique. Deux des quatre socles de pieds de lit et deux des huit gaines de cadre de lit sont également richement incrustés. La tombe est supposée être celle de la troisième épouse d'Auguste Livia Augusta (58 av. n. è. - 29 de n. è.). Le lit aurait été fabriqué spécialement pour la sépulture en rapport avec la présence du dieu Priape, gardien des jardins et des tombes et symbole de résurrection. L'applique de *fulcrum*, et les autres pièces constituant le même lit, sont le témoignage le plus spectaculaire de la haute technicité de la toreutique du début de l'Empire romain. Les éléments de jambage restent identiques à ceux de l'époque hellénistique mais sont moins élancés. K.A. Neugebauer précise que ces éléments de lit proviendraient de Campanie.

Bibliographie abrégée

Castellani 1874 p. 22-32, pl. 2 ; Saglio 1877-1919j p. 1136 ; Castellani 1880 p. 222 ; Anderson 1889 p. 323 ; Petersen 1892 p. 40-41 ; Amelung 1902 p. 269-276, fig. 3 ; Brizio 1902 p. 448 ; Pasqui 1907 p. 145 et 148-149 ; Helbig 1912 p. 548-549, n°962 ; Lamb 1929 p. 234-235, pl. 93 ; Greifenhagen 1930a p. 139 et 147 ; Neugebauer 1932 p. 31 ; Van Buren 1952 p. 132, pl. 12 ; Hoffmann 1957 p. 168 ; Piccot-Boube 1960b p. 262, 264 et 281, n°51 ; Richter 1966 p. 108 ; Stuart Jones 1968 p. 175-178, n°11, pl. 62-63 ; Boube-Piccot 1975 p. 377, n°102 ; Rosi Bonci 1979 p. 188 et 190 ; Boucher 1982 p. 174-175 ; Segenni 1985 p. 121-122, 149 et 156 ; Faust 1989 p. 15, 26-27, 32, 146 et 206-207, n°355 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 162-170 et 262, n°29, fig. 119 et 129-130 ; Bertolletti *et al.* 2006 p. 32-34, n°I.21, fig. 22-28 ; Giustozzi 2006 p. 197 ; Lapatin 2008 p. 36-37, fig. 3 ; La Rocca *et al.* 2010 p. 243 et 320, n°IV.10 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 424-425, fig. 8.42-8.44, pl. XXXIX-XXXI ; La Rocca 2014 p. 200 et 212-213, n°155 ; Arachne V.

386

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante :

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge, Jaune doré



En relation avec les objets n° 147, 148, 211, 212, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. La couleur jaune doré de l'alliage est visible sur la face antérieure. Le décor floral est incrusté de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (tore) et se terminent par une plinthe. Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure plate est décorée de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet, noués à leur base. Le socle est de petite taille. Deux trous de fixation sont présents dans la partie basse des faces latérales du socle.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les trois autres socles de pied de lit sont également conservés, mais ils sont aniconiques.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16, 26-27 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

387

Socle

Planche : 61.3

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 67555/3

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 70 ; L : 132 ; l : - ; Pr : 69 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 151, 388

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est légèrement visible. Les incrustations ne sont quasiment plus visibles, il n'est pas possible de définir le métal incrusté. Quelques observations au microscope ont été faites avec la restauratrice Marina Angelini.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une plinthe et une moulure plate percée d'un trou de 22 mm de diamètre en son centre. La face antérieure est plane et décorée dans sa partie supérieure d'une fleur ouverte à six pétales, en son milieu d'un rameau de lierre composé d'une succession de feuilles cordiformes et dans sa partie inférieure de deux petites fleurs ouvertes à cinq pétales et au pistil ronds (Diam : 2 mm). La face postérieure est ouverte.

Commentaire

L'objet était autrefois au Museo Kircheriano. Le socle de pied de lit faisait partie d'un lit anciennement reconstitué (H : 570 mm ; L : 1800 mm ; l : 800 mm). Un autre socle décoré a également été découvert (cat n°388), ainsi que deux autres aniconiques. Les éléments de jambage des quatre pieds étaient montés de manière erronée (avec de nombreuses pièces modernes) et une gaine de cadre de lit était présente mais elle ne faisait pas partie en réalité de la même découverte (cat. n° 313). Les différents éléments ont été récemment démontés pour restauration. Ce type de rameau de lierre incrusté est le seul connu à ce jour.

Bibliographie abrégée

Petersen 1892 p. 41 ; Amelung 1902 p. 273 ; Pasqui 1907 p. 149 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Paribeni 1932 p. 316, n°1137 ; Hill 1952/1953 p. 53-54 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Faust 1989 p. 27, 52-53, 61, 80, 83, 111, 138 et 204, n°344, pl. 25,2 et 76,2 ; Arachne II.

388 Socle

Planche :-

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 67555/5

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 70 ; L : 132 ; l : - ; Pr : 69 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 151, 387

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est légèrement visible. Les incrustations ne sont quasiment plus visibles, il n'est pas possible de définir le métal incrusté. La partie inférieure (sur 23 mm de hauteur) du socle est moderne, l'élément a été soudé à l'étain. Quelques observations au microscope ont été faites avec la restauratrice Marina Angelini.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une plinthe et une moulure plate percée d'un trou de 22 mm de diamètre en son centre. La face antérieure est plane et décorée dans sa partie supérieure d'une fleur ouverte à six pétales et en son milieu d'un rameau de lierre. Ce dernier est composé d'une succession de feuilles cordiformes partiellement conservées. Le reste du socle (moderne) est aniconique. L'axe postérieure est ouverte.

Commentaire

L'objet était autrefois au Museo Kircheriano. Le socle de pied de lit faisait partie d'un lit anciennement reconstitué (H : 570 mm ; L : 1800 mm ; l : 800 mm). Un autre socle décoré a également été découvert (cat n°388), ainsi que deux autres aniconiques. Les éléments de jambage des quatre pieds étaient montés de manière erronée (avec de nombreuses pièces modernes) et une gaine de cadre de lit était présente mais elle ne faisait pas partie en réalité de la même découverte (cat. n° 313). Les différents éléments ont été récemment démontés pour restauration. Ce type de rameau de lierre incrusté est le seul connu à ce jour.

Bibliographie abrégée

Petersen 1892 p. 41 ; Amelung 1902 p. 273 ; Pasqui 1907 p. 149 ; Neugebauer 1932 p. 30 ; Paribeni 1932 p. 316, n°1137 ; Hill 1952/1953 p. 53-54 ; Dahlén 1955 p. 40 ; Faust 1989 p. 27, 52-53, 61, 80, 83, 111, 138 et 204, n°344, pl. 25,2 et 76,2 ; Arachne II.

389

Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Isera, Villa romaine

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rovereto, Museo Civico

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (doucine, gorge, tore) et sa partie supérieure se termine par une moulure plate. La face antérieure est plane et décorée de deux rameaux de laurier/olivier plaqué d'argent et opposés par leur sommet.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments de jambage. Des restes de bois sont également présents : les analyses ont montré que c'est du chêne vert. Cette essence était très diffusée en Italie centrale mais très peu en Italie septentrionale. Cela laisse à penser que les éléments de lit sont une importation.

Bibliographie abrégée

Slavazzi 2001 p. 191 ; Maurina 2002 p. 568, fig. 10 ; Fondazione MCR I.

390 Socle

Planche : -

(Lit)

Typologie : Forme II

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Lixus, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Tétouan, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 75 ; L : 148 ; l : - ; Pr : 78 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion verte. Le décor floral est incrusté de cuivre rouge.

Description de l'objet

Le socle est rectangulaire à sa base, ses flans sont ornés de moulures (tore épais et plinthe) et se terminent par une base d'ordre toscan (plinthe, tore et gorge). Le sommet et l'arrière du socle sont ouverts. La face antérieure plate est décorée de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet, noués à leur base et incrustés de cuivre rouge. La guirlande de laurier est surmontée d'une fleur ouverte à six pétales, également en cuivre rouge. Sur les faces latérales, un trou de fixation (Diam : 5 mm) est présent au-dessous du tore.

Commentaire

L'objet a été assemblé à d'autres éléments de jambage pour reconstituer un pied de lit.

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960b p. 197, n°5, pl. I,2 et II,1 ; Boube-Piccot 1975 p. 69 et 284, n°1 et 138, pl. 1 et 2 ; Boube-Piccot 1995 p. 76.

391 Élément de jambage

Planche : 62.1 à 62.3

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : Première moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Avenches, Nord-Est de l'Insula 5 (près des murs de la ville)

Année de découverte : 1966

Lieu de conservation : Avenches, Musée Romain

Numéro d'inventaire : 66/09906

Élément conservé : Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau vigne, Sandale, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 665 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Vert, Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est bon, il manque néanmoins les deux bras et le pied droit de Bacchus. L'objet a également des dommages à l'arrière du crâne, sous le bras droit et à côté de l'ouverture rectangulaire dans le dos. L'applique est recouverte d'une corrosion de couleur brune avec des reflets rouges et verts. Les yeux sont plaqués d'argent. Les mamelons sont incrustés de cuivre. Il y a des traces de réparation en haut du dos et, à l'intérieur, il reste des résidus du noyau de fabrication.

Description de l'objet

Bacchus est nu, efféminé, représenté debout et dans une position décontractée (Type CIIc de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Il prend appui sur sa jambe droite tendue, la gauche étant croisée en avant juste au-dessous du genou. Sa tête est légèrement baissée vers la gauche, ainsi que son regard. Son visage, finement réalisé, est petit avec de grands yeux en forme d'amande, de fines paupières, un nez angulaire et une petite bouche. Les yeux sont plaqués d'argent : l'iris est marquée par une incision circulaire et la pupille est concave, peut-être anciennement incrusté d'un autre matériau. Ses cheveux sont coiffés de manière à former une raie centrale et raménés sur la nuque en un chignon qui ne semble pas avoir été retravaillé après la fonte. Ils sont de plus maintenus par une mitra (bandeau) au niveau du front et, juste au-dessus, par une couronne d'un rameau de vigne (abîmé) avec deux grappes de raisin retombant sur ses tempes. Il est chaussé de sandales en peau de lion, lacées, remontant jusqu'à ses chevilles et laissant libres ses orteils. La tête de l'animal retombe sur le devant de la sandale et les pattes sur les côtés de celle-ci. Elles sont également décorées sur les côtés de motifs végétaux. Un rameau de lierre sinueux prend naissance au talon et se prolonge parallèlement à la semelle. La statuette a une ouverture rectangulaire dans le dos, d'où sortait un tenon. Il en reste un fragment à l'intérieur.

Commentaire

Cette ouverture dans le dos laisse à penser qu'elle servait d'applique, ainsi l'interprétation courante est qu'elle servait d'ornement de pied de table semblable à ceux en marbre et en bronze. Cela se confirme également par la moins bonne finition de la chevelure à l'arrière du crâne, ce qui laisse à penser que la statuette était fixée à un support. Elle a été faite pour être vue uniquement de face. On peut supposer, en fonction de la direction des épaules et du petit trou en forme de losange au sommet de la calote crânienne, que le bras droit était replié, le poignet appuyé sur la tête alors que le bras gauche pendait le long du flanc ou que l'avant bras était tendu vers l'avant, en tenant peut-être un canthare ou un thyrsé. L'hypothèse de la position de ses bras, surtout celui appuyé sur la tête, se réfère à l'Apollon Lykeios de Praxitèle. Cet objet caractéristique de l'art hellénistique est représentatif du luxe de l'ameublement de certaines maisons d'Aventicum. Il date probablement de l'époque d'Hadrien ou de quelques années après grâce à certains détails : le corps androgyne, des traits linéaires, le nombril bas, la coiffure et l'exécution sommaire à l'arrière du crâne. Cette datation stylistique est confirmée par les résultats des analyses en laboratoire faites par le Massachusetts Institute of Technology qui propose comme date la fin de la première moitié ou le début de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Ces résultats se basent, entre autres, sur la technique de jointure utilisée par le bronzier. Une copie de l'objet a été réalisée en 1980-1981 pour le Musée de la Vigne à Aigles. Photo © Musée romain d'Avenches.

Bibliographie abrégée

Mitten et Doeringer 1967 p. 256, n°246 ; Berger 1969 p. 68 ; Doeringer *et al.* 1970 p. 222, fig. 28 ; D'Andria 1970 p. 33 ; Manfrini 1970-1971 p. 7-14 ; Leibundgut 1976 p. 25-28, n°13, pl. 7-10 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 10, n°1 ; Manfrini Aragno 1987 p. 33 et 87-88, n°1, fig. 117 ; Castella *et al.* 2015 p. 21, fig. 26.

392 Élément de jambage

Planche : -

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : Seconde moitié du IIe ou IIIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Le Thuit, Tombe de deux squelettes

Année de découverte : 1861

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.740

Élément conservé : Socle, Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 5

Iconographie : Panthère, Dionysos/Bacchus, Inscription, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 163 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est bon. Il manque néanmoins l'index de la main droite et quelques entailles sont présentes sur l'abdomen, la cuisse et le menton. Pour cette dernière, elle semble être moderne. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion verte. La nébride est en partie plaquée d'argent, ainsi que les yeux. Les iris creux étaient remplis d'un autre matériau blanchâtre, dont il en reste une trace dans l'œil gauche. Le thyrsos présente avec l'objet n'est pas celui d'origine, il a été rajouté entre 1862 et 1868, il est en partie moderne et fixé à la main de Bacchus avec du plâtre.

Description de l'objet

La statuette représente Bacchus quasiment nu et debout avec le genou droit légèrement replié et en avant (Type AI2a de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). La statuette est soudée au socle et au niveau de son dos, une soudure est présente entre ses deux épaules. Bacchus a la main droite levée et légèrement fermée et un trou circulaire est présent dans le coin avant droit du socle, cela indique que Bacchus devait tenir un thyrsos (qui a été rajouté après). Son bras gauche est positionné le long de son corps avec la main pliée vers l'extérieur. Elle est fermée, le pouce touche le bout du troisième doigt et l'index est étendu. Un trou circulaire sépare le pouce des autres doigts et les troisième et quatrième doigts ont un léger creusement sur le dessus. Bacchus devait donc tenir un canthare ou un oenochoé de manière négligée dont le contenu s'en échappait vers l'avant. Son visage, à cause de ses grosses joues et de son menton, est rond, ce qui lui confère un caractère enfantin. Ses yeux sont grands ouverts et sa bouche est fermée. Sa chevelure est abondante, composée de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec une fleur ouverte et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne et avec deux grappes de raisin retombant sur ses tempes. Il est vêtu d'une petite nébride en relief attachée à son épaule droite et lui couvrant la partie droite de sa poitrine. Le pelage est représenté par des incisions parallèles et le bord du vêtement est incrustée d'une fine plaque d'argent, pour la maintenir l'extrémité supérieure de la nébride de bronze est recourbée et martelée tout le long de l'épaule droite jusqu'à la hanche gauche. La panthère est fixée, à l'aide d'une tige sous son arrière-train, dans un trou du socle comme un rivet. Elle est assise avec la tête levée, comme attirée par l'objet tenu dans la main gauche de Bacchus. Elle est stylistiquement de mauvaise qualité, sa gueule et sa crinière sont schématiques et ses ocelles, gravés, sont disproportionnés. Sous l'une de ses pattes, il est gravé l'inscription S. Le socle a une ouverture carrée à l'arrière. Sur la tranche avant, un décor d'incisions parallèles et symétrique en son centre est marqué.

Commentaire

L'ouverture carrée et la soudure à l'arrière de son dos laisse à penser que l'objet était une applique de pied de table. Elle n'a donc été faite que pour être vue de face. Les entailles antiques sur la statuette sont probablement arrivées lors de son découpage du reste de la table. Elle a été ensuite utilisée comme mobilier funéraire, car elle a été découverte dans une sépulture de deux squelettes. La tête du plus petit reposait sur le bras du plus grand et près de la tête se trouvait la statuette de Bacchus. Plus bas, au niveau des pieds, se trouvaient un petit vase, un anneau octogonal en argent et deux monnaies, l'une d'Antonin-le-Pieux (86-161) ou de Marc-Aurèle (121-180) et l'autre de Postume (règne 260-269). L'applique de jambage a ainsi été enterrée après 269, mais elle a été fabriquée avant. D. K. Hill pense que l'applique n'avait pas plus d'un siècle d'existence quand elle fut mise en terre. I. Manfrini Aragno voit également dans cet objet un possible élément de char. Un objet similaire par son type et par sa taille a été découvert à Dubravica, en Mésie supérieure, mais il n'a pas de décor polychrome (Manfrini Aragno 1987 p. 64-66, n°2, fig. 50).

Bibliographie abrégée

Société nationale des Antiquaires de France 1862, p. 33-35 ; Reinach 1898 p. 121, n°9 ; Reinach 1904 p. 31, n°5 ; Hill 1949 p. 24, n°42, pl. 14 ; Hill 1953 p. 31-42 ; Bieber 1963 p. 276 ; Manfrini Aragno 1987 p. 30 et 64-66, n°1, fig. 49 ; Walters Art Gallery III.

393 Élément de jambage

Planche : 62.4 ; 62.5

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : Troisième quart du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Malibu, J. Paul Getty Museum

Numéro d'inventaire : 84.AB.670

Élément conservé : Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Déesse, Bijou, Chiton, Himation, Sandale

Dimensions (en mm) : H : 320 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Brun

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais, surtout à l'arrière de la statuette. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches de couleur vert sombre, bleu-vert (azurite) et rouge-brun. Les iris devaient être incrustés d'un autre matériau, il reste dans l'œil droit les traces d'incrustation ou d'adhésif d'une résine de couleur ambre. La tête a été coulée avec le torse, de nombreuses traces de réparures sont visibles sur l'objet et il manque les doigts de sa main droite et l'objet qu'elle tenait.

Description de l'objet

La statuette représente une déesse romaine, difficilement identifiable. Son visage est large avec un court front, des yeux en amande anciennement incrustés, un nez épais et une petite bouche fermée. Ses cheveux se composent de mèches ondulées quasiment symétriques, séparées au centre, tirées en arrière et nouées en forme de chignon. Elle est ceinte d'un diadème en forme de croissant. Elle est vêtue d'un chiton (stola) fixé au niveau de son bras droit par six attaches et dégraffée du côté gauche, ce qui dénude légèrement son épaule, et d'un himation (palla) dont les plis sont finement réalisés. Le manteau est porté à repli, il forme sur le devant un tablier triangulaire. Un pan du vêtement est rabattu sur son avant-bras gauche qui retombe lourdement et qui est tendu par deux poids. Elle est chaussée de sandales qui ne sont matérialisées que par la semelle, les sangles ne sont pas représentées. Son bras gauche est replié pour retenir le pan de sa tunique et sa main devait tenir un bâton ou un sceptre, quant à son bras droit il est tendu en avant. Elle devait tenir une patère. L'arrière de la statuette est marqué par un trou rectangulaire et il est également moins bien travaillé.

Commentaire

L'objet a été acheté par le musée en 1984 à Robin Symes. L'ouverture rectangulaire à l'arrière de la déesse a pu servir à retirer le noyau de fonte et nous laisse à penser que l'objet devait être appliqué à un élément, en bois ou en métal, comme un char ou un pied de table. Elle a été découverte avec deux autres statuettes d'homme et une statuette de Roma. La pose et la draperie de la statuette sont inspirées directement de la grande statuaire de l'époque classique (430-410 av. n. è.). La statuette de fabrication romaine représente une déesse, peut-être Salus (Hygie) ou Clementia ou Cérès par des parallèles numismatiques ou peut-être Junon (Héra) ou Vénus (Aphrodite) dans la posture et le drapé.

Bibliographie abrégée

Kozloff *et al.* 1988 p. 336-340, n°65 ; The J. Paul Getty Museum 2002 p. 182 ; The J. Paul Getty Museum IV.

394 Élément de jambage

Planche : -

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de l'Ara Massima (Reg. VI, Ins. 16, n°15-17)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 5

Iconographie : Rameau lierre, Sphinx, Athéna/Minerve, Casque attique, Égide

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la table est bon. Il manque néanmoins le plateau et le décor foral est très habimé. La quasi-totalité de l'incrustation d'argent n'est plus conservée. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le buste-médaille d'Athéna a été appliqué *a posteriori* et recouvre une fleur de lotus en argent.

Description de l'objet

La table est un *monopodium* dont la base se compose d'un sphinx couchant. Il est représenté de manière égyptisante car il est coiffé du némès qui est un klaft surmonté d'un uraeus (cobra femelle dressé, en fureur) et qui est la coiffe emblématique des pharaons. Ses mains sont positionnées en avant, il devait donc maintenir un objet, possiblement un vase, qui est actuellement perdu. Le sphinx est posé sur un socle rectangulaire qui est orné à ses angles de patte de félin. Le pied de table se constitue de deux barres à section carré, positionnées verticalement de chaque côté du sphinx, ornées d'une moulure sur leur face antérieure et raccordées entre-elles par un élément en forme de fer à cheval. Ce dernier est décoré à son sommet d'un buste-médaille Athéna casquée et d'un rameau de lierre incrusté d'argent parcourant sa face antérieure. Athéna baisse et tourne légèrement sa tête vers la gauche, sa longue coiffure bouclée retombe sur ses épaules et elle est habillée de l'égide avec le Gorgoneion au centre de sa poitrine. Son casque, posé sur son crâne, est quant à lui orné à son sommet d'un animal accroupi qui soutient une crête. Le sommet du pied de table se termine enfin par deux tiges horizontales et perpendiculaires qui servaient à supporter le plateau.

Commentaire

C'est un objet très original.

Bibliographie abrégée

Graillet 1877-1919 p. 410, fig. 7041 ; Boube-Piccot 1975 p. 29-30 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 158-159 et 261, n°25, fig. 113-115 ; De Carolis 2007 p. 106-107, fig. 71.

395 Élément de jambage

Planche :-

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Ostie, Fullonica sur le Cardo Maximus (Reg. I, Ins. XII, n°3), cour à l'arrière

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Ostie, Antiquarium

Numéro d'inventaire : 3949

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 5

Iconographie : Femme, Motif géométrique, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 760 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La partie inférieure du pilastre et la base sont fragmentaires. Les damasquinures sont en argent et les iris de la femme étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

Le *monopodium* se compose d'un pied en forme de barre creuse de section rectangulaire rétrécie vers le bas, auquel est adossé un pilier hermaïque surmonté d'un tête féminine. La partie antérieure du pilier est damasquiné en argent d'ondes, de rameaux de lierre en rinceau et d'une couronne avec *taeniae*. La tête féminine est ronde avec une petite bouche fermée, un nez droit et des yeux écartés dont les iris étaient anciennement incrustés. Son cou est empaté. Elle est coiffée d'une tresse sur le devant, peut-être d'une voile à l'arrière (?) et deux mèches bouclées retombent sur ses épaules. Les deux éléments reposent sur une base rectangulaire supportée par quatre pieds en goutte. Les deux côtés courts, antérieure et postérieure, sont moulurés. À l'extrémité supérieure du pilastre, est fixé un élément cruciforme avec des bras repliés à angle droit sur lequel était posé le plateau.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Calza et Floriani Squarciapino 1962, p. 96-97 et 164, fig. 51 ; Descoedres 2001 p. 428, n°XIII.7.

396 Élément de jambage

Planche : 63.1 ; 63.2 ; 63.4

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 2576

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Panthère, Rameau laurier/olivier, Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 650 ; L : - ; l : 75 ; Pr : 90 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 397

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une patine moderne de restauration de couleur vert sombre. Le décor floral est partiellement conservé, il est damasquiné et plaqué de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage se compose de deux parties. La partie supérieure correspondant à la poignée de la table, elle est munie d'un tenon à son extrémité supérieure, se termine par une feuille dentellée et est décorée d'une tête de panthère en relief. L'animal a la gueule ouverte, les crocs apparants et la langue tirée. Ses oreilles sont pointues et rabattues vers l'arrière. La partie inférieure du jambage est le prolongement du membre antérieur stylisé du félin. Elle se termine par une patte avec des griffes de panthère ou de lion. Cette dernière repose sur une base circulaire moulurée. La partie inférieure de l'élément de jambage est décorée d'un rameau de laurier/olivier (L : 140 mm). La tige, nouée dans sa partie inférieure, est damasquinée en cuivre rouge, les feuilles sont plaquées d'argent et les baies de cuivre rouge (?). Deux éléments sont soudés à l'arrière du jambage : un plaque trouée et une tige cylindrique qui servaient à fixer un croissillon pour rendre la table pliante.

Commentaire

L'objet a été donné par Ferdinand IV à Napoléon Bonaparte en 1802, puis il a appartenu à la Collection Durand et il a été acquis par le musée en 1825. Le trépied a été restauré, un des trois éléments de jambage est moderne. Il est sans décor et a été fait avant 1825. Le récipient à fond plat présent comme couronnement sur certaines photos n'est pas d'origine (H avec le récipient : 71 cm).

Bibliographie abrégée

Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 110-111, n°33 ; Bajou *et al.* 2014 p. 141, n°86 ; Louvre V.

397 Élément de jambage

Planche : 63.1 ; 63.3

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 2576

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Panthère, Rameau laurier/olivier, Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 650 ; L : - ; l : 75 ; Pr : 90 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 396

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Le métal est cassé et troué dans sa partie inférieure et il a été restauré. La surface de l'objet est recouverte d'une patine moderne de restauration de couleur vert sombre. Le décor floral est partiellement conservé, il est damasquiné et plaqué de cuivre rouge et d'argent.

Description de l'objet

L'élément de jambage se compose de deux parties. La partie supérieure correspondant à la poignée de la table, elle est munie d'un tenon à son extrémité supérieure, se termine par une feuille dentellée et est décorée d'une tête de panthère en relief. L'animal a la gueule ouverte, les crocs apparants et la langue tirée. Ses oreilles sont pointues et rabattues vers l'arrière. La partie inférieure du jambage est le prolongement du membre antérieur stylisé du félin. Elle se termine par une patte avec des griffes de panthère ou de lion. Cette dernière repose sur une base circulaire moulurée. La partie inférieure de l'élément de jambage est décorée d'un rameau de laurier/olivier (L : 140 mm). La tige, nouée dans sa partie inférieure, est damasquinée en cuivre rouge, les feuilles sont plaquées d'argent et les baies de cuivre rouge (?). Deux éléments sont soudés à l'arrière du jambage : un plaque trouée et une tige cylindrique qui servaient à fixer un croissillon pour rendre la table pliante.

Commentaire

L'objet a été donné par Ferdinand IV à Napoléon Bonaparte en 1802, puis il a appartenu à la Collection Durand et il a été acquis par le musée en 1825. Le trépied a été restauré, un des trois éléments de jambage est moderne. Il est sans décor et a été fait avant 1825. Le récipient à fond plat présent comme couronnement sur certaines photos n'est pas d'origine (H avec le récipient : 71 cm).

Bibliographie abrégée

Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 110-111, n°33 ; Bajou *et al.* 2014 p. 141, n°86 ; Louvre V.

398 Élément de jambage

Planche : 63.5 à 63.7

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), au-dessus du péristyle jardin C, dans les cendres

Année de découverte : 1930

Lieu de conservation : Pompéi, Casa di Bacco

Numéro d'inventaire : 4421A

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Motif géométrique, Rameau lierre, Patte, Faon

Dimensions (en mm) : H : 410 ; L : - ; l : 67 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Brun, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 399

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion verte avec des taches bleuâtres en bas du pied. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Traces d'une patine brune (?) dans la partie supérieure du pied. Les incrustations conservées sont en argent et cuivre rouge (dans la partie supérieure?). Deux cassures ont été resoudées à l'étain (moderne). Au niveau de la cassure du bas, une réparation quadrangulaire est présente.

Description de l'objet

L'élément de jambage représente une fine patte stylisée d'un animal biongulé (faon). Il est constitué de deux éléments soudés : un ensemble comprenant le sabot (Diam : 20 mm) et le canon (H : 100 mm ; Diam : 5 mm) et la jambe. La partie inférieure (sabot et canon) est décorée d'un rameau de lierre avec des feuilles (?) aux extrémités et des ramilles garnies de baies au centre, son incrustation n'est que partiellement conservée. La jambe s'insère dans la partie supérieure du canon, son extrémité ressemble à une pointe de jarret. La partie avant de la jambe est décorée d'incrustations en argent et cuivre rouge : le pourtour est un liseré se terminant par deux volutes, l'intérieur est divisé en six compartiments qui sont eux-même remplis par quatre motifs lancéolés. À l'arrière de la partie inférieure, une tige circulaire pleine est fixée aux deux extrémités. Il n'en reste de conservé d'une partie. Elle servait, avec un anneau, au système de fermeture et d'ouverture de la table.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 28 février 1930 au-dessus du péristyle du jardin C de la maison, à l'est de la pièce 11 (*œcus verde*) et dans les cendres. La table provient peut-être de cette pièce ou de l'étage supérieur. L'élément de jambage provient probablement d'un table pliante à trois pieds ou peut-être quatre. Un autre pied fragmentaire similaire a été découvert en même temps (cat. n°399) : quelques différences sont visibles pour le sabot.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 434 ; Stefani 2003 p. 116, n°A4 ; Allison 2006 p. 148, n°921, fig. 70.1, pl. 65,2.

399 Élément de jambage

Planche : -

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), au-dessus du péristyle jardin C, dans les cendres

Année de découverte : 1930

Lieu de conservation : Pompéi, Casa di Bacco

Numéro d'inventaire : 4421B

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Rameau lierre, Patte, Faon

Dimensions (en mm) : H : 270 ; L : - ; l : 55 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux, Fer

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Brun

Autres couleurs visibles : Brun, NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 398

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion verte avec des taches bleuâtres en haut du pied. La couleur jaune brun de l'alliage est légèrement visible. Trace de patine brune (?). L'objet est fragmentaire, il n'est de conservé que la partie inférieure de la patte. Le décor a perdu la majorité de ses incrustations. Il y a des traces d'une tige de fer, visible sous le sabot. Deux cassures ont été réparées (moderne) avec des soudures à l'étain, l'une au centre et l'autre au-dessus du sabot.

Description de l'objet

L'élément de jambage représente un fragment d'une fine patte stylisée d'un animal biongulé (faon). La partie inférieure (sabot et canon) est décorée d'un rameau de lierre avec des feuilles aux extrémités et des ramilles garnies de baies au centre. À l'arrière de la partie inférieure, une tige circulaire pleine est fixée aux deux extrémités. Elle n'est que très peu conservée (L : 7 mm ; Diam : 5 mm). Elle servait, avec un anneau, au système de fermeture et d'ouverture de la table.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 28 février 1930 au-dessus du péristyle du jardin C de la maison, à l'est de la pièce 11 (*œcus verde*) et dans les cendres. La table provient peut-être de cette pièce ou de l'étage supérieur. L'élément de jambage provient probablement d'un table pliante à trois pieds ou peut-être quatre. Un autre pied fragmentaire similaire a été découvert en même temps (cat. n°398) : quelques différences sont visibles pour le sabot.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 434 ; Stefani 2003 p. 116, n°A4 ; Allison 2006 p. 148, n°922, fig. 70.2, pl. 65,2.

400

Élément de jambage

Planche : -

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-61

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère

Dimensions (en mm) : H : 160 ; L : - ; l : 50 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé que la partie supérieure de l'élément de jambage. Des fissures sont présentes dues à l'action du feu. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Les damasquinures ne sont pas conservées.

Description de l'objet

Le fragment, la partie supérieure du pied, se compose d'une tête de panthère (ou lionne) rugissante : la gueule ouverte et les crocs visibles. Sa tête est bien modelée avec des yeux incisés, des oreilles rabaissées et le pelage strié. La tête est surmontée d'une gaine de section rectangulaire se terminant par une moulure décorée d'oves. La face antérieure de la gaine était damasquinée d'un motif végétal. S'érige, au sommet du pied, un tenon pour permettre la fixation du plateau.

Commentaire

L'élément de jambage est similaire à ceux exposés au Musée du Louvre (cat. n°396 et 397).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 263, n°454, pl. 191.

401 Élément de jambage

Planche : -

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 297 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue sur négatif

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé que partiellement, jusqu'au genou et en deux fragments (H : 143 mm ; H : 154 mm). Il a connu une réparation (moderne ?) par une coulée de plomb. De nombreuses cassures sont présentes, dont la partie antérieure de la griffe. Les incrustations d'argent et de cuivre rouge ne sont que partiellement conservées. La tige, pour le mécanisme d'ouverture, située sur face interne semble cassée. Il pourrait y rester la soudure.

Description de l'objet

L'élément de jambage représente un fragment d'une fine patte stylisée de lion avec des griffes. La partie inférieure de la patte est décorée d'un rameau de laurier/olivier, alternant deux par deux, feuilles et baies incrustées d'argent et de cuivre rouge.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 140, n°157, pl. 72.

402 Élément de jambage

Planche : 64.1 à 64.3

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, Dans le Tibre

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 4728

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : 313 ; L : - ; l : 67 ; Pr : 35 ; Diam : - ; Ép : 2

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations des décors floraux ne sont pas conservées. L'extrémité supérieure du pied n'est pas conservée.

Description de l'objet

Le pied est une barre creuse quadrangulaire se terminant dans sa partie inférieure par une base composée d'une plinthe et d'une moulure (1 : 90 mm). Une ouverture rectangulaire (L : 20 mm ; l : 12 mm) est présente dans la partie supérieure du pied, elle pourrait correspondre à une encoche pour la fixation du plateau de table. La face antérieure du pied est décorée de deux bandeaux moulurés encadrant un décor floral incrusté. Il se compose d'une fleur ouverte à huit pétales encadrée par deux palmettes à sept feuilles et à la base ornée de deux volutes. Deux de ces ensembles floraux sont complets, le troisième en haut du pied est fragmentaire. Il ne reste que la palmette inférieure.

Commentaire

L'objet a été découvert à la fin du XIXe siècle. Les observations ont été faites avec la restauratrice Olimpia Colacicchi. L'élément de jambage pourrait aussi appartenir à un porte-lampe sur socle (comparaisons avec cat. n°483 et 485).

Bibliographie abrégée

Inédit.

403 Élément de jambage

Planche : 64.4 à 64.6

(Table)

Typologie : Forme figurée

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, Dans le Tibre

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 4736

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 490 ; L : - ; l : 105 ; Pr : 40 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Or

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Dorure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Vert clair, Jaune doré

Autres couleurs restituables : Rouge, Jaune doré



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. L'objet est en deux fragments qui ont été restaurés ensemble à l'aide de deux petites plaquettes. La partie supérieure du pied n'est pas conservée. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des nombreuses concrétions jaunâtres. La couleur jaune rougeâtre de l'alliage est légèrement visible. Les incrustations sont très peu conservées et les incrustations de cuivre rouge sont corrodées. Le négatif d'une réparation est visible. Un léger décapage et une étude au microscope ont été réalisés avec la restauratrice Marina Angelini pour faire apparaître, sous les concrétions, la couleur de l'alliage et un petit fragment de feuille d'or. Il se situe à l'endroit du motif de grecques.

Description de l'objet

Le pied de table (?) représente un pilier hermaïque. Il se compose d'une barre quadrangulaire dont la profondeur s'élargit vers le haut (Pr de la base : 40 mm ; Pr en bas du jambage : 35 mm ; Pr en haut du jambage : 45 mm) et d'une base formée d'une plinthe avec deux pieds humains. La face antérieure est décorée d'un bandeau mouluré encadrant deux frises verticales. Chaque frise se compose d'une succession de grecques dorées et de fleurs ouvertes à huit pétales. Certains pétales sont en cuivre.

Commentaire

Pour une meilleure compréhension des décors, l'objet doit subir une restauration globale et des analyses devront être faites pour connaître la composition des métaux utilisés.

Bibliographie abrégée

Inédit.

404 Élément de jambage

Planche : -

(Table)

Typologie : Forme animale

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Trente, Sans précision

Année de découverte :

Lieu de conservation : Trente, Museo Provinciale d'Arte

Numéro d'inventaire : 3362

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Lion, Patte

Dimensions (en mm) : H : 168 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais, il n'est conservé d'un fragment inférieur de l'élément de jambage. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Le décor floral était plaqué et damasquiné d'autres métaux.

Description de l'objet

L'élément de jambage représente un fragment d'une fine patte stylisée de lion avec des griffes. La partie inférieure de la patte est décorée d'un rameau de laurier/olivier alternant, deux par deux, feuilles et baies.

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Walde Psenner 1983 p. 152-153, n°141.

405

Gaine de plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Aviano, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente, Fleur ouverte, Motif géométrique, Motif "candélabre"

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 590 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze au plomb, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : Jaune pâle

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre est très mauvais. Elle a été reconstituée, mais il lui manque de nombreuses parties. L'alliage est un bronze au plomb (14,4 %). Son décor, damasquiné d'argent, est encore en partie présent.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en U et elle est moulée en une seule pièce. Son pourtour est décoré d'une double moulure. Le décor, en argent, a une double symétrie axiale (horizontale et verticale) et est divisé en trois sections. La partie centrale est une fleur ouverte stylisée, elle est encadrée par deux filets obliques et les extrémités de la gaine sont ornées de motifs géométriques, semblables au motif "candélabre", et de volutes, peut-être représentent-ils une acanthe arborescente fortement stylisée.

Commentaire

L'objet a été découvert lors d'une prospection pedestre, conduite sans critère scientifique, sur le piémont de la province de Pordenone. Il manque donc la localisation précise de la découverte qui est présumée être dans les environs d'Aviano. Ce type de décor est généralement attribué à des productions campaniennes ou sud-italiennes. Par ce type de décor symétrique, la gaine proviendrait plutôt d'un plateau de table.

Bibliographie abrégée

Ventura et Giumlia-Mair 2002 p. 554-558.

406 Gaine de plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 5451

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte

Dimensions (en mm) : H : 39 ; L : 560 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre est très bon. Elle est conservée dans son intégralité. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de plateau a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Son pourtour est décoré d'une double moulure. Le décor, en argent, est composé de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet et séparés par une fleur ouverte, également damasquinée en argent. Sur chacun des deux rameaux s'alternent, deux par deux, feuilles et fruits dont les dimensions sont constantes de la base au sommet.

Commentaire

La gaine par sa longueur et son décor en symétrie pourrait être un élément de table.

Bibliographie abrégée

Ferrari *et al.* 1986 p. 184-185, n°87a.

407

Gaine de plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 70990

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : 38 ; L : 616 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la gaine de cadre est très bon. Elle est conservée dans son intégralité. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

La gaine de cadre de lit a une section en U et elle est moulée en une seule pièce (?). Elle se compose de deux panneaux dont leur pourtour est décoré d'une double moulure et, en centre, d'une fleur ouverte en relief. Le décor en argent à l'intérieur des panneaux est composé d'un rameau de vigne.

Commentaire

L'objet par sa longueur, par son profil en U et par son décor symétrique il ornait probablement un plateau de table.

Bibliographie abrégée

Ferrari *et al.* 1986 p. 184-185, n°87b.

408 Gaine de plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 06.1021.301

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 5

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 813 ; l : 654 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Marbre

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la table est très bon. Le plateau est orné d'une gaine de cadre, composée de quatre éléments soudés entre eux. Le décor de la gaine est incrusté d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

La plateau de table, rectangulaire (L : 813 mm ; l : 654 mm), est en marbre. Il est encadré d'une gaine de section en U. La gaine est décorée d'un décor floral sur toute sa longueur. Le décor se compose de trois panneaux moulurés qui sont incrustés d'une fleur ouverte au centre et d'une succession de bouquets de laurier/olivier (ou palmettes ?) de chaque côté. Les panneaux sont séparés par des fleurs ouvertes stylisées et les extrémités de la gaine sont ornées de deux rangées comprenant dix petites palmettes, opposées en alternance soit par leur base, soit par leur sommet. Le plateau est supporté par un seul pied en marbre (monopodium) qui imite le fût d'un candélabre. Il est orné en bas relief d'une acanthe. La base de la table est quant à elle en bronze et représente, toujours dans l'imitation d'un candélabre, trois pattes de lion alternées par une feuille de vigne. Ce trépied est posé sur une base tripode en marbre.

Commentaire

L'objet provient du Fonds Rogers et a été acquis par le musée en 1906. G.M.A. Richter nous indique que la table a été reconstituée à partir d'un certain nombre de pièces, mais que sa forme générale est correcte. La hauteur totale de la table est de 1,06 m.

Bibliographie abrégée

Richter 1966 p. 112, fig. 566 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 67 et 261, n°26, fig. 245 ; MET II.

409 Gaine de plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), péristyle jardin C

Année de découverte : 1928

Lieu de conservation : Pompéi, Casa di Bacco

Numéro d'inventaire : 20511

Élément conservé : Armature, Applique

Nombre d'éléments d'assemblage : 5

Iconographie : Lion

Dimensions (en mm) : H : 42 ; L : 825 ; l : 468 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb, Marbre

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Application d'élément rapporté, Soudage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du plateau de la table est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Deux des trois appliques en argent sont conservées et soudées au plomb. La dalle est en marbre *pavonazzo*, elle est cassée en deux et a été restaurée. Le dessous du plateau a été restauré avec des calles en bois pour maintenir verticalement le pied de table.

Description de l'objet

Le plateau est quadrangulaire. Sa dalle est en marbre et sa gaine de cadre est en alliage cuivreux. Trois des côtés du cadre sont lisses et le dernier, l'un des longs côtés, est décoré de trois petites appliques en argent. Ces appliques représentent des lions accroupis. Ils ont leur tête dirigée vers la droite.

Commentaire

La table a été découverte en deux éléments séparés (numéros d'inventaire P4286 et P432), elle a été ensuite réinventoriée avec le numéro 20511. Elle a été découverte précisément le 28 août 1928 vers l'extrémité nord du déambulatoire ouest du péristyle du jardin C de la maison. La table est monopode et mesure 91 cm de hauteur. Son socle est quadrangulaire, mais plus petit que le plateau (H : 100 mm ; L : 425 mm ; l : 300 mm) et est supporté par des pieds en forme de patte de félin. Seuls trois sont conservés. Le pied de table est un fût cylindrique et effilé (Diam à la base : 100 mm ; Diam au sommet : 60 mm), mouluré à sa base et surmonté d'un calice. Il fixe un support de plateau (L : 460 mm ; l : 460 mm) constitué d'une plaque rectangulaire centrale et de deux barres croisées se terminant par des étais verticaux (H : 10 mm) à leurs extrémités. Le pied de table n'est pas fixé au centre du socle. Le motif du lion comme décoration de meubles ou d'objets en bois est largement diffusé sous forme de protomé de lion aux époques hellénistique et romaine, sans trop de modification, mais il est peu connu sous forme d'un lion accroupi. Le fait qu'il n'y ait d'un côté du plateau décoré d'appliques en argent suppose que la table était située contre le mur. Elle servait à poser les vases à boire lors du banquet.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 430-431, fig. 162 ; Boube-Piccot 1975 p. 29 ; Pugliese Carratelli 1990b p. 300, fig. 92 ; Borriello *et al.* 1996 p. 215, n°75 ; Stefani 2003 p. 124-125, n°A13 ; Allison 2006 p. 68, n°228, pl. 14.1 ; Osanna et Rescigno 2017 p. 181, n° 10B.5 ; Museo Galileo III.

410 Gaine de plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Croix

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Marbre

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les incrustations sont probablement en argent.

Description de l'objet

Le décor de la gaine se compose de cinq panneaux. Le centre est décoré d'un motif cruciforme. Ce motif est encadré, de chaque côté, de deux longs panneaux. Leur pourtour est une moulure et leur décor central se constitue au centre d'une fleur ouverte à huit pétales encadrée par une succession de bouquets de laurier/olivier horizontaux. Aux extrémités de la gaine, se trouvent deux autres panneaux décorés d'un motif cruciforme qui est entouré de deux fleurs ouvertes à douze pétales.

Commentaire

Le plateau de la table est en marbre. Il repose sur un pied trapézoïde en alliage cuivreux représentant Éros chevauchant un dauphin et tenant un trident. Le socle de la table est quadrangulaire et soutenu par quatre pieds en pattes de félin posés sur des bases circulaires.

Bibliographie abrégée

Van Buren 1963 p. 402, pl. 95, fig. 6 ; Richter 1966 p. 112-113, fig. 565 ; Boube-Piccot 1975 p. 29.

411 Gaine de plateau

Planche :-

(Table)

Typologie : Section en U

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-327

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte, Palmette, Dent-de-loup

Dimensions (en mm) : H : 47 ; L : 327 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

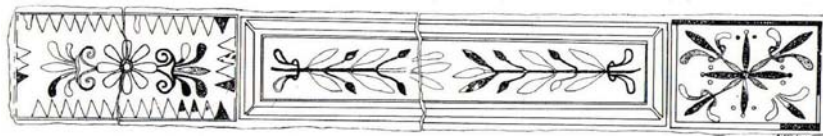
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est brisé en 3 fragments. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleurs verte et rouge. Les différentes incrustations sont en cuivre rouge et en argent, elles ont majoritairement disparu.

Description de l'objet

La gaine était fixée sur l'une des tranches du plateau, à l'aide d'une gorge creusée au revers dans le sens de la longueur. Le décor se compose de trois panneaux rectangulaires de longueur différente. Le panneau central (L : 174 mm) est décoré d'une moulure (doucine) pour son pourtour et de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur sommet pour sa partie centrale. Les rameaux sont noués à leur base, alternent par trois fois feuilles et fruits et se terminent en un bouquet de trois feuilles. La feuille terminale et la rangée médiane étaient en argent, quant aux autres feuilles, aux fruits et aux lemnisques ils étaient en cuivre rouge. L'un des panneaux latéraux (L : 90 mm) est décoré d'un rangée de dents-de-loup de cuivre rouge pour son pourtour et d'un fleur ouverte à huit pétales, encadrée par deux palmettes ouvertes à cinq branches, symétriques et horizontales, pour sa partie centrale. Les incrustations des pétales ont disparu. L'autre panneau latéral (L : 60 mm) est décoré d'un bandeau en cuivre rouge pour son pourtour et d'un motif cruciforme en cuivre rouge dans sa partie centrale. Chaque extrémité de branche est encadrée par trois petites billes du même métal. Entre chaque branche, se développent des formes lancéolées : celle centrale est en cuivre rouge et celles extérieures sont en argent.

Commentaire

Sur une peinture murale de Pompéi représentant Admetos et Alkestis, une table rectangulaire dont les tranches du plateau sont décorées de panneaux damasquinés (Richter 1966 p. 110-111, fig. 656). D'autres tables ont des incrustations sur le plateau : au MET de New York, à Pompéi (MFR).

Bibliographie abrégée

Piccot-Boube 1960a p. 208, n°71, fig. 1,4 ; Boube-Piccot 1975 p. 263, n°455, fig. 1,4 ; Chew 1996 p. 33.

412 Plateau

Planche : -

(Table)

Typologie : Circulaire

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22)

Année de découverte : 1960

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 13108

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau vigne, Étoile, Godron

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 675 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Jaune doré, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la table est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion verte avec néanmoins des zones où la couleur dorée de l'alliage est encore visible. Le décor sur le plateau est incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le plateau est circulaire. Il est décoré en relief sur sa tranche d'un bandeau de godrons et damasquiné d'argent au centre de sa face supérieure d'une étoile à huit branches entourée d'un rameau de vigne, alternant feuilles et grappes de raisin. Le plateau fait partie d'une table à trois pieds. Les extrémités inférieures représentent des pattes de félins posées sur des socles. Les jambages sont quadrangulaire, avec un décor de deux lignes verticales, et s'évase vers le haut. Les extrémités supérieures, où le plateau se pose, sont décorées en relief de volute et d'une palmette. Sous le plateau, une armature est fixée aux trois pieds pour renforcer la table. Elle est décorée en son centre d'un bouton.

Commentaire

La table a été découverte précisément le 28 novembre 1960. Elle mesure 63,5 cm de hauteur. Elle est du type C2 (classification E. De Carolis).

Bibliographie abrégée

Ciarallo et De Carolis 1999 p. 182, n°213 ; De Carolis 2007 p. 104 et 168, pl. IX.

413 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Saintes-Maries-de-la-Mer, Épave SM 4

Année de découverte : 2003

Lieu de conservation : Arles, Musée départemental d'Arles antique

Numéro d'inventaire : STM.2003.00.10227

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Ménade/Bacchante, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 84,4 ; L : 55,6 ; l : 39,5 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est moyen, le visage de la femme est abîmé. La surface du bronze est de couleur dorée, avec des points de corrosion brune dans la chevelure. Il y a deux rainures : l'une formant la bouche et la seconde la bordure du vêtement. Elles étaient probablement une damasquinure pour la bouche et l'incrustation d'un élément rapporté (plaque de métal) pour la bordure du vêtement.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Ménade. La tête est légèrement tournée vers la gauche, sortant d'un calice. Ses yeux sont simplement incisés, sa bouche est représentée par une profonde incision, auparavant damasquinée, et sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées par un bandeau au niveau de la nuque. Deux grappes de raisin, fortement abîmées, retombent de chaque côté de sa tête et une fleur ouverte, fortement abîmée également, orne le sommet de son crâne (diadème). On distingue dans cette coiffure cinq incrustations d'un métal (plaque ou clou en cuivre?) : deux dans les grappes de raisin, deux dans les tresses et une au centre de la fleur ouverte. Son vêtement, une peau d'animal fortement abîmée (nébride ?), est noué sur son épaule droite. Cela laisse à nu son autre épaule et une partie de son sein gauche. La bordure du vêtement est matérialisée par une profonde incision. L'embout du trépied est d'un pied douce formé d'une moulure simple convexe. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'applique, découverte en 2003, provient d'une épave où, en 1992, il a été retrouvé dans cette même cargaison une autre applique de couronnement d'un trépied représentant Bacchus (STM.92.00.21), deux jambages d'un trépied pliant (STM.92.00.3 et STM.2001.00.11349) et une applique de *fulcrum* de forme II d'origine grecque à protomé de cheval (STM.92.00.1). Cet ensemble de mobilier n'a pas de décor polychrome. Le personnage serait une Ménade car la poitrine est plus formée plutôt que Bacchus, néanmoins la ressemblance de la coiffure et du vêtement et pour faciliter la typologie j'ai inclut cette applique de couronnement dans le type I a.

Bibliographie abrégée

Long et Picard 2009 p. 370 et 371, n°34.

414 Applique de couronnement

Planche : 65.1

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Fin du IIe siècle ou début du IIIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Augst, Insula 5, partie ouest, sur les escaliers d'une cave romaine

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Augst, Musée Romain d'Augusta Raurica

Numéro d'inventaire : 1954.438

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 105 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 415, 416, 436

État de conservation

L'état de conservation de l'applique est mauvais, il y a un trou dans la poitrine du buste. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion vert sombre. Les pupilles de Bacchus pourraient avoir été incrustées et la bordure de son vêtement est un élément rapporté incrusté.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus sortant d'un calice. La tête est droite et légèrement surélevée. Elle est de forme ovale avec de grosses paupières, de grands yeux dont les pupilles devaient être incrustées, un nez fin et une petite bouche. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, abîmée, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Son vêtement, une nébride en relief peu accentué, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement est un élément rapporté représentant l'extrémité de la peau d'animal et permettant de créer du relief. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'applique fait partie d'un ensemble de nombreux fragments formant un trépied pliant trouvé à Augst dans une couche d'incendie sur les escaliers d'une cave d'un bâtiment romain. Ce trépied a été restauré : il mesure 103,4 cm de hauteur. Elle ressemble également à l'applique de couronnement découvert dans l'épave SM4 de Saintes-Maries-de-la-Mer (inv. n° STM.2003.00.10227 ; cat. n°413) avec moins de poitrine, d'où la représentation de Bacchus plutôt que d'une Ménade. Photo © Musée romain Augusta Raurica.

Bibliographie abrégée

Benoît 1958 p. 418-419 ; Laur-Belart 1966 p. 142, n°103 ; Kaufmann-Heinimann 1977 p. 119-121, n°189, pl. 119-121 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 20, n°18 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°5, fig. 181.

415 Applique de couronnement

Planche : 65.1 ; 65.3

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Fin du IIe siècle ou début du IIIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Augst, Insula 5, partie ouest, sur les escaliers d'une cave romaine

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Augst, Musée Romain d'Augusta Raurica

Numéro d'inventaire : 1954.438

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 105 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 414, 416, 436

État de conservation

L'état de conservation de l'applique est moyen, il y a un trou dans le bas du buste. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion vert sombre. Les pupilles de Bacchus pourraient avoir été incrustées et la bordure de son vêtement est un élément rapporté incrusté.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus sortant d'un calice. La tête est droite et légèrement surélevée. Elle est de forme ovale avec de grosses paupières, de grands yeux dont les pupilles devaient être incrustées, un nez fin et une petite bouche. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, abîmée, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Son vêtement, une nébride en relief peu accentué, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement est un élément rapporté représentant l'extrémité de la peau d'animal et permettant de créer du relief. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'applique fait partie d'un ensemble de nombreux fragments formant un trépied pliant trouvé à Augst dans une couche d'incendie sur les escaliers d'une cave d'un bâtiment romain. Ce trépied a été restauré : il mesure 103,4 cm de hauteur. Elle ressemble également à l'applique de couronnement découvert dans l'épave *SM4* de Saintes-Maries-de-la-Mer (inv. n° STM.2003.00.10227 ; cat. n°413) avec moins de poitrine, d'où la représentation de Bacchus plutôt que d'une Ménade. Photo © Musée romain Augusta Raurica.

Bibliographie abrégée

Benoît 1958 p. 418-419 ; Laur-Belart 1966 p. 142, n°103 ; Laur-Belart *et al.* 1971 p. 8 ; Kaufmann-Heinimann 1977 p. 119-121, n°189, pl. 119-123 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 20, n°18 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°5, fig. 181.

416 Applique de couronnement

Planche : 65.1 ; 65.2

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Fin du IIe siècle ou début du IIIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Augst, Insula 5, partie ouest, sur les escaliers d'une cave romaine

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Augst, Musée Romain d'Augusta Raurica

Numéro d'inventaire : 1954.438

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 105 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 414, 415, 436

État de conservation

L'état de conservation de l'applique est moyen. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion vert sombre. Les pupilles de Bacchus pourraient avoir été incrustées et la bordure de son vêtement est un élément rapporté incrusté.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus, dont la tête est droite et légèrement surélevée, sortant d'un calice. Sa tête est de forme ovale avec de grosses paupières, de grands yeux dont les pupilles devaient être incrustées, un nez fin et une petite bouche. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, fortement abîmée, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Son vêtement, une nébride en relief peu accentué, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement est un élément rapporté représentant l'extrémité de la peau d'animal et permettant de créer du relief. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'applique fait partie d'un ensemble de nombreux fragments formant un trépied pliant trouvé à Augst dans une couche d'incendie sur les escaliers d'une cave d'un bâtiment romain. Ce trépied a été restauré : il mesure 103,4 cm de hauteur. Le numéro d'inventaire 1954.434 dans la publication de Bérard et Ducrey est incorrecte : le numéro d'inventaire de l'objet est 1954.438. Photo © Musée romain Augusta Raurica.

Bibliographie abrégée

Benoit 1958 p. 418-419 ; Laur-Belart 1966 p. 142, n°103 ; Boube-Piccot 1975 p. 406-407, n°17 ; Kaufmann-Heinimann 1977 p. 120-121, n°189, pl. 119-120 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 20, n°18 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°5, fig. 181.

417 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I b

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Xanten, Colonia Ulpia Traiana

Année de découverte : 1969

Lieu de conservation : Bonn, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : C 7102

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Lièvre, Fruit, Diadème, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 75 ; L : - ; l : 31 ; Pr : 52 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est entièrement recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le nez de Bacchus est cassé. Les iris de ses yeux devaient être incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus sortant d'un calice de feuilles. La tête est légèrement tournée et penchée vers la droite. Elle est de forme ovale avec de grands yeux dont les iris, profondément creusés, devaient être incrustés, un nez large et une bouche entrouverte. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, fortement abîmée, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Il est vêtu d'une exomide qui est nouée sur son épaule gauche et laisse à nu son autre épaule. Il est replié et permet de retenir des grappes de raisin dont un lièvre est en train d'en manger. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure droite avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique (L : 30 mm). La partie horizontale du crochet est stylisée en forme de feuille et celle verticale représente une fleur ouverte.

Commentaire

H. G. Horn pense que cette applique de couronnement provient d'un trépied à pied fixe (Horn 1972 p. 167, fig. 24). Une applique de couronnement similaire est conservée dans la collection Lückger à Cologne (cat. n°418) et une autre de même dimension mais sans trace de polychromie, car les pupilles sont marquées uniquement par de petit creux, a été découverte à De Meern (province d'Utrecht, Hollande) (Zadoks-Josephus Jitta et al. 1969 p. 22-23, n°10).

Bibliographie abrégée

Horn 1972 p. 164-174, fig. 18-21 et 24 ; Menzel 1986 p. 178-179, n°487, pl. 150 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 110-111, n°2, fig.197.

418 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I b

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Cologne, Collection Lückger

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Lièvre, Diadème, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 75 ; L : - ; l : 32 ; Pr : 58 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Il a une surface étincelante car elle a été polie.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus sortant d'un calice de feuilles. La tête est légèrement tournée et penchée vers la droite. Elle est de forme ovale avec de grands yeux dont les iris, profondément creusés, devaient être incrustés, un nez large et une bouche entrouverte. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, et deux feuilles retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Il est vêtu d'une exomide qui est nouée sur son épaule gauche et laisse à nu son autre épaule. Il est replié et permet de retenir des grappes de raisin dont un lièvre est en train d'en manger. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure droite avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique (L : 32 mm). La partie horizontale du crochet est stylisée en forme de feuille et celle verticale représente une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet provient d'une collection privée, nous ne connaissons pas son lieu de découverte mais il a sûrement une origine rhénane. H. G. Horn pense que cette applique de couronnement provient d'un trépied à pied fixe (Horn 1972 p. 167, fig. 24). Une applique de couronnement similaire est conservée au Rheinisches Landesmuseum Bonn (cat. n°417) et une autre de même dimension mais sans trace de polychromie, car les pupilles sont marquées uniquement par de petit creux, a été découverte à De Meern (province d'Utrecht, Hollande) (Zadoks-Josephus Jitta et al. 1969 p. 22-23, n°10).

Bibliographie abrégée

Horn 1972 p. 166-174, fig. 22-23 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 110-111, n°3, fig. 198.

419 Applique de couronnement

Planche : 65.5 à 66.6

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bavay, Dans un puits proche de la chaussée d'Utrecht

Année de découverte : 1790

Lieu de conservation : Douai, Musée-Parc Archéologique Arkéos

Numéro d'inventaire : 372

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Acanthe, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 90 ; L : - ; l : 41 ; Pr : 53 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 420, 437

État de conservation

L'état de conservation de l'applique est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre, mais il est légèrement possible de distinguer la couleur jaune doré de l'alliage. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent. La peau d'animal est plaquée d'argent et le rebord est un élément rapporté en cuivre rouge incrusté. La fleur centrale du diadème est plaquée de cuivre rouge. Les feuilles d'acanthé sur le piedouche ont probablement été plaquées d'un autre métal.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus, dont la tête est légèrement tournée vers la gauche, sortant d'un calice de feuilles d'acanthé. Sa tête est de forme ovale avec de grosses paupières, de grands yeux à la sclérotique plaquée d'argent et à l'iris creusé, un nez large et une petite bouche entrouverte et incisée. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte en cuivre rouge et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Deux boutons sont également visibles sur les côtés de la fleur, probablement incrustés. Son vêtement, une peau d'animal, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement est une plaque de cuivre rouge repliée et insérée dans une rainure et le reste du vêtement est un placage d'argent marqué par de fines incisions ondulées pour le pelage. A l'arrière du buste, ressort un crochet à angle droit (H : 26 mm ; L : 31 mm). L'embout de l'applique de couronnement est un piedouche formé d'une moulure convexe avec listel et décoré de feuilles d'acanthé.

Commentaire

L'élément de jambage fait partie d'un trépied pliant trouvé par J.-B. Lambiez dans un puits proche de la chaussée de Bavay à Asse, à 25 mètres à l'est des Remparts. Il le cède en décembre 1796 à la bibliothèque du Département du Nord en échange de livres. Le trépied est ensuite acquis par le musée en 1830 auprès de l'abbé Carlier. Ce trépied a été découvert en même temps que le socle d'une statue, d'une anse de vase et d'un thyrsé. Il mesure 81,7 cm de hauteur et il lui manque le bassin (celui présent sur certaines photos date du XVI^e ou XVII^e siècle) et une de ses appliques de couronnement (disparue probablement en 1944).

Bibliographie abrégée

Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord 1807 n°1, p.5 ; De Bast 1813 p. 43-44 ; Wagon et Leroy 1937 p. 61 ; Biévelet 1943 p. 168, fig. 7 et 8 ; Faider-Feytmans 1957 p. 114-115, n°280, pl. XLIV et XLV ; Boube-Piccot 1975 p. 409, n°29 ; Biévelet 1976 p. 367 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°1, fig. 177 ; Musée-Parc Arkéos 2015 p. 85.

420 Applique de couronnement

Planche : 65.5 ; 66.7 à 66.10

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bavay, Dans un puits proche de la chaussée d'Utrecht

Année de découverte : 1790

Lieu de conservation : Douai, Musée-Parc Archéologique Arkéos

Numéro d'inventaire : 372

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 84 ; L : - ; l : 39 ; Pr : 50 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 419, 437

État de conservation

L'état de conservation de l'applique est mauvais, le visage de Bacchus est fortement abîmé. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion vert sombre. Les yeux de Bacchus pourraient avoir été incrustés. Certains éléments du diadème sont plaqués de cuivre rouge, mais les incrustations sont peu conservées. Il y a deux incisions : l'une formant la bouche et la seconde la bordure du vêtement. La première peut être une damasquinure (?) et la seconde est une rainure permettant l'incrustation d'un élément rapporté.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus sortant d'un calice de feuilles d'acanthes. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Elle est de forme carrée et aplatie, mais elle est fortement abîmée. Sa bouche a une profonde incision horizontale. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, très abîmée et encore plaquée partiellement de cuivre rouge, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Deux trous sont également visibles sur les côtés de la fleur, l'un a encore son placage de cuivre rouge. Son vêtement, une peau d'animal en relief, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement est marquée par une profonde incision pour l'ajout d'un élément rapporté du vêtement. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique (H : 25 mm ; L : 30 mm).

Commentaire

L'élément de jambage fait partie d'un trépied pliant trouvé par J.-B. Lambiez dans un puits proche de la chaussée de Bavay à Asse, à 25 mètres à l'est des Remparts. Il le cède en décembre 1796 à la bibliothèque du Département du Nord en échange de livres. Le trépied est ensuite acquis par le musée en 1830 auprès de l'abbé Carlier. Ce trépied a été découvert en même temps que le socle d'une statue, d'une anse de vase et d'un thyrses. Il mesure 81,7 cm de hauteur et il lui manque le bassin (celui présent sur certaines photos date du XVIe ou XVIIe siècle) et une de ses appliques de couronnement (disparue probablement en 1944).

Bibliographie abrégée

Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord 1807 n°1, p.5 ; De Bast 1813 p. 43-44 ; Wagon et Leroy 1937 p. 61 ; Biévelet 1943 p. 168, fig. 7 et 8 ; Faider-Feytmans 1957 p. 114-115, n°280, pl. XLIV et XLV ; Boube-Piccot 1975 p. 409, n°29 ; Biévelet 1976 p. 367 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°1, fig. 177 ; Musée-Parc Arkéos 2015 p. 85.

421 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Gommern, Tombe princière germanique

Année de découverte : 1990

Lieu de conservation : Halle-sur-Saale, Landesmuseum für Vorgeschichte

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Satyre/Faune, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 422, 423

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de couronnement est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux sont incrustés d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Des éléments rapportés sont incrustés pour représenter les glandes sous le menton et probablement les cornes sur le crâne.

Description de l'objet

L'applique de couronnement représente un buste de Satyre. Il a la tête et le regard levés et son visage est ovale avec un nez camus, une bouche entrouverte, des oreilles pointues et des yeux plaqués d'argent. Sa chevelure est touffue et ornée d'une couronne végétale (diadème). Ses glandes sous le menton et ses petites cornes (?) sont marquées par des placages d'argent. Son cou est allongé. À l'arrière de celui-ci, ressort une petite barre quadrangulaire à l'extrémité biseautée, dont il manque probablement le retour à angle droit pour supporter le plateau en bois. Son vêtement, une nébride, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. L'embout du trépied est d'un pied double formé d'une moulure double.

Commentaire

L'applique a été découverte à Gommern dans une tombe princière germanique datant du deuxième tiers du III^e siècle de notre ère. Il a également été retrouvé en plusieurs fragments les autres éléments constituant le trépied : deux autres appliques de couronnement à décors polychromes, trois pieds en forme de tête et patte de panthère et plusieurs fragments du jambage pliable. Ce trépied luxueux a subi de nombreuses réparations, ce qui indique qu'il a longtemps été en usage avant de devenir un mobilier funéraire.

Bibliographie abrégée

Becker 1993 p. 406, 409, 413 et 416, fig. 3 et 9 ; Becker 2008 p. 142-143 et 646-647, fig. 8.

422 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Gommern, Tombe princière germanique

Année de découverte : 1990

Lieu de conservation : Halle-sur-Saale, Landesmuseum für Vorgeschichte

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Satyre/Faune, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 421, 423

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de couronnement est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux sont incrustés d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Des éléments rapportés sont incrustés pour représenter les glandes sous le menton et probablement les cornes sur le crâne.

Description de l'objet

L'applique de couronnement représente un buste de Satyre. Il a la tête et le regard levés vers le haut et son visage est ovale avec un nez camus, une bouche entrouverte, des oreilles pointues et des yeux plaqués d'argent. Sa chevelure est touffue et ornée d'une couronne végétale (diadème). Ses glandes sous le menton et ses petites cornes (?) sont marquées par des placages d'argent. Son cou est allongé. À l'arrière de celui-ci ressort une petite barre quadrangulaire. Son vêtement, une nébride, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. L'embout du trépied est d'un pied douche formé d'une moulure double.

Commentaire

L'applique a été découverte à Gommern dans une tombe princière germanique datant du deuxième tiers du III^e siècle de notre ère. Il a également été retrouvé en plusieurs fragments les autres éléments constituant le trépied : deux autres appliques de couronnement à décor polychrome, trois pieds en forme de tête et patte de panthère et plusieurs fragments du jambage pliable. Ce trépied luxueux a subi de nombreuses réparations, ce qui indique qu'il a longtemps été en usage avant de devenir un mobilier funéraire. Photo © Landesamt für Denkmalpflege und Archäologie Sachsen - Anhalt, Andrea Hörentrup.

Bibliographie abrégée

Becker 1993 p. 406, 409, 413 et 416, fig. 3 et 9 ; Becker 2008 p. 142-143 et 646-647, fig. 8.

423 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Gommern, Tombe princière germanique

Année de découverte : 1990

Lieu de conservation : Halle-sur-Saale, Landesmuseum für Vorgeschichte

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Satyre/Faune, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 421, 422

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de couronnement est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux sont incrustés d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Des éléments rapportés sont incrustés pour représenter les glandes sous le menton et probablement les cornes sur le crâne.

Description de l'objet

L'applique de couronnement représente un buste de Satyre. Il a la tête et le regard levés vers le haut et son visage est ovale avec un nez camus, une bouche entrouverte, des oreilles pointues et des yeux plaqués d'argent. Sa chevelure est touffue et ornée d'une couronne végétale (diadème). Ses glandes sous le menton et ses petites cornes (?) sont marquées par des placages d'argent. Son cou est allongé. À l'arrière de celui-ci, ressort une petite barre quadrangulaire à l'extrémité biseautée, dont il manque probablement le retour à angle droit pour supporter le plateau en bois. Son vêtement, une nébride, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. L'embout du trépied est d'un pied douche formé d'une moulure double.

Commentaire

L'applique a été découverte à Gommern dans une tombe princière germanique datant du deuxième tiers du III^e siècle de notre ère. Il a également été retrouvé en plusieurs fragments les autres éléments constituant le trépied : deux autres appliques de couronnement à décor polychrome, trois pieds en forme de tête et patte de panthère et plusieurs fragments du jambage pliable. Ce trépied luxueux a subi de nombreuses réparations, ce qui indique qu'il a longtemps été en usage avant de devenir un mobilier funéraire. Photo © Landesamt für Denkmalpflege und Archäologie Sachsen - Anhalt, Andrea Hörentrup.

Bibliographie abrégée

Becker 1993 p. 406, 409, 413 et 416, fig. 3 et 9 ; Becker 2008 p. 142-143 et 646-647, fig. 8.

424 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIer siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Hanovre, Museum August Kestner

Numéro d'inventaire : 1925,38

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème

Dimensions (en mm) : H : 81 ; L : - ; l : 55 ; Pr : 63 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est moyen, l'applique est fortement corrodée. Ses yeux devaient être incrustés.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus juvénile nu. La tête est légèrement tournée vers la droite. Il sort d'un calice de feuilles d'acanthes. Sa tête est de forme ovale avec de grosses paupières, de grands yeux dont les iris devaient être incrustés, un nez large et une petite bouche fermée. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées par un bandeau au niveau de la nuque. Les extrémités des tresses retombent sur les épaules. Une fleur ouverte, abîmée et sans feuilles, orne le sommet de son crâne, elle provient probablement du diadème. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

Acheté au Dr Lederer à Berlin, probablement en 1925.

Bibliographie abrégée

Menzel 1964 p. 33 et 42, n°67, pl. 27 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 113, n°1, fig. 209.

425 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Le Caire, Musée égyptien

Numéro d'inventaire : 27827

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : **Homme**

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : 90 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : **Alliage cuivreux**

Technique de fabrication : **Fonte pleine à la cire perdue**

Technique de décoration : **Ciselure, Incrustation**

Couleur visible dominante : **NC**

Couleur restituable dominante : **NC**

Autres couleurs visibles : **NC**

Autres couleurs restituables : **NC**



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Il est légèrement corrodé. Les iris de l'homme étaient probablement incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste d'homme sortant d'un calice. Il a la tête tournée vers la gauche. Il est nu, musclé et imberbe. Son visage est rond avec un nez droit, une bouche fermée et les oreilles en "chou-fleur". Les globes oculaires de ses yeux sont plus clairs (peut-être un traitement de surface du bronze?) et les iris sont profondément creusés. Sa chevelure est courte et coiffée d'un bandeau torsadé. L'embout de l'applique de couronnement est un piédoche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'homme pourrait être un pugiliste à cause de ses oreilles en "chou-fleur", comme le Pugiliste des Thermes conservé au Palazzo Massimo delle Terme à Rome.

Bibliographie abrégée

Edgar 1904 p. 51, n°27827, pl. VII.

426 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Miedum, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Leeuwarden, Fries Museum

Numéro d'inventaire : 19-1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : 47 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Jaune, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Il a été nettoyé et ciré en 1952 au Rijksmuseum van Oudheden de Leyne. La surface de l'objet est partiellement recouverte d'une corrosion de couleur verte mais il est possible de distinguer la couleur jaune brun de l'alliage. Les yeux de Bacchus sont incrustés d'argent au moins pour les iris. Le crochet à angle droit à l'arrière du buste est cassé.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus juvénile sortant d'un calice de feuilles d'acanthes. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Elle est de forme ovale avec de grosses paupières, de grands yeux en partie incrusté d'argent, un nez étroit et une bouche entrouverte avec des lèvres marquées. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une guirlande, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côtés de sa tête et avec une fleur ouverte, abîmée, et ses deux feuilles ornant le sommet de son crâne. Son vêtement, une peau d'animal en relief mais abîmée, est noué sur son épaule gauche, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement est matérialisée par une profonde incision pour l'ajout par incrustation d'un élément rapporté actuellement disparu. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche (H : 27 mm) formé d'une moulure convexe avec listel dont celui supérieure est décoré d'incisions obliques. L'arrière de cette embout est lisse.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1877 à Miedum qui est un village près de Leeuwarden (Friesland, Hollande).

Bibliographie abrégée

Byvanck 1943 p. 528-529, pl. LIII, fig. 97 ; Zadoks-Josephus Jitta *et al.* 1967 p. 8-9, n°4 ; Manfrini Aragon 1987 p. 36 et 108-110, n°2, fig. 178 ; Fries Museum I.

427 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Fin du II^e siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Munzach, Villa romaine, bâtiment d'exploitation, partie nord-ouest, entrée de la salle
V

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Liestal, Museum.BL

Numéro d'inventaire : A 5304

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Attis, Bonnet phrygien, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 97 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 428

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de couronnement est moyen. Trois trous sont présents sur l'applique : deux sur l'embout et un dans le cou d'Attis. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion vert sombre, mais il est possible de distinguer la couleur jaune doré de l'alliage. Les yeux sont incrustés d'argent et la partie centrale du vêtement, de forme triangulaire, est encore partiellement incrustée de cuivre.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste d'Attis sortant d'un calice. La tête est droite. Elle est de forme ronde avec de grosses joues, un petit nez, une petite bouche légèrement pincée et des yeux plaqués d'argent avec des iris creux. Sa chevelure, peu détaillée, se compose de boucles schématisées par des incisions verticales et il est coiffé, par-dessus, d'un bonnet phrygien. Ses épaules sont fortement inclinées. Attis a un petit cou. Il est vêtu d'un chiton dont les plis sont ciselés et la partie centrale représentant deux triangles est plaquée de cuivre (*clavi* ?). L'embout de l'applique de couronnement est un piédoche formé d'une moulure simple convexe. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

Il a été retrouvé dans une autre pièce de la même *villa*, en 1970, une autre applique de couronnement d'Attis (cat. n°428). Kaufmann-Heinimann dit "hohlguss" (fonte creuse), alors que Bérard et Ducrey disent fonte pleine. Photo © Museum.BL de Liestal.

Bibliographie abrégée

Kaufmann-Heinimann 1977 p. 121, n°190a, pl. 123.

428 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Fin du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Munzach, Villa romaine, bâtiment d'exploitation, Ouest du bâtiment 1

Année de découverte : 1970

Lieu de conservation : Liestal, Museum.BL

Numéro d'inventaire : A 5305

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Attis, Bonnet phrygien, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 79 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Gris, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 427

État de conservation

L'état de conservation de l'applique de couronnement est mauvais. L'embout de l'applique pour la fixation dans le jambage est manquant, une partie du crochet à angle droit à l'arrière du buste est cassé et le nez d'Attis est érodé. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion verte avec des taches grises. Les yeux sont incrustés d'argent et la partie centrale du vêtement, de forme triangulaire, était incrustée probablement de cuivre.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste d'Attis sortant d'un calice. La tête est droite. Elle est de forme ronde avec de grosses joues, un petit nez, une petite bouche légèrement pincée et des yeux plaqués d'argent avec des iris creux. Sa chevelure, peu détaillée, se compose de boucles schématisées par des incisions verticales et il est coiffé, par-dessus, d'un bonnet phrygien. Ses épaules sont fortement inclinées. Attis a un petit cou. Il est vêtu d'un chiton dont les plis sont ciselés et la partie centrale représentant deux triangles est plaquée de cuivre (*clavi* ?)

Commentaire

Il a été retrouvé dans une autre pièce de la même *villa*, en 1970, une autre applique de couronnement d'Attis (cat. n°428). Kaufmann-Heinimann dit "hohlguss" (fonte creuse), alors que Bérard et Ducrey disent fonte pleine. Photo © Museum.BL de Liestal.

Bibliographie abrégée

Kaufmann-Heinimann 1977 p. 122, n°190b, pl. 124.

429 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sur le Décumanus Maximus, à hauteur de la maison de l'Éphèbe

Année de découverte : 1933

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 173

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier, Fleur ouverte, Acanthe, Héraclès/Hercule, Achéloos/Achéloüs, Léonté

Dimensions (en mm) : H : 142 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé que partiellement : d'Hercule ne subsistent que les deux pieds, une main et un fragment de la peau du lion de Némée ; le bras droit d'Achéloüs est brisé, au niveau du biceps, ainsi que sa jambe gauche reptilienne. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les incrustations des décors végétaux partiellement conservées sont en argent et en cuivre rouge. L'extrémité du crochet semble avoir subi l'action du feu.

Description de l'objet

Le groupe de personnages, Hercule et Achéloüs, se dresse sur un chapiteau corinthien (H : 50 mm ; L : 32 mm ; l : 30 mm) orné sur trois de ses faces de feuilles d'acanthé. Celles inférieures, au nombre de trois, sont des plaques de cuivre rouge (Ép : 0,5 mm) échancrées, galbées et fixées entre la corbeille et l'astragale. D'autres feuilles plus grandes s'épanouissent et se vrillent en volute sous la partie supérieure du chapiteau, l'abaque. Certaines de ces feuilles sont plaquées d'argent. L'abaque (L : 60 mm) est concave et décoré sur chaque face de deux rameaux de laurier/olivier opposés par leur base et séparés par une fleur ouverte en relief. L'astragale est également décoré d'une frise de petites feuilles en cuivre rouge. Sur la quatrième face, non décorée, se détache un crochet incurvé en forme de tige végétale avec feuilles nervurées et bouton floral. À l'intérieur de la base carrée, a été aménagée une mortaise de section rectangulaire (L : 20 mm ; l : 25 mm ; Pr : 38 mm) pour permettre la fixation d'un pied de trépied. Sur l'astragale est représenté le combat entre Hercule et Achéloüs. Ce dernier, sous la forme d'un serpent géant, est agenouillé. Son corps musclé est tordu sous la pression d'Hercule dont on distingue la main. Ses bras sont écartés. Son visage est barbu et ses yeux sont plaqués d'argent. Il tourne sa tête vers son adversaire. Ses jambes sont humaines jusqu'au genou, puis se transforment en reptiles couverts d'écailles qui s'enroulent. Le pied droit d'Hercule bloque une des jambes d'Achéloüs, tandis que l'autre pied prend appui sur un rocher pour accentuer la pression.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 25 août 1933.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 143-145 et 415, n°164 et 78, pl. 75.

430 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non

Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison dite de Flavius Germanus, tablinum

Année de découverte : 1947

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 185

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est mauvais. Il n'est pas conservé le crochet de suspension, une partie de l'arrière du buste ainsi que l'embout de l'applique. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent. Quelques grains de raisin, la corolle de la fleur et le bord de la peau d'animal sont en cuivre rouge.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus, dont la tête est droite et légèrement surélevée, sortant d'un calice. Sa tête est de forme ovale avec de grosses paupières, des yeux plaqués d'argent et aux pupilles évidées, un nez fin et une petite bouche. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une couronne, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côté de sa tête et avec une fleur ouverte ornant le sommet de son crâne. Dans chacune des grappes de raisin, un grain est en cuivre rouge. Il en est de même pour la corolle de la fleur. Le vêtement de Bacchus, une peau d'animal en relief peu accentué, est noué sur son épaule droite, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement, déchiquetée, est une plaque de cuivre rouge sertie dans une rainure par martelage.

Commentaire

L'objet a précisément été découvert le 13 juin 1947. Le journal de fouille mentionne la présence du crochet de suspension.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 146 et 415, n°168 et 78, pl. 77 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°23, fig. 195.

431 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie : Type I a

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison dite de Flavius Germanus, troisième boutique

Année de découverte : 1947

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 213

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Diadème, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est mauvais. Il n'est pas conservé le crochet de suspension, une partie de l'arrière du buste ainsi que l'épaule droite de Bacchus. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent. Quelques grains de raisin, la corolle de la fleur et le bord de la peau d'animal sont en cuivre rouge. L'intérieur de l'applique est rempli d'un matériau friable, probablement le noyau du moule.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus sortant d'un calice. La tête est droite et légèrement surélevée. Elle est de forme ovale avec de grosses paupières, des yeux plaqués d'argent et aux pupilles évidées, un nez fin et une petite bouche. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière et nouées au niveau de la nuque. Une couronne, ayant pour fonction de diadème, ceint son crâne avec deux grappes de raisin, stylisées, retombant de chaque côté de sa tête et avec une fleur ouverte à quatre pétales ornant le sommet de son crâne. Dans chacune des grappes de raisin, un grain est en cuivre rouge. Il en est de même pour la corolle de la fleur. Le vêtement de Bacchus, une peau d'animal en relief peu accentué, est noué sur son épaule droite, laissant à nu son autre épaule. La bordure du vêtement, déchiquetée, est une plaque de cuivre rouge sertie dans une rainure par martelage. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 11 mai 1947. Deux autres appliques de couronnement ont également été retrouvées dans cette maison : l'un est identique (cat. n°430) alors que la seconde est de moins bonne facture et sans décor polychrome (inv n°214).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 145-146 et 415, n°167 et 78, pl.77 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°22, fig. 195.

432 Applique de couronnement

Planche : -

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-333

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Hermès/Mercure

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

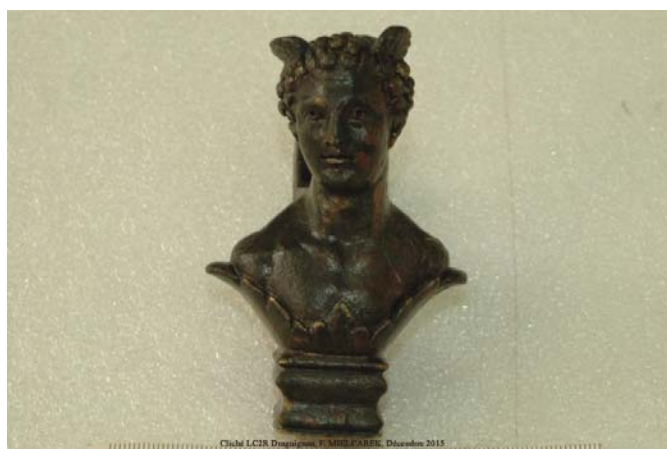
Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les yeux de Mercure sont plaqués d'argent. Il est conservé dans l'orifice de fixation un fragment du tenon du pied. L'objet a été restauré par le LC2R en 2014 lors de l'exposition "Spendeurs de Volubilis. Bronzes antiques du Maroc et de Méditerranée" au MuCEM. Ils ont retiré les salissures qui encrassaient les creux par abrasion grâce à un micro tour et une brosette en acier et les produits de corrosion (chlorures cuivriques, hydroxycarbonate de cuivre, sulfates de cuivre, oxydes de cuivre) par un bain d'AMT chauffé (stabilisation) et d'une solution BTA (inhibition). Ils ont ensuite appliqué sur la surface de l'objet une résine acrylique (paraloïd B-72) diluée à 5% w/w dans l'acétone et de la cire microcristalline pour matifier la surface de l'objet.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Mercure sortant d'un calice. Mercure est nu et musclé. Sa tête est légèrement tournée vers la droite. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux ou anciennement incrustés d'un autre matériau, sa bouche est entrouverte. Sa chevelure se compose de petites boucles rondes sur trois rangées et au centre de mèches coiffées en hélice. Deux petites ailes sortent de son crâne. L'embout du trépied est d'un piédouche, de section rectangulaire (L : 23 mm ; l : 18 mm), formé d'une moulure simple convexe et percé d'un orifice de fixation (Diam : 18 mm). Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique (Ép : 8 mm).

Commentaire

-

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 267 et 415, n°461 et 79, pl. 195 ; Morel-Deledalle 2014 p. 35 et 165 ; Rebière et Mielcarek 2014 p. 6-7.

433 Applique de couronnement

Planche : 67.4 ; 67.5

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Zone archéologique, chambre ou puits

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 1135

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre, Diadème

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 434, 435, 438, 439, 440

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais la couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent pour la sclérotique, ses tétons et les pistils des fleurs sont également en argent. L'objet a été poli avec des acides, ce qui a en partie altéré la surface.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus de forme trapézoïdale. Bacchus est nu, ses épaules sont modelées et ses tétons sont plaqués d'argent. Sa tête est légèrement inclinée vers la droite. Son visage est ovale avec une bouche fermée, un nez fin et droit et de grands yeux. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creusés. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière qui sont nouées par un bandeau au niveau de la nuque. Les extrémités du bandeau retombent sur les épaules. Une couronne de lierre ceint son crâne, elle est incrustée d'argent et garde une fleur ouverte au sommet du crâne comme pour le diadème floral. L'embout de l'applique de couronnement est un piédoche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'applique de couronnement fait partie d'un ensemble d'autres éléments composant un trépied (H : 980 mm ; l max. ouvert : 460 mm) : deux autres appliques de couronnement de Bacchus et plusieurs éléments de jambage. Le trépied fonctionne parfaitement, il a été restauré au cours du XIXe siècle avec l'ajout de quelques éléments modernes : les barres de renfort ont été ajoutées et certaines pièces ont été refaites ainsi que les pièces coulissantes. La précision de "bronze" vient du fait que dans la publication Mercado et Zanda il est précisé la mention de "bronze et que les auteurs font la distinction avec le terme "alliage cuivreux" pour d'autres objets. Est-ce qu'il y a eu des analyses de composition ?

Bibliographie abrégée

Schwendemann 1921 p. 108 ; Braemer 1963 p. 47, n°171 ; Boube-Piccot 1975 p. 404-405, n° 7 ; Castelnuovo et Rosci 1980 p. 199-200, n°208-209 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 113, n°1, fig. 208 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 147 et 259-260, n°17, fig. 98-100 ; Mercado et Zanda 1998 p. 59 et 103-104, n°25, fig. F et H, pl. I,3, VI, VII, XLIII et XLIV ; Zanda 2011 p. 152, fig. XXVII.

434 Applique de couronnement

Planche : 67.4

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Zone archéologique, chambre ou puits

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 1135

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre, Diadème

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 433, 435, 438, 439, 440

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Le visage de Bacchus et sa chevelure sont abîmés. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent pour la sclérotique, ses tétons et les pistils des fleurs sont également en argent. L'objet a été poli avec des acides, ce qui a en partie altéré la surface.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus de forme trapézoïdale. Bacchus est nu, ses épaules sont modelées et ses tétons sont plaqués d'argent. Sa tête est légèrement inclinée vers la droite. Son visage est ovale avec une bouche fermée (elle semble incrustée (?), mais elle est trop abîmée), un nez fin et droit et de grands yeux. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creusés. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière, nouées au niveau de la nuque. Les extrémités du bandeau retombent sur ses épaules. Une couronne de lierre ceint son crâne, elle est incrustée d'argent et garde une fleur ouverte au sommet du crâne comme pour le diadème floral. L'embout de l'applique de couronnement est un piédouche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'applique de couronnement fait partie d'un ensemble d'autres éléments composant un trépied (H : 980 mm ; l max. ouvert : 460 mm) : deux autres appliques de couronnement de Bacchus et plusieurs éléments de jambage. Le trépied fonctionne parfaitement, il a été restauré au cours du XIXe siècle avec l'ajout de quelques éléments modernes : les barres de renfort ont été ajoutées et certaines pièces ont été refaites ainsi que les pièces coulissantes.

Bibliographie abrégée

Braemer 1963 p. 47, n°171 ; Boube-Piccot 1975 p. 404-405, n° 7 ; Castelnovo et Rosci 1980 p. 199-200, n°208-209 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 113, n°1, fig. 208 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 147 et 259-260, n°17, fig. 98-100 ; Mercado et Zanda 1998 p. 59 et 103-104, n°25, fig. F, pl. I,3, VI, VII, XLIII et XLIV ; Zanda 2011 p. 152, fig. XXVII.

435 Applique de couronnement

Planche : 67.4

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Zone archéologique, chambre ou puits

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 1135

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre, Diadème

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 433, 434, 438, 439, 440

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de Bacchus sont plaqués d'argent pour la sclérotique, ses tétons et les pistils des fleurs sont également en argent. L'objet a été poli avec des acides, ce qui a en partie altéré la surface.

Description de l'objet

L'applique de couronnement est un buste de Bacchus de forme trapézoïdale. Bacchus est nu, ses épaules sont modelées et ses tétons sont plaqués d'argent. Sa tête est légèrement inclinée vers la droite. Son visage est ovale avec une bouche fermée, un nez fin et droit et de grands yeux. Ses yeux sont plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creusés. Sa chevelure se compose de deux tresses tirées vers l'arrière, nouées au niveau de la nuque. Les extrémités du bandeau retombent sur ses épaules. Une couronne de lierre ceint son crâne, elle est incrustée d'argent et garde une fleur ouverte au sommet du crâne comme pour le diadème floral. L'embout de l'applique de couronnement est un piédoche formé d'une moulure convexe avec listel. Un crochet à angle droit ressort dans le dos de l'applique.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'applique de couronnement fait partie d'un ensemble d'autres éléments composant un trépied (H : 980 mm ; l max. ouvert : 460 mm) : deux autres appliques de couronnement de Bacchus et plusieurs éléments de jambage. Le trépied fonctionne parfaitement, il a été restauré au cours du XIXe siècle avec l'ajout de quelques éléments modernes : les barres de renfort ont été ajoutées et certaines pièces ont été refaites ainsi que les pièces coulissantes.

Bibliographie abrégée

Braemer 1963 p. 47, n°171 ; Boube-Piccot 1975 p. 404-405, n° 7 ; Castelnuovo et Rosci 1980 p. 199-200, n°208-209 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 113, n°1, fig. 208 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 147 et 259-260, n°17, fig. 98-100 ; Mercado et Zanda 1998 p. 59 et 103-104, n°25, fig. F, pl. I,3, VI, VII, XLIII et XLIV ; Zanda 2011 p. 152, fig. XXVII.

436 Élément de jambage

Planche : 65.1 ; 65.4

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Fin du IIe siècle ou début du IIIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Augst, Insula 5, partie ouest, sur les escaliers d'une cave romaine

Année de découverte : 1954

Lieu de conservation : Augst, Musée Romain d'Augusta Raurica

Numéro d'inventaire : 1954.438

Élément conservé : Protomé, Armature, Socle, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Panthère, Cratère, Acanthe, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 414, 415, 416

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. L'ensemble de l'objet est recouvert d'une corrosion vert sombre. Il reste un fragment de placage d'argent sur la partie supérieure droite du cratère.

Description de l'objet

L'armature du jambage est une barre droite cannelée sur trois côtés et de section quadrangulaire, mais sans traces de polychromie. Au centre du jambage, une poignée est représentée sous la forme d'une acanthe stylisée dont en sort à son extrémité supérieure une protomé de panthère. La panthère est finement réalisée, sa courte crinière et ses moustaches sont incisées. Son pelage est représenté par des incisions en V et par des points cerclés d'un anneau pour indiquer les ocelles. Ses yeux sont grands ouverts avec un petit trou pour indiquer la pupille et son museau est représenté par des incisions. Sa gueule est ouverte, où l'on distingue ses crocs, et ses oreilles sont rabattues en arrière. Cette posture fait penser à un rugissement. L'acanthé est divisée en cinq sections horizontales. L'extrémité supérieure est un calice formé de trois feuilles d'acanthé en relief, la section en dessous représente un rinceau de lierre, celle centrale fait figurée en bas-relief un cratère à godrons plaqué d'argent et entouré de fleurs incisées, et enfin les deux autres sections représentent le reste de l'acanthé. L'extrémité inférieure figure en relief deux pétales. La section, située juste au dessus, schématise les feuilles d'acanthé par de fines incisions.

Commentaire

L'élément de jambage fait partie d'un ensemble de nombreux fragments formant un trépied pliant trouvé à Augst dans une couche d'incendie sur les escaliers d'une cave d'un bâtiment romain. Ce trépied a été restauré : il mesure 103,4 cm de hauteur. Le socle du pied est une patte de panthère surmontée d'une moulure simple concave, elle est soudée à l'armature du jambage. Photo © Musée romain Augusta Raurica.

Bibliographie abrégée

Laur-Belart 1966 p. 142, n°103 ; Kaufmann-Heinimann 1977 p. 120-121, n°189, pl. 119 et 122-123 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 20, n°18.

437 Élément de jambage

Planche : 65.5 ; 67.1 à 67.3

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bavay, Dans un puits proche de la chaussée d'Utrecht

Année de découverte : 1790

Lieu de conservation : Douai, Musée-Parc Archéologique Arkéos

Numéro d'inventaire : 372

Élément conservé : Protomé, Armature, Socle, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère, Cratère, Acanthe, Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : 655 ; L : - ; l : 28 ; Pr : 75 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 419, 420

État de conservation

L'état de conservation de l'élément de jambage est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. L'objet a connu de nombreuses restaurations, le pied de cet élément de jambage est en fer. Le cratère à godrons est plaqué d'argent et damasquiné de cuivre rouge et l'acanthé est plaquée de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est coulé en une seule pièce, son extrémité inférieure repose sur un pied en fer, actuellement moderne (?), et son extrémité supérieure permet d'insérer une applique de couronnement. L'élément de jambage se constitue, de bas en haut, d'une barre droite à section carré et moulurée (H : 280 mm), puis une poignée en feuille d'acanthé stylisée avec une protomé de panthère sortant du calice (H : 240 mm), et enfin d'une barre droite à section rectangulaire décorée de stries, d'un piedouche et de moulures (H : 240 mm). Le décor polychrome se consentre sur la poignée. La protomé de panthère (H : 75 mm) est finement réalisée. Les ocelles de son pelage sont incisés, ainsi que ses moustaches. Ses yeux sont grands ouverts et ses iris sont marqués par un surcreusement. Sa courte crinière est en relief et incisée et ses oreilles sont rabattues vers l'arrière. Sa gueule est grande ouverte dont on distingue les crocs. Cette posture fait penser à un rugissement. L'acanthé, où sort la panthère, est divisée en cinq sections horizontales. L'extrémité supérieure est un calice formé de trois feuilles d'acanthé en relief séparées par deux placages de cuivre rouge en forme de goutte d'eau. La section en-dessous représente un motif horizontal de petites feuilles incisées. Le motif central de la poignée est un cratère à godrons en bas-relief (H : 25 mm ; l : 30 mm) reposant sur un listel strié et encadré par des rameaux de vigne aux grappes de raisin incisés. Le cratère à godrons est plaqué d'argent pour le col, la panse et le pied et il est damasquiné de cuivre rouge pour les anses. Les deux autres sections de la poignée représentent le reste de l'acanthé. L'extrémité inférieure figure en relief deux pétales se terminant en pointe. La section, située juste au-dessus, schématise les feuilles d'acanthé par de fines incisions.

Commentaire

L'élément de jambage fait partie d'un trépied pliant trouvé par J.-B. Lambiez dans un puits proche de la chaussée de Bavay à Asse, à 25 mètres à l'est des Remparts. Il le cède en décembre 1796 à la bibliothèque du Département du Nord en échange de livres. Le trépied est ensuite acquis par le musée en 1830 auprès de l'abbé Carlier. Ce trépied a été découvert en même temps que le socle d'une statue, d'une anse de vase et d'un thyrsé. Il mesure 81,7 cm de hauteur et il lui manque le bassin (celui présent sur certaines photos date du XVIe ou XVIIe siècle) et une de ses appliques de couronnement (disparue probablement en 1944). Les deux autres éléments de jambage sont sans poignée, sans décor polychrome. Ils sont uniquement de section rectangulaire. Ils sont pour l'un soudé et pour l'autre emboîté dans un pied en forme de patte féline, cambrée et surmontée d'un piedouche mouluré. Les croisillons du trépied sont fortement restaurés.

Bibliographie abrégée

Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord 1807 n°1, p.5 ; De Bast 1813 p. 43-44 ; Wagon et Leroy 1937 p. 61 ; Biévelet 1943 p. 168, fig. 7 et 8 ; Faider-Feytmans 1957 p. 114-115, n°280, pl. XLIV et XLV ; Boube-Piccot 1975 p. 409, n°29 ; Biévelet 1976 p. 367 ; Manfrini Aragno 1987 p. 36 et 108-110, n°1, fig. 177 ; Musée-Parc Arkéos 2015 p. 85.

438 Élément de jambage

Planche : 67.4 ; 67.6

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Zone archéologique, chambre ou puits

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 1135

Élément conservé : Armature, Socle, Statuette, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Silène, Poste, Acanthe, Lion, Patte, Niké/Victoire, Sphinge, Péplos

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 433, 434, 435, 439, 440

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais la couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les yeux de trois statuettes (sclérotique) et l'intérieur des feuilles d'acanthé sont plaqués d'argent. L'objet a été poli avec des acides, ce qui a en partie altéré la surface. Les statuettes ont été soudées à l'armature du pied.

Description de l'objet

L'armature est une barre pleine quadrangulaire, dans sa partie supérieure, qui s'affine et s'incurve vers l'extérieur. Son extrémité supérieure est décorée de nervures verticales. Elle se compose également d'une poignée au centre du jambage, cette poignée représente une acanthé stylisée séparée au tiers supérieur par un bandeau de postes. L'intérieur des feuilles d'acanthé est incrusté de petite bille d'argent. La partie supérieure du jambage est ornée d'une statuette de Victoire (H : 152,9 mm) reposant sur un calice végétal. La Victoire surmonte un globe pieds nus, elle est en appui sur sa jambe droite et sa jambe gauche est légèrement avancée. Elle a les ailes ouvertes. Elle est vêtue d'un péplos avec repli et lacé au niveau de ses deux épaules. Son vêtement est ceinturé sous sa poitrine puis devient plus ample, ce qui forme de nombreux plis. Il est néanmoins plaqué contre ses jambes. Ses bras sont positionnés le long de son corps. Elle maintient de ses deux mains les extrémités de son vêtement. Son visage est rond avec les yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est coiffée d'une raie médiane et de mèches tirées vers l'arrière et nouées en haut de la nuque. Sous cette Victoire et sur l'extrémité supérieure de la poignée, est soudée une statuette de Sphinge (H : 70 mm), qui est posée sur une volute. Elle est assise sur ses pattes arrières et son buste est droit, ainsi que sa tête. Ses pattes avant de félins sont imposantes. Elle a les ailes courbées et ouvertes et le plumage est marqué par de fines incisions. Son visage est rond avec une bouche entrouverte et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est touffue et coiffée d'une raie médiane. Le socle du jambage, enfin, se compose d'une base circulaire moulurée sur laquelle repose une patte de lion se terminant par un calice, d'où en sort Silène nu et ventru. Silène se penche en arrière et se maintient aux extrémités latérales du calice. Son visage est allongé avec un haut front et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris creux. Sa barbe lui couvre son cou et ses longs cheveux tombent sur sa nuque malgré sa forte calvicie. Sa queue, l'arrière de son crâne et le haut de son dos sont les points de soudure de l'élément au reste du jambage.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'applique de couronnement fait partie d'un ensemble d'autres éléments composant un trépied (H : 980 mm ; l max. ouvert : 460 mm) : deux autres appliques de couronnement de Bacchus et plusieurs éléments de jambage. Le trépied fonctionne parfaitement, il a été restauré au cours du XIXe siècle avec l'ajout de quelques éléments modernes : les barres de renfort ont été ajoutées et certaines pièces ont été refaites ainsi que les pièces coulissantes. La statuette de Victoire a été coulée tête vers le bas car on distingue les alimentations de coulée sous ses pieds. En mettant en corrélation ces statuettes avec les autres soudées aux deux autres pieds, on peut dire qu'elles ont été, pour chaque statuette respective, coulées à partir d'un même modèle puis travaillées à froid par ciselure pour accentuer les détails, surtout les plis du chiton de la Victoire. On pourrait également penser que la qualité des statuettes est décroissante comme si le modèle s'abîmait par la production en série.

Bibliographie abrégée

Hill 1953 p. 37 ; Braemer 1963 p. 47, n°171 ; Boube-Piccot 1975 p. 404-405, n° 7 ; Castelnuovo et Rosci 1980 p. 199-200, n°208-209 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 147 et 259-260, n°17, fig. 98-100 ; Mercado et Zanda 1998 p. 59 et 103-104, n° 25, fig. F, pl. 1,3, VI, VII, XLIII, XLV, XLVI et XLVII ; Zanda 2011 p. 152, fig. XXVII.

439

Élément de jambage

Planche : 67.4 ; 67.8

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Zone archéologique, chambre ou puits

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 1135

Élément conservé : Armature, Socle, Statuette, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Silène, Poste, Acanthe, Lion, Patte, Niké/Victoire, Sphinge, Péplos

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 433, 434, 435, 438, 440

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais la couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les yeux de trois statuettes (sclérotique) et l'intérieur des feuilles d'acanthé sont plaqués d'argent. L'objet a été poli avec des acides, ce qui a en partie altéré la surface. Les statuettes ont été soudées à l'armature du pied. Il n'est pas conservé l'aile gauche de la Victoire.

Description de l'objet

L'armature est une barre pleine quadrangulaire, dans sa partie supérieure, qui s'affine et s'incurve vers l'extérieur. Son extrémité supérieure est décorée de nervures verticales. Elle se compose également d'une poignée au centre du jambage, cette poignée représente une acanthé stylisée séparée au tiers supérieur par un bandeau de postes. L'intérieur des feuilles d'acanthé est incrusté de petite bille d'argent. La partie supérieure du jambage est ornée d'une statuette de Victoire (H : 152,9 mm) reposant sur un calice végétal. La Victoire surmonte un globe pieds nus, elle est en appui sur sa jambe droite et sa jambe gauche est légèrement avancée. Elle a les ailes ouvertes. Elle est vêtue d'un péplos avec repli et lacé au niveau de ses deux épaules. Son vêtement est ceinturé sous sa poitrine puis devient plus ample, ce qui forme de nombreux plis. Il est néanmoins plaqué contre ses jambes. Ses bras sont positionnés le long de son corps. Elle maintient de ses deux mains les extrémités de son vêtement. Son visage est rond avec les yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est coiffée d'une raie médiane et de mèches tirées vers l'arrière et nouées en haut de la nuque. Sous cette Victoire et sur l'extrémité supérieure de la poignée, est soudée une statuette de Sphinge (H : 70 mm), qui est posée sur une volute. Elle est assise sur ses pattes arrières et son buste est droit, ainsi que sa tête. Ses pattes avant de félins sont imposantes. Elle a les ailes courbées et ouvertes et le plumage est marqué par de fines incisions. Son visage est rond avec une bouche entrouverte et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est touffue et coiffée d'une raie médiane. Le socle du jambage, enfin, se compose d'une base circulaire moulurée sur laquelle repose une patte de lion se terminant par un calice, d'où en sort Silène nu et ventru. Silène se penche en arrière et se maintient aux extrémités latérales du calice. Son visage est allongé avec un haut front et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris creux. Sa barbe lui couvre son cou et ses longs cheveux tombent sur sa nuque malgré sa forte calvicie. Sa queue, l'arrière de son crâne et le haut de son dos sont les points de soudure de l'élément au reste du jambage.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'applique de couronnement fait partie d'un ensemble d'autres éléments composant un trépied (H : 980 mm ; l max. ouvert : 460 mm) : deux autres appliques de couronnement de Bacchus et plusieurs éléments de jambage. Le trépied fonctionne parfaitement, il a été restauré au cours du XIXe siècle avec l'ajout de quelques éléments modernes : les barres de renfort ont été ajoutées et certaines pièces ont été refaites ainsi que les pièces coulissantes. La statuette de Victoire a été coulée tête vers le bas car on distingue les alimentations de coulée sous ses pieds. En mettant en corrélation ces statuettes avec les autres soudées aux deux autres pieds, on peut dire qu'elles ont été, pour chaque statuette respective, coulées à partir d'un même modèle puis travaillées à froid par ciselure pour accentuer les détails, surtout les plis du chiton de la Victoire. On pourrait également penser que la qualité des statuettes est décroissante comme si le modèle s'abîmait par la production en série.

Bibliographie abrégée

Hill 1953 p. 37 ; Braemer 1963 p. 47, n°171 ; Boube-Piccot 1975 p. 404-405, n° 7 ; Castelnuovo et Rosci 1980 p. 199-200, n°208-209 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 147 et 259-260, n°17, fig. 98-100 ; Mercado et Zanda 1998 p. 59 et 103-104, n° 25, fig. F et H, pl. I,3, VI, VII, XLIII, XLV, XLVI et XLVII ; Zanda 2011 p. 120 et 152, fig. XXVII.

440 Élément de jambage

Planche : 67.4 ; 67.7

(Trépied à couronnement amovible)

Typologie :

Datation : Seconde moitié du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Zone archéologique, chambre ou puits

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 1135

Élément conservé : Armature, Socle, Statuette, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Silène, Poste, Acanthe, Lion, Patte, Niké/Victoire, Sphinge, Péplos

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

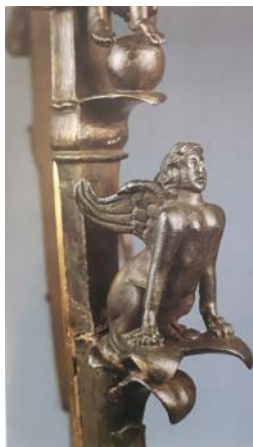
Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 433, 434, 435, 438, 439

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais la couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible. Les yeux de trois statuettes (sclérotique) et l'intérieur des feuilles d'acanthé sont plaqués d'argent. Le placage d'argent de l'œil droit de Silène n'est pas conservé, on distingue donc la cavité creusée de l'œil et le surcreusement pour marquer l'iris. L'objet a été poli avec des acides, ce qui a en partie altéré la surface. Les statuettes ont été soudées à l'armature du pied. Le visage de la Victoire est abîmée et son aile gauche est une restauration moderne.

Description de l'objet

L'armature est une barre pleine quadrangulaire, dans sa partie supérieure, qui s'affine et s'incurve vers l'extérieur. Son extrémité supérieure est décorée de nervures verticales. Elle se compose également d'une poignée au centre du jambage, cette poignée représente une acanthé stylisée séparée au tiers supérieur par un bandeau de postes. L'intérieur des feuilles d'acanthé est incrusté de petite bille d'argent. La partie supérieure du jambage est ornée d'une statuette de Victoire (H : 152,9 mm) reposant sur un calice végétal. La Victoire surmonte un globe pieds nus, elle est en appui sur sa jambe droite et sa jambe gauche est légèrement avancée. Elle a les ailes ouvertes. Elle est vêtue d'un péplos avec repli et lacé au niveau de ses deux épaules. Son vêtement est ceinturé sous sa poitrine puis devient plus ample, ce qui forme de nombreux plis. Il est néanmoins plaqué contre ses jambes. Ses bras sont positionnés le long de son corps. Elle maintient de ses deux mains les extrémités de son vêtement. Son visage est rond avec les yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est coiffée d'une raie médiane et de mèches tirées vers l'arrière et nouées en haut de la nuque. Sous cette Victoire et sur l'extrémité supérieure de la poignée, est soudée une statuette de Sphinge (H : 70 mm), qui est posée sur une volute. Elle est assise sur ses pattes arrières et son buste est droit, ainsi que sa tête. Ses pattes avant de félins sont imposantes. Elle a les ailes courbées et ouvertes et le plumage est marqué par de fines incisions. Son visage est rond avec une bouche entrouverte et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris sont creux. Sa chevelure est touffue et coiffée d'une raie médiane. Le socle du jambage, enfin, se compose d'une base circulaire moulurée sur laquelle repose une patte de lion se terminant par un calice, d'où en sort Silène nu et ventru. Silène se penche en arrière et se maintient aux extrémités latérales du calice. Son visage est allongé avec un haut front et des yeux plaqués d'argent pour la sclérotique et les iris creux. Sa barbe lui couvre son cou et ses longs cheveux tombent sur sa nuque malgré sa forte calvicie. Sa queue, l'arrière de son crâne et le haut de son dos sont les points de soudure de l'élément au reste du jambage.

Commentaire

L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'objet a été découvert avant 1745 dans une chambre ou un puits qui n'est plus identifiable de nos jours. L'applique de couronnement fait partie d'un ensemble d'autres éléments composant un trépied (H : 980 mm ; l max. ouvert : 460 mm) : deux autres appliques de couronnement de Bacchus et plusieurs éléments de jambage. Le trépied fonctionne parfaitement, il a été restauré au cours du XIXe siècle avec l'ajout de quelques éléments modernes : les barres de renfort ont été ajoutées et certaines pièces ont été refaites ainsi que les pièces coulissantes. La statuette de Victoire a été coulée tête vers le bas car on distingue les alimentations de coulée sous ses pieds. En mettant en corrélation ces statuettes avec les autres soudées aux deux autres pieds, on peut dire qu'elles ont été, pour chaque statuette respective, coulées à partir d'un même modèle puis travaillées à froid par ciselure pour accentuer les détails, surtout les plis du chiton de la Victoire. On pourrait également penser que la qualité des statuettes est décroissante comme si le modèle s'abîmait par la production en série.

Bibliographie abrégée

Hill 1953 p. 37 ; Braemer 1963 p. 47, n°171 ; Boube-Piccot 1975 p. 404-405, n° 7 ; Castelnuovo et Rosci 1980 p. 199-200, n°208-209 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 147 et 259-260, n°17, fig. 98-100 ; Mercado et Zanda 1998 p. 59 et 103-104, n° 25, fig. F et G, pl. I,3, VI, VII, XLIII, XLV, XLVI et XLVII ; Zanda 2011 p. 152, fig. XXVII.

441 Applique

Planche : 68.1

(Coffre)

Typologie :

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Romulus et Rémus (Reg. VII, Ins. 7, n°10-13), atrium

Année de découverte : 1864

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 73020

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Poste, Grecque, Cratère, Autel, Motif végétal, Aigle, Zeus/Jupiter

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

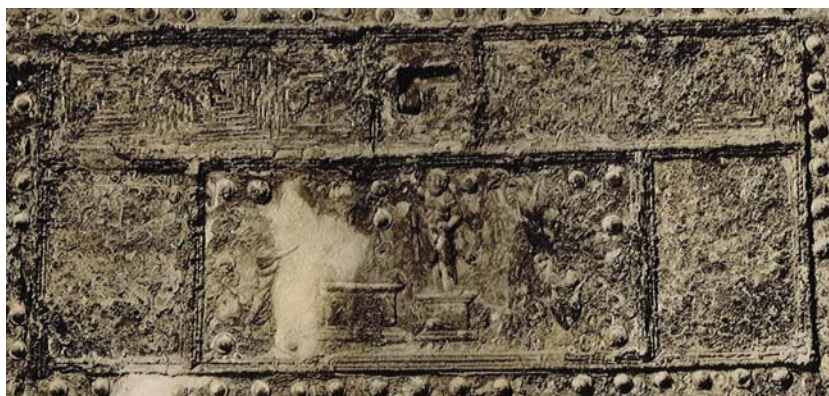
Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Repoussé

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 448

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte de concrétions, surtout la partie gauche du coffre, et d'une corrosion due à la rouille. Le décor du panneau central est travaillé au repoussé et n'est pas incrusté d'autres métaux, alors que les décors géométriques l'entourant sont des damasquinures en argent.

Description de l'objet

L'applique se compose de plaques en alliages cuivreux insérées dans des panneaux de différentes tailles dont l'armature est en fer. Le panneau central (H : 210 mm ; L : 490 mm) est maintenu par des clous en alliage cuivreux à tête bombée. Il est décoré d'une scène en bas-relief représentant un sacrifice à Zeus. Un officiant vêtu d'un himation effectue un sacrifice ou une libation sur un autel, où sont installées à côté une statue de Zeus tenant une lance sur un piédestal et un aigle et un cratère à volute. Les deux panneaux supérieures encadrant la serrure sont horizontaux et sont décorés d'une frise de grecques incrustée d'un autre métal. Les deux derniers panneaux encadrant la scène centrale sont verticaux, fortement corrodés et décorés de trois bandeaux de postes en argent. Un bandeau se compose d'une ligne en argent encadrée par des postes. Ces bandeaux sont situés en haut, au milieu et en bas. Ils découpent ainsi deux rectangles qui seraient, d'après les observations d'E. Pernice, des motifs végétaux composés de fleurs et de feuilles allongées.

Commentaire

Le coffre-fort (H : 840 mm ; L : 1070 mm ; l : 750 mm) a été découvert précisément le 29 octobre 1864 dans l'*atrium* "d'une maison voisine du temple de Vénus, en face de la Basilique" à Pompéi, d'après les années des campagnes de fouille cela correspondrait à la maison de Romulus et Rémus (Reg. VII, Ins. 7, n°10-13). Le coffre-fort était situé dans la partie nord-est de l'*atrium*, près de l'*ala* (pièce g). Il était accolé au mur car il est encore possible de distinguer des traces de rouille appartenant à la partie supérieure du coffre. Les pieds du meuble étaient aussi encastrés dans un bloc quadrangulaire pour le rendre immobile, ce bloc est encore en place. Le coffre est revêtu de lames de fer garnies de clous et la serrure est en équerre.

Bibliographie abrégée

de Longpérier 1868 p. 171, pl. XX ; Saglio 1877-1919b p. 363, fig. 459 ; Pernice 1932 p. 76-79, pl. 46-47 ; Pugliese Carratelli 1997 p. 260-263, fig. 4 et 9.

442 Applique

Planche : 68.2 ; 69.1

(Coffre)

Typologie :

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Torre Annunziata (Oplontis), Villa de Lucius Crassius Tertius (Villa B), péristyle

Année de découverte : 1974

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 85179

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau lierre, Étoile, Masque comique

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun rougeâtre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Vert sombre, Jaune doré, Argent, Jaune pâle

Autres couleurs restituables : Rouge, Jaune doré, Argent, Jaune pâle



En relation avec les objets n° 449

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il a été fortement restauré. Sa surface est recouverte d'une corrosion vert sombre et d'un traitement de restauration (?) brun rougeâtre. Le décor floral et théâtral est incrusté de cuivre rouge, d'argent et d'un ou deux alliages cuivreux (bronze ou laiton ?).

Description de l'objet

L'applique est une plaque carrée entourée d'une moulure. Les quatre coins de la plaque sont décorés d'une étoile à huit branches. Le décor principal se compose d'une couronne en lierre en alliage cuivreux, avec feuilles cordiformes et baies, qui entoure un masque comique. Le masque de théâtre comique (ou masque de Silène) est finement détaillé et richement coloré par une supersposition de placages : le masque est en cuivre rouge, les yeux sont en argent avec les pupilles noircies ou creusées, les sourcils et les rides semblent aussi en argent, le nez est en alliage cuivreux, la bouche est en cuivre rouge, alliage(s) cuivreux et argent (?), la chevelure est en alliage cuivreux jaune doré et la couronne semblent aussi en alliage cuivreux mais d'un jaune pâle.

Commentaire

Le coffre-fort (Type B1) a un châssis en bois posé sur quatre pieds quadrangulaires et recouvert de tôles de fer fixées par des clous en alliage cuivreux à têtes bombées, d'une gaine de cadre autour du couvercle et d'applique en alliage cuivreux non figurées et figurées en relief (buste-médaille d'Eros bacchique, buste-médaille féminin, tête de lion mordant un anneau, protomé de canard et chien couché). Le mécanisme de verrouillage est complexe et il a été découvert vide. Le coffre serait tombé de l'étage supérieur dans le péristyle.

Bibliographie abrégée

D'ambrosio *et al.* 2003, p. 172-173 ; Guzzo *et al.* 2003 p. 79, fig. 1 ; Fergola 2004 p. 115 ; Ranieri *et al.* 2012 p. 136-137 ; Clarke et Muntasser 2014, para 133, fig. 2.8.

443 Applique

Planche : -

(Coffre)

Typologie :

Datation : 1er siècle av. n. è. ou 1er siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Reinheim, Latifundium, commune St. Ingbert

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Spire, Historisches Museum der Pfalz

Numéro d'inventaire : B 139

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère, Éros, Lagolobon

Dimensions (en mm) : H : 47 ; L : 66 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'applique est mauvais. L'objet est recouvert d'une corrosion de couleur verte, il reste néanmoins des incrustations d'argent et de cuivre rouge. Il manque à Éros son bras droit jusqu'à son coude, son aile droite et une partie de l'attribut maintenu dans sa main gauche. Quant à la panthère, ses pattes arrières et sa queue sont cassées.

Description de l'objet

Éros est nu et chevauche une panthère à la manière amazone. Il tend son corps et sa tête vers la droite. Il n'est pas finement réalisé, son visage n'est pas formé et son corps est potelé. Il tient dans sa main gauche un objet, peut-être un lagobolon. La panthère est couchée dans une position de rugissement : sa gueule est ouverte, ses oreilles sont rabattues et son corps est fortement arrondi. Ses ocelles sont incrustés de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

Cet objet est une applique d'un coffre qui se situe sûrement sur la partie supérieure du couvercle. Il a été offert au musée par le vicaire Zahm. Cette scène laisse à penser que la panthère cherche à mordre Éros alors que ce dernier essaye d'attaquer ou de maîtriser l'animal.

Bibliographie abrégée

Reinach 1924 p. 195, n°1 ; Menzel 1960 p. 13, n°18, pl. 22.

444 Cache serrure

Planche : 69.2 à 69.7

(Coffre)

Typologie :

Datation : IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Châteaumeillant (Mediolanum), Oppidum de Mediolanum Biturigum, puits 269, US 15-16

Année de découverte : 2012

Lieu de conservation : Châteaumeillant (Mediolanum), Musée archéologique Emile Chénon

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Héraclès/Hercule, Léonté, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 88 ; L : - ; l : 62 ; Pr : 44 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune doré

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. La couleur jaune doré du bronze est parfaitement visible, seules quelques taches noirâtres de corrosion sont présentes. Les yeux d'Hercule sont plaqués d'argent, le placage de l'œil gauche est abîmé. L'objet a été restauré par le laboratoire Arc'Antique (Loretta Rossetti et Stéphane Lemoine). L'objet a été nettoyé mécaniquement sous binoculaire, stabilisé par application d'une solution alcoolique de BTA puis protégé par un vernis acrylique.

Description de l'objet

Le buste d'Hercule, de très bonne facture, est un cache-entrée de serrure à clef droite d'un coffre (ou d'un coffret) de métal à couvercle coulissant. Le coffre serait en métal car on distingue des traces de soudure au métal blanc (étain) sur toutes les bordures de la tôle. Le trou de la serrure est nettement visible dans la tôle en bronze qui mesure 26 cm de longueur par 24 cm de largeur. Le buste est relié à un mécanisme visible sur la face postérieure de la tôle. Il se compose d'une fente linéaire de 4 cm de longueur aux bords arrondis, dont une extrémité est un peu plus large et parallèle aux grands côtés de la tôle. Le buste est fixé à cette fente par un petit tenon bloqué grâce à une rondelle en métal blanc. Cette axe pouvait coulisser d'un bord à l'autre de la fente, et arrivé à l'extrémité plus large le buste pouvait pivoter pour cacher entièrement le trou de la serrure. Hercule a la tête tournée vers la droite. Son visage juvénile est allongé et imberbe. Son nez est droit et sa bouche est entrouverte. Ses yeux sont plaqués d'argent. Grâce à la conservation partielle du placage de l'œil gauche, on distingue que la cavité de l'œil est plein avec néanmoins un surcreusement pour dessiner l'iris. La chevelure d'Hercule est longue et bouclée et elle descend jusqu'à ses épaules. Elle est recouverte par la peau du lion de Némée qui retombe dans son dos et sur son épaule gauche. L'animal est finement détaillé avec des yeux clos, de petites oreilles rondes, un museau rond et une crinière dessinée par des boucles triangulaires gravées et couchées. Hercule est également vêtu d'un chiton plissé sur sa poitrine et fixé par une fibule conique sur son épaule droite mais la laissant dénudée.

Commentaire

L'objet a été découvert au fond du puit 269 avec un ensemble de plus de 5600 matériels archéologiques, dont la moitié constitue de la faune. Le puits a été fouillé en juillet 2012 par l'entreprise EHEVA (Bruno Zélie et Guillaume Gouzon). Le puits mesure 1,20 m de diamètre pour une profondeur de 14 m sous le niveau de décapage. Les treize premiers mètres de comblement étaient quasiment stériles. Par l'étude des monnaies et de la céramique, le comblement du puits date de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle de notre ère. L'objet a été analysé par le laboratoire du C2RMF (Benoît Mille) en 2014. Les résultats d'analyses ne sont à ce jour pas encore publiés.

Bibliographie abrégée

Krausz et Coulon 2013 p. 20-21 ; Krausk et Coulon 2015 p. 309, 312-315 et 319, fig. 13-16.

445 Applique

Planche : -

(Armoire)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 978, 981, 982

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Acanthe arborescente

Dimensions (en mm) : H : 170 ; L : - ; l : 250 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il n'est conservé que trois fragments, ils ont été assemblés au moment de la restauration. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais la couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Les incrustations du décor floral sont en argent et en cuivre rouge, ils ne sont conservés que partiellement.

Description de l'objet

Les fragments représentent environ la moitié d'une plaque, initialement de forme quadrangulaire. Elle est percée de cinq trous de fixation. Dans sa partie centrale, la plaque a été découpée pour obtenir une ouverture de forme arrondie et irrégulière. La bordure de la plaque est décorée de deux incisions et ses angles sont ornés d'acanthes arborescentes plaquées d'argent et de cuivre rouge. Le buisson d'acanthé est en cuivre rouge dans la partie basse et en argent pour les feuilles supérieures. Les bractées sont en cuivre rouge. Les rinceaux sont en argent et en cuivre rouge, ils se développent de manière symétrique le long de la bordure et leur extrémité forme un motif de cœur à l'endroit de leur rencontre. Les bourgeons (ou feuilles lancéolées) sont enfin en cuivre rouge et en argent.

Commentaire

L'objet a été inséré dans les bronzes d'Industria par A. Fabretti (1880). La partie longue de la plaque devait mesurer environ 28 à 30 cm. La présence des trous de fixation tend à penser que la plaque était une applique décorative d'un meuble en bois, peut-être un petit meuble de rangement vertical ou une partie d'une armoire : la fonction de l'ouverture centrale reste difficile à interpréter, mais elle pourrait correspondre à l'encadrement supérieur d'une ou de deux portes battantes. Certains trous proches de l'ouverture auraient pu fixer des charnières et un crochet de fermeture des battants.

Bibliographie abrégée

Mercando et Zanda 1998 p. 137, n°197, fig. L,1, pl. XCII.

446 Poignée

Planche : 70.1 à 70.6

(Armoire)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Alise-Sainte-Reine, Dépôt du musée municipal d'Alise-Sainte-Reine, musée Alésia

Numéro d'inventaire : D2011.1.301

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Dauphin

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 168 ; l : 53 ; Pr : 67 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Pierre colorée

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Bleu

Autres couleurs restituables : Rouge, Bleu



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais il est possible de voir la couleur jaune doré de l'alliage (bronze ou laiton ?). Les écailles sont damasquinées et plaquées de cuivre rouge. Les iris sont incrustés d'une pierre (ou de pâte de verre ?) de couleur bleu foncé. L'objet a subi un décapage mécanique, surtout au niveau de la tête. L'applique a été posée, lors d'une restauration, sur un support en bois.

Description de l'objet

Le dauphin (ou une créature hybride aquatique ?) est dans une position de S. L'extrémité de la tête est triangulaire et plate et un tenon quadrangulaire (L : 12 mm ; l : 11 mm) est soudé dans la partie inférieure du corps de l'animal. Le bec du dauphin est replié, ses yeux ovales sont incisés et ses iris sont incrustés d'une pierre de couleur bleu foncé. Le corps est entièrement recouvert d'une décoration polychrome en cuivre rouge : le contour des écailles est une damasquinure en forme de pelta et le centre de chaque écaille est plaqué d'un petit rond (Diam : 2 mm). Les nageoires dorsales, pectorales et anales sont en relief et la nageoire caudale est de forme triangulaire avec un décor de stries incisées.

Commentaire

L'applique peut être, par sa forme, une poignée de meuble de rangement à battants verticaux, telle qu'une armoire, ou une poignée de porte. L'applique représenterait un dauphin par sa forme générale et par sa nageoire caudale horizontale, mais avec des adaptations ou méconnaissances anatomiques de l'artisan car le dauphin n'a pas deux nageoires dorsales (le requin peut avoir deux nageoires dorsales mais sa nageoire caudale est verticale) et surtout il n'a pas d'écailles étant un mammifère (les poissons ont des écailles mais ils ont tous une nageoire caudale verticale). L'objet a eu un nouveau traitement de restauration dans le courant du printemps 2017, l'information n'a été aimablement communiquée par Cl. Grapin, conservateur départemental du Patrimoine de la Côte-d'Or et du MuséoParc Alésia.

Bibliographie abrégée

Inédit.

447

Applique

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 979

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau

Dimensions (en mm) : H : 35 ; L : 95 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La couleur jaune brun de l'alliage pour la plaque médiane est visible. Les incrustations du décor floral sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

Le fragment de plaque a une bordure décorée d'un moulure concave et plate. A l'une de ses extrémité, est présent un trou de fixation partiellement conservé. Le décor central se compose d'un rameau en rinceau, stylisé et damasquiné d'argent et de cuivre rouge. Ses ramilles spiralées se terminent par une fleur ouverte à quatre pétales plaqués, en alternance, de cuivre rouge et d'argent.

Commentaire

L'objet a été inséré dans les bronzes d'Industria par A. Fabretti (1880). L'alliage est différent pour la corniche et la plaque médiane. L'applique est un plaque et a un trou de fixation : elle correspond probablement à une applique d'une coffre ou d'une armoire dont l'armature est en bois.

Bibliographie abrégée

Mercando et Zanda 1998 p. 137, n°198, fig. I,3, pl. XII et XCIII.

448 Gaine de cadre

Planche : 68.1

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique :

Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Romulus et Rémus (Reg. VII, Ins. 7, n°10-13), atrium

Année de découverte : 1864

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 73020

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Fer

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 441

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est recouverte de concrétions et d'une corrosion due en partie à la rouille des éléments en fer. Une cassure est présente vers le milieu de la gaine. Le décor floral a conservé en partie de ses incrustations : les feuilles des rameaux sont en argent, mais certains autres éléments ont pu être en cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre de coffre a une légère section en L, elle se compose d'une armature en fer décorée d'une double moulure et d'une plaque en alliage cuivreux décorée (H : 85 mm). Deux rameaux de laurier/olivier, opposés par leur sommet, décorent l'intégralité de la longueur de la plaque et se rejoignent au centre. Le centre est orné d'une petite poignée en tête de lion munie d'un anneau.

Commentaire

Le coffre-fort (H : 840 mm ; L : 1070 mm ; l : 750 mm) a été découvert précisément le 29 octobre 1864 dans l'*atrium* "d'une maison voisine du temple de Vénus, en face de la Basilique" à Pompéi, d'après les années des campagnes de fouille cela correspondrait à la maison de Romulus et Rémus (Reg. VII, Ins. 7, n°10-13). Le coffre-fort était situé dans la partie nord-est de l'*atrium*, près de l'*ala* (pièce g). Il était accolé au mur car il est encore possible de distinguer des traces de rouille appartenant à la partie supérieure du coffre. Les pieds du meuble étaient aussi encastrés dans un bloc quadrangulaire pour le rendre immobile, ce bloc est encore en place. Le coffre est revêtu de lames de fer garnies de clous et la serrure est en équerre.

Bibliographie abrégée

de Longpérier 1868 p. 171, pl. XX ; Saglio 1877-1919b p. 363, fig. 459 ; Pernice 1932 p. 76-79, pl. 46-47 ; Pugliese Carratelli 1997 p. 260-263, fig. 4 et 9.

449 Gaine de cadre

Planche : 68.2

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Torre Annunziata (Oplontis), Villa de Lucius Crassius Tertius (Villa B), péristyle

Année de découverte : 1974

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 85179

Élément conservé : Armature, Plaque médiane

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Acanthe arborescente, Grecque, Inscription, Triangle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Fer

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune brun

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 442

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il a été fortement restauré. Sa surface est recouverte d'une corrosion brun rougeâtre et jaune brun. Le fer a une couleur grise sans traitement de surface, mais il s'oxyde rapidement (rouille). Les décors et l'inscription sont incrustés de cuivre rouge et probablement d'un alliage cuivreux.

Description de l'objet

La gaine de cadre semble avoir une légère section en L. L'armature est en alliage ferreux et elle est fixée au bois du coffre par des clous en alliage cuivreux à tête bombée. Les décors incrustés sont répartis dans cinq panneaux moulurés : les deux petits panneaux extérieurs sont décorés de cinq triangles allongés et superposés ; les deux autres, situés plus à l'intérieur, sont ornés d'une frise de grecques ; et le panneau central représente une acanthe arborescente encadrée, en haut et en bas, par une inscription grecque en lettres capitales. L'inscription mentionne les artisans qui ont fait et décoré le coffre : "Pythonymos, Pytheas et Nicocrates, les ouvriers d'Héraclide, ont fait [ce vase]".

Commentaire

Le coffre-fort (Type B1) a un châssis en bois posé sur quatre pieds quadrangulaires et recouvert de tôles de fer fixées par des clous en alliage cuivreux à têtes bombées, d'une gaine de cadre autour du couvercle et d'appliques en alliage cuivreux non figurées et figurées en relief (buste-médaille d'Eros bacchique, buste-médaille féminin, tête de lion mordant un anneau, protomé de canard et chien couché). Le coffre serait tombé de l'étage supérieur dans le péristyle.

Bibliographie abrégée

D'ambrosio *et al.* 2003, p. 172-173 ; Guzzo *et al.* 2003 p. 79, fig. 1 ; Fergola 2004 p. 115 ; Ranieri *et al.* 2012 p. 136-137 ; Clarke et Muntasser 2014, para 133, fig. 2.8.

450 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur verte et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile. La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

451 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 450, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur verte et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile et sur la face antérieure (moderne ?). La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau et de quatre fleurs ouvertes à huit pétales. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité droite de la gaine est décorée d'une fleur ouverte.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

452 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 450, 451, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur brune et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile et sur la face antérieure (moderne ?). La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau et en cuivre rouge et de deux fleurs à quatre pétales en argent et en cuivre rouge. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité droite de la gaine est décorée d'une fleur ouverte à six pétales.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

453 Gaine de cadre

Planche : 71.1

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur verte et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile et sur la face antérieure (moderne ?). La face antérieure est décorée d'un rameau de vigne en rinceau et constitué de feuilles et grappes de raisin. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité gauche de la gaine est décorée d'un motif floral avec quatre fleurs ouvertes à huit pétales.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre. D'après le décor de rameau de vigne incrusté, l'élément d'ameublement daterait du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

454 Gaine de cadre

Planche : 71.2

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 455, 456, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est quasiment complet. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur verte et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile et sur la face antérieure (moderne ?). La face antérieure est décorée de deux rameaux de vigne en rinceau, noués à leur base et opposés par leur sommet. Les rameaux sont constitués uniquement de petites feuilles. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité gauche de la gaine est décorée d'une palmette à cinq feuilles.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre. D'après le décor de rameau de vigne incrusté, l'élément d'ameublement daterait du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

455 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Étoile, Rameau, Cercle, Losange

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 454, 456, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est maubais. Il est fragmentaire et fortement corrodé. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile. La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau et d'une fleur ouverte à huit pétales en argent et en cuivre rouge. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité gauche de la gaine est décorée d'un losange encerclé et encadrant une étoile à quatre branches plaquée d'un autre métal (cuivre rouge ?).

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

456 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 454, 455, 457, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur brune et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile. La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau et en cuivre rouge et de quatre fleurs ouvertes à huit pétales en argent et en cuivre rouge. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

457

Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau vigne, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 458, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur brune et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile. La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau qui est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité droite de la gaine est décorée d'une palmette ouverte à cinq feuilles et encadrée par deux volutes.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

458 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 459, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il est fragmentaire, l'aile de la cornière n'est pas conservée. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur verte et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre avait une section en L (cornière). Des trous de fixation sont présents dans l'aile et sur la face antérieure (moderne ?). La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

459

Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau, Losange

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 460

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur brune et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor sont en argent et en cuivre rouge.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile. La face antérieure est décorée d'un rameau en rinceau et en cuivre rouge et de deux fleurs à quatre pétales en argent et en cuivre rouge. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité gauche de la gaine est décorée d'un losange dont les sommets se terminent par des volutes.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

460 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Rome, L'Esquilin, "zone de la gare Rome-Termini", maison

Année de découverte : 1874

Lieu de conservation : Rome, Musei Capitolini, Centrale Montemartini

Numéro d'inventaire : 1075

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau vigne, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n° 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est fragmentaire. Sa surface est recouverte partiellement d'une corrosion de couleur verte et l'alliage a une couleur jaune brun. Les incrustations du décor ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre a une section en L. Des trous de fixation sont présents dans l'aile. La face antérieure est décorée d'un rameau de vigne en rinceau, noué à sa base et constitué de feuilles et grappes de raisin. Le décor floral est encadré par une bordure moulurée. L'extrémité gauche de la gaine est décorée d'un motif floral avec deux palmettes à cinq feuilles.

Commentaire

L'objet a été découvert avec d'autres éléments dans une pièce (*triclinium* ?) d'une maison de la fin de l'époque impériale qui a été incendiée. Dès sa découverte en 1874, l'objet a été reconstitué, par A. Castellani, avec d'autres éléments éparses de lit, d'un coffre et d'un char en litière (H : 1650 mm ; L : 2060 mm ; l : 1100 mm). Elle est dénommée depuis cette époque : "Lettiga Capitolina". Les gaines de cadre de lit sont reconstituées dans la partie supérieure de la lettiga. Elles proviennent de plusieurs lits. Certains fragments de gaines sont aniconiques ou trop corrodés pour distinguer un décor. D'autres éléments du coffre ont également été découverts, comme une poignée et des appliques en forme de dauphin, de crâne de taureau et d'un Satyre. D'après le décor de rameau de vigne incrusté, l'élément d'ameublement daterait du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Castellani 1880 p. 214-224, pl. XV et XVIII ; Amelung 1902 p. 269-270 ; Girard 1877-1919a p. 1005, fig. 4376 ; Helbig 1912 p. 550, n°963 ; Piccot-Boube 1960b p. 262 et 281, n°50 ; Mansuelli 1961 p. 599-600, fig. 705 et 706 ; Stuart Jones 1968 p. 178-179, n°12, pl. 64-66 ; Gentili 1973 p. 171 ; Boube-Piccot 1975 p. 24 et 376-377, n°101 ; Letta 1984 p. 88 ; Faust 1989 p. 16 et 206, n°353-354 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 263-264, n° 32, fig. 247 ; Ferrea 1996 p. 36-42 ; Arachne IV.

461 Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Monteu da Po (Industria), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Turin, Museo di Antichità

Numéro d'inventaire : 976

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : 170 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il a connu de nombreux nettoyages. La couleur jaune brun de l'alliage est visible. Les incrustations des décors, partiellement conservées, sont en argent, en cuivre rouge et peut-être en alliage métallique de couleur noire (bronze corinthien). Des petites piqures et fissures sont présentes sur la face antérieure de l'objet, elles correspondent sûrement à des défauts de coulée (impuretés, soufflures).

Description de l'objet

Le fragment de la gaine de cadre de coffre a une section en L, la plaque a été rabattue à angle droit sur un côté. Elle a été pliée à chaud parce qu'on peut voir les bavures métalliques à l'intérieur du pli. La face antérieure se compose de deux cadres incisés : le cadre extérieur représente des fleurs ouvertes sur un fond plaqué d'un alliage noir ou patiné en noir. Les fleurs sont disposées de manière symétrique avec dix pétales, dont leur extrémité est plaquée d'argent. L'autre cadre, fragmentaire, se compose d'un bandeau plat en léger relief encadrant un rameau de vigne avec feuilles, ramilles vrillées et grappes de raisin. Ce décor n'a pas conservé ses incrustations.

Commentaire

L'objet a été inséré dans les bronzes d'Industria par A. Fabretti (1880). La gaine de cadre est formée d'une seule pièce comme celles de Modène. Son profil en L et son décor incrusté la rapproche des éléments de coffre retrouvés dans une maison sur l'Esquilin à Rome (les fouilles de la "zone de la gare Rome-Termini"). D'après le décor de rameau de vigne incrusté, l'élément d'ameublement daterait du Ier siècle de notre ère.

Bibliographie abrégée

Mercando et Zanda 1998 p. 137, n°199, fig. I,2, pl. XII et XCIII.

462

Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Vado Ligure (Vada Sabatia), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Vado Ligure (Vada Sabatia), Collection Don Cesare Queirolo

Numéro d'inventaire : 100

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Palmette

Dimensions (en mm) : H : 42 ; L : 115 ; l : - ; Pr : 22 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. La gaine de cadre est fragmentaire, il n'est de conservé que l'extrémité droite. La surface est fortement corrodée. Les incrustations du décor floral ne sont pas conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre avait une section en L. La face antérieure est décorée de deux palmettes ouverte à cinq feuilles. La palmette est également circonscrite par une ligne prenant naissance au niveau du cœur de la palmette.

Commentaire

L'objet a probablement été acquis par Don Cesare Queirolo entre les années 1859 et 1878.

Bibliographie abrégée

Bulgarelli 2002 p. 336 et 339-442, fig. 21-22.

463

Gaine de cadre

Planche : -

(Coffre/Armoire)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Vado Ligure (Vada Sabatia), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Vado Ligure (Vada Sabatia), Collection Don Cesare Queirolo

Numéro d'inventaire : 99

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Palmette

Dimensions (en mm) : H : 42 ; L : 420 ; l : - ; Pr : 25 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Deux cassures sont présentes et la surface de la gaine est corrodée. Les incrustations sont très peu conservées, seules quelques incrustations de cuivre sont conservées.

Description de l'objet

La gaine de cadre avait une section en L. La face antérieure est décorée de quatre fleurs ouvertes à huit pétales encadrant un panneau rectangulaire incisé. Un décor symétrique orne l'intérieur du panneau, il se constitue d'un décor floral central composé d'une fleur ouverte à six pétales au centre, encadrée par des palmettes ouvertes à cinq feuilles et se terminant par deux petits ronds. Ce décor symétrique se terminent à ses extrémités par une fleur ouverte à six pétales et une palmettes à cinq feuilles.

Commentaire

L'objet a probablement été acquis par Don Cesare Queirolo entre les années 1859 et 1878.

Bibliographie abrégée

Bulgarelli 2002 p. 336 et 339-442, fig. 18-20.

464 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : IIe siècle ou Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Athènes, Agora, Maison Sud, Pièce 12, Quart Nord-Ouest (B 15:5)

Année de découverte : 1956

Lieu de conservation : Athènes, Musée de l'Agora antique

Numéro d'inventaire : B 1182

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 73 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couleur jaune doré de l'alliage se voit également au niveau des boutons en relief. Des cassures sont présentes. Son décor floral est incrusté d'argent. Les deux éléments sont soudés au plomb. Les deux éléments n'ont pas réagi de la même manière lors du nettoyage. La base (la partie inférieure) est un remplacement postérieur, mais toujours antique.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe est en deux parties. La partie inférieure (H : 35 mm) est creuse pour permettre une fixation avec le fût du porte-lampe. Elle est formée d'un élément tronconique, puis sphérique, et de nouveau tronconique. Ce dernier élément supporte la partie supérieure (H : 60 mm). Elle a la forme d'un cratère s'évasant vers l'extérieur. Elle est décorée d'un bandeau de six boutons en relief et elle est incrustée d'un rameau de laurier/olivier. La tige et les feuilles sont en argent, quand aux fruits ils étaient d'un autre métal, peut-être du cuivre rouge.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 9 mai 1956 sur le sol d'une mosaïque de galets, sous une couche de débris brûlés. Les deux éléments ont été découverts ensemble, la partie supérieure touchant la base au point de contact. Cette couche de débris brûlés correspond à la destruction de la maison. La destruction est bien datée par trois groupes de monnaies répartis sur le sol, aucune est antérieure à l'empereur Valérien I (253-260) et aucune est postérieure à Gallien (253-268). La destruction correspond au sac des Hérules en 267 où l'agora est ensuite abandonnée. Le couronnement ressemble dans le profil des couronnements des portes-lampes de type III avec néanmoins quelques différences dans les moulures et avec le bandeau de boutons. La fabrication du porte-lampe peut dater du IIe siècle avant notre ère, avoir subi des restaurations et réparations au cours de cinq siècles et terminer enfoui sous une couche d'incendie.

Bibliographie abrégée

Thompson 1957 p. 101 ; Perlzweig 1961 p. 199-200, n°2944, pl. 48 ; Perlzweig 1963 n°73 ; ASCSA I.

465 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Scafati, K. 19, triclinium D

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Berlin, Antikenmuseum

Numéro d'inventaire : Misc. 8851

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Fleur ouverte, Ove, Rameau lierre, Perle

Dimensions (en mm) : H : 72 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 479

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion et certains décors sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe est en coupe campaniforme et décoré de décors en relief. Une frise de rais-de-cœur orne la lèvre en doucine. Des oves soulignent le tore. La panse est décorée de deux registres séparés par un bandeau dont le pourtour est une succession de perles et le centre est décoré d'oves plaquées d'argent. Le registre supérieur se constitue d'un rameau de lierre en rinceau et en relief. Le registre inférieur est une frise de fleurs ouvertes. La base de forme tronconique est décorée de cannelures.

Commentaire

Le couronnement fait partie d'un porte-lampe complet mesurant 1,39 m de hauteur. Le fût est cannelé et le plateau inférieur a des décors végétal en relief. Andreas Oettel fait mention de la technique d'étamage pour la décoration des oves, mais il semble que cela soit un placage d'argent. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Pernice 1925 p. 47 ; Oettel 1991 p. 51 pl. 28a et 28c ; Antikensammlung Berlin III.

466 Applique de couronnement

Planche : 71.3

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Palestre (Ins. Or. II, 4, n°19)

Année de découverte : 1935

Lieu de conservation : Herculanium, Magazzino Archeologico

Numéro d'inventaire : E 1139

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 110 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 476

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe se situe à l'extrémité supérieure du fût et supporte le plateau supérieur. Le couronnement se compose d'un calice évasé et mouluré. La partie centrale et concave du calice est décorée d'un rameau de vigne argenté se dessinant tout le long. Le rameau principal parcourt le calice et, par alternance et de chaque côté, se développent des feuilles et des ramilles.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 17 septembre 1935 et un autre numéro d'inventaire a été donné par la Surintendance : 76677. Le porte-lampe se compose également d'un fût cannelé, d'un plateau inférieur damasquiné et plaqué d'argent (cat. n° 476) et d'un socle à trois pieds tubulaires. Il mesure 137 cm de hauteur et 31 cm de largeur maximum (le socle). La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Parisi Presicce et Rossini 2015 p. 228, n°P11 ; Museo Galileo I.

467 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Clavier, Tombe II de Bois-et-Borsu

Année de découverte : 1902

Lieu de conservation : Liège, Musées d'Archéologie et d'Arts Décoratifs

Numéro d'inventaire : I/7/32

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage

Couleur visible dominante : Jaune brun

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion qui semble avoir légèrement assombri la couleur jaune brun de l'alliage. Le décor floral était damasquiné d'un ou de plusieurs autres métaux.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe se situe à l'extrémité supérieure d'un fût cylindrique et cannelé, alors que l'extrémité inférieure du fût se compose d'un embout pour être fixé à un trépied, actuellement disparu. Le couronnement se compose d'une série de moulures et d'éléments sphériques (pommeau ?) et se termine par un calice évasé qui supportait un plateau porte-lampe. Ce calice est décoré par damasquinage et plaquage d'un rameau de laurier/olivier alternant, deux par deux, feuilles et fruits.

Commentaire

L'objet a été découvert en 1902 lors du creusement des fondations de la maison de la famille Wéry-Ramet avec d'autres objets : une monnaie de Trajan, une lampe en fer et un trépied en alliage cuivreux orné d'appliques de couronnement en forme d'enfant sortant d'un calice. En 1907, des prospections sont entreprises sous la maison et il est mis au jour le reste du mobilier funéraire (bassin à ablutions en alliage cuivreux, strigiles et bouilloire en fer, bijou en or, céramiques, flacon en verre, urne cinéraire en plomb) provenant d'une tombe, appelée "tombe II". Cette tombe est datée du dernier tiers du II^e siècle de notre ère. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Renard 1903 p. V ; Schütz s.d.

468 Applique de couronnement

Planche : 71.4

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Milieu du Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Oui**

Nombre d'échantillons : **1**

Lieu de découverte : Torre Annunziata (Oplontis), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1856,1226.999

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau laurier/olivier

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze au plomb, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

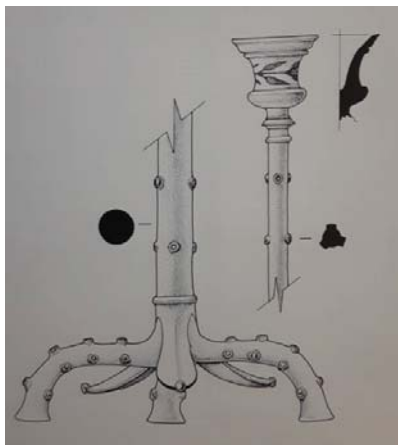
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune pâle

Autres couleurs visibles : Bleu, Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. C'est un bronze au plomb et sa surface est recouverte d'une corrosion de couleurs verte et bleue, typique de la région du Vésuve. Le décor floral conserve en partie ses incrustations d'argent.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe se situe à l'extrémité supérieure d'un fût en forme de branche avec des tiges élaguées. Le couronnement se compose d'une série de moulures et d'éléments sphériques et se termine par un calice évasé qui supportait un plateau porte-lampe. Ce calice est décoré par damasquinage et plaquage d'un rameau de laurier/olivier alternant, deux par deux, feuilles et fruits. L'ensemble du couronnement est coulé en une seule pièce.

Commentaire

L'objet fait partie d'un porte-lampe complet, excepté le plateau supérieur (H : 1300 mm ; l. des pieds : 235 mm). Le pied et le fût du porte-lampe ont été coulés en une seule pièce (Cu 68,6 ; Sn 5,96 ; Pb 26,2 ; Zn <0.008) et le couronnement a été fait à part. Le porte-lampe a été légué au musée par Sir William Temple en 1856. L'objet a également les numéros d'inventaire : 2547 et Q3897. L'analyse physico-chimique (ICP) a été réalisée avec un prélèvement de 14.01 mg et elle révèle que l'alliage est un bronze au plomb. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Bailey 1996 p. 96, n°Q3897, pl. 114-115 ; British Museum XX.

469 Applique de couronnement

Planche : 71.1 ; 71.2

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 3164

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 58 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 53 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une patine moderne de restauration de couleur vert sombre. Les incrustations sont peu conservées, seules les baies ont été encore plaquées d'argent.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe se situe à l'extrémité supérieure d'un fût cannelé, alors que l'extrémité inférieure du fût se compose d'un embout pour fixer un trépied. Ce dernier est décoré de pattes de lion et de palmettes. Le couronnement se compose d'une série de moulures et d'éléments sphériques et se termine par un calice évasé qui supportait un plateau porte-lampe. Ce calice est décoré par damasquinage et plaquage d'un rameau de lierre feuilles cordiformes et baies.

Commentaire

L'objet a appartenu à la Collection Durand et il a été acquis par le musée en 1825. Le porte-lampe mesure 1,26 m de hauteur. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 195, n°102 ; Louvre IV.

470 Applique de couronnement

Planche : 72.3

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Ménandre (Reg. I, Ins. 10, n°4), pièce 43

Année de découverte : 1932

Lieu de conservation : Pompéi, Casa di Bacco

Numéro d'inventaire : P4993

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 50 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. La couleur jaune brun de l'alliage est partiellement visible. Le décor floral est en argent.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe se situe à l'extrémité supérieure du fût et supporte le plateau supérieur décoré de cercles en relief. Le couronnement se compose d'une série de moulures et d'éléments sphériques (pommeau ?) et se termine par un calice évasé. Ce calice est décoré par damasquinage et plaquage d'un rameau de lierre en argent. Il se constitue en rinceau et se compose de cinq feuilles cordiformes et de dix grappes de trois baies.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 27 mai 1932 sur le seuil de la pièce 43. La pièce serait une *cella ostiaria* ou le *cubiculum* de l'*atriensis* (intendant) d'après A. Maiuri. Le porte-lampe mesure 1,345 m de hauteur et 23,5 cm de largeur au niveau du trépied. Il est constitué un fût cylindrique et cannelé, d'un trépied formé de pattes de félin posées sur une base circulaire et alternant avec des feuilles de lierre dont les nervures sont dessinées, d'un couronnement et d'un plateau supérieur décoré de cercles concentriques (Diam : 110 mm). La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Maiuri 1933 p. 433-434, n°c, fig. 165 ; Borriello *et al.* 1996 p. 217, n°90 ; Stefani 2003 p. 133 et 140, n°B30 ; Allison 2006 p. 134 et 390, n°796, pl. 59.1 ; Osanna et Rescigno 2017 p. 181, n°10B.3.

471 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 323

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 67 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches rouges. Les incrustations d'argent du décor végétal ont en grande partie disparu.

Description de l'objet

Le couronnement ressemble à un cratère sur une base moulurée (pommeau) (Diam : 15 mm). Il a la lèvre évasée (Diam : 57 mm) et le bas de la panse bombée. La panse est décorée d'un rameau de lierre en rinceau, aux feuilles cordiformes et aux baies à trois grains. L'extrémité inférieure est une courte douille (Diam : 7 mm) pour se fixer dans le fût.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 177, n°216, pl. 108.

472 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : **Non vidi**

Analyse archéométrique : **Non** Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 3683

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 73 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches rouges d'oxydure. Les incrustations d'argent du décor végétal ont en grande partie disparu.

Description de l'objet

Le couronnement ressemble à un cratère sur une base moulurée (pommeau ?) (Diam : 19 mm). Il a la lèvre évasée (Diam : 48 mm) et le bas de la panse bombée. La panse est décorée d'un rameau de lierre en rinceau et stylisé. L'intérieur de la base moulurée est creuse (Diam : 8 mm ; Pr : 18 mm) pour se fixer dans le fût.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type III.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 176, n°215, pl. 108.

473 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-92

Élément conservé : Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Enfant, Acanthe, Fruit, Peau chevreau

Dimensions (en mm) : H : 95 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Martelage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Une réparation au plomb a été effectuée, dans l'Antiquité, au niveau du bassin du personnage. Une plaquette (L : 7 mm ; l : 5 mm) a été fixée par martelage pour dissimuler la cassure du métal sur la cuisse droite. La surface de l'objet est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux de l'enfant sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

La base du couronnement est circulaire (Diam : 39 mm) et moulurée. Un calice d'acanthé de six feuilles épanouies repose sur la base. De ce calice, émerge un enfant jusqu'au niveau de ses cuisses (H : 64 mm). Il a tête tournée vers la droite, son visage est joufflu avec un petit nez et de grands yeux. La sclérotique est en argent et les iris sont creusés. Il est coiffé d'une tresse centrale, d'un corymbe sur le sommet de son crâne et de mèches bouclées. Il est vêtu d'une peau de chevreau nouée à son épaule droite. La tête du chevreau avec ses deux petites cornes et la patte avant gauche pendent du bras gauche de l'enfant. La main gauche de l'enfant tient un pan du vêtement qui est empli de grappes de raisin. Son bras droit est levé et il tend de sa main une grosse grappe de raisin. L'intérieur de la base circulaire est concave et doté d'un feuillure de 4 mm de diamètre pour permettre la fixation dans un fût.

Commentaire

La fonction de couronnement de porte-lampe n'est pas certaine. Le couronnement se fixerait au sommet du fût et aurait été muni de branches pour supporter ou pendre des lampes. L'enfant correspond au type V1 de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno. La forme de l'applique de couronnement serait une adaptation tardive des candélabres étrusques.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1954e p. 66-67, pl. XV, 1 ; Boube-Piccot 1975 p. 296, n°526, pl. 235 ; Manfrini Aragno 1987 p. 42 et 144, n°4, fig. 305.

474 Applique de couronnement

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Ove, Rameau lierre, Palmette, Perle

Dimensions (en mm) : H : 106 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il a été sablé par le laboratoire de l'A.I.A. de Casablanca, avant 1975. Les épaisses concrétions ont été retirées mais de nombreuses corrosions actives ont attaquées la surface. Une oxydation violette s'étendait par taches qui virent au rouge. Les plaquages d'argent ne sont conservés que partiellement.

Description de l'objet

Le couronnement de porte-lampe est en coupe campaniforme (en forme de cloche) et décoré d'un décor en relief. Une frise de rais-de-cœur orne la lèvre en doucine. Des oves, quasiment disparus, soulignent le tore anciennement incrusté (?). La panse est décorée de deux registres séparés par un bandeau dont le pourtour est une succession de perles et le centre est décoré d'un rameau de lierre aux rinceaux enroulés dans des sens alternés. Le registre supérieur se constitue d'une frise de palmettes ouvertes à cinq branches et circonscrites. Elles sont reliées entre elles par le prolongement des crossettes et également séparées par des motifs ovoïdes plaqués d'argent. Le registre inférieur est une frise de palmettes, en sens inverse, séparées par des spirales. La base de forme tronconique est décorée de feuilles d'eau.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée. Des couronnements similaires, mais sans décor polychrome, ont été découverts à Volubilis. La forme de l'applique de couronnement permet de définir le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 290-291, n°506, pl. 224.

475

Fût

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : F 113?

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Cannelure

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 1360 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n° 478

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Des damasquinures de cuivre rouge sont très partiellement conservées. Le fût a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

Le fût est cyclindrique (Diam en haut : 29 mm ; Diam en bas : 51 mm). Il est décoré sur toute sa hauteur de douzes cannelures assez profondes. Entre leurs rebords, en légère saillie par rapport à la surface du fût, un intervalle se crée et a sûrement été damasquiné dans son axe médian d'un fil de cuivre, comme le suggèrent les quelques traces encore conservées. Une tige cyclindrique, sans cannelure, se prolonge vers le bas du fût. Elle est percée d'un trou carré à son extrémité inférieure pour permettre le passage d'une goupille ou d'une clavette et ainsi fixer le pied au fût. L'objet était donc démontable, sinon il y aurait eu une soudure. Cette tige est également traversée par une base de profil attique et une plinthe quadrangulaire (peu conservée). Les deux éléments étaient soudés et emplis de plomb. Une autre tige, plus mince et se terminant en pointe, prolonge la partie supérieure du fût. Elle servait à fixer les pièces supérieures du porte-lampe, dont le chapiteau (H : 130 mm ; Diam à la base : 44 mm ; l de l'abaque : 135 mm) qui était encore fixé au moment de la découverte. Le chapiteau est composé de deux éléments : un manchon intérieur en tronc de cône et une acanthe en partie extérieure (chapiteau corinthien). Un jeu polychrome était réalisé entre les parties intérieure et extérieure, d'après les analyses physico-chimiques (SFX, AAS) et les informations de Fr. Baratte le manchon a une forte teneur en cuivre : ce qui lui donnait une couleur plus rouge que la partie extérieure.

Commentaire

L'objet fait partie de la cargaison de l'épave de Mahdia, dont d'autres éléments d'au moins cinq portes-lampes, essentiellement non polychromes, ont été découverts. L'analyse isotopique du plomb montre que le plomb compris dans l'alliage du manchon du chapiteau (partie intérieure) provient d'un minerai de la mer Égée, alors que le plomb compris dans l'alliage de la partie extérieure du chapiteau provient du minerai des mines du Laurion. D'après le chapiteau corinthien couronnant le fût, Fr. Baratte date le porte-lampe de la fin du IIe siècle avant notre ère, mais d'après l'étude d'E. Pernice le fût cannelé n'apparaît qu'au début du règne d'Auguste.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Boube-Piccot 1975 p. 363, n°13-16 ; Fuchs 1963 p. 27 ; Baratte 1994 p. 614-619 et 624-625, n°4, fig. 12-15 ; Cüppers 1994 p. 1015 ; Pernicka et Eggert 1994 p. 1058, tableau 7, n°2196 et 2197 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19 et 24, tableau 3, n°2196 et 2197 ; Sauron 2013 p. 85.

476 Plateau inférieur

Planche : 71.3

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Palestre (Ins. Or. II, 4, n°19)

Année de découverte : 1935

Lieu de conservation : Herculanium, Magazzino Archeologico

Numéro d'inventaire : E 1139

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 466

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Une cassure quadrangulaire est néanmoins présente, elle correspond probablement à une réparation disparue. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le décor floral est incrusté d'argent.

Description de l'objet

Le plateau inférieur est concave. Il se compose d'une moulure extérieure, d'un rameau de vigne en rinceau, d'une autre moulure plus petite, d'une partie aniconique et d'un trou central pour le passage du fût. Le rameau de vigne damasquiné et plaqué d'argent est richement détaillé : il se compose d'un rameau principal qui parcourt le plateau et, par alternance et de chaque côté, se développent des feuilles et des ramilles.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 17 septembre 1935 et un autre numéro d'inventaire a été donné par la Surintendance : 76677. Le porte-lampe se compose également d'un fût cannelé, d'un couronnement damasquiné et plaqué d'argent (cat. n° 466) et d'un socle à trois pieds tubulaires. Il mesure 137 cm de hauteur et 31 cm de largeur maximum (le socle). La présence d'un plateau inférieur définit le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Parisi Presicce et Rossini 2015 p. 228, n°P11 ; Museo Galileo I.

477 Plateau inférieur

Planche : 73.1 à 73.3

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Golfe-Juan, Épave Fourmigue C

Année de découverte : 1981

Lieu de conservation : Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez

Numéro d'inventaire : CIM-SMD-88-8-4-9

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 22 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 150 ; Ép : 5

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du plateau circulaire est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion verte. La couleur jaune doré de l'alliage est partiellement visible sur le bord du disque. Le motif principal en rameaux de lierre est incrusté de cuivre rouge et d'argent. Les incrustations ont disparu sur près des deux tiers de la surface, mais sont bien conservées sur le dernier tiers.

Description de l'objet

Le plateau inférieur a un diamètre de 150 mm et le trou central fait 19 mm de diamètre. La partie supérieure du plateau est richement décorée. Une bordure lisse de 5 mm entoure le trou central, elle est délimitée par un anneau de toutes petites perles, que l'on retrouve également sur le bord externe du plateau. Trois registres de frises sont représentés entre ces deux anneaux perlés : deux frises sont décorées de rais-de-coeur (du côté interne de 11 mm de largeur et du côté externe de 9 mm de largeur) ; et une frise centrale de 40 mm de largeur contient un motif principal formé de rinceaux de lierre. Les tiges des rameaux s'enroulent autour de leurs feuilles et s'insèrent, entre deux volutes et au bout d'une tige, des fleurs composées d'un cœur et de cinq pétales circulaires. Les feuilles de lierre sont plaquées pour moitié de cuivre rouge et pour moitié d'argent. La tige végétale est incrustée d'argent. Les petites fleurs et leurs pétales sont doublement incrustés d'un petit disque de cuivre rouge et, par-dessus et au milieu, d'un fil d'argent.

Commentaire

Le plateau inférieur a été découvert dans une cargaison d'épave regroupant différents éléments d'ameublement en bronze. Le trépied appartenant probablement au même porte-lampe est présent, mais cette pièce de meuble en alliage cuivreux n'a pas de décor polychrome. Cependant, il serait étonnant de trouver assemblés un trépied aussi simple et un plateau inférieur si décoré sur un même porte-lampe. L'objet a une teneur de 12,3% d'étain et de 1,46% de plomb : cela donne à l'objet une couleur dorée et l'ajout de plomb facilite la fonte et le travail à froid. Un porte-lampe avec un plateau inférieur datant du Ier siècle avant notre ère montre que la typo-chronologie d'E. Pernice, reprise par Chr. Piccot-Boube, serait à revoir. En effet, un porte-lampe de type II, dont une des caractéristiques est la présence d'un plateau inférieur, a possiblement eu une apparition plus ancienne au cours du Ier siècle avant notre ère. Ce type de porte-lampe se diffuse, ensuite, plus largement à l'époque d'Auguste, sous la forme qu'E. Pernice a identifiée à Pompéi et à Herculaneum.

Bibliographie abrégée

Mohen et Olivier 1989 p. 330, n°193.6 ; Baudoin *et al.* 1994 p. 90 et 128, n° labo 9354, fig. 80.

478 Plinthe

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du IIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Mahdia, Épave de Mahdia

Année de découverte : 1908-1913

Lieu de conservation : Tunis, Musée national du Bardo

Numéro d'inventaire : F 300?

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Grecque, Rectangle

Dimensions (en mm) : H : 27 ; L : 85 ; l : 85 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Noir

Couleur restituable dominante : Noir

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 475

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. La surface de l'objet est recouverte d'une patine de couleur noire due à l'agent corrosif de sulfure de cuivre. Les incrustations des décors sont en cuivre rouge et en argent. La plinthe a connu deux restaurations : la première a eu lieu en 1942 et la seconde a été réalisée en 1994 par les ateliers du Rheinisches Landesmuseum de Bonn. Ces derniers ont enlevé les premières restaurations et nettoyé la surface au xylol. Les points de corrosion ont été enlevés par des moyens mécaniques et l'objet a ensuite été trempé dans une solution de benzotriazol à 3% d'alcool. La surface de l'objet a pour finir été vitrifiée avec un vernis acrylique (Paraloid B72).

Description de l'objet

La plinthe tend à être carré, mais sa face supérieure ne l'a pas parfaitement. Sa tranche est damasquinée d'un cadre de cuivre rouge et, à l'intérieur, d'un motif de grecques en argent. La plinthe est surmontée d'une base de type attique (H : 27 mm ; Diam inf. : 78 mm ; Diam sup. : 69 mm).

Commentaire

L'objet fait partie de la cargaison de l'épave de Mahdia, dont d'autres éléments d'au moins cinq portes-lampes, essentiellement non poychromes, ont été découverts. La plinthe a été reconstituée avec un fût dodécagonal (H : 1210 mm ; Diam min. : 20 mm ; Diam max. : 44 mm ; Diam en haut : 20 mm ; Diam en bas : 28,5 mm). Seul le fût de ce porte-lampe a été analysé (SFX et analyses isotopiques du plomb) pour connaître sa composition élémentaire (bronze) et la provenance du plomb (minerai de plomb des mines du Laurion). Le porte-lampe pourrait être une variante du type III.

Bibliographie abrégée

Merlin 1908b p. 253 ; Merlin 1909 p. 656 ; Merlin 1910 p. 588 ; Merlin 1911 p. 561 et 564 ; Merlin 1913 p. 480 ; Carcopino 1933 p. 175 ; Merlin et Poinssot 1942 p. 356-357 ; Merlin et Poinssot 1944 p. 44-45 ; Charbonneaux 1958 p. 53 ; Rolley 1967 p. 20, n°189, pl. 63 ; Boube-Piccot 1975 p. 363, n°13-16 ; Fuchs 1963 p. 27, n°29, pl. 37a ; Baratte 1994 p. 608 et 619-620 et 624-625, n°5, fig. 19, pl. 35,2 ; Cüppers 1994 p. 1015 ; Pernicka et Eggert 1994 p. 1058, tableau 7, n°2198 ; Willer 1994 p. 1023-1024 et 1026 ; Schwab *et al.* 2008 p. 19 et 24, tableau 3, n°2198 ; Sauron 2013 p. 85.

479 Pommeau

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Scafati, K. 19, triclinium D

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Berlin, Antikenmuseum

Numéro d'inventaire : Misc. 8851

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Ove, Perle, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 60 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 465

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion et certains décors sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

Le pommeau s'emboîte d'un côté dans le fût et il est surmonté de l'autre côté par le couronnement. La base est un tore orné de feuilles lancéolées en relief. Le col est également décoré de cannelures. Le pommeau est décoré de trois frises séparées par des bandeaux de perles en relief. Les deux frises aux extrémités sont décorées de motifs floraux en relief, alors que la frise centrale est décorée d'oves plaquées d'argent. L'élément a un orifice axial permettant le passage d'une tige de fixation.

Commentaire

Le couronnement fait partie d'un porte-lampe complet mesurant 1,39 m de hauteur. Le fût est cannelé et le plateau inférieur a un décor végétal en relief. Andreas Oettel fait mention de la technique d'étamage pour la décoration des oves, mais il semble que cela soit une placage d'argent. La présence d'un pommeau définit le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Pernice 1925 p. 47 ; Oettel 1991 p. 51 p. 28a et c ; Antikensammlung Berlin III.

480 Pommeau

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Villa de Numerius Popidius Florus

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Malibu, J. Paul Getty Museum

Numéro d'inventaire : 72.AC.131

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Motif géométrique, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les incrustations du décor sont en argent.

Description de l'objet

Le pommeau est un élément supérieur du porte-lampe, il s'emboîte d'un côté dans le fût et il est surmonté de l'autre côté par le couronnement (ou le plateau). Il se compose de trois parties : une base, un col et un pommeau. La base est un tore orné de feuilles lancéolées. Le col est également décoré de feuilles lancéolées. Le pommeau est décoré d'une frise à motifs géométriques plaqués d'argent. L'élément a un orifice axial permettant le passage d'une tige de fixation.

Commentaire

L'objet a été acquis en 1968 par Elie Borowski, puis il a été vendu au musée en 1972. Le porte-lampe mesure dans sa totalité 162 cm de hauteur et 22,9 cm de largeur maximal. La présence d'un pommeau définit le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Gorecki 1993 p.230 et 241, n°A 1, pl. 1 ; The J. Paul Getty Museum I.

481 Pommeau

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la Citerne, pièce aux dolia n°1

Année de découverte : 1961

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 10830

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Motif géométrique, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 90 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 37 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n° 289, 382

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair avec des taches rouges d'oxydure (protoxyde). Les incrustations d'argent sont partiellement conservées.

Description de l'objet

Le pommeau est un élément supérieur du porte-lampe : il s'emboîte d'un côté dans le fût et il est surmonté de l'autre côté par le couronnement (ou le plateau). Il se compose de trois parties : une base, un col et un pommeau. La base est un tore orné dans sa partie supérieure de feuilles lancéolées gravées à la pointe et dans sa partie inférieure de feuilles d'eau venues de fonte et reprises au burin. Le col est également décoré de feuilles lancéolées. Le pommeau a un décor floral en relief dans sa partie inférieure et une frise de rais-de-cœur, plaqués d'argent, dans sa partie supérieure. De part et d'autre de la frise, deux rainures étaient probablement anciennement incrustées. Le sommet du pommeau se compose d'une frise de perles et de pirouettes. L'élément a un orifice axial (Diam : 10 mm) permettant le passage d'une tige de fixation.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 24 juillet 1961 et il est dans les réserves du musée. Les trois pièces aux dolia, situées au rez-de-chausée, ont subi un incendie qui a conduit au comblement du sous-sol avec son mobilier. La construction de la maison à la Citerne (G7H7) s'effectue au début du III^e siècle de notre ère, l'incendie a eu lieu quelques temps après, sans doute 5 à 10 ans plus tard. L'objet ne date pas forcément de cette période, il peut être plus ancien et peut appartenir à un meuble familial. Il date de l'époque augustéenne. Le présence d'un pommeau définit le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Zehnacker et Hallier 1964-1965 p. 102-103, n°55 ; Boube-Piccot 1975 p. 179-180, n°221, pl. 111.

482 Pommeau

Planche : -

(Porte-lampe sur pied)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 54 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 21 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. L'incrustation dans la partie supérieure du pommeau a disparue.

Description de l'objet

Le pommeau est un élément supérieur du porte-lampe : il s'emboîte d'un côté dans le fût et il est surmonté de l'autre côté par le couronnement (ou le plateau). Il se compose de trois parties : une base, un col et un pommeau. La base est un tore orné dans sa partie supérieure de rais-de-cœur et dans sa partie inférieure de cannelures. Le col est également décoré de longues cannelures encadrées d'un bandeau de perles. Le pommeau a des frises de rais-de-cœur gravées dans ses parties inférieure et supérieure. La partie centrale du pommeau est lisse et légèrement encastrée, peut-être anciennement plaquée d'un autre métal. L'élément a un orifice axial (Diam : 7 mm) permettant le passage d'une tige de fixation.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée. Il date de l'époque augustéenne. Le présence d'un pommeau définit le porte-lampe comme appartenant au type II.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 180-181, n°223, pl. 111.

483 Socle

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Quadrangulaire

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Pansa (Reg. VI, Ins. 6, n°1)

Année de découverte : 1812

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 4563

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 9

Iconographie : Panthère, Dionysos/Bacchus, Rai-de-cœur, Ove, Rameau vigne, Autel

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 530 ; l : 470 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté, Soudage, Patinage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Le socle du porte-lampe est décoré d'un motif floral incrusté d'argent, de cuivre rouge et de bronze de Corinthe (?) et de deux éléments rapportés également en alliage cuivreux. La queue de la panthère n'est pas conservée.

Description de l'objet

Le socle du porte-lampe est quadrangulaire avec un semi-circulaire renforcement à l'avant. Il repose sur quatre pattes félines avec volutes et palmettes posées sur des bases moulurées et circulaires. Le socle est mouluré, décoré en relief d'oves et de rais-de-coeur et incrusté de deux rameaux de vigne sur le bord de sa face supérieure. Les rameaux et les grappes de raisin sont damasquinés et plaqués de cuivre rouge et les feuilles dentellées sont plaquées d'argent. À un angle du socle, est fixé une statuette de Bacchus enfant nu monté sur une panthère rugissante. Les yeux du dieu sont plaqués d'argent, ainsi que sa couronne de lierre et le rhyton qu'il tient dans sa main droite levée. De sa main gauche, Bacchus tient les rênes. La panthère a les ocelles de son pelage plaqués en noir (bronze de Corinthe ?) et son cou est incrusté de rameaux de vigne. À l'angle opposé, un petit autel rectangulaire en alliage cuivreux est également soudé au socle. Il est décoré d'un rameau de vigne en argent sur une des ses faces et cinq rondins de bois enflammés sont posé à son sommet. La flamme du bûcher est représentée par une fine plaque ciselée.

Commentaire

Le porte-lampe sur socle mesure 117 cm de hauteur. Il se constitue, en plus du socle posé sur quatre pieds de félin, d'un fût quadrangulaire et mouluré dont partent à son extrémité supérieure quatre rinceaux. Au bout de chaque rinceau, pend à l'aide d'une chaîne quatre lampes à deux becs. Ces dernières sont décorées de différents animaux (lion, aigle, taureau, éléphant et dauphin). Elles n'ont probablement pas été retrouvées avec le socle. Un masque de Ménade était soudé dans la partie supérieure du fût, il était présent sur une gravure datant de 1871, mais il ne reste de nos jours que des traces de la soudure au plomb.

Bibliographie abrégée

Roux et Barré 1876 p. 6-8, pl. 5 ; Saglio 1877-1919g p. 875, fig. 1100 ; Pettinau 1990 p. 98, fig. 39 ; Mattusch 2008 p. 140-141, n°47.

484 Socle

Planche : 73.4 à 73.6

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Tronconique

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculenum, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 3167

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 7

Iconographie : Ove, Rameau lierre, Perle, Patte

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 153 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est très bon. Sa surface est recouverte d'une patine moderne de restauration vert sombre. L'objet a été restauré lors de l'exposition Joséphine en 2014. Les placages des feuilles, de tiges et baies de lierre sont, partiellement conservés, en argent et la récente restauration de l'objet a révélé qu'une partie des feuilles était incrustée d'un alliage de couleur noire, peut-être un bronze de Corinthe noir.

Description de l'objet

Le socle est un élément tronconique et il s'évase du sommet à sa base. Il repose sur trois pattes de lion posées chacune sur une base circulaire moulurée. L'orifice circulaire supérieur du socle sert à fixer le fût du porte-lampe. Le socle est décoré à son extrémité inférieure d'une frise d'oves et d'un liseré de perles. Le décor central polychrome représente un rameau de lierre alternant des feuilles et trois baies. Le décor central est encadré d'un côté par des incisions et de l'autre par un liseré en relief. Les tiges et les baies sont en argent. Les feuilles cordiformes sont plaquées de moitié en argent et de l'autre en alliage patiné en noir.

Commentaire

L'objet a appartenu à la collection de Joséphine de Beauharnais. Il est entreposé dans les réserves du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre. Le porte-lampe est sur socle car le fût repose sur un socle muni de trois pieds, à la différence des portes-lampe sur pied dont le fût repose directement sur un trépied. Il reste néanmoins proche du type III des porte-lampes sur pied par son fût lisse et son applique de couronnement doublement moulurée à sa base. Le porte-lampe mesure 1,295 mètre de hauteur.

Bibliographie abrégée

Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 114-115, n°35.

485 Socle

Planche : 74.1 à 74.5

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Quadrangulaire

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : 1746

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 3186

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 9

Iconographie : Acanthe arborescente, Palmette, Patte

Dimensions (en mm) : H : 91 ; L : 282 ; l : 227 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Noir

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une patine moderne (lors d'une restauration) de couleur noire, mais la couleur jaune brun de l'alliage est légèrement visible par endroits. Les incrustations des décors sont en cuivre rouge et en argent.

Description de l'objet

Le socle du porte-lampe est quadrangulaire et il repose sur quatre pattes félines posées sur des bases moulurées et circulaires. Le socle est mouluré et décoré de deux acanthes arborescentes plaquées et damasquinées de cuivre rouge. Les deux buissons d'acanthé stylisés se situent à deux des angles du socle. Les ramilles des rinceaux entourent dix palmettes ouvertes à cinq feuilles, qui sont plaquées par alternance de cuivre rouge et d'argent, et deux bourgeons, plaquées d'argent, situées aux extrémités des rameaux. Le socle est surmonté d'un fût quadrangulaire également mouluré qui se termine par un chapiteau corinthien stylisé surmonté de quatre branches en volute. De ces branches, des lampes étaient suspendues par des chaînettes dont une gravure de 1862 atteste leur présence.

Commentaire

Le porte-lampe sur socle a été trouvé précisément le 3 mars 1746 à Herculanium, puis a été offert en 1802 à Bonaparte par Ferdinand IV, puis il a été successivement dans les collections Durand et Pourtalès et enfin il a été acquis par le musée. Il est exposé dans le département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre. Il mesure 110 cm de hauteur. L'espace aniconique du socle servait sans doute à poser le récipient contenant l'huile destinée à l'alimentation des lampes.

Bibliographie abrégée

Descamps-Lequime et Denoyelle 2008 p. 108-109, n°32 ; Louvre II.

486 Statue

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de plateau (trapézophore)

Datation : Dernier quart du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pesaro, Villa romaine

Année de découverte : 1530

Lieu de conservation : Florence, Museo Archeologico

Numéro d'inventaire : 1637

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Éphèbe

Dimensions (en mm) : H : 1480 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une patine verte. Seul le bras droit de la statue a été restauré. Les tétons et les lèvres sont plaqués en cuivre rouge. Les globes oculaires, qui étaient des éléments rapportés fixés par sertissage, ne sont pas conservés.

Description de l'objet

L'Éphèbe est nu et athlétique. La posture est légèrement déhanchée avec les pieds posés au sol et la jambe gauche inclinée vers l'extérieur. Son bras gauche tombe le long de son corps tandis que le gauche est plié au niveau du coude. La main gauche est légèrement refermée et la main droite est ouverte, paume de main vers le haut, comme si le jeune homme tenait un plateau. Sa tête est tournée vers la droite et inclinée vers le bas. Son visage est ovale avec un nez droit, une bouche entrouverte et des yeux anciennement incrustés. Sa chevelure est courte et bouclée.

Commentaire

L'objet est connu sous le nom de l'Idolino di Pesaro. Son identification précise n'est pas connue, il est peut-être une copie d'un original de Polyclète. L'objet a été découvert en octobre 1530 dans une villa sénatoriale à Pesaro (*Pesaurum*) et a été acquis le 6 novembre de la même année par le duc d'Urbino, Francesco Maria I della Rovere, puis le 29 juillet 1630 la statue est récupérée par les Médicis et transférée à Florence comme cadeau de mariage entre Vittoria della Rovere et Ferdinand II. Elle est installée en 1646 ou 1647 dans la Galerie des Offices. De septembre 1800 à février 1803, elle est envoyée à Palerme pour la protéger du pillage des troupes napoléoniennes. Elle est enfin hébergée depuis 1897 au Musée archéologique de Florence. La base actuelle en argent a été fabriquée au XVI^e siècle. Deux fragments en bronze représentant des rameaux de vigne avec feuilles et grappes de raisin ont été découverts avec la statue, probablement un support de lampes tenu entre les mains, ce qui laisse à penser que l'objet avait une fonction de porte-plateau pour les lampes. La statue a été reproduite en 2013 dans le cadre du projet d'archéologie expérimentale dirigé par E. Formigli pour restituer les traitements de surface et les couleurs et pour proposer une remise en contexte de l'objet lors d'un banquet.

Bibliographie abrégée

Haskell et Penny 1981 p. 240-241, n°50, fig. 123 ; Iozzo 1998 ; Hölscher 2004 p. 11-12, pl. 1 ; Bertelli *et al.* 2013 ; Formigli 2013c p. 19 ; Daehner et Lapatin 2015 n°51 et 51a.

487

Statue

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de flambeau (lampadophore)

Datation : Seconde moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Sakha, Dans le Delta du Nil

Année de découverte : 1934

Lieu de conservation : Le Caire, Musée égyptien

Numéro d'inventaire : JE 64931

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 1300 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Pâte de verre, Pierre noire, Ivoire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Blanc, Noir

Autres couleurs restituables : Blanc, Noir



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est fortement corrodée, surtout au sommet du crâne. Les globes oculaires sont des éléments rapportés sertis : ils se composent d'ivoire, de pâte de verre et d'une pierre noire. L'iris et la pupille de l'œil droit ne sont par contre pas conservés.

Description de l'objet

L'Éphèbe est athlétique, imberbe et nu (H : 1110 mm). Il s'agit de Dionysos Taurus car il possède deux petits cornes au-dessus du front. La posture du corps est légèrement penchée au niveau des hanches : sa jambe gauche est positionnée en arrière et elle est fléchie, tandis que tout le poids du corps repose sur la jambe droite. Les épaules restent horizontales, le bras gauche tombe le long du corps alors que le droit est levé à la hauteur du crâne. Dionysos tenait dans ses mains des objets qui ont disparus de nos jours, celui de la main gauche s'insérait dans un trou carré. La tête du dieu est tournée vers la droite, son visage est arrondi avec un nez droit, une bouche fermée et de grands yeux colorés. La sclérotique est en ivoire, l'iris en pâte de verre et la pupille en pierre noire. La chevelure de Dionysos est longue, coiffée en chignon sur la nuque et ceinte d'une mitra. Deux mèches ondulées retombent sur les épaules. La statue est posée sur un socle qui se compose d'une base circulaire ionique et d'un socle quadrangulaire percé en son centre. Le tout est porté par quatre petits pieds représentant une patte de lion surmontée d'une tête de chimère ailée et munie de cornes.

Commentaire

L'objet a été découvert fortuitement en novembre 1934. La statue est un mélange de styles avec un corps polyclétéen et une tête hellénistique. D'après la posture, la statue est un porteur de flambeaux.

Bibliographie abrégée

Chamoux 1950 ; Queyrel 2017 p. 332.

488

Statue

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de flambeau (lampadophore)

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Pagus Augustus Felix Suburbanus

Année de découverte : 1900

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 125348

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Éphèbe

Dimensions (en mm) : H : 1230 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Argenture, Sertissage

Couleur visible dominante : Argent

Couleur restituable dominante : Argent

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est argentée, probablement par la technique de l'argenture. Les yeux de l'Éphèbe semblent être dans plusieurs matériaux fixés par sertissage. De nombreux dommages (bosses et fêlures) sont attestés sur l'objet et pourraient dater d'avant l'enfouissement.

Description de l'objet

L'Éphèbe est nu et athlétique. Son torse est légèrement incliné vers l'arrière, sa jambe gauche est fléchie et positionnée en arrière, son bras gauche est positionné le long de son corps et son avant-bras droit est légèrement relevé. Sa tête est légèrement tournée vers la droite. Son visage est rond avec un nez droit, une bouche entrouverte, de grands yeux incrustés et des sourcils finement incisés. Sa chevelure courte et touffue est coiffé d'une raie centrale. L'Éphèbe tenait dans sa main droite une torche. La statue est posée sur un base circulaire en alliage cuivreux.

Commentaire

La statue est uen copie d'un original polyclétien. Il a été découvert avec elle deux porte-lampes en forme de tige.

Bibliographie abrégée

Pozzi *et al.* 1989 p. 146-147, n°251.

489 Statue

Planche : 75.1 ; 75.2

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de flambeau (lampadophore)

Datation : Troisième quart du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de l'Éphèbe (Reg. I, Ins. 7, n°11), atrium

Année de découverte : 1925

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 143753

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 8

Iconographie : Éphèbe, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 1490 ; L : - ; l : 800 ; Pr : 550 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Os, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue sur négatif, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Blanc

Autres couleurs restituables : Rouge, Blanc



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. La statue a connu de nombreuses restaurations dès sa découverte : le réassemblage des membres inférieurs et de l'avant-bras droit au reste du corps, la création d'une armature interne avec des barres en laiton, des cales en bois et du ciment et un décapage agressif ont été réalisés en 1925 ; d'importants travaux de conservation ont eu lieu en 1996 ; en 1999 l'armature a été changée par une nouvelle en acier et des radiographies ont été réalisées ; enfin en 2009 lors d'un prêt à la Villa Getty la base du lampadophore a été restaurée. La statue est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre avec des taches brunes et rougeâtres. Les yeux de l'Éphèbe sont constitués d'une matière dure blanche (os ou ivoire ?) sertie pour la sclérotique, les iris et pupilles ne sont pas conservés et les sourcils sont en fils de cuivre. Les tétons sont plaqués de cuivre rouge et les lèvres sont des éléments rapportés en cuivre rouge sertis. La statue n'était pas dorée comme l'avait pensé A. Maiuri à cause du décapage trop agressif de 1925. Des morceaux de matériau réfractaire du noyau de coulée sont encore présents dans les jambes. La statue a été réalisée en huit parties : la tête, les bras, le buste avec la jambe droite, la jambe gauche, les parties génitales et les extrémités des pieds.

Description de l'objet

L'Éphèbe est nu et athlétique. Son torse est légèrement incliné vers l'arrière et sa jambe gauche est fléchie. Sa tête est tournée vers la droite et inclinée vers le bas. Son visage est ovale avec un nez droit, une bouche fermée, des lèvres en cuivre rouge et de grands yeux richement incrustés. La chevelure ondulée est coiffée d'un fin bandeau. Le bras gauche est positionné le long du corps alors que l'avant-bras droit est redressé, tous les deux semblent porter des supports de lampes en forme de rameaux de vigne qui ont été découverts au pied de la statue. La statue est enfin posée sur une base circulaire en alliage cuivreux et en marbre (peut-être pas d'origine).

Commentaire

L'objet a été découvert précisément les 25 et 26 mai 1925 dans une des maisons de la Rue de l'Abondance (Reg. I, Ins. VII, n°11) : la maison de l'Éphèbe qui porte son nom d'après le lampadophore (également nommé la maison de Publius Cornelius Tapes). Il était situé dans l'*atrium* (*atrium A*"), près du pilier d'angle gauche du *tablinum* (pièce 15). La statue est une copie romaine d'un original grec polyclétien du Ve siècle de notre ère. Lors de la découverte, à côté du lampadophore, ont également été découverts quatre pieds d'un autre meuble et une boîte à encens rectangulaire (*acerra*). L'ensemble était recouvert au moment de l'éruption d'une draperie en lin ou en chanvre, certains morceaux de tissu carbonisés ont été retrouvés sur les objets, car la maison était en travaux à ce moment-là. Le lampadophore devait probablement se situer en réalité sur une base circulaire maçonnée installée dans le jardin, à droite du *triclinium* d'été (pièce 23).

Bibliographie abrégée

Maiuri 1927 p. 63-66 ; Michon 1933 p. 127, fig. 8 ; Chamoux 1950 p. 75 ; Zanker 1974 p. 77 et 87, n°3.1, pl. 68,1 ; Pozzi *et al.* 1989 p. 146-147, n°252 ; Pugliese Carratelli 1990a p. 620 ; Gros 2006 p. 107 ; De Carolis 2007 p. 67 ; Wallace-Hadrill 2010 p. 371, fig. 8.13 ; Formigli 2013c p. 18 ; Melillo 2013 ; Queyrel 2017 p. 332-333 ; Rafanelli 2017.

490 Statue

Planche : 75.5 à 75.7

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de plateau (trapézophore)

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Caius Iulius Polybius (Reg. IX, Ins. 13, n°1-3), triclinium (pièce EE)

Année de découverte : 1977

Lieu de conservation : Pompéi, Casa di Bacco

Numéro d'inventaire : P22924

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Apollon, Diadème, Kouros

Dimensions (en mm) : H : 1280 ; L : - ; l : 330 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Pierre colorée, Os

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Blanc, Noir

Autres couleurs restituables : Rouge, Blanc, Noir



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et de quelques concrétions. Les sourcils et les lèvres sont en cuivre rouge et les yeux sont des éléments rapportés en os et en pierre colorée fixés par sertissage. La statue a subi différentes restaurations dans l'Antiquité et a été réadaptée pour tenir un plaque de marbre servant à poser des lampes ou de la vaisselle de banquet. Le socle n'est pas conservé.

Description de l'objet

La statue représente un *kouros* ou Apollon. Le jeune homme est nu et athlétique. Il a une position frontale, les deux pieds posés au sol et la jambe gauche en avant. Les deux bras sont pliés au niveau des coudes, la main droite est ouverte tandis que la gauche est fermée comme si elle tenait un arc. La tête est droite avec un visage rond. Sa bouche est fermée, son nez est droit et ses yeux sont en amandes. Les globes oculaires sont des éléments rapportés en os pour la sclérotique et en pierres colorées pour l'iris et la pupille. Sa longue chevelure retombe sur sa nuque et quatre long mèches droites se déploient symétriquement sur les épaules. Elle est soigneusement peignée à l'avant avec une rangée de cheveux torsadés et en forme de coquilles d'escargot. Un diadème ceint enfin le crâne.

Commentaire

La statue est de style archaïsant, il reproduit le même modèle que l'Apollon de Piombino. La statue a été découverte vers l'angle sud-ouest de la pièce, à gauche de l'entrée. Il a également été retrouvé dans le *triclinium* EE des lits de table, au châssis en bois et garnis de pièces de bronze mais sans décor polychrome, disposés le long des murs est, nord et ouest, des éléments en bronze (charnières) et des éléments décoratifs en os (lamelles) d'un coffre ou d'une armoire, des portes-lampes en bronze, ainsi que des lampes, un cratère en calice en bronze décoré au repoussé et damasquiné de scènes des *Sept contre Thèbes* et d'autres vases en bronze et en céramique.

Bibliographie abrégée

Franchi Dall'Orto 1993 p. 262-264, n°193 ; Borriello *et al.* 1996 p. 81 et 231, n°229, pl. 17 ; Guzzo *et al.* 2003 p. 169, fig. 3 ; De Carolis 2007 p. 67 ; Mattusch 2008 p. 141-143, n°48 ; Daehner et Lapatin 2015 p. 292-293, n°48 ; Osanna et Rescigno 2017 p. 2, 21, 179 et 224, n°10A.1, fig. 2 ; Queyrel 2017 p. 333.

491 Statue

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de plateau (trapézophore)

Datation : Dernier quart du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Maison de Marcus Fabius Rufus (Reg. VII, Ins. 16 (Ins. Occ.), n°22), couloir (pièce 63)

Année de découverte : 1961

Lieu de conservation : Pompéi, Magazzino della Soprintendenza Archeologica

Numéro d'inventaire : 13112

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus

Dimensions (en mm) : H : 1390 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les globes oculaires fixés par sertissage ne sont pas conservés et les tétons semblent plaqués de cuivre rouge.

Description de l'objet

Dionysos est nu, imberbe et athlétique. Le corps est en appui sur la jambe gauche alors que la jambe droite est en arrière et légèrement fléchie. Le bras gauche est positionné le long du corps tandis que le droit est levé au niveau de la tête. La paume de la main droite est ouverte et la main gauche refermée tient quant à elle un support de plateau en forme de cep de vigne. La tête de Dionysos (H : 240 mm) est tournée vers la droite, son visage est rond avec un nez droit, une bouche fermée et des yeux anciennement sertis d'autres matières. La chevelure est frisée et touffue, elle est ceinte d'une mitra et des mèches bouclées retombent sur les épaules. La statue repose sur un socle composé d'une base circulaire ionique et d'un socle quadangulaire. Ils sont portés par quatre pieds en forme de patte de lion surmontée d'un cigne aux ailes déployées et au col replié.

Commentaire

L'objet a précisément été découvert le 10 janvier 1961 (ou 20 janvier 1960) dans le couloir situé devant le premier *cubiculum* à droite de l'*œcus* (pièce 62) au premier étage de la maison. La statue mesure 1,22 m sans le socle. La morphologie du corps s'inscrit dans la tradition praxitélienne, et plus particulièrement du Doryphore (porte-lance).

Bibliographie abrégée

Franchi Dall'Orto *et al.* 1993 p. 336-338, n°243 ; De Carolis 2007 p. 67 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 113 ; Bertelli *et al.* 2013 fig. 16 ; Grimaldi 2014 p. 30 et 42, fig. 43 ; Osanna et Rescigno 2017 p. 224, fig. 1 ; Queyrel 2017 p. 332, fig. 411.

492 Statue

Planche : 75.3 ; 75.4

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de flambeau (lampadophore)

Datation : Dernier quart du Ier av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison de l'Éphèbe, arrière boutique

Année de découverte : 1932

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 99.1.12.1342

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Rameau lierre, Éphèbe

Dimensions (en mm) : H : 1400 ; L : - ; l : 390 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue sur positif, Soudage

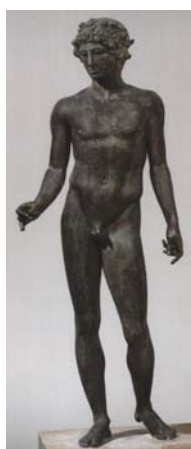
Technique de décoration : Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les bras semblent avoir été fondus à part, ainsi que les parties génitales. Les yeux de l'Éphèbe étaient incrustés d'autres matériaux par sertissage et les lèvres étaient plaquées de cuivre comme le sont encore les tétons. Des réparations antiques ont été effectuées sur certains doigts de la main gauche.

Description de l'objet

L'Éphèbe est nu et athlétique. Son torse est légèrement incliné vers l'arrière, sa jambe gauche est fléchie et positionnée en arrière, son bras gauche est positionné le long de son corps et son avant-bras droit est légèrement relevé. Sa tête (H : 218 mm) est tournée vers la droite et inclinée vers le bas. Son visage est rond avec un nez droit, une bouche entrouverte laissant apparaître les dents, de grands yeux anciennement enchâssés et des sourcils finement incisés. Sa chevelure courte et ondulée est couronnée de deux rameaux de lierre noués sur le front et la nuque. Les rameaux comptent en tout neuf feuilles cordiformes et nervurées et des baies disposées en six corymbes sphériques. L'Éphèbe devait tenir dans ses mains deux supports de lampes ou une torche qui ont disparus de nos jours.

Commentaire

L'objet a été précisément découvert le 1er janvier 1932 dans l'arrière-boutique de la maison située à proximité de l'arc de Caracalla. Il a un ancien numéro d'inventaire : V 62.

Bibliographie abrégée

Michon 1933 ; Chamoux 1950 p. 77 ; Boube-Piccot 1969 p. 153-156, pl. 78-85 ; Boube-Piccot 1995 p. 72, fig. 8 ; Morel-Deledalle 2014 p. 134-139 ; Queyrel 2017 p. 332.

493 Statuette

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie :

Datation : Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Baden, Sans précision

Année de découverte :

Lieu de conservation : Baden, Historisches Museum

Numéro d'inventaire : 1447

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Satyre/Faune, Canthare

Dimensions (en mm) : H : 225 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la statuette est bon. Elle orne le porte-lampe où il ne manque que deux des trois crochets sous les feuilles pour suspendre les lampes. La surface de la statuette est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre et les yeux du Satyre étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La statuette représente un Satyre, il est reconnaissable par ses oreilles animales et par son visage jeune aux pommettes hautes et saillantes. Il est nu, debout avec la jambe gauche en appui. Sa tête est tournée vers la gauche, probablement en direction du canthare qu'il tient dans sa main gauche. Son bras droit, au poing fermé, est levé au-dessus de sa tête.

Commentaire

La statuette de Satyre est fixée sur un socle quadrangulaire supporté par quatre pieds. Elle se tient devant un rameau, également fixé au socle, qui s'élève verticalement et se divise en trois parties. Chaque ramille se termine par une feuille stylisée munie d'un crochet pour suspendre les lampes.

Bibliographie abrégée

Simonett 1939 p. 502-505, n°19, fig. 20 ; Bérard et Ducrey 1978 p. 10, n°2.

494 Statuette

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Alexandrie, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Genève, Fondation Gandur pour l'Art

Numéro d'inventaire : FGA-ARCH-GR-45

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Fleur ouverte, Alexandre Hélios, Dent-de-loup, Triangle, Bijou, Coiffe pyramidale, Costume mède

Dimensions (en mm) : H : 800 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches brunes. Les yeux du jeune garçon sont plaqués d'argent et incrustés d'un autre matériau sombre non déterminé pour l'iris (pâte de verre ?). Seul l'iris de l'œil droit est conservé. La coiffe est damasquinée et plaquée de motifs en argent, ainsi que son vêtement.

Description de l'objet

La statuette représente soit un génie, Attis, un jeune garçon ou probablement Alexandre Hélios sous les traits d'un prince arménien en costume mède. L'enfant est penché en arrière avec sa tête légèrement inclinée vers la droite. Son visage est rond avec des joues joufflues, un petit nez et une bouche fermée. Ses yeux sont incrustés d'argent pour le sclérotique et un autre matériau représente l'iris. Ses cheveux sont touffus et frisés et forment un nœud au centre de son front. Il porte une haute coiffe de forme pyramidale tronquée avec des rabats sur les côtés et derrière. La coiffe est décorée de motifs triangulaires en argent. Le garçon est vêtu à l'orientale : un vêtement d'une seule pièce et à manches et pantalons bouffants. Le pantalon est maintenu par des attaches sur toute sa longueur. Par-dessus ce vêtement, orné de fleurs ouvertes (?) en argent au niveau des jambes, est passée une tunique sans manches, ouverte sur la poitrine dénudée. Les chaussures à languettes sont attachées par de longs lacets. Les accessoires comptent un bracelet enroulé autour de chaque poignet et des attributs, partiellement conservés, dans chaque main. Son bras droit est levé, alors que le gauche est baissé.

Commentaire

Le porte-lampe sur socle semble venir d'Alexandrie. Le porte-lampe mesure 82 cm de hauteur, 43 cm de longueur et 35 cm de largeur. Il se compose d'un socle mouluré rectangulaire soutenu par quatre pieds en forme de patte de lion. Sur ce socle est fixée une longue tige feuillue et tordue sortant d'une acanthe en calice. Au sommet de la tige, sortent six branches se terminant par des bourgeons, elles servaient à suspendre des lampes à huile. À côté de la longue tige, et également fixée, se trouve la statuette d'Alexandre Hélios. Alexandre Hélios est le fils de Marc-Antoine et de Cléopâtre VII. Il a été proclamé à l'âge de six ans par son père roi d'Arménie et de Médie et marié à la fille du roi Artavazde II d'Arménie et règne donc nominalement sur le pays. Il est représenté par cette statuette et se fonde sur le commentaire de Plutarque (*Les vies des hommes illustres, Vie d'Antoine, 54,7-9*). Il porte le costume traditionnel arménien, pantalon oriental et haute coiffe pyramidale.

Bibliographie abrégée

Gentili 2013 p. 144-145 et 267-268, n°62 ; Méla et Möri 2014 p. 279-281 et 1050, fig. 56 ; Morel-Deledalle 2015 p. 54, fig. 29 ; FGA III.

495 Statuette

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Byblos, Temple

Année de découverte : 1775

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1805,0703.38

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Héraclès/Hercule, Serpent, Fruit

Dimensions (en mm) : H : 760 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les iris d'Héraclès étaient incrustés d'un autre matériau, probablement de l'argent. Il y a des traces sur son bras droit d'un élément rajouté, possiblement la léonté.

Description de l'objet

La statuette représente Héraclès nu se tenant en appui sur sa jambe gauche, la jambe droite est reculée. Sa tête est tournée vers la droite. Héraclès a un nez droit, une bouche fermée et de petits yeux anciennement incrustés. Ses cheveux sont courts et bouclés, ainsi que les pattes de sa barbe. Il tient dans sa main gauche trois pommes d'or et dans sa main droite probablement sa massue (de nos jours manquante).

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Charles Townley depuis 1779 et a été acquis par le musée en 1805. Lors de la découverte, la peau de lion était présente mais séparée. La masse a été découverte mais a été perdue par la suite. Le porte-lampe (H : 1040 mm ; l : 530 mm ; Pr : 410 mm ; Poids : 37 kg) met en scène Héraclès au jardin des Hespérides lors de son onzième travail. Le socle du porte-lampe est mouluré et circulaire. Il est y fixé : d'une part le pommier aux pommes d'or dont le gardien, le serpent Ladon, est enroulé autour la tête vers le bas (récemment mort ?, Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, chant IV, tome III, vers 1400-1406) ; et d'autre part la statuette d'Héraclès tenant trois pommes d'or dans sa main gauche.

Bibliographie abrégée

Walters 1899 p.149, n°827 ; Jenkins *et al.* 2015 p. 103 ; British Museum I.

496 Statuette

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de plateau (trapézophore)

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Aigion, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1869,0223.1

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Silène, Acanthe, Rameau lierre, Ciste, Pagne, Sandale

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches rouges (cuprite). Les yeux de Silène sont plaqués d'argent pour la sclérotique. La partie droite du corps de Silène et son bras gauche sont plus fortement corrodés. La partie supportant la lampe en feuilles d'acanthé n'est pas complète et elle contient du plomb.

Description de l'objet

La statuette représente Silène portant sur sa tête une ciste en osier (vannerie) et la soutenant de sa main gauche. Son bras droit est quant à lui tendu vers le bas et Silène tenait quelque chose dans sa main (grappe de raisin?). Il est barbu, son nez est camus, ses yeux sont plaqués d'argent et il porte une couronne de lierre. Il est vêtu d'un pagne noué au niveau de sa taille et il est chaussé de sandale. La partie supportant la lampe, située au-dessus de la ciste, se compose de feuilles d'acanthé partiellement conservées et probablement d'un plateau disparu de nos jours (trapézophore). La statuette de Silène semble repose sur un guéridon. Ce dernier est orné de volutes, de vrilles et de palmettes à neuf feuilles et il est soutenu par des pattes de lion (H totale : 791 mm ; l : 304 m).

Commentaire

L'objet a été acheté par le musée à Charles Merlin en 1869. Il a deux autres numéros d'inventaire : 284 et Q3905. L'analyse physico-chimique (ICP) a été réalisée avec un prélèvement de 14.36 mg.

Bibliographie abrégée

Bailey 1996 p. 99, n°Q3905, pl. 122-123 ; British Museum XXI.

497

Statuette

Planche : -

(Porte-lampe sur socle)

Typologie : Porteur de plateau (trapézophore)

Datation : Seconde moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 5001

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Rameau vigne, Serpent, Pagne, Sandale

Dimensions (en mm) : H : 615 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 265 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Vert

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Les décors sur le socle étaient damasquinés d'un autre métal. Les tétons de Silène sont incrustés d'un autre matériau (cuivre rouge?).

Description de l'objet

Le socle circulaire est profilé et décoré de rameaux de vigne stylisés avec leurs feuilles et leurs grappes de raisin. Silène est de très bonne facture, son corps est musclé et puissant. Sa tête est penchée en bas vers la droite. Son visage est large avec un nez camus, d'épais sourcils et une barbe frisée imposante qui descend jusqu'à la poitrine. Silène est chauve et ceint d'une couronne de lierre avec feuilles et baies disposées en corymbe. Il est vêtu d'un pagne et chaussé de sandales. Il est penché en arrière et vers la droite, ses jambes sont écartées et en appui, son bras droit est ballant et son bras gauche levé au-dessus de sa tête supporte un anneau surmonté de trois palmettes. Cet anneau devait servir de support pour un plateau (trapézophore) qui servait à poser une lampe, ou alors une coupelle pour faire office d'encensoir. Un serpent est posé sur l'épaule gauche de Silène et fait office de lien entre l'anneau et Silène. Le serpent à la gueule ouverte dont on distingue ses crocs et ses écailles sont figurées par de fines incisions.

Commentaire

Cette représentation de Silène remonte de l'époque hellénistique.

Bibliographie abrégée

De Champeaux 1885 p. 35 ; Mühlbrock et Richter 2005 p. 317 et 318, n°8.39.

498 Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type II c

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Zülpich, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : , Ancienne collection Niessen

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Anse, Corps

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Poste, Palmette

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 152 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

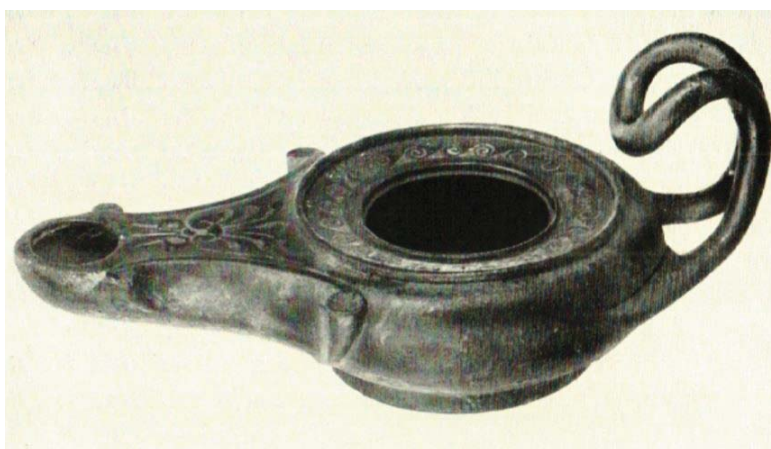
Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Noir, Argent

Autres couleurs restituables : Noir, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Les décors sont incrustés d'argent et de bronze de Corinthe noir (?).

Description de l'objet

La lampe est à volutes étroites et bien définies. Elle a un corps arrondi et un bec à la face supérieure plate et décorée par placage et damasquinage d'une palmette ouverte à sept feuilles. Le trou de la mèche est circulaire. Le socle de la lampe est mouluré, circulaire et bas. Le trou de remplissage est large et entouré d'une frise de postes incrustés d'argent dans un bandeau d'un autre métal (?). L'anse est soudée à l'arrière du corps de la lampe et se compose d'une tige en forme d'arc recourbé.

Commentaire

La lampe est dans la typologie de Loeschcke de type XVI.

Bibliographie abrégée

La Baume 1964 p. 179-180, fig. 165.

499

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type V

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non

Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Port-Jérôme, Remblais provenant du dragage de la Seine

Année de découverte : 1931

Lieu de conservation : , Dépôt inconnu

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Anse, Corps, Chaîne, Socle

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Cheval

Dimensions (en mm) : H : 90 ; L : 120 ; l : 63 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

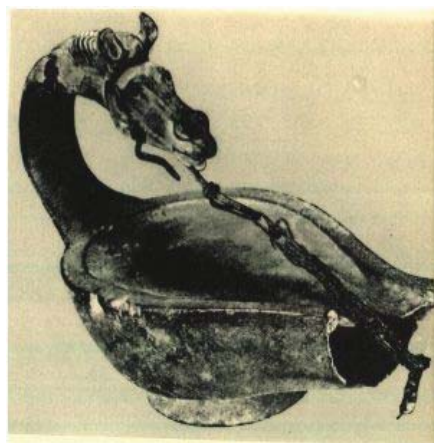
Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de la lampe est mauvais, mais c'est un travail de bonne qualité. Il manque le bec de la lampe. Les yeux du cheval étaient probablement incrustés d'un autre matériau. L'anse et le socle sont soudés au corps de la lampe.

Description de l'objet

Lampe à corps piriforme avec une anse se terminant par une protomé de cheval qui hennit. L'animal a la bouche ouverte, la crinière hérissée et finement ciselée, les naseaux dilatés et les oreilles dressées. Ses yeux sont profondément creusés, ce qui laisse à penser qu'ils étaient incrustés. Entre les mâchoires de l'équidé, tel un mors, un trou de fixation a été percé pour passer un crochet auquel une chaînette est attachée par un œillet.

Commentaire

Ce type de lampe à la protomé de cheval servant d'anse est connu à trois exemplaires, sans provenance, de la collection du British Museum de Londres (Walters 1914 p. 12 et 15-16, n°66, 85 et 95, pl. IV et VI). La typologie des lampes à corps piriforme : Walters 6 ; Loeschke XX ; Iványi XXXIV ; Conticello De Spagnolis et De Carolis type V.

Bibliographie abrégée

Espérandieu et Rolland 1959 p. 82, n°187, pl. LVI.

500

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type III b

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 2

Lieu de découverte : Naples, Dans les environs de Naples

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1772,0304.24.a

Élément conservé : Anse, Couvercle, Corps, Chaîne

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Acanthe, Palmette, Aigle

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 176 ; l : 105 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair avec des taches de cuprite en-dessous. Le décor floral est incrusté d'argent et de cuivre rouge. La lampe a subi une restauration pour faire apparaître les incrustations (décapage).

Description de l'objet

La lampe est à demi-volutes. Elle a un corps arrondi et un bec décoré. La face supérieure du bec est plate et décorée en relief d'une palmette ouverte à sept feuilles, alors qu'une de ses faces latérales est incrustée d'une acanthe avec des épines surmontée d'une palmette ouverte à sept feuilles. La socle de la lampe est moulurée, circulaire et bas. Le trou de la mèche est circulaire et le trou de remplissage est large et entouré de moulures saillantes. Un couvercle concave, muni d'un bouton central percé d'un trou et relié par une chaînette à l'anse couvre le trou de remplissage. L'anse est soudée à l'arrière du corps de la lampe et se compose d'un anneau surmonté d'un motif de demi-lune et d'une petite statuette d'aigle.

Commentaire

L'objet a été acheté à Sir William Hamilton en 1772. La poignée n'est pas présente dans les dessins de D. M. Bailey de 1996. Le corps de la lampe et le couvercle sont fait dans le même alliage. L'objet a également le numéro d'inventaire : Q3632. La lampe est dans la typologie de Loeschcke de type XIX.

Bibliographie abrégée

Walters 1914 p. 61 ; Bailey 1996 p. 29, n°Q3632, pl. 30 et 186 ; British Museum XVIII.

501 Lampe

Planche : 76.1 ; 76.2

(Porte-lampe)

Typologie : Type XXIV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1814,0704.211

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Silène, Rameau lierre, Outre, Sandale

Dimensions (en mm) : H : 87 ; L : 131 ; l : 66 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze au plomb, Bronze de Corinthe

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Patinage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Noir

Autres couleurs restituables : Noir



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La couronne de lierre de Silène est incrustée en bronze corinthien noir (?). Le fond de la lampe a été réparé par une plaque rectangulaire qui a de nos jours disparue.

Description de l'objet

La lampe plastique représente Silène sur une outre. Il est nu, barbu, marqué d'incisions sur son corps pour représenter sa pilosité, coiffé d'une couronne de lierre damasquinée et plaquée d'un autre métal et chaussé de sandales (incrustées ?). Silène est allongé sur une outre et s'agrippe, pied et mains, au goulot. Le goulot est le trou de mèche de la lampe, alors qu'à l'arrière de la tête de Silène se trouve un autre trou décoré d'un calice et servant d'orifice d'alimentation. Un anneau se situe en-dessous de ce dernier trou. Le socle de la lampe est rectangulaire.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Charles Townley et a été acquis par le British Museum en 1814. Il a également deux autres numéros : le numéro 2526 qui provient de la publication de Walters de 1914 et le numéro Q3571 de la publication de Bailey de 1996. Une analyse archéométrique (AAS) a été réalisée, par Duncan Hook et Paul Craddock, avec un échantillon de 14,3 mg et relève que le bronze est un alliage quaternaire (cuivre, étain, plomb, zinc).

Bibliographie abrégée

Newton 1871 p. 56 ; Toutain 1877-1919b p. 1324 ; Reinach 1898 p. 60 ; Walters 1914 p. 3, n°9, pl. I ; Bailey 1996 p. 15, n° Q3571, pl. 12 et 183 ; British Museum II.

502

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type II c

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Herculaneum, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1824,0454.8

Élément conservé : Anse, Corps

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Ove, Palmette, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 91 ; L : 152 ; l : 71 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre avec des taches brun foncé. L'objet a subi un traitement de restauration (produit de corrosion vert) par Richard Payne-Knight. Le couvercle n'est pas conservé.

Description de l'objet

La lampe est à volutes étroites et bien définies. Elle a un corps concave et percé d'un trou circulaire de remplissage. Les faces de la lampe sont décorées en relief d'un motif végétal (acanthé?) encadrée par deux palmettes aux feuilles droites. Le bec s'allonge en deux volutes avec une face supérieure plate et incrustée d'une palmette à sept feuilles en cuivre rouge, partiellement concervée. Le bec se termine en pointe arrondie avec, sur sa tranche, un décor en relief d'oves et de perles. Un anneau est fixé à l'arrière du corps et il est surmonté d'une longue feuille, servant de réflecteur (?), et de deux protubérances percées d'un trou pour la fixation d'un couvercle (probablement un médaillon décoré d'un visage barbu (Bailey 1996 pl. 25)). La lampe repose sur une socle bas et circulaire.

Commentaire

L'objet a été obtenu par Charles Payne-Knight pour Sir William Hamilton, puis a été dans la Collection Royale à Portici et a été enfin acquis par le musée en 1824. L'objet a également le numéro d'inventaire : Q3614. La lampe est dans la typologie de Loeschcke de type XVI.

Bibliographie abrégée

Walters 1914 p. 58 ; Cahn-Klaiber 1977 p. 61 ; Bailey 1996 p. 24, n°Q3614, pl. 25 ; British Museum IV.

503

Lampe

Planche : 76.3 ; 76.4

(Porte-lampe)

Typologie : Type II b

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 7

Lieu de découverte : Paris, Thermes de Julien (Musée national du Moyen Age - Thermes et Hôtel de Cluny)

Année de découverte : 1863

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1864,0126.1

Élément conservé : Corps, Chaîne, Socle, Élément de suspension

Nombre d'éléments d'assemblage : 7

Iconographie : Fleur ouverte, Acanthe, Lion, Dauphin, Rameau lierre, Palmette, Pan

Dimensions (en mm) : H : 304 ; L : 347 ; l : 335 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Jaune rougeâtre

Couleur restituable dominante : Jaune rougeâtre

Autres couleurs visibles : Vert, Argent

Autres couleurs restituables : Argent, Rouge clair



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est majoritairement de la couleur de l'alliage, excepté quelques points de corrosion verts. Les yeux de Pan et des lions sont plaqués d'argent pour la sclérotique et uniquement creusés pour l'iris. Les dauphins ont des cassures, essentiellement au niveau des nageoires caudales. Un des lions semble être une restauration ancienne (pas le même alliage) à partir du modèle de l'autre protomé de lion. L'objet a par contre subi plusieurs restaurations modernes : les deux dauphins, un des lions et la socle moulurée de la lampe sont fixés par des vis modernes.

Description de l'objet

La grande lampe est à volutes réduites à simples apophyses. Elle a un corps hémisphérique muni de deux becs opposés. Ils sont décorés de fleurs ouvertes sur leur face supérieure et d'une tête de Pan et de palmettes dans leur partie inférieure. Pan a une barbe, des oreilles pointues, des yeux incrustés d'argent et une couronne de lierre. Les trous des mèches sont circulaires (Diam : 30 mm). Deux lions sortent également d'un calice. Ils s'opposent et sont fixés au corps de la lampe. Seul l'avant-corps des félins est représenté, ils ont les pattes projetées en avant, la gueule ouverte, les yeux incrustés d'argent et la crinière touffue. La lampe a un socle mouluré (Diam : 100 mm), décoré sur le piédouche de feuilles d'acanthé en relief et percé de quatre trous. Le corps de la lampe est concave en son centre pour le maintien d'un couvercle, de nos jours disparu, et percé d'un trou circulaire (Diam : 60 mm). Les éléments de suspension de la lampe se composent enfin de deux dauphins attaquant un poulpe sur un rocher. Leur nageoire caudale se rejoignent et soutiennent une boule munie d'un crochet. Une chaînette à double maillon en bronze (L : 850 mm) permet la suspension de la lampe.

Commentaire

Le premier propriétaire de la lampe est Arthur Forgeais qui a fait une peinture à la gouache de l'objet (Musée Carnavalet, Paris), puis la lampe est achetée en novembre 1863 par George Witt et enfin elle est acquise en 1864 par le musée. Les analyses montrent que l'ensemble des éléments de la lampe a été fait dans un même alliage, excepté la base et la protomé de lion restaurée. L'objet a également les numéros d'inventaire : 35 et Q3649. La lampe est dans la typologie de Loeschcke de type XVIII.

Bibliographie abrégée

Reinach 1894 p. 349-353, n°473 ; Walters 1914 p. 7, n°35, pl. III et IV ; Bonnet *et al.* 1989 p. 270 et 401-403, n°405, fig. 30 ; Bailey 1996 p. 33-34, n°Q3649, pl. 35-37 ; Bielfeldt 2014 p. 178-179, fig. 8.3 ; British Museum XIX.

504

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type XXIV

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Oui

Nombre d'échantillons : 1

Lieu de découverte : Nocera Inferiore (Nuceria Alfaterna), Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, British Museum

Numéro d'inventaire : 1865,0712.10

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Chien, Lièvre

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 163 ; l : 78 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Bronze au plomb, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune pâle

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. C'est un bronze au plomb et sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. La sclérotique des yeux du chien est plaquée d'un disque en argent, par contre celui de l'œil droit est manquant.

Description de l'objet

La lampe plastique représente la tête d'un lévrier tenant dans sa gueule un lièvre. Son museau est allongé, ses courtes oreilles sont rabattues vers l'arrière et ses yeux sont grands ouverts. La lampe a un socle circulaire mouluré et très bas. Le bec de la lampe se situe au sommet du crâne du lièvre et le trou d'alimentation est à l'arrière de celui du levrier.

Commentaire

L'objet a été acquis par le musée à Alessandro Castellani en 1865. Il a deux autres numéros : le numéro 316 de la publication de Walters de 1914 et le numéro Q3596 de Bailey de 1996.

Bibliographie abrégée

Newton 1871 p. 48, n°10 ; Walters 1914 p. 2, n°4, pl. I ; Burn 1991 p. 196, fig. 166 ; Bailey 1996 p. 20, n°Q3596, pl. 19 ; British Museum III.

505

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type XXIV

Datation : Seconde moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Anse, Couvercle, Corps

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Pied, Colombe, Dent-de-loup, Sandale

Dimensions (en mm) : H : 50 ; L : 142 ; l : 30 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les placages sont en argent.

Description de l'objet

La lampe représente un pied humain aux ongles plaqués d'argent et chaussé d'une sandale. L'arrière de la sandale est décoré d'un quadrillage incisé. Les lanières et les têtes des petits clous sont plaquées d'argent. Le bec de la lampe sort sous le pied, entre le hallux et le secundus. Le pied est coupé au niveau de la cheville qui est fermé par un petit couvercle incisé de dents-de-loup et surmonté d'une colombe. L'anse, située à l'arrière du pied, se compose d'une feuille stylisée incisée et d'un anneau. L'avant du pied est orné d'une plaque percée d'un trou pour permettre la suspension de la lampe.

Commentaire

D'après l'étude typologique de ce type de lampe par R. Thouvenot, la lampe pourrait dater du II^e siècle de notre ère (Thouvenot 1927 p. 125-126) car le bec sort du dessous du pied, mais d'après la typologie de Loeschcke, pour ce groupe de lampe (type b), la datation serait plutôt du I^{er} siècle de notre ère (Loeschcke 1919 p. 125-126).

Bibliographie abrégée

Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 198-199 et 275, n°73, fig. 172-173.

506

Lampe

Planche : 77.1 à 77.6

(Porte-lampe)

Typologie : Type V

Datation : Second quart du Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre

Numéro d'inventaire : Br 3138

Élément conservé : Anse, Corps, Socle

Nombre d'éléments d'assemblage : 3

Iconographie : Cheval, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : 185 ; l : 135 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, la couleur jaune brun de l'alliage est néanmoins partiellement visible. Le décor floral et le chanfrein du cheval sont incrustés d'argent. Des réparures rectangulaires antiques sont présentes ainsi que des stries modernes.

Description de l'objet

La lampe se compose d'un corps à deux becs, d'une anse et d'une base circulaire (Diam : 62 mm). Le corps de la lampe est percé de trois trous d'aération et d'orifice d'alimentation. Il est décoré d'un rameau de lierre en argent aux feuilles tribolées. L'anse se termine par une protomé de cheval hennissant et sortant d'un calice. L'animal a la bouche ouverte, la crinière longue et le chanfrein plaqué d'argent.

Commentaire

La typologie des lampes à corps piriforme : Walters 6 ; Loescheke XX ; Iványi XXXIV ; Conticello De Spagnolis et De Carolis type V.

Bibliographie abrégée

Louvre VI.

507

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type V

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison située à l'ouest du Palais dit de Gordien, pièce du fond, niche du mur

Année de découverte : 1949

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 254

Élément conservé : Anse, Corps, Socle

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Palmette, Masque tragique

Dimensions (en mm) : H : 132 ; L : 230 ; l : 100 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Une cassure est présente à l'extrémité du bec. Les yeux du masque tragique étaient probablement incrustés d'un autre matériau (pâte de verre ?).

Description de l'objet

La lampe est piriforme à fort bec angulaire. Le plateau supérieur, qui recouvre le bec et le réservoir (L : 200 mm), a un orifice d'aération en forme de tréfle et un trou de mèche circulaire (Diam : 20 mm). La base de la lampe est de forme circulaire (H : 12 mm ; Diam : 65 mm). L'anse est large et lisse, de section trapézoïdale et s'incurve vers l'avant. Trois feuilles lancéolées se détachent vers l'extrémité. L'anse se termine par un masque d'un acteur tragique en haut-relief (H : 80 mm ; l : 55 mm) qui a pour fonction de réflecteur. Le visage est joufflu avec une bouche entrouverte aux grosses lèvres et aux commissures tombantes, un nez large et droit et aux yeux anciennement incrustés. La coiffure se compose de courtes mèches bouclées sur le front et de deux grosses tresses de chaque côté du visage. Le masque se termine, sous le menton, par une large palmette à sept feuilles.

Commentaire

L'objet est fabriqué en fonte en creux, sauf l'anse qui est pleine. Elle a été coulée séparément, puis soudée à la partie postérieure du réservoir. Le masque tragique a une influence égyptisante due à la coiffure. De plus, des anses ornées d'un masque similaire sont présentes dans les bronzes d'Égypte de la collection Fouquet. La palmette sous le menton sert probablement à intensifier la diffusion de la flamme. La typologie des lampes à corps piriforme : Walters 6 ; Loeschcke XX ; Iványi XXXIV ; Conticello De Spagnolis et De Carolis type V.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1954a p. 217, n°1, pl. XXXV ; Picard 1955 p. 63-68, fig. 6 ; Boube-Piccot 1975 p. 150, n°173, pl. 82 ; Sommella *et al.* 1992 p. 106-107, n°32.

508

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type V

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 33

Élément conservé : Anse

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Panthère

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 107 ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé que l'anse. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre avec des taches rouges d'oxydure et des taches vert clair dues à de la corrosion active. Les yeux de l'animal sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

L'anse est une tige végétale incurvée vers l'avant. Elle est enveloppée par trois feuilles lancéolées et se termine en fleuron de quatre pétales nervurés. Une tête panthère (ou de lionne) émerge de ce calice. La gueule du félin est ouverte, les crocs sont apparents, les oreilles rabattues en arrière et les yeux sont en argent pour la sclérotique et creusés pour marquer l'iris. L'extrémité inférieure de l'anse est un plan de soudure trapézoïdal et légèrement concave (L : 26 mm ; l : 19 mm).

Commentaire

L'anse est coulée séparément puis soudée au réservoir de la lampe. Des anses similaires sont connues, mais sans incrustation d'un autre métal : deux anses d'Égypte de la collection Fouquet, une anse découverte dans une citerne de l'Agora d'Athènes et une à Pompéi (Conticello De Spagnolis et De Carolis 1988 p. 143, n°100). La typologie des lampes à corps piriforme : Walters 6 ; Loeschke XX ; Iványi XXXIV ; Conticello De Spagnolis et De Carolis type V.

Bibliographie abrégée

Thouvenot 1954a p. 222, pl. XXXVII, 4 ; Boube-Piccot 1975 p. 283, n°481, pl. 213.

509

Lampe

Planche : -

(Porte-lampe)

Typologie : Type V

Datation : Seconde moitié du Ier siècle ou début du IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-1025

Élément conservé : Anse

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Panthère

Dimensions (en mm) : H : - ; L : 55 ; l : 16 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Il n'est conservé qu'un fragment de l'anse. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Les yeux de l'animal sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

Le fragment de l'anse est un fleuron de quatre pétales nervurés. Une tête panthère (ou de lionne) émerge du calice floral. La gueule du félin est ouverte, les crocs sont apparents, les oreilles rabattues en arrière et les yeux de l'animal sont en argent pour la sclérotique et creusés pour marquer l'iris.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée. Cet élément est coulé séparément puis soudé au réservoir de la lampe. Des anses similaires sont connues, mais sans incrustation d'un autre métal : deux anses d'Égypte de la collection Fouquet et une anse découverte dans une citerne de l'Agora d'Athènes. La typologie des lampes à corps piriforme : Walters 6 ; Loeschcke XX ; Iványi XXXIV ; Conticello De Spagnolis et De Carolis type V.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 283, n°482, pl. 213.

510

Élément de jambage

Planche : -

(Candélabre sur pied)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-165

Élément conservé : Protomé, Armature, Socle, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère, Motif végétal

Dimensions (en mm) : H : 53 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

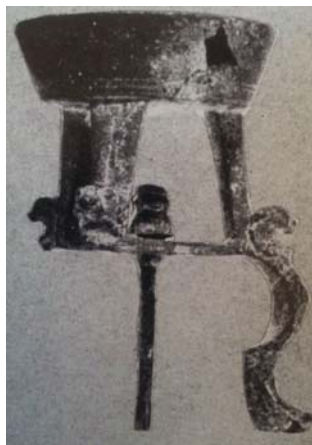
Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très mauvais. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches rouges d'oxydure. Les incrustations d'argent ont quasiment totalement disparu.

Description de l'objet

L'élément de jambage est coulée en fonte pleine et d'une seule pièce. Sa partie inférieure est une patte de lion incurvée et une poignée la surmonte. La poignée est couronnée d'une tête de panthère (ou de lionne). La partie supérieure de l'élément de jambage est une barre à section rectangulaire et s'évasant vers la haut. L'élément de jambage est décoré d'un motif végétal en argent. Les pieds du candélabre sont rejoints par une triple entretoise ornée d'une cloche en son centre.

Commentaire

La hauteur totale du candélabre sur pied est de 6,8 cm. Un seul élément de jambage est complet, les deux autres n'ont plus leur partie inférieure et une tige a donc été fixée lors du restauration moderne. Le candélabre est couronné d'un récipient tronconique (H : 15 mm) aux parois évasées et au fond légèrement convexe. Une cassure est présente sur la paroi de la vasque. Un pic en fer s'érigeait au fond du récipient, dans une douille en bronze, dont il ne subsiste que des traces. Un trépied similaire, avec un décor incrusté, a été découvert à Épinay (cat. n°511-513), ainsi que trois autres mais sans décor polychrome : l'un est exposé au British museum (Walters 1914 p. 214-215, n°1413, fig. 338), le deuxième a été découvert à Veleia (D'andria 1970 n°80, pl. XXIII) et le dernier est au musée de Saint-Germain-en-laye (n°65718), salle 17, vitrine 11).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 298-299, n°532, pl. 238.

511

Élément de jambage

Planche : 71.1 ; 78.2

(Candélabre sur pied)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Épinay, Sans précision

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rouen, Musée départemental des antiquités

Numéro d'inventaire : 1464.3

Élément conservé : Protomé, Armature, Socle, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère, Motif géométrique, Cratère, Patte, Triangle

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : 15 ; Pr : 26 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 512, 513

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est recouvert intégralement d'une corrosion de couleur verte. La tête de la panthère est fortement corrodée et ses crocs sont cassés. La patte de l'animal est une restauration moderne. Les décors sur l'élément de jambage sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est coulé en fonte pleine et d'une seule pièce. La partie inférieure est une patte de lion incurvée. Une poignée, située au centre de l'élément, a en son extrémité supérieure une tête de panthère (ou de lionne). L'animal a la gueule ouverte et sa crinière et ses yeux sont incisés. La poignée est décorée, en-dessous de la tête du félin, d'un cratère à godrons plaqué et damasquiné d'argent. Le cratère argenté repose sur un listel en cuivre rouge. La partie supérieure est une barre de section rectangulaire s'évasant vers le haut et décorée d'un triangle en cuivre rouge et d'une goutte d'eau inversée en argent. Les trois pieds du candélabre sont reliés par une triple entretoise décorée d'une cloche en son centre.

Commentaire

Le candélabre sur pied se trouvait en 1911 dans la collection de M. Cahingt, à Dieppe, qui l'a donné au musée. Il a également deux autres numéros : Esp. 189 et 1464.9820693. Il mesure 11,2 cm de hauteur. Son couronnement est un récipient légèrement tronconique (H : 33 mm ; Diam max. : 69 mm), à fond plat et décoré, dans sa partie inférieure, d'un bandeau de stries obliques incisées. Le pic de la bougie à l'intérieur du récipient n'est pas conservé mais nous distinguons le trou de fixation (Diam : 2 mm). Un candélabre sur pied similaire a été découvert à Banasa (cat. n°510), ainsi que trois autres mais sans décor polychrome : l'un est exposé au British museum (Walters 1914 p. 214-215, n°1413), le deuxième a été découvert à Veleia (D'andria 1970 n°80, pl. XXIII) et le dernier est au musée de Saint-Germain-en-Laye ((inv. 65718), salle 17, vitrine 11).

Bibliographie abrégée

Cochet 1871 p. 316-317 ; Espérandieu et Rolland 1959 p. 83, n°189, pl. LVII ; Boube-Piccot 1975 p. 299.

512

Élément de jambage

Planche : 78.1 à 78.4

(Candélabre sur pied)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Épinay, Sans précision

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rouen, Musée départemental des antiquités

Numéro d'inventaire : 1464.3

Élément conservé : Protomé, Armature, Socle, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère, Motif géométrique, Cratère, Patte, Triangle

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : 15 ; Pr : 29 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 511, 513

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est recouvert intégralement d'une corrosion de couleur verte. La tête de la panthère est fortement corrodée. Les décors sur l'élément de jambage sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est coulé en fonte pleine et d'une seule pièce. La partie inférieure est une patte de lion incurvée. Une poignée, située au centre de l'élément, a en son extrémité supérieure une tête de panthère (ou de lionne). L'animal a la gueule ouverte et sa crinière et ses yeux sont incisés. La poignée est décorée, en-dessous de la tête du félin, d'un cratère à godrons plaqué et damasquiné d'argent. Le cratère argenté repose sur un listel en cuivre rouge. La partie supérieure est une barre de section rectangulaire s'évasant vers le haut et décorée d'un triangle en cuivre rouge et d'une goutte d'eau inversée en argent. Les trois pieds du candélabre sont reliés par une triple entretoise décorée d'une cloche en son centre.

Commentaire

Le candélabre sur pied se trouvait en 1911 dans la collection de M. Cahingt, à Dieppe, qui l'a donné au musée. Il a également deux autres numéros : Esp. 189 et 1464.9820693. Il mesure 11,2 cm de hauteur. Son couronnement est un récipient légèrement tronconique (H : 33 mm ; Diam max. : 69 mm), à fond plat et décoré, dans sa partie inférieure, d'un bandeau de stries obliques incisées. Le pic de la bougie à l'intérieur du récipient n'est pas conservé mais nous distinguons le trou de fixation (Diam : 2 mm). Un candélabre sur pied similaire a été découvert à Banasa (cat. n°510), ainsi que trois autres mais sans décor polychrome : l'un est exposé au British museum (Walters 1914 p. 214-215, n°1413), le deuxième a été découvert à Veleia (D'andria 1970 n°80, pl. XXIII) et le dernier est au musée de Saint-Germain-en-Laye ((inv. 65718), salle 17, vitrine 11).

Bibliographie abrégée

Cochet 1871 p. 316-317 ; Espérandieu et Rolland 1959 p. 83, n°189, pl. LVII ; Boube-Piccot 1975 p. 299.

513

Élément de jambage

Planche : 78.1 ; 78.2

(Candélabre sur pied)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Épinay, Sans précision

Année de découverte : 1872

Lieu de conservation : Rouen, Musée départemental des antiquités

Numéro d'inventaire : 1464.3

Élément conservé : Protomé, Armature, Socle, Poignée

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Panthère, Motif géométrique, Cratère, Patte, Triangle

Dimensions (en mm) : H : 86 ; L : - ; l : 15 ; Pr : 31 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n° 511, 512

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Il est recouvert intégralement d'une corrosion de couleur verte. La tête de la panthère est fortement corrodée et ses crocs sont cassés. L'extrémité inférieure du jambage est pliée. Les décors sur l'élément de jambage sont incrustés d'argent et de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'élément de jambage est coulé en fonte pleine et d'une seule pièce. La partie inférieure est une patte de lion incurvée. Une poignée, située au centre de l'élément, a en son extrémité supérieure une tête de panthère (ou de lionne). L'animal a la gueule ouverte et sa crinière et ses yeux sont incisés. La poignée est décorée, en-dessous de la tête du félin, d'un cratère à godrons plaqué et damasquiné d'argent. Le cratère argenté repose sur un listel en cuivre rouge. La partie supérieure est une barre de section rectangulaire s'évasant vers le haut et décorée d'un triangle en cuivre rouge et d'une goutte d'eau inversée en argent. Les trois pieds du candélabre sont reliés par une triple entretoise décorée d'une cloche en son centre.

Commentaire

Le candélabre sur pied se trouvait en 1911 dans la collection de M. Cahingt, à Dieppe, qui l'a donné au musée. Il a également deux autres numéros : Esp. 189 et 1464.9820693. Il mesure 11,2 cm de hauteur. Son couronnement est un récipient légèrement tronconique (H : 33 mm ; Diam max. : 69 mm), à fond plat et décoré, dans sa partie inférieure, d'un bandeau de stries obliques incisées. Le pic de la bougie à l'intérieur du récipient n'est pas conservé mais nous distinguons le trou de fixation (Diam : 2 mm). Un candélabre sur pied similaire a été découvert à Banasa (cat. n°510), ainsi que trois autres mais sans décor polychrome : l'un est exposé au British museum (Walters 1914 p. 214-215, n°1413), le deuxième a été découvert à Veleia (D'andria 1970 n°80, pl. XXIII) et le dernier est au musée de Saint-Germain-en-Laye ((inv. 65718), salle 17, vitrine 11).

Bibliographie abrégée

Cochet 1871 p. 316-317 ; Espérandieu et Rolland 1959 p. 83, n°189, pl. LVII ; Boube-Piccot 1975 p. 299.

514 Statuette

Planche : 79.1 à 79.6

(Candélabre sur socle)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bavay, Sans précision

Année de découverte : 1892

Lieu de conservation : Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales

Numéro d'inventaire : 50047

Élément conservé : Socle, Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 4

Iconographie : Amazone, Casque attique, Exomide, Chlamyde

Dimensions (en mm) : H : 502 ; L : - ; l : - ; Pr : 130 ; Diam : 127 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Vert clair

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Il est recouvert d'une corrosion verte avec des taches vert clair. La statuette est d'une très grande qualité, autant soigné de revers que de face. Des incrustations et des éléments rapportés sont en cuivre rouge. Le manteau est troué en plusieurs endroits et a été réparé au niveau de l'avant-bras gauche. Un des poids du manteau n'est pas conservé. Des brisures se voient à l'avant et à l'arrière du cimier du casque. Des réparures anciennes, de forme quadrangulaire, sont visibles au départ du bras droit, au bord du manteau, au-dessus du pliant du bras gauche, au pectoral droit et à la cuisse gauche. La tige du candélabre n'est pas d'origine, c'est un ajout pour donner une seconde fonction à la statuette. Toutefois, la tige est d'époque antique et a été réalisée dans un bronze de qualité inférieure riche en étain. Deux haches en double pelta et quelques fragments sur les trois autres sont manquants. Deux vis modernes en cuivre maintiennent la statuette sur son socle. Le socle est percé de deux trous diamétralement opposés sur une des moulures. Le bouclier, non soudé au reste de l'objet, a été perdu lors du retour de l'objet au musée après l'exposition "Trésors archéologiques du nord de la France" (Valenciennes, 1997).

Description de l'objet

La statuette représente un *vulneratus deficiens* (blessé défaillant), et probablement une Amazone blessée s'appuyant sur une lance, absente de nos jours. Le candélabre (H totale : 502 mm) est composé d'un socle (H : 32 mm ; Diam inf : 120 mm ; Diam sup : 105 mm), d'une statuette (H : 350 mm) et d'une tige servant de candélabre (H au-dessus de la statuette : 120 mm). L'Amazone se tient debout, légèrement affaissée, appuyée sur la jambe droite alors que la gauche est portée en avant. La pointe du pied pose à peine sur le sol. Le bras droit est replié au-dessus de sa tête et le gauche est replié à la hauteur du torse. La tige du candélabre a été glissée dans les deux mains, disposées sur une même verticale. L'Amazone est vêtue d'une exomide pendant jusqu'à mi-cuisse, fixée sur l'épaule gauche et laissant apparaître son épaule et son sein droits. Le vêtement est maintenu à la taille par une cordelière en cuivre rouge. Par-dessus, une chlamyde tombe en plis de l'épaule gauche jusqu'à la hauteur des mollets. Les quatre poids assurent son tombant. La tête de l'Amazone est baissée vers la gauche, son visage est finement réalisée avec des yeux en amandes, des sourcils froncés, un large nez et une bouche fermée. La coiffure, composée de cheveux ondulés tombant sur ses tempes et sa nuque, est recouverte d'un casque attique surmonté d'un cimier et à la visière relevée. Les pieds et les mains de l'Amazone sont grands, ses muscles aux jambes, aux bras et au torse sont très marqués. Les côtes, visibles sur le côté droit, sont décharnées et son sein droit est plat et affaissé avec un téton plaqué de cuivre rouge. Une blessure apparaît sur la cuisse gauche, elle est marquée par une incision et le sang est matérialisé de manière réaliste par trois coulées damasquinées en cuivre rouge. La blessée titubait et s'appuyait sur une lance. Cette dernière a ensuite été remplacée par un candélabre, ce qui ne concorde pas avec l'attitude affaissée de l'Amazone. Le candélabre est formé d'une tige torsadée de huit cannelures. La partie inférieure de la hampe se termine en double hache en forme de pelta. Le tige se termine aussi par un pic, destiné à recevoir une chandelle ou une bougie. Un plateau en alliage cuivreux est fixé sur la tige, percé d'un autre trou et décoré de huit feuilles dentelées alternant avec huit peltas partiellement conservées. Une pelta simple (H : 60 mm ; l : 53 mm), actuellement disparue, était posée sur le socle mouluré. Elle était munie en son centre d'un bouton avec un rivet au revers. Son alliage était semblable à celui de la tige.

Commentaire

L'objet aurait été découvert lors du creusement d'une cave en 1892 par Monsieur Houzeaux, ouvrier de la distillerie Levent. L'entreprise est située à l'Est de la chaussée de Vermand et au Sud du ruisseau Bavay. À proximité, ont été découverts des fondations romaines, des poteries, des fibules, des monnaies et le candélabre. Le découvreur a vendu l'objet, le 16 janvier 1893, pour 2.500 francs à l'architecte Edmond Guillaume, qui le cède la même année à son confrère de l'Académie des Beaux-Arts, Edouard Corroyer. Ce dernier présente la statuette à la Société nationale des antiquaires lors de la séance du 29 mars 1893. Dès ce moment, elle soulève des questions : Ernest Babelon considère l'objet comme un faux à la différence de Salomon Reinach. À la mort d'Edouard Corroyer, en 1904, sa veuve fait don de l'objet, à la demande de Salomon Reinach, au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. L'état de conservation exceptionnel, la représentation du casque atypique et la rareté du thème peuvent laisser penser à un objet d'époque moderne, mais la statuette de l'Amazone blessée serait plutôt une réplique romaine à échelle réduite et éclectique d'œuvres grecs du Ve siècle avant notre ère. Parallèles possibles : l'Amazone blessée de Polyclète pour le positionnement du bras gauche replié et le port d'un manteau de cavalerie, l'Amazone de Phidias pour le positionnement de la jambe gauche et la présence de la lance (Lucien, *Les portraits*, 4) et l'Amazone de Crésilas, ainsi que son *vulneratus deficiens* plus tardif (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 74), pour l'attitude de la mourante et les blessures ensanglantées (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 53).

Bibliographie abrégée

Babelon *et al.* 1905 p. 147-149, 156-157 et 195 ; Reinach 1910 p. 106, n°1 ; Lippold 1912 p. 33 ; Bieber 1918 p. 68 ; Picard 1926 p. 42 ; Picard 1939 p. 604-605 ; Picard 1950 p. 110-115 ; Richter 1950 p. 69, 236, 392 et 560, fig. 127 et 625 ; Faider-Feytmans 1957 p. 16, 36-37 et 69-71, n°104, pl. XIV-XXV ; Faider-Feytmans 1964 p. 110 ; Musée archéologique du Département du Nord 2013 p. 11.

515 Statuette

Planche : 80.1 à 80.3

(Encensoir)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Malibu, J. Paul Getty Museum

Numéro d'inventaire : 87.AC.143

Élément conservé : Socle, Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 9

Iconographie : Acteur comique, Autel, Costume théâtral, Sandale

Dimensions (en mm) : H : 232 ; L : - ; l : 133 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. La surface de l'encensoir est entièrement recouverte d'une corrosion verte. Les iris de l'acteur comique sont plaqués d'argent et les pupilles devaient être incrustées, il reste dans la pupille de l'œil droit des traces d'un autre matériau. La perruque théâtrale (inv. 87.AC.143.2) a été restaurée au reste de l'encensoir.

Description de l'objet

La statuette représente un acteur comique aux formes opulentes. Il est vêtu de l'habit typique : un sous-vêtement à manches longues avec des collants (dont on distingue nettement la limite au poignet droit), une courte tunique (chiton court), un manteau étriqué et des sandales lacées. Il porte également le masque comique avec les sourcils froncés, les yeux enfoncés incrustés d'argent, le nez camus et la bouche grande ouverte. Les cheveux sont coiffés à la *speira*, ils sont détachés et nattés ou tortillés. Ce dernier critère identifie le personnage comme étant un acteur de la comédie nouvelle : le Premier esclave. Il est assis sur un autel les jambes croisées. Sa main gauche, posée sur ses cuisses, est percée et devait tenir à l'origine un autre élément théâtral et sa main droite s'appuie sur l'autel et tient une perruque théâtrale. L'autel circulaire est posé sur un socle quadrangulaire (l : 133 mm) porté par quatre pieds en forme de patte de lion. Il est finement décoré en bas-relief de guirlandes et d'Éros sans ailes, ou de putti, faisant voler des morceaux de tissus.

Commentaire

L'objet a été acheté par le musée en 1987 à Robin Symes. Cet encensoir de type "encensoir plastique" a été probablement trouvé avec un autre encensoir représentant une chanteur (cat. n°516) et une statuette d'Hypnos. Chaque élément de l'encensoir a une fonction précise : l'autel fait office de réservoir pour contenir l'encens ; la partie supérieure, formée d'un couvercle circulaire où est assis l'acteur de la comédie nouvelle, pivote sur un axe pour révéler un compartiment creux percé de onze trous irréguliers au fond, ce dispositif sert à la ventilation ; l'acteur a quant à lui d'une part une fonction de poignée pour ouvrir l'encensoir et d'autre part une fonction de conduit d'évacuation de la fumée, étant en fonte creuse et ayant la bouche béante du masque comique.

Bibliographie abrégée

Kozloff *et al.* 1988 p. 299-302, n°54 ; Webster *et al.* 1995 p. 181 et 334, n°4XB 11f ; The J. Paul Getty Museum 2002 p. 178 ; Hart 2010 p. 150, n°87 ; The J. Paul Getty Museum II.

516 Statuette

Planche : 80.4

(Encensoir)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Malibu, J. Paul Getty Museum

Numéro d'inventaire : 87.AC.144

Élément conservé : Socle, Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 5

Iconographie : Chanteur, Autel, Sistre, Costume théâtral, Sandale

Dimensions (en mm) : H : 190 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Les yeux du chanteur, particulièrement son œil droit, sont encore incrustés d'argent pour les iris et d'un autre matériau pour les pupilles. La statuette, en comprenant le couvercle, a été coulée en creux d'une seule pièce, à l'exception de la jambe gauche et du bras droit qui ont été faits séparément. Le bras droit a été remis en place à l'époque moderne. On distingue sur la jambe gauche un petit tenon carré qui s'insère parfaitement dans le trou carré de la statuette. Un petit excès de bronze d'écoulement à l'intérieur suggère que la jambe a été montée et ensuite fixée au reste de la statuette.

Description de l'objet

La statuette représente un chanteur assis sur un autel. Il est vêtu de l'habit de l'acteur comique : un sous-vêtement à manches longues avec des collants et une tunique descendant en dessous des genoux (chiton long ?), au bord laineux et ceinturée à la taille par un double cordon noué. Il est chaussé de sandales lacées dont une sangle passe entre ses orteils. Il a les chevilles croisées. Son visage est rond avec des yeux incrustés, un large nez et une bouche grande ouverte. Son cou est épais et disgracieux. Ses cheveux sont mi-longs, peignés et tombant sur la nuque et le front. Étant penché en arrière, il se soutient à l'autel avec sa main gauche. Il tient dans sa main droite un sistre stylisé, l'instrument est fortement penché ce qui est dû, peut-être, à un dommage antérieur. L'autel circulaire est posé sur un socle quadrangulaire aux pieds simples. Il est finement décoré en bas-relief de guirlandes de fruits, de céréales et de pommes de pin et de trois crânes de taureau. Sa partie supérieure est formée d'une corniche en surplomb formée par une moulure convexe en quart de rond soutenue par un cavet. Ses bordures hautes et basses sont bordées de moulures en astragale.

Commentaire

L'objet a été acheté par le musée en 1987 par Robin Symes. Cet encensoir du type "encensoir plastique" a été probablement trouvé avec un autre encensoir représentant un acteur comique (cat. n°515) et une statuette d'Hypnos. Chaque élément de l'encensoir a une fonction précise : l'autel fait office de réservoir pour contenir l'encens ; la partie supérieure, formée d'un couvercle circulaire où est assis le chanteur, est amovible et couvre un compartiment creux percé d'un trou rond central et de quatre trous en forme de larme tout autour, ce dispositif sert à la ventilation ; l'acteur a quant à lui d'une part une fonction de poignée pour ouvrir l'encensoir et d'autre part une fonction de conduit d'évacuation de la fumée, étant en fonte creuse et ayant la bouche ouverte. L'acteur peut être associé au monde théâtral car il porte des vêtements d'acteur comique mais il n'a pas de masque, ce qui est inhabituel. Il est possiblement un mime. Le sistre est en relation avec le culte d'Isis, par conséquent le mime peut représenter le prêtre d'Isis chantant. L'objet daterait soit du début de l'époque impériale sur la base de la décoration de l'autel avec ses guirlandes et ses crânes de taureaux descendant de l'*Ara Pacis d'Augustae*, soit un peu plus tardif d'après la coiffure aux cheveux raides qui ressemble à celle des portraits impériaux julio-claudiens ou d'époque trajane (Néron, Trajan).

Bibliographie abrégée

Kozloff *et al.* 1988 p. 303-306, n°55 ; The J. Paul Getty Museum 2002 p. 179 ; The J. Paul Getty Museum III.

517

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie : Forme de transition II-III

Datation : Troisième quart du IIIe siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Tarente, Sans précision

Année de découverte : 1896

Lieu de conservation : Baltimore, The Walters Art Museum

Numéro d'inventaire : 54.598

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 192 ; L : - ; l : 86 ; Pr : 42 ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une courrosion verte et elle est concrétionnée. Son œil droit est encore incrusté d'un autre matériau.

Description de l'objet

Le buste-médaille représente Dionysos juvénile nu et massif. Il est dans une position de mouvement, l'épaule droite est plus haute que celle de gauche et il tourne la tête vers la gauche. Son cou est massif et son visage est allongé avec un large front, d'épais sourcils, de petits yeux enfoncés et incrustés d'un autre matériau, un nez large et aplati comme s'il était cassé et une bouche entrouverte. Ses cheveux sont courts et une mèche centrale est coiffée en arrière. Il est également ceint d'une couronne de lierre, mais cette dernière est fortement concrétionnée.

Commentaire

Le buste-médaille, au lieu de représenter Dionysos, pourrait être un roi ptolémaïque, possiblement Ptolémée I Sôter (367/6 - 283/2) ou Ptolémée III Evergète (288/80 - 221). Le buste est du style de Lysippe (Lair-Dubreuil 1912). Le buste-médaille semble trop grand pour appartenir à une applique de *fulcrum* d'un lit de table de cette époque. Il devait orner probablement un autre meuble.

Bibliographie abrégée

Lair-Dubreuil 1912 p. 30, n°254, pl. XVII ; Reinach 1924 p. 50, n°5 ; Tondriau 1950 p. 283 ; Segall 1965 p. 555 et 572, fig. 17 et 18 ; Kyrieleis 1975 p. 7, n°16, pl. 7.1.2 ; Maehler et Strocka 1978 p. 109, n°75, fig. 86 ; Reinsberg 1980 p. 81-82 et 124-126 ; Barr-Sharrar 1985 p. 691 ; Barr-Sharrar 1987 p. 52, n°C 79, pl. 26 ; Reeder *et al.* 1988 p. 134-135, n°50, fig. 50.1 et 50.2 ; Walters Art Gallery II.

518

Applique

Planche : 81.1 à 81.9

(Non définie)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Besançon, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Numéro d'inventaire : 2014.0.312

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Enfant, Fleur ouverte, Bouquet laurier/olivier, Nébride

Dimensions (en mm) : H : 130 ; L : - ; l : 87 ; Pr : 55 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est bon, mais l'objet a pu subir des retouches depuis l'époque de sa découverte. Le buste-médaille est recouvert d'une corrosion de couleur brune avec des taches vert foncé. La couleur brune présente sur tout le buste est homogène, il est possible que cela soit une patine. L'objet est plaqué d'argent pour le vêtement et pour les iris des yeux. Le pistil des fleurs est également incrusté d'une petite bille poïsonnée au centre, le métal ou l'alliage utilisé n'est pas définissable et le pistil de la fleur à l'extrémité droite n'est pas conservé. Trois trous modernes à pas de vis ont été réalisés à l'arrière du buste-médaille : deux en bas du médaille et un sous la tête de l'enfant.

Description de l'objet

Le buste est un enfant, peut-être Éros ou un enfant bacchique (Type III de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Il sort d'un calice en forme d'acanthé orné de deux feuilles aux nervures incisées et de deux fleurs ouvertes à ses extrémités. La tête de l'enfant est légèrement tournée vers la gauche. Son visage est rond et joufflu et son cou est gras. Il a de grands yeux, dont les iris sont plaqués d'argent, un nez droit et une bouche entrouverte avec de grosses lèvres. Les iris en argent sont en leur centre légèrement concaves pour marquer les pupilles et créer un jeu d'ombre pour les noircir et faire ressortir la couleur argentée. La chevelure est bien coiffée en spirale avec des mèches bouclées. Le tout est soigneusement détaillé par un travail de ciselure. Les mèches bouclées sur le devant de la tête maintiennent également une couronne faite de six bouquets de trois feuilles de laurier/olivier et, par alternance, de sept fleurs ouvertes au pistil incrusté. Son vêtement est une peau d'animal (nébride ?) nouée, posée sur son épaule droite et laissant à nu ses épaules. La petite patte de l'animal (sabot biogulé ?) retombe sur son épaule droite. Le pelage est un placage en argent décoré d'incisions ondulées pour marquer les poils.

Commentaire

Le buste-médaille a appartenu à la collection de l'Ancien Cabinet des Jésuites de Besançon, puis à la collection de l'Abbé Boisot avant d'être acquis par le musée de Besançon en 1719. Un buste-médaille similaire mais sans décor polychrome est exposé au Musée royal de Mariemont (inv. Ac. 320 B.) (Musée royal de Mariemont I). L'objet a également un ancien numéro d'inventaire : A. 431.

Bibliographie abrégée

Monfaucon *et al.* 1722, pl. CXLVIII, n°2 ; Reinach 1910, p. 271, n°9 ; Musée des Arts décoratifs 1957 p.112, n°267 ; Lebel 1961 p.56, n°167, pl. LXVI, n°2 ; Braemer 1975, p. 80-81, pl. VII, 4 ; Musée Archéologique de Dijon 1976, p.32-33, n° 100 ; Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon 1981, n°105 ; Manfrini Aragno 1987 p. 41 et 142-143, n°3, fig. 300.

519 Applique

Planche : 82.1 ; 82.2

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe s. de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Ringen, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Bonn, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : U 1197

Élément conservé : Statuette

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Héraclès/Hercule, Fruit, Bijou, Léonté

Dimensions (en mm) : H : 246 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles :

Autres couleurs restituables :



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation est bon, il manque néanmoins une partie du nez, le bras droit et les deux pieds d'Héraclès, l'extrémité inférieure de la pardalide et quelques pointes de la feuille de vigne. L'objet est recouvert d'une corrosion de couleur vert sombre, voire vert-noirâtre à certains endroits. Les yeux d'Héraclès étaient incrustés d'un autre matériau, probablement d'argent.

Description de l'objet

Héraclès est nu et représenté debout. Il prend appui sur sa jambe droite tendue, la gauche étant légèrement pliée. Il est fortement musclé, surtout au niveau du cou, des abdominaux et de la poitrine. Sa tête est légèrement tournée vers la gauche, ainsi que son regard. Son visage est allongé avec de grands yeux dont les iris étaient incrustés, un large nez aplati, une petite bouche et une barbe touffue. Ses cheveux sont maintenus par un diadème. Son bras droit est cassé au-dessus du coude et celui de gauche est replié à angle droit. Une pardalide pend sur l'avant-bras. Sa main gauche est légèrement repliée vers le haut et tient une des pommes des Hespérides. Une grande feuille dentée (palmier?) surmonte Héraclès, elle se forme au niveau de ses épaules et est percée de quatre trous autour de sa tête. Enfin, une entaille verticale est faite à l'arrière de la statuette, des fesses jusqu'au milieu de la feuille, pour l'appliquer à un meuble. Trois petites barettes, deux en haut et une en bas, ont été soudées pour améliorer le maintien.

Commentaire

L'objet a été découvert à Ringen, ville située dans l'arrondissement Ahrweiler (Rhénanie-Palatinat). Cette applique pourrait être un élément de meuble, mais aussi un élément décoratif de char.

Bibliographie abrégée

Menzel 1986 p. 27, n°58, pl. 30 et 31.

520

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie : Forme III

Datation : Ier siècle de notre ère

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Londres, Commerce d'objets d'art 1925

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Enfant, Rameau lierre, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 120 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Un anneau a été fixé dans un second temps au sommet du crâne pour une seconde utilisation en tant que peson (?). Les yeux de l'enfant et les fibules sont en argent.

Description de l'objet

La tête de l'enfant joufflu est tournée vers la gauche. Il a un visage rond avec une petite bouche, un nez camus et des grands yeux plaqués d'argent. Son front est large et ses oreilles sont modelées en relief. Sa chevelure est courte avec quelques petites mèches tombant sur le front. L'enfant est ceint d'une couronne de lierre nouée par un ruban qui retombe sur ses épaules. Il est vêtu d'un chiton lui couvrant les deux épaules. Au niveau de celles-ci, le vêtement est fixé par des fibules plaquées d'argent. L'arrière du buste se compose d'une plaque plane percée d'un trou carré au centre (mortaise ?) pour probablement une fixation d'un tenon.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Wyndham Francis Cook.

Bibliographie abrégée

Smith et Hutton 1908 p. 125, n°96, pl. XXXII ; Faust 1989 p. 219, n°460.

521

Applique

Planche : 82.4 à 82.8

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Lyon, Musée des Beaux-Arts

Numéro d'inventaire : A 2027

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Femme, Péplos, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 110 ; L : - ; l : 74 ; Pr : 39 ; Diam : - ; Ép : 4

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais il est possible de voir la couleur jaune brun de l'alliage. Les yeux de la femme étaient plaqués d'un autre métal. Un trou de fixation moderne est présent en-dessous de la chevelure.

Description de l'objet

Le buste-médaille est une femme dont la tête est légèrement tournée vers sa gauche. Son visage est allongé avec un nez droit, une bouche incisée et des yeux anciennement plaqués. Une incision est présente autour du globe oculaire pour l'insertion de la plaque et la pupille est creusée. Sa chevelure se compose de mèches bouclées d'une part remontées en couronne sur le sommet du crâne et d'autre part torsadées, nouées au niveau de la nuque et retombant sur ses épaules. Un bandeau maintient également sa chevelure et il est décoré d'incisions en forme d'*opus spicatum* (marque pour le maintien d'un placage ?). Elle est vêtue d'un péplos reposant sur ses deux épaules, formant des plis autour de sa poitrine et semble-t-il maintenu par une ceinture au niveau de la taille, le nœud de la ceinture est modelé en bas du médaillon.

Commentaire

L'objet provient du Fonds Ancien du musée.

Bibliographie abrégée

Reinach 1910 p. 413, n°8 ; Boucher 1973a p. 126-127, n°194.

522

Applique

Planche : 82.3

(Non définie)

Typologie :

Datation : IIe ou Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Lyon, Musée des Beaux-Arts

Numéro d'inventaire : E 408-8

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Ménade/Bacchante, Bijou, Chiton, Himation, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 170 ; L : - ; l : 108 ; Pr : 48 ; Diam : - ; Ép : 8

Matériau : Alliage cuivreux, Matériau réfractaire

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est entièrement recouverte d'une corrosion de couleur verte avec quelques taches brunes. Les yeux de la Ménade étaient probablement plaqués d'un autre métal (argent ?), il reste une trace de forme triangulaire dans l'œil gauche. Le buste-médaille, au niveau de la tête, a conservé le noyau de coulée en matériau réfractaire. Le buste-médaille est percé de sept trous modernes : cinq sur le plan de soudure et deux dans le matériau réfractaire.

Description de l'objet

Le buste-médaille représente une Ménade. Elle a la tête légèrement penchée et tournée vers la gauche. Son visage est rond avec de grands yeux en amande et creusés, un nez épais et une bouche avec de grosses lèvres entrouverte. Elle est ceinte d'un bandeau frontal, incisée de traits verticaux, et d'une couronne de fleurs et de feuilles torsadée qui maintiennent sa coiffure complexe dont des mèches bouclées retombent sur son épaule droite. Elle est vêtue d'un chiton à manche courte, au col échancré, au bord décoré de postes en relief, aux plis marqués par de fines incisions et qui couvre ses deux épaules. Un himation est posé par-dessus, il est porté en châle. Il enveloppe son épaule et son avant-bras gauches et lui couvre partiellement la tête. Elle est parée d'un collier à pendeloques et d'un bracelet au poignet. Elle tient également dans sa main droite, qui est repliée sur sa poitrine, un feuille de lierre (éventail ?). Le plan de soudure fait environ 1 cm de largeur.

Commentaire

Elle provient de l'ancienne Collection Hoffmann et a été acquise par le musée en 1899. La coiffure de la Ménade et l'himation porté en châle ressemble à une coiffure de type oriental (Palmyre ?). L'himation porté en châle et l'éventail font également penser à une Tanagra tenant l'éventail.

Bibliographie abrégée

Froehner 1885 p. 65, n°317 ; Delestre *et al.* 1899 p. 124, n°528 ; Reinach 1910 p. 256, n°3 ; Boucher 1970 p. 47, n°26.

523

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou début du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Boscoreale, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Mariemont, Musée royal de Mariemont

Numéro d'inventaire : 341

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Rameau lierre

Dimensions (en mm) : H : 92 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservaton de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte, mais il est possible de distinguer la couleur jaune brun de l'alliage au niveau de l'œil gauche. L'applique est de très bonne facture, les yeux sont plaqués d'argent pour les sclérotiques et peut-être incrustés d'un autre matériau pour les iris. Le placage d'argent de l'œil gauche n'est que partiellement conservé.

Description de l'objet

L'applique représente la tête, ou un masque de tragédie, de Dionysos κεχηνός au vu de la forme de la bouche (Type II de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Le visage est rond avec de grands yeux en argent, un nez court et épais et une bouche ouverte. Son crâne est ceint d'une couronne de lierre se nouant à l'avant et se mêlant à sa chevelure.

Commentaire

L'applique a été achetée à Naples en mars 1908. Elle date du début de l'Empire, probablement de l'époque augustéenne. La représentation de cette applique fait penser au Dionysos à la bouche bée décrit par Callimaque dans une de ses épigrammes (*Épigrammes*, XLVIII). Photo © Musée royal de Mariemou - M. Lechien.

Bibliographie abrégée

Faytmans B. *et al.* 1952 p. 144, n°R. 32, pl. 52 ; Manfrini Aragno 1987 p. 37 et 117, n°1, fig. 227.

524

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 120269

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Ménade/Bacchante, Rameau lierre, Himation, Exomide, Bandeau

Dimensions (en mm) : H : 192 ; L : - ; l : 197 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est mauvais. Sa surface est fortement corrodée, la corrosion est de couleur vert sombre. Les yeux de la Ménade étaient des globes oculaires sertis dans les cavités. Le bandeau qui ceint ses cheveux est en argent. Un clou de fixation est conservé sur la partie gauche de la feuille de vigne.

Description de l'objet

Le buste de la Ménade (ou de Bacchus) sort d'une feuille de vigne dont les nervures sont marquées (Type II de la typologie d'Ivonne Manfrini Aragno). Elle a la tête tournée vers la droite, son visage fortement corrodé est rond avec une bouche fermée, un nez droit et des yeux anciennement incrustés. Elle est coiffée d'une couronne de lierre formée de feuilles et de baies disposées en corymbe et d'un bandeau en argent noué au niveau de sa nuque. Les extrémités du bandeau tombent sur ses épaules. Deux mèches de cheveux bouclées tombent également sur ces dernières. Elle est vêtue d'une exomide et d'un himation posé par-dessus qui laissent, tous les deux, à nu son sein et son épaule droits.

Commentaire

L'applique servait de décoration à un meuble, probablement d'un coffre.

Bibliographie abrégée

Pernice 1925 p. 18, fig. 27 ; Spinazzola 1928 p. 37, n°298, pl. 298 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 186, n°94 ; Manfrini Aragno 1987 p. 35 et 101-102, n°1, fig. 150 ; Pirzio biroli Stefanelli 1990 p. 136 et 257-258, n°5, fig. 80.

525

Applique

Planche : 83.1 ; 83.2

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 5150

Élément conservé : Buste-médaille

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Déesse, Fruit, Bijou, Bonnet phrygien, Chiton

Dimensions (en mm) : H : 100 ; L : - ; l : 97 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est très bon. L'ensemble de l'applique est recouvert d'une corrosion vert sombre. Les yeux de la déesse sont incrustés d'argent et les iris étaient dans un autre matériau. Le collier est également en argent.

Description de l'objet

Le buste-médaille représente Pomone ou Fortune sortant d'un fleuron d'acanthé. Sa tête est droite et légèrement élevée, le visage est rond avec de grands yeux en argent, un nez droit et allongé et une petite bouche. Sa chevelure est longue et ondulée et recouverte d'un bonnet phrygien qui lui tombe sur ses épaules. Son cou est orné d'un collier à pendeloques : la chaîne est une damasquinure d'argent avec des stries et les pendeloques sont des losanges moulés dans le buste-médaille. Elle est vêtue d'un chiton avec un col en V et elle porte dans son vêtement replié des fruits.

Commentaire

Le buste-médaille n'est pas un élément d'applique de *fulcrum* car l'arrière du buste n'a pas la forme d'un médaille plat, sa fixation serait difficile. Le buste-médaille est une applique pour un autre type de meuble qui n'est pas possible de définir plus précisément.

Bibliographie abrégée

Cicognara 1767 p. 49, pl. X ; Ferrari *et al.* 1986 p. 77 et 184-185, n°89 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 135 et 258, n°6, fig. 79.

526

Applique

Planche : 83.3 ; 83.4

(Non définie)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle av. n. è. ou Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (sans étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Herculanium, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : 5306

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Satyre/Faune, Serpent

Dimensions (en mm) : H : 160 ; L : - ; l : 135 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est très bon. L'ensemble de l'applique est recouvert d'une corrosion verte. La sclérotique des yeux du Satyre était probablement plaquée d'argent et les iris étaient incrustés d'un autre matériau. Il y a deux trous (de fixation) au niveau de son épaule gauche.

Description de l'objet

Le buste-médaille représente un Satyre nu. Sa tête est fortement tournée vers la gauche. Le visage finement représenté est très expressif avec de grands yeux dont les iris étaient incrustés, des lèvres épaisses, un large nez, deux petites cornes au sommet du front et un cou musclé. Ses cheveux sont courts et frisés et des poils en spirale sont incisés sur son torse. Il tient un serpent dans sa main droite, l'animal est posé sur son épaule droite et sa queue passe sous son bras gauche. Les écailles du serpent sont marquées par des incisions.

Commentaire

L'objet a été découvert soit à Herculaneum, soit à Pompéi. Il ornait probablement un coffre. Il s'inspire d'un type statuaire hellénistique datant du II^e siècle avant notre ère.

Bibliographie abrégée

Cicognara 1767 p. 25, pl. V ; Spinazzola 1928 p. 35, n°252, pl. 252 ; Ferrari *et al.* 1986 p. 76 et 184-185, n°92 ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 p. 133 et 257, n°3, fig. 77.

527

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Pompéi, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Naples, Museo Archeologico Nazionale

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Péplos, Himation

Dimensions (en mm) : H : 90 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : NC

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation du buste-médaille est moyen. Les yeux d'Artémis étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, le visage est rond avec de grosses joues. Ses sourcils sont marqués par une profonde incision réalisée dès le modèle en cire et ses yeux, anciennement incrustés, sont en amande. Son nez est fin et droit, ses lèvres gonflées, son menton légèrement empâté et son cou dégagé. Elle porte un péplos, avec un col en V échancré, qui lui couvre les deux épaules et un himation posé sur son épaule gauche (?). Derrière son épaule droite, elle porte un carquois dont la sangle passe entre ses seins. Sa coiffure est composée de mèches horizontales sur le front, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon sur l'arrière.

Commentaire

Le buste-médaille était fixé à un coffre-fort en fer (Type B1) découvert le 22 mai 1867 dans la maison des CC. Vibii, mais il semble avoir été appliqué *a posteriori* (tout en étant déjà dessiné par A. Castellani dans la publication de 1868 ?) et a été retiré lors d'une restauration (Kraus 1975 p. 158, n°184 ; Lapatin 2008 p. 38-39, fig. 6 ; Cantarella et Jacobelli 2011 p. 99). Car sa facture est différente de l'autre buste-médaille d'Artémis sans décor polychrome (Barr-Sharrar 1987 p. 48-49, n°C 62, pl. 21). Le coffre-fort est également orné de bustes-médailles plus grands d'Eros, Psyché et d'un masque de théâtre grec et de têtes de sanglier et de chien, mais ils n'ont pas de décor polychrome.

Bibliographie abrégée

de Longpérier 1868 p. 171, pl. XX ; Saglio 1877-1919b p. 363, fig. 460 ; Spinazzola 1928 p. 37, n°299, pl. 299 ; Pernice 1932 p. 86-88, pl. 53 ; Barr-Sharrar 1987 p. 49, n°C 63, pl. 21 ; Faust 1989 p. 189, n°236.

528

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Fin du Ier siècle ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 18.145.21

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Homme, Couteau, Himation

Dimensions (en mm) : H : 64 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les iris de l'homme étaient incrustés d'un autre matériau.

Description de l'objet

Le buste-médaille de l'homme. Sa tête est tournée vers la droite. Son visage est allongé avec un nez droit et une bouche fermée. Ses yeux sont détaillés, l'iris est représenté par un petit cercle en relief et l'iris est percé. La chevelure de l'homme est touffue et bouclée. Il est vêtu d'un himation porté à la manière dite socratique, le vêtement est posé sur son épaule droite, laisse à nu son épaule gauche et laisse dégagé son bras gauche. Il porte un couteau dans son étui (?) en bandoulière. La sangle est décorée de traits obliques.

Commentaire

L'objet provient du fond Rogers et a été acquis par le musée en 1918. Le personnage pourrait représenter un Germain.

Bibliographie abrégée

MET VII.

529

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : New York, Metropolitan Museum

Numéro d'inventaire : 49.21.2

Élément conservé : Buste-médailon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Péplos, Himation

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte. Les yeux d'Artémis étaient incrustés d'un autre matériau. L'objet a connu une seconde fonction en tant que peson : un trou a été réalisé au centre de sa coiffure.

Description de l'objet

La tête d'Artémis est tournée vers la gauche, le visage est allongé. Ses sourcils sont marqués par une profonde incision réalisée dès le modèle en cire et ses yeux, anciennement incrustés, sont en amande. Son nez est petit et droit, sa bouche est entrouverte et ses lèvres sont gonflées. Son menton est légèrement empâté et son cou est dégagé. Elle porte un péplos, avec un col en V échancré, qui lui couvre les deux épaules et un himation posé sur son épaule gauche. Derrière son épaule droite, elle porte un carquois dont la sangle passe entre ses seins. Sa coiffure est composée de quatre mèches horizontales sur le front, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon sur l'arrière. Il y a des lignes incisées sur le côté droit de sa nuque suggérant la fin de sa coiffure.

Commentaire

L'objet provient de l'ancienne collection de Henry Oppenheimer et a été offert par Rubert L. Joseph au musée en 1949. L'objet est moins bien fini du côté gauche que du côté droit.

Bibliographie abrégée

Burlington Fine Arts Club 1904 p. 57, n°C 81, pl. LIX ; Reinach 1910 p. 192, n°4 ; Barr-Sharrar 1987 p. 49, n°C 64, pl. 21 ; Faust 1989 p. 101 et 191, n°249 ; MET V.

530

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie : Forme II

Datation : Première moitié du Ier siècle av. n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Monnaies, Médailles et Antiques

Numéro d'inventaire : 140

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Artémis/Diane, Carquois, Péplos, Himation

Dimensions (en mm) : H : 87 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux d'Artémis étaient incrustés d'un autre matériau, probablement de la pâte de verre ou une autre matière dure.

Description de l'objet

La tête d'Artémis est tournée vers la droite, le visage est allongé. Elle a de grands yeux, un nez petit et droit et des grosses lèvres. Son menton est légèrement empâté et son cou est long et dégagé. Elle porte un péplos, avec un col en V échancré, qui lui couvre les deux épaules et un himation qui repose sur son épaule gauche. Derrière son épaule droite, elle porte un carquois dont la sangle passe entre ses seins. La sangle est décorée d'incisions ondulées. Sa coiffure est composée de mèches horizontales sur le front, remontées en couronne sur les côtés et le haut de la tête et nouées en chignon sur l'arrière. Les pointes des mèches se terminent en boucle.

Commentaire

Le buste-médaille provient de l'ancienne collection du Commandant Auguste Oppermann et a été acquis par le musée en 1874.

Bibliographie abrégée

Babelon et Blanchet 1895 p. 65, n°140 ; LIMC II 1984 p. 816, Artemis/Diana, n°114 ; Barr-Sharrar 1987 p. 48, n°C 61, pl. 21 ; Faust 1989 p. 101 et 193, n°263 ; BnF I.

531

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la Citerne, cave (partie artisanale)

Année de découverte : 1962

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 11068

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Femme, Fleur ouverte, Acanthe, Bijou, Péplos

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge, Argent

Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Les yeux ainsi que les fibules sont incrustés d'argent, alors que les lèvres sont en cuivre rouge. Des boucles d'oreilles étaient présents en élément rajouté.

Description de l'objet

Le buste féminin émerge d'un calice de feuilles d'acanthé. Sa tête est tournée vers la gauche et légèrement inclinée. Son visage est fin avec une petite bouche aux lèvres incrustées de cuivre rouge, un nez droit et de grands yeux plaqués d'argent et aux pupilles creusées. Ses cheveux sont ondulés, séparés par une raie médiane et relevés en bandeaux sur le front, les tempes et la nuque. Les lobes de ses oreilles sont percés mais ont perdu leurs pendants. Elle est vêtue d'un péplos couvrant la poitrine et le sommet du dos. Le vêtement est fixé, à chaque épaule, par une fibule en forme de fleur ouverte plaquée

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 10 août 1962. Le buste féminin est sans attribut, peut-être est-ce Junon ? L'applique devait être installée sur un plan incliné pour positionner verticalement la tête.

Bibliographie abrégée

Zehnacker et Hallier 1964-1965 p. 93 et 112, n°115 ; Boube-Piccot 1975 p. 217-218, n°342, pl. 151.

532

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la mosaïque de Bacchus et des Quatre Saisons

Année de découverte : 1948

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 225

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Méduse

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 45 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec des taches rouges d'oxydure. Les yeux de Méduse sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

L'applique représente la tête de Méduse. Son visage est rond et joufflu avec de grosses lèvres, un large nez et des yeux en amandes plaqués d'argent et aux pupilles creusées. Sa chevelure se compose de mèches ondulées partant dans tous les sens, comme des serpents. Au-dessus de ses tempes, deux ailerons sortent de sa chevelure. La largeur du plan de soudure est de 5 à 7 mm.

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 7 mai 1948. Il est dans les réserves du musée. L'applique a pu orner un coffre.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 231, n°385, pl. 166.

533

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Banasa, Sans précision

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : B-101

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 2

Iconographie : Dionysos/Bacchus, Bijou, Exomide

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 63 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Fer

Technique de fabrication : Fonte pleine à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Incrustation

Couleur visible dominante : Vert clair

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : NC



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert clair. Les yeux de Bacchus devaient être incrustés d'un autre matériau (pâte de verre ?). La partie inférieure du disque est cassée.

Description de l'objet

L'applique est composée d'un disque mouluré et d'un buste de Bacchus coulés séparément et le buste (H : 46 mm ; l : 26 mm) est fixé à l'aide d'un tenon au disque. La tête de Bacchus est droite. Son visage est rond avec une bouche entrouverte, un petit nez et de grands yeux évidés. Ses cheveux, finement striés et séparés par une raie médiane, sont ornés d'une couronne de fleurs ayant pour fonction de diadème. Une fleur est au sommet du crâne et une autre sur chaque tempe. Une grappe de raisin recouverte d'une feuille de vigne pend de chaque côté du cou. Il est vêtu d'une exomide attachée au niveau de son épaule gauche et laissant à nu son épaule et sein droits. Un tenon de fixation en fer sort à l'arrière de l'applique.

Commentaire

L'objet est dans les réserves du musée.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 314, n°572, pl. 255.

534

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Volubilis, Maison à la mosaïque de Bacchus et des Quatre Saisons

Année de découverte : 1947

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : s.n.

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Pan

Dimensions (en mm) : H : 40 ; L : - ; l : 32 ; Pr : - ; Diam : - ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur brune. Les yeux de Pan sont plaqués d'argent.

Description de l'objet

L'applique représente la tête de Pan. Il a le visage sarcastique avec une bouche entrouverte en rictus, des sourcils froncés, un front creusé de rides et des petits yeux obliques plaqués d'argent. Il a une barbe touffue et une moustache aux mèches bouclées commençant aux extrémités de sa bouche. Pan a des longues oreilles de bouc tombantes et deux cornes de bouc séparées par une touffe de poils en spirale. L'arrière de l'applique est composé d'un tenon de fixation (L : 23 mm).

Commentaire

L'objet a été découvert précisément le 22 décembre 1947.

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 221, n°351, pl. 155.

535

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier ou IIe siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Thamusida, Quartier Nord-Est

Année de découverte : 1932-1934

Lieu de conservation : Rabat, Musée archéologique

Numéro d'inventaire : Th-214

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Lion

Dimensions (en mm) : H : - ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 29 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Vert sombre

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Rouge

Autres couleurs restituables : Rouge



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur vert sombre. Les lèvres du lion sont plaquées de cuivre rouge.

Description de l'objet

L'applique est une tête de lion avec un museau pointu, des yeux incisés et une crinière hérissée.

Commentaire

L'objet a été découvert au cours des campagnes de fouilles de 1932 à 1934. L'objet est dans les réserves du musée. L'applique ressemble au poignée de coffre munie d'un anneau mais celui-ci n'est pas conservé (?).

Bibliographie abrégée

Boube-Piccot 1975 p. 344, n°646, pl. 281.

536

Applique

Planche : 84.1 à 84.4

(Non définie)

Typologie : Forme II

Datation : IIe siècle ou début du Ier siècle av. n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Ostie, Bâtiment administratif dit "Palais Impérial", près de l'entrée méridionale

Année de découverte : 1871

Lieu de conservation : Rome, Museo Nazionale delle Terme

Numéro d'inventaire : 47978

Élément conservé : Médaillon

Nombre d'éléments d'assemblage :

Iconographie : Chien

Dimensions (en mm) : H : 88 ; L : - ; l : 77 ; Pr : 65 ; Diam : 56 ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Plomb

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue, Soudage

Technique de décoration : Ciselure, Sertissage

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : Jaune brun

Autres couleurs visibles : NC

Autres couleurs restituables : Brun



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est bon. Sa surface est recouverte d'une corrosion de couleur verte avec de légères concrétions. La couleur de l'alliage est jaune brun, elle est visible au niveau du trou moderne. Une couleur brune est également légèrement visible sur le pelage, cela pourrait être une patine (?). L'extrémité de l'oreille droite est cassée. Les yeux étaient des globes oculaires sertis. La tête du chien a été emplie de plomb et un trou (Diam : 6 mm) a été réalisé au sommet de son crâne, l'objet a donc servi comme seconde utilisation en tant que peson. Un trou moderne a été réalisé en bas du médaillon pour sa présentation muséale.

Description de l'objet

Le médaillon représente un chien avec la gueule ouverte, dont on distingue ses crocs, et les babines tombantes. Ses yeux sont entièrement creux, les cavités ont été réalisées dès le modèle en cire puis retravaillées à froid depuis l'intérieur du médaillon. On distingue quelques coups de lime, probablement pour faciliter l'incrustation des globes oculaires. Son œil droit est plus ouvert que son œil gauche. Les paupières du chien sont incisées. Il a les oreilles droites et pointues. Son pelage est touffu avec une reprise à froid au ciseau pour accentuer le relief des poils.

Commentaire

Cet objet correspond à un médaillon avec un plan de soudure circulaire, mais il n'est pas possible de préciser le meuble.

Bibliographie abrégée

Rosa 1873 p. 89-90 ; Paschetto 1912 p. 418 ; Paribeni 1932 p. 311, n°1099 ; Dahlén 1955 p. 44 ; Boube-Piccot 1975 p. 386, n°152 ; Faust 1989 p. 203, n°340.

537

Applique

Planche : -

(Non définie)

Typologie :

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Non vidi

Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : , Inconnue

Année de découverte : s.d.

Lieu de conservation : Trèves, Rheinisches Landesmuseum

Numéro d'inventaire : G 6

Élément conservé : Buste-médailion

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Enfant, Diadème, Exomide

Dimensions (en mm) : H : 85 ; L : - ; l : - ; Pr : - ; Diam : 63 ; Ép : -

Matériau : Alliage cuivreux, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Placage, Ciselure, Application d'élément rapporté

Couleur visible dominante : Vert

Couleur restituable dominante : NC

Autres couleurs visibles : Argent

Autres couleurs restituables : Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est très bon. Il est recouvert d'une légère corrosion de couleur verte. Certains éléments de l'applique tels que les yeux de l'enfant et le décor sur le médaillon sont plaqués d'argent. La fibule en argent est un élément rapporté appliqué.

Description de l'objet

Le buste de l'enfant (H : 71 mm) est fixé sur un médaillon bombé. L'enfant sort d'un calice formé de cinq feuilles d'acanthé, il a la tête tournée à droite et son visage est enfantin. Il a un cou épais, des joues joufflues, une grande bouche, un nez camus et des yeux en amande incrustés d'argent. Ses cheveux sont séparés au centre, une mèche centrale part vers l'arrière et deux autres mèches retombent devant ses oreilles. Il est également ceint d'une couronne, ayant pour fonction de diadème, ornée d'une fleur ouverte au sommet et de grappes de raisin (?) aux extrémités. Il est vêtu d'une exomide attachée à son épaule droite par une fibule en forme de fleur en argent. Son vêtement lui barre donc en diagonale le torse et laisse à nu son épaule gauche. Le médaillon est décoré d'un bandeau dentellé à son extrémité et d'un motif central de douze feuilles d'acanthé dirigées vers l'extérieur. Les interstices entre les feuilles d'acanthé sont plaqués d'argent.

Commentaire

Cette applique de très bonne facture devait orner un meuble.

Bibliographie abrégée

Menzel 1966 p. 53, n°109, pl. 48 ; Schindler 1980 p. 46, fig. 136.

538

Gaine de cadre

Planche : 84.5 à 84.7

(Non définie)

Typologie : Section en L

Datation : Ier siècle de n. è.

Observation : Vidi (avec étude technique) Analyse archéométrique : Non Nombre d'échantillons : -

Lieu de découverte : Bavay, A l'angle nord-est de la Basilique

Année de découverte : 1969

Lieu de conservation : Bavay, Forum antique de Bavay - Musée archéologique

Numéro d'inventaire : 69 Br 27

Élément conservé :

Nombre d'éléments d'assemblage : 1

Iconographie : Rai-de-cœur, Ove, Rameau lierre, Rameau vigne

Dimensions (en mm) : H : 48 ; L : 312 ; l : - ; Pr : 30 ; Diam : - ; Ép : 3

Matériau : Alliage cuivreux, Cuivre rouge, Argent

Technique de fabrication : Fonte en creux à la cire perdue

Technique de décoration : Damasquinage, Placage, Ciselure

Couleur visible dominante : Brun

Couleur restituable dominante : Jaune doré

Autres couleurs visibles : Rouge, Jaune doré, Argent Autres couleurs restituables : Rouge, Argent



En relation avec les objets n°

État de conservation

L'état de conservation de l'objet est moyen. La gaine est fragmentaire, il y a des traces d'arrachement à ses deux extrémités. Son aile est déformée et relevée aux extrémités. Sa surface est recouverte d'une corrosion brune avec des taches vertes. Le décor floral est damasquiné et plaqué de cuivre rouge et d'argent. Les incrustations ont partiellement disparu.

Description de l'objet

La gaine de cadre semble avoir une section en L (cornière) car, malgré la corrosion, il est possible de distinguer sur le long côté le bord de l'objet. La gaine est moulée en une seule pièce. Une des extrémités, partiellement cassée, a conservé une partie aniconique. Le panneau central de la gaine a un pourtour décoré en relief : il est orné sur un côté d'oves et sur les trois autres de rais-de-cœur. Le décor central est constitué de rameaux de lierre et de rameaux de vigne. Deux paires de rameaux partent des extrémités du panneau, s'entrelacent pour former six boucles et se rejoignent au centre. Les tiges, les ramilles et les baies sont incrustés de cuivre rouge. Les feuilles cordiformes du rameau de lierre sont plaquées de cuivre rouge et les feuilles dentellées du rameau de vigne sont en argent.

Commentaire

L'objet fait partie d'un ensemble d'objets en alliage cuivreux découvert le 12 juillet 1969 à l'angle nord-est de la Basilique, où il y a un passage reliant cette dernière au cardo (axe nord-sud de la ville). L'amas compte environ 371 objets hétérogènes (statuettes du panthéon gallo-romain, éléments de mobilier et instrumentum), partiellement soudés entre-eux par l'oxydation et pesant plusieurs dizaines de kilos. Les datations des objets s'étendent au moins sur quatre siècles, de la fin de l'époque hellénistique au III^e siècle de notre ère. Le contenu de la cachette du bronzier ne provient pas d'un temple, les objets ont plutôt un caractère domestique et privé. Un des objets, une statuette de Neptune, a la même moulure d'oves et de rais-de-cœur et le même décor de rinceau sur son socle que celui de la gaine (Boucher et Oggiano-Bitar 1993b, p. 5 et 54-56, n°15). Dans l'hypothèse d'un décor symétrique, cela laisse à penser que la gaine est quasiment complète. Il ne manquerait qu'un bout du décor floral, un petit côté du panneau central et peut-être une extrémité aniconique. Les deux trous de fixation se situeraient aux extrémités de l'aile, cela expliquerait les deux traces d'arrachement à ces endroits-là et que les parties manquantes seraient restées accrochées avec les clous de fixation. L'objet a également un autre numéro : 368.

Bibliographie abrégée

Boucher et Oggiano-Bitar 1993b, p.5, 8 et 67, n°27.

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE
ÉCOLE DOCTORALE 355 ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉS
LABEXMED
CENTRE CAMILLE JULLIAN

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Archéologie

Jonathan DEVOGELAERE

**Les couleurs du mobilier d'apparat en bronze dans le monde
gréco-romain, du II^e siècle av. n. è. au II^e siècle de n. è. :
de la caractérisation technique aux valeurs symboliques**

Volume IV : Planches



Soutenue le samedi 08 décembre 2018 devant le jury :

M. Philippe JOCKEY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille/Université Paris Nanterre, Directeur de thèse.

Mme Anne-Marie GUIMIER-SORBETS, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, Rapporteur.

M. Stéphane VERGER, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Rapporteur.

M. François QUANTIN, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Hélène AURIGNY, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Examineur.

Mme Sophie DESCAMPS-LEQUIME, Conservateur général du patrimoine au Musée du Louvre, Examineur.



1. Marchepied, Amiternum, cat. n°1, 2 et 8 (© Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 137).



2. Élément de jambage (droite),
marchepied, Sphinge, cat. n°1
(© J. Devogelaere).



3. Élément de jambage (droite), marchepied,
Sphinge, cat. n°1 (© J. Devogelaere).



4. Élément de jambage (gauche),
marchepied, Sphinge, cat. n°2 (©
J. Devogelaere).



5. Élément de jambage (gauche), marchepied,
Sphinge, cat. n°2 (© J. Devogelaere).



1. Gaine de plateau, marchepied, décor floral, cat. n°8 (© J. Devogelaere).



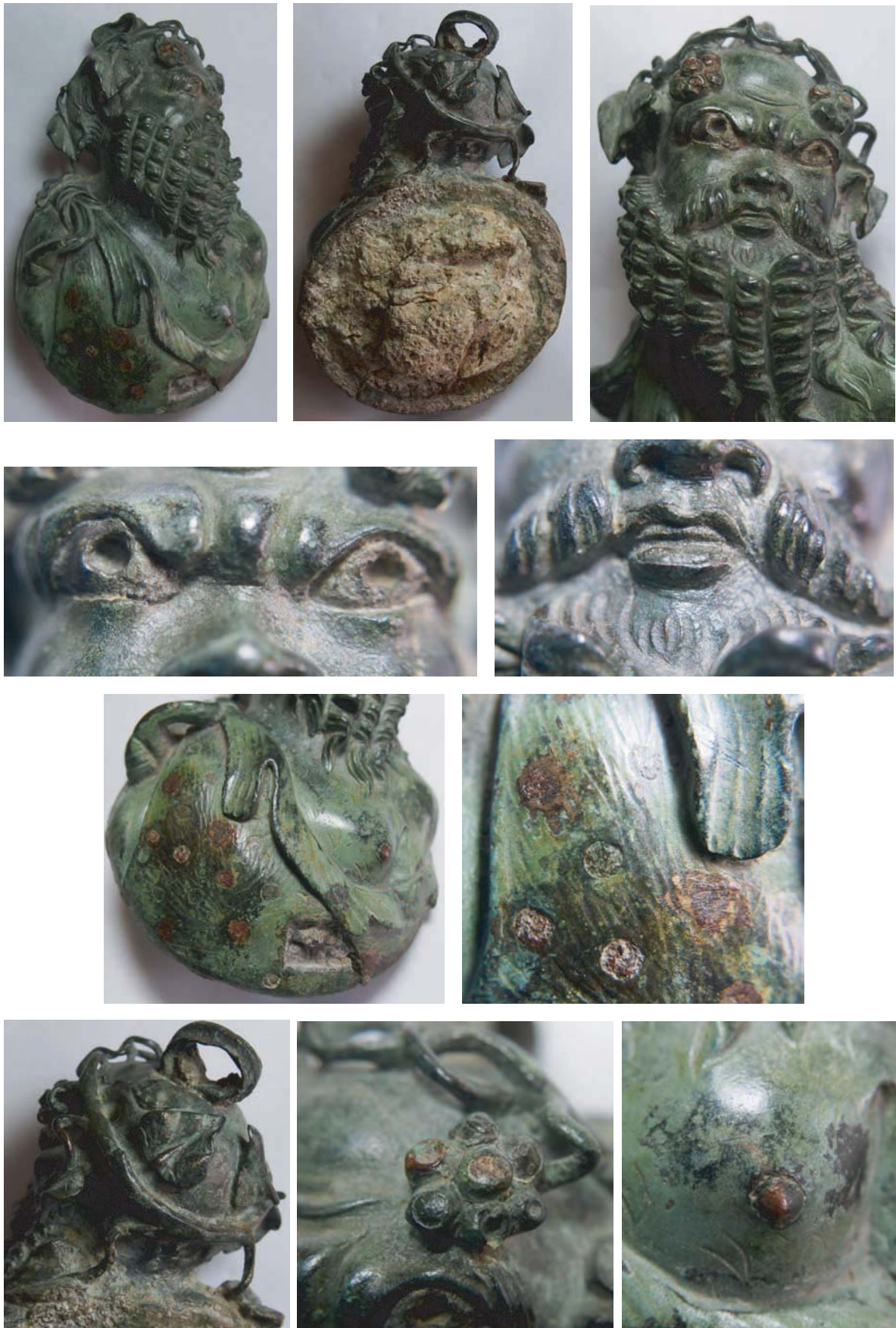
2. Gaines de plateau, marchepied, jonction centrale, cat. n°8 (© J. Devogelaere).



3. Gaine de plateau, marchepied, face latérale, cat. n°8 (© J. Devogelaere).



4. Gaines de plateau, marchepied, Villa Pisanella, cat. n°3-7 (© J. Devogelaere).



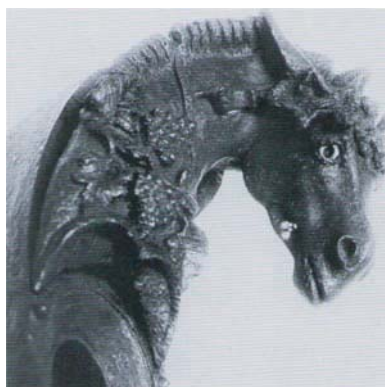
1-10. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, vue générale et détail, Maison de Silène, Alésia, cat. n°9 (© J. Devogelaere).



1. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Silène, inconnue, cat. n°10 (APM I).



2. Applique de fulcrum, lit, mule, acanthe, inconnue, cat. n°11 (Faust 1989 pl. 29.1).



3-5. Applique de fulcrum, lit, Dionysos, mule, maison, Pella, cat. n°12 (Barr-Sharrar 1987 pl. 78, n°FA5 ; Faust 1989 pl. 43.2 et 62.1).



1. Applique de fulcrum, protomé, lit, lion, épave d'Anticythère, cat. n°13 (© J. Devogelaere).



2. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, femme, épave d'Anticythère, cat. n°14 (© J. Devogelaere).



3. Applique de fulcrum, protomé, lit, canard, épave d'Anticythère, cat. n°15 (© J. Devogelaere).



4-5. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Ménade, vue générale et détail, Avenches, cat. n°16 (© Musée romain d'Avenches).



1-2. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, Orange, cat. n°17 (Rolland 1965 p. 125, n°250 ; Faust 1989 pl. 53,4).



3-6. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, vue générale et détail, Herculaneum, cat. n°18 (© T. Lochman).



1-3. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Ménade, vue générale et détail, Bavay, cat. n°20 (© J. Devogelaere).



1. Lit reconstitué, Villa du Trésor d'argent, Boscoreale, cat. n°21, 227-230 et 346 (© Antikensammlung - Staatliche Museen zu Berlin).



2. Applique de fulcrum, protomé, lit, canard, Villa du Trésor d'argent, Boscoreale, cat. n°21 (© Antikensammlung - Staatliche Museen zu Berlin).



3. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, Hassanbeili, cat. n°23 (© Antikensammlung - Staatliche Museen zu Berlin).



1-8. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, vue générale et détail, inconnue, cat. n°24 (© J. Devogelaere).



1. Applique de fulcrum, protomé, lit, chien, inconnue, cat. n°25 (Faust 1989 pl. 54,2).



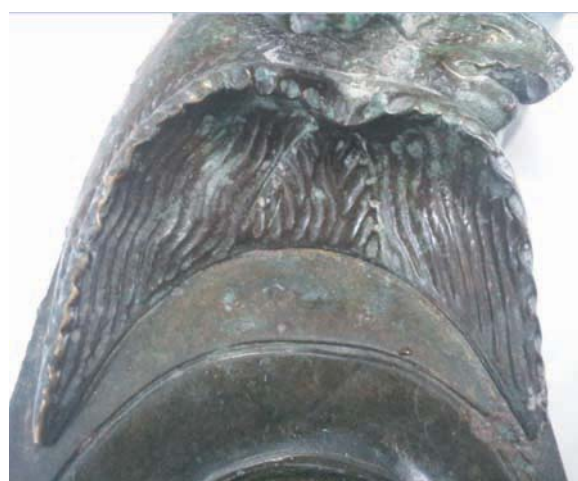
2. Applique de fulcrum, garniture du champ médian, lit, acanthe, inconnue, cat. n°27 (Faust 1989 pl. 21,1).



3. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Silène, Trippelsdorf, cat. n°28 (Menzel 1986 pl. 123, n°294).



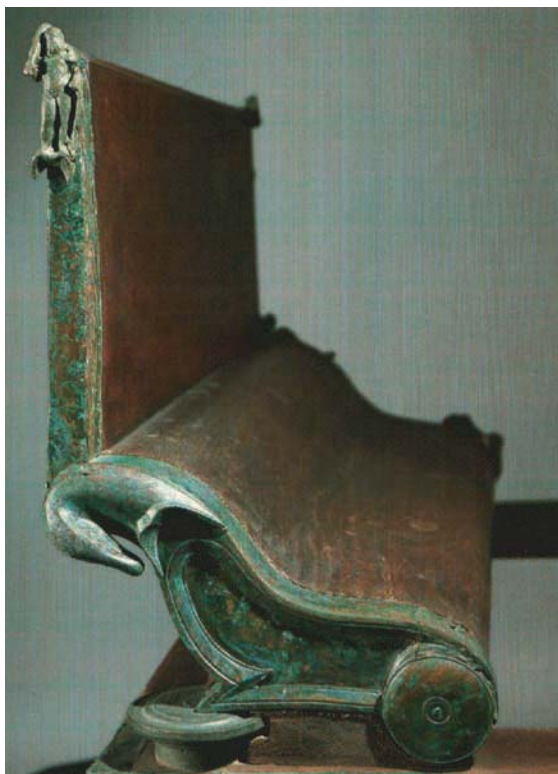
4. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Ménade, Clèves, cat. n°29 (Menzel 1986 pl. 122, n°293).



1-8. Applique de fulcrum, armature, protomé, lit, mule, vue générale et détail, Maison de Marcus Fabius Rufus, Pompéi, cat. n°317 (© J. Devogelaere).



1-7. Applique de fulcrum, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, enfant, acanthe, vue générale et détail Maison de Marcus Fabius Rufus, Pompéi, cat. n°317 (© J. Devogelaere).



1-2. Applique de fulcrum, lit, Maison de Ménandre, Pompéi, cat. n°31 et 32 (inv. 4270A) (Stefani 2003 p. 121 et 123).



3-5. Applique de fulcrum, gaine de dosseret, lit, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, Maison de Ménandre, Pompéi, cat. n°33 et 34 (inv. 4270B) (© J. Devogelaere).



1-2. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Dionysos, Pompéi, cat. n°35 (© J. Devogelaere).



3. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Artémis, Smyrne, cat. n°36 (MFA I).



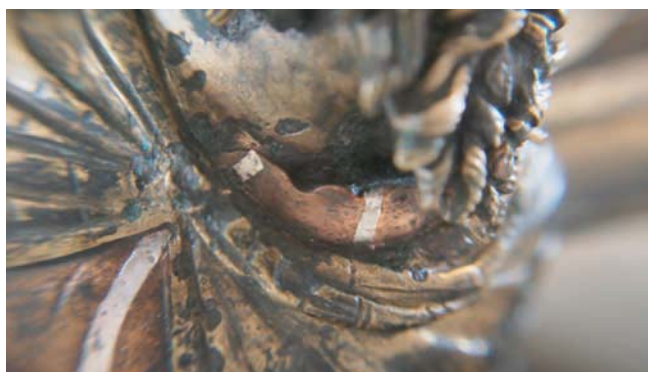
4. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, inconnue, cat. n°37 (Faust 1989 pl. 52,2).



1-2. Applique de fulcrum, Buste-médaille, lit, Dionysos, inconnue, cat. n°38 (Barr-Sharrar 1987 pl. 80, n°D 3.1 et D 3,2.).



3-4. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Ménade, vue générale et détail (plomb), Brindisi, cat. n°39 (© J. Devogelaere).



1-6. Applique de fulcrum (gauche), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, mule, homme, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, tombe, Amiternum, cat. n°42 (© J. Devogelaere).



1-6. Applique de fulcrum (droite), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, mule, homme, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, tombe, Amiternum, cat. n°43 (© J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, vue générale et détail, inconnue ,
cat. n°45 (The Cleveland Museum of Art I fig. 1 et 2).



4-5. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, inconnue , cat. n°47 (© Lennart
Larsen, National Museum of Denmark).



1-5. Applique de fulcrum, garniture du champ médian, lit, acanthe, vue générale et détail, taberna, Corinthe, cat. n°48 (© J. Devogelaere).



1-2. Applique de fulcrum, buste-médailleon, lit, Satyre, Worms, cat. n°49 (Faust 1989 pl. 66 et 67,2).



3-6. Applique de fulcrum, buste-médailleon, lit, Silène, vue générale et détail (oeil droit), habitation, Délos, cat. n°51 (© J. Devogelaere).



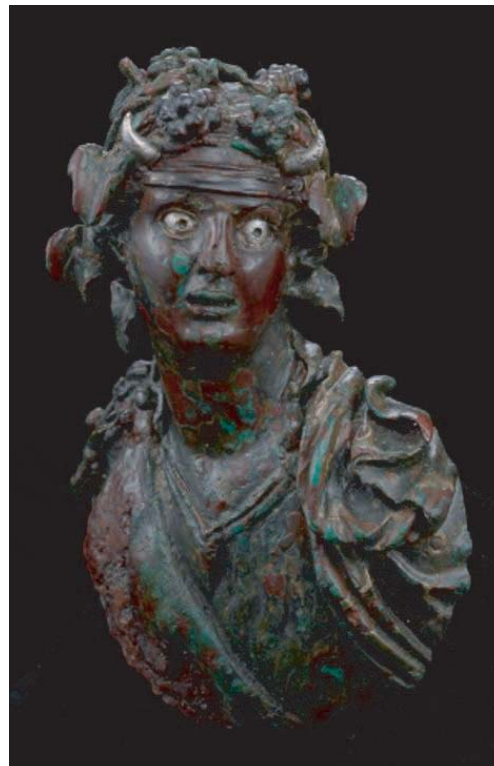
1. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Silène, inconnue, cat. n°52 (Brommer 1955 fig. 6).



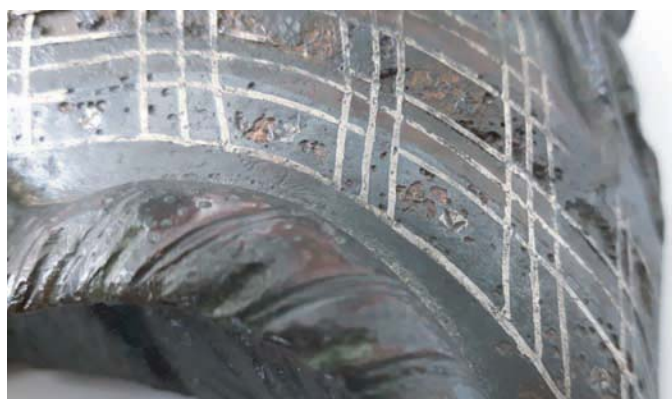
2. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, Adana, cat. n°53 (The George Ortiz Collection I).



3. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, inconnue, cat. n°55 (FGA II).



4. Applique de fulcrum, buste-médailon, lit, Dionysos, inconnue, cat. n°56 (FGA I).



1-7. Applique de fulcrum, protomé, lit, cheval, vue générale et détail, boutique (?), Herculaneum, cat. n°57 (© J. Devogelaere).



1. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Attis, palestine, Herculanum, cat. n°58 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 78).



2. Applique de fulcrum, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, Silène, acanthe, Karderesi, cat. n°60 (Faust 1989 pl. 26,1).



3. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, fanum, Martigny-la-Romaine, cat. n°61 (Wiblé 2008 fig. 229).



4. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Artémis, Kyparissia, cat. n°63 (Daux 1959 p. 649, fig. 36).



5. Applique de fulcrum, buste-médaille, char, Pan, tumulus, Pautalia, cat. n°66 (Rousséva -Slokoska 1994 fig. 7).



1. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, inconnue, cat. n°67 (Barr-Sharrar 1987 pl. 12, n°C38).



2. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Éros, inconnue, cat. n°70 (British Museum XII fig. 1).



3-4. Applique de fulcrum, protomé, buste-médaille, ganiture du champ médian, lit, mule, Satyre, rameau de laurier/olivier, Naples, cat. n°68 et 69 (British Museum I).



5. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, Naples, cat. n°71 (British Museum XI fig. 2).



1. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, inconnue, cat. n°75 (British Museum VI fig. 1).



2. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, Brasles, cat. n°77 (British Museum IX fig. 1).



3-4. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Artémis, inconnue, cat. n°79 (Barr-Sharrar 1987 pl. 17, n°C53,1 et C53,2).



5. Applique de fulcrum, protomé, lit, chien, inconnue, cat. n°84 (Faust 1989 pl. 55,1).



1-4. Applique de fulcrum, garniture du champ médian, lit, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, Lyon, cat. n°85 (© J. Devogelaere).



1. Applique de fulcrum, gaine de dossier, lit, motif «candélabre», Bourgoin-Jallieu, cat. n°86 (© J. Devogelaere).



2-4. Applique de fulcrum, buste-médailleon, lit, Satyre, Tamara de Campos, cat. n°88 (MAN I fig. 1, 3 et 4).



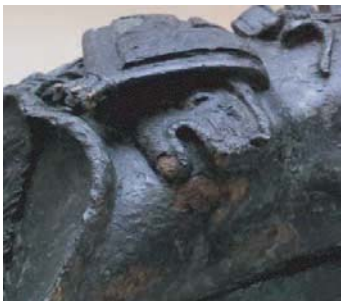
5-6. Applique de fulcrum, protomé, lit, éléphant, inconnue, cat. n°91 (Wünsche et Steinhart 2009 p. 99, n°40 ; Faust 1989 pl. 58.2).



1-3. Lit reconstitué, applique de fulcrum (gauche), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, Éros, enfant, acanthe, vue générale et détail, Maison de Caius Vibius, Pompéi, cat. n°98 (© J. Devogelaere).



4-6. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, vue générale et détail, Éphèse, cat. n°108 (MET VIII).



1-7. Applique de fulcrum, protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, mule, lit, Silène, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, épave Fourmigue C, cat. n°110 (© J. Devogelaere).



1-5. Applique de fulcrum, protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, cheval, Artémis, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, épave Fourmigue C, cat. n°111 (© J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum, protomé, lit, canard, épave Fourmigue C, cat. n°112, vue générale et détail (© J. Devogelaere).



4-5. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, inconnue, cat. n°115 (BnF III fig. 393a et 393b).



1-5. Applique de fulcrum (droite), protomé, lit, mule, vue générale et détail, Les Roches-de-Condrieu, cat. n°125 (© J. Devogelaere).



1-6. Applique de fulcrum (gauche), protomé, lit, mule, vue générale et détail, Les Roches-de-Condrieu, cat. n°126 (© J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum (gauche), buste-médaille, lit, enfant, vue générale et détail, L'Esquilin, Rome, cat. n°127 (© J. Devogelaere).



4-7. Applique de fulcrum (droite), protomé, lit, mule, vue générale et détail, L'Esquilin, Rome, cat. n°128 (© J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum (droite), buste-médaille, lit, enfant, vue générale et détail, L'Esquilin, Rome, cat. n°129 (© J. Devogelaere).



4-5. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, vue générale, Maison de l'Éphèbe, Pompéi, cat. n°132 (© J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, détail, Maison de l'Éphèbe, Pompéi, cat. n°132 (© J. Devogelaere).



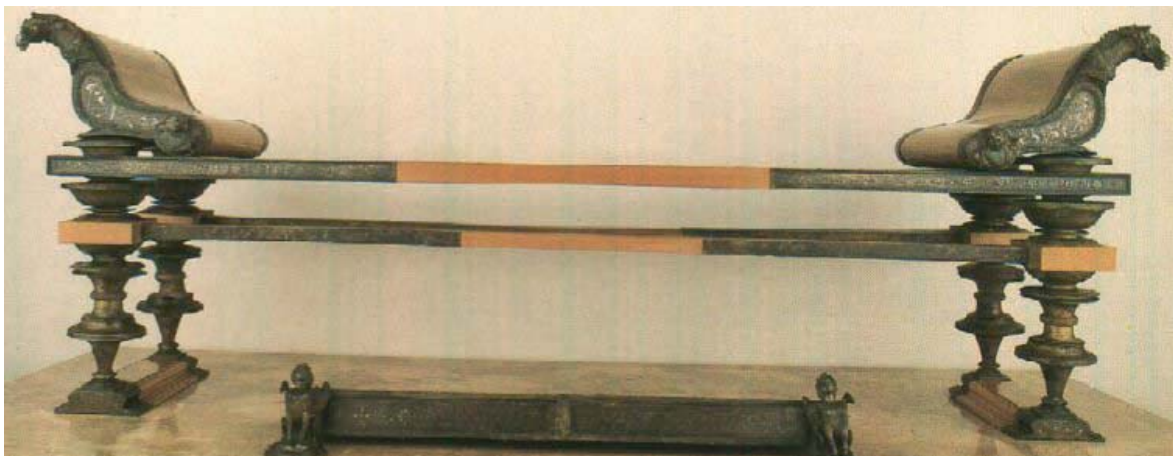
4-5. Applique de fulcrum, protomé, lit, cheval, inconnue, cat. n°134 (RISD Museum I fig. 1 et 3).



1-3. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, vue générale et détail, Banasa, cat. n°140 (Mielcarek 2014 ; Rebière et Mielcarek 2014).



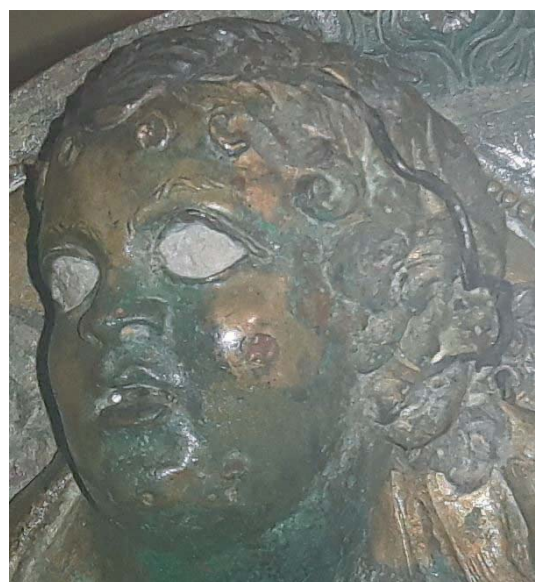
4-7. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Silène, vue générale et détail, Volubilis, cat. n°142 (Rebière et Mielcarek 2014).



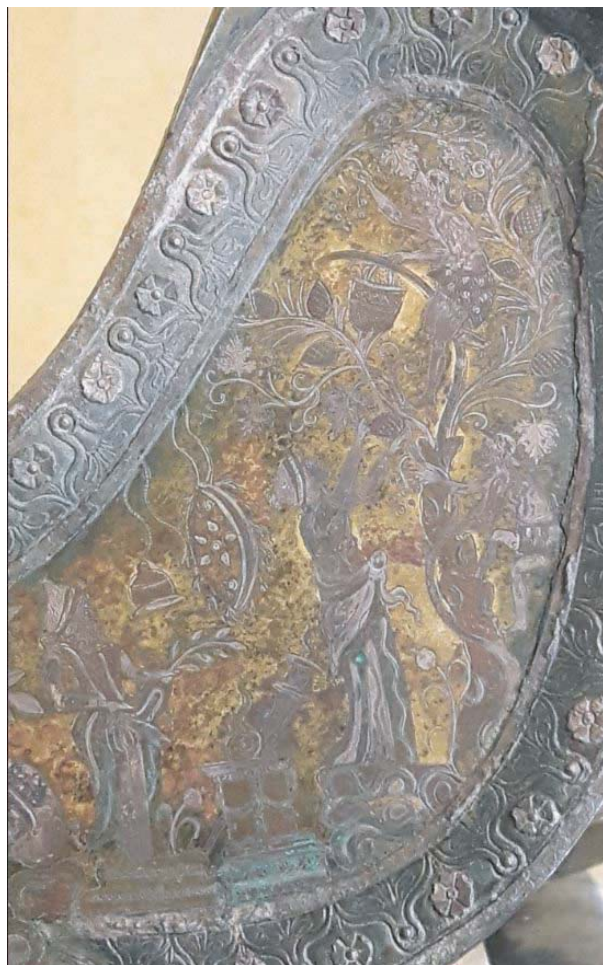
1. Lit reconstitué, tombe, Amiternum, cat. n°145, 146, 297, 298, 384 et 385 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 119)



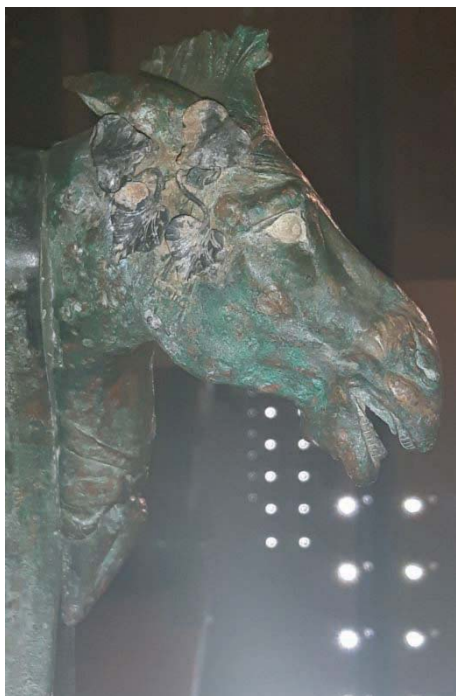
2. Applique de fulcrum, protomé, lit, mule, tombe, Amiternum, cat. n°145 et 146 (Piccot-Boube 1960a fig. 2) (les tapis doivent être inversés).



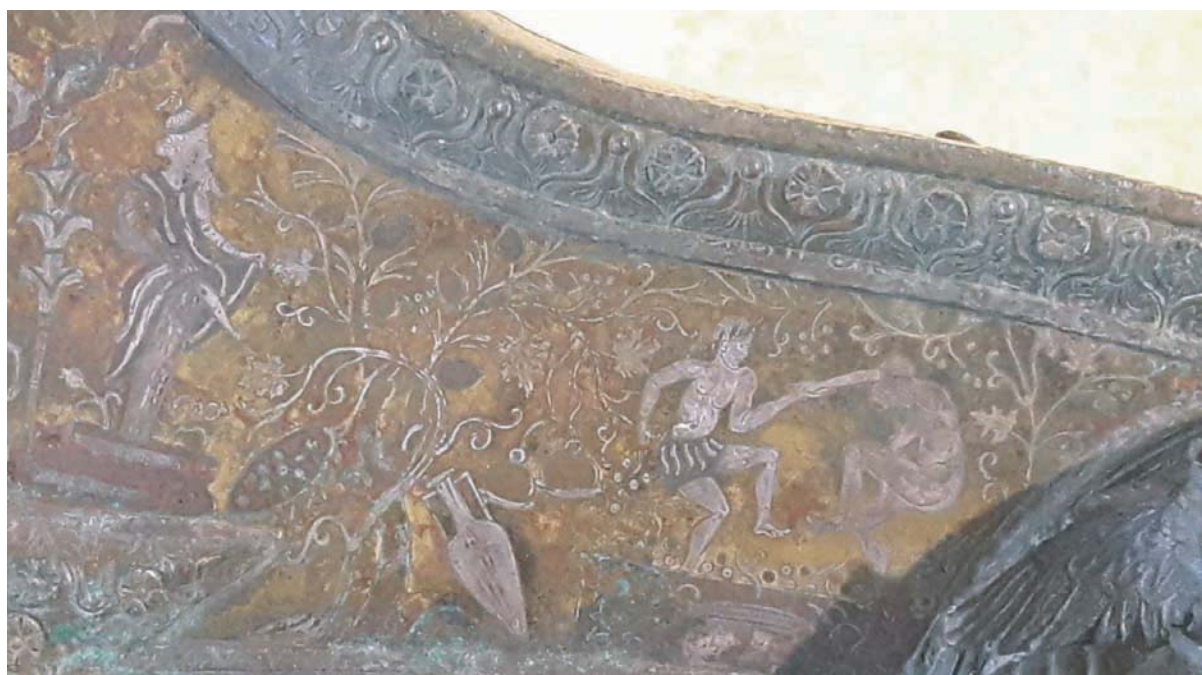
3-4. Applique de fulcrum (gauche), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, mule, Éros, paysage sacro-idyllique, vue générale et détail, tombe, Amiternum, cat. n°145 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 125 ; © J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum (gauche), protomé, garniture du champ médian, lit, mule, paysage sacro-idyllique, détail, tombe, Amiternum, cat. n°145 (© J. Devogelaere).



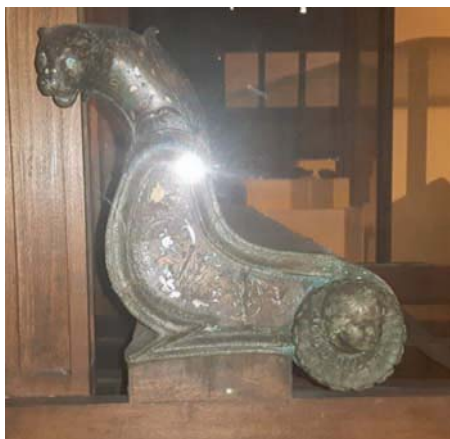
1-4. Applique de fulcrum (droite), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, mule, Éros, paysage sacro-idyllique, vue générale et détail, tombe, Amiternum, cat. n°146 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 120 ; © J. Devogelaere).



1-2. Applique de fulcrum (droite), garniture du champ médian, lit, paysage sacro-idyllique, détail, tombe, Amiternum, cat. n°146 (© J. Devogelaere).



1-6. Applique de fulcrum (gauche), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, panthère, enfant, acanthe, vue générale et détail, L'Esquilin, Rome, cat. n°147 (© J. Devogelaere).



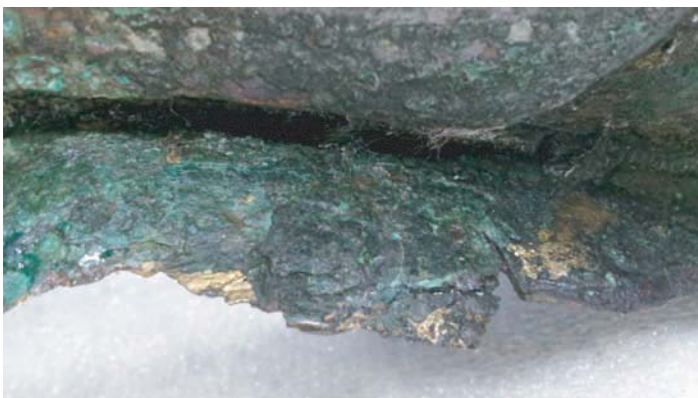
1-5. Applique de fulcrum (droite), protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, panthère, enfant, acanthe, vue générale et détail, L'Esquilin, Rome, cat. n°148 (© J. Devogelaere).



1-3. Applique de fulcrum, gaine de dossieret, lit, rameau de chêne, vue générale et détail, Rome, cat. n°150 (© J. Devogelaere).



4. Applique de fulcrum, garniture du champ médian, lit, rameau de laurier/olivier, inconnue, cat. n°152 (© J. Devogelaere).



1-6. Applique de fulcrum, armature, protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, mule, Silène, acanthe, vue générale et détail, inconnue, cat. n°151 (© J. Devogelaere).



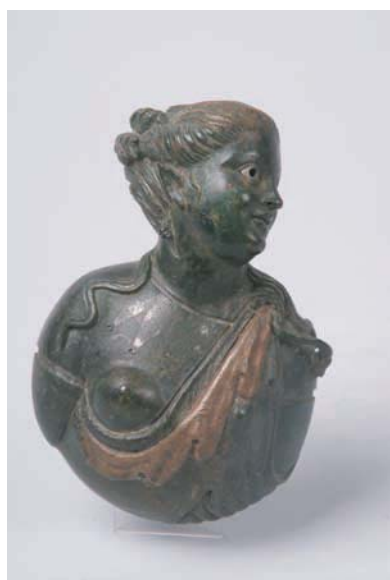
1-6. Applique de fulcrum (gauche), armature, garniture du champ médian, gaine de dossier, lit, bouquet de laurier/olivier, vue générale et détail, Les Roches-de-Condrieu, cat. n°155 (© J. Devogelaere).



1-7. Applique de fulcrum (droite), armature, buste-médaille, garniture du champ médian, gaine de dossier, lit, Éros, bouquet de laurier/olivier, vue générale et détail, Les Roches-de-Condrieu, cat. n°156 (© J. Devogelaere).



1-2. Applique de fulcrum,
buste-médaille, lit,
Silène, tumulus, Philippo-
polis, cat. n°157
(Barr-Sharrar 1987 pl. 3,
n°C 10,1 et C 10,2).



3-4. Applique de fulcrum,
buste-médaille, char,
Ménade, tumulus, Çatal
Tepe, cat. n°158 (© Krassi-
mir Georgiev).



5-6. Applique de fulcrum,
buste-médaille, char,
Ménade, tumulus, Çatal
Tepe, cat. n°159 (© Krassi-
mir Georgiev).



1-3. Applique de fulcrum, protomé, buste-médaille, garniture du champ médian, lit, cheval, Artémis, rameau, épave de Mahdia, cat. n°166 (Faust 1994a fig. 5a, 10a et 15a).



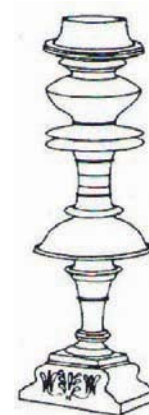
4-5. Applique de fulcrum, buste-médaille, lit, Satyre, rameau, vue générale et détail (bouche), épave de Mahdia, cat. n°166 (Fuchs 1963 p. 46-47 ; Cüppers 1994 fig. 4).



1-2. Élément de jambage, lit, rameau de laurier/olivier, Willemeau, cat. n°178 (© J. Devogelaere).



3. Applique de fulcrum, élément de jambage, gaine de cadre, lit (reconstitué à tort en bisellium), Silène, acanthe, rameau de laurier/olivier, motif végétal, Karderesi, cat. n°60, 179, 180



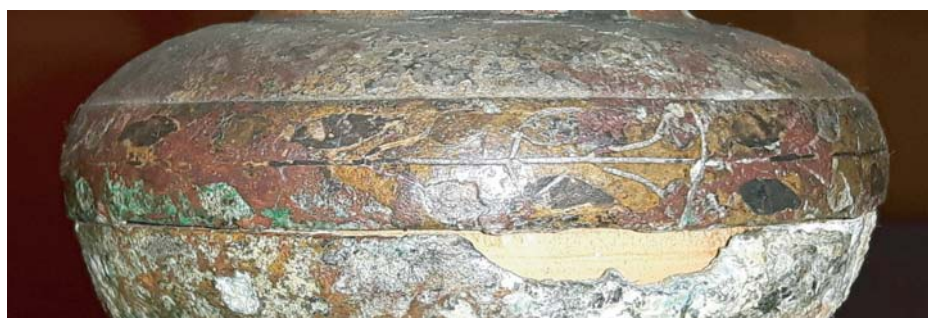
4-6. Applique de fulcrum, élément de jambage, socle, gaine de cadre, lit (reconstitué à tort en bisellium), mule, Satyre, rameau de laurier/olivier, bande, palmette, Naples, cat. n°68, 69, 181-184, 248-251 et 350-353 (Ransom 1905 pl. VIII et IX ; Piccot-Boube 1960a fig. 3,13).



1-2. Applique de fulcrum, élément de jambage, socle, gaine de cadre, lit (reconstitué à tort en subsellium), mule, Silène, rameau de laurier/olivier, bande, grecque, fleur, Pompéi, cat. n°96, 97, 185-200, 259-262 et 355-358 (Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 140 et 141).



3-6. Élément de jambage, lit, rameau de laurier/olivier, bande, Maison de Caius Vibius, Pompéi, cat. n°201-204 (© J. Devogelaere).



1-4. Élément de jambage, lit, rameau de laurier/olivier, rameau de lierre, losange, spirale, L'Esquilin, Rome, cat. n°209-212 (© J. Devogelaere).



1-6. Gaine de cadre, lit, rameau de laurier/olivier, poste, inscription, vue générale et détail, complexe résidentiel, Avenches, cat. n°220-225 (Duvauchelle et al. 2013 fig. 16-19, 49 et 54).



1-2. Gaine de cadre, lit, grecque, carré, vue générale et détail, tombe, Amiternum, cat. n°241 (© J. Devogelaere).



3-8. Gaine de cadre, lit, rameau de lierre, rameau de vigne, fleur, losange, détail, Bourgoin-Jallieu, cat. n°252-256 (© J. Devogelaere).



1-3. Gaine de cadre, lit, grecque, vue générale et détail, domus, Modène, cat. n°257 (© J. Devogelaere).



4-5. Gaine de cadre, lit, grecque, carré, dent-de-loup, damier, Maison de Caius Vibius, Pompéi, cat. n°263 (© J. Devogelaere).



1-5. Gaine de cadre, lit, motif «candélabre», rameau de laurier/olivier, bouquet de laurier/olivier, détail, épave Fourmigue C, cat. n°273, 276, 278 et 282 (© J. Devogelaere).



1-2. Gaine de cadre, lit, motif «candélabre», inconnue, cat. n°287 et 288 (© J. Devogelaere).



3-5. Gaine de cadre, lit, fleur, palmette, poste, tombe, Amiternum, cat. n°297 et 298 (© J. Devogelaere ; Pirzio Biroli Stefanelli 1990 fig. 121 et 131).



6. Gaine de cadre, lit, acanthe, L'Esquilin, Rome, cat. n°302 (© J. Devogelaere).



1-7. Gaine de cadre, lit, palmette, Beauregard-Jassans, cat. n°314 et 315 (© J. Devogelaere).



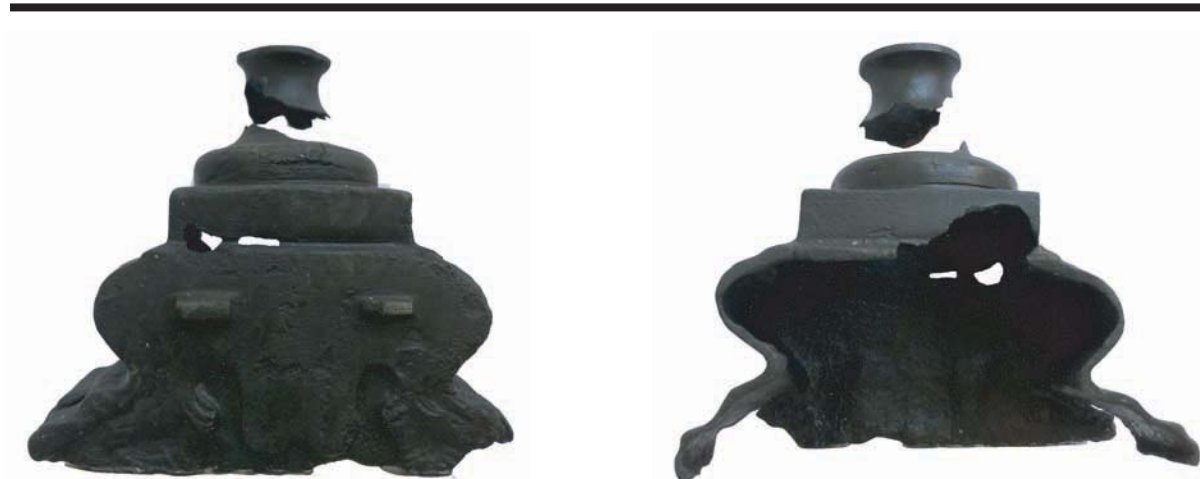
1-4. Gaine de cadre, lit, motif «candélabre», détail, épave de Madhia, cat. n°339 (Faust 1994a fig. 26a ; Cüppers 1994 fig. 2 et 3 ; Willer 1994 pl. 35,5).



5-6. Socle, lit, palmette, tombe, Amiternum, cat. n°347 et 348 (© J. Devogelaere).



7-8. Socle, lit, rameau de laurier/olivier, Maison de Caius Vibius, Pompéi, cat. n°359 et 360 (© J. Devogelaere).



1-2. Socle, lit, patte de lion, Délos, cat. n°349 (© J. Devogelaere).



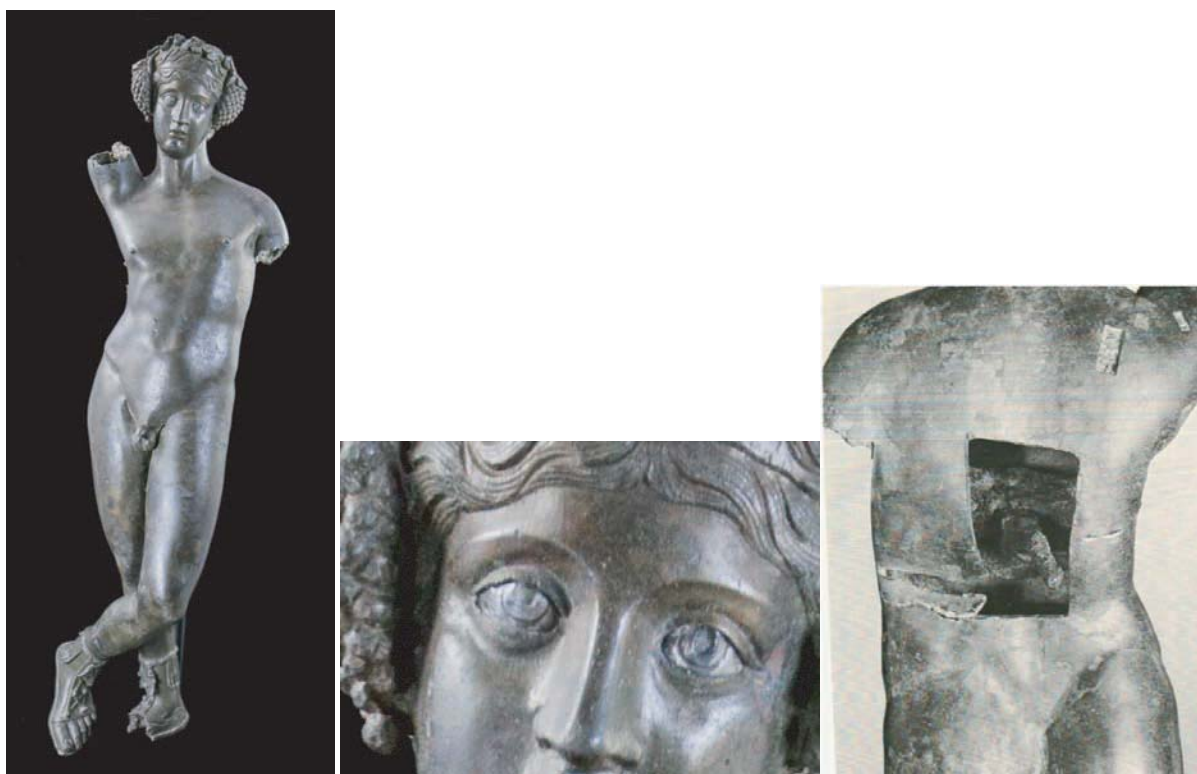
3-9. Socle (parties avant et arrière), lit, patte de lion, inscription, épave Fourmigue C, cat. n°364 et 365 (© J. Devogelaere).



1-2. Socle, lit, palmette, rameau de lierre, tombe, Amiternum, cat. n°384 et 385 (© J. Devogelaere).



3. Socle, lit, rameau de lierre, fleur, inconnue, cat. n°387 (© J. Devogelaere).



1-3. Élément de jambage, table, Dionysos, Avenches, cat. n°391 (© Musée romain d'Avenches ; Manfrini 1970-1971 pl. 6).



4-5. Élément de jambage, table, déesse, inconnue, cat. n°393 (The J. Paul Getty Museum IV fig. 2).



1-4. Élément de jambage, table, panthère, rameau de laurier/olivier, vue générale et détail, Herculaneum, cat. n°396 et 397 (© J. Devogelaere).



5-7. Élément de jambage, table, faon, rameau de lierre, motif géométrique, vue générale et détail, Maison de Ménandre, Pompéi, cat. n°398 (Stefani 2003 p. 116, n°A4 ; © J. Devogelaere).



1-3. Élément de jambage, table, palmette, vue générale et détail, Rome, cat. n°402 (© J. Devogelaere).



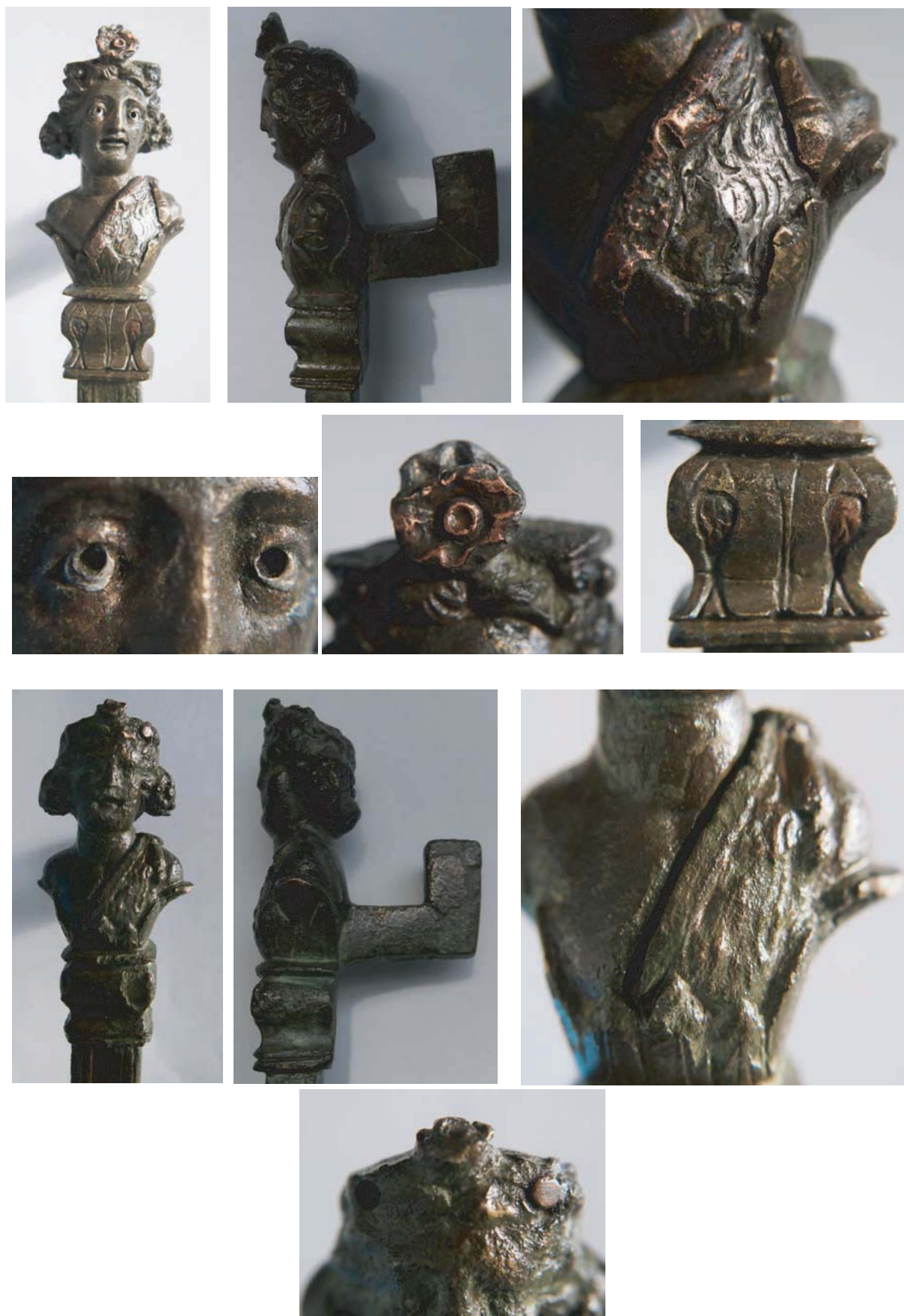
4-6. Élément de jambage, table, grecque, fleur, vue générale et détail, Rome, cat. n°403 (© J. Devogelaere).



1-4. Applique de couronnement et élément de jambage, trépied à couronnement amovible, Dionysos, panthère, vue générale et détail, Augst, cat. n° 414-416 et 436 (© Musée romain Augusta Raurica ; Kaufmann-Heinimann 1977 pl. 123).



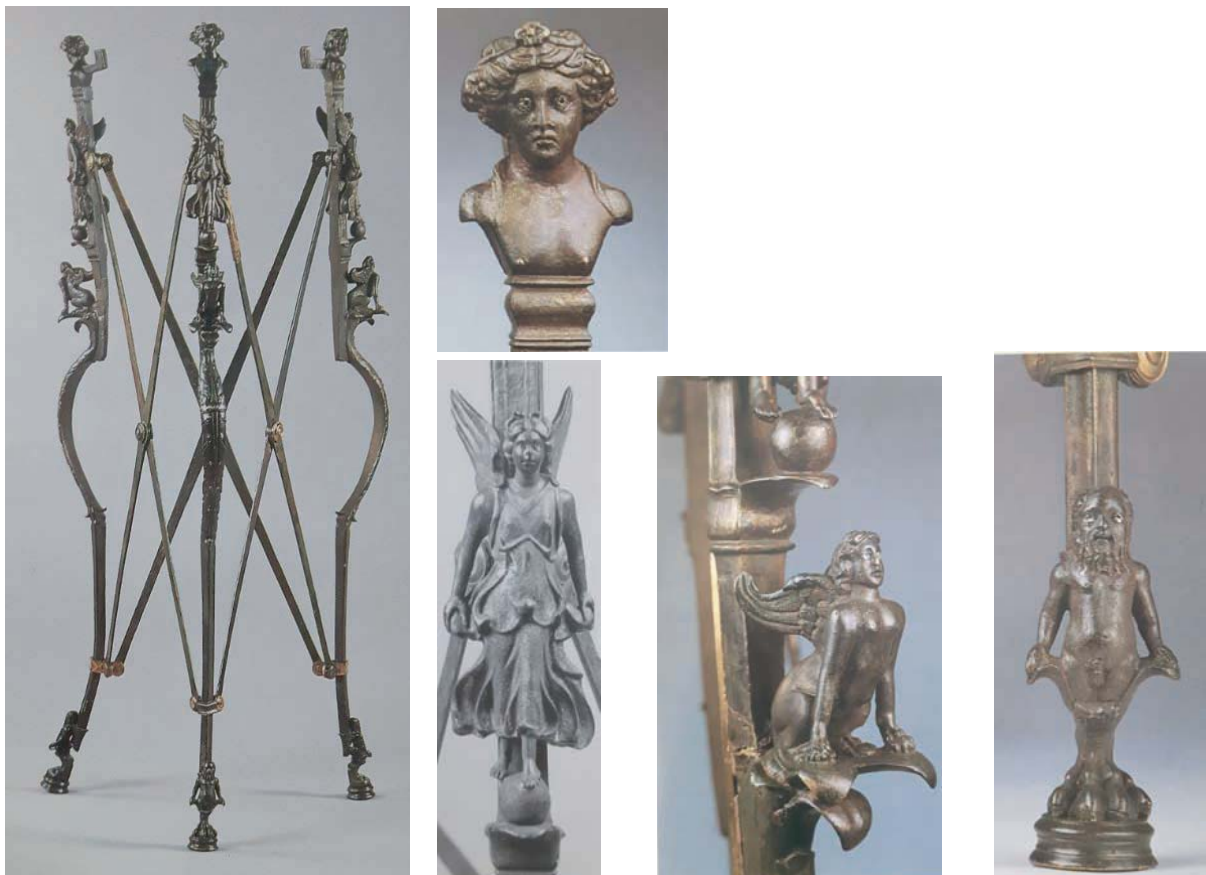
5. Applique de couronnement et élément de jambage, trépied à couronnement amovible, Dionysos, panthère, vue générale, Bavay, cat. n° 419, 420 et 437 (© Arkéos musée - parc archéologique ; © Communauté d'Agglomération du Douaisis).



1-10. Applique de couronnement, trépied à couronnement amovible, Dionysos, vue générale et détail, Bavay, cat. n° 419 et 420 (© J. Devogelaere).



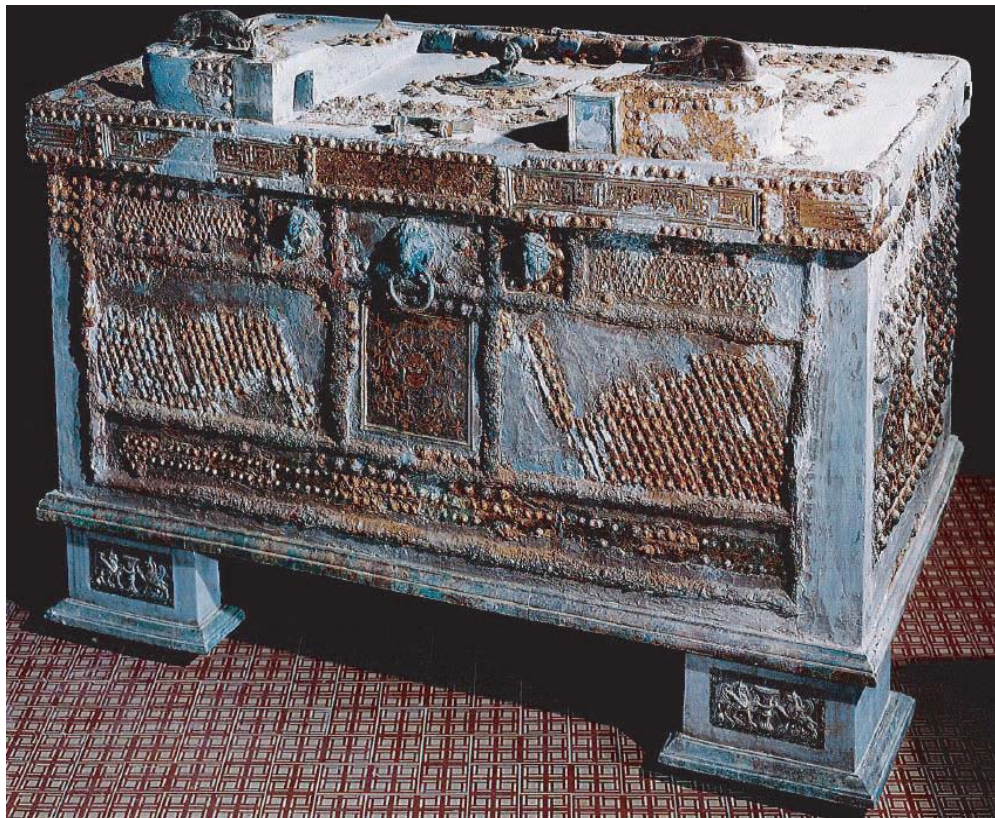
1-3. Élément de jambage, trépied à couronnement amovible, panthère, cratère, vue générale et détail, Bavay, cat. n° 437 (© J. Devogelaere).



4-8. Applique de couronnement, élément de jambage, trépied à couronnement amovible, Dionysos, Niké, Sphinge, Satyre, vue générale et détail, Industria, cat. n° 433-435 et 438-440 (Mercando et Zanda 1998 fig. F, G et H, pl. XLV).



1. Coffre, Zeus, grecque, poste, rameau de laurier/olivier, Maison de Romulus et Rémus, Pompéi, cat. n° 441 et 448 (Pernice 1932 pl. 46).



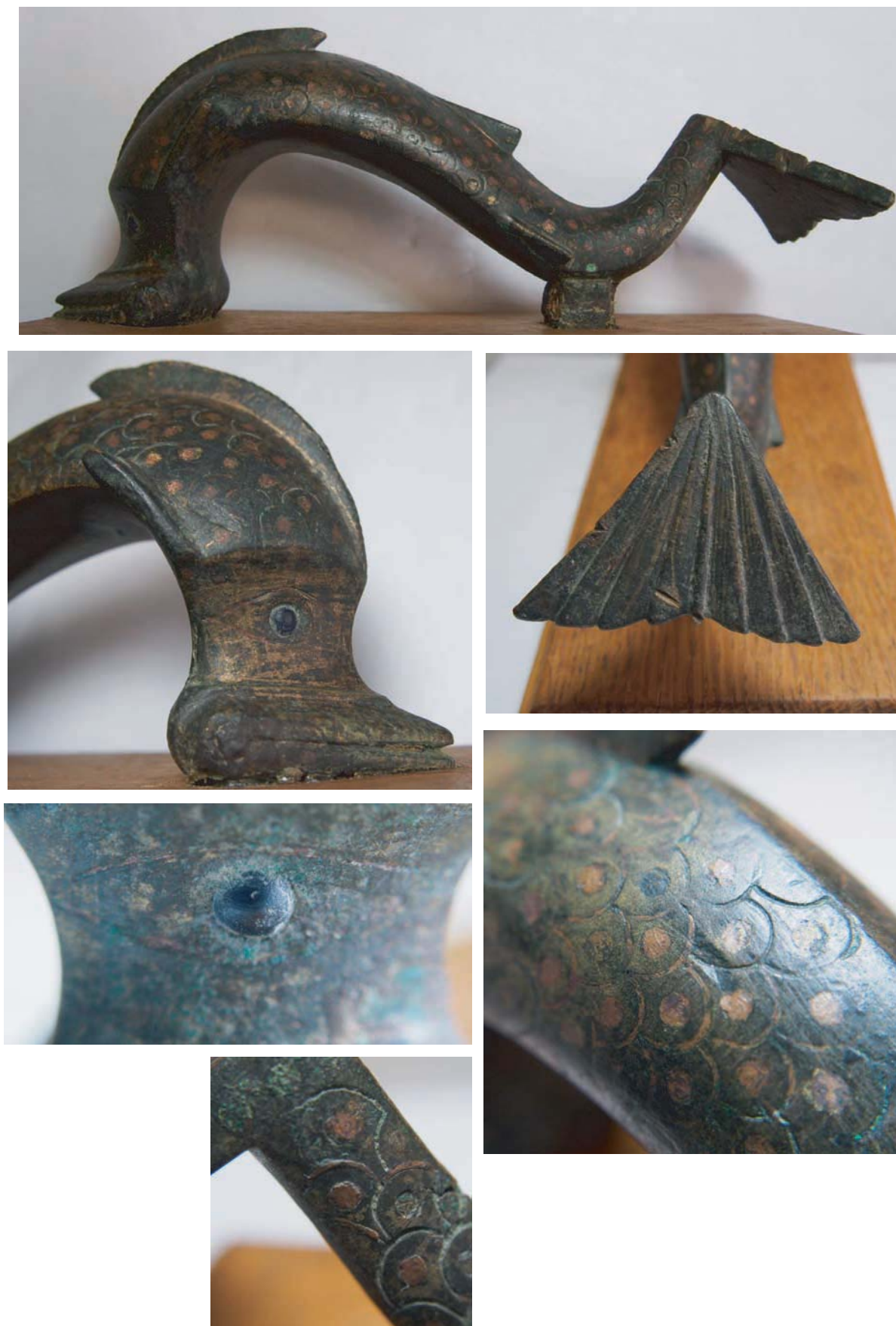
2. Coffre, masque comique, rameau de lierre, étoile, acanthe, grecque, inscription, Villa de Lucius Crassius Tertius, Oplontis, cat. n° 442 et 449 (Guzzo et al. 2003 fig. 1).



1. Applique, coffre, masque comique, rameau de lierre, étoile, Villa de Lucius Crassius Tertius, Oplontis, cat. n° 442 (Guzzo et al. 2003 fig. 1 (détail)).



2-7. Cache serrure, coffre, Héraclès, vue générale et détail, puits, Oppidum de Mediolanum Biturigum, cat. n° 444 (Krausz et Coulon 2013 p. 14, 15b, 15c, 16 et 20).



1-6. Poignée, armoire, dauphin, vue générale et détail, inconnue, cat. n° 446 (© J. Devogelaere).



1-2. Gaine de cadre, coffre/armoire, rameau de vigne, fleur, vue générale, L'Esquilin, Rome, cat. n° 458 et 459 (© J. Devogelaere).



3. Porte-lampe sur pied, palestine, Herculanium, cat. n° 466 et 476 (Museo Galileo I).



4. Porte-lampe sur pied, Oplontis, cat. n° 468 (British Museum XX fig. 1).



1-2. Applique de couronnement, porte-lampe sur pied, rameau de lierre, vue générale et détail , Pompéi, cat. n° 469 (© J. Devogelaere).



3-4. Applique de couronnement, trépied, porte-lampe sur pied, rameau de lierre, Maison de Ménandre, Pompéi, cat. n° 470 (© J. Devogelaere).



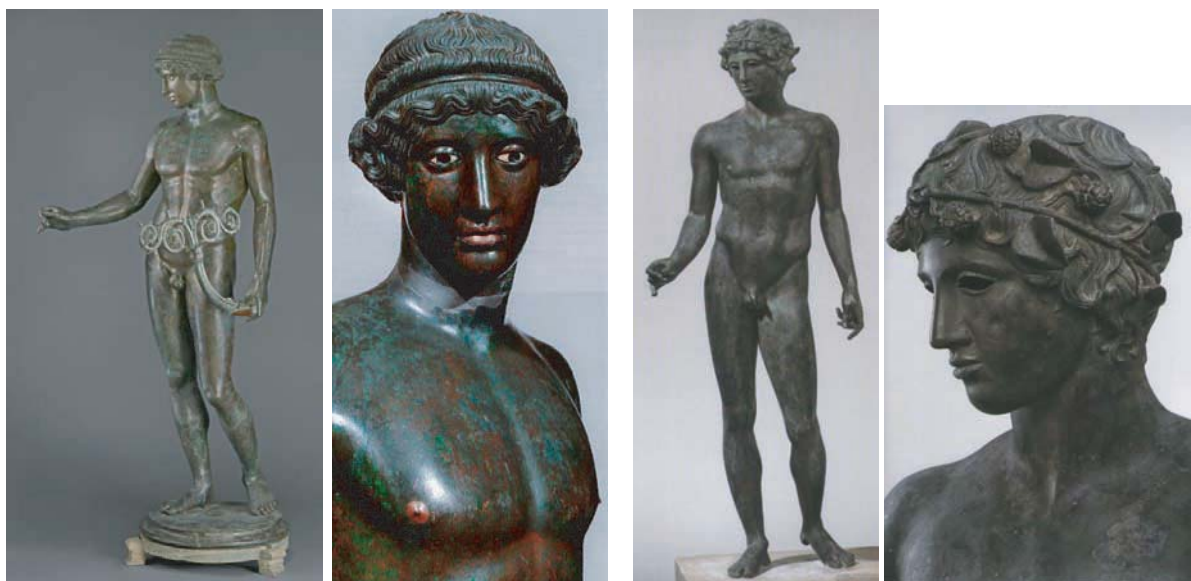
1-3. Plateau inférieur, porte-lampe sur pied, rameau de lierre, rai-de-coeur, vue générale et détail, épave Fourmigue C, cat. n° 477 (© J. Devogelaere).



4-6. Socle, porte-lampe sur socle, rameau de lierre, vue générale et détail, Herculanium, cat. n° 484 (© J. Devogelaere).

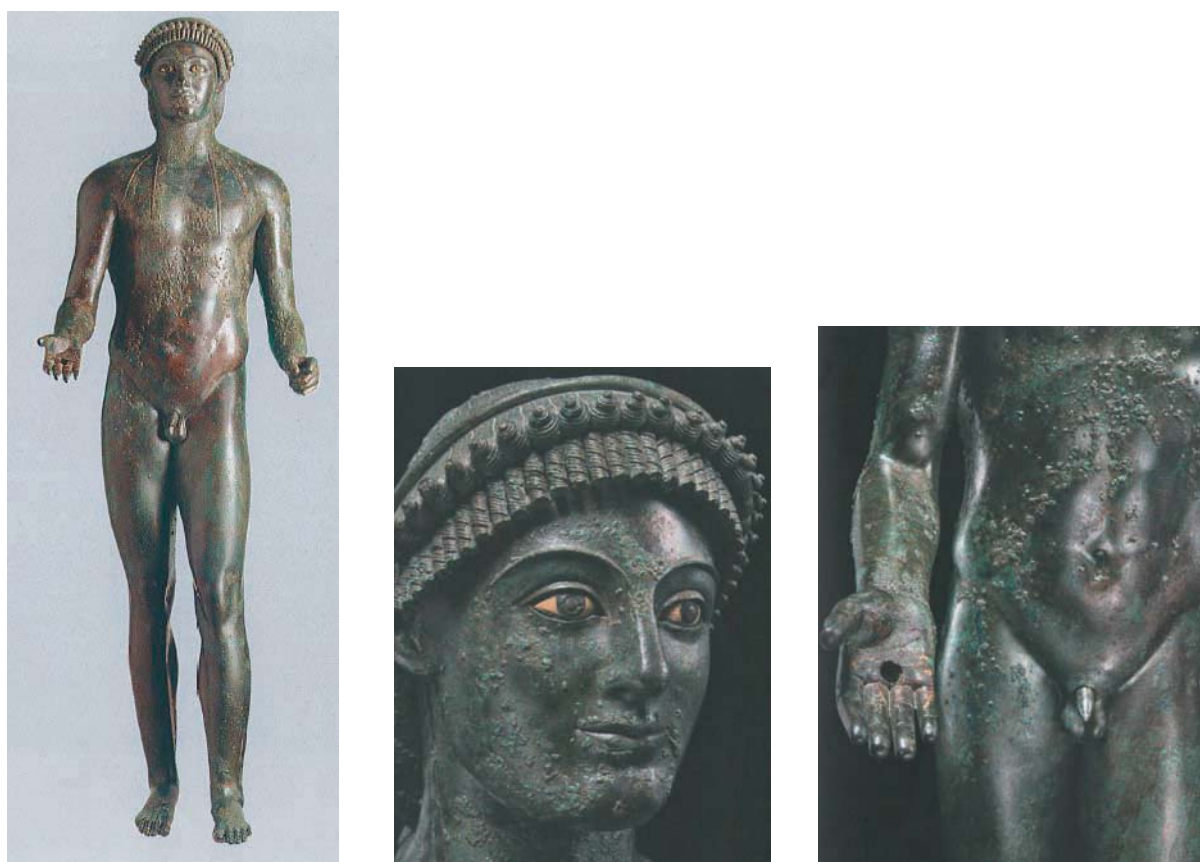


1-5. Socle, porte-lampe sur socle, acanthe, palmette, vue générale et détail, Herculanium, cat. n° 485 (© J. Devogelaere).



1-2. Statue, porte-lampe sur socle, Éphèbe, vue générale et détail, Maison de l'Éphèbe, Pompéi, cat. n° 489 (Melillo 2013 fig. 5.1 ; Rafanelli 2017 p. 32).

3-4. Statue, porte-lampe sur socle, Éphèbe, vue générale et détail, Maison de l'Éphèbe, Volubilis, cat. n° 492 (Morel-Deledalle 2014 p. 134 et 139).



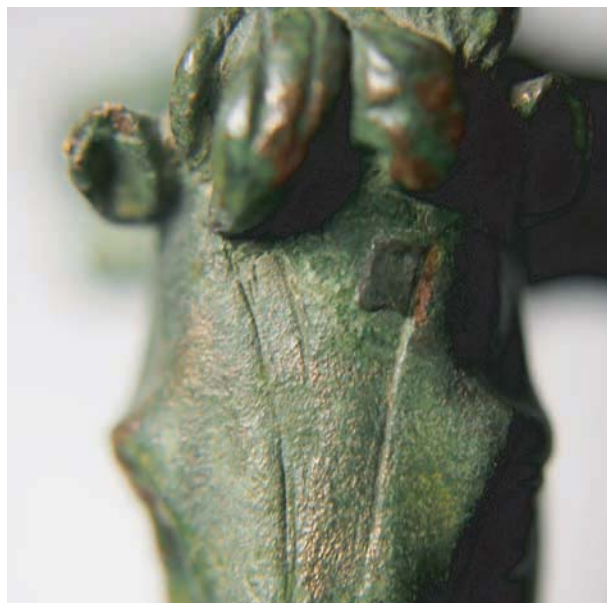
5-7. Statue, porte-lampe sur socle, Apollon/kouros, vue générale et détail, Maison de Caius Iulius Polybius, Pompéi, cat. n° 490 (Borriello et al. 1996 pl. 17 ; Osanna et Rescigno 2017 p. 2 et 21).



1-2. Lampe, Silène, inconnue, cat. n° 501 (British Museum II fig. 1 et 2).



3-4. Lampe, Pan, lion, dauphin, vue générale et détail, Thermes de Julien, Paris, cat. n° 503 (British Museum XIX fig. 2 et 3).



1-6. Lampe, cheval, rameau de lierre, vue générale et détail, inconnue, cat. n° 506 (© J. Devogelaere).



1-4. Candélabre sur pied, élément de jambage, panthère, cratère, motif géométrique, vue générale et détail, Épinay, cat. n° 513 (© J. Devogelaere).



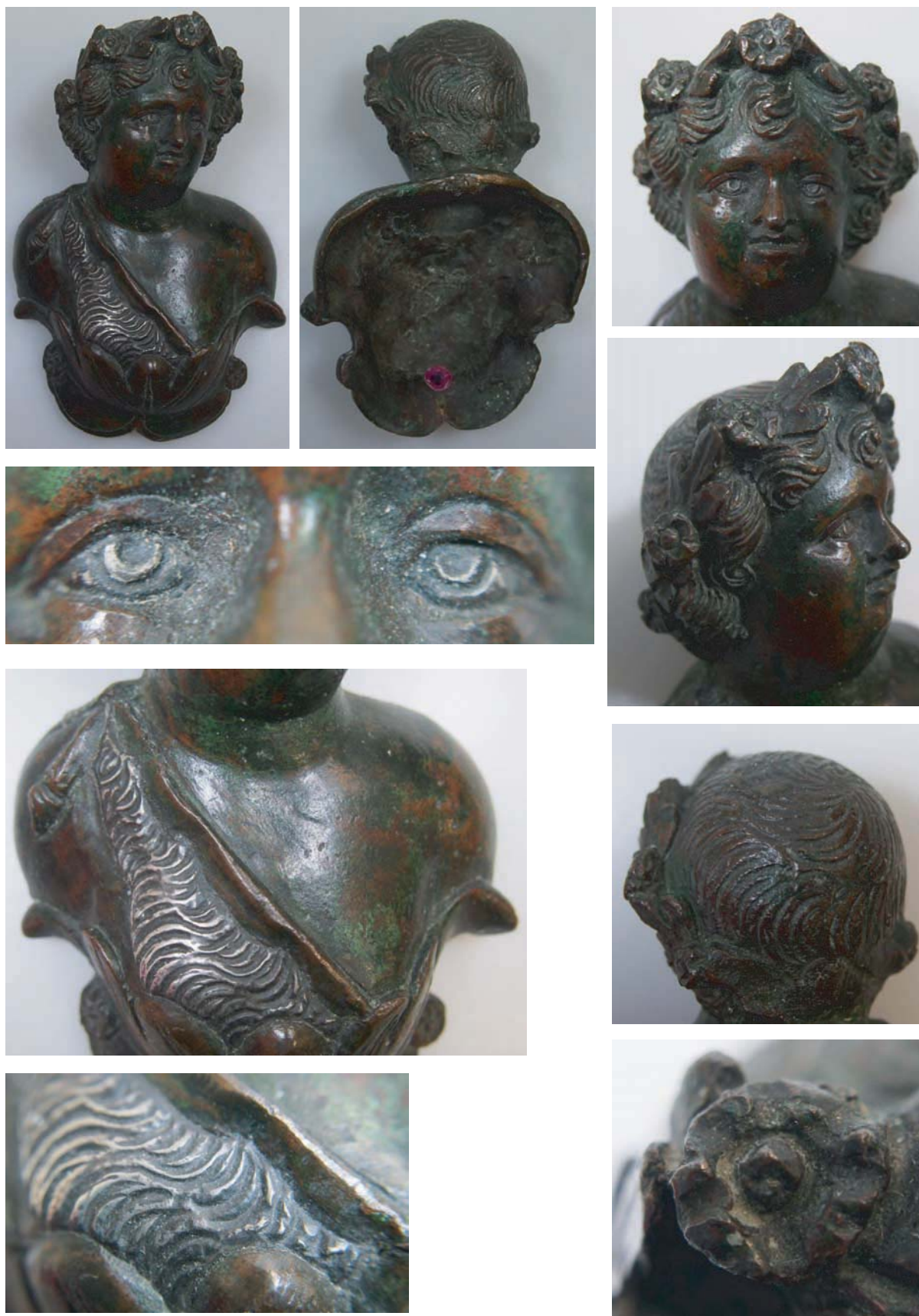
1-6. Statuette, candélabre sur socle, Amazone, vue générale et détail, Bavay, cat. n° 514 (Musée archéologique du Département du Nord p. 11 ; © J. Devogelaere).



1-3. Statuette, encensoir, acteur comique, vue générale et détail, inconnue, cat. n° 515 (The J. Paul Getty Museum II fig. 1-3).



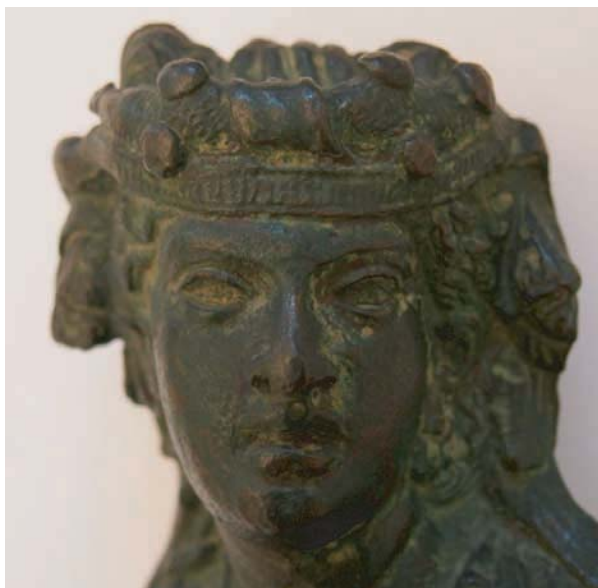
4. Statuette, encensoir, chanteur, inconnue, cat. n° 516, (The J. Paul Getty Museum III).



1-9. Applique, non définie, enfant, vue générale et détail, Besançon, cat. n° 518 (© J. Devogelaere).



1-2. Applique, non définie, Héraclès, Ringen, cat. n° 519 (Menzel 1986 pl. 30 et 31, n°58.).



3. Applique, non définie, Ménade, détail, inconnue, cat. n° 522 (© J. Devogelaere).



4-8. Applique, non définie, femme, vue générale et détail, inconnue, cat. n° 521 (© J. Devogelaere).



1-2. Applique, non définie, déesse, Herculanium, cat. n° 525 (© J. Devogelaere).



3-4. Applique, non définie, Satyre, vue générale et détail, Herculanium, cat. n° 526 (© J. Devogelaere).



1-4. Applique, non définie, chien, bâtiment administratif dit "Palais Impérial", Ostie, cat. n° 536 (© J. Devogelaere).



5-7. Gaine de cadre, non définie, rameau de lierre, rameau de vigne, vue générale et détail, Bavay, cat. n° 538 (© J. Devogelaere).

Erratum

Un décalage dans la numérotation s'est produit pour 130 objets de mon corpus d'étude. De ce fait, pour ces objets, leurs renvois dans le texte sont erronés. Voici, ci-dessous, la bonne correspondance entre le numéro de l'objet du catalogue et le numéro de l'objet dans le texte :

Catalogue cat. n°	Texte cat. n°						
9	59	40	35	219	216	287	288
10	60	41	36	220	217	288	287
11	63	42	37	221	218	293	294
12	61	43	38	222	219	294	295
13	62	44	39	223	220	295	293
14	9	45	40	224	221	299	306
15	10	46	41	225	222	300	307
16	11	47	42	226	223	301	303
17	12	48	43	227	224	302	309
18	13	49	44	228	225	303	305
19	14	50	45	229	226	304	310
20	15	51	46	230	227	305	299
21	16	52	47	231	228	306	301
22	17	53	48	232	229	307	300
23	18	54	49	233	230	308	304
24	19	55	50	234	232	309	312
25	20	56	51	235	233	310	311
26	21	57	52	236	234	311	308
27	22	58	53	237	231	312	302
28	23	59	54	238	235	316	317
29	24	60	55	239	236	317	316
30	25	61	56	241	237	318	319
31	26	62	57	242	238	319	318
32	27	63	58	243	239	450	452
33	28	178	179	244	242	451	453
34	29	179	180	245	241	452	460
35	30	180	178	259	260	453	458
36	31	209	211	260	259	454	459
37	32	211	212	261	262	456	450
38	33	212	209	262	261	457	456
39	34	216	243	263	266	458	451
		217	244	265	263	459	457
		218	245	266	265	460	454